HISTOIRE-GÉOGRAPHIE GÉOPOLITIQUE SCIENCES POLITIQUES

Tle

SPÉCIALITÉ

Michel BESHARA
Hugo BILLARD

Vidéo interdite

Hatier

Vidéo-projection interdite

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE GÉOPOLITIQUE SCIENCES POLITIQUES

Tle

SPÉCIALITÉ

SOUS LA DIRECTION DE :

Michel Beshara, professeur d'histoire-géographie, académie de Paris

Hugo Billard, professeur de géopolitique en CPGE au lycée Saint-Michel-de-Picpus, Paris

Coordination pédagogique (pages Bac)

Jean-Christophe Diedrich, professeur d'histoire-géographie au lycée Julie Daubié, Rombas et formateur à l'INSPE de Lorraine

Sébastien Bertrand, professeur de géopolitique en CPGE au lycée Janson de Sailly, Paris

Jérôme Calauzenes, professeur d'histoire-géographie au lycée Henri Bergson, Paris et chargé de cours à l'IEP de Saint-Germain-en-Laye

Marc Czeszak, professeur d'histoire-géographie au lycée André Malraux, Biarritz

Axelle Degans, professeur de géopolitique en CPGE au lycée Faidherbe, Lille

Anthony Guyon, professeur d'histoire-géographie au lycée Audiberti, Antibes, et chargé de cours à Sciences Po, Paris

Lauric Henneton, maître de conférences HDR en civilisation du monde anglophone à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines

Anne-Clémentine Larroque, maître de conférences en questions internationales à Sciences Po, Paris

Clara Loïzzo, professeure de géographie en CPGE au lycée Masséna, Nice

Pascal Orcier, cartographe et professeur d'histoire-géographie au lycée Beaussier, La Seyne-sur-Mer

Arnaud Pautet, professeur d'économie et de géopolitique en CPGE au lycée Sainte-Marie, Lyon

Camille Tiano, professeure de géographie en CPGE au lycée Louis le Grand, Paris

Vidéo-projection interdite

Hatier

PROGRAMME d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, classe terminale générale

BO du 25 juillet 2019

Classe terminale : « Analyser les grands enjeux du monde contemporain »

À partir des grilles de lecture élaborées en classe de première, il s'agit d'analyser certains des enjeux majeurs du monde contemporain, en vue de permettre aux élèves d'en appréhender la complexité et de les aborder avec un recul critique. L'objectif est de donner aux lycéens, qui vont poursuivre des études notamment en sciences humaines et sociales dans les écoles de journalisme, dans les instituts d'études politiques ou encore dans les écoles de commerce et de management, une perception claire de ces enjeux, ainsi que des concepts et notions qui seront mobilisés dans l'enseignement supérieur. C'est aussi l'occasion d'approfondir les méthodes et de renforcer les capacités nécessaires à leur réussite dans la suite de leurs études.

Thème 1 – De nouveaux espaces de conquête (26-28 heures)

Vidéoprojection interdite

L'étude de ce thème a un double objectif : identifier, au-delà des territoires terrestres, les possibilités d'affirmation et de développement des États liées à la conquête de l'espace et de l'océan ; comprendre les défis et rivalités qui en découlent avec l'entrée en jeu de nouveaux acteurs, notamment les entreprises privées.

Les deux axes sont abordés sous l'angle géopolitique :

- Le premier met en avant les rivalités entre États, en donnant une large place aux enjeux militaires, à la fois dans l'étude de la course à l'espace depuis les années 1950 et dans celle de la dissuasion nucléaire et des forces de projection maritime.
- Le second s'intéresse, à travers les exemples de la station spatiale internationale et de la gestion internationale des mers et des océans, aux négociations diplomatiques qui permettent d'encadrer les rivalités interétatiques ainsi qu'aux coopérations internationales rendues nécessaires par des intérêts communs.

INTRODUCTION Océan et espace : quelles spécificités ? • Une connaissance et une maîtrise en constante évolution. • Les dernières frontières ?	
AXE 1 Conquêtes, affirmations de puissance et rivalités.	**JALONS** • Les enjeux géopolitiques d'une conquête : la course à l'espace des années 1950 à l'arrivée de nouveaux acteurs (Chine, Inde, entreprises privées…). • Affirmer sa puissance à partir des mers et des océans : la dissuasion nucléaire et les forces de projection maritimes.
AXE 2 Enjeux diplomatiques et coopérations.	**JALONS** • Coopérer pour développer la recherche : la station spatiale internationale. • Rivalités et coopérations dans le partage, l'exploitation et la préservation des ressources des mers et des océans : de la création des zones économiques exclusives (convention de Montego Bay) à la gestion commune de la biodiversité (conférence intergouvernementale sur la biodiversité marine, BBNJ : *Biological diversity beyond national juridiction*).
OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF La Chine : à la conquête de l'espace, des mers et des océans.	**JALONS** • Une volonté politique d'affirmation (discours, investissements, appropriations…). • Des enjeux économiques et géopolitiques considérables pour la Chine et le reste du monde.

© Hatier, Paris, 2020, ISBN : 978-2-401-06291-7
« Sous réserve des exceptions légales, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite, par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par le Code de la Propriété Intellectuelle. Le CFC est le seul habilité à délivrer des autorisations de reproduction par reprographie, sous réserve en cas d'utilisation aux fins de vente, de location, de publicité ou de promotion de l'accord de l'auteur ou des ayants droit. »

Thème 2 – Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution (26-28 heures)

L'étude de ce thème a un double objectif : comprendre les logiques des affrontements armés ; étudier les modalités de construction de la paix.

- Le premier axe s'appuie sur la définition classique de la guerre par Clausewitz pour aborder, à travers l'étude du terrorisme, le cas de conflits qui n'entrent pas dans le schéma « classique » des guerres entre États.
- Le second axe permet de comprendre, à travers les exemples des traités de Westphalie et des actions de l'ONU, la complexité de la construction de la paix et ses enjeux diplomatiques.

INTRODUCTION Formes de conflits et tentatives de paix dans le monde actuel. • Panorama des conflits armés actuels. • Essai d'une typologie : nature des conflits, acteurs et modes de résolution.	
AXE 1 La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux.	**JALONS** • La guerre, « continuation de la politique par d'autres moyens » (Clausewitz) : de la guerre de 7 ans aux guerres napoléoniennes. • Le modèle de Clausewitz à l'épreuve des « guerres irrégulières » : d'Al Qaïda à Daech.
AXE 2 Le défi de la construction de la paix.	**JALONS** • Faire la paix par les traités : les traités de Westphalie (1648). • Faire la paix par la sécurité collective : les actions de l'ONU sous les mandats de Kofi Annan (1997-2006).
OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF Le Moyen-Orient : conflits régionaux et tentatives de paix impliquant des acteurs internationaux (étatiques et non étatiques).	**JALONS** • Du conflit israélo-arabe au conflit israélo-palestinien : les tentatives de résolution, de la création de l'État d'Israël à nos jours. • Les deux guerres du Golfe (1991 et 2003) et leurs prolongements : d'une guerre interétatique à un conflit asymétrique.

Vidéo-projection interdite

Thème 3 – Histoire et mémoires (26-28 heures)

L'étude de ce thème a un double objectif. Le premier est de montrer comment les conflits et leur histoire s'inscrivent dans les mémoires des populations ; le second est d'étudier quel rôle jouent la connaissance historique et la justice dans la manière dont les sociétés et les États se reconstruisent après des conflits majeurs.

- Le premier axe explore la manière dont histoire et mémoires s'articulent, à travers l'exemple des responsabilités des États dans le déclenchement de la Première Guerre mondiale et celui des mémoires de la guerre d'Algérie.
- Le second axe s'intéresse à la manière dont la justice se saisit des génocides et crimes de masse aux échelles locale, nationale et internationale.

INTRODUCTION Histoire et mémoire, histoire et justice. • La différence entre histoire et mémoire. • Les notions de crime contre l'humanité et de génocide, et le contexte de leur élaboration.	
AXE 1 Histoire et mémoires des conflits.	**JALONS** • Un débat historique et ses implications politiques : les causes de la Première Guerre mondiale. • Mémoires et histoire d'un conflit : la guerre d'Algérie.
AXE 2 Histoire, mémoire et justice.	**JALONS** • La justice à l'échelle locale : les tribunaux *gacaca* face au génocide des Tutsis. • La construction d'une justice pénale internationale face aux crimes de masse : le tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY).
OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF L'histoire et les mémoires du génocide des Juifs et des Tsiganes.	**JALONS** • Lieux de mémoire du génocide des Juifs et des Tsiganes. • Juger les crimes nazis après Nuremberg. • Le génocide dans la littérature et le cinéma.

Thème 4 – Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques (26-28 heures)

Ce thème a un double objectif : connaître ce que recouvre aujourd'hui la notion de patrimoine, matériel et immatériel, dans ses dimensions historiques et géographiques, et comprendre les enjeux géopolitiques qui lui sont associés.

Les deux axes visent à :

- faire saisir aux élèves l'importance de la dimension politique associée au patrimoine et les conflits qui peuvent lui être associés ;
- leur montrer comment la valorisation et la protection du patrimoine peuvent être des vecteurs de développement mais aussi des sources de tensions et de concurrences.

INTRODUCTION • La construction et l'élargissement de la notion de patrimoine : de la transmission entre individus à l'héritage au profit de l'humanité. • Le « patrimoine mondial » de l'Unesco : une construction des États et de la communauté internationale, de plus en plus diversifiée mais spatialement concentrée.	
AXE 1 Usages sociaux et politiques du patrimoine.	**JALONS** • Réaménager la mémoire. Les usages de Versailles de l'empire à nos jours. • Conflits de patrimoine. Les frises du Parthénon depuis le XIXe siècle.
AXE 2 Patrimoine, la préservation entre tensions et concurrences.	**JALONS** • Urbanisation, développement économique et préservation du patrimoine. Paris entre protection et nouvel urbanisme… • La destruction, la protection et la restauration du patrimoine, enjeu géopolitique. La question patrimoniale au Mali. • Le tourisme culturel, entre valorisation et protection. Venise, entre valorisation touristique et protection du patrimoine.
OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection.	**JALONS** • La gestion du patrimoine français : évolutions d'une politique publique. • La patrimonialisation, entre héritage culturel et reconversion. Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. • Le patrimoine, facteur de rayonnement culturel de la France dans le monde et objet d'action diplomatique (un exemple du patrimoine immatériel : le repas gastronomique des Français).

Vidéo-projection interdite

Thème 5 – L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire (26-28 heures)

L'étude de ce thème a un double objectif : analyser l'évolution des rapports entre les sociétés et leurs milieux, et notamment les changements environnementaux non désirés qu'ils induisent ; en comprendre les enjeux géopolitiques.

- Le premier axe étudie la complexité des interactions entre les sociétés et leurs milieux, entre exploitation et protection, à travers l'étude de la forêt française depuis Colbert et l'examen de deux moments clefs du rôle de l'humanité dans l'évolution des milieux.
- Le second axe concerne l'évolution du climat, son impact sur les sociétés, et la manière dont la question climatique met en jeu la coopération internationale.

INTRODUCTION Qu'est-ce que l'environnement ? • Définitions, représentations, évolutions de la notion d'environnement : une construction historique, sociale et politique. • Un regard sur l'histoire de l'environnement.	
AXE 1 Exploiter, préserver et protéger.	**JALONS** • Exploiter et protéger une ressource « naturelle » : la forêt française depuis Colbert. • Le rôle des individus et des sociétés dans l'évolution des milieux : « révolution néolithique » et « révolution industrielle », deux ruptures ?

AXE 2 Le changement climatique : approches historique et géopolitique.	**JALONS** • Les fluctuations climatiques et leurs effets : l'évolution du climat en Europe du Moyen Âge au XIXe siècle. • Le climat, enjeu des relations internationales : les accords internationaux (Sommets de la Terre, COP…)
OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF Les États-Unis et la question environnementale : tensions et contrastes.	**JALONS** • L'environnement aux États-Unis : entre protection de la nature, exploitation des ressources et transformation des milieux depuis le XIXe siècle ; les rôles respectifs de l'État fédéral et des États fédérés. • Les États-Unis et l'environnement à l'échelle internationale (État, firmes transnationales, ONG…).

Thème 6 – L'enjeu de la connaissance (26-28 heures)

Ce thème a un double objectif : mettre en avant les conditions nationales et internationales de la construction de la connaissance, en particulier de la connaissance scientifique, et expliquer la manière dont les États favorisent ou contrôlent, entre coopérations et conflits, la production ou la diffusion de celle-ci.

• Le premier axe souligne l'importance de l'alphabétisation des sociétés pour accroître le nombre de personnes susceptibles de produire, de recevoir et de diffuser de la connaissance, et examine le fonctionnement d'une communauté savante à partir de l'exemple des recherches sur la radioactivité au XXe siècle.

• Le second axe montre comment des États se sont saisis de l'enjeu de la connaissance dans leurs affrontements, comme lors de la guerre froide ou dans leur souci de favoriser leur développement économique, restreignant ou favorisant la circulation des connaissances scientifiques et technologiques.

INTRODUCTION • La notion de « société de la connaissance » (Peter Drucker, 1969), portée et débats. • La notion de communauté savante, communauté scientifique en histoire des sciences. • Les acteurs et les modalités de la circulation de la connaissance.	
AXE 1 Produire et diffuser des connaissances	**JALONS** • Donner accès à la connaissance : grandes étapes de l'alphabétisation des femmes du XVIe siècle à nos jours dans le monde. • Produire de la connaissance scientifique : recherche et échanges des hommes et des femmes de science sur la question de la radioactivité de 1896 aux années 1950.
AXE 2 La connaissance, enjeu politique et géopolitique	**JALONS** • Le renseignement au service des États : les services secrets soviétiques et américains durant la guerre froide. • Circulation et formation des étudiants, transferts de technologie et puissance économique : l'exemple de l'Inde.
OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF Le cyberespace : conflictualité et coopération entre les acteurs.	**JALONS** • Le cyberespace, entre réseaux et territoires (infrastructures, acteurs, liberté ou contrôle des données…) • Cyberdéfense, entre coopération européenne et souveraineté nationale : le cas français.

Vidéo projection interdite

SOMMAIRE

L'épreuve écrite porte sur la partie du programme de l'enseignement de spécialité « histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques » de la classe de terminale suivante :
- Les thèmes 1, 2, 3 et 5 les années paires ;
- Les thèmes 2, 4, 5 et 6 les années impaires.

BO du 13 février 2020

Années paires :
THÈME 1 | THÈME 2 | THÈME 3 | THÈME 5

Années impaires :
THÈME 2 | THÈME 4 | THÈME 5 | THÈME 6

Programme 2
L'année de Terminale 10
L'épreuve écrite 11
L'épreuve orale 11

FICHES MÉTHODE BAC
La dissertation 12
L'étude critique de document(s) 14
Le Grand oral 16

Vidéo-projection interdite

THÈME 1 De nouveaux espaces de conquête

Introduction **Océan et espace : quelles spécificités ?** ..
• Une connaissance et une maîtrise en constante évolution ... 20
• Les dernières frontières ? 22

Axe 1 **Conquêtes, affirmations de puissance et rivalités** 24
REPÈRES Conquêtes et rivalités sur les mers et dans l'espace ... 26
JALON 1 Les enjeux géopolitiques d'une conquête : la course à l'espace 28
JALON 2 Affirmer sa puissance à partir des mers et des océans 32
GRAND ANGLE L'Arctique, espace géostratégique mondial 36
COURS 38
EXERCICES BAC 40
RÉVISIONS 42

Axe 2 **Enjeux diplomatiques et coopérations** 44
REPÈRES Coopérer sur les mers et dans l'espace 46
JALON 1 Coopérer pour développer la recherche : la station spatiale internationale 48
JALON 2 Exploiter les mers et les océans, entre rivalités et partage 50
COURS 54
EXERCICES BAC 56
RÉVISIONS 58

Étude conclusive **La Chine : à la conquête de l'espace, des mers et des océans** 60
REPÈRES La puissance chinoise du XXe au XXIe siècle 62
JALON 1 Une volonté politique d'affirmation de la puissance chinoise 64
JALON 2 Des enjeux économiques et politiques considérables pour la Chine et le monde 68
COURS 72
EXERCICES BAC 74
RÉVISIONS 76

Bac
Dissertation 78
Étude de document(s) 82
Grand oral 86
Vers le Sup' 88

THÈME 2 Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution

Introduction Formes de conflits et tentatives de paix dans le monde actuel
• Panorama des conflits armés actuels ... 92
• Essai d'une typologie : nature des conflits, acteurs et modes de résolution ... 94

Axe 1 La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux ... 96
REPÈRES Clausewitz et la guerre ... 98
JALON 1 La guerre, « continuation de la politique par d'autres moyens » (Clausewitz) ... 100
JALON 2 Le modèle de Clausewitz à l'épreuve des guerres irrégulières ... 104
GRAND ANGLE Comment l'innovation transforme-t-elle la guerre ? ... 108
COURS ... 110
EXERCICES BAC ... 112
RÉVISIONS ... 114

Axe 2 Le défi de la construction de la paix ... 116
REPÈRES Faire la paix ... 118
JALON 1 Faire la paix par les traités : les traités de Westphalie ... 120
JALON 2 Faire la paix par la sécurité collective : l'ONU sous Kofi Annan (1997-2006) ... 124
COURS ... 128
EXERCICES BAC ... 130
RÉVISIONS ... 132

Étude conclusive Le Moyen-Orient : conflits régionaux et tentatives de paix ... 134
REPÈRES Le Moyen-Orient en 1918 ... 136
REPÈRES Jalon 1 Sionisme et panarabisme ... 138
JALON 1 Du conflit israélo-arabe au conflit israélo-palestinien ... 140
REPÈRES Jalon 2 Le Moyen-Orient : un espace géostratégique d'importance mondiale ... 144
JALON 2 Les deux guerres du Golfe (1991 et 2003) et leurs prolongements jusqu'à aujourd'hui ... 146
COURS ... 150
EXERCICES BAC ... 152
RÉVISIONS ... 154

Bac
Dissertation ... 156
Étude de document(s) ... 160
Grand oral ... 164
Vers le Sup' ... 166

THÈME 3 Histoire et mémoires

Introduction Histoire et mémoire, histoire et justice
• La différence entre histoire et mémoire ... 170
• Les notions de crime contre l'humanité et de génocide ... 172

Axe 1 Histoire et mémoires des conflits ... 174
REPÈRES Jalon 1 Histoire et mémoires de la Grande Guerre ... 176
JALON 1 Un débat historique : les causes de la Première Guerre mondiale ... 178
REPÈRES Jalon 2 La guerre d'Algérie (1954-1962) ... 182
REPÈRES Jalon 2 Les mémoires de la guerre d'Algérie ... 184
JALON 2 Mémoires et histoire d'un conflit : la guerre d'Algérie ... 186
COURS ... 190
EXERCICES BAC ... 192
RÉVISIONS ... 194

Axe 2 Histoire, mémoire et justice ... 196
REPÈRES Une justice pour établir la paix ... 198
JALON 1 Les tribunaux *gacaca* face au génocide des Tutsis ... 200
JALON 2 Face aux crimes de masse : le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) ... 204
COURS ... 208
EXERCICES BAC ... 210
RÉVISIONS ... 212

Étude conclusive L'histoire et les mémoires du génocide des Juifs et des Tsiganes ... 214
REPÈRES Le génocide des Juifs et des Tsiganes d'Europe ... 216
JALON 1 Lieux de mémoire du génocide des Juifs et des Tsiganes ... 218
JALON 2 Juger les crimes nazis après Nuremberg ... 222
JALON 3 Le génocide dans la littérature et le cinéma ... 226
GRAND ANGLE L'histoire et les mémoires des crimes de guerre en Asie de l'Est ... 230
COURS ... 232
EXERCICES BAC ... 234
RÉVISIONS ... 236

Bac
Dissertation ... 238
Étude de document(s) ... 242
Grand oral ... 246
Vers le Sup' ... 248

Vidéo-projection interdite

THÈME 4 Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques

Introduction Qu'est-ce que le patrimoine ?
• La construction et l'élargissement de la notion de patrimoine ... 252
• Le « patrimoine mondial » de l'UNESCO ... 254

Axe 1 Usages sociaux et politiques du patrimoine ... 256
REPÈRES Usages sociaux et politiques du patrimoine ... 258
JALON 1 Réaménager la mémoire. Les usages de Versailles de l'Empire à nos jours ... 260
JALON 2 Conflits de patrimoine. Les frises du Parthénon depuis le XIXe siècle ... 264
COURS ... 268
EXERCICES BAC ... 270
RÉVISIONS ... 272

Axe 2 Patrimoine, la préservation entre tensions et concurrences ... 274
REPÈRES Patrimoine et tourisme ... 276
JALON 1 Paris entre protection et nouvel urbanisme ... 278
JALON 2 La question patrimoniale au Mali, un enjeu géopolitique ... 282
JALON 3 Venise, entre valorisation touristique et protection du patrimoine ... 286
GRAND ANGLE Le Mur de Berlin, entre protection et développement économique ... 290
COURS ... 292
EXERCICES BAC ... 294
RÉVISIONS ... 296

Étude conclusive La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection ... 298
REPÈRES Le patrimoine en France ... 300
JALON 1 La gestion du patrimoine français : évolutions d'une politique publique ... 302
JALON 2 Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, entre héritage culturel et reconversion ... 304
JALON 3 Le patrimoine, facteur de rayonnement culturel et objet d'action diplomatique ... 306
COURS ... 308
EXERCICES BAC ... 310
RÉVISIONS ... 312

Bac
Dissertation ... 314
Étude de document(s) ... 318
Grand oral ... 322
Vers le Sup' ... 324

THÈME 5 L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire

Introduction Qu'est-ce que l'environnement ?
• L'environnement : une construction historique, sociale et politique ... 328
• Un regard sur l'histoire de l'environnement ... 330

Axe 1 Exploiter, préserver et protéger ... 332
REPÈRES Qu'est-ce que la forêt ? ... 334
JALON 1 Une ressource « naturelle » : la forêt française depuis Colbert ... 336
JALON 2 Le rôle des individus et des sociétés dans l'évolution des milieux ... 340
COURS ... 344
EXERCICES BAC ... 346
RÉVISIONS ... 348

Axe 2 Le changement climatique : approches historique et géopolitique ... 350
REPÈRES Qu'est-ce que le changement climatique ? ... 352
JALON 1 L'évolution du climat en Europe du Moyen Âge au XIXe siècle ... 354
JALON 2 Le climat, enjeu des relations internationales ... 358
GRAND ANGLE Quelles inégalités face au changement climatique dans le monde ? ... 362
COURS ... 364
EXERCICES BAC ... 366
RÉVISIONS ... 368

Étude conclusive Les États-Unis et la question environnementale : tensions et contrastes ... 370
REPÈRES États-Unis : les Américains à l'épreuve de l'environnement ... 372
JALON 1 L'environnement aux États-Unis : entre protection, exploitation et transformation ... 374
JALON 2 Les États-Unis et l'environnement à l'échelle internationale ... 378
COURS ... 382
EXERCICES BAC ... 384
RÉVISIONS ... 386

Bac
Dissertation ... 388
Étude de document(s) ... 392
Grand oral ... 396
Vers le Sup' ... 398

Vidéo-projection interdite

THÈME 6 L'enjeu de la connaissance

Introduction La société de la connaissance, théorie et implications
• La notion de « société de la connaissance », portée et débats ... 402
• Communautés savantes et communautés scientifiques ... 404
• Les acteurs et les modalités de la circulation de la connaissance ... 406

Axe 1 Produire et diffuser des connaissances ... 408
REPÈRES Produire et diffuser des connaissances ... 410
JALON 1 Accès à la connaissance et alphabétisation des femmes ... 412
JALON 2 Produire de la connaissance scientifique : la radioactivité ... 416
COURS ... 420
EXERCICES BAC ... 422
RÉVISIONS ... 424

Axe 2 La connaissance, enjeu politique et géopolitique ... 426
REPÈRES La connaissance, un enjeu politique et géopolitique ... 428
JALON 1 Les services secrets soviétiques et américains durant la guerre froide ... 430
JALON 2 Étudiants, transferts de technologie et puissance économique en Inde ... 434
COURS ... 438
EXERCICES BAC ... 440
RÉVISIONS ... 442

Étude conclusive Le cyberespace : conflictualité et coopération entre les acteurs ... 444
REPÈRES Le cyberespace, un espace virtuel géopolitique ... 446
JALON 1 Le cyberespace, entre réseaux et territoires ... 448
GRAND ANGLE Un exemple de cyberattaque : le hacking de TV5Monde et ses enjeux ... 452
JALON 2 Cyberdéfense, entre coopération européenne et souveraineté nationale ... 454
COURS ... 458
EXERCICES BAC ... 460
RÉVISIONS ... 462

Bac
Dissertation ... 464
Étude de document(s) ... 468
Grand oral ... 472
Vers le Sup' ... 474

Lexique ... 476

Vidéo-projection interdite

LES RESSOURCES NUMERIQUES DE VOTRE MANUEL

Pour chaque thème du programme, retrouvez :
- Des **vidéos**
- Des **cartes interactives**
- Des **extraits d'émissions** de radio
- Des **entretiens inédits « Le regard du chercheur »**, en partenariat avec le site **Nonfiction**
- Des **liens vers des sites, des articles**
- Les **podcasts des cours**
- Des **mémocartes** pour s'autoévaluer

L'ANNÉE DE TERMINALE

Coefficient des épreuves du Bac

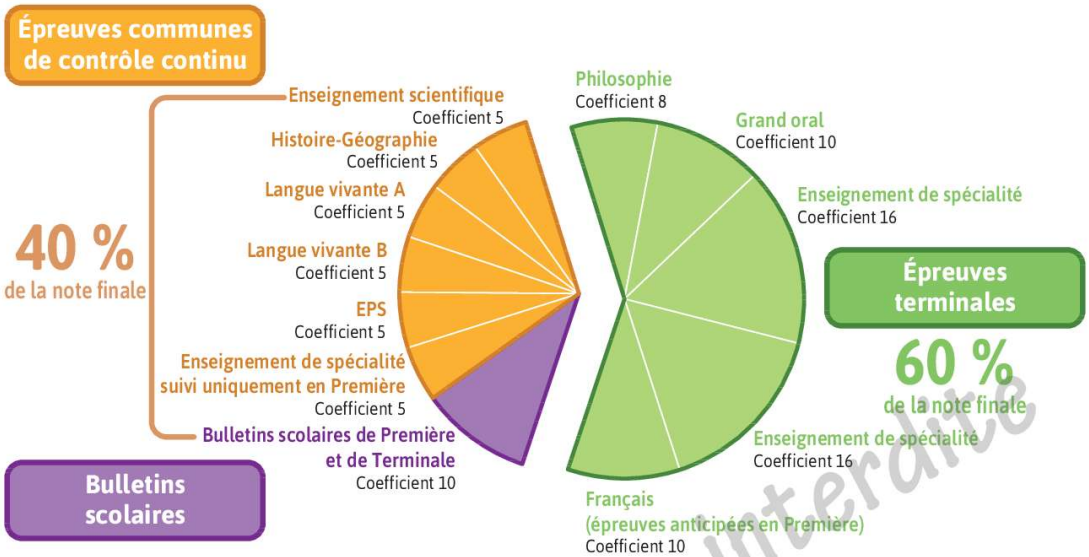

Vidéoprojection interdite

Calendrier

En Première, vous avez déjà passé :

- des **épreuves communes de contrôle continu (E3C)** : deux en histoire-géographie, deux en langues vivantes (A et B), une en enseignement scientifique et une pour l'enseignement de spécialité suivi uniquement en Première ;
- l'**épreuve finale anticipée de français** à l'écrit et à l'oral.

En Terminale, vous avez choisi de conserver l'enseignement de spécialité Histoire-Géographie, Géopolitique, Sciences Politiques.

Voici le calendrier de **votre année de Terminale** :

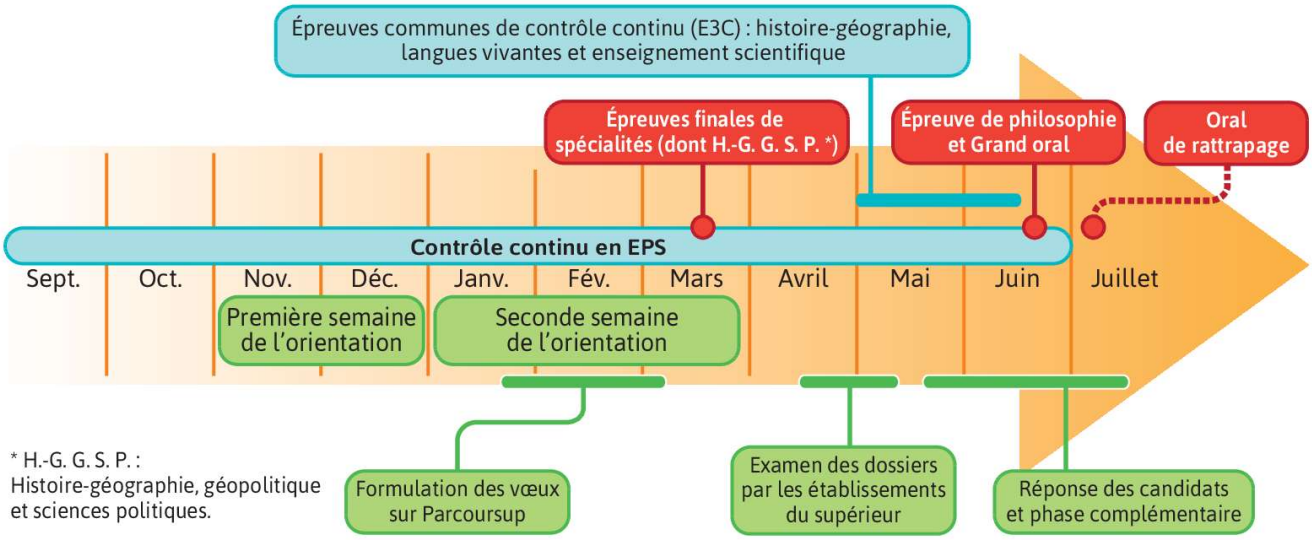

* H.-G. G. S. P. : Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques.

Présentation des épreuves de la spécialité des épreuves d'H.-G. G. S. P.

L'épreuve écrite Voir les fiches méthode p. 12 à 15

• L'épreuve écrite, d'une **durée totale de 4 heures**, a pour objectif d'évaluer vos connaissances sur le programme d'H.-G. G. S. P. de Terminale ainsi que votre capacité :
  – à construire une problématique,
  – à rédiger des réponses construites et argumentées,
  – à exploiter, organiser et confronter des informations,
  – à analyser des documents divers pour en faire une étude critique,
  – à faire preuve de capacités de réflexion étayées sur vos connaissances.
• Le programme comporte 6 thèmes, mais seuls **4 thèmes seront évalués lors de l'épreuve écrite** : les thèmes 1, 2, 3 et 5 lors des années paires, les thèmes 2, 4, 5 et 6 lors des années impaires.
• Vous avez 4 heures pour faire :
  – **1 dissertation** : il est conseillé d'y consacrer 2 h 30 ;
  – **1 étude critique de document(s)** : il est conseillé d'y consacrer 1 h 30.

Chaque exercice est noté sur 10. Votre note d'épreuve écrite en en H.-G. G. S. P. est l'addition de ces deux notes.
Les deux exercices **ne portent pas** sur le même thème.
Il faut se préparer tout au long de l'année, **en s'entraînant de façon régulière**.

Vidéo-projection interdite

L'épreuve orale Voir la fiche méthode p. 16-17

Le Grand oral est l'une des cinq épreuves terminales de l'examen du baccalauréat.
Il dure **20 minutes** (après un **temps de préparation de 20 minutes**) :
• 5 minutes d'exposé ;
• 10 minutes de réponses aux questions du jury ;
• 5 minutes d'échanges sur votre projet d'orientation.

Organiser sa préparation du Grand oral

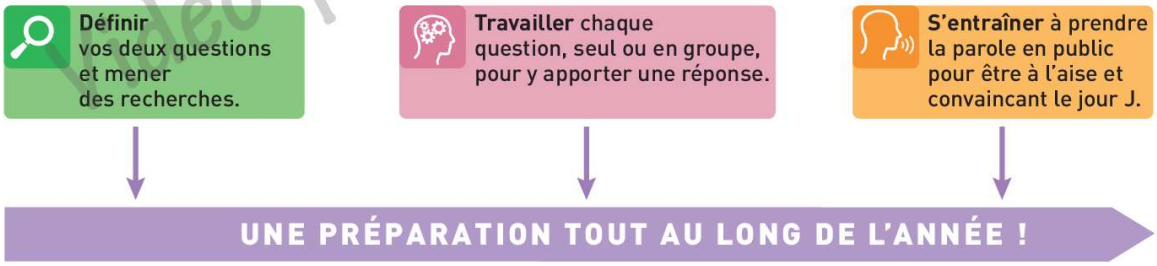

S'ENTRAÎNER À L'ORAL DANS LE MANUEL

TRAVAILLER À L'ORAL

→ **Présenter un exposé :** p. 33 ; p. 65 ; p. 71 ; p. 121 ; p. 125 ; p. 141 ; p. 149 ; p. 187 ; p. 205 ; p. 219 ; p. 225 ; p. 229 ; p. 261 ; p. 265 ; p. 279 ; p. 289 ; p. 303 ; p. 307 ; p. 341 ; p. 359 ; p. 377 ; p. 419 ; p. 431 ; p. 433 ; p. 451 ; p. 457
→ **Organiser un débat :** p. 127 ; p. 283 ; p. 339 ; p. 361
→ **Construire un argumentaire :** p. 49 ; p. 53
→ **Analyser une vidéo :** p. 107

EXERCICES OBJECTIF GRAND ORAL

→ **Présenter un exposé :** p. 56 ; p. 74 ; p. 234 ; p. 270 ; p. 294 ; p. 366 ; p. 384 ; p. 422 ; p. 460
→ **Présenter une biographie :** p. 40 ; p. 130 ; p. 152 ; p. 270 ; p. 310
→ **Présenter une synthèse :** p. 112 ; p. 192
→ **Présenter les résultats d'une recherche :** p. 210 ; p. 346 ; p. 422 ; p. 440 ; p. 460
→ **Analyser une vidéo :** p. 270 ; p. 440
→ **Présenter une fiche de lecture :** p. 423 ; p. 461

GRAND ANGLE : P. 36-37 ; p. 108-109 ; p. 230-231 ; p. 290-291 ; p. 362-363 ; p. 452-453

BAC GRAND ORAL : P. 86-87 ; p. 164-165 ; p. 246-247 ; p. 322-323 ; p. 396-397 ; p. 472-473

LA DISSERTATION

PRÉSENTATION DE L'ÉPREUVE

Durée : environ 1 h 30 sur les 4 h d'épreuve.

Les textes officiels précisent que vous devez montrer :

→ que vous maîtrisez des connaissances et savez les sélectionner ;

→ que vous savez organiser vos connaissances de manière à traiter le sujet ;

→ que vous avez acquis des capacités d'analyse et de réflexion.

Pour traiter le sujet, vous devez :

→ analyser le sujet et élaborer une problématique ;

→ rédiger un texte pertinent comportant une introduction (dégageant les enjeux du sujet et un fil conducteur en énonçant une problématique), plusieurs parties structurées et une conclusion (qui répond à la problématique).

Vous pouvez y intégrer une (ou des) production(s) graphique(s) : croquis, schéma. Un fond de carte pourra vous être fourni si le sujet s'y prête.

1 Analyser et problématiser le sujet ENVIRON 15 MIN

- **Analysez le sujet** et son contexte. Sur une feuille de brouillon :

  – **relevez le sens des termes majeurs, délimitez la période et l'espace** concernés par le sujet, et respectez-les pour éviter les hors-sujets ;

  – **relevez le contexte** (que se passe-t-il au moment où se déroulent les phénomènes que vous devez étudier ?) et **mobilisez vos connaissances** (faits, notions, personnages) en vous posant des questions (où ? quand ? qui ? quoi ? pourquoi ? quels sont les effets ?, etc.).

- **Problématisez**, c'est-à-dire **posez l'idée principale qui organise votre réponse**, sous forme d'une question le plus souvent.

Vidéo-projection interdite

2 Structurer et alimenter son plan ENVIRON 40 MIN

- Repérez les deux ou trois idées qui se détachent de votre brouillon.
- Plusieurs plans peuvent permettre de traiter un sujet :

  – un **plan chronologique.** Le plan chronologique est à privilégier si **le sujet concerne une longue durée** ;

  – un **plan thématique**, qui analyse une dimension du sujet (par exemple économique, sociale, politique ou culturelle) dans chaque partie ;

  – un **plan analytique**, par exemple description/explication/limites. Veillez à ce que les limites ne soient pas seulement une conclusion, donnant une troisième partie appauvrie ;

  – un **plan dialectique** : thèse/antithèse/synthèse, ou oui/non/oui et en même temps non. Veillez à ce que la synthèse ne soit pas seulement une conclusion, donnant une troisième partie appauvrie ;

  – un **plan factuel** : causes/phénomène/conséquences ;

  – un **plan par échelles** : il permet de **mobiliser un maximum d'acteurs** en évoquant différentes échelles (locale, régionale, nationale, continentale, mondiale).

Conseil

Plan chronologique : attention à bien isoler trois périodes délimitées par deux ruptures dans le sujet.

Conseil

Plan thématique : attention à créer du lien entre vos différentes parties pour ne pas aboutir à un « plan catalogue », c'est-à-dire un plan où les différentes parties s'enchaînent mal.

- **Choisissez les arguments et leurs exemples.** Faites le tri dans votre brouillon, sélectionnez uniquement les idées et les exemples qui vous aideront à construire une démonstration, toujours en lien avec votre problématique. Plutôt que de multiplier les exemples, **expliquez-en complètement un ou deux** et montrez leurs liens avec le sujet posé.

• Organisez vos idées en tableau :

	Arguments	Exemples (un ou deux, bien expliqués)	Phrase de transition écrite
Partie 1			
Partie 2			
Partie 3			

3 Rédiger ENVIRON 1 H 30

• **L'introduction** doit **accrocher le lecteur** par une citation, un fait, une idée qui vous permette de **présenter les termes du sujet**, termes que vous devez expliquer dans leur contexte (spatial et temporel). Puis, dans un 2e paragraphe, **énoncez la problématique** et faites-la suivre de **l'annonce du plan**, indiquant l'idée de chaque partie.

• **Le développement :**

– organisez la réponse à la problématique en deux ou trois parties, divisées en deux ou trois paragraphes. Chaque paragraphe énonce et explique une réponse à la problématique (argument), et les exemples correspondants (peu d'exemples, bien expliqués). Vous pouvez intégrer dans le développement un ou deux schémas qui accompagnent vos explications (donnez-leur un titre et une courte légende). En fin de chaque partie, une **phrase de transition** permet d'expliquer pourquoi vous passez à l'idée de la partie suivante ;

– **la réalisation d'une illustration** en appui du propos (croquis, schéma…) peut vous permettre d'augmenter votre note, mais elle n'a aucun caractère obligatoire, et son absence ne peut être pénalisée. Cette **production graphique doit être proposée dans le paragraphe du développement qu'elle illustre le plus pleinement**. Parfois, un fond de carte peut vous être fourni avec le sujet si cela est nécessaire.

Conseil

Dans vos parties, attention à organiser logiquement votre démonstration : du plus important au moins important.

Conseil

Attention, si vous choisissez de réaliser une illustration, assurez-vous d'avoir assez de temps pour rédiger entièrement votre dissertation.

• **La conclusion répond d'abord directement à la problématique** énoncée en introduction, sous forme d'une phrase qui ne doit pas être la répétition du plan. La conclusion se termine par une ouverture, sous forme d'une phrase qui **montre l'intérêt du sujet traité** ou **pose une nouvelle question qui découle du sujet** de la dissertation.

Vista previa con protección integrada

4 Se relire ENVIRON 5 MIN

Relisez-vous pour vérifier que vous avez écrit dans une langue correcte, que vous n'avez pas oublié de mots et pour corriger les fautes d'orthographe.

S'ENTRAÎNER À LA DISSERTATION DANS LE MANUEL

EXERCICES

→ **Analyser un sujet :** p. 74 ; p. 270 ; p. 346 ; p. 366 ; p. 384
→ **Construire un plan :** p. 40 ; p. 130 ; p. 234 ; p. 294 ; p. 422
→ **Rédiger une introduction :** p. 56 ; p. 112 ; p. 152 ; p. 192 ; p. 310 ; p. 460
→ **Rédiger une partie :** p. 210 ; p. 440

BAC

Sujets guidés

→ **Trier ses idées :** p. 156-157
→ **Construire un plan :** p. 388-389 ; p. 464-465
→ **Identifier les différentes parties d'une introduction :** p. 314-315
→ **Rédiger l'introduction :** p. 78-79
→ **Rédiger une partie :** p. 78-79 ; p. 388-389
→ **Rédiger le développement :** p. 156-157 ; p. 238-239 ; p. 314-315 ; p. 464-465
→ **Rédiger la conclusion :** p. 238-239 ; p. 314-315 ; p. 464-465

Sujets d'entraînement : p. 80-81 ; p. 158-159 ; p. 240-241 ; p. 316-317 ; p. 390-391 ; p. 466-467

ÉTUDE CRITIQUE D'UN (OU DEUX) DOCUMENT(S)

PRÉSENTATION DE L'ÉPREUVE

Durée : environ 1 h 30 sur les 4 h d'épreuve.

Les textes officiels précisent que vous devez montrer :

→ que vous êtes capable de construire une problématique à partir du sujet indiqué par le titre et abordé par le (ou les) document(s) ;

→ que vous comprenez le sens général du (ou des deux) document(s) ;

→ que vous êtes capable de sélectionner les informations, de les hiérarchiser, de les expliciter ;

→ que vous savez prendre un recul critique en réponse à votre problématique, en vous appuyant d'une part sur le contenu du (ou des) document(s) et, d'autre part, sur vos connaissances personnelles.

Pour traiter le sujet, vous devez :

→ analyser de manière critique le(s) document(s) en prenant appui sur la consigne et élaborer une problématique ; rédiger une introduction comportant une problématique ;

→ organiser votre propos en plusieurs paragraphes ; rédiger une conclusion qui comporte une réponse à la problématique.

Vidéo-projection interdite

1 Analyser les docs et problématiser la consigne ENVIRON 15 MIN

• **Lisez la consigne** : ses termes **indiquent la structure à suivre pour l'organisation de votre réponse**, respectez-la.

• Étudiez le(s) document(s) : nature ? auteur ? source ?
Un nombre limité de notes explicatives peut également y figurer. Vous devez les lire attentivement. N'hésitez pas à annoter le(s) document(s) en utilisant des surligneurs et différentes couleurs. **Repérez les arguments utilisés** (expressions à citer ou à critiquer, détails à décrire, points de vue affirmés).

• **Repérez le contexte du (ou des) document(s) :** date ? lieu de diffusion ? circonstances culturelles, politiques, etc. ?

• **Confrontez les arguments du (ou des) document(s) au contexte** (les éléments donnés sont-ils vrais ? sont-ils faux ?). S'il y a deux documents, repérez si leur contexte est le même ou s'ils sont opposés.

• **Portez un regard critique sur le(s) document(s).** S'ils sont deux, les documents sont-ils complémentaires ou opposés ? Demandez-vous si les documents taisent tel ou tel aspect du contexte : vous pourrez ainsi **montrer leurs limites**.

• **Problématisez**, c'est-à-dire **posez l'idée principale qui organise votre réponse**, sous forme d'une question le plus souvent.

2 Préparer une réponse structurée ENVIRON 25 MIN

• **Organisez vos idées** en partant de citations, du contexte et des éventuels aspects critiques à expliquer. Vous pouvez classer ces informations en tableau, cela permet d'**obtenir une vision globale et d'éviter les répétitions**.

	Citation du document ou description de l'image	Contexte expliquant la citation par rapport au sujet	Regard critique sur le(s) document(s) : ce qui n'est pas dit, ce qui est partial, ce qui est faux, etc. par rapport au contexte
Première idée de la consigne			
Deuxième idée de la consigne			
Troisième idée de la consigne, s'il y a lieu			

3 Rédiger ENVIRON 45 MIN

- **Introduction** (un paragraphe) : **elle doit accrocher le lecteur** par une citation, un fait, une idée qui vous permette de présenter le(s) document(s) et son (leur) contexte ainsi que les questions qu'il(s) soulève(nt). Énoncez la problématique et faites-la suivre de l'annonce du plan, indiquant l'idée de chaque partie.
- **Développement** (autant de parties que d'éléments de la consigne) :
  – chaque paragraphe **énonce et explique une réponse à la problématique** (argument). Il faut y reprendre **au moins une courte citation** du (ou des) document(s) ou **la description d'un élément** du document iconographique, et **l'expliquer dans son contexte** ;
  – si la formulation de la consigne s'y prête, **accentuez votre regard critique** sur le(s) document(s) par une partie entière (la dernière). Sinon, portez un regard critique dans chaque partie (à la fin de chaque paragraphe).
- **La conclusion** (un paragraphe) : **répondez d'abord directement à la problématique** énoncée en introduction, sous forme d'une phrase qui ne doit pas être la répétition du plan. Puis, faites le **bilan de cette étude critique** (portée du sujet, limites éventuelles, intérêt du document pour comprendre son contexte).

Conseil
Attention à ne pas trop citer les documents pour éviter de faire de la paraphrase : vous devez toujours analyser les extraits que vous citez.

4 Se relire ENVIRON 5 MIN

Relisez-vous pour vérifier que vous avez écrit dans une langue correcte, que vous n'avez pas oublié de mots et pour corriger les fautes d'orthographe.

Vidéo-projection interdite

S'ENTRAÎNER À L'ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENT(S) DANS LE MANUEL

EXERCICES
- → **Étudier un texte :** p. 131 ; p. 153 ; p. 193 ; p. 295 ; p. 423
- → **Étudier une carte :** p. 57 ; p. 75 ; p. 367 ; p. 441
- → **Étudier un article ou une Une de journal :** p. 113 ; p. 347 ; p. 461
- → **Étudier une caricature :** p. 271 ; p. 385
- → **Étudier une affiche :** p. 311
- → **Analyser le contexte de rédaction d'un document :** p. 235
- → **Confronter deux documents :** p. 41 ; p. 211

BAC
Sujets guidés
- → **Analyser le document :** p. 160-161 ; p. 468-469
- → **Rédiger l'introduction :** p. 82-83 ; p. 242-243 ; p. 392-393
- → **Identifier les différentes étapes d'une partie :** p. 392-393
- → **Rédiger une partie :** p. 82-83 ; p. 160-161 ; p. 392-393
- → **Rédiger le développement :** p. 242-243 ; p. 318-319 ; p. 468-469
- → **Rédiger la conclusion :** p. 318-319

Sujets d'entraînement : p. 84-85 ; p. 162-163 ; p. 244-245 ; p. 320-321 ; p. 394-395 ; p. 470-471

LE GRAND ORAL

PRÉSENTATION DE L'ÉPREUVE

Durée : 20 min de préparation et 20 min d'oral.

Vous devez montrer votre capacité à **prendre la parole en public de façon claire et convaincante**. Vous devez aussi mettre les **savoirs** que vous avez acquis, notamment dans vos enseignements de spécialité, **au service d'une argumentation** et montrer comment ils ont nourri votre **projet de poursuite d'études** voire votre projet professionnel.

Pendant l'année

Choisir sa question

- Vous devez préparer une question dans chaque spécialité. Les questions peuvent éventuellement combiner les deux spécialités. Elles doivent :
  - faire ressortir un des grands enjeux du programme de la spécialité ;
  - s'appuyer sur le programme de cycle terminal (1re et/ou Tle) ;
  - être **liées à votre projet d'orientation** : vous devez réfléchir à votre projet postbac tout au long de l'année. Pensez à prendre des notes sur l'évolution de votre projet d'orientation au fil de l'année, cela pourra vous être utile lors du 3e temps de l'oral.
- Vous préparez la question seul ou en groupe et avec vos professeurs.
- Commencez à réfléchir à votre question **dès le début de l'année**.

Mener ses recherches

- Une fois votre question définie, vous devez effectuer des recherches pour y apporter une réponse.
- Cherchez dans des **revues spécialisées** : *L'Histoire*, *Diplomatie*, *Carto* et des **ouvrages de référence** : collection « Que sais-je ? », atlas des éditions Autrement, etc.
- Pour vos recherches sur Internet, privilégiez les **sites institutionnels** (Cairn, Persée, HAL, etc.) et **de journaux** (*Le Monde*, *Courrier international*, *Le Monde Diplomatique*, etc.).
- **Prenez des notes** lors de vos lectures, puis faites le tri : ne gardez que les informations les plus intéressantes.
- **Organisez vos notes.** Vous pouvez faire un tableau pour classer les informations, cela vous aidera à définir votre plan.

Construire son exposé

- Une fois vos recherches effectuées, **organisez la réponse à votre question** : appuyez-vous sur le programme, utilisez les notions, dates, chiffres et personnages clés.
- Construisez votre discours comme une **démonstration**, avec des arguments précis et des connecteurs logiques.
- **Structurez votre propos avec : 1.** une phrase d'accroche ; **2.** l'explication du choix de votre question ; **3.** le contexte de la question **; 4.** deux ou trois parties ; **5.** une conclusion.

S'entraîner

- Entraînez-vous :
  - à faire votre exposé en 5 minutes (vous ne devez ni faire moins, ni faire plus) ;
  - à poser votre voix, à maîtriser vos gestes.
- Exercez-vous devant un public qui pourra vous donner des conseils ou filmez-vous pour pouvoir évaluer votre prestation.

Vidéo projection interdite

Le jour de l'épreuve

- Le jury choisit une de vos questions.

Préparation 20 MIN

- Vous avez 20 minutes pour rassembler vos idées : répétez votre oral dans votre tête, écrivez votre plan, notez les mots de vocabulaire que vous devez absolument utiliser, etc.
- Vous avez la possibilité de **réaliser une production écrite** (schéma, croquis…) à présenter au jury. Cette production n'est pas évaluée.

Oral TOTAL 20 MIN

5 MIN 1er temps : l'exposé

- Vous devez parler **debout**, **sans notes**.
- Au cours de votre présentation, vous devez expliquer pourquoi vous avez choisi cette question, développer votre argumentation et répondre à votre question.

10 MIN 2e temps : les échanges avec le jury sur l'exposé

- Les questions peuvent porter sur les programmes de 1re et de Tle. Révisez vos cours avant l'oral.
- Les questions visent à **tester** la solidité de **vos connaissances** et **votre capacité à argumenter ou à faire des liens** entre les notions.

5 MIN 3e temps : les échanges avec le jury sur le projet d'orientation

- Expliquez comment la question traitée éclaire votre projet d'orientation :
  – exposez les différentes étapes qui vous ont permis de mûrir votre projet ;
  – montrez la manière dont vous souhaitez le mener après le baccalauréat.

Vidéo-projection interdite

LES BONS RÉFLEXES À L'ORAL

Pour **être convaincant**, vous devez maîtriser l'ensemble de votre communication orale :

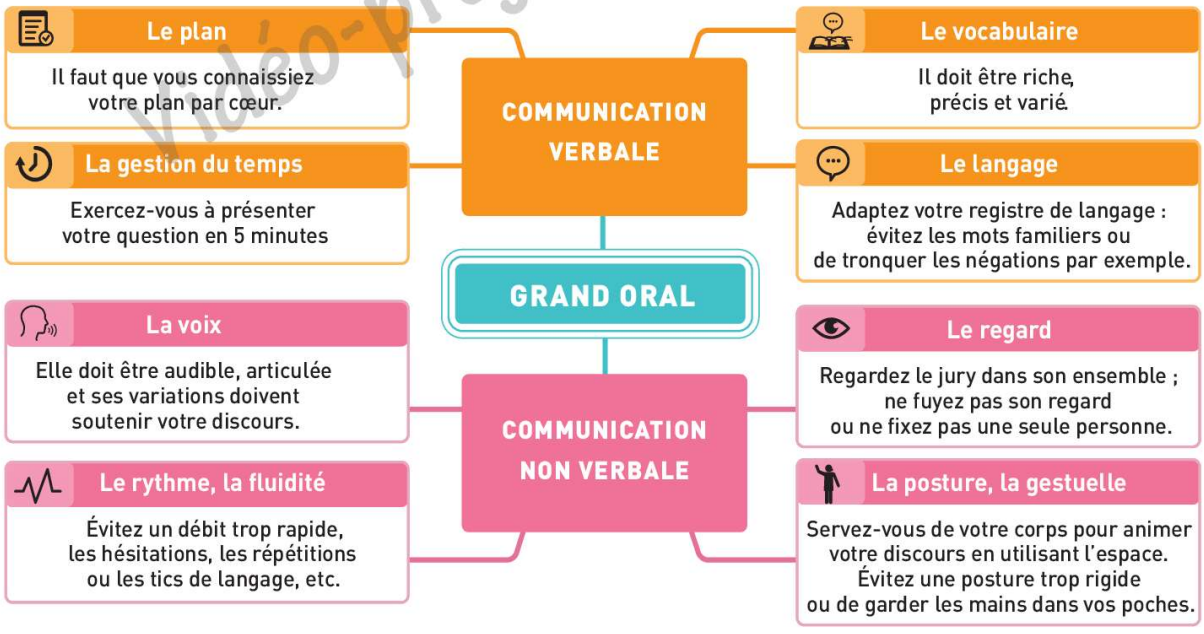

EN COMPLÉMENT DE VOTRE MANUEL
www.editions-hatier.fr/grand-oral

THÈME 1

De nouveaux espaces de conquête

Introduction	**Océan et espace : quelles spécificités ?**	20
Axe 1	**Conquêtes, affirmations de puissance et rivalités** ▸ Problématique Comment l'espace et les océans sont-ils un enjeu de puissance et une source de rivalités entre pays ?	24
Axe 2	**Enjeux diplomatiques et coopérations** ▸ Problématique Comment l'espace et les océans soulèvent-ils de nouveaux défis pour les sociétés, entre concurrence et coopération ?	44
Étude conclusive	**La Chine à la conquête de l'espace, des mers et des océans** ▸ Problématique En quoi la Chine est-elle devenue une puissance maritime et spatiale majeure ?	60
BAC	**ÉCRIT**	78
BAC	**GRAND ORAL**	86
VERS LE SUP'		88

Vidéo-projection interdite

L'homme a constamment cherché à conquérir de nouveaux espaces. Les deux derniers ensembles à maîtriser sont les océans et l'espace. Comme les continents, ils sont l'objet de concurrences, de rivalités et de tensions quant à leur appropriation et leur mise en valeur. Mais ils sont aussi l'objet de coopérations entre grandes puissances, autour de règlementations communes ou de grands projets comme la station spatiale internationale, occupée en permanence par un équipage international qui se consacre à la recherche scientifique.

Le cosmonaute russe SergueÏ Riazanski lors d'une sortie pour une opération de maintenance de la station spatiale internationale, en 2013 (expédition 37).

Reproduction interdite

Introduction Une connaissance et une maîtrise en constante évolution

Depuis le début de leur histoire, les sociétés ont sans cesse conquis de nouveaux espaces. En marge de l'œkoumène, les espaces maritimes sont longtemps restés à l'écart de cette appropriation, mais à partir du XVe siècle, les progrès de la navigation en permettent une meilleure connaissance ; aujourd'hui ces espaces sont largement parcourus et exploités. La conquête spatiale est plus tardive, mais elle repose aussi sur des progrès techniques qui permettent d'en améliorer la connaissance. L'exploration, la conquête et la maîtrise croissante de l'océan et de l'espace impliquent des acteurs de plus en plus nombreux et diversifiés.

1 Une maîtrise croissante des mers et de l'espace

ESPACE

1957 : *Spoutnik* (URSS), 1er satellite mis en orbite par l'homme.
1961 : Youri Gagarine (URSS) 1er homme dans l'espace.
1964 : 1er satellite de télécommunications.
1967 : Traité de l'espace de l'ONU, l'espace ne peut être approprié juridiquement.
1969 : Neil Armstrong marche sur la Lune (États-Unis).
1971 : 1re station spatiale habitée (URSS).
1973 : Invention du GPS à des fins militaires (États-Unis), devient d'usage civil en 2000, système utilisé pour la cartographie et la navigation.
1976 : 1er atterrissage d'une sonde sur Mars (États-Unis).
1998 : Lancement de la station spatiale internationale.
2001 : 1er touriste dans l'espace.
2003 : 1er vol habité chinois dans l'espace.
2004 : Lancement de *Rosetta* (Agence spatiale européenne), 1re sonde à se poser sur une comète (2014).
2015 : *Space Act* (États-Unis) ouvrant la voie à une possible privatisation des ressources de l'espace.
2018 : L'entreprise privée SpaceX (États-Unis) réussit le vol de démonstration du lanceur *Falcon-Heavy*, le plus puissant au monde.
2019 : 1er atterrissage sur la face cachée de la Lune (Chine).

OCÉAN

1937 : 1re exploration d'un gisement off-shore dans le golfe du Mexique.
1948 : Auguste Picard descend pour la 1re fois à 1 000 m de profondeur dans un bathyscaphe, sous-marin d'exploration abyssale.
1948 : Création de l'OMI (Organisation maritime internationale), agence spécialisée de l'ONU, siège à Londres.
1956 : Invention du conteneur qui révolutionne le commerce maritime.
1960 : Descente d'un bathyscaphe au point le plus profond de la mer, dans la fosse des Mariannes (Pacifique) à – 11 000 m.
1973 : • Convention MARPOL de l'OMI pour prévenir les marées noires.
• Invention du GPS à des fins militaires (États-Unis), devient d'usage civil en 2000, système utilisé pour la cartographie et la navigation.
1977 : 1re carte mondiale des fonds marins.
1982 : Convention de Montego Bay sur l'appropriation juridique des espaces maritimes par les États côtiers.
2016 : L'entreprise Total pratique un forage à plus de 3 000 m de profondeur.

Vidal projection interdite

VOCABULAIRE

Espace : milieu situé au-delà de l'atmosphère terrestre (à plus de 100 km de la Terre) et dans lequel évoluent les corps célestes.
Œkoumène : espace habitable par les sociétés humaines.
Off-shore : qui s'effectue en mer, littéralement au-delà des côtes.
Puissance spatiale : est considéré comme puissance spatiale tout pays ayant mis en orbite un satellite avec son propre lanceur.
Satellite : corps céleste gravitant autour d'une planète (par exemple la Lune, autour de la Terre).
Un satellite artificiel est un engin placé en orbite à des fins scientifiques, militaires, industrielles, etc.

2 Une exploitation difficile

(La plateforme pétrolière off-shore *Prirazlomnaïa*, à 60 km des côtes, en service depuis 2014, est exploitée par l'entreprise Gazprom.)

Pour exploiter les richesses pétrolières de la mer de Barents, dans un contexte doublement contraint (en mer et au nord du cercle polaire), les Russes ont mis au point une plateforme spécifique, capable de résister aux tempêtes arctiques et à la pression de la glace.

Pays	Date de mise en orbite d'un satellite	Pays	Date
URSS	1957	Inde	1980
États-Unis	1958	Israël	1988
France	1965	Iran	2009
Japon	1970	Corée du Nord	2012
Chine	1970	Corée du Sud	2013
Royaume-Uni	1971	Nouvelle-Zélande	2018
Europe	1979		

3 Les puissances spatiales

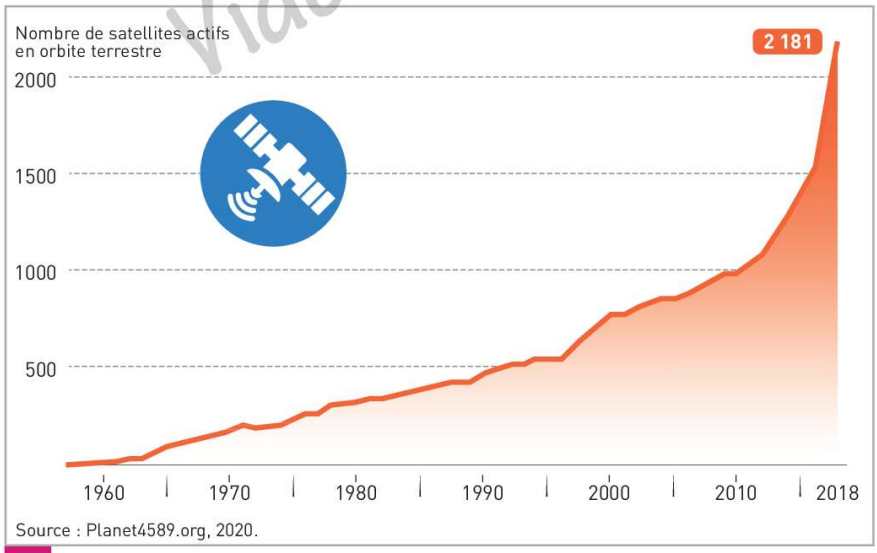

Source : Planet4589.org, 2020.

4 Des satellites toujours plus nombreux

Environ 8 000 engins ont été envoyés en orbite depuis le début de l'ère spatiale, en 1957. Des dizaines d'opérateurs privés souhaitent envoyer des satellites destinés à fournir un meilleur débit Internet et il n'est pas impossible que l'on dénombre, à la fin de la décennie, plus de 50 000 nouveaux satellites dans le ciel.

QUESTIONS

1. **Doc. 1, 2 et 4** Pourquoi peut-on dire qu'avec l'exploration de l'espace et de l'océan, les sociétés se projettent au-delà de l'œkoumène ?
2. **Doc. 1 à 4** Montrez que la connaissance et la maîtrise croissante de l'espace et de l'océan sont étroitement liées à des progrès techniques.
3. **Doc. 1, 2 et 3** Mettez en évidence la diversification des acteurs impliqués dans l'exploration, la conquête et l'exploitation de l'espace et de l'océan.

Vidéo-projection interdite

Introduction Les dernières frontières ?

Espace et océan font l'objet d'une conquête et d'aménagements visant à l'exploitation de leurs ressources, déjà avancée pour les espaces maritimes, encore en devenir pour l'espace. On peut parler d'une territorialisation croissante, bien qu'elle soit récente et inachevée. Cette appropriation suscite pourtant des conflits d'acteurs et des tensions, faisant de ces espaces des enjeux stratégiques que les États s'efforcent de maîtriser, notamment par des moyens militaires.

	Mers et océans	Espace
Exploration	Dès le début de l'histoire de l'humanité.	– Dès le début de l'histoire de l'humanité (observation du ciel et des astres). – 1957 : 1er satellite artificiel.
Connaissance	Tous les espaces sont connus, mais tous n'ont pas été explorés (90 % des fonds marins restent à explorer).	Très partielle.
Peuplement	– Au-delà des limites de l'œkoumène. – Peuplement faible : militaires, marins, pêcheurs, techniciens de plateformes pétrolières).	– Au-delà des limites de l'œkoumène. – Occupation anecdotique : 6 astronautes dans la station spatiale internationale.
Exploitation	– Ressources alimentaires, énergétiques, minérales. – Télécommunications (câbles Internet). – Utilisation stratégique (militaire). – Recherche scientifique.	– Télécommunications. – Observation de la Terre. – Utilisation stratégique (militaire). – Recherche scientifique.
Acteurs	– États (dont armées). – FTN de l'énergie et des minerais. – Pêcheurs artisanaux et industriels. – Touristes.	– États (agences spatiales : NASA, Roscosmos, ESA...). – Entreprises privées.
Appropriation juridique	– Par les États, décroissante à partir des côtes. – Aucune pour la haute mer (64 % de la surface des mers).	Aucune.
Puissance dominante	– États-Unis : plus importante ZEE au monde, 1re flotte militaire mondiale. – Concurrencés par la montée en puissance de nouveaux acteurs (Chine).	– Antériorité de l'URSS et des États-Unis qui restent longtemps les deux seules puissances spatiales. – Aujourd'hui : 13 puissances spatiales, montée en puissance de l'Inde et de la Chine.

1 L'appropriation de l'espace et de l'océan

Vidéo-projection interdite

2 La conquête économique de l'espace

« Les Terriens en ont assez d'explorer l'espace, ils veulent l'exploiter. L'entreprise japonaise Ispace veut extraire les minéraux des astéroïdes et construire une base sur la Lune. Son slogan : "La Lune est votre plateforme pour le futur de votre business." […] La planète Terre est devenue trop petite pour contenir l'expansion de l'économie mondiale. "Vous voulez une civilisation qui continue à utiliser encore plus d'énergie et de ressources pour construire des choses incroyables", déclarait en novembre Jeff Bezos, patron d'Amazon et de la société spatiale Blue Origin. […]

La Lune est convoitée pour ses minéraux, dont le titane ou le lithium qui font partie des métaux rares utilisés dans la fabrication de produits électroniques. Mais aussi pour l'hélium-3, un élément rare sur Terre et qui pourrait servir de carburant à la fusion nucléaire sans produire de déchets radioactifs. […] La Lune appartient à celui ou celle qui l'exploite, un rêve pour toute compagnie minière qui se heurte sur la Terre à la souveraineté des États ou des défenseurs de l'environnement. […]

Le *Space Act* ratifié par l'administration Obama en 2015 permet aux entreprises américaines de s'approprier les matières premières de l'espace qu'elles extraient – une loi critiquée pour aller à l'encontre d'un traité international de 1967 qui interdit aux États de s'approprier les ressources naturelles extraterrestres. […] Donald Trump a ratifié, le 20 décembre, la loi de financement militaire 2020 qui prévoit la création d'une "Force de l'espace", chargée de défendre, selon lui, les intérêts de son pays sur ce "nouveau front de guerre du monde". La conquête économique spatiale ressemble étrangement aux aventures coloniales des siècles derniers, menées au nom d'intérêts économiques et stratégiques… et qui donnèrent naissance à des conflits entre empires. »

Julien Bouissou, « Le multilatéralisme ne se porte pas mieux sur la Lune que sur Terre », *Le Monde*, 24 décembre 2019

3 Un conflit d'acteurs en Méditerranée entre Israël et le Liban

«Une "guerre du gaz" entre Israël et le Liban pourrait se profiler à l'horizon. L'enjeu : plusieurs dizaines de milliards de dollars qui dorment sous la Méditerranée au large des côtes de deux pays. Pour marquer son "territoire", le gouvernement israélien a adopté hier les limites de sa **zone économique exclusive** en mer, suivant ainsi l'exemple du Liban. Comme il fallait s'y attendre, les deux tracés ne coïncident pas. Les deux États s'accusent mutuellement de vouloir mettre la main sur des richesses qui ne lui appartiennent pas. La dispute va désormais être soumise à l'ONU.»

Marc Henry, «Israël veut redessiner ses frontières maritimes», *Le Figaro*, 10 juillet 2011,
© Marc Henry, *Le Figaro*, 10/07/2011.

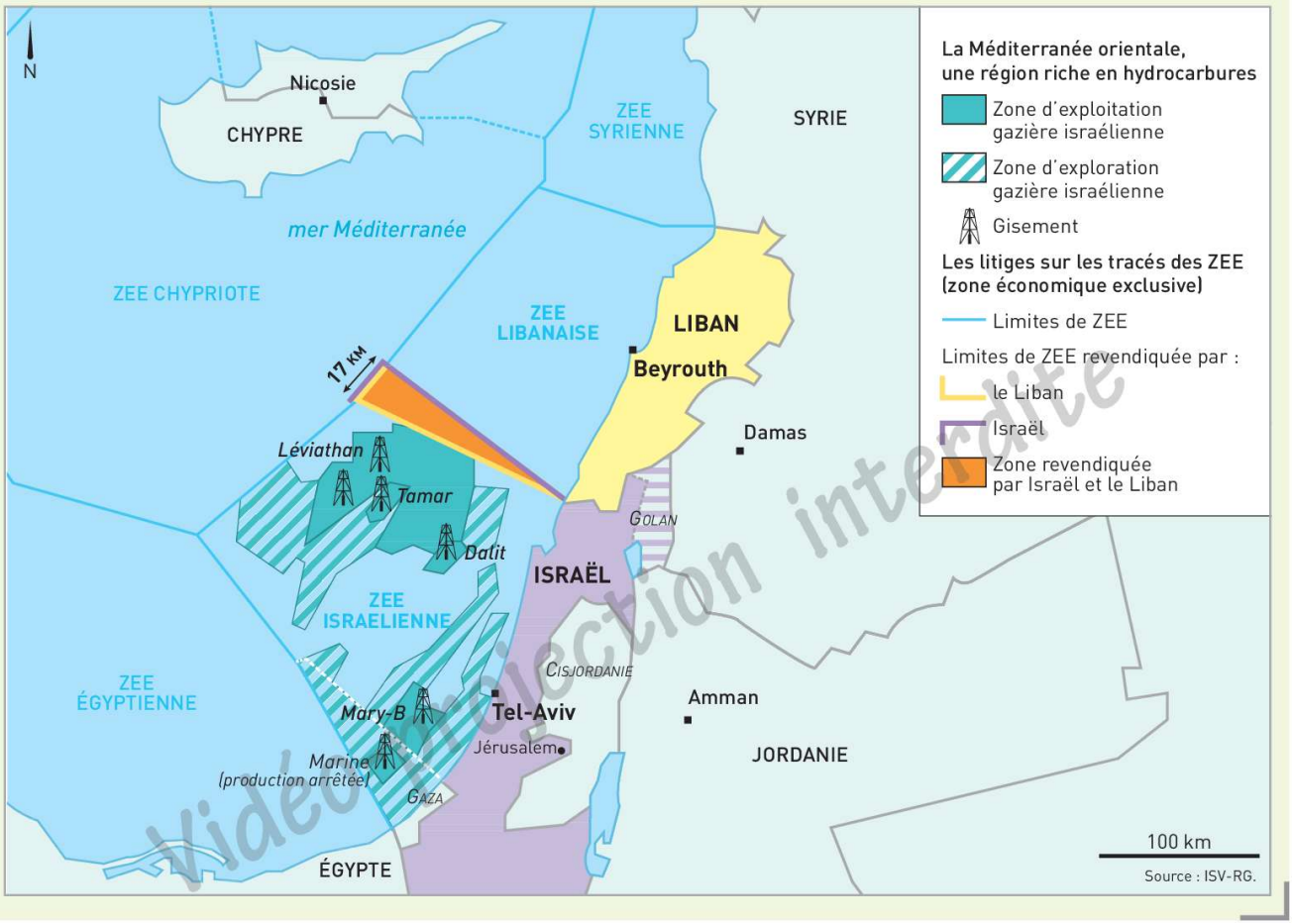

Vidéo projection interdite

VOCABULAIRE

Conflit d'acteurs : antagonisme entre acteurs aux intérêts divergents, notamment à propos de l'utilisation d'un espace ou d'une ressource.

Territorialisation : processus d'appropriation d'un espace ; peut être juridique, économique, symbolique, matérielle. Elle peut passer par la délimitation, la pratique, le peuplement, l'exploitation, l'aménagement, la protection d'un espace.

ZEE (zone économique exclusive) : bande d'une largeur de 200 milles marins (environ 370 km) au sein de laquelle un État côtier détient des droits exclusifs d'exploitation des ressources.

NOTION CLÉ

Frontière Le mot prend ici le sens large de frange pionnière ou front pionnier. Ainsi, selon le géographe Pierre Monbeig, les frontières sont des «territoires où par une progression plus ou moins rapide on passe des espaces organisés à ceux qui le deviennent».

QUESTIONS

1 **Doc. 1 à 3** En vous appuyant sur la définition, montrer quels aspects de la territorialisation de l'espace et de l'océan apparaissent au travers des documents.

2 **Doc. 2 et 3** Expliquez pourquoi cette appropriation est marquée par une compétition entre acteurs.

AXE 1

Conquêtes, affirmations de puissance et rivalités

Comment l'espace et les océans sont-ils un enjeu de

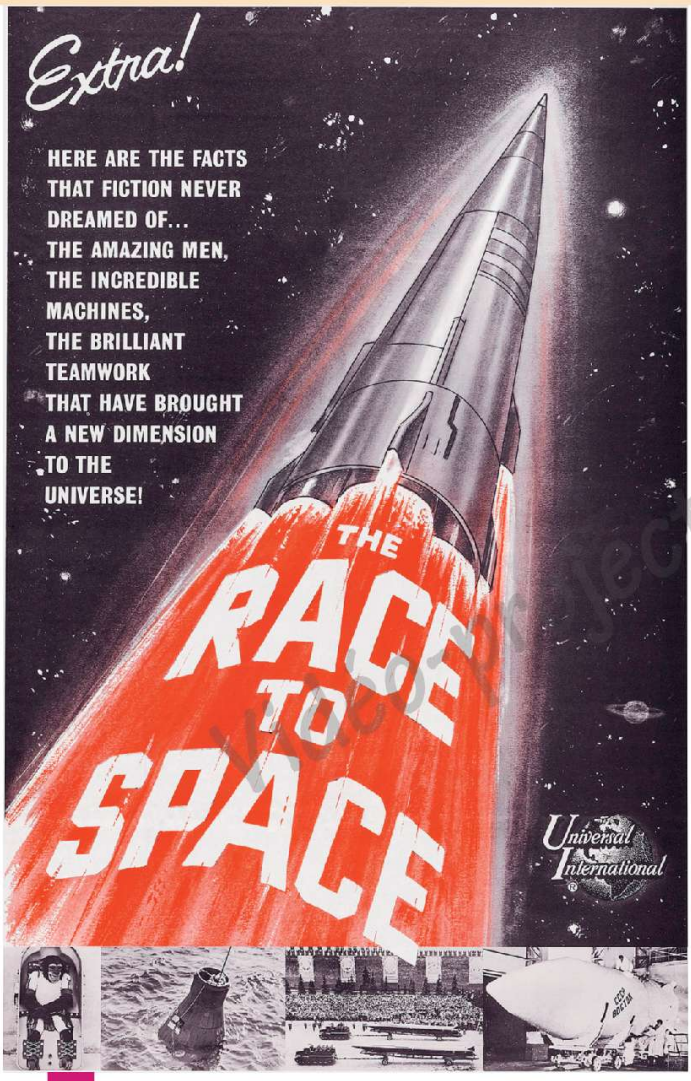

1 **La course à l'espace**

(À gauche : affiche d'un film documentaire américain, 1962.)

(À droite : affiche de propagande soviétique, 1963, traduction : « Gloire à l'homme soviétique, tu as ouvert la voie vers les étoiles ! »)

« La course à l'espace » désigne l'intense compétition que se livrent les deux puissances dominantes pendant la guerre froide. Cette concurrence débute pendant la Seconde Guerre mondiale, avec la mise au point de puissants missiles. Elle se poursuit pendant les années 1950, avec l'exploit soviétique de *Spoutnik* (premier satellite artificiel), et culmine dans les années 1960 (1969 : premier homme sur la Lune, l'Américain Neil Armstrong). Au-delà des aspects militaires et stratégiques, la conquête spatiale est aussi une lutte en termes d'image et de prestige.

QUESTIONS

1 En quoi ces deux affiches s'opposent-elles ?
En quoi peut-on les rapprocher ?

Vidéoprojection interdite

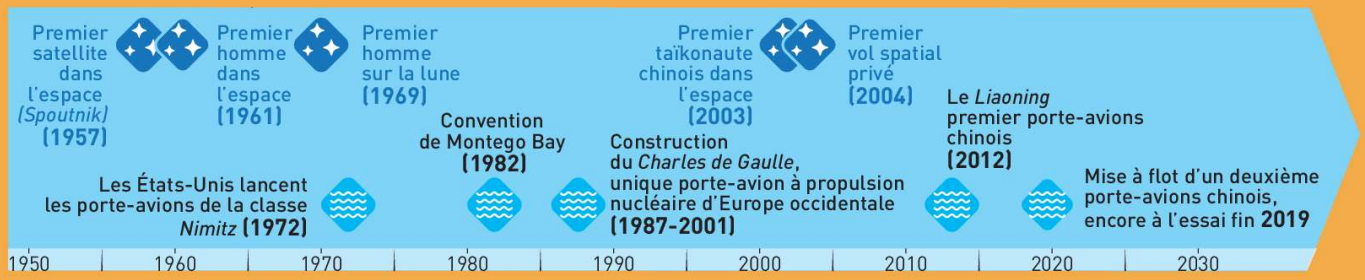

puissance et une source de rivalités entre pays ?

2 La puissance navale

(15 avril 2019 : Le porte-avions français *Charles de Gaulle* croise en mer Rouge pour gagner l'océan Indien au cours de la « mission Clemenceau ».)

Le porte-avions est l'instrument par excellence de projection de puissance sur les espaces maritimes au cœur de fortes tensions géopolitiques. La « mission Clemenceau », réunissant un groupe aéronaval conséquent démontre la puissance militaire française et sa volonté de défendre ses intérêts dans sa ZEE. Cet exercice permet de s'entraîner avec des alliés dans un espace Indo-Pacifique hautement stratégique et où de nombreux acteurs émergents montent en puissance.

QUESTIONS

2 Pourquoi ce porte-avions est-il un élément important du *hard power* français ?

3 Montrez avec ces documents que l'espace et les océans permettent à ces trois pays d'affirmer leur puissance mondiale.

AXE 1 Repères

Conquêtes et rivalités sur les mers et dans l'espace

CHRONOLOGIE

La conquête spatiale

1942 : Premier lancement d'une fusée, la V2, par des scientifiques allemands, dont Wernher von Braun, le père du programme spatial américain.

1957 : Les Soviétiques lancent le 1er satellite artificiel dans l'espace (*Spoutnik*, 4 octobre), Laïka premier être vivant dans l'espace (*Spoutnik 2*, 3 novembre).

1958 : Création de l'agence spatiale américaine (NASA).

1961 : Youri Gagarine 1er homme à effectuer un vol spatial (*Vostok 1*).

1963 : Valentina Terechkova première femme dans l'espace.

1965 : Lancement du satellite français *Astérix*, la France 3e puissance spatiale.

1969 : L'homme marche sur la Lune (mission américaine Apollo 11).

1971 : Lancement par les Soviétiques de la première station habitée *Saliout 1*.

1975 : Couplage des capsules *Soyouz* et *Apollo*.

1979 : Lancement de la première fusée *Ariane*.

1983 : Projet américain IDS (« la guerre des étoiles »).

1990 : Lancement du télescope *Hubble*.

2000 : Station spatiale internationale ISS habitable.

2001 : Premier touriste dans l'espace.

2003 : Premier taïkonaute dans l'espace.

2004 : Premier vol spatial de SpaceX, société privée.

2019 : Premier alunissage sur la face cachée de *Chang'e 4* (module chinois), échec de la première sonde privée *Beresheet* (israélienne) envoyée vers la Lune; échec de première sonde indienne *Chandrayaan 2* envoyée sur la Lune.

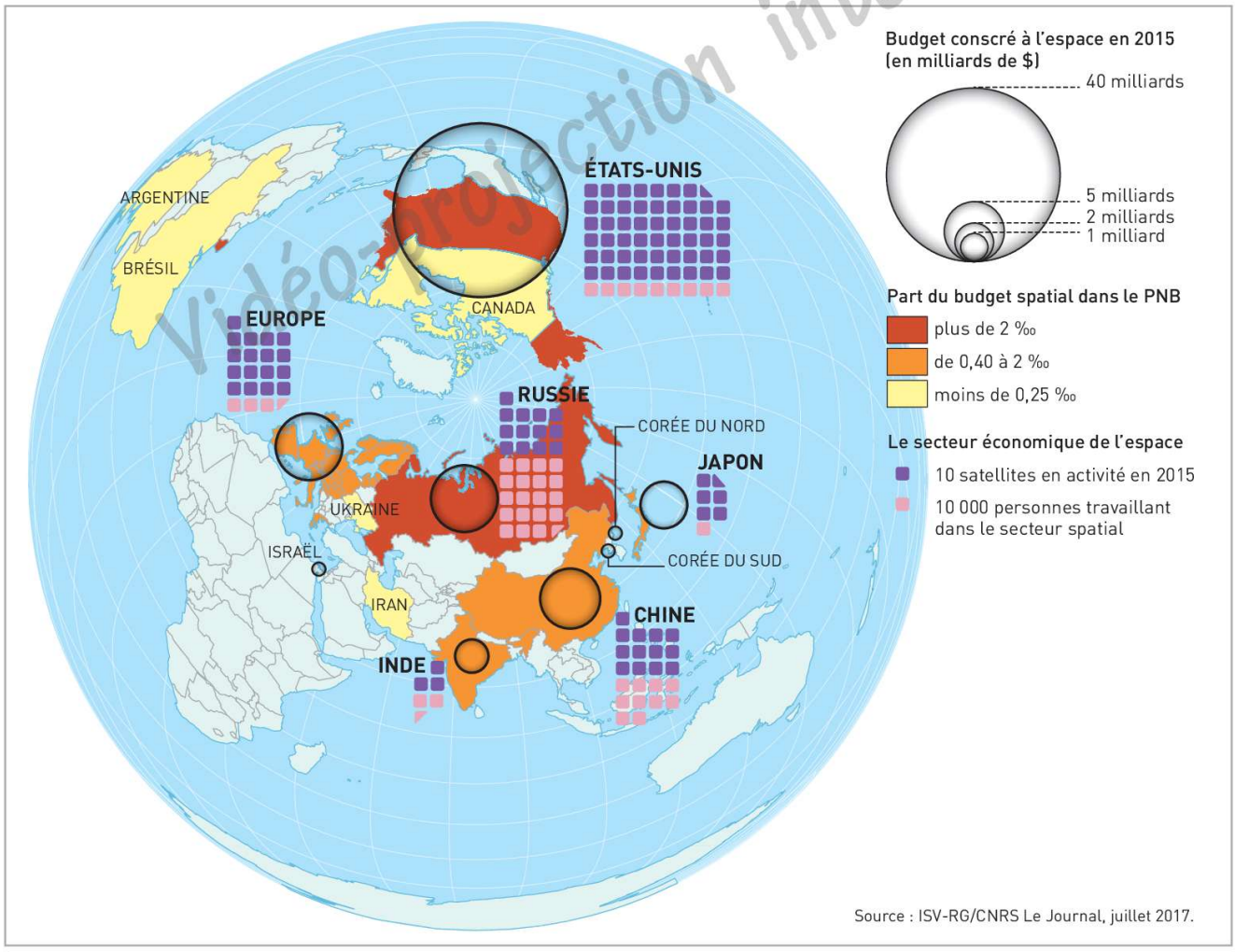

Vidéo-projection interdite

Les principales puissances spatiales

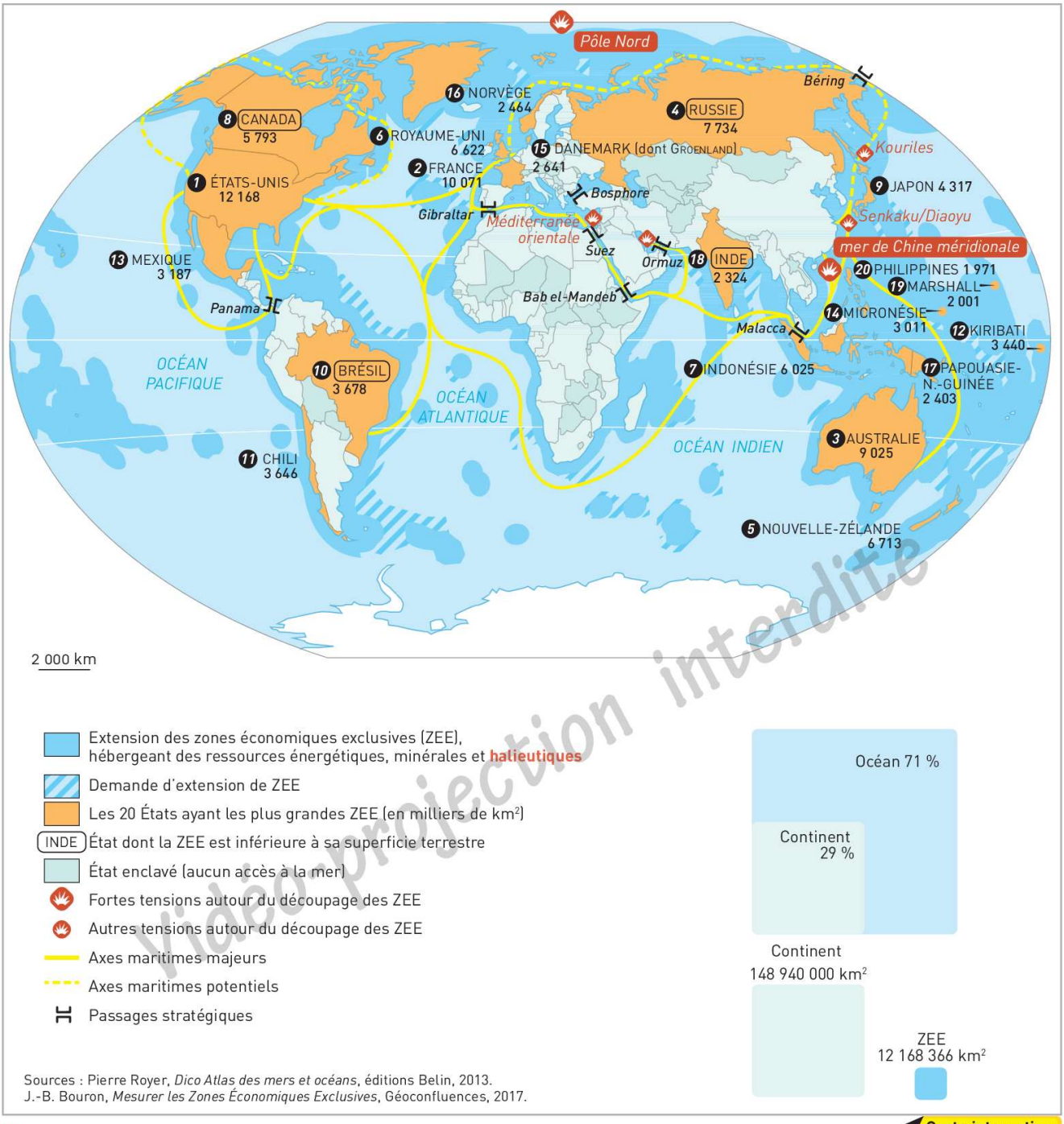

Vidéo-projection interdite

Sources : Pierre Royer, *Dico Atlas des mers et océans*, éditions Belin, 2013.
J.-B. Bouron, *Mesurer les Zones Économiques Exclusives*, Géoconfluences, 2017.

Carte interactive

Géopolitique des espaces maritimes

VOCABULAIRE

Conquête spatiale : conquête physique de l'espace extra-atmosphérique et des objets extérieurs à la Terre (étoiles, planètes...). L'espace est l'une des dernières frontières que l'homme peut repousser.

Ressources halieutiques : ressources vivantes (végétales, animales) des milieux aquatiques exploités par l'homme.

QUESTIONS

1. Quelles sont, d'après la chronologie, les principales étapes de la conquête spatiale ?
2. Quelles sont les principales puissances spatiales ? Comment expliquer cette situation ?
3. Quels sont les avantages à disposer d'une vaste ZEE ?
4. Quelles tensions cela peut-il entraîner ?

Jalon 1

Les enjeux géopolitiques d'une conquête : la course à l'espace

A Comment s'exprime la rivalité spatiale durant la guerre froide ?

REPÈRES

Une guerre froide dans l'espace

• **La course à l'espace (1947-1975).** Elle correspond à la transposition dans l'espace du rapport de force géopolitique entre les supergrands de la guerre froide. États-Unis et URSS rivalisent dans le lancement de fusées et de satellites puis pour explorer la Lune.

• **La détente.** Avec la détente, les enjeux spatiaux sont moins importants, du fait aussi des budgets très élevés de la conquête spatiale. Commence le temps de l'exploration spatiale, en vue de son exploitation, et d'une présence humaine plus longue grâce aux stations spatiales (*Saliout* et *Mir* pour les Soviétiques, *Skylab* pour les Américains). Les techniques évoluent, les Américains passent des fusées à la navette spatiale dans les années 1980 : *Columbia* puis *Challenger*.

• **Le retour de la guerre fraîche.** L'élection de Ronald Reagan attise la compétition spatiale. En 1983, il officialise le programme d'Initiative de défense stratégique (IDS) ou « guerre des étoiles ». Il s'agit d'assurer, par leur avance technologique, leur suprématie géopolitique écornée par les progrès des Soviétiques dans les années 1970. Ce bouclier spatial antimissile doit garantir l'inviolabilité du sol américain. Cette relance des dépenses spatiales et militaires ruine l'Union soviétique.

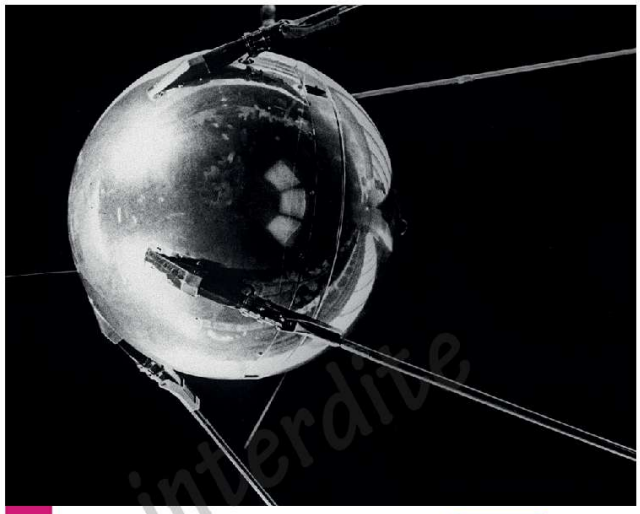

1 L'avance soviétique dans la course à l'espace

Vidéo INA
Le programme *Spoutnik*

Lancé le 4 octobre 1957, *Spoutnik* est le premier satellite artificiel de l'histoire. Destiné à reconnaître la densité des couches atmosphériques et à émettre des signaux radio, cette sphère de 58 cm de diamètre et pesant 80 kg tourne autour de la Terre en 96 mn à 29 000 km d'altitude.

Vidéo-projection interdite

2 Les Américains sur la Lune (1969)

(La NASA – *National Aeronautics and Space Administration* – supervise l'alunissage de la mission *Apollo 11*, le 20 juillet 1969.)

À lire : Un article sur le complotisme « Ils n'ont jamais marché sur la Lune ».

hatier-clic.fr/20tgp001

Vidéo +
Le programme Apollo
hatier-clic.fr/20tgp002

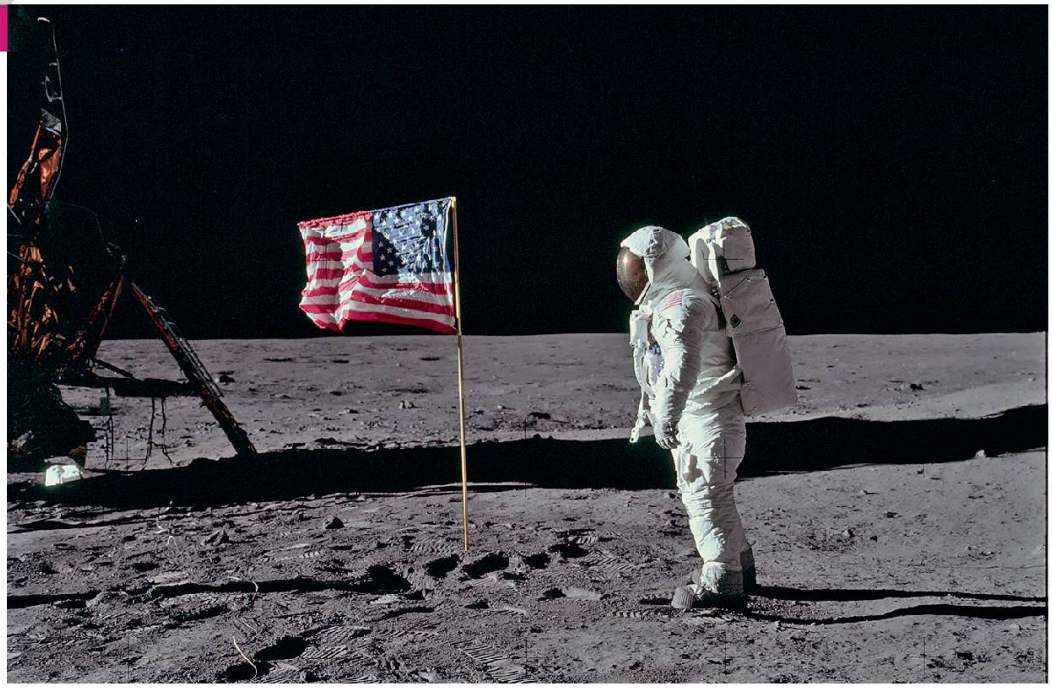

3 La détente dans l'espace : *Apollo-Soyouz* (1975)

«En 1975, une cabine spatiale *Soyouz* et une cabine *Apollo* se rencontreront en orbite autour de la Terre. Ils s'arrimeront ensemble pendant deux ou trois ans avant de se séparer et de retourner à leur point de départ. Cosmonautes soviétiques et américains échangeront des visites entre véhicules et effectueront un certain nombre de tâches scientifiques en commun. Tel est le résultat principal de longues négociations menées depuis deux ans et qui ont abouti à la signature le 24 mai 1972 par les États-Unis et l'URSS, d'un accord sur l'exploration et l'exploitation de l'espace à des fins pacifiques.

Quel chemin parcouru depuis le 4 octobre 1957, date à laquelle la science spatiale faisait son entrée avec le lancement du premier *Spoutnik* soviétique, mais dans un monde où la guerre froide sévissait encore et le divisait en deux blocs antagonistes ! […] Quinze ans ont passés, les satellites ont succédé aux satellites, des hommes ont marché dans l'espace, sur la Lune même […]. Mais pour obtenir tous ces résultats, les gouvernements ont dépensé des sommes fantastiques. Par ailleurs, la science spatiale a fait appel à des techniques de plus en plus complexes nécessitant une union des efforts de toutes les nations, et notamment des plus avancées technologiquement. Enfin, les difficultés s'accumulant, les premiers accidents sont survenus et engendrent un esprit de solidarité humaine et de collaboration.»

Simone Courteix, «La coopération américano-soviétique dans le domaine de l'exploration et de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique», *Annuaire français de droit international*, © CNRS Éditions 1972.

4 Le temps des stations spatiales (années 1970)

«Le 12 octobre 1964, le gouvernement soviétique décide d'explorer la voie des stations spatiales. Ce choix est précurseur car l'ambition de ce moment, tant pour l'URSS que pour les États-Unis, est la conquête de la Lune. C'est pourtant ce moment qui est choisi et c'est grâce à cette anticipation que l'URSS gagnera une nouvelle course à l'espace dans sa lutte avec les États-Unis : l'accès de longue durée à l'espace. Cette nouvelle conquête se traduira d'abord par les stations soviétiques *Saliout*, puis par la station américaine *Skylab*[1]. Leurs descendantes sont bien connues : la station *Mir* et la station *Alpha* (ISS).

Les stations *Saliout* et *Skylab* furent les premières étapes des programmes d'habitation permanente de l'homme dans l'espace.

Leurs objectifs étaient multiples : améliorer notre connaissance de l'univers ; étudier les effets de l'apesanteur sur les organismes vivants (végétaux, bactéries, animaux, hommes) ; développer la synthèse de matériaux en apesanteur ; observer et étudier la Terre ; acquérir et maîtriser les techniques de rendez-vous spatial et de construction de stations spatiales évoluées.»

Mickaël Pierrot, «Les stations *Saliout* et *Skylab* précurseurs de *Mir* et de l'ISS», *Futura Sciences*, 22 avril 2002.

1. *Saliout* signifie «Salut» en russe et *Skylab* signifie «Laboratoire du ciel» en anglais.

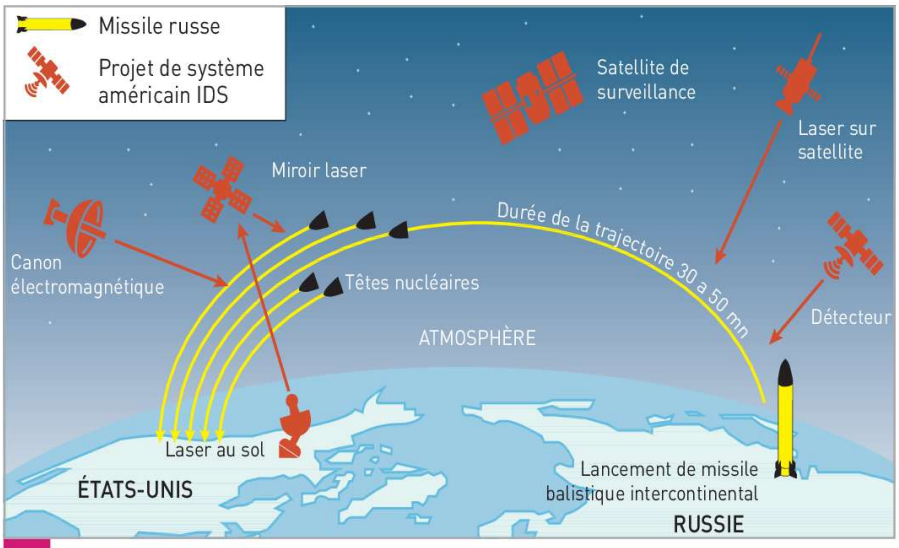

5 La «guerre des étoiles» : le programme de défense américain IDS

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1 et 2** Quels sont les aspects de la rivalité américano-soviétique dans l'espace ?
2. **Doc. 1, 2 et 3** Comment définir cette compétition entre États-Unis et URSS à partir des années 1970 ?
3. **Doc. 3 et 4** Comment caractériser les relations américano-soviétiques dans les années 1970 ?
4. **Doc. 5** Pourquoi l'espace est-il à nouveau au centre de la rivalité américano-soviétique dans les années 1980 ?

Synthétiser Rédigez un paragraphe sur la guerre froide et la conquête de l'espace.

TRAVAILLER AUTREMENT

Analyser une vidéo. Visualisez cette vidéo de l'INA «Hommage à Youri Gagarine». Faites-en un compte rendu pour montrer comment les Soviétiques ont utilisé politiquement la course à l'espace dans le cadre de la guerre froide.

Après des recherches personnelles, faites de même pour les États-Unis.

hatier-clic.fr/20tgp003

Vidéo-projection interdite

B Quels sont les nouveaux acteurs spatiaux et leurs objectifs ?

REPÈRES

Les nouveaux acteurs spatiaux

• **Les Européens acteurs de la conquête de l'espace.** De Gaulle ne veut pas que la France soit une puissance secondaire, il crée en 1961 le Centre national des études spatiales (CNES) à l'origine de la première fusée française *Diamant* (1965). La France est à la pointe du programme spatial européen, avec les Allemands, Italiens, Britanniques, Belges ou Néerlandais, unis dans l'Agence spatiale européenne (ESA). La fusée *Ariane* et le satellite *Galileo* sont de belles réussites.

• **Les pays émergents se lancent à leur tour dans la conquête spatiale.** Chine, Inde ou Israël veulent une reconnaissance de leur statut nouveau de puissance. C'est aussi une démonstration de leur maîtrise technologique qui n'a plus rien à envier aux Occidentaux. La Lune bénéficie d'un regain d'intérêt, elle est une étape dans l'exploitation spatiale.

• **Les acteurs privés entrent en scène (années 2000).** Richard Branson à la tête de Virgin Galactic développe le tourisme spatial. La firme SpaceX d'Elon Musk est emblématique, ses lanceurs *Falcon* sont réutilisables et baissent les coûts d'une mise en orbite des satellites.

1 Les spationautes français

❻ **Jean-Loup Chrétien :** premier à partir dans l'espace avec les Russes le 25 juin 1982 pour une mission de 7 jours. ❹ **Patrick Baudry :** mission de 7 jours à bord de la navette *Discovery* (1985). ❶ **Michel Tognini :** mission de 14 jours à bord de la station spatiale soviétique *Mir* (1992). ❽ **Jean-Pierre Haigneré :** mission longue durée de 196 jours sur la station *Mir* (1993). ❿ **Jean-François Clervoy :** mission de 10 jours à bord de la navette spatiale américaine *Atlantis* (1994). ❸ **Jean-Jacques Favier :** mission de 16 jours à bord d'une navette spatiale, *Columbia* (1996). ❼ **Claudie André-Dehays (épouse Haigneré) :** seule spationaute française à ce jour, mission de 16 jours sur la station *Mir* (1996). ❾ **Léopold Eyharts** mission de 20 jours sur la station *Mir* (1998). ❷ **Philippe Perrin :** mission de 13 jours à bord de la navette spatiale *Endeavour* (2002). ❺ **Thomas Pesquet :** mission de 196 jours à bord de la station spatiale internationale (2016-2017).

2 L'Europe et l'espace

«À côté de ce rôle fonctionnel, l'espace possède un caractère symbolique fort, partagé avec le nucléaire. En dehors de l'histoire, il représente le triomphe de l'homme sur la nature, triomphe obtenu par la maîtrise des lois ; non seulement celles de la physique mais aussi celles de l'organisation sociale. L'espace dérive de la puissance étatique. Je l'ai appelé le sceptre du prince : les décisions principales ont été prises par des chefs d'État, Khrouchtchev, Eisenhower, Kennedy, de Gaulle, et sont mises en œuvre par le bras séculier du prince, les Agences spatiales qui en dépendent directement. Exception : l'Europe n'a pas de prince, donc pas de sceptre, et pourtant une activité spatiale de premier ordre. Sa politique spatiale est fixée par le Conseil des ministres, qui se réunit tous les trois ou quatre ans et s'accorde sur un paquet de programmes, après un dur marchandage qui essaie de concilier des aspirations nationales très diverses. Elle a longtemps reposé sur le mariage de deux idées, l'indépendance de l'accès à l'orbite, idée française qui a engendré le lanceur *Ariane*, et l'accès au travail de l'homme en orbite, grâce à une coopération avec les États-Unis, idée allemande qui a engendré *Spacelab*, puis *Colombus* […] Ils ont tous (Chine, Inde, Japon) envoyé une sonde automatique autour de la Lune.»

Jacques Blamont,
« L'exploration spatiale par les vols habités : aspects historiques et scientifiques. Considérations sur le futur »,
© Diploweb, 18 juillet 2010.

Vidéo-projection interdite

3 De nouveaux venus : les acteurs privés

(Lancement de *Falcon Heavy* par SpaceX d'Elon Musk, 5 février 2018)

Elon Musk est un entrepreneur qui a fait fortune avec Paypal et Tesla. Il profite de la nouvelle législation américaine pour se lancer dans la conquête spatiale avec une société privée SpaceX grâce à des lanceurs réutilisables à la différence des autres fusées.

Vidéo +
SpaceX
hatier-clic.fr/20tgp004

4 L'Inde à la conquête de l'espace

«C'est une nouvelle étape dans les ambitions indiennes de se hisser au rang de grande puissance. La fusée GSLV-MkIII, le plus puissant lanceur de l'agence spatiale indienne ISRO s'est lancé, lundi, à l'heure prévue, depuis le pas de tir de Sriharikota, dans le sud-est du pays. Ce vol inhabité est une fierté nationale saluée par la présence sur place du président de la démocratie la plus peuplée du monde et quelque 5 000 personnes dont des écoliers, qui agitaient de petits drapeaux indiens. L'expédition *Chandrayaan 2* […] a pour but de poser sur la lune un atterrisseur et un robot mobile. Elle doit également placer une sonde en orbite lunaire. […] New Delhi a consacré 140 millions de dollars (124 millions d'euros) à la mission, un budget bien inférieur à ceux des autres grandes agences spatiales pour des missions de ce type. […] La mission *Chandrayaan 2* doit faire de l'Inde la quatrième nation à réussir à poser un module sur la Lune. Seuls l'Union soviétique, les États-Unis et la Chine ont réussi à ce jour. Une sonde israélienne a raté son alunissage en avril et s'est écrasée. […] La Lune fait l'objet d'un regain d'intérêt ces dernières années […]. Le gouvernement américain a ainsi demandé à la NASA de renvoyer des astronautes […] La mission *Artemis* devrait concrétiser le projet dès 2024.»

Michel de Grandi, «L'Inde veut devenir la quatrième puissance à conquérir la Lune», *Les Echos*, 23 juillet 2019.

Vidéo-projection interdite

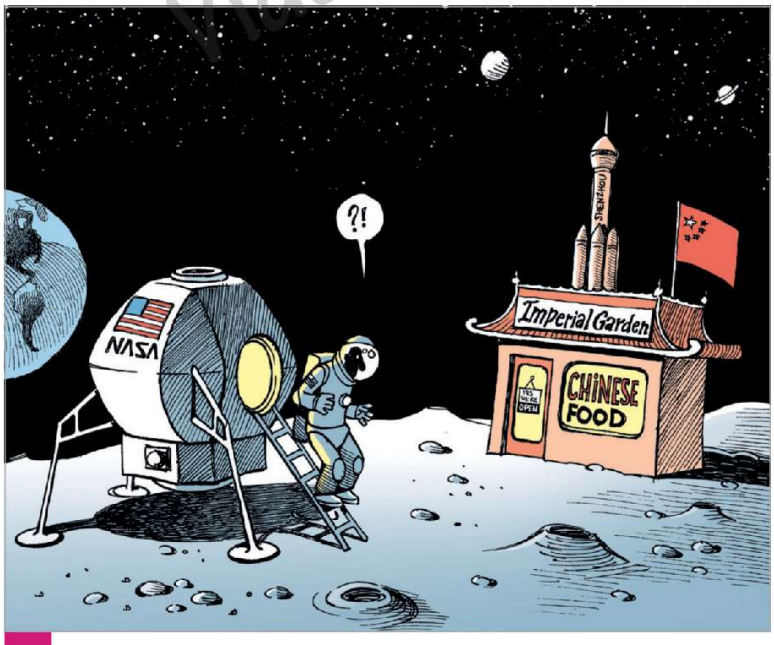

5 La Chine dans la conquête spatiale

(Dessin de Chappatte, *Courrier International* n°831, octobre 2006.)

ANALYSER LES DOCUMENTS

1 **Doc. 1 et 2** Quel est le troisième venu dans la conquête spatiale ? De quoi est-ce révélateur ?

2 **Doc. 4 et 5** Qui se lance ensuite dans la conquête spatiale ? Pour quels motifs ?

3 **Doc. 3** En quoi peut-on parler de nouvelle ère de la conquête spatiale ?

Synthétiser Quelles sont les évolutions récentes de la conquête spatiale ?

TRAVAILLER AUTREMENT

Effectuer une recherche documentaire.
Faites des recherches personnelles sur le spationaute Thomas Pesquet et montrez comment son histoire est représentative du statut de puissance spatiale de la France, et d'une plus grande coopération internationale dans l'espace.

Jalon 2

Affirmer sa puissance à partir des mers et des océans

A Pourquoi rechercher la maîtrise des mers ?

REPÈRES

« Qui tient la mer tient le monde » (Sir Walter Raleigh, 1552-1618)

• **La mer a été le support de vastes empires.** Athènes au Ve siècle avant notre ère dominait la mer Égée comme Londres les océans à l'époque contemporaine grâce à la Royal Navy. La mer est source de puissance, comme elle l'est pour les États-Unis depuis le milieu du XXe siècle.

• **La mer est source de richesses.** La pêche est une activité ancestrale, renouvelée avec l'aquaculture. L'exploitation des ressources halieutiques devient un enjeu économique fondamental. Les fonds marins restent largement à découvrir pour leurs ressources minérales et énergétiques. Les routes commerciales maritimes sont les artères de la mondialisation. Les pays enclavés sont désavantagés vis-à-vis des pays disposant d'un important espace maritime.

• **La mer est source de puissance et de rivalité.** Elle est un espace de projection de puissance, les grands pays possèdent une marine de guerre qui leur permet d'agir loin de leurs frontières grâce à leurs porte-avions et sous-marins. Ils permettent de sécuriser les approvisionnements et d'intervenir si besoin. La maîtrise des mers est un élément déterminant de la puissance.

1 La doctrine de la dissuasion nucléaire

« La dissuasion repose sur une triple crédibilité, qui doit être reconnue par l'adversaire. Crédibilité politique : démontrer la détermination à employer la bombe dans certaines circonstances ; crédibilité technologique : s'appuyer sur des capacités efficaces et démontrées (c'est en partie à cela qu'ont longtemps servi les essais nucléaires) ; crédibilité militaire : posséder les compétences et les capacités de commandement pour mettre en œuvre l'arme.

Le paradoxe de la dissuasion réside dans cette tension entre crédibilité de la menace et emploi effectif : plus la menace est crédible aux yeux de l'adversaire, plus la dissuasion est efficace ; et donc moins probable est l'emploi effectif de l'arme. Pourtant, l'équilibre entre possibilité et menace d'emploi a évolué au fil du temps.

A. Flandrin et A. Reverchon,
« Entretien avec N. Roche »,
directeur du Centre interdisciplinaire d'études
sur le nucléaire et la stratégie,
in Le Monde hors-série, « Le bilan du monde », 2018.

Vidéo-projection interdite

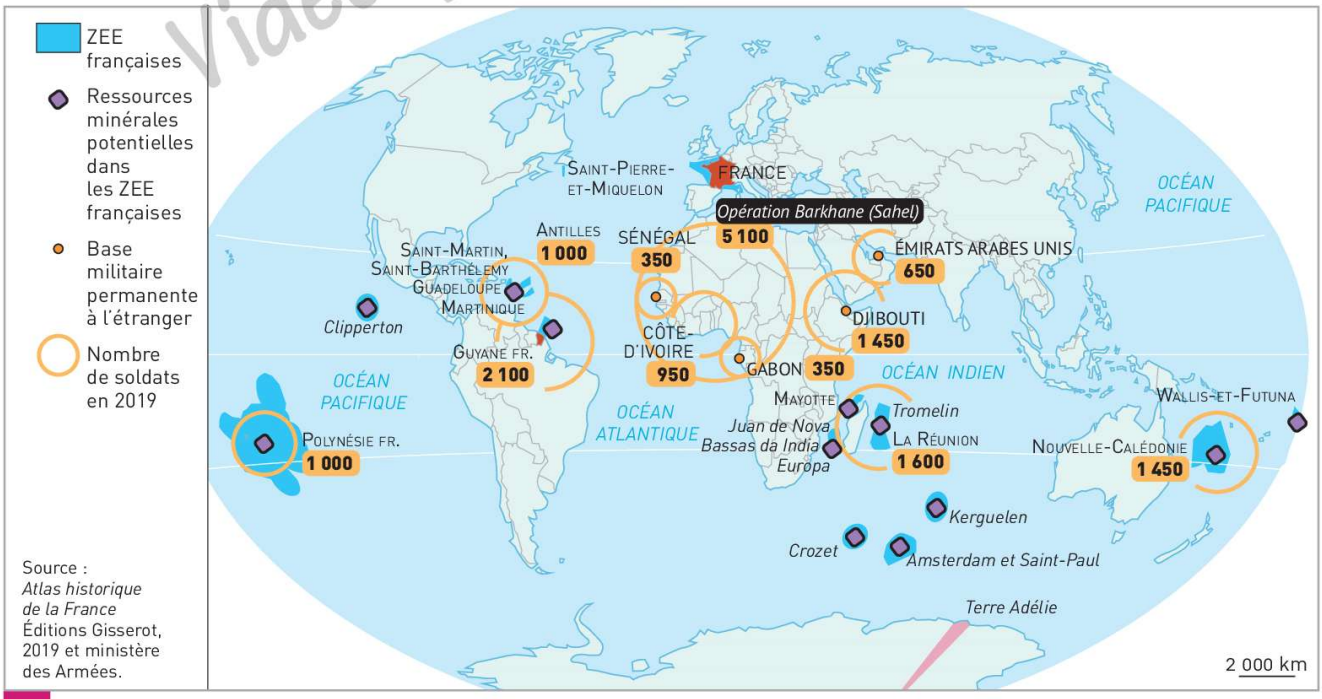

Source : *Atlas historique de la France* Éditions Gisserot, 2019 et ministère des Armées.

2 ZEE et déploiement militaire français : une présence mondiale

Un monde sécurisé

- Territoire des États-Unis
- Territoire dépendant des États-Unis
- Alliés de l'OTAN
- Autres alliés
- Centre du *hard power* américain
- Périmètre assigné à chaque flotte
- Siège du quartier général (QG) de chaque flotte
- Flotte américaine
- Base navale américaine

Enjeux et menaces

- Axe majeur du commerce mondial
- Principaux fournisseurs de pétrole des États-Unis
- Puissance rivale ou ouvertement hostile aux États-Unis

Source : Antoine Frémont et Anne Frémont-Vanacore, « Géographie des espaces maritimes », *Documentation photographique* n°8104, La Documentation française, mars 2015.

Carte interactive

Vidéo projection interdite

3 Les États-Unis, une thalassocratie ?

Une thalassocratie est une puissance politique reposant sur la domination des mers.

4 L'océan, source de richesse et de puissance

« Dans un contexte international où l'épuisement des matières premières pousse de plus en plus de pays à lancer ou relancer l'exploration des ressources minérales, notamment au fond des océans, la France, qui possède le deuxième territoire maritime mondial, bénéficie d'un accès privilégié aux gisements situés dans les grands fonds océaniques. Présentes dans tous les océans, ces ressources constituent des réserves importantes de métaux (cobalt, fer, manganèse, platine, nickel, or, argent, cuivre, terres rares, etc.), mais elles sont généralement situées à des profondeurs variant de quelques centaines à plusieurs milliers de mètres, ce qui les rend particulièrement difficiles à explorer, encore plus à exploiter. En outre, ces ressources sont systématiquement associées à des écosystèmes spécifiques, dont certains ont été identifiés comme des milieux exceptionnels de diversité au plan mondial. […]

Pour se faire une idée du potentiel économique de ces ressources sous-marines, l'ESCo relève que, dans la région la plus riche en nodules, la zone de Clarion-Clipperton, qui représente 15 % de la surface de l'océan Pacifique, le poids total des nodules est estimé à 34 milliards de tonnes : ce qui représente 6000 fois plus de thallium, trois fois plus de cobalt, et plus de manganèse et de nickel que la totalité des ressources avérées hors des océans. »

Yaroslav Pigenet, « Exploiter les profondeurs de l'océan », *Le journal du CNRS*, 16 juin 2014 © CNRS Éditions.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1** Qu'est-ce que la dissuasion nucléaire ?
2. **Doc. 1, 2 et 3** Quels sont les liens entre mer et dissuasion nucléaire ?
3. **Doc. 3** Comment se manifeste la domination maritime des États-Unis ? Est-ce une thalassocratie ?
4. **Doc. 2 et 4** La France peut-elle être considérée comme une thalassocratie ? Pourquoi ?
5. **Doc. 2, 3 et 4** En quoi posséder une vaste ZEE est un atout déterminant dans le monde du XXIe siècle ?

Synthétiser En quoi mers et océans sont-ils une source de puissance ?

TRAVAILLER À L'ORAL

Présenter un exposé. En vous appuyant sur des recherches personnelles, et notamment sur le site du ministère de la Défense, faites un exposé sur la force de dissuasion nucléaire française. Vous présenterez l'histoire de sa mise en place, un état des lieux actuel et enfin les projets de modernisation futurs. hatier-clic.fr/20tgp005

B Quels sont les enjeux stratégiques de la maîtrise des mers ?

REPÈRES

Un « grand jeu » des mers et océans ?

• **L'appropriation des mers n'a jamais été aussi poussée.** Les pays maritimes se sont lancés dans une course à l'extension des domaines maritimes pour tous les avantages qu'ils confèrent, aussi bien économiques que commerciaux et géopolitiques.

• **Une indispensable capacité de projection maritime.** Tout pays voulant s'imposer comme une puissance se doit d'avoir une stratégie maritime et une **capacité de projection**. C'est ce que mettent en œuvre les pays émergents, en particulier la Chine avec son « collier de perles » qui vise à sécuriser ses lignes d'approvisionnement. La militarisation croissante du monde passe par une augmentation des capacités navales et transforme les mers en espaces de rivalités.

• **La force d'une dissuasion nucléaire navale.** Depuis 1945, la possession d'un arsenal nucléaire continue d'être à la base d'un « équilibre de la terreur ». Toute grande puissance se doit de maîtriser l'arme atomique. La composante navale de la **dissuasion nucléaire** (porte-avions, **SNLE**) renforce la dimension stratégique des mers, qui sont un espace de projection de puissance essentiel.

VOCABULAIRE

Capacité de projection : capacité à mener des actions au-delà des frontières d'un État. Elle est révélatrice de la politique de puissance d'un État.

Dissuasion nucléaire : stratégie défensive fondée sur la peur suscitée par la possession d'une arme nucléaire qui décourage l'adversaire de passer à l'offensive.

SNLE (sous-marins nucléaires lanceurs d'engins) : composante océanique de la stratégie de dissuasion nucléaire.

1 Un océan globalisé

« La mer tient une place prépondérante dans le processus qu'il conviendrait d'appeler globalisation qui suggère un changement vaste, avec la multiplication des plans sur lesquels se développent les relations internationales. […] La Thalassocratie se définit par deux caractéristiques antagonistes et complémentaires. D'une part, une dépendance vis-à-vis de la mer, elle ne peut survivre sans son commerce maritime : dès le ve siècle av. J.-C., Athènes dépend du blé de Chersonèse (actuelle Crimée) pour son approvisionnement. D'autre part, une puissance qui découle de ce commerce maritime, protégé par une flotte de guerre. Rome prendra la succession et deviendra une thalassocratie […]. Aujourd'hui, les États-Unis restent une hyperpuissance navale, leur hégémonie sur le plan militaire ne peut être contestée. Mais ils ne sont plus une hyperpuissance maritime. il n'y a plus de puissance maritime globale. On assiste à une dynamique antagoniste de globalisation-fragmentation : le monde est désormais un champ de force unifié, dans lequel tout phénomène régional peut avoir des répercussions sur l'ensemble du système. […] Le monde maritime est aujourd'hui beaucoup plus polycentrique que ne le suggère le spectacle de l'apparente hégémonie des États-Unis. »

Hervé Couteau-Bégarie, *L'Océan globalisé. Géopolitique des mers au XXIe siècle*, Economica, 2007.

Pays	Porte-avions	Porte-aéronefs	Navires en construction	Total historique	SLNE	Autres sous-marins nucléaires
États-Unis	11	9	3	75	12	51
Chine	2	0	1	2	4	11
France	1	3	1	15	4	6
Inde	1	0	1	3	1	1
Russie	1	0	0	7	11	18
Royaume-Uni	1	0	1	53	4	6
Japon	0	3	1	23	0	0
Italie	0	2	1	2	0	0
Australie	0	2	0	5	0	0
Corée du Sud	0	2	0	2	0	0
Égypte	0	2	0	2	0	0
Espagne	0	1	0	3	1	0
Brésil	0	1	0	2	0	0
Thaïlande	0	1	0	1	0	0

2 Situation en 2018 pour les porte-avions, porte-aéronefs, et les sous-marins

Vidéo-projection interdite

3 Des flottes pour intervenir dans le monde

RIMPAC 2018 (RIM of Pacific Exercice de l'US Navy) est le plus important exercice aéronaval du monde organisé par les États-Unis (avec le concours des marines australienne, de Brunei, canadienne, indonésienne, israélienne, malaisienne, française… mais pas chinoise).

4 La militarisation des îlots Spratley par la Chine

(Vue satellite des infrastructures chinoises construites sur l'île de Subi dans l'archipel des Spratley, en mai 2018.)

Vidéo-projection interdite

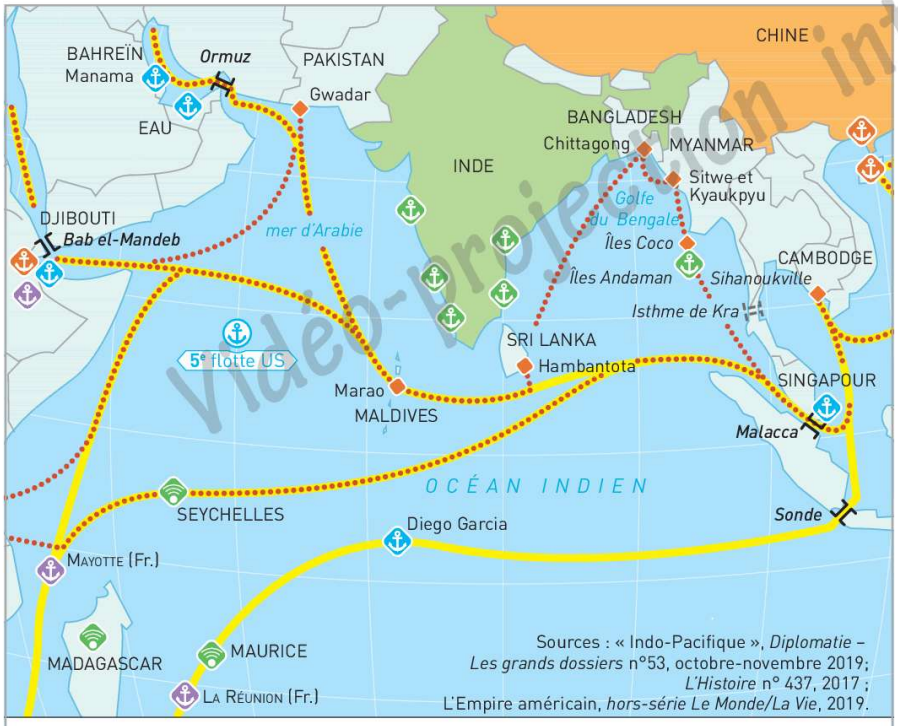

5 De nombreuses ambitions navales dans l'océan Indien

ANALYSER LES DOCUMENTS

1 **Doc. 1** Quelles sont les premières puissances maritimes ? Pourquoi cherchaient-elles à maitriser cet espace ?

2 **Doc. 5** Pourquoi peut-on parler de militarisation de l'océan Indien aujourd'hui ?

3 **Doc. 2 à 5** En quoi la militarisation des mers est-elle un facteur de tension ?

4 **Doc. 4 et 5** Qui sont les nouveaux acteurs de la militarisation des mers et océans ?

Synthétiser En quoi la mer est-elle un espace de rivalité et de projection de puissance ?

TRAVAILLER AUTREMENT

Analyser une vidéo. Visionnez cette vidéo du Dessous des cartes sur « Le commerce à la conquête des océans ». Faites-en un compte-rendu, et en vous appuyant sur les exemples abordés, montrez quels sont les enjeux stratégiques de la maîtrise des mers et des océans pour les grandes puissances maritimes mondiales ?

hatier-clic.fr/20tgp006

L'ARCTIQUE, espace géostratégique mondial

Durant la guerre froide, l'Arctique est un enjeu stratégique entre Russes et Américains. Mais le grand froid y rend difficile la projection de la puissance. Aujourd'hui, le réchauffement climatique offre de nouvelles perspectives de circulation et d'exploitation des richesses sous-marines et terrestres, attisant les convoitises des puissances.

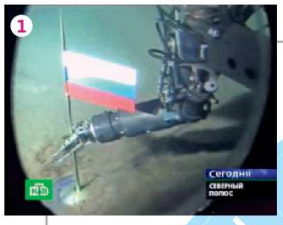

Vidéo-projection interdite

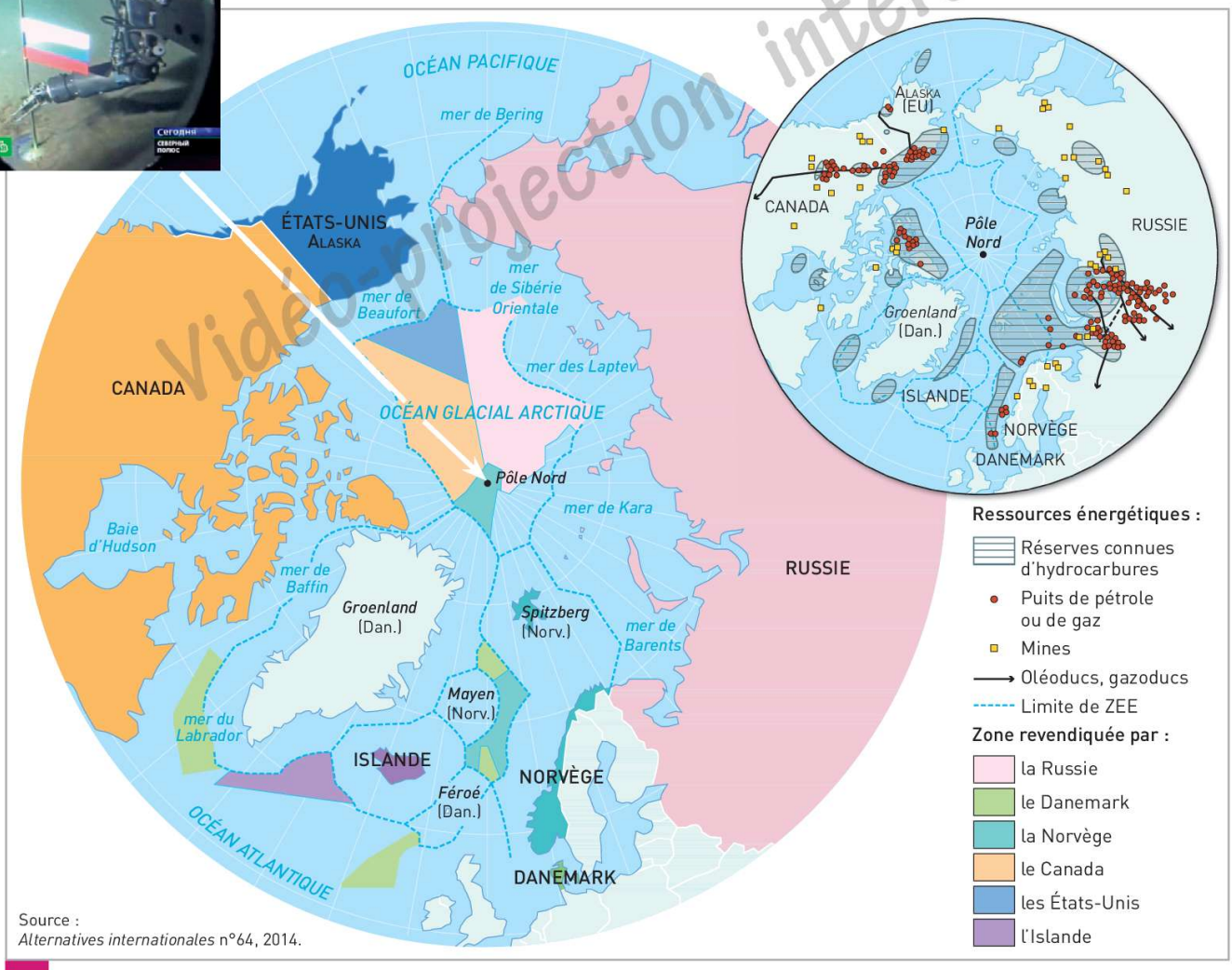

Source :
Alternatives internationales n°64, 2014.

1 Un monde arctique disputé ❶ En 2007, la Russie plante son drapeau au fond de l'océan Arctique sous le pôle Nord.

2 Une route de la soie arctique

3 Une nouvelle voie arctique

« Pékin annonce que trois de ses cargos emprunteront cet été la route de l'Arctique – la route du Nord-Est – qui s'ouvre sous l'effet du réchauffement climatique. Le *Yong Sheng* parti de la Chine du Nord rejoint le Royaume Uni en gagnant ainsi une dizaine de jours de mer et donc beaucoup d'argent.

Moscou joue, évidemment, la carte de l'Arctique. Le vice-ministre Dimitri Rogozine déclare que c'est en Arctique que se joue l'"identité russe", cette région est riche en hydrocarbures et le réchauffement rendra moins difficile son exploitation. La Russie aspire à être la "principale puissance de l'Arctique", face aux États-Unis, au Canada, au Danemark et à la Norvège, et investit dans ses troupes stationnées en Sibérie, dans sa flotte et revendique les fonds marins. »

Axelle Degans, « Synthèse de l'actualité internationale de l'été 2016 », © Diploweb, 1er septembre 2016.

Vidéo-projection interdite

4 L'Arctique, un monde riche qui suscite la convoitise

« Les rivalités de la fin du XXe siècle s'exacerbent au XXIe siècle ; elles concernent la souveraineté du passage du Nord-Est, la délimitation des zones de pêche et la course internationale aux ressources minières et pétrolières. Les convoitises portent aujourd'hui sur trois domaines : l'exploitation des minerais, des terres rares et des hydrocarbures, l'accès au passage du Nord-Est et la délimitation des zones de pêche. Les conflits frontaliers s'exacerbent désormais sur et sous la banquise. Le réchauffement climatique planétaire affecte en premier lieu les régions arctiques (et antarctiques) avec pour effet immédiat le dégel du permafrost, la fonte de la banquise garantissant un accès libre de glace du passage du Nord-Est sur toute la période estivale. En conséquence, de nouvelles voies maritimes s'ouvrent, facilitant la circulation des navires, l'accès aux zones de pêche et les sous-sols sont plus faciles à explorer et exploiter même si un dégel trop important déstabilise les sous-couches d'exploration de manière dangereuse. Cette situation d'origine climatique rebat les cartes de la souveraineté internationale et de nouveaux acteurs, en particulier la Chine et le Japon, convoitent ce nouvel eldorado. »

Laurence Artaud, « Quelles forces en présence dans l'Arctique ? Ruée vers les matières premières : un nouvel affrontement international ? » © Diploweb, 29 août 2019.

PRÉPARER UN EXPOSÉ

Voici trois questions vous orientant vers la composition d'un plan :

1. Quelles sont les richesses présentes dans cet espace arctique ?
2. Pourquoi l'océan glacial Arctique peut-il devenir une nouvelle voie au cœur du commerce mondial ?
3. Auprès de quels acteurs ces atouts suscitent-ils convoitises et tensions ?

Pour aller plus loin :

- Ouvrage : Mikaa Mered, *Les Mondes polaires*, PUF, 2019.
- Vidéo : Michel Foucher, Laurent Mayet et Thomas Merle, « L'Arctique est-il – vraiment – stratégique ? » Diploweb.com, 19 octobre 2018. hatier-clic.fr/20tgp007
- Article : Une infographie tirée d'un numéro du *Courrier international* consacré à l'Arctique, 2018. hatier-clic.fr/20tgp008

Cours

Conquêtes, affirmations de puissance et rivalités

Podcast du cours
hatier-clic.fr/20tgp009

Comment l'espace et les océans sont-ils un enjeu de puissance et une source de rivalités entre pays ?

VOCABULAIRE

Course à l'espace : rivalité entre les supergrands pour l'enjeu de prestige que constitue l'espace. Elle s'étend de 1957 à 1975.

Effet *Spoutnik* : choc lié à l'envoi dans l'espace par les Soviétiques du premier satellite artificiel en 1957 puis du premier être vivant dans l'espace. En réponse, les Américains créent l'année suivante la NASA.

A Espace et océans, nouveaux terrains d'affrontement entre les deux supergrands

1. La conquête de l'espace, enjeu majeur de la guerre froide

▸ Jalon 1, p. 28

- Les leaders des deux blocs veulent à la fois prouver la supériorité de leur modèle industriel et technologique mais aussi faire la démonstration de leurs capacités militaires dans une course à l'espace. **Les Soviétiques prennent l'avantage** en envoyant dans l'espace le premier satellite artificiel en 1957 (*Spoutnik*) puis le premier cosmonaute, Youri Gagarine, en 1961. Aiguillonnés par l'**effet *Spoutnik***, les Américains créent en 1958 la NASA puis lancent le programme *Apollo* pour envoyer des astronautes sur la Lune et ainsi reprendre l'avantage. Le 20 juillet 1969, Armstrong et Aldrin sont **les premiers hommes à marcher sur la Lune**. L'exploit, retransmis sur les chaînes de télévision du monde entier, a un impact planétaire.
- La conquête spatiale se tourne ensuite vers le système solaire (Venus, Mars...). Américains et Soviétiques en sont toujours les principaux acteurs et concurrents. Le 17 juillet 1975 les vaisseaux américains *Apollo* et soviétique *Soyouz* s'arriment dans l'espace, symbolisant la « détente » entre les deux grands. La disparition de l'URSS en 1991 n'entraîne pas la fin de la conquête spatiale. *Mir*, la station russe, est utilisée pour les vols habités, avant que la station spatiale internationale (ISS) ne devienne une station habitée où sont menées des recherches scientifiques. **L'espace est toujours un enjeu de prestige** mais aussi une vitrine pour la puissance technologique.

2. Rivalités et avancées technologiques sur les océans

- En 1945, bénéficiant de l'expérience du combat naval et aéronaval dans le Pacifique, **l'US Navy est la première marine militaire mondiale**, représentant 70% du tonnage mondial. La guerre de Corée conduit à une importante réorganisation de la flotte tandis que l'aviation embarquée passe de l'hélice au réacteur. Parallèlement le développement des missiles et de la propulsion nucléaire des navires modifie l'usage tactique de la flotte américaine en lui conférant un plus grand rayon d'action et une plus grande autonomie. Aujourd'hui, sept flottes quadrillent le monde pour protéger les intérêts américains.
- Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'URSS entreprend de développer sa flotte qui devient la 2e flotte militaire mondiale au début des années 1980. Répartie en quatre flottes (Baltique, Pacifique, mer du Nord et Caspienne), la **Marine soviétique** dispose de ports d'appui à travers le monde en fonction des alliances du bloc socialiste : Vietnam, Syrie, Libye, Éthiopie...

« L'empire de la mer est indubitablement l'empire du monde. »

Alfred T. Mahan, stratège américain, 1900.

B Espace, mers et océans participent aux logiques de militarisation

1. La militarisation des océans

▸ Jalon 2, p. 32

- Sur les océans, la **composante maritime de la dissuasion nucléaire** devient fondamentale avec les **porte-avions**, véritable « seigneurs des mers » organisés en groupes aéronavals, dont les aéronefs peuvent être équipés de tête nucléaire, et

Vidéo-projection interdite.

les **SNLE** qui, grâce à leur autonomie, peuvent agir partout à travers le globe sans être repérés.

- La mer est un support de **projection de la puissance**. Son intérêt s'est accru avec la **mondialisation** (routes commerciales maritimes, ressources sous-marines). Aussi les puissances maritimes font elles d'importants efforts d'équipement et de modernisation afin de garantir leurs intérêts et d'assurer la sécurité de leurs approvisionnements et des flux commerciaux. Parallèlement, de nouvelles menaces apparaissent comme la résurgence de la **piraterie**, notamment en Asie du Sud-Est (détroit de Malacca et de Singapour), dans le golfe de Guinée et au large de la Somalie et du Yémen.

2. La militarisation de l'espace

- Au début des années 1980, le président américain Ronald Reagan relance la confrontation avec l'URSS. En 1983, il lance l'**Initiative de défense stratégique (IDS)** ou « **guerre des étoiles** ». Cette relance de la course aux armements ruine l'URSS et contribue à sa disparition.
- Les nombreux **satellites** ont permis de développer les communications. À ce titre ils sont devenus des éléments **stratégiques de premier plan** dont il convient de garantir la sécurité. Par ailleurs, les armées des grandes puissances développent des **satellites d'observation** et de **surveillance militaire** leur permettant de mener des opérations de reconnaissance ou d'espionnage.
  À l'été 2019, la France et les États-Unis se dotent de commandements militaires de l'espace rattachés dans les deux cas à l'armée de l'Air et traduisant l'importance que revêt ce nouveau terrain d'action.

La navette américaine *Columbia*, 1981.

Vidéoprojection interdite

C Espace, mers et océans témoignent de la multipolarisation du monde

▸ Jalon 1, p. 30

1. La conquête spatiale n'est plus réservée aux supergrands

- Les **Européens** se lancent dans l'aventure en 1973 avec le programme *Ariane* afin de disposer d'un lanceur capable mettre en orbite des satellites de manière indépendante. Grâce à la coopération entre pays européens, l'Agence spatiale européenne est un acteur de premier plan pour la recherche scientifique, l'exploration ou la commercialisation de l'espace.
- Depuis le XXIe siècle les **pays émergents** se lancent à leur tour dans la conquête spatiale. Les Chinois dont la capsule *Shenzhou 5* transporte le premier **taïkonaute** en 2003, parviennent en moins de dix ans à réaliser le premier alunissage sur la face cachée de la Lune (*Chang'e 4*, 3 janvier 2019). Le programme indien est plus modeste mais il a échoué de peu, comme le programme israélien, à faire alunir un module spatial en 2019. L'équilibre stratégique est fragile alors que de nouveaux acteurs, aux technologies plus rudimentaires mais capable d'envoyer des fusées ou de détruire des satellites, apparaissent (Iran, Corée du Nord).

2. Les acteurs de la course à l'espace se diversifient avec l'arrivée de sociétés privées

- L'espace constitue un nouvel horizon pour des entreprises telles que Virgin Galactic, SpaceX, Blue Origin de Jeff Bezos – fondateur d'Amazon – ou Vulcan Aerospace du co-fondateur de Microsoft Paul Allen. Disposant de ressources considérables, souvent acquises dans les développements fulgurant des nouvelles technologies, elles entendent prospecter de nouveaux marchés (tourisme spatial) ou concurrencer les agences spatiales nationales (lancement de satellites, exploration scientifique...).

VOCABULAIRE

Astronaute : membre d'équipage d'un navire spatial américain.

Cosmonaute : membre d'équipage d'un navire spatial russe.

Spationaute : membre d'équipage d'un navire spatial français.

Taïkonaute : membre d'équipage d'un navire spatial chinois.

Vyoman : membre d'équipage d'un navire spatial indien.

« Un porte-avions, c'est 100 000 tonnes de diplomatie. »

Henry Kissinger, secrétaire d'État américain de 1973 à 1977.

Exercices Bac

EXERCICE 1 Construire un plan

DISSERTATION

SUJET La course à l'espace, une confrontation géopolitique

Pour ce sujet, nous pouvons choisir d'abord de décrire cette confrontation des puissances dans l'espace, puis d'expliquer cette confrontation avant d'en analyser les limites :

I. L'espace, une des manifestations de la rivalité entre les grandes puissances
II. La course à l'espace met en œuvre les moyens dont seules les grandes puissances disposent
III. La conquête spatiale n'est qu'un champ limité de la rivalité des puissances

Un plan chronologico-thématique permet de bien saisir les évolutions de cette confrontation :

I. L'espace, un champ de confrontation des supergrands au temps de la guerre froide
II. L'espace, champ de confrontation ou de coopération post-guerre froide
III. L'espace terrain renouvelé de confrontation au temps d'un monde multipolaire

1 Trouvez les sous-parties pour les 2 propositions de plan ci-dessus.

Conseil

Plusieurs plans peuvent permettre de traiter un sujet.
On peut choisir entre autres parmi :

– Un **plan chronologique**.
Attention à bien isoler trois temps et deux ruptures dans le sujet qui sépareraient les trois parties.

– Un **plan thématique**, par exemple économique, social, politique ou culturel.
Attention tout de même de ne pas aboutir à un « plan à tiroirs », c'est-à-dire un plan où les parties s'enchaînent mal.

– Un **plan analytique**, par exemple description/explication/limites.
Attention à ce que les limites ne soient pas seulement une conclusion, avec une troisième partie appauvrie.

– Un **plan dialectique** : thèse/antithèse/synthèse, ou pour/contre/oui et en même temps non.
Attention à ce que la synthèse ne soit pas seulement une conclusion, avec une troisième partie appauvrie.

Vidéo-projection interdite

EXERCICE 2 Présenter une biographie

OBJECTIF GRAND ORAL

SUJET Le cosmonaute soviétique Youri Gagarine, héros de la conquête spatiale

Voici trois questions vous orientant vers la composition d'un plan pour votre présentation biographique :

1 Quelles sont les origines sociales de Gargarine ? En quoi est-ce un atout pour le régime soviétique ? Quelle formation suit-il ?
2 Quel exploit réalise-t-il à bord de *Vostok 1* ?
3 En quoi devient-il un instrument de propagande pour le régime soviétique ?
4 Présentez votre exposé en 5 minutes.

Gagarine en tenue de vol 1

EXERCICE 3 Confronter deux documents

ÉTUDE DE DOCUMENTS

SUJET La mer, espace de tension entre les puissances

1 Le *Shandong*, premier porte-avions chinois

« La construction et la mise en service de trois porte-avions militaires était un des objectifs principaux voulus par Xi Jinping. Pour le montrer, le président chinois avait fait le déplacement mardi 17 décembre pour la mise en service officielle du *Shandong*. […] Il s'agit du deuxième porte-avions militaire de la Marine chinoise mais du premier dont la conception et la construction sont entièrement issues de l'industrie chinoise.

Le *Shandong* est une version modernisée et plus imposante de son prédécesseur, le *Liaoning*, de conception soviétique, acheté à l'Ukraine en 1998. […] Il améliore la capacité de projection de l'armée chinoise, notamment en mer de Chine où les enjeux géostratégiques sont nombreux. […] Un troisième porte-avions est en préparation d'après les services de renseignements internationaux. Dans son rapport annuel sur la modernisation de l'armée chinoise, publié en mars 2019, le Pentagone rapportait que les travaux avaient commencé, sans qu'aucune image ne soit disponible. »

Hubert Mary,
« Entrée en service du *Shandong*, premier porte-avions 100 % chinois »,
Hubert Mary/*L'Usine Nouvelle*,
23 décembre 2019. DR

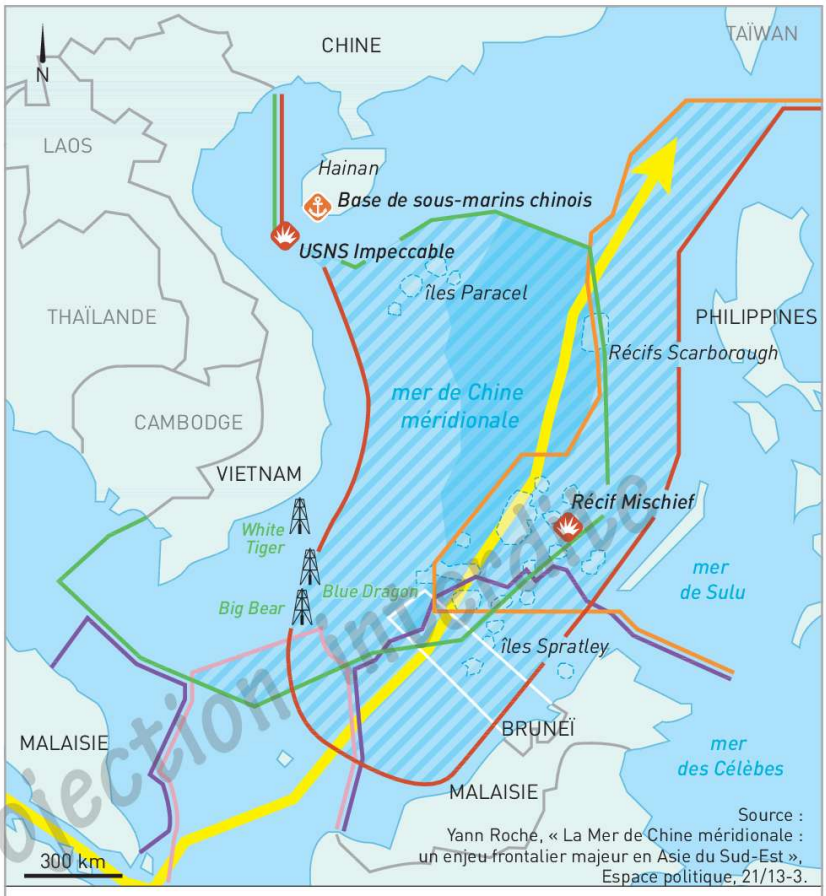

Source :
Yann Roche, « La Mer de Chine méridionale : un enjeu frontalier majeur en Asie du Sud-Est »,
Espace politique, 21/13-3.

2 Tensions en mer de Chine

Vues projection interdite

Conseil

Dans une **étude de deux documents**, il ne faut jamais composer de plan avec une partie qui n'évoquerait qu'un seul document, mais confronter les deux dans chacune des parties. Ici, il ne faut pas faire une première partie sur l'aspect militaire (les porte-avions) et une deuxième sur l'aspect économique (les ZEE).

› LIRE LE DOCUMENT

1. Quelles sont les sources des documents ?
2. Quel est le sujet commun ? L'aire géographique commune ?

› ANALYSER LES DOCUMENTS

3. Pourquoi y a-t-il des rivalités autour de la délimitation des ZEE de cet espace ?
4. Comment se manifeste la domination maritime chinoise ?
5. Quelles sont les autres puissances présentes dans la région ?

› COMPRENDRE LES DOCUMENTS

Montrez comment la mer de Chine est un espace de rivalités et de puissance.

Révisions

FICHE MÉMO

1 Espace et océans, nouveaux terrains d'affrontement entre les deux supergrands

✔ La conquête de l'espace est un enjeu majeur de la guerre froide car les deux Grands veulent prouver leur supériorité industrielle, technologique mais aussi militaire.

✔ Les Soviétiques prennent l'avantage puis, avec l'effet *Spoutnik*, les Américains sont les premiers à marcher sur la Lune. La conquête spatiale se tourne ensuite vers le système solaire et l'espace est toujours un enjeu de prestige.

✔ L'US Navy est la première marine militaire (70 % du tonnage mondial en 1945) loin devant l'URSS, et sept flottes quadrillent le monde pour protéger les intérêts américains.

2 Espace, mers et océans participent aux logiques de militarisation

✔ La militarisation des océans est importante par la dissuasion nucléaire et par la volonté des États d'assurer la sécurité de leurs approvisionnements et flux commerciaux avec la mondialisation

✔ La militarisation de l'espace est lancée par Ronald Reagan (IDS) dans les années 1980, ce qui ruine l'URSS et contribue à sa disparition.

✔ Les nombreux satellites ont permis de développer les communications, et les armées en développent pour mener des opérations de reconnaissance ou d'espionnage.

3 Espace, mers et océans témoignent de la multipolarisation du monde

✔ La conquête spatiale n'est plus réservée aux Supergrands, avec l'entrée en scène des Européens dans les années 1970, puis des pays émergents au tournant du XXIe siècle.

✔ L'équilibre stratégique est fragile alors que de nouveaux acteurs, aux technologies plus rudimentaires mais capables d'envoyer des fusées ou de détruire des satellites, apparaissent (Iran, Corée du Nord).

✔ Les acteurs de la course à l'espace se diversifient avec l'arrivée de sociétés privées disposant de ressources considérables au début du XXIe siècle.

Vente projection interdite

RÉVISER LES FONDAMENTAUX

- Qu'est-ce qu'une ZEE ?
- Que sont les ressources halieutiques ?
- Quels sont les outils de projection de puissance sur les mers et océans ?
- Qu'est-ce que la dissuasion nucléaire ?
- Qu'est-ce qu'une thalassocratie ?
- Quels sont les pionniers de la conquête spatiale ?
- Qui est le premier homme dans l'espace ?
- Qu'est-ce que l'effet Spoutnik ?
- Quel est le nom de l'agence spatiale américaine ?
- Qui sont les nouveaux acteurs de la conquête spatiale ?

Mémocartes
hatier-clic.fr/20tgp010

SCHÉMA DE SYNTHÈSE

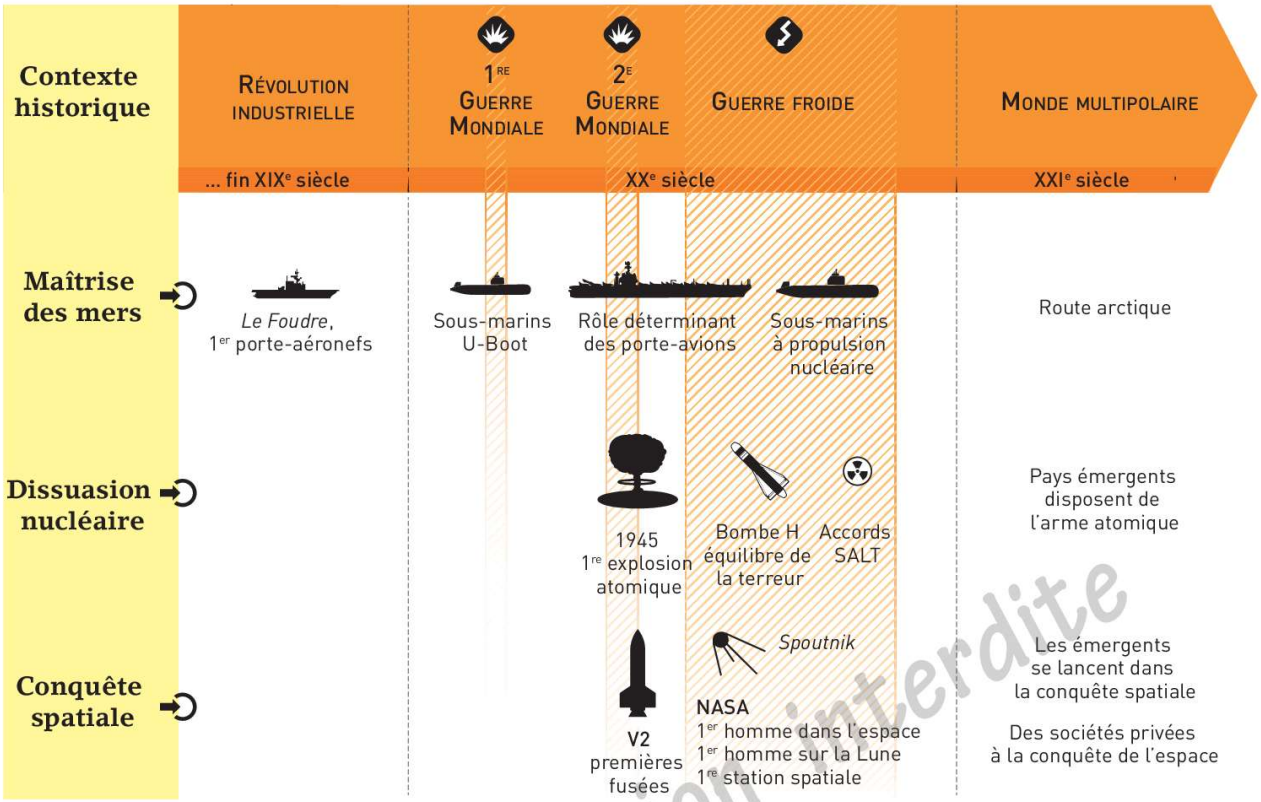

Vidéo-projection interdite

SE DOCUMENTER

À lire

- **Nick Abadzis, *Laïka*,** Dargaud, 2009.

À travers l'histoire de Laïka et du programme *Spoutnik*, l'auteur aborde en filigrane l'odyssée spatiale et la rivalité entre URSS et États-Unis au temps de la guerre froide.

- **J. Martin, P.-E. Paulis, Régric, *La Conquête de l'espace*,** 2019.

Un album documentaire illustré et dessiné sur l'histoire de la conquête spatiale.

- **Piers Bizoni, *Ils ont marché sur la Lune – 50 ans d'épopée photographique*,** 2018, Delachaux.

De magnifiques photographies pour ceux que l'espace et la Lune font rêver.

- **Revue *Carto* n° 28, « Les mers et les océans »,** mars 2015.

Un état des lieux assez accessible sur la thématique maritime.

À voir

- **Ron Howard, *Apollo 13*,** 1995.

Un bon récit de l'épopée spatiale relatant la 3e mission du programme Apollo, marquée par un accident grave obligeant la mission à revenir sur Terre.

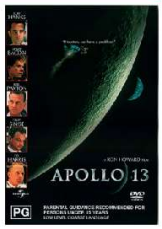

- **« Le commerce la conquête des océans »,** émission ***Le dessous des cartes***, Arte, 2019.

AXE 2

Enjeux diplomatiques et coopérations

Comment l'espace et les océans soulèvent-ils de nouveaux

Reproduction interdite

1 Des tensions autour de l'exploitation des ressources maritimes

(Heurts entre pêcheurs britanniques et français dans la baie de Seine, août 2018.)

La « guerre de la coquille Saint-Jacques » a opposé pendant une quinzaine d'années pêcheurs français et britanniques dans la Manche. À l'origine de ces tensions, une différence de réglementation sur le calendrier de pêche, qui permet aux Britanniques de pêcher ces coquillages toute l'année. Après de longues négociations entre les deux État, un accord partiel (limitant la période britannique de pêche) a finalement été trouvé en 2018.

QUESTIONS

1. Quels acteurs sont impliqués dans ce conflit ?
2. Sur quels enjeux s'opposent-ils ?

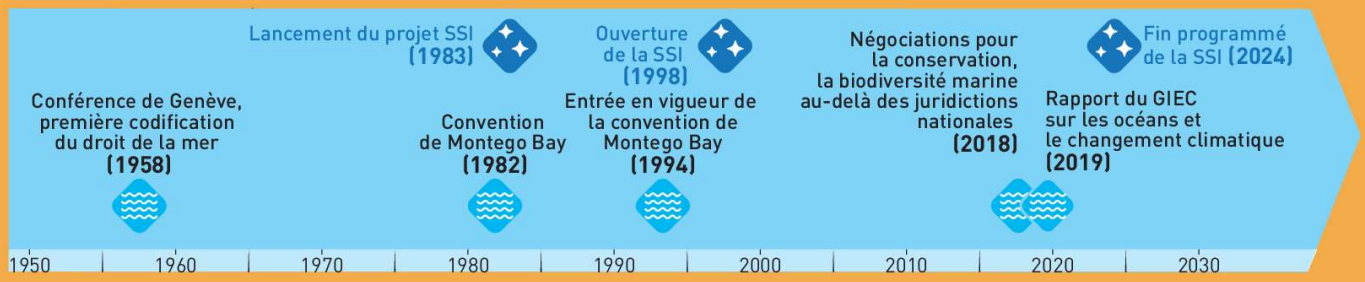

défis pour les sociétés, entre concurrence et coopération ?

2 **La conquête spatiale : de la rivalité à la coopération**

(Salle de contrôle russe de la station spatiale internationale, à Korolev, dans la banlieue de Moscou, en 2016 lors de l'expédition 48 vers la station.)

C'est depuis ce bâtiment qu'a été contrôlée la station spatiale soviétique *Mir*. Aujourd'hui, ce centre abrite les fonctions de contrôle de la station spatiale internationale, inaugurée en 1998. Il s'agit d'un exemple particulièrement abouti de coopération scientifique. L'équipage international, visible sur le grand écran, regroupe deux États-uniens, trois Russes et un Japonais, qui sont chargés de mener des expériences scientifiques.

QUESTIONS

1 Pourquoi peut-on dire que la station spatiale internationale incarne une inversion des logiques par rapport à la période de la guerre froide ?

Coopérer sur les mers et dans l'espace

ACTEUR CLÉ

L'ONU

L'ONU est un acteur majeur de la réglementation de l'accès et de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique et des espaces maritimes. L'organisation a fixé très tôt une liberté d'accès (conférence de Genève sur les espaces maritimes en 1958, Traité de l'Espace en 1967) et des règles d'utilisation (convention de Montego Bay ou CNUDM sur les espaces maritimes, 1982) de ces deux espaces définis comme des **biens communs de l'humanité**.

Coopérer sur des projets communs

(Enveloppe Premier Jour réalisée pour le premier lancement d'*Ariane*, 24 décembre 1979.)

Le lanceur *Ariane* est le fruit de la coopération spatiale européenne. Programme lancé par l'Agence spatiale européenne (ESA) dans le contexte de la guerre froide et de la compétition spatiale entre États-Unis et URSS, il aboutit au lancement de la fusée *Ariane 1* en 1979 depuis la base française de Kourou en Guyane.

Coopérer pour éviter de faire de l'espace un nouveau Far West ?

« Le spatial vient, presque subrepticement, d'entrer dans une nouvelle ère, celle des mégaconstellations de satellites, destinées à fournir […] du débit Internet à tous les Terriens, partout, tout le temps. Starlink, filiale de l'entreprise californienne SpaceX du milliardaire Elon Musk, a obtenu l'autorisation d'envoyer 12 000 engins dans l'espace et ne cache pas son intention d'en expédier 30 000 de plus […]. Un chiffre à comparer avec les quelque 8 000 engins envoyés en orbite depuis le début de l'ère spatiale, en 1957.

Un chiffre qui angoisse aussi. […] La menace ? Une augmentation des incidents, voire des accidents, de la circulation spatiale, susceptibles de multiplier les débris et de polluer l'orbite basse au point de la rendre inutilisable. Sans compter les nuisances dans les observations astronomiques qu'engendrent déjà les grappes de satellites Starlink. Comme le résume sur un ton quelque peu grinçant Eric Lagadec, vice-président de la Société française d'astronomie et d'astrophysique : "On risque de perdre notre ciel simplement pour réduire la latence des jeux vidéo en ligne ou pour s'envoyer encore plus de photos de chats. C'est énervant…"

L'heure est à l'inquiétude, car le premier incident a déjà eu lieu. Le 2 septembre 2019, l'ESA a dû manœuvrer son satellite *Aeolus* d'observation de la Terre pour éviter une potentielle collision avec un des engins de Starlink. Celui-ci avait décollé au mois de mai précédent, alors qu'*Aeolus*, parti en août 2018, occupait l'orbite depuis un an. Non seulement la compagnie d'Elon Musk s'est révélée très difficile à contacter une fois l'alerte lancée, mais elle a tout simplement décidé… de ne rien faire, aucune règle ne lui imposant quoi que ce soit. […] "On arrive au cœur d'un nouveau problème, la gestion du trafic dans l'espace, explique Pierre Omaly, expert ès débris spatiaux au Centre national d'études spatiales. Il va falloir mettre en place des règles de conduite, comme sur la route. […] Les règles de pilotage et de priorité doivent donc être fixées à l'échelon international, au niveau de l'ONU. Il y a une décision politique forte à prendre." »

Pierre Barthélémy, « Des milliers de satellites propulsés pour fournir du débit Internet à tous risquent de transformer le ciel en far west », *Le Monde*, 18 février 2020.

VOCABULAIRE

Bien commun de l'humanité : ressource collective à préserver dans une logique de développement durable pour les générations futures. La biodiversité, le climat, la haute mer, les fonds marins et l'espace sont considérés par l'ONU comme des biens communs de l'humanité.

QUESTIONS

1. Montrez que les océans et l'espace sont de plus en plus investis par les sociétés.
2. Par quels moyens ?
3. La conquête de ces espaces est-elle dominée par des logiques de concurrence ou des logiques de coopération ?

Vidéoprojection interdite

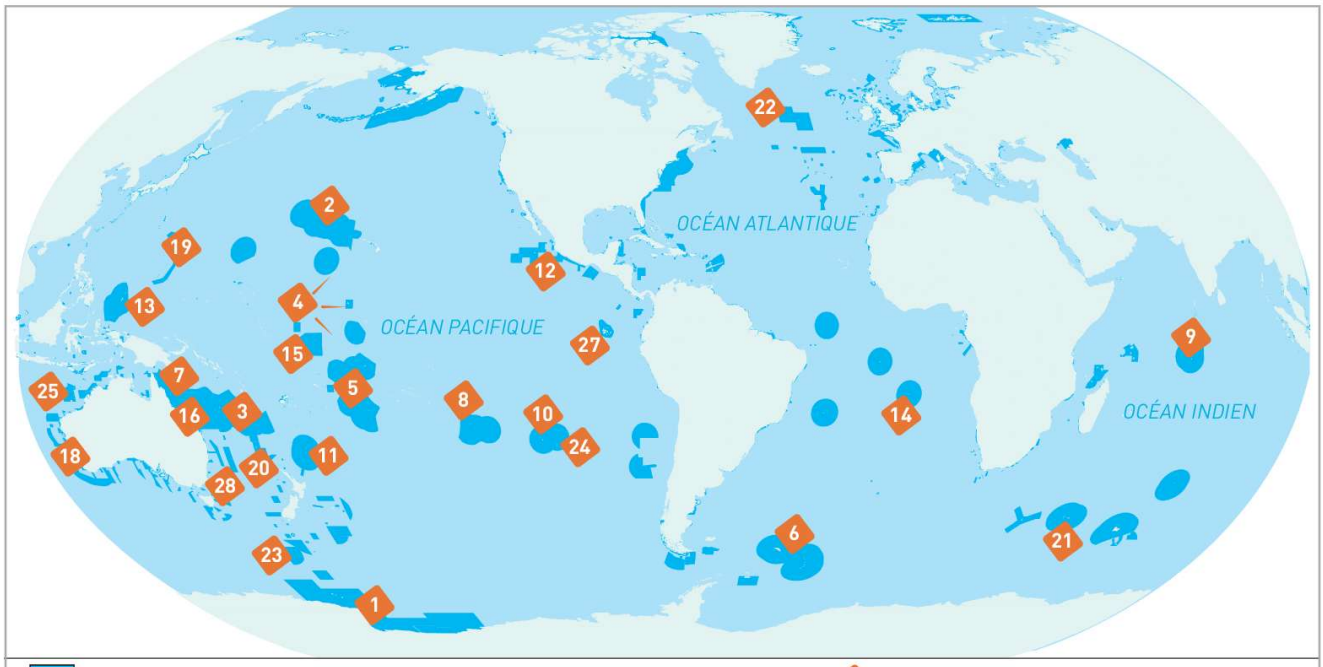

Aires marine protégées

1. Aire marine protégée de la mer de Ross
2. Monument national marin de Papahānaumokuākea (Hawaï, EU)
3. Parc naturel de la mer de Corail (France)
4. Pacific Remote Islands Marine National Monument (EU)
5. Marae Moana, Parc marin des îles Cook (îles Cook)
6. Aire marine protégée de Géorgie du Sud et des Sandwich du Sud (RU)
7. Réserve marine du Commonwealth pour la mer de Corail (Australie)
8. Réserve marine des îles Pitcairn (RU)
9. Aire protégée des Chagos (RU)
10. Parc marin de l'île de Pâques (Chili)
11. Sanctuaire océanique de Kermadec (Nouvelle-Zélande)
12. Pacifico Mexican Profundo (Mexique)
13. Sanctuaire national océanique de Palau
14. Zone de protection marine de Sainte-Hélène (RU)
15. Aire protégée des îles Phœnix (Kiribati)
16. Parc marin des récifs de la Grande Barrière (Australie)
17. Parc marin des Nazca-Desventuradas (Chili)
18. Parc marin du coin Sud-Ouest du Commonwealth (Australie)
19. Marianas Trench Marine National Monument (États-Unis)
20. Parc marin de Norfolk (Australie)
21. Aire marine protégée des îles du Prince Édouard (Afrique du Sud)
22. Aire marine protégée Charlie Gibbs Nord
23. Parc marin de l'île Macquarie (Australie)
24. Parc marin Motu Motiro Hiva (Chili)
25. Réserve Marine Argow-RowleyTerrace (Austr.)
26. Aire marine protégée Charlie Gibbs Sud
27. Réserve marine des Galapagos (Équateur)
28. Réserve Marine Lord Howe (Australie)

Vidéo-protection interdite

Protéger les océans à l'échelle mondiale : les aires marines protégées

Encouragées par l'ONU, les aires de protection ne couvrent aujourd'hui que 6 % des espaces maritimes mondiaux. Les États se sont fixés un objectif de 10 % au moins pour 2020, et de 30 % pour 2030, afin de préserver au mieux les ressources marines.

Négocier pour partager les ressources : l'exemple de la Capsienne

« C'est l'épilogue de plus de vingt ans d'éprouvantes négociations avec pour enjeux pétrole, gaz et caviar. Les chefs d'État de la Russie, de l'Iran, du Kazakhstan, de l'Azerbaïdjan et du Turkménistan ont signé dimanche 12 août un accord historique définissant le statut de la mer Caspienne […]. [Le nouvel accord devrait] aider à apaiser les tensions existant de longue date dans la région, qui recèle de vastes réserves d'hydrocarbures, estimées à près de 50 milliards de barils de pétrole et près de 300 000 milliards m^3 de gaz naturel. [Il] préserve la plus grande partie de la Caspienne en tant que zone partagée, mais partage entre les cinq pays les fonds marins et les ressources sous-marines. […] Au-delà des considérations économiques et militaires, l'accord donne espoir pour la préservation de la diversité écologique de la région. Les populations de béluga, dont les œufs sont appréciés dans le monde entier en tant que caviar, pourront désormais se multiplier grâce à un "régime de quotas clair et commun pour les eaux de la Caspienne", selon M. Roberts. »

« La mer Caspienne au cœur d'un accord historique », AFP, 12 août 2018.

Jalon 1

Coopérer pour développer la recherche : la station spatiale internationale

Comment la coopération internationale fait-elle progresser la conquête spatiale ?

REPÈRES

La station spatiale internationale (SSI/ISS)

Les États-Unis ont lancé dans les années 1980 le projet d'une station spatiale internationale. Ils sont rejoints par des pays européens, le Japon et surtout la Russie après la fin de la guerre froide en 1993. Assemblée progressivement dans l'espace à partir de 1998, la SSI, prévue pour être exploitée jusqu'en 2024, est le plus gros objet artificiel en orbite, à 400 km au-dessus de la Terre. Habitée en continu depuis près de 20 ans par six astronautes, elle sert de laboratoire géant pour des expériences dans le domaine de la médecine, de la biologie, ou encore de la physique, pour préparer de futurs voyages spatiaux. Malgré son coût exorbitant (150 milliards de dollars), la SSI est donc un exploit technique, un succès diplomatique sans précédent, et un exemple unique de coopération scientifique internationale.

1 La station spatiale internationale, un modèle de coopération

«Depuis 20 ans, les 15 nations participant à la station spatiale internationale (SSI) ont réussi à travailler main dans la main, malgré les tensions géopolitiques qui existent sur Terre. Comment expliquer le succès de ce programme d'exploration spatiale du point de vue politique ? […] L'idée d'une station spatiale internationale, d'abord nommée *Freedom*, a été lancée par le président américain Ronald Reagan en 1984. "La NASA invitera d'autres pays à participer, afin que nous puissions renforcer la paix, la prospérité et élargir la liberté de tous ceux qui partagent nos objectifs", avait-il déclaré lors de son discours sur l'état de l'Union.

Les États-Unis ont demandé au Canada, à l'Agence spatiale européenne (11 pays) et au Japon de se joindre au projet. […] La station orbitale a ensuite été renommée station spatiale internationale (SSI) après l'adhésion de la Russie, à la demande du président Bill Clinton en 1993. Après l'éclatement de l'Union soviétique, les États-Unis souhaitaient rapprocher les deux pays et mettre fin à la guerre froide ; la SSI était une bonne façon de tendre la main aux Russes.

De plus, les nations ont réalisé à quel point l'exploration de l'espace était dispendieuse et complexe. Au début des années 1990, les Russes avaient de sérieuses contraintes financières ; les États-Unis reconnaissaient que la Russie avait des capacités techniques hors pair. […] Le développement de la SSI, dont la construction s'est échelonnée de 1998 à 2011, a ainsi marqué une rupture avec les programmes spatiaux de nature nationaliste qui ont caractérisé la guerre froide. […] En 2007, la Chine a déclaré vouloir participer à la SSI. Les États-Unis se sont opposés à l'adhésion, craignant notamment le transfert de technologies susceptibles d'être utilisées à des fins militaires.»

Mélanie Meloche-Holubowski, « La Station spatiale, un modèle de coopération depuis 20 ans », Radio-canada.ca, 4 décembre 2018 © Société Radio-Canada – DR.

Vidéoprotection interdite

États-Unis	146
Canada	7
Brésil	1
Russie	47
Japon	9
Kazakhstan	1
Corée du Sud	1
Malaisie	1
Italie	5
France	4
Allemagne	3
Espagne	1
Belgique	1
Pays-Bas	1
Royaume-Uni	1
Danemark	1
Suède	1
Afrique du Sud	1

Source : NASA.

2 Nationalités des hommes et des femmes ayant séjourné à bord de l'ISS au 8 juin 2018

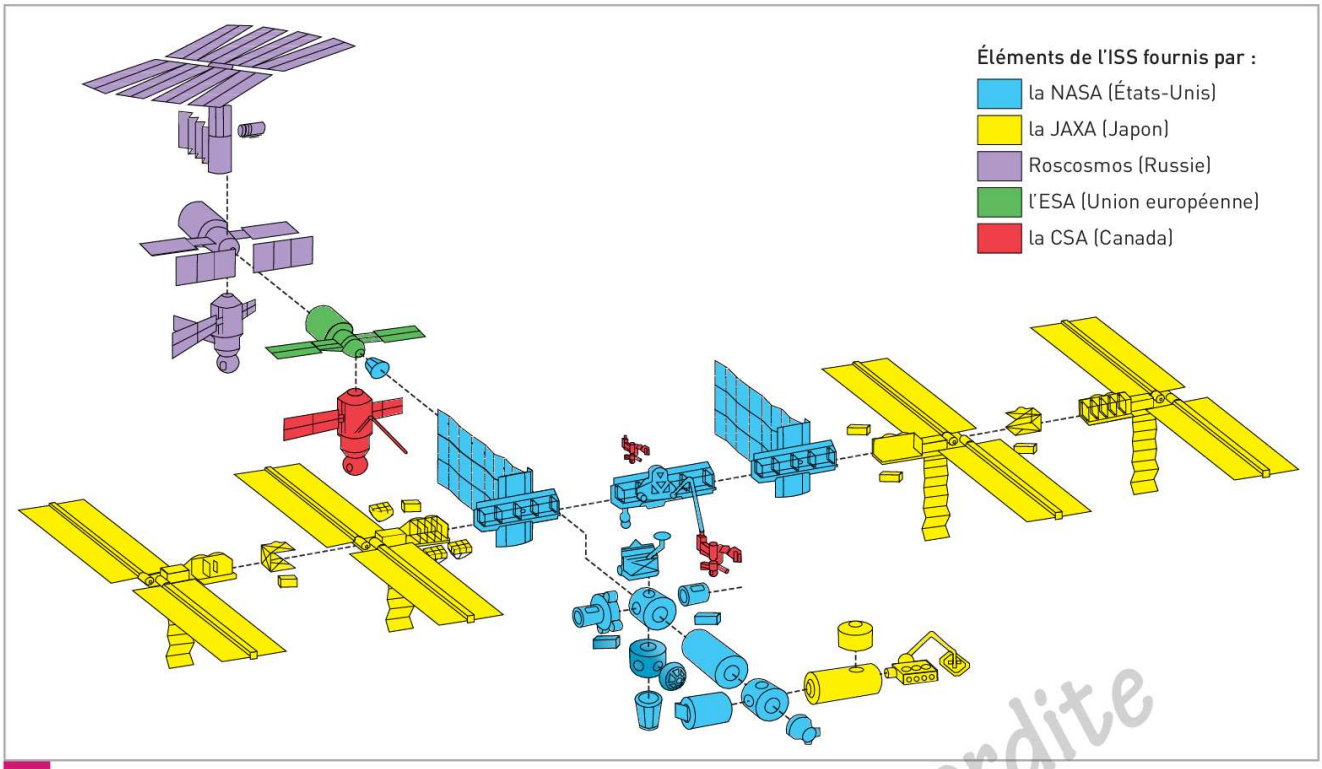

3 Le montage de la station spatiale internationale, une participation internationale

Vidéo INA
La station spatiale internationale

4 *Tiangong*, la future station spatiale chinoise

«C'est un nouveau symbole de ses ambitions dans l'espace : la Chine a dévoilé mardi une réplique de sa première grande station spatiale qui devrait être assemblée aux alentours de 2022. Surmonté d'un mannequin en tenue de taïkonaute et flanqué du drapeau national rouge et jaune, l'engin était l'une des principales attractions du Salon d'aéronautique et d'aérospatiale de Zhuhai (dans le sud du pays). La Chine a déjà envoyé deux prototypes de stations dans l'espace, baptisés *Tiangong1* et *Tiangong2* ("Palais céleste" 1 et 2). La station définitive sera elle aussi appelée *Tiangong* ("Palais céleste") ou CSS (Chinese Space Station). […]

Elle deviendrait alors la seule station à évoluer dans l'espace après la retraite programmée en 2024 de la station spatiale internationale (ISS) – qui associe États-Unis, Russie, Europe, Japon et Canada. Elle sera cependant nettement plus petite. […] La Chine a par ailleurs annoncé en mai avec le Bureau des affaires spatiales de l'ONU que sa station serait ouverte "à tous les pays" afin d'y mener des expériences scientifiques. Instituts, universités et entreprises publiques et privées ont été invités à déposer des projets. Pékin en a reçu 40 de 27 pays et régions, des propositions qui doivent encore faire l'objet d'une sélection. […] L'Agence spatiale européenne (ESA) envoie déjà des astronautes suivre des formations en Chine, avec l'objectif qu'ils volent un jour à bord de la station chinoise. Malgré la rivalité entre Pékin et Washington, engagés dans une guerre commerciale, un spationaute américain pourrait même un jour travailler à bord de la CSS.»

«La nouvelle station spatiale chinoise dévoilée», AFP, 7 novembre 2018.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1 à 3** Quels pays collaborent dans le cadre de la SSI ? Pourquoi ont-ils besoin de coopérer ?
2. **Doc. 1 et 3** Quels facteurs justifient l'intégration de la Russie ? Pourquoi seulement en 1993 ?
3. **Doc. 4** Pourquoi la Chine développe-t-elle sa propre station ? Pourquoi son projet n'est-il pas comparable à la SSI ?
4. **Doc. 1 à 4** Montrer que les États-Unis demeurent, malgré la coopération, la puissance spatiale dominante.

Synthétiser Montrez comment, en dépassant les clivages traditionnels, la station spatiale internationale permet de passer d'une logique de compétition à une logique de coopération dans le domaine de la conquête spatiale.

TRAVAILLER À L'ORAL

Construire un argumentaire. Vous êtes le directeur de la NASA, nous sommes en 1993, et le président états-unien Bill Clinton vous a chargé de convaincre votre homologue russe d'adhérer au projet de l'ISS. Développer votre argumentaire en faveur de la coopération dans le domaine spatial.

Photocopie interdite

Jalon 2

Exploiter les mers et les océans, entre rivalités et partage

Vidéo +
Les espaces maritimes entre affrontements et coexistence
hatier-clic.fr/20tgp101

A Pourquoi réguler l'usage des mers et des océans ?

REPÈRES

La construction d'un droit de la mer

• **Des tensions croissantes entre État rendent nécessaire un partage des ressources maritimes.** Les mers et les océans sont longtemps demeurés des espaces ouverts, n'appartenant à aucun État, et sur lesquels s'appliquaient une règle de libre circulation, tandis que le prélèvement des ressources se limitait aux espaces maritimes proches des côtes. Mais les progrès techniques facilitant cette exploitation, des tensions apparaissent entre États au sujet des abondantes ressources maritimes.

• **La convention de Montego Bay donne naissance au droit de la mer.** La Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM), aussi appelée convention de Montego Bay, fixe des règles précises sur la souveraineté, l'appropriation et l'utilisation des espaces maritimes par les États littoraux. Mais la délimitation de zones d'exploitation exclusive (ZEE) renforce les concurrences et de nombreux litiges persistent sur la délimitation des frontières maritimes, particulièrement lorsque des ressources stratégiques sont en jeu.

1 Le partage océanique

« La prise de conscience récente des ressources immenses, tant en matière énergétique que minérale ou alimentaire, qu'offre la masse des eaux et des fonds marins, ainsi que leur possibilité réelle d'exploitation, a contribué à changer l'état d'esprit des sociétés vis-à-vis de l'espace océanique. Celui-ci devient un objet de convoitise, et sa prise de possession juridique suit sa prise de possession technique. Après s'être appuyé sur [une conception ouverte et libre de la mer], le monde s'est tourné à partir de 1960 et jusqu'en 1982 vers une conception plus restrictive de la liberté des mers [...]. La raison de ce revirement est double : entre en compte l'arrivée dans les années 1960 d'une soixantaine d'États nouveaux sur la scène internationale suite à la décolonisation, et de nouvelles technologies d'exploration qui permettent de passer d'une conception uniquement horizontale de la mer à une conception en trois dimensions. La mer, simple surface destinée aux communications maritimes, devient un volume, à la fois réservoir alimentaire, réservoir de ressources énergétiques, et de minerais. D'où l'idée d'appropriation [...]. La convention de Montego Bay permet de définir quatre notions géographiques [mer territoriale, zone contiguë, ZEE, plateau continental étendu. Mais] l'extension potentielle des ZEE conduit à une surenchère de revendications visant à asseoir la souveraineté des États [...]. Les principaux litiges concernent [...] les contestations sur les possessions d'îles et d'îlots autrefois sans aucun intérêt économique. »

André Louchet, *Atlas des mers et des océans : conquêtes, tensions, explorations*, © Autrement, 2015.

Vidéo-projection interdite

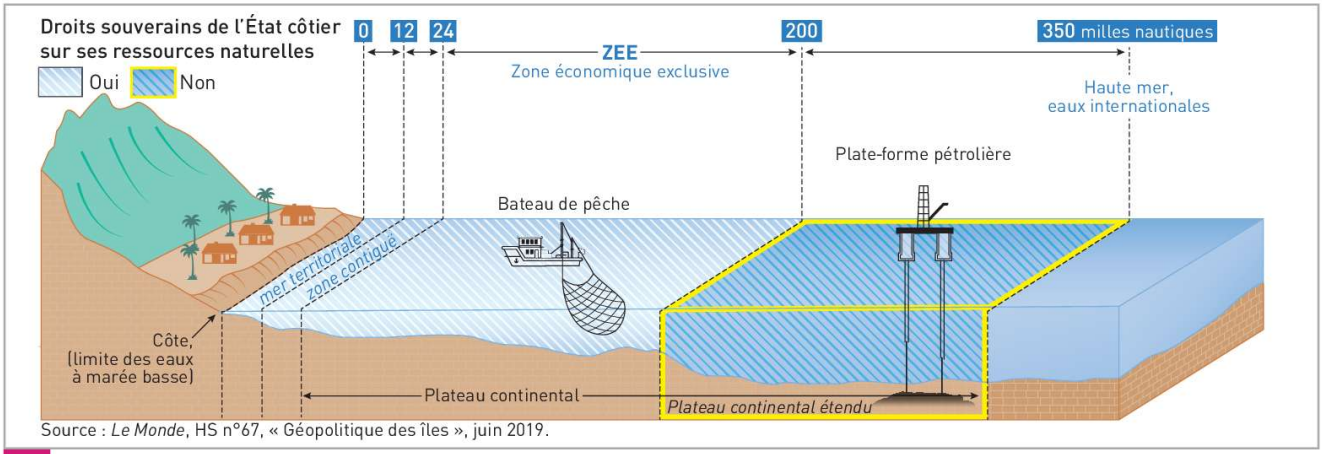

Source : *Le Monde*, HS n°67, « Géopolitique des îles », juin 2019.

2 Le droit de la mer défini par la convention de Montego Bay (1982)

Après 200 milles, la notion de plateau continental permet d'étendre les droits souverains seulement sur le sol et le sous-sol, et ce jusqu'à 350 milles. Au-delà, les États ont les mêmes droits pour la prospection et l'exploitation des ressources dont l'autorisation relève de l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM) créée lors de la CNUDM.

Délimitation des espaces maritimes

- Espaces maritimes sous la juridiction d'un État
- Eaux internationales
- Frontière maritime contestée
- États non signataires de la convention de Montego Bay

Sources : FNSP Sciences Po, Atelier de cartographie et Atlas de l'eau et des océans, *Le Monde/La Vie*, 2017.

3 Délimitation des ZEE et frontières maritimes contestées

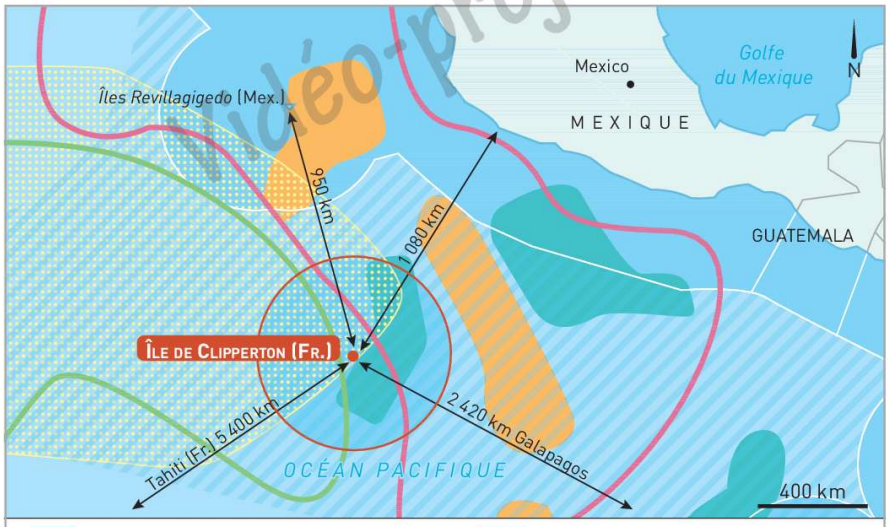

- ZEE
- ZEE de Clipperton
- Zone riche en thon
- Zone de pêche japonaise
- Zone de pêche mexicaine
- Concentration de cobalt
- Concentration de sulfures polymétalliques
- Concentration de nodules polymétalliques

Source : D'après B. Vandendyck, « Le trésor caché des ZEE françaises », Vues sur le monde.com, 2020.

4 Tensions autour de l'îlot de Clipperton, une possession française stratégique

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1 et 2** Pourquoi les États ont-ils eu besoin de définir des règles concernant les espaces maritimes ?
2. **Doc. 2 et 3** Montrez que la souveraineté d'un État sur les espaces maritimes est décroissante à partir de ses côtes.
3. **Doc. 4** Situez Clipperton. Quels sont les acteurs et les enjeux des tensions autour de l'îlot ?

Synthétiser Quels sont les apports et les limites de la convention de Montego Bay concernant l'exploitation des ressources maritimes ?

TRAVAILLER AUTREMENT

Synthétiser un article. Consultez l'article sur la frontière russo-norvégienne en mer de Barents Après avoir situé les lieux, montrez que dans ce cas les ressources ont permis de régler un litige frontalier.

hatier-clic.fr/20tgp102

Vidéo-projection interdite

B Comment organiser l'exploitation de la haute mer ?

REPÈRES

L'exploitation de la haute mer

• **Les enjeux de la haute mer.** La convention de Montego Bay a fixé des règles pour les espaces maritimes les plus proches des côtes. Mais la grande majorité des mers et océans se situe au-delà des limites des ZEE, et n'est donc pas réglementée. Pourtant la **haute mer**, qui apparaît comme un bien commun de l'humanité, subit des pressions économiques de plus en plus fortes, qui rendent nécessaire sa protection.

• **Une collaboration difficile.** Pour préserver les richesses de la haute mer, les différents acteurs impliqués doivent donc collaborer. De nombreuses initiatives existent, comme les **aires marines protégées (AMP)**, mais elles sont encore limitées. Face à l'urgence environnementale et à la montée des conflits d'acteurs, l'ONU plaide en faveur d'une réglementation pour la haute mer, dans le cadre des négociations de la conférence intergouvernementale sur la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (BBNJ).

VOCABULAIRE

AMP (aire marine protégée) : espace maritime délimité et réglementé en vue de sa préservation.

Haute mer : espace maritime non approprié, situé au-delà de la limite de la ZEE.

1 Des négociations bloquées

« Malgré les efforts des États favorables au renforcement des mesures de préservation de l'océan Austral, malgré les inquiétudes des scientifiques devant la disparition de colonies entières de manchots – entre autres – et les actions des ONG […] aucune nouvelle réserve naturelle ne devrait être créée. Reposant sur le consensus, le processus d'extension des aires marines protégées (AMP) semble sérieusement grippé. […]

Cette année, à la CCAMLR[1], qui a pour mission à la fois de protéger les écosystèmes et de gérer avec discernement les ressources halieutiques au sud du 60e parallèle, les discussions se sont à nouveau focalisées sur la pêche au krill et à la légine, deux produits de la mer d'une grande valeur commerciale, capturés selon des règles strictes afin de ne pas épuiser la manne. […]

"À partir de 2005, certains pays comme l'Ukraine et la Namibie ont adhéré à la CCAMLR parce qu'ils étaient intéressés par les possibilités de pêche, puis l'arrivée de la Chine en 2008 a achevé de déséquilibrer l'organisation", note avec amertume un observateur régulier de ces négociations internationales. […]

"Cela fait maintenant sept ans que les États ne parviennent pas à créer une aire marine protégée dans l'Antarctique de l'Est", regrette Pascal Lamy, ancien commissaire européen […]. »

Martine Valo, « Dans l'Antarctique, plus question de nouvelles aires protégées », *Le Monde*, 1er novembre 2018.

1. Convention sur la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique, entrée en vigueur en 1982, qui gère les ressources marines vivantes de l'Antarctique. Son siège est à Hobart, en Australie.

Vidéo-projection interdite

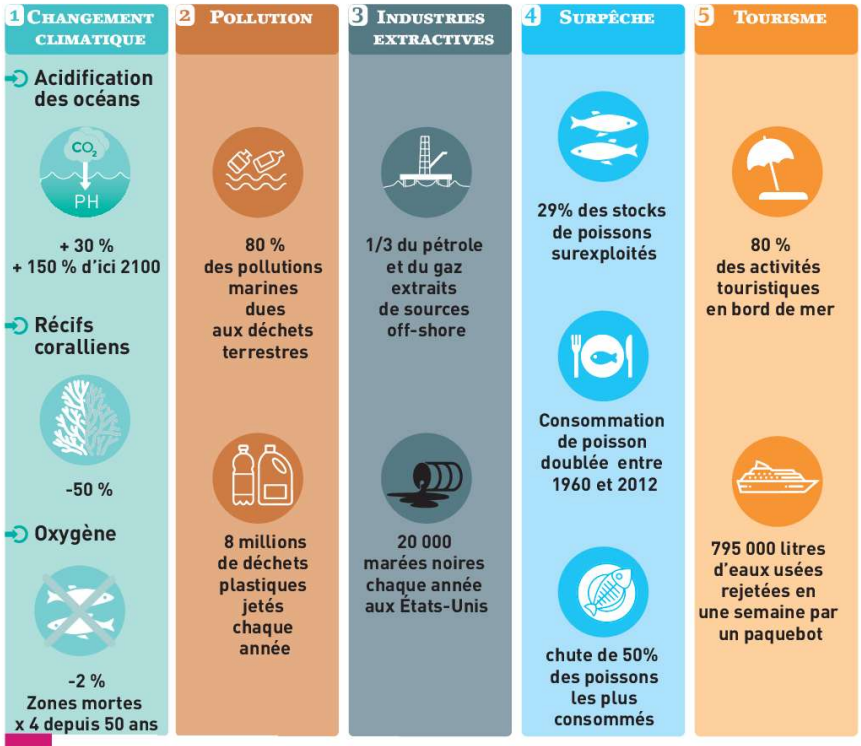

2 Les menaces qui pèsent sur les océans

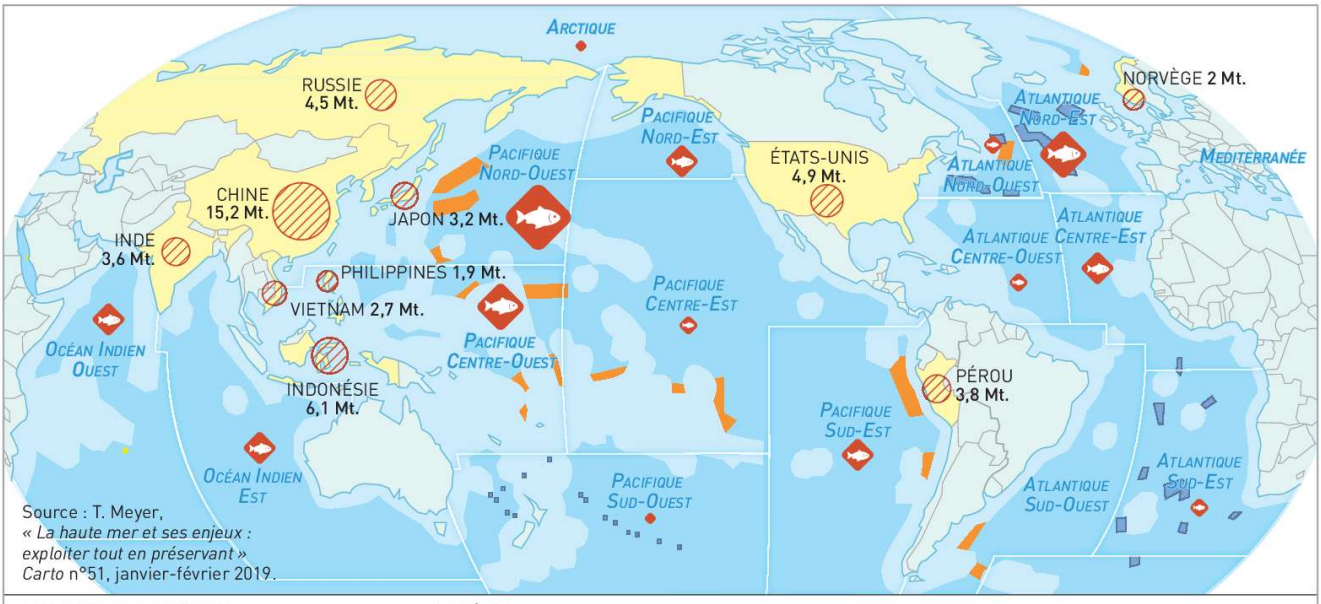

Source : T. Meyer, « *La haute mer et ses enjeux : exploiter tout en préservant* » *Carto* n°51, janvier-février 2019.

Les espaces maritimes

- Zone économique exclusive (ZEE)
- Zone fermée à la pêche profonde en haute mer en 2018
- Zone de pêche très importante en haute mer en 2018 (seules les zones hors ZEE sont représentées)

La pêche

- Zone océanique
- PACIFIQUE SUD-EST — Zone de pêche internationale
- Les dix premiers pays producteurs de poisson
- Production (en millions de tonnes)

Capture de poissons par zone océanique FAO en 2016 (en millions de tonnes)

22,4 — 8 à 13 — 2 à 8 — 1 à 2 — - de 1

3 Les enjeux de la haute mer

4 Des règles de gouvernance pour la haute mer

«Les outils de gestion de la biodiversité dont les aires marines protégées (AMP) sont considérés par un certain nombre de scientifiques et d'ONG environnementales comme le moyen le plus efficace pour protéger l'océan. Elles ne sont pas, toutefois, sans susciter craintes ou réticences chez certains acteurs des mondes de la pêche ou de la science, représentants des communautés ou des États. Les mises en garde contre la limitation des accès et des activités dans ces espaces se font de plus en plus fréquentes. La possible appropriation par des groupes privés, voire la privatisation d'espaces marins immenses pouvant *in fine* rendre possible l'exploitation des ressources et évincer les États, pose question […]

Les négociations risquent […] d'être âpres. En effet certains États, à l'instar de la Russie, de la Chine, du Canada ou encore du Japon, ne voient pas d'un œil favorable l'instauration de règles dans cet espace de liberté presque total. Ils redoutent l'arrivée d'une autorité sur la haute mer tandis que d'autres, à l'image de l'Union européenne et de certains pays en développement, plaident pour la mise en œuvre de cet accord. En outre, ces négociations qui avaient débuté entre diplomates et environnementalistes autour de deux enjeux encore flous en 2004 – les ressources génétiques et les aires marines protégées – attirent désormais l'attention, entre autres, des secteurs de la pêche industrielle, de la propriété intellectuelle et des câbles sous-marins. La protection de la biodiversité en haute-mer est devenue l'affaire de tous, même si les raisons de se préoccuper de cet objet sont parfois contradictoires, voire opposés.»

Natalia Frozel-Barros, Camille Maé-Lambrechts et Léa Pertel, «Gouverner la haute mer au-delà des juridictions nationales, la protection de la biodiversité marine en proie aux négociations interétatiques et sectorielles», blog Océan pour le climat, lemonde.fr, 30 août 2018

Vidéo-projection interdite

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1 à 4** Quels sont les différents acteurs impliqués dans la gouvernance et la gestion de la haute mer ?
2. **Doc. 1, 2 et 4** Pourquoi le développement de la haute mer n'est-il pas durable à l'heure actuelle ? Vous pouvez classer les informations en fonction des trois piliers du développement durable.
3. **Doc. 1 et 4** Pourquoi est-il si difficile de protéger la haute mer ?

Synthétiser Quelles seraient les caractéristiques d'une gouvernance durable de la haute mer ?

TRAVAILLER À L'ORAL

Construire un argumentaire. Vous êtes le délégué d'une grande ONG environnementale aux prochaines négociations sur la BBNJ. Rédigez un plaidoyer en faveur de la protection de la haute mer, en soulignant d'abord les dégradations de l'environnement marin, puis le rôle vital que joue l'océan pour les sociétés humaines ; et enfin les solutions qui peuvent être apportées.

Cours

Enjeux diplomatiques et coopérations

Podcast du cours
hatier-clic.fr/20tgp103

Comment l'espace et les océans soulèvent-ils de nouveaux défis pour les sociétés, entre concurrence et coopération ?

A Océans et espace : des enjeux majeurs, des espaces convoités par l'humanité

1. Des ressources indispensables

- **Les océans recèlent de nombreuses ressources : alimentaires** (pêche, aquaculture), **énergétiques** (gaz et pétrole off-shore), et **minérales**, aujourd'hui largement exploitées, et même, pour une part, surexploitées. Les besoins croissants des sociétés font aussi envisager l'exploitation de ressources extraterrestres, pour l'heure à l'état de projet.
- Ces richesses justifient une **appropriation croissante de ces espaces par les sociétés**, sous l'effet d'une demande croissante en matières premières et de l'épuisement progressif des ressources terrestres. On exploite les ressources maritimes de plus en plus loin des côtes et de plus en plus en profondeur, grâce à des moyens techniques de plus en plus perfectionnés. Cette appropriation est telle que l'on parle aujourd'hui de **« merritoire »**. Elle est moins marquée pour l'espace, qui est un milieu encore plus contraignant et difficile d'accès.

2. Un rôle essentiel dans le fonctionnement de la mondialisation

- La majorité de la population mondiale réside à proximité des littoraux. 90 % du tonnage et 80 % de la valeur des marchandises transitent par la mer, et **les grands ports sont des interfaces majeures des échanges mondiaux**.
- Ils occupent une place centrale également dans le transit de données : la moitié des **satellites en orbite** sont dédiés à la communication (les autres étant consacrés à la navigation GPS, aux prévisions météorologiques, au renseignement militaire ou encore à la recherche sur la Terre et l'univers), mais la majeure partie des informations transitent par les nombreux **câbles sous-marins** qui relient les continents via les fonds marins.

3. Une forte dimension géopolitique

- De longue date, **la maîtrise des mers est un élément clé de la puissance** (Royaume-Uni d'abord, aujourd'hui États-Unis, de plus en plus concurrencés par la Chine).
- De même **la conquête spatiale est tout d'abord militaire** : pendant la guerre froide, deux satellites sur trois ont un usage militaire, et c'est encore aujourd'hui une dimension incontournable de la conquête spatiale.

B Des États qui balancent entre compétition et coopération

1. La définition d'un droit de la mer ▸ Jalon 2, p. 50

- Les richesses maritimes, très convoitées, ont nécessité la **définition d'un droit de la mer par l'ONU (convention de Montego Bay ou Convention des Nations unies sur le droit de la mer, CNUDM, 1982)** qui fixe les droits des États littoraux sur les espaces maritimes jusqu'à 200 milles (ZEE) voire jusqu'à 350 milles des côtes en cas d'extension de la ZEE au plateau continental. Le droit de la mer correspond à une appropriation juridique des espaces maritimes, et permet l'affirmation des États.

VOCABULAIRE

« Continent de plastique » : accumulation de plastiques piégés par les courants marins (gyres).

« Merritoires » : portions d'espaces maritimes, y compris en haute mer, qui font l'objet de délimitation et d'appropriation.

CHIFFRES CLÉS

▶ **Les 5 plus vastes ZEE**

État	Superficie de la ZEE, en millions de km²
États-Unis	12,16
France	10,07
Australie	9,02
Russie	7,56
Royaume-Uni	6,80

Source : Géoconfluences.

« En fait, ce qui a longtemps été une compétition globale est désormais devenu une collaboration globale. »

Barack Obama, discours à la Cité de l'espace, avril 2010.

Vidéo-projection interdite

2. La persistance de litiges

- La Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM) n'a pas réglé toutes les concurrences. Elle alimente les litiges pour l'appropriation des ressources, et nourrit les rivalités.
- Les **îles** sont des **territoires très disputés** car elles donnent accès à une immense ZEE, même lorsqu'elles sont de petite taille (îles Spratley, îles Kouriles, îles Éparses, île de Clipperton, îles du détroit d'Ormuz).

3. L'espace : d'une vive concurrence à une coopération approfondie

- Les débuts de la conquête ont été marqués par une forte compétition entre États-Unis et URSS, à l'origine d'une émulation qui a nourri des progrès techniques rapides et spectaculaires.
- Depuis la fin de la guerre froide, c'est la **collaboration** qui prévaut face au caractère de **bien commun** de l'espace (traité international de l'Espace en 1967, ou traité sur la Lune de 1969) et face au **coût faramineux de l'exploration spatiale**. Le programme européen *Ariane*, ou encore l'ISS, sont des exemples particulièrement aboutis de collaboration scientifique de très haut niveau. ▸ Jalon 1, p. 48 Pourtant, les ambitions spatiales des pays émergents, de l'Inde et surtout de la Chine, paraissent depuis les années 2010 relancer la logique de compétition.

L'équipage de l'Expédition 50 vers l'ISS (2016-2017)
(Andrei Borisenko, Robert Kimbrough, Sergueï Ryjikov, Thomas Pesquet, Peggy Whitson et Oleg Novitski.)

Vidéo-projection interdite

C L'émergence de nouveaux défis dans des espaces à l'appropriation incomplète ▸ Jalon 2, p. 52

1. Des frontières ouvertes et des conflits non réglés

- Les sociétés poursuivent l'exploration et la conquête vers de nouvelles frontières : les **grands fonds marins** (abysses) ou l'**exploration de Mars** sont aujourd'hui des objectifs majeurs.
- Le **vide juridique et le manque de réglementation** dans l'espace ou dans les eaux internationales entretiennent les conflits et ouvrent la voie aux appétits des entreprises privées, de plus en plus actives, comme SpaceX ou Blue Origin, et au développement de nouveaux usages (comme le tourisme spatial).

2. L'émergence des enjeux environnementaux

- L'exploitation croissante de l'espace et des océans entraîne une **dégradation de ces deux milieux**. Les pollutions marines (notamment les déchets plastiques) sont de plus en plus nombreuses, y compris en haute mer (**« continent de plastique »**).
- Les déchets s'accumulent aussi dans l'espace et posent des **problèmes de sécurité** : il y aurait 150 millions de débris d'1 mm ou plus.

3. Préserver les biens communs

- C'est dans la logique de la nécessaire préservation d'un bien commun de l'humanité que l'ONU a ouvert en 2018 des discussions sur la **biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (BBNJ)**. Mais, comme pour la délimitation des **aires marines protégées (AMP)**, les négociations restent conflictuelles, révélant l'intensité des conflits d'acteurs.
- Pourtant, l'importance des enjeux futurs rend impérative une gouvernance globale de ces espaces et de ces ressources.

« L'océan est un lieu où il nous faut concilier la préservation de la biodiversité et la nécessité de nourrir la planète. C'est le poumon de l'humanité et il menace de s'étouffer. »

Emmanuel Macron, discours aux Assises de la mer, décembre 2019.

Exercices Bac

EXERCICE 1 Rédiger l'introduction d'un sujet

DISSERTATION

SUJET Protéger les océans

Voici un plan proposé

I. Des pressions croissantes sur des espaces vulnérables mais vitaux

II. De nombreuses initiatives en faveur de la préservation des espaces maritimes

III. Mais une protection encore limitée, conflictuelle et au final insuffisante

1 En utilisant le tableau ci-dessous, rédigez une introduction en respectant les différentes étapes de sa méthodologie :

§1 – Accroche – Analyse des termes du sujet – Contexte	
§2 – Problématique – Annonce du plan	

Conseil

Pensez à inclure une accroche

L'accroche permet de commencer le devoir d'une façon stimulante. Il vaut mieux éviter les grandes généralités, et partir d'un événement de l'actualité, ou bien encore d'un exemple localisé précis, à partir duquel on peut poser le problème. Ici, il faut donc chercher un élément qui croise les thématiques clés du sujet, par exemple l'échec de la création d'un nouveau sanctuaire marin en Antarctique en novembre 2019. Le développement de l'accroche ne doit être ni trop long, ni déconnecté du reste de l'introduction.

Vidéo projection interdite

EXERCICE 2 Présenter un exposé

OBJECTIF GRAND ORAL

SUJET Les guerres de la morue (XIIe-XXe siècle), conflits révélateurs de la conquête des merritoires

1 La « guerre de la morue »

(Navire militaire islandais barrant le passage à un navire de pêche britannique, entre 1972 et 1976.)

Voici trois questions vous orientant vers la composition d'un plan :

1 Quels sont les conflits historiques (du Moyen Âge jusqu'aux années 1940) pour les ressources en morue entre la ligue hanséatique et l'Islande ?

2 Comment la reprise des tensions entre 1950 et 1976 débouche sur l'ébauche des ZEE pour définir les droits des États ?

3 Expliquez l'ultime conflit franco-canadien (années 1990), autre épisode de compétition autour des ressources, résolu par la négociation et à l'origine d'une coopération.

4 Présentez votre exposé en 5 minutes.

EXERCICE 3 Étudier une carte

ÉTUDE DE DOCUMENT

SUJET L'Arctique, un espace entre rivalités et coopérations ?

Vidéo protección recortada

Ressources énergétiques et minières

- Gisement de pétrole ou de gaz
- Extraction minière
- Principaux oléoducs et gazoducs existants, en construction ou en projet
- Principales marées noires ou ruptures d'oléoducs

Partage de la mer :

- Limite des juridictions maritimes

Espace maritime revendiqué par :

- la Russie
- les États-Unis
- le Canada
- le Danemark
- l'Islande
- la Norvège

RUSSIE État membre du Conseil de l'Arctique

Source : D'après P. Rekacewiz, « Partager l'Arctique », visioncarto, 2007, mise à jour 2015.

1 L'espace arctique

› LIRE LE DOCUMENT

1. Quelle est la source de la carte ?
2. Quel est son sujet ?

› ANALYSER LE DOCUMENT

3. Quelles sont les ressources de l'océan glacial Arctique ?
4. Quels États sont riverains de l'océan glacial Arctique ?
5. Lesquels sont en conflit pour l'extension de leur ZEE ? Lesquels sont membres du Conseil de l'Arctique ?

› COMPRENDRE LE DOCUMENT

6. Quels événements passés et présents ont placé l'océan Arctique au centre de l'attention internationale ?
7. Pourquoi les États riverains cherchent-ils à affirmer leur souveraineté dans cet espace maritime ?

Révisions

FICHE MÉMO

1 Les sociétés convoitent l'océan et l'espace

✔ L'océan (ressources halieutiques, énergétiques, minérales) et l'espace (ressources minérales, énergétiques) sont riches en ressources. En mer, elles sont plus ou moins exploitées en fonction de leur accessibilité.

✔ Océan et espace sont essentiels dans la circulation des marchandises et des informations à l'ère de l'économie mondialisée.

✔ Leur conquête est aussi synonyme de puissance et de prestige pour les États. Ils ont également une forte valeur géopolitique : ce sont des espaces que les États cherchent à maîtriser.

2 La gestion de l'océan et de l'espace : les États entre compétition et coopération

✔ L'ONU a codifié le droit de la mer avec la convention de Montego Bay (1982) qui définit les droits des États sur les ZEE jusqu'à 200 ou 350 milles de leurs côtes.

✔ Paradoxalement, ce texte a renforcé la concurrence pour l'appropriation des espaces maritimes ; les îles sont particulièrement disputées.

✔ Dans le domaine spatial, la guerre froide est marquée par la compétition entre États-Unis et URSS. Mais depuis les années 1990, les États coopèrent davantage (*Ariane*, ISS).

3 De nouveaux défis

✔ Océan et espace sont toujours en cours d'exploration et d'appropriation par les sociétés (grands fonds, Mars, etc.).

✔ De nouveaux acteurs sont de plus en plus actifs : les États émergents, les entreprises privées.

✔ La haute mer et l'espace manquent de régulation, notamment face à des enjeux environnementaux croissants (biodiversité marine dans les eaux internationales, problèmes des déchets).

Vidéo-projection interdite

RÉVISER LES FONDAMENTAUX

- Qu'est-ce que la station spatiale internationale ?
- Quels États dominent la conquête spatiale ?
- Quels sont les nouveaux acteurs de la conquête spatiale ?
- Les États peuvent-ils s'approprier l'espace ?
- Dans quel texte l'ONU définit-elle la souveraineté des États sur les espaces maritimes ?
- Quels droits un État peut-il exercer dans sa ZEE ?
- Qu'est-ce que l'off-shore ?
- Quelles ressources sont exploitées en mer ?
- Qu'est-ce qu'un « merritoire » ?
- Comment appelle-t-on un espace maritime délimité et réglementé en vue de sa préservation ?

Mémocartes
hatier-clic.fr/20tgp104

SCHÉMA DE SYNTHÈSE

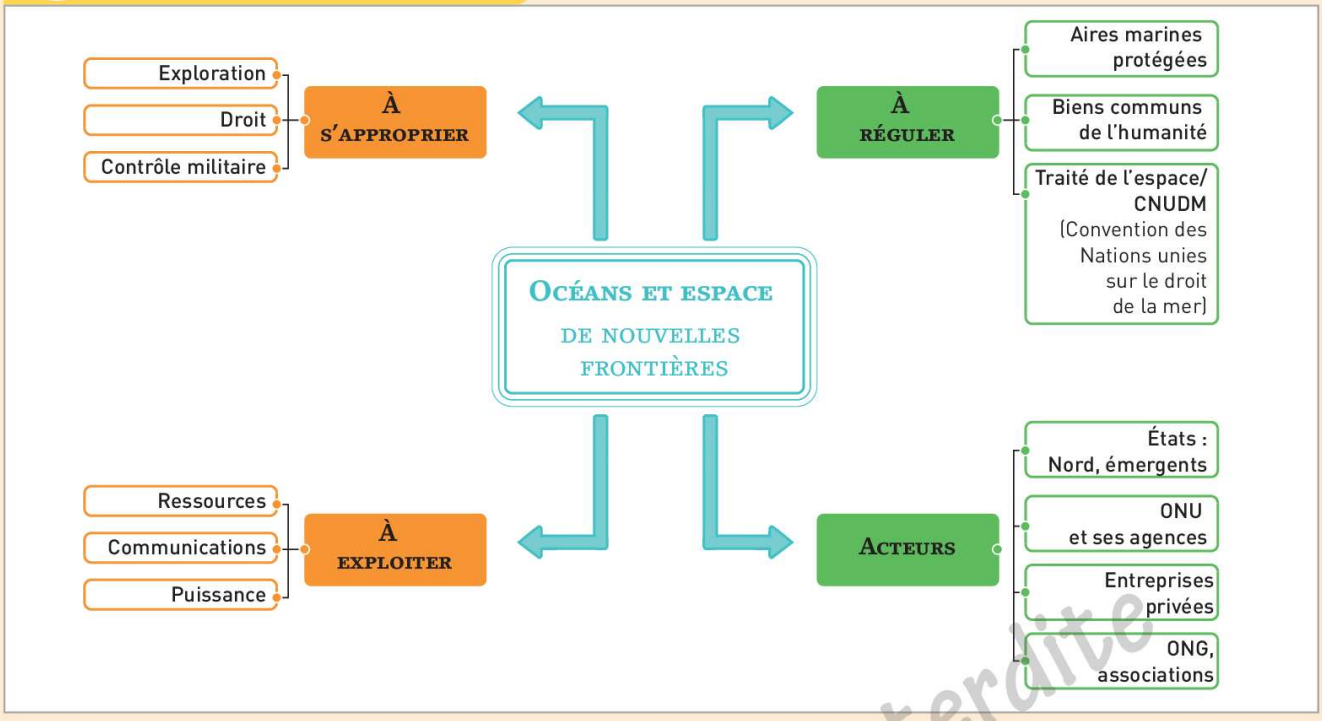

SE DOCUMENTER

À lire

• **Marion Montaigne, *Dans la combi de Thomas Pesquet,*** Dargaud, 2017.

Un reportage dessiné réalisé avec beaucoup d'humour sur le parcours du spationaute Thomas Pesquet depuis sa sélection, sa formation jusqu'à sa mission sur l'ISS.

• **André Louchet, *Atlas des mers et des océans : conquête, tensions, exploration***, Autrement, 2015.

Un ouvrage richement illustré qui fait le tour des différentes thématiques, aussi bien économiques qu'environnementales et géopolitiques, que soulèvent aujourd'hui les espaces maritimes.

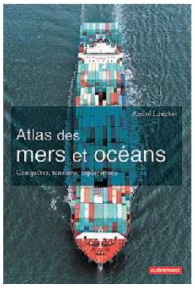

• ***Diplomatie*, Les grands dossiers :**

– n° 34 : « Géopolitique de l'espace », août-septembre 2016.

– n° 46 : Mers et des Océans – Géopolitique et Géostratégie, août-septembre 2018.

Une revue spécialisée dans les relations internationales, faisant le point sur la situation des États, leurs objectifs et leurs rapports dans la géopolitique de l'espace et des océans.

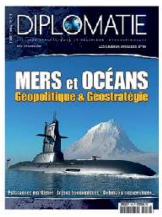

À voir

• **« L'espace, état des lieux »,** émission *Le Dessous des cartes*, Arte, 2018.

• **« Comprendre la géopolitique des océans en 10 minutes »,** vidéo de la chaîne *Le monde en cartes*.

hatier-clic.fr/20tgp105

À consulter

• **L'âge d'or des cartes marines.** Une superbe exposition virtuelle de la BNF sur les cartes marines, avec une perspective historique, mais aussi géographique et artistique

hatier-clic.fr/20tgp106

Vidéo-projection interdite

ÉTUDE conclusive

La Chine : à la conquête de l'espace, des mers et des océans

En quoi la Chine est-elle devenue une puissance maritime

1 La Chine puissance militaire navale

(Le porte-avions *Liaoning* quittant le port de Hong Kong, 11 juillet 2017.)

La Marine chinoise ne s'est dotée qu'en 2012 de son premier porte-avions, le *Liaoning*, ancien navire de la Marine soviétique acheté à l'Ukraine. Depuis, elle s'est rattrapée. En 2019, elle met en service un second porte-avions. Un troisième est en construction et deux autres sont annoncés. Pièce maîtresse d'une puissance navale mondiale, le porte-avions incarne pour la Chine un élément de prestige, digne de la deuxième marine du monde, tout comme un moyen d'exercer une politique de « défense active ».

QUESTIONS

1 En quoi le porte-avions *Liaoning* symbolise-t-il la puissance de la Marine chinoise ?

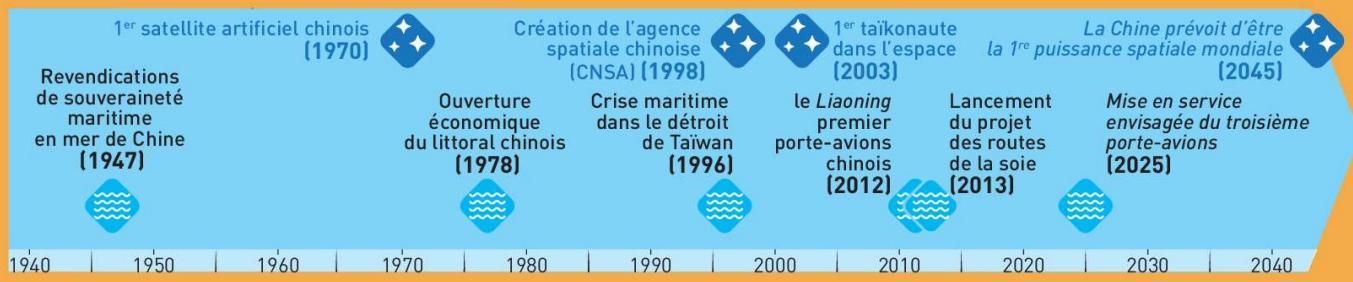

et spatiale majeure ?

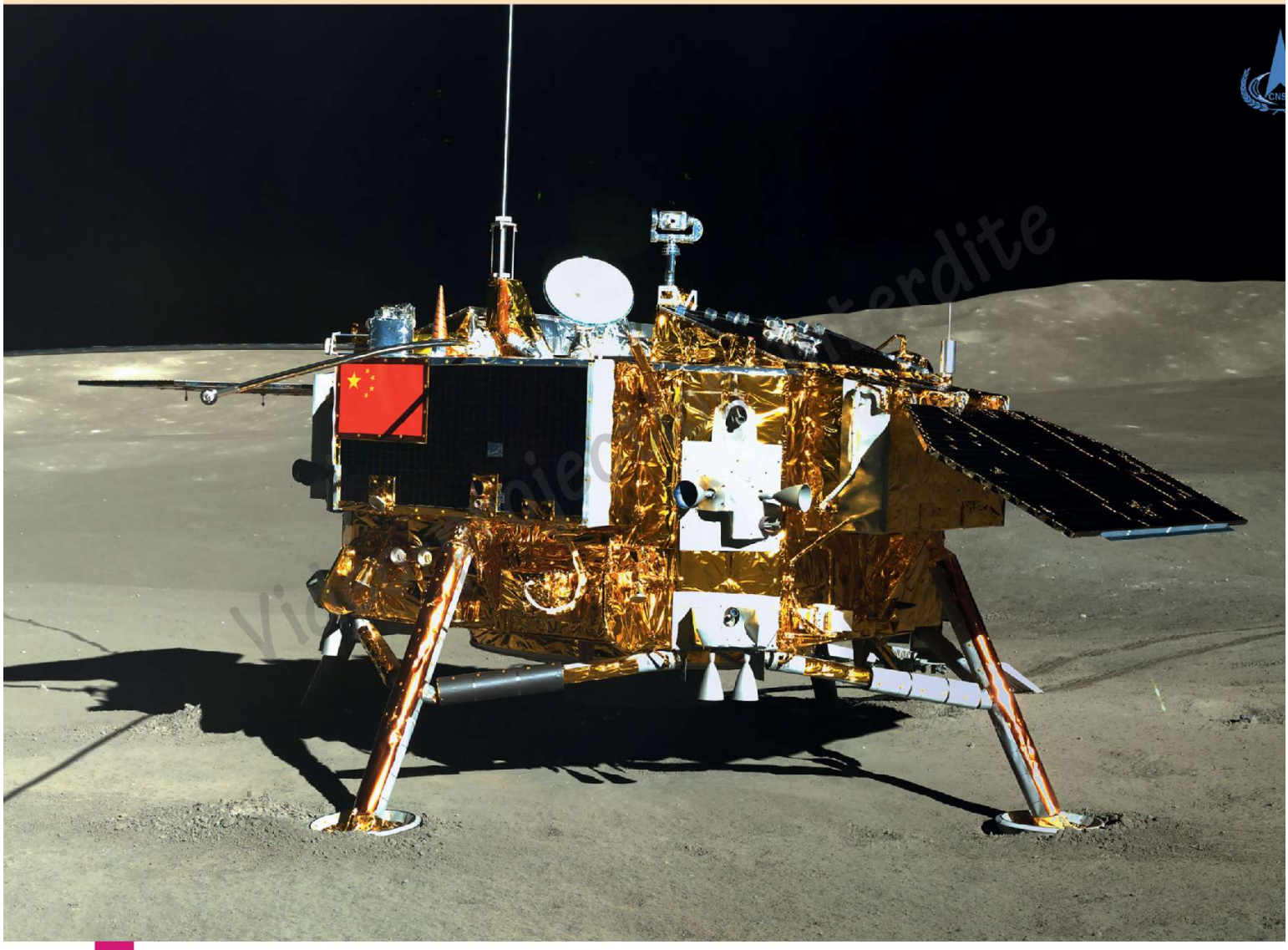

2 La Chine puissance spatiale

(Le module de la mission *Chang'e 4* sur le sol lunaire, 11 janvier 2019.)

En 2019, la Chine est la troisième puissance à réussir un alunissage, après les États-Unis et l'URSS, et pour la première fois au monde, un véhicule spatial explore la face cachée de la Lune, largué depuis une fusée chinoise. En 2019, la Chine a effectué 38 lancements, plus que tout autre pays au monde. 15 ans seulement après avoir envoyé son premier homme dans l'espace, la Chine est devenue la troisième puissance spatiale mondiale, et envisage pour 2022 de construire une station spatiale orbitale puis une base lunaire quelques années plus tard.

QUESTIONS

2 En quoi ces deux photos sont-elles représentatives de la montée en puissance récente de la Chine sur les mers et dans l'espace ?

ÉTUDE conclusive

Repères La puissance chinoise du XXe au XXIe siècle

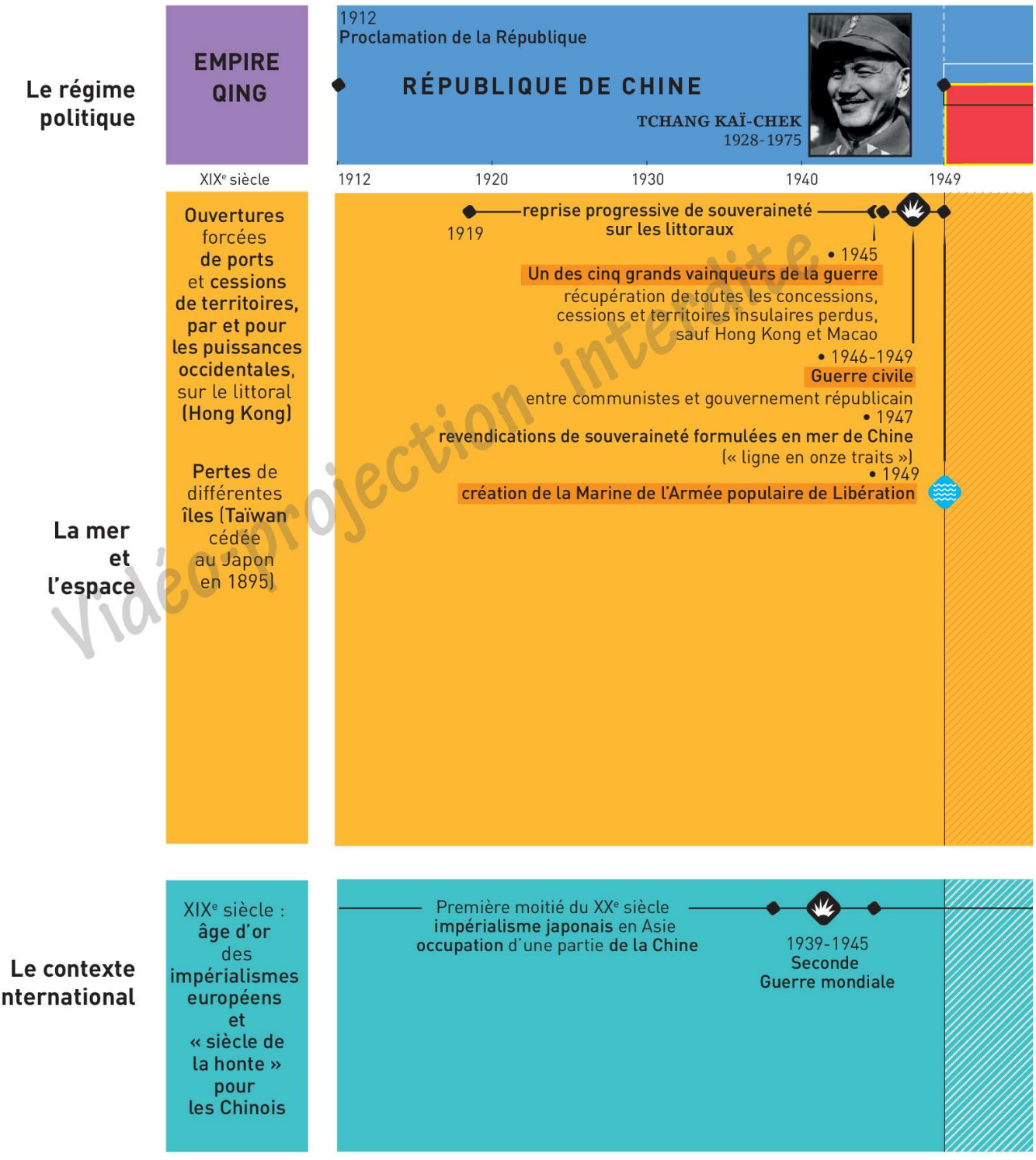

Vidéoprojection interdite.

VOCABULAIRE

Souveraineté : caractéristique d'un État n'étant soumis à aucun autre État et caractéristique d'un territoire étant la possession et sous le gouvernement d'un État.

QUESTIONS

1. Identifiez les trois grandes périodes de l'histoire de la Chine développées dans cette chronologie.
2. À quel moment peut-on parler de « tournant » dans l'histoire de la République populaire de Chine ?
3. Quel moment de l'histoire chinoise correspond à la plus forte montée en puissance maritime et spatiale ?

1949 la République de Chine se réfugie à Taïwan

RÉPUBLIQUE DE CHINE

1949 **République Populaire de Chine** (non reconnue par l'ONU)

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

◆1971 **reconnaissance de la République populaire par l'ONU**

1976 1978 1993 2003 2013 2020

MAO ZEDONG
1949-1976

- 1954-1955 et 1958 **première et deuxième crise du détroit de Taïwan**
- 1956 création du **programme spatial chinois**
- 1970 lancement **du premier satellite** artificiel **chinois**

DENG XIAOPING
1978-1993

- 1978 **ouverture économique du littoral chinois**
- 1980 **quatre ZES* sont créées** sur le littoral
- 1985 développement du concept de **« défense au large comme stratégie navale »** par l'amiral Liu Huaqing

* zones économiques spéciales

JIANG ZEMIN
1993-2003

Poursuite de la politique d'ouverture (économie socialiste de marché)

- 1995-1996 **Troisième crise du détroit de Taïwan**
- 1998 : achat à l'Ukraine du **porte-avions *Varyag***
- 1993 création de **l'agence spatiale chinoise (CNSA)**

HUN JINTAO
2003-2013

Poursuite de la politique d'ouverture (société harmonieuse)

- 2010 la Chine, **deuxième puissance économique mondiale**
- 2012 : le *Liaoning* (ex-*Varyag*) **premier porte-avions chinois**
- 2003 **premier taïkonaute**

XI JINPING
depuis 2013

« Rêve chinois de la grande régénération de la nation chinoise »

- 2013 Lancement du projet **des routes de la soie maritimes et terrestres** (OBOR)
- 2019 **premier engin spatial explorant la face cachée de la Lune, lancée par une fusée chinoise**

1947-1991 **guerre froide**

- 1961 **premier vol spatial habité**
- 1957 lancement **du premier satellite** artificiel **(URSS)**
- 1969 **premier homme sur la Lune** (mission *Apollo*, États-Unis)

- 1982 **Convention de Montego Bay**

Depuis le début des années 1990 **accélération du processus de mondialisation**

Depuis la fin des années 2000 **monde multipolaire**

Vidéo-projection interdite

Jalon 1

Une volonté politique d'affirmation de la puissance chinoise

A Comment la Chine tente-t-elle de s'affirmer sur les mers et les océans ?

REPÈRES

La Chine puissance maritime

• **La mer de Chine et ses enjeux.** La Chine dispose d'une seule longue façade littorale (environ 15 000 km) donnant sur l'océan Pacifique. Celle-ci a été la « porte d'entrée » des puissances étrangères qui ont forcé la Chine à s'ouvrir à partir du milieu du XIXe siècle. Ce n'est qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale qu'elle commence à revendiquer une large partie des archipels de la mer de Chine et, autour d'eux, la souveraineté maritime d'une immense zone, située notamment en mer de Chine méridionale. Ces revendications ont pris de l'ampleur avec l'ouverture du littoral (1978), puis la réaffirmation politique et économique du pays, qui s'accélère à partir du début du XXIe siècle.

• **L'outil stratégique : une flotte puissante.** Depuis la fin des années 1940 jusqu'aux années 1980, la flotte de la République populaire de Chine a surtout eu pour but de protéger les côtes contre une invasion, en cas d'attaque venue de Taïwan, où le gouvernement de la République de Chine réfugié espérait une « reconquête » de la Chine continentale. Mais depuis les années 1980, sous l'impulsion de l'amiral Liu Huaqing, la flotte s'est considérablement modernisée et agrandie, étendant sa capacité d'action et d'intervention. En 2019, elle compte désormais davantage de navires que la flotte états-unienne, première du monde en tonnage.

VOCABULAIRE

« Ligne en dix traits » : surnommée « langue de bœuf » par les Vietnamiens, cette formule désigne les revendications insulaires chinoises depuis une carte de la mer de Chine présentée en 1947. La République populaire de Chine propose un 10e trait en 2013 qui inclut Taïwan (République de Chine).

1 L'artisan de la puissance navale chinoise

(L'amiral Liu Huaqing, commandant de la Marine chinoise entre 1982 et 1988, en tournée d'inspection dans les années 1980.)

Liu Huaqing (1916-2011) est considéré comme le modernisateur de la Marine chinoise. Il invente le concept de « défense au large comme stratégie navale », qu'il définit ainsi : « la zone opérationnelle de la Marine sera la première chaîne d'îles [...]. Quand nos forces navales se renforceront, nous passerons au Pacifique nord et à la seconde chaîne d'îles ».

2 Les nouveaux objectifs de la défense maritime chinoise

« Sauvegarder résolument la souveraineté de la Chine, sa sécurité et le développement de ses intérêts, voici le but fondamental de la défense nationale de la Chine à l'ère nouvelle.

Les objectifs de la défense nationale chinoise : dissuader et résister à une agression ; préserver la politique ; s'opposer et contenir "l'indépendance de Taïwan" ; s'attaquer aux promoteurs de mouvements séparatistes comme "l'indépendance du Tibet" et la création d'un "Turkestan de l'Est" ; préserver la souveraineté nationale, l'unité, l'intégrité et la sécurité du territoire ; préserver les droits et intérêts maritimes de la Chine ; préserver les intérêts de la sécurité de la Chine dans l'espace, l'espace électromagnétique et le cyberespace ; préserver les intérêts de la Chine outre-mer et soutenir le développement durable du pays. »

Extraits du Livre blanc 2019 (« La défense nationale de la Chine à l'ère nouvelle ») du ministère de la Défense nationale de la République populaire de Chine.

Visa projet

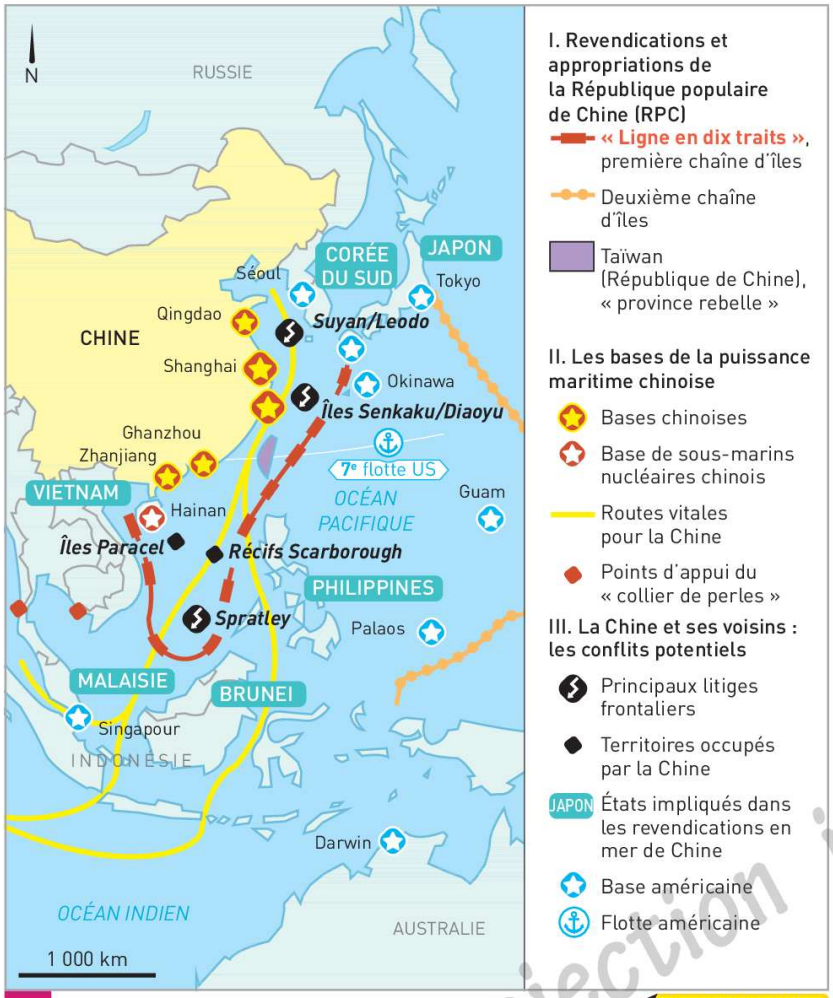

Carte interactive

3 Une volonté de mainmise en mer de Chine

	1990	2002	2012	2019
États-Unis	4,40	3	3,2	3,33
Russie	3,50	1,35	1,04	1,01
Royaume-Uni	0,59	0,4	0,38	0,42
France	0,33	0,31	0,3	0,48
Japon	0,22	0,31	0,39	0,47
Inde	0,19	0,21	0,26	0,3
Allemagne	0,16	0,13	0,07	0,06
Italie	0,13	0,14	0,17	0,13
Corée du Sud	0,09	0,09	0,13	0,19
Chine	(estimation : 25e rang mondial)	0,4	0,92	1,56

Source : revue *Flottes de combat* (1990 à 2019).

4 Les plus grandes marines du monde

(en tonnage de bâtiments de combat et de soutien [en millions de tonnes])

5 L'analyse des litiges maritimes en mer de Chine par la Défense chinoise

« Concernant les différends territoriaux maritimes, la situation de la mer de Chine méridionale est présentée comme "généralement stable et s'améliorant car les pays de la région gèrent correctement les risques et les divergences", alors que cette zone est mentionnée à 11 reprises contre une seule dans le LB2015. Surtout, la Chine cherche à faire accepter sa politique dans la zone par une politique du fait accompli en évoquant les "îles de la mer de Chine méridionale qui sont des parties inaliénables du territoire chinois" et en ajoutant que la Chine "exerce sa souveraineté nationale pour construire des infrastructures et déployer les capacités défensives nécessaires sur les îles et les récifs de la mer de Chine méridionale". Rappelons qu'en 2015, Xi Jinping s'était engagé à ne pas militariser ces îles… »

Antoine Bondaz, note n°13/19, 25 juillet 2019, Fondation pour la recherche stratégique © FRS.

Vidéo-projection interdite

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1 et 3** Décrivez le concept de « défense au large comme stratégie navale » de l'amiral Liu Huaqing. Pourquoi met-il en place cette stratégie ?
2. **Doc. 2, 4 et 5** Montrez que la montée en puissance de la flotte chinoise s'est accélérée au début du XXIe siècle.
3. **Doc. 3, 4 et 5** Quels sont les obstacles à la puissance chinoise en mer de Chine ?v
4. **Doc. 3 et 5** Comment expliquer l'étendue des revendications chinoises en mer de Chine méridionale ?

Synthétiser Montrez, au moyen des documents que les revendications maritimes chinoises sont l'expression d'une affirmation politique forte.

TRAVAILLER À L'ORAL

Présenter un exposé. Renseignez-vous sur les bâtiments de guerre de la flotte chinoise et américaine en 2020.
– Classez-les en trois catégories (porte-avions, autres bâtiments de surface, sous-marins).
– Comparez leur rôle (fonction du bâtiment) et leur importance (tonnage, armement).
Concluez : quelle marine vous semble alors la plus puissante ?

Jalon 1

Une volonté politique d'affirmation de la puissance chinoise

Vidéo +
Le premier vol habité chinois
hatier-clic.fr/20tgp107

B Comment la Chine s'est-elle lancée dans la course à l'espace ?

REPÈRES

La Chine puissance spatiale

• **Un programme spatial tardif.** La Chine s'est lancée plus tardivement que les autres grandes puissances dans la course à l'espace. Le programme spatial chinois existe depuis 1956 et s'inscrit dans la logique de la guerre froide, mais les débuts sont laborieux. Après l'envoi de son premier satellite (1970) et la création d'une agence spatiale chinoise (CNSA) en 1993, dans un contexte de rapide croissance économique et d'ouverture, les étapes du développement spatial sont franchies plus rapidement : premier Chinois dans l'espace en 2003, premier amarrage d'un vaisseau spatial habité à un module orbital et activation du système satellite Beidou 2 (équivalent du GPS) en 2012… L'exploration de la face cachée de la Lune en 2019 est une étape décisive, car la Chine est pour la première fois pionnière dans une activité spatiale.

• **Des investissements massifs.** La Chine envoie aujourd'hui plus de fusées en orbite que n'importe quel autre pays dans le monde et multiplie les projets ambitieux pour l'avenir, dans une optique à la fois civile et militaire. Son programme spatial est en effet entièrement géré par l'armée et 95 % des technologies développées sont à usage « dual ».

1 Des objectifs multiples dans le domaine spatial

« Sauvegarder des intérêts dans des domaines majeurs de la sécurité : […] L'espace est un domaine crucial dans la compétition stratégique internationale. La sécurité dans l'espace donne une assurance stratégique pour le développement national et social. Dans l'intérêt d'un usage pacifique de l'espace, la Chine participe activement à la coopération spatiale internationale, développe des technologies et capacités appropriées, progresse dans la gestion [globale] des moyens d'information spatiaux, renforce sa prise en compte de la situation spatiale, protège ses atouts spatiaux et améliore sa capacité d'entrer, de sortir et d'utiliser l'espace de façon ouverte. »

Extraits du Livre blanc 2019 (« La défense nationale de la Chine à l'ère nouvelle ») du ministère de la Défense nationale de la République populaire de Chine.

Vidéo-projection interdite

Nom	Pays	Date de création	Budget (en milliards de $)
NASA	États-Unis	1958	19
CNSA	Chine	1993	11 (estimation)
ASE (Agence spatiale européenne)	22 États européens	1975	6,5
CNES	France	1961	2,8
FKA	Russie	1992	2,5
JAXA	Japon	2003	2,47

Source : agences spatiales

2 Les plus grandes agences spatiales au monde en 2018

3 La face cachée de la Lune, une étape de plus dans l'aventure spatiale chinoise

« Après avoir franchi les mêmes étapes que ses grands modèles et désormais rivaux dans l'approche lunaire, troisième pays à réaliser un alunissage en douceur avec l'engin automatique *Chang'e 3* en 2014, la Chine a été la première à se poser sur la face cachée de la Lune et à en envoyer des images. […]

En faire un exploit illustre le vieux souhait chinois d'être perçu comme membre d'un club exclusif. Du premier lancement d'un satellite le 24 avril 1970 au premier taïkonaute le 15 octobre 2003, il s'est toujours agi pour l'empire du Milieu d'être accepté en tant que grande puissance, *a fortiori* pour des missions prestigieuses d'exploration spatiale.

S'y ajoutent aujourd'hui de nouvelles considérations dont la "montée en gamme". Les capacités spatiales représentent des atouts au cœur de la transition économique martelée par Xi Jinping, qui souhaite voir la croissance du pays post-crise économique mondiale reposer non plus sur l'export de produits manufacturés, mais sur la consommation nationale et les produits de haute technologie. Le succès des missions d'explorations lunaires sous les mandats Xi, même si elles ont été planifiées bien avant sa nomination, s'articule opportunément avec ces considérations.

[…] Les images de la "face cachée" de la Lune, utiles en particulier pour l'observation astronomique dépolluée de toute radiation venue de la Terre, deviennent un monopole chinois. Cela ouvre la possibilité de toutes sortes de "narratifs", farfelus ou non, à propos des intentions chinoises, par exemple celui qui consisterait à imaginer une "militarisation larvée" de ce territoire. Audace, assertivité et une part de mystère, l'expédition *Chang'e* cumule donc tous les traits caractéristiques de l'aventure chinoise. »

J.-F. Di Meglio et L. Senechal-Perrouault, « L'espace, nouvelle frontière des ambitions chinoises », *Les Echos-Le Cercle*, 13 janvier 2019.

4 **La fusée *Longue Marche 5***

(*Longue Marche 5* sur sa base de lancement à Wenchang, île de Hainan, 2017.)

Ayant effectué son premier vol en novembre 2016, cette fusée, de la catégorie des « lanceurs lourds », fait partie de la nouvelle génération des fusées chinoises. Ses missions comprennent la mise en orbite d'éléments de la future station spatiale chinoise, de satellites de télécommunications lourds ainsi que l'exploration du système solaire.

5 **Les taïkonautes**

Le 15 octobre 2003, le taïkonaute Yang Liwei salue la foule avant d'embarquer pour le premier vol spatial habité chinois.

Tirage interdit

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 3 à 5** Quelles sont les principales réussites spatiales de la Chine et comment sont-elles mises en valeur ?
2. **Doc. 1, 2 et 4** Que montrent ces documents sur la logique de « compétition » du programme spatial chinois ?
3. **Doc. 1 et 4** Montrez que les ambitions spatiales chinoises sont étroitement liées à sa politique militaire.

Synthétiser Au moyen des différents documents, évaluez l'ampleur du programme spatial chinois au fil des décennies (moyens, réussites, ambitions)

TRAVAILLER AUTREMENT

Construire une chronologie.

Établissez une chronologie des trois grands programmes spatiaux : chinois, américains et russes :

– Donnez les principales dates de chacun de ces programmes (création de l'agence, envoi de satellite, d'homme dans l'espace, etc.).

– Indiquez les projets en cours de ces programmes spatiaux.

– Concluez en comparant le programme spatial chinois aux deux autres sur les critères suivants : rythme, performance, ambitions.

Jalon 2

Des enjeux économiques et politiques considérables pour la Chine et le monde

A Dans quelle mesure la Chine a-t-elle atteint ses objectifs sur les mers et dans l'espace ?

REPÈRES

Des enjeux vitaux pour la Chine

• **Des enjeux économiques de première importance.** La maîtrise des mers et de l'espace représente pour la Chine une condition, voire une garantie de la poursuite de son développement économique, pour plusieurs raisons : l'ouverture de l'économie chinoise et le besoin de sécuriser ses routes commerciales; le fait que plus des deux tiers de sa richesse soit produit sur le littoral; ses énormes besoins tant en matières premières qu'en produits manufacturés et le défi technologique.

• **Les projets dans le cadre de la « régénération de la nation chinoise ».** Depuis 2013 et l'arrivée au pouvoir du président Xi Jinping, ces enjeux économiques se sont conjugués au regain d'ambition politique. Ainsi, le très ambitieux **projet BRI (*Belt and Road Initiative*)**, surnommé « nouvelles routes de la soie », lancé en 2013 (sous le nom de OBOR), comporte un volet maritime important. Dans le domaine spatial, la Chine fait régulièrement état de ses ambitions et multiplie les projets à court, moyen et long terme.

1 **Les Chinois sur la Lune, un rêve ?**

Courrier international, « Houston, nous avons un problème », dessin de Langer, paru dans *Clarin*, Buenos Aires, 26 août 2014.

2 **Les vingt plus gros ports à conteneurs en 2018**

Source : World Shipping Council.

Rang	Port	Pays	Volume 2018 (en millions EVP)
1	Shanghai	Chine	42,01
2	Singapour	Singapour	36,60
3	Shenzhen	Chine	27,74
4	Ningbo-Zhoushan	Chine	26,35
5	Guangzhou	Chine	21,87
6	Busan	Corée du Sud	21,66
7	Hong Kong	Chine (RAS)	19,60
8	Qingdao	Chine	18,26
9	Tianjin	Chine	16
10	Jebel Ali	EAU (Dubai)	14,95
11	Rotterdam	Pays-Bas	14,51
12	Port Klang	Malaisie	12,32
13	Anvers	Belgique	11,10
14	Kaoshiung	Rép. de Chine	10,45
15	Xiamen	Chine	10
16	Dalian	Chine	9,77
17	Los Angeles	États-Unis	9,46
18	Tanjung Pelepas	Malaisie	8,96
19	Hambourg	Allemagne	8,73
20	Long Beach	États-Unis	8,09

VOCABULAIRE

Projet BRI (*Belt and Road Initiative*) : lancé en 2013 sous le nom initial OBOR (*One Belt, One Road*), surnommé « nouvelles routes de la soie », ce projet vise à réaliser deux axes de commerce (terrestre et maritime) reliant la Chine à 64 autres États. Ses objectifs sont économiques (échanges facilités) et géopolitiques (sécurisation des approvisionnements et prestige international renforcé).

Version projet

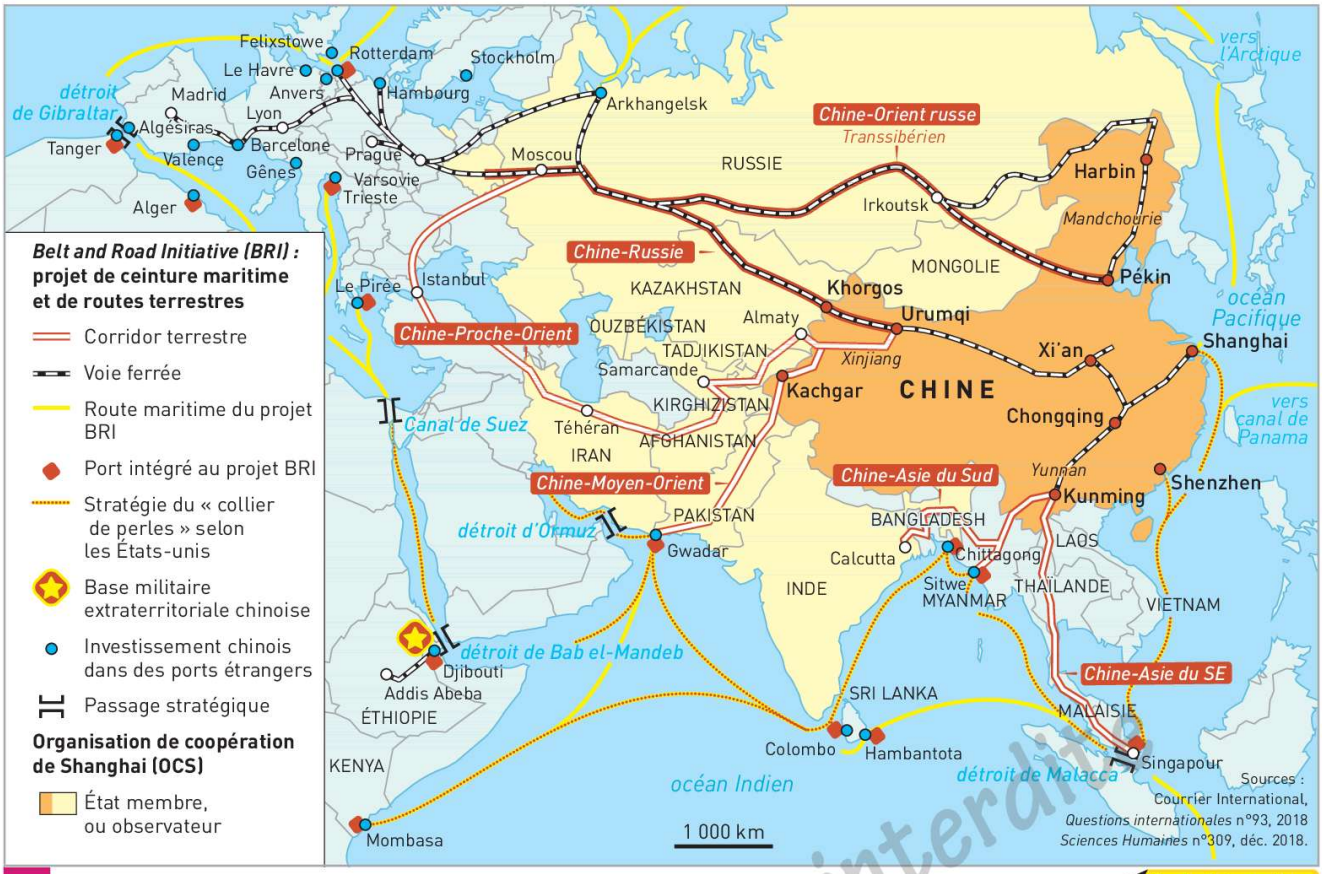

3 Les ports chinois, un réseau étendu pour des routes commerciales mondiales

Carte interactive

4 Les enjeux économiques de la mer de Chine

«La mer de Chine méridionale représente également d'importants enjeux économiques. C'est par elle que transite une grande partie du commerce de et vers la Chine. L'exploitation off-shore du pétrole, sujet de contentieux permanent avec le Vietnam, avait conduit à un face-à-face tendu en 2014 quand Hanoï avait envoyé ses bateaux de pêche harceler la plateforme pétrolière chinoise *Haiyang-981*, qui mouillait au large des Paracel. Pékin avait déployé ses pêcheurs et envoyé ses garde-côtes éperonner les chalutiers vietnamiens.

Enfin, la pêche a joué un rôle central dans l'expansion chinoise. Les pêcheurs chinois n'ont été officiellement autorisés à se rendre dans les Spratly qu'à partir de 1985. [Envoyer là-bas des pêcheurs servait en partie des motivations stratégiques] […] Puis, dans les années 2000, les accords de pêche avec le Vietnam dans le golfe du Tonkin, et la surpêche dans les eaux côtières, poussent les pêcheurs chinois à explorer le large. L'État chinois multiplie les subventions, notamment pour le carburant et l'acquisition de chalutiers plus grands et plus performants. La croissance de l'économie chinoise – et ses besoins en nourriture – crée une nouvelle dynamique, qui alimente et justifie les visées d'expansion.

Les pêcheurs de Hainan, dont certains sont organisés en milices populaires, ont très souvent été impliqués dans les incidents qui ont conduit à l'intervention de la Chine et ensuite à une prise de contrôle territoriale, comme pour celle de l'atoll de Scarborough, confisqué aux Philippines en 2012 après l'arraisonnage de braconniers chinois par la Marine philippine.»

Brice Pedroletti, «Pékin élève sa grande muraille de sable», *Atlas de l'eau et des océans, Le Monde hors-série*, 2017.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1** Comment est perçue la puissance spatiale de la Chine ?
2. **Doc. 2, 3 et 4** Pourquoi la mer de Chine revêt-elle une telle importance économique ?
3. **Doc. 2 et 3** Quelles caractéristiques ont les ports chinois présentés sur la carte ?
4. **Doc. 3** Quel est l'intérêt du réseau mondial de ports chinois pour le projet BRI ?

Synthétiser Montrez, au moyen des documents, que la Chine a réussi à s'affirmer dans les domaines spatiaux et maritimes.

TRAVAILLER AUTREMENT

Construire un schéma. Réalisez un schéma montrant l'importance de la présence chinoise dans les mers du monde. Indiquez :
– Les différents ports dans lesquels la Chine a investi.
– Les espaces littoraux et insulaires dans lesquels une présence militaire chinoise est visible.
– Les grandes routes maritimes importantes pour le développement économique de la Chine.

Vidéo-projection interdite

B Pourquoi l'affirmation de la Chine suscite-t-elle des rivalités et aussi des coopérations ?

REPÈRES

Tensions et coopérations face à la puissance chinoise

• **La mer, champ de rivalités multiples pour la Chine.** L'affirmation maritime de la Chine est un facteur de tensions croissantes avec les autres grandes puissances. L'Inde lui conteste sa présence dans l'océan Indien, tandis que les États-Unis n'entendent pas renoncer à leur présence en Asie Pacifique, où ils disposent de nombreux alliés (Japon, Corée du Sud, Taïwan, Philippines). Plus près de ses côtes, la Chine doit compter avec Taïwan (République de Chine), État indépendant et souverain qui résiste malgré les pressions. Par ailleurs, les revendications maritimes chinoises en mer de Chine lui aliènent quantité d'États du Sud-Est asiatique, inquiets de son obsession à vouloir « sécuriser » la mer de Chine méridionale.

• **Une nouvelle « guerre des étoiles » ?** Dans le domaine spatial, la Chine n'a plus comme rival que les États-Unis, qui refusent depuis 2011 toute coopération. La rivalité est double : militaire à court terme, et concentrée sur l'exploitation des ressources spatiales à long terme. L'absence de dialogue entre les deux puissances sur ces questions complique la situation.

• **La recherche de partenariats.** Afin de parvenir à ses objectifs sans trop attiser les tensions, ce qui serait néfaste pour ses intérêts, la Chine tente de jouer la carte de la coopération, tant dans le domaine maritime (manœuvres communes avec les États de l'ASEAN en 2018) que spatiale (ouverture annoncée en 2016 au financement conjoint d'équipement et de programmes scientifiques).

1 Le fléau de la pêche illégale chinoise en Afrique

« Les côtes africaines sont les plus pillées au monde et les pêcheurs chinois sont à la manœuvre. Avec des prises qui dépassent les 3 millions de tonnes par an, les conséquences sont désastreuses. Les deux tiers des prises chinoises à l'étranger se font dans les eaux du continent, ce qui pose plusieurs problèmes.

D'abord, la biodiversité est en danger. La plupart de ces navires sont en effet des chalutiers de fond parmi les plus destructeurs. Des bateaux de plus en plus imposants et qui mettent directement en danger la survie des espèces. En deux décennies, la population de mérous a diminué de plus de 80 % en Afrique de l'Ouest. La diminution des stocks de poissons explique cette extension des entreprises chinoises vers l'Afrique. Alors que seuls treize navires opéraient dans les eaux africaines en 1985, ils sont plus de cinq cents aujourd'hui à battre pavillon chinois.

Ensuite, les conséquences sur le travail des pêcheurs locaux. Les navires chinois revendent environ un tiers de leur production sur les marchés africains et concurrencent ainsi directement les pêcheurs du continent. Ils exportent un tiers de leur poisson en Europe et le dernier tiers en Chine continentale.

[…] Vingt-quatre pays africains ont lancé un appel à Pékin pour tenter de mettre un terme à la pêche illégale sur les côtes africaines. Pas moins de 90 millions de personnes sont concernées, mais [cet appel] risque de faire plouf auprès de pêcheurs chinois tellement avides de ressources africaines. »

Sébastien Le Belzic, « L'Afrique se mobilise contre les pêcheurs chinois illégaux », *Le Monde*, 11 janvier 2016.

Vidéo-projection interdite

2 De nouveaux sous-marins taïwanais

En 2017, un programme de construction de nouveaux sous-marins, est lancé, soutenu par les États-Unis et le Japon, pour une livraison prévue en 2026. La Marine de Taïwan (République de Chine), a pour mission de défendre le territoire et empêcher une invasion amphibie par les forces de la République populaire de Chine.

3 La Chine face aux États-Unis dans le « vide géopolitique » de l'espace

« Qui tranchera une dispute entre Chinois et Américains sur un filon de glace lunaire ? Contrairement à la période de la guerre froide, la nouvelle conquête spatiale se déroule dans un relatif vide juridique. Dans les années 1960 et 1970, Washington et Moscou avaient négocié plusieurs traités sur l'espace, principalement pour garantir la coopération scientifique et interdire les armes de destruction massive dans l'espace. "Ces traités sont trop vagues pour s'appliquer juridiquement à des questions comme l'exploitation des ressources minières dans l'espace", dit Frans von der Dunk, professeur de droit spatial à l'université du Nebraska-Lincoln.

Ces traités sont surtout dépassés par les nouvelles technologies militaires : lasers antisatellites, cyberattaques, brouillage des transmissions, missiles tirés depuis la Terre pour détruire un satellite, comme la Chine l'a testé en 2007 et continue de le faire à blanc… Il n'existe pas d'équivalent de lois de la guerre pour l'espace. Un satellite entrant en collision avec un autre, cela constitue-t-il une "attaque" ? Comment définir la proportionnalité d'une riposte ? Les satellites civils doivent-ils être protégés de représailles, mais quid des satellites à usages civils et militaires ? Et comment répondre à une cyberattaque dont l'auteur est incertain ?

"Les Chinois ont réalisé des expériences pour interférer dans nos communications", dit Jack Beard, du programme de droit spatial à l'Université du Nebraska. Il rappelle que des satellites civils et de la NASA ont été attaqués en 2007 et 2008 par des pirates pendant plusieurs minutes. "Les États-Unis sont vulnérables car ils ont pris du retard face aux menaces contre nos systèmes spatiaux", ajoute Todd Harrison. Or le dialogue avec Pékin est quasi nul, contrairement à ce qui existait avec Moscou pendant la guerre froide. "En cas de crise dans l'espace avec la Chine, je ne suis pas sûr que notre armée sache qui appeler", dit l'expert.

« La Chine rivale céleste des États-Unis », AFP, 4 janvier 2019.

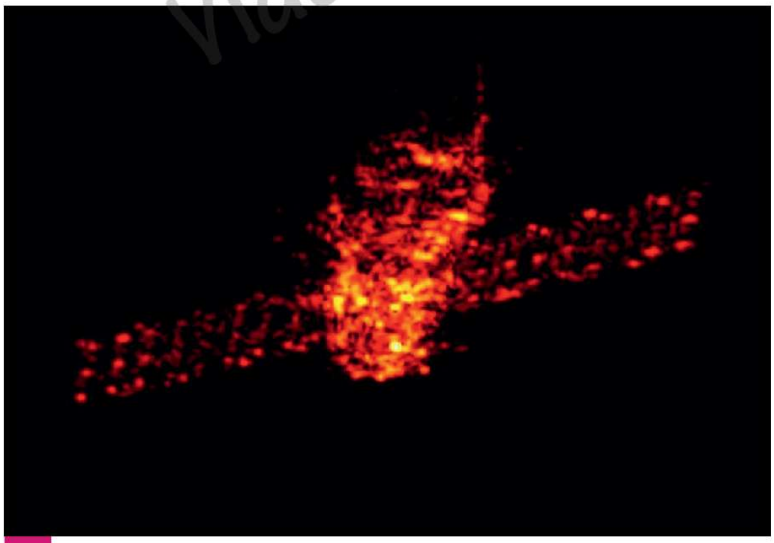

5 L'échec de la première station spatiale chinoise

Lancée le 29 septembre 2011, la station spatiale *Tiangong 1* accueille deux missions habitées en 2012 et 2013. Mais la Chine perd le contrôle de *Tiangong 1* en mars 2016, qui se disloque en rentrant dans l'atmosphère en avril 2018.

4 Le satellite d'océanographie franco-chinois CFOSat

Ce satellite a été mis en orbite en octobre 2018 par un lanceur chinois depuis la Chine. Il a pour mission de prendre des mesures sur les vagues et les vents. Les agences spatiales françaises (CNES) et chinoises (CNSA) travaillent conjointement pour contrôler le satellite, programmer ses instruments, recueillir et traiter ses données.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1** Quels sont les problèmes posés par la pêche illégale chinoise en Afrique ?
2. **Doc. 2** En quoi Taïwan constitue-t-il un problème difficile à résoudre pour la Chine ?
3. **Doc. 1 à 3** En quoi ces documents mettent-ils en évidence des éléments nourrissant la rivalité sino-américaine sur les mers et dans l'espace ?
4. **Doc. 3** Pourquoi peut-on dire qu'il y a un « vide géopolitique » dans la rivalité spatiale entre les États-Unis et la Chine ?
5. **Doc. 4 et 5** Que montrent l'exemple du satellite et du premier lancement de station spatiale chinoise sur les réussites et les limites du programme spatial ?

Synthétiser Montrez au moyen des documents que l'affirmation de la puissance maritime et spatiale chinoise est à la fois sources de rivalités et de coopérations.

TRAVAILLER À L'ORAL

Présenter un exposé. Étudiez la façon dont chacune des principales puissances en mer de Chine (Japon, Corée du Sud, Taïwan, Indonésie, Vietnam, Philippines) peut ressentir la pression chinoise. Évaluez celle qui vous paraît la plus menacée.

Vidéo-projection interdite

Cours

La Chine à la conquête de l'espace et des océans

Podcast du cours
hatier-clic.fr/20tgp108

En quoi la Chine est-elle devenue une puissance maritime et spatiale majeure ?

A Des ambitions maritimes et spatiales développées au cours du XXe siècle

1. Une concentration sur la mer de Chine

- Au cours de son histoire, l'« empire du Milieu » autosuffisant n'a jamais été une très grande puissance maritime, disposant d'une seule façade littorale appelée « mer de Chine ». Celle-ci est partiellement colonisée à partir du milieu du XIXe siècle par des puissances européennes et par le Japon, qui détruisent plusieurs fois la flotte chinoise.
- Mais en 1947, la République de Chine, alors dirigée par Tchang Kaï-chek, publie ce qui deviendra « **la ligne en neufs traits** », carte proclamant la souveraineté chinoise sur les neuf dixièmes de la mer de Chine méridionale.

2. Une place à conquérir sur les mers et dans l'espace ▸ Jalon 1, p. 64

- Durant la période maoïste (1949-1976), la République populaire de Chine, fermée sur elle-même et accusant de gros retards de développement, reste cependant attentive aux enjeux de la guerre froide et à la compétition technologique entre les États-Unis et l'URSS. Ainsi, elle lance avec succès son premier satellite artificiel **en 1970** et devient alors la **cinquième puissance spatiale au monde**.
- Ses ambitions maritimes sont par ailleurs réaffirmées en 1985, après que les États-Unis ont garanti la sécurité militaire de l'île de Taïwan (1979), dirigée par la République de Chine et revendiquée par la République populaire. Par ailleurs, **l'ouverture économique du territoire aux investissements étrangers décidée en 1978 impose à la Chine d'assurer la sécurité de ses liaisons maritimes**. Elle fait l'acquisition d'un premier porte-avions en 1998 et accélère la modernisation de ses navires depuis le début du XXIe siècle. Dans le domaine spatial, la stratégie des « petits pas » a amené peu à peu le pays à devenir la **troisième puissance spatiale en 2003**, après l'envoi de son premier **taïkonaute**.

B Les nouveaux objectifs de la deuxième puissance économique et militaire mondiale ▸ Jalon 2, p. 68

Le président chinois Xi Jinping assiste à un exercice naval en mer de Chine, le 12 avril 2018

1. Un besoin d'affirmation croissant

- La Chine joue aujourd'hui **un rôle de premier plan dans la géopolitique et l'économie mondiale** (deuxième puissance économique depuis 2010). L'affirmation de sa puissance maritime et spatiale répond à trois besoins principaux : montrer au reste du monde, et notamment aux États-Unis, qu'elle figure parmi les États les plus avancés dans la conquête spatiale et les mieux armés sur les océans (construction de porte-avions) ; sécuriser ses approvisionnements en énergie et matières premières, ainsi que ses exportations ; enfin, mettre cette conquête des océans et de l'espace au service de ses ambitions technologiques, économiques et militaires.

VOCABULAIRE

Poldérisation : aménagement sommaire d'une île ou d'un littoral, caractérisé le plus souvent par la construction d'une base portuaire, d'un camp militaire ou/et d'une piste d'aviation.

« Stratégie du collier de perles » : expression américaine utilisée depuis 2004 pour caractériser la présence chinoise permanente dans les ports étrangers (les « perles »), de l'océan Pacifique à la mer Rouge.

Taïkonaute : Voir p. 39.

Vidéo-projection interdite

2. Des programmes et projets de grande envergure

- La Chine met ainsi en place d'importants projets liés à la maîtrise des mers et de l'espace, projets qui sont planifiés sur plusieurs décennies. Piloté par l'armée, le programme spatial s'oriente dans deux directions : la **mise en place de satellites en orbite**, pour son propre compte (observation, géolocalisation, télécommunications) ou pour d'autres pays qui ne disposent pas de lanceurs (Brésil, Laos, Algérie, etc.), et la **conquête spatiale**. Après l'exploration de la face cachée de la Lune lancée en 2018, une sonde vers Mars serait envoyée vers 2020, une station spatiale devrait être assemblée pour 2022 et une base lunaire en 2030. Le ministère de la Défense envisage de faire de la Chine la première puissance spatiale en 2045.
- Les ambitions sont similaires sur les océans, concentrées sur **la modernisation et l'équipement de la flotte** (entre 2014 et 2018, la Marine chinoise a ajouté à sa flotte l'équivalent des flottes italiennes et françaises réunies), le projet BRI avec la **« stratégie du collier de perles »**, destinée à protéger ses « intérêts outre-mer » et dissuader, la maîtrise des routes maritimes de l'Arctique et enfin, la future exploration minière des grands fonds océaniques.

Un rassemblement spatial mondial

(Les directeurs des agences spatiales chinoise, française et européenne à la conférence mondiale d'exploration de l'espace (GLEX) à Pékin, en 2017.)

C Les enjeux actuels d'une puissance maritime et spatiale qui inquiète ▸ Jalon 2, p. 70

1. Un « pays maritime fort » suscitant la méfiance en Asie orientale

- La puissance maritime chinoise se heurte toutefois à de nombreux obstacles, à commencer par la mer de Chine. **Les États riverains contestent les revendications chinoises sur quantité d'îles et d'archipels** et s'inquiètent de voir des îlots inhabités **poldérisés** par la Chine, lui permettant ainsi de revendiquer une extension de son domaine maritime. Or, la Chine ne dispose d'aucun réseau d'alliances dans cet espace, au contraire des États-Unis, grand défenseur de la liberté des mers et qui continuent à garantir la sécurité de l'île de Taïwan.
- L'attitude chinoise a également pour conséquence de renforcer les dispositifs militaires maritimes de puissances telles que le Japon, la Corée du Sud et l'Australie. Enfin, en 2016, la Cour permanente d'arbitrage de La Haye a jugé que la Chine n'avait aucune base légale pour revendiquer et s'arroger de tels droits « historiques ».

2. L'enjeu économique prime sur la volonté hégémonique

- Au-delà de la mer de Chine, les ambitions chinoises suscitent également la **méfiance de nombreux États**. Les États africains s'inquiètent de la mainmise chinoise sur leurs eaux littorales, tandis que des puissances maritimes comme l'Inde ou les États-Unis y voient une réelle menace. Mais la Chine affirme rejeter un comportement maritime hégémonique et déstabilisateur. De fait, la seule base chinoise à l'étranger, installée à Djibouti, doit surtout servir à protéger les ressortissants chinois d'Afrique, toujours plus nombreux. **L'économie maritime représentant aujourd'hui 15 % du PIB chinois**, elle nécessite par conséquent une protection adaptée.
- Quant au programme spatial, il doit aussi agir comme stimulant technologique, promoteur de l'**innovation scientifique** au service de l'économie chinoise, mais aussi montrer que la Chine promeut la **collaboration scientifique internationale** dans l'espace, à travers la mise en service de sa future station spatiale en 2022, qui serait ouverte aux astronautes étrangers. Souligner l'image d'ouverture et insister sur la dimension pacifique de sa politique spatiale permettraient ainsi, pour le régime chinois, de contrebalancer l'impression offensive donnée par sa politique maritime.

Vidéo-projection interdite

Exercices Bac

EXERCICE 1 Analyser un sujet

DISSERTATION

SUJET Les ambitions maritimes et spatiales chinoises, un rêve hégémonique ?

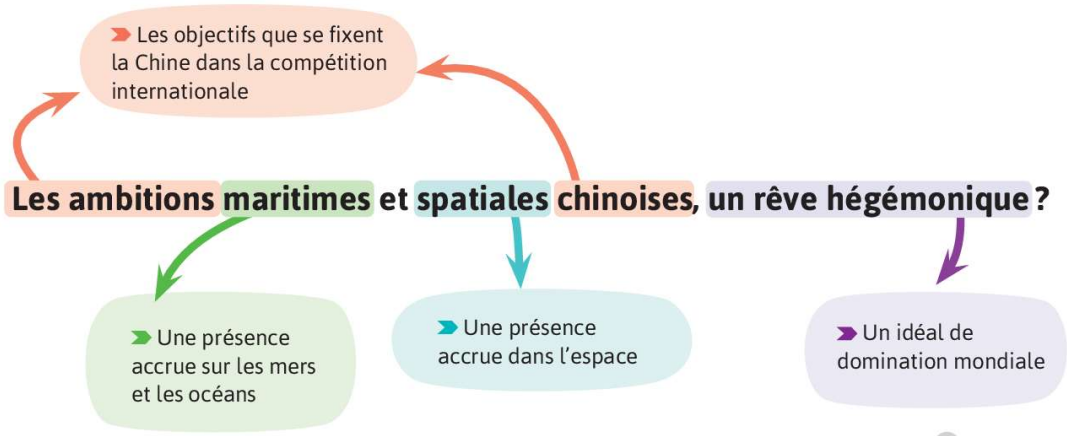

1 Complétez le tableau suivant pour vous aider à analyser le sujet.

Mots du sujet	Connaissances liées au sujet
Les ambitions chinoises	Depuis le début du XXe siècle, la Chine est peu à peu redevenue une puissance mondiale majeure et vise à atteindre la première place dans les deux domaines suivants :
– maritimes	...
– spatiales	...
Un rêve hégémonique ?	La Chine se considère comme « le pays du milieu » : être au centre du monde signifie-t-elle pour elle diriger le monde ou être une puissance incontournable dans les domaines maritimes et spatiaux ?

Vidéo-projection interdite

EXERCICE 2 Présenter un exposé

OBJECTIF GRAND ORAL

SUJET Le lancement de fusées, un symbole de la puissance chinoise

Voici trois questions vous orientant vers la composition d'un plan :

1 Rappelez le rôle et les objectifs d'une fusée spatiale.

2 Développez les étapes du programme de lancement de fusées chinoises, depuis 1956 jusqu'à nos jours.

3 Montrez comment les fusées chinoises sont présentées avant, pendant et après leur lancement (symbolique du nom des fusées, retransmission, représentations dans les médias).

Présentez votre exposé en 5 minutes.

Conseil

Vous pouvez aussi choisir un **plan chronologique** avec ces trois périodes :

– Période maoïste (1949-1976)

– Ouverture et affirmation de la Chine comme puissance mondiale (1978-2013)

– « Nouveau rêve chinois » depuis 2013

EXERCICE 3 Étudier une carte

ÉTUDE DE DOCUMENT

SUJET La présence maritime chinoise au-delà de la mer de Chine

Source : « Atlas de la renaissance chinoise », *Conflits*, hors-série n°8, automne 2018.

1 La présence maritime chinoise dans le monde

Conseil

La **cartographie** demande de faire des choix : de projection, d'échelle, de figurés, de seuils, de proportions, de couleurs, de noms, de contenu. Ainsi la carte n'est pas neutre, elle délivre un certain message, et son sens dépend de ces choix faits par le cartographe.

La projection de la carte met en évidence une présence maritime chinoise sur certains espaces, et une absence sur d'autres, ici autour du continent américain. N'oubliez pas d'évoquer dans votre devoir ce que la projection laisse à la marge, voire en dehors de la carte.

Vidéo-projection interdite

› LIRE LE DOCUMENT

1 Faites un état des lieux de la puissance maritime chinoise au début du XXIe siècle en complétant ce tableau :

	Océan Indien	Océans glacials Arctique et Antarctique	Mer Rouge et mer Méditerranée
Formes de la présence chinoise mentionnées sur la carte	– Présence militaire et commerciale (ports et stations relais) – Axe maritime du projet BRI		
Explication de la présence chinoise	– Le « collier de perles » – Les objectifs du projet BRI, visant à relier l'Afrique et l'Europe à la Chine		

› ANALYSER LES DOCUMENTS

2 Quels sont les projets et les ambitions de la Chine dans le domaine de la puissance maritime ?

3 Quels sont les outils utilisés pour répondre à ces ambitions ?

› COMPRENDRE LES DOCUMENTS

4 La projection de la carte met en évidence une présence maritime chinoise sur certains espaces maritimes et une absence sur d'autres. Qu'est-ce que cela montre ?

Révisions

FICHE MÉMO

1 Une conquête tardive des mers et de l'espace

✔ Les ambitions de la Chine se développent à partir de la seconde moitié du XXe siècle dans les domaines maritimes (1947) et spatiaux (1956).

✔ La République populaire de Chine est une puissance émergente qui s'affirme progressivement dans ces deux domaines à partir des années 1970.

✔ L'acquisition d'un porte-avions et l'envoi d'un homme dans l'espace au tournant du siècle marquent une nouvelle étape.

2 Des projets et des objectifs très ambitieux

✔ La Chine est aujourd'hui la deuxième puissance économique mondiale et ses intérêts économiques conditionnent ses ambitions maritimes et spatiales. La Chine ambitionne d'être la première puissance maritime et spatiale d'ici le milieu du XXIe siècle.

✔ Elle veut montrer sa puissance militaire sur les océans, tout en développant des installations portuaires. De l'Arctique à la Méditerranée, la majorité des océans du monde sont concernés par les ambitions chinoises.

✔ La Chine veut également montrer son avance technologique dans le domaine spatial (station spatiale, base lunaire, exploration de Mars).

3 Des ambitions suscitant des inquiétudes que la Chine tente d'apaiser

✔ La politique maritime chinoise suscite les inquiétudes d'États proches d'Asie orientale (litiges frontaliers, appropriation d'îlots). Elle inquiète aussi des grandes puissances (États-Unis, Inde) et des pays en développement (Afrique).

✔ La Chine tente de se présenter comme une grande puissance aux intentions pacifiques et non hégémoniques. Le programme spatial chinois multiplie les collaborations internationales. La Chine juge sa présence maritime nécessaire, compte tenu de sa dimension économique et de ses objectifs (nouvelles routes de la soie).

Vidéo-projection interdite

RÉVISER LES FONDAMENTAUX

- Quelle est la différence entre République de Chine et République populaire de Chine ?
- Quels sont les dirigeants successifs de la République populaire de Chine ?
- En quelle année la Chine ouvre-t-elle son économie au monde ?
- Combien la Chine a-t-elle de porte-avions ?
- En quelle année la Chine lance-t-elle son premier satellite dans l'espace ?
- Qu'est-ce qu'un taïkonaute ?
- Quel exploit la Chine a-t-elle réussi dans l'espace début 2019 ?
- Que signifient les acronymes OBOR et BRI ?
- Qu'est-ce que le « collier de perles » chinois ?

Mémocartes
hatier-clic.fr/20tgp109

SCHÉMA DE SYNTHÈSE

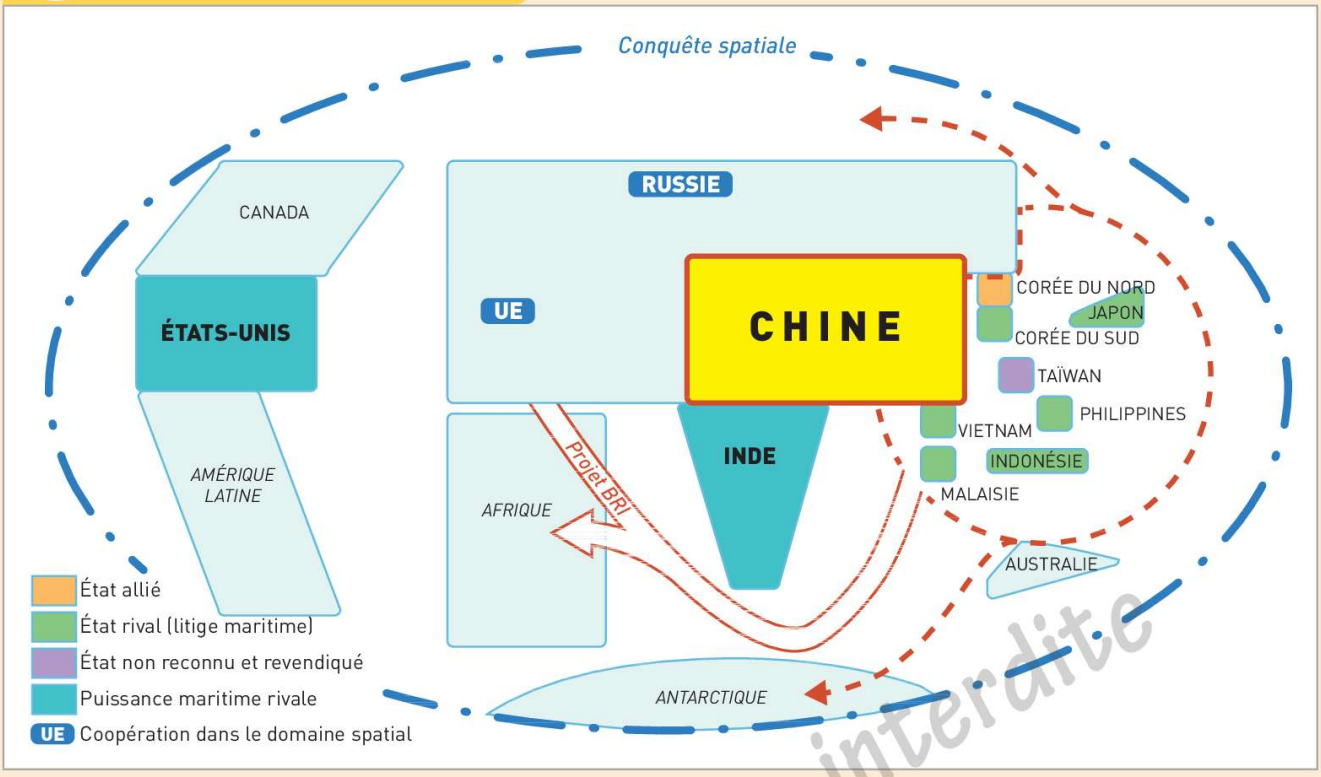

Photocopie interdite

SE DOCUMENTER

Le regard du chercheur
hatier-clic.fr/20tgp112

À lire

• **Sébastien Colin, *La Chine, puissance mondiale*,** La documentation française, coll. « documentation photographique », novembre-décembre 2015.

Pour reconstituer avec de nombreux documents l'ascension de la puissance chinoise

• **Thierry Sanjuan, *Atlas de la Chine – Les nouvelles échelles de la puissance*,** éditions Autrement, 2018.

Pour avoir une vision générale de la puissance chinoise aujourd'hui et disposer de cartes et chronologies pour étudier le pays.

• ***Courrier international*, « La loi de la Chine »**, hors-série, mai-juin-juillet 2019

Un recueil d'articles internationaux analysant de l'extérieur les ambitions chinoises à la fin des années 2010.

À voir

• **Sophie Lepault et Romain Franklin, *Le Monde selon Xi Jinping*,** 2018, Arte.

Un portrait sur la jeunesse, l'ascension, l'exercice du pouvoir et les projets du dirigeant chinois.

• **Jean-Michel Carré, *Chine, le nouvel empire*,** 2012, Arte.

Une fresque en trois volets, qui retrace un siècle et demi pour comprendre l'ascension fulgurante de la Chine.

À consulter

• Les **sites officiels chinois** sont consultables en version anglaise.

– Le site de l'Administration spatiale nationale chinoise (CNSA) hatier-clic.fr/20tgp110

– Le site du ministère de la Défense nationale de la République populaire de Chine. La Marine chinoise dépend de l'Armée populaire de libération. hatier-clic.fr/20tgp111

BAC Dissertation : sujet guidé

SUJET : Mers et océans : coopérations, rivalités stratégiques et économiques

1 Interroger l'intitulé du sujet

Mers et océans : coopérations, rivalités stratégiques et économiques

- Ils représentent 71 % de la surface du globe. Les mers et océans ne sont plus de simples milieux naturels, ils sont perçus comme des espaces riches et à fort potentiel.
- Le contrôle des mers est un levier de la puissance. Les plus grandes puissances ont donc l'ambition de dominer les espaces maritimes.
- La maîtrise des mers et des océans suscite la convoitise des États. La concurrence est farouche pour exploiter les richesses de la mer et contrôler ces espaces. Les contentieux autour de la maîtrise de ses ressources se multiplient.
- Les richesses de la mer sont nombreuses (matières premières, ressources énergétiques et halieutiques) et convoitées notamment en haute mer.

Conseil

Pour ne pas faire du hors-sujet :

- il faut analyser les termes du sujet en les définissant mais aussi délimiter le sujet dans sa dimension géographique et/ou chronologique.
- en concevant les différentes parties du plan, il faut s'assurer que chaque partie réponde à un aspect du sujet.

Vidéo-projection interdite

2 Construire la problématique et le plan

Construire une problématique

La problématique choisit un angle et oriente ainsi votre réponse. Il est donc possible de trouver plusieurs problématiques pour un même sujet.

Voici deux propositions pour le sujet :

1re proposition

Comment la convoitise des richesses des mers et océans empêche-t-elle toute coopération entre les États ?

Dans cette proposition, on insiste sur l'échec des coopérations dans la gestion des mers et océans, ce qui laisse entrevoir des rivalités fortes entre les puissances maritimes.

2de proposition

Comment les rivalités entre États s'étendent-elles sur les mers et les océans, mettant en échec les volontés de coopération ?

Dans cette proposition, on insiste davantage sur les rivalités des puissances qui s'étendent également sur les espaces maritimes empêchant une réelle coopération.

Construire un plan

Dans ce sujet, l'approche thématique est à favoriser car l'intitulé de la question vous y invite. On peut donc aboutir au plan suivant.

	Idées	Exemples précis
I. Une coopération limitée pour gérer des richesses communes	• Un accord international sur la souveraineté des mers et océans : Montego Bay, 1982	→ répartition des zones de souveraineté sur les mers et océans, instauration de la haute mer.
	• Notion de bien commun de l'humanité défendue par la communauté internationale pour la haute mer	→ 6 % d'aires marines protégées (AMP) avec un objectif de 30 % en 2030 qui semble peu réaliste tant les accords sont difficiles à obtenir
	• Les enjeux environnementaux (montée des eaux, continents de plastique, etc.) devraient obliger les États à s'entendre davantage	→ difficile gestion des pôles : l'Arctique est très convoité par les États qui anticipent la fonte d'une partie du pôle Nord et revendiquent l'exploitation de ses richesses
II. Des rivalités stratégiques et militaires pour assurer le commerce et l'exploitation des ressources des mers et océans	• Des rivalités liées à la maîtrise des mers, des points stratégiques : détroits, canaux	→ piraterie dans les détroits de Malacca et de Singapour
	• De nouvelles puissances maritimes : la Chine et ses trois objectifs stratégiques : – devenir une grande puissance rivale des États-Unis – assurer son approvisionnement en matière première – protéger ses routes commerciales pour exporter	→ « défense au large comme stratégie navale » de l'amiral Liu Huaqing pour étendre la souveraineté de la Chine sur les mers → stratégie du « collier de perles » menée par la Chine → la Chine possède 2 porte-avions et en construit un 3e
	• Des rivalités sur l'exploitation des ZEE	→ la ZEE française assure à la France une présence mondiale mais elle doit être protégée des convoitises extérieures : par exemple, les îles Clipperton
III. Des rivalités économiques fortes	• Des infrastructures portuaires en compétition	→ 6 des 10 plus grands ports à conteneurs mondiaux sont chinois
	• Des conflits sur l'exploitation des ressources halieutiques	→ tensions entre Hanoï et Pékin sur l'exploitation de la zone de pêche autour des îles Paracel → pêche illégale chinoise dans les eaux territoriales africaines
	• Des conflits sur l'exploitation des ressources énergétiques	→ tensions entre Israël et le Liban sur le tracé de la ZEE et l'exploitation des gisements de gaz

Vidéo-projection interdite

3 Rédiger la dissertation

1 À l'aide des éléments précédents, rédigez l'introduction en respectant chaque étape (accroche, analyse des termes du sujet, annonce de la problématique, annonce du plan).

2 Rédigez la première partie du développement en abordant chaque idée et exemple du tableau.

BAC Dissertation : sujets d'entraînement

SUJET 1 : Comment la Chine affirme-t-elle sa puissance dans les mers et dans l'espace ?

1 Interroger l'intitulé du sujet

- Devenue 1re puissance commerciale, rivale des États-Unis, la Chine affirme peu à peu ses ambitions mondiales.
- À travers la nouvelle route (maritime) de la soie, la Chine souhaite affirmer sa puissance sur les mers pour sécuriser ses importations de matières premières ainsi que ses exportations.

Comment la Chine affirme-t-elle sa puissance dans les mers et dans l'espace ?

- La Chine a compris que sa puissance devait s'affirmer en dehors de ses frontières dans l'espace et dans les mers et océans.
- Le programme spatial de la Chine est ambitieux. Outre la mise en orbite de satellites, un vaste programme d'explorations spatiales est lancé : la Lune, Mars et la mise en place d'une station orbitale.

2 S'exercer

Construisez la problématique et le plan puis rédigez la dissertation.

Vidéo-projection interdite

SUJET 2 : La France est-elle une puissance maritime et spatiale ?

1 Interroger l'intitulé du sujet

- Le degré de puissance de la France est une question récurrente qui impose de ne pas tomber dans les travers des « déclinologues » ou, à l'inverse, des patriotes trop chauvins.
- 3e puissance spatiale par l'envoi d'un satellite en 1965, c'est grâce aux projets spatiaux européens que la France est devenue une puissance spatiale.

La France est-elle une puissance maritime et spatiale ?

- Avec sa longue façade maritime métropolitaine et ses nombreux territoires d'outre-mer, la France possède la deuxième plus importante ZEE mondiale et est présente sur presque tous les océans.

2 S'exercer

Construisez la problématique et le plan puis rédigez la dissertation.

SUJET 3 : La conquête spatiale durant la guerre froide (1957-1991)

1 Interroger l'intitulé du sujet

La conquête spatiale durant la guerre froide (1957-1991)

- Le lancement d'une première fusée allemande V2 en 1942 permet d'envisager l'envoi d'engins dans l'espace. La course à l'espace s'accélère avec le début de la guerre froide.
- C'est en octobre 1957 que l'URSS envoie dans l'espace le premier satellite artificiel appelé *Spoutnik*. C'est le début de la course à l'espace qui oppose les deux Grands : les États-Unis et l'URSS.
- C'est la période entre 1947 et 1991 dans laquelle deux grandes puissances (les États-Unis et l'URSS), deux systèmes (capitaliste et communiste) s'opposent à l'échelle du monde. Les confrontations prennent de nombreuses formes dont celle de la course à l'espace.
- Cette date marque la fin de la guerre froide par la disparition de l'URSS. La Russie conserve sa forte capacité spatiale et participe, à partir de 1993, à la Station Spatiale Internationale (ISS).

2 S'exercer

Construisez la problématique et le plan puis rédigez la dissertation.

Vidéo-projection interdite

AUTRES SUJETS POSSIBLES

- SUJET 4 : Quelle est la place de l'Europe dans l'espace et les océans ?
- SUJET 5 : La puissance maritime et spatiale des États-Unis est-elle remise en cause ?
- SUJET 6 : L'Union européenne, une puissance spatiale ?
- SUJET 7 : L'affirmation des États émergents dans l'espace et les océans

BAC Étude de documents : sujet guidé

SUJET : La ruée vers Mars et ses enjeux

CONSIGNE : À l'aide des deux documents, montrez comment l'exploration de la planète Mars est un nouvel objectif pour de nombreuses puissances.

1 La ruée vers Mars

« Pas moins de quatre missions vont partir pour la Planète rouge cette année : l'américaine Mars 2020, qui prévoit un ambitieux retour d'échantillons, la russo-européenne ExoMars, qui espère trouver des traces fossiles de vie, Huoxing-1, une première pour la Chine, et la plus modeste, Hope, des Émirats arabes unis [...]. Hope est une mission symbolique : ce petit engin se mettra en orbite autour de [Mars] en 2021 avant tout pour fêter depuis l'espace le cinquantième anniversaire de la création des Émirats arabes unis. C'est ce qu'on appelle un "*one shot*", un simple coup. [...]

Pour la Chine aussi, HX-1 sera une première et il y aura également du symbole politique dans l'air puisque 2021 marquera le centenaire du Parti communiste chinois [...] la mission sera ambitieuse, avec, dans la même fusée, un orbiteur et un atterrisseur qui lui-même déposera un petit rover sur le sol martien. [...] Le doute plane aussi sur le départ d'ExoMars cet été, à bord d'une fusée russe Proton. À dire vrai, la mission, imaginée au début du siècle par l'Agence spatiale européenne (ESA), aurait initialement dû décoller en... 2009. [...]

La quatrième et dernière mission, Mars 2020 (2 milliards de dollars, soit 1,8 milliard d'euros), semble voguer sur un long fleuve tranquille. [...] "On attend maintenant l'ouverture de la fenêtre de tir, le 17 juillet. Après, il y aura sept mois de voyage et un atterrissage prévu pour le 18 février 2021". [...]

Et la science dans tout cela ? "On est passé de la question de la présence de l'eau sur Mars, au début des années 2000, à celle de l'habitabilité de la planète". Les derniers résultats montrent qu'il y a 3,9 milliards d'années, avant que son atmosphère lui soit arrachée, la Planète rouge disposait de conditions de surface favorables à l'apparition du vivant, avec une présence abondante d'eau. "Désormais la troisième question que nous nous posons est celle de la vie". [...] À chaque étape, on est à la limite de ce que l'on sait faire. »

Pierre Barthélémy, « En 2020, la ruée vers Mars », *Le Monde*, 13 janvier 2020.

Vidéo-projection interdite

2 Affiche du film *Seul sur Mars* de Ridley Scott (2015)

Ce film de science-fiction évoque la colonisation de Mars. L'action se passe en 2035, un incident sur la base martienne oblige le seul rescapé à trouver des solutions pour survivre sur cette planète hostile. Comme depuis le début de l'aventure spatiale, les superproductions hollywoodiennes suscitent le rêve et accompagnent l'opinion publique dans une forme d'adhésion à ces programmes spatiaux très coûteux.

1 Rédiger l'introduction

Dans l'introduction, il faut présenter la nature des documents et l'auteur, résumer le propos et rappeler le contexte. Ici, la difficulté est de présenter les deux documents à la fois. Il faut essayer de trouver des points communs pour alléger la formulation.

1 À l'aide de ces indications, rédigez l'introduction.

2 Rédiger un commentaire en deux parties

Partie I : Les différents projets en concurrence.

2 Rédigez la première partie du développement.

Conseil

Vous pouvez regrouper les projets selon leur importance, en insistant sur les rivalités entre pays.

Partie II : Buts et motivations des puissances spatiales

Transition avec la partie précédente

- Ces quatre projets d'exploration de Mars en compétition montrent un regain d'intérêt pour la conquête de l'espace chez de nombreuses puissances. Les avancées technologiques et les enjeux géopolitiques incitent de nouveaux pays à se lancer dans cette exploration.

1er exemple

- Le projet américain Mars 2020 semble le plus abouti grâce à un budget confortable de « 2 milliards de dollars », qui doit assurer aux États-Unis leur place de chef de file dans la course vers Mars. La NASA s'appuie également sur le soft power américain et notamment sur l'imaginaire entretenu par Hollywood auprès du grand public. Dans son film, Seul sur Mars, Ridley Scott envisage l'avenir de la conquête spatiale avec l'installation d'une base habitée sur Mars. La puissance américaine concilie ainsi grand spectacle et projet politique et scientifique.

2e exemple

- Le programme chinois est sans doute le projet le plus ambitieux des « outsiders ». HX-1 va permettre à la Chine de placer un rover sur Mars et de confirmer les avancées technologiques et le savoir-faire de la mission lunaire Chang'e. Les États-Unis, qui ont exclu la Chine de la Station Spatiale Internationale, se trouvent face à un concurrent qui a rattrapé son retard technologique. La mission chinoise pourra de surcroît célébrer le centenaire du Parti communiste chinois et donc servir de propagande au régime.

3e exemple

- Quant à la mission russo-européenne, elle semble connaître une série de retards : elle « aurait initialement dû décoller en 2009 », cela montre les difficultés techniques mais peut-être surtout financières de ce projet. La Russie multiplie les alliances pour tenir son rang dans la conquête spatiale. Quant à l'Europe, elle est tributaire des budgets accordés par la Commission et les États de l'Union européenne. Le Brexit, la défiance de certains États membres ne donnent pas une grande visibilité à ce type de projets. Enfin, les tensions diplomatiques entre l'UE et la Russie liées à la crise en Ukraine alimentent quelques doutes sur la pérennité de certaines coopérations scientifiques.

4e exemple

- Le dernier projet est celui des Émirats arabes unis, Hope est « une mission symbolique » puisqu'il s'agit seulement de l'envoi d'un engin dans l'orbite de Mars. Hope a surtout pour objectif de célébrer le cinquantième anniversaire des Émirats arabes unis. La manne pétrolière permet à cet État de disposer de ressources financières importantes utilisées pour rayonner internationalement par le sport, la culture ou la conquête spatiale.

Conclusion de la partie

- Les États investis dans la conquête de Mars ont donc des ambitions politiques, géopolitiques et stratégiques différentes. Il ne faut pas oublier également les intérêts de la communauté scientifique, davantage favorable à la coopération afin de répondre aux questions essentielles de l'habitabilité de Mars ou encore de l'existence antérieure d'une vie sur cette planète.

Vidéoprojection interdite

Étude de document : sujets d'entraînement

SUJET 1 : La Chine et son empire maritime

CONSIGNE : Analysez le document suivant en montrant comment la Chine développe son empire maritime.

1 Stratégie. Comment la Chine étend son empire maritime

« La Chine a dépensé des milliards de dollars pour construire son réseau d'installations portuaires et sécuriser les routes maritimes empruntées par ses navires dans le monde entier. Cette enquête du *Financial Times* montre le chemin déjà parcouru par l'empire du Milieu pour devenir une superpuissance de la mer.

Le port pakistanais de Gwadar, sur la mer d'Arabie, surplombe les artères vitales de l'énergie mondiale. Les voies maritimes à proximité voient passer l'essentiel du pétrole importé par la Chine ; toute interruption dans le trafic pourrait provoquer l'asphyxie de la deuxième économie mondiale. La place portuaire de Gwadar, financée, construite et possédée par la Chine, occupe donc un emplacement stratégique. [...] Gwadar fait partie en réalité d'un schéma beaucoup plus ambitieux, orchestré par le président Xi Jinping, visant à faire de la Chine une superpuissance maritime. [...]

Grâce à des investissements réalisés dans des ports situés partout sur le globe, les Chinois sont devenus les premiers opérateurs portuaires au monde. Leurs compagnies maritimes transportent plus de fret que n'importe quelle autre nation. [...] Leurs services de garde-côtes disposent de la plus grosse flotte de police maritime au monde, et leur marine connaît la plus forte croissance parmi les grandes puissances, tandis que leur flottille de pêche compte par moins de 200 000 navires de haute mer. L'émergence de la Chine en tant que superpuissance maritime vise à contrecarrer la volonté des États-Unis de régner en maître sur les mers, un élément essentiel du maintien de la *Pax americana*, cette période de paix relative dont a bénéficié l'Occident depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. [...]

La Chine a une perception de l'influence maritime qui se rapproche de celle d'Alfred Mahan, un stratège américain du XIXe siècle, pour qui "le contrôle des mers grâce à une suprématie maritime commerciale et militaire permet d'exercer une influence prépondérante sur le monde, car rien ne facilite plus que la mer les indispensables échanges, et ce quelle que soit la richesse d'un territoire". Le "modèle de Gwadar", qui consiste pour la Chine à s'assurer la mainmise sur une base commerciale stratégique grâce à son savoir-faire commercial et à sa puissance financière, pour mieux l'enrôler ensuite à des fins militaires, a été reproduit en plusieurs autres emplacements clés. Ainsi, au Sri Lanka, en Grèce ou à Djibouti dans la Corne de l'Afrique, les investissements chinois dans des ports civils ont à chaque fois été suivis par des déploiements ou visites de vaisseaux de la marine de l'Armée nationale populaire chinoise. »

J. Kynge, C. Campbell, A. Kazmin et F. Bokhari,
« Stratégie. Comment la Chine étend son empire maritime », *Courrier International*,
traduction d'un article du *Financial Time*, 2 février 2017.

Vidéoprojection interdite

SUJET 2 : L'avenir de l'industrie spatiale européenne

CONSIGNE : Rédigez un commentaire de ce document en expliquant quels sont les atouts d'*Ariane 6* qui doit faire face à une forte concurrence.

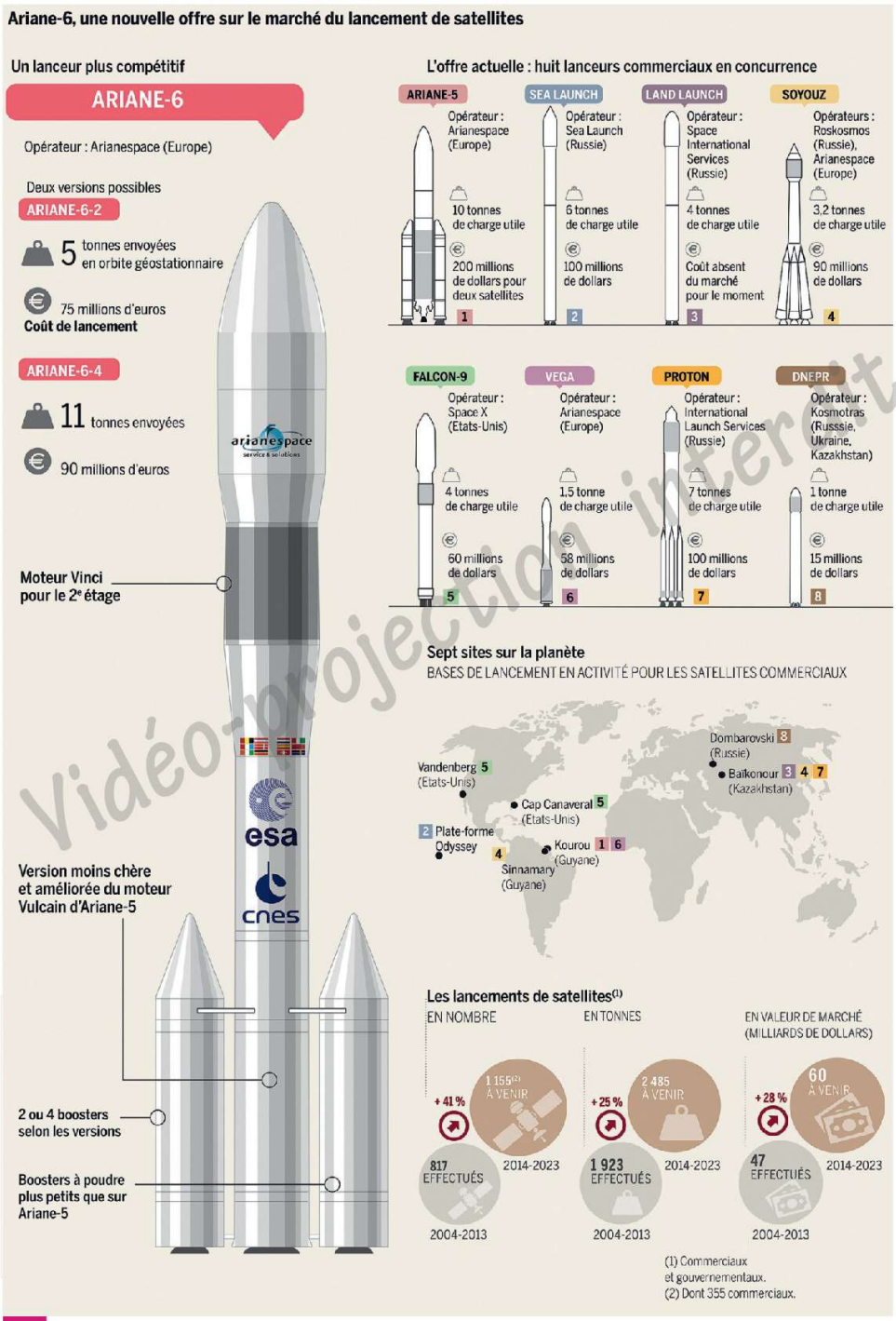

1 *Ariane 6* face à sa concurrence internationale

(Infographie, Elisa Bellanger, Jacques Louradour, *Le Monde*, 14 septembre 2014.)

Ariane 6 est le dernier modèle de lanceur de satellites européen qui doit entrer en fonction à la fin de l'année 2020 pour faire face à la concurrence chinoise et américaine.

Vidéo-projection interdite

BAC Grand oral : thème 1

Voir Fiche méthode du Grand oral, p. 16

Pendant l'année

1. Choisir sa question

- Commencez à réfléchir à votre question **dès le début de l'année**.
- Vous pouvez partir de :
  – vos centres d'intérêt ;
  – une actualité marquante liée au programme ;
  – votre projet d'orientation.

Conseil

Ne choisissez pas un sujet trop vaste, vous n'avez que 5 min pour votre exposé.

EXEMPLE DE QUESTION

Comment les sous-marins nucléaires français participent-ils à la puissance stratégique et maritime de la France ?

2. Mener ses recherches pendant l'année

- Pour vos recherches sur Internet, privilégiez les sites institutionnels (Cairn, Persée, HAL, etc.) et de journaux (*Le Monde*, *Courrier international*, *Le Monde Diplomatique*, etc.).

Trois conseils de documentation liés à la question proposée en exemple :

- **Ouvrage :** Bruno Tertrais, *La France et la dissuasion nucléaire : concept, moyens, avenir*, La Documentation française, 2017
- **Vidéo :** Sous-marins de la dissuasion hatier-clic.fr/20tgp113
- **Article :** « La dissuasion nucléaire de la France et l'environnement international » hatier-clic.fr/20tgp114

Vidéo-projection interdite

3. Construire son exposé

- Construisez votre discours comme une démonstration, avec des arguments précis et des connecteurs logiques : en effet, donc, ainsi, néanmoins, pourtant, etc.
- Structurez votre propos avec :
  – une phrase d'accroche ;
  – l'explication du choix de votre question ;
  – le contexte de la question ;
  – deux ou trois parties ;
  – une conclusion.

Conseil

- **Attention** à la gestion du temps : exercez-vous avec un chronomètre **avant** l'épreuve.
  Votre exposé doit durer 5 min.
- L'accroche de votre exposé doit interpeller le jury. Vous pouvez utiliser un exemple concret ou une citation d'une personnalité marquante.

AUTRES QUESTIONS POSSIBLES SUR LE THÈME 1

- Peut-on dire que la station spatiale internationale est une réussite en matière de coopération ?
- Comment la Chine est-elle devenue une puissance maritime régionale et mondiale ?
- Comment la coopération internationale peut-elle permettre de lutter contre le continent de déchets plastique du Pacifique Nord ?

Le Jour J

Le temps de préparation 20 MIN

- Pour vous remémorer votre présentation, vous pouvez écrire votre plan détaillé ou noter les mots-clés sur une feuille de brouillon.
- Vous avez la possibilité de réaliser une production écrite (schéma, croquis...) à présenter au jury.

Exemple de support : hatier-clic.fr/20tgp115

Conseil

Vous pouvez proposer comme support : le plan de votre exposé, une carte mentale des notions utilisées pour répondre, un schéma, un croquis, etc.

1er temps : l'exposé 5 MIN

- Vous devez parler debout, **sans notes**.
- Au cours de votre présentation, vous devez :
  – expliquer pourquoi vous avez choisi cette question ;
  – développer votre argumentation ;
  – répondre à votre question.

Conseil

- Pensez à regarder successivement les membres du jury.
- Variez l'intonation de votre voix pour accompagner votre discours.

2e temps : les échanges avec le jury sur l'exposé 10 MIN

- Les questions du jury visent à **tester vos connaissances et votre capacité à argumenter**.
- Ce 2e temps est le plus long. Restez mobilisé et concentré.
- Avant l'épreuve, **réfléchissez aux questions que le jury pourrait vous poser**.

Conseil

- Citez des exemples précis et l'actualité de la question.
- Mobilisez les notions clés et le vocabulaire spécifique.

Questions possibles du jury :

→ liées au thème 1 :

- Précisez la définition d'un mot-clé : dissuasion nucléaire ; puissance maritime ; ZEE.
- Que pouvez-vous nous dire du programme Barracuda de construction de sous-marins engagé par la France ?
- Quelles sont les régions maritimes que la France doit particulièrement défendre et surveiller ?
- La dissuasion nucléaire ne concerne-t-elle que les sous-marins ?

→ liées à un autre thème du programme :

- Dans quelle mesure le programme de défense des sous-marins de classe Suffren permet-il de maintenir une technologie s'appuyant sur une communauté scientifique française ? (thème 6)
- Comment l'apparition de l'arme nucléaire a-t-elle changé la façon de faire la guerre ? (thème 2)

→ liée à une autre spécialité :

- Quelle place l'industrie de l'armement occupe-t-elle dans l'économie française ? (SES)

3e temps : les échanges avec le jury sur le projet d'orientation 5 MIN

- Expliquez comment la question traitée éclaire votre projet d'orientation :
  – exposez les différentes étapes (stages, etc.) qui vous ont permis de mûrir votre projet ;
  – montrez la manière dont vous souhaitez le mener après le baccalauréat (votre projet Parcoursup).

Métiers liés à la question : Militaire · Ingénieur·e nucléaire · Mécanicien·ne bateaux · Aquaculteur·trice · Océanologue · Matelot·e · Consignataire de navire

Le jury peut vous demander :

- Connaissez-vous des exemples de métiers liés au secteur de la mer ou de la défense ?

→ Sur ce thème, vous pouvez consulter le site de l'Onisep : hatier-clic.fr/20tgp116 ou hatier-clic.fr/20tgp117

Vidéoprojection interdite

Vers le Sup' Se documenter pour débattre

SUJET : La privatisation de la conquête spatiale

CONSIGNE : Réalisez trois biographies comparées des trois principaux acteurs de la conquête spatiale du privé : Jeff Bezos, Richard Branson et Elon Musk.

	Jeff Bezos	Richard Branson	Elon Musk
Formation / ascension			
Entreprises et succès			
Le projet spatial (Pourquoi investir dans l'espace ?)			
Apport à la conquête spatiale			
Intérêt scientifique et intérêt commercial			

Vidéo-projection interdite

DÉBAT : Faut-il privatiser la conquête spatiale ?

CONSIGNE : À partir des biographies et de l'article ci-dessous, organisez un débat sur les atouts et les limites de la privatisation de la conquête spatiale.

1 Peut-on privatiser la Lune, le Soleil et les étoiles ?

«Jusqu'à une date récente, le statut juridique de l'espace et des ressources extra-atmosphériques était fixé par le Traité de l'Espace, adopté en 1967 sous l'égide des Nations unies. Ce texte tendait à faire de l'espace une "chose commune" (*res communis*) au sens où les Romains entendaient déjà ce terme et l'appliquaient à l'air ou à la mer : une ressource ne pouvant faire l'objet d'une appropriation à titre exclusif et librement utilisable par tous. Le Traité de 1967 consacre ainsi un droit de libre exploration et utilisation, tout en fixant des règles de non-revendication de souveraineté nationale sur l'espace. [...] Ces principes ont longtemps constitué la clé de voûte du statut juridique de l'espace, même si leur acceptation est demeurée fragile en raison de la rivalité entre États. Pour preuve, le Traité sur la Lune de 1979, qui réaffirmait le principe de non-appropriation et incluait cet astre dans le "patrimoine commun de l'humanité" n'a pas été ratifié par de grandes puissances spatiales comme les États-Unis, la Russie, la Chine ou la France. Mais aujourd'hui, la crise économique durable et la réduction conséquente des budgets étatiques consacrés à l'exploration spatiale sont à l'origine de nouvelles tentations de remettre en cause ces règles. [...]

Ce sont les États-Unis qui ont, les premiers, fait évoluer leur législation avec l'adoption en 2015 d'un *Space Act*, sous la présidence de Barack Obama. Ce texte controversé exploite l'une des "failles" du Traité de l'Espace de 1967, dans la mesure où il ne remet pas directement en cause le principe de l'inappropriabilité des ressources spatiales par un État. Néanmoins, il prévoit que : "Un citoyen des États-Unis engagé dans la récupération à titre commercial d'une ressource se trouvant sur un astéroïde ou dans l'espace aura droit à toute ressource obtenue, incluant le droit de détenir, de posséder, de transporter, d'utiliser et de vendre la ressource obtenue…" [...] L'administration de Donald Trump semble décidée à poursuivre dans la direction initiée par son prédécesseur à la Maison-Blanche. Au début du mois de janvier, la présidence a redéfini les missions de la NASA en lui demandant de travailler plus étroitement avec les entreprises privées souhaitant exploiter les ressources spatiales.

Continuer à appréhender l'espace comme un bien commun paraît pourtant possible et pourrait avoir des conséquences juridiques intéressantes, notamment pour organiser une "gouvernance" partagée sur les ressources. Pour prendre une comparaison, une Autorité internationale des fonds marins a été mise en place depuis 1994 pour accorder des licences d'extraction de minéraux à des entreprises, mais en veillant à maintenir une équité entre les différents pays. Ce dispositif intègre l'idée que ces fonds constituent un "patrimoine commun de l'humanité" nécessitant une gestion par la communauté internationale. Des propositions existent pour mettre en place une structure de gouvernance similaire pour les ressources spatiales, associant des États, des universités, des entreprises et des ONG.»

Lionel Maurel, «Le vol de la fusée *Heavy Falcon* : vers une privatisation de l'espace ?», *The Conversation*, 11 février 2018.

Vidéo-projection interdite

THÈME 2

Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution

Introduction	**Formes de conflits et tentatives de paix dans le monde actuel**	92
Axe 1	**La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux** ▸ Problématique Comment se transforme la manière de penser et de faire la guerre ?	96
Axe 2	**Le défi de la construction de la paix** ▸ Problématique Comment construire la paix après une guerre et s'assurer qu'elle sera durable ?	116
Étude conclusive	**Le Moyen-Orient : conflits régionaux et tentatives de paix** ▸ Problématique Comment le Moyen-Orient est-il devenu une terre de conflits impliquant de nombreux acteurs à toutes les échelles ?	134
BAC	**ÉCRIT**	156
BAC	**GRAND ORAL**	164
VERS LE SUP'		166

Vidéo-projection interdite

Entre 1568 et 1648, les Pays-Bas et la Belgique septentrionale sont contrôlés par l'Empire espagnol. Un large mouvement de lutte nationale, conduit par la bourgeoisie marchande de ces territoires, affronte les armées impériales jusqu'aux traités de Westphalie (1648). En 1625, le siège de Breda par les Espagnols du général Spinola est un modèle de stratégie militaire. Affamée, la ville doit se rendre. Le tableau montre le moment où le vainqueur (à droite) reçoit la capitulation du vaincu (à gauche) et l'empêche de s'agenouiller devant lui pour ne pas l'humilier.

Diego Rodrigo de Silva y Velasquez,
La Reddition de Breda ou les Lances,
huile sur toile, c. 1635, Musée du Prado, Madrid.

Introduction

Panorama des conflits armés actuels

La guerre est un conflit, un affrontement direct ou indirect, entre des groupes constitués comme les États. La guerre d'affrontement armé est le cas le plus classique, mais il existe aussi des guerres économiques, monétaires, culturelles, scientifiques, etc. L'objectif est toujours d'affaiblir le plus possible l'ennemi pour s'emparer de ses richesses ou l'empêcher de porter atteinte à ses propres intérêts. La paix est la situation de non-guerre entre groupes constitués.

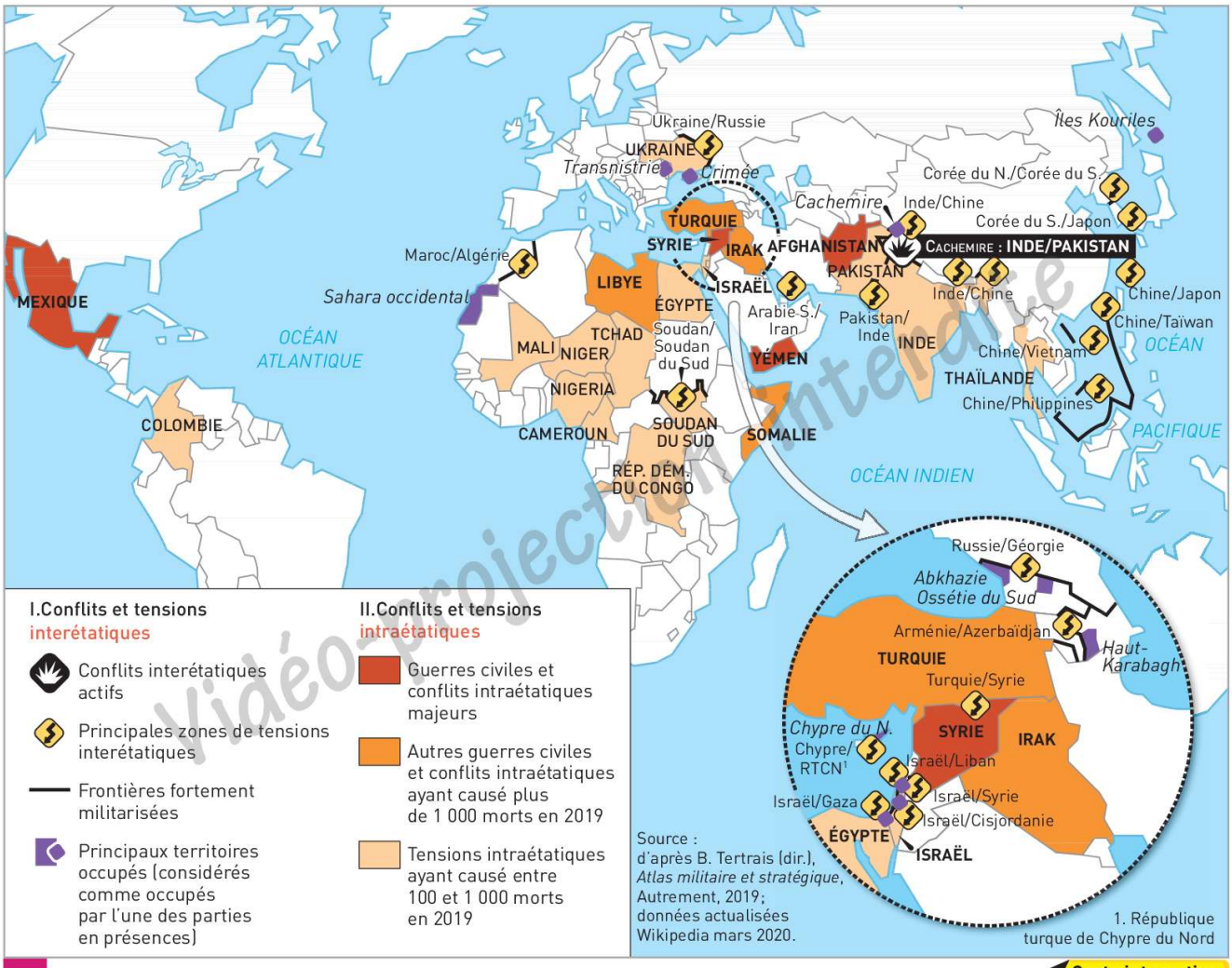

1 Des conflits armés à l'intérieur des États plus qu'entre États (2019)

Carte interactive

QUESTIONS

1. **Doc. 1** Quelles régions du monde concentrent le plus de conflits ou tensions interétatiques ? Et le plus de conflits ou tensions intraétatiques ?
2. **Doc. 2** Quelles sont les causes du conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée ? Comment ce conflit a-t-il été résolu ?
3. **Doc. 3** Quelles sont les causes du conflit au Cachemire ? Pourquoi le conflit n'est-il toujours pas résolu ?

VOCABULAIRE

Conflit interétatique : situation de très forte tension ou d'affrontement militaire entre deux États différents.

Conflit intraétatique : situation dans laquelle un État est confronté, sur son propre sol, à une très forte tension militaire ou à un affrontement militaire avec un groupe non étatique.

Vidéo-projection interdite

Deux exemples de conflits interétatiques

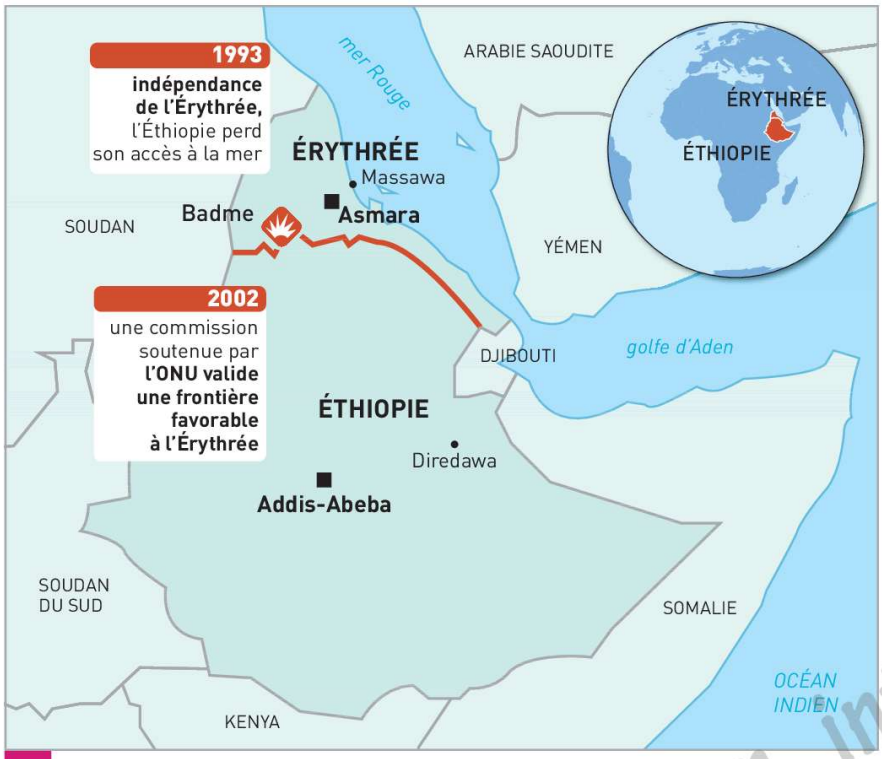

2 La frontière, enjeu d'un conflit achevé entre Érythrée et Éthiopie

CHRONOLOGIE

1952 : Le Royaume-Uni abandonne l'Érythrée, qui devient région éthiopienne.

1991 : Fin de la dictature en Éthiopie.

1993 : Indépendance de l'Érythrée qui quitte l'Éthiopie après un référendum.

1998-2000 : Guerre Érythrée-Éthiopie (80 000 morts). L'Éthiopie occupe 25 % du territoire érythréen.

2000 : Accords de paix d'Alger.

2002 : L'Éthiopie refuse le tracé de la frontière, validé par la Cour internationale de justice.

2018 : Le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed met fin à l'état de guerre ; réouverture de la frontière.

Octobre 2019 : Abiy Ahmed prix Nobel de la Paix.

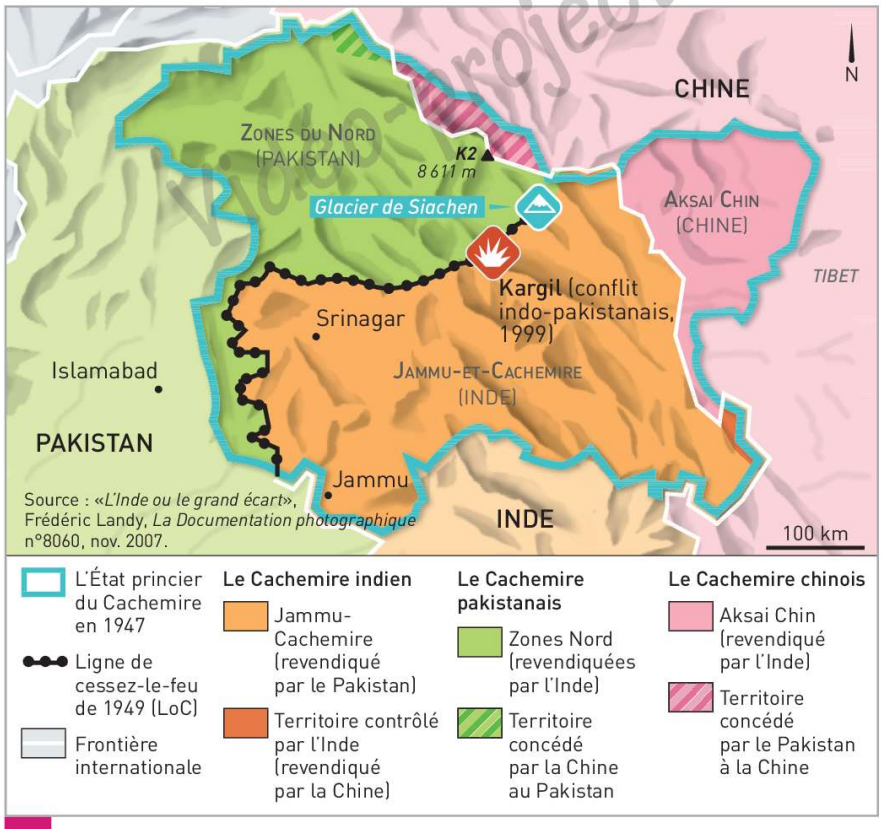

3 Le Cachemire, enjeu d'un conflit inachevé entre deux puissances nucléaires

CHRONOLOGIE

1947 : Indépendance des Indes britanniques. Le prince hindou du Cachemire annonce son intégration à l'Inde, contre l'avis de sa population majoritairement musulmane

1947-1949 : Première guerre indo-pakistanaise.

1965 : Deuxième guerre indo-pakistanaise.

1972 : Troisième guerre.

1998 : Premiers essais nucléaires indiens et pakistanais.

1999 : Bataille de Kargil, à proximité de la LoC.

2008 : Attaque terroriste à Mumbay par un groupe d'origine pakistanaise (170 morts).

Février 2019 : Regain de tension et frappes aériennes entre l'Inde et le Pakistan

5 août 2019 : Narendra Modi révoque l'autonomie du Cachemire. Télécommunications interrompues et répression des manifestations.

Hors-projection interdite

Introduction Essai d'une typologie : nature des conflits, acteurs et modes de résolution

Les conflits peuvent avoir des causes différentes donc être de natures différentes. La diversité des acteurs et les causes de l'affrontement créent des rapports de force qui ont pour conséquence des modes très variables de résolution des conflits.

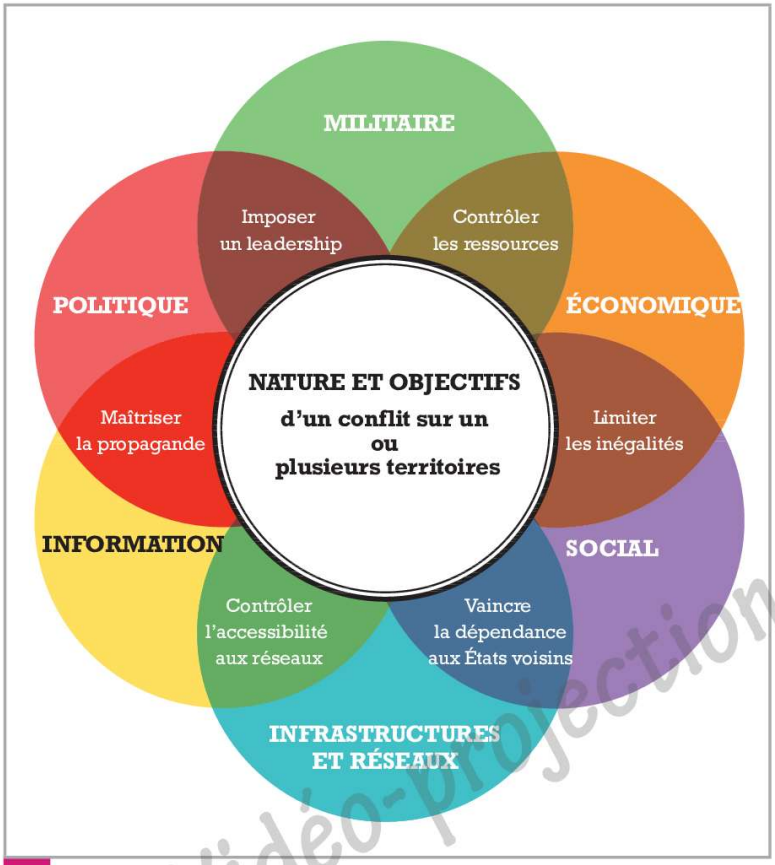

1 La nature d'un conflit est souvent liée à son objectif : contrôler une population et un territoire

MODES DE RÉSOLUTION D'UN CONFLIT

La guerre

▷Le vainqueur impose sa volonté au vaincu (traité).

La négociation de paix

▷Si aucun acteur ne parvient à s'imposer par la force.

La médiation

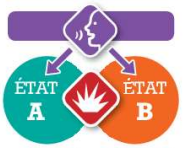

▷Si un arbitre (ONU) ou un autre État ou un membre de la société civile (clergé, association) intervient pour gérer les négociations et garantir qu'aucun camp ne sera lésé.

2 Des modes de résolution liés aux contextes

DES ÉTATS

On appelle État une autorité politique, militaire et judiciaire qui exerce son autorité à l'intérieur de frontières reconnues.

DES GROUPES ASYMÉTRIQUES…

Ce sont des groupes de tailles diverses qui remettent en cause l'autorité d'un État à l'intérieur de ses frontières. Ils ne disposent pas de la force légale (militaire, politique, judiciaire).

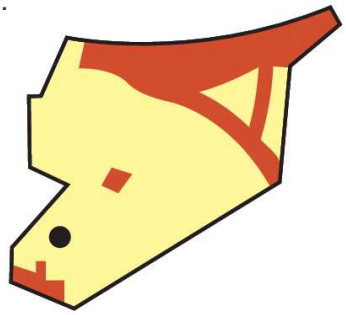

…PARFOIS TRANSNATIONAUX

Certains groupes qui remettent en cause l'autorité d'un État exercent une influence dans d'autres États par-delà les frontières : ce sont des groupes transnationaux.

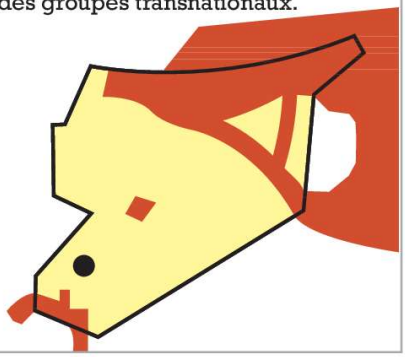

3 Des acteurs de plus en plus divers

Vidéo-projection interdite

L'exemple de la Syrie

En 2011, une guerre civile éclate en Syrie. Une partie de la population se révolte contre l'État dirigé par le dictateur Bachar el-Assad.

Vidéo +
Le conflit syrien
hatier-clic.fr/20tgp201

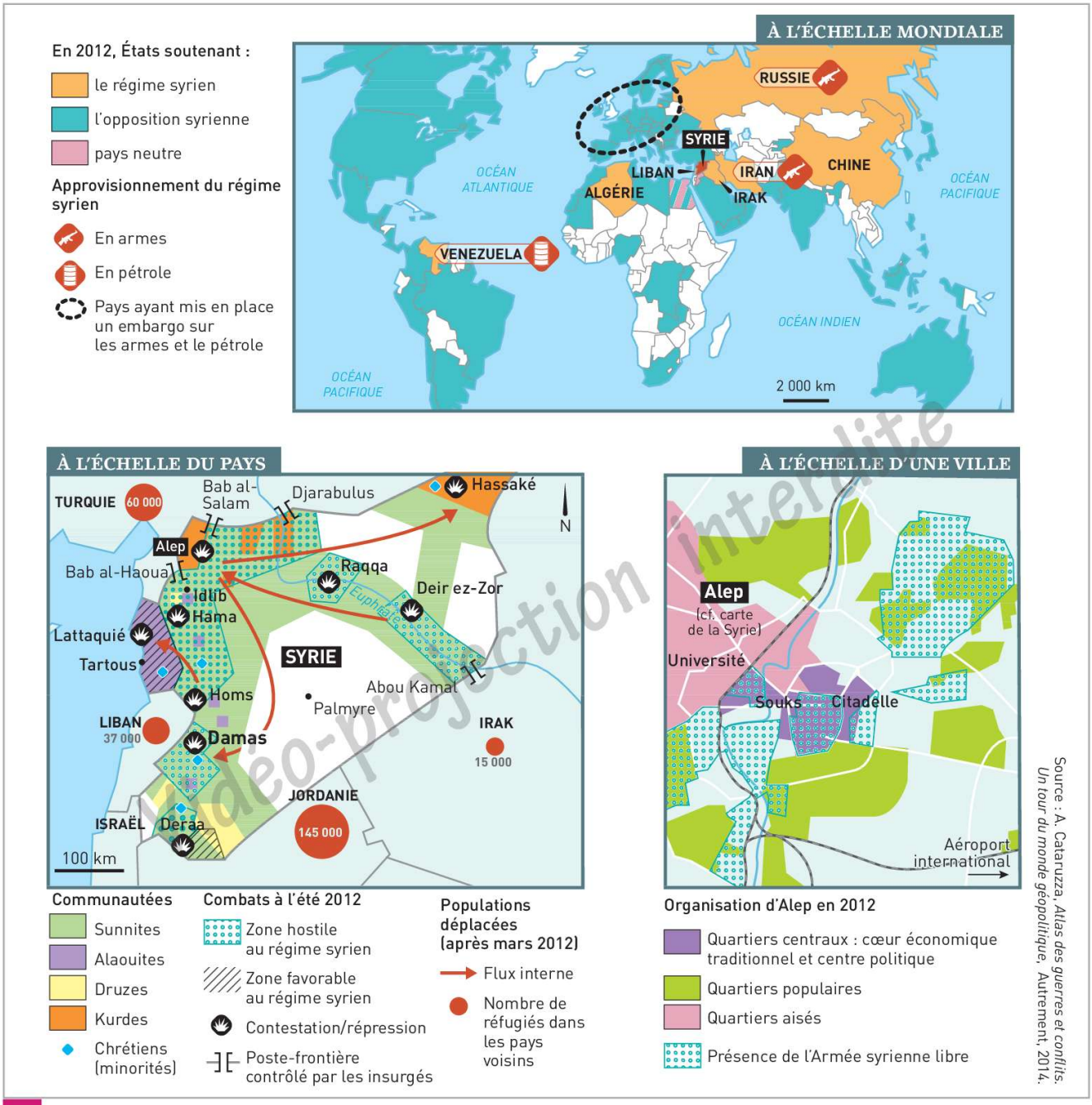

Source : A. Cataruzza, *Atlas des guerres et conflits. Un tour du monde géopolitique*, Autrement, 2014.

Vidéo-projection interdite

4 Un conflit s'analyse à plusieurs échelles : la Syrie en 2012

QUESTIONS

1. **Doc. 3 et 4** Qui sont les principaux acteurs du conflit ?
2. **Doc. 1 et 4** Quelles sont les natures du conflit syrien ?
3. **Doc. 4** Repérez quelles conditions ont internationalisé le conflit en 2012.
4. **Doc. 2 et 4** Quel mode de résolution du conflit vous semble le plus plausible ? Le moins plausible ? Pourquoi ?

AXE 1

La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux

Comment se transforme la manière de penser et de faire

1 ***La Prise de Québec***

(Hervey Smyth, gravure colorée, 1797, Bibliothèque et Archives Canada, Ottawa.)

Dans une guerre, les États veulent atteindre des objectifs politiques. Pendant la guerre de Sept Ans (1756-1763), France, Autriche et Russie affrontent Grande-Bretagne, États allemands de Hesse, de Hanovre et de Prusse, en Europe et dans leurs territoires d'Amérique, d'Afrique et d'Asie. Les combats ont lieu à terre et en mer, et la moitié des 1,3 million de victimes sont des civils. Le 13 septembre 1759, au Canada, les Français perdent face aux Britanniques lors de la bataille des « Plaines d'Abraham » : Québec capitule, la France perd presque toutes ses colonies nord-américaines. Une partie des colons français sont déportés. La Grande-Bretagne a affaibli la France et étendu son propre empire.

QUESTIONS

1. Pourquoi les États font-ils la guerre ?
2. Comment les civils sont-ils touchés par la guerre ?

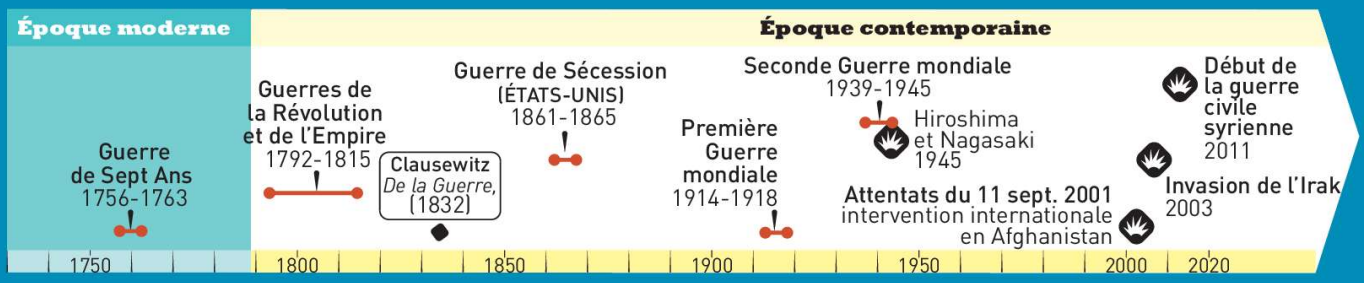

la guerre ?

2 Les djihadistes, acteurs majeurs des « guerres irrégulières » actuelles (Combats dans le district d'Idlib, Syrie, 28 juillet 2015.)

Certains conflits ont pour objectif la destruction de l'ennemi, qui doit adopter l'idéologie du vainqueur ou disparaître. Ce peut être le cas d'États, comme l'Allemagne nazie lors de la Seconde Guerre mondiale, ou de groupes militarisés organisés autour d'une idéologie politique ou religieuse, comme les mouvances islamistes djihadistes actuelles. En Syrie, de nombreux groupes, dont Al-Qaïda et Daech, participent depuis 2011 à cette « guerre irrégulière » qu'est le conflit syrien, enrôlant ou massacrant les populations civiles. Ici, des membres du groupe al-Fatah, après une série de bombardements sur les troupes du régime de Bachar el-Assad, prennent en 2015 le contrôle d'un village au nord-ouest du pays, causant de nouvelles victimes civiles dans ce conflit.

QUESTIONS

1. Pourquoi une paix est-elle ici impossible entre les combattants ?
2. Comment les civils sont-ils touchés par la guerre ?

AXE 1 **Repères**

Clausewitz et la guerre

NOTIONS CLÉS

Un conflit interétatique se déroule entre deux États, ou un État et une coalition d'États, ou entre deux coalitions d'États. Le conflit cesse dès que l'État ennemi ou le principal État d'une coalition cesse les combats. Si les combats sont suspendus, on parle d'armistice. Si le vaincu a déposé les armes, on parle de capitulation.

Un conflit transnational dépasse le territoire d'un seul État. Le plus souvent, les États impliqués forment des coalitions. Un tel conflit est parfois lié à la présence d'un groupe asymétrique, c'est-à-dire d'une armée non officielle.

ACTEUR CLÉ

Carl von Clausewitz (1780-1831)

Officier de l'armée prussienne puis russe contre Napoléon, il est l'auteur d'un traité de stratégie militaire, *De la Guerre*, publié en 1832, après sa mort, qui inspire les pratiques militaires jusqu'au début du XXe siècle. Il veut édifier une armée dotée d'une conscience politique, privilégiant la stratégie défensive. Pour le géopolitologue Gérard Chaliand, Clausewitz « émet l'idée que chaque époque tend à créer sa propre doctrine stratégique et que les guerres sont le reflet des sociétés qui les mènent » (Préface à *De la Guerre*, 1999).

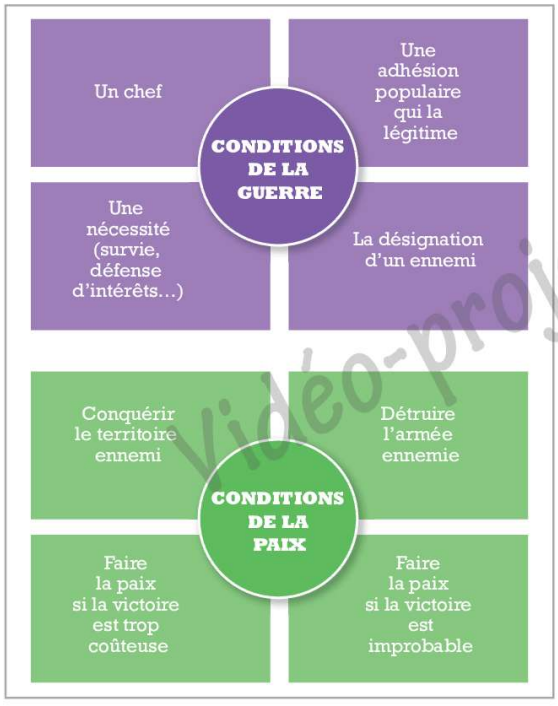

Le modèle de Clausewitz : un affrontement entre armées régulières

QUESTIONS

1. Avant Clausewitz : qui fait la guerre ? Comment ?
2. Quelle nouveauté apporte Clausewitz dans la définition de la guerre ?
3. Son modèle est-il toujours valide aux XXe-XXIe siècles ?

Clausewitz pense la guerre après la Révolution française et l'Empire

« Les armées de la Révolution française étaient imprégnées d'idées nouvelles sur l'égalité entre citoyens de la République et le devoir de ceux-ci de prendre les armes. Leurs guerres contre les monarchies européennes encore régnantes devenaient un combat destiné à vaincre l'aristocratie partout où elle se trouvait ; il s'agissait non seulement de défendre les principes révolutionnaires sur le territoire français, mais aussi partout où la liberté de l'homme était encore entravée. En tout cas, […] les armées révolutionnaires s'avérèrent presque impossible à vaincre, et leur dynamisme militaire persista même après que le général républicain Bonaparte se fut proclamé empereur. […]

[Le militaire prussien Clausewitz] souhaitait élaborer pour l'armée de son pays une théorie de la guerre qui assurerait à celui-ci la victoire dans l'avenir. […] Ses capacités de raisonnement lui soufflaient que c'était la ferveur révolutionnaire des armées françaises qui les avait conduites à la victoire. En France, pendant la Révolution, la politique l'emportait sur tout. En Prusse, elle n'était encore rien d'autre que le bon vouloir du roi, même après la défaite de Napoléon. Le dilemme se posait donc en ces termes : comment imiter le mode de guerre des armées républicaines françaises et napoléoniennes sans pour autant adopter les idées politiques de la Révolution ? […]

Clausewitz imagina une théorie qui portait les valeurs auxquelles devait obéir un officier de métier – totale soumission au devoir, même au prix de son sang – au rang de credo, ce qui, dans le même temps, le dispensait de s'impliquer davantage dans la réflexion politique. […]

[Il] mourut désenchanté, en 1831, victime de la dernière grande épidémie de choléra en Europe, déçu dans ses ambitions et peu considéré dans son propre pays. »

John Keegan, *De la Guerre*, Perrin, 2016.

Vidéo-projection interdite

Évolution des conflits de la guerre de Sept Ans à Daech

(C. Rochling, *Frédéric le Grand à la bataille de Zorndorf, 25 août 1758*, 1904.)

(L. Weirter, *La Bataille de Courcelette*, 1918.)

(« Néerlandais. Pour votre honneur et votre conscience ! Contre le bolchevisme. La Waffen-SS vous appelle ! », affiche de propagande nazie pour le recrutement de volontaires néerlandais, 1943.)

(La crise des missiles de Cuba, caricature de L. G. Illingworth parue dans le *Daily Mail* le 29 octobre 1962.)

(Combattants de Daech à Raqqa, Syrie.)

1756-1763 Guerre de Sept Ans
- Première guerre sur plusieurs continents
- **Guerre de mercenaires**, professionnels de la guerre recrutés par les armées royales ou princières

1792-1795 «Levée en masse» révolutionnaire
- Guerre de citoyens mobilisés en grand nombre pour défendre «la patrie en danger»

1799-1815 Guerres napoléoniennes
- **Guerre de masse** mobilisant des armées aux effectifs considérables à l'échelle du continent européen

1914-1918 Première Guerre mondiale
- **Guerre industrielle** caractérisée par l'innovation technologique et la production en série des armements
- **Guerre totale** mobilisant toutes les ressources des belligérants
- Échelle mondiale : Europe, Moyen-Orient, Atlantique, dans une moindre mesure Afrique et Asie

1939-1945 Seconde Guerre mondiale
- **Guerre totale** pour anéantir l'ennemi y compris les populations civiles
- Radicalisation idéologique (nazisme, communisme, fascisme)
- Échelle mondiale : Europe, Asie, Afrique, Atlantique, Pacifique

1947-1991 Guerre froide
- Mobilisation idéologique
- Dissuasion nucléaire
- Affrontements indirects
- Opposition de deux blocs à l'échelle mondiale

Depuis les années 1990 Essor des guerres irrégulières (Al-Qaïda, Daech…)
- Guerres de faible intensité menée par des combattants mobiles, mêlés à la population civile
- Échelle locale ou régionale
- Recours au terrorisme (y compris à l'échelle mondiale)

Hors projection interdite

Jalon 1

La guerre, « continuation de la politique par d'autres moyens » (Clausewitz)

A La guerre de Sept Ans (1756-1763) : comment s'affrontent les puissances à l'échelle mondiale ?

REPÈRES

La guerre de Sept Ans

• **Une volonté des États de protéger leurs territoires et leurs intérêts.** L'extension des premiers empires coloniaux en Amérique du Nord, en Afrique et en Inde, crée des tensions entre les colonisateurs. Mais c'est en Europe que la guerre éclate entre la Prusse alliée à la Grande-Bretagne et l'Autriche alliée à la France. En mer et dans les colonies, la Grande-Bretagne et la France s'affrontent.

• **Des armées de professionnels.** La noblesse forme la hiérarchie de l'armée. C'est au combat que l'on peut se voir proposer d'accéder à la petite noblesse. Mais le nombre de soldats est très inégal d'un théâtre militaire à l'autre, et beaucoup sont des mercenaires. La protection ou l'extension d'un empire dépend alors de la capacité financière des États à renouveler leurs soldats de métier.

• **Les conséquences de la guerre.** 700 000 soldats sont tués, et probablement autant de civils. En 1763, la France renonce à son premier empire colonial, notamment au Québec (Canada). La Grande-Bretagne, maître des mers, devient la première puissance mondiale.

1 Un conflit mondial aux effets politiques

« La guerre de Sept Ans (1756-1763) est clairement la première guerre mondiale puisqu'on se bat de l'Amérique du Nord aux Indes, de l'Atlantique à l'océan Indien en passant par la Méditerranée, et sur une grande partie du théâtre européen. Elle voit par ailleurs l'affirmation d'une conscience nationale nouvelle. Pour la France de Louis XV, elle se termine aux yeux de l'opinion par une sévère défaite sanctionnée par le traité de Paris. L'image du roi n'en est que plus dégradée. »

Pierre-Yves Beaurepaire, *La France des Lumières. 1715-1789*, coll. « Histoire de France » Belin, 2011.

Vidéo-projection interdite

2 La noblesse d'épée, outil de la propagande politique

(B. West et W. Woollett, *La Mort du général Wolfe*, le 13 septembre 1759, huile sur toile, 1776, National Gallery of Canada, Ottawa.)

(F.-L.-J. Watteau, *La Mort du marquis de Montcalm de Saint-Véran devant Québec*, le 14 septembre 1759, dessin, vers 1783, National Gallery of Canada, Ottawa.)

Au Canada, lors de la bataille des Plaines d'Abraham (septembre 1759), périssent le chef anglais vainqueur et le chef français vaincu. Leur agonie donne lieu à des représentations qui servent la propagande de chacun de leur État.

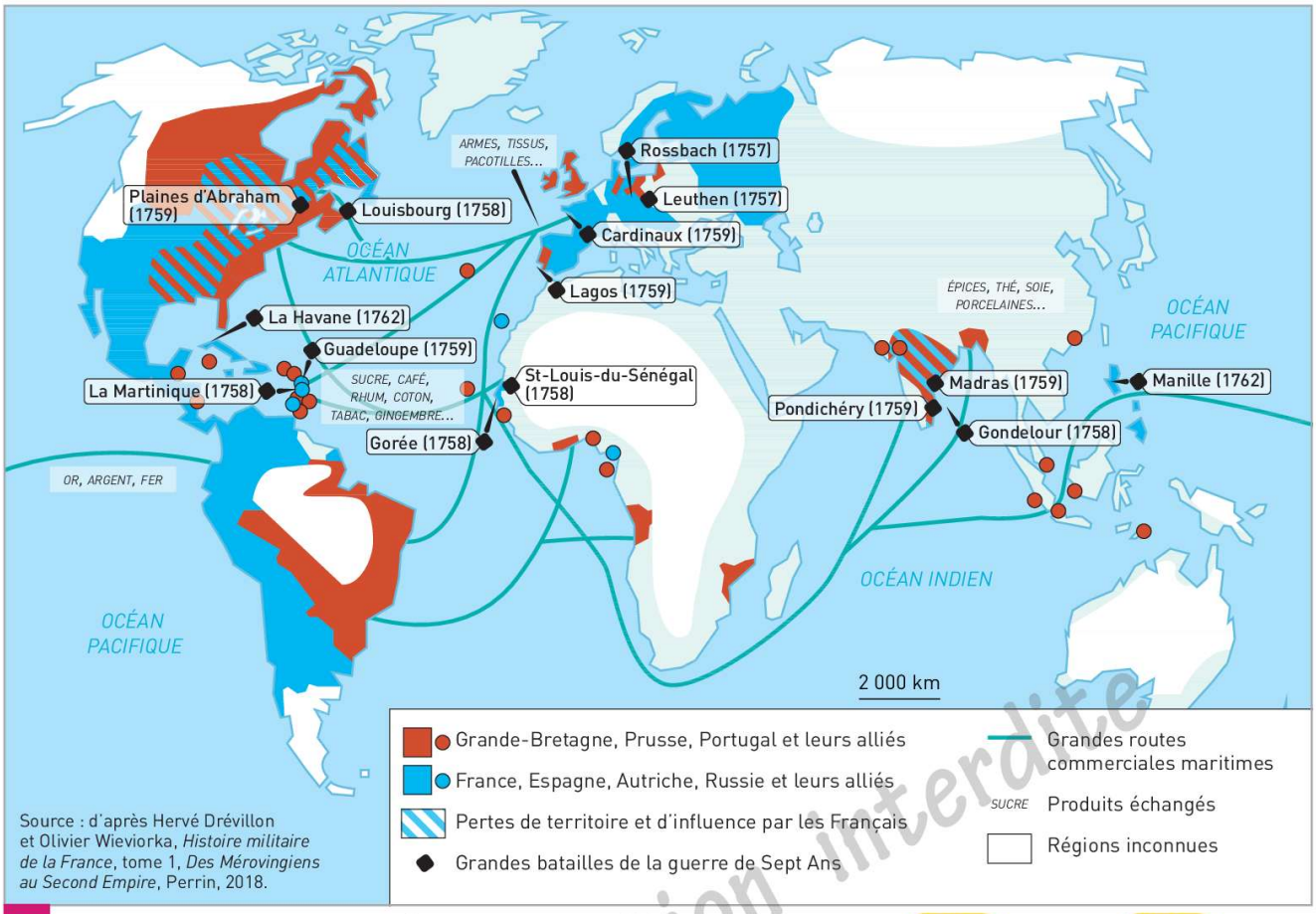

Source : d'après Hervé Drévillon et Olivier Wieviorka, *Histoire militaire de la France*, tome 1, *Des Mérovingiens au Second Empire*, Perrin, 2018.

3 Une guerre entre plusieurs États sur plusieurs continents

Vidéo + La guerre de Sept Ans (1) hatier-clic.fr/20tgp202

Vidéo + La guerre de Sept Ans (2) hatier-clic.fr/20tgp203

4 Une France mal préparée à un conflit mondial

«L'ordre international adopté aux traités d'Utrecht (1713) et de Rastatt (1714) avait sanctionné un principe d'équilibre, par lequel les États européens tentèrent d'éviter l'affirmation d'une puissance hégémonique susceptible de menacer à elle seule la sécurité des autres. Au nom de ce principe, la France [...] s'engagea dans des conflits (Succession de Pologne 1733-1739 ; Succession d'Autriche, 1740-1748 ; Sept Ans 1756-1763) qui ne menaçaient pas le territoire métropolitain et ne mettaient pas en jeu ses intérêts vitaux. Alors que la stratégie élaborée [au XVIIe siècle] avait sacralisé le principe de la défense du territoire, elle fut souvent amenée à intervenir loin de ses frontières [...].

[La guerre de Sept Ans] confronta l'armée française à des espaces méconnus. [...] À partir de 1758, la supériorité navale anglaise empêcha la France de soutenir efficacement l'effort de guerre dans les outre-mers. La perte de Louisbourg (1758) et la défaite des Plaines d'Abraham (1759) entraînèrent la chute du Canada français. En Inde, l'échec du siège de Madras en 1759 et la perte de Pondichéry en 1761 provoquèrent la mise en accusation du gouverneur Lally-Tollendal et sa condamnation à mort en 1766. [...] Les colonies étaient défendues par des compagnies détachées de la marine (40 au Canada, 35 en Louisiane, 32 aux Antilles) formant un total dérisoire de 4 000 hommes affectés au contrôle d'espaces gigantesques.»

Hervé Drévillon et Olivier Wieviorka (dir.), *Histoire militaire de la France*, tome 1, *Des Mérovingiens au Second Empire*, Perrin, 2018.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1 et 3** Jusqu'où s'étend la guerre de Sept Ans ? Quels en sont les effets ?
2. **Doc. 2** Quels rôles la noblesse joue-t-elle sur le champ de bataille ?
3. **Doc. 3** Pourquoi se bat-on en Amérique du Nord et en Inde ?
4. **Doc. 4** Pour quelles raisons l'armée française est-elle mal préparée à ce conflit ?

Synthétiser Quels sont les objectifs politiques de la guerre de Sept Ans ? Peut-on dire que la France a été battue militairement et politiquement ?

TRAVAILLER AUTREMENT

Synthétiser un article. Consultez au CDI ou en bibliothèque l'article « 1763 : la catastrophe française » de Pierre Serna, dans la revue *L'Histoire* n°393, novembre 2013. Expliquez quelles sont les conséquences à long terme du conflit pour les puissances engagées mais aussi pour la conception contemporaine de la guerre.

Vidéo-projection interdite

Jalon 1

La guerre « continuation de la politique par d'autres moyens » (Clausewitz)

B Les guerres de la Révolution et de l'Empire : comment diffuser les idéaux révolutionnaires au-delà de la nation ?

REPÈRES

Révolution et Empire

• **La Révolution française puis l'Empire transforment la manière de faire la guerre.** En France, les **levées en masse** de 1792 mettent en avant le peuple-soldat et non plus seulement l'officier issu de la noblesse. La **conscription** veut faire adhérer la population aux objectifs politiques de la guerre : réagir face à une agression extérieure, comme en 1792-1793, ou annexer des territoires, comme lors des guerres napoléoniennes (1799-1815). C'est la condition de la victoire dans un conflit fondé sur le nombre. Napoléon concentre plusieurs centaines de milliers de soldats issus d'une coalition de plusieurs États, parlant des langues différentes, pour gagner par une **« bataille décisive »** : l'intendance est alors la clé de la victoire.

• **Après l'échec de Napoléon en 1815, le Prussien Clausewitz réfléchit à la meilleure manière de gagner sans trop de pertes.** Dans *De la Guerre* (1832), il analyse la stratégie, les moyens d'atteindre les buts politiques de la guerre et les conditions de la paix. La guerre classique, faite de batailles décisives est trop coûteuse en hommes et en matériels. La population refuse la guerre si elle n'adhère pas à ses objectifs (défense du territoire). En 1814-1815, le **multilatéralisme** issu du Congrès de Vienne permet à l'Europe de ne vivre aucun conflit général avant 1914.

VOCABULAIRE

« Bataille décisive » : affrontement majeur d'un conflit, qui doit décider du sort de toute la guerre ; plus la bataille comporte d'hommes et de matériels, plus elle est vue comme décisive à l'époque napoléonienne.

Conscription : enrôlement militaire d'une partie de la population d'un État.

Levée en masse : recrutement des soldats dans l'armée de la Révolution française, du volontariat en 1792 au tirage au sort massif en 1793, pour faire face aux pertes nombreuses et à l'invasion du territoire.

Multilatéralisme : mécanisme de coopération entre États visant à établir une paix et des échanges durables à partir de règles communes.

1 Valmy, 1792 : une armée de citoyens-soldats

(Lithographie colorisée, France, XXe siècle.)

L'armée de l'Ancien Régime, organisée par la noblesse, a disparu avec la monarchie. Lorsque les 47 000 volontaires français des généraux Dumouriez et Kellermann repoussent l'invasion austro-prussienne le 20 septembre 1792, la victoire est psychologiquement forte. Le lendemain, la Convention nationale proclame la fin de la monarchie et la Première République.

2 Clausewitz et les objectifs politiques de la guerre

« La guerre est un acte de violence ayant pour but de contraindre un adversaire à accomplir notre volonté. La violence s'arme des inventions des arts et des sciences pour combattre la violence. […] [La violence] constitue donc le moyen ; la fin est d'imposer notre volonté à l'ennemi. Pour atteindre cet objectif avec certitude, nous devons rendre l'ennemi incapable de se défendre. […] La guerre d'une communauté, de nations entières, et spécialement de nations civilisées, naît toujours d'une situation politique […]. La guerre n'est que la continuation de la politique par d'autres moyens. […] La guerre du temps présent est une guerre de tous contre tous. Ce n'est pas un roi qui fait la guerre à un autre roi, ni une armée qui fait la guerre à une autre armée, mais tout un peuple qui fait la guerre à un autre peuple, et le roi et l'armée sont contenus dans le peuple. […] [le roi de Prusse] Frédéric le Grand, dans la guerre de Sept Ans, n'aurait jamais pu réussir à renverser la monarchie autrichienne […]. Mais lorsque l'emploi judicieux qu'il fit d'une sage économie de ses forces eut montré pendant sept ans aux puissances coalisées contre lui qu'elles seraient entraînées dans une dépense de moyens bien supérieure à ce qu'elles s'étaient imaginé, elles conclurent la paix. »

Carl von Clausewitz, *De la Guerre*, 1832, trad. J.-B. Neuens.

Photocopie non autorisée

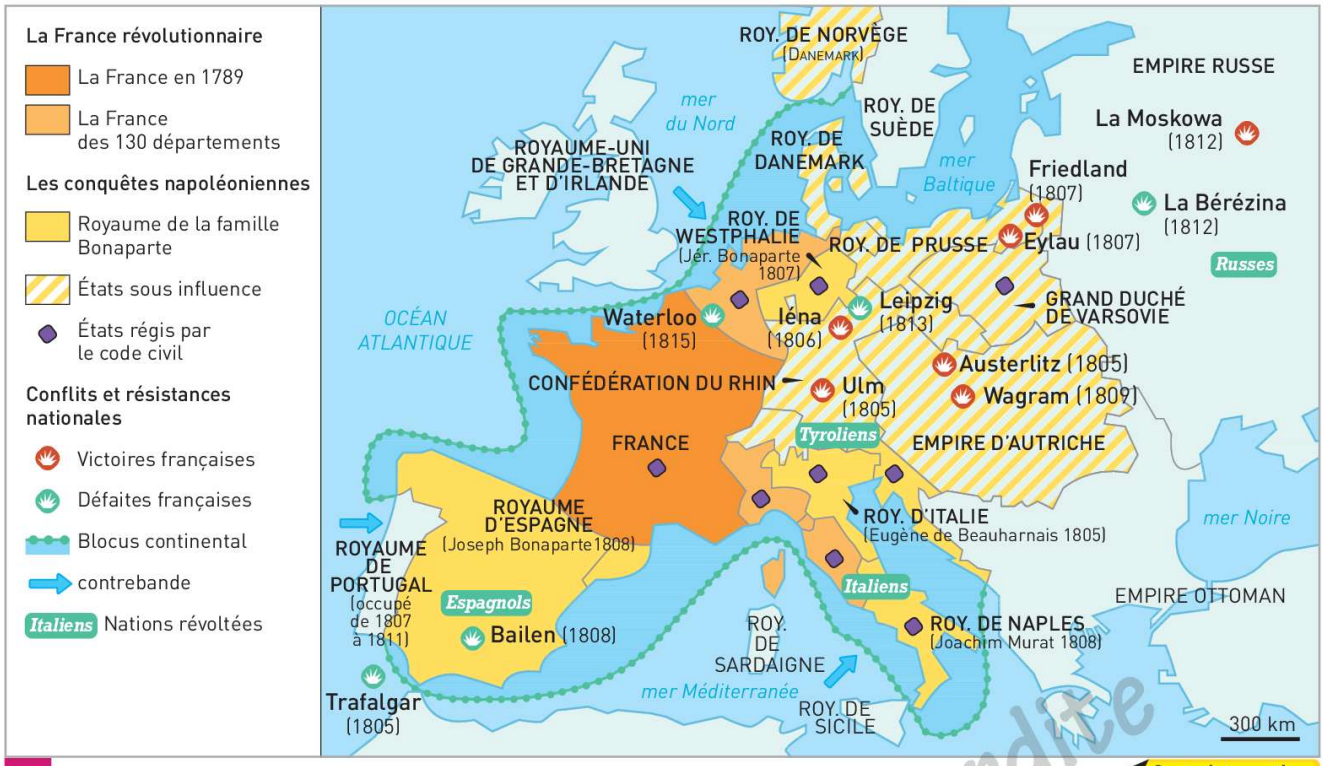

3 **Les guerres napoléoniennes (1799-1815) : extension de l'influence française par des batailles décisives**

Carte interactive

Reproduction interdite

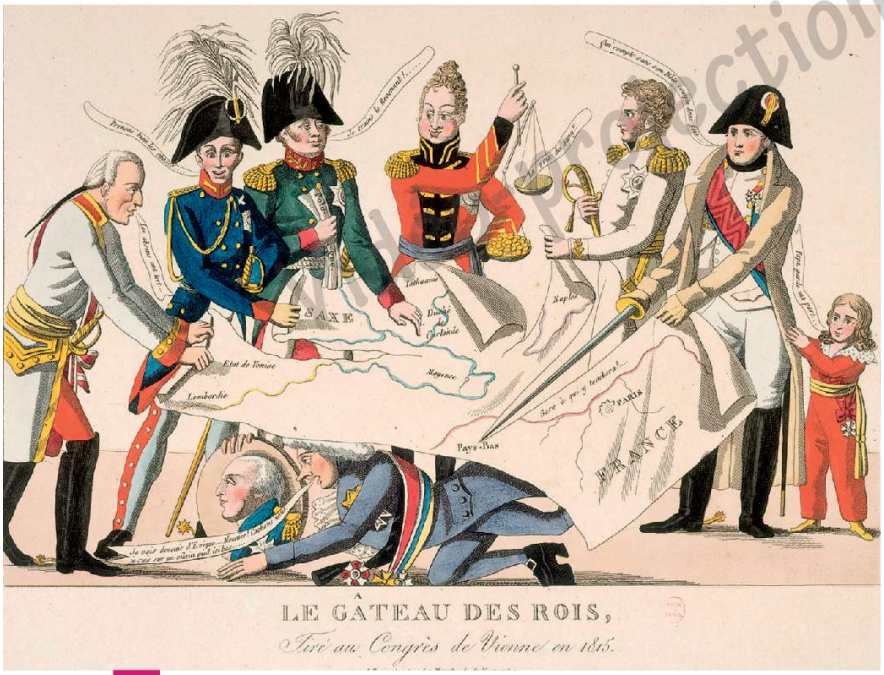

4 **Le Congrès de Vienne (1814-1815) : maintenir la paix par le multilatéralisme**

(« Le gâteau des rois tiré au congrès de Vienne », gravure colorée, 1815.)

Sous la table, le roi Louis XVIII et son ministre des Affaires étrangères Talleyrand assistent au découpage de l'Empire napoléonien par les rois d'Angleterre, d'Autriche, de Prusse et de Russie. À droite, Napoléon, évadé de l'île d'Elbe, menace de relancer la guerre en Europe. Le 9 juin 1815, juste avant la défaite finale de Napoléon à Waterloo, Talleyrand obtient que les frontières françaises ne reculent pas au-delà de celles de 1792.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1** Qui remplace la noblesse sur le champ de bataille ? Avec quels effets politiques ?
2. **Doc. 2** D'après Clausewitz, qu'est-ce qu'une guerre ? Quels sont ses outils ? Quelles sont ses limites ?
3. **Doc. 3** Comment s'étend l'influence française ? Par quels moyens ?
4. **Doc. 4** Quelles conditions politiques facilitent la paix avec la France ?

Synthétiser Quels sont les objectifs politiques des guerres de la Révolution et de l'Empire ? Ont-ils été atteints ?

TRAVAILLER AUTREMENT

Analyser une vidéo.
Sur le site de la Fondation Napoléon visionnez sur la vidéo « La France de Napoléon contre l'Angleterre : deux conceptions de l'hégémonie européenne » et écoutez l'historien Thierry Lentz.
hatier-clic.fr/20tgp204
Expliquez les conditions politiques de l'affrontement entre ces deux puissances.

Jalon 2

Le modèle de Clausewitz à l'épreuve des guerres irrégulières

A Les guerres irrégulières, continuation de la guerre par d'autres moyens ?

REPÈRES

L'essor des guerres irrégulières

• **Au XXe siècle, les conflits entre armées se doublent de conflits de guérillas.** Clausewitz évoque déjà la « petite guerre » dans *De la Guerre* (1832), insistant sur la nécessité pour le plus faible de harceler les troupes étatiques pour les faire plier malgré la dissymétrie des forces (Vietcongs pendant la guerre du Vietnam). La guerre de Sécession américaine (1861-1865) et les deux guerres mondiales du XXe siècle voient se diffuser ce type de conflits (maquisards, partisans...).

• **Aujourd'hui, la faiblesse des États explique la multiplication des guerres irrégulières.** Elles prolifèrent dans des États dépourvus de contrat social où les populations subissent l'absence d'État au quotidien : l'armée légale est défaillante, l'État corrompu et ses institutions incapables d'assurer le développement. Le **terrorisme** se déploie avec facilité dans des zones comme le Sahel, le Yémen, la frontière afghano-pakistanaise. Des **groupes asymétriques** comme Al-Qaïda y prospèrent et déploient leur stratégie par la violence à l'échelle transnationale.

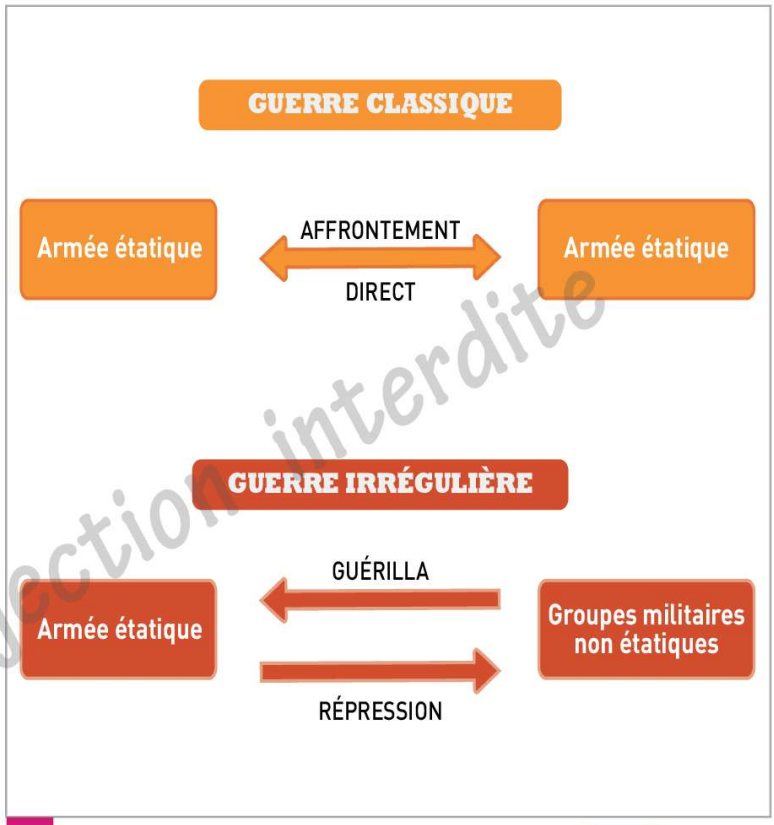

1 Guerre et guerre irrégulière

Vidéo +
La guerre irrégulière
hatier-clic.fr/20tgp205

VOCABULAIRE

Groupe asymétrique : groupe armé inférieur numériquement à l'État auquel il s'attaque, illégal au regard du droit national.

Guérilla : guerre d'actions ponctuelles, menées par un petit groupe de combattants très mobiles contre une armée en mouvement ou sur un territoire stratégique.

Guerre irrégulière : guerre caractérisée par la mobilité et la guérilla. Ses combattants se mêlent à la population civile et recourent au raid et à l'embuscade.

Guerre révolutionnaire : guerre mobilisant toutes les formes de lutte (terrorisme, guérilla, guerre classique, guerre psychologique) pour aboutir au renversement de la classe sociale dominante.

Terrorisme : usage de la violence (assassinats, attentats...) dans un but politique.

2 La guerre irrégulière, un affrontement impliquant des civils armés

« [La guerre irrégulière] mêle les combattants aux populations et laisse la violence se développer au sein même des sociétés et non seulement entre les nations. [...] Dès lors qu'une armée régulière émane d'une conception moderne de l'État comme dépositaire du monopole de la violence légitime, toute action armée non étatique apparaît, de fait, comme irrégulière. [...] La motivation politique du partisan le distingue en revanche du soldat moderne, technicien de la violence, toujours soumis à l'autorité civile. [...] Au lieu de fonder son succès sur la destruction des forces armées ennemies, l'irrégulier privilégie l'érosion de la volonté de l'adversaire, la sape de ses "arrières", qu'ils soient militaires (guérilla), logistiques (sabotage) ou psychologiques (propagande, terrorisme). »

Élie Tenenbaum, *Partisans et centurions, une histoire de la guerre irrégulière au XXe siècle*, Perrin, 2018.

Vidéo-projection interdite

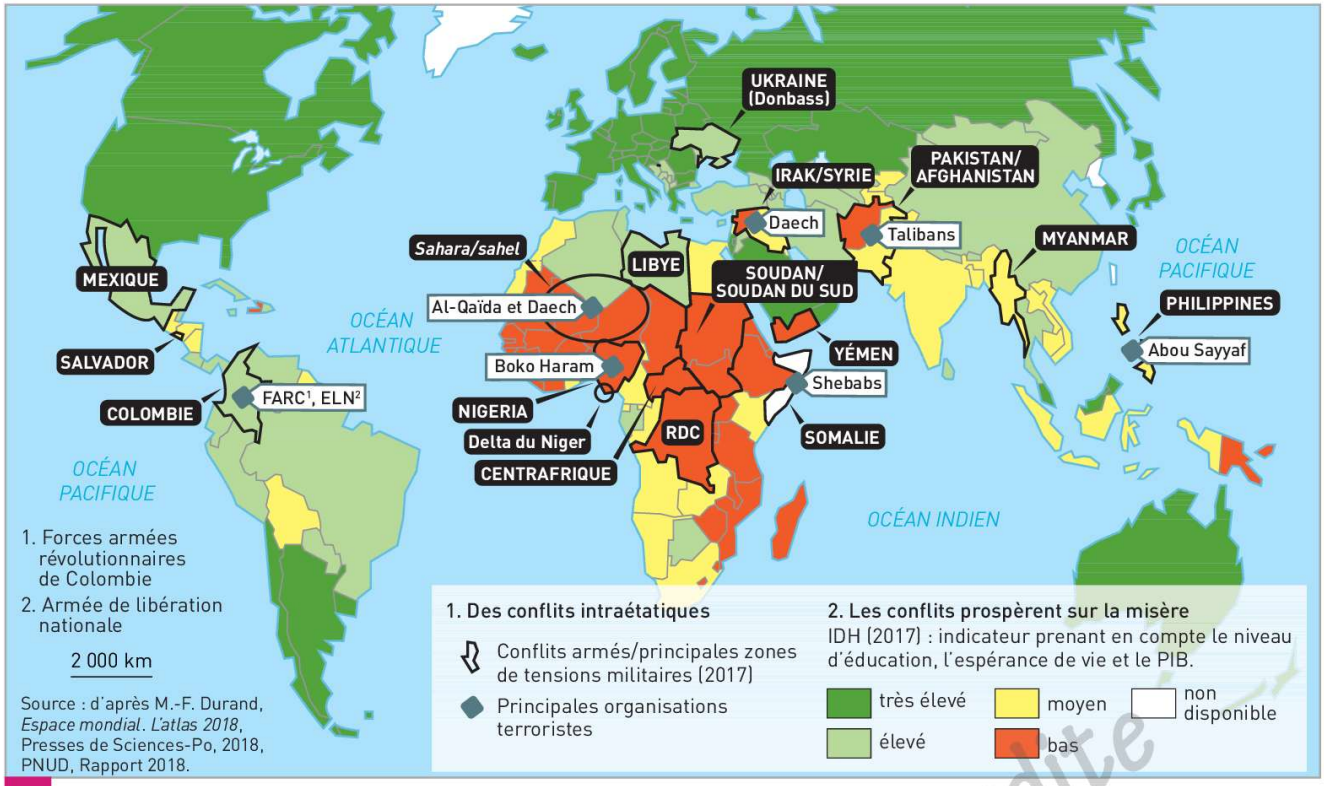

Source : d'après M.-F. Durand, *Espace mondial. L'atlas 2018*, Presses de Sciences-Po, 2018, PNUD, Rapport 2018.

3 Les guerres irrégulières se développent dans les zones les plus inégalitaires

Reproduction interdite

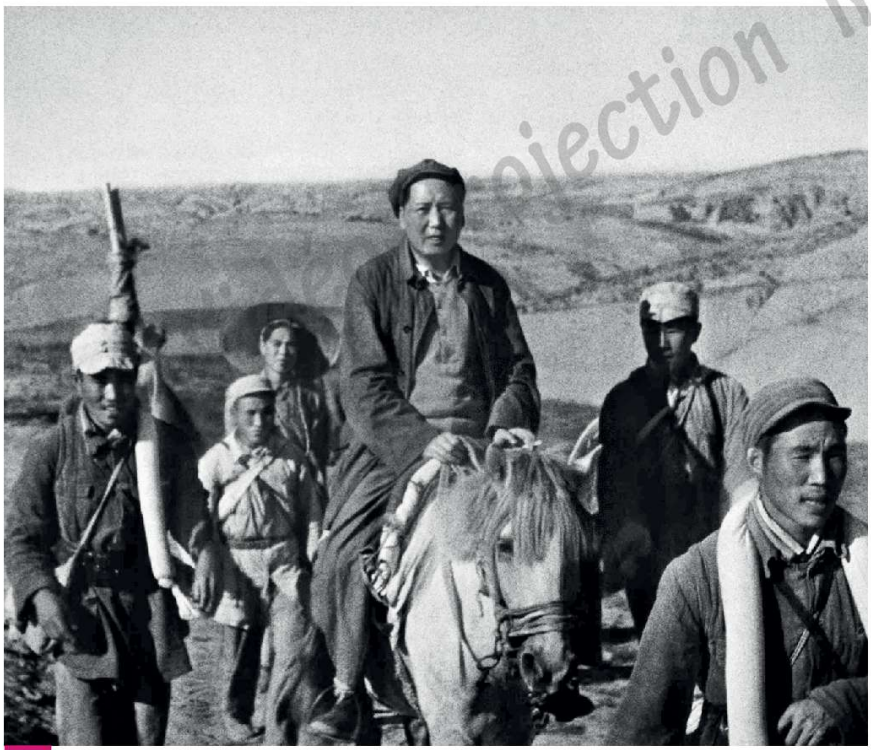

4 Mao Zedong, théoricien et praticien de la guerre irrégulière

(Mao Zedong à cheval avec ses partisans pendant la guerre civile, 1947.)

Entre 1927 et 1949, la Chine subit à la fois les guerres extérieures comme l'invasion japonaise (1931-1945) et la guerre civile à laquelle se livrent l'armée officielle du gouvernement nationaliste de Tchang Kaï-chek et l'armée irrégulière du Parti communiste chinois de Mao Zedong. Ce dernier théorise la **guerre révolutionnaire**. En 1949, la fuite du gouvernement nationaliste à Taïwan ouvre les portes du pouvoir à Mao.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1** Qu'est-ce qu'une guerre régulière ? une guerre irrégulière ?
2. **Doc. 2** Qui sont les combattants d'une guerre irrégulière ? Comment combattent-ils ?
3. **Doc. 4** Pourquoi les guerres irrégulières se développent-elles ?
4. **Doc. 3** En quoi les troupes de Mao sont-elles « irrégulières » jusqu'en 1949 ?

Synthétiser Pourquoi une guerre irrégulière est-elle difficile à arrêter ?

TRAVAILLER AUTREMENT

Construire une chronologie sur « les transformations de la guerre depuis le XVIIIe siècle », en indiquant la place que prend le soldat. Vous utiliserez les termes suivants : *soldat de métier – soldat-citoyen – guerres de masse – guerres industrielles – guerres irrégulières – guerilla.* Pour chacun de ces termes, vous indiquerez un exemple et sa date.

B Comment des acteurs transnationaux (Al-Qaïda, Daech) utilisent-ils la guérilla et le terrorisme ?

REPÈRES

Les tensions du Moyen-Orient

• **Au XIXe siècle, Clausewitz a théorisé l'idée que les civils étaient de fait des combattants des guerres nouvelles.** Mais jusqu'au XXe siècle, hormis des mouvements populaires de résistance à une invasion ennemie, peu de groupes asymétriques avaient pu faire durer des conflits.

• **Au XXe siècle, le Moyen-Orient est un des terrains de cette confusion entre civils et militaires.** L'essor du nationalisme arabe dans les années 1930, l'usage de justifications religieuses pour combattre une armée étrangère pendant la guerre froide (soutien américain aux moudjahidin afghans), la mondialisation des moyens militaires et de la propagande par Internet depuis la fin du XXe siècle ont facilité la création et la diffusion de groupes asymétriques se revendiquant d'un islamisme politique **djihadiste**.

• **Depuis les années 1990, la justification des conflits par les idées religieuses empêche toute paix.** Le groupe Al-Qaïda d'Oussama Ben Laden, et depuis la fin des années 2000, le groupe Daech d'Abou Bakr Al-Baghdadi, véhiculent ces idées anciennes pour créer et prolonger des conflits territoriaux contre certains États arabes et leurs alliés occidentaux. Depuis la fin de la guerre froide, ces **guerres asymétriques** visent autant les militaires que les civils, les zones de guerre que des territoires très éloignés de ces zones. La résolution de ces conflits par les moyens classiques (négociation, traités) semble impossible.

1 Le fondateur d'Al-Qaïda justifie le terrorisme

« Les États-Unis occupent les lieux les plus saints de la terre de l'islam – la péninsule Arabique – pillant ses richesses, dictant leurs règles à ses dirigeants [...]. En dépit de la grande dévastation infligée au peuple irakien par l'alliance croisés-sionistes et du grand nombre de morts, qui a dépassé le million, en dépit de tout cela, les Américains essaient une fois de plus de commettre d'horribles massacres. [...] Si les objectifs américains derrière ces guerres sont religieux et économiques, ils servent aussi à détourner l'attention sur l'occupation d'Al-Qods [Jérusalem] et sur les meurtres de musulmans par Israël. [...] Tous ces crimes et exactions commis par les Américains représentent une déclaration de guerre franche contre Dieu, son prophète et les musulmans. [...] En conséquence, et en accord avec les commandements d'Allah, nous publions la *fatwa* [décret religieux] suivante à destination de tous les musulmans : tuer les Américains et leurs alliés civils et militaires est un devoir individuel pour chaque musulman. »

Communiqué annonçant la « création du Front islamique mondial pour le djihad contre les juifs et les croisés », signé Ben Laden, 23 février 1998.

Vidéo-projection interdite

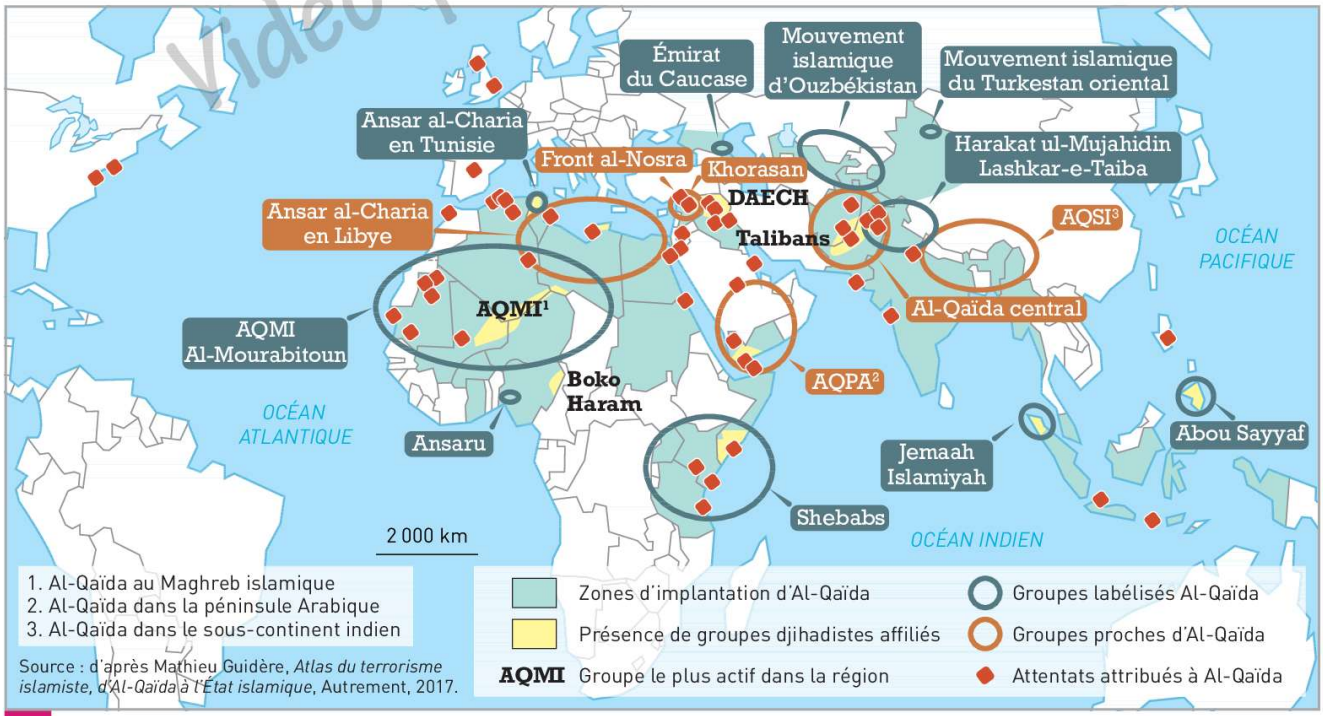

Source : d'après Mathieu Guidère, *Atlas du terrorisme islamiste, d'Al-Qaïda à l'État islamique*, Autrement, 2017.

2 Al-Qaïda unifie la guerre irrégulière djihadiste

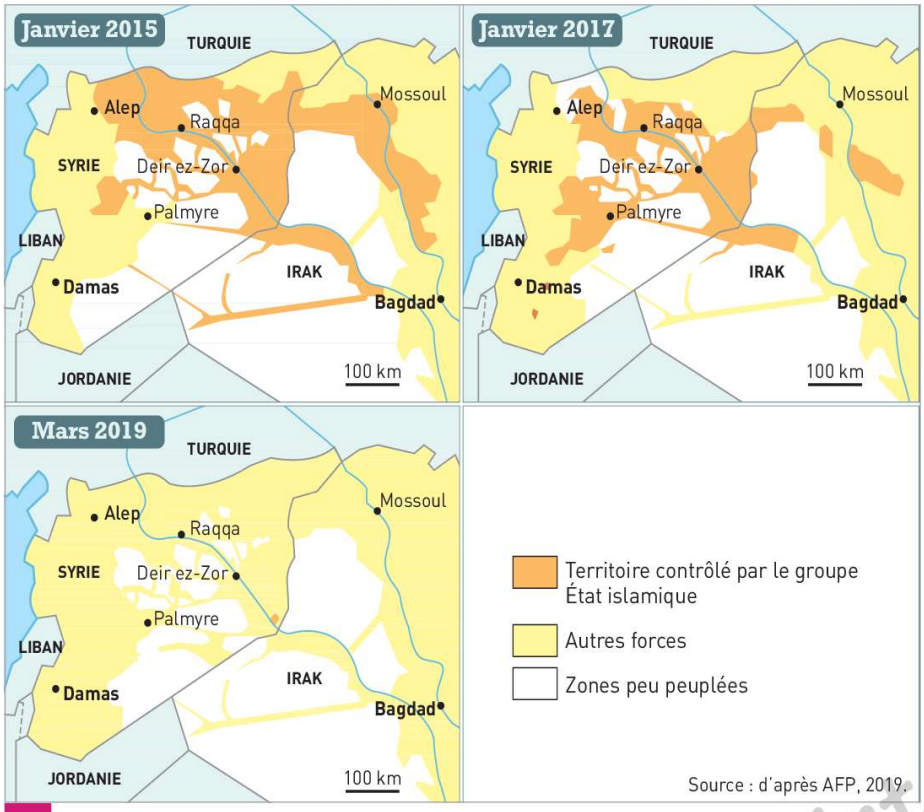

3 Daech, une tentative d'État djihadiste

Depuis sa naissance en 2006, le groupe djihadiste Daech s'est étendu en Irak et en Syrie. En proclamant la renaissance du califat en 2014, son chef Al-Baghdadi s'est affirmé comme chef de la lutte contre les régimes politiques arabes autant que contre les États qui les assistent militairement. Cet essor est allé de pair avec des attentats contre les populations civiles en Orient, en Asie, en Europe et en Amérique du Nord, pour provoquer des troubles susceptibles d'affaiblir ses ennemis. Fin 2019, vaincu par les armées d'une coalition internationale, Daech ne contrôle plus de territoires.

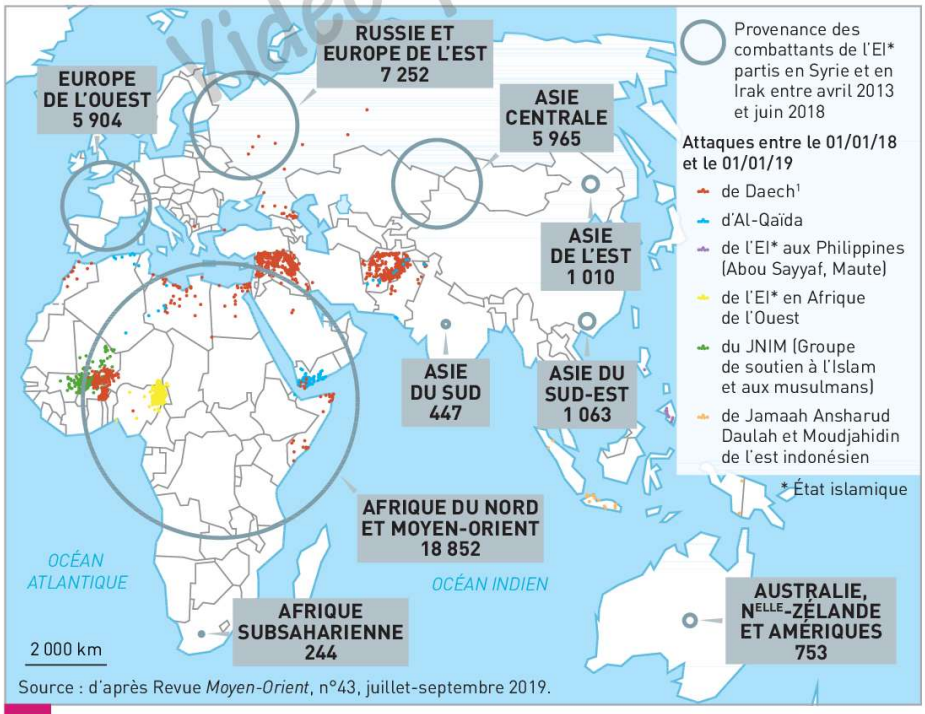

4 Daech concurrence Al-Qaïda depuis 2011

VOCABULAIRE

Djihadisme : mouvement politico-religieux, fondé sur une lecture littérale des textes religieux de l'islam, qui cherche à conquérir par la violence et la rapidité des populations et des terres non encore musulmanes.

Guerre asymétrique : guerre caractérisée par un rapport de force inégal entre deux camps ; elle oppose souvent l'armée d'un État à un groupe suivant une idéologie et menant une guerre irrégulière (guérilla, terrorisme).

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1.** Quels États sont désignés par Al-Qaïda comme ennemis ? Pourquoi ?
2. **Doc. 2** Quels territoires sont les plus touchés par les attaques des groupes qui se revendiquent d'Al-Qaïda ?
3. **Doc. 3** Pourquoi dire s'appeler « État » islamique ? Pourquoi vouloir contrôler un territoire aussi large ? Avec ici quels effets ?
4. **Doc. 4** Quels territoires sont touchés par les attaques terroristes de Daech ? D'où proviennent ses djihadistes ?

Synthétiser Suivant le modèle de la guerre classique et de la guerre irrégulière (p. 104), à quelle logique appartient Al-Qaïda ? Et Daech ? Comparez-les.

TRAVAILLER À L'ORAL

Analyser une vidéo. En vous appuyant sur l'entretien du politologue Hugo Micheron dans l'émission 28 minutes (Arte, 2020), expliquez les conditions de diffusion du djihadisme en France, et les solutions en cours pour y mettre fin.

hatier-clic.fr/20tgp206

Vidéo-projection interdite

Grand angle

COMMENT L'INNOVATION transforme-t-elle la guerre ?

Jusqu'au XIXe siècle, un soldat est une arme rare que les blessures et les maladies peuvent emporter. Il coûte cher et est difficile à remplacer. Au cours du XIXe siècle, les innovations se multiplient et décuplent la puissance offensive des armements. Avec l'ère industrielle, faire un maximum de morts en un minimum de temps doit permettre de mettre fin aux combats.

Reproduction interdite

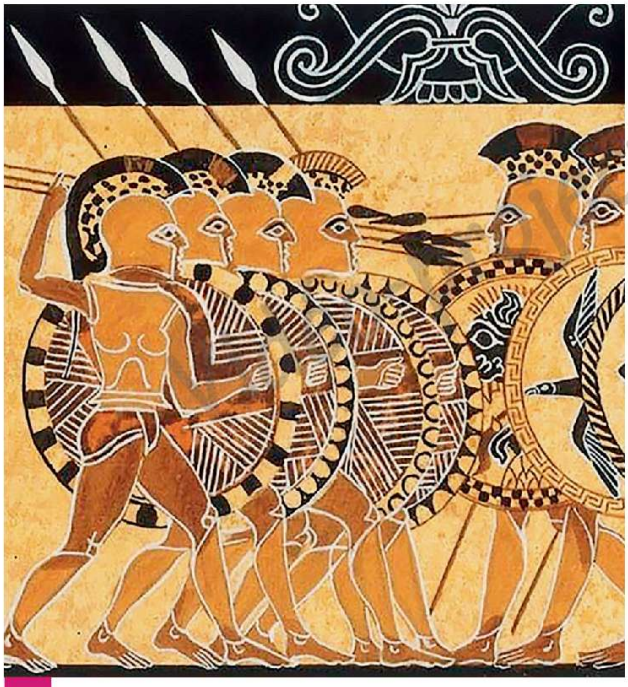

1 Dans l'Antiquité, l'armement de l'hoplite grec est destiné au combat frontal

(Détail reconstitué d'un vase du VIIe siècle av. J.-C., Villa Giulia, Rome.)

Protégés par leurs boucliers (*hoplon*) et leurs casques, armés d'une épée courte et d'une lance, les soldats grecs forment une ligne serrée, la phalange, destinée à amortir le choc avec la ligne adverse. Les Romains adapteront cette technique par la tortue (phalange à plusieurs lignes). Il s'agit d'éviter le plus possible le corps-à-corps pour que le nombre de morts soit limité.

2 Au Moyen-Âge : utilisation massive de l'arc à longue portée contre la chevalerie

(Bataille d'Azincourt, 25 octobre 1415, copie d'un manuscrit médiéval, XIXe siècle.)

Le 25 octobre 1415, à Azincourt, près de Boulogne-sur-Mer, plus de 10 000 chevaliers français sont battus par l'armée anglaise, moins nombreuse mais dotée d'arcs à longue portée. Gênée par le terrain boueux, la lourde cavalerie française est stoppée par les volées de flèches tirées par les archers anglais situés sur les hauteurs. Une fois les chevaux touchés, les chevaliers sont vulnérables aux soldats à pied qui les font prisonniers pour exiger une rançon de leur famille.

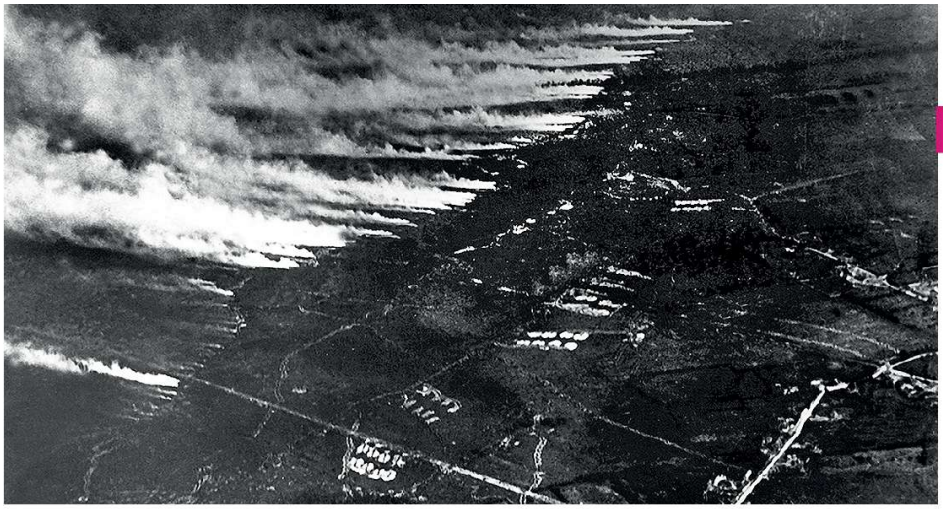

3 Le gaz, ou la guerre sans adversaire physique

Alors que la convention internationale de Genève (1867) a interdit l'usage d'« armes empoisonnées », en avril 1915, près d'Ypres (Belgique), l'armée allemande utilise des gaz de combat (ypérite) qui provoquent une très rapide asphyxie.

4 Les craintes face aux innovations militaires après Hiroshima

« Le monde est ce qu'il est, c'est-à-dire peu de chose. C'est ce que chacun sait depuis hier grâce au formidable concert que la radio, les journaux et les agences d'information viennent de déclencher au sujet de la bombe atomique. On nous apprend, en effet, au milieu d'une foule de commentaires enthousiastes que n'importe quelle ville d'importance moyenne peut être totalement rasée par une bombe de la grosseur d'un ballon de football. Des journaux américains, anglais et français se répandent en dissertations élégantes sur l'avenir, le passé, les inventeurs, le coût, la vocation pacifique et les effets guerriers, les conséquences politiques et même le caractère indépendant de la bombe atomique. Nous nous résumerons en une phrase : la civilisation mécanique vient de parvenir à son dernier degré de sauvagerie. Il va falloir choisir, dans un avenir plus ou moins proche, entre le suicide collectif ou l'utilisation intelligente des conquêtes scientifiques. »

Albert Camus, éditorial du journal *Combat*, 8 août 1945.

5 Les cyberattaques, une nouvelle arme ?

« Au printemps 2007, le Web estonien fait l'objet de plusieurs vagues d'attaques dites "par déni de service distribué" (ou DDoS, pour *distributed denial of service*), c'est-à-dire par saturation des serveurs sous un afflux de connexions. Sont alors visés les sites de la présidence, du Parlement, des ministères, des partis politiques, des médias, des grandes banques. Scénario similaire l'année suivante, en Géorgie. Cette fois, les attaques DDoS et les "défigurations" de pages web se produisent en parallèle d'un conflit armé entre Tbilissi et Moscou, dans la région séparatiste d'Ossétie du Sud. Dans les deux cas, les pays visés ont directement mis en cause la Russie. En mai 2008, c'est à Tallinn que l'OTAN a établi son Centre d'excellence de cyberdéfense coopérative. »

Amaelle Guiton, « Cyberattaques : avant l'Ukraine, l'Estonie et la Géorgie touchées », *Libération*, 28 juillet 2017.

6 Drones et *flyboards* : une nouvelle manière de faire la guerre ?

L'ingénieur Franky Zapata, dit « l'homme volant », sur son *flyboard* au-dessus des Champs-Élysées, le 14 juillet 2019 à Paris. En dessous, un drone de surveillance et d'attaque en démonstration.

PRÉPARER UN EXPOSÉ

Voici trois questions vous orientant vers la composition d'un plan :

1. Montrez comment les soldats combattent avant l'époque industrielle, et ce que change l'usage du gaz pendant la Grande Guerre.
2. Décrivez en quoi le nucléaire, la cyberguerre et les drones transforment la manière de vivre la guerre pour les soldats et accentuent le nombre de victimes civiles.
3. Expliquez ce qui, d'après vous, différencie les guerres anciennes et modernes.

Pour aller plus loin :

- Ouvrage : Bruno Tertrais, *La Guerre*, PUF, Que-sais-je ?, 2014.
- Vidéo : Le dessous des cartes : « Sommes-nous prêts pour la cyberguerre ? » (mai 2019). hatier-clic.fr/20tgp207
- Article : « Les répercussions dans l'après-guerre des innovations introduites lors du second conflit mondial » (2010). hatier-clic.fr/20tgp208

Vidéo-projection interdite

Cours

La dimension politique de la guerre

Podcast du cours
hatier-clic.fr/20gt209

Comment se transforme la manière de penser et de faire la guerre ?

A Avant 1945 : du nombre à la technologie

1. De la guerre aristocratique à la guerre de masse

- Au XIIIe siècle, **les armées royales ou princières sont l'outil politique du souverain**. Elles sont essentiellement constituées de professionnels de la guerre et recourent au mercenariat. De dimensions réduites, elles sont commandées et dirigées par des cadres issus de la **noblesse**. ▸ Jalon 1, p. 100
- Les guerres de la Révolution (1792-1799) mettent fin à ce modèle aristocratique. Clausewitz explique la **victoire des armées révolutionnaires** par leur désir de vaincre, leur engagement au service d'une cause politique : anéantir les ennemis de la liberté. La guerre change de forme : à côté de la guerre « classique » entre les armées régulières des États apparaît la « petite guerre », la guérilla. Mais elle obéit à une constante : le front est séparé de l'arrière. ▸ Jalon 1, p. 102

2. La guerre change d'échelle et s'industrialise

- Entre la fin du XVIIIe et le XXe siècle, la **guerre change d'échelle par le nombre des combattants et des victimes**. La bataille de Rossbach (1757) oppose 75 000 combattants ; à Verdun (1916) 1,2 million de soldats s'affrontent. 3 millions d'Européens périssent dans les combats entre 1805 et 1815. Des chiffres « modestes » au regard des 11 millions de morts de la Première Guerre mondiale, et des 50 à 60 millions de la Seconde.
- Ce changement d'échelle tient à la **nouvelle puissance de l'armement** (chars, avions, gaz de combat). Les **guerres totales** mobilisent toutes les ressources disponibles : économiques, humaines, financières, morales. Les sociétés se sont familiarisées avec la guerre par la **conscription** : le régiment est devenu après l'école un lieu de transformation de la société et de « nationalisation des masses » (G. Mosse). La distinction entre combattants et non combattants s'estompe, même si par le passé les civils pâtissaient aussi de la guerre : pendant la guerre de Sept Ans (1756-1763), des milliers d'Acadiens furent déportés. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, les civils deviennent des cibles qu'il convient de frapper pour briser l'ennemi (Blitz sur Londres en 1940-1941, bombardements stratégiques sur l'Allemagne).

VOCABULAIRE

Cyberguerre : attaques par ver informatique ou virus des infrastructures stratégiques d'un État (pour l'affaiblir) ou d'une entreprise (pour en tirer une rançon).

État failli : État qui ne parvient pas à assurer ses missions essentielles (santé, justice, sécurité, défense).

Guerre asymétrique : voir p. 104.

Guerre froide : guerre idéologique opposant les États-Unis à l'URSS ainsi que leurs blocs respectifs, de 1947 à 1991, sans affrontement direct en raison de la dissuasion nucléaire.

Guerre irrégulière : voir p. 104.

Guerre totale : forme de conflit qui engage l'ensemble des forces d'un État (économie, ressources, hommes, idées) pour vaincre l'ennemi.

SMP : sociétés militaires privées, compagnies de mercenaires.

Vidéo-projection interdite

B 1945-1991 : derrière la guerre froide, des guerres chaudes

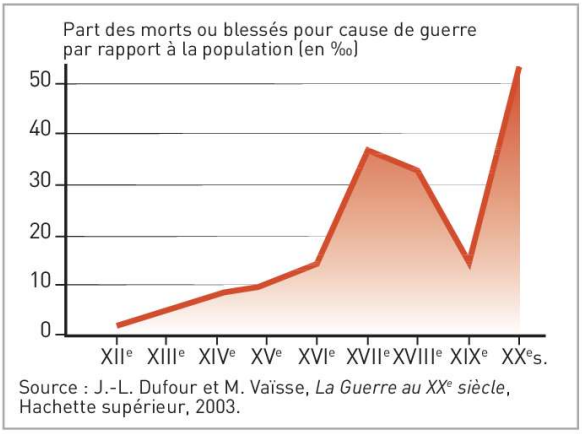

Source : J.-L. Dufour et M. Vaïsse, *La Guerre au XXe siècle*, Hachette supérieur, 2003.

1. Après Hiroshima : éviter la guerre

- À Hiroshima, les Américains gagnent la bataille décisive sans l'avoir livrée, contraignant le Japon à capituler sans avoir besoin de l'envahir. Dorénavant, il ne s'agit plus de détruire l'ennemi, mais de le menacer de cette destruction. **La paix est impossible, mais la guerre directe est improbable entre les puissances qui détiennent l'arme atomique.** L'intervention indirecte devient la norme au temps de la **guerre froide** (1947-1991). Ainsi, en Afghanistan (1979-1989), les Américains arment les moudjahidin depuis le Pakistan pour affaiblir les Soviétiques, aident l'armée pakistanaise à former les rebelles… sans intervenir sur le sol afghan.

2. Permanence des guerres classiques, guérillas et guerres révolutionnaires

- **Le nucléaire n'empêche pas les affrontements :** 15 conflits conventionnels ont eu lieu depuis 1945, de la guerre de Corée (1950-1953) à la guerre du Golfe (1990-1991), révélant les ambitions nationales des jeunes États décolonisés. Ils sont meurtriers : 1,5 million de morts en Corée, 2 millions au Vietnam (1960-1975), 450 000 lors de la guerre Iran-Irak (1980-1988). Inversement, le nombre de morts dans les armées occidentales décline.
- Ces guerres conventionnelles voisinent avec des **guerres révolutionnaires**, d'inspiration marxiste, qui exploitent des mouvements de masse pour prendre le contrôle d'un territoire, (Mao en Chine en 1949). La guerre subversive (guérilla) se généralise (Indochine, Vietnam, etc.). On évoque des conflits « de basse intensité ».

Napoléon, « dieu de la guerre »
(David, *Bonaparte franchissant le Grand-Saint-Bernard*, 1801, château de Malmaison.)
Diplomate, stratège, Napoléon organise la Grande Armée pour affronter l'Europe coalisée contre la France.

C Depuis 1991 : prédominance de la « guerre irrégulière » ▸ Jalon 2, p. 104

1. Plus de guerres asymétriques, moins de guerres interétatiques

- Le *think tank* UCDP définit comme guerre « un conflit armé qui oppose, pour la conquête d'un territoire ou du pouvoir, deux forces armées dont l'une au moins appartient au gouvernement d'un État et dont l'affrontement a occasionné plus de 1 000 morts en un an ». 73 conflits ont éclaté entre 2002 et 2011, tuant 20 000 personnes par an, dont 4 seulement interétatiques (Inde / Pakistan ; Irak / États-Unis et leurs alliés ; Djibouti / Érythrée ; Cambodge / Thaïlande). **Les conflits intraétatiques se sont banalisés**, avec l'effondrement d'États (Irak, Libye) et les tentations séparatistes (Ukraine, Géorgie).
- La guerre devient **asymétrique**. D'un côté, les armées des grandes puissances militaires déploient des forces importantes, mais les combattants ne représentent qu'une petite partie des effectifs, la plupart s'occupent de la logistique. De l'autre, des combattants peu nombreux et mal équipés, pratiquent une guerre de coups de main. Cette asymétrie se nourrit de **l'inégal accès à la technologie** : les puissances misent sur la **cyberguerre**, le renseignement satellitaire, la militarisation de l'espace, les robots-combattants, les drones aériens et terrestres, les exosquelettes pour préserver les soldats. Le philosophe Martin Walzer y voit une « nouvelle et dangereuse inégalité » car elle conduit à opposer ces puissances, partisanes du « **zéro mort** » et déployant des robots, à leurs challengers pauvres, indifférents à la mort de leurs propres combattants.

2. Essor du terrorisme globalisé, faillite des États pauvres : les nouvelles guerres irrégulières

- À cause du **mal-développement** et **de l'absence de contrat social**, la guerre devient le mode normal de fonctionnement de la société dans les **États faillis**. Ces États défaillants sont incapables de percevoir l'impôt, d'éduquer les masses, de mettre sur pied une armée loyale au pouvoir… Des **seigneurs de guerre** remplacent l'autorité publique par la terreur, enrôlant des **enfants soldats**, prélevant un tribut sur les civils. Une partie des États perd le monopole de la violence légitime.
- Le **terrorisme** y prolifère, comme en Afrique et au Moyen-Orient avec les mouvements affiliés à Al-Qaïda et Daech. Ces groupes sont de nouveaux acteurs de ces guerres irrégulières 2.0, comme les **mercenaires** des **SMP** et les **trafiquants d'armes et de drogue**. La guerre ne prolonge pas toujours des objectifs politiques, elle montre aussi parfois la faiblesse des États.

CHIFFRES CLÉS

▶ La mobilisation des corps et des esprits

- En 1870, 1 Français sur 74 et 1 Allemand sur 34 reçoit une formation militaire ; en 1914, 1 Français sur 10 et 1 Allemand sur 13.
- Entre **60 et 70 millions** d'hommes sont **mobilisés en 1914-1918, 80 à 110 millions en 1939-1945**.

▶ L'industrialisation de la mort au combat

- **10 % des pertes de la guerre** de Sécession (1861-1865) sont causées par l'artillerie contre 70 à 80 % pendant la Première Guerre mondiale.
- **5 400 soldats de l'Armée rouge sont morts chaque jour** entre 1941 et 1945.
- Les **civils** : **5 % des tués et blessés** vers 1900, contre **90 %** vers 2000 (dont 80 % de femmes et d'enfants).

Vidéo projection interdite

Exercices Bac

EXERCICE 1 Rédigez une introduction

DISSERTATION

SUJET Comment se transforme la manière de faire la guerre entre le XVIIIe siècle et la fin de la guerre froide ?

1 En vous servant du tableau, rédigez une introduction au sujet :

	Organisation de l'introduction	Conseils pour organiser vos idées
1er paragraphe	**Accroche**	Partez d'un événement ou d'une citation qui vous permette de capter l'attention de votre lecteur.
	Définition des termes du sujet	– Transformations → techniques, idéologiques, économiques. – Faire la guerre → combattre et penser le combat et ses effets. – Le XVIIIe siècle = partez de la guerre de Sept Ans (guerre aristocratique). – Fin de la guerre froide = 1991 (accélération des guerres irrégulières).
	Questions que pose le sujet	Faire la guerre : mener un combat ? organiser une stratégie de victoire ? préparer les conditions de la paix ?
2e paragraphe	**Problématique**	Comment la manière de faire la guerre transforme-t-elle les relations entre les États et les sociétés ?
	Annonce du plan	*Période de temps long → difficile de comparer ce qui n'est pas comparable.* *Un plan chronologico-thématique semble ici possible.* *Plan possible :* (*constat*) **1** Des guerres de plus en plus meurtrières et mondialisées. (*causes*) **2** Des guerres menées au nom d'intérêts qui ne sont pas seulement militaires. (*typologie*) **3** Des guerres qui rappellent que la volonté de faire la paix est un des objectifs d'un conflit.

Vidéo-projection interdite

EXERCICE 2 Présenter une synthèse

OBJECTIF GRAND ORAL

SUJET La guerre et ses transformations de 1914 à nos jours

L'arme atomique 1

Le 9 août 1945, trois jours après que la première bombe atomique a dévasté Hiroshima, 80 000 personnes, essentiellement des civils, trouvent la mort à Nagasaki. Le 15 août, l'empereur Hiro Hito annonce la capitulation du Japon.

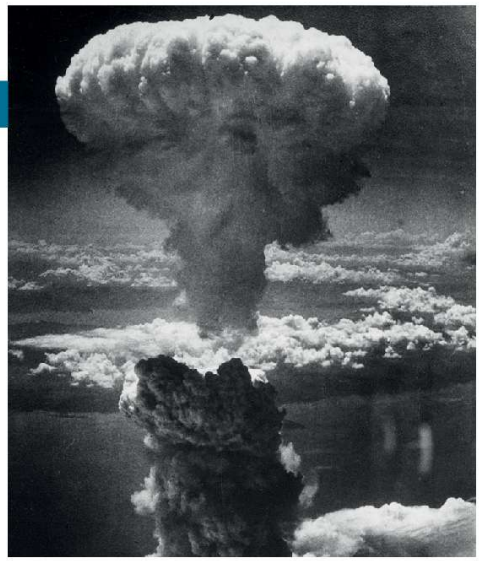

1 Répondez de manières structurée au sujet dans un oral de 5 minutes.

Vous utiliserez dans votre présentation les termes suivants :

– *Guerre totale*
– *Guerre de masse*
– *Guerre asymétrique*
– *Dissuasion nucléaire*
– *Guerre froide*
– *Terrorisme.*

Conseil

Pour fluidifier votre oral :

– Rédigez une fiche de votre intervention.

– Soulignez les mots de liaison.

– Apprenez par cœur l'accroche de votre exposé et la conclusion.

EXERCICE 3 Étudiez la Une d'un journal

ÉTUDE DE DOCUMENTS

SUJET La guerre chimique en Syrie

1 **Une du journal français *Le Monde*, le 28 mai 2013**

Cette photographie de Laurent Van Der Stockt a obtenu le prix Visa d'Or News du festival de photojournalisme de Perpignan en septembre 2013, trois mois après sa publication.

› LIRE LE DOCUMENT

1. Présentez la source du document.
2. Pourquoi avoir mis une image et non un texte en Une ?
3. Comment la violence est-elle montrée, sans pour autant mettre en avant une scène sanglante ?

› ANALYSER LE DOCUMENT

4. Dans quel contexte militaire s'inscrit cette Une ? Depuis quand ont lieu les combats ?
5. Quel événement est mis en avant ? Quand les premières armes chimiques ont-elles été utilisées ? Est-ce une action nouvelle dans l'histoire des guerres ?
6. Qui est visé par de telles attaques chimiques ? Pourquoi ?

› COMPRENDRE LE DOCUMENT

7. Comment expliquer le retentissement d'une telle Une ?

Révisions

FICHE MÉMO

1 Du XVIIIe au XIXe siècle : guerre classique et guerre irrégulière

✔ Aux XVIIIe et XIXe siècles, les stratèges cherchent la « bataille décisive » entre deux armées étatiques qui doit permettre à un camp de l'emporter. La **guerre de Sept Ans** et les **guerres napoléoniennes** suivent ce modèle.

✔ Clausewitz montre que contre ces armées officielles, des **guérillas** se développent lentement. Elles veulent faire apparaître leur cause comme juste et souder autour d'elles les **populations civiles**.

✔ La différence entre civils et militaires est de moins en moins facile à distinguer. Mais l'armée de l'État reste la plus forte.

2 Au XXe siècle : la guerre moderne fragilise Clausewitz

✔ L'**industrialisation** de la guerre semble avoir marginalisé les thèses de Clausewitz. Les **perfectionnements de l'armement,** notamment l'artillerie et l'aviation, permettent de donner la mort à distance et sur de très vastes échelles.

✔ Les civils deviennent les premières victimes de la guerre avec les deux **guerres totale**s du XXe siècle. La distinction entre le front et l'arrière s'estompe.

✔ Pendant la **guerre froide** se maintiennent des pratiques de guerres classiques, mais les **guérillas révolutionnaires**, comme celle de Mao en Chine ou de Hô Chi Minh au Vietnam, sont de plus en plus efficaces.

3 Fin du XXe et début du XXIe siècle : le terrorisme au cœur de la guerre irrégulière

✔ Le terrorisme international n'a pas été inventé par Al-Qaïda ou Daech, mais il est devenu, depuis 2001, une des modalités des **guérillas**, une des pratiques de la **guerre irrégulière.**

✔ Pour les combattants des guérillas, le but n'est pas de gagner une guerre, mais d'indigner les opinions publiques des puissances, créer la discorde dans ces sociétés, et les faire renoncer à la guerre.

✔ L'avancée **technologique** des grandes puissances n'a jamais été aussi grande, dissuadant une attaque directe et empêchant tout conflit classique majeur entre États.

✔ Des **guerres sans soldats sur le terrain** sont expérimentées en Afghanistan (depuis 2001) et en Irak (depuis 2003), grâce aux drones, aux robots et à la cyberguerre.

Vidéo-projection interdite

RÉVISER LES FONDAMENTAUX

- Qu'est-ce qu'une guerre ?
- Qu'est-ce qu'un État failli ?
- Qu'est-ce qu'un groupe asymétrique ?
- Qu'est-ce qu'une guerre irrégulière ?
- Qu'est-ce que le multilatéralisme ?
- Quelles sont les trois possibilités principales de sortie d'un conflit ?
- Qu'est-ce que la « levée en masse » ?
- Comment appelle-t-on l'affrontement majeur d'un conflit, censé décider du sort de toute une guerre ?
- Quand a eu lieu la première guerre sur plusieurs continents ?
- Qu'est-ce qu'une guerre totale ?

Mémocartes
hatier-clic.fr/20tgp210

TABLEAU DE SYNTHÈSE

Analyser la guerre avec Clausewitz

	FAIRE LA GUERRE	FAIRE LA PAIX
Guerre classique	**Avant Clausewitz : conflits d'abord interétatiques** – Géographie : le champ de bataille. Priorité à la guerre frontale ou de siège. – Combats entre armées professionnelles, de mercenaires ou de conscription, mais peu nombreuses. – Victimes d'abord militaires.	– Par la diplomatie entre les États (traités de paix).
Guerre selon Clausewitz : « Tous contre tous »	**Le modèle de Clausewitz** – Combats sur des fronts de plus en plus larges grâce à l'essor technique. Au XXe siècle, naissance des armées de masse. – Propagande pour diviser l'ennemi et coaliser les sujets et citoyens. – Morts militaires mais aussi civils car ce sont des combattants potentiels.	– Par la diplomatie. – Par la coopération notamment économique. – Par un multilatéralisme ponctuel de vainqueurs (congrès de Vienne, 1815 ; traité de Versailles, 1919).
Guerre après Clausewitz	**Après Clausewitz : conflits d'abord transnationaux** – Armées de professionnels peu nombreux, sauf en cas de conflit majeur, et guerres transnationales. – Guerres d'anéantissement politique (idéologies) et physique). – Multiplication des conflits asymétriques (guérillas, guerres civiles). – Victimes d'abord civiles dans ces guerres « irrégulières ».	– Par la diplomatie. – Par la coopération économique et sociale. – Par un multilatéralisme constant et mondial (G7 / G20 / ONU).

Vidéo-projection interdite

SE DOCUMENTER

Le regard du chercheur
hatier-clic.fr/20tgp211

À lire

• **Edmond Dziembowski**, ***La Guerre de Sept Ans***, Perrin, 2015
Edmond Dziembowski propose la première synthèse sur ce grand conflit mondial encore méconnu.

• **John Keegan**, ***De la Guerre***, Perrin, 2016.
Le regroupement de trois œuvres de l'historien britannique : *Anatomie de la bataille* (Azincourt, Waterloo, La Somme), *L'Art du commandement* (Alexandre le Grand, Wellington, Grant, Hitler), et *Histoire de la guerre* (la pierre, la chair, le fer, le feu).

• **Sun Tzu**, ***L'Art de la guerre***, Ve s. av. J.-C.
Un grand classique de l'état d'esprit du stratège face à la guerre et à la paix.

À voir

• **Francis Ford Coppola**, ***Apocalypse Now***, 1979.
Le grand film sur la guerre du Vietnam, à la fois description des combats et de leurs effets sur les soldats et les civils.

• **Édouard Molinaro**, ***Le souper*** (1992)
Un dialogue entre le ministre de la Police et le ministre des Affaires étrangères de Napoléon. Un film très écrit sur le contexte de la fin du règne de Napoléon, sur ce que sont la politique, la guerre et la paix.

À consulter

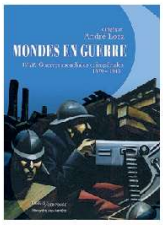

• **La collection « Mondes en guerre »**, publiée entre 2019 et 2020 par les éditions Passés Composés, propose une relecture de la manière de faire et de penser la guerre depuis l'Antiquité. On y trouve toutes les références utilisées dans ce chapitre.
– Giusto Traina (dir.), Tome 1. *De la Préhistoire au Moyen Âge*, 2019.
– Hervé Drévillon (dir.), Tome 2. *L'Âge classique. XVe-XIXe siècles*, 2019.
– André Loez (dir.), Tome 3. *Guerres mondiales et impériales. 1870-1945*, 2020.

AXE 2

Le défi de la construction de la paix

Comment construire la paix après une guerre et s'assurer

1 **Le traité de Münster, une paix multilatérale ?**

(Gerard ter Borch, *La Ratification du traité de Münster*, huile sur cuivre, 1648, Rijksmuseum, Amsterdam.)

Borch (1617-1681) peint le moment où les Flamands des Provinces-Unies jurent de respecter la paix signée avec les Espagnols. Soixante-dix-sept personnes assistent à la cérémonie, dont une cinquantaine de plénipotentiaires représentant les différents États concernés. Le choix du peintre, qui a portraituré l'ensemble des personnes impliquées sans mettre particulièrement en valeur un État, illustre le caractère multilatéral des négociations et l'importance accordée au respect du traité qui en résulte.

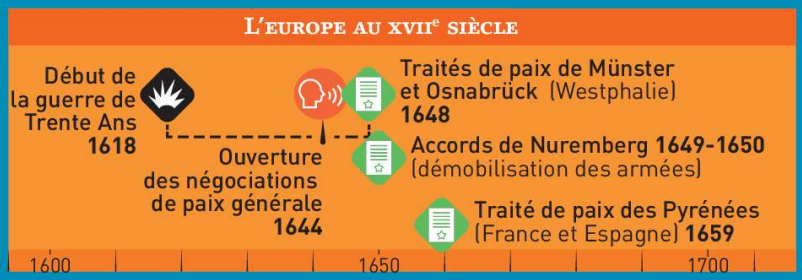

qu'elle sera durable ?

2 L'ONU, une organisation pour la sécurité collective

(Drapeaux des États du monde devant le siège de l'ONU à New York.)

Construit entre 1947 et 1952 sur la presqu'île de Manhattan à New York, le bâtiment de l'ONU abrite cinq de ses six principaux organes, dont l'Assemblée générale, le Secrétariat et le Conseil de sécurité. Tout autour du périmètre réservé au siège de l'ONU se déploient les étendards des 193 États membres, ainsi que ceux de deux États observateurs (Palestine et Vatican). Des emplacements sont prévus pour en accueillir de nouveau.

QUESTION

1 À trois siècles d'écart, quelles sont les similitudes que l'on observe sur les façons de construire la paix entre différents États ?

AXE 2 Repères

Faire la paix

Les différentes étapes de la construction de la paix

Étapes	Principaux moyens	Exemples historiques
1. Mettre fin à une situation de guerre	• **Cessez-le-feu :** arrêt des combats par décision bilatérale de ne plus engager les forces armées • **Armistice :** arrêt des combats et rapatriement des armées sur la base de clauses spécifiques formulées dans un protocole d'armistice • **Capitulation :** capitulation des forces armées d'un État vaincu. Lorsque la capitulation est dite « sans conditions », les forces armées vaincues ne posent aucune condition aux vainqueurs	• **1991 :** cessez-le-feu mettant fin *de facto* à la guerre du Golfe • **11 novembre 1918 :** armistice entre l'Allemagne et les Alliés • **2 septembre 1945 :** capitulation sans condition du Japon face aux puissances alliées
2. Faire la paix	• Élaborer, signer et **ratifier** un **traité de paix** : – en négociant entre anciens belligérants – en élaborant entre puissances victorieuses un traité qui sera ensuite imposé aux vaincus	• **1951 :** « conférence de la paix » de San Francisco sur la guerre du Pacifique, aboutissant au traité de paix avec le Japon, signé par 48 États • **1919 :** élaboration du traité de Versailles par les Alliés
3. S'assurer du respect de la paix	• Envoyer une **mission de vérification** : – composée de membres des États concernés – composée de membres d'une organisation internationale neutre • Élaborer, signer et ratifier des **traités supplémentaires**	• **1919 :** envoi de la CMIC (Commission militaire interalliée de contrôle) en Allemagne après le traité de Versailles • **1991 :** envoi d'une mission d'observation de l'ONU (UNIKOM) en Irak et au Koweït après la guerre du Golfe • **1952 :** traité de paix entre le Japon et la République de Chine (Taïwan) et **1978 :** « traité de paix et d'amitié » entre le Japon et la République populaire de Chine

Video-projection interdite

VOCABULAIRE

Multilatéralisme : recherche de la résolution des différends et des défis par la concertation entre plusieurs États. La volonté est de faire primer les solutions politiques sur le rapport de force.

Ratification : approbation par le peuple d'un État ou ses représentants d'un traité signé par un gouvernement ou un chef d'État.

QUESTIONS

1. Comment a-t-on mis fin à la Première Guerre mondiale ? Comment la paix a-t-elle été faite ? Comment s'est-on assuré du respect de cette paix ?
2. Quelles sont les faiblesses du règlement de la guerre après 1918 ?
3. Quelles sont les autres façons de mettre fin à une guerre ? De faire la paix ? De s'assurer de son respect ? Appuyez-vous sur des exemples.

L'armistice du 11 novembre 1918

À l'automne 1918, épuisée, l'Allemagne demande à ses adversaires quelles seraient leurs conditions pour l'arrêt des combats. Les négociations commencent le 7 novembre, dans un wagon de train à quelques kilomètres de la ligne de front. Le 11 novembre à 5 h 20, l'armistice est signé, il prévoit l'arrêt des combats à 11 heures Le traité de paix sera signé en 1919 à Versailles.

Évolution des différentes formes de paix régionales et internationales, du XVIIe siècle à nos jours

	Processus de construction de la paix	Conséquences principales
1618-1648 **Guerre de Trente Ans**	• **1648 :** traités de Westphalie (Münster et Osnabrück) – négociations multilatérales associant tous les belligérants • **1649-1650 :** accords de Nuremberg sur la démobilisation des troupes	▸ Modifications territoriales ▸ Paix religieuse ▸ Nouveaux équilibres en Europe, réorganisation du Saint Empire
1792-1815 **Guerres européennes consécutives à la Révolution française; guerres napoléoniennes**	• **1814 :** réunion à Vienne des représentants de plus de 50 délégations – négociations multilatérales associant tous les belligérants • **1815 :** signature de l'acte final du congrès • **1815 : traité de Paris**	▸ Modifications territoriales ▸ Établissement du « Concert européen », système basé sur une diplomatie **multilatérale** visant à préserver la paix par des conférences ▸ Nouveaux équilibres en Europe, dominée par quatre puissances : Prusse, Autriche, Russie, Royaume-Uni

(Jean-Baptiste Isabey, *Le Congrès de Vienne*, 1819.)

1914-1918 **Première Guerre mondiale**	• **1917-1918 :** armistices et traités de paix séparés entre les différents belligérants • **1919-1920 :** traités de paix de Versailles, Trianon, Sèvres et Saint-Germain-en-Laye; négociations entre les États vainqueurs • **1919 : création de la SDN (Société des Nations) ayant pour but de « faire respecter le droit international »**	▸ Modifications territoriales ▸ Nouveaux équilibres en Europe, dominée par la France et le Royaume-Uni ▸ Contestation des traités par les puissances vaincues ▸ Échec de la SDN à faire respecter les traités dans les années 1930

LE TRAITÉ DE VERSAILLES 28 JUIN 1919

LA PAIX AVEC L'ALLEMAGNE EST SIGNÉE

(Une du quotidien français *L'Excelsior*, 29 juin 1919.)

1939-1945 **Seconde Guerre mondiale**	• **1941-1945 :** conférences visant à préparer l'après-guerre (Atlantique, Le Caire, Téhéran, Yalta, Potsdam) • **1943-1945 :** capitulations séparées et armistices de différents belligérants • **8 mai** puis **2 septembre 1945 :** capitulations sans conditions de l'Allemagne puis du Japon, mettant fin à la guerre en Europe puis dans le Pacifique • **avril-juin 1945 : conférence de San Francisco et création de l'ONU pour « préserver les générations futures du fléau de la guerre »** • **1945-1955 :** occupation, surveillance et prise en charge des deux grands États vaincus par les États vainqueurs • **1945-1948 :** procès de Nuremberg et de Tokyo destinés à juger les principaux criminels de guerre	▸ Modifications territoriales ▸ Modifications politiques profondes dans les États vaincus ▸ Nouveaux équilibres dans le monde : les États-Unis et l'URSS sont les deux superpuissances parmi les cinq grands vainqueurs de la guerre (avec le Royaume-Uni, la Chine et la France)

(Cérémonie de signature de la Charte de l'ONU à l'opéra de San Francisco, 26 juin 1945.)

Reproduction interdite

Jalon 1

Faire la paix par les traités : les traités de Westphalie

A Comment construire la paix après un conflit européen d'une ampleur sans précédent ?

REPÈRES

La guerre de Trente Ans (1618-1648)

• **En finir avec trente ans de guerre.** Les traités de Westphalie mettent fin à la guerre de Trente Ans, conflit qui a ravagé le **Saint Empire romain germanique**. Depuis 1618, les princes protestants se sont révoltés contre l'autorité de l'Empereur **Habsbourg**, soutenu par les princes catholiques de l'Empire. Le conflit a pris une dimension européenne avec l'intervention notamment de l'Espagne aux côtés de l'Empereur, de la Suède, du Danemark et de la France aux côtés des princes protestants. La guerre de Trente Ans est ainsi un empilement de quatre conflits : un conflit constitutionnel sur le fonctionnement du Saint Empire, un conflit religieux, un conflit pour la suprématie en Europe et un conflit territorial.

• **L'aboutissement de cinq ans de négociations.** Dès 1629, plusieurs paix séparées ont été signées, sans mettre fin au conflit. Ce n'est qu'en 1643 que les princes et représentants de l'Empire, réunis à Francfort, obtiennent de l'Empereur la tenue d'un congrès, qui s'ouvre dans deux villes de Westphalie transformées en zones neutres (Münster et Osnabrück) en 1644. Quasiment tous les belligérants (soit 194 principautés) y participent. Ces conférences aboutissent en 1648 à trois grands traités, prenant en compte toutes les dimensions du conflit.

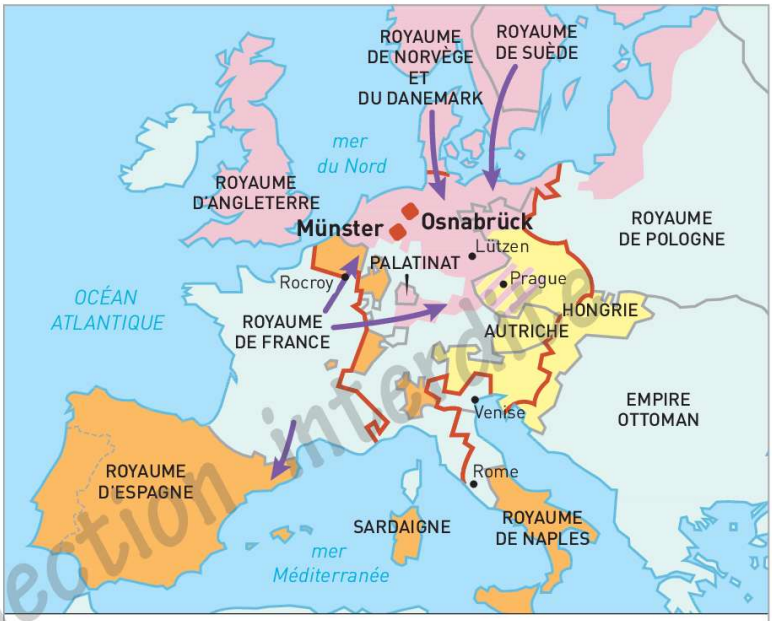

1 La guerre de Trente Ans, un conflit européen long et destructeur

	Traité de Münster 1	Traité de Münster 2	Traité d'Osnabrück
Date de signature	30 janvier 1648	24 octobre 1648	24 octobre 1648
États impliqués	Espagne et Provinces-Unies	France et Saint Empire	Suède et Saint Empire
Principales dispositions	Règlement de la « guerre de 80 ans » entre l'Espagne et les Provinces-Unies par l'indépendance des Provinces-Unies	Règlement des questions territoriales entre la France et le Saint Empire ; règles de fonctionnement et règlement des litiges au sein du Saint Empire	Règlement des questions territoriales entre la Suède et le Saint Empire
Procédure	Négociations écrites via les intermédiaires : l'ambassadeur de la République de Venise et le nonce pontifical (envoyé du pape)		Négociations directes et orales

2 Caractéristiques principales des trois traités de Westphalie

Vidéo-projection interdite

3 L'action des diplomates

«Abel Servien (1593-1659) représente Louis XIV aux pourparlers de Münster […]. Protégé successivement par les cardinaux de Richelieu et Mazarin, […] il occupe le poste de secrétaire d'État à la Guerre [de 1630 à 1636]. Tombé en disgrâce, il est rappelé par Mazarin en 1643 et nommé […] en qualité d'ambassadeur extraordinaire plénipotentiaire pour les négociations de Westphalie en même temps que le comte d'Avaux. L'opposition entre les deux hommes perturbe le travail de la délégation française. Leurs engagements politiques et leurs méthodes sont antagonistes. Leurs caractères et leurs idées sont incompatibles. […] Servien supporte mal la primauté accordée à d'Avaux, due à sa longue carrière dans les ambassades. Au cours des conférences, les manières brutales de Servien s'opposent aux façons plus habiles du comte d'Avaux qui éclipse également dans ces occasions son collègue par sa culture classique. Le fait religieux est aussi un constant sujet d'affrontement entre les deux hommes. […] D'Avaux est un ardent défenseur des intérêts de l'Église. Représentant les "politiques", Servien recherche avant tout l'abaissement de la maison d'Autriche par le moyen d'alliances protestantes. Après le départ en 1648 du duc de Longueville[1] et du comte d'Avaux, il obtient les pleins pouvoirs pour traiter seul. Après la signature des traités de Westphalie, il devient membre du Conseil d'en-haut, ministre d'État et garde des Sceaux.»

«Abel Servien, un négociateur opiniâtre et pragmatique à Münster (1644-1648)», France Diplomatie, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

1. Plénipotentiaire envoyé à Münster en 1645 après une brutale dispute entre d'Avaux et Servien, alors que la diplomatie française perd de son influence.

VOCABULAIRE

Habsbourg : maison royale régnant sur l'Autriche et une partie de la Suisse et, par le jeu des mariages et des alliances sur l'Espagne, les Pays-Bas, la Bohême et la Hongrie.

Plénipotentiaire : agent diplomatique qui n'a pas le rang d'ambassadeur mais qui, du fait de la lenteur des communications à l'époque, a pleins pouvoirs pour l'accomplissement d'une mission.

Saint Empire romain germanique : fondé en 962, le Saint Empire est devenu au XVIIe siècle une vaste structure confédérale composée de multiples États, dont des monarchies catholiques et protestantes. Plus de 1 800 territoires le composent.

4 Un traité pour «une paix générale» après «une longue et rude guerre»

«Au Nom de la Très Sainte et Indivisible Trinité.

Qu'il soit notoire à tous […] qu'après que les divisions et les troubles qui avaient commencé depuis plusieurs années dans l'Empire Romain[1], eurent crû jusqu'au point, que non seulement toute l'Allemagne, mais aussi quelques Royaumes voisins, et principalement la France, s'y seraient trouvés tellement enveloppés, qu'il serait né de là une longue et rude guerre, premièrement entre [suivent les noms des belligérants] d'où s'est ensuivie une grande effusion du sang Chrétien, et la désolation de plusieurs provinces ; enfin il serait arrivé par un effet de la bonté divine, que par les soins et les offices de la Sérénissime République de Venise, […] on serait entré de part et d'autre dans des pensées d'une paix générale ; et à cette fin […], on aurait arrêté le jour pour tenir une assemblée de **Plénipotentiaires** à Münster et à Osnabrück [en juillet 1643].

En suite de quoi les Ambassadeurs Plénipotentiaires dûment établis de part et d'autre, [suivent les noms des ambassadeurs] ont par l'entremise et les soins du très illustre et très excellent Ambassadeur […] de Venise […], lequel pendant l'espace de cinq années ou environ s'est exactement acquitté de la fonction de Médiateur, avec un esprit éloigné de partialité, après l'invocation du secours divin, et l'échange réciproque des pouvoirs de tous les Plénipotentiaires, […] consenti unanimement, et arrêté les lois mutuelles de paix et d'amitié en la teneur suivante.»

D'après le préambule du traité de Münster du 24 octobre 1648, texte français modernisé.

1. Le Saint Empire romain germanique.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1, 2 et 4** Montrez que les traités de Westphalie marquent l'aboutissement d'une volonté ancienne de régler un conflit destructeur.
2. **Doc. 4** Sur quels aspects du traité le préambule insiste-t-il ?
3. **Doc. 2 et 4** Quel rôle la République de Venise joue-t-elle dans les négociations ?
4. **Doc 3** Que montre l'exemple d'Abel Servien sur les appuis, le rôle et les difficultés d'une délégation de plénipotentiaires dans les négociations ?

Synthétiser Montrez que les traités de Westphalie sont le résultat de longues négociations et de la recherche de paix européenne généralisée.

TRAVAILLER À L'ORAL

Présenter un exposé. Cherchez l'exemple d'un conflit actuel que l'on peut également définir par un «empilement de conflits» et réfléchissez aux possibilités de négociations pour y mettre fin sur le modèle de celles qui ont amené aux traités de Westphalie.

Vidéo-projection interdite

Jalon 1

Faire la paix par les traités : les traités de Westphalie

B Quelles nouvelles règles pour garantir la paix en Europe ?

REPÈRES

Le système westphalien

• **Une « paix blanche » ?** Aucun grand vainqueur n'émerge des traités de Westphalie. Les acquis territoriaux concédés à certains États restent modestes. Cependant, la France et la Suède sont déclarées puissances garantes des traités de paix.

• **Un nouvel équilibre dans le Saint Empire.** Le pouvoir de l'Empereur est légèrement amoindri. Les princes peuvent désormais conclure des traités pour leur sûreté réciproque. Les traités confirment également des libertés religieuses et l'acceptation par les princes du Saint Empire d'une certaine diversité confessionnelle (catholique, protestante et calviniste). La paix est ainsi proclamée « chrétienne ».

• **Une paix *in fine* durable.** Les traités de Westphalie de 1648 laissent cependant plusieurs problèmes en suspens, comme la question de la démobilisation des armées, qui est réglée en 1649-1650 à Nuremberg. La paix est alors célébrée dans les États allemands, mais on ne la croit pas durable jusqu'à la fin des années 1650 (la France et l'Espagne continuent de s'affronter jusqu'en 1659). Les traités commencent alors à être considérés comme une bonne paix et deviennent à partir du XVIIIe siècle un modèle politique en matière de relations internationales, un exemple de multilatéralisme européen.

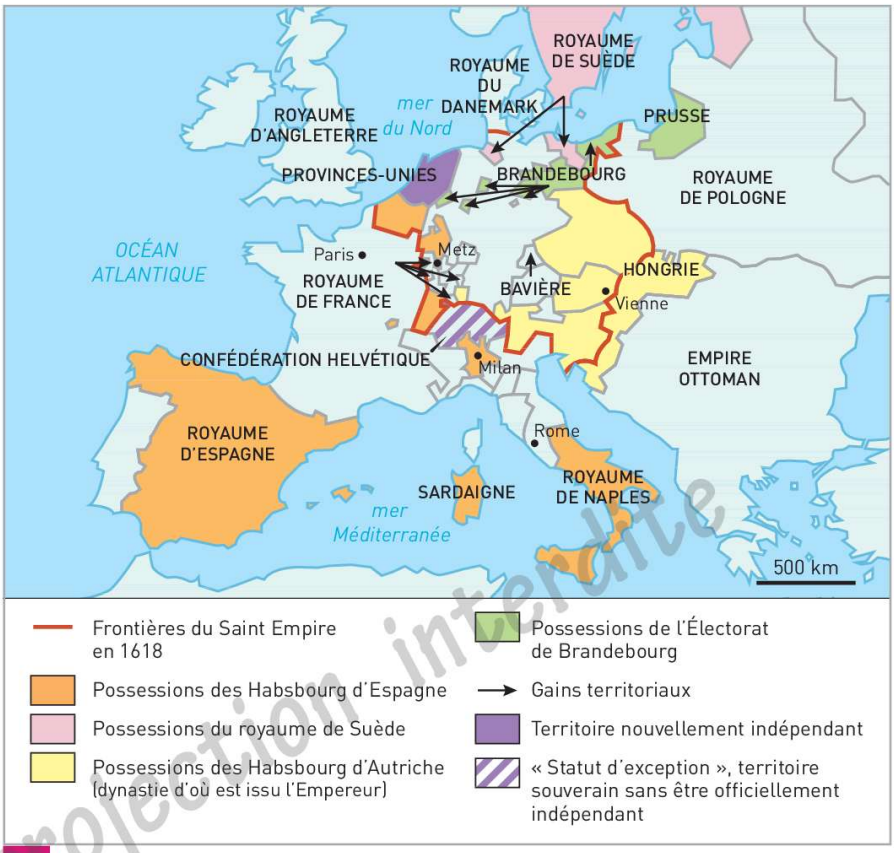

1 L'Europe après les traités de Westphalie

2 Les libertés des États dans le Saint Empire

« LXIV. Et afin de pourvoir à ce que dorénavant il ne naisse plus de différents dans le gouvernement civil ; que tous et chacun [les électeurs, princes et États de l'Empire] soient tellement établis et confirmés en leurs anciens droits, prérogatives, privilèges, libre exercice du droit territorial, tant au spirituel qu'au temporel, seigneuries, droits régaliens […], qu'ils ne puissent jamais y être troublés de fait par qui que ce soit, sous aucun prétexte que ce puisse être.

LXV. Qu'ils jouissent sans contradiction du droit de suffrage dans toutes les délibérations touchant les affaires de l'Empire ; surtout où il s'agira de faire ou interpréter des lois, résoudre une guerre, imposer un tribut, ordonner des levées et logements de soldats […] ; et ou aussi il faudra faire une Paix, ou des alliances, et traiter d'autres semblables affaires, qu'aucune de ces choses ou semblables ne soit faite ou reçue sans l'avis et le consentement d'une assemblée libre de tous les États de l'Empire ; que surtout chacun des États de l'Empire jouisse librement et à perpétuité du droit de faire entre eux, et avec les étrangers, des alliances pour la conservation et sûreté d'un chacun, pourvu néanmoins que ces sortes d'alliances ne soient ni contre l'Empereur et l'Empire, ni contre la paix publique, ni principalement contre cette transaction ; et qu'elles se fassent sans préjudice, en toutes choses, du serment dont chacun est lié à l'Empereur et à l'Empire. »

D'après les articles 64 et 65 du traité de Münster du 24 octobre 1648.

VOCABULAIRE

Paix blanche : paix dite « sans vainqueur ni vaincu », conclue sur la base d'une absence d'annexion, d'indemnité, de réparations par les belligérants.

Vidéo-projection interdite

3 Les leçons des traités de Westphalie

« *L'Histoire* – En quoi la guerre de Trente Ans nous aide-t-elle à comprendre les situations contemporaines ?

H. Munkler : L'ordre qu'on a pris l'habitude d'appeler westphalien en Europe a imposé, à partir de la fin du XVIIe siècle, sa logique. Nouvel ordre politique, qui consiste en principe à instituer le concept de frontière : les États y sont souverains à l'intérieur. […]

Avec le système westphalien, c'est un ordre binaire qui s'installe. Il n'y a que deux situations possibles (*"tertium non datur"*, "le tiers est exclu") : soit la guerre, soit la paix, pas d'état intermédiaire. On peut passer de la guerre à la paix, et l'inverse ; et le passage est acté par des déclarations de guerre et de paix : des actes légaux. […]

Si l'on veut comprendre ce que sont les conflits actuels, il peut être tout à fait pertinent d'étudier la guerre de Trente Ans. Et en particulier de se pencher sur les cinq années au cours desquelles la paix a été négociée. Le succès de la paix de Westphalie tient d'abord à la prise en compte des différentes composantes du conflit […] : quatre compromis ont été conclus qui ne se contredisaient pas. Sans cela, la paix aurait été un fiasco, comme le montrent les tentatives menées avant 1648 qui ont échoué.

Deuxième leçon des traités de Westphalie : inviter toutes les parties à la table des négociations, et n'en humilier ni léser aucune. C'est une des grandes réussites de la paix de 1648. De facto, il y a des pays vainqueurs, la France et la Suède, ainsi que des vainqueurs au sein de l'Empire, Maximilien de Bavière et Jean-Georges de Saxe. Et le perdant est l'Empereur, la maison des Habsbourg. Mais cela n'est en aucune manière explicite. Les perdants ne sont pas montrés du doigt. »

Entretien avec l'historien Herfried Münkler,
« Cette guerre aide à comprendre le monde actuel »,
paru dans *L'Histoire*, n° 454, décembre 2018.

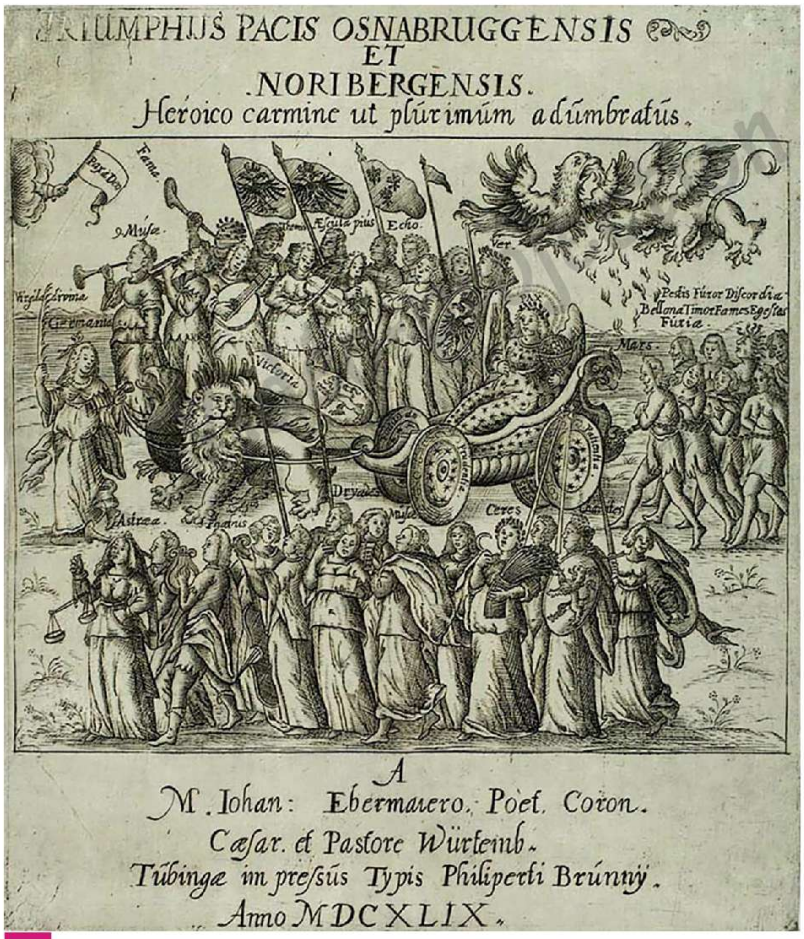

4 Le Triomphe de la Paix d'Osnabrück et de Nuremberg

(Gravure allégorique de Johann Ebermeier, 1649.)

Germania (le Saint Empire) conduit un char tiré par un lion. Sur ce char est assis l'ange de la paix. Derrière avancent enchaînés le dieu de la guerre Mars et tous les fléaux qui l'accompagnent (terreur, maladie, etc.).

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1 et 3** Quelles sont les modifications territoriales apportées sur la carte de l'Europe à l'issue des traités ? Quel est le territoire le plus touché ? Pourquoi ?
2. **Doc. 4** Qu'est-ce qui est célébré sur cette gravure ? Pourquoi le traité d'Osnabrück et les négociations de Nuremberg sont-ils associés ?
3. **Doc. 2** En quoi le traité de Münster accorde-t-il plus de libertés aux princes du Saint Empire ? Avec quelles limites ?
4. **Doc. 2 et 3** En quoi les traités de Westphalie ont-ils changé les règles de la paix entre les États au XVIIe siècle ? Qu'appelle-t-on alors « l'ordre westphalien » ?

Synthétiser Pourquoi peut-on qualifier les traités de Westphalie de paix équilibrée et durable ?

TRAVAILLER AUTREMENT

Synthétiser un article. En vous appuyant sur l'article « Cette guerre aide à comprendre le monde actuel », Entretien avec l'historien Herfried Münkler, *in L'Histoire*, n° 454, décembre 2018, que vous trouverez au CDI ou en bibliothèque, montrez comment on peut arriver à une paix équilibrée et durable sur le modèle westphalien.

Reproduction interdite

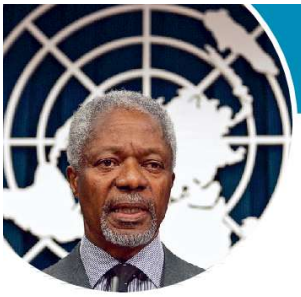

Jalon 2

Faire la paix par la sécurité collective : l'ONU sous Kofi Annan (1997-2006)

A Quels sont les nouveaux défis à relever pour l'ONU au tournant du siècle ?

REPÈRES

L'ONU après la guerre froide

• **Une institution de paix relancée.** Depuis la fin de la guerre froide, qui paralysait son action, l'ONU tente de réaffirmer son rôle d'organisation internationale visant, selon sa Charte fondatrice en 1945, à « préserver les générations futures du fléau de la guerre ». De nombreuses opérations de maintien de la paix sont menées par les **Casques bleus**. Son action durant la première moitié des années 1990 est marquée par des succès (guerre du Golfe de 1991) mais aussi par de gros échecs (guerre en ex-Yougoslavie de 1992 à 1995, génocide rwandais de 1994).

• **Des chantiers importants dans un contexte difficile.** Le nouveau secrétaire général Kofi Annan entreprend ou poursuit dès 1997 des actions variées pour préserver ou favoriser le retour de la paix. Dans cette perspective, il tente également de réformer l'ONU, dont le fonctionnement, prévu à l'origine pour une cinquantaine d'États (contre 185 en 1997), n'a jamais été revu en profondeur. La défense du multilatéralisme est le fil directeur de son action, dans un contexte géopolitique difficile, marqué par les attentats terroristes du 11 septembre 2001 et leurs répercussions sur les relations internationales.

VOCABULAIRE

Casques bleus : force internationale armée mandatée par le Conseil de sécurité de l'ONU pour une mission définie. Cette force est composée de contingents d'armées nationales mis à disposition pour le temps de la mission par les États membres.

ACTEUR CLÉ

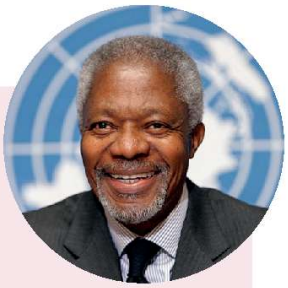

Kofi Annan (1938-2018)

Secrétaire général de l'ONU de 1997 à 2006. Ghanéen, il commence à travailler pour l'ONU en 1962 et y occupe de nombreux postes (santé, développement, réfugiés, budget, sécurité, etc.) jusqu'à sa nomination de sous-secrétaire général en 1993, responsable du maintien de la paix. En 1996, il est nommé secrétaire général avec le soutien des États-Unis et entame son mandat l'année suivante. Il est reconduit dans ses fonctions en 2001. Très présent dans les médias, il est parfois qualifié de « rock star de la diplomatie ».

Vidéo-projection interdite

1 Plaidoyer de Kofi Annan pour l'action multilatérale à l'ONU

« Nos pères fondateurs avaient compris qu'en acceptant un exercice conjoint de la souveraineté les États pourraient avoir une meilleure prise sur les problèmes qu'aucun d'entre eux ne pourrait résoudre seul. Si ces vérités apparaissaient déjà clairement en 1945, ne devraient-elles pas être encore plus évidentes aujourd'hui, à l'ère de la mondialisation ? […] Même les pays les plus puissants savent qu'il leur faut collaborer avec d'autres, dans le cadre d'institutions multilatérales, s'ils veulent parvenir à leurs fins.

L'action multilatérale est le seul moyen de garantir que l'ouverture des marchés soit porteuse de bénéfices et de perspectives nouvelles pour tous. L'action multilatérale est notre seul espoir de donner aux populations des pays les moins avancés la possibilité d'échapper aux horreurs de la pauvreté, de l'ignorance et de la maladie. L'action multilatérale est le seul moyen dont nous disposons pour nous protéger des pluies acides ou du réchauffement de la planète, de la propagation du VIH/sida, du trafic de drogues ou de l'ignoble trafic d'êtres humains.

Et c'est encore plus vrai dans le cas de la prévention du terrorisme. Un État peut réagir en frappant le groupe terroriste qui l'a attaqué ou le pays qui abrite celui-ci. Mais le seul espoir réel de barrer le chemin aux terroristes passe par une concertation, une vigilance et une coopération auxquelles participent tous les États. »

Kofi Annan, extrait du discours d'ouverture de la 57e Assemblée générale de l'ONU, 12 septembre 2002.

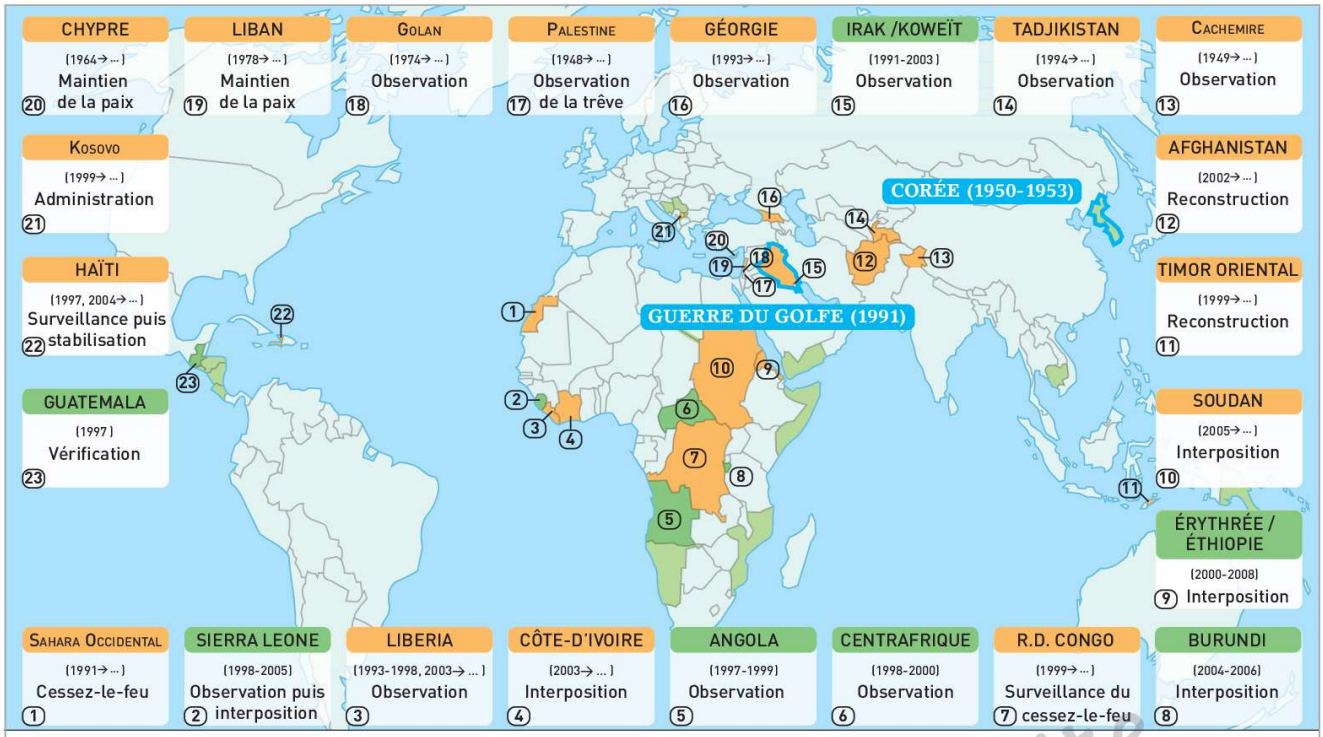

Source : Nations unies, peacekeeping.un.org.

2 Les principales opérations de maintien de la paix de l'ONU de 1948 à 2006

3 Des missions à risque

«Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, le Brésilien Sergio Vieira de Mello, a trouvé, hier, la mort dans un attentat au camion piégé contre le siège des Nations unies qui a fait au moins 15 morts et une centaine de blessés. En visant directement les Nations unies, les auteurs de l'attaque […] marquent un changement de tactique dans ce qui apparaît chaque jour un peu plus comme un mouvement de résistance à l'occupation américaine de l'Irak. […] [A]vant sa mission en Irak, Sergio Vieira de Mello, qui dirigeait le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, avait administré le Timor-Oriental avant l'indépendance de ce pays et comptait de nombreuses missions de paix de l'Afrique à la Yougoslavie, au Cambodge et au Liban. Non seulement l'attentat a suscité une vague d'indignation dans le monde, mais elle ressoude la communauté internationale autour de l'organisation. "Rien ne peut excuser cet acte de violence gratuite et meurtrière contre des hommes et des femmes qui sont allés en Irak avec un seul but : aider le peuple irakien à recouvrir son indépendance et sa souveraineté", a dit Kofi Annan […]. Le président américain George W. Bush, en condamnant l'attentat, a promis que "le monde civilisé ne serait pas intimidé" et s'est engagé à aider l'ONU […]. Pour sa part le président Chirac a exprimé sa "consternation" et sa "colère". L'ONU a, aux termes des résolutions adoptées après la chute du régime de Saddam Hussein, un rôle "crucial" en Irak, humanitaire, de restauration des infrastructures, voire politique […]. Cet attentat, a immédiatement affirmé le Conseil de sécurité, n'arrêtera "pas la volonté de la communauté internationale d'intensifier ses efforts pour aider la population de l'Irak". »

« Le représentant de l'ONU tué dans un attentat à Bagdad »,
Les Echos, 20 août 2003.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1 **Doc. 1, 2 et biographie** Dans quel contexte Kofi Annan prend-il ses fonctions ? Quelle est la situation de l'ONU à ce moment ?

2 **Doc. 2** Recensez les opérations de maintien de la paix lancées, poursuivies et/ou achevées sous les mandats de Kofi Annan.

3 **Doc. 1** Quels arguments Kofi Annan utilise-t-il pour défendre le recours à l'action multilatérale ? Pourquoi insiste-t-il sur ce type d'action en 2002 ?

4 **Doc. 2 et 3** Dans quel contexte particulier a lieu cet attentat ? Que montre-t-il sur une des actions principales de l'ONU au service de la paix ?

Synthétiser En insistant sur les évolutions du contexte international, montrez la variété des actions de l'ONU pour la paix de 1997 à 2006.

TRAVAILLER À L'ORAL

Présenter un exposé. Choisissez une des opérations de maintien de la paix lancées et achevées sous les mandats de Kofi Annan. Présentez le lieu choisi, le contexte, les objectifs, les moyens mis en œuvre et le bilan.

Vidéo projection interdite

Jalon 2

Faire la paix par la sécurité collective : l'ONU sous Kofi Annan (1997-2006)

B Quel bilan pour l'ONU de 1997 à 2006 ?

REPÈRES

Succès et échecs de l'ONU (1997-2006)

• **Des avancées dans des directions multiples.** L'action pour la paix connaît plusieurs réussites. Outre des missions réussies au Moyen-Orient, une Cour pénale internationale permanente chargée de juger les crimes contre l'humanité est créée en 1998. Les États membres reconnaissent également en 2005 le concept de « responsabilité de protéger », censé empêcher les États d'invoquer leur souveraineté pour laisser commettre des crimes de guerre. « Pour leur travail pour un monde mieux organisé et plus pacifique », Kofi Annan et l'ONU sont récompensés en 2001 par le prix Nobel de la paix.

• **L'échec du multilatéralisme.** Mais les appels au renforcement de l'action multilatérale obtiennent peu d'échos. L'ONU assiste ainsi impuissante en 2003 à la guerre entre une coalition internationale menée par les États-Unis et l'Irak sans aval du Conseil de sécurité. Kofi Annan n'est pas parvenu à convaincre les États d'accepter une réforme en profondeur de l'ONU. Le Conseil de sécurité n'est pas réorganisé et la réforme administrative, qui devait alléger la tutelle de l'Assemblée générale (192 membres en 2006), est refusée par des États en développement craignant de perdre encore plus d'influence.

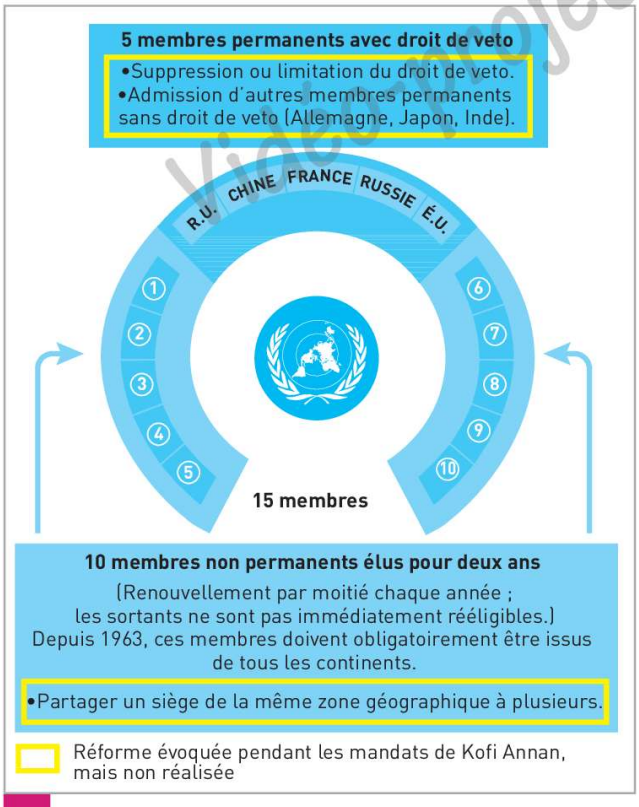

1 Le conseil de sécurité de l'ONU, organe clé du maintien de la paix

2 L'action de Kofi Annan

« "Kofi Annan a réformé ce qu'il pouvait", affirme [...] Shashi Tharoor[1]. L'ONU est, selon lui, un système "plus cohérent, plus intégré", où les baronnies ont moins de place et où "on se sent membre d'une équipe". Mais cette équipe qui, en 2001, accueillait, sous les applaudissements, un Kofi Annan tout juste auréolé du prix Nobel de la paix, n'a plus le moral. Après l'attentat d'août 2003 contre le siège de l'ONU à Bagdad qui a fait 22 morts et l'affaire [de corruption en Irak] "pétrole contre nourriture", "il y a certainement eu une perte d'innocence, mais aussi, parmi certains de nos collègues, une perte de foi", explique M. Tharoor. [...]

À l'heure du départ, Kofi Annan laisse pourtant derrière lui un département des opérations de maintien de la paix florissant. Les leçons du Rwanda et de la Bosnie ont-elles été apprises ? "Qui apprend des leçons ?", réplique Shashi Tharoor. "Les décisions sont prises par le Conseil de sécurité et, malheureusement, on peut imaginer des situations, dans l'avenir, où on refusera d'envoyer des soldats pour des raisons politiques", prévient-il. Le fonctionnaire onusien se dit "optimiste" sur l'avenir de l'ONU, car "il n'y a pas de vraie alternative", mais il se refuse à être "complaisant, car certains, à Washington, peuvent préférer une ONU à la carte et non pas à la charte", en cantonnant l'Organisation à des tâches humanitaires et en lui préférant d'autres forums, comme l'OTAN, lorsqu'il s'agit de maintenir la paix internationale. »

Philippe Bolopion, « L'ONU après Kofi Annan », *Le Monde*, 15 décembre 2006.

1. Adjoint de Kofi Annan chargé de l'information.

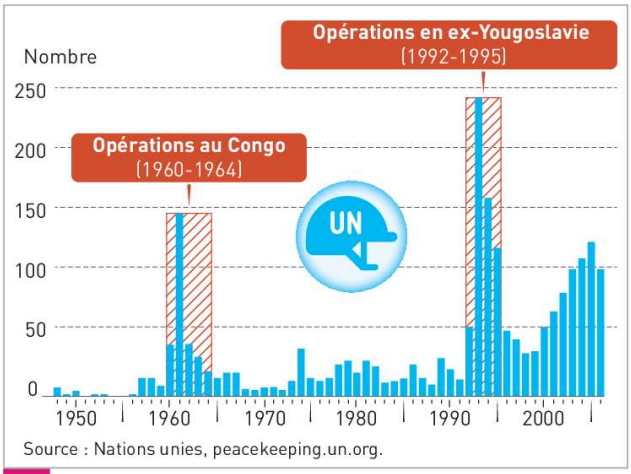

Source : Nations unies, peacekeeping.un.org.

3 Casques bleus morts en opération, 1950-2010

Vente interdite

4 **Une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU (mai 2003)**

5 **L'action des Casques bleus**

(Casques bleus thaïlandais au Timor oriental, 2002.)

Le Timor oriental entre dans une guerre meurtrière suite à l'invasion des troupes indonésiennes quelques jours après le départ de l'ancienne puissance coloniale portugaise en 1975. Plus du quart de la population est décimé jusqu'en 1999, année durant laquelle a lieu un référendum sur l'indépendance. L'ONU envoie alors plusieurs missions du maintien de la paix avec des Casques bleus originaires de cinq pays, afin d'assurer une transition vers l'indépendance (effective en 2002), puis d'aider au maintien de la stabilité et à la construction politique et administrative. La dernière mission s'achève en 2012.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1 **Doc. 1 et 2** Quels sont les principaux obstacles auxquels s'est retrouvée confrontée l'ONU dans ses actions pour la paix ?

2 **Doc 1, 2 et 4** Quel rôle déterminant joue le Conseil de sécurité à l'ONU ? Pourquoi les propositions de réformes n'ont-elles pas abouti ?

3 **Doc. 3 et 5** Que montrent les documents sur la composition et l'importance du rôle des Casques bleus dans les opérations de maintien de la paix de 1997 à 2006 ?

Synthétiser Présentez dans un tableau comparatif les succès et les échecs des actions pour la paix sous les mandats de Kofi Annan et indiquez les raisons de ces échecs.

TRAVAILLER À L'ORAL

Organiser un débat. Mettez en scène une réunion de Conseil de sécurité autour d'une crise (réelle ou imaginaire) impliquant l'envoi de Casques bleus. Une brève proposition de résolution (environ 15 lignes) sera rédigée. Chacun présentera ensuite ses arguments (pour ou contre l'adoption de la résolution) et un vote conclura la séance.

Vidéo-projection interdite

Cours

Le défi de la construction de la paix

Comment construire la paix après une guerre et s'assurer qu'elle sera durable ?

Podcast du cours
hatier-clic.fr/20tgp212

VOCABULAIRE

Casques bleus : voir p. 124

Droit d'ingérence : terme créé par le philosophe Jean-François Revel en 1979, désignant la reconnaissance du droit qu'ont les États de violer la souveraineté d'un autre État, dans le cadre d'un mandat supranational (du Conseil de sécurité de l'ONU par exemple). L'ingérence est condamnée par l'ONU si elle est décidée unilatéralement, en dehors du Conseil de sécurité.

Paix durable (*sustainable peace*) : nom d'une doctrine développée par l'ONU en 2008, considérant que, pour arriver à une paix durable, des progrès dans au moins quatre domaines essentiels sont nécessaires : la capacité de l'État à assurer la sécurité et l'ordre public, le respect des droits de l'homme, la création d'institutions politiques permettant la participation, le redressement et le développement économique et social.

Paix romaine (*Pax Romana*) : système mis en place dans l'Empire romain, du Ier au IIIe siècle, fondé notamment sur la sécurité garantie des territoires conquis (via les légions romaines), la libre circulation relative à l'intérieur des frontières de l'Empire et la diffusion de la culture romaine.

« Toujours, l'ombre de la guerre plane sur la paix. »

Serge Sur, professeur de droit international.

A Entre guerre et paix

1. La paix comme simple absence de guerre

- Dans les relations internationales, **la paix est considérée comme l'absence de guerre**, soit l'absence d'usage de la force armée. La paix ne se définirait donc que par opposition à la guerre. Ainsi, depuis l'Antiquité et jusqu'au XVIIe siècle, mettre fin à un affrontement armé était souvent considéré comme suffisant pour installer la paix.
- Elle peut ensuite se consolider à travers la domination d'une civilisation sur d'autres. Ainsi, la **Paix romaine**, imposée par les Romains sur les régions conquises autour de la Méditerranée, s'est traduite par **une période de deux siècles sans conflit majeur, ni invasion**.

2. La paix, une entente entre États qui suit la guerre

- Si l'exaltation de la guerre a toujours existé, de l'Antiquité jusqu'au temps présent, **la paix est souvent proclamée comme le but ultime** des États et des organisations internationales. Mais elle ne s'est jamais imposée par elle-même, sans conflit la précédant.
- Les congrès, mouvements pour la paix et autres organisations pacifiques non étatiques qui se développent à partir du XIXe siècle ont eu un impact très limité sur les relations internationales. Le **Rassemblement universel pour la paix (RUP)**, créé en 1936, n'a ainsi pas empêché la Seconde Guerre mondiale, malgré ses 400 millions d'adhérents revendiqués, originaires de 43 pays (majoritairement européens).

B La paix, un projet organisé

1. Une mise en œuvre remontant au XVIIe siècle ▸ Jalon 1 p. 120

- Pendant plusieurs siècles, philosophes et juristes développent l'idée d'une paix comme objectif suprême, souvent atteint après une « guerre juste » (Cicéron, saint Augustin, saint Thomas d'Aquin).
- Mais c'est à partir du XVIIe siècle que s'élabore en Europe l'idée d'une paix organisée et durable par **une codification des relations diplomatiques entre les États et l'instauration d'équilibres géopolitiques**, via une entente entre les grandes puissances (traités de Westphalie de 1648, congrès de Vienne de 1814-1815 instituant le « Concert européen »).

2. Construire la paix par la sécurité collective, une volonté ancienne

- Depuis la première conférence internationale de la Paix à La Haye en 1899, les rencontres interétatiques se multiplient dans la première moitié du XXe siècle pour favoriser le règlement pacifique des conflits et la codification des usages de la guerre (conventions de Genève).
- Prolongeant et encadrant ces conférences, la **SDN (Société des Nations)**, créée en 1919, est le premier système international permanent de sécurité collective. Son impuissance à empêcher la montée des tensions et la Seconde Guerre mondiale conduisent à la conception de projets plus élaborés visant à une paix internationale, dès 1941 (Charte de l'Atlantique).

Vidéo-projection interdite

C Les différents chemins de la paix depuis 1945

1. L'ONU, outil efficace au service de la paix mondiale ?

▸ Jalon 2 p. 124

- Créée au lendemain de la fin de la guerre en Europe, **l'ONU se veut plus volontariste dans la défense de la paix**. Elle dispose ainsi d'un **Conseil de sécurité** pouvant mandater une force armée internationale (les **Casques bleus**) afin de prévenir un conflit, d'y mettre un terme ou de s'assurer de sa non-résurgence. Très actif, ce Conseil de sécurité a adopté plus de 2 400 résolutions depuis 1946. L'ONU a ainsi permis l'envoi de 85 opérations de paix depuis 1948, dont 14 sont toujours en cours en 2019. Les institutions économiques, sociales et humanitaires de l'ONU sont d'autres instruments complémentaires visant à restaurer la paix et à favoriser son maintien.

L'action de l'ONU pour la paix
(Sculpture *Non-violence*, réalisée par le Suédois Carl Frederik Reuterswärd, installée en 1988 devant le siège de l'ONU à New York.)

- Dans la construction de la paix, **l'ONU est toutefois très souvent débordée par le jeu des puissances**. L'absence d'un nouveau conflit mondial pendant la guerre froide fut davantage le résultat d'une crainte d'un affrontement suicidaire entre les grandes puissances nucléaires que des efforts de la diplomatie onusienne, très souvent paralysée par la rivalité entre les **deux superpuissances** (États-Unis et URSS) et leurs alliés. Encore aujourd'hui, le maintien ou la restauration de la paix dépend toujours de la bonne volonté des cinq puissances victorieuses de la Seconde Guerre mondiale, qui peuvent handicaper, voire bloquer, mais aussi engager une action militaire collective. Le caractère illicite du **droit d'ingérence** individuel défini par l'ONU dès 1946 n'a en effet empêché à aucun moment les grandes puissances de s'impliquer dans des conflits intérieurs (guerre du Vietnam de 1961 à 1973, guerre d'Afghanistan de 1979 à 1989) ou de lancer des guerres préventives (seconde guerre du Golfe en 2003).

Vidéo-projection interdite

2. Au-delà de l'absence de guerre, installer une « paix durable »

- Le rôle de l'ONU reste toutefois significatif dans la construction d'une **paix durable** après un conflit. Considérant que la paix ne peut être retrouvée qu'à travers une action plus globale, les services de l'ONU accompagnent les gouvernements des États qui ont été touchés par une guerre et qui ont un besoin de (re)construction politique et économique. Depuis 2008, **la doctrine onusienne de paix durable** a codifié les progrès nécessaires pour atteindre cet objectif.
- **Mais les ambitions affichées sont souvent en décalage avec les moyens mis en œuvre** (budgets et moyens humains insuffisants) et se heurtent aux **réticences des populations concernées**, à un état de guerre latent, dont les causes peinent à être éliminées. Même sans besoin de reconstruction, les missions d'observation et de maintien de la paix tendent parfois à s'éterniser. La mission en Inde et Pakistan est en place depuis 60 ans et celle au Liban depuis 41 ans.

DATES CLÉS

Ier-IIIe siècle : *Pax Romana* imposée par l'Empire romain
1648 : traités de Westphalie
1814-1815 : Congrès de Vienne
1899 : première conférence internationale de La Haye
1919 : création de la SDN
1945 : création de l'ONU
1970 : entrée en vigueur du TNP (Traité de non-prolifération des armes nucléaires)

Exercices Bac

EXERCICE 1 Construire un plan

DISSERTATION

SUJET Le rôle de l'ONU dans le maintien de la paix internationale depuis 1945

1. Définissez les principaux termes du sujet.
2. Sur une feuille de brouillon, rappeler les conditions de création de l'ONU, ses objectifs, ses moyens d'action, ses succès, ses échecs, ses limites.
3. Élaborez un plan chronologique. Pour cela, construisez le tableau ci-dessous, vous permettant d'indiquer quel rôle principal a joué l'ONU dans chacune des trois grandes périodes des relations internationales depuis 1945 :

	Moyens et actions de l'ONU
De 1945 à 1991 : de la fin de la Seconde Guerre à la fin de la guerre froide	
De 1991 aux années 2000 : un monde unipolaire (les États-Unis « hyperpuissance »)	
Depuis la fin des années 2000 : un monde multipolaire	

Vidéo-projection interdite

EXERCICE 2 Présenter une biographie

OBJECTIF GRAND ORAL

SUJET Kofi Annan, un secrétaire général de l'ONU au tournant du siècle

1. Construisez un tableau afin de structurer votre réflexion :

	Étapes et principales actions de la carrière de Kofi Annan	Grandes évolutions dans les relations internationales
Avant sa nomination comme secrétaire général		• Jusqu'en 1991 : guerre froide • Entre 1991 et 1997 : début d'une « hyperpuissance » américaine
Comme secrétaire général de 1997 à … (identifiez une date charnière)		
Comme secrétaire général de …. à 2006		

Conseil

Dans une **présentation biographique**, il ne faut pas se contenter de raconter la vie et la carrière du personnage de façon linéaire.

Ici, il faut par exemple montrer que le sujet invite à se concentrer sur le travail de Kofi Annan comme secrétaire général de l'ONU (donc de 1997 à 2006) dans un monde connaissant d'importants changements (« tournant du siècle »).

N'oubliez pas de poser une problématique, et d'y répondre en conclusion.

N'oubliez pas de fournir vos sources.

EXERCICE 3 Étudier un texte

ÉTUDE DE DOCUMENT

SUJET Le traité de Versailles, un traité de paix défaillant ?

1 **Extraits du traité de Versailles (1919)**

«Préambule

Considérant que les puissances alliées et associées sont également désireuses que la guerre […] fasse place à une paix solide, juste et durable. À cet effet, les hautes parties contractantes [énumération de tous les États signataires] ont convenu des dispositions suivantes :

À dater de la mise en vigueur du présent traité, l'état de guerre prendra fin. […]

Partie I – Pacte de la Société des Nations

Les hautes parties contractantes, considérant que pour développer la coopération entre les nations et pour garantir la paix et la sécurité […] adoptent le présent pacte qui institue la Société des Nations. […]

Partie II – Frontières d'Allemagne

Les frontières d'Allemagne seront déterminées comme il suit [suivent des modifications territoriales, réduisant le territoire de l'Allemagne].

Partie III – Clauses politiques européennes

Art. 42. Il est interdit à l'Allemagne de maintenir ou de construire des fortifications, soit sur la rive gauche du Rhin, soit sur la rive droite, à l'ouest d'une ligne tracée à 50 kilomètres de ce fleuve.

Art. 43. Sont également interdits dans la zone définie à l'article 42, l'entretien ou le rassemblement de forces armées. […]

Art. 51. Les territoires cédés à l'Allemagne […] par le traité de Francfort du 10 mai 1871 sont réintégrés dans la souveraineté française à dater de l'armistice du 11 novembre 1918.

Partie IV : Droits et intérêts allemands hors de l'Allemagne

Art. 119. L'Allemagne renonce, en faveur des principales puissances alliées et associées, à tous ses droits et titres sur ses possessions d'outre-mer.

Partie V : Clauses militaires, navales et aériennes

Art. 160. […] la totalité des effectifs de l'armée des États qui constituent l'Allemagne ne devra pas dépasser 100 000 hommes […].

Art. 198. Les forces militaires de l'Allemagne ne devront comporter aucune aviation militaire ni navale.

Partie VIII : Réparations

Art. 231. Les gouvernements alliés et associés déclarent, et l'Allemagne le reconnaît, que l'Allemagne et ses alliés sont responsables pour les avoir causés, de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les gouvernements alliés et associés et leurs nationaux en conséquence de la guerre qui leur a été imposée par l'agression de l'Allemagne et de ses alliés.

Art. 232. Les gouvernements […] exigent […], et l'Allemagne en prend l'engagement, que soient réparés tous les dommages causés à la population civile des […] alliés […] et à ses biens. »

Vidéoprojection interdite

› LIRE LE DOCUMENT

1. Quelles sont les principales « puissances alliées » du préambule ?
2. Quels sont les territoires évoqués dans l'article 51 ?

› ANALYSER LE DOCUMENT

3. Complétez le tableau suivant pour analyser le document.

	Mesures destinées à réparer les dommages de la guerre	Mesures visant à réprimer l'État vaincu	Mesures visant à empêcher le retour d'un conflit généralisé
Articles concernés			
Termes employés			

Note : un même article peut être appliqué à plusieurs colonnes différentes.

› COMPRENDRE LE DOCUMENT

4. Quelles sont les conséquences pour l'Allemagne de l'application de la partie VIII ?
5. Donnez des exemples pour éclairer l'article 119.
6. D'après vos connaissances, les articles 160 et 198 seront-ils respectés par l'Allemagne ?

Révisions

FICHE MÉMO

1 La paix se construit face à la guerre

✔ Dans les relations internationales, la paix équivaut à une simple **absence de guerre**.

✔ La paix est parfois assurée par la domination d'une civilisation, comme la **Paix romaine** dans le bassin méditerranéen du Ier au IIIe siècle.

✔ Les État et organisations internationales se fixent souvent la paix comme **objectif suprême**. Mais une paix générale ne s'impose souvent qu'après un conflit de grande ampleur (Première et Seconde Guerres mondiales).

2 La paix se construit et s'organise

✔ Les **traités de Westphalie** de 1648, qui réorganisent l'Europe après la guerre de Trente Ans, constituent une première forme d'organisation de la paix.

✔ Des traités, congrès et conférences tentent de codifier les relations diplomatiques entre les État (**congrès de Vienne**, 1814-1815). La paix semble être alors assurée par un jeu d'équilibres entre les grandes puissances, qui sont ainsi chargées de la préserver.

✔ La mise en place de règlements et d'organisations internationales à partir de la fin du XIXe siècle (**SDN** en 1919) développe l'idée d'une sécurité collective. Mais la Seconde Guerre mondiale illustre l'échec de ces tentatives et met en place d'autres projets.

3 La volonté de paix internationale est matérialisée par l'ONU depuis 1945

✔ L'**ONU**, créée en 1945, dispose d'un **Conseil de sécurité** pouvant mandater les **Casques bleus** pour prévenir ou régler un conflit.

✔ Mais l'ONU est souvent dépassée dans ses actions par les grandes puissances, qui interagissent directement entre elles.

✔ Depuis les années 1990, les actions pour la paix de l'ONU se sont multipliées, sans toujours être couronnées de succès. Ces actions visent à prévenir un conflit, y mettre fin et, de plus en plus, garantir une paix durable dans un État ravagé par la guerre.

Vidéo-projection interdite

RÉVISER LES FONDAMENTAUX

- Comment définir la paix ?
- Quelles sont les trois étapes de la construction de la paix ?
- Qu'est-ce que la ratification d'un traité ?
- Qu'est-ce que le multilatéralisme ?
- Qu'est-ce que l'ONU ?
- Qu'est-ce qu'une opération de maintien de la paix de l'ONU ?
- Qu'est-ce que le droit de veto du Conseil de sécurité de l'ONU ?
- Quelle guerre du début du XXIe siècle symbolise l'impuissance de l'ONU face aux grandes puissances ?

Mémocartes
hatier-clic.fr/20tgp213

SCHÉMA DE SYNTHÈSE

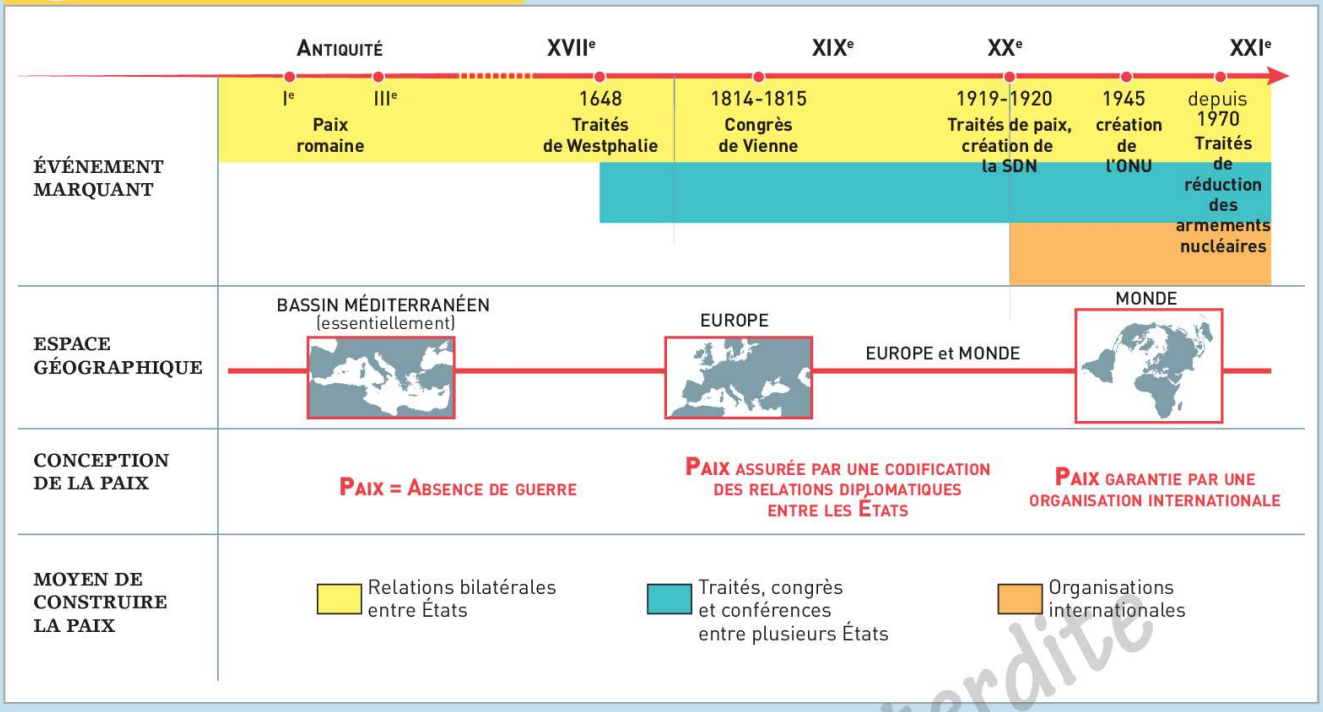

SE DOCUMENTER

Le regard du chercheur
hatier-clic.fr/20tgp217

À lire

• Revue ***Questions internationales***, n°99-100, « La paix – illusions et réalités », septembre-décembre 2019, La Documentation française.

Des articles variés offrant de nombreux exemples (le Kosovo, le golfe Persique etc.) pour éclairer le sujet.

• **Frédérique Mestre-Lafay**, ***L'ONU***, PUF, collection « Que Sais-je ? », 2013.

Une synthèse conseillée aux élèves qui veulent préparer Sciences Po.

• Revue ***L'Histoire***, **n° 454, dossier : 1618-1648 : la guerre de Trente Ans »**, décembre 2018.

Un dossier clair et illustré pour comprendre la guerre de Trente Ans.

À voir

• ***Kofi Annan, le rêve suspendu***, de **Pascal Vasselin**, 2010, Arte.

À écouter

• **La marche de l'histoire,** ***La guerre de Trente Ans***, de **Jean Lebrun**, France Inter, 2018.

Un podcast analysant le conflit, avec **Christophe Duhamelle**, historien, directeur d'études à l'EHESS. hatier-clic.fr/20tgp214

• **La fabrique de l'Histoire,** ***Les traités de Westphalie ont-ils mis en place un nouvel ordre européen ?***, d'**Emmanuel Laurentin**, France culture, 2018.

Un podcast pour cerner les changements initiés par ces traités de paix signés en 1648, un débat historiographique avec les historiens **Claire Gantet, Émilie Dosquet** et **Paul Vo-Ha**. hatier-clic.fr/20tgp215

À consulter

• Le site de l'**ONU** hatier-clic.fr/20tgp216

Vidéo-projection interdite

ÉTUDE conclusive

Le Moyen-Orient : conflits régionaux et tentatives de paix

Comment le Moyen-Orient est-il devenu une terre de

1 **Les accords d'Oslo (1993) : un espoir de paix entre Israël et la Palestine, sous l'égide américaine**

(De gauche à droite, au fond : Yitzhak Rabin, Premier ministre israélien, Bill Clinton, président des États-Unis, Yasser Arafat, représentant des Palestiniens et chef de l'Organisation de libération de la Palestine ; au premier plan, un fonctionnaire et Shimon Peres, ministre des Affaires étrangères israélien.)

Le 13 septembre 1993 sont signés à Washington les accords d'Oslo qui proposent une autorité palestinienne aux pouvoirs limités. Après de longues tractations dans la capitale norvégienne, et après 45 ans de conflit entre Israël et la Palestine, l'esquisse de la paix se concrétise par cet acte historique dans lequel les États-Unis ont également joué un rôle.

QUESTIONS

1 **Doc. 1** Selon vous, pourquoi la signature des accords d'Oslo constitue-t-elle un enjeu géopolitique régional et mondial ?

conflits impliquant de nombreux acteurs à toutes les échelles ?

2 Le Moyen-Orient, à nouveau au cœur des conflits dans les années 2000

(Photographie prise dans un magasin de Budapest, Hongrie, 2004.)

À la suite des attentats du 11 septembre 2001, les Américains ont envoyé leurs troupes en Afghanistan puis en Irak.
Ces guerres déstabilisent encore aujourd'hui l'équilibre de la région. En pleine guerre en Irak, dans un magasin hongrois, trois des principaux acteurs des conflits au Moyen-Orient sont représentés sur des poupées matriochkas : George W. Bush, président des États-Unis et ses deux ennemis : Saddam Hussein à gauche, chef d'État irakien, et Oussama Ben Laden à droite, chef du groupe terroriste Al-Qaïda.

QUESTIONS

1. **Doc. 2** Que traduit cette photographie sur la portée mondiale des événements touchant le Moyen-Orient dans les années 2000 ?
2. **Doc. 1 et 2** Comment ces deux documents illustrent-ils la suprématie américaine au Moyen-Orient ?

ÉTUDE conclusive

Repères Le Moyen-Orient en 1918

NOTIONS CLÉS

Monde arabe zone géographique regroupant les États où la culture et la langue arabes sont majoritairement représentées.
À ne pas confondre avec le **monde musulman** incluant des pays non arabes comme l'Indonésie, le Pakistan ou l'Inde (ces trois pays abritent le plus grand nombre de musulmans du monde).

Moyen-Orient (de l'anglo-saxon : *Middle East*), ce terme désigne la zone organisée autour de la péninsule Arabique, une région aux spécificités historiques, culturelles, économiques et politiques. Le Moyen-Orient ne compose qu'une partie du monde arabe et inclut un État non musulman comme Israël et des États non arabes comme la Turquie ou l'Iran.

Proche-Orient terme d'origine française renvoyant traditionnellement aux régions de l'Est du bassin méditerranéen. La zone est plus réduite que le Moyen-Orient car elle n'inclut ni l'Iran ni les pays du Golfe.

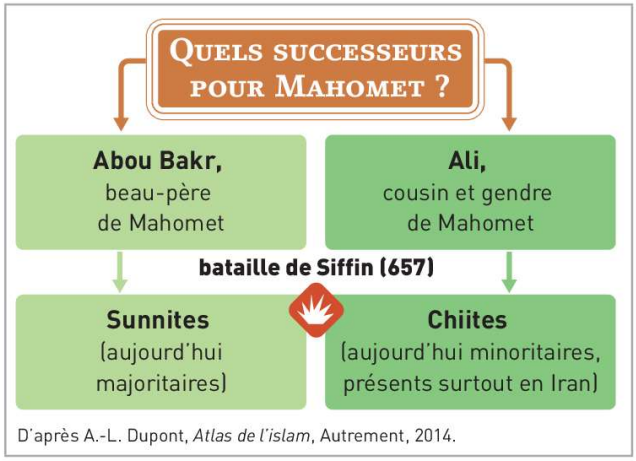

D'après A.-L. Dupont, *Atlas de l'islam*, Autrement, 2014.

Les deux branches de l'islam

Lorsque Mohamed meurt en 632, deux groupes s'affrontent pour désigner son successeur (ou calife). Depuis, la religion musulmane se compose d'une branche sunnite (90 % des musulmans dans le monde) et d'une branche chiite (10 %).

Vidéo-projection interdite

I. Les différentes dénominations territoriales dans la région

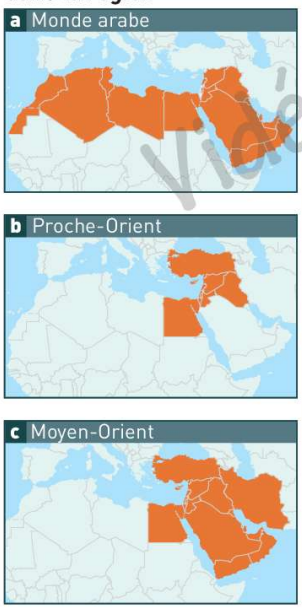

II. Un espace majoritairement musulman

A. Deux courants majeurs dans l'islam
- Sunnites
- Chiites

B. De nombreuses minorités religieuses
- Chrétiens
- Juifs

C. Des lieux saints des trois monothéismes
- Principaux lieux saints musulmans
- Jérusalem Lieu saint des trois monothéismes

Source : Dr. M. R. Izady, 2006-2013.

Le Moyen-Orient au cœur du monde arabe et musulman

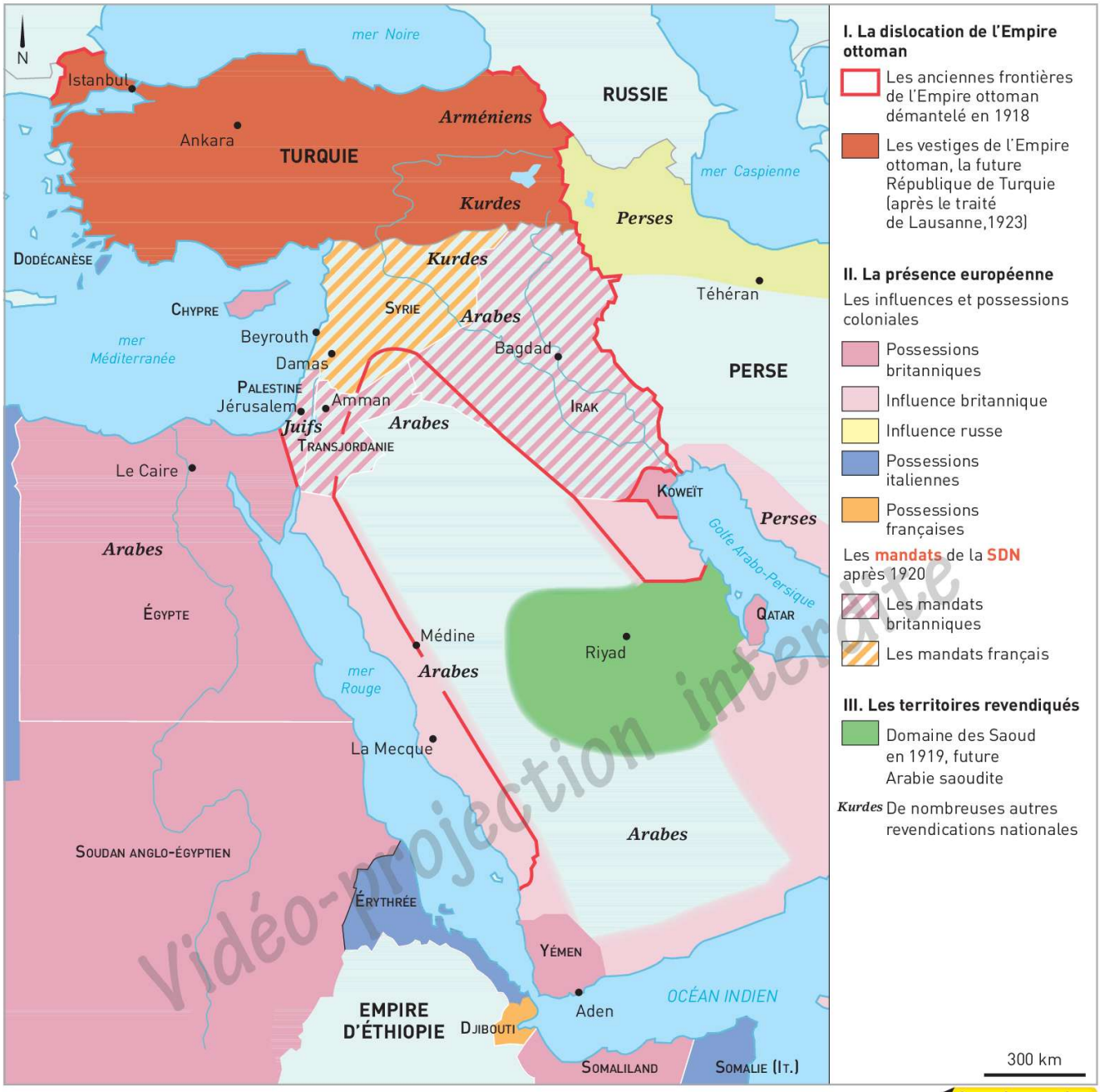

Carte interactive

L'organisation du Moyen-Orient à la fin de la Première Guerre mondiale

VOCABULAIRE

Mandat : mise sous tutelle des peuples encore incapables « de se diriger eux-mêmes dans les conditions particulièrement difficiles du monde moderne ». L'article 22 du Pacte de la SDN choisit de « confier la tutelle de ces peuples aux nations développées, qui, en raison de leurs ressources, de leur expérience ou de leur position géographique, sont le mieux à même d'assumer cette responsabilité et consentent à l'accepter ».

SDN (Société des Nations) : organisation proposée par le président américain Woodrow Wilson après la Première Guerre mondiale, pour faciliter la coopération et le règlement pacifique des conflits dans le monde.

QUESTIONS

1. En vous appuyant sur des exemples, montrez les différences entres les notions « arabe » et « musulman », et entre « Proche-Orient » et « Moyen-Orient ».
2. Peut-on dire que le Moyen-Orient est une mosaïque religieuse ?
3. Quelles puissances étrangères au monde arabe y sont présentes avant la Première Guerre mondiale ? Et après le conflit ?

Repères Jalon 1

Sionisme et panarabisme

NOTIONS CLÉS

Panarabisme idéologie politique et culturelle visant à défendre l'identité arabe et à unifier les peuples arabes au Moyen-Orient. C'est un mouvement laïc transcendant les religions, comme Atatürk l'avait imposé avec la fondation de la République turque.

Sionisme idéologie politique née à la fin du XIXe siècle, dans un contexte d'exacerbation des nationalismes et de persécutions antisémites (comme l'affaire Dreyfus en France). Cette idéologie, née des écrits de Theodor Herzl, vise à regrouper les juifs du monde entier dans un État.

QUESTIONS

1. Comment la puissance britannique se comporte-elle avec ces idéologies naissantes que sont le sionisme et le panarabisme au début du XXe siècle ?
2. Détaillez les tensions engendrées en Palestine entre chacun des acteurs britanniques, juifs et arabes entre 1918 et 1948.
3. Quels points communs peut-on trouver entre le panarabisme et le sionisme ? Et quelles différences majeures ?

ACTEURS CLÉS

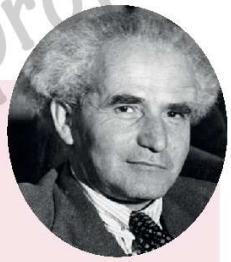

David Ben Gourion (1886-1973)

Figure du sionisme au Moyen-Orient

Juif né en Pologne, il émigre en Palestine en 1906 et adhère au projet sioniste dont il devient le représentant en 1935. Il prononce le discours de naissance de l'État d'Israël en 1948 et devient le Premier ministre et ministre de la Défense d'Israël avant son retrait de la vie politique en 1963.

Gamal Abdel Nasser (1918-1970)

Figure du panarabisme au Moyen-Orient

Chef de la république d'Égypte de 1954 à 1970. Il promeut le panarabisme dans tous les pays arabes du Moyen-Orient en luttant notamment contre l'État d'Israël. Laïc, il interdit la confrérie religieuse des Frères musulmans après avoir tenté de négocier avec eux leur soutien.

Vidéo +

Quand Nasser se moquait des Frères musulmans

hatier-clic.fr/20tgp218

VOCABULAIRE

Livres blancs : série de lois et de mesures fixant la politique dans le mandat britannique en Palestine.

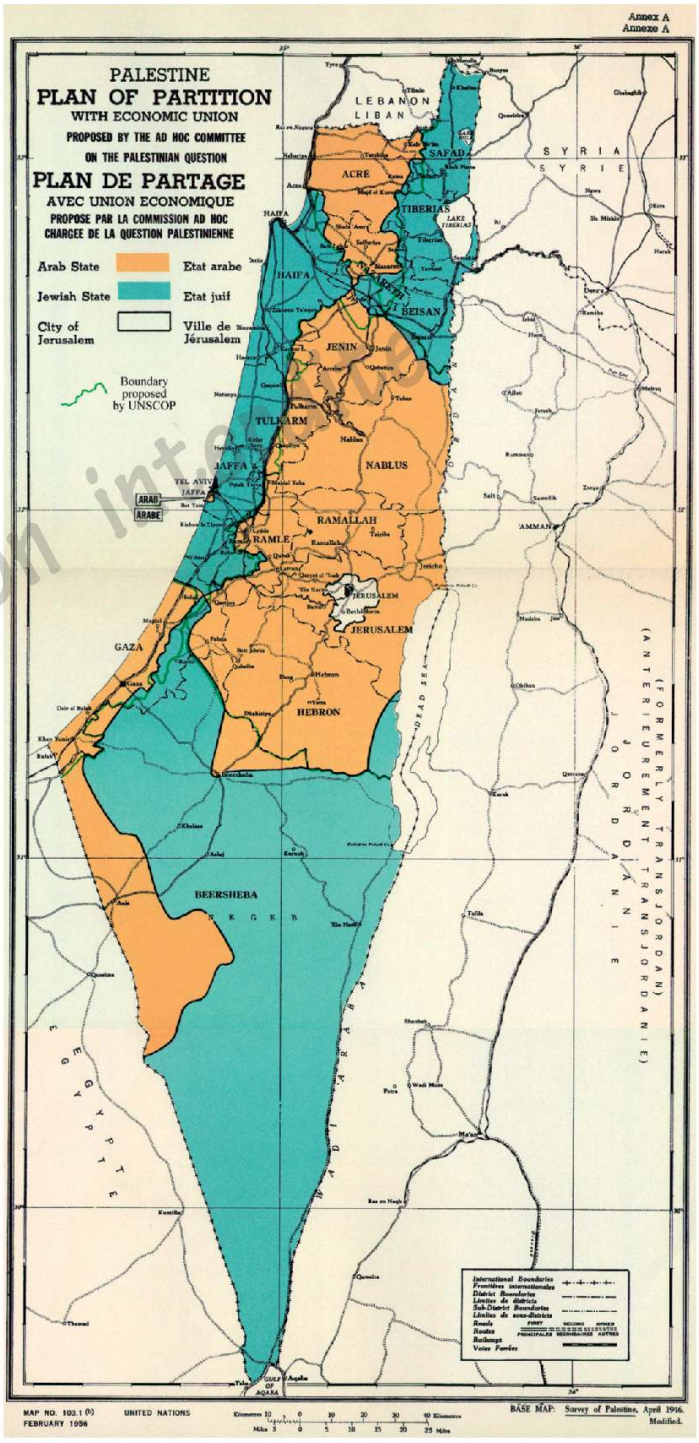

Plan de partage en 2 États proposé par l'ONU (résolution 181)

Vidéo-projection interdite

Évolution des relations entre Juifs, Britanniques et Arabes

• **1897 :** Theodor Herzl fonde le mouvement sioniste et propose un « plan de réunification nationale juive ».

• **1916 :** Accords secrets Sykes-Picot signés entre la France et le Royaume-Uni prévoyant le partage du Proche-Orient à la fin de la guerre.

• **1916-1918 :** Grande révolte arabe pour libérer le Moyen-Orient de l'Empire ottoman (incitée par les Britanniques contre la promesse de la création d'un grand royaume indépendant arabe).

• **1917 :** Déclaration Balfour par laquelle les Britanniques autorisent les sionistes à créer en Palestine un « Foyer National Juif ». Une importante immigration juive s'organise après la guerre.

• **1920 :** Conférence de San Remo fixant le sort des provinces arabes de l'Empire ottoman après la 1re Guerre mondiale, placées sous mandat britannique et français.

• **1918 :** Défaite turque face aux Britanniques et leurs alliés arabes.

• **1919 :** Création du Wafd, parti nationaliste laïc égyptien.

• **1929 :** Émeutes antisionistes et massacre d'Hébron.

• **1922 :** 1er **livre blanc** pour répondre à l'opposition des Arabes à l'immigration juive en Palestine. Il restreint le territoire destiné au foyer juif, et donne le contrôle des terres situées à l'est du Jourdain (Transjordanie) aux Arabes.

• **1936-1939 :** Grande révolte arabe contre le mandat britannique en Palestine, avec sabotages, refus de payer l'impôt et violences.

• **1939 :** Pour clore la révolte arabe, les Britanniques proposent un 3e livre blanc qui limite l'immigration juive et propose un État unitaire indépendant en Palestine (à majorité arabe).

• **1948 :** Proclamation de l'État d'Israël par David Ben Gourion.

• **1946 :** Devant la situation inextricable, le Royaume-Uni transfère le dossier palestinien à l'ONU et annonce son intention d'évacuer le territoire.

• **1947 :** Fondation du parti Baas (renaissance) en Syrie par Michel Aflaq (chrétien) et Salah al-Din al-Bitar (musulman).

• **1948-1949 :** Première guerre israélo-arabe, gagnée par Tsahal (armée d'Israël).

• **1947 :** Vote d'un plan de partage en 2 États par l'ONU (résolution 181).

• **1952 :** Révolution égyptienne renversant le roi pro-britannique Farouk. Nasser prend le pouvoir en 1954.

• **1958-1961 :** La Syrie et l'Égypte fusionnent pour former la République arabe unie.

• **1967 :** Victoire israélienne lors de la Guerre des Six Jours. Premières colonies en Cisjordanie.

• **1970 :** Arrivée au pouvoir de Hafez el-Assad (parti Baas) en Syrie.

• **1973 :** Victoire israélienne lors de la Guerre du Kippour.

• **1979 :** Arrivée au pouvoir de Saddam Hussein (parti Baas) en Irak.

Vidéo-projection interdite

Jalon 1

Du conflit israélo-arabe au conflit israélo-palestinien

Vidéo +
Le conflit isréalo-palestinien
hatier-clic.fr/20tgp219

A Qu'est-ce que le conflit israélo-arabe et quelles sont ses tentatives de résolution ?

REPÈRES

La naissance d'Israël

• **Les racines de la création d'Israël.** Pendant la Ire Guerre mondiale, les Britanniques acceptent la création d'un foyer national juif en Palestine tout en promettant aux Arabes qu'ils auront leur territoire. La Palestine reste cependant un mandat britannique après la Ire Guerre mondiale.
Au sortir de la IIde Guerre mondiale, après la Shoah, les Britanniques transfèrent le dossier palestinien à l'ONU, qui propose une solution à deux États. Le 14 mai 1948 naît l'État d'Israël. Mais les Arabes refusent cette solution et les États voisins attaquent Israël. La victoire israélienne entraîne la fuite de centaine de milliers de Palestiniens, qui se réfugient dans les pays voisins.

• **Les défaites arabes successives.** À partir de 1954, le président égyptien Nasser veut propager le panarabisme dans tous les pays du Moyen-Orient en utilisant Israël comme ennemi commun, surtout après la crise de Suez en 1956. Mais la guerre des Six Jours (1967) et la guerre du Kippour (1973) amène de nouvelles pertes territoriales pour les États arabes. Le successeur de Nasser, le président Sadate, préfère clore le conflit en signant la paix avec Israël.

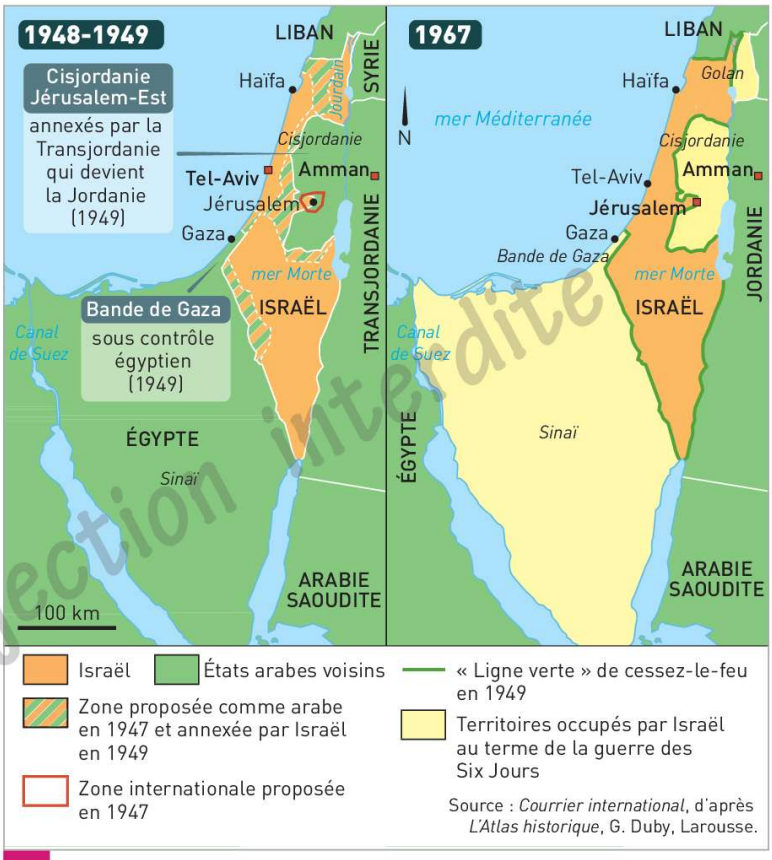

1 Les modifications territoriales entre 1947 et 1967

2 La création de l'État d'Israël selon son fondateur, David Ben Gourion

En décembre 1967, David Ben Gourion qui a quitté la politique, adresse un long courrier au président français. Il y réagit à un discours prononcé par de Gaulle quelques jours plus tôt. Ce dernier s'est montré peu favorable à l'État d'Israël dont il critique les méthodes et la politique anti-arabe dans le cadre de la guerre des Six Jours menée six mois plus tôt.

«Le 14 mai 1948, je déclarai la création de l'État juif dont le nom serait Israël, conformément au texte que j'avais fixé durant la nuit précédant la déclaration […]. Il est dit dans cette dernière : "Nous faisons appel, même au milieu des attaques sanglantes qui nous harcèlent depuis de longs mois, aux Arabes habitant l'État d'Israël [pour] préserver la paix et prendre part à la construction de l'État sur base d'une citoyenneté totale et égale, et de représentation dans toutes les institutions, provisoires et permanentes", et j'ajoutai : "Nous tendons une main de paix et de bon voisinage à tous les États voisins et à leurs peuples, et faisons appel à eux pour une coopération et une assistance mutuelle avec le peuple juif, indépendant dans son pays. L'État d'Israël est prêt à contribuer à l'effort commun en vue du progrès de tout le Moyen-Orient". Chaque mot de cet appel, mon cher Général, venait du cœur, de notre cœur à tous […] ».

Lettre de David Ben Gourion au général de Gaulle, 6 décembre 1967.

Vente interdite

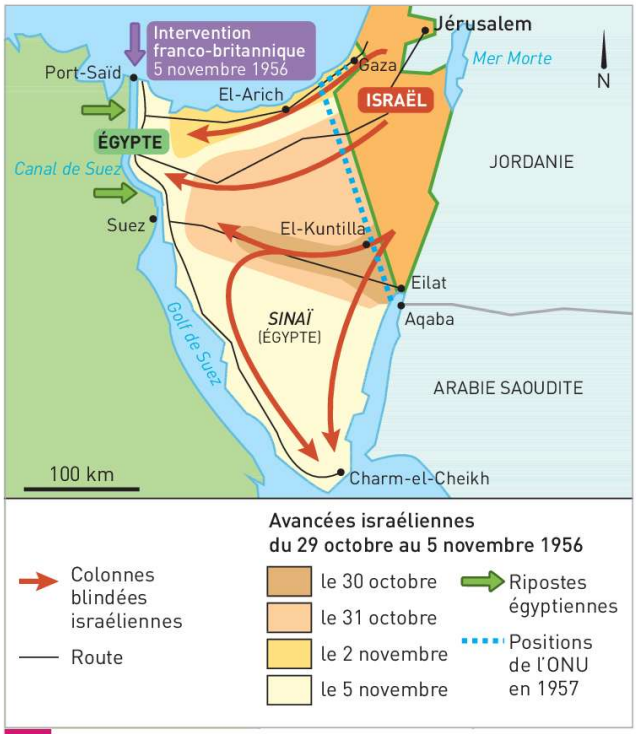

3 La crise de Suez (1956)

En 1956, Nasser nationalise le canal de Suez, propriété franco-britannique. Les deux puissances européennes interviennent militairement, aidées par les Israéliens. Mais Américains et Soviétiques refusent devant l'ONU tout conflit pouvant bloquer cette artère majeure du commerce mondial. L'intervention militaire est stoppée, les Israéliens doivent reculer au niveau de leur frontière de 1949. Dès lors, Nasser est perçu comme incontournable au Moyen-Orient.

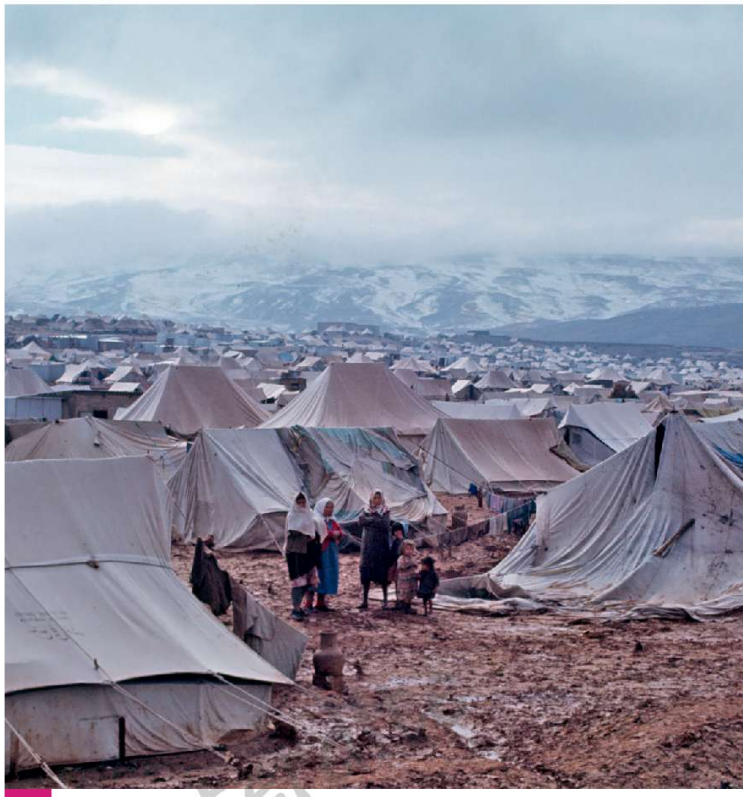

4 Le camp de réfugiés palestiniens de Baqa'a (Jordanie) en 1967

Déclenchée par l'Égypte contre Israël, la guerre des Six Jours en 1967, comme la première guerre israélo-arabe en 1949, est marquée par la conquête israélienne de territoires arabes, ce qui provoque un mouvement de migration des Palestiniens qui se réfugient en Jordanie.

5 Les accords de Camp David (1978)

Le président égyptien Sadate ❶ et le Premier ministre israélien Begin ❷ signent ces accords de paix sous les yeux de Jimmy Carter, le président américain. L'Égypte y récupère ses territoires perdus lors de la guerre des Six Jours.
Mais ces accords sont dénoncés par les autres États arabes, qui excluent l'Égypte de la Ligue arabe. Sadate est assassiné en 1981 par des islamistes radicaux égyptiens.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1 et 2** Pourquoi les conditions de naissance de l'État d'Israël ont-elles été difficiles ?
2. **Doc. 1** Décrivez l'évolution du territoire israélien entre 1948 et 1967. Quel impact cela a-t-il sur les États arabes voisins ?
3. **Doc. 1 et 4** Pourquoi les réfugiés palestiniens vont-ils en Jordanie ? Quelles sont leurs conditions d'installation ?
4. **Doc. 3** Expliquez la crise de Suez. Qui en sont les principaux gagnants et perdants ?
5. **Doc. 5** Quel État arabe décide de lancer une tentative de résolution du conflit avec Israël ? Quelle est la réaction des autres États arabes de la région ?

Synthétiser Quelles tensions à l'échelle régionale la naissance de l'État d'Israël a-t-elle générées de 1948 à 1978 ?

TRAVAILLER À L'ORAL

Présenter un exposé. Comment le président Sadate a-t-il fait évoluer les relations entre Israël et l'Égypte de la guerre à la paix entre 1970 et 1978 ? Appuyez-vous sur cette vidéo d'archives. hatier-clic.fr/20tgp220

Reproduction interdite

Jalon 1

Du conflit israélo-arabe au conflit israélo-palestinien

B Qu'est-ce que le conflit israélo-palestinien et quelles sont ses tentatives de résolution ?

REPÈRES

Une résolution du conflit israélo-palestinien pour l'instant impossible

• **La structuration du nationalisme palestinien.** L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) est créée en 1964, dans le but de fonder un État palestinien indépendant avec une idéologie politique laïque et non islamiste. Elle utilise la lutte armée et le terrorisme contre Israël, puis la voie diplomatique lorsqu'elle est admise en tant qu'observateur à l'ONU en 1974. Cela ne permet pas d'avancées réelles vers la paix.

• **Les accords d'Oslo et leur contexte.** Ces blocages conduisent en 1987 à la première intifada, pendant laquelle est créé en Palestine le Hamas, un mouvement de résistance islamiste radical, refusant l'existence d'Israël. Face à ces tensions, les négociations avec le leader de l'OLP, Yasser Arafat, avancent et débouchent sur les accords d'Oslo en 1993.

• **L'échec du processus d'Oslo.** Mais ces accords laissent de côté de nombreux « points d'achoppement » comme la question du statut de Jérusalem ou des colonies israéliennes en Cisjordanie. Les violences réapparaissent, comme avec l'assassinat d'Yitzhak Rabin par un extrémiste juif en 1995 ou lors de la seconde intifada en 2000. Aujourd'hui, le dialogue reste très difficile entre le gouvernement israélien, Mahmoud Abbas, le chef de l'OLP depuis 2005, et le Hamas.

VOCABULAIRE

Intifada (« *soulèvement* » en arabe) : révolte contre un État oppresseur. Les Palestiniens, pour lutter contre l'État d'Israël, ont lancé deux intifadas l'une en 1987, l'autre en 2000.

1 La Charte nationale palestinienne

L'OLP est une organisation palestinienne politique et paramilitaire créée en 1964. Sa Charte a été modifiée en 1968, après l'échec arabe de la guerre des Six Jours. En 1988, Yasser Arafat a déclaré la Charte caduque, pour faciliter les négociations avec Israël.

Première version (1964)

« 1. La Palestine est une terre arabe, unie par des liens nationaux étroits aux autres pays arabes. Ensemble, ils forment la grande nation arabe.

2. La Palestine, avec ses frontières de l'époque du mandat britannique, constitue une entité régionale indivisible [...].

15. La libération de la Palestine est un devoir national afin de refouler l'invasion sioniste et impérialiste du sol de la patrie arabe [...].

17. Le partage de la Palestine de 1947 et la création d'Israël sont des décisions illégales et artificielles parce qu'elles ont été contraires à la volonté du peuple de Palestine et à son droit naturel sur sa patrie. Elles ont été prises en violation des principes fondamentaux contenus dans la Charte des Nations unies, parmi lesquels figure au premier plan le droit à l'autodétermination. »

Modifications de 1968

« 9. La lutte armée est la seule voie pour la libération de la Palestine. [...] »

2 Les accords d'Oslo, 25 ans plus tard : atouts et limites

« L'accord d'Oslo de 1993 est le fruit d'un travail de longue haleine entre l'Organisation de libération de la Palestine, le ministre des Affaires étrangères israélien de l'époque Shimon Peres et les États-Unis présidés par Bill Clinton, qui ont joué le rôle crucial de médiateur entre les deux antagonistes.

L'objectif du texte était clair : mettre un terme à un conflit vieux de plusieurs décennies, en reconnaissant "une autorité palestinienne intérimaire autonome" pour une période transitoire de cinq ans. À long terme, cet accord devait permettre de mettre en place "une paix juste et durable permettant à chaque État de la région de vivre en sécurité", comme le demandait déjà la résolution 242 de l'ONU[1] votée en 1967.

Mais si les accords d'Oslo 1 et 2 (en 1995) fixent les grandes lignes du processus de paix, ils ne règlent pas les questions cruciales du conflit, comme par exemple le statut des réfugiés, ou celui de Jérusalem. Et Donald Trump, depuis son arrivée au pouvoir, n'a cessé de profiter de ces flous pour mettre en place une nouvelle politique, considérée comme pro-israélienne, au détriment des Palestiniens[2]. »

Jade Toussay, « Il y a 25 ans, l'accord d'Oslo n'a pas répondu à toutes les questions, et Trump en profite bien », *Huffington Post*, 13 septembre 2018.

1. Texte demandant notamment « le retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés » après la Guerre des Six Jours et le respect de la souveraineté de chaque État.

2. Début 2018, Trump a accepté le transfert de l'ambassade des États-Unis de Tel-Aviv, où sont toutes les autres ambassades, à Jérusalem, reconnaissant Jérusalem comme capitale d'Israël, contre l'avis des dirigeants palestiniens.

Vidéo-projection interdite

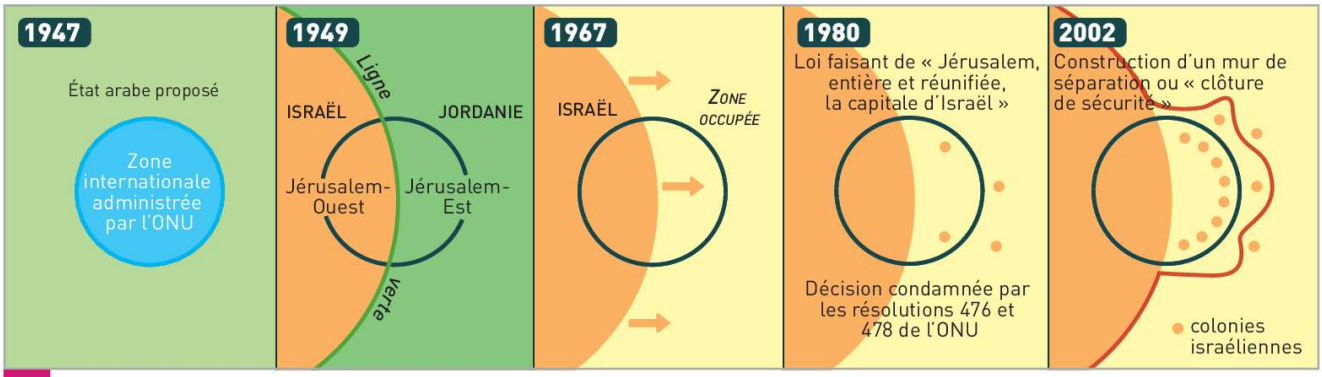

3 L'évolution du statut de Jérusalem de 1947 à aujourd'hui

4 Benyamin Netanyahou expose sa vision du conflit à l'ONU

« Et le monde autour d'Israël est sans aucun doute de plus en plus dangereux. Les militants de l'islam [...] ont empoisonné les esprits de nombreux Arabes contre les Juifs et Israël, contre l'Amérique et l'Occident. Ils ne s'opposent pas aux politiques d'Israël, mais à l'existence d'Israël. À présent, certains affirment que la propagation de l'islam militant, surtout en ces temps troublés — si vous souhaitez la ralentir, [...] : il suffit de faire une offre d'échanges de terres et tout va s'arranger. Vous savez, il y a un seul problème avec cette théorie. Nous avons essayé et cela n'a pas fonctionné. [...] Mais Israël ne s'est pas contenté de faire des offres d'échanges de territoires. Nous avons en fait quitté des territoires. Nous nous sommes retirés [...] de Gaza en 2005. Cela n'a pas calmé la tempête islamique [...], il ne l'a rendue que plus proche et plus forte. »

Benyamin Netanyahou, Premier ministre israélien, discours devant l'ONU, 23 septembre 2011[1].

1. Ce même jour, le président de l'Autorité palestinienne, M. Abbas, a demandé à devenir le 194e État membre de l'ONU, demande rejetée par un veto des États-Unis. Le 29 novembre 2012, la Palestine se voit accorder « le statut d'État observateur non membre de l'ONU ».

Vidéo-projection interdite

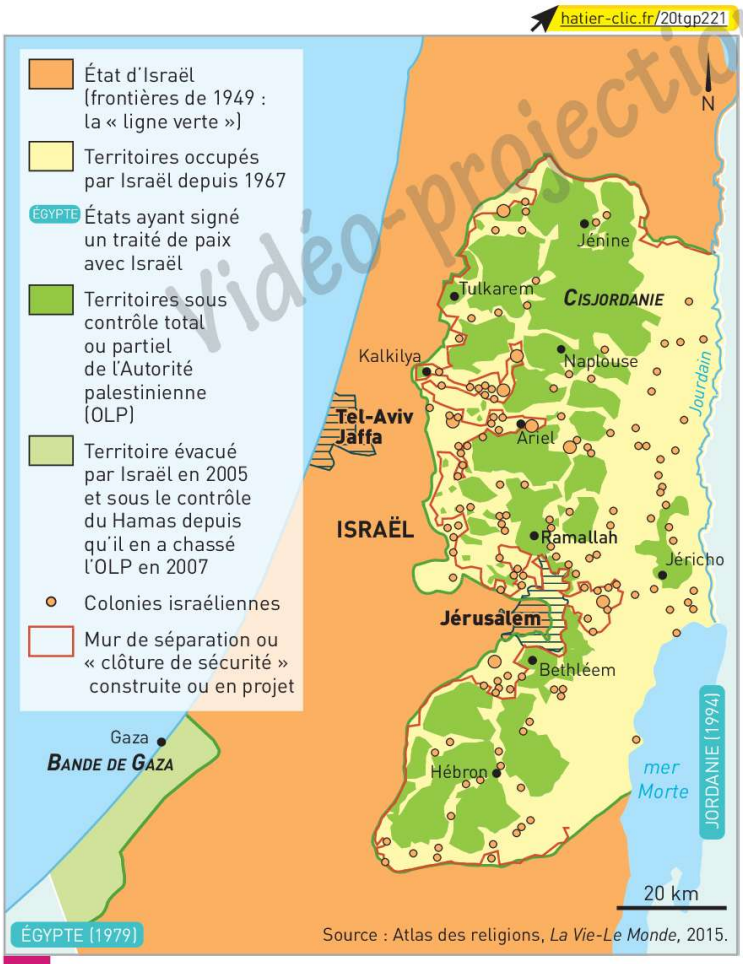

Source : Atlas des religions, *La Vie-Le Monde*, 2015.

5 Israël et les territoires palestiniens aujourd'hui

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1 et 5** Montrez que l'OLP est une organisation laïque en 1964. Quel est le positionnement de l'OLP par rapport à Israël ? Par rapport à l'ONU ?
2. **Doc. 2.** Pourquoi parle-t-on « des » accords d'Oslo ? Quelles sont les avancées et les points de blocage 25 ans plus tard ?
3. **Doc. 2, 3 et 5** Décrivez l'évolution du statut de Jérusalem depuis 1947. Pourquoi est-ce un point de tension dans le conflit israélo-palestinien jusqu'à aujourd'hui ?
4. **Doc. 4 et 5** Quels sont les arguments de Benyamin Netanyahou justifiant sa politique vis-à-vis du conflit, notamment la construction de la « clôture de sécurité » ?
5. **Doc. 5** Que pouvez-vous dire de la réalité aujourd'hui de l'autonomie acquise par la Palestine lors des accords d'Oslo ?

Synthétiser Pourquoi la résolution du conflit israélo-palestinien est-elle pour l'heure bloquée ?

TRAVAILLER AUTREMENT

Rédigez une note de synthèse à destination des représentants des États membres récapitulant les positions de l'ONU face aux tensions dans cette région, les points de blocages dans les négociations et les solutions possibles à proposer.

Repères Jalon 2

Le Moyen-Orient : un espace géostratégique d'importance mondiale

NOTIONS CLÉS

Djihadisme mouvement politico-religieux, fondé sur une lecture littérale des textes religieux de l'islam, qui cherche à conquérir par la violence et la rapidité des populations et des terres non encore musulmanes.

Islamisme idéologie souhaitant organiser l'intégralité du système d'un État (nation, société, économie et culture) autour de la religion musulmane.

ACTEURS CLÉS

Frères musulmans

Organisation islamiste fondée en 1928 par l'Égyptien Hassan Al-Banna qui préconise un retour aux préceptes du Coran pour permettre une renaissance islamique contre « l'emprise laïque occidentale ».

OPEP

Organisation des pays exportateurs de pétrole, qui voit le jour en 1960 grâce à l'Arabie saoudite, l'Iran, l'Irak, le Koweït et le Venezuela, pour peser de façon unie dans les négociations face aux firmes pétrolières.

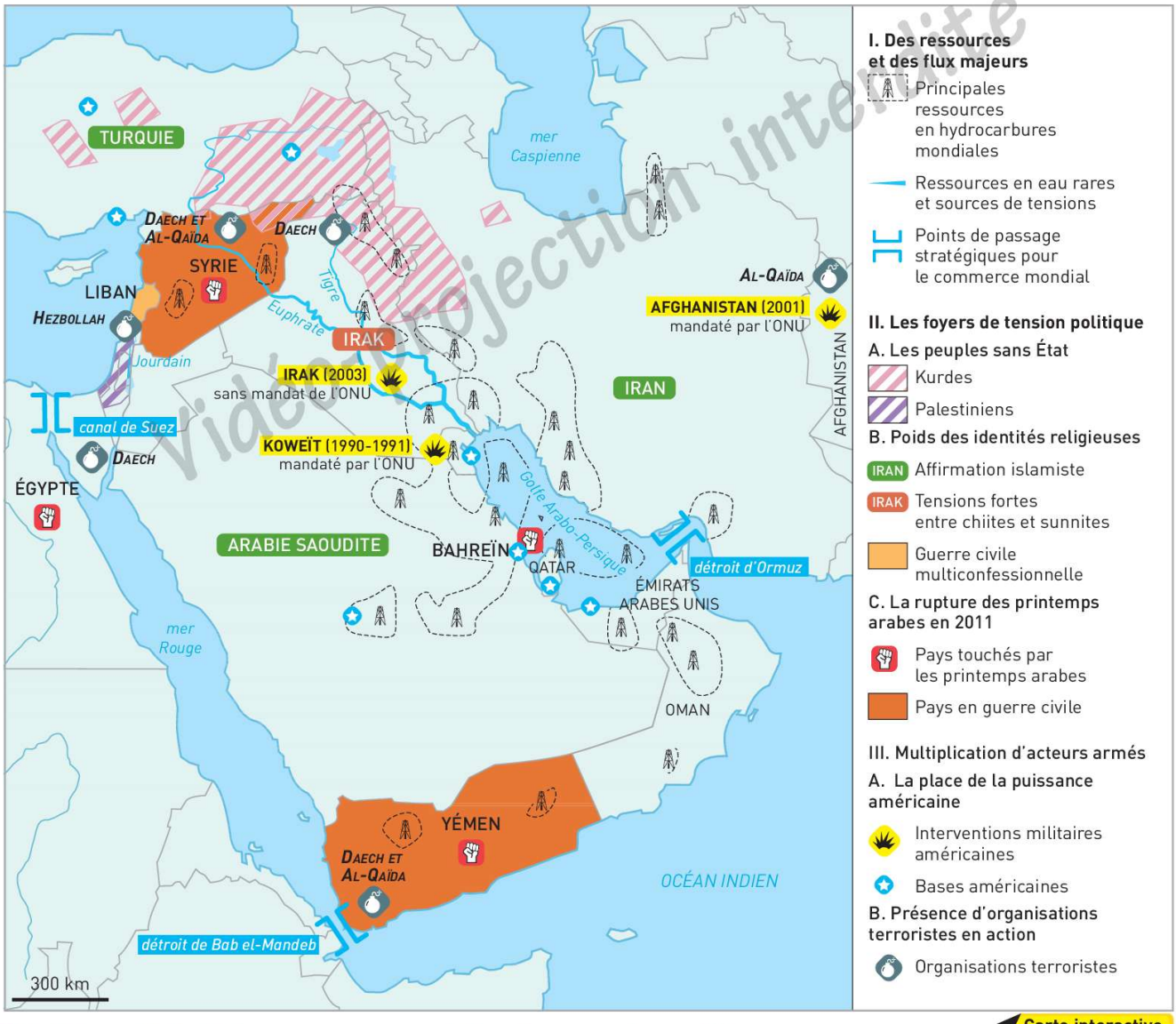

Vidéoprojection interdite

Carte interactive

Le Moyen-Orient, des ressources convoitées et sources de conflits

a Répartition de la production mondiale de pétrole en 2018

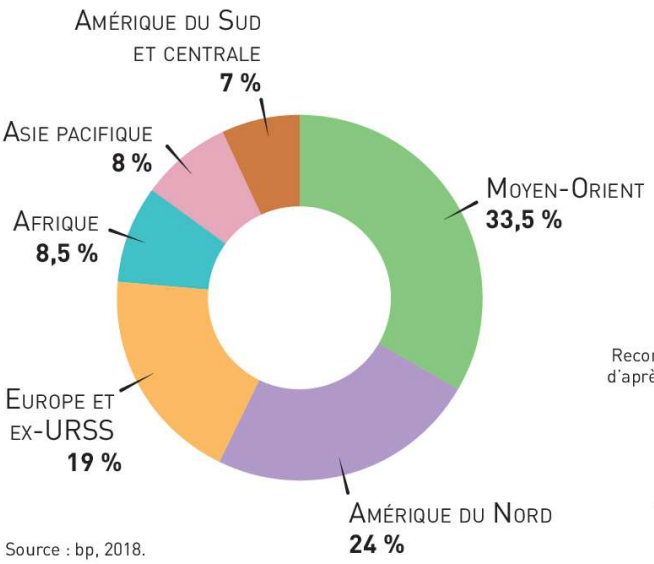

Source : bp, 2018.

b Prix du baril de pétrole brut (en dollars de 2018)

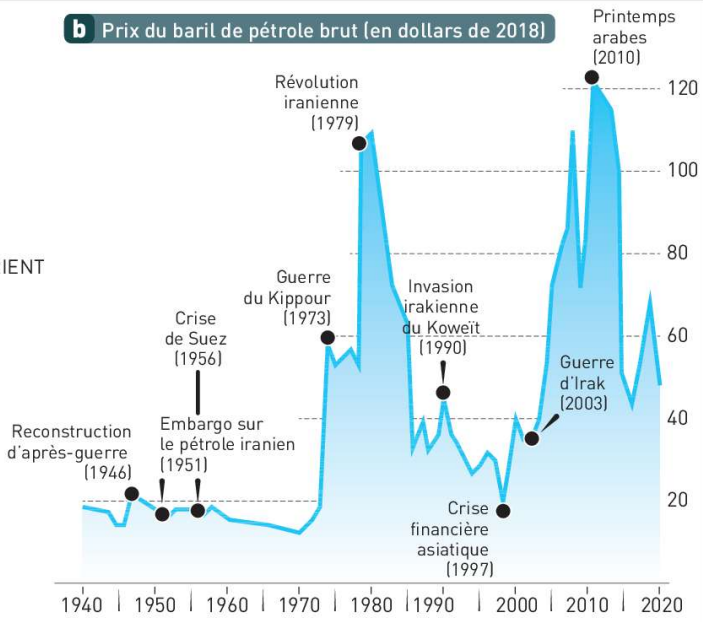

Les incidences de la géopolitique du Moyen-Orient sur le cours du pétrole mondial

En 1973, plus de 40 % du pétrole mondial est extrait des puits moyen-orientaux. L'Égypte et la Syrie profitent alors de la fête de Kippour, pour lancer une offensive surprise contre Israël. Ce dernier réagit rapidement et avance en direction du Caire et de Damas. L'Arabie saoudite, avec le soutien de l'OPEP, décrète alors un embargo sur les livraisons de pétrole à Israël et tous ses alliés. C'est le **premier choc pétrolier**. L'ensemble des économies mondiales sont touchées. Sous la pression américaine, Israël doit arrêter son offensive.

Vidéo-projection interdite

CHRONOLOGIE

Le panislamisme et le djihadisme

1928 : Création du mouvement islamiste des Frères musulmans par Hassan Al-Banna en Égypte.

1932 : Fondation du royaume d'Arabie saoudite. La dynastie al-Saoud au pouvoir prône l'islam wahhabite, extrêmement rigoriste et conservateur.

1954 : Interdiction de l'organisation des Frères musulmans par Nasser.

1979 : « Révolution islamique » chiite où le Shah d'Iran pro-occidental est renversé par l'ayatollah Khomeiny.

1982 : Création du Hezbollah, mouvement armé chiite dans un Liban en pleine guerre civile.

1987 :
- Au moment de la première intifada, naissance du Hamas palestinien, issu des Frères musulmans, face à l'OLP plutôt laïque.
- Création du mouvement djihadiste Al-Qaïda par le saoudien Oussama Ben Laden.

2002 : Victoire du parti islamo-conservateur AKP en Turquie. Recep Tayyip Erdoğan Premier ministre en 2003.

2004 : Après l'intervention américaine, création d'Al-Qaïda en Irak.

2006 : Création de l'État Islamique en Irak (EII), renforçant la situation de guerre civile entre sunnites et chiites dans le pays.

2012 : Mohamed Morsi, membre des Frères musulmans, est élu président égyptien. En 2013, il est renversé par l'armée égyptienne, qui déclare les Frères musulmans « organisation terroriste ».

2013 : Profitant de la guerre civile syrienne, l'EII devient l'État islamique en Irak et au Levant (EIIL) ou Daech.

QUESTIONS

1. Comment le pétrole est-il devenu une arme économique et politique pour les pays arabes depuis 1973 ?
2. À part la guerre du Kippour, quels évènements ont constitué des éléments de déstabilisation du cours du pétrole ?
3. Classez les différents points de tensions de la région en fonction de leur aspect économique, religieux ou politique.
4. Expliquez ce que sont le panislamisme et le djihadisme. Pourquoi sont-ils des causes majeures des tensions dans la région depuis 1979 ?

Jalon 2

Les deux guerres du Golfe (1991 et 2003)
et leurs prolongements jusqu'à aujourd'hui

A Les deux guerres du Golfe, d'un Bush à l'autre : quels sont les ressorts de l'interventionnisme américain en Irak ?

REPÈRES

L'interventionnisme américain dans le Golfe

• **La première intervention américaine dans le Golfe (1990-1991).** Toute déstabilisation au Moyen-Orient, région stratégique pour ses hydrocarbures, peut avoir de fortes conséquences sur les économies mondiales. En 1990, le dirigeant irakien Saddam Hussein envahit la monarchie pétrolière du Koweït. Le Conseil de sécurité de l'ONU est saisi et, pour la première fois depuis 40 ans, aucun veto n'empêche une intervention internationale sous mandat de l'ONU. Cette opération «Tempête du désert», conduite par les Américains avec une vaste coalition est un succès. George Bush ne va pas jusqu'à l'invasion de l'Irak pour respecter le mandat de l'ONU.

• **La seconde intervention dans le Golfe (2003).** Son fils, George W. Bush, influencé par le **néoconservatisme** et traumatisé par l'attaque d'Al-Qaïda aux États-Unis le 11 septembre 2001, lance une « guerre contre le terrorisme ». Début 2003, Bush annonce qu'il veut renverser Saddam Hussein qu'il accuse de soutenir le terrorisme international et de dissimuler des armes de destruction massive. Certains alliés traditionnels des Américains, comme la France, s'opposent à une intervention militaire. Une petite coalition menée par les Américains envahit l'Irak, sans autorisation de l'ONU. Ce **conflit interétatique** entraîne un retour à l'unilatéralisme américain.

VOCABULAIRE

Conflit interétatique : voir p. 92.

Néoconservatisme : courant de pensée politique né aux États-Unis à la fin du XXe siècle, qui considère que les États-Unis doivent utiliser leur puissance pour imposer un ordre mondial qui repose sur la liberté et la démocratie, y compris par la force militaire.

1 Bush et le «nouvel ordre mondial»

«Après que le dictateur irakien Saddam Hussein eut promis de ne pas recourir à la force, une puissante armée irakienne envahit son voisin nullement méfiant et beaucoup plus faible, le Koweït. […] Ce soir, je veux vous parler de ce qui est en jeu, de ce que nous devons faire ensemble pour défendre partout les valeurs du monde civilisé et pour maintenir la force économique de notre pays. Nos objectifs dans le golfe Persique sont clairs, précis et bien connus. […] Ces objectifs ne sont pas seulement les nôtres. Ils ont été approuvés par le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies. […] Il est clair qu'aucun dictateur ne peut plus compter sur l'affrontement Est-Ouest pour bloquer l'action de l'ONU contre toute agression. Un nouveau partenariat des nations a vu le jour.

Nous sommes aujourd'hui face à un moment unique et extraordinaire. La crise du Golfe, aussi grave soit-elle, offre aussi l'occasion rare d'aller vers une période historique de coopération. […] Un nouvel ordre mondial peut émerger : une nouvelle ère, moins menacée par la terreur, plus forte dans la recherche de la justice, et plus sûre dans la quête de la paix. Une ère dans laquelle les nations du monde, Est et Ouest, Nord et Sud, peuvent prospérer et vivre en harmonie.»

Discours du président des États-Unis, George Bush, au Congrès le 11 septembre 1990.

Photocopie interdite

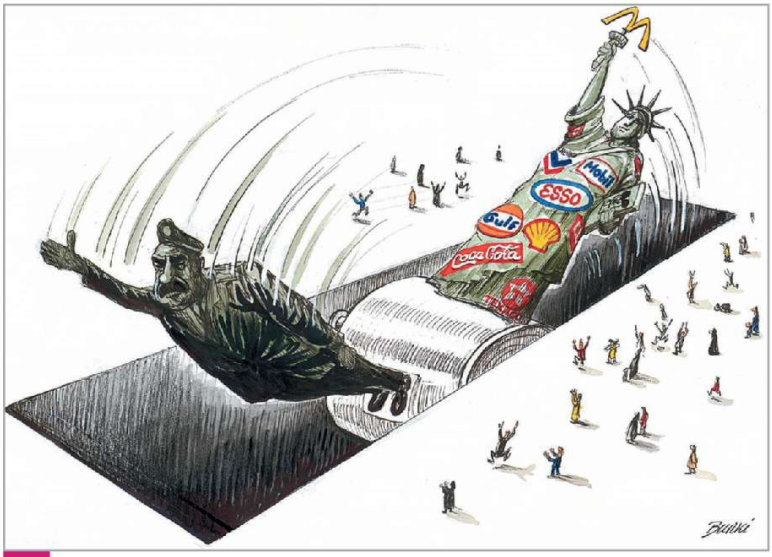

2 Une plus grande influence américaine au Moyen-Orient

(Burki, *Les 24 heures de Lausanne*, 10 avril 2003.)

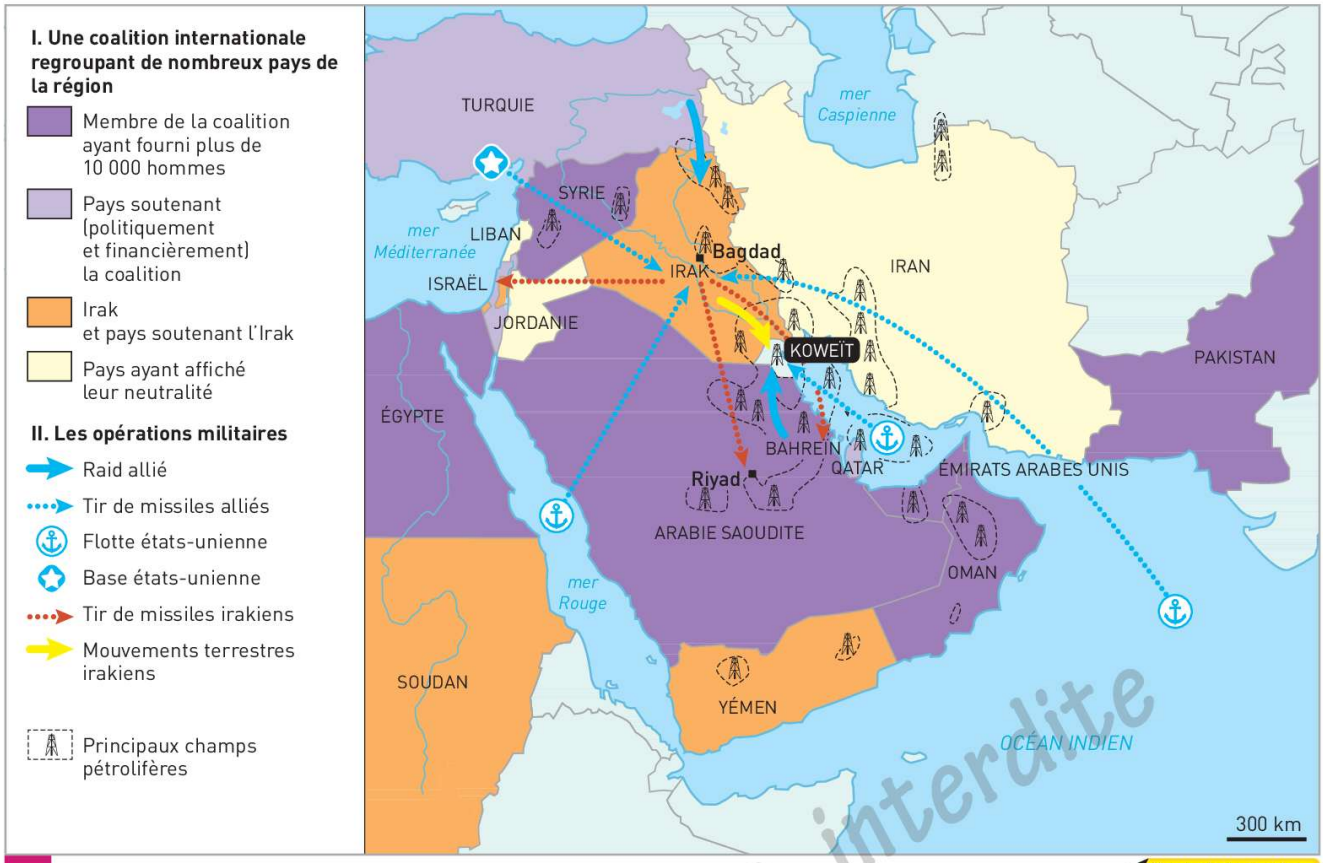

3 La première guerre du Golfe (1991), un exemple du multilatéralisme

Carte interactive

4 La France contre l'intervention américaine en Irak (2003)

«L'autorité de notre action repose aujourd'hui sur l'unité de la communauté internationale. Une intervention militaire prématurée remettrait en cause cette unité, ce qui lui enlèverait sa légitimité et, dans la durée, son efficacité.

Une telle intervention pourrait avoir des conséquences incalculables pour la stabilité de cette région meurtrie et fragile. Elle renforcerait le sentiment d'injustice, aggraverait les tensions et risquerait d'ouvrir la voie à d'autres conflits.

Nous partageons tous une même priorité, celle de combattre sans merci le terrorisme. Ce combat exige une détermination totale. C'est, depuis la tragédie du 11 septembre, l'une de nos responsabilités premières devant nos peuples. […]

Il y a dix jours, le Secrétaire d'État américain, M. Powell, a évoqué des liens supposés entre Al-Qaïda et le régime de Bagdad. En l'état actuel de nos recherches et informations menées en liaison avec nos alliés, rien ne nous permet d'établir de tels liens. En revanche, nous devons prendre la mesure de l'impact qu'aurait sur ce plan une action militaire contestée actuellement. Une telle intervention ne risquerait-elle pas d'aggraver les fractures entre les sociétés, entre les cultures, entre les peuples, fractures dont se nourrit le terrorisme ? […]

Nous n'excluons pas la possibilité qu'un jour il faille recourir à la force […]. Le Conseil devrait alors se prononcer et ses membres auraient à prendre toutes leurs responsabilités. […] En tout état de cause, dans une telle éventualité, c'est bien l'unité de la communauté internationale qui serait la garantie de son efficacité. »

Dominique de Villepin, ministre français des Affaires étrangères, discours prononcé au Conseil de sécurité de l'ONU, 14 février 2003.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1 et 3** Montrez que la guerre du Golfe est un conflit à la résolution représentative de ce « nouvel ordre mondial » voulu par le président Bush.
2. **Doc. 4** Selon le ministre français des Affaires étrangères, quelles peuvent être les conséquences d'une intervention militaire unilatérale américaine en Irak ?
3. **Doc 2 et 4** Les interventions des présidents Bush en Irak renforcent-elles la domination économique et politique des États-Unis ?

Synthétiser Montrer pourquoi les Bush père et fils n'ont pas la même vision de la place des États-Unis dans l'organisation du monde.

TRAVAILLER AUTREMENT

Analyser une vidéo. Regardez le documentaire sur le discours de Dominique de Villepin à l'ONU en 2003. Sur quels principes et quelles valeurs s'oppose-t-il à l'intervention des États-Unis en Irak ?

hatier-clic.fr/20tgp222

Vidéo-projection interdite

Jalon 2

Les deux guerres du Golfe (1991 et 2003) et leurs prolongements jusqu'à aujourd'hui

B Comment le djihadisme est-il au cœur d'une guerre asymétrique au Moyen-Orient ?

REPÈRES

Les sources d'un conflit asymétrique au Moyen-Orient

• **Les conditions d'émergence de l'islamisme au Moyen-Orient.** L'échec de la lutte contre Israël a fait perdre au panarabisme de Nasser son élan au profit d'une autre idéologie : l'islamisme. Mais rapidement, cet islam politique est débordé par des groupes radicaux sunnites prônant le djihad contre les puissances étrangères au Moyen-Orient, puis contre les chiites et enfin contre tous ceux ne partageant pas leur vision étriquée de l'islam. En 1987, le mouvement djihadiste Al-Qaïda apparaît en Afghanistan, pays tentant de repousser une invasion soviétique. Progressivement, ce groupe terroriste cible les intérêts américains au Moyen-Orient, avant de perpétrer les attentats du 11 septembre 2001 sur le sol américain. L'invasion de l'Irak par les États-Unis en 2003 cristallise les différents courants de l'antiaméricanisme, notamment au Moyen-Orient. De plus, un gouvernement chiite arrive au pouvoir à Bagdad. Cela profite aux djihadistes sunnites et de nouveaux groupes terroristes se créent, visant les Américains ou les chiites d'Irak.

• **Les guerres civiles en Syrie et en Irak, un conflit asymétrique.** Les révolutions appelées « Printemps arabes » ont remis en question le modèle autoritaire majoritaire au Moyen-Orient. La Syrie plonge dans la guerre civile en 2011. Les djihadistes de l'État Islamique d'Irak profitent de la guerre civile syrienne pour devenir l'État islamique en Irak et au Levant (EIIL) ou Daech. Leur chef, Abou Bakr al-Baghdadi rompt avec Al-Qaïda et se proclame nouveau calife, en 2014 à Mossoul avant d'être tué en octobre 2019. Ces guerres civiles sont alimentées par une opposition régionale entre sunnites et chiites. Et de nombreuses puissances mondiales participent directement ou indirectement à ce conflit pour maintenir ou affermir leurs intérêts au Moyen-Orient.

Vidéo-projection interdite

Vidéo +
Comprendre la guerre en Syrie
hatier-clic.fr/20tgp223

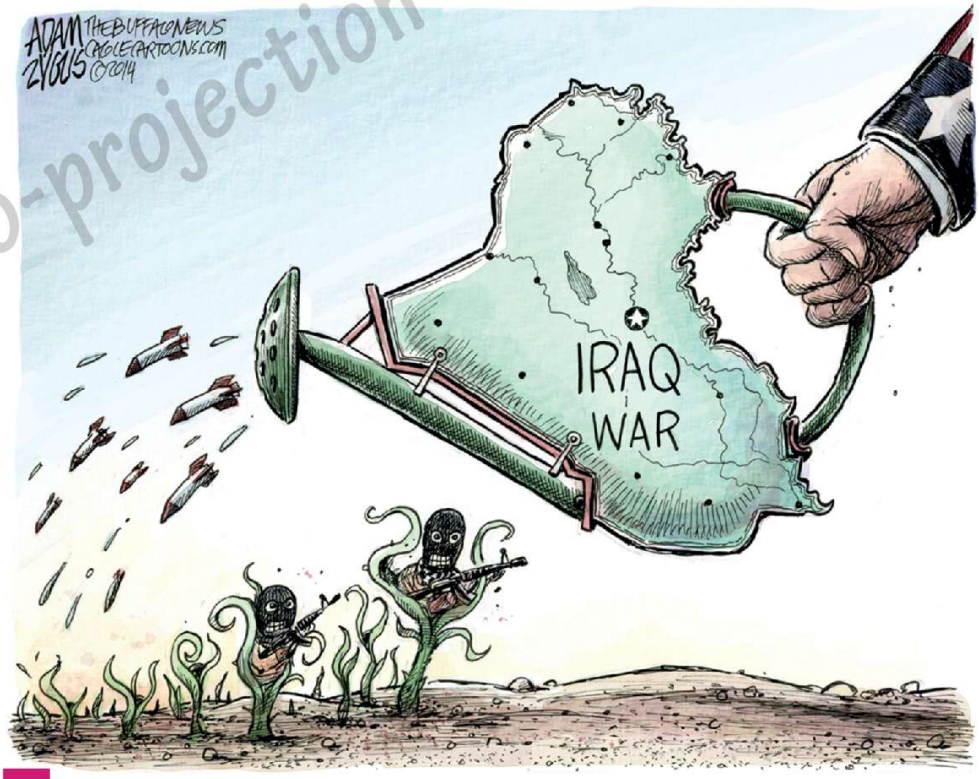

1 **La guerre en Irak : terreau de l'État islamique et de la guerre en Syrie**
(Caricature d'Adam Zyglis parue dans *The Buffalo News*, 17 juin 2014.)

La guerre en Irak déstabilise la région et profite indirectement aux groupes djihadistes, comme Al-Qaïda en Irak créé en 2004 ou l'État Islamique en Irak créé en 2006. Ces groupes terroristes visent les Américains et la majorité chiite, arrivée au pouvoir en Irak avec les premières élections démocratiques, et victime d'attentats quasi quotidiens.

VOCABULAIRE

Conflit asymétrique : voir p. 107.

« Printemps arabes » : ensemble de contestations populaires d'abord non violentes qui se sont produites dans de nombreux pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient à partir de décembre 2010, pour demander le départ des dictateurs, l'instauration d'une démocratie et un meilleur partage des richesses et des emplois.

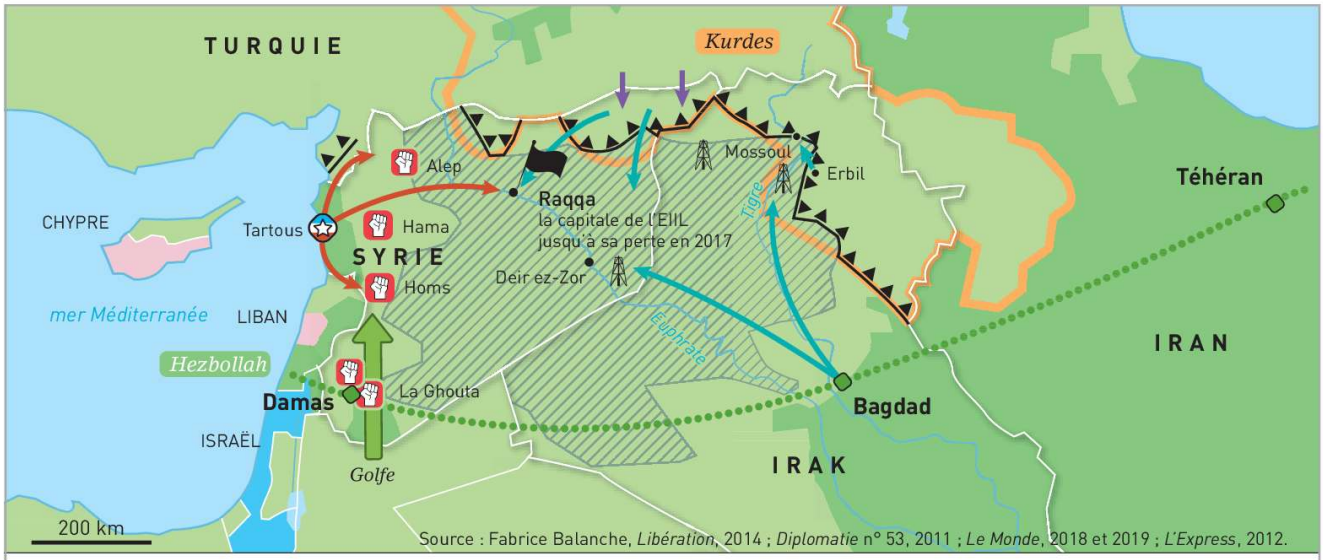

2 Une guerre asymétrique en Irak et en Syrie

Carte interactive

Face à la complexité du conflit syrien, et après que le dernier village aux mains des combattants de Daech a été libéré en mars 2019, Donald Trump a décidé fin 2019 le désengagement des troupes américaines dans ce pays.

Vidéo-projection interdite

3 Le lien indéfectible entre Bachar el-Assad et Vladimir Poutine

(Vladimir Poutine et Bachar el-Assad, le 21 octobre 2015, à Moscou.)

Bachar El-Assad a succédé à son père Hafez el-Assad (parti Baas), arrivé au pouvoir en 1970 en Syrie. Chiite de la branche alaouite, il bénéficie des renforts d'autres chiites (Iran, Hezbollah libanais) et de l'allié russe (qui possède depuis 1971 une base militaire stratégique à Tartous, en Syrie) pour se maintenir au pouvoir malgré les « Printemps arabes » et la guerre civile syrienne qui a fait au moins 500 000 morts et des millions de déplacés ou d'exilés.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1** Quel lien peut-on faire entre la guerre en Irak et la guerre en Syrie ?
2. **Doc. 2** Pourquoi peut-on qualifier le conflit en Syrie de guerre asymétrique ?
3. **Doc. 2 et 3** Montrez que ces conflits asymétriques au Moyen-Orient ont des conséquences à l'échelle mondiale.

Synthétiser Faites un tableau pour classer les différents acteurs du conflit syrien en fonction de leurs alliances.

TRAVAILLER À L'ORAL

Présenter un exposé expliquant le développement de l'opposition entre chiites et sunnites dans tout le Moyen-Orient de 1979 à aujourd'hui. hatier-clic.fr/20tgp224

Cours

Le Moyen-Orient : conflits régionaux et tentatives de paix

Podcast du cours
hatier-clic.fr/20tgp225

Comment le Moyen-Orient est-il devenu une terre de conflits impliquant de nombreux acteurs à toutes les échelles ?

A Des richesses qui attirent les puissances

1. Une richesse culturelle et énergétique

- **C'est au Moyen-Orient que sont nées les trois grandes religions monothéistes.** L'islam y est aujourd'hui majoritaire, avec 90 % de musulmans même si le Moyen-Orient concentre seulement 25 % des musulmans du monde. De nombreux peuples s'y côtoient. Les Arabes ont connu une forte expansion après la naissance de l'islam au VIIe siècle. Les Turcs et les Perses ont été à la tête de grands empires. Il existe également des groupes ethniques minoritaires, tels les Kurdes qui n'ont jamais eu d'entité étatique stable.
- Cette **diversité culturelle** s'accompagne de tensions autour d'une ressource clé : le **pétrole**. Les premiers gisements, découverts en Iran et en Irak avant 1914, représentent déjà un enjeu pour les Britanniques. Le contrôle des concessions pétrolières devient rapidement stratégique pour tous les Occidentaux et en 1945, le « pacte du *Quincy* » lie l'Arabie saoudite et les États-Unis, nouvel acteur dans la région. La sécurité du royaume saoudien est garantie contre du pétrole livré aux Américains.

2. L'essor d'idéologies face aux puissances étrangères

- L'effondrement de l'Empire ottoman entraine un **réveil des nationalismes** et fait émerger des idéologies nouvelles. Le **panarabisme** se concrétise après la Seconde Guerre mondiale, en Égypte avec Nasser, ou en Syrie et en Irak par l'émergence du parti Baas ▸ Repères 2, p. 138. L'**islamisme** s'appuie sur la mouvance des Frères musulmans, créés en 1928, puis sur l'Arabie saoudite wahhabite ▸ Repères 3, p. 144. Parallèlement, se développe le **sionisme**, initié à la fin du XIXe siècle par Théodor Herzl et concrétisé par une immigration juive en Palestine pendant l'entre-deux-guerres et la création d'Israël en 1948 ▸ Repères 2, p. 138.
- Les confits du Moyen-Orient s'enracinent dans cette **concurrence idéologique** à laquelle s'additionnent les **ambitions des grandes puissances pour les ressources**. Les promesses non tenues des Britanniques face aux nationalismes arabes et juifs après 1918 créent une première cause de rancœur à l'égard des Occidentaux dans la région ▸ Repères, p. 136. Lors de la guerre froide, les deux puissances s'affrontent au Moyen-Orient par alliés interposés, jouant des divisions régionales. La crise de Suez en 1956 témoigne de l'importance stratégique de la région pour les deux Grands et de la perte d'influence des puissances européennes.

B Du conflit israélo-arabe au conflit israélo-palestinien

1. Les guerres israélo-arabes ▸ Jalon 1, p. 140

- Face à la situation inextricable en Palestine, le Royaume-Uni transfère le dossier palestinien à l'ONU qui vote un **plan de partage en 1947** (résolution 181), entraînant la **création d'Israël en 1948**. Les Arabes refusent ce plan et déclarent la guerre à Israël. Le premier conflit est gagné à la surprise générale par l'armée israélienne. 750 000 Palestiniens se réfugient dans les pays voisins.
- Après la première guerre israélo-arabe de 1948-1949, la **guerre des Six Jours (1967)** est une nouvelle victoire pour les Israéliens, mais les conséquences de la **guerre du Kippour en 1973**, également remportée par Israël, sont plus complexes. L'embargo

VOCABULAIRE

Panarabisme : voir p. 138.
Islamisme : voir p. 144.
Sionisme : voir p. 138.

DATES CLÉS

1979, une année tournant :

Février 1979 : Renversement du Shah d'Iran pro-occidental et république islamique chiite en Iran, dirigée par l'**ayatollah Khomeiny**.

16 juillet 1979 : En Irak, **Saddam Hussein** (parti Baas) prend le pouvoir. Sa politique, d'abord laïque, devient pro-sunnite avec la guerre Iran-Irak (1980-1988)

20 novembre 1979 : **Attaque de la Grande mosquée de la Mecque** par des wahhabites radicaux rejetant l'influence occidentale en Arabie saoudite.

27 décembre 1979 : **Intervention militaire soviétique en Afghanistan.** Les Saoudiens, pour montrer leur islamisme, soutiennent l'envoi de nombreux moudjahidin dans le pays.

Vidéo-projection interdite

sur les livraisons de pétrole à Israël et ses alliés est un succès pour son initiateur saoudien, nouvelle puissance régionale. ▸ Repères 3, p. 144 Après ce conflit, le nassérisme est définitivement abandonné par le président égyptien Anouar el-Sadate, qui signe en 1978 les accords de paix de Camp David avec Israël.

Le pacte du *Quincy* (1945)
(Au milieu, le roi saoudien Abdelaziz Al Saoud, à droite, le président américain Franklin Roosevelt.)

2. Le conflit israélo-palestinien ▸ Jalon 1, p. 142

- Si l'Égypte a signé la paix, Israël doit continuer à faire face à un nationalisme palestinien de mieux en mieux organisé. En 1964, la Charte de **création de l'OLP**, soutenue par Nasser, est adoptée. Après la guerre des Six Jours, l'OLP multiplie les actions armées (prise d'otages aux JO de Munich de 1972, détournements d'avions), puis Yasser Arafat se tourne vers la recherche d'un règlement politique au conflit.
- En 1974, l'ONU admet l'OLP comme observateur. En 1988, Arafat proclame la naissance d'un État palestinien et accepte la résolution 181, reconnaissant *de facto* l'existence de l'État israélien. Mais la première **intifada** amène la création du Hamas, qui refuse l'existence d'Israël. Pour mettre fin aux violences, les **accords d'Oslo en 1993** admettent le principe d'une « autorité palestinienne », mais subsistent de nombreux obstacles comme le statut de Jérusalem, le retour des réfugiés palestiniens ou les colonies israéliennes de Cisjordanie.

C Des conflits à toutes les échelles

1. L'affirmation des questions religieuses et identitaires

- Devant l'échec du nationalisme panarabe laïc, l'**affirmation identitaire par la religion** se développe en Palestine comme partout ailleurs dans la région. L'année 1979 et ses suites en sont des exemples majeurs : Saddam Hussein, soutenu par l'Arabie saoudite sunnite, se lance dans une longue guerre face à la nouvelle puissance chiite iranienne.
- Lorsque l'**URSS envahit l'Afghanistan**, les moudjahidin (combattants) affluent de tout le monde musulman pour combattre le communisme athée, au nom du djihad. Les Américains arment ces combattants, notamment le saoudien Oussama Ben Laden. La guerre dure dix ans et laisse un pays politiquement éclaté qui devient ensuite la base arrière d'Al-Qaïda (créé en 1987).

Vidéo-projection interdite

2. Le rôle des États-Unis : entre médiation et déstabilisation ▸ Jalon 2, p. 146

- Les États-Unis souhaitent initier des médiations dans la région dès Camp David ou Oslo. Lorsqu'en 1990, l'Irak, asphyxié financièrement par 8 ans de guerre contre l'Iran, envahit le riche Koweït, le président Bush père réunit une **large coalition sous l'égide de l'ONU** pour résoudre la crise.
- Mais Al-Qaïda publie en 1998 un appel au djihad ciblant l'Occident et surtout les États-Unis. Et après plusieurs attentats au Moyen-Orient, il vise le territoire étatsunien le **11 septembre 2001**. Le président Bush fils réoriente sa politique étrangère vers le Moyen-Orient, foyer du **terrorisme islamiste**. Une coalition menée par les Américains envahit l'Afghanistan sous mandat de l'ONU puis l'Irak en 2003 sans mandat de l'ONU. Cette guerre est ruineuse pour l'image des États-Unis qui sont accusés d'avoir voulu renverser Saddam Hussein pour assurer la sécurité de leurs approvisionnements pétroliers.
- Dans le monde musulman, le terrorisme n'est pas éradiqué mais renforcé. **Les structures djihadistes contribuent à deux violents conflits asymétriques en Irak puis en Syrie**, Daech y profitant de la déstabilisation issue des **Printemps arabes**. Ces contestations ont fait ressortir une ligne de fracture religieuse de la région et redistribué les cartes entre les principales puissances régionales chiites et sunnites, leurs milices alimentant ces guerres asymétriques.

« L'opposition sunnites/chiites : « une guerre froide qui ne dit pas son nom ? »

Thierry Coville, chercheur, spécialiste de l'Iran.

Exercices Bac

EXERCICE 1 Rédiger une introduction

DISSERTATION

SUJET La place des idéologies dans les conflits au Moyen-Orient depuis 1948

Avant de rédiger l'introduction, il faut respecter toutes les étapes clés de l'analyse du sujet au brouillon :

1. Définissez les termes « idéologies » et « conflits » (pensez à évoquer les différents types de conflits possibles).
2. Quelles sont les limites spatiales du sujet ? Pensez à définir la région concernée et à rappeler les principaux enjeux qui la concernent.
3. Quelles sont les limites temporelles du sujet ? Pourquoi la date de 1948 a-t-elle été choisie ? Résumez la situation de la région au début de la période concernée, évoquez les évènements marquants de cette période.
4. Rédigez l'introduction.

Conseil

Pensez à inclure une accroche

L'accroche permet de commencer le devoir d'une façon stimulante. Il vaut mieux éviter les grandes généralités, et partir d'un évènement de l'actualité, ou bien encore d'un exemple localisé précis, à partir duquel on peut poser le problème. Elle peut évoquer la situation générale au Moyen-Orient ou partir d'un évènement spécifique. Le développement de l'accroche ne doit être ni trop long, ni déconnecté du reste de l'introduction.

Vidéo-projection interdite

EXERCICE 2 Présenter une biographie

OBJECTIF GRAND ORAL

SUJET Le dirigeant égyptien Gamal Abdel Nasser

Voici quelques questions clés à aborder dans votre exposé :

1. Quelle idéologie Nasser défend-il ? Définissez-la.
2. Comment Nasser se positionne-t-il par rapport aux puissances européennes ? dans la guerre froide ? Et face au conflit israélo-palestinien ?
3. Quel coup d'éclat réalise-t-il en 1956 ? Développez cet événement et son impact international.
4. Quel est son rapport à l'islam politique ?
5. Comment Nasser est-il perçu par les peuples du monde arabe ?

Gamal Abdel Nasser 1
(Vers 1952.)

EXERCICE 3 Étudier un texte

ÉTUDE DE DOCUMENT

SUJET Le Moyen-Orient, un foyer de conflits majeur ?

1 Introduction d'un rapport du Sénat français le 25 septembre 2009

«À l'Est, il y a du nouveau. [...] Si l'Iran arrivait à se doter de l'arme nucléaire, comme l'Occident lui en prête l'ambition, une nucléarisation de l'ensemble de la région, qui n'a pas été déclenchée par la nucléarisation d'Israël, serait cette fois-ci à redouter. Il y a ensuite, dans le temps long, un retour du religieux dans toute la région. [...] La réislamisation est vraisemblablement une mutation du "panarabisme", ce rêve de l'unité du monde arabe porté avec panache par Gamal Abdel Nasser, qui s'est fracassé sur les défaites de l'Égypte et de ses alliés arabes face à Israël. [...] Vu de près, le tableau est plus nuancé [...] parce que l'islam ne désigne pas un camp, mais une religion qui divise autant qu'elle unit les pays musulmans de la région. [...]

En quoi la partie qui est en train de se jouer au Moyen-Orient concerne-t-elle l'Europe ? Il y a, bien sûr, l'énergie et les intérêts commerciaux. L'Europe dépend du Moyen-Orient pour ses importations de pétrole et de gaz. Inversement, l'Europe exporte quantité de biens et de services vers cette région. [...] Il y a ensuite la sécurité. Le terrorisme inquiète de la même façon Européens, Américains et gouvernements du Moyen-Orient. De jeunes Européens prennent le chemin des madrasas, au Yémen ou ailleurs, tandis que d'autres meurent dans des attentats au Caire, à Londres ou à Madrid. »

Le Moyen-Orient à l'heure nucléaire,
Rapport de la Commission des Affaires étrangères,
de la Défense et des Forces armées du Sénat français, 2009.

Vidéo-projection interdite

› ANALYSER LE DOCUMENT

1. Quelle est la nature de ce document ?
2. Quel est son destinataire ?

› COMPRENDRE LE DOCUMENT

3. Listez les différents acteurs cités par ce document ?
4. Quelles sont les différentes tensions évoquées, au Moyen Orient et ailleurs dans le monde ?

› COMPRENDRE LE DOCUMENT

5. Complétez le tableau suivant pour développer vos arguments :

	I. Des ressources stratégiques et convoitées par les États	II. Des tensions religieuses de plus en plus nombreuses	III. Des guerres asymétriques renforcées par le terrorisme
Sous-partie A	Idée : Citation :	Idée : Citation :	Idée : Citation :
Sous-partie B	Idée : Citation :	Idée : Citation :	Idée : Citation :

EXERCICE 4 Présenter une vidéo

OBJECTIF GRAND ORAL

1. Tout en prenant des notes, visionnez la vidéo des experts du Dessous des Cartes : « Anne-Clémentine Larroque – Existe-t-il plusieurs islamismes ? » (16 octobre 2019). hatier-clic.fr/20tgp226

En vous appuyant sur cette vidéo :

2. Relisez la partie du cours consacrée à l'islamisme et au djihadisme.
3. Organisez les notes prises précédemment.
4. Rappelez quelques définitions autour de l'islamisme.
5. Expliquez la différence entre islam et islamisme.
6. Analysez les différents islamismes présents au Moyen-Orient.

Révisions

FICHE MÉMO

1 Des richesses qui attirent de nombreuses puissances

✔ Le Moyen-Orient est un espace à la riche histoire, berceau des trois grandes religions monothéistes : judaïsme, christianisme et islam.

✔ Le Moyen-Orient est l'espace le mieux pourvu au monde en pétrole, ce qui attire les puissances mondiales, d'abord européenne puis américaine et russe.

✔ Après l'effondrement de l'Empire ottoman, trois idéologies se développent dans la région : le sionisme, le panarabisme et l'islamisme.

✔ Les puissances étrangères jouent sur les divisions régionales pour préserver leurs intérêts, enracinant de nombreux conflits.

2 Du conflit israélo-arabe au conflit israélo-palestinien

✔ Trois guerres successives entre Israël et ses voisins arabes ont lieu en 1948-1949, 1967 (guerre des Six Jours) et 1973 (guerre du Kippour). Mais la puissance égyptienne abandonne le conflit en 1978.

✔ Israël doit continuer de faire face à un nationalisme palestinien de mieux en mieux organisé, autour de l'OLP. Les accords d'Oslo (1993) tentent de résoudre ce conflit, sans succès pour l'instant.

3 Des conflits à toutes les échelles jusqu'à aujourd'hui

✔ L'affirmation identitaire par la religion se développe partout dans la région, autour du chiisme et du sunnisme, mais aussi de façon radicale avec le djihadisme.

✔ Les États-Unis maintiennent leurs intérêts dans la région par des médiations (Camp David, Oslo), des interventions multilatérales (1990-1991) ou unilatérales (2003). La région est déstabilisée et les djihadistes en profitent pour contribuer à deux violents conflits asymétriques en Irak puis en Syrie.

Vidéo-projection interdite

RÉVISER LES FONDAMENTAUX

- Quels sont les principaux courants religieux présents au Moyen-Orient ?
- Quelle puissance domine le Moyen-Orient à la veille de la Première Guerre mondiale ?
- En quelle année est proclamé l'État d'Israël ?
- Définissez le sionisme.
- Définissez le panarabisme.
- Définissez l'islamisme.
- Lors de quelles années ont lieu les 3 guerres israélo-arabes ?
- Lors de quelles années ont lieu les interventions américaines en Irak ?
- Qu'est-ce qu'un conflit asymétrique ?
- Citez les deux principaux groupes djihadistes.

Mémocartes
hatier-clic.fr/20tgp227

SCHÉMA DE SYNTHÈSE

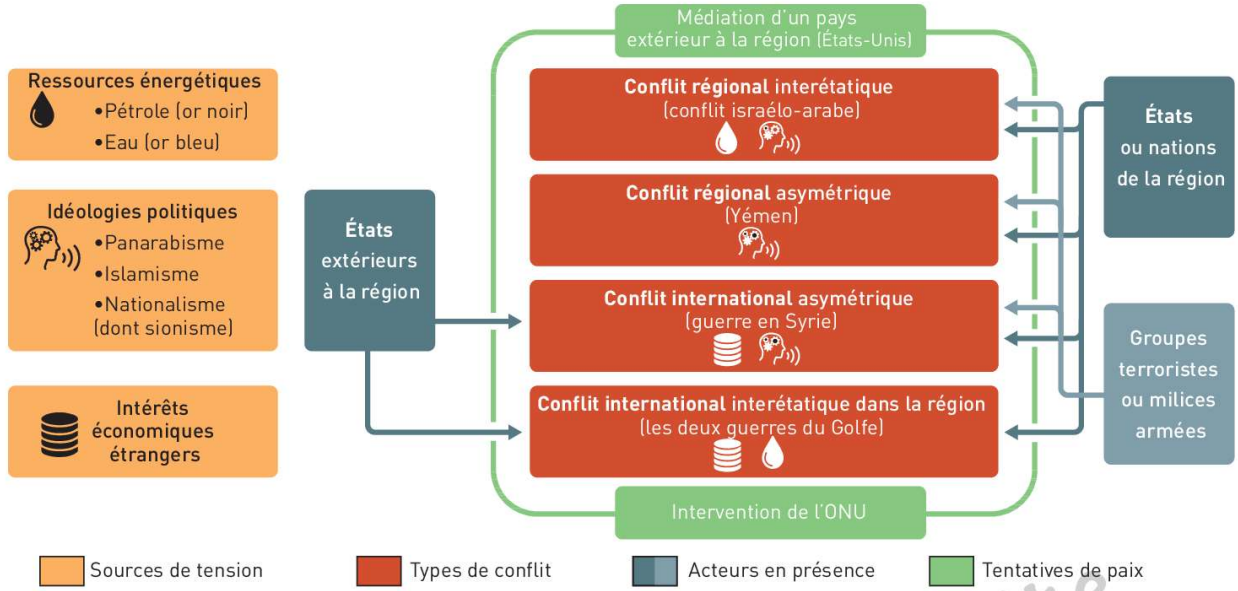

SE DOCUMENTER

Le regard du chercheur
hatier-clic.fr/20tgp229

À voir

• ***Juifs et musulmans, si loin et si proches*, Karim Miské**, 2013, Arte

Documentaire en 4 parties qui retrace 1400 ans de relations entre juifs et musulmans, de la naissance de l'islam à aujourd'hui. Les explications de spécialistes (historiens, écrivains, politologues…) sont illustrées par des images d'archives et des séquences d'animation.

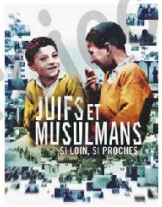

• ***Daech, naissance d'un État terroriste*, Jérôme Fritel**, 2014, Arte

Documentaire tourné en Irak en novembre 2014 pour comprendre ce qu'a été l'État Islamique en Irak et au Levant (Daech), ses ressources, son idéologie au moment de son emprise territoriale maximale.

• ***Les pharaons de l'Égypte moderne*, Jihan El-Tahri**, 2012, Arte

Un documentaire en trois volets sur l'histoire contemporaine de l'Égypte, pays souvent au centre des idéologies et des conflits qui parcourent le Moyen-Orient, de la révolution de 1952 au printemps arabe de 2011.

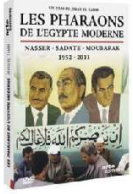

À lire

• ***Atlas du Moyen-Orient : Aux racines de la violence*, Pierre Blanc, Jean-Paul Chagnollaud**, Autrement, octobre 2019.

Plus de 120 cartes pour comprendre les origines multiples des violences du Moyen-Orient.

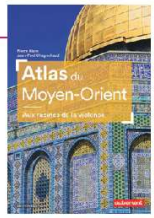

• ***Géopolitique des islamismes*, Anne-Clémentine Larroque**, Puf, 2016

Un court ouvrage qui fait le point sur les fondements et les dynamiques des islamismes dans le monde.

• ***Chroniques de Jérusalem*, Guy Delisle**, Delcourt, 2011

Une BD autobiographique où l'auteur raconte son séjour en 2008-2009 en Israël et en Palestine, dans les locaux de Médecins sans frontières.

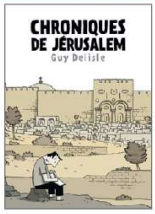

À consulter

• **Les clés du Moyen-Orient**

Un site qui présente régulièrement l'actualité dense et souvent complexe du Moyen-Orient en donnant des clés explicatives, notamment historiques. hatier-clic.fr/20tgp228

Vidéoprojection interdite

BAC Dissertation : sujet guidé

SUJET : Les guerres de 1914 à nos jours : des guerres de masse aux nouvelles guerres irrégulières

CHRONOLOGIE

1913 : Loi Barthou : allongement du service militaire à trois ans en France

1914 : Début de la Première Guerre mondiale, guerre industrielle

1918 : Les 14 points de Wilson

1939 : Début de la Seconde Guerre mondiale en Europe

1945 : Bombe sur Hiroshima et début de l'ère nucléaire

1968 : Offensive du Têt, une stratégie de guerre irrégulière

1991 : Guerre du Golfe, une guerre asymétrique

1996 : Fin du service national en France

2001 : Attentats du 11 septembre contre le World Trade Center et le Pentagone

2004 : Attentat de Madrid, 191 morts, 1 858 blessés

2007 : Cyberattaque menée contre l'Estonie par la Russie

2011 : Début de la guerre civile en Syrie

1 Interroger l'intitulé du sujet

- Il faut rappeler les différents types de conflits possibles.
- C'est le début de la Première Guerre mondiale, une guerre de masse mais aussi industrielle.
- Il s'agit d'un type de conflit mobilisant des effectifs de soldats considérables.

La guerre de 1914 à nos jours : des guerres de masse aux nouvelles guerres irrégulières

- Depuis 1991, les conflits récents sont de différents types, pour beaucoup on évoque le terme de guerre irrégulière. L'intitulé du sujet n'évoque pas les guerres asymétriques mais il est nécessaire de les aborder pour montrer toutes les étapes de l'évolution des stratégies.
- Il existe des guerres irrégulières déjà anciennes comme la guérilla qui associent la population civile aux forces armées. De nouvelles formes apparaissent : terrorisme, recours aux mercenaires, cyberattaques.

Vidéo-projection interdite

2 Construire la problématique et le plan

Analyser le sujet

1 Complétez le tableau suivant pour ordonner vos idées.

	Mobilisation de la population / service militaire ?	**Types de combats** (batailles / guérillas / cyberguerre / attentats victimes / cibles)	**Place de l'État dans la guerre** (guerres interétatiques ou États défaillants / rejet de la guerre)
Des guerres de masse			
Des guerres asymétriques			
Des nouvelles guerres irrégulières			

Construire une problématique

Il n'est pas très pertinent de poser la question « comment évolue » puisque c'est établi dans le sujet. Il faut que la problématique pose une évolution et un élément d'explication.

Par exemple : Dans quelle mesure les États qui ont abandonné la guerre de masse adoptent-ils de nouvelles formes de la guerre ?

Construire un plan

L'intitulé du sujet suggère un **plan chronologique** afin de mettre en évidence les évolutions des formes de la guerre. Deux parties semblent se dégager : l'ère des guerres de masse, l'ère des nouvelles guerres irrégulières. Il faudra rappeler qu'il y a des formes anciennes de guerres irrégulières en citant des exemples : l'Espagne en 1812, les guerres de décolonisation ou encore la guerre du Vietnam (offensive du Têt) et montrer que certaines puissances ont adopté d'autres stratégies : guerres asymétriques.

I. **Les guerres de masse et leur remise en cause (1914-1945)**
II. **Les stratégies nouvelles des puissances : de Hiroshima aux guerres asymétriques (1945-2001)**
III. **L'émergence des nouvelles guerres irrégulières (2001 à nos jours)**

3 Rédiger la composition

Rédiger l'introduction

Vidéo-projection interdite

Accroche

En 1914, l'Europe est précipitée dans la Première Guerre mondiale. Affermies par les révolutions industrielles et la colonisation, les grandes puissances européennes jettent toutes leurs ressources dans une guerre progressivement totale.

Analyse des termes du sujet /contexte

Le terme « guerre » peut recouvrir des réalités différentes. Le modèle de la guerre aristocratique est le plus ancien mais ne résiste pas aux évolutions imposées par la Révolution française. La guerre de masse marque un tournant dans la puissance des armées occidentales qui s'appuient désormais sur la conscription et sur des armes issues de l'industrie et des avancées technologiques. La bombe nucléaire impose l'idée d'une guerre froide mais aussi de guerres asymétriques. Face à cette nouvelle forme de guerre, les États faibles mobilisent davantage leur population dans des nouvelles guerres dites « irrégulières » se caractérisant par le recours à la guérilla mais aussi au terrorisme ou à la cyberguerre.

Problématique

Dans quelle mesure les États qui ont abandonné la guerre de masse adoptent-ils de nouvelles formes de la guerre ?

Annonce du plan

Nous étudierons d'abord comment les deux guerres mondiales, des guerres de masse, ont entraîné des destructions inégalées mais aussi une volonté de construire la paix à travers des institutions internationales. Puis, nous analyserons comment l'ère nucléaire impose de nouveaux conflits, plus localisés et asymétriques. Enfin, nous verrons qu'avec les attentats du 11 septembre 2001, un nouvel âge émerge, fait de guerres irrégulières (terrorisme ou cyberguerre), imposant une insécurité aux populations civiles.

Rédiger le développement

2 Rédigez le développement en utilisant :

- des mots-clés : guerre mondiale – guerre industrielle – guerre froide – dissuasion nucléaire – terrorisme – cyberguerre ;
- des auteurs de référence : Clausewitz – Gérard Chaliand – George L. Mosse.

BAC Dissertation : sujets d'entraînement

SUJET 1 : Les populations civiles dans les guerres, enjeux et vulnérabilités

1 Interroger l'intitulé du sujet

- Il s'agit des populations non combattantes : les femmes, les enfants, les personnes âgées.
- Cette vulnérabilité des populations civiles s'est accrue au fil des conflits notamment avec les guerres de masse et les stratégies de désorganisation des sociétés initiées durant la Seconde Guerre mondiale : bombardement intensif de Dresde, bombe de Hiroshima qui cible les populations civiles.

Les populations civiles dans les guerres, enjeux et vulnérabilités

- Les populations civiles sont devenues une cible dans certaines stratégies militaires. Les populations civiles atteintes peuvent émouvoir et changer le cours d'un conflit, comme au Vietnam.

2 S'exercer

Construisez la problématique et le plan puis rédigez la dissertation.

Vidéo-projection interdite

SUJET 2 : Comment expliquer la supériorité des puissances occidentales dans les guerres du XIXe au XXe siècle ?

1 Interroger l'intitulé du sujet

- Il s'agit de la supériorité technologique (armes, moyens de transport, moyens de communication) mais aussi de la supériorité tactique. Il faut se demander si cette supériorité joue à chaque fois. On peut évoquer les guerres de décolonisation ou la guerre du Vietnam où l'adoption d'autres stratégies (guérilla et mobilisation de masse) nuance l'importance de la supériorité.
- Il s'agit, ici, à la fois des puissances européennes coloniales et des puissances industrielles.

Comment expliquer la supériorité des puissances occidentales dans les guerres du XIXe au XXe siècle ?

- Il faut aborder les guerres coloniales, la colonisation mais aussi la décolonisation qui permet de nuancer la prétendue supériorité occidentale.

2 S'exercer

Construisez la problématique et le plan puis rédigez la dissertation.

SUJET 3 : Comment expliquer l'essor du terrorisme comme une forme nouvelle de conflit ?

1 Interroger l'intitulé du sujet

> C'est l'ensemble d'actes de violence (attentats, prises d'otages, etc.) commis par une organisation ou un individu pour créer un climat d'insécurité, pour exercer un chantage sur un gouvernement, pour satisfaire une haine à l'égard d'une communauté, d'un pays, d'un système.

Comment expliquer l'essor du terrorisme comme une forme nouvelle de conflit ?

> Il ne s'agit surtout pas ici de prendre parti, mais de rendre compte des faits et de les contextualiser.

> Il faut montrer quelles sont les formes du terrorisme, ses stratégies, ses réussites et ses échecs, voire son impasse. Le sujet invite à trouver un ensemble de causes au développement du terrorisme et à voir comment il se dinstingue des autres conflits.

Vidéo-projection interdite

2 S'exercer

Construisez la problématique et le plan puis rédigez la dissertation.

AUTRES SUJETS POSSIBLES

SUJET 4 : Quelle incidence la bombe de Hiroshima a-t-elle eu sur les conflits de la deuxième moitié du XXe siècle ?

SUJET 5 : La guerre est-elle toujours « la continuation de la politique par d'autres moyens » (Clausewitz) ?

SUJET 6 : Les différentes façons de faire la paix

SUJET 7 : Les guerres irrégulières au Moyen-Orient

BAC Étude de document : sujet guidé

SUJET : Les attentats du 11 septembre 2001, exemple de guerre irrégulière

CONSIGNE : Expliquez pourquoi les attentats du 11 septembre 2001 sont un événement majeur qui impose le terrorisme comme la stratégie des États fragiles.

Oussama Ben Laden appelle au djihad

(Capture d'une vidéo d'Oussama Ben Laden, le 26 décembre 2001, diffusée sur la chaîne d'information Al-Jazeera.)

Après les attentats du 11 septembre, Ben Laden entre en clandestinité. Il diffuse régulièrement des déclarations dans des enregistrements audio ou vidéo.

• **7 octobre 2001 :** *dans une vidéo diffusée par la télévision qatarie Al-Jazeera :* « Je jure par Dieu que l'Amérique ne connaîtra plus jamais la sécurité avant que la Palestine ne la connaisse et avant que toutes les armées occidentales athées ne quittent les terres saintes. »

• **Novembre 2001 :** *dans une vidéo envoyée à Al-Jazeera :* « Ceux qui veulent résoudre nos problèmes aux Nations unies sont des hypocrites […]. Ceux qui affirment être des dirigeants arabes et dont les pays sont membres de l'ONU sont des infidèles. »

• **13 décembre 2001 :** *dans une vidéo d'une heure tournée mi-novembre mais rendue publique mi-décembre par le Pentagone, O. Ben Laden raconte comment il a vécu le 11-Septembre :* « Nous avons calculé à l'avance le nombre de victimes de l'ennemi qui seraient tuées, en fonction de la position des tours, affirme-t-il. Moi, j'étais le plus optimiste de tous grâce à mon expérience dans le domaine de la construction. Je pensais que l'incendie, à cause du carburant de l'appareil, ferait fondre la structure en métal du bâtiment, qu'il détruirait l'endroit où l'avion toucherait sa cible, mais aussi tous les étages qui étaient au-dessus. C'est tout ce que nous espérions. »

• **Mai 2002 :** *dans une vidéo envoyée à plusieurs médias :* « La guerre est entre nous et les juifs. Tout pays qui se place du côté des juifs n'a qu'à s'en prendre à lui-même ».

« Les principales déclarations d'Oussama Ben Laden depuis 2001 », *Le Monde* avec AFP, 2 mai 2011.

Vidéo projection interdite

CHRONOLOGIE

1979-1989 : Le milliardaire saoudien Oussama Ben Laden travaille avec la CIA afin de soutenir la résistance armée en Afghanistan contre l'URSS.

1988-1992 : Formation de l'organisation terroriste Al-Qaïda.

1991 : Guerre du Golfe, intervention des États-Unis, à la tête d'une large coalition d'États (dont des États arabes comme l'Arabie saoudite ou l'Égypte) afin de libérer le Koweït de l'occupation irakienne.

26 février 1993 : 1er attentat dans le parking du World Trade Center : 6 morts, 1 042 blessés.

1996 : *Fatwa* prononcée par Ben Laden contre les États-Unis ; arrivée au pouvoir des talibans en Afghanistan.

9 septembre 2001 : Assassinat du commandant Massoud (opposant afghan aux talibans et à Al-Qaïda).

11 septembre 2001 : Attentats à New York et contre le Pentagone.

7 octobre 2001 : Début de l'intervention des États-Unis en Afghanistan.

1 Analyser le document et construire le plan

Analyser le document

1 Complétez le tableau suivant pour analyser le document.

	Éléments extraits des déclarations de Ben Laden	Éléments d'analyse	Mise en perspective
Les critiques contre les États-Unis			
Le djihad, un combat religieux			
Un terrorisme assumé			

Construire un plan

Le développement de ce commentaire doit aborder les critiques de Ben Laden à l'encontre de certains États et la dimension religieuse du combat mais il faut également analyser la forme que prend cette guerre (attentats, revendications par le biais de vidéos clandestines, violences envers des civils).

2 Rédiger le commentaire

Rédiger l'introduction

Présentation du document et de l'auteur

Il s'agit de différents extraits de la bande sonore de vidéos clandestines enregistrées par Ben Laden entre octobre 2001 et mai 2002 et diffusées par la chaîne d'information qatarie Al-Jazeera. Oussama Ben Laden est un Saoudien issu d'une riche famille. Il est, comme d'autres, soutenu par la CIA dans la guerre contre les Soviétiques en Afghanistan entre 1979 et 1989. Il se convertit alors à un islam radical en fondant Al-Qaïda.

Analyse rapide du document

Ces différentes interventions montrent que Ben Laden souhaite incarner la tête du mouvement terroriste Al-Qaïda en dirigeant le djihad d'abord contre les États-Unis et Israël mais aussi contre l'Occident voire contre les États musulmans laïcs ou trop proches de l'Occident tels que l'Arabie saoudite.

Contextualisation

L'organisation Al-Qaïda planifie depuis des mois les attentats du 11 septembre : quatre avions sont détournés par des terroristes embarqués et se précipitent sur des cibles symboliques : 2 avions contre les tours du World Trade Center, un sur le Pentagone, un dernier s'écrase en Pennsylvanie alors qu'il se dirigeait vers Washington.

Annonce du plan

Nous verrons d'abord comment, à travers ces quelques extraits, Ben Laden dénonce clairement ses ennemis et se satisfait du coup inédit porté à la première puissance mondiale. Nous étudierons ensuite comment il justifie les attaques d'Al-Qaïda par la volonté de poursuivre le djihad contre l'Occident mais aussi contre les « musulmans impies ». Enfin, nous montrerons que ces vidéos clandestines illustrent aussi la victoire médiatique de Ben Laden face aux armées et services secrets des États-Unis qui le traquent à travers le monde.

Rédiger le développement

2 À l'aide du tableau d'analyse du document et de l'introduction, rédigez la première partie du développement.

Vidéo-projection interdite

Étude de documents : sujets d'entraînement

SUJET 1 : La présence des États-Unis en Irak depuis 1990

CONSIGNE : Après avoir rappelé le contexte des documents, montrez dans quelle mesure ils rendent compte de la présence des États-Unis en Irak depuis 1990, entre conflits régionaux et tentatives de paix.

1 George H. W. Bush et le conflit en Irak en 1990-1991

Extrait du discours de George Bush devant le Congrès, le 6 mars 1991, à la fin de la guerre du Golfe.

« La guerre est finie. C'est une victoire pour tous les pays de la coalition, pour les Nations Unies [...]. C'est une victoire de la loi et du droit [...]. Saddam Hussein était l'agresseur, le Koweït la victime. Sont venues à l'aide de ce petit pays des nations de l'Amérique du Nord et de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique du Sud, de l'Afrique et du monde arabe, toutes unies face à cette agression. Notre coalition hors du commun doit travailler maintenant dans un même but : préparer l'avenir [...]. Ce soir, laissez-moi définir quatre objectifs clés.

Premièrement, nous devons travailler ensemble à mettre sur pied des accords de sécurité mutuelle dans la région. [...] Que nos amis et nos alliés sachent [...] que l'Amérique se tient prête à assurer la paix à leurs côtés. Cela ne signifie pas le stationnement de forces américaines terrestres dans la péninsule Arabique, mais la participation à des exercices conjoints, terrestres et aériens, et la présence d'une force navale conséquente dans la région, comme ce fut le cas depuis quarante ans. Que ce soit clair : nos intérêts nationaux dépendent d'un Golfe stable et sûr.

Deuxièmement, nous devons agir pour contrôler la prolifération des armes de destruction massive et les missiles utilisés pour les envoyer. [...] L'Irak requiert une vigilance particulière [...] et ne doit avoir aucun accès aux moyens de la guerre.

Troisièmement, nous devons travailler à créer de nouvelles occasions pour assurer la paix et la stabilité au Moyen-Orient [...].

Quatrièmement, nous devons favoriser le développement économique pour le bien de la paix et du progrès. Le golfe Persique et le Moyen-Orient forment une région riche en ressources naturelles avec un potentiel humain riche mais inexploité. [...] En atteignant ces quatre objectifs nous pouvons bâtir un cadre pour la paix. »

Vidéo-projection interdite

2 George W. Bush et le conflit en Irak en 2003

Le 1er mai 2003, le président américain George W. Bush, en uniforme de pilote, annonce la victoire et la fin des combats en Irak devant les membres de l'équipage du porte-avions américain *USS Abraham Lincoln*.

SUJET 2 : La place de l'ONU dans le défi de la construction de la paix

CONSIGNE : Rédigez un commentaire de ce document expliquant quels sont les atouts et les faiblesses de l'ONU pour faire la paix par la sécurité collective depuis 1990.

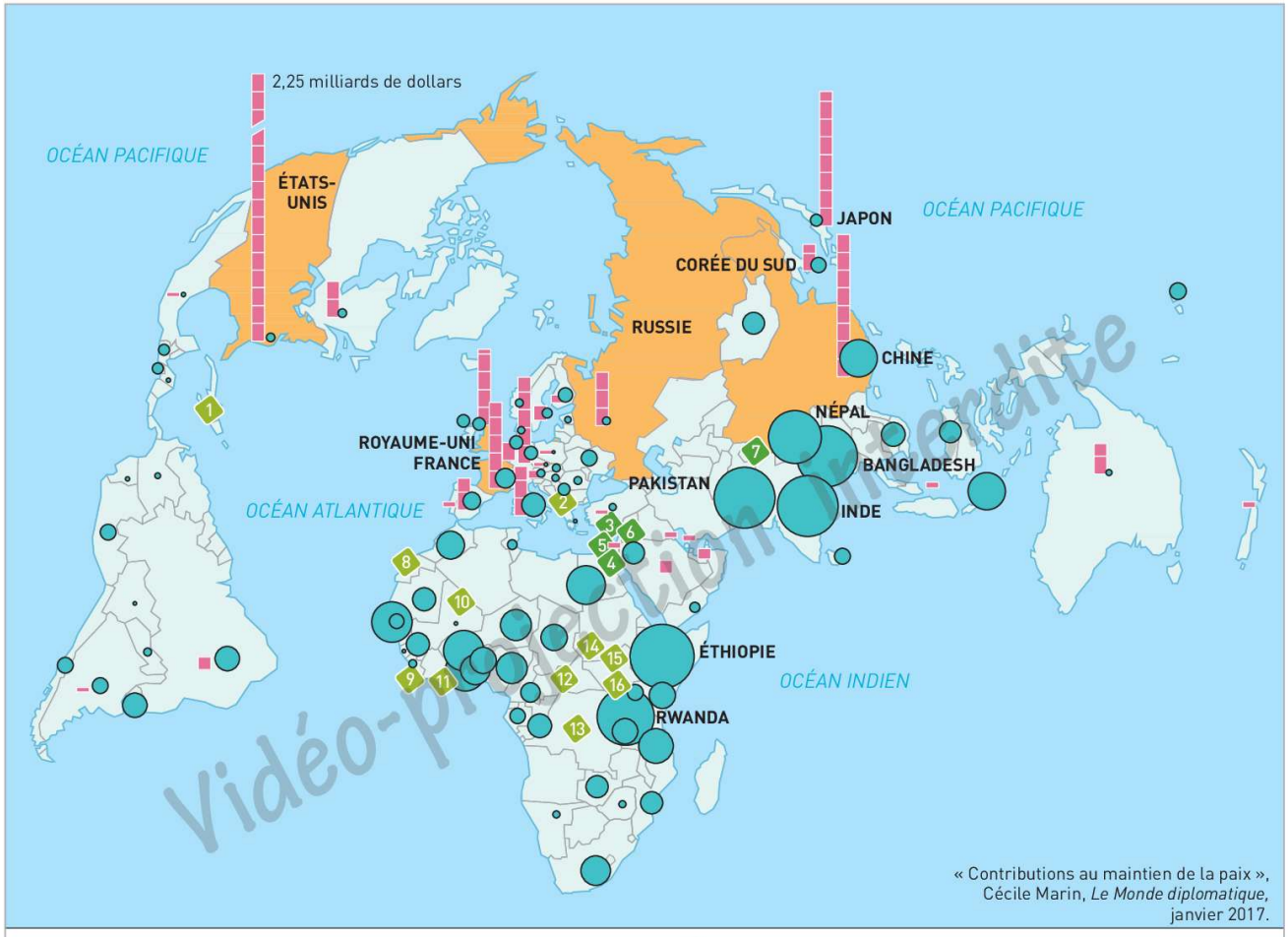

1 Les interventions de l'ONU pour le maintien de la paix

BAC Grand oral : thème 2

Voir Fiche méthode du Grand oral, p. 16

Pendant l'année

1. Choisir sa question

- Commencez à réfléchir à votre question **dès le début de l'année**.
- Vous pouvez partir de :
  – vos centres d'intérêt ;
  – une actualité marquante liée au programme ;
  – votre projet d'orientation.

Conseil

Votre question doit réellement partir d'une démarche de recherche personnelle, pour que vous puissiez l'exposer avec conviction et qu'elle soit ainsi valorisée par le jury.

EXEMPLE DE QUESTION

Comment l'ONU a-t-elle participé au rétablissement de la paix au Timor oriental ?

2. Mener ses recherches pendant l'année

- Vous pouvez chercher dans des revues spécialisées : *L'Histoire*, *Diplomatie*, *Carto*, *Questions internationales*...

Trois conseils de documentation liés à la question proposée en exemple :

- **Ouvrage :** Fréderic Durand, *Timor-Leste, Premier État du 3e millénaire*, éditions Belin/La Documentation française, collection « Asie Plurielle », 2011
- **Vidéo :** L'ONU se retire du Timor oriental après 13 ans de présence hatier-clic.fr/20tgp230
- **Article :** « Construire un État : L'ONU au Timor oriental. » hatier-clic.fr/20tgp231

Vidéo-projection interdite

3. Construire son exposé

- Construisez votre discours comme une démonstration, avec des arguments précis et des connecteurs logiques : en effet, donc, ainsi, néanmoins, pourtant, etc.
- Structurez votre propos avec :
  – une phrase d'accroche ;
  – l'explication du choix de votre question ;
  – le contexte de la question ;
  – deux ou trois parties ;
  – une conclusion.

Conseil

- **Attention** à la gestion du temps : exercez-vous avec un chronomètre **avant** l'épreuve.
  Votre exposé doit durer 5 min.
- Évitez d'accorder trop de temps à l'explication du choix de votre question. Mettez plutôt l'accent sur la réponse à la question.

AUTRES QUESTIONS POSSIBLES SUR LE THÈME 2

- Comment le groupe Al-Qaïda a-t-il mené une « guerre irrégulière » ?
- Quel rôle Saddam Hussein a-t-il joué dans la première guerre du Golfe (1990-1991) ?
- Le processus de paix entre l'Érythrée et l'Éthiopie, une réconciliation réussie ?

Le Jour J

Le temps de préparation 20 MIN

- Pour vous remémorer votre présentation, vous pouvez écrire votre plan détaillé ou noter les mots-clés sur une feuille de brouillon.
- Vous avez la possibilité de réaliser une production écrite (schéma, croquis…) à présenter au jury.

Exemple de support : hatier-clic.fr/20tgp232

Conseil

Pour vous relaxer pendant que vous préparez votre oral, pensez à respirer calmement par le ventre.

1er temps : l'exposé 5 MIN

- Vous devez parler debout, **sans notes**.
- Au cours de votre présentation, vous devez :
  – expliquer pourquoi vous avez choisi cette question ;
  – développer votre argumentation ;
  – répondre à votre question.

Conseil

- Occupez l'espace avec votre corps : ne soyez pas trop statique, vos gestes peuvent appuyer vos propos.
- Évitez les phrases trop longues.

2e temps : les échanges avec le jury sur l'exposé 10 MIN

- Les questions du jury visent à **tester vos connaissances et votre capacité à argumenter**.
- Ce 2e temps est le plus long. Restez mobilisé et concentré.
- Avant l'épreuve, **réfléchissez aux questions que le jury pourrait vous poser**.

Conseil

- Le jury évalue votre capacité à argumenter à l'oral : développez vos réponses, en ne vous contentant pas d'explications courtes et allusives.
- N'hésitez pas à demander aux membres du jury de préciser leur question.

Questions possibles du jury :

→ liées au thème 2 :

- Précisez la définition d'un mot-clé : multilatéralisme ; unilatéralisme ; droit d'ingérence ; paix blanche.
- Quelles sont les missions des Casques bleus ?
- Quel rôle Kofi Annan a-t-il joué dans le processus de paix au Timor oriental ?

→ liées à un autre thème du programme :

- Quels sont les freins et les faiblesses des organisations de l'ONU en matière de justice ou d'environnement ? (thèmes 3 et 5)
- Comment la circulation et la formation des étudiants peuvent-elles enraciner durablement la paix ? (penser au projet Erasmus) (thème 6)

→ liées à une autre spécialité :

- La paix est-elle un état de nature ? (Humanités, littérature et philosophie)
- Comment la paix peut-elle devenir un facteur de croissance ? (Sciences économiques et sociales)

3e temps : les échanges avec le jury sur le projet d'orientation 5 MIN

- Expliquez comment la question traitée éclaire votre projet d'orientation :
  – exposez les différentes étapes (portes ouvertes, etc.) qui vous ont permis de mûrir votre projet ;
  – montrez la manière dont vous souhaitez le mener après le baccalauréat (votre projet Parcoursup).

Métiers liés à la question :

Interprète-traducteur·trice | Journaliste, grand reporter | Diplomate | Conseiller·ère culturel·le à l'étranger | Logisticien·ne de l'humanitaire

Le jury peut vous demander :

- Connaissez-vous des exemples de métiers liés au secteur de la solidarité et des relations internationales ?

→ Sur ce thème, vous pouvez consulter les sites suivants : hatier-clic.fr/20tgp233 ou hatier-clic.fr/20tgp234

Vidéo-projection interdite

DÉBAT : Faut-il toujours éviter la guerre ?

La guerre a longtemps été la mesure de la puissance des États. Les conséquences meurtrières et tragiques ont conduit certains penseurs et hommes politiques à imaginer un monde sans guerre. Face aux idéalistes qui voudraient rendre la guerre illégale, des théoriciens réalistes ne veulent pas l'exclure pour atteindre les objectifs politiques fixés.

Wilson, l'idéaliste

L'AUTEUR

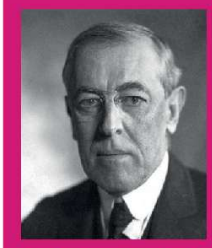

Thomas Woodrow Wilson

(1856-1924)

Président démocrate des États-Unis de 1913 à 1921. Durant ces deux mandats, il rompt avec la tradition isolationniste (c'est-à-dire qui ne prend pas part aux affaires internationales) de la diplomatie de la Maison Blanche et convainc le Congrès d'intervenir en 1917 dans la Première Guerre mondiale. Il est le fondateur de la Société des Nations (SDN) et obtient le prix Nobel de la paix en 1919.

CONTEXTE

Au nom de la défense du principe démocratique et des principes du libéralisme économique (libre-échange notamment), les États-Unis décident d'intervenir dans la Première Guerre mondiale. En mars 1917, le Congrès vote la déclaration de guerre à l'Allemagne.

Dès janvier 1918, avec ses Quatorze Points, Wilson propose une feuille de route pour envisager l'après-guerre, il défend notamment l'idée d'une Société des Nations. Affaibli par la maladie, il ne réussit pas à convaincre le Congrès de ratifier le traité de Versailles. Son successeur républicain, Harding, isolationniste convaincu, décide que les États-Unis ne siégeront pas à la SDN.

Vidéo-projection interdite

De nouveaux principes pour un nouvel ordre mondial

« C'est donc le programme de la paix du monde qui constitue notre programme. Et ce programme […] est le suivant :

1. Des traités de paix ouverts, auxquels on a librement abouti, après lesquels il n'y aura plus aucune espèce d'alliances internationales privées, mais une diplomatie franche et transparente. […]
3. Le retrait, autant que possible, de toutes les barrières économiques, et l'établissement d'une égalité des conditions de commerce parmi toutes les nations désirant la paix et s'associant pour la maintenir.
4. Échanges de garanties convenables que les armements de chaque pays seront réduits au seuil minimum compatible avec sa sécurité intérieure. […]
13. Un État polonais indépendant devra être créé, qui comprendra les territoires habités par des populations indiscutablement polonaises, auxquelles on devra assurer un libre accès à la mer.
14. Une association générale des nations doit être formée d'après des conventions spéciales, dans le but de fournir des garanties mutuelles d'indépendance politiques et d'intégrité territoriale aux grands comme aux petits États. »

Les Quatorze Points de Wilson (extraits),
discours prononcé le 8 janvier 1918 au Congrès américain.

Morgenthau, le réaliste

L'AUTEUR

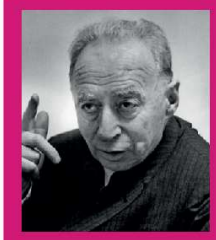

Hans Morgenthau

(1904-1980)

Spécialiste américain des relations internationales, il est partisan du réalisme en politique étrangère et hostile à l'affirmation de principes moraux. C'est ce qu'il théorise dans *Politique internationale : le conflit entre pouvoir et paix* (1948). Diplomate en Autriche et en Indochine, conseiller à la Défense de Johnson, il est écarté en 1965 pour avoir dénoncé le caractère coûteux et contre-productif de la guerre du Vietnam.

CONTEXTE

L'essai de Hans Morgenthau est publié en 1948, au tout début de la guerre froide. Il énonce les principes d'une politique extérieure des États très éloignée de l'idéalisme du démocrate Wilson.

Face au cynisme de la politique menée par Staline, Morgenthau défend une conception pessimiste en montrant que le but ultime de toute politique étrangère est de maintenir la puissance de l'État, de l'augmenter ou de la démontrer. Aussi la guerre ne doit-elle pas être écartée pour des raisons morales et doit-elle demeurer une option envisageable car elle fait partie des forces naturelles et immuables.

Le réalisme plutôt que les bons sentiments

« Neville Chamberlain[1] partait de bons sentiments [...] et pourtant, c'est cette politique qui a rendu la Seconde Guerre mondiale inévitable et a plongé des millions d'êtres humains dans des souffrances indicibles. En revanche les motivations de Sir Winston Churchill[2] étaient beaucoup moins universelles et plus étroitement orientées vers sa propre puissance et la puissance nationale. Pourtant, la politique étrangère générée par ces motivations inférieures était de loin supérieure, en qualité morale et politique, à celle de son prédécesseur.

Une politique raisonnable de puissance peut s'avérer davantage morale qu'une politique de bons sentiments car elle minimise les risques et maximise les bénéfices, et donc, elle satisfait à la fois le principe moral de la prudence et la nécessité politique du succès. »

Extrait de *Politique internationale : le conflit entre pouvoir et paix*, 1948, cité par Pierre Hazan, *La Paix contre la justice*, Bruxelles, GRIP / André Versaille éditeur, 2010.

1. Sir Arthur Neville Chamberlain (1869-1940), Premier ministre britannique en 1937, il essaie de maintenir la paix par une politique de concessions, et signe les accords de Munich (septembre 1938). Devant l'invasion de la Pologne par les nazis, il déclare la guerre à l'Allemagne (septembre 1939), puis cède le poste de Premier ministre à W. Churchill en mai 1940.
2. Winston Churchill (1874-1965), partisan du réarmement, hostile à la politique d'apaisement, Premier ministre britannique (1940-1945), il est l'artisan de la victoire.

Vidéo-projection interdite

QUESTIONS CROISÉES

1. Quelles solutions Wilson propose-t-il pour empêcher la guerre et établir un ordre mondial plus pacifique ?
2. Comment expliquez-vous que Wilson insiste sur le libre-échange (point 3) ?
3. La Société des Nations proposée par Wilson est une organisation au-dessus des États : quelle est l'utilité de ce type d'institutions ? Quelle peut en être la faiblesse ?
4. Pourquoi l'approche réaliste des relations entre États est-elle plus efficace selon Morgenthau ?
5. Quels éléments du contexte international expliquent la vision réaliste de la politique étrangère chez Morgenthau ?
6. Le désarmement des États est-il nécessaire ou efficace pour maintenir la paix ?

PISTES DE RÉFLEXION POUR UN DÉBAT

- **Faut-il mener des guerres pour prévenir la guerre ?**

→ question du respect du droit international défini par les États mais aussi du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes

- **Le multilatéralisme est-il toujours le plus efficace pour maintenir la paix ?**

→ question du fonctionnement des institutions internationales où les États sont égaux mais aussi où les grandes puissances dominent

THÈME 3

Histoire et mémoires

Introduction	**Histoire et mémoire, histoire et justice**	170
Axe 1	**Histoire et mémoires des conflits** ▸ Problématique Entre opposition et complémentarité, quels rapports l'histoire et les mémoires des conflits entretiennent-elles ?	174
Axe 2	**Histoire, mémoire et justice** ▸ Problématique Comment la justice peut-elle œuvrer pour apaiser la mémoire et rétablir la paix ?	196
Étude conclusive	**L'histoire et les mémoires du génocide des Juifs et des Tsiganes** ▸ Problématique Comment les mémoires du génocide des Juifs et des Tsiganes se sont-elles construites après la Seconde Guerre mondiale ?	214
BAC	**ÉCRIT**	238
BAC	**GRAND ORAL**	246
VERS LE SUP'		248

Vidéo projection interdite

Inauguré le 8 juillet 1923, ce monument mesure près de 5 m de haut et a coûté 24 000 francs. Si l'État en a financé une partie, la commune a également vendu son presbytère, lancé une souscription auprès des particuliers et contracté un emprunt. Entre 1920 et 1925, 35 000 communes ont érigé un monument aux morts. Il s'agissait d'honorer le souvenir des soldats décédés et disparus au cours de la Première Guerre mondiale.

Monument aux morts de Bléré (Indre-et-Loire).

Reproduction interdite

Introduction La différence entre histoire et mémoire

L'histoire occupe une place importante dans nos sociétés et peut être utilisée à des fins politiques. Elle forme un couple complexe avec la mémoire et ne poursuit pas les mêmes objectifs. Pendant que l'histoire tente de relater objectivement le parcours de l'ensemble des acteurs sans amener de sentiments, chaque mémoire met en avant ses héros, occulte certains faits et en glorifie d'autres. Pour les historiens, la mémoire a un caractère émotionnel, elle peut être trompeuse et mensongère contrairement à l'histoire qui entend rechercher la vérité.

VOCABULAIRE

Histoire : connaissance du passé des sociétés humaines. L'historien cherche à reconstituer, puis comprendre ce passé à partir de sources et en s'appuyant sur des méthodes rigoureuses.

Mémoire : ensemble des souvenirs qui restent dans l'esprit des hommes.

1 La rafle du Vel d'Hiv entre histoire et mémoire

« Il est, dans la vie d'une nation, des moments qui blessent la mémoire, et l'idée que l'on se fait de son pays.

Ces moments, il est difficile de les évoquer, parce que l'on ne sait pas toujours trouver les mots justes pour rappeler l'horreur, pour dire le chagrin de celles et ceux qui ont vécu la tragédie. Celles et ceux qui sont marqués à jamais dans leur âme et dans leur chair par le souvenir de ces journées de larmes et de honte.

Il est difficile de les évoquer, aussi, parce que ces heures noires souillent à jamais notre histoire, et sont une injure à notre passé et à nos traditions. Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français.

Il y a cinquante-trois ans, le 16 juillet 1942, 450 policiers et gendarmes français, sous l'autorité de leurs chefs, répondaient aux exigences des nazis.

Ce jour-là, dans la capitale et en région parisienne, près de dix mille hommes, femmes et enfants juifs furent arrêtés à leur domicile, au petit matin, et rassemblés dans les commissariats de police. »

Discours de Jacques Chirac lors des commémorations de la rafle du Vel d'Hiv (16 et 17 juillet 1942), le 16 juillet 1995.

	L'histoire	La mémoire
Caractéristiques	• Construite par les **historiens**. • Se veut scientifique et **objective**, en essayant d'aborder les faits avec neutralité sans porter de jugement, pour comprendre les contradictions.	• Construite par un individu, un groupe ou un État. • **Subjective**, plurielle et parfois conflictuelle, elle permet de se souvenir mais les sentiments prennent le dessus et les jugements sont fréquents.
Acteurs	• L'historien : la **fabrique** de l'histoire est son métier en s'appuyant sur des méthodes et des archives. Son travail est exposé dans des livres scientifiques, des thèses et des manuels. • L'école : donne une **culture historique commune** aux citoyens.	• L'État : il **oriente** les mémoires dans le sens qu'il souhaite par des discours, des monuments et des commémorations. • Les associations d'anciens combattants, de familles des victimes qui peuvent faire pression pour que soit reconnue **leur perception** de la guerre.
Limites	• L'historien est lui-même un **citoyen**, influencé par sa société et son histoire familiale. Sa vision est donc plus ou moins subjective. • L'État facilite ou non le travail des historiens en décidant de **l'accès aux archives**, celui-ci est parfois entravé, cachant une partie de la réalité.	• **Concurrence** entre les mémoires. • Les **autorités politiques** orientent la mémoire en décidant des commémorations et des monuments mis en avant.

2 Quelques différences entre histoire et mémoire

Reproduction interdite

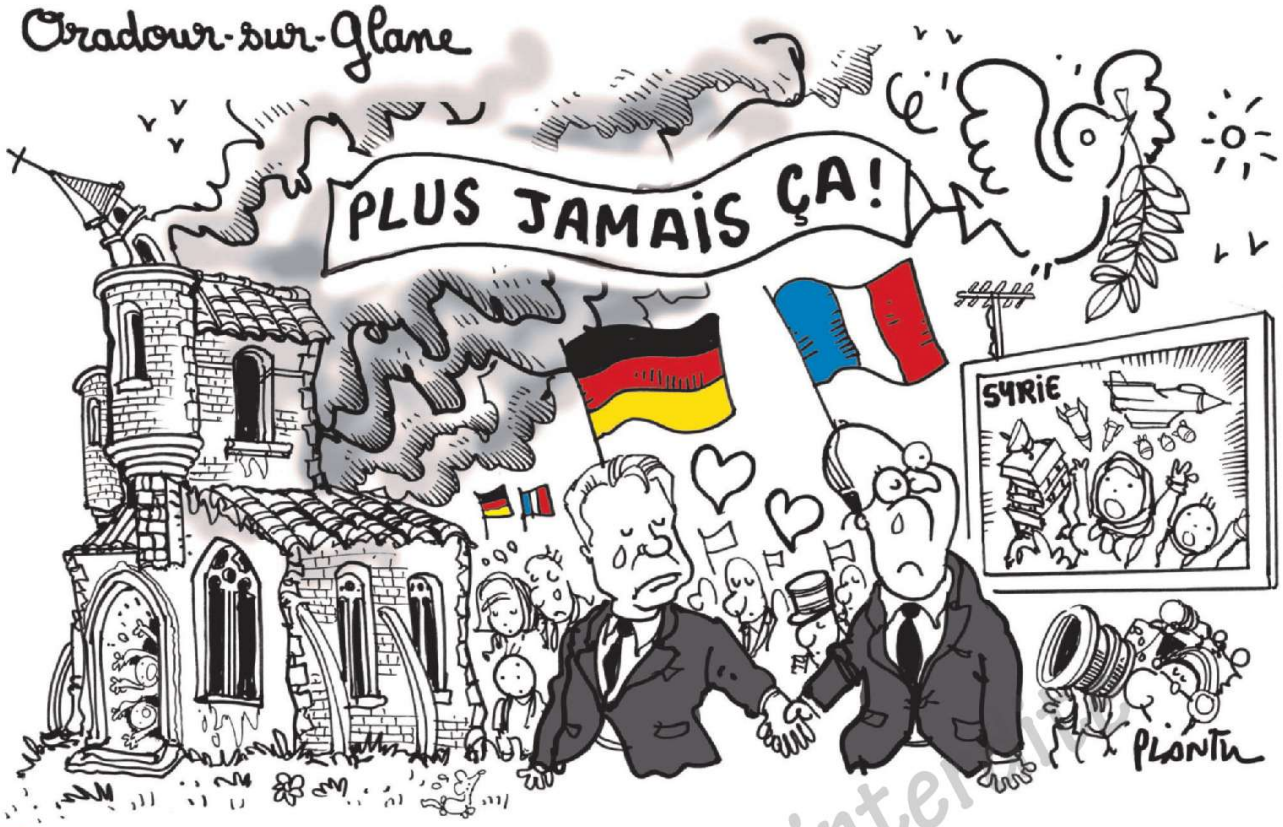

3 Les hommes politiques, l'histoire et la mémoire

(Caricature de Plantu parue dans *Le Monde*, le 4 septembre 2013.)

Les présidents français François Hollande et allemand Joachim Gauck se sont retrouvés pour une commémoration à Oradour-sur-Glane où 642 personnes ont été massacrées le 10 juin 1944 par une division SS. Au même moment en Syrie, le Président syrien Bachar el-Assad exerçait une sévère répression contre une partie de son peuple.

4 La mémoire peut-elle réparer l'histoire ?

«**Jean-Marie Durand pour *Les Inrockuptibles* :** La mémoire est un "mythe", écrivez-vous. Quel sens donnez-vous à ce mythe ?

Henry Rousso : Ce que j'appelle mythe, c'est l'idée que nos sociétés peuvent réparer le passé. Cela ne veut pas dire que ce n'est pas possible. Mais il existe cette idée que toutes les actions volontaristes sur les crimes du passé vont pouvoir être réparées après coup pour rendre justice aux victimes. Ces politiques ne viennent pas de nulle part, elles répondent à une demande : celle des associations de victimes par exemple. Cette demande a fini par être prise en considération. Ça a été le cas pour la Shoah qui est devenue une mémoire matricielle et a servi de modèle pour d'autres types de revendication. Répondre à ces revendications est considéré aujourd'hui comme un devoir des démocraties modernes ; c'est cela la nouveauté. Le devoir de mémoire relève de ce mythe contemporain. Mythe ne veut pas dire que c'est faux ou illégitime, encore une fois : c'est la croyance dans l'idée que la mémoire, le souvenir, la réparation, la commémoration… constituent des marqueurs démocratiques. Les sociétés qui remplissent cette obligation sont supposées être meilleures. »

Jean-Marie Durand « Les victimes de l'histoire en appellent plus à la connaissance qu'à la reconnaissance », entretien avec l'historien Henry Rousso, *Les Inrockuptibles*, 16 avril 2016.

NOTIONS CLÉS

Devoir de mémoire Dans une société, le devoir civique de commémorer un événement pour en garder le souvenir.

Mémoire collective C'est la présence sélective des souvenirs du passé dans une société. Elle est donc plurielle et conflictuelle car elle dépend de l'interprétation d'un événement par un groupe de personnes.

QUESTIONS

1. **Doc. 1 et 2** Dans le discours du président Jacques Chirac, sélectionner les passages relevant de la mémoire et ceux relevant de l'histoire.
2. **Doc. 3** Comment Plantu représente-t-il la réconciliation franco-allemande à Oradour-sur-Glane ?
3. **Doc. 3** Pourquoi selon Plantu, cette action des présidents à Oradour-sur-Glane est-elle, en partie, inutile ?
4. **Doc. 4** Pourquoi le « devoir de mémoire » est-il un mythe selon Henry Rousso ?

Vidéo-projection interdite

Introduction Les notions de crime contre l'humanité et de génocide

Le premier massacre de masse de type génocidaire de l'histoire contemporaine est celui des Hereros et des Namas en 1904-1905, exterminés par les Allemands dans leur colonie du Sud-Ouest africain. Mais c'est l'ampleur du génocide des Juifs au cours de la Seconde Guerre mondiale, après celui perpétré par les Ottomans contre les Arméniens en 1915, qui appelle la définition d'un nouveau type de délit en droit international. Le terme de génocide est forgé par le juriste polonais Raphaël Lemkin, et entre dans le droit international en 1948.

1 La construction progressive des notions de génocide et de crime contre l'humanité

• 1941 : Churchill évoque les crimes nazis

« Depuis les invasions de l'Europe par les Mongols, au XVIe siècle, il n'y eut jamais de boucherie méthodique et impitoyable sur une telle échelle et ce n'est que le commencement. La famine et les épidémies vont encore suivre, dans les sanglantes ornières des chars de combats de Hitler. Nous sommes en présence d'un crime sans nom. »

Winston Churchill, discours radiodiffusé par la BBC, Londres, 24 août 1941

• 1944 : Lemkin forge le terme « génocide »

« De nouvelles conceptions supposent l'adoption de nouveaux termes. Par "génocide", nous entendons la destruction d'une nation ou d'un groupe ethnique. Ce nouveau mot […] est composé du mot grec *genos* (race, tribu), et du mot latin *cide* (tuer), s'apparentant ainsi par sa formation à des mots comme tyrannicide, homicide, infanticide, etc.

Raphaël Lemkin, *Axis rule in occupied Europe : laws of occupation, analysis of government, proposals for redress*, Carnegie Endowment for International Peace, Washington, 1944.

• 1945 : Le tribunal de Nuremberg définit les crimes contre l'humanité

« Les crimes contre l'humanité : c'est-à-dire l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation et tout autre acte inhumain commis contre toutes populations civiles, avant ou pendant la guerre, ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux, lorsque ces actes ou ces persécutions, qu'ils aient constitué ou non une violation du droit interne du pays où ils ont été perpétrés, ont été commis à la suite de tout crime entrant dans la compétence du tribunal ou en liaison avec ce crime. »

Article 6-c des statuts du tribunal de Nuremberg.

• 1948 : L'ONU dresse un cadre juridique international

« Le génocide s'entend de l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, ou tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel : (a) meurtre de membres du groupe ; (b) atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale des membres du groupe ; (c) soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique, totale ou partielle ; (d) mesures pour entraver les naissances au sein du groupe ; (e) transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe. »

Convention des Nations unies pour la prévention et la répression du crime de génocide, adoptée le 9 décembre 1948.

Vidéo-projection interdite

ACTEUR CLÉ

Raphaël Lemkin (1900-1959)

Juriste polonais et américain d'origine juive. Travaillant sur le génocide arménien, il suggère dès 1933 à la Société des Nations de retenir la notion de « crime de barbarie » en droit international. En 1944, il propose dans un ouvrage celle de « génocide ». Il assiste le procureur général du procès de Nuremberg en 1945-1946. En 1948, sa proposition d'une Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, présentée à l'Assemblée générale des Nations unies, est approuvée à l'unanimité.

QUESTIONS

1. **Doc. 1** Quelles sont les différences entre le crime contre l'humanité et le génocide ?
2. **Doc. 1 et 2** Pourquoi à Nuremberg, les accusés ne furent-ils pas accusés de « génocide » ?
3. **Doc. 3** Où se trouvent les tribunaux compétents pour juger les génocides ?
4. **Doc. 3** Quels sont les trois massacres ou génocides ayant provoqué le plus grand nombre de victimes ? Quels sont les trois génocides reconnus officiellement par l'ONU ?

2 Juger les crimes contre l'humanité à Nuremberg (1945)

(❶ Banc des accusés ; ❷ Avocats ; ❸ Juges.)

Du 20 novembre 1945 au 1er octobre 1946, les Alliés victorieux jugent les principaux responsables du Troisième Reich. 21 dignitaires nazis comparaissent devant le tribunal militaire international, accusés de crimes contre la paix, crimes de guerre, crimes contre l'humanité et de complot en vue de commettre des crimes. 12 d'entre eux sont condamnés à mort, 6 à des peines de prison et 3 sont acquittés.

Vidéo-projection interdite

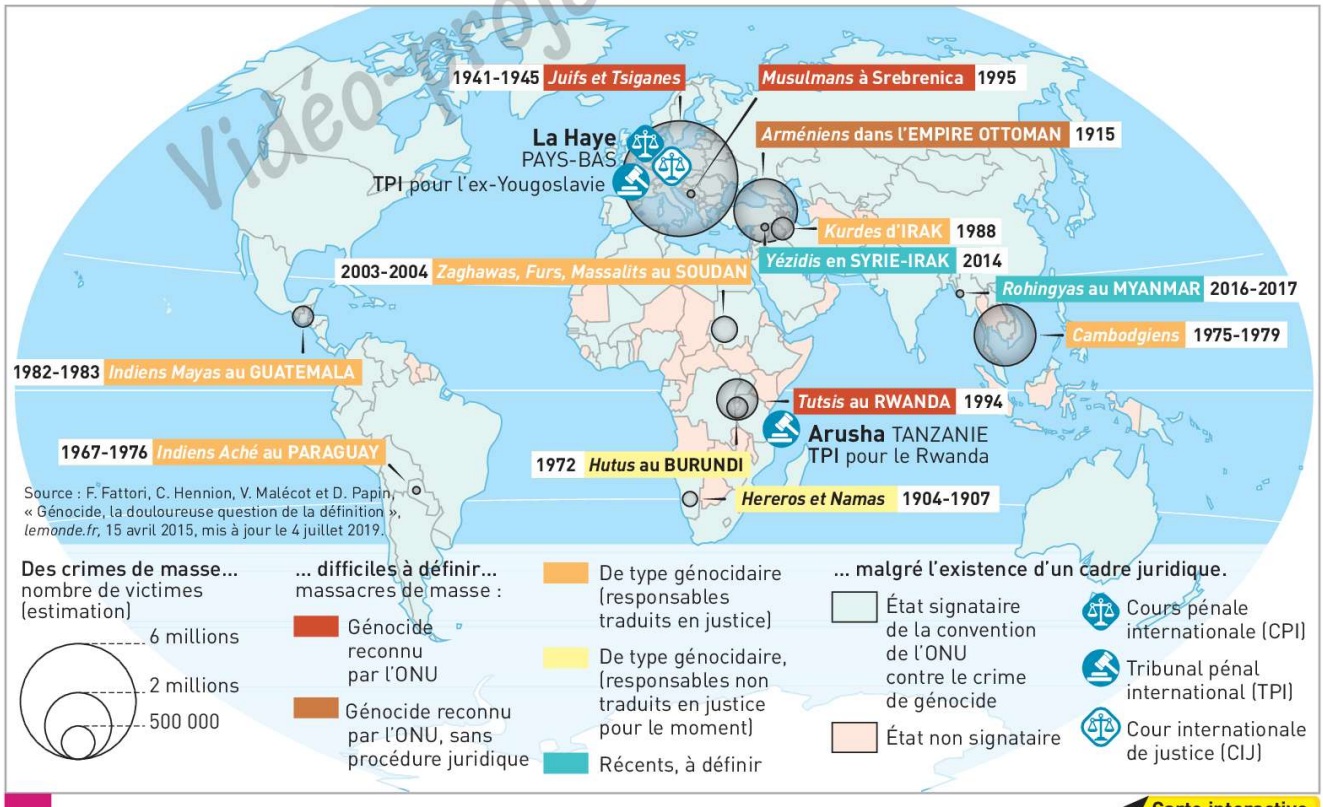

Carte interactive

3 Le crime de génocide, une définition complexe

AXE 1

Histoire et mémoires des conflits

Entre opposition et complémentarité, quels rapports

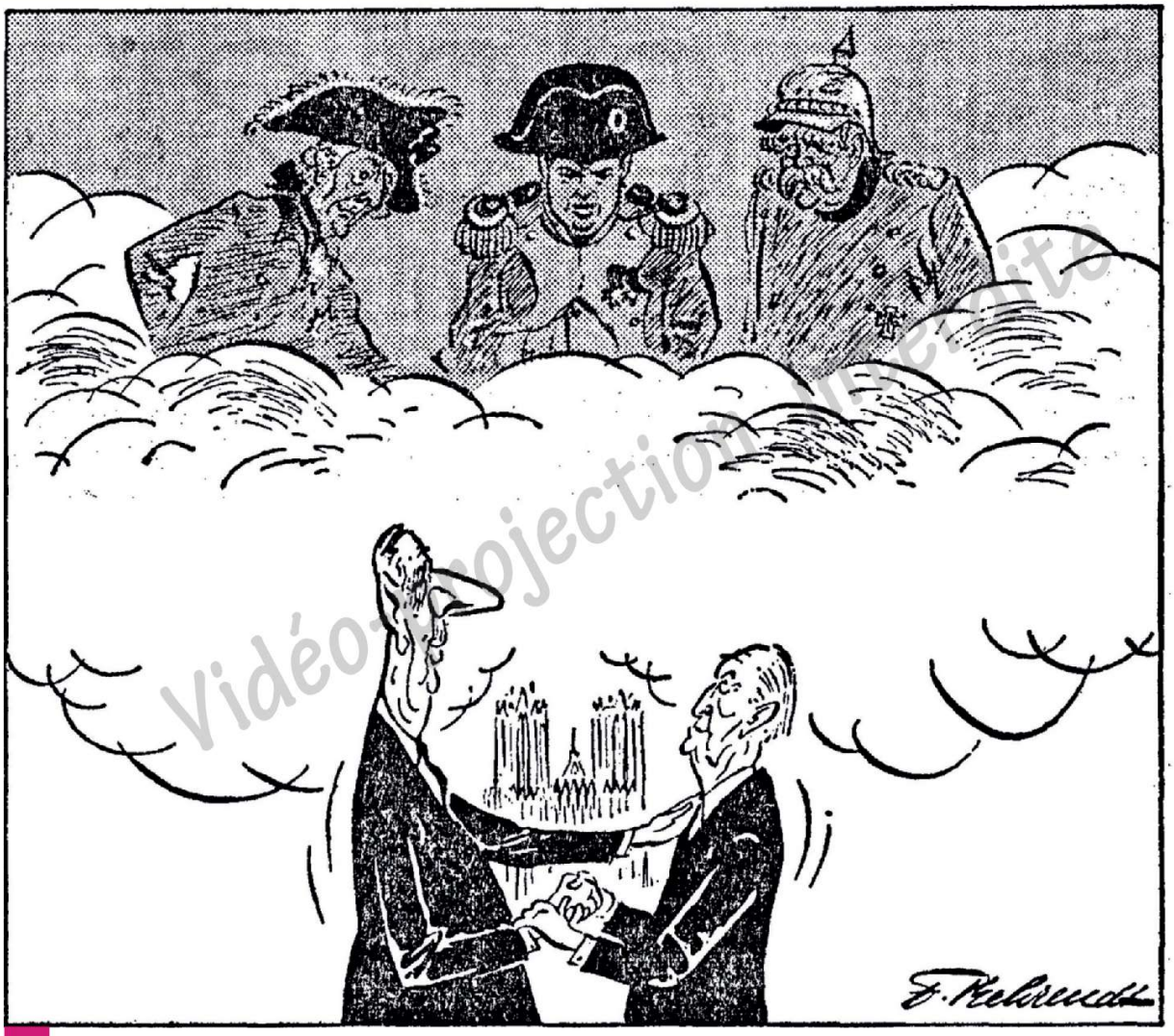

Vidéo-projection interdite

1 La mémoire pour réconcilier : Konrad Adenauer et Charles de Gaulle à Reims (8 juillet 1962)

(« À regarder les choses en prenant du recul… », dessin de Behrendt paru dans le *Suddeutscher Zeitung*, 9 juillet 1962.)

Au cours d'une visite officielle de sept jours, le chancelier de la RFA se rend à Reims dont la cathédrale avait été bombardée et incendiée en 1914 par les Allemands. Après un défilé militaire franco-allemand, de Gaulle et Adenauer assistent ensemble à la messe dans la cathédrale. Le dessinateur de presse Behrendt présente cette réconciliation franco-allemande sous le regard de Frédéric II de Prusse, Napoléon et Bismarck.

QUESTIONS

1. Pourquoi les relations entre la France et l'Allemagne de l'Ouest sont-elles marquées par l'histoire ?
2. Quelle vision des rapports franco-allemands donne le dessinateur Behrendt ?

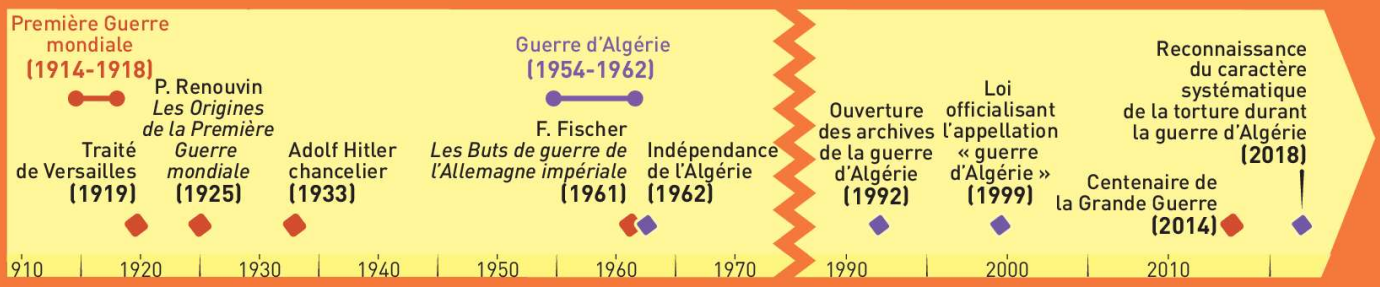

l'histoire et les mémoires des conflits entretiennent-elles ?

2 La mémoire comme un objet de tensions : le monument aux morts de la Première Guerre mondiale d'Alger

(À gauche, monument aux morts d'Alger, dit *Le Pavois*, sculpture de Paul Landowski, 1928. À droite, la version modifiée par l'artiste M'Hamed Issiakhem en 1978.)

Ce monument aux morts est érigé au cœur d'Alger en 1928 en l'honneur des habitants de la ville tués durant la Première Guerre mondiale. Deux cavaliers, l'un arabe, l'autre français encadrent Marianne. Ils portent un soldat mort étendu sur un bouclier. Le monument symbolise la fraternité entre combattants algériens et français. En 1978, seize ans après l'indépendance, les autorités algériennes font recouvrir la sculpture d'un coffrage en béton sur lequel deux mains brisant des chaînes sont sculptées.

QUESTIONS

1. Pourquoi le monument de 1928 met-il en avant les liens fraternels entre les soldats algériens et français ?
2. Comment les autorités algériennes transforment-elles ce monument favorable à la métropole en symbole de contestation ?

Histoire et mémoires de la Grande Guerre

De nombreuses tensions internationales à la veille de la Première Guerre mondiale

Carte interactive

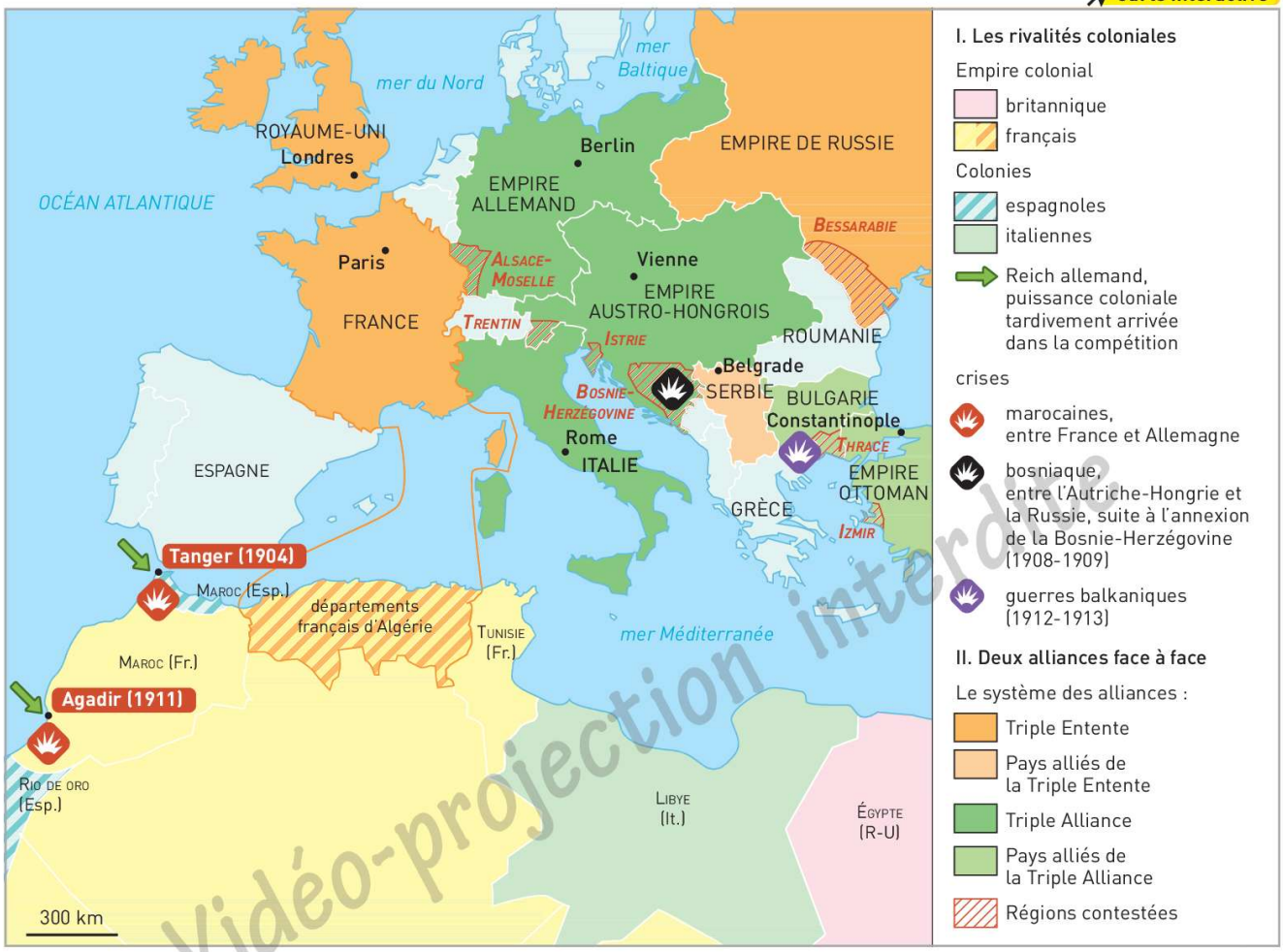

Vidéo-projection interdite

Le partage du monde par les puissances coloniales
(Carte postale, 1912.)

Au premier plan, les puissances coloniales comme la France et le Royaume-Uni se partagent le « gâteau » qu'est le monde. À l'arrière-plan, la puissance allemande est maintenue en dehors de ce partage.

Le revanchisme français face à l'Allemagne
(Albert Bettannier, *La Tache noire*, 1887, Deutsches Historisches Museum.)

Lors de ce cours, le maître d'école joue sur le sentiment de revanche français. On remarque l'Alsace-Moselle en noir et l'uniforme militaire de l'élève.

L'évolution du regard sur les causes du conflit

(*Signature du traité de paix par la délégation allemande le 28 juin 1919 dans la Galerie des Glaces*, William Orpen, 1921, Imperial War Museum, Londres.)

(Couverture de l'édition allemande parue chez Droste Verlag, 2009.

(Cérémonie franco-allemande à Verdun, 22 septembre 1984.)

(Itinérance mémorielle du président Macron pour le centenaire de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918.)

QUESTIONS

1. Expliquez quelles tensions internationales sont présentes entre les puissances européennes avant la Première Guerre mondiale.
2. Montrez comment ces tensions sont restées présentes après 1918 avant de progressivement s'apaiser après 1945.

1914-1918 — Les premiers regards sur les causes de la Grande Guerre

- Chaque camp rejette la responsabilité sur l'adversaire.
- **1916 :** Lénine, *L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme*. Selon lui, la concurrence des impérialismes pour le partage du monde est responsable du conflit.

1919-1945 — Une histoire prisonnière des enjeux immédiats

- **28 juin 1919 :** Traité de Versailles. L'Allemagne reconnue seule responsable du conflit.
- **1925 :** Pierre Renouvin, *Les Origines de la Première Guerre mondiale*. L'historien désigne l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie comme principaux responsables, minimisant le rôle de la France.
- **Années 1920-1930 :** les nazis font de la contestation du traité de Versailles un argument majeur de la propagande.
- **1933 :** Adolf Hitler chancelier. Rejet du traité de Versailles.

1947-1991 — Pendant la guerre froide, des responsabilités partagées

- **1961 :** Fritz Fischer, *Les Buts de guerre de l'Allemagne impériale* (traduction en 1970). Pour l'historien allemand, les Allemands sont les principaux responsables de la Première Guerre mondiale.
- **1963 :** Traité de l'Élysée entre le chancelier allemand Adenauer et de Gaulle, qui favorise une coopération accrue dans les domaines des relations internationales, de la défense et de l'éducation.
- **1984 :** Poignée de main de Kohl et Mitterrand à Verdun.

1991 à aujourd'hui — Une mémoire apaisée ?

- **2006 :** Première édition d'un manuel d'histoire commun franco-allemand. Les travaux se multiplient, soulignant la pluralité de causes et de responsables du conflit, par exemple :
- **2013 :** Christopher Clark, *Les Somnambules. Été 1914 : comment l'Europe a marché vers la guerre.*
- **2014 :** Gerd Krumeich, *Le Feu aux poudres. Qui a déclenché la guerre en 1914 ?*

Vue projection interdite

Jalon 1

Un débat historique : les causes de la Première Guerre mondiale

A Quels enjeux politiques soulève le débat sur les causes du conflit ?

REPÈRES

Les responsabilités dans le déclenchement de la Grande Guerre

• **Cause immédiate et causes profondes.** La cause immédiate du déclenchement du conflit est l'assassinat de l'héritier du trône d'Autriche-Hongrie, François-Ferdinand, par Gavrilo Princip, un nationaliste serbe. Par le système des alliances, l'attentat de Sarajevo provoque une guerre entre une grande partie des pays européens. Mais il existe des causes plus profondes. Dès 1916, le communiste russe Lénine voit la guerre comme une conséquence de la « compétition » entre les **impérialismes** européens qui se sont partagés le monde. La montée des nationalismes en Europe, le revanchisme français et la course aux armements sont aussi montrés du doigt.

• **Les Allemands, désignés responsables de la guerre.** En 1919, l'article 231 du traité de Versailles affirme « que l'Allemagne et ses alliés sont responsables, pour les avoir causés, de toutes les pertes et de tous les dommages subis » pendant la guerre. Cette position fonde la question des **réparations** de guerre dues par l'Allemagne. Acculée, elle signe le traité.

• **Une première réflexion sur les responsabilités.** Mais un débat public est lancé en Allemagne (le ***Kriegsschuldfrage***), et en 1932, une commission d'enquête finit par conclure à des responsabilités partagées entre les différents belligérants du conflit. En 1933, les nazis réfutent la clause de culpabilité de l'article 231 et accusent les « capitalistes juifs » d'avoir provoqué la guerre par intérêt économique. Depuis 1945, si les diverses commémorations confirment un certain apaisement sur cette question, le sujet demeure plus complexe dans quelques pays, comme en Serbie où Gavrilo Princip est considéré comme un héros.

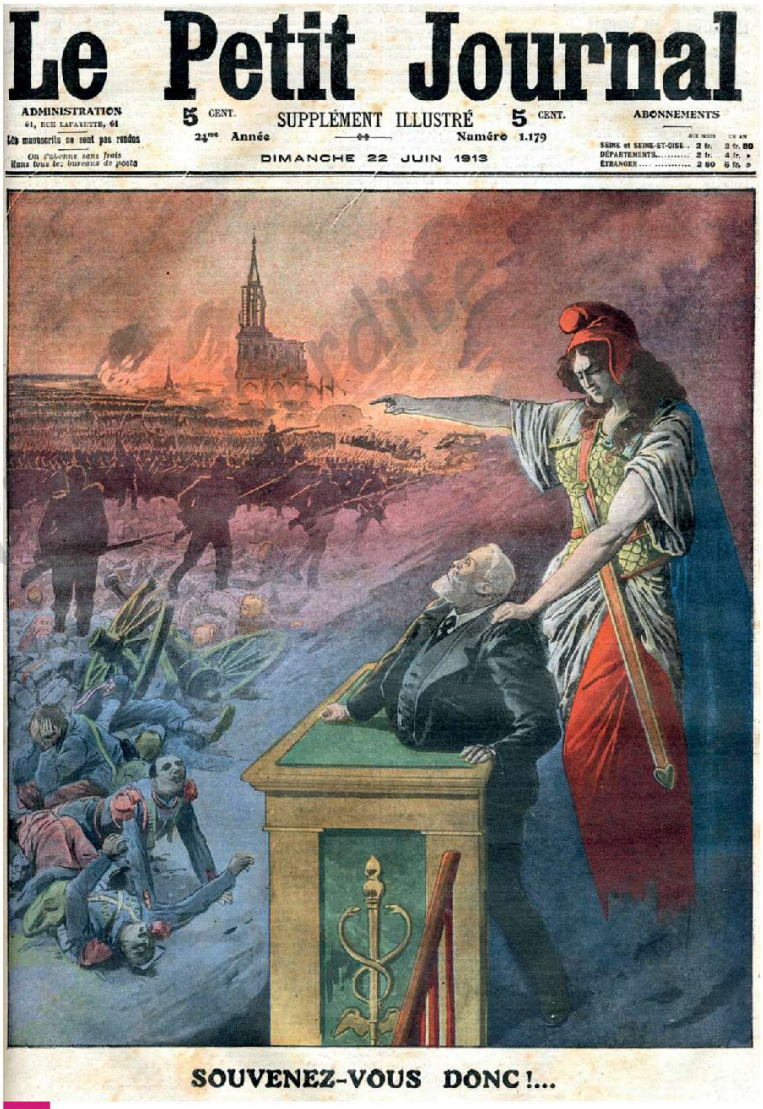

Le Petit Journal

ADMINISTRATION 61, RUE LAFAYETTE, 61 — 5 CENT. — SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ — 5 CENT. — ABONNEMENTS

24me Année — Numéro 1.179

DIMANCHE 22 JUIN 1913

SOUVENEZ-VOUS DONC !...

1 Le désir de revanche

(Une du *Petit Journal*, 22 juin 1913.)

Le député socialiste et pacifiste Jean Jaurès tente de s'opposer aux nationalismes et la militarisation. Mais le désir de revanche sur l'Allemagne après la défaite de 1870 est très fort dans l'opinion publique française. Jaurès est assassiné le 31 juillet 1914 par un étudiant nationaliste.

VOCABULAIRE

Impérialisme : politique d'un État qui place d'autres États sous sa domination politique et économique.

***Kriegsschuldfrage* :** débat public en Allemagne dans les années 1920 pour connaître la part de responsabilité du pays dans le déclenchement de la guerre.

Réparations : paiements et fourniture de matériel ou de matières premières versés par les vaincus de la Première Guerre mondiale à titre de dédommagement.

Hugo-project

2 La *Weltpolitik* de l'Allemagne de Guillaume II, à la fin du XIXe

(*Le Glouton*, « Trop dur ! », caricature du Kaiser Guillaume II par Eugenio Colmo dit Golia, carte postale, 1915.)

La *Weltpolitik* (« politique mondiale ») est la politique diplomatique adoptée par l'Allemagne. Elle visait à obtenir une place à la hauteur de sa force industrielle, en développant un empire colonial pouvant rivaliser avec ceux des autres puissances. La *Weltpolitik*, provoquant les crises marocaines de 1905 et 1911, est également l'une des causes de la Première Guerre mondiale.

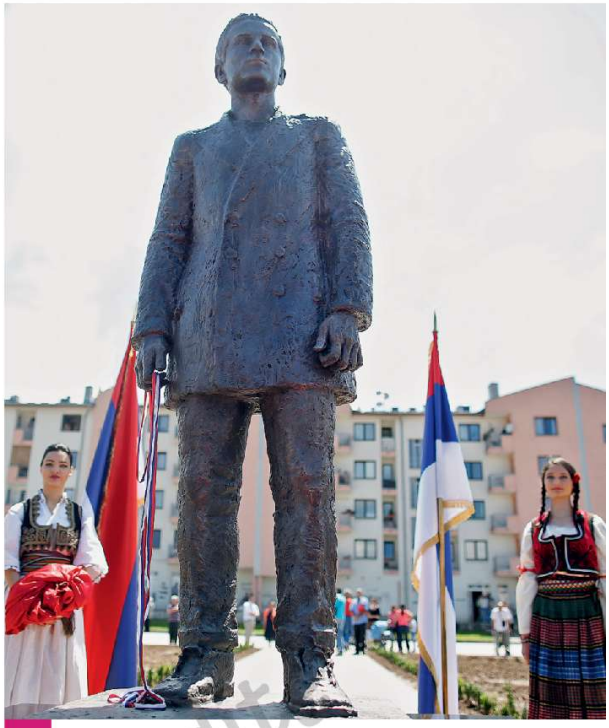

3 Princip, un héros serbe

Étudiant serbe de Bosnie, Princip assassine l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche-Hongrie le 28 juin 1914. Sa mémoire est honorée par les Serbes de Bosnie qui voient dans son geste celui d'un combattant de la liberté contre l'oppression austro-hongroise. Le 28 juin 2014, un monument à sa mémoire est inauguré pour le centenaire de l'attentat de Sarajevo.

4 Une question politique sensible

« ***L'Express*** **:** Pourquoi la question de la responsabilité du déclenchement de la Première Guerre mondiale est-elle encore si délicate à aborder en 2014 ?

Gerd Krumeich, historien : Pour les Français, la Grande Guerre est un traumatisme collectif toujours présent. Un récit, souvent familial, s'est transmis de génération en génération, où l'Allemand est dépeint comme l'agresseur. Le "Boche" vient brutaliser l'Europe. Le geste historique de Mitterrand et Kohl, à Verdun, en 1984, a évincé ce point sans y répondre.

Or je crois qu'il est urgent de poser cette question de la responsabilité. […] Personne ne l'a pressenti, mais un profond décalage entre Français et Allemands est en train de se faire jour : les premiers sont convaincus de la responsabilité de l'Allemagne et de la brutalité du Kaiser ou de son peuple ; les seconds redécouvrent le poids de cette culpabilisation, oubliée comme ils avaient oublié cette guerre. Vos enfants connaissent les poilus, les nôtres n'ont jamais entendu parler des Feldgrau. Tant que l'on n'aura pas vidé cette querelle qui reste de l'ordre du non-dit, l'émergence d'une mémoire européenne sera impossible. […]

L'E. **:** Dans l'Europe de 2014, cette question de la responsabilité est-elle encore un sujet politique ?

G. K. : Oui, il me semble. Dès 1953, les professeurs d'histoire français et allemands s'accordent pour éviter d'imputer à une partie la responsabilité exclusive du conflit. Mais cette préconisation n'est guère entendue. La Première Guerre mondiale reste une pierre d'achoppement. Du côté des nations renaissantes, dans les Balkans comme en Europe centrale, on se libère de l'amnésie imposée par le communisme. Les Polonais ont été forcés de se battre dans trois armées différentes et opposées, avec les drames que l'on imagine. […] Nous n'avons pas fini de redécouvrir les carnages de cette grande guerre civile européenne. »

Interview de Gerd Krumeich, « 1914-1918 : "il fallait légitimer cette guerre totale" », © Jean-Michel Demetz/lexpress.fr, 3 août 2014.

Photocopie interdite

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1 et 2** Dans quel état d'esprit sont les Français en 1914 ? Et les Allemands ?
2. **Doc. 3** Que représente Princip pour les Serbes de Bosnie et pourquoi en font-ils un héros ?
3. **Doc. 4** Que signifie la Première Guerre mondiale pour les Allemands, puis les Français, un siècle après ?

Synthétiser Comment la question des responsabilités dans le déclenchement du conflit est-elle utilisée à des fins politiques ?

TRAVAILLER AUTREMENT

Faire une fiche de lecture. Empruntez et consultez l'ouvrage *Penser la Grande Guerre* d'Antoine Prost et Jay Winter (Point Seuil, 2004). En plus du débat sur les causes de la guerre, relevez les autres questions majeures qui se sont posées sur ce conflit.

B Comment se construit le débat historiographique sur les causes de la Grande Guerre ?

REPÈRES

Un débat historiographique

• **Querelles d'historiens.** Les historiens se sont rapidement emparés de la question. En France, Pierre Renouvin désigne en 1925 les Empires allemand et austro-hongrois comme les principaux responsables car ils ont imposé le conflit à l'Europe, minimisant le rôle de la France. De son côté, Jules Isaac aborde cette question sous un autre angle car, par pacifisme, il veut éduquer les jeunes générations dans la haine de la guerre. Il insiste donc sur des responsabilités partagées, à des degrés divers, entre les différents pays. Avec le traumatisme du nazisme et de la Seconde Guerre mondiale, les Allemands ont une relation différente à la Grande Guerre. En 1961, Fritz Fischer explique que les Allemands sont les principaux responsables, voire les seuls, car l'Allemagne impériale voulait s'imposer comme une grande puissance mondiale.

• **Des débats qui perdurent.** Le centenaire de la Première Guerre mondiale a été l'occasion d'un foisonnement de travaux dans un contexte plus apaisé. L'historien allemand Gerd Krumeich insiste sur une pluralité de causes : nationalismes, colonialisme, tensions ; l'attentat de Sarajevo constituant l'étincelle qui fit exploser l'ensemble. Pourtant, le professeur australien Christopher Clark souligne davantage les responsabilités serbe et russe au détriment de celle des empires centraux.

VOCABULAIRE

Historiographie : étude de la façon dont les historiens abordent un thème historique.

1 Les origines de la Grande Guerre selon l'historien français Pierre Renouvin

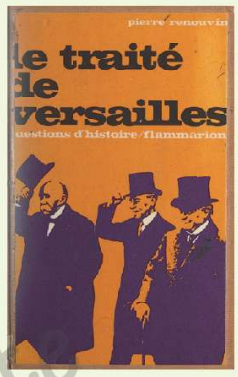

« La publication, en 1925, d'un livre sur les origines immédiates de la guerre, où il avait lui-même perdu un bras, équivalait en effet à prendre des risques. […]

Pierre Renouvin […] montre comment l'attentat de Sarajevo a bénéficié de complicités qui en rendent le gouvernement serbe indirectement responsable, et comment les Autrichiens, soutenus par l'Allemagne, ont décidé de saisir l'occasion pour régler son compte à la Serbie, au risque délibérément accepté d'une guerre régionale : l'ultimatum a été conçu dans des termes tels que la Serbie ne puisse l'accepter. […]

[Il] montre comment les tentatives tardives de l'Allemagne, de la Russie et de la Grande-Bretagne pour limiter la guerre échouent en raison des impératifs des militaires, de l'intransigeance autrichienne, du refus allemand de s'engager à respecter la neutralité belge, ce qui fait basculer un peu tard la Grande-Bretagne du côté de ses alliés. La guerre régionale, voulue par l'Autriche, engendre une guerre mondiale.

Dans l'ensemble, l'analyse de Pierre Renouvin a été confirmée depuis, avec cependant une réserve d'importance : il s'interroge peu sur le rôle de la France. On ne voit pas que Raymond Poincaré n'est guère intervenu pour tenter d'enrayer la mécanique qui conduisait à la guerre. […] Pour Pierre Renouvin, les empires centraux ont imposé la guerre à l'Europe. […] »

Antoine Prost, « 1925 : Renouvin et les origines de la Première Guerre mondiale », *Le Monde*, 4 novembre 2013.

2 La vision des manuels français et allemands

« Après 1919, les conditions du traité de Versailles, surtout l'article 231, confirmaient pour les auteurs allemands leur analyse. Pour eux, il s'agissait de réfuter le fondement du traité en prouvant l'innocence de l'Allemagne et la volonté préméditée de l'Entente de déclencher une guerre contre l'Allemagne pour l'anéantir.

Les manuels français, eux, réussissaient vers la fin des années 1920 peu à peu à surmonter la haine face à l'ancien ennemi. Jules Isaac en était le précurseur. Par la confrontation des informations publiées en 1914 avec les résultats de ses recherches sur les origines de la guerre, il avait saisi l'écart entre les propos des gouvernements en 1914 et la "vérité historique". […]

C'est seulement après 1945 que Français et Allemands ont entrepris ce travail ensemble […]. Des professeurs français et allemands, pendant des rencontres régulières, ont confronté leurs interprétations sur leur histoire commune si bien qu'aujourd'hui les différences sur les événements et leurs interprétations ont disparu à ce point qu'il y a un manuel commun, le manuel franco-allemand d'histoire *Histoire/Geschichte*[1]. »

Rainer Bendick, « Les Origines de la Première Guerre mondiale. Une comparaison des manuels français et allemands », intervention à l'université d'été du Musée de la Grande Guerre de Meaux, le 30 août 2013, DR.

1. Éditions Nathan/Klett, 3 tomes, 2006-2009.

Vidéo-projection interdite

3 De nouvelles perspectives

« ***Le Point :*** Dans ce mois de juillet fatal, il y a des événements plus importants que d'autres, une hiérarchie à établir […].

Christopher Clark : […] Que voulaient les Allemands ? Dissuader les Russes, alliés de la Serbie, d'intervenir. Les sources le confirment, en particulier des journaux tenus par deux adjudants du Kaiser, les Allemands savaient que la Russie s'armait et se modernisait à grande vitesse. […] Le raisonnement allemand est simple : si les Russes décident d'agir dès juillet 1914, c'est qu'ils veulent vraiment la guerre. Si on la fait plus tard, ce sera trop tard. Alors, faisons-la tout de suite. C'est le concept de guerre préventive.

LP : Mais, dans une série d'enchaînements, le premier élément déclencheur – ce blanc-seing des Allemands le 6 juillet – est tout de même essentiel.

CK : Vous voulez rembobiner la bande ? Alors, remontons à 1911, lorsque le Français Poincaré explique à l'ambassadeur russe qu'il souhaite inclure les Balkans dans l'entente franco-russe. Si vous, Russes, choisissez de faire la guerre à cause des Balkans, nous, Français, vous soutiendrons, explique-t-il. […] Par ailleurs, les Russes ont depuis des années voulu la guerre dans les Balkans, zone qu'ils convoitent et où l'instabilité les sert.

LP : Donc, vous transférez une part de la responsabilité sur les Russes.

CK : Pointer du doigt ne m'intéresse pas. […] Mais un fait demeure : ce sont les Russes qui mobilisent les premiers, rassurés par les Français Poincaré et Viviani, qui viennent de leur rendre visite à Moscou : "Il faut tenir le coup, être ferme, les Allemands ne comprennent pas d'autre langage", ce sont les derniers mots de Poincaré au tsar. […] »

Entretien avec Christopher Clark, propos recueillis par F. G. Lorrain, *Le Point*, 11 novembre 2018.

4 Un point de vue allemand renouvelé

« La formule disant d'un livre qu'il a "l'effet d'une bombe" est particulièrement adaptée à celui de l'historien allemand Fritz Fischer. En 1961, ce professeur de l'université de Hambourg publie en Allemagne *Les Buts de guerre de l'Allemagne impériale, 1914-1918*. […] Selon l'historien, il y a continuité entre la politique allemande de la fin du XIXe siècle et les buts de guerre en 1914-1918, étudiés ici dans le détail : affaiblir la France, mettre à distance la Russie, dominer économiquement l'Europe centrale, faire de la Belgique un État vassal… […]

À contre-courant de tout l'effort allemand de l'entre-deux-guerres pour rééquilibrer les responsabilités, Fischer fait donc de son pays le grand coupable de l'hécatombe, portant "la part décisive de la responsabilité historique de la guerre mondiale".

Le *Spiegel* écrit alors : "c'est une mine posée sous la bonne conscience des Allemands" et l'on évoque même une "affaire Dreyfus" allemande. Fritz Fischer déclenche un véritable scandale, car ses thèses sortent de l'espace universitaire pour toucher un public bien plus large […].

Les thèses de Fritz Fischer, bien reçues dans l'ambiance contestataire des années 1960, se sont imposées à de nombreux historiens. Elles ont été infléchies par de nouvelles recherches, soulignant par exemple les différentes positions parmi les dirigeants allemands. Reste que Fischer s'appuie essentiellement sur les sources allemandes et on lui oppose que les responsabilités des autres pays se trouvent dans leurs propres documents […]. »

Nicolas Offenstadt, « 1961 : la "controverse Fischer" secoue l'Allemagne », supplément du *Monde, 14-18 Le Journal du Centenaire*, n° 2, 10 mars 2014.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1** Quelles sont les causes de la Grande Guerre pour Pierre Renouvin ? Que manque-t-il ?
2. **Doc. 2** Quel est l'intérêt de réaliser un manuel rédigé à la fois par des historiens allemands et français ?
3. **Doc. 4** Par quelles sources faudrait-il compléter les travaux de Fritz Fischer ?
4. **Doc. 3** Qui sont les principaux responsables de la guerre d'après Christopher Clark ? Pourquoi ?

Synthétiser Compléter le tableau suivant :

Auteur	Responsables de la guerre	Lacunes de leurs travaux
P. Renouvin		
Auteur de manuels allemands après la guerre		
F. Fischer		
C. Clark		

TRAVAILLER AUTREMENT

Synthétiser un article. À partir de ce résumé hatier-clic.fr/20tgp301 et de la présentation du livre par son auteur hatier-clic.fr/20tgp302, expliquez en 200 mots comment Gerd Krumeich répartit les responsabilités entre les belligérants et en quoi il s'oppose à Christopher Clark.

Vidéo projection interdite

La guerre d'Algérie (1954-1962)

VOCABULAIRE

Appelés : les 2 millions de jeunes Français envoyés entre 1956 et 1962 combattre en Algérie durant leur service militaire.

FLN (Front de Libération nationale) : mouvement politique et militaire algérien fondé en 1954 pour obtenir l'indépendance. Il s'impose comme parti unique après l'indépendance.

Harkis : militaires supplétifs algériens servant aux côtés de l'armée française pendant la guerre d'Algérie.

MNA (Mouvement national algérien) : parti nationaliste rival du FLN, créé par Messali Hadj.

OAS (Organisation de l'Armée secrète) : organisation clandestine créée en 1961, après l'échec du Putsch des généraux, par les plus radicaux des pieds-noirs. Ils commettent des attentats contre tous ceux opposés à l'Algérie française.

Pieds-noirs : Français ou Européens ayant vécu en Algérie jusqu'à l'indépendance.

Les inégalités dans la société algérienne en 1954

	Pieds-noirs	Arabes et Kabyles
Effectifs	1 million	9 millions
Revenu annuel moyen par habitant	360 000 francs	29 000 francs
Mortalité infantile	46 pour mille	181 pour mille
Enfants scolarisés dans le primaire	100 %	14 %
Citadins	95 %	20 %
Propriété des terres cultivables	25 %	75 %
Taille moyenne des exploitations en hectare	109 ha	17 ha

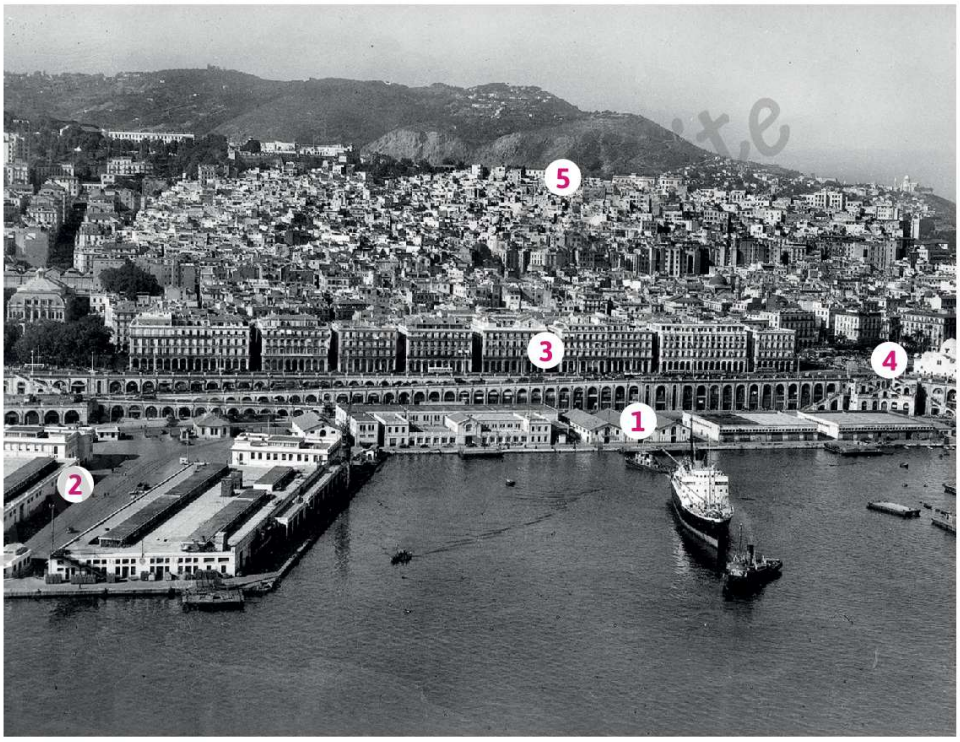

Alger, une ville fragmentée

❶ Port des courriers (nouveau port créé par les Européens). ❷ Gare maritime. ❸ Quartier européen ❹ Place du Gouvernement (au centre, une statue du Duc d'Orléans rend hommage à son rôle dans la conquête de l'Algérie). ❺ Casbah (ville indigène aux ruelles tortueuses).

Le bilan de la guerre

Chiffres (estimations toujours controversées)	Côté algérien	Côté français
Combattants pendant le conflit	150 000 indépendantistes 10 000 victimes des rivalités internes entre le FLN et le MNA	25 000 militaires dont 5 000 harkis
Civils	150 000 à 250 000 selon les historiens, 1 million selon le FLN	3 000 pieds-noirs
Victimes de l'OAS	2 000 (musulmans, pieds-noirs et Français de métropole)	
Après le conflit		60 000 harkis 2 300 pieds-noirs

Source : Guy Pervillé, *La Guerre sans nom : appelés et rappelés en Algérie*, 1992.

La guerre d'Algérie

(Un groupe de jeunes appelés en Algérie, vers 1958-1962.)

(Maurice Audin, mathématicien, communiste et en faveur de l'indépendance, est arrêté puis assassiné par l'armée française au cours de la bataille d'Alger.)

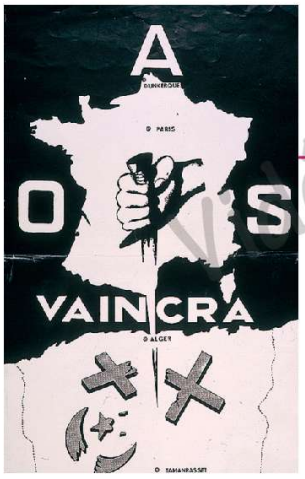

(Affiche de l'OAS.)

(Célébration de l'indépendance à Alger, 1962.)

1945-1962 : Les violences en Algérie et en France

- **8 mai 1945 :** au moment de la célébration de la victoire face aux nazis, une manifestation nationaliste est violemment réprimée à Sétif et Guelma.
- **1952 :** l'armée tire sur la foule réunie pour écouter un discours de Messali Hadj, pionnier de l'idée d'indépendance en Algérie.
- **1er novembre 1954 :** le FLN déclenche une vague d'attentats dans toute l'Algérie : cette « Toussaint Rouge » marque le début de la guerre d'Algérie.
- **1956 :** Recours aux appelés du contingent pour réprimer les indépendantistes.
- **1957 :** Affaire Maurice Audin, Français pro-indépendantiste disparu en Algérie.
- **1957 :** massacre de Melouza entre le FLN et le MNA pour prendre le contrôle du mouvement indépendantiste.
- **1958 :** Interdiction de l'ouvrage d'Henri Alleg sur la torture par l'État français.
- **Mai 1958 :** L'armée prend d'assaut le Gouvernement général d'Alger. Le président de la République, René Coty, délègue ses pouvoirs au « plus illustre des Français », de Gaulle, pour résoudre la crise : c'est la fin de la IVe République.
- **1961 :** Putsch des généraux d'Alger, refusant l'autodétermination algérienne. Échec et création de l'OAS qui commet de nombreux attentats en France et en Algérie.
- **17 octobre 1961 :** Des dizaines d'Algériens sont tués lors d'une manifestation du FLN en région parisienne.
- **8 février 1962 :** Manifestation pour dénoncer l'OAS et la guerre d'Algérie. Elle est interdite et réprimée par le préfet de police de Paris. 9 morts au métro Charonne.
- **Mars 1962 :** Accords d'Évian, fin de la guerre d'Algérie et indépendance de l'Algérie le 3 juillet.

Vidéo-projection interdite

QUESTIONS

1. Quelles sont les causes du conflit ?
2. Quels acteurs s'affrontent entre 1954 et 1962 ?
3. Qui est pour l'Algérie française ? Pour l'indépendance ? Montrez que le conflit ne peut se résumer à un affrontement entre Français et Algériens.

Les mémoires de la guerre d'Algérie

La mémoire de la guerre d'Algérie

(Familles de pieds-noirs rapatriés d'Algérie embarquant pour la France, 1962.)

(Messali Hadj, 1898-1974, leader indépendantiste algérien en mars 1961.)

(Discours du président Hollande devant le Parlement algérien, Alger, 20 décembre 2012.)

Vidéo INA
Les pieds-noirs rapatriés

1962-1992 la mémoire divisée

En Algérie :

- **Été 1962 :** Enlèvement de pieds-noirs et représailles contre les harkis. Exil des pieds-noirs en France.
- **1974 :** Messali Hadj meurt en 1974 sans avoir pu revoir son pays natal. Son rôle dans la fondation du nationalisme algérien est toujours minoré par les autorités algériennes actuelles.
- **1978 :** Coffrage du *Pavois* à Alger (voir p. 175).
- **1982 :** Inauguration du mémorial du martyr à Alger.

En France :

- **22 août 1962 :** Attentat du Petit-Clamart par l'OAS contre le général de Gaulle.
- **1964 :** loi d'amnistie sur les évènements d'Algérie.
- **1965 :** première association de défense des pieds-noirs.
- **1983 :** Les « événements » d'Algérie sont abordés pour la première fois dans les programmes scolaires d'histoire.

Depuis 1992 une histoire et des mémoires en voie d'apaisement ?

- **1992 :** Les archives de la guerre d'Algérie deviennent accessibles.
- **18 octobre 1999 :** loi officialisant l'appellation « guerre d'Algérie » au lieu d'« événements » d'Algérie.
- **2000 :** Discours du président Bouteflika à l'Assemblée nationale à Paris.
- **2002 :** Mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie à Paris.
- **2005 :** Polémique autour de la loi française du 23 février 2005, finalement abrogée, sur « le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord ».
- **2012 :** F. Hollande reconnaît l'usage de la torture lors d'un discours devant le Parlement algérien.
- **2016 :** F. Hollande reconnaît officiellement les responsabilités des gouvernements français dans l'abandon des harkis.
- **2018 :** E. Macron reconnaît le caractère systématique de la torture durant la guerre d'Algérie.

Hors-projection internet

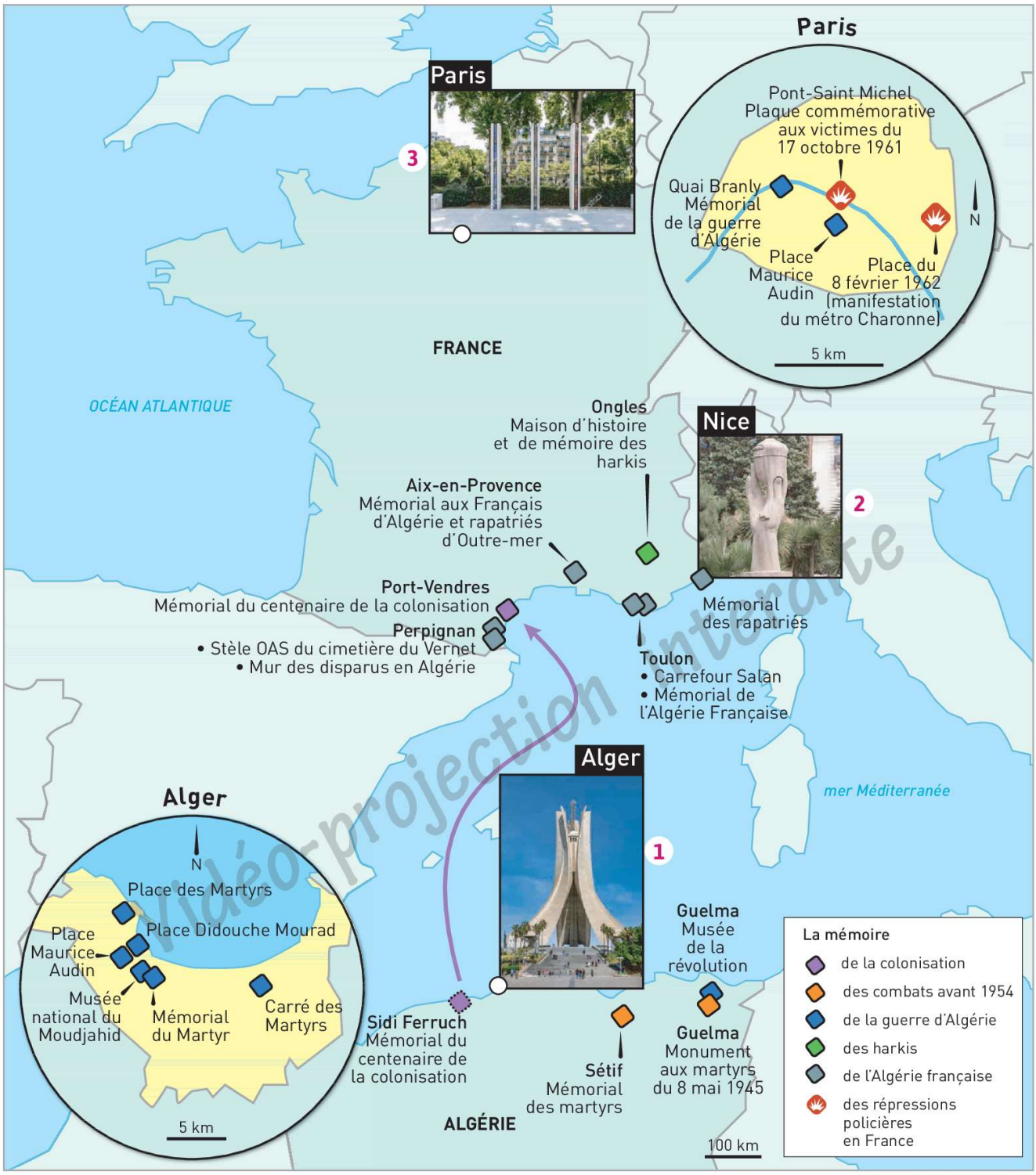

Les principaux lieux de mémoires de la guerre d'Algérie

❶ Le **mémorial du Martyr à Alger**, érigé en 1982, mesure 92 mètres de haut. Les trois palmes représentent chacune une période de l'histoire d'Algérie : la résistance à la colonisation, la guerre de libération nationale, puis le présent et le futur du pays. ❷ Le **mémorial des rapatriés à Nice** a été inauguré en 1973. Le maire Jacques Médecin avait alors accueilli de nombreux pieds-noirs et avait fait preuve de sympathie envers des membres de l'OAS. Le monument célèbre l'Algérie française. ❸ Le **mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie** a été inauguré en 2002 à Paris (quai Branly) par le président Jacques Chirac. Il célèbre la mémoire des 25 000 soldats morts pour la France, français et harkis.

QUESTIONS

1. Montrez que les lieux de mémoire du conflit reflètent la multiplicité de ses acteurs.
2. Montrez que la mémoire du conflit est tiraillée entre tensions et apaisement depuis 1962.

Jalon 2

Mémoires et histoire d'un conflit : la guerre d'Algérie

A Comment la guerre d'Algérie se poursuit-elle par l'histoire et les mémoires ?

REPÈRES

Une histoire compliquée, des mémoires opposées

• **Une histoire immédiate orientée.** La guerre d'Algérie (1954-1962) met un terme à 130 ans de colonisation française en Algérie. Durant ce conflit, que l'État français qualifie d'« événements d'Algérie », la violence du Front de libération nationale (FLN) est médiatisée en France mais pas l'usage de la torture par l'armée française. Chaque camp met en avant les exactions commises par son adversaire mais minimise ou cache les siennes. L'État français recourt ainsi à la censure contre les journaux évoquant les crimes français.

• **Les difficultés de l'historien et l'opposition des mémoires.** Dès la fin du conflit, l'histoire et de multiples mémoires se confrontent, s'entrechoquent et s'adaptent aux enjeux politiques immédiats. En France, la « guerre est ensevelie » selon Benjamin Stora car les historiens n'ont pas accès aux archives et une première loi d'amnistie est votée en 1962 pour l'ensemble des acteurs de la guerre. Les mémoires s'opposent entre les partisans de l'indépendance et ceux de l'Algérie française. Chacun regarde la guerre selon son point de vue : les harkis dénoncent le fait qu'ils aient été abandonnés par la France alors que les pieds-noirs mettent en avant la « nostalgérie » (nostalgie des personnes ayant vécu en Algérie).

Le Parti Communiste Français adresse une lettre à tous les partis et organisations qui ont pris position pour la négociation en Algérie et l'autodétermination

l'Humanité

EDITION SPECIALE

"L'HUMANITÉ" SAISIE POUR AVOIR DIT LA VÉRITÉ sur les événements d'Algérie

61 MORTS

des centaines de blessés et d'arrestations

4 MORTS A ORAN

De Gaulle hier en Kabylie a parlé de « fraternité » et de « coopération »

Notre envoyé spécial à Alger, Yves MOREAU expulsé par décision du gouvernement

LA COUPE DU MONDE réveille les footballeurs français

FRANCE 3 - BULGARIE 0

MADO ROBIN - la plus haute voix du monde - EST MORTE

NÉGOCIATION IMMÉDIATE !

CENSURÉ

LES HAÏKS ROUGES

CENSURÉ

1 La censure pendant la guerre

(Une du journal communiste *L'Humanité*, le 12 décembre 1960)

2 La mémoire des harkis

« Travail de mémoire, geste financier : la secrétaire d'État auprès de la ministre française des Armées, Geneviève Darrieussecq, […] a dévoilé "de nouvelles avancées en matière de reconnaissance, de réparation et de solidarité envers les harkis", inspirées du rapport d'un groupe de travail remis fin juin.

"La République a manqué à son devoir de protection envers ceux qui lui avaient fait confiance", a déclaré la secrétaire d'État. Ce nouveau "plan harkis" comprend le déblocage d'une enveloppe de 40 millions d'euros sur quatre ans, destinée à revaloriser les pensions des anciens combattants et à venir en aide à ceux de leurs enfants qui vivent dans la précarité, a annoncé Geneviève Darrieussecq. […]

Sur les quelque 150 000 Algériens recrutés par l'armée française comme auxiliaires durant la guerre d'Algérie, environ 60 000 sont parvenus à partir pour la métropole avec les "pieds-noirs". Mais leur accueil s'est fait dans des conditions précaires (camps, hameaux de forestage et cités urbaines) […]. Les autres – entre 55 000 et 75 000 selon les historiens – ont été livrés à leur sort en Algérie et, considérés comme des traîtres par le nouveau régime, victimes de sanglantes représailles. »

« Harkis : le gouvernement débloque 40 millions d'euros », *AFP*, 25 septembre 2018.

Photocopie interdite

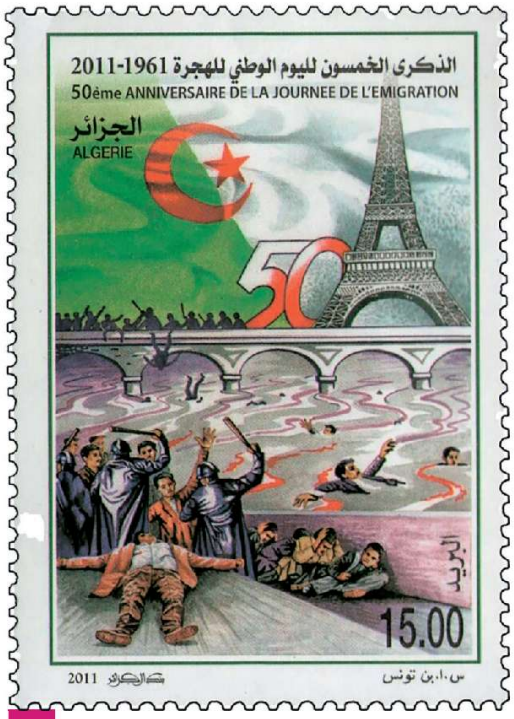

3 La mémoire algérienne de la guerre

(Timbre poste algérien de 2011 commémorant la répression de la manifestation du 17 octobre 1961.)

À Paris, le 17 octobre 1961, une manifestation non autorisée de militants FLN est violemment réprimée par la police. On compte plusieurs dizaines de morts et de disparus. Occultée par les autorités, la brutalité de la répression est tue pendant près de 30 ans avant que les travaux d'historiens ne la mettent en lumière.

4 Le film *Hors-la-loi* au cœur des « guerres de mémoires »

En 2010, le film *Hors-la-loi* de Rachid Bouchareb provoque une polémique lors de sa présentation au Festival de Cannes. Il raconte l'histoire du point de vue des indépendantistes algériens. Un millier de pieds-noirs manifestent contre sa projection pendant que plusieurs historiens critiquent son manque de vérité historique.

5 Une guerre de mieux en mieux connue

« Depuis quelques années, en particulier depuis le moment de sa reconnaissance par l'Assemblée nationale en juin 1999 (alors qu'elle était évoquée jusqu'alors par l'expression d'"événements"), la guerre d'Algérie ne cesse d'occuper en France le devant de la scène médiatique, politique et culturelle. Débats autour du drame vécu par les harkis après 1962, questions sur la responsabilité de certains soldats français dans les pratiques de torture, interrogations sur le chiffre des victimes de cette guerre […].

De manière incontestable, la connaissance de la guerre d'Algérie a franchi un seuil. Et cela pour plusieurs raisons : ouverture d'archives inédites, militaires et judiciaires ; arrivée de nouvelles générations de chercheurs […] ; besoin de témoigner au soir d'une vie pour certains acteurs engagés dans ce conflit. […]

Certes, l'histoire de cette guerre reste, encore, relativement absente de l'université […]. Beaucoup de travail, sans doute, reste à faire pour voir s'établir au grand jour une histoire apaisée – et partagée – […]. Les générations nouvelles y poussent. Elles souhaitent sortir des discours de justification des principaux acteurs pour arriver à une connaissance moins partiale de la guerre. D'autre part, elles veulent en finir avec la mémoire de revanche qui répète sans cesse la guerre. L'une ne va pas sans l'autre, comme s'il s'avérait nécessaire de revisiter l'histoire pour "tourner la page". »

Benjamin Stora, « La fin de l'amnésie », *L'Histoire*, n° 292, novembre 2004.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1** Quelle est la position du journal *L'Humanité* sur la guerre d'Algérie. Comment réagit l'État ?
2. **Doc. 2** Qu'essaie de « réparer » l'État français avec les harkis ?
3. **Doc. 3** Pourquoi le gouvernement algérien choisit-il de commémorer un événement occulté dans la mémoire française de la guerre ?
4. **Doc. 4** Quelles mémoires du conflit s'affrontent autour du film *Hors la loi* ?
5. **Doc. 5** Quels éléments permettent selon l'historien Benjamin Stora de mieux connaître la guerre d'Algérie ?

Synthétiser Quelles visions de la guerre d'Algérie se sont opposées ? Peut-on dire qu'il est plus facile de travailler sur la guerre d'Algérie aujourd'hui ? Justifiez votre propos.

TRAVAILLER À L'ORAL

Présenter un exposé. Empruntez au CDI la bande dessinée *Histoire dessinée de la guerre d'Algérie* de Benjamin Stora et Sébastien Vassant.
– Présenter Benjamin Stora en cinq lignes.
– Choisir une planche relatant un événement de la guerre d'Algérie
– Réaliser une recherche de quelques lignes sur l'événement.
– Confronter la BD à l'histoire : les auteurs ont-ils réussi, ou non, à retranscrire l'événement sous une forme simplifiée ?

Vidéo-projection interdite

Jalon 2

Mémoires et histoire d'un conflit : la guerre d'Algérie

B Comment écrire l'histoire d'une guerre prise entre les enjeux mémoriels et politiques ?

REPÈRES

De nouveaux enjeux

• **Un besoin d'histoire et de mémoires.** Depuis les années 1990, et l'ouverture des archives françaises, les travaux des historiens sont plus nombreux (Raphaëlle Branche sur la torture, Jean-Charles Jauffret sur les appelés...). En Algérie, l'État s'est focalisé sur les crimes français et évoque peu l'action des minorités, comme les Berbères, ou des autres mouvements nationalistes (Mouvement national algérien de Messali hadj). Il s'agissait alors de mettre en avant le rôle du Front de libération nationale (FLN). En France, un demi-siècle après la fin de la guerre, les hommes politiques acceptent de reconnaître l'usage de la torture au cours du conflit.

• **Vers l'apaisement ?** De nombreux sujets restent encore sensibles des deux côtés de la Méditerranée. Ainsi en 2005, une loi mémorielle visant à souligner le « rôle positif de la présence française » en Afrique du Nord est l'objet d'intenses débats et suscite la colère des autorités algériennes, avant d'être abrogée en 2006. Mais l'arrivée d'une nouvelle génération d'historiens et d'hommes politiques, n'ayant peu ou pas connu cette guerre, facilite les débuts d'une histoire partagée et la reconnaissance des crimes réciproques. Le travail des historiens en Algérie demeure encore complexe car ils n'ont pas un accès total aux archives du conflit.

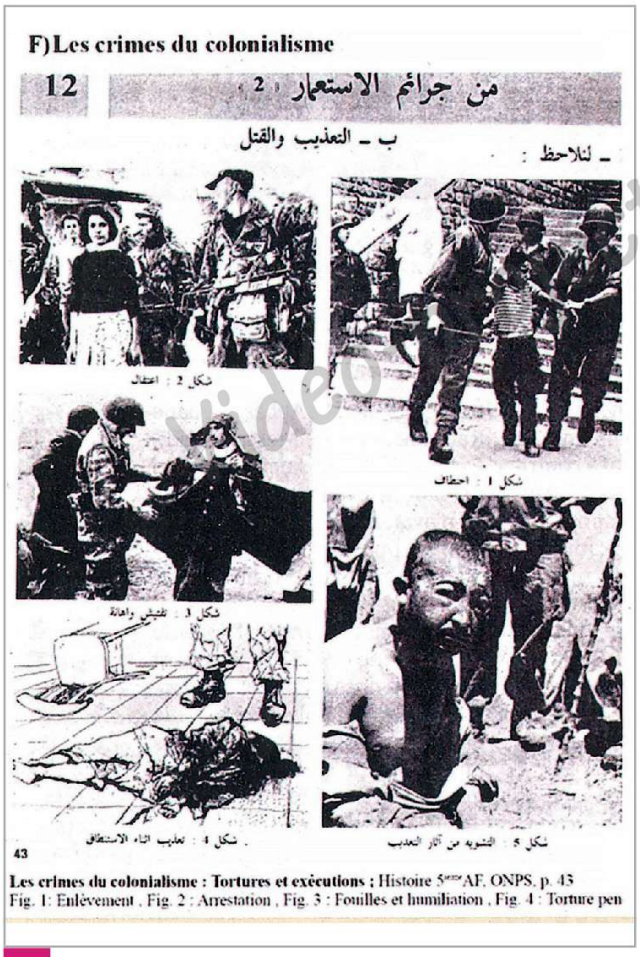
F) Les crimes du colonialisme

12 من جرائم الاستعمار 2

ب ـ التعذيب والقتل

ـ لنلاحظ :

شكل 1 : اعتقال

شكل 2 : اعتقال

شكل 3 : تفتيش واهانة

شكل 4 : تعذيب اثناء الاستنطاق

شكل 5 : التشويه من آثار التعذيب

43

Les crimes du colonialisme : Tortures et exécutions ; Histoire 5ème AF, ONPS, p. 43
Fig. 1 : Enlèvement , Fig. 2 : Arrestation , Fig. 3 : Fouilles et humiliation , Fig. 4 : Torture pen

1 La vision de la guerre dans un manuel scolaire algérien

Extrait du manuel unique de la classe de 4e publié en 2006 issu du chapitre sur « la guerre de libération nationale et les méfaits de l'armée française ».

2 Travailler sur la guerre d'Algérie en Algérie

« ***Le Monde*** : Une réconciliation des mémoires algérienne et française est-elle réaliste ?

M. Harbi : La priorité est d'établir la vérité historique. C'est le rôle des historiens. On ne peut rien construire sur l'oubli. On se doit de dépouiller les relations entre les deux pays des interprétations nationalistes chauvines et ne pas craindre la vérité, si cruelle fût-elle.

L. M. : Plus le temps passe, plus cela semble difficile… Comment expliquez-vous ce paradoxe ?

M. H. : Nous sommes encore victimes des jeux politiques propres à chaque État. On est dans le registre émotionnel, on rejoue la guerre. Les acteurs politiques qui ont intérêt à ce que la vérité ne s'ouvre pas un chemin ont un poids démesuré dans les institutions par rapport à celui qu'ils ont dans l'opinion.

En Algérie, ce ne sont pas les historiens qui occupent le devant de la scène. On leur refuse, par divers procédés, l'accès aux archives. Les Algériens se passionnent pour le rapatriement de leurs archives qui sont encore en France et à quelques voix près, on omet de dire que les archives disponibles en Algérie sont sous scellés.

On condamne les historiens à l'autocensure et on les accuse cyniquement de lâcheté comme l'a fait récemment l'ancien président du HCE (Haut Comité d'État), le colonel Ali Kafi. Depuis l'indépendance, l'histoire est sous surveillance. Les pouvoirs successifs croient pouvoir consolider le lien social en occultant nos déchirements passés et présents et en taisant nos errances et nos crimes, ce qui permet à nos adversaires de les mettre sur le même pied que ceux de la colonisation. »

« Nous sommes victimes des jeux politiques propres à chaque État », interview de Mohamed Harbi, ancien membre du FLN, historien et universitaire, *Le Monde*, 20 mai 2010.

Vidéo-édition interdite

3 Historiens et mémoires en France

«**Nonfiction.fr :** Pensez-vous que le travail des historiens ait eu un impact sur la ou les mémoire(s) de la guerre d'Algérie ?

Raphaëlle Branche : Je ne sais pas. Le travail des historiens percole[1] surtout par le biais des manuels scolaires : c'est le principal endroit où nos travaux sont utilisés. Les manuels prennent assez rapidement en charge les évolutions de l'historiographie pour toucher les plus jeunes, mais il y a sans doute un fossé générationnel : sauf exception, leurs parents ne lisent pas les historiens, d'où l'intérêt d'avoir des hors-série dans les grands journaux pour que les renouvellements historiographiques soient aussi diffusés à un autre niveau que celui de l'école. J'imagine qu'on ne prêche pas entièrement dans le désert, mais à vrai dire je n'en sais rien. Pour ce qui concerne la question de la torture, que je connais bien, je dis dans mon livre qu'elle n'a été l'apanage ni de sadiques, ni d'une minorité d'hommes, ni surtout des militaires de carrière, mais la plupart des gens pensent encore que les appelés du contingent ont été épargnés par la pratique de la torture. Ce que je dis n'a donc pas encore été bien lu, et d'ailleurs ce n'est pas très agréable à entendre. Mais aujourd'hui, on a l'occasion de beaucoup parler de la guerre, et on peut espérer que ce que nous dirons à l'occasion du cinquantenaire de la fin de la guerre donnera plus de publicité aux avancées de nos connaissances.»

Pierre-Henri Ortiz, entretien avec l'historienne Raphaëlle Branche, Nonfiction.fr, 28 mars 2012.

1. Se diffuse

5 Des mémoires sous tension

«Cinquante ans après, la mémoire et l'écriture de l'histoire de la guerre restent des sujets très sensibles dans les rapports franco-algériens. […] En 2004 sort un ouvrage sur la guerre d'Algérie qui porte pour sous-titre : *La Fin de l'amnésie*. Une trentaine d'historiens français et algériens travaillent ensemble pour la rédaction de ce livre d'histoire. […] La sortie de la dénégation, du silence, s'amorce et, désormais, le travail de réconciliation peut commencer. Et pourtant… Car en 2005, un basculement s'opère, une "guerre des mémoires", jusqu'alors larvée, s'installe ouvertement dans le paysage culturel et politique. La loi du 23 février 2005, adoptée par l'Assemblée nationale en France, explique dans son article 4 les "bienfaits d'une colonisation positive". Les déclarations d'hostilité à cette loi se multiplient, provenant principalement du monde des historiens. En janvier 2006, le président de la République décide l'abrogation de l'article 4 de la loi du 23 février 2005. Cette abrogation n'est qu'un répit. Le consensus n'arrive plus à s'établir autour de la commémoration de la fin de cette guerre. Proposée à l'Assemblée nationale le 28 février 2006, la date du 19 mars, en souvenir du cessez-le-feu suivant les accords d'Évian en 1962, est rejetée. Des députés refusent cette date, au motif que les affrontements se sont poursuivis (fusillade de la rue d'Isly le 26 mars 1962, enlèvements et assassinats d'Européens à Oran le 5 juillet et massacres de harkis à partir de l'été 1962). […] Alors que pour la masse des appelés, le 19 mars signifie la fin de la guerre et le retour dans leur foyer. Pour les immigrés algériens et leurs enfants, la date du 17 octobre 1961, moment du massacre de travailleurs algériens à Paris, s'est imposée comme date du souvenir.»

Benjamin Stora, «Algérie-France, mémoires sous tension», *Le Monde*, 18 mars 2012.

4 Des relations franco-algériennes complexes après le conflit

(Caricature de Ali Dilem parue dans le quotidien *Liberté*, 1er novembre 2009.)

Dilem est un célèbre caricaturiste algérien. Chaque 1er novembre, date anniversaire du déclenchement du conflit, il y consacre un dessin de presse. En 2006, le président Bouteflika avait réclamé à la France des excuses officielles à l'Algérie.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1, 2 et 4** Sur quels aspects de la guerre d'Algérie le pouvoir politique algérien insiste-il ? Quels aspects sont passés sous silence ?
2. **Docs. 2 et 3** À quelles difficultés sont confrontés les historiens en Algérie, puis les historiens en France ?
3. **Doc. 5** Pourquoi est-il si difficile de fixer une date commémorant la fin de la guerre d'Algérie ?

Synthétiser L'histoire et les mémoires de la guerre d'Algérie tendent-elles à un apaisement ?

TRAVAILLER AUTREMENT

Analyser une vidéo.
Menez une recherche sur la série documentaire : *Guerre d'Algérie. La déchirure 1954-1962* de Gabriel Le Bomin et Benjamin Stora, 2012.
hatier-clic.fr/20tgp303 hatier-clic.fr/20tgp304
Réalisez un résumé expliquant comment a été réalisé ce reportage, son contexte de diffusion à la télévision et sa réception par le public.

Vidéo-projection interdite

Cours

Histoire et mémoires des conflits

Entre opposition et complémentarité, quels rapports l'histoire et les mémoires des conflits entretiennent-elles ?

Podcast du cours
hatier-clic.fr/20tgp305

VOCABULAIRE

Armistice : convention par laquelle les pays en guerre suspendent les hostilités.

Commémoration : cérémonie officielle organisée par l'État autour d'un événement de l'histoire nationale pour rassembler les citoyens et renforcer la mémoire collective.

A Au cours du conflit, une histoire manipulée

1. Justifier la guerre

- Dès le début des conflits, **les gouvernements orientent l'histoire pour faire porter la responsabilité des hostilités à l'ennemi**. Cela légitime et justifie leur action militaire. En 1914, la France se présente ainsi comme la victime de l'agression allemande, qui, elle, revendique mener une guerre préventive contre la menace russo-française. Le révolutionnaire russe Lénine accuse le système impérialiste et capitaliste. Selon lui, la guerre aurait été voulue par les puissants pour renforcer leur domination.
- En temps de guerre, **même si la responsabilité est le plus souvent multiple, les explications complexes sont remplacées par des schémas simplistes afin de susciter la haine de l'ennemi**.

2. Un travail historique impossible

- Durant les conflits, **les autorités contrôlent l'information et déploient une propagande** empêchant les historiens d'étudier les événements en cours. Ces derniers n'ont également pas le recul ni les archives nécessaires pour mener leur travail à bien. Chaque pays peut alors mettre en avant la cause qui l'arrange.
- Ainsi, pour la Grande Guerre, l'Empire allemand se voit comme encerclé d'ennemi et estime devoir mettre un terme à cette menace, la Russie met en avant son devoir d'assistance envers la Serbie, alors que le Royaume-Uni rappelle que c'est l'Empire allemand qui a violé la neutralité belge.
- Durant la guerre d'Algérie, les opposants français au conflit sont muselés comme le journaliste communiste Henri Alleg qui est kidnappé en juin 1957 et torturé par l'armée française. Son livre, *La Question* (1958) est interdit. La presse est également contrôlée et les informations allant contre les intérêts français sont censurées.

Vidéo-protection interdite

B Premières explications, premiers travaux

1. L'histoire des vainqueurs au lendemain de la guerre

- Une fois le conflit terminé, **les vainqueurs peuvent imposer leur vision du conflit**. Après l'**armistice** du 11 novembre 1918, l'Allemagne, fortement affaiblie, est obligée de reconnaître qu'elle porte la responsabilité de cette guerre avec ses alliés par l'article 231 du traité de Versailles (28 juin 1919). Si le traité est ratifié, l'opinion publique allemande ne comprend pas sa dureté et le considère comme un « *diktat* ».
- Après la guerre d'Algérie, le Front de libération nationale se présente ainsi comme le seul acteur de l'indépendance algérienne, occultant la participation des autres mouvements nationalistes, tel le Mouvement national algérien (MNA) de Messali Hadj, à la lutte contre la France.

2. Les premiers travaux historiques et leur diffusion ▸ Jalon 1, p. 180

- Puis c'est au tour **des historiens de commencer à livrer leurs premières études.** Ainsi, l'historien et ancien combattant Pierre Renouvin retrace les principales causes de la guerre dès 1925, mais n'insiste pas sur la responsabilité de la France.
- **L'enseignement du conflit est aussi décisif.** Si les jeunes Allemands sont formés dans un esprit de revanche par rapport au traité de Versailles à partir de 1933, en France l'historien Jules Isaac prend conscience de la nécessité de ne pas élever les jeunes Français dans la haine de l'Allemagne. Inspecteur général de l'instruction publique

« Si l'histoire rassemble, la mémoire divise. »

Pierre Nora, *Les Échos*, 2007.

et auteur de manuel pour les élèves, il explique que les responsabilités sont certes inégalement partagées, mais que la France a une part de responsabilité dans le déclenchement du conflit aux côtés des Empires allemand et austro-hongrois.

C Le temps de la vérité et de l'apaisement

1. L'histoire en débat ▸ Jalon 2, p. 188

- **Lorsqu'il s'agit de conflits, le travail historique s'appuie particulièrement sur les archives officielles.** En France, les historiens ont eu accès aux documents concernant la guerre d'Algérie à partir de 1992 alors qu'en Algérie elles restent confidentielles. En attendant cette vouverture des archives, les historiens en France, comme Benjamin Stora, se sont surtout appuyés sur des témoignages. Avec le temps, **les témoins** veulent parfois laisser une trace et offrent un regard personnel sur le conflit. Ce regard apporte des informations précieuses mais reste le point de vue d'une personne qu'il faut compléter et recouper par d'autres sources.
- La disparition progressive des acteurs des conflits tend à faciliter le travail des historiens dans la mesure où s'apaisent les mémoires. Avec le temps, les recherches des historiens s'améliorent car ils ont **accès à davantage d'archives**, profitent des **travaux de leurs prédécesseurs** et peuvent **croiser les sources**. Différentes thèses font alors surface et peuvent parfois bousculer les certitudes de la société. En 1961, l'historien allemand Fritz Fischer, pourtant ancien membre du parti nazi, explique que l'Empire allemand souhaitait à tout prix accéder au rang de puissance mondiale au risque calculé et assumé de déclencher la guerre. La **confrontation des travaux** des historiens français avec ceux des Allemands ou des Algériens permet progressivement de surmonter les analyses partisanes et nationalistes.

2. Le temps de l'apaisement et des commémorations

- En France, une loi reconnaît en 1999 la guerre d'Algérie comme un conflit armé et non plus de simples « événements », ou une « pacification » selon les termes longtemps employés par les autorités françaises. Les noms des rues ou des monuments inscrivent les événements dans les mémoires (mémorial de la guerre d'Algérie, 2002 ; place Maurice Audin, 2003). Les hommes politiques assument la responsabilité de leurs prédécesseurs comme Emmanuel Macron qui a reconnu l'aspect systématique de la torture sur ordre de l'État français pendant la guerre d'Algérie. Mais, en Algérie, les archives ne sont toujours pas ouvertes et c'est le FLN qui oriente l'histoire.
- Dans d'autres cas, les liens entre les pays permettent de tourner la page et d'**assumer une mémoire commune plutôt que divisée**. Angela Merkel et François Hollande se sont ainsi retrouvés à Verdun pour la **commémoration** du centenaire de cette bataille où plus de 300 000 Français et Allemands ont perdu la vie.

Commémorations du centenaire de la Grande Guerre

72 chefs d'État et délégations étaient présents à Paris lors de la cérémonie, le 11 novembre 2018. Les services du protocole de l'Élysée ont relégué le président serbe dans une tribune secondaire, déclenchant un incident diplomatique important, la Serbie rappelant qu'elle a perdu 1,2 million d'hommes dans le conflit. La mémoire de ce conflit reste toujours source de tensions.

Vidéo-projection interdite

Exercices Bac

EXERCICE 1 Rédiger une introduction

DISSERTATION

SUJET L'histoire face aux mémoires des conflits depuis la Première Guerre mondiale

1 En vous servant du tableau ci-dessous, rédigez une introduction à ce sujet.

Accroche	Rentrez dans le sujet avec originalité. Vous pouvez vous appuyer sur un événement, ou une citation, tiré des 50 ans de l'indépendance algérienne en 2012 ou du centenaire de la Première Guerre mondiale.
Définir le sujet	– *histoire* : Singulier. Qui fait l'histoire ? – *mémoires* : Pluriel. Qui construit les mémoires ? – *face aux* : Sont-elles toujours en opposition ? Objectifs de chacun ? – *depuis la Première Guerre mondiale* : Depuis 1914.
Intérêt du sujet	Le sujet oppose les deux termes. Quelles sont les relations entre les deux ? Les mémoires peuvent-elles empêcher l'écriture de l'histoire ?
Problématique	Mettez votre sujet à la forme interrogative tout en montrant son intérêt et ce que vous voulez démontrer.
Annonce du plan	Ne surtout pas faire une partie sur l'histoire et une autre sur les mémoires. Privilégiez un plan thématique dans lequel vous croisez des exemples tirés de la Première Guerre mondiale et de la guerre d'Algérie.

Vidéo projection interdite

EXERCICE 2 Présenter une synthèse

OBJECTIF GRAND ORAL

SUJET Le regard de la France sur la torture pendant la guerre d'Algérie, de 1962 à 2018

1 **Interrogatoire d'un prisonnier par des soldats français** (mars 1956.)

1 Répondez de manière structurée au sujet.
Votre propos doit :
– faire référence à un.e historien.ne, un témoin, une personnalité politique ;
– utiliser au moins trois dates et deux notions ;
– présenter un document en lien avec le sujet.

Conseil

Si vous choisissez un sujet encore sensible aujourd'hui, votre propos se doit forcément d'être nuancé. Pour cela, il doit s'appuyer sur des propos issus d'ouvrages ou d'articles scientifiques écrits par un.e historien.ne et des articles de presse dont l'objectivité est analysée.

EXERCICE 3 Étudier un texte

ÉTUDE DE DOCUMENT

SUJET Un point de vue allemand sur la Grande Guerre

1 100 ans après, la responsabilité de l'Empire allemand vue par un historien allemand

« La seule façon de répondre vraiment à la « question de la faute » est de nous projeter une nouvelle fois cent ans en arrière et de nous interroger : à quoi ressemblait le monde à l'été 1914, lorsque la Première Guerre mondiale a éclaté ? […]

L'armée allemande, quant à elle, était animée par l'idée qu'un monde sans guerre n'était ni réaliste ni souhaitable. Elle espérait également qu'une guerre courte et victorieuse lui apporterait un surcroît de légitimité. Un conflit, espérait-elle, renforcerait le pouvoir militaire. […]

Après le conflit, l'Allemagne a repris à son compte la formule du libéral Britannique David Lloyd George […]. En décembre 1920, celui-ci avait déclaré que les hommes d'État "[avaient en réalité] dérapé, ou plutôt chaviré, trébuché [dans la guerre]". En d'autres termes : aucune des parties impliquées n'avait véritablement voulu le conflit ni ne l'avait délibérément provoqué. […]

Or le principal enseignement que l'on peut tirer de l'étude des sources est que le gouvernement impérial n'a jamais montré le moindre désir d'éviter la guerre pendant la crise de juillet 1914. Pas plus que celui d'apaiser les tensions. Le gouvernement allemand a fait la sourde oreille face aux ultimes efforts pour sauver la paix. […]

La "structure de domination" de l'Empire, la vogue du militarisme et l'alliance des élites au pouvoir ont ainsi créé les conditions nécessaires pour que des responsables politiques et des chefs de l'armée inconscients osent imposer leur désir de guerre […]. Leur grand crime à l'égard des millions de personnes qu'ils ont jetées dans la fournaise est d'avoir vu ce qui se dessinait à l'horizon et de n'avoir rien fait pour l'empêcher. »

Wolfram Wette, « Guerre 1914-1918. Vu de Berlin : le poids incontestable de la faute allemande », *Blätter für deutsche und internationale Politik*, in *Courrier international*, n° 1214, février 2014.

Vidéo-projection interdite

› LIRE LE DOCUMENT

1. Présentez la source du document.
2. Dans quel contexte est publié cet article ?
3. Quel est l'intérêt pour un hebdomadaire français de montrer le point de vue d'un Allemand ?

› ANALYSER LE DOCUMENT

4. Sur quel argument se sont appuyés les Allemands après la guerre pour montrer qu'ils n'étaient pas les seuls responsables de la guerre ?
5. Quels éléments montrent que l'Allemagne est la principale responsable du déclenchement de la guerre selon l'auteur ?

› COMPRENDRE LA PORTÉE DU DOCUMENT

6. Un siècle après le début de la Grande Guerre et au moment où de nombreuses publications réfléchissent aux causes de ce conflit, que cherche à faire Wolfram Wette ?

Révisions

FICHE MÉMO

1 Au cours du conflit, une histoire manipulée

✔ Dès le début des conflits, chaque belligérant manipule l'histoire pour faire porter la responsabilité de la guerre à l'adversaire et légitimer sa propre implication dans le conflit.

✔ Les explications complexes sont remplacées par des schémas simplistes afin de susciter la haine de l'ennemi, voire une propagande empêchant les historiens d'étudier les événements en cours.

✔ L'historien ne dispose ni des archives, ni du recul nécessaire pour mener son travail à bien, pendant que sont censurés des textes et témoignages contestant la position de l'État.

2 Premières explications, premiers travaux

✔ Une fois le conflit terminé, les vainqueurs sont en position de force pour imposer leur version de l'histoire du conflit.

✔ Les historiens commencent alors à livrer leurs premières conclusions, mais les premiers travaux historiques sont inégaux car ils dépendent de l'accès aux archives.

✔ L'enseignement du conflit est aussi une question cruciale pour les autorités politiques qui orientent l'étude du conflit dans les programmes scolaires ; certaines mémoires sont mises en avant au détriment d'autres.

3 Le temps de la vérité et de l'apaisement

✔ Le travail historique s'enrichit considérablement de l'accès aux archives officielles. Ce dernier est plus facile à mesure que le conflit s'éloigne dans le passé. Les recherches des historiens s'améliorent, profitant des travaux de leurs prédécesseurs pour croiser les sources.

✔ La disparition progressive des acteurs des conflits tend à apaiser les mémoires et peut faciliter le travail des historiens.

✔ Les autorités politiques peuvent aussi contribuer à faire émerger la vérité et concourir à l'apaisement, notamment par le sens donné aux commémorations.

Vidéo-projection interdite

RÉVISER LES FONDAMENTAUX

- Définissez l'histoire.
- Qu'est-ce que la mémoire ?
- Donnez trois causes à la Première Guerre mondiale.
- Pourquoi les Allemands voient-ils le traité de Versailles comme un *diktat* ?
- Citez un événement illustrant le rapprochement franco-allemand et œuvrant pour une vision apaisée de l'histoire.
- Citez trois auteurs ayant travaillé sur la Première Guerre mondiale.
- Citez les acteurs de la guerre d'Algérie.
- Donnez trois lieux de mémoires de la guerre d'Algérie.
- Pourquoi est-il difficile de trouver une date pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie ?
- Pourquoi la mémoire de la guerre d'Algérie est-elle conflictuelle en France ?
- Quelle décision politique a facilité l'étude de la guerre d'Algérie par les historiens ?

Mémocartes
hatier-clic.fr/20tgp306

SCHÉMA DE SYNTHÈSE

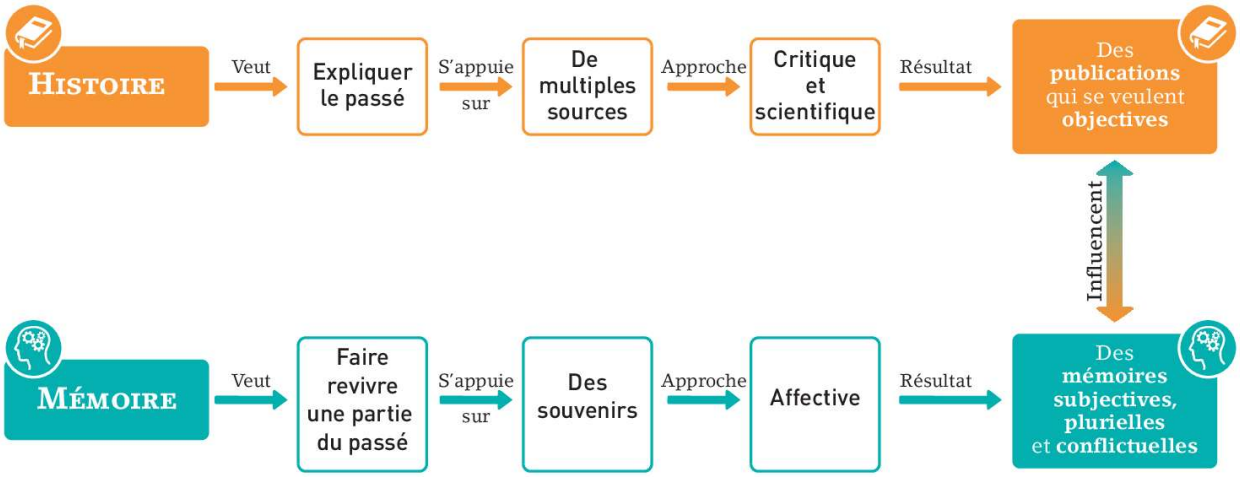

Vidéoprojection interdite

SE DOCUMENTER

Le regard du chercheur
hatier-clic.fr/20tgp308

À écouter

- **« Retour sur le centenaire de la Grande Guerre »,** ***Paroles d'histoire,*** n° 60. hatier-clic.fr/20tgp307

Un podcast consacré à l'actualité de l'histoire avec Laurent Veyssière, directeur général adjoint de la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale.

À voir

- **Gillo Pontecorvo,** ***La bataille d'Alger,*** 1966.

Film magistral sur le combat des indépendantistes algériens et l'action de l'armée française pendant la première partie de la guerre d'Algérie. Longtemps interdit en France, ce film est au contraire devenu en Algérie le film « officiel » sur la guerre.

- **Patrick Rotman,** ***L'Ennemi intime,*** 2002.

Documentaire construit autour du témoignage d'anciens combattants de la guerre d'Algérie.

À lire

- **Gerd Krumeich,** ***Le Feu aux poudres. Qui a déclenché la guerre en 1914 ?,*** Belin, 2014.

Sur le déclenchement de la Première Guerre mondiale

- **Raphaëlle Branche,** ***La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie (1954-1962),*** Gallimard, 2001.

L'historienne Raphaëlle Branche a consacré sa thèse à la torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie. Il s'agit du premier travail historique sur la systématisation de la torture.

- **Benjamin Stora,** ***La Gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie,*** La Découverte, 1991.

L'historien revient sur l'oubli de cette guerre des deux côtés de la Méditerranée.

AXE 2

Histoire, mémoire et justice

Comment la justice peut-elle œuvrer pour apaiser la mémoire

1 **La guerre civile yougoslave voit se multiplier les crimes de guerre**

(Assassinat des civils musulmans à Bijeljina [Bosnie], le 31 mars 1992.)

En 1992, durant la guerre en Bosnie des troupes paramilitaires serbes lancent des opérations de « nettoyage ethnique » visant à chasser par la terreur les civils bosniaques musulmans des zones revendiquées par les Serbes de Bosnie. Le photojournaliste américain Ron Haviv a suivi la milice des « Tigres d'Arkan » et photographié leurs exactions. Ces clichés seront ensuite utilisés comme preuves par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie afin de condamner les membres de cette milice nationaliste.

QUESTIONS

1. En quoi cette photographie caractérise les violences de la guerre en ex-Yougoslavie ?
2. Qui sont les auteurs de ces violences ? Qui sont les victimes ?

et rétablir la paix ?

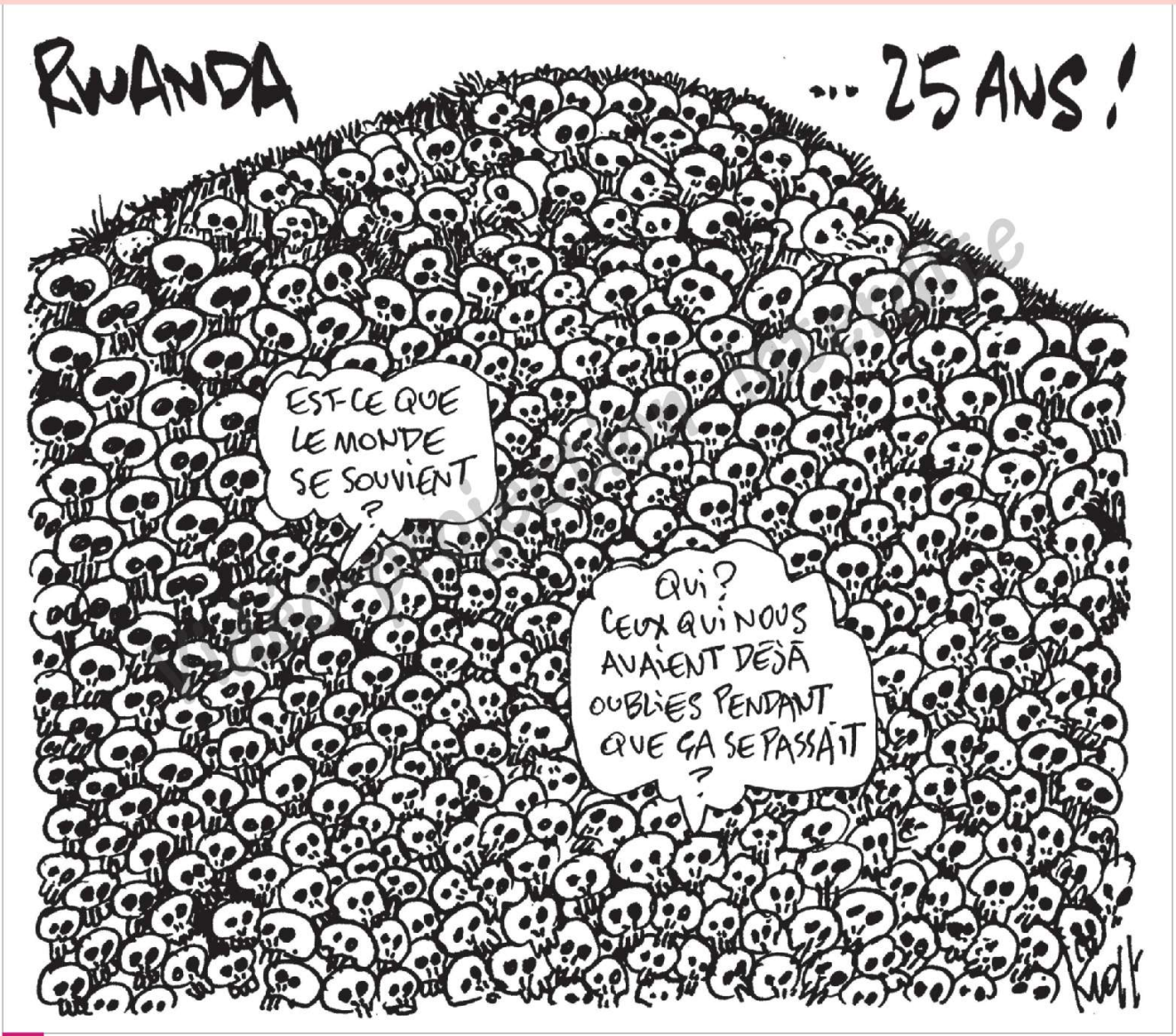

2 Quels souvenirs pour le génocide rwandais dans la mémoire collective ?

(Caricature de Kroll parue dans *Le Soir* (Belgique), 6 avril 2019.)

En 2019, les commémorations du génocide des Tutsis organisées par l'État rwandais ont permis de poursuivre la politique de réconciliation engagée par le président Paul Kagamé. La caricature de Kroll s'interroge à la fois sur la place de ce génocide dans la mémoire collective tout en rappelant la lenteur coupable de la communauté internationale à intervenir et à s'interposer lors des massacres.

QUESTIONS

1. Que dénonce le dessin de Kroll ?
2. À quoi peuvent servir les commémorations de ces crimes ?

AXE 2 Repères

Une justice pour établir la paix

VOCABULAIRE

Crime contre l'humanité : assassinat, extermination, réduction en esclavage, déportation et tout autre acte inhumain commis contre des populations civiles persécutées pour des motifs politiques, raciaux ou religieux.

Crime de guerre : violation des lois et coutumes de la guerre (pillage, mauvais traitement, destructions sans motifs militaires, assassinat) envers les populations civiles ou les prisonniers de guerre.

Génocide : actes commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux.

Justice internationale : tribunaux chargés de faire appliquer le droit international et, spécifiquement, de juger les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité ; la fonction que ces tribunaux assument.

Justice transitionnelle : processus composé de mesures judiciaires et non judiciaires permettant de passer d'une société en guerre (guerre civile, génocide) à une société qui a rétabli l'État de droit et la démocratie. Durant ce processus, il est nécessaire d'organiser les procès, établir la vérité, indemniser les victimes, engager des réformes institutionnelles et promouvoir la réconciliation.

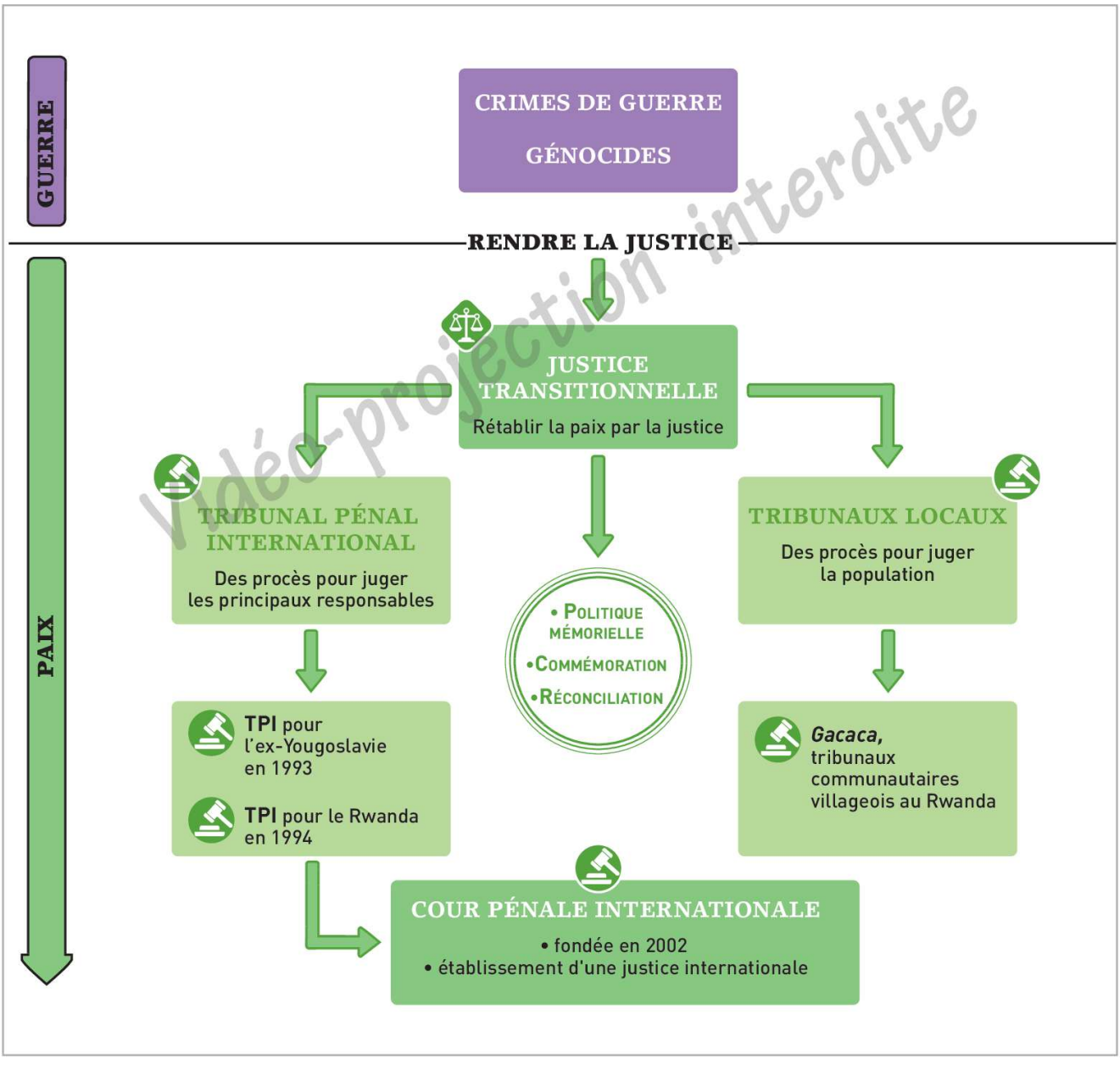

Vidéo-projection interdite

Rétablir la paix par la justice transitionnelle

Vidéo-projection interdite

LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE

Premier tribunal permanent chargé de juger les auteurs de :
- Crimes de guerre
- Crimes contre l'humanité
- Génocides

Création
- Juillet 2002 Entrée en vigueur du Statut de Rome, traité fondateur
- Janvier 2003 Entrée en fonction de la Cour

Organisation
- siège : La Haye (Pays-Bas)
- Président : Chile Eboe-Osuji (Nigeria)
- Procureure générale : Fatou Bensouda (Gambie)

Statut de Rome
(traité fondateur)
123 pays membres
- Signé et ratifié (membres)
- Signé mais pas ratifié
- Ni signé, ni ratifié
- Siège de la CPI
- Pas de données

La Cour pénale internationale (CPI) : juger les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité

Les limites d'une justice pénale internationale

« Les juridictions pénales internationales sont fondées à la fois sur un discours pénal des droits de l'homme et sur l'idée que la paix ne peut être pérenne sans justice. Elles entendent promouvoir ces valeurs d'humanité et de justice dans la mondialisation, y pliant au besoin les États. Cependant, ces juridictions n'ont pas les moyens de leurs prétentions : elles ne se situent pas en dehors de la matière du monde pour informer celui-ci. Elles dépendent dès leur origine puis dans leur fonctionnement des États, de leur coopération requise, négociée, contrainte par d'autres États ou par le Conseil de sécurité. »

Bertrand Mazabraud, « La justice pénale internationale : moralisation du monde, mondialisation d'une morale », *Revue d'éthique et de théologie morale*, vol. 269, n° 2, 2012.

QUESTIONS

1. Comment la justice internationale permet-elle le rétablissement de la paix et de la démocratie ?
2. Quels sont les pays qui ne soutiennent pas cette justice internationale ?
3. Quelles sont les faiblesses de cette justice internationale ?

Jalon 1

Les tribunaux *gacaca* face au génocide des Tutsis

A Quelles sont les étapes du génocide des Tutsis ?

REPÈRES

Le génocide rwandais (1994)

• **Le dernier grand génocide du XXe siècle.** Entre avril et juin 1994 des extrémistes hutus massacrent de manière systématique environ 800 000 Tutsis au Rwanda. Ancienne colonie belge, le Rwanda a accédé à l'indépendance en 1962. Les Hutus majoritaires (environ 80 % de la population) prennent alors le pouvoir. Deux vagues de massacres ont lieu en 1963 et 1973, provoquant le départ d'une partie des Tutsis dans les pays voisins.

• **Un crime prémédité.** À partir de 1990, une opposition politique et militaire tutsie (Front patriotique rwandais, FPR) dirigée par Paul Kagamé s'organise en Ouganda. La communauté internationale tente de mettre fin à la guerre civile en amenant le gouvernement rwandais à signer un cessez-le-feu et les accords d'Arusha (1993) qui prévoient le retour à la paix et un partage du pouvoir entre Tutsis et Hutus. Mais à Kigali, au sein du pouvoir hutu, les extrémistes refusent tout accord avec le FPR, pourtant imposé par la communauté internationale, et préparent l'extermination des Tutsis en attisant les haines communautaires dans les médias. L'attentat contre le président Habyarimana, le 6 avril 1994, marque le début du génocide.

ACTEURS CLÉS

Juvénal Habyarimana (1937-1994)

Homme d'État rwandais hutu, il s'empare du pouvoir en 1973 et mène une politique favorisant les Hutus. En 1990, sous la pression de la guérilla du FPR, il s'engage dans des réformes qui instaurent le multipartisme. Il signe en 1993, les accords d'Arusha avec la guérilla tutsie. Le 6 avril 1994, il meurt dans l'explosion de son avion.

Paul Kagamé (né en 1957)

Homme d'État rwandais tutsi. En 1987, il cofonde le Front patriotique rwandais (FPR). Il mène les troupes du FPR contre le régime de Kigali. Après le génocide, il s'impose comme l'homme fort du pays.

1 Aux origines du génocide rwandais

« Les Tutsis sont traditionnellement éleveurs et propriétaires de bovins (la possession de vaches est le symbole éminent de la richesse) ; les Hutus, agriculteurs, cultivent de petits lopins de terre. […] Au Rwanda, la monarchie s'appuyait sur l'élite tutsie qui exerçait un monopole du pouvoir, […] aux dépens des Hutus, pourtant majoritaire en nombre. Cette prééminence politique, économique et sociale, a engendré un sentiment d'exclusion pour les Hutus, des frustrations et des tensions entre les deux composantes de la population. […]

À leur arrivée, les colons allemands et belges s'appuyèrent sur l'élite tutsie, en utilisant à leur profit leurs institutions traditionnelles locales pour imposer l'ordre colonial. […] De plus, les colons adoptèrent la notion de "race supérieure" reconnue aux Tutsis. Les frustrations sociales et politiques se cristallisèrent alors à partir de l'exclusion des Hutus – de l'école, de l'administration – […] et de l'affirmation d'une différenciation ethnique entre Hutu et Tutsi, inculquée et transmise de génération en génération, ainsi que de l'instrumentalisation politique de "l'ethnicisme". »

R. Pourtier, « La Guerre des Grands Lacs », *Cahiers français* « Les conflits dans le monde », n° 290, 1999, La Documentation française © DILA.

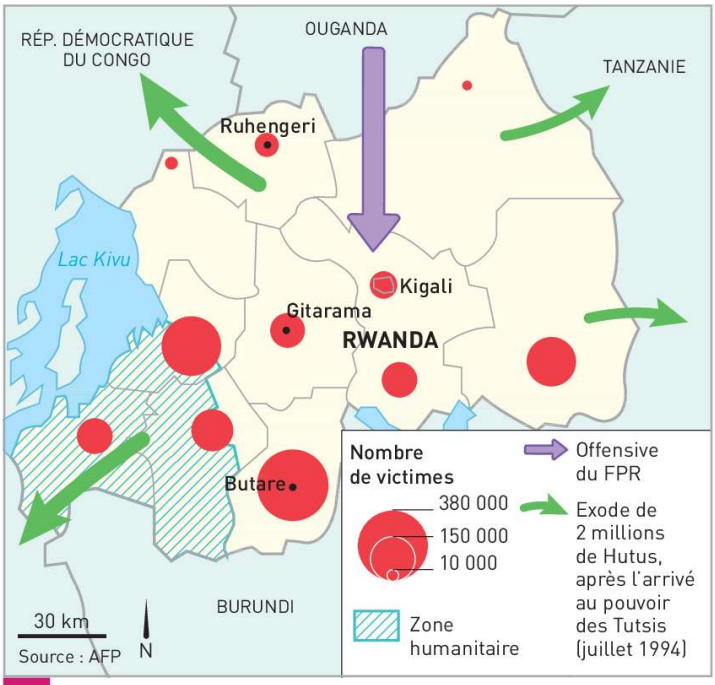

2 Le génocide rwandais

Vidéo-projection interdite

CHRONOLOGIE

1962 : Indépendance du Rwanda.

1973 : Coup d'État militaire, le Hutu Juvénal Habyarimana prend le pouvoir.

1990 : Début de la guerre civile : depuis l'Ouganda, le Front patriotique rwandavis (FPR), formé d'exilés tutsis, envahit le Nord du Rwanda.

4 août 1993 : Les accords de paix d'Arusha prévoient un partage du pouvoir entre Tutsis et Hutus.

6 avril 1994 : L'avion du président hutu Juvénal Habyarimana est abattu. Les extrémistes hutus au pouvoir accusent les Tutsis de cet assassinat. Premiers massacres de membres de l'opposition, de Tutsis et de Hutus modérés. Début du génocide.

21 avril 1994 : L'ONU réduit ses effectifs après l'assassinat de 10 Casques bleus belges.

27 avril 1994 : Les rebelles tutsis du FPR lancent une offensive sur Kigali.

11 mai 1994 : Le haut-commissaire des Nations unies pour les droits de l'Homme en mission à Kigali prononce pour la première fois le mot « génocide ».

22 juin 1994 : Début de l'opération *Turquoise*, l'armée française entre au Rwanda, elle doit théoriquement protéger les civils et assurer la distribution de l'aide humanitaire.

4 juillet 1994 : Le FPR prend Kigali et met fin au génocide. 1 à 2 millions de Hutus prennent la fuite vers le Zaïre, via la zone humanitaire sûre installée par l'armée française dans le sud-ouest du pays.

17 juillet 1994 : Le FPR déclare la fin de la guerre.

24 mars 2000 : Paul Kagamé élu président de la République.

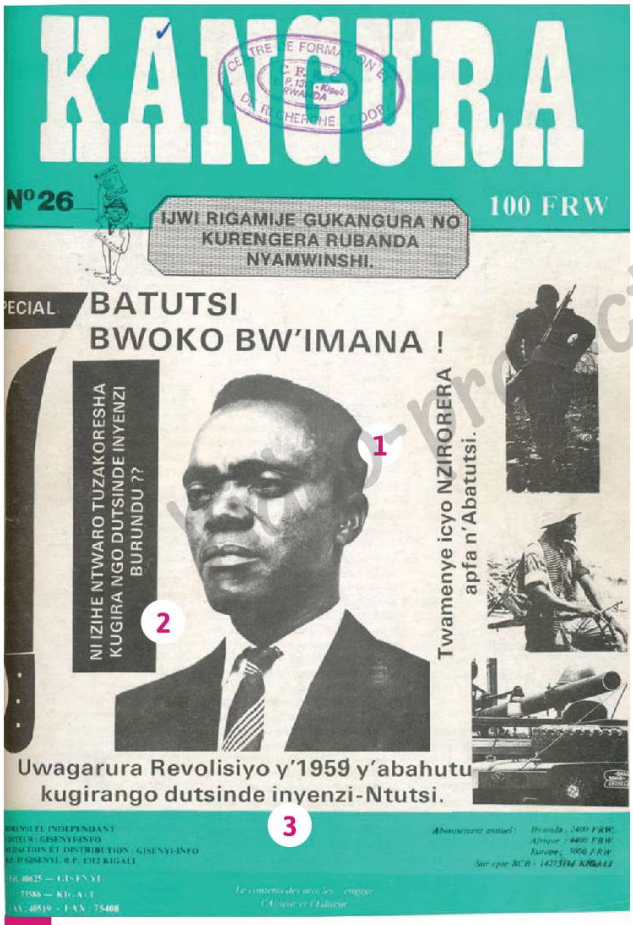

3 Une propagande anti Tutsi

(Couverture du journal de propagande hutu, *Kangura* [*L'Éveil*] de novembre 1991.)

❶ Portrait du 1er président hutu, Grégoire Kayibanda arrivé au pouvoir en 1959.
❷ « Quelles armes allons-nous utiliser pour vaincre les cafards pour de bon ? »
❸ « Et si on recommençait la révolution de 1959 pour battre ces cafards de Tutsis ? »

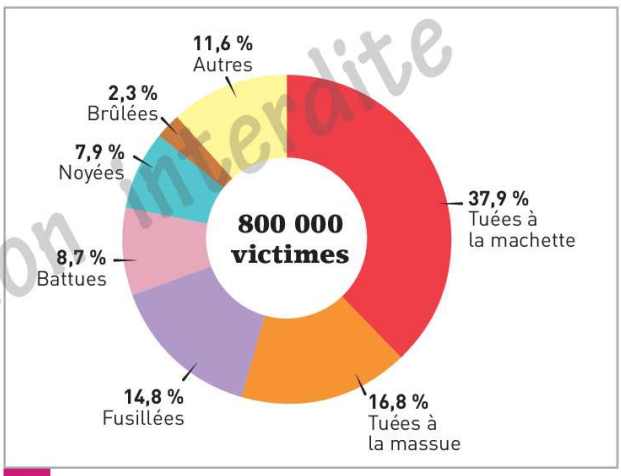

4 Bilan chiffré du génocide

Reproduction interdite

ANALYSER LES DOCUMENTS

1 **Doc. 1 et 3** Expliquez les causes du génocide des Tutsis.

2 **Doc. 2 et chronologie** Quelles sont les différentes étapes du génocide ?

3 **Doc. 3 et 4** Caractérisez les violences faites aux Tutsis durant le génocide.

Synthétiser Sous la forme d'un tableau ou d'un organigramme présentez les différents acteurs ayant joué un rôle dans ce conflit : acteurs extérieurs, leaders politiques, médias, Hutus et Tutsis.

TRAVAILLER AUTREMENT

Construire une chronologie. Sélectionnez dix dates importantes de l'histoire du génocide rwandais. À partir de cette chronologie, rédigez un récit en trois parties : causes / différentes étapes du génocide / conséquences.

Jalon 1

Les tribunaux *gacaca* face au génocide des Tutsis

B Comment juger les responsables du génocide ?

REPÈRES

Quelle justice pour le génocide rwandais ?

• **Justice internationale et justice locale.** Dès novembre 1994, l'ONU établit un Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) siégeant à Arusha en Tanzanie. Rapidement mis en place, il semble que la communauté internationale ait voulu se faire pardonner son inaction durant les massacres. Ce tribunal condamne 74 hauts responsables; mais comment juger l'immense masse de la population qui a pris part aux massacres ? À l'échelle locale, la mise en place de tribunaux traditionnels (*gacaca*) entre 2002 et 2012 va permettre de faire comparaître près de 2 millions de Rwandais.

• **Une justice transitionnelle.** Le TPIR et les *gacaca* ont permis de traduire en justice l'ensemble des acteurs du génocide. Mais la justice transitionnelle, c'est aussi assurer la transition d'un État déchiré et meurtri par la guerre civile en un État de droit, démocratique. Il faut donc promouvoir la mémoire des victimes par l'organisation de cérémonies commémoratives et œuvrer pour l'établissement de la vérité historique, en combattant les thèses négationnistes et en établissant toutes les responsabilités.

VOCABULAIRE

***Gacaca* :** tribunaux communautaires villageois (signifiant « herbe douce » en kinyarwanda) sur le modèle de la justice traditionnelle, créés pour accélérer la justice et juger l'ensemble des acteurs du génocide.

1 Les *gacaca*, une justice traditionnelle, sur la « pelouse »

Un accusé, portant la tenue rose des prisonniers, comparaît devant le tribunal à Gotovo, le 20 février 2003, en présence d'un survivant du génocide.

Vidéo INA
Rwanda : premiers jugements

2 L'instauration d'un Tribunal pénal international pour les crimes les plus graves

« Pourquoi a-t-on établi un tribunal international en novembre 1994 et comment juge-t-on un génocide ? La question est d'autant plus importante que c'est le TPIR qui a prononcé pour la première fois une condamnation pour génocide, depuis l'adoption de la Convention pour la prévention et la répression des crimes de génocide en 1948 établissant une nouvelle qualification du droit international. Quatre ans après les massacres de masse au Rwanda, le 2 septembre 1998, le TPIR rend en effet son premier jugement affirmant que "c'est bien un génocide qui a été commis au Rwanda en 1994, contre les Tutsis en tant que groupe" et que "ce génocide paraît même avoir été méticuleusement organisé". […] À l'issue de soixante journées d'audience au cours desquelles quarante et un témoins ont été entendus, le Tribunal a condamné l'ancien bourgmestre [Jean-Paul Akayesu] à une peine d'emprisonnement à vie pour génocide, incitation directe et publique à commettre le génocide et crimes contre l'humanité. Le viol des femmes tutsies par des hommes hutus et des miliciens […] a été reconnu comme acte constitutif du crime de génocide. »

Ornella Rovetta, *Un Génocide au tribunal, le Rwanda et la justice internationale*, Belin, 2019.

3 L'action des *gacaca*

«En 1998, on a estimé qu'il faudrait deux cents ans pour juger les accusés qui s'entassaient par centaines de milliers dans les prisons rwandaises. Les autorités proposèrent alors de relancer les *gacaca* ("gazon", en kinyarwanda), s'inspirant des anciennes assemblées dans lesquelles les sages des villages réglaient les conflits assis sur les pelouses. Des citoyens sont alors sélectionnés par des comités de secteur pour leur bonne réputation et leur intégrité. […] "Nous avons reçu une formation […] sur l'histoire du Rwanda, les racines du génocide, l'influence des colonisateurs belges, ainsi que des notions juridiques, se souvient Édouard Lutaya. […] Selon les données du gouvernement rwandais, ces quelque 12 100 tribunaux populaires ont permis de juger près de 2 millions de personnes de 2005 à 2012 pour des faits allant de pillages à organisation du génocide avec un taux de condamnation de 65 %. […]

L'esprit des *gacaca* était de se réconcilier, affirme Vénuste Karasira, qui a témoigné en tant que rescapé du massacre […] : "Le fait de parler aux tueurs et de les écouter m'a aidé dans mon processus d'apaisement. Ceux qui ont tué mon enfant et m'ont tiré dessus […] étaient mes voisins. Ils m'ont demandé pardon et j'ai accepté. Ils ont purgé leur peine de prison et, aujourd'hui, nous vivons les uns à côté des autres." »

Pierre Lepidi, « Rwanda : les *gacaca*, des tribunaux pour juger et réconcilier », *Le Monde*, 11 avril 2019.

4 Une politique de patrimonialisation des sites du génocide

(Église et mémorial de Nyamata, accumulation d'habits des Tutsis assassinés dans l'église.)

5 La question de l'implication de la France

Dans une tribune au journal Le Monde, *cet ancien officier de l'armée française, qui a servi au Rwanda en 1994, considère que « la France peut être accusée de complicité de génocide ».*

«Vingt-cinq ans après les faits, nous – Français – ne connaissons toujours pas la réalité de l'implication de notre pays dans le génocide des Tutsis au Rwanda. Il serait temps de sortir du déni car c'est le dernier génocide du xxe siècle, celui que ma génération aurait dû empêcher. Mais ce n'est malheureusement pas ce que nous avons fait. Nous avons livré des armes aux génocidaires, avant le génocide, pendant et même après. […] Pendant l'opération *Turquoise* – l'intervention militaire "humanitaire" de la France –, ces livraisons ont été effectuées via l'aéroport de Goma, au Zaïre [aujourd'hui République démocratique du Congo], qui était alors la base opérationnelle avancée de notre opération, et donc totalement sous contrôle de l'armée française. Aucune arme n'aurait pu être débarquée sans l'autorisation du chef d'état-major des armées, l'amiral Jacques Lanxade, car jamais mes compagnons d'armes ne l'auraient accepté sans son accord. Et des livraisons d'armes aux forces gouvernementales qui commettaient le génocide n'ont jamais cessé, notamment par les avions de la société Spairops.

Sur la question clef des archives de ces opérations, présentées comme "humanitaires", [les] décideurs français n'hésitent pas à affirmer qu'ils sont favorables à leur ouverture, d'une main, tout en les bouclant depuis vingt-cinq ans avec l'autre main […]. »

Guillaume Ancel, « Le Rwanda est sans doute un désastre français », *Le Monde*, 5 avril 2019.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 2** Quelle a été la fonction du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) ?
2. **Doc. 1 et 3** Pourquoi compléter le TPIR par des tribunaux locaux ?
3. **Doc. 4** Comment construire une mémoire du génocide ?
4. **Doc. 5** D'après Guillaume Ancel, pourquoi la France doit-elle participer activement au travail de mémoire autour de la question du génocide rwandais ?

Synthétiser Comment le Rwanda est-il en passe de réussir son pari d'une réconciliation grâce à la justice transitionnelle ?

TRAVAILLER AUTREMENT

Synthétiser un article. Rendez-vous sur l'article « Le cas des *gacaca* au Rwanda. Jusqu'où négocier la réconciliation ? » Relevez les critiques faites aux tribunaux villageois *gacaca*.

hatier-clic.fr/20tgp309

Vidéoprojection interdite

Jalon 2

Face aux crimes de masse : le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY)

A La Yougoslavie, guerre civile ou guerre contre les civils ?

REPÈRES

La guerre civile yougoslave

• **La fin de la Yougoslavie.** Née en 1918, elle rassemble autour du royaume de Serbie d'anciens territoires de l'Empire austro-hongrois peuplés de populations de langue serbo-croate et de religion catholique, orthodoxe ou musulmane. Démantelée par les puissances de l'Axe au cours de la Seconde Guerre mondiale, la Yougoslavie est libérée par les partisans communistes de Tito. En 1980, à sa mort, c'est un État profondément divisé. La chute des régimes communistes en Europe de l'Est et l'affaiblissement de l'URSS après 1989 provoquent la déstabilisation de la fédération yougoslave. La dissolution de la Ligue communiste de Yougoslavie entraîne un vide politique et facilite l'émergence des nationalismes et des séparatismes. La Slovénie, la Croatie et la Macédoine proclament leur indépendance en 1991. Le nationaliste Slobodan Milosevic souhaite rassembler tous les Serbes autour d'une « grande Serbie » ; c'est le début de la guerre en ex-Yougoslavie (1991-1999).

• **Une guerre contre les civils.** Le bilan humain de la guerre en ex-Yougoslavie est évalué à 130 000 morts au total entre 1991 et 1999, dont 100 000 en Bosnie-Herzégovine (dont la moitié de civils), 15 000 en Croatie, 13 000 au Kosovo (dont environ 10 000 civils). Ce conflit a multiplié les entorses aux conventions de Genève, les populations civiles ont été déplacées ou exterminées au nom de la **purification ethnique**.

VOCABULAIRE

Purification ethnique ou nettoyage ethnique : formules nées lors du conflit en ex-Yougoslavie pour qualifier la persécution de groupes selon des critères ethniques.
Le terme peut aussi bien désigner l'émigration forcée, le transfert de populations, la stérilisation de masse, le viol des femmes, voire le génocide d'une communauté préalablement discriminée.

Vidéo-projection interdite

1 Les conflits en ex-Yougoslavie

2 Des experts internationaux recherchent les preuves des massacres (charnier de Pilica, 24 juillet 1996)

Environ 8 000 habitants d'origine musulmane ont été massacrés après le départ des Casques bleus et la chute de Srebrenica aux mains de l'armée des Serbes de Bosnie dirigée par Mladic, en juillet 1995.

3 Une guerre contre les civils

« ***L'Histoire :*** Qui sont les acteurs des massacres, les tueurs ?

J. S. : Dans les opérations de guerre en ex-Yougoslavie on voit souvent se succéder les militaires, puis les policiers et les miliciens. Ce sont eux, les groupes paramilitaires, les acteurs principaux du nettoyage ethnique, avec le soutien de l'armée […], mais aussi de la police, à qui ils obéissent. […] Parmi les formations de paramilitaires on trouve surtout des jeunes – par exemple des supporters des équipes de football […] comme les Tigres d'Arkan. […] Mais, pour gonfler les rangs des milices, le pouvoir n'hésite pas à libérer des prisonniers de droit commun, alléchés par le butin ou la perspective de violences sexuelles autorisées par la guerre. Les Serbes ont procédé ainsi de même que les Croates. Mais les musulmans de Bosnie sont eux aussi entrés dans cette logique […]. Dans la violence chacun finit par se ressembler. […]

L'Histoire : On massacre, on viole, mais le but, ce n'est pas l'extermination, c'est l'expulsion ?

J. S. : C'est un point important en effet : ces violences ont un objectif, prendre le contrôle du territoire, et faire partir les gens qui ne sont pas de la communauté. Les civils sont donc un enjeu fondamental. En général, on présente le massacre comme quelque chose d'incompréhensible, mais en réalité il y a une rationalité dans ces processus atroces : non seulement faire fuir mais surtout imposer l'idée que toute vie commune est désormais inconcevable. C'est pourquoi, plutôt que de "guerre civile", je parlerais d'une "guerre contre les civils", dans la mesure où ces derniers sont l'enjeu de la guerre et du découpage territorial. En même temps dans cette violence, il faut dire, aussi choquant cela soit-il, qu'il y a de la fête, de la transe, de la folie. La guerre, par définition, c'est le temps social de la transgression. En général, cette transgression peut être contrôlée au sein d'une armée. Mais, dans cette forme de guerre, menée avec des miliciens, des paramilitaires, il y a de l'organisation et du laisser-faire. »

Jacques Semeli, « Pourquoi les Yougoslaves se sont entre-tués », *L'Histoire* n° 311, juillet-août 2006.

CHRONOLOGIE

Mai 1980 : Mort du maréchal Tito remplacé par une présidence tournante.

Juin-octobre 1991 : Proclamation d'indépendance de la Slovénie, la Croatie et de la Macédoine.

Août 1991 : Attaque serbe sur Vukovar, début de la guerre entre Croatie et Serbie.

Janvier 1992 : Cessez-le-feu en Croatie et mise en place de la Force de protection des Nations unies (Forpronu).

Mars 1992 : Référendum et proclamation de l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine.

Avril 1992-décembre 1995 : Siège de Sarajevo par les forces serbes.

Janvier 1993 : Attaque de milices croates en Bosnie-Herzégovine.

Février 1993 : Instauration du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY).

Juillet 1995 : Massacres de Srebrenica perpétrés par Ratko Mladic.

Novembre 1995 : Accords de Dayton mettant fin aux combats en Bosnie-Herzégovine.

Février 1998 : Opérations militaires serbes contre les rebelles albanais du Kosovo.

Mars-juin 1999 : Intervention de l'OTAN au Kosovo. L'ONU devient administrateur du pays.

Février 2008 : Proclamation d'indépendance du Kosovo.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1 et chronologie** Décrivez les différentes étapes de la dislocation de l'ex-Yougoslavie.
2. **Doc. 2 et 3** Qui sont les auteurs des massacres contre les civils ?
3. **Doc. 2 et 3** Pourquoi parle-t-on d'une guerre contre les civils ?

Synthétiser Rédigez une synthèse en rappelant ce qu'est le « nettoyage ethnique » en ex-Yougoslavie : les causes, la mise en œuvre et les conséquences.

TRAVAILLER À L'ORAL

Présenter un exposé. Faites une recherche sur le siège de Sarajevo, trouvez une carte, une photographie, un témoignage et préparez un support visuel.

Photocopie interdite

Jalon 2

Face aux crimes de masse : le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY)

B Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie marque-t-il l'établissement d'une justice internationale ?

REPÈRES

Le premier tribunal pénal international

• **Un contexte post-guerre froide favorable.** La communauté internationale assiste impuissante à la déliquescence de l'ex-Yougoslavie avec ses conflits qui multiplient les entorses aux règles de la guerre : destruction de Vukovar (1991), siège de Sarajevo (1992), mise en place de camps de prisonniers, etc. Le journaliste Mirko Klarin avance l'idée dès 1991 de créer un tribunal comme à Nuremberg afin de poursuivre les responsables de ces crimes de guerre. Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) est fondé le 22 février 1993 et fonctionne jusqu'au 31 décembre 2017. Durant 10 800 jours de procès, il a inculpé 161 personnes, y compris deux chefs d'État (Milosevic, Karadzic), des ministres ou encore des généraux (Mladic).

• **Les difficultés de cette institution.** Entre 1999 et 2011, le TPIY fait autorité dans sa mission mais après 2012, il est affaibli par des acquittements contestés de responsables militaires et par le suicide par empoisonnement en plein tribunal de l'homme politique croate de Bosnie, Slobodan Praljak, en 2017. Néanmoins, le TPIY a permis la mise en place d'une justice internationale facilitant la mise en place de la Cour pénale internationale (CPI) en 2002.

1 Rétablir la paix par la justice internationale

« "On a émis la crainte que le TPIY risque de compromettre le processus de paix. En fait, le Tribunal contribuera au processus de paix en créant les conditions d'un retour moins difficile à la normale. Comment peut-on espérer revenir à la légalité et encourager des relations saines, constructives et stables entre des groupes ethniques [...] si on laisse les coupables impunis ? Il est peu probable que les victimes directes ou indirectes de ces crimes, accordent leur pardon ou puissent contenir leur ressentiment. Comment une femme violée [...], ou comment un civil dont les parents et les enfants ont été tués de sang-froid, pourraient-ils réprimer leur désir de vengeance s'ils savent que les auteurs de ces crimes restent impunis et peuvent aller et venir librement dans la ville même où ils ont perpétré ces actes abominables ? La seule alternative civilisée à ce désir de vengeance est de faire justice : de charger un tribunal indépendant et impartial de mener un procès équitable et de punir ceux qui auront été déclarés coupables. À défaut d'un procès équitable, les sentiments de haine et de rancœur [...] ne manqueront pas d'exploser tôt ou tard et d'aboutir à de nouvelles violences." En quelques phrases prononcées en 1993 après le vote des résolutions du Conseil de sécurité instaurant le TPIY, Boutros Boutros-Ghali [le Secrétaire général de l'ONU] affirmait les fondements de la nouvelle approche de la justice internationale à l'égard des processus de paix. La justice internationale n'était pas un frein à la paix, mais au contraire, elle la rendait possible, en désamorçant la spirale de la haine et de la vengeance. »

Pierre Hazan, *La Paix contre la justice ? Comment reconstruire un État avec des criminels de guerre ?*, GRIP/André Versaille éditeur, Bruxelles, 2010.

ACTEURS CLÉS

Slobodan Milosevic (1941-2006)
Président de la république de Serbie (1990-1997) puis président de la république fédérale de Yougoslavie (1997-2000), il mène une politique fondée sur l'exaltation du nationalisme serbe et rêve de réunir tous les Serbes de l'ex-Yougoslavie au sein d'une « Grande Serbie ». En 1999, il est inculpé par le TPIY de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre dans la guerre en Croatie (1991-1992), en Bosnie-Herzégovine (1992-1995) et au Kosovo (1999). Il est arrêté en 2001 et son procès débute en 2002. Il décède en 2006 sans avoir été condamné.

Radovan Karadzic (né en 1945)
Président de la république serbe de Bosnie (1992-1996), nationaliste serbe, il planifie la purification ethnique pour chasser musulmans et Croates de Bosnie-Herzégovine. Inculpé de crimes de guerre, crime contre l'humanité et de génocide par le TPIY en 1995, il prend la fuite et est arrêté en 2008. En mars 2019, il est condamné en appel à l'emprisonnement à perpétuité.

Ratko Mladic (né en 1942)
Commandant en chef de la république serbe de Bosnie, il a dirigé le siège de Sarajevo (1992-1995) et les massacres de Srebrenica (1995). Il est alors surnommé « le boucher des Balkans ». Inculpé par le TPIY dès 1995, il prend la fuite. Après quinze ans de cavale, il est arrêté en 2011. Le tribunal le condamne en 2017 pour crime de génocide, crime de guerre et crime contre l'humanité.

Vidéoprojection interdite

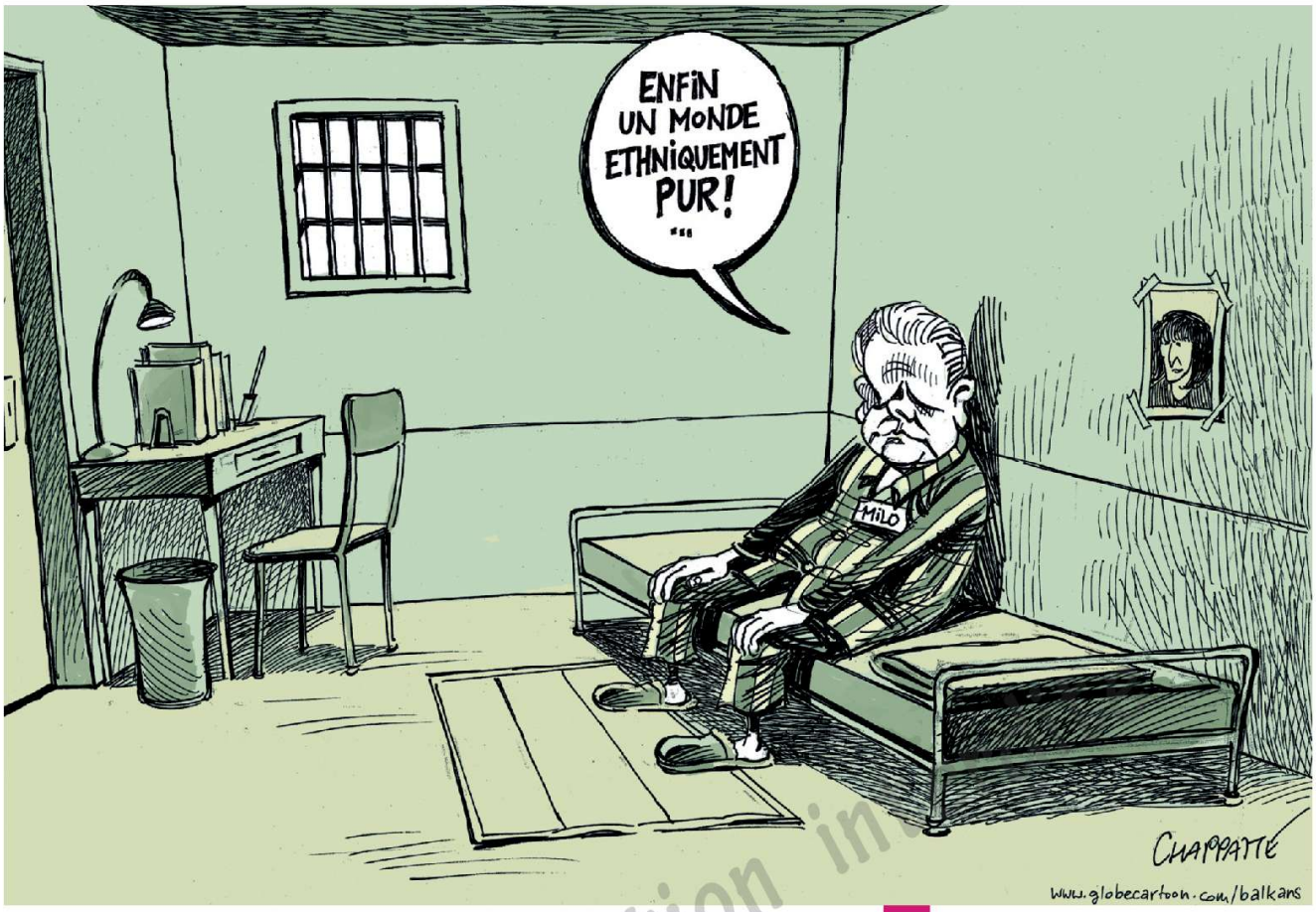

2 Un responsable en prison

(Caricature de Chappatte, 2003.)

Arrêté en 2001, l'ancien président serbe Slobodan Milosevic est traduit devant le TPIY. Mais il meurt d'un infarctus le 11 mars 2006, avant la fin de son procès.

3 Les revers du TPIY

« L'inculpation et l'arrestation des criminels a été complexe puisque le TPIY ne disposait pas de forces répressives propres ; la candidature de la Croatie et de la Serbie à l'entrée dans l'Union européenne a été suspensive de l'arrestation des principaux accusés recherchés, et de la collaboration juridique obligatoire avec le TPIY. Les élites politiques ont dû faire un compromis entre les exigences de l'UE et l'hostilité populaire face à l'inculpation et la condamnation des inculpés considérés comme des héros dans leur pays. Ces pressions externes ont eu pour conséquence de fragiliser l'image du TPIY chez les populations ex-Yougoslaves, le concept de coopération perçu comme un acte de compromission, et interprété comme une exigence des grandes puissances à faire plier ces petits États. Par ailleurs, il a été reproché au TPIY de faire des préférences ethniques lorsqu'il s'agissait d'émettre des injonctions ou de décider d'arrêter tel ou tel prévenu. D'ailleurs, les acquittements de 2012 et 2013 ont jeté le discrédit sur ce tribunal. En effet, après avoir été condamnés pour crimes contre l'humanité et violations des lois ou coutumes de la guerre, les généraux croates Ante Gotovina et Mladen Markac, respectivement à 24 ans et 18 ans d'emprisonnement et le général serbe Momcilo Perisic à 27 ans de prison ; ces trois généraux étaient acquittés une année et demie plus tard. La différence de verdict entre les deux chambres a de quoi surprendre, le Tribunal ayant estimé qu'il n'avait pas été démontré qu'ils avaient ordonné ou approuvé les crimes commis par leurs subordonnés. »

Catherine Lutard-Tavard,
« Les pays ex-Yougoslaves vers l'Union européenne : des mémoires fracturées »,
© Diploweb, 16 février 2014.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1 **Doc. 1 et 2** Quels sont les objectifs du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie ?

2 **Doc. 3** Quels ont été les difficultés rencontrées par le TPIY ?

Synthétiser Quels sont les victoires et échecs de la justice internationale dans la guerre en ex-Yougoslavie ?

TRAVAILLER AUTREMENT

Construire un argumentaire.
Vous êtes procureur du TPIY.
Un procureur est indépendant au sein du tribunal, et il est responsable de l'instruction des dossiers et de la poursuite des suspects.
Rédigez un réquisitoire contre les actions de Slobodan Milosevic.

Vidéoprojection in

Cours

Histoire, mémoire et justice

Comment la justice peut œuvrer pour apaiser la mémoire et rétablir la paix ?

Podcast du cours
hatier-clic.fr/20tgp310

VOCABULAIRE

Amnistie : loi imposant que les fautes passées doivent être oubliées et interdisant de futures poursuites.

Crime contre l'humanité : voir p. 198.

Crime de guerre : voir p. 198.

Franquiste : nom donné aux partisans du dictateur espagnol Francisco Franco au pouvoir de 1939 à 1975.

Génocide : voir p. 198.

Justice internationale : voir p. 198.

Justice transitionnelle : voir p. 198.

Nettoyage ethnique : voir p. 204.

« Nous ne voulons pas rester otages de notre histoire. »

Paul Kagamé, 2018.

A L'amnistie ou l'oubli, la paix sans justice

1. Nuremberg ou l'élaboration des concepts juridiques

- **Après la Seconde Guerre mondiale, l'idée de mettre en place une justice internationale qui poursuivrait les dirigeants allemands et japonais s'impose.** Les tribunaux militaires de Nuremberg puis de Tokyo se chargent de juger les principaux responsables des régimes nazi et militariste nippon. Peu de procès sont en revanche organisés dans tous les autres pays belligérants. **En France, l'épuration légale** est limitée, laissant la place à une loi d'**amnistie** dès 1951. L'oubli répond à la nécessité de la reconstruction et à un retour rapide à la « normale ».
- **En Espagne, à la fin de la dictature franquiste**, la loi d'amnistie de 1977, surnommée « pacte du silence », empêche de poursuivre à la fois les crimes commis au nom de ou contre la dictature de Franco. L'oubli semble pourtant une solution provisoire. En 2007, une nouvelle loi « sur la mémoire historique » veut accompagner et indemniser les victimes du franquisme, déclenchant de vifs débats sur le bien-fondé de l'ouverture des fosses communes pour tenter d'identifier les victimes. Ainsi, l'amnistie et l'oubli, qui peuvent être un impératif d'unité nationale dans un premier temps, ne résistent pas au désir de vérité : ils ne réparent ni les rancœurs ni les fractures au sein de la population.

2. La vérité remplace l'oubli

- D'autres stratégies sont envisagées pour **établir la réconciliation**. Dans les **pays d'Amérique latine**, revenus à la démocratie, des « commissions de Vérité et réconciliation » sont mises en place, en Argentine (Commission nationale sur la disparition de personnes) en 1983, au Chili en 1990-1991.
- Après le régime d'apartheid en **Afrique du Sud**, en 1995, la commission Vérité et réconciliation dirigée par l'archevêque Desmond Tutu propose une amnistie à condition que les responsables de crimes fassent une confession publique. 7 000 tortionnaires et 22 000 victimes comparaissent ainsi devant cette commission.

B Justice internationale ou locale pour établir la justice transitionnelle

1. Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY)

▸ Jalon 2, p. 204

- Dans le contexte de la fin de la guerre froide, l'idée de **poursuivre les criminels de guerre** s'impose notamment dans le conflit en ex-Yougoslavie à partir de 1991. Les bombardements sur Vukovar, le siège de Sarajevo, les opérations de « **nettoyage ethnique** » en Bosnie ou en Croatie provoquent l'émoi de la communauté internationale. Des troupes de l'ONU sont envoyées sans réussir à empêcher les **violations du droit de la guerre**. Face à cette inefficacité, l'ONU adopte une résolution pour fonder le TPIY en février 1993, ce qui n'empêche toutefois pas que soient commis les crimes les plus graves, en 1995, avec les massacres de Srebrenica.
- C'est entre 1999 et 2011 que les principaux responsables sont jugés. Le TPIY a fait cependant depuis jurisprudence en précisant la qualification de certains crimes, les **crimes contre l'humanité** et la notion d'« entreprise criminelle commune ». Fermant ses portes en décembre 2017 après avoir condamné 83 criminels, ce premier tribunal pénal international a permis d'imposer l'idée d'une **justice internationale** au Cambodge, au Sierra Leone, au Liban ou encore au Rwanda.

CHIFFRES CLÉS

▶ Le TPIY en chiffres

- 169 personnes mises en accusation
  - 90 condamnées
  - 19 acquittées
  - 37 procédures closes
  - 13 transférées dans les pays de l'ex-Yougoslavie
  - 2 nouveaux procès
- 4 650 témoins
- 10 800 jours de procès
- 2,5 millions de pages de compte rendus d'audience

Vidéo-projection interdite

2. Le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) et les *gacaca*

▶ Jalon 1, p. 200

- En novembre 1994, le TPIR est mis en place pour **juger les dirigeants** impliqués dans le **génocide** des Tutsis du Rwanda. Il fonctionne jusqu'en 2015 et met en accusation 93 personnes. Mais si cette institution est apte à juger les principaux responsables du génocide, elle est **inadaptée pour juger l'immense masse des acteurs de ce « génocide de voisins »**.
- Le gouvernement rwandais instaure entre 2002 et 2012 près de 12 000 tribunaux communautaires villageois, les *gacaca* afin de **juger 2 millions d'affaires**. Cette **juridiction locale**, malgré ses faiblesses, a permis de rendre justice aux victimes en agissant en faveur d'une **justice transitionnelle** en œuvrant pour la **réconciliation** des communautés hutue et tutsie.

Le rôle ambigu de l'ONU pendant le génocide rwandais
(Caricature de Patrick Chappatte, *Le Temps* (Suisse), avril 2014.)

3. La Cour pénale internationale (CPI)

- Ces avancées d'une justice internationale ont permis en 2002 la mise en place d'une **juridiction pénale universelle permanente** chargée de juger les personnes accusées de génocide, de crime contre l'humanité et de **crime de guerre**. La Cour pénale internationale peut ainsi poursuivre les criminels des 123 pays signataires du statut de Rome (1998) à l'origine de l'institution. Mais des États importants ne sont pas encore membres du CPI comme la Chine et l'Inde ainsi que les États-Unis et la Russie car ces derniers n'ont pas ratifié le traité. La **jeune institution** est d'autant plus fragilisée qu'elle a prononcé une série d'acquittements très contestés comme par exemple, en janvier 2019, celui de l'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo pourtant accusé de crime contre l'humanité.

Vidéo-projection interdite

C Pardon, politique mémorielle et réconciliation

1. Politique du pardon

- La justice transitionnelle nécessite une **prise en compte juridique, politique, symbolique et mémorielle**. Dans les États qui ont subi une guerre civile et des crimes graves, le retour à la démocratie s'accompagne d'un l**ong processus de réconciliation**. Après 1945, l'Allemagne est le premier État à mener une politique de pardon via des mesures symboliques lancées par le chancelier Adenauer vis-à-vis d'Israël. En 1952, un accord sur un versement de réparations en faveur des victimes juives est signé entre les deux gouvernements. Par ailleurs, des jumelages entre des villes allemandes et israéliennes ont pour but de renforcer les liens culturels entre les pays.

2. Commémorer les crimes pour réconcilier

- La réconciliation passe par la justice, la repentance et la commémoration des crimes passés mais également par un **hommage aux victimes**. Au Rwanda, les cérémonies rappelant le génocide sont des actes politiques forts impliquant l'État, la population, la communauté internationale : le 25e anniversaire des massacres a été organisé très solennellement en avril 2019.
- À l'inverse, en ex-Yougoslavie, le processus mémoriel est fort peu engagé, la réconciliation entre les populations et entre les États de l'ancienne Yougoslavie tardant également. Les projets d'adhésion à l'UE, notamment pour la Serbie et la Bosnie-Herzégovine, offrent cependant l'espoir d'une perspective de réconciliation.

DATES CLÉS

1945 : procès de Nuremberg.
1948 : convention pour la prévention et la répression du génocide.
1949 : conventions de Genève : ensemble de traités internationaux dont le but est d'imposer des règles de conduite durant la guerre (protection des civils, des blessés, des prisonniers de guerre et aides humanitaires).
1968 : adoption de la Convention de l'ONU pour l'imprescriptibilité des crimes internationaux.
1984 : convention internationale contre la torture.
1993 : mise en place du TPIY.
1994 : mise en place du TPIR.
2002 : mise en place de la CPI.

Exercices Bac

EXERCICE 1 Rédiger une partie d'une dissertation

DISSERTATION

SUJET La justice et la réconciliation au Rwanda après le génocide

Voici une proposition de plan pour répondre à ce sujet :

I. La justice internationale : une solution imparfaite.

II. Le recours à une justice locale peut répondre à certaines attentes dans la nécessité de réconciliation.

III. La justice doit être complétée par une volonté politique forte, un projet politique.

1 En vous servant du tableau, rédigez la deuxième partie du développement.

	Idées	Exemples
Le recours à une justice locale, les *gacaca*	Des tribunaux s'appuyant sur des traditions locales	
	Des tribunaux nombreux qui impliquent une grande partie de la population	
	Des jugements qui ont traité rapidement l'ensemble des crimes	
Phrase qui conclut les idées de cette partie		
Phrase de transition pour introduire la 3e partie		

Vidéo-projection interdite

EXERCICE 2 Présenter les résultats d'une recherche sur Internet

OBJECTIF GRAND ORAL

SUJET Les criminels de guerre en ex-Yougoslavie

1 Réalisez une recherche sur un criminel de guerre en ex-Yougoslavie à l'aide du site officiel du TPIY

hatier-clic.fr/20tgp311

2 Choisissez parmi les 161 accusés et présentez le personnage :
– Les éléments biographiques
– Les chefs d'inculpation
– Les faits reprochés
– Le résumé du jugement

3 Présentez un exposé oral structuré et organisé répondant au sujet.

Conseil

Pour fluidifier votre oral :
- Rédigez une fiche de votre intervention.
- Soulignez les mots de liaison.
- Apprenez par cœur : l'accroche de votre exposé et la conclusion.

PERSONS PUBLICLY INDICTED BY THE ICTY FOR WAR CRIMES

Warrants of Arrest are issued on behalf of the International Criminal Tribunal for the former Yugoslavia

Updated as of 26 NOVEMBER 2003

1 Avis de recherche du TPIY

EXERCICE 3 Confronter deux documents

ÉTUDE DE DOCUMENTS

SUJET La mémoire du siège de Sarajevo (1992-1995)

1 La commémoration des 20 ans du siège de Sarajevo

« C'est une traînée rouge vif, une ligne de sang. Elle s'étale sur toute la rue, s'allonge sur près d'un kilomètre, pénètre au cœur de la vieille ville jusqu'à une flamme qui brûle en continu. Le peuple de Sarajevo la regarde, sidéré, stupéfait. 11 541 chaises de plastique rouge sont alignées, des centaines de rangées compactes, écarlates. 11 541 chaises vides, comme autant de morts pendant le siège de Sarajevo. Il a duré trois ans et demi. C'était il y a vingt ans. Un siège du Moyen Âge au cœur de l'Europe, la capitale bosniaque enfermée, encerclée, habitée par des fantômes mourant de froid et de faim, tombant sous les tirs de snipers et les bombardements aveugles. Ceux des Serbes, postés de l'autre côté de la rivière qui sépare la ville en deux, sur la colline d'en face. Une guerre barbare entre voisins, collègues de travail, supporters du même club de foot. Une guerre au nom de l'épuration ethnique. […] L'accord de Dayton, conclu en novembre 1995, était une tentative désespérée pour faire cesser la guerre. Un pansement pour arrêter l'hémorragie. […] Pour la Bosnie, l'accord consacrait l'intégrité de son territoire mais le partageait en deux entités distinctes : la Fédération croato-musulmane (51 % du territoire) et la république serbe de Bosnie (49 %). Il a consacré la logique de partition, le séparatisme et les résultats du nettoyage ethnique. Le pansement est devenu un garrot. […] La haine est toujours là, épaisse. »

Jean-Paul Mari,
« Sarajevo : une guerre pour rien ? »,
Le Nouvel Observateur, 26 avril 2012, DR.

2 Rendre hommage aux victimes

En 2012, la ligne rouge est une installation de 11 541 chaises rouges vide, en hommage aux victimes pour les 20 ans du siège de Sarajevo.

Vivlio Project

› LIRE LES DOCUMENTS

1. Rappelez ce qu'a été le siège de Sarajevo.
2. Comment la Bosnie-Herzégovine organise la commémoration du 20e anniversaire du siège de Sarajevo ?

› ANALYSER LES DOCUMENTS

3. Les accords de Dayton ont-ils instauré une paix durable ?
4. Cette commémoration a-t-elle suffi à panser toutes les plaies ?

› COMPRENDRE LES DOCUMENTS

5. Que manque-t-il à la Bosnie-Herzégovine pour réconcilier durablement les populations ?

Révisions

FICHE MÉMO

1 L'amnistie ou l'oubli, la paix sans justice

✔ Après les guerres, les guerres civiles ou les génocides, la nécessité est de reconstruire le pays et de rétablir l'unité nationale.

✔ Les États ont souvent opté pour l'oubli et des lois d'amnistie répondant à la nécessité de la reconstruction et à un retour rapide à la « normale » pour éviter les divisions et les tensions.

✔ Le rétablissement de la paix ne suffit pas, les familles des victimes des dictatures ou des guerres civiles réclament justice. Dans un premier temps, des commissions Vérité et réconciliation sont une réponse sans doute incomplète à ces aspirations.

2 Justice internationale ou locale pour établir la justice transitionnelle

✔ Avec la fin de la guerre froide, les conditions sont favorables à l'émergence d'une justice internationale : en ex-Yougoslavie et au Rwanda, on établit un tribunal pénal international pour condamner les responsables politiques et militaires, sans forcément résoudre tous les conflits au sein des sociétés divisées par la guerre.

✔ Au Rwanda, on complète le dispositif par des tribunaux villageois (gacaca) afin de poursuivre l'ensemble des coupables ayant participé au génocide des Tutsis.

✔ Ces avancées ont permis en 2002 la mise en place d'une juridiction pénale universelle permanente, la Cour pénale internationale (CPI), qui reste une institution fragile.

3 Commémorer pour réconcilier

✔ La justice transitionnelle nécessite une prise en compte juridique, politique, symbolique et mémorielle, par une politique du pardon.

✔ Une fois la justice rendue, la construction de monuments ou de musées devient une nécessité pour organiser des cérémonies commémoratives qui participent à la célébration des victimes et à une forme de réconciliation nationale. Commémorer est la dernière étape de la justice transitionnelle.

Vidéo-projection interdite

RÉVISER LES FONDAMENTAUX

- Qu'est-ce qu'un crime de guerre ?
- Définissez le terme génocide.
- Quand s'est déroulé le génocide des Tutsis au Rwanda ?
- Qui est Paul Kagamé ?
- Combien de victimes ont été tuées au cours du génocide rwandais ?
- Où se tient la Cour pénale internationale ?
- Qu'est-ce que le TPIY ?
- Définissez le terme amnistie.
- Définissez le terme justice transitionnelle.
- Quels accords prévoyaient un partage du pouvoir entre Hutus et Tutsis au Rwanda, à la veille du génocide ?

Mémocartes
hatier-clic.fr/20tgp312

SCHÉMA DE SYNTHÈSE

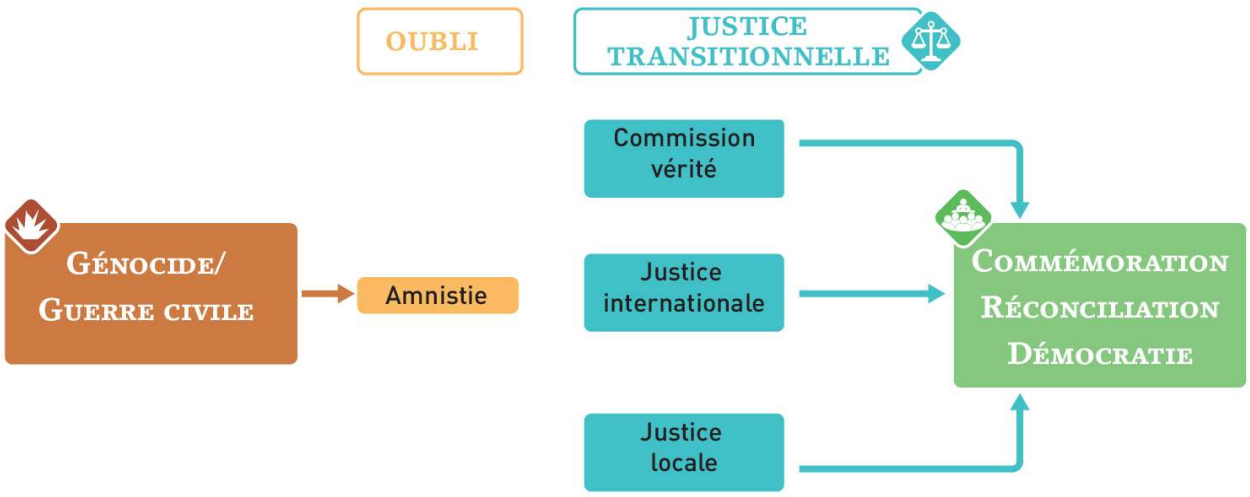

SE DOCUMENTER

À lire

- **Joe Sacco, *Gorazde***, Éditions Rackham, 2011.

Reportage graphique du dessinateur et journaliste, Joe Sacco dans Gorazde, enclave musulmanes assiégées par les Serbes de Bosnie entre 1992 et 1995.

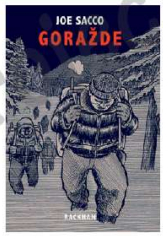

- **Cécile Grenier, Alain Austini, Pat Masioni, *Rwanda 1994,*** 2 tomes, Éditions Vent des savanes, 2005 et 2008.

Bande dessinée relatant l'histoire d'une famille que le génocide a séparée pendant les cent jours de haine et de tueries de l'année 1994.

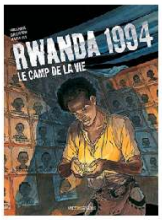

- **Jean Hatzfeld, *Récits des marais rwandais***, Éditions du Seuil, 2014.

Journaliste à *Libération*, Jean Hatzfeld rassemble le point de vue des génocidaires, celui des rescapés et relate le difficile voisinage de ces derniers avec les anciens tueurs sortis de prison.

À voir

- **Brian Lapping, *Yougoslavie, suicide d'une nation européenne***, 1995.

Documentaire de la BBC sur le conflit yougoslave, alors encore en cours.

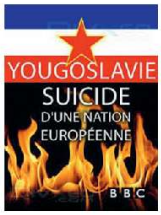

- **Peter Kosminsky, *Warriors, l'impossible mission***, 1999.

Téléfilm britannique sur le quotidien de jeunes Casques bleus britanniques déployés en mission d'interposition en Bosnie-Herzégovine, pointant les limites de l'action de l'ONU.

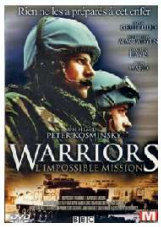

- **Raoul Peck, *Quelques jours en avril***, 2005.

Téléfilm franco-américain produit par HBO relatant le destin opposé de deux frères lors du génocide rwandais, l'un participant aux massacres l'autre tentant de protéger son épouse tutsie.

- **Terry George, *Hôtel Rwanda***, 2005.

Film retraçant l'action d'un gérant d'hôtel rwandais qui parvint à protéger plusieurs centaines de Tutsis des massacres en les abritant dans son établissement.

Vidéo projection interdite

ÉTUDE conclusive

L'histoire et les mémoires du génocide des Juifs et des Tsiganes

Comment les mémoires du génocide des Juifs et des Tsiganes

1 La mémoire des bourreaux

(Photographie prise par un officier SS dans le ghetto de Varsovie, 1943.)

Cette photographie de familles juives, enfermées dans le ghetto de Varsovie et dirigées de force vers la déportation, témoigne de leur extermination systématique. Prise par un officier SS, elle fut projetée avec de nombreux autres documents dans la salle du procès de Nuremberg en 1945-1946, et reprise par Alain Resnais dans son film *Nuit et Brouillard* en 1956.

QUESTIONS

1 Comment cette photographie contribue-t-elle à fixer la mémoire du génocide ?

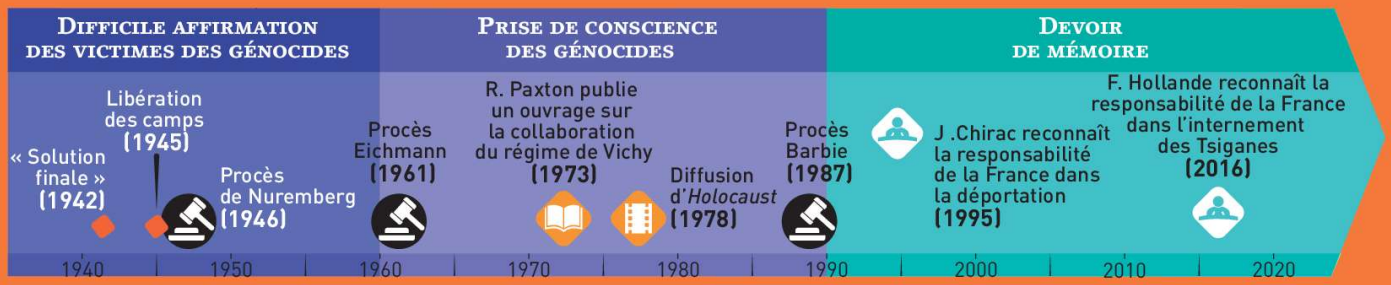

se sont-elles construites après la Seconde Guerre mondiale ?

2 La participation des historiens aux procès mémoriels

(Dessin de Noëlle Herrenschmidt, 3 novembre 1997, BPI.)

De nombreux procès furent organisés après celui de Nuremberg pour juger les criminels nazis et leurs collaborateurs. En France, en 1997-1998, le procès de Maurice Papon, haut-fonctionnaire de Vichy, est au cœur de l'actualité médiatique. Appelés à la barre en tant que « témoins », des historiens comme Jean-Pierre Azéma viennent apporter leur éclairage sur le régime de Vichy et la collaboration, leur présence au tribunal étant l'objet d'un débat sur le rapport entre histoire et justice.

QUESTIONS

1. Comment les historiens peuvent-ils contribuer à mieux faire connaître le passé aux sociétés ?
2. **Doc. 1 et 2** Quels sont les acteurs qui permettent de construire la mémoire du génocide ?

ÉTUDE conclusive

Repères

Le génocide des Juifs et des Tsiganes d'Europe

VOCABULAIRE

Camp de concentration : centres de détention où l'on enferme des personnes considérées comme gênantes pour le pouvoir. La plupart des camps de concentration sont aussi des camps de travail forcé. La mortalité y est très forte en raison des mauvaises conditions de vie, de travail, d'alimentation.

Camp d'extermination : centres de mise à mort dont le but est de tuer industriellement, sans aucune espèce de jugement. Les six camps d'extermination créés par l'Allemagne nazie sont tous situés en Pologne.

***Einsatzgruppen* :** « groupes d'intervention » de SS mobiles chargés de l'assassinat systématique des Juifs ou des Tsiganes. Ils assassinèrent plus d'1,5 million de personnes. Leur action est considérée comme la première phase de la Shoah, par des fusillades (« Shoah par balles »), puis au moyen de camions à gaz itinérants, avant la mise en place des camps d'extermination.

Génocide : voir p. 198.

***Porajmos* :** « dévorer » en romani, la langue des Tsiganes ; nom donné au génocide des Tsiganes, forgé par l'universitaire et militant tsigane Ian Hancock au début des années 1990.

Shoah : « catastrophe » en hébreu ; nom donné au génocide juif. C'est le terme officiellement utilisé par l'État d'Israël depuis 1951. Il s'impose dans le monde francophone, surtout après la diffusion du film homonyme réalisé par Claude Lanzmann en 1985.

Le bilan de la politique d'extermination nazie

La Shoah, le génocide des Juifs	
Morts dans les ghettos	Environ 800 000
Morts dus aux *Einsatzgruppen*	Environ 1 300 000
Morts dans les camps de concentration	Environ 300 000
Morts dans les camps d'extermination	Environ 2 700 000
Total : 5 100 000[1] à 5 860 000[2] (soit 54 à 64 % de la population juive d'Europe d'avant-guerre)	

Porajmos, le génocide des Tsiganes	
Morts dus aux *Einsatzgruppen*	Environ 30 000
Morts dans les camps de concentration et d'extermination	Environ 220 000
Total : Environ 250 000[3] (soit 25 % de la population tsigane d'Europe d'avant-guerre). Les Sintis, terme désignant les Tsiganes vivant en Allemagne, Autriche et Italie du Nord, ont été les plus durement touchés car 89 % d'entre eux furent exterminés par les nazis[4].	

1. D'après R. Hilberg, *La Destruction des Juifs d'Europe*, Fayard, 1988.
2. D'après E. Jäckel, P. Longerich, J. H. Schoeps (dir.), *Enzyklopädie des Holocaust*, Argon, 1993.
3. D'après *l'United States Holocaust Memorial Museum*.
4. D'après G. Baumgartner, *The Fate of the European Roma and Sinti during the Holocaust*, Vienne, 2013.

Vidéo-diffusion interdite

L'intérieur d'une baraque dans la section tsigane d'Auschwitz

Plus de 20 000 Tsiganes étaient entassés dans 32 baraques en bois dans la section tsigane d'Auschwitz. C'est ici la seule photographie connue de cette section.

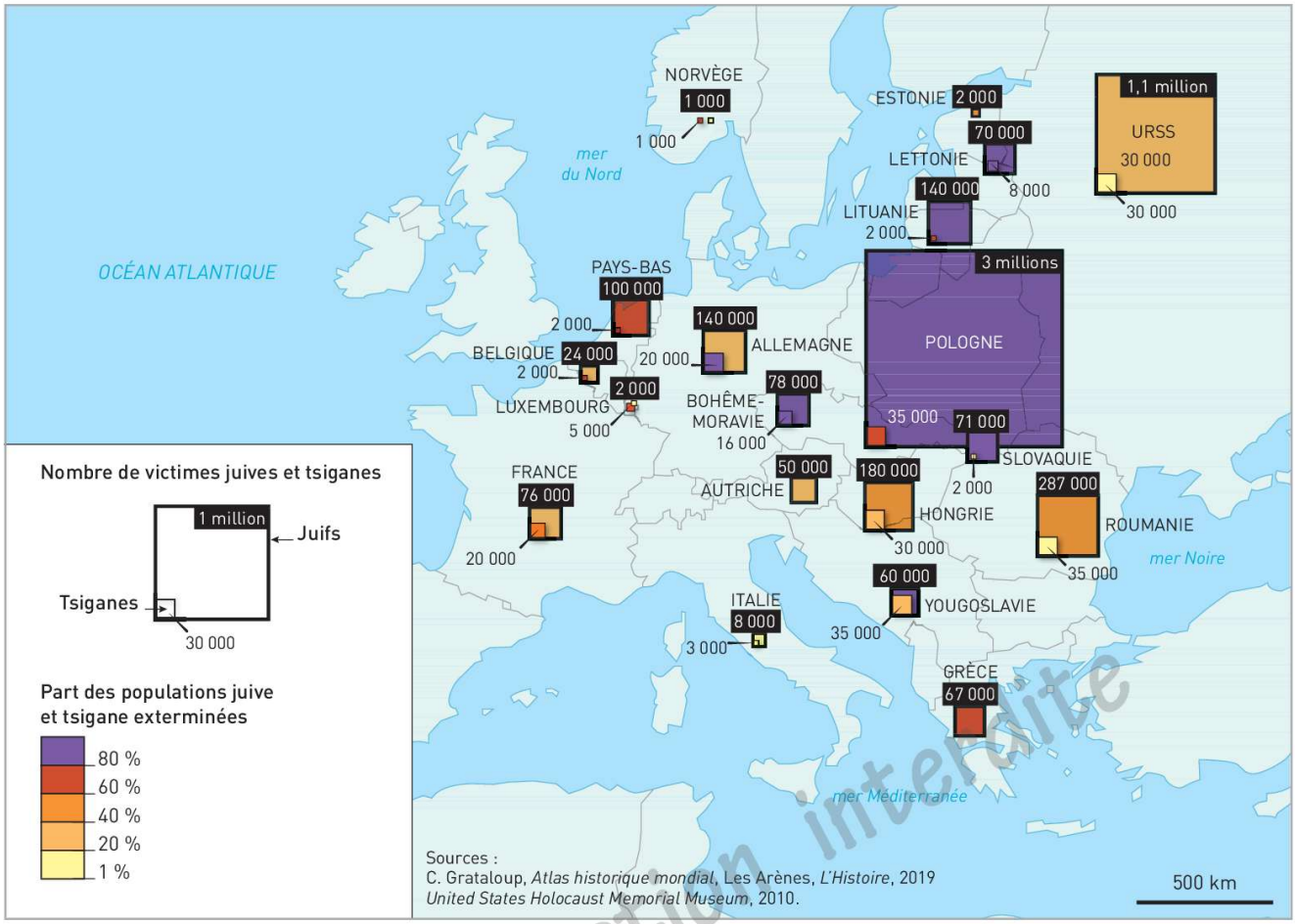

L'extermination des Juifs et des Tsiganes d'Europe

Vidéo-projection interdite

L'extermination selon Rudolf Höss, commandant du camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz

Au cours de sa détention en 1946-1947, dans l'attente de son procès où il fut condamné à mort, Rudolf Höss rédige une autobiographie, publiée en 1958 sous le titre Le Commandant d'Auschwitz parle.

«Je rencontrai Adolf Eichmann[1] [...]. Lorsque nous n'étions que tous les deux et que l'alcool avait coulé à flots, et qu'il se trouvait de ce fait dans son humeur la plus expansive, il montra qu'il était complètement obsédé par l'idée d'anéantir jusqu'au dernier tous les Juifs sur lesquels il pourrait mettre la main. Sans aucune pitié et de sang-froid, nous devons terminer cette extermination aussi vite que possible. Tout compromis, même le plus minime devra être payé très cher dans le futur. [...] Eichmann avait la conviction que, s'il parvenait à exterminer complètement les Juifs d'Europe de l'Est, il aurait porté à la juiverie dans son ensemble un coup dont jamais plus elle se relèverait. [...]

En juillet 1942, lors d'une nouvelle visite d'Himmler[2], je lui fis un tour d'inspection détaillé dans le camp des Tsiganes. Il put tout voir ; les baraques remplies à éclater, les conditions sanitaires insuffisantes, l'infirmerie regorgeant de malades. Il put voir les enfants [...]. Il put voir ces petits corps décharnés, ces joues si creuses qu'elles devenaient translucides, le lent pourrissement de ces corps vivants. [...] Ayant pris ainsi une vue d'ensemble complète et précise de la situation, Himmler donna l'ordre de liquider tous les Tsiganes, exception faite de ceux qui étaient encore capables de travailler. Ainsi faisait-on avec les Juifs.»

Rudolf Höss,
Le Commandant d'Auschwitz parle,
Julliard, 1959.

1. Lieutenant-colonel SS, il se voit confier l'organisation de la déportation de près de 6 millions de Juifs d'Europe vers les camps d'extermination en Pologne.

2. L'un des plus hauts dignitaires du IIIe Reich, ministre de l'Intérieur d'Hitler, les camps de concentration et d'extermination dépendaient directement de son autorité.

QUESTIONS

1. Quels sont les différents moyens utilisés par les nazis pour exterminer les Juifs et les Tsiganes d'Europe ?
2. Quels espaces européens ont été les plus concernés par la Shoah et le *Porajmos* ?

Jalon 1

Lieux de mémoire du génocide des Juifs et des Tsiganes

A Quels lieux peuvent permettre de construire la mémoire du génocide des Juifs ?

REPÈRES

La lente construction des mémoires

• **Le « grand silence » (A. Wieviorka).** Après guerre, la mémoire des victimes de la Shoah a du mal à s'exprimer car les sociétés européennes ne sont pas prêtes à les entendre. Les pouvoirs politiques, notamment en Europe de l'Est, préfèrent l'oubli, englobant les victimes juives parmi les autres populations civiles touchées. En France, après la minimisation du rôle de Pétain dans la collaboration par Robert Aron, se met en place un « mythe résistancialiste » selon l'historien Henry Rousso, mettant en avant la résistance de tous les Français, donnant une vision héroïsée de la guerre et occultant la collaboration.

• **Une progressive reconnaissance.** L'affirmation d'une mémoire spécifique de la Shoah est possible grâce au retentissement mondial du procès d'Adolf Eichmann à Jérusalem en 1961, et en France après la publication, en 1973, par l'historien américain Robert Paxton d'un ouvrage mettant en avant la collaboration du régime de Vichy et son rôle dans la déportation. Des **lieux de mémoire** apparaissent partout en Europe, comme à Auschwitz, ou sur le site du Vél' d'Hiv à Paris. C'est ici, qu'en 1995 Jacques Chirac reconnaît officiellement la responsabilité de l'État français dans le génocide juif.

1 D'une mémoire résistancialiste à des mémoires diverses

« On comprend dès lors que le pouvoir ait préféré, sous la IVe comme sous la Ve République, s'avancer sur le terrain plus sûr de la Résistance [...]. Ce choix répondait, il est vrai, aux attentes de sociétés peu enclines à se voir rappelés leurs compromis, voire leurs compromissions. [...] Cette mémoire se focalisait sur la vision d'une France glorieuse, exaltant les résistants, niant l'incidence de Vichy et la spécificité de la Shoah. Désormais, elle agrège de plus sombres réalités, rappelant la réalité et la popularité de l'État français, découvrant le sort que le nazisme et son allié vichyste réservèrent aux Juifs vivant dans l'Hexagone entre 1940 et 1944. [...] La figure du héros s'efface devant celle de la victime. Buchenwald[1] symbolisait la réalité concentrationnaire ; Auschwitz l'incarne dorénavant. La Résistance passionnait l'opinion ; c'est aujourd'hui Vichy qui l'intrigue. Les Français communiaient volontiers dans la légende ; maintenant ils réclament la vérité [...]. »

Olivier Wieviorka, *La Mémoire désunie. Le souvenir politique des années sombres de la Libération à nos jours*, « L'Univers historique », © Éditions du Seuil, 2010, Points Histoire, 2013.

1. Camp de concentration nazi en Allemagne où furent emprisonnés de nombreux résistants français.

Vidéo-projection interdite

2 Simone Veil et Jacques Chirac lors du 60e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz, en 2005

Le président français, accompagne à Auschwitz des élèves et d'anciens déportés dont la femme politique française Simone Veil, survivante d'Auschwitz.

VOCABULAIRE

Lieu de mémoire : site (monument, musée, vestiges industriels, etc.), œuvre, personnage, devise ou objet symbolisant l'appartenance d'une collectivité à son passé, son patrimoine.

3 Des tensions politiques autour d'un lieu de mémoire : le Vél' d'Hiv

« Marine Le Pen, candidate du FN[1] à l'élection présidentielle, a jugé dimanche que la France n'était "pas responsable" de la rafle du Vél' d'Hiv en 1942 à Paris, au cours de laquelle plus de 13 000 Juifs avaient été arrêtés avant d'être, pour la plupart, déportés puis exterminés dans des camps nazis.

[…] Le journaliste Olivier Mazerolle […] lui a demandé si Jacques Chirac avait eu tort de prononcer son discours de 1995 sur le Vél' d'Hiv. "Je pense que la France n'est pas responsable du Vél' d'Hiv. […] S'il y a des responsables, c'est ceux qui étaient au pouvoir à l'époque, ce n'est pas la France. La France a été malmenée dans les esprits depuis des années. En réalité, on a appris à nos enfants qu'ils avaient toutes les raisons de la critiquer, de n'en voir peut-être que les aspects historiques les plus sombres. Je veux qu'ils soient à nouveau fiers d'être français. […] Comme Charles De Gaulle, François Mitterrand, […] je considère que la France et la République étaient à Londres pendant l'Occupation et que le régime de Vichy n'était pas la France. C'est une position qui avait toujours été défendue par le chef de l'État […]."

Le CRIF [Conseil représentatif des institutions juives de France] et l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) ont réagi, dans des communiqués séparés, dénonçant "des propos révisionnistes[2]". "Ses déclarations sont une insulte à la France, qui s'est honorée en 1995 à reconnaître sa responsabilité dans la déportation des Juifs de France et faire face à son histoire, sans mémoire sélective", a fustigé le CRIF. »

« Pour Marine Le Pen, la France "n'est pas responsable du Vél' d'Hiv" »,
AFP, 9 avril 2017.

1. Front national, aujourd'hui Rassemblement national (RN).
2. Révisionniste : qui cherche à minimiser le génocide des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

5 Manifestation de l'extrême droite polonaise pendant la commémoration du 74e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz (2019)

Ces nationalistes polonais s'indignent d'une mise en avant des morts juifs au détriment des morts polonais. La manifestation intervient alors que le parti ultraconservateur PiS au pouvoir à Varsovie est soupçonné de chercher à minimiser la complicité des Polonais avec l'occupant nazi.

Vidéo INA
Voyage de lycéens à Auschwitz

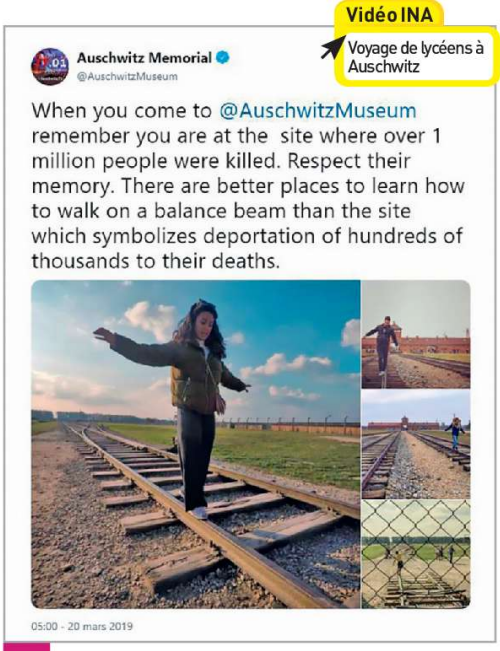

4 Les dérives d'un tourisme mémoriel

(Compte Twitter du Memorial d'Auschwitz.)

Traduction : « Quand vous venez à Auschwitz, souvenez-vous que vous êtes sur le site où un million de personnes ont été tuées. Respectez leur mémoire. Il y a de meilleurs endroits pour apprendre à marcher en équilibre sur des rails, autres que le site qui symbolise la déportation de centaines de milliers de personnes vers leur mort. »

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1 et 3** Comment la mémoire de la Shoah a-t-elle évolué dans le paysage mémoriel français depuis 1945 ? Quels lieux de mémoire illustrent cette évolution ?
2. **Doc. 2 et 3** Quel rôle a joué le président Jacques Chirac dans la mémoire de la Shoah en France ?
3. **Doc. 3** Quelles différences existe-t-il entre Marine Le Pen et Jacques Chirac autour du sens à donner au lieu et à la commémoration du Vél' d'Hiv ?

Synthétiser Quels sont les nouveaux enjeux suscités par les lieux de mémoires et les commémorations ?

TRAVAILLER À L'ORAL

Présenter un exposé. En vous appuyant d'abord sur le doc. 5, puis sur des recherches personnelles, expliquez la place dans les sociétés d'Europe de l'Est et de Russie de la mémoire de la Shoah. Que révèle la suppression ou l'absence de lieux de mémoire dans ces pays ?

hatier-clic.fr/20tgp313

Vidéo-projection interdite.

B Quels lieux peuvent permettre de construire la mémoire du génocide des Tsiganes ?

REPÈRES

Porajmos, une mémoire encore à construire

• **Un génocide à l'échelle européenne.** Les persécutions envers les Tsiganes en Allemagne nazie, chez ses alliés et dans les territoires occupés ont été qualifiées de génocide par l'ONU. Les estimations chiffrées sont difficiles mais s'affinent grâce aux recherches de nombreux historiens sur la question.

• **Les camps d'internement en France.** Les camps français étaient des lieux d'enfermement avant la déportation, généralement via Drancy, en banlieue parisienne. Ces camps enfermaient Juifs, Tsiganes, résistants, étrangers... Les Tsiganes (ou Roms) étaient internés dans des camps en tant que nomades et non pour des raisons raciales.

• **Une mémoire oubliée ?** L'émergence de la mémoire du génocide des Tsiganes a été encore plus lente que celle de la Shoah. L'Allemagne attend 1982 pour reconnaître sa responsabilité dans leur génocide. En France, les camps d'internement ne sont pas devenus des lieux de mémoire, et leur drame est passé sous silence, jusqu'à l'initiative prise par François Hollande en 2016 de reconnaître la responsabilité de la France dans l'internement des Tsiganes. En Europe de l'Est, les Tsiganes sont encore sujets à de nombreuses humiliations et violences.

Vidéo-projection interdite

1 La France des camps durant la Seconde Guerre mondiale

VOCABULAIRE

Devoir de mémoire : devoir civique de commémorer un évènement pour en garder le souvenir.

***Porajmos* :** voir p. 216.

Roms : terme revendiqué officiellement par cette population pour se désigner comme peuple et revendiquer leur droit légitime à être reconnu en tant que tel.

Sintis : terme désignant les Tsiganes vivant en Allemagne, Autriche et Italie du Nord.

Tsiganes : terme utilisé en Europe pour désigner les nomades de la région du Pendjab, au nord de l'Inde, qui arrivèrent en Europe entre le VIIIe et le Xe siècle. Le terme de « Tsigane » est réapparu en France après la Seconde Guerre mondiale, car il était utilisé par les nazis (*Zigeuner* = Tsigane). Ils furent également appelés « Gitans » (de l'espagnol *Egiptano*) parce que les Européens pensaient à tort qu'ils venaient d'Égypte.

2 Un mémorial pour les Tsiganes inauguré à Berlin

Le mémorial pour les **Sintis** et Roms d'Europe, inauguré par Angela Merkel en 2012, rappelle le génocide nazi des Tsiganes, qui est reconnu par l'État allemand depuis 1982. Il est situé face au Reichstag (le Parlement allemand). Autour de la fontaine, on peut lire le poème « Auschwitz » du Rom italien Santino Spinelli.

3 Une amnésie républicaine face au sort des Tsiganes ?

« Soixante ans après la libération des camps, le drame des Tsiganes français demeure largement occulté. Le souvenir des lieux d'internement ne s'est pas fixé parce que les camps ont disparu ou sont redevenus ce qu'ils étaient avant sans qu'on y puisse lire cet épisode douloureux. À la disparition matérielle des camps est venu s'ajouter le fait que la société a refusé de se préoccuper du vécu des victimes, auxquelles personne ne s'identifiait [...]. Le refoulement a fonctionné de façon si massive qu'il s'est accompagné, parfois, d'une dénégation. Des municipalités refusent d'admettre, de nos jours, qu'un camp pour les nomades ait existé sur l'emplacement de leur commune.

Du côté des historiens, le désintérêt s'est imposé avec autant de réussite, voire d'une manière plus forte. Le discours historique en France a ignoré l'internement des Tsiganes. En dehors des études tardives et peu nombreuses [...], les publications concernant Vichy, destinées aux spécialistes ou à un public scolaire, taisent son existence. *Les Lieux de mémoire,* sous la direction de Pierre Nora, l'évacue. Aucun des manuels d'histoire les plus diffusés dans les classes de terminale ne consacre une ligne à ce sujet.

Le drame des Tsiganes n'a pas non plus laissé de trace sur les monuments ou les plaques. Même occultation enfin du côté de l'État. Les gouvernements de la République qui se sont succédé depuis la Libération, n'ont pas cru bon d'expliquer quel traitement avait été appliqué aux Tsiganes de France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il n'y a pas de Mémorial national leur rendant hommage. L'État pratique, à de rares exceptions près, une politique du silence, comme le prouve l'absence de commémorations officielles en faveur des Tsiganes persécutés. »

Emmanuel Filhol, « L'indifférence collective au sort des Tsiganes internés dans les camps français, 1940-1946 », *Guerres mondiales et conflits contemporains* n° 226, © Presses Universitaires de France, 2007.

4 La France admet sa responsabilité

« "Le jour est venu et il fallait que cette vérité soit dite", a dit François Hollande, reconnaissant "la souffrance" des milliers de nomades internés à partir de 1940 par le régime de Vichy. Samedi 29 octobre, le président de la République François Hollande a reconnu la responsabilité de la France dans l'internement de milliers de Tsiganes par le régime de Vichy, lors d'une cérémonie d'hommage sur le site d'un ancien camp à Montreuil-Bellay, dans le Maine-et-Loire. "La République reconnaît la souffrance des nomades qui ont été internés et admet que sa responsabilité est grande dans ce drame", a-t-il poursuivi lors de cette cérémonie, à laquelle étaient présents plusieurs survivants.

Soixante-dix ans après la libération des derniers Tsiganes internés en France, leurs descendants et les associations attendaient avec émotion une reconnaissance officielle de leurs souffrances. Des 31 camps gérés par les autorités françaises jusqu'en 1946, dans lesquels furent internés entre 6 000 et 6 500 nomades, Montreuil-Bellay était le plus grand. »

« Tsiganes internés sous Vichy : la France reconnaît sa responsabilité », AFP, 29 octobre 2016.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1** Qui sont les personnes enfermées dans des camps en France pendant la guerre ? Dans quelles zones du pays ?
2. **Doc. 3** Quels éléments, utilisés pour la mémoire de la Shoah, pourraient servir à remplir le « devoir de mémoire » envers les Tsiganes ? Pourquoi cela n'est-il pas fait ?
3. **Doc. 2 et 4** Comment a évolué le souvenir politique du génocide des Tsiganes jusqu'à aujourd'hui ?

Synthétiser Quelles sont les fonctions des lieux de mémoire dans le « devoir de mémoire » ?

TRAVAILLER AUTREMENT

Effectuer une recherche documentaire sur le camp de Rivesaltes. Répondez aux questions suivantes : Quelles sont les populations successives internées dans ce camp entre 1938 et 1964 ? Comment le camp a-t-il été transformé en lieu de mémoire ? Comment la concurrence entre les mémoires peut-elle rendre difficile le développement de ce lieu de mémoire ?

Vidéo-projection interdite

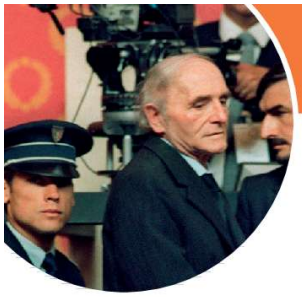

Jalon 2

Juger les crimes nazis après Nuremberg

A Quelle construction d'une mémoire de la Shoah les procès des criminels nazis ont-ils permise ?

REPÈRES

Nuremberg et les procès de dénazification

• **Le premier tribunal militaire international de l'histoire.** Organisé par les Alliés, le procès de Nuremberg introduit la notion de **crime contre l'humanité**, permettant de prendre en compte le caractère exceptionnel de l'extermination des Juifs. Le lieu du procès est symbolique car Nuremberg était la « capitale idéologique » du Reich où se déroulaient les congrès du parti nazi. Ce procès a aussi un but pédagogique car pour la première fois dans l'histoire, la procédure est filmée pour que les crimes ne tombent pas dans l'oubli. Mais le principe de réciprocité n'est pas posé, et les **crimes de guerre** des Alliés ne sont pas jugés. Dès 1945 on parle ainsi d'une « justice des vainqueurs ».

• **Une difficile poursuite des criminels nazis dans l'après-guerre.** Tous les responsables nazis n'ont pas été jugés car certains ont réussi à se cacher en Allemagne ou à fuir à l'étranger. La dénazification reste inachevée faute de volonté politique, malgré la création par l'Allemagne de l'Ouest en 1958 du Service central d'enquête sur les crimes nationaux-socialistes pour accélérer les poursuites judiciaires. Enfin, l'action individuelle d'hommes et de femmes comme Simon Wiesenthal, le « chasseur de nazis », participe à la construction de la mémoire de la Shoah en refusant que les actes criminels sombrent dans l'oubli.

1 La première mise en œuvre d'une juridiction pénale internationale : le procès de Nuremberg (1945-1946)

Au cours du procès, des films tournés sur les lieux du système concentrationnaire sont projetés aux accusés, montrant la réalité du génocide. Douze accusés furent condamnés à mort par cette juridiction militaire. Parmi les condamnés figurent des ministres, des idéologues, des officiers supérieurs...

2 La difficile dénazification au lendemain du conflit

« Il est un […] aspect de la question, plus délicat et plus significatif sur le plan politique. C'est une chose que de dénicher des criminels et des assassins qui se cachent ; c'en est une autre que de les découvrir en pleine prospérité, occupant d'éminents postes publics [...]. Il est vrai que si l'administration Adenauer[1] s'était montrée trop susceptible sur l'emploi de fonctionnaires au passé compromettant, il n'y aurait peut-être pas eu d'administration du tout. Car, bien entendu, la vérité est exactement l'inverse de l'affirmation d'Adenauer selon laquelle "un pourcentage relativement peu élevé" d'Allemands avaient été nazis et que "la grande majorité des Allemands avaient été heureux de venir en aide à leurs concitoyens juifs quand c'était possible". »

Hannah Arendt,
Eichmann à Jérusalem.
© Éditions Gallimard,
trad. A. Guérin, 1963.

1. Premier chancelier de la RFA, entre 1949 et 1963.

Copie interdite

3 Le procès d'Eichmann ou la place du témoin de la Shoah

Adolf Eichmann était un dirigeant nazi organisateur de la Solution finale. Enfui en 1945 en Argentine, il y est enlevé en 1960 par les services secrets israéliens. Jugé à Jérusalem, il est condamné à mort. Son procès marque un tournant dans l'émergence de la mémoire du génocide dans le monde car le procureur israélien choisi de transformer le procès en leçon d'histoire où se succèdent 111 témoins.

« Dans une première période, celle qui suit immédiatement la Shoah, [...] les associations de survivants juifs sont des lieux de sociabilité et d'entraide sans ambition de s'adresser à d'autres qu'à ceux qui ont vécu la même expérience. [...] Mais cette mémoire [individuelle] n'est pas dans l'air du temps. [...]

Le procès Eichmann marque un véritable tournant dans l'émergence de la mémoire du génocide, en France, en Allemagne, aux États-Unis comme en Israël. [...] Le procès Eichmann marque aussi l'avènement du témoin. En effet, à la différence du procès de Nuremberg où l'accusation s'était fondée principalement sur des documents, le procureur israélien, Gideon Hausner, décide de construire la scénographie du procès sur la déposition des témoins. [...] Le procès Eichmann a libéré la parole des témoins. Il a créé une demande sociale de témoignages, comme le feront en France d'autres procès ultérieurs, ceux de Klaus Barbie, Paul Touvier et Maurice Papon. Avec le procès Eichmann, le survivant des camps et ghettos acquiert son identité de survivant parce que la société la lui reconnaît. »

Annette Wieviorka, « La Mémoire, entre histoire et politique, »
Les Cahiers français, n° 303, « La mémoire de la Shoah »,
La Documentation française, 2001 © DILA.

CHRONOLOGIE

Les premiers procès majeurs contre les criminels nazis après Nuremberg

1946-1949 : Dans la zone d'occupation américaine, douze « procès successeurs » de Nuremberg se déroulèrent, contre des généraux, des membres des *Einsatzgruppen*, des médecins, des fonctionnaires...

1949 : Création de la RFA. Les procès se font sous le contrôle allemand.

1958 : Procès d'Ulm : condamnation de 10 membres des *Einsatzgruppen*.

1958 : Création du Service central d'enquête sur les crimes nationaux-socialistes (700 enquêtes lancées).

1961-1962 : Procès d'Adolf Eichmann à Jérusalem.

1963-1965 : « Procès d'Auschwitz », à Francfort, condamnant 17 personnes.

VOCABULAIRE

Crime contre l'humanité : voir p. 198.

Crime de guerre : voir p. 198.

vidéo-projection interdite

4 L'action de Simon Wiesenthal face aux criminels nazis

Simon Wiesenthal, rescapé des camps, a consacré sa vie à la traque de 1 100 criminels de guerre nazis en fuite, ayant un rôle dans le repérage par le Mossad (les services secrets israéliens) d'Adolf Eichmann en Argentine en 1960. Il a créé un centre en 1977 à Los Angeles qui œuvre pour la mémoire de la Shoah, mais qui est surtout connu pour publier chaque année une liste des criminels nazis les plus recherchés. En 2002, le nouveau directeur du centre, Efraim Zuroff, lance l'opération « Dernière chance » pour accélérer la traque des anciens nazis avant qu'ils ne meurent de vieillesse.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1** Quels éléments font la particularité du procès de Nuremberg ?
2. **Doc. 2 et 3** À quelles difficultés se heurtent les volontés de dénazification ?
3. **Doc. 3 et 4** Comment se poursuit la traque des criminels nazis ? Comment ces traques permettent-elles aux sociétés et aux États de se reconstruire après ce conflit majeur ?

Synthétiser De quelle manière ces procès participent-ils aussi à l'émergence de la mémoire de la Shoah ?

TRAVAILLER AUTREMENT

Construire un tableau synthétique.
Réalisez un tableau récapitulant les 24 criminels de guerre nazis, leur rôle dans le IIIe Reich, leurs accusations et leurs condamnations.

B Comment les procès mémoriels permettent-ils d'entretenir le « devoir de mémoire » ?

REPÈRES

Le rôle des procès mémoriels

• **Des procès médiatisés.** La traque des nazis continue après le procès d'Eichmann. Des personnalités déterminées comme les époux Klarsfeld sont au cœur de ce travail de recherche judiciaire et historique, amenant parfois de profonds débats de société lorsque de hauts dirigeants politiques comme Kurt Georg Kiesinger, chancelier ouest-allemand de 1966 à 1969, ou Maurice Papon ministre du Budget de 1978 à 1981, sont accusés. La tenue des procès des anciens nazis est rendue possible par l'**imprescriptibilité** du crime contre l'humanité.

• **La création d'une notion juridique : le crime de bureau.** Une question s'est posée au tribunal face à la défense de Maurice Papon, haut-fonctionnaire sous l'Occupation : Quelle est la responsabilité des fonctionnaires, qui exécutent des ordres immoraux sans se soucier des conséquences de leurs actes administratifs ? La parcellisation du processus permettait aux exécutants de se déresponsabiliser. Lors du procès Papon, est mise en avant la notion de « crime de bureau » : les fonctionnaires sont responsables de leurs actes et auraient dû désobéir quand c'était nécessaire.

• **Quelle utilité sociale pour ces procès aujourd'hui ?** Depuis les années 1970, des criminels nazis sont régulièrement retrouvés et amenés à la barre pour répondre de leurs actes. Mais, au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la Seconde Guerre mondiale, leur âge pose la question du sens de ces procédures et condamnations. Les juges, les chercheurs et les survivants insistent surtout sur leur portée pédagogique face à des discours haineux encore présents dans les sociétés européennes.

Vidéo-projection interdite

1 Serge Klarsfeld et la traque des criminels nazis

Dans cet article, la journaliste interviewe Serge Klarsfeld, avocat ayant consacré sa vie à la poursuite des criminels de guerre nazis ou de leurs complices français et, avec l'associations Fils et filles de déportés juifs de France, à la mémoire des victimes de la Shoah.

« On connaît le visage militant de Serge Klarsfeld, fils de déporté et avocat, qui a poursuivi les criminels nazis allemands dans le monde, en particulier Klaus Barbie, et leurs complices français Paul Touvier, René Bousquet, Maurice Papon…

"À l'époque, je voulais souligner le rôle de Vichy dans la conscience publique. Il s'agissait de faire connaître la réalité historique de Vichy, c'est-à-dire l'arrestation des Juifs par la police française, les milliers d'enfants livrés à l'Allemagne hitlérienne peut-être la page la plus noire de l'histoire de France mais aussi la réaction des Français, surtout en zone libre, qui, à partir de 1943, ont considérablement aidé les Juifs de France à se sauver. […]

Comme je m'étais donné pour tâche de traîner les criminels nazis allemands d'abord puis leurs complices français devant la justice, j'ai été amené à exhumer les documents là où ils étaient cachés. […] Il y a beaucoup de jeunes historiens qui travaillent là-dessus parce qu'il s'agit de la dernière fois où il y a eu des questions de vie et de mort en France." »

Annette Lévy-Willard, interview, « Klarsfeld, Monument aux morts », *Libération*, 4 octobre 2001.

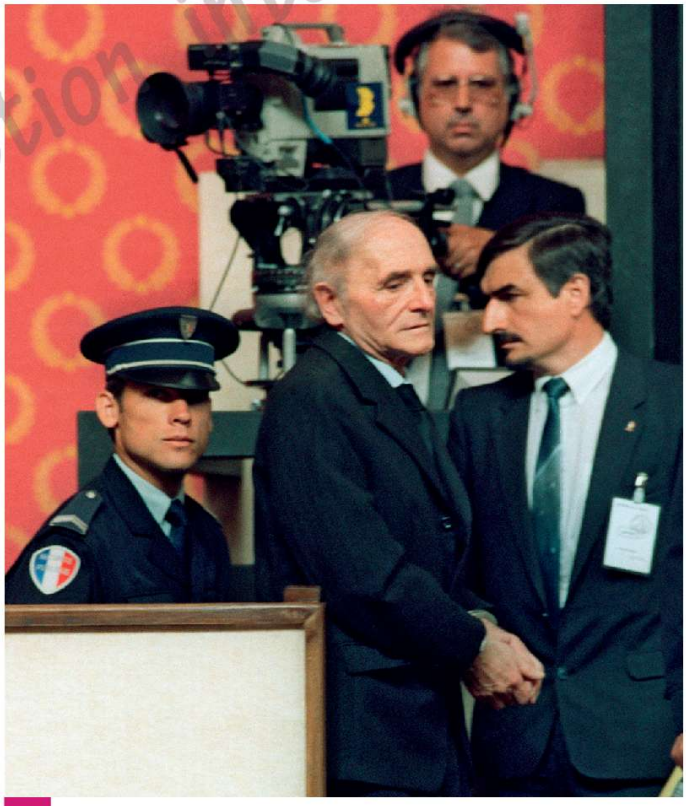

2 Des procès médiatiques au service de la mémoire

Grâce au travail des époux Klarsfeld, Klaus Barbie, ancien chef de la Gestapo à Lyon, et bourreau de Jean Moulin, est retrouvé en Bolivie, arrêté et jugé en France en 1987. Il est condamné à la prison à vie pour crimes contre l'humanité. Son procès, entièrement filmé, a constitué un moment important pour placer la mémoire de la Shoah au cœur de l'actualité.

3 Une déportée face au procès d'un criminel nazi

«Les photos ont fait le tour du monde: mercredi 22 avril, une survivante d'Auschwitz, Eva Kor, a serré la main d'Oskar Gröning, le "comptable" du camp de la mort actuellement jugé à Lunebourg (Basse-Saxe), et l'a enlacé. Agée de 81 ans, elle a été déportée en mai 1944 avec ses parents et ses trois sœurs et a dû sa survie au désir du Dr. Mengele de pratiquer des expériences médicales sur elle et sa jumelle Miriam.

Elle est aujourd'hui partie civile au procès, et sait que son geste et son opinion sont critiqués – elle l'a déjà été dans le passé quand elle a affirmé publiquement son pardon envers les nazis. [...] "Au début, quand j'ai discuté avec mon avocat, je ne voulais vraiment pas être impliquée dans des poursuites contre un nazi, car j'ai pardonné aux nazis. Mais plus j'y ai réfléchi, plus l'idée d'apparaître devant un tribunal allemand, en tant que survivante d'Auschwitz, et de témoigner de ce que j'avais traversé semblait avoir une plus grande signification [...]. [J'espérais que quelqu'un qui était à Auschwitz] pourrait peut-être mieux comprendre ce qu'une survivante avait traversé. Et enfin, que les jeunes Allemands qui ont de la sympathie pour les idées néonazies, ou mêmes les propagent, y réfléchiraient à deux fois avant de gâcher leur vie pour une idéologie haineuse.

L'objectif le plus important de ce procès, de mon point de vue, n'est pas de lui dire ce que je pense, mais d'apprendre aux jeunes néonazis qu'Auschwitz a existé. Ils peuvent prétendre et dire que ce n'est pas le cas, et si je témoigne en disant que j'y étais, ils vont me réfuter en disant qu'en tant que juive, j'ai un intérêt à raconter cela. Mais un ancien nazi n'a lui aucun intérêt à dire qu'Auschwitz a existé – en fait, il a intérêt à le nier.

[...] Je considère Oskar Gröning comme un meurtrier car il a été impliqué dans le soutien d'un régime meurtrier [...]. Je ne m'autoriserai pas à haïr. Je pense que la haine détruit la personne qui l'éprouve davantage que la personne qui la subit. [...] Si j'étais le juge, je le condamnerais à donner des conférences aux jeunes dans toute l'Allemagne sur la nature maléfique de l'idéologie nazie."»

Propos de Eva Kor, repéré sur *Quora* par Jean-Marie Pottier, *Slate*, 26 avril 2015.

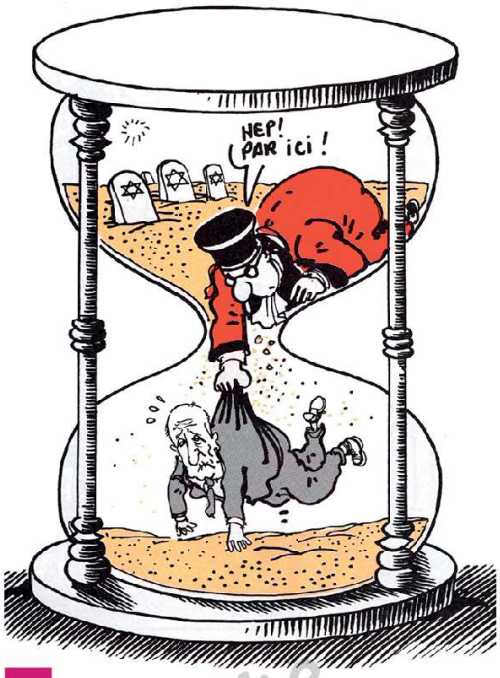

4 L'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité

(Caricature de Plantu sur le procès Papon, parue dans *Le Monde*, le 8 octobre 1997.)

En 1964, est promulguée une loi rendant les crimes contre l'humanité imprescriptibles. En vertu de cette loi, Maurice Papon a été condamné, en 1998, pour complicité de crimes contre l'humanité plus de 50 ans après les faits.

VOCABULAIRE

Imprescriptibilité : caractère de ce qui peut être jugé sans limitation de temps.

CHRONOLOGIE

1964 : En France, une loi rend les crimes contre l'humanité imprescriptibles.

1968 : Révélation par Beate et Serge Klarsfeld du passé nazi du chancelier allemand Kurt Georg Kiesinger, qui perd les élections suivantes.

1979-1980 : Le travail de recherche des époux Klarsfeld permet la tenue du procès de Cologne, condamnant trois criminels nazis accusés de la déportation de 40 000 Juifs français.

1987 : Procès de Klaus Barbie, extradé en 1983 de Bolivie vers la France.

1997-1998 : Procès de Maurice Papon, haut-fonctionnaire sous Vichy condamné pour complicité de crimes contre l'humanité.

2001 : Procès d'Aloïs Brunner, responsable du camp de Drancy, condamné par contumace à la réclusion criminelle à perpétuité. Il n'a jamais été retrouvé, étant probablement mort libre en Syrie autour de l'année 2004.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1, 2 et 4** Détaillez l'action des époux Klarsfeld en faveur des victimes du génocide des Juifs en Europe.
2. **Doc. 1, 2 et 3** Pourquoi ces procès sont-ils très médiatisés et suivis par les opinions publiques ?
3. **Doc. 3** Quelle est l'utilité de ces procès mémoriels aujourd'hui selon Eva Kor ?

Synthétiser Quels sont les différents objectifs de ces procès de criminels nazis et leur évolution au cours du temps ?

TRAVAILLER À L'ORAL

Présenter un exposé. Faites une recherche sur Klaus Barbie : retracez son action dans la guerre, sa fuite, son arrestation, son procès, sa défense et sa condamnation.

Vidéo-protection interdite

PRIMO LEVI
Si c'est un homme

Jalon 3

Le génocide dans la littérature et le cinéma

A Comment les spécificités du génocide sont-elles progressivement prises en compte ?

REPÈRES

Les arts, entre oubli et reconnaissance des génocides

• **Les arts et le « résistancialisme ».** À la Libération, les sociétés ne sont pas prêtes à entendre les rescapés juifs ou tsiganes des camps. En France, la littérature et le cinéma répondent à cette demande sociale et politique de mise en avant d'une Résistance soutenue par tous les Français. Henry Rousso parle de « mythe résistancialiste ». On retrouve cette volonté politique dans la censure exercée sur le film *Nuit et Brouillard* d'Alain Resnais.

• **Le rôle des arts dans l'émergence de la mémoire de la Shoah.** La littérature d'abord permet de faire connaître la spécificité du génocide des Juifs, avec le succès du *Journal d'Anne Frank*. Mais c'est la télévision et le cinéma, qui permettent de toucher un public bien plus large, une série comme *Holocaust* (1978) ou le documentaire *Shoah* (1985) accompagnant le développement de cette mémoire propre.

VOCABULAIRE

Holocauste : dans la Grèce antique, sacrifice où l'offrande est entièrement consumée. Terme utilisé dans le monde anglo-saxon pour qualifier le génocide, surtout après la diffusion de la minisérie américaine *Holocaust* en 1978.

Vidéo-projection interdite

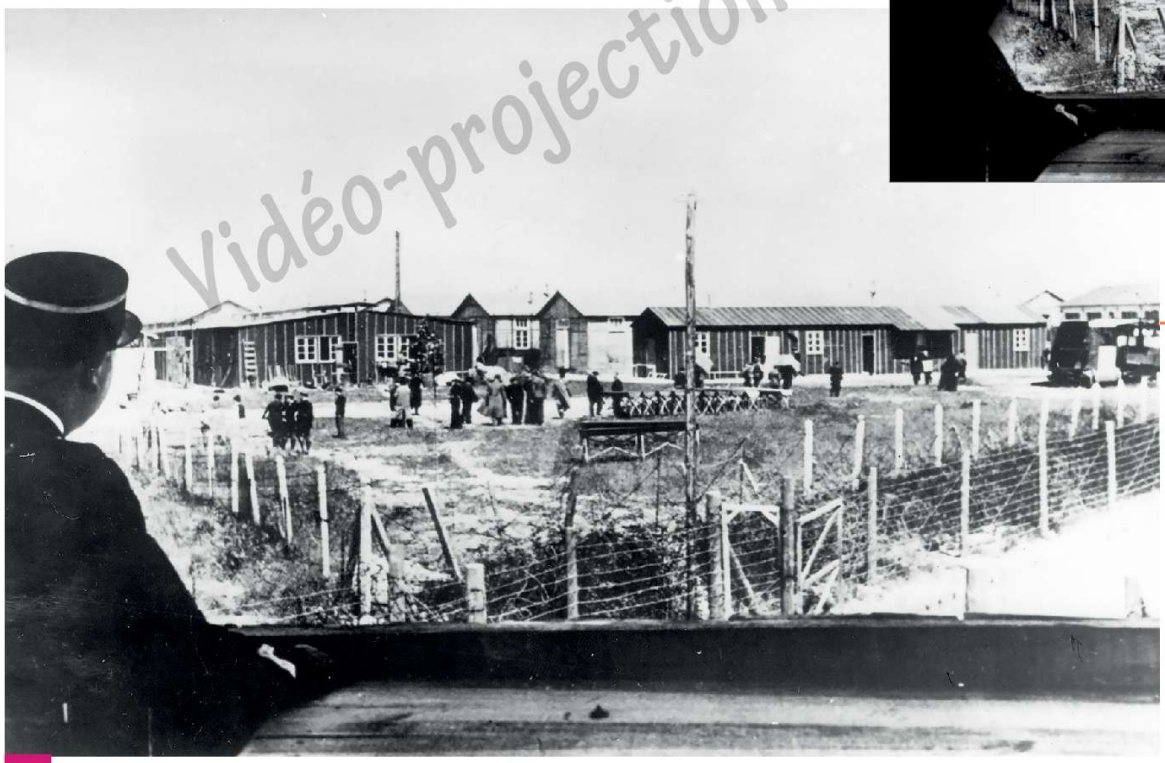

1 La mémoire sélective dans *Nuit et Brouillard* d'Alain Resnais

Le film documentaire *Nuit et Brouillard*, réalisé à la demande du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, est le premier à traiter du système concentrationnaire nazi. Le film connaît un grand succès à sa sortie. Il a été critiqué depuis, d'abord pour avoir mis sur le même plan le sort des déportés prisonniers de guerre, résistants et juifs. Ensuite pour la censure, imposée par le pouvoir, de cette image d'un gendarme français gardant le camp de Pithiviers (Loiret) qui fut masqué dans le film.

2 Quelle création littéraire et cinématographique autour du génocide dans les années 1950 ?

« En 1950 paraît *Le Journal d'Anne Frank*, trois ans après sa publication initiale en néerlandais. Porté à la scène en 1957 et au cinéma en 1959, il connaît un succès immense et mondial et "fait pénétrer le drame juif dans un public où, jusque-là, il n'était pas allé". [...]

"Oui, décidément, quelque chose change au milieu des années 1950. Le génocide acquiert une visibilité, une évidence, qui dépasse maintenant le cercle restreint des élites et des Juifs. [...] Pour la première fois le génocide des Juifs atteint la presse populaire de grande diffusion [...] Et la télévision consacre le 5 juin 1959 un dossier de *Cinq colonnes à la Une* à Anne Frank. [...] Au moment même où se déroule à Jérusalem le procès Eichmann, en France l'opinion est largement instruite sur ce que les nazis ont fait aux Juifs et qui est appelé 'solution finale'. [...] Le grand virage des années 1970, salué par tous les historiens comme la levée du tabou, est en réalité la conclusion d'une période pendant laquelle romans et films ont fait entrer dans les foyers de ceux qui lisent et vont au cinéma, la conscience qu'entre 1942 et 1945 quelque chose de particulier est décidément arrivé aux Juifs." »

François Azouvi, *Le Mythe du grand silence. Auschwitz, les Français, la mémoire*, © Librairie Arthème Fayard, 2012.

3 Le succès mondial de la mini-série *Holocaust*

« Cette série en 4 épisodes produite par la chaîne NBC aux États-Unis où elle est diffusée en 1978 raconte l'histoire du Troisième Reich à travers la perspective des victimes. On s'était longtemps concentré sur les criminels nazis et leurs responsabilités. Au cœur de l'intrigue figure la famille Weiss. Le mari est juif, la femme, interprétée par Meryl Streep non. Mariés, ils sont victimes des lois raciales nazies, de l'exclusion des Juifs de la vie sociale et plus tard de l'extermination dans les camps de concentration. À travers cette famille moyenne, le public peut s'identifier au destin de ces personnes. La charge émotionnelle est beaucoup plus forte que celle des documentaires ou des livres d'histoires. L'autre protagoniste du film, Erik Dorf, un juriste au chômage au départ apolitique qui devient membre de la SS et un exécutant sadique de la Solution finale doit montrer que Monsieur tout le monde peut devenir un rouage d'un régime criminel.

En Allemagne, [...] en amont, des documentaires sont présentés, la presse informe, on débat dans les écoles et les universités. Des lettres de haine hostiles à la diffusion de la série sont envoyées à la première chaîne publique, l'ARD, deux des relais de la chaîne sont victimes d'attentats de l'extrême droite. [...] [Après la diffusion, des] jeunes se demandent si leur père peut-être était un autre Erik Dorf, le SS de la série ou si une autre famille Weiss habitait dans leur immeuble et a subi le même sort que celle au cœur de la série *Holocaust*. Le magazine *Der Spiegel* parle d'une catharsis comme dans la tragédie grecque lorsque la parole se libère. Une petite minorité dénonce une série qui souille l'Allemagne et nie la responsabilité du pays dans **l'holocauste**. »

Pascal Thibaut, « Il y a 40 ans, *Holocauste* : une famille juive persécutée par les nazis sur les écrans », rfi.fr, 9 janvier 2019.

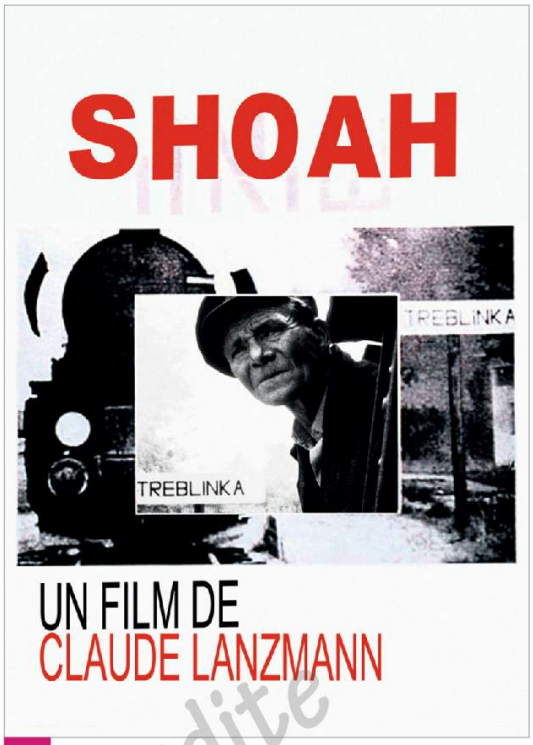

4 Affiche du film *Shoah* de Claude Lanzmann, 1985

Claude Lanzmann met 12 ans à réaliser ce film documentaire, entre l'enquête préparatoire, le tournage sur les lieux mêmes du génocide et le montage. Le film, qui dure près de dix heures, est composé d'entretiens avec des témoins de la Shoah, d'entrevues avec Raul Hilberg, historien et ne comprend aucune image d'archive. Le film a connu un grand succès critique à sa sortie.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1 **Doc. 1** En quoi ce film est une œuvre marquée par l'époque durant laquelle il a été réalisé ?

2 **Doc. 2** Quel est le rôle du *Journal d'Anne Franck* dans l'éveil des consciences et vis-à-vis de l'opinion publique ?

3 **Doc. 3 et 4** Montrer que le réalisateur d'*Holocaust* et celui de *Shoah* ont choisi deux façons très différentes de rendre compte de la réalité du génocide.

Synthétiser Le cinéma et la télé permettent-ils de rendre la mémoire de la Shoah accessible au grand public ?

TRAVAILLER AUTREMENT

Construire une chronologie sur les arts et la mémoire de la Seconde Guerre mondiale en vous aidant des documents et en faisant une recherche sur Internet.

Vidéo-projection interdite

B Littérature et cinéma sont-ils des acteurs majeurs du « devoir de mémoire » ?

REPÈRES

Les arts comme vecteurs du devoir de mémoire

• **Une réception plus large de la mémoire de la Shoah.** Le nouveau contexte mémoriel de la fin des années 1970 et du début des années 1980 permet une réception plus massive par les lecteurs de témoignages poignants comme celui de Primo Levi dans *Si c'est un homme*, succès tardif mais mondial.

• **Comment rendre compte de la Shoah ?** Les débats sont nombreux entre réalisateurs et critiques de cinéma pour savoir s'il faut rendre compte de la réalité du génocide par la rigueur documentaire, comme Claude Lanzmann sur les lieux de mémoire dans *Shoah*, ou par le drame historique hollywoodien grand public comme Steven Spielberg dans *La Liste de Schindler* (1993).

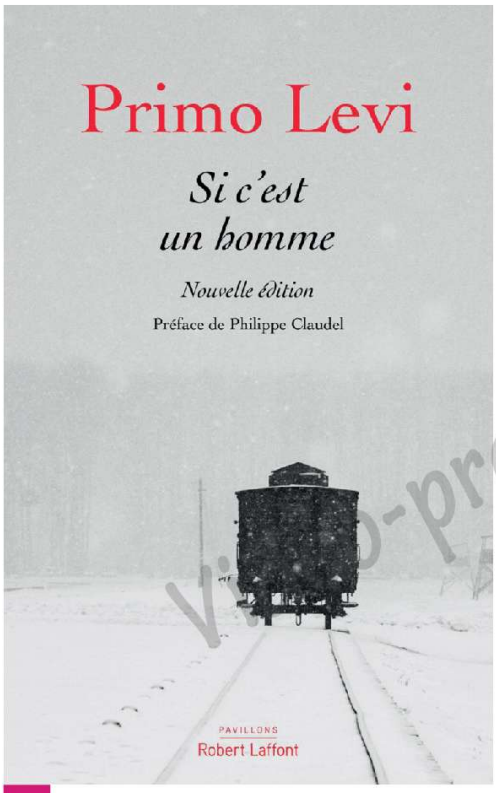

1 Le lent succès de *Si c'est un homme*, de Primo Levi

(Couverture d'une nouvelle édition française, parue chez Robert Laffont en 2017.)

Primo Levi envoie en 1947 son manuscrit à une maison d'édition réputée en Italie, sans résultat. Il s'oriente vers De Silva, une maison beaucoup plus modeste, qui en imprime 2 500 exemplaires. Il ne s'en vend que 1 400. Ce n'est qu'au début des années 1980, dans le contexte de la médiatisation de la Shoah, que son livre devient connu du public, avec une première traduction en français en 1987.

2 Des nombreuses critiques suite au succès du film *La liste de Schindler*, 1993

La Liste de Schindler *est un film dramatique réalisé par Steven Spielberg, sorti en France en 1994. Joué par des acteurs, le film retrace une histoire vraie. Il décrit comment Oskar Schindler, un industriel allemand, réussit pendant la Seconde Guerre mondiale à sauver environ 1 200 Juifs promis aux camps. Le film remporte un grand succès mondial, le président Bill Clinton souhaitant même que le film soit diffusé dans toutes les écoles aux États-Unis.*

« Spielberg ne peut pas raconter l'histoire de Schindler sans dire aussi ce qu'a été l'Holocauste ; et comment peut-il dire ce qu'a été l'Holocauste en racontant l'histoire d'un Allemand qui a sauvé 1 300 Juifs, puisque la majorité écrasante des Juifs n'a pas été sauvée ? [...] En voyant *La Liste de Schindler*, j'ai retrouvé ce que j'avais éprouvé en voyant le feuilleton *Holocaust*. Transgresser ou trivialiser[1], ici, c'est pareil : le feuilleton ou le film hollywoodien transgressent parce qu'ils "trivialisent", abolissant ainsi le caractère unique de l'Holocauste. »

Claude Lanzmann, « À propos de *La Liste de Schindler*, dernier film de Steven Spielberg, Holocauste, la représentation impossible », *Le Monde*, 3 mars 1994.

1. Trivialiser : rendre un fait choquant, vulgaire.

« Ma plus grande critique est d'ordre éthique. Je pense que l'Holocauste n'a pas besoin d'être dramatisé, il est un drame en soi et cela nous suffit. Tout traitement artistique de l'Holocauste est ainsi condamné à l'échec. En dehors du documentaire, je ne vois pas ce qui peut être utile et juste. »

Entretien avec Tom Segev (historien), « Holocauste » © *Le Figaro*, 4 mars 1994

« Aucun film, et j'inclus *La Liste de Schindler* dans le lot, aucun documentaire, même *Shoah* de Claude Lanzmann, ne peut décemment rendre compte de ce que le monde juif en Europe a enduré, et ce à quoi il a survécu. Mon sentiment est qu'il me fallait en parler, tout au moins essayer. D'une certaine manière, j'ai échoué, comme Claude Lanzmann, comme Primo Levi, comme Elie Wiesel[1]. »

Steven Spielberg, *Le Monde*, 30 septembre 1998

1. Auteur de *La Nuit*, récit autobiographique de l'auteur qui a été déporté à Auschwitz-Birkenau.

Vidéo-projection interdite

3 La fin du débat sur la représentation de la Shoah ?

Sorti en 2015, Le Fils de Saul *du hongrois Laszlo Nemes raconte l'histoire de Saul, Juif déporté à Auschwitz, affecté par les nazis au* Sonderkommando, *un groupe de déportés forcés de participer au tri des affaires et à la crémation des corps.*

« Mettre en scène les camps de la mort a suscité de fréquentes controverses. La réception du film de Laszlo Nemes laisse croire à une évolution au moment où disparaissent les derniers survivants.

Le film est précédé (et suivi) d'une rumeur extrêmement positive. Mieux, il a été adoubé par les cautions morales françaises les plus respectées ès Shoah, parmi lesquelles sa figure la plus emblématique, et la plus autoritaire, Claude Lanzmann. Ouf ! Car Laszlo Nemes a outrepassé les deux interdits majeurs érigés en lois absolues. Premièrement, ne pas faire de fiction à partir des témoignages des camps […]. Deuxièmement, ne pas représenter les chambres à gaz.

Or *Le Fils de Saul* est une fiction qui se déroule pour sa plus grande partie à l'intérieur des bâtiments abritant les chambres à gaz et les crématoires de Birkenau. […]

Soixante-dix ans après la libération d'Auschwitz, au moment où disparaissent les derniers survivants qui nous obligeaient à une tenue et une retenue, la Shoah […] est en train de tomber dans le domaine public. […] De sorte que les règles qui régulaient les "comment dire", "comment montrer", "comment en parler", ne sont plus opérantes comme elles l'ont été. »

Nathalie Skowronek,
« *Le Fils de Saul*, ou la fin du débat sur la représentation de la Shoah »,
tribune, *Le Monde*, 6 novembre 2015.

4 Une affiche polémique : *Amen* (2002)

« Le cinéaste Costa-Gavras relance la polémique sur le silence du pape Pie XII face au génocide des Juifs perpétré par Hitler. La Conférence des évêques de France parle de "provocation", la juge "inacceptable" car elle créerait une "identification intolérable du symbole de la croix chrétienne avec celui de la barbarie nazie". »

Jean-Pierre Dufreigne et Marion Festraëts,
« Pie XII et les nazis : le film choc », *L'Express*, février 2002.

5 Le génocide des Tsiganes dans le film *Liberté* de Tony Gatlif, 2010

« Depuis le temps que Tony Gatlif met en scène le destin des Roms (*Les Princes*, 1983, *Latcho Drom*, 1993, *Swing*, 2002…), il devait bien finir par croiser un jour la question du génocide. De 250 000 à 500 000 d'entre eux ont été exterminés par les nazis, l'imprécision de ce chiffre témoignant des lacunes historiographiques qui entourent encore aujourd'hui cette question, à l'égard de laquelle la mémoire tzigane elle-même hésite à se confronter. La représentation de cet événement au cinéma est quant à elle rarissime, voire inexistante.

Ce contexte suggère la lourdeur du fardeau qui pesait a priori sur les épaules du réalisateur. On pourrait y ajouter cet embarras supplémentaire : comment concilier la pesanteur tragique de l'événement avec l'effervescence poétique de la culture rom ? La réponse de ce film, le meilleur de Tony Gatlif, tient en un mot, qui lui donne à juste raison son titre : la liberté. Liberté de ne pas reconstituer frontalement l'extermination, liberté de prendre la tangente romanesque à partir d'histoires composites collectées dans la chronique historique, liberté enfin, mais aussi bien grand talent, d'insuffler à ce récit une sorte de poignante légèreté. »

Jacques Mandelbaum, « *Liberté* : "Si quelqu'un s'inquiète de notre absence…" », *Le Monde*, 23 février 2010.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1** Pourquoi peut-on parler de lent succès pour l'ouvrage de Primo Levi ? Quels éléments de contexte permettent de l'expliquer ?
2. **Doc. 2** Expliquer comment le traitement cinématographique du génocide dans *La Liste de Schindler* est à l'opposé de celui de *Shoah* de Claude Lanzmann (voir doc. 4, p. 227).
3. **Doc. 3** Comment a-t-on traité la Shoah au cinéma depuis le succès de Spielberg ?
4. **Doc. 5** Pourquoi la littérature et le cinéma permettent-ils de dire que la mémoire du génocide des Tsiganes reste encore aujourd'hui marginale ?

Synthétiser Comment le cinéma a-t-il permis de modifier en profondeur le rapport du public avec les génocides juifs et tsiganes ?

TRAVAILLER À L'ORAL

Présenter un exposé. Choisissez une œuvre d'art ayant permis de faire sortir de l'oubli la mémoire d'un génocide reconnu par l'ONU.

Vidéoprojection interdite

Grand angle

L'HISTOIRE ET LES MÉMOIRES des crimes de guerre en Asie de l'Est

La Seconde Guerre mondiale n'a pas touché seulement l'Europe, et de nombreux crimes de guerre ont été commis en Asie, notamment par la puissance expansionniste japonaise. Aujourd'hui, la mémoire n'y est toujours pas apaisée, le Japon n'ayant pas exprimé officiellement envers ses voisins les regrets que ceux-ci attendent. Cela engendre aujourd'hui encore des tensions.

Vidéo-projection interdite

1 Les conquêtes japonaises jusqu'à la Seconde Guerre mondiale

2 Les conséquences paradoxales des bombardements atomiques

«Hiroshima et Nagasaki ont également eu d'autres répercussions, qui continuent de se faire sentir aujourd'hui. […] Les Américains, vainqueurs officiels de la campagne du Pacifique, offraient aux nationalistes japonais un cadeau qu'ils allaient utiliser des décennies durant : d'agresseurs et d'auteurs de crimes de guerre, les Japonais devenaient soudain des victimes. […]

[En 1946, lors du procès de Tokyo] seront condamnés à mort et exécutés en 1948 : quatre généraux, deux anciens Premiers ministres (dont Hideki Tojo, qui gouverna le pays entre 1941 et 1944) et un ministre de la Guerre. […] Mais le procès de Tokyo fait l'impasse sur de nombreux points, dont un, majeur : l'empereur Hirohito ne fait pas partie des prévenus alors que sa responsabilité personnelle est engagée en de nombreux domaines. Mais les Américains ont besoin de la personne impériale pour asseoir leur autorité au Japon. […]. À la trappe également, les crimes de la sinistre unité 731, dont les Américains ont obtenu les résultats des "travaux", et qui pratiqua sur des prisonniers des tests sur le choléra, la peste, mais également des vivisections et d'autres faits ignobles |…] [qui] tuèrent probablement 400 000 Chinois […].

Le contraste avec l'attitude des Allemands sur ce sujet peut étonner : c'est qu'au Japon, contrairement à l'Allemagne où toute apologie du nazisme est punie par la loi, aucune loi n'interdit de glorifier les actes du Japon durant la guerre. »

Antoine Bourguilleau, «70 ans après Hiroshima, le temps des excuses… japonaises ? », Slate.fr, 27 mai 2016.

3 Une «guerre des manuels » entre le Japon et ses voisins ?

«La révision des manuels scolaires destinés aux lycéens japonais ne pouvait plus mal tomber : adoptée, mardi 5 avril, par le ministère de l'Éducation, la nouvelle version de l'histoire moderne du pays a jeté de l'huile sur le feu de ses relations déjà tendues avec ses voisins chinois et coréen.

Cette mise à jour des manuels, qui intervient tous les quatre ans, porte sur l'ensemble des matières. […] Le massacre de la population civile à Nankin en 1937, est qualifié d'"incident" ; le terme d'"invasion" n'est jamais mentionné lorsqu'il est fait état de la "guerre de la Grande Asie" que mena le Japon à partir des années 1930. Autre sujet sensible : la question des "femmes de réconfort", euphémisme pour désigner les 200 000 Asiatiques, essentiellement Coréennes, contraintes à se prostituer dans les bordels de l'armée impériale. Évoqué dans certains manuels en 2001, cet épisode peu glorieux n'y figure plus.

Cet infléchissement du contenu des livres scolaires, fruit de la campagne lancée dans les années 1980 par la droite japonaise pour changer une "vision masochiste" de l'histoire, nourrit […] des tensions dans la région. […] En réaffirmant jusque dans les nouveaux manuels scolaires sa souveraineté sur Takeshima, Tokyo a provoqué un regain de courroux à Séoul. […] Attisé par les diatribes de la droite nippone sur la "menace chinoise", […] en fin de semaine, à Shengzhen et à Chengdu, des groupes de jeunes "patriotes" ont attaqué des magasins japonais […]. »

Philippe Pons, « Des manuels scolaires japonais scandalisent la région », *Le Monde*, 6 avril 2005.

4 L'ambiguïté des Japonais

(Un prêtre shinto guide le Premier ministre Shinzo Abe dans le sanctuaire Yasukuni le 26 décembre 2013.)

Le sanctuaire Yasukuni honore les âmes de 2,5 millions de militaires tués au combat pendant les guerres modernes, dont quatorze criminels de guerre condamnés par les Alliés après la Seconde Guerre mondiale. La Chine et la Corée du Sud condamnent fortement toute visite de dirigeants japonais dans ce sanctuaire.

PRÉPARER UN EXPOSÉ

Voici trois questions vous orientant vers la composition d'un plan :

1. Présentez le contexte géopolitique régional en vous appuyant sur la carte (doc. 1) et des recherches personnelles.
2. Recensez tous les évènements, acteurs et lieux ayant entraîné des querelles mémorielles dans la région.
3. Montrez enfin comment querelles mémorielles et tensions géopolitiques s'alimentent réciproquement, maintenant les tensions fortes dans la région.

N'oubliez pas d'indiquer vos sources.

Pour aller plus loin :

- Ouvrage : Michel Vié, *Histoire du Japon*, collection « Que sais-je ? », 2018
- Vidéo : *Le dessous des cartes, Mer de Chine, bataille navale ?* :

hatier-clic.fr/20tgp314

- Article : « Comme un air de révisionnisme au Japon de Shinzo Abe » (*La Dépêche*)

hatier-clic.fr/20tgp315

Vidéo projection interdite

Cours

L'histoire et les mémoires du génocide des Juifs et des Tsiganes

Podcast du cours
hatier-clic.fr/20tgp316

Comment les mémoires du génocide des Juifs et des Tsiganes se sont-elles construites après la Seconde Guerre mondiale ?

A Une difficile place pour ces mémoires dans des sociétés en reconstruction

1. Face à l'horreur

- La Seconde Guerre mondiale est **une guerre d'anéantissement, qui tue majoritairement les civils**. Les Juifs et les Tsiganes sont spécifiquement visés par la politique raciale nazie et sont l'objet d'un projet d'éradication à grande échelle. ▸ Repères, p. 216
- Face à la réalité de ces atrocités, les Alliés réagissent en organisant le procès de Nuremberg en 1945-1946, pour juger les criminels nazis et leurs collaborateurs devant l'opinion publique mondiale. L'acte d'accusation met en avant la notion de **crime contre l'humanité**, permettant de prendre en compte la gravité de l'extermination des Juifs. Et, reprenant les propositions de Raphaël Lemkin, l'ONU définit le concept de **génocide** en 1948.

2. La mise en place d'un « mythe résistancialiste »

- Mais une fois la phase de la reconstruction venue, les sociétés européennes préfèrent le plus souvent l'oubli au souvenir de ces pages sombres de leur histoire. **La spécificité de l'expérience des victimes juives ou tsiganes est passée sous silence.** Ces expériences sont englobées parmi celles des autres populations civiles touchées, notamment les résistants.
- En France, Henry Rousso parle d'un « **mythe résistancialiste** » célébrant la résistance de tous les Français. La littérature et le cinéma répondent au désir des sociétés qui préfèrent une **vision héroïsée de la guerre**. Les pouvoirs politiques y veillent (censure exercée sur le film *Nuit et Brouillard* d'Alain Resnais). ▸ Jalon 3, p. 326

B Le tournant de l'émergence de la mémoire de la Shoah

1. Une prise de conscience avec le procès Eichmann

- Une fois la vague de procès de l'après-Nuremberg passée (1946 : procès et exécution d'Amon Göth, commandant du camp de Plazow, 1947 : procès de Rudolf Höss, commandant du camp d'Auschwitz), la poursuite des criminels nazis, notamment ceux ayant réussi à fuir à l'étranger, se ralentit. Les autorités manquent de volonté politique dans la poursuite des criminels, et c'est parfois l'action de personnalités comme Simon Wiesenthal, le « chasseur de nazis », qui permet la tenue de nouveaux procès. Celui d'**Adolf Eichmann**, enlevé par les services secrets israéliens puis jugé par l'État d'Israël à Jérusalem en 1961, a un retentissement mondial, participant à la construction de la mémoire de la Shoah. ▸ Jalon 2, p. 222
- La spécificité du sort des Juifs pendant la guerre est alors au cœur de plusieurs travaux de recherche historique, amenant de profonds débats de société. C'est le cas en France, en 1973, après la parution d'un ouvrage de **Robert Paxton** éclairant le **rôle actif du régime de Vichy dans la déportation des Juifs français**.

VOCABULAIRE

Lieu de mémoire : voir p. 218.

Négationnisme : terme proposé en 1987 par l'historien Henry Rousso pour désigner la contestation de la réalité de la Shoah, malgré la présence de preuves flagrantes rapportées par les historiens, et ce à des fins racistes ou politiques.

***Porajmos* :** voir p. 216.

Shoah : voir p. 216.

« Ces lieux de mémoire ont un caractère à la fois maudit et sacré. Maudit, parce qu'on y a exterminé des gens. Sacré, parce que c'est là que restent les cendres de gens aimés. »

Serge Klarsfeld, entretien au *JDD*, 2015

Vidéo-projection interdite

2. Une demande sociale forte pour comprendre la Shoah

La traque des responsables du génocide

Beate et Serge Klarsfeld aux obsèques de Xavier Vallat, ancien commissaire aux questions juives de Vichy, à Pailharès, en 1972.

- Les artistes, eux aussi, veulent réfléchir sur la Shoah, à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Le livre du rescapé d'Auschwitz Primo Levi *Si c'est un homme*, connaît un succès tardif. La télévision et le cinéma s'emparent du sujet et permettent de toucher un large public. La diffusion de la minisérie mélodramatique américaine *Holocaust* en 1978, a un impact considérable auprès du grand public. En 1985, la sortie du film documentaire *Shoah* de C. Lanzman entend donner une vision froide et sans artifice de la réalité du génocide. Ce traitement s'oppose à celui du drame hollywoodien *La Liste de Schindler* (S. Spielberg, 1993) qui, bien que succès critique et public, se voit reprocher de transformer l'extermination en spectacle. Toutes ces œuvres accompagnent le développement de cette **mémoire propre à la Shoah**.
▸ Jalon 3, p. 226
- La **traque des nazis** continue après la tenue du procès Eichmann notamment grâce à des personnalités comme les époux Klarsfeld. Ces **procès mémoriels** intéressent fortement les opinions publiques, restant au cœur de l'actualité pendant de longues semaines, comme en France, lors du procès de Maurice Papon en 1997-1998.
▸ Jalon 2, p. 224

C Quel « devoir de mémoire » aujourd'hui ?

1. Le positionnement des pouvoirs publics

- Des **lieux de mémoire** apparaissent partout en Europe, soutenus et financés par les pouvoirs locaux ou nationaux. La question de la responsabilité de l'État dans les atrocités de la guerre reste encore une question polémique. En France, il faut attendre 1995 pour que Jacques Chirac décide de reconnaître officiellement la responsabilité de l'État dans la déportation vers l'Allemagne de 76 000 Juifs français.
▸ Jalon 1, p. 218
- De nombreuses commémorations apparaissent alors, participant du « devoir de mémoire », pour garder le souvenir des génocides et ne pas répéter les erreurs du passé.
- Mais ce devoir a ses **limites**, car à mesure que les événements s'éloignent dans le temps, les commémorations et les lieux de mémoire manquent parfois de signification pour les sociétés actuelles. Dans certains pays, notamment en Europe de l'Est, ce travail sur la mémoire n'a pas été suffisamment effectué, laissant la place à une instrumentalisation politique, à des oublis ou réécritures historiques et à des discours haineux. Certains discours remettent même en cause la réalité de la Shoah : on parle de **négationnisme**. En France, les pouvoirs publics se sont emparés de ce problème par la loi Gayssot en 1990, qui permet la **poursuite devant les tribunaux de propos négationnistes**.

2. Le génocide des Tsiganes, une mémoire encore oubliée ?

- Dans les années 2000, on commence à parler d'autres victimes du conflit, mais l'émergence de la **mémoire du génocide des Tsiganes est encore très partielle**. Le terme ***Porajmos*** reste peu présent dans l'espace public, les lieux de mémoire sont rares, les historiens et les artistes s'emparent peu souvent de cet événement.
▸ Jalon 1, p. 220
- L'Allemagne a attendu 1982 pour reconnaître sa responsabilité dans ce génocide et la reconnaissance de la France n'est intervenue qu'en 2016. En Europe de l'Est, les Tsiganes sont encore sujets à de nombreuses vexations et violences.

Vidéo-projection interdite

Exercices Bac

EXERCICE 1 Construire un plan

DISSERTATION

SUJET La difficile émergence de la mémoire de la Shoah

CHRONOLOGIE

1945 : Libération des camps.

1946 : Procès de Nuremberg.

1950 : Parution du *Journal* d'Anne Frank.

1954 : Robert Aron publie *Histoire de Vichy*, minimisant l'implication du régime de Vichy dans la collaboration.

1956 : Sortie du film *Nuit et Brouillard* d'Alain Resnais.

1961 : Procès Eichmann.

1973 : Robert Paxton publie *La France de Vichy*.

1978 : Diffusion du téléfilm *Holocaust*.

1985 : Sortie du film *Shoah* de Claude Lanzmann.

1987 : Procès de Klaus Barbie.

1995 : Jacques Chirac reconnaît la responsabilité de la France dans la Shoah.

1997 : Procès de Maurice Papon.

2005 : Résolution de l'ONU instituant « tous les ans, le 27 janvier, une Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste ».

1. Découpez la chronologie pour distinguer des grandes périodes dans l'émergence de la mémoire de la Shoah.
2. Faites un plan chronologique permettant de répondre au sujet. Trouvez des parties et des sous-parties. Appuyez-vous sur les séquences chronologiques que vous avez identifiées.

Vidéo-projection interdite

EXERCICE 1 Présenter un exposé

OBJECTIF GRAND ORAL

SUJET Les étapes des persécutions et du génocide des Tsiganes d'Europe par les nazis

1. Faites des recherches personnelles pour présenter un exposé sur les étapes des persécutions et du génocide des Tsiganes d'Europe par les nazis, en vous appuyant sur les ressources documentaires proposées par le site **Mémoires tsiganes** hatier-clic.fr/20tgp317 et celui du **United States Holocaust Museum Memorial.** hatier-clic.fr/20tgp318
2. Présentez un oral de 5 minutes, structuré et organisé, répondant au sujet.

EXERCICE 3 Analyser le contexte de rédaction d'un document

ÉTUDE DE DOCUMENT

SUJET L'historien et les mémoires de Vichy

1 La France de Vichy

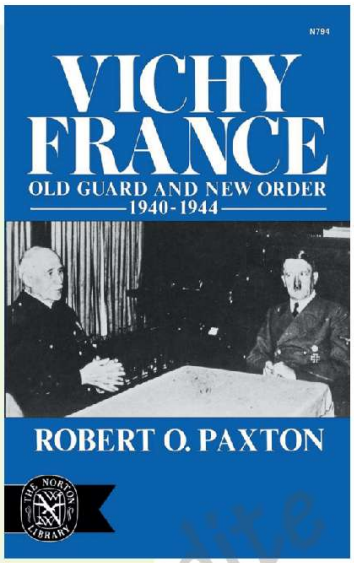

«À l'automne 1960, étudiant à Harvard, j'arrivais à Paris pour entamer ma thèse d'histoire sur le corps des officiers dans la France de Vichy. Bien que seize ans seulement se fussent écoulés depuis la Libération, je croyais naïvement qu'un historien pouvait étudier la France de l'Occupation avec la même liberté que la guerre de Sécession. Elle aussi avait longtemps été l'objet de débats passionnés […]. Il a suffi d'une visite au Service historique de l'armée de terre […] où je comptais consulter les archives d l'armée d'armistice (celle que Vichy avait été autorisé à conserver) pour que la réalité me rattrape brutalement. Les blessures de l'Occupation étaient encore si douloureuses que, loin de stimuler la recherche historique, elles l'inhibaient : on m'informa que les archives françaises devaient rester closes cinquante ans […].

J'ai tout de même réussi à trouver des archives sur la question, celle des Allemands. Quand je me suis plongé dans les télégrammes et les notes envoyés quotidiennement à Berlin […], je me suis aperçu que les postulats qui soutenaient l'*Histoire de Vichy* de Robert Aron, l'ouvrage de référence en ces années-là, ne correspondaient pas à ce que j'étais en train de lire. Force était de conclure que […] comprendre véritablement ce qu'avait été le régime de Vichy demandait de recourir à un cadre interprétatif fondamentalement différent.»

Robert Paxton, *La France de Vichy, 1940-1944*,
éditions du Seuil, 1973,
préface à la seconde édition.

Vidéo-projection interdite

› LIRE LE DOCUMENT

1. Présentez la source du document.
2. Quel est le métier de l'auteur ? Sa nationalité ?
3. Qu'est-ce qu'un avant-propos ?

› ANALYSER LES DOCUMENTS

4. Dans quel contexte s'inscrit la rédaction de la première édition de l'ouvrage en 1973 ? Avec quelles sources l'auteur a-t-il travaillé ?
5. Et dans quel contexte s'inscrit la seconde édition de l'ouvrage et cet avant-propos en 1997 ?

› COMPRENDRE LES DOCUMENTS

6. Pourquoi les recherches historiques sur Vichy en France ont-elles longtemps été retardées ?
7. Pourquoi le fait que Robert Paxton ne soit pas français joua un rôle dans le contenu de son travail et sa réception en France ? Quels sont les apports de l'auteur pour l'histoire du régime de Vichy ?

Révisions

FICHE MÉMO

1 Un difficile souvenir du génocide des Juifs et des Tsiganes

✔ En 1945, il y a une réaction immédiate aux persécutions des Juifs et des Tsiganes avec la création des notions de crime contre l'humanité puis de génocide, sur lesquelles s'appuie les procès de dénazification comme à Nuremberg.

✔ Mais ces mémoires restent refoulées par les sociétés européennes pendant la phase de la reconstruction, la littérature et le cinéma respectant plutôt l'exigence pat l'opinion publique d'une vision héroïque de la guerre.

✔ Le pouvoir politique accompagne cet oubli par un discours valorisant une seule mémoire et par la censure.

2 Une lente réapparition de la mémoire de ces évènements dans les sociétés

✔ Les « chasseurs de nazis » permettent la tenue de nouveaux procès participant à la construction de la mémoire de la Shoah.

✔ À partir des années 1960-1970, le travail des historiens est aussi important pour affirmer la spécificité du sort des Juifs pendant la guerre.

✔ L'apparition de profonds débats de société et d'une demande sociale forte pour comprendre la Shoah amènent des artistes à accompagner ce nouveau contexte mémoriel.

3 Une mémoire officielle qui participe au « devoir de mémoire »

✔ L'État peut participer au « devoir de mémoire » par la reconnaissance de sa responsabilité, par la création de commémorations et de lieux de mémoires à visée pédagogique, et parfois par une action législative pour la condamnation du négationnisme.

✔ Mais ces commémorations et ces lieux de mémoire manquent parfois de signification pour les sociétés contemporaines, permettant une instrumentalisation politique, et rendant possible oublis, réécritures historiques voire discours haineux.

✔ Ce nouveau contexte mémoriel a permis le développement d'une mémoire propre à la Shoah, mais celle du génocide des Tsiganes est encore très partielle et le terme *Porajmos* reste peu présent dans l'espace public.

Vidéo-projection interdite

RÉVISER LES FONDAMENTAUX

- Qu'est-ce qu'un génocide ?
- Qu'est-ce qu'un crime contre l'humanité ?
- Qu'est-ce qu'un lieu de mémoire ?
- Qu'est-ce qu'un procès mémoriel ?
- Qu'est-ce que la Shoah ?
- Quel nom a-t-on donné à l'extermination des Tsiganes ?
- Quel président de la République a reconnu la responsabilité de la France dans la Shoah ?
- Quel président de la République a reconnu la responsabilité de la France dans l'internement des Tsiganes ?
- Quel procès organisé à Jérusalem fut un tournant dans la mémoire de la Shoah ?

Mémocartes
hatier-clic.fr/20tgp319

SCHÉMA DE SYNTHÈSE

Les mémoires, entre oubli et souvenir

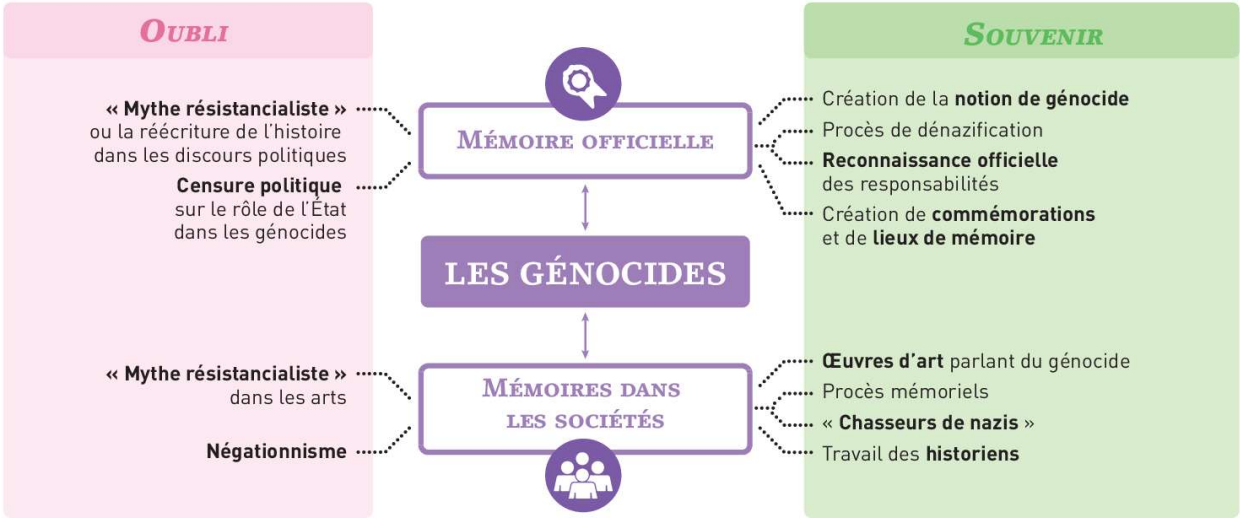

SE DOCUMENTER

Le regard du chercheur
hatier-clic.fr/20tgp320

À lire

- ***Maus***, tomes 1 et 2, **Art Spiegelman**, Flammarion, 1986 et 1991

Roman graphique relatant les souvenirs de Vladek Spiegelman, père de l'auteur. Il raconte sa vie de Juif en Pologne dans les années 1930 puis sa déportation à Auschwitz.

- ***Les Bienveillantes***, **Jonathan Littell**, Gallimard, 2006

Roman prenant la forme d'un faux récit autobiographique de Maximilian Aue qui retrace son passé d'officier SS ayant participé aux génocides de la Seconde guerre mondiale.

- ***Sobibor***, **Jean Molla**, Gallimard, 2003.

Roman racontant l'histoire d'une adolescente française qui découvre le journal d'un ancien SS français du camp de Sobibor (à l'est de la Pologne) dans les affaires de sa grand-mère polonaise.

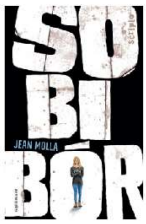

À voir

- ***Le procès Barbie***, documentaire de **Dominique Missika et Philippe Truffault**

Documentaire restituant les 37 jours du procès de Klaus Barbie, jugé pour crime contre l'humanité en 1987.

- ***La Vie est belle***, **Roberto Benigni**, 1998.

Guido, Juif italien, est déporté avec son fils. Pour lui cacher l'horreur de la situation, Guido fait croire à l'enfant qu'ils participent à un jeu. Cette comédie dramatique a suscité de nombreux débats.

- ***Le Pianiste***, **Roman Polanski**, 2002.

Drame d'après l'histoire vraie d'un pianiste juif polonais victime des premières persécutions, puis de l'enfermement dans le ghetto de Varsovie, qui parvient à échapper à la déportation et à survivre dans la ville dévastée.

- ***Des Français sans Histoire***, **Raphaël Pillosio**, 2009

Documentaire retraçant l'histoire d'hommes, et d'enfants catégorisés comme « Nomades » et internés en France de 1940 à 1946.

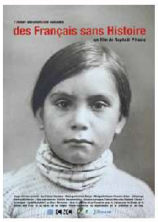

- ***Le Labyrinthe du silence***, **Giulio Ricciarelli**, 2015.

Film racontant comment en 1958, dans une société allemande qui souhaite oublier son implication dans la Shoah, un jeune procureur allemand se débat face au silence pour ouvrir un procès contre d'anciens SS d'Auschwitz.

Vidéo-projection interdite

BAC Dissertation : sujet guidé

SUJET : La justice internationale, de Nuremberg à la Cour pénale internationale

1 Interroger l'intitulé du sujet

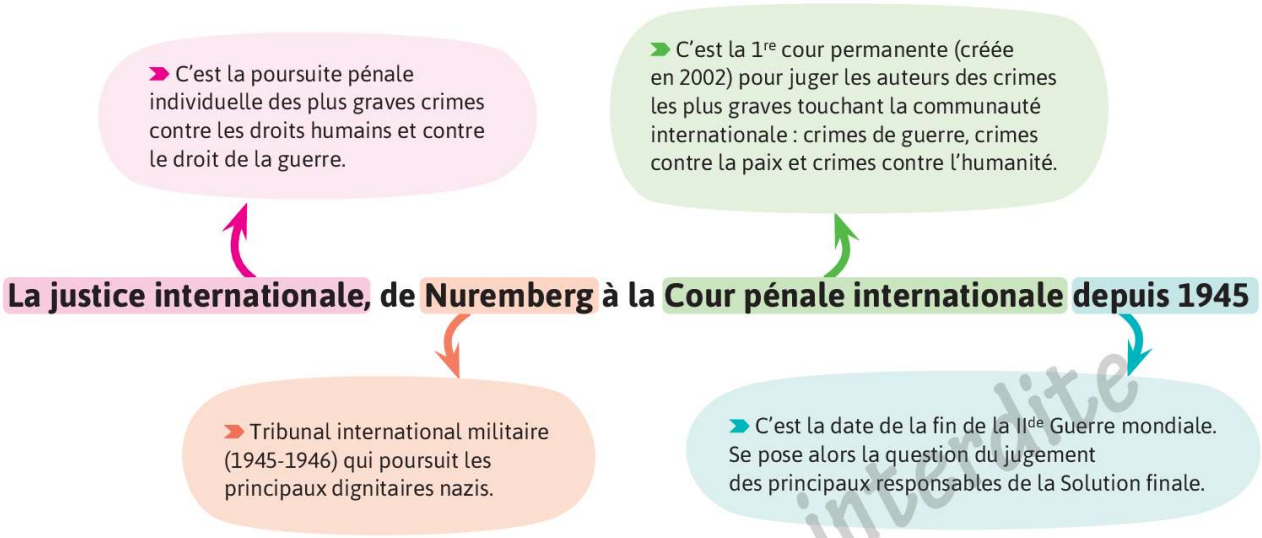

Vidéo-projection interdite

2 Construire la problématique et le plan

Construire une problématique

Il est possible de trouver plusieurs problématiques pour un même sujet. La problématique choisit un angle et oriente ainsi votre réponse.

Voici deux propositions pour ce sujet :

1re proposition : *Comment les infractions aux règles de la guerre ont-elles permis la mise en place d'une justice internationale ?*

Dans cette proposition, on insiste davantage sur les origines de la justice internationale, sur le moment fondateur qui lui a permis de se développer et de s'imposer.

2de proposition : *Comment la justice internationale s'est-elle difficilement imposée depuis 1945 ?*

Dans cette proposition, on insiste davantage sur les difficultés rencontrées par la justice internationale pour émerger. On insiste aussi sur l'idée qu'elle n'a peut-être pas encore totalement réussi à s'imposer.

Conseil

La problématique est le cœur de votre démonstration. Plutôt que de poser une question ouverte du type « Comment évolue la justice internationale ? » trop vague, interrogez le sujet et trouvez un angle pour y répondre. À partir de cet angle, formulez la problématique. Elle est ainsi beaucoup plus précise et concrète.

Construire un plan

Il existe plusieurs types de plan. L'approche chronologique est à favoriser quand le sujet suggère d'étudier une période : ici de Nuremberg (1945-1946) à la CPI en 2002.

Il faut essayer de **distinguer les ruptures** pour choisir les bornes chronologiques qui pourront délimiter les différentes parties du plan.

I. 1945 : le procès de Nuremberg, l'établissement du principe d'une justice internationale
- Le contexte de 1945
- Le tribunal militaire de Nuremberg
- Le tribunal militaire de Tokyo

II. Années 1990 : la justice internationale, une réponse à des crimes de guerre
- Le TPI en ex-Yougoslavie
- Le TPI au Rwanda

III. Années 2000 : l'établissement de la CPI et les revers de la justice internationale
- La mise en place de la CPI en 2002
- Les critiques à l'encontre de la justice internationale
- L'affaiblissement de la CPI et du droit international au profit d'une justice locale

3 Rédiger la dissertation

Rédiger une partie du développement

1 Complétez le tableau ci-dessous puis rédigez la partie correspondante.

I. 1945, l'établissement du principe d'une justice internationale

	Idées	Exemples précis / chiffres / dates
Le contexte de 1945	• Victoire des alliés • Découvertes des crimes perpétrés durant la guerre	
Le tribunal militaire de Nuremberg	• Mise en place par les États-Unis • Les juges • Les accusés • De nouveaux chefs d'inculpation • Les condamnés	
Le tribunal militaire de Tokyo	• Juger les criminels japonais • 28 prévenus mais l'empereur n'est pas poursuivi	

Vidéoprojection interdite

2 Rédigez les parties II et III.

Rédiger la conclusion

3 Complétez le tableau ci-dessous et rédigez la conclusion.

	Idées	Exemples
Réponse à la problématique	• Une justice internationale qui s'est mise en place en deux temps, d'abord, après la II^{de} Guerre mondiale puis, dans les années 1990. • Une justice internationale difficile à mettre en place : durant la guerre froide et depuis les années 2000. • Une CPI décrédibilisée par des jugements contestables.	• 1946 : • 1993 et 1994 : • 2002 :
Élargir le sujet / voir les perspectives	• Une CPI fragilisée par le retrait de nombreux États. • Des régimes autoritaires et populistes ne souhaitant rendre aucun compte à la justice internationale : la démarche unilatérale l'emporte sur le multilatéralisme.	

BAC Dissertation : sujets d'entraînement

SUJET 1 : Les enjeux mémoriels de la guerre d'Algérie en France et en Algérie

1 Interroger l'intitulé du sujet

- Commémorer la guerre d'Algérie pour l'ensemble des acteurs et héritiers de la guerre d'Algérie : les Algériens, les harkis, les pieds-noirs, les communistes.
- Comment les deux États utilisent/ instrumentalisent-ils la mémoire de la guerre.

Les enjeux mémoriels de la guerre d'Algérie en France et en Algérie

- Une guerre de décolonisation, une guerre de libération, longtemps qualifiée par le gouvernement français d'« évènements ».

2 S'exercer

Construisez la problématique et le plan puis rédigez la dissertation.

Vidéo projection interdite

SUJET 2 : Pourquoi la culpabilité de l'Allemagne dans les causes de la Ire Guerre mondiale est-elle un enjeu mémoriel fondamental ?

1 Interrogez l'intitulé du sujet

- Le traité de Versailles a explicitement reconnu que l'Allemagne est responsable de la guerre ce qui a justifié le paiement de réparations.

Pourquoi la culpabilité de l'Allemagne dans les causes de la Ire Guerre mondiale est-elle un enjeu mémoriel fondamental ?

- L'Allemagne est-elle à l'origine du premier conflit mondial ? Quel rôle cette culpabilité a-t-elle joué dans l'histoire ? Les historiens d'aujourd'hui proposent des analyses encore divergentes.

2 S'exercer

Construisez la problématique et le plan puis rédigez la dissertation.

SUJET 3 : La justice est-elle suffisante pour réconcilier un peuple ? Vous vous aiderez en particulier du cas du Rwanda.

1 Interroger l'intitulé du sujet

- Après le génocide rwandais, une justice internationale (TPIR) et une justice locale (*gacaca*) ont tenté de poursuivre les responsables des crimes perpétrés.

- La justice transitionnelle tente de mettre en place un processus de réconciliation.

La justice est-elle suffisante pour réconcilier un peuple ?
Vous vous aiderez en particulier du cas du Rwanda.

- Le génocide a impliqué une grande partie de la population rwandaise. Les coupables appartiennent à une communauté (les Hutus) et les victimes à une autre (les Tutsis).

2 S'exercer

Construisez la problématique et le plan puis rédigez la dissertation.

Vidéo-projection interdite

AUTRES SUJETS POSSIBLES

- SUJET 4 : La guerre d'Algérie en France : histoire, mémoires et réconciliation
- SUJET 5 : Quels sont les enjeux mémoriels et historiographiques autour de la Ire Guerre mondiale ?
- SUJET 6 : Pourquoi la justice internationale est-elle une réponse incomplète à la question de l'ex-Yougoslavie ?
- SUJET 7 : Justice et génocides (1945-2002)

BAC Étude de documents : sujet guidé

SUJET : Histoire et mémoire de la Shoah

CONSIGNE : Réalisez une analyse critique de ces documents en montrant comment sont désormais perçues l'histoire et la mémoire de la Shoah en France.

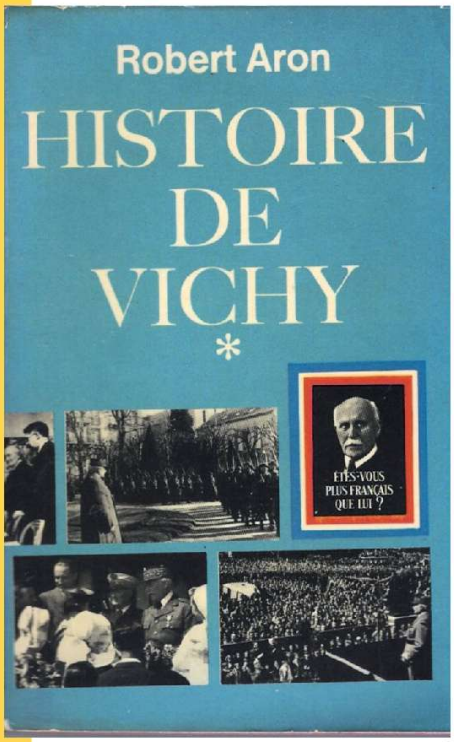

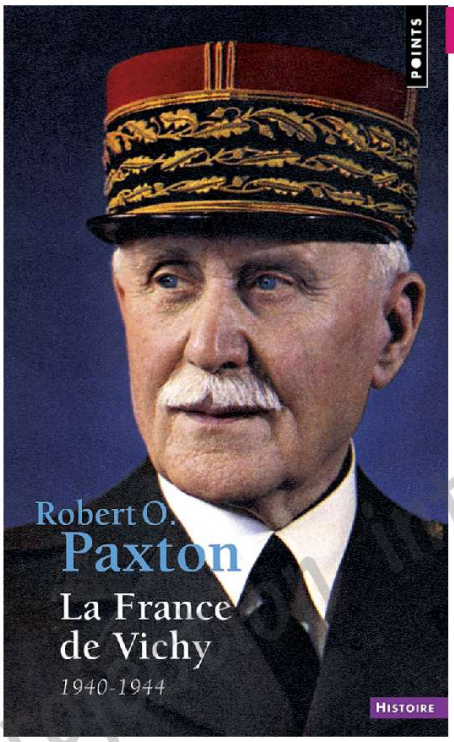

1 L'histoire de Vichy, du bouclier à la culpabilité

Robert Aron (1898-1975), écrivain et essayiste français, publie en 1954 une *Histoire de Vichy* dans laquelle il présente le maréchal Pétain comme un bouclier défendant la France face à l'occupant. Son ouvrage incite à une certaine indulgence pour le maréchal, héros de Verdun.

Robert Paxton (1932-), historien américain, spécialiste de l'histoire de la IIde Guerre mondiale, publie en 1973 *La France de Vichy, 1940-1944* qui marque un tournant dans l'histoire de ce régime. Il critique la vision française d'Aron et le mythe du bouclier et fait la démonstration de « la responsabilité écrasante du régime de Pétain », notamment dans l'envoi de 76 000 Juifs français dans les camps d'extermination.

2 Ginette Kolinka, une des dernières témoins des camps

« Dans un témoignage bouleversant, *Retour à Birkenau*, Ginette Kolinka, 94 ans, survivante d'Auschwitz où, parce qu'elle était juive, elle fut déportée à l'âge de 19 ans et vécut d'avril à novembre 1944, raconte son quotidien dans l'antichambre de la mort. La faim qui tenaille, l'absence totale d'hygiène et d'intimité, la destruction rigoureuse, appliquée, de toute humanité en chaque déporté, les coups et les brimades, la terreur, la survie animale…

Vous êtes restée silencieuse pendant cinquante ans avant de vous décider à témoigner, notamment en intervenant dans les établissements scolaires pour raconter aux jeunes ce que vous avez vécu là-bas. Pourquoi ce long silence ?

[…] Ce que les survivants des camps ont le mieux partagé, à leur retour, c'est le silence. Croyez-vous que l'on se demandait les uns aux autres : *"Alors, t'as souffert, toi ?"* Non, ce que l'on se demandait, c'est : *"Dans quel convoi t'étais ?"* Et ça s'arrêtait là. Avec la famille retrouvée, les proches, on ne parlait pas davantage. […] je n'ai jamais rien raconté de l'univers concentrationnaire à ma mère ni à mes sœurs — qui, elles, avaient échappé à la Gestapo — lorsque je les ai retrouvées à Paris, à mon retour […] Que dire, d'ailleurs ? C'était au-delà des mots. […]

Pour toute la cruauté que vous avez subie, en voulez-vous toujours aux Allemands ?

Aux Allemands, non – les jeunes Allemands ont tort de culpabiliser pour les crimes de leurs aînés, ils n'en sont pas responsables – mais aux nazis, oui ! Pardonner ? Jamais ! […] Au contraire, il faut se souvenir, dire et redire que cela a bel et bien eu lieu, même si on peine de plus en plus à le croire. Bientôt, il n'y aura plus personne pour en témoigner. C'est pourquoi il est si important de le transmettre aux jeunes générations. Ce sont elles qui feront passer le message, lorsque aucun ancien déporté ne sera plus là pour le faire. Pour dire : méfiez-vous de la haine, et combattez-la dès qu'elle pointe, sous quelque forme que ce soit, car c'est la haine qui conduit tout droit à Birkenau. »

Entretien, « Ginette Kolinka : "Il faut croire qu'il n'y avait pas d'étoiles dans le ciel de Birkenau" », par Lorraine Rossignol, Telerama.fr, 14 septembre 2019.

Vidéo-projection interdite

1 Rédiger l'introduction

Dans l'introduction, il faut présenter la nature des documents, l'auteur, résumer le propos, rappeler le contexte et présenter l'enjeu des documents (c'est-à-dire, montrer leur intérêt, les questions qu'ils soulèvent).

Ici, la difficulté est de présenter les deux documents à la fois. Essayez de trouver des points communs pour alléger la formulation.

1 À l'aide de ces indications, rédigez l'introduction.

Conseil

Pour déterminer l'enjeu du ou des document(s), vous pouvez vous demander pourquoi on a choisi de vous faire analyser ces documents, qu'est-ce qu'on veut vous faire dire. S'il y a deux documents, demandez-vous s'ils disent la même chose ou sont en contradiction, si l'un nuance l'autre, etc.

2 Rédiger le développement en deux parties

2 À l'aide du tableau ci-dessous, rédigez la première partie du développement. Dans cette première partie, abordez le travail des historiens, des débats, du mythe résistancialiste et du rôle de Vichy dans la Shoah.

Idée	Citation du document	Connaissances du cours pour enrichir le commentaire
Robert Aron alimente le mythe du bouclier		
La question de la complicité du régime de Vichy dans la Shoah		
Le rôle déterminant de Robert Paxton et la fin du mythe résistancialiste		
La culpabilité avérée du régime de Vichy		

Vidéo-projection interdite

3 Rédigez la seconde partie : présentez le rôle de la mémoire retrouvée et des témoins qui œuvrent pour entretenir la mémoire collective de ce génocide.

3 Rédiger une conclusion

La conclusion reprend les différentes idées du développement, répond à la problématique et ouvre le sujet vers d'autres perspectives chronologiques ou géographiques.

À travers le travail de l'historien Robert Paxton et l'ouvrage de Ginette Kolinka, un témoignage récent, on constate que l'histoire et la mémoire de la Shoah en France demeurent des sujets essentiels. Les historiens ont, depuis les années 1970, déconstruit les mythes élaborés dans l'immédiat après-guerre (« bouclier » que pouvait constituer le régime de Vichy ou résistance de presque toute la France), récits imaginés pour rassembler les Français durant la reconstruction du pays. La multiplication des témoignages des rescapés a permis une approche concrète et sensible de la réalité des camps d'extermination. Ces deux documents mettent en évidence la nécessité de commémorer sans cesse cette période noire de l'histoire afin de combattre le négationnisme de certains extrémistes tout en cultivant l'idéal des valeurs humanistes de la République. Ce travail de connaissance et de mémoire doit s'étendre à d'autres génocides moins connus et moins étudiés, comme celui des Tsiganes.

BAC Étude de document : sujets d'entraînement

SUJET 1 : Génocides et justice internationale

CONSIGNE : Réalisez un commentaire de ce document en répondant à la question suivante : comment la justice internationale s'organise-t-elle pour poursuivre les criminels de guerre de l'ex-Yougoslavie ?

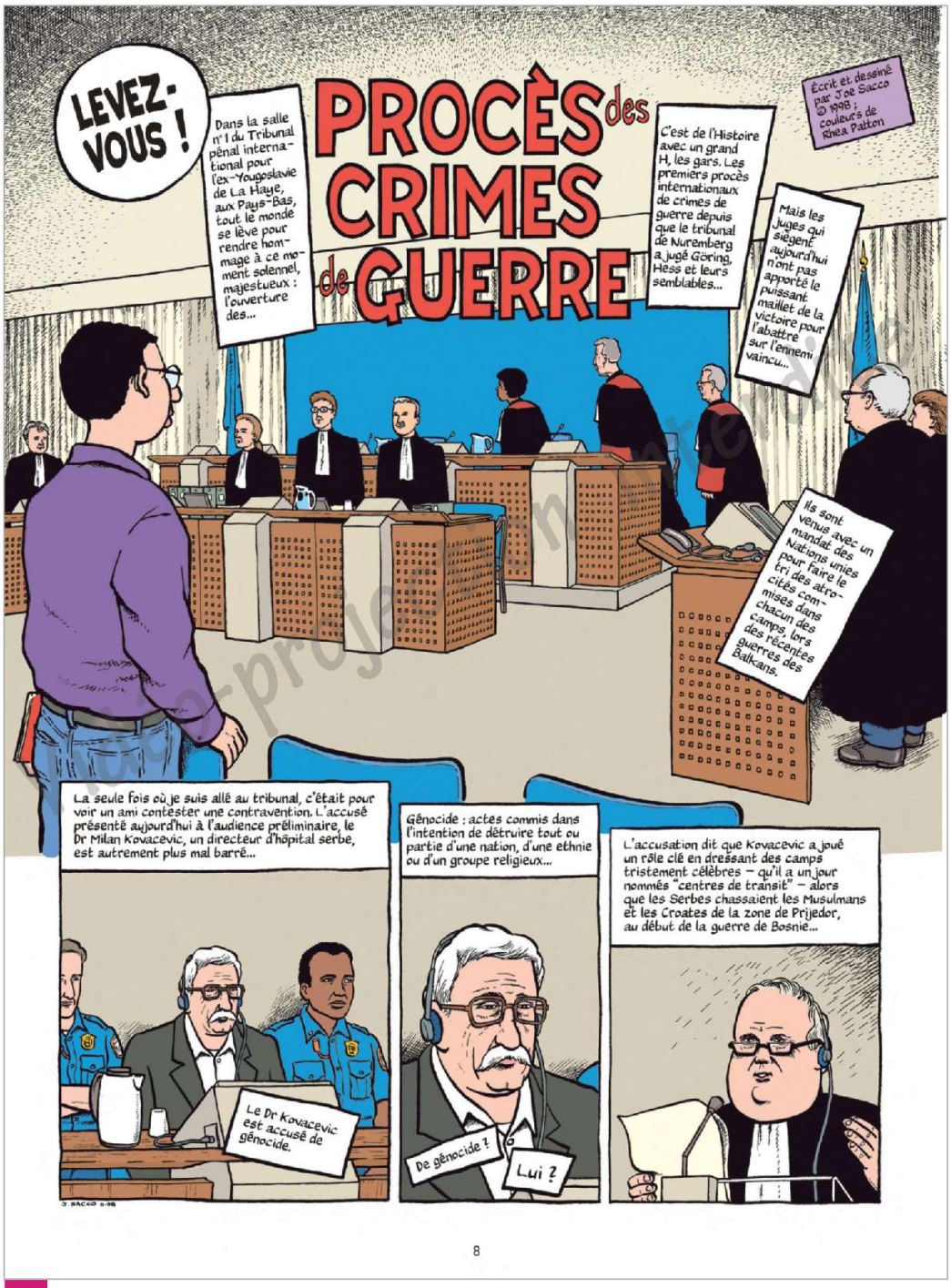

1 Audience au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie

(Planche extraite de la bande dessinée *Reportages* de Joe Sacco, Éditions Futuropolis, 2011.)

Joe Sacco, journaliste et auteur américain de bandes dessinées est une figure de la B. D. documentaire : il publie ses articles sous la forme de bandes dessinées. Ici, il retrace les procès du TPIY auxquels il a assisté.

SUJET 2 : Mémoires, crimes et génocides

CONSIGNE : Réalisez un commentaire de ce document en répondant à la question suivante : comment le président de la République, Emmanuel Macron envisage-t-il sa politique mémorielle ?

1 La politique mémorielle et le président Macron, de l'Algérie au Rwanda

Emmanuel Macron a prononcé un discours à la tribune de Yad Vashem, lors du Forum mondial sur l'Holocauste à Jérusalem le 23 janvier 2020. Dans l'avion qui le ramenait de Jérusalem, le chef de l'État évoque sa politique mémorielle.

« L'équation est intellectuelle, politique et mémorielle. Comment dire le passé lorsqu'on occupe la plus haute fonction en France ? Comment interpréter et alimenter le récit français quand on n'a pas éprouvé, autrement que par les lectures, la marque des grands drames ? Emmanuel Macron allait avoir 12 ans au moment de la chute du mur de Berlin, en novembre 1989, dernier événement majeur de sa génération, qui a reconfiguré le destin européen. [...]

"Je suis très lucide sur les défis que j'ai devant moi d'un point de vue mémoriel, et qui sont politiques, dit aujourd'hui M. Macron. La guerre d'Algérie est sans doute le plus dramatique. Je le sais depuis ma campagne. Il est là, et je pense qu'il a à peu près le même statut que la Shoah pour Chirac en 1995." La colonisation et le Rwanda sont deux sujets de rupture mémorielle, choisis par le président français. Début 2017, alors candidat, il suscite la polémique sur la colonisation en évoquant un "crime contre l'humanité" dans un entretien à la télévision algérienne. Interrogé jeudi, il assure ne pas regretter cette expression, même si elle a "crispé des gens." [...] Mais tant d'enjeux mêlés demeurent, d'émotions encore à fleur de peau, de mémoires concurrentes. "La guerre d'Algérie, c'est ce qui fait la Ve République, si je devais parler par raccourci. C'est donc quelque chose qui pèse dans la vie institutionnelle, politique, militaire, française."

Et puis, il y a le Rwanda, cette plaie mémorielle béante, trop récente encore pour la sérénité des débats. Les enquêtes judiciaires bâclées et les polémiques en rideau de fumée empêchent de mettre clairement les mots sur les faits déjà établis, documentés, disant le rôle de la France en soutien du régime génocidaire hutu. En 2010, en déplacement à Kigali, Nicolas Sarkozy avait reconnu des "erreurs" de l'État. Emmanuel Macron, lui, a souhaité faire du 7 avril, date de déclenchement du génocide contre les Tutsis en 1994, une journée de commémoration. [...] Au même moment, l'Élysée annonçait la mise en place d'une commission d'historiens sans précédent, avec un accès complet aux archives civiles et militaires, présidée par Vincent Duclert, [...] professeur à Sciences Po.

La commission sur le génocide rwandais a été marquée par une polémique et une mobilisation de chercheurs dénonçant l'oubli volontaire de deux éminents spécialistes du sujet, Hélène Dumas et Stéphane Audoin-Rouzeau. Depuis, ses membres sont à l'œuvre. Son rapport final est prévu pour la fin mars 2021. Il pourrait alors donner la matière au premier discours solennel d'un président sur la responsabilité de la France. Ce serait une borne dans le quinquennat, à condition de surmonter les résistances des gardiens acharnés de la "Mitterrandie" et des hauts gradés [...] de l'armée. »

Piotr Smolar, « Emmanuel Macron fait de la guerre d'Algérie le défi mémoriel de son quinquennat », *Le Monde*, 25 janvier 2020.

Vidéoprojection interdite

BAC Grand oral : thème 3

Voir Fiche méthode du Grand oral, p. 16

Pendant l'année

1. Choisir sa question

- Commencez à réfléchir à votre question **dès le début de l'année**.
- Vous pouvez partir de :
  – vos centres d'intérêt ;
  – une actualité marquante liée au programme ;
  – votre projet d'orientation.

Conseil

Ne choisissez pas un sujet trop vaste, vous n'avez que 5 min pour votre exposé.

EXEMPLE DE QUESTION

Comment la mémoire du génocide des Juif s'inscrit-elle dans la ville de Berlin ?

2. Mener ses recherches pendant l'année

- Vous pouvez consulter des ouvrages de référence : collection « Que sais-je ? », atlas des éditions Autrement, La Documentation photographique, etc.

Trois conseils de documentation liés à la question proposée en exemple :

- **Ouvrage :** Régis Schlagdenhauffen, *La Bibliothèque vide et le mémorial de l'holocauste de Berlin. Lieux de mémoire pour construire l'Histoire*, éditions L'Harmattan, 2005
- **Vidéo :** Présentation du musée juif de Berlin hatier-clic.fr/20tgp321
- **Article :** « À Berlin, un mémorial aux Juifs sur les ruines du Mal » hatier-clic.fr/20tgp322

3. Construire son exposé

- Construisez votre discours comme une démonstration, avec des arguments précis et des connecteurs logiques : en effet, donc, ainsi, néanmoins, pourtant, etc.
- Structurez votre propos avec :
  – une phrase d'accroche ;
  – l'explication du choix de votre question ;
  – le contexte de la question ;
  – deux ou trois parties ;
  – une conclusion.

Conseil

- **Attention** à la gestion du temps : exercez-vous avec un chronomètre **avant** l'épreuve. Votre exposé doit durer 5 min.
- Utilisez un vocabulaire riche et précis.

AUTRES QUESTIONS POSSIBLES SUR LE THÈME 3

- Comment la mémoire de la guerre d'Algérie est-elle abordée dans le cinéma depuis la fin du conflit ?
- Peut-on qualifier le génocide des Tsiganes de génocide oublié ?
- Quelle place est laissée à la mémoire de la guerre civile yougoslave dans la Serbie d'aujourd'hui ?
- Quelle place le président Paul Kagamé occupe-t-il dans le processus de réconciliation au Rwanda ?

Vidéo-projection interdite

Le Jour J

Le temps de préparation 20 MIN

- Pour vous remémorer votre présentation, vous pouvez écrire votre plan détaillé ou noter les mots-clés sur une feuille de brouillon.
- Vous avez la possibilité de réaliser une production écrite (schéma, croquis…) à présenter au jury.

Exemple de support : hatier-clic.fr/20tgp323

Conseil

Prévoyez un support que vous aurez largement le temps de réaliser en 20 min. Il doit vous aider à préparer votre présentation et permettre au jury de suivre votre prestation.

1er temps : l'exposé 5 MIN

- Vous devez parler debout, **sans notes**.
- Au cours de votre présentation, vous devez :
  – expliquer pourquoi vous avez choisi cette question ;
  – développer votre argumentation ;
  – répondre à votre question.

Conseil

- Ne parlez ni trop vite ni trop lentement, articulez bien, veillez à ce que le volume de votre voix soit audible et clair.
- Adaptez votre registre de langage : n'utilisez pas de mots familiers, ne tronquez pas les négations.

2e temps : les échanges avec le jury sur l'exposé 10 MIN

- Les questions du jury visent à **tester vos connaissances et votre capacité à argumenter**.
- Ce 2e temps est le plus long. Restez mobilisé et concentré.
- Avant l'épreuve, **réfléchissez aux questions que le jury pourrait vous poser**.

Conseil

- Soyez ouvert et réactif.
- Répondez avec des phrases simples.

Vidéo-projection interdite

Questions possibles du jury :

→ **liées au thème 3 :**

- Précisez la définition d'un mot-clé : mémoire ; histoire ; politique mémorielle ; Shoah.
- Comment la mémoire de la Shoah a-t-elle évolué en Allemagne ?
- Pourquoi la ville de Berlin est-elle particulièrement symbolique dans la politique de mémoire de l'Allemagne ?
- Quel rôle la justice a-t-elle joué dans la mise en place de la mémoire de la Shoah ?

→ **liées à un autre thème du programme :**

- Pourquoi la création d'Israël se trouve-t-elle au cœur de nombreux conflits au Moyen-Orient ? (thème 2)
- Comment le patrimoine urbain est-il valorisé à Berlin ? Et par rapport à Paris ? (thème 4)

→ **liée à une autre spécialité :**

- Comment la Shoah a-t-elle pu influencer les philosophes après la Seconde Guerre mondiale ? (Humanités, littérature et philosophie)

3e temps : les échanges avec le jury sur le projet d'orientation 5 MIN

- Expliquez comment la question traitée éclaire votre projet d'orientation :
  – exposez les différentes étapes (stages, etc.) qui vous ont permis de mûrir votre projet ;
  – montrez la manière dont vous souhaitez le mener après le baccalauréat (votre projet Parcoursup).

Métiers liés à la question : Conservateur·trice de musée et de bibliothèque | Juriste | Archiviste | Enseignant·e-chercheur·euse en histoire | Scénographe | Médiateur·trice culturel·le, guide touristique

Le jury peut vous demander :

- Connaissez-vous des exemples de métiers liés au secteur de la justice et de la mémoire ?

→ Sur ce thème, vous pouvez consulter le site de l'Onisep : hatier-clic.fr/20tgp324 ou hatier-clic.fr/20tgp325

Vers le Sup' Rédiger une note de synthèse

SUJET : La mémoire de la guerre d'Algérie en France

CONSIGNE :

À l'aide de ces documents, rédigez une note de synthèse qui reprend les différents enjeux de la commémoration de la guerre d'Algérie en France.

Conseil

Pour rédiger une note de synthèse :

1. Lisez tous les documents.
2. Relevez trois thèmes principaux abordés dans les documents. Tracez un tableau regroupant ces trois thèmes et classez-y les informations relevées dans chaque document.
3. Rédigez une introduction qui présente rapidement les documents et annonce une problématique puis organisez votre développement autour des trois thèmes définis.
4. Rédigez une conclusion qui répond à la problématique puis élargit le propos (ici : à d'autres mémoires).

1 Guerre d'Algérie, pourquoi la date du 5 décembre n'apaise pas les mémoires

« La date du 5 décembre a été choisie pour commémorer les morts pendant la guerre d'Algérie. Sans lien avec les événements historiques, elle n'est pas consensuelle pour autant. [...] C'est Jacques Chirac qui en 2003 a instauré cette "Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie". [...]

Deux autres journées de commémoration s'ajoutent à cette date "neutre" du 5 décembre. Depuis 2003 aussi, une "Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives", le 25 septembre. Et depuis 2012, la "Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc", le 19 mars. Lorsqu'en 2003 Jacques Chirac choisit la date du 5 décembre, cela fait trois ans que la mémoire de la guerre d'Algérie occupe le débat public. [...] "Cette date du 5 décembre ne contente personne, [explique l'historien] Tramor Quemeneur, elle ne peut participer à une réconciliation des mémoires car elle est désincarnée. Elle n'inscrit pas de véritable espace de commémoration."

Face à ce constat, nombre d'historiens sont partisans d'une "clarification mémorielle" au profit du 19 mars 1962, qui leur semble présenter un intérêt majeur : faire sens pour tout le monde. Choisir la date de cessez-le-feu ne signifie pas qu'on occulte les violences qui ont eu lieu après, argumentent-ils encore. Et de citer d'autres dates, consensuelles celles-là, qui ne marquent pas pour autant la fin réelle des conflits : celle du 8 mai 1945 qui n'implique pas l'oubli de Hiroshima ou Nagasaki [...] En ce qui concerne la guerre d'Algérie, la multiplicité des dates de commémorations est d'autant moins satisfaisante qu'elle organise une "dispersion des mémoires propice à la surenchère", souligne l'historienne Sylvie Thénault. »

Béatrice Bouniol, « Guerre d'Algérie, pourquoi la date du 5 décembre n'apaise pas les mémoires », www.la-croix.fr, 5 décembre 2017, © Bayard Presse

2 Le Conservatoire national de la Mémoire des Français d'Afrique du Nord

« Ce samedi 5 octobre 2019 était un grand jour pour tous les pieds-noirs et plus largement tous ceux qui ont dû abandonner l'Algérie, de gré ou de force, à la fin de la guerre. Depuis des années, ils se battaient pour qu'un lieu de mémoire témoignant de leur douloureuse histoire voie le jour. Dix ans après le lancement du projet et grâce à de nombreux dons privés et l'aide des collectivités locales, le Conservatoire national de la Mémoire des Français d'Afrique du Nord a été inauguré ce samedi à Aix-en-Provence. Une inauguration empreinte d'émotion. Car dans la foule des visiteurs, ils sont encore nombreux à avoir vécu cet exode. Une blessure qui ne s'est jamais vraiment refermée. La plupart n'ont jamais revu l'Algérie, leur terre natale. Un épisode de l'Histoire de France que l'on a pendant longtemps voulu occulter.

"L'histoire de la présence française en Algérie, avec son final la guerre d'Algérie, a été un élément tellement difficile et dur, que les préoccupations des gouvernements, c'était de le faire oublier. Sauf que l'oubli, ça marche un moment, mais ensuite ça ressort." explique Joseph Perez, Président du Centre de Documentation Historique sur l'Algérie et l'Afrique du Nord (CDHA) »

Stéphane Hilarion, « Les rapatriés d'Algérie ont enfin leur mémorial inauguré ce week-end à Aix-en Provence », Francetvinfo.fr, 6 octobre 2019.

Vidéo-projection interdite

3 Réparer la mémoire des harkis par la production de films

« Écrit par Dalila Kerchouche […] et Arnaud Malherbe, ce téléfilm [*Harkis*] retrace avec réalisme et émotion le drame vécu par ces musulmans pro-Français engagés par l'armée française comme supplétifs durant la guerre d'Algérie (1954-1962), considérés comme des traîtres ou des collaborateurs dans leur pays et traités en France comme des parias. Dalila Kerchouche, née en 1973 dans un de ces camps ghettos où furent parqués les harkis et leurs familles à leur arrivée en France, s'est inspirée de sa propre histoire [...] pour raconter le combat de Leïla (Leïla Bekhti), une jeune fille de 17 ans, en rébellion contre le traitement inhumain et les humiliations endurés par ses parents. [...] "Vous avez été fidèles à la France ; la France vous tend la main." C'est en ces mots que Saïd Benamar (Smaïn), son épouse Aïcha, et leurs trois enfants, sont accueillis à leur descente de car par le capitaine Robert. La suite du discours du militaire est d'une tout autre teneur : "Je suis là pour vous éduquer, je vous demande une seule chose, l'obéissance aveugle." [...] S'il dénonce à juste titre le traitement indigne subi par les harkis en France […] ce téléfilm évite toutefois d'aborder la question du rôle des harkis en Algérie, pendant la guerre. […] [Dalila Kerchouche espère] : "Je voudrais que cette fiction éveille les consciences […] afin que le gouvernement reconnaisse enfin les responsabilités de la France dans le drame des harkis." »

Sylvie Kerviel et Daniel Psenny, « Les harkis sortent de l'ombre », *Le Monde*, 6 octobre 2006.

4 Inauguration d'une stèle aux victimes algériennes du 17 octobre 1961

(Anne Hidalgo, maire de Paris, inaugure la stèle le 17 octobre 2019 sur le pont Saint-Michel.)

Le 17 octobre 1961, le FLN organise une manifestation pacifique en faveur de l'indépendance de l'Algérie à Paris. La manifestation est interdite par les autorités et les forces de police organisent une répression sanglante, faisant au moins une centaine de victimes algériennes.

5 Le cinéma et la guerre d'Algérie

« Entre la France et l'Algérie, il a beaucoup été question ces dernières années d'un rapport difficile, conflictuel, à propos de la mémoire de la guerre d'Algérie. [...] Que peut ainsi nous dire le cinéma, à propos des rapports franco-algériens ? [...] La question se pose de savoir pourquoi une guerre si importante, si cruelle, ne fait pas trace dans le cinéma français depuis quarante ans. Car chaque sortie en France d'un film de fiction sur la guerre d'Algérie est l'occasion du même cliché journalistique qui fait retour de manière obsédante : la non-existence de films de fiction traitant de cette période. Pourtant, pendant les hostilités elles-mêmes, des cinéastes, et pas n'importe lesquels, ont essayé de fabriquer des films sur la guerre d'indépendance algérienne. Et après l'arrêt des combats, près d'une quarantaine de films de fiction ont été tournés en France sur ce sujet difficile. [...] Le cinéma de la période 1958-1968 montre des situations de refus de guerre (*L'Insoumis*, *Le Petit Soldat* et *Tu ne tueras point*). L'absence de celui qui fait la guerre et l'assume est remarquable, alors que les cas de désertion et d'insoumission ont été relativement faibles dans la société française tout au long des années 1955-1962. Quelque part, le cinéma français participe à la reconstruction mythologique du refus massif de la guerre coloniale. Cette tendance ira en s'amplifiant dans la période de l'après 1968. […]

Mais dans cette fameuse période, une autre absence se perpétue, celle de "l'indigène", de l'Algérien. L'absence de l'autre, du colonisé, de "l'homme du Sud". Qu'il résiste, s'oppose ou se montre d'accord avec les buts de la guerre, il n'existe pas. Absence encore dans le fait que tous ces films, et ceux de la période antérieure, n'ont pas été tournés dans l'Algérie réelle, mais dans des décors reconstitués, au Maroc et en Tunisie [...]. Le cinéma […] est aussi affaire d'affects, de passions, d'espaces authentiques, de paysages vrais. [...]

Force est de constater que si *Indigènes* permet la réalisation d'un consensus national, en reconnaissant le rôle des troupes coloniales dans la libération de la France, il n'en est pas de même pour la guerre d'Algérie. Il reste comme une impossibilité à regarder cette guerre en face, à passer de l'expérience individuelle, traumatisante, au choc de la visualisation collective, par le cinéma. Cinquante ans après, les images sur les écrans n'arrivent toujours pas à rassembler les mémoires blessées… »

Benjamin Stora, « La guerre d'Algérie dans les médias : l'exemple du cinéma », (*Hermès*, n° 52, 2008, p. 33-40).

Consultez l'intégralité de l'article en ligne : hatier-clic.fr/20tgp326

Vidéo-projection interdite

THÈME 4

Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques

Introduction	Qu'est-ce que le patrimoine ?	252
Axe 1	**Usages sociaux et politiques du patrimoine** ▸ Problématique Comment le patrimoine constitue-t-il un instrument de puissance, de développement et de cohésion sociale ?	256
Axe 2	**Patrimoine, la préservation entre tensions et concurrences** ▸ Problématique Pourquoi la préservation du patrimoine est-elle une source de tensions entre les acteurs ?	274
Étude conclusive	**La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection** ▸ Problématique Quelles sont les mesures adoptées pour classer, protéger et mettre en valeur le patrimoine français ?	298
BAC	ÉCRIT	314
BAC	GRAND ORAL	322
VERS LE SUP'		324

Vidéo-projection interdite

Au sortir de la Première Guerre mondiale, Reims est une ville dévastée. 71 % des bâtiments sont détruits ou irréparables, dont l'emblématique cathédrale de Reims, ancien lieu du sacre des rois de France, touchée par un bombardement allemand en 1914. Dès 1920, sa reconstruction est programmée, portée par une mobilisation nationale et internationale. L'architecte Henri Deneux fait le choix audacieux de reconstruire la charpente en béton armé.

La cathédrale de Reims touchée par un obus allemand, 19 septembre 1914.

Introduction La construction et l'élargissement de la notion de patrimoine

Le mot patrimoine recouvre d'abord la sphère individuelle, mais le sens du mot patrimoine a progressivement été élargi au bien collectif, de la communauté, de la nation, et même du monde.

ACTEUR CLÉ

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) est une institution spécialisée de l'ONU créée à la suite des dégâts et des massacres de la Seconde Guerre mondiale. Elle a pour objectif de « contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations ». Son siège est situé à Paris.

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

World Heritage Convention

1 Définition du patrimoine, *Le Littré*, 1960

« Patrimoine : vient du latin *patrimonium*, dérivé de *pater* signifiant "père". Le patrimoine est un bien d'héritage qui descend suivant les lois, des pères et mères à leurs enfants. En général, il s'agit de biens de famille, par opposition aux acquêts, biens acquis par l'un des époux à titre onéreux. »

Dictionnaire Littré, 1960.

2 Les origines de la notion de patrimoine culturel

« [L'historien] Krzysztof Pomian situe dans l'Italie de la Renaissance l'origine de la constitution du patrimoine culturel européen, dans les trésors et collections particulières. Jean Pierre Babelon et André Chastel expliquent [...] que si l'on ne peut pas parler de patrimoine au Moyen Âge, se développent déjà à cette époque des réflexions sur la sauvegarde et la préservation d'objets investis de valeurs. Ces premiers objets sont les reliques des saints, les *regalia*[1], les collections des bibliothèques royales et princières, les archives d'institutions royales et religieuses (abbayes) et les édifices anciens. [...]

La monarchie ignore la conservation et n'hésite pas à démolir tout ou partie de châteaux, comme des ailes entières pour les besoins de leur habitation. Les religieux n'hésitent pas non plus à démolir l'antique (autrement dit le païen) s'il gêne le sacré. Les premières initiatives de sauvegarde viennent d'abord de [...] la Révolution qui est en effet un moment fort de la construction de la notion de patrimoine. »

Thibault Le Hégarat.
Un Historique de la notion de patrimoine, 2015.
halshs-01232019

1. Les objets symbolisant la monarchie française (sceptre, couronne, main de justice etc.).

CHRONOLOGIE

La construction de la notion de patrimoine en Europe occidentale

1471 : Le pape Sixte IV décide de présenter aux Romains un certain nombre d'œuvres antiques qu'il considère comme un héritage du prestige et de la valeur des ancêtres.

1534 : Le pape Paul III appelle à respecter les marbres antiques par un contrôle strict pour qu'aucune œuvre ne puisse sortir de Rome sans que son administration n'en soit informée.

XVIIe et XVIIIe siècles : Les cabinets de curiosités se multiplient ; le « Grand Tour » permet aux jeunes aristocrates européens de faire une sorte de voyage initiatique à la recherche des traces du passé en Grèce et en Italie.

1759 : Ouverture du British Museum, puis du Musée de Vienne en 1783, du Prado en 1785, de la galerie des Offices de Florence en 1796.

4 octobre 1790 : Pendant la Révolution, le peuple français saccage de nombreux édifices religieux et civils (l'abbé Grégoire parle de « vandalisme »). Le député François Puthod de Maison-Rouge présente une pétition devant l'Assemblée pour demander une sorte d'inventaire documenté des « Monuments précieux de notre histoire ». Pour la première fois l'expression « patrimoine national » est employée.

1793 : Alexandre Lenoir récupère de nombreux objets liés au patrimoine royal, qu'il entrepose dans le couvent des Petits-Augustins et dans son jardin. Il ouvre au public le couvent, créant le premier Musée des monuments français en 1795, devenu depuis l'École des beaux-arts.

1830 : François Guizot, ancien professeur d'histoire à la Sorbonne, alors ministre de l'Intérieur, fait valider par le roi Louis-Philippe la création de l'Inspection générale des monuments historiques pour établir des listes de monuments à restaurer.

1834-1860 : Prosper Mérimée est nommé Inspecteur général des monuments historiques. On lui doit la sauvegarde de nombreux monuments du patrimoine national. À cette époque seule la notion de patrimoine bâti est prise en compte.

Vidéo-projection interdite

3 Les collections privées princières à l'origine des collections nationales

(David Teniers le Jeune, *L'Archiduc Léopold-Guillaume dans sa galerie*, 1647-1651, musée du Prado, Madrid.)

Léopold-Guillaume de Habsbourg est gouverneur des Pays-Bas espagnols de 1647 à 1646. Amateur d'art, il possède une riche collection qui contient des toiles de Titien, Véronèse, Rubens ou Holbein. Il la lègue à son neveu, l'empereur Léopold Ier de Habsbourg. L'essentiel de cette collection est aujourd'hui conservé au Kunsthistorisches Museum de Vienne.

Vidéo-projection interdite

Patrimoine mondial
Patrimoine culturel et naturel pour la protection duquel la communauté internationale toute entière a le devoir de coopérer selon l'UNESCO.

Patrimoine naturel
Monuments naturels qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique ou constituant l'habitat d'espèces animale et végétale menacées.

Patrimoine culturel
Patrimoine ayant une valeur universelle exceptionnelle pour l'archéologie, la préhistoire, l'histoire, la littérature, l'art ou la science.

Patrimoine culturel matériel

Patrimoine culturel mobilier
Peintures, sculptures, monnaies, instruments de musiques, armes, manuscrits.

Patrimoine culturel immobilier
Monuments, sites archéologiques, inscriptions, grottes, ensemble architectural.

Patrimoine culturel immatériel
Traditions orales, rituels, pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire, ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés.

Patrimoine culturel subaquatique
Épaves de navire, ruines, cités et autres traces humaines immergées présentant un caractère culturel, historique ou archéologique.

4 Les différentes composantes du patrimoine mondial pour l'UNESCO

QUESTIONS

1. **Doc. 1** Quelle est la signification première du mot « patrimoine » ?
2. **Doc. 2, 3 et chronologie** Comment cette signification s'est-elle élargie jusqu'à aujourd'hui ?
3. **Doc. 2 à 4 et chronologie** Montrez que la préservation du patrimoine culturel n'a pas toujours été un objectif majeur dans les sociétés. Quelle rupture historique peut-on relever ? Quelle est la situation aujourd'hui ?
4. **Doc. 2, 3 et chronologie** Qui est à l'origine de la constitution des premiers musées ?
5. **Doc. 4** Quel est l'objectif de l'UNESCO vis-à-vis du patrimoine ? Quels sont ses moyens d'action ?

Introduction

Le « patrimoine mondial » de l'UNESCO

En 1972, l'UNESCO crée une Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel permettant l'inscription de **sites protégés**. Depuis, tous les ans, de nombreux pays proposent des éléments de leur patrimoine représentant un intérêt exceptionnel pour l'héritage commun de l'humanité. L'UNESCO peut aussi lister le patrimoine mondial en péril, pour informer la communauté internationale que des opérations majeures doivent y être effectuées.

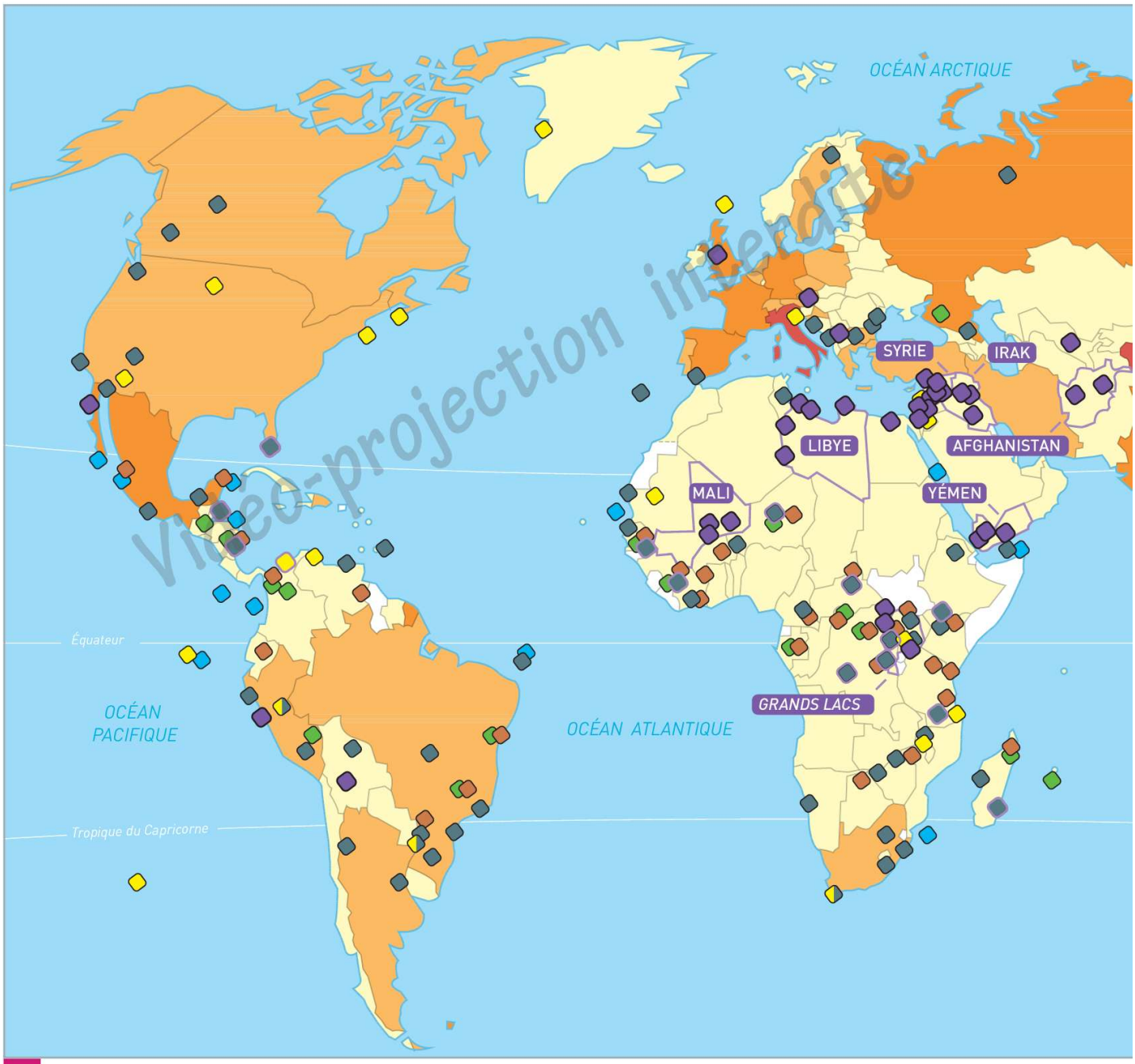

1 Un patrimoine mondial en péril ?

Biens répertoriés à l'issue de la 43e session du Comité du patrimoine mondial en 2019, suivant les 5 régions définies par l'UNESCO dans ses statistiques

	Culturel	Naturel	Mixte	Total
Afrique	53	38	5	96 (8,56 %)
États arabes	78	5	3	86 (7,67 %)
Asie et Pacifique	189	67	12	268 (23,91 %)
Europe et Amérique du Nord	453	65	11	529 (47,19 %)
Amérique latine et Caraïbes	96	38	8	142 (12,67 %)
Total	869	213	39	1 121 (100 %)

QUESTIONS

1. **Doc. 1** Quels sont les moyens d'action de l'UNESCO vis-à-vis du patrimoine ?
2. **Doc. 1 et 2** Pourquoi peut-on dire que les actions de protection du patrimoine sont inégalement réparties dans le monde ?
3. **Doc. 1** Quels sont les risques menaçant le patrimoine mondial ?

2 La répartition des biens du patrimoine mondial de l'UNESCO

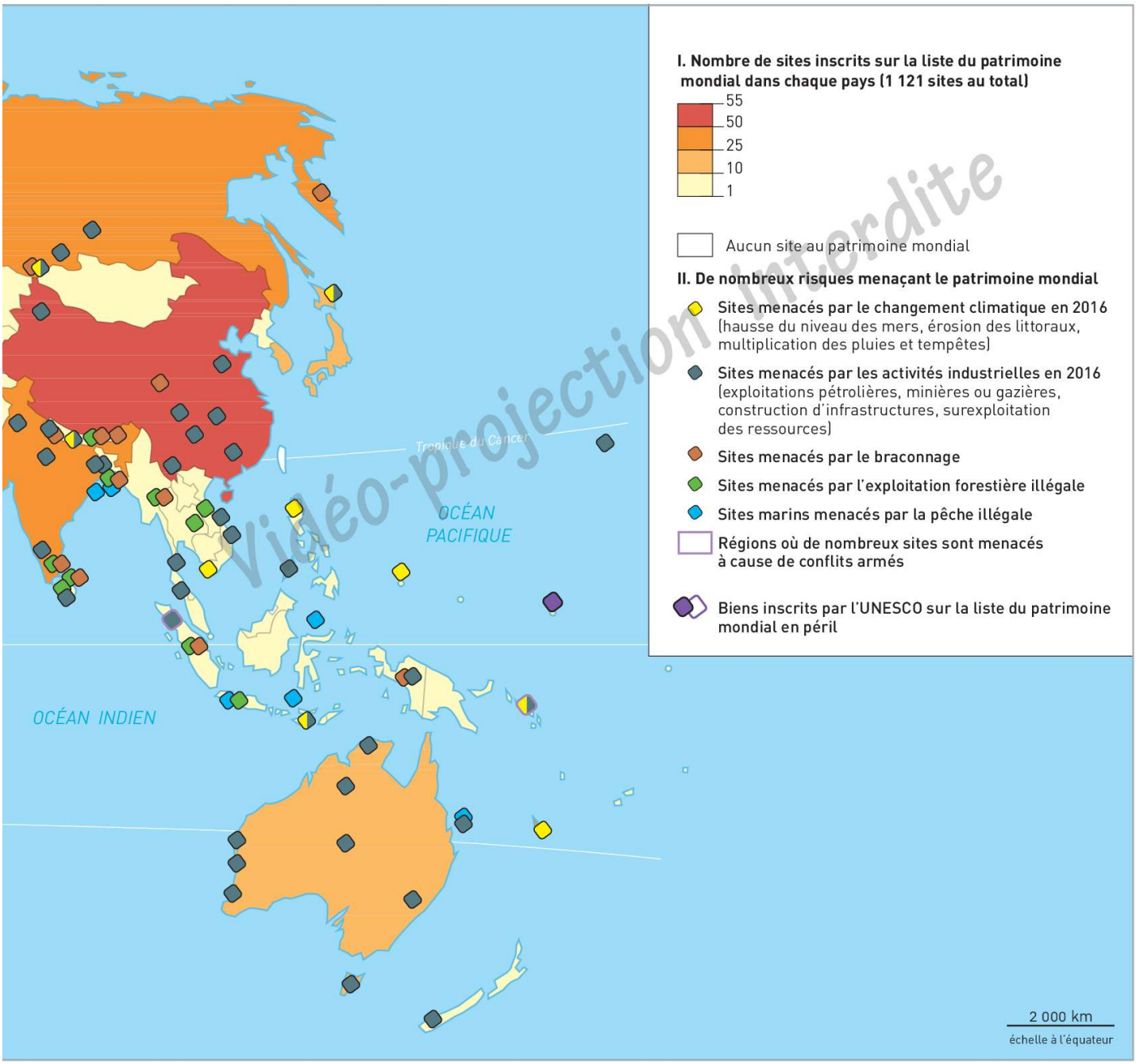

Vidéo-projection interdite

AXE 1

Usages sociaux et politiques du patrimoine

Comment le patrimoine constitue-t-il un instrument de

Vidéoprojection interdite

1 Le patrimoine, un outil de transmission

(Enfant jouant dans un atelier éducatif du MoMA, *Museum of Modern Art*, à New York.)

La plupart des États cherchent à conserver, entretenir et valoriser leur patrimoine. Pour cela, beaucoup se sont dotés de musées, à qui ils ont confié ces tâches. Ceux-ci, publics ou privés, sont dépositaires d'une partie du patrimoine.

Le MoMA à New York, comme la plupart des grands musées du monde, dispose depuis des années d'ateliers pédagogiques ouverts aux enfants. Ils assument donc une mission éducative et montrent ainsi un usage social du patrimoine.

QUESTIONS

1. Quelles sont les tâches assignées aux musées dans les pays possédant un important patrimoine ?
2. Quel est l'intérêt, pour les musées, d'accueillir un public composé d'enfants et d'adolescents ?

puissance, de développement et de cohésion sociale ?

2 Le patrimoine : un instrument politique et diplomatique

(Le président français Emmanuel Macron reçoit le Premier ministre indien Narendra Modi au château de Chantilly, le 22 août 2019.)

En visite officielle, les chefs d'État étrangers sont souvent accueillis avec faste, dans des lieux historiques à forte portée symbolique, qui sont ainsi mis en valeur. Ces réceptions ont notamment pour but de conclure des accords commerciaux. Lors de la visite de N. Modi, E. Macron a évoqué avec lui la coopération économique de leurs deux pays (livraison des Rafales français vendus à l'Inde en 2016, projet indien d'acheter six réacteurs nucléaires à la France). En outre, le domaine de Chantilly, déjà connu des touristes indiens, espère des retombées économiques de cette entrevue.

AXE 1 Repères

Usages sociaux et politiques du patrimoine

NOTIONS CLÉS

Usage social du patrimoine utilisation par un État du patrimoine national comme vecteur de cohésion sociale, voire même d'unité nationale, notamment par le biais de sa promotion auprès de la population et d'actions éducatives sensibilisant les jeunes.

Usage politique du patrimoine utilisation du patrimoine, principalement d'un point de vue diplomatique, comme instrument pour conclure des partenariats culturels et/ou des accords commerciaux ; toutes ces actions montrent la capacité d'influence d'un État, autrement dit, son *soft power*.

CHRONOLOGIE

Une volonté internationale de protection du patrimoine

1931 : Charte d'Athènes pour la restauration des monuments historiques.

1946 : Création à Paris de l'ICOM (Conseil international des musées), la seule organisation de professionnels des musées à l'échelon mondial.

1954 : Convention de La Haye pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé.

1964 : Charte de Venise sur la conservation et la restauration des monuments et des sites.

1972 : Création de l'UNESCO à Paris pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel.

2016 : Déclaration de Ngorongoro (Tanzanie) sur le patrimoine mondial africain, comme moteur du développement durable.

2017 : Organisation d'un forum régional africain des jeunes francophones pour les sensibiliser à la protection du patrimoine mondial à Loropéni, (Burkina Faso).

Le patrimoine mondial africain comme moteur du développement durable

« Nous, experts africains comprenant les États, la société civile, les acteurs du secteur privé et les partenaires internationaux […]

Déclarons :

Que le patrimoine africain est central dans la préservation de la culture et donc dans l'édification de l'identité et de la dignité africaine pour les générations actuelles et futures dans un monde de plus en plus globalisé ;

Que le patrimoine, y compris les sites du patrimoine mondial, est un moteur du développement durable et s'avère crucial pour obtenir au niveau régional les avantages socio-économiques, la protection de l'environnement, l'urbanisation durable, la cohésion sociale et la paix ;

(Panneau à l'entrée du site protégé du cratère de Ngorongoro, Tanzanie.)

Appelons :

3. Les États parties africains à élaborer et mettre en œuvre des politiques qui favorisent la reconnaissance du patrimoine culturel et naturel, la prévention et la résolution des conflits ainsi que le rétablissement de la paix et de la sécurité, et qui participent à promouvoir la cohésion sociale à l'intérieur et à l'extérieur de leurs frontières en utilisant les valeurs patrimoniales ; […]

6. Les partenaires au développement – les institutions financières internationales, l'industrie, le secteur privé, et les partenaires bi- et multilatéraux – à considérer le patrimoine comme moteur du développement durable, en améliorant les conditions de vie des populations et en aidant à éradiquer la pauvreté en Afrique, ainsi qu'en soutenant la gestion et la conservation durable du patrimoine. »

Déclaration de Ngorongoro, 4 juin 2016.

Vidéo-projection interdite

Exemples d'usages sociaux et politiques du patrimoine, des interventions à différentes échelles

USAGES SOCIAUX DU PATRIMOINE

Promotion du patrimoine

Nuit européenne des musées
échelle européenne

Festival d'Avignon
échelle locale (Avignon)

Éduquer au patrimoine

Ateliers éducatifs dans les musées
ex : Petite Galerie du Louvre
échelle locale (Musée du Louvre)

USAGES POLITIQUES DU PATRIMOINE

Diplomatie

Partenariat culturel : « diplomatie du panda » (Chine) : prêt de deux pandas chinois à l'Allemagne en juillet 2017
échelle internationale (Relations bilatérales : Chine/ Allemagne)

Accords commerciaux : voyage de Trump en Chine en 2017, visite de la Cité interdite : 253,4 milliards de dollars de contrats
échelle internationale (Relations bilatérales : Chine/ États-Unis)

Développement économique

Emmanuel Macron reçoit, en janvier 2018, à Versailles 200 chefs d'entreprise étrangers pour promouvoir l'intérêt d'investir en France (« *Choose France* »)
échelle internationale (France-international)

QUESTIONS

1. Selon vous, comment la promotion du patrimoine peut-elle conduire à plus de cohésion sociale et à une forme d'unité nationale dans un pays ?
2. Comment le patrimoine peut-il être un élément important de *soft power* pour un pays ?

Toute reproduction interdite

Jalon 1

Réaménager la mémoire. Les usages de Versailles de l'Empire à nos jours

A Comment le rôle politique du château de Versailles se maintient-il tout au long du XIXe siècle ?

REPÈRES

Le château de Versailles au XIXe siècle

• **Les projets du Premier Empire**. Avec la Révolution française, la famille royale, ramenée à Paris, abandonne le château de Versailles. Napoléon Bonaparte envisage d'y séjourner et d'en faire un écrin flamboyant à la gloire de l'Empire. Cependant, la fin précipitée du Premier Empire empêche la finalisation de ces travaux.

• **Restauration et transformation en musée**. Après la Restauration (1814), Louis XVIII songe à se réinstaller à Versailles, mais recule pour maintenir son image de souverain non absolu. Pour sauver le château très dégradé, Louis-Philippe décide de le transformer en musée en 1833. Ce projet vise une réconciliation nationale entre la monarchie et la République en célébrant les conquêtes militaires de l'Ancien Régime, de la Révolution française et de l'Empire.

• **Le maintien de son rôle politique**. Le château reste cependant un lieu de pouvoir. Ainsi, Napoléon III y reçoit somptueusement la reine Victoria. En 1875, les lois constitutionnelles ancrent Versailles dans l'histoire républicaine en en faisant le siège du Congrès, chargé d'élire le président de la République jusqu'en 1962. En 1919, le château accueille la conférence de paix aboutissant au traité de Versailles.

2 Louis-Philippe transforme Versailles en musée

« Le 1er septembre 1833, le *Journal des débats* relate la décision du roi, en revue navale à Cherbourg, de lancer le chantier du palais, sur lequel travaille son architecte Frédéric Nepveu depuis le 1er juin 1832. La meilleure stratégie est de lui donner une nouvelle fonction après quarante ans d'abandon partiel, un palais consacré aux arts et à l'histoire, "à toutes les gloires de la France" [...] légué aux générations futures. [...] [C'est] le plus grand chantier de son règne, évalué en 1848 par le comte de Montalivet à 18 millions de francs. Le programme historique est porté par l'esprit artistique libéral du monarque, et formé dans le moule stylistique de la fin du XVIIIe siècle. Le souverain rend au chantier pas moins de 398 visites, soit en moyenne 2 par mois, et s'implique dans les moindres détails [...]. Le 10 juin 1837, au moment de son inauguration, le nouveau musée se déploie sur 150 salles restaurées ou entièrement créées. [...] Au moment de sa chute, le 24 février 1848, tout n'est pas terminé ; la décoration de la salle du Maroc reste inachevée à ce jour. »

Éric Landgraf, « Louis-Philippe fait son histoire de France », *L'Histoire* n° 453, novembre 2018.

Vidéoprojection interdite

1 Exalter l'Empire, faire oublier la monarchie : un projet d'agrandissement grandiose

Envisageant de s'installer à Versailles, Napoléon Ier charge les architectes Dufour et Fontaine de lui présenter un projet d'agrandissement. En 1811, ils prévoient la création d'un bâtiment faisant pendant au Grand Commun, les deux étant intégrés au château par une colonnade.

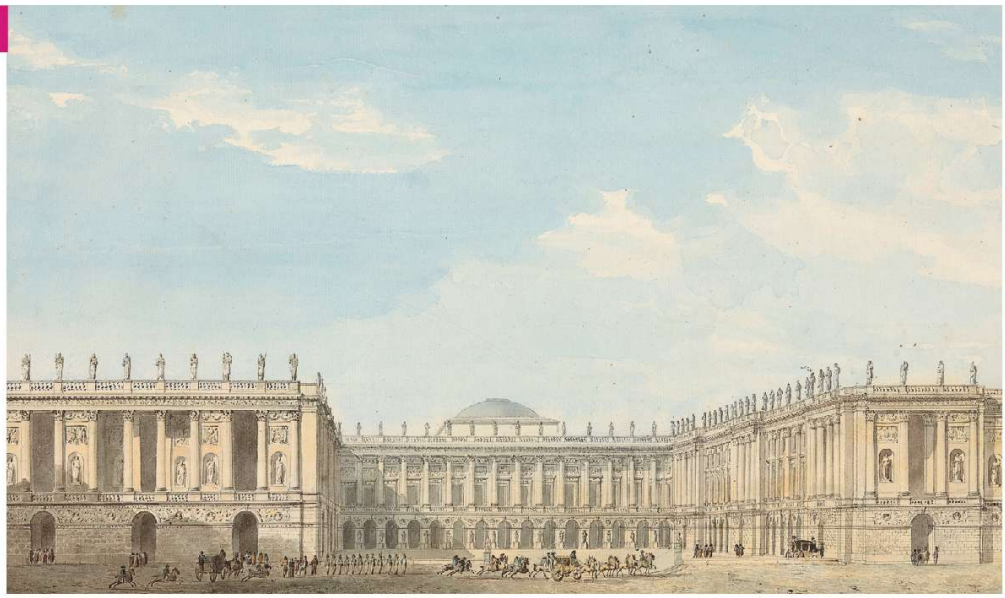

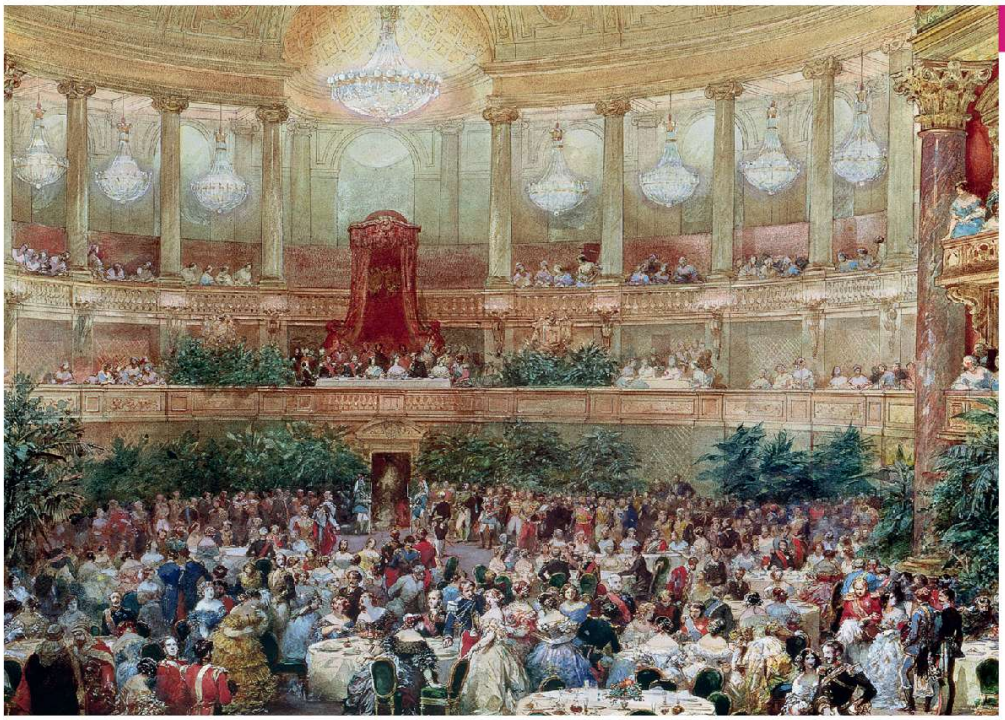

3 Un écrin majestueux pour nouer des liens avec l'Angleterre

(*Souper à Versailles en l'honneur de la reine d'Angleterre, le 25 août 1855.* Tableau d'Eugène Lami, 1855.)

En 1855, Napoléon III reçoit la reine Victoria, afin d'établir une alliance diplomatique forte avec l'Angleterre. Le 20 août, il lui fait visiter le château ; le 25 un dîner somptueux est donné en son honneur dans la salle de l'opéra du château de Versailles.

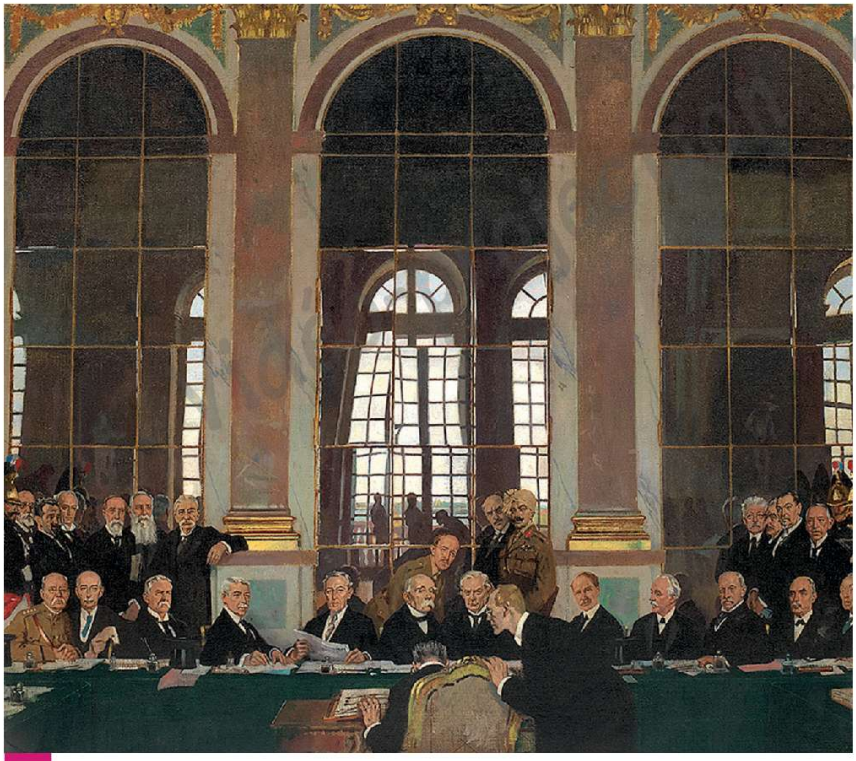

4 Un usage diplomatique du château

(*Signature du traité de paix par la délégation allemande le 28 juin 1919 dans la galerie des Glaces.* Tableau de William Orpen, 1919, Imperial War Museum.)

Après sa victoire contre Napoléon III, le roi de Prusse Guillaume Ier s'était proclamé empereur d'Allemagne dans la galerie des Glaces à Versailles. Après la Première Guerre mondiale, la conférence de paix s'ouvre dans ce même lieu en janvier 1919. Les représentants allemands sont obligés de signer le traité, devant les dirigeants des pays vainqueurs : Clemenceau, représentant la France (au centre avec la moustache), à sa droite Wilson (États-Unis), à sa gauche Lloyd George (Royaume-Uni).

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1** Quels sont les projets de Napoléon Ier pour le château de Versailles ?
2. **Doc. 2** Quels éléments montrent l'intérêt de Louis-Philippe pour le château de Versailles ?
3. **Doc. 3** Quel est l'objectif de Napoléon III ? Comment utilise-t-il le château de Versailles pour y parvenir ?
4. **Doc. 4** Selon vous, pourquoi le gouvernement français a-t-il choisi Versailles comme lieu de signature du traité en 1919 ?

Synthétiser Rédigez un paragraphe répondant à cette question : « Comment le pouvoir politique a-t-il utilisé le château de Versailles au XIXe siècle ? »

TRAVAILLER À L'ORAL

Présenter un exposé sur la place du château dans la mémoire allemande. Pensez à mentionner les faits suivants :
– proclamation de l'Empire allemand dans la galerie des Glaces le 18 janvier 1871 ;
– « *diktat* » de Versailles en 1919 ;
– visites de responsables nazis comme Goebbels pendant l'Occupation.

Reproduction interdite

Jalon 1

Réaménager la mémoire. Les usages de Versailles de l'Empire à nos jours

B Comment le château devient-il un symbole puissant de la grandeur et de la culture françaises au XXe siècle ?

REPÈRES

Le château de Versailles au XXe siècle

• **La dégradation de Versailles au début du XXe siècle.** Quand le traité de Versailles est signé dans la galerie des Glaces, le château et ses jardins sont dans un piteux état. En 1951, le conservateur en chef, Charles Mauricheau-Beaupré alerte l'État sur le délabrement de Versailles : il pleut dans la galerie des Glaces, et les peintures sont menacées. L'aide financière des Français est alors sollicitée, en insistant sur l'image du château comme vitrine de la France, et plusieurs mécènes se font connaître.

• **Des usages multiples : diplomatique, culturel et toujours politique.** Le rôle diplomatique du château est maintenu au XXe siècle, avec les réceptions de chefs d'État étrangers. En 1959, le général de Gaulle réaménage le Grand Trianon, pour loger les chefs d'État étrangers et leur entourage. En 1954, le rôle culturel du château s'affirme puisqu'il est le théâtre du tournage du film *Si Versailles m'était conté*. Le château est aujourd'hui l'un des principaux pôles touristiques du pays. Il accueille également au XXIe siècle, des artistes contemporains (Koons, Kapoor…). Depuis le début de son mandat, Emmanuel Macron y tient chaque année un discours devant le Congrès.

1 Affiche du film *Si Versailles m'était conté* de Sacha Guitry, 1954

Guitry relate l'histoire du château de Versailles de sa fondation à la Révolution. Le succès populaire du film a permis d'accroître les financements reçus pour restaurer le château. Versailles a accueilli 170 films entre 1904 et 2011.

Vidéo +
Jeff Koons à Versailles
hatier-clic.fr/20tgp401

2 Une œuvre de Jeff Koons exposée dans une salle du château de Versailles en septembre 2008

(*Ballon Dog*, œuvre de Jeff Koons représentant un chien en ballons de baudruche, réalisée en acier inoxydable.)

Depuis 2008, la direction du château de Versailles a pris la décision d'inviter, chaque été, un artiste contemporain célèbre. Le premier artiste invité est l'américain Jeff Koons. Cette exposition, très visitée, a suscité la polémique.

3 Le château de Versailles à l'heure du numérique

Vidéo +
Visite virtuelle de Versailles
hatier-clic.fr/20tgp402

« Le château de Versailles et Google Arts & Culture s'associent une nouvelle fois pour lancer "Versailles : Le Château est à vous", une exploration virtuelle du château proposée aux internautes du monde entier. Ce projet inédit […] résulte de la rencontre de deux volontés : l'utilisation des nouvelles technologies, et la volonté de partager l'incroyable richesse d'un patrimoine au plus grand nombre. Il s'inscrit dans le souhait de l'établissement public, de "faire rayonner le château de Versailles en France et à l'étranger auprès de tous les publics". […] Première technologique dans le monde culturel, l'expérience propose une immersion au réalisme saisissant dans l'ancienne résidence royale. La visite est enrichie de nombreux commentaires scientifiques sur les différents espaces et sur les œuvres. »

« Avec "le Château est à vous", Versailles propose une visite virtuelle privée de l'ancienne demeure des rois », Club innovation & culture France, 2 octobre 2019, DR.

Projection

4 La salle du Congrès du château de Versailles, siège du Parlement français réuni en Congrès (9 juillet 2018)

Lors de la IIIe République (1870-1940), le gouvernement et les parlementaires s'installent provisoirement à Versailles. Ils regagnent Paris en 1879. Aujourd'hui, lorsque les parlementaires (députés et sénateurs) doivent réviser la Constitution, ils se réunissent en Congrès dans cette salle.

Vidéo +
Visite de la salle du Congrès du château de Versailles
hatier-clic.fr/20tgp403

Vidéo-projection interactive

5 Le château de Versailles, un outil pour les chefs d'État français dans les relations internationales

« Emmanuel Macron reçoit ce mercredi, au château de Versailles, le prince héritier du Japon, Naruhito, qui succèdera en mai 2019 à son père, l'empereur Akihito. Après le président russe, Vladimir Poutine, dès mai 2017, c'est le second chef d'État accueilli par le président français dans ce lieu chargé d'histoire, où Emmanuel Macron prononce chaque année un discours devant les deux chambres du Parlement réunies en Congrès. […] "Versailles a été construit pour la mise en scène du pouvoir. Dès l'origine, ces bâtiments ont été une base physique pour renvoyer une image. C'est la galerie des Glaces. Versailles, c'est de l'image", déclarait en 2009 Denis Berthomier, alors administrateur général du lieu. En en faisant un lieu de visites officielles, Emmanuel Macron, suivant l'exemple de ses prédécesseurs, respecte l'esprit dans lequel Versailles a été construit à partir de 1623. "Dans le monde, quand on parle de la France, on connaît deux villes seulement : Paris et Versailles. Ce château est une image de marque, celle du prestige de la France et par extension celle de l'État. Il y a une continuité entre les deux", déclare au Figaro l'historien Christian Delporte. […] "Le château de Versailles marque une forme de nostalgie, celle de la grandeur perdue de la France, vraisemblablement la plus grande puissance au XVIIe siècle", conclut Arnaud Benedetti. En les accueillant dans la demeure de Louis XIV, c'est un peu de cette grandeur que les chefs d'État français espèrent offrir à leurs hôtes. »

Alexis Feertchak, « Le château de Versailles, lieu diplomatique prisé d'Emmanuel Macron », © Alexis Feertchak/lefigrao.fr, 12 septembre 2018.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1** Quels avantages le château de Versailles a-t-il pu retirer du fait d'être le théâtre de ce film ?
2. **Doc. 2** Pourquoi peut-on dire que le château de Versailles est un haut lieu de la culture en France ? Selon vous, pourquoi l'exposition de Jeff Koons a-t-elle suscité une importante polémique ?
3. **Doc. 3** Quelles sont les innovations décrites ? Quels sont les objectifs de leurs créateurs ?
4. **Doc. 4 et 5** Pourquoi peut-on dire que le château de Versailles est un lieu politique majeur en France ?

Synthétiser Montrez que le château de Versailles est un outil au service de la puissance française.

TRAVAILLER AUTREMENT

Construire une chronologie. Consultez le site du château de Versailles et plus précisément ce lien : hatier-clic.fr/20tgp404. Établissez une chronologie des usages du château de Versailles au XXe siècle.

Jalon 2

Conflits de patrimoine. Les frises du Parthénon depuis le XIXe siècle

A Comment l'accaparement britannique de certains trésors du Parthénon est-il perçu au Royaume-Uni au XIXe siècle ?

REPÈRES

L'Angleterre s'empare des marbres du Parthénon

• **Les pillages de Lord Elgin**. En 1800, une équipe d'artistes engagée par Lord Elgin, l'ambassadeur britannique auprès du gouvernement ottoman, arrive à Athènes (sous contrôle de l'Empire ottoman). Ces artistes sont chargés de dessiner et de mouler voire d'acheter les antiquités qu'ils observent sur l'Acropole. L'accès à cette dernière, transformée en forteresse militaire, est cependant compliqué. Elgin obtient l'autorisation du Grand Vizir d'y pénétrer, puis corrompt les autorités locales afin de retirer des statues du site, ainsi que des dalles de la frise du Parthénon.

• **Les frises en Angleterre**. Dès 1801, il expédie en Angleterre des pièces prélevées sur le site. En 1807, il expose à Londres sa collection. Rapidement, celle-ci attire l'aristocratie et les artistes anglais. Néanmoins, les actions d'Elgin sont vertement critiquées par certains d'entre eux, notamment Lord Byron qui le traite de pillard. En 1816, le British Museum acquiert la collection d'Elgin.

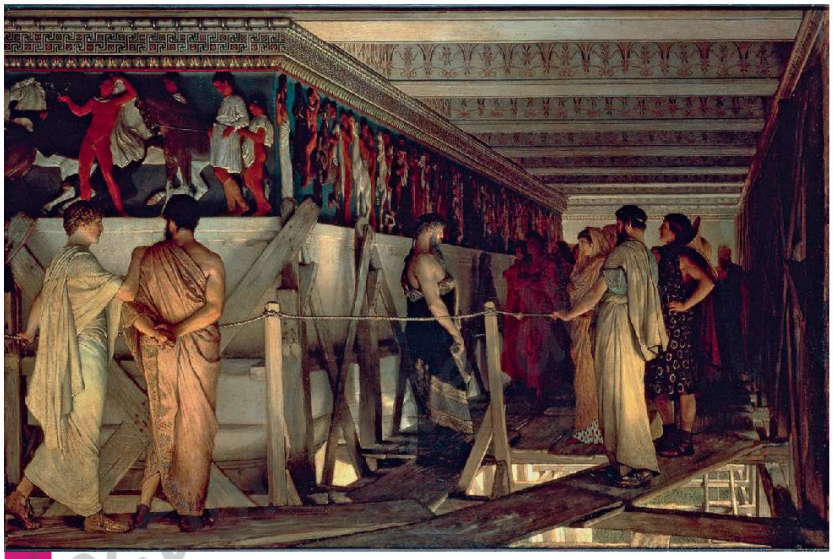

1 ***Phidias montrant la frise du Parthénon à ses amis***
(Huile sur bois de Lawrence Alma-Tadema, 1868, Birmingham Museum and Art Gallery.)

Il n'existe aucune inscription antique concernant la frise au-dessus des colonnes du Parthénon. On considère généralement qu'elle représente la procession lors de la fête des Grandes Panathénées. Le sujet unique et la cohérence artistique indiquent que la frise a dû être réalisée sous la direction d'un seul artiste : très probablement, le célèbre sculpteur Phidias entre 442 et 438 av. J.-C. Lawrence Alma-Tadema imagine ici une scène antique où Phidias présente son œuvre.

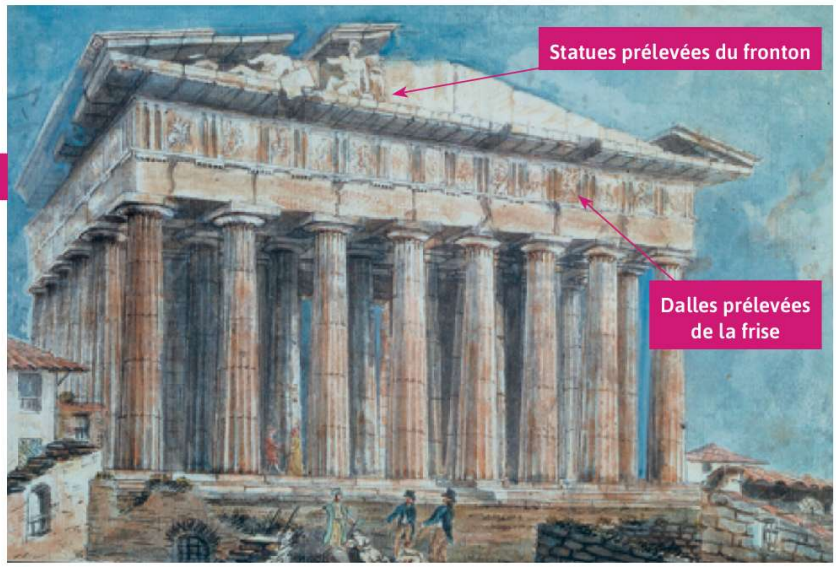

2 **Lusieri et Lord Elgin en train de prélever des statues entourant le Parthénon**
(Aquarelle de Sir William Gell, *Dépose des sculptures du fronton du Parthénon par Elgin*, 1801.)

En 1800, le peintre Lusieri est chargé par Lord Elgin de prélever sur le site du Parthénon le maximum d'éléments pouvant être ramenés en Angleterre. En dix mois, la moitié des sculptures et vingt dalles de la frise furent enlevées. Lusieri avoua alors qu'il dégrada fortement l'édifice.

Video-projet

3 Critique de l'achat des « marbres d'Elgin » par le gouvernement britannique

(Caricature anglaise *Le Parthénon !* de George Cruikshank, 1816.)

Traduction du titre : « Les marbres d'Elgin ! ou John Bull achetant des pierres alors que sa famille nombreuse réclame du pain !! » John Bull est le personnage allégorique représentant le Royaume-Uni. On le voit avec Lord Castlereagh (à gauche), un député qui tente de lui vendre les statues d'Elgin. Le caricaturiste critique l'achat de ces statues par le gouvernement alors que le pays est frappé par une famine.

5 Les actes d'Elgin analysés par une historienne-archiviste

« Le Parthénon a été construit par Périclès sur l'Acropole [...]. D'abord pillé par l'empereur Justinien [...], le Parthénon est transformé en église vers 550 et en mosquée en 1456. [...] Le 26 septembre 1687, le doge [dirigeant de Venise] met le siège devant l'Acropole [...] et un obus vénitien tombe sur le Parthénon [...]. Tout le centre de l'édifice s'effondre. Le pire reste à venir avec le démontage des frises par lord Elgin en 1801. Lord Elgin est nommé ambassadeur auprès de la Sublime Porte [le gouvernement ottoman] en 1799 [...]. Le diplomate, pétri de culture classique, s'inquiète de la menace qui plane sur le Parthénon d'Athènes, où sont toujours installés des soldats ottomans. Il tente mais en vain de convaincre le sultan de protéger le monument à titre préventif. N'y arrivant pas, il décide d'agir par lui-même en engageant sa fortune personnelle dans l'opération. C'est ainsi qu'il obtient du sultan Sélim II un *firman* qui l'autorise à faire enlever les sculptures du fronton [...] et aussi la frise qui court sur le pourtour du Parthénon. Les autorités locales d'Athènes tentent de s'opposer à cette profanation mais [...] leur avis ne pèse guère. [...] Certains marbres se briseront lors de leur démontage. À Londres, Lord Elgin obtient du gouvernement britannique qu'il lui rachète son trésor et les installe au British Museum. Son entreprise suscite cependant des critiques acerbes dont le poète Lord Byron se fait l'écho, mais Lord Elgin s'en justifie en soulignant que Turcs et Grecs étaient indifférents à la conservation du monument et que les marbres pourraient, à Londres, inspirer les artistes anglais. »

Fabienne Manière, « 26 décembre 1801 – Lord Elgin démonte le Parthénon », *Herodote.net*, 17 décembre 2019.

4 Les marbres du Parthénon exposés au British Museum en 1819

(Tableau *Temporary Elgin Room at the Museum in 1819* d'Archibald Archer, 1819.)

Dès 1803, Elgin tente de vendre à l'État anglais les statues et les frises prélevées sur le Parthénon. Dans les années 1810, il connaît des difficultés financières et propose à nouveau de les lui vendre. Celles-ci lui sont finalement achetées pour 35 000 livres et exposées en 1816 au British Museum.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1 et 2** Qu'appelle-t-on la frise du Parthénon ?
2. **Doc. 2 et 5** Quels événements ont fortement dégradé le Parthénon au cours du temps ? Comment Lord Elgin justifie-t-il l'enlèvement des statues et des plaques du Parthénon ? Quelles sont les conséquences de ces actions ?
3. **Doc. 4** Quelles sont les catégories sociales des personnes qui visitent ce musée ? Qu'est-ce que cela montre de la culture en Angleterre au XIXe selon vous ?
4. **Doc. 3** Quelle situation est décrite par le caricaturiste ? Quel message a-t-il voulu faire passer selon vous ?

Synthétiser Comment l'accaparement britannique de certains trésors du Parthénon est-il perçu au Royaume-Uni au XIXe siècle ?

TRAVAILLER À L'ORAL

Présenter un exposé. Renseignez-vous sur le grand autel de Pergame, aujourd'hui dans un musée à Berlin. Présentez un exposé où vous faites un parallèle entre l'action de Lord Elgin et celle des archéologues allemands entre 1878 et 1886 dans ce site antique actuellement en Turquie.

vidéo-projection interdite

B Quelles revendications les Grecs ont-ils sur la frise du Parthénon ?

REPÈRES

Le gouvernement grec demande le retour de la frise du Parthénon

• **Les arguments du gouvernement grec.** En 1830, la Grèce devient indépendante de l'Empire ottoman. Rapidement, son gouvernement exige le retour des marbres collectés par Elgin. Il avance l'argument de l'importance majeure des pièces pour son patrimoine, et le fait que la frise a été achetée au gouvernement ottoman de l'époque.

• **Le refus anglais.** L'État grec essuie un refus ferme, le gouvernement anglais estimant que les éléments de la frise ont été légalement achetés à l'autorité souveraine du moment. Quant au British Museum, il répond que la frise fait partie du patrimoine mondial et qu'elle est plus accessible au public à Londres qu'à Athènes.

• **La frise aujourd'hui.** Depuis, les dirigeants grecs réitèrent régulièrement cette demande, sans succès. Les dernières plaques de la frise laissées en place sur le Parthénon par les Britanniques ont été déposées et remplacées par des copies afin de les préserver. Le musée de l'Acropole d'Athènes, ouvert en 2009, a été construit et aménagé pour abriter ces premières plaques puis à terme l'intégralité des marbres du Parthénon, à leur retour en Grèce. En 2019, le premier ministre grec Kyriakos Mitsotakis fait toujours campagne en ce sens.

1 La frise du Parthénon exposée au British Museum

Le gouvernement grec réclame le retour de la frise depuis 1830. Le musée et le gouvernement britannique opposent leur refus, arguant notamment que la Grèce ne disposait pas de lieu idoine pour sa conservation.

2 Le point de vue de l'UNESCO sur la question du retour des biens culturels

« Le génie d'un peuple trouve une de ses incarnations les plus nobles dans le patrimoine culturel que constitue, au fil des siècles, l'œuvre de ses architectes, de ses sculpteurs, de ses peintres, graveurs et orfèvres. [...] Or, de cet héritage où s'inscrit leur identité immémoriale, bien des peuples se sont vu ravir [...] une part inestimable [...]. Les peuples victimes de ce pillage [...] n'ont pas seulement été dépouillés de chefs-d'œuvre irremplaçables : ils ont été dépossédés d'une mémoire qui les aurait sans doute aidés à mieux se connaître eux-mêmes, certainement à se faire mieux comprendre des autres. [...] Ces biens de culture qui font partie de leur être, les hommes et les femmes de ces pays ont droit à les recouvrer. [...] Aussi bien ces hommes et ces femmes démunis demandent-ils que leur soient restitués au moins les trésors d'art les plus représentatifs de leur culture, ceux auxquels ils attachent le plus d'importance. [...] Cette revendication est légitime. »

Extrait de l'appel d'Amadou-Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, pour le retour à ceux qui l'ont créé d'un patrimoine culturel irremplaçable, 7 juin 1978.

Vidéo-projection autorisée

3 La ministre de la Culture grecque demande le rapatriement de la frise du Parthénon en Grèce (1986)

« Monsieur le Président, Honorables membres, [...] permettez-moi d'abord de remercier l'*Oxford Union* d'avoir présenté cette résolution de débat. [...] Il y a encore d'autres remerciements que je dois exprimer : aux nombreux citoyens britanniques qui ont défendu la position de mon gouvernement, [...], ma gratitude la plus profonde au Comité britannique pour la restitution des marbres du Parthénon. Car il s'agit bien des marbres du Parthénon. Il n'existe pas de marbres d'Elgin. [...] Une attaque en règle, fiévreuse, terrifiante, [fut] menée contre un édifice [le Parthénon à Athènes] que, jusqu'à nos jours, beaucoup considèrent comme le plus pur, le plus beau de la création humaine. [...] Raconter toutes ces horreurs demanderait beaucoup de temps et beaucoup de maîtrise de soi. Les mots "pillage", [...] « "dévastation impudente", "écrasement et ruine lamentables" ne sont pas de moi maintenant. Ils ont été prononcés par les contemporains d'Elgin. Horace Smith désignait Elgin comme un "voleur de marbre". Lord Byron l'appela pillard. [...] Mon gouvernement a demandé la restitution des marbres du Parthénon. Il s'est vu opposer un refus. Mais qu'il soit bien établi que nous ne renoncerons jamais à notre requête. [...] Nous disons au gouvernement britannique : Vous avez conservé ces sculptures pendant presque deux siècles. Vous en avez pris soin autant que vous le pouviez, ce dont nous vous remercions. Mais maintenant, au nom de la justice et de la morale, s'il vous plaît, rendez-les-nous. J'espère sincèrement qu'un tel geste de la part de la Grande Bretagne honorera votre nom pour toujours. Je vous remercie. »

Discours de Mélina Mercouri devant l'Oxford Union, 1986.

4 Le musée de l'Acropole : lieu pensé pour exposer tous les marbres du Parthénon

(La salle d'exposition de la frise du Parthénon du nouveau musée de l'Acropole inauguré en 2009.)

L'édification du musée de l'Acropole a été soutenue par le ministère grec de la Culture pour rendre invalide l'argument du British Museum disant que la Grèce ne dispose pas d'un lieu d'exposition adéquat pour la frise du Parthénon. Le musée possède ainsi une salle spécialement destinée à recevoir l'intégralité des marbres du Parthénon.

5 Affiche de la campagne d'information « *Bring them back !* »

Le Comité britannique pour la restitution des marbres du Parthénon milite pour que les dalles de la frise du Parthénon soient rendues à la Grèce.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1 **Doc. 1** Quel était l'argument du British Museum et du gouvernement britannique pour ne pas rendre la frise du Parthénon à la Grèce ? Selon vous, pourquoi ce musée tient-il autant à conserver cette œuvre ?

2 **Doc. 2** Quels sont les arguments du directeur de l'UNESCO en faveur du retour des biens culturels dérobés ?

3 **Doc. 3** Relevez un passage du texte qui montre que Mélina Mercouri estime que l'acquisition des marbres du Parthénon par le gouvernement britannique ne s'est pas faite de manière légale. Comment Lord Elgin était-il perçu par certains artistes de son époque ?

4 **Doc. 4** Pourquoi la construction du nouveau musée de l'Acropole était-elle une priorité pour le ministère grec de la Culture ?

5 **Doc. 5** Montrez que tous les Britanniques ne soutiennent pas la position du gouvernement et du British Museum sur la frise du Parthénon.

Synthétiser Rédigez un paragraphe dans lequel vous expliquez pourquoi il existe des tensions très fortes entre le gouvernement grec et le gouvernement britannique à propose des frises du Parthénon.

TRAVAILLER AUTREMENT

Analyser une vidéo. Regardez la vidéo « Athènes et Londres se disputent les frises du Parthénon » sur le site Lumni hatier-clic.fr/20tgp405 et prenez des notes. Rédigez un paragraphe portant sur le conflit entre la Grèce et le Royaume-Uni au sujet des frises du Parthénon.

vidéo-projection interdite

Cours

Usages sociaux et politiques du patrimoine

Podcast du cours
hatier-clic.fr/20tgp406

Comment le patrimoine constitue-t-il un instrument de puissance, de développement et de cohésion sociale ?

A La dimension politique, sociale et économique du patrimoine

1. Un poids politique et symbolique

- La notion de **patrimoine** naît au XVIIIe siècle de la **volonté de protéger les monuments et objets considérés comme remarquables** à l'époque, c'est-à-dire présentant un intérêt esthétique. En 1820, l'édit Pacca, s'attache à sauvegarder le patrimoine dans les États du Vatican, il élargit la protection des biens à ceux présentant un intérêt historique. Ce texte inscrit la protection du patrimoine dans les obligations de l'État. Par la suite, la définition du patrimoine s'élargit encore, incluant le fait qu'un monument ou un objet puissent évoquer des éléments de l'histoire de la patrie. **Le patrimoine acquiert ainsi une dimension politique.** Ceci est par exemple illustré par les usages qui sont faits de Versailles du XIXe siècle à nos jours.
▸ Jalon 1, p. 260 à 263
- Lorsque le patrimoine possède une **forte charge symbolique**, legs du pouvoir qui l'a créé, il peut **engendrer des tensions**. Ainsi, lors de la Révolution française, les sans-culottes cherchent à détruire les symboles de la royauté présents sur les édifices, dégradant fortement ceux-ci. En Espagne, l'exhumation du corps de Franco en 2019 a relancé la polémique sur l'avenir du mausolée de la *Valle de los Caídos*, édifice à la gloire du franquisme.

2. Un outil de développement

- Selon le géographe Guy Di Méo, le patrimoine correspond à un **besoin social contemporain** car il serait capable de créer du ciment social. En effet, en raison de sa dimension territoriale et de sa fonction identitaire, il permettrait aux individus de mieux s'approprier leur territoire, faisant ainsi d'eux de meilleurs citoyens. C'est pourquoi les pouvoirs publics encouragent les actions permettant aux Jeunes et aux adultes de découvrir le patrimoine local et national : c'est le cas des Journées européennes du patrimoine qui rencontrent un franc succès en Europe avec plus de 30 millions de visiteurs chaque année.
- L'économiste Michel Vernières estime que **le patrimoine est une ressource qu'il convient de valoriser dans une perspective de développement économique et social du territoire qui en dispose.** C'est ainsi que certains acteurs peuvent entamer un processus de **patrimonialisation** d'un monument ou d'un site. Dès lors, une « mise en tourisme » peut être envisagée afin de générer des revenus qui peuvent s'avérer importants.

VOCABULAIRE

« Diplomatie du panda » : pratique utilisée par la Chine depuis le VIIe siècle consistant à offrir ou prêter des pandas géants afin d'entamer ou d'améliorer des relations diplomatiques avec un État.

Patrimoine : littéralement « l'héritage des pères », ensemble de biens détenu ou transmis par un individu, mais aussi ce qu'une communauté choisit de conserver de son passé. La notion a évolué avec le temps, elle est plus large aujourd'hui avec notamment la prise en compte du patrimoine immatériel.

Patrimonialisation : processus socio-culturel, juridique ou politique par lequel un espace, un bien, une espèce ou une pratique se transforment en objet du patrimoine.

« Comme s'il constituait l'universelle panacée d'une société en mal d'avenir, le patrimoine est paré de toutes les vertus. »

Xavier Kawa-Topor, conservateur de l'abbaye de Fontevraud

B Le patrimoine, un instrument de puissance au niveau mondial

1. La mise en valeur du patrimoine national

- Le patrimoine est utilisé par les chefs d'État comme une **vitrine mettant en valeur les édifices remarquables du territoire national**. Au-delà des bâtiments, les chefs d'État cherchent également à mettre en avant à la fois la richesse historique du pays, son savoir-faire architectural et le sens de l'hospitalité locale.
- Ainsi, en France, Charles de Gaulle a accueilli à Versailles onze chefs d'État étrangers en dix ans. Emmanuel Macron utilise également les hauts lieux du patrimoine national : Poutine a été reçu à Versailles (2017) et Modi au château de Chantilly (2019).

Vidéo-projection interdite

2. La volonté de conclure des accords

- **Utiliser des hauts lieux du patrimoine** relève, de la part des chefs d'État qui accueillent leurs hôtes, d'une **stratégie de mise en scène du pouvoir**. Il s'agit d'organiser une réception fastueuse, avec un décorum important, qui montre à l'invité la considération qu'on lui porte. Cela facilite la conclusion d'accords commerciaux par les dirigeants. Ainsi, en novembre 2017, lors de la visite de Donald Trump, le président chinois Xi Jinping lui fait découvrir la Cité interdite. Cette visite se solde par des accords d'un montant de 253,4 milliards de dollars. ▸ Repères, p. 259
- Il est également possible d'**utiliser des éléments de son patrimoine naturel** pour signer des partenariats culturels ; ainsi la Chine donne ou prête des pandas ; c'est ce qu'on appelle la **« diplomatie du panda »**. En 2018, Pékin en prête deux à la Finlande afin de renforcer les relations diplomatiques et culturelles entre les deux pays. Ce genre de diplomatie peut aussi être réalisé en **mobilisant le patrimoine architectural et culturel** ; en 2017, le musée du Louvre Abu Dhabi ouvre ses portes, matérialisant concrètement un partenariat culturel conclu entre la France et l'émirat dix ans auparavant.

Versailles un symbole politique

(*La proclamation de l'Empire allemand*, tableau de Anton von Werner, 1885.)

En 1871, après la victoire contre le Second Empire de Napoléon III, le roi de Prusse Guillaume Ier se proclame empereur d'Allemagne dans la galerie des glaces à Versailles.

C Les conflits liés au patrimoine

1. À l'échelle internationale

- **Durant l'époque coloniale**, les puissances conquérantes ont cherché à amasser les trésors des pays colonisés entraînant une **spoliation quasi systématique des biens culturels** de ces pays. À partir du XIXe siècle, des États lésés entendent récupérer leur patrimoine dérobé. Ils s'appuient notamment sur le droit international et sur des discours comme l'appel du directeur de l'UNESCO pour le retour du patrimoine, prononcé en 1978 ▸ Jalon 2, p. 266. Leurs revendications provoquent parfois des crises diplomatiques avec le pays qui recèle leurs trésors.
- Certains **conflits liés au patrimoine** durent depuis des siècles, d'autres sont plus récents. Depuis 1830, la Grèce réclame au Royaume-Uni le retour des statues et des dalles de la frise du Parthénon ▸ Jalon 2, p. 266. En 2018, l'Égypte réclame à nouveau la pierre de Rosette, exposée au British Museum. Le musée exprime encore une fois son refus de rendre sa pièce la plus célèbre.

2. À l'échelle nationale

- Des conflits concernant le patrimoine se déroulent aussi **au niveau national ou local**. Par exemple, la « bataille des Halles » concernant la destruction programmée – et réalisée – des Halles de l'architecte Baltard à Paris en 1971. S'ils n'ont pas la dimension internationale ou diplomatique de ceux précédemment évoqués, ils engendrent néanmoins de vives tensions, par exemple entre les pouvoirs publics et des associations de riverains.
- « **L'émotion patrimoniale** » peut être provoquée par la volonté de modifier l'apparence d'un monument, d'en transformer les usages ou de le détruire. Ainsi, dans les années 1990, la destruction du viaduc de Souzain, malgré son inscription sur la liste de monuments historiques, provoque de fortes tensions entre la municipalité de Saint-Brieuc, le conseil général, le ministère de la Culture et les associations de défense de l'édifice.

CHIFFRES CLÉS

▶ Les Journées européennes du patrimoine

1991 (création)	**14 États** participants
2000	**40 pays** participants
2019	**50 États** participants (30 millions de visiteurs)

Vidéo-projection interdite

Exercices Bac

EXERCICE 1 Analyser un sujet

DISSERTATION

SUJET Le patrimoine, un instrument de puissance au niveau international

1 Analysez le sujet de manière approfondie, en suivant les étapes ci-dessous :

a. Repérez les mots clés du sujet et définissez-les.

b. Identifiez les acteurs y compris les acteurs secondaires.

c. Quelles sont les limites chronologiques et spatiales du sujet ?

d. Comment les chefs d'État utilisent-ils le patrimoine national ? Dans quel but l'utilisent-ils ?

e. Quelles sont les évolutions de l'usage du patrimoine ? Quelles sont ses conséquences ?

2 Rédigez une problématique englobant et synthétisant l'ensemble des réflexions que vous avez menées sur le sujet.

Conseil

Si l'intitulé du sujet ne propose pas de **bornes chronologiques** précises, c'est à vous qu'il revient de les définir.

EXERCICE 2 Présenter un exposé

OBJECTIF GRAND ORAL

SUJET Le patrimoine, un facteur de rayonnement dans le monde pour la France

1 Utilisez le Jalon sur Versailles (repères, documents iconographiques, textes).

2 Menez des recherches personnelles pour enrichir ce corpus documentaire : sur le Louvre Abu Dhabi, sur la Sorbonne, etc.

3 Prenez des notes et organisez-les sous la forme d'un exposé oral, composé de deux ou trois parties.

Conseil

Pensez à vous entraîner à faire vos exposés **sans notes**.

Vidéo-projection interdite

EXERCICE 3 Analyser une vidéo

OBJECTIF GRAND ORAL

SUJET Comment le prêt de deux pandas contribue-t-il au rapprochement franco-chinois et quels en sont les enjeux et les éventuelles conséquences ?

1 Tout en prenant des notes, visionnez la vidéo : « Le zoo de Beauval va accueillir un couple de pandas géants » sur le site de l'INA :

hatier-clic.fr/20tgp407

2 Relisez la partie B2 du cours consacrée à la diplomatie du panda.

3 Organisez les notes prises précédemment.

4 Faites des recherches sur la diplomatie du panda et sur les relations franco-chinoises.

5 En vous appuyant sur cette vidéo et sur vos recherches, apportez une réponse au sujet en 5 min.

EXERCICE 4 Étudier une caricature de presse

ÉTUDE DE DOCUMENT

SUJET Daech et la destruction du patrimoine culturel antique du Moyen-Orient

Photocopie interdite

1 **Caricature de Dilem, parue dans le magazine *Charlie Hebdo***

(*Charlie Hebdo* n° 1181, mars 2015.)

En mars 2015, l'organisation terroriste État islamique (surnommée Daech) détruit, à quelques jours d'intervalle, des temples, des sculptures et des statues, dans les cités antiques d'Hatra et de Nimroud (actuel Irak).

› LIRE LE DOCUMENT

1. Donnez la nature du document et sa date de publication.
2. Faites des recherches sur l'auteur et le magazine dans lequel le document a été publié.

› ANALYSER LES DOCUMENTS

3. Qui est le personnage ? Quels sont les éléments de décor ?
4. Étudiez les différents textes (bulle, texte de la caricature, légendes).

› COMPRENDRE LES DOCUMENTS

5. Quel message l'auteur de la caricature a-t-il voulu faire passer ? En utilisant quel procédé ?
6. Rassemblez l'ensemble des informations sous la forme d'un commentaire structuré.

Révisions

FICHE MÉMO

1 La dimension politique, sociale et économique du patrimoine

✔ Dès le XIXe siècle, des textes et des lois s'efforcent de protéger le patrimoine qui acquiert alors un rôle politique.

✔ La forte dimension symbolique d'un monument peut être problématique : s'il est le produit d'un régime politique rejeté par la population, il peut, par sa seule présence, provoquer des tensions ou des affrontements au sein d'une société.

✔ Le patrimoine peut aussi être un outil de développement social et économique au sein d'un territoire, véhiculant une identité qui rassemble les habitants, et générant des flux touristiques bénéfiques.

2 Le patrimoine, un instrument de puissance au niveau mondial

✔ Les chefs d'État organisent des réceptions dans des lieux prestigieux pour mettre en valeur l'histoire et le prestige de leur pays.

✔ Cette mise en scène du patrimoine entre dans le cadre d'une stratégie non dissimulée cherchant à renforcer les liens diplomatiques avec leur invité.

✔ L'usage du patrimoine peut amener à conclure des accords avec le dirigeant du pays accueilli pour en tirer des bénéfices économiques.

3 Le patrimoine peut générer des conflits

✔ Les guerres de conquête ont amené les puissances coloniales à dérober des biens culturels aux pays conquis. À partir du XIXe siècle, beaucoup d'entre eux ont commencé à réclamer leur retour, ce qui a pu provoquer des crises voire des ruptures diplomatiques entre les pays concernés, qui perdurent encore aujourd'hui.

✔ Ces revendications sont soutenues par des organismes comme l'UNESCO et par une législation internationale qui se développe.

✔ Ces tensions apparaissent aussi au niveau national ou local. Elles mettent en opposition des groupes de citoyens ou des associations et les pouvoirs publics, si les premiers estiment que l'État ne fait pas un bon usage d'un site ou d'un élément patrimonial.

Vidéo-projection interdite

RÉVISER LES FONDAMENTAUX

- Qu'est-ce que le patrimoine ?
- Quel texte de loi cherche à protéger le patrimoine dans les États du Vatican ?
- Quel monument historique fait polémique en Espagne et pourquoi ?
- Quels sont les usages sociaux du patrimoine ?
- Quel événement en rapport avec le patrimoine connaît un grand succès en Europe ?
- Qu'est-ce que la patrimonialisation ?
- Comment le patrimoine est-il utilisé par certains chefs d'État ?
- Qu'est-ce que la « diplomatie du panda » ?
- Citer trois exemples de conflits du patrimoine entre pays.
- Quels acteurs les conflits du patrimoine nationaux ou locaux opposent-ils ?

Mémocartes
hatier-clic.fr/20tgp408

SCHÉMA DE SYNTHÈSE

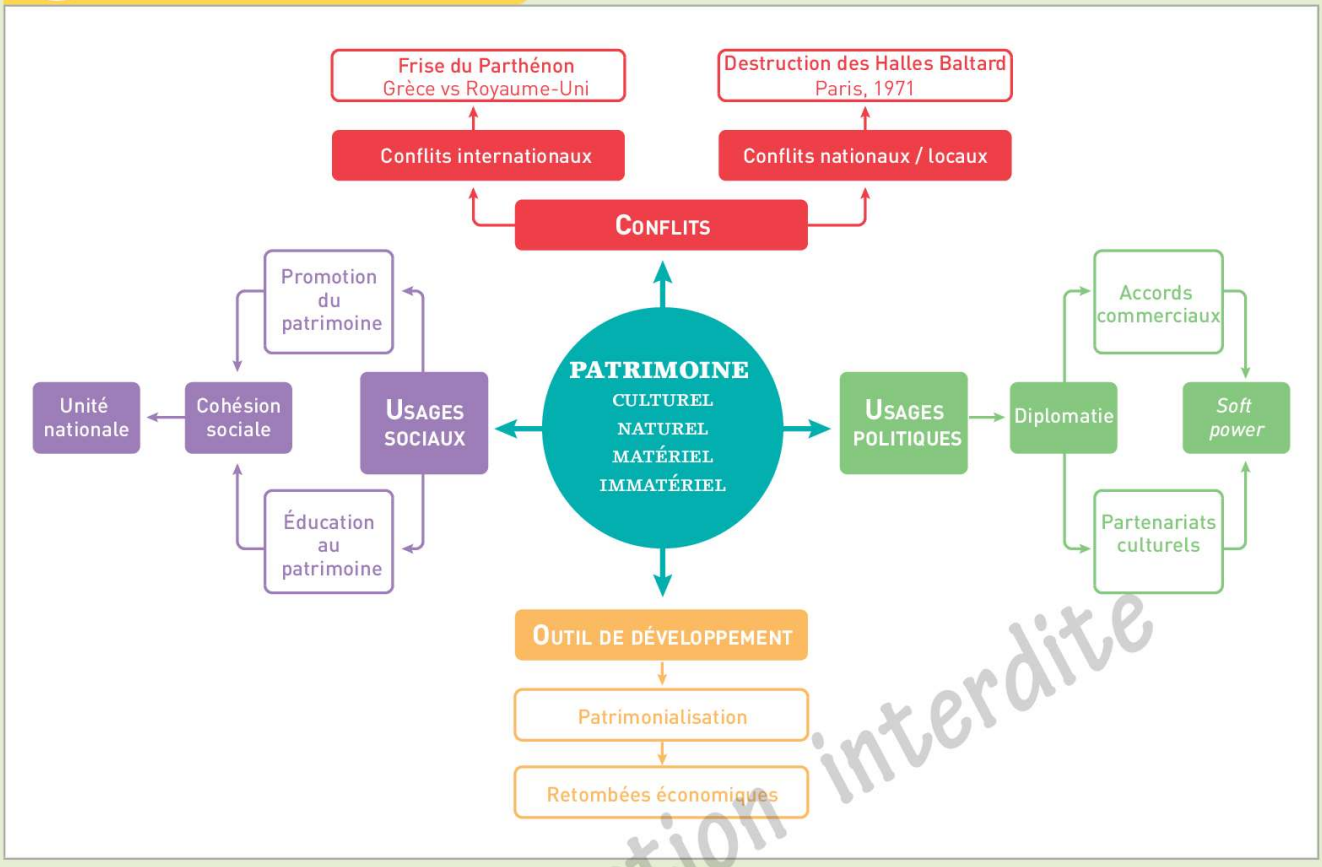

Vidéo-projection interdite

SE DOCUMENTER

Le regard du chercheur
hatier-clic.fr/20tgp411

À lire

• ***Versailles, château de la France et orgueil des rois*, Claire Constans**, Gallimard, collection « Découvertes », 1999.

Claire Constans, conservatrice en chef au château de Versailles, guide le lecteur à travers ce lieu indissociable de l'histoire de la monarchie française.

• ***L'Invention des musées*, Roland Schaer**, Gallimard, collection « Découvertes », 2007.

L'auteur retrace l'histoire des musées à travers le monde : d'Alexandrie au Grand Louvre en passant par les collections des églises ou les cabinets de curiosité au XVIIe siècle.

À consulter

• ***Le patrimoine, un besoin social contemporain*, Guy Di Meo**, Patrimoine et estuaires, Actes du colloque international de Blaye, 5-7 octobre 2005, hatier-clic.fr/20tgp409

Un article éclairant sur l'extension de la notion de patrimoine dans les sociétés occidentales et sur le processus accru de patrimonialisation.

À écouter

• **Le billet culturel de Mathilde Serrel**, une émission de France Culture, consacrée aux marbres du Parthénon : hatier-clic.fr/20tgp410

La journaliste présente le conflit ancien opposant la Grèce au Royaume-Uni ; la première demandant que le British Museum restitue les dalles de la frise du Parthénon qu'il possède.

AXE 2

Patrimoine, la préservation entre tensions et concurrences

Pourquoi la préservation du patrimoine est-elle une source

1 L'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris, 15 avril 2019

L'incendie de l'un des monuments les plus emblématiques de Paris et de la France, a été ressenti comme une catastrophe provoquant une émotion nationale voire mondiale. La flèche de l'édifice qui culminait à 93 mètres, bâtie lors de grands travaux de restauration par Viollet-le-Duc et inaugurée en 1859, s'est écroulée. Les flammes ont aussi détruit la charpente dont une partie datait du XIIe siècle. Elle était baptisée « la forêt », en raison du grand nombre de poutres qu'il a fallu utiliser pour la mettre en place. Des tensions existent aujourd'hui au sujet d'une reconstruction à l'identique ou non du monument.

QUESTIONS

1 Quels différents types de patrimoine peut-on identifier avec ces deux documents ?

Reproduction interdite

de tensions entre les acteurs ?

2 Une émotion mondiale après les feux de forêt amazoniens de 2019

(Photo de 2019 et capture d'écran du compte Twitter d'Emmanuel Macron, président de la République française, 22 août 2019.)

Le président brésilien Jair Bolsonaro souhaite une mise en valeur agricole de l'Amazonie par le défrichement, qui entre en concurrence avec le souhait de préserver ce patrimoine naturel. En août 2019, de gigantesques incendies se sont propagés, suscitant une émotion planétaire, signe de l'attachement au statut de « poumon de notre planète » de cette vaste forêt vierge. Le président Emmanuel Macron y a réagi sur Twitter, provoquant une violente polémique, le président brésilien l'accusant d'ingérence.

QUESTIONS

2 Pourquoi ces incendies ont-ils touché les opinions publiques partout dans le monde ?

Patrimoine et tourisme

Le guide de voyage

La conception de tourisme patrimonial apparaît au XVIIIe siècle avec le « Grand Tour » et la découverte de ruines antiques comme celles de Pompéi. Les guides de voyage apparaissent dès la fin du XVIIIe siècle et les ventes en forte croissance au XXIe siècle en font des acteurs majeurs du patrimoine et du tourisme. Ils ont été des instruments de la connaissance du patrimoine matériel comme immatériel (la gastronomie notamment). Ils accompagnent le tourisme de masse et sélectionnent pour le touriste les lieux patrimoniaux dignes d'une visite. Ainsi, ils contribuent à la construction de l'espace touristique et surtout du patrimoine urbain.

Le touriste

Selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), institution spécialisée des Nations unies créée en 1975 et destinée à promouvoir et à développer le tourisme, un visiteur est une personne qui fait un voyage vers une destination située en dehors de son environnement habituel, pour une durée inférieure à un an, et dont le motif principal de la visite (affaires, loisirs ou autre motif personnel) est autre que celui d'exercer une activité rémunérée dans le pays ou le lieu visité. Un visiteur est qualifié de touriste s'il passe une nuit sur place, et d'excursionniste si son voyage n'inclut pas de nuit sur place.

Vide projection interdite

Les principales villes touristiques dans le monde

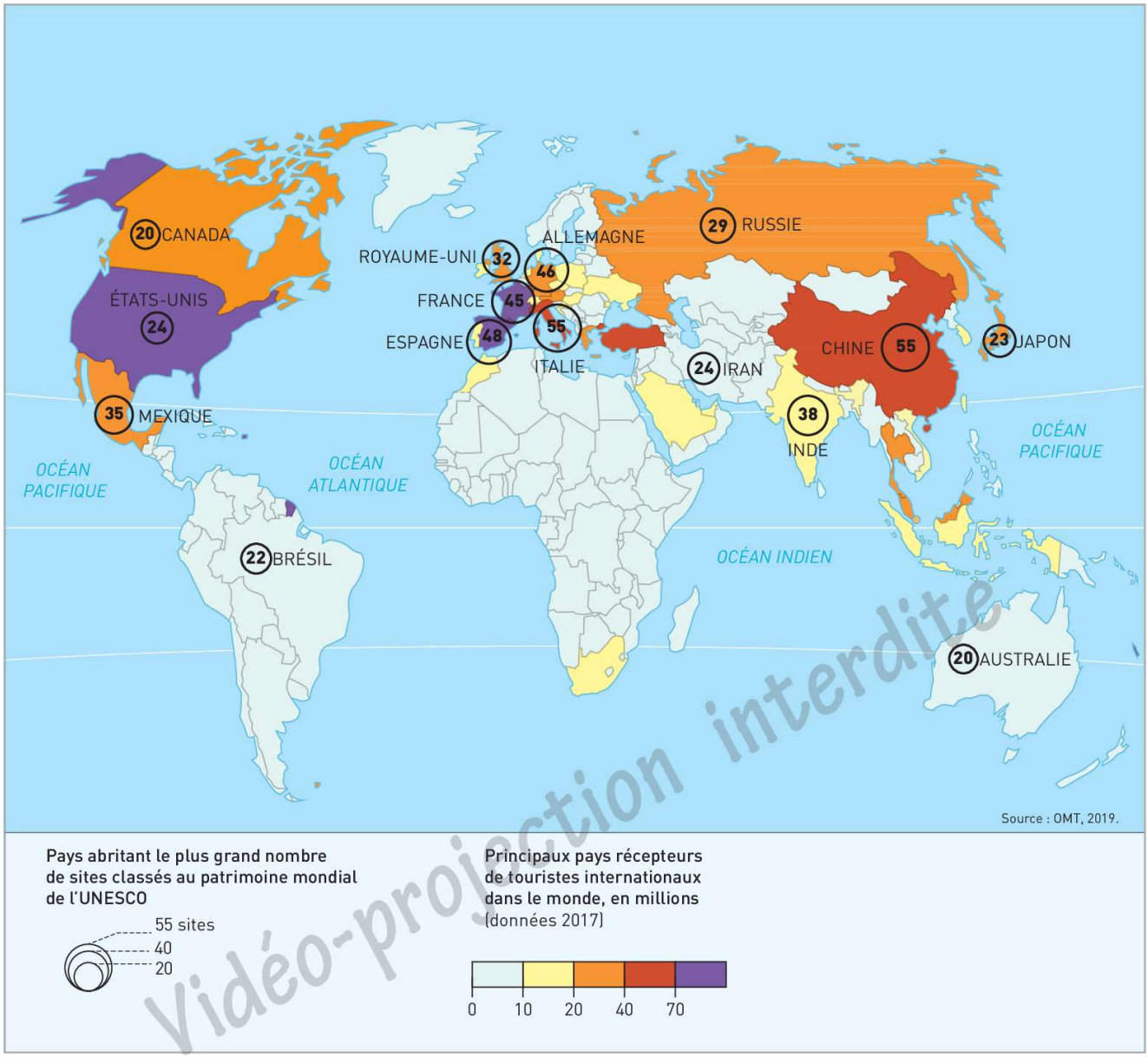

Vidéo-projection interdite

Patrimoine mondial et industrie du tourisme dans le monde

VOCABULAIRE

Patrimoine mondial : patrimoine culturel et naturel pour la protection duquel la communauté internationale tout entière a le devoir de coopérer selon l'UNESCO.

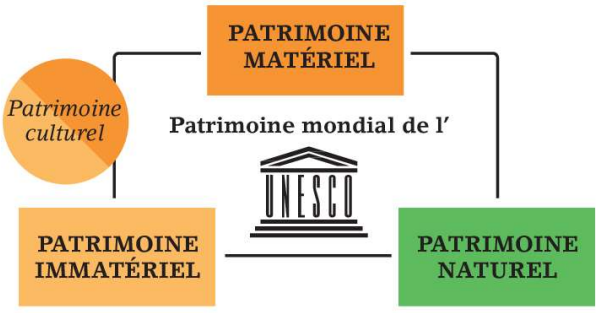

QUESTIONS

1. Quelle est la différence entre un visiteur et un touriste ?
2. Montrez comment les différents acteurs cités dans les documents ont contribué à renforcer le lien entre patrimoine et tourisme dans le monde.
3. La localisation des sites classés par l'UNESCO et celle des pays les plus visités sont-elles identiques ? Pourquoi ?
4. Dans quelles aires géographiques les villes les plus visitées par des touristes se concentrent-elles ? Ces villes sont-elles toutes économiquement dépendantes de cette activité touristique ?

Jalon 1

Paris entre protection et nouvel urbanisme

A Paris, entre modernisation et préservation du patrimoine ?

REPÈRES

Le patrimoine parisien

• **Des destructions nombreuses.** Après la Révolution et ses nombreux actes de vandalisme, le patrimoine urbain devient un enjeu politique. Pourtant le baron Haussmann n'hésite pas à détruire de nombreux vieux quartiers centraux de Paris, aux rues étroites et insalubres, pour les remplacer par un plan d'urbanisme moderne prônant l'hygiénisme et les boulevards aérés percés en ligne droite.

• **La naissance de la protection du patrimoine.** Cependant, en 1897 une Commission du Vieux Paris est créée pour étudier le patrimoine local, défendre sa conservation et sa restauration. De nombreuses lois permettent ensuite de préserver le patrimoine urbain, comme la loi Malraux en 1962 qui instaure les « plans de sauvegarde et de mise en valeur », pour passer de la rénovation de quartiers anciens parfois insalubres à leur réhabilitation sans démolition. Mais les grands projets de transformation urbaine, notamment au profit de la voiture, restent brutaux, comme sous Pompidou. Devant l'émotion des Parisiens, ils sont progressivement abandonnés.

ACTEUR CLÉ

George-Eugène Haussmann (1809-1891)

Préfet de la Seine sous le Second Empire, il met en œuvre le vaste plan de modernisation de Paris voulu par Napoléon III : construction de gares et de monuments, aménagement de parcs et de jardins publics, percement ou élargissement d'avenues, construction d'un système d'égouts, d'adduction d'eau et d'un réseau de gaz.

1 La destruction du vieux Paris

(Hubert Robert, *La Démolition des maisons sur le pont Notre-Dame*, huile sur toile, 1786, Musée Carnavalet, Paris.)

Le peintre représente le premier rang de maisons du pont Notre-Dame déjà détruit et la démolition du second en cours. La vue se dégage alors sur le pont-au-Change encore couvert de ses maisons, détruites quelques années plus tard.

2 La création de la Commission du Vieux Paris en 1898

Dans le premier procès-verbal inaugurant la Commission du Vieux Paris est rappelé dans quelles conditions fut créée la Commission.

« Le 15 novembre 1897, M. Alfred Lamouroux déposait sur le bureau du Conseil municipal la proposition suivante :

"[…] S'il existe, en effet, une Commission dite des monuments historiques, celle-ci, obligée de s'occuper de la France entière, n'a jamais lutté sérieusement pour la conservation des monuments parisiens. […] Or, les vestiges du temps passé disparaissent peu à peu, effrités par les intempéries des saisons, ou brutalement détruits par le vandalisme des démolisseurs[1] et souvent sans qu'il en reste une trace. On n'apprend même parfois leur disparition que lorsqu'il n'est plus temps d'aviser. Que de documents ainsi perdus pour l'histoire ! […]

Rappelez-vous cette campagne mémorable que Victor Hugo commença dès 1833 contre un ministre de Louis-Philippe, l'inoubliable d'Argout, qui pensait à détruire l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, pour faire passer sur son emplacement une 'grande, grande, grande rue'. […] N'avons-nous pas vu au mois de juillet de cette année disparaître, sans que la Ville en conservât ni une photographie, ni un moulage, ni un souvenir quelconque, un hôtel du XVIIe siècle, l'hôtel d'Anglade […]. Or, l'hôtel construit pour le Juge, fermier général sous Louis XIV, était en parfait état ; et savez-vous ce que l'on va mettre à sa place ? De grands magasins pour approvisionner des bazars !" »

Procès-verbal de la Commission du Vieux Paris, 28 janvier 1898.

1. Alfred Lamouroux pense ici au baron Haussmann.

Vidéo-projection interdite

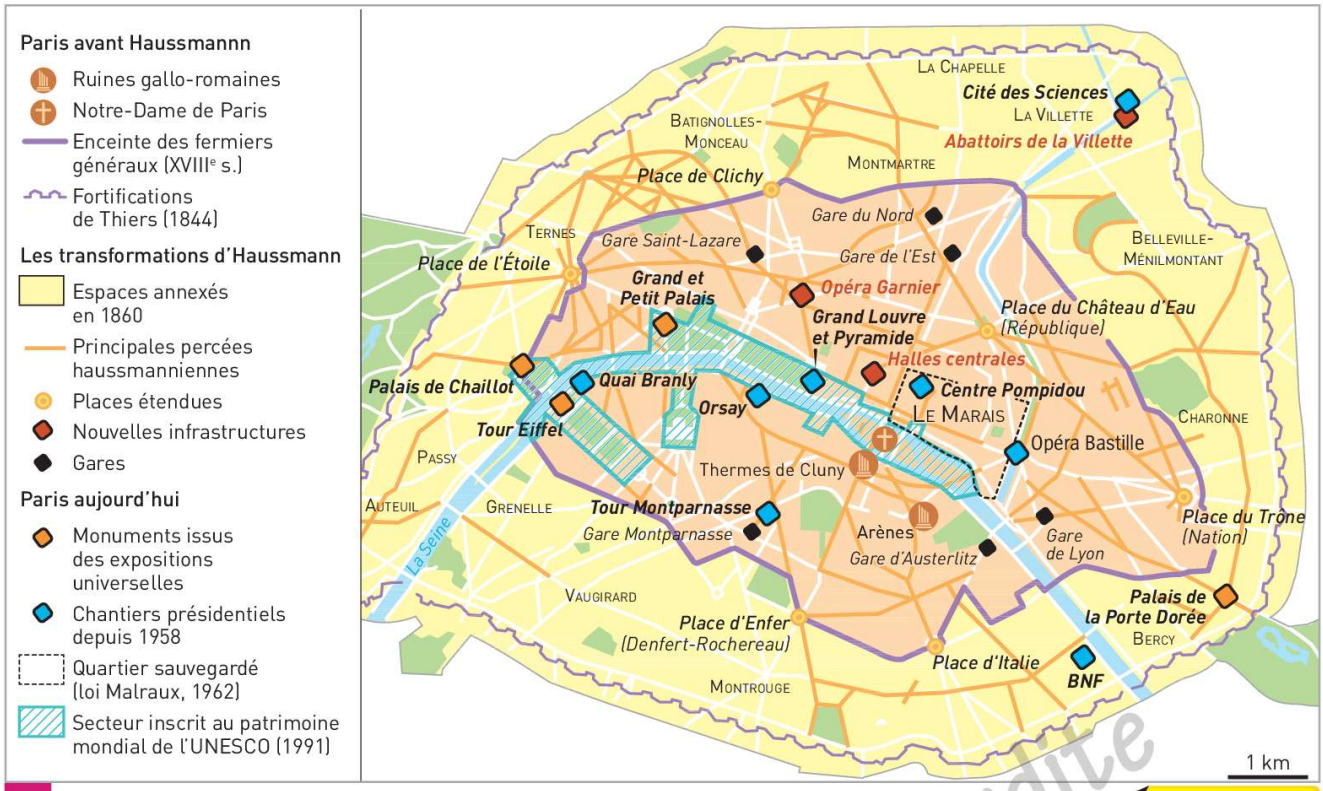

3 **Les transformations urbaines à Paris d'Haussmann à aujourd'hui**

Carte interactive

Reproduction interdite

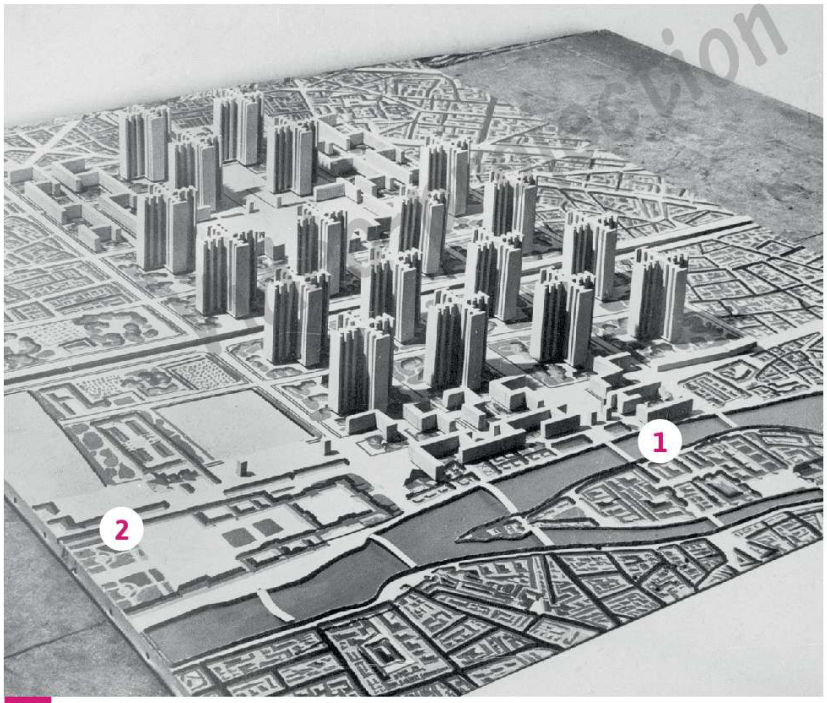

4 **Une maquette du Plan Voisin pour le centre de Paris réalisée par Le Corbusier, 1925**

(❶ île de la Cité ; ❷ Musée du Louvre)

Le jeune architecte Le Corbusier présente en 1925 un plan sur un terrain débarrassé de toute construction antérieure. On y trouve plusieurs niveaux de circulation séparés, une gare centrale souterraine, de nombreux axes routiers, un centre d'affaires, un quartier résidentiel de 24 gratte-ciel... Resté à l'état de projet, ce plan préfigure tout de même certaines grandes rénovations urbaines françaises après 1945.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1 **Doc. 2 et 3** Décrivez l'œuvre du baron Haussmann. Quelles conséquences a-t-elle sur le paysage et le patrimoine parisien ?

2 **Doc. 1 et 2** Quel est l'objectif de la Commission du Vieux Paris ?

3 **Doc. 4** Quel moyen de transport est au cœur de ce projet d'urbanisme ? Quelles conséquences un tel projet a-t-il sur le patrimoine urbain de la ville ?

Synthétiser Quelles sont les ruptures et les continuités dans la gestion du patrimoine urbain parisien du XVIIIe siècle à aujourd'hui ?

TRAVAILLER À L'ORAL

Présenter un exposé. Faites des recherches pour préparer un exposé sur l'action du baron Haussmann à Paris.
– Pour quelles raisons le Second Empire entreprend-il de modifier Paris ?
– Quels sont les principaux aménagements d'urbanisme entrepris ?
– Quelle est l'influence de l'urbanisme haussmannien, en France et à l'étranger ?

Jalon 1

Paris entre protection et nouvel urbanisme

B Quel développement économique autour du patrimoine parisien aujourd'hui ?

Vidéo INA
La canopée des Halles

1 « La bataille de la pyramide » du Louvre

En janvier 1984 est dévoilé le projet du Grand Louvre. Il visait à doubler la superficie du musée, regagner la cour centrale transformée en parking et créer une entrée centrale indispensable à un « musée de masse ». Une pyramide de verre dessinée par l'architecte sino-américain Ieoh Ming Pei est choisie pour couvrir cette nouvelle entrée. Une violente polémique s'engage autour du projet et contre l'irruption de l'architecture moderne dans ce joyau de l'architecture classique.

REPÈRES

Le patrimoine urbain dans l'économie parisienne

• **Le patrimoine, atout économique.** Paris est une ville particulière car, à la différence de Londres ou Berlin, elle n'a pas subi de destruction massive par incendie ou bombardement. Les transformations haussmanniennes lui confèrent un paysage caractéristique et homogène prisé dans le monde entier. Les rives de la Seine sont ainsi inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1991.

• **Des tensions entre valorisation économique et sanctuarisation.** Ce patrimoine est un atout économique indéniable faisant de Paris la ville la plus visitée au monde. De nombreux projets architecturaux tentent de s'appuyer sur cette histoire en repensant l'utilisation de ce paysage patrimonialisé. Mais certains projets à forte portée symbolique peuvent entraîner des crispations (Centre Pompidou, Pyramide du Louvre...). D'autres projets cherchent à atténuer la brutalité de choix urbanistiques passés comme dans le quartier Montparnasse. Ces choix cherchent toujours à stimuler le potentiel économique et surtout commercial de Paris. Mais des riverains et associations rejettent cette marchandisation de la ville et l'urbanisme trop moderne. La tension est forte entre intérêts publics et intérêts privés dans un contexte où la pression foncière n'a fait que se renforcer depuis la fin du XXe siècle.

2 Les projets d'aménagement des berges de Seine

« Contesté par des élus et des associations, le projet de lancer sur le fleuve trois nouvelles passerelles accueillant des activités commerciales, financées par le privé, et la vente de droits à construire pour deux bâtiments sur l'espace public de la place Mazas (12e arrondissement), à l'angle de la Seine et du bassin de l'Arsenal, vont faire l'objet d'un "réexamen". [...] Car, après le feuilleton mouvementé de la piétonnisation des berges, les bords de Seine menaçaient d'allumer un nouvel incendie.

[...] Une initiative justifiée par l'extension du périmètre des rives de Seine classé au Patrimoine mondial par l'UNESCO depuis 1991, et par la définition d'une "zone tampon" autour de cette zone. [...] Ironiquement, l'argument de l'UNESCO, qui a permis à la maire de Paris, Anne Hidalgo (PS), d'imposer la piétonnisation des berges sur la rive droite, validée par le tribunal administratif de Paris le 25 octobre, se retourne contre d'autres projets de la municipalité.

Mais l'UNESCO n'était pas seule à s'inquiéter. Depuis quelques mois, l'opposition montait contre les opérations d'urbanisme lancées par la municipalité autour du fleuve. Une association baptisée La Seine n'est pas à vendre ! [...] a été créée en juin pour tenter d'empêcher la "densification" et la "marchandisation" du fleuve et de ses quais. [...] "La Seine est un bien commun, on n'a pas à la rentabiliser, tranche David Belliard, président du groupe écologiste au Conseil de Paris. Elle doit être accessible à tous et pas uniquement à des consommateurs." [...] Les opposants, eux, plaident pour financer des ponts plutôt là où ils manquent, en dehors de Paris, et pour aménager un parc sur l'austère place Mazas. »

Grégoire Allix, « Face à la fronde, Paris va revoir ses opérations d'aménagement sur la Seine », *Le Monde*, 20 novembre 2018.

Vidéo projection interdite

3 La rénovation urbaine dans le quartier Montparnasse

La maire de Paris, Anne Hidalgo, a annoncé en 2018 vouloir « réparer le traumatisme de l'urbanisme des années 1970 et redonner de l'attrait à ce quartier emblématique de Paris ».

Ⓐ Lignes de chemin de fer
❶ Transformation de la tour de 210 mètres de 1973 en gratte-ciel végétalisé.
❷ Piétonnisation de la place du 18 juin 1940.
❸ Réaménagement de l'entrée de la gare Montparnasse pour pouvoir absorber plus de voyageurs.
❹ Disparition de la dalle commerciale massive pour prolonger la perspective.
❺ Rénovation du centre commercial Gaité-Montparnasse pour conserver le même volume de commerces.
❻ Désenclavement du jardin Atlantique, pour l'instant entouré de barres d'immeubles.

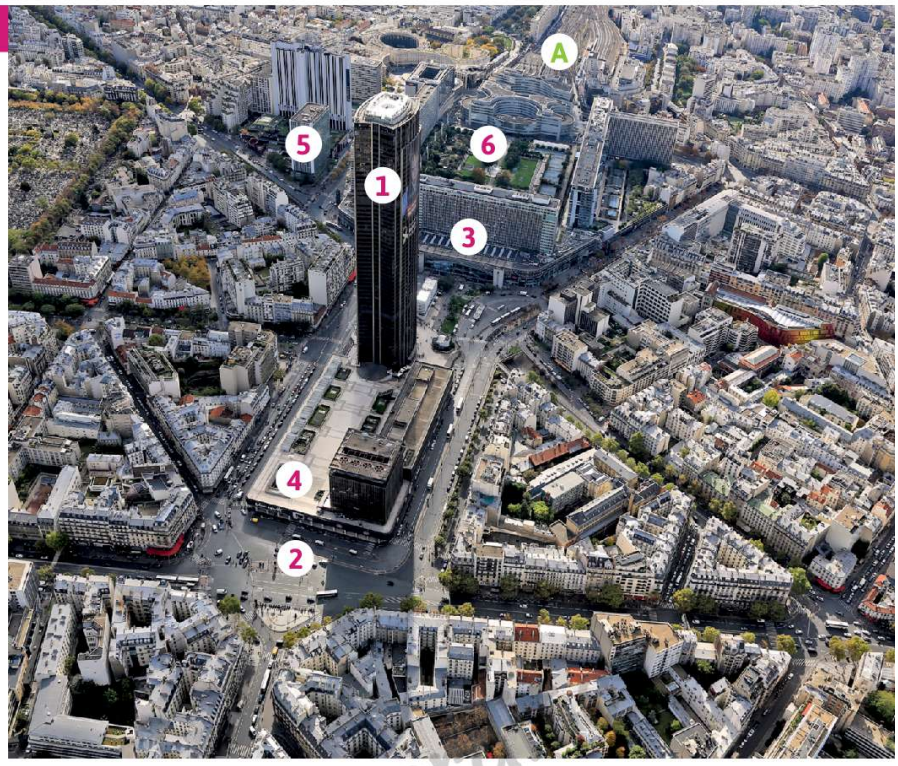

4 La polémique autour de la restauration de Notre-Dame

Après l'incendie de la cathédrale, le pouvoir exécutif a annoncé sa volonté d'une reconstruction terminée avant l'accueil par Paris des Jeux Olympiques de 2024 et le lancement concours international d'architecture pour la toiture et la flèche.

« Entre 60 et 150 ouvriers s'affairent sur le chantier de Notre-Dame de Paris, selon les urgences des jours : ils continuent d'évacuer les gravats et de stabiliser au fur et à mesure. Mais "l'urgence impérieuse" n'est pas levée. "La voûte pourrait très bien s'effondrer", avertit l'architecte en chef Philippe Villeneuve […].

Le débat de fond qui fait furie tourne surtout autour de la "reconstruction inventive" suggérée pour la flèche. Le président Macron se voit reprocher de vouloir imposer sa marque comme François Mitterrand avec la pyramide du Louvre. Alors que le ministre de la Culture Franck Riester se félicite d'un "beau débat patrimonial", les défenseurs de la reconstruction à l'identique sont partagés entre émoi et colère. Une majorité des Français – que le gouvernement a promis de consulter – les soutiennent, selon des sondages. Une flèche en verre, un faisceau de lumière, un jardin paysager, et autres innovations présentées lors du futur concours international d'architectes se heurteraient à une levée de boucliers, jugées contraires à l'identité du monument.

C'est d'abord Philippe Villeneuve, qui demande la reconstruction à l'identique, critiquant implicitement le gouvernement : "La grande force du chef-d'œuvre d'Eugène Viollet-Le-Duc est qu'il n'était pas datable. Il s'intégrait à un chef-d'œuvre médiéval du XIIIe siècle. C'est cela qu'il faut retrouver." Il y a aussi Stéphane Bern, de nombreux architectes, des associations du patrimoine, des responsables de l'Église catholique, des historiens… »

« Restauration de Notre-Dame de Paris : les polémiques s'amplifient »
AFP, 8 juin 2019.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1 **Doc. 1** Pourquoi ce projet de modernisation du Louvre amène-t-il autant de crispations ?

2 **Doc. 2** Quels sont les projets d'aménagement sur les berges de la Seine ? Recensez les motifs d'opposition à ce projet.

3 **Doc. 3** Décrivez le projet de réaménagement. Comment contribuerait-il au développement économique de la ville ? Pourquoi n'y a-t-il pas ici d'opposition des parisiens ?

4 **Doc. 1 et 4** Quelles sont les deux écoles qui s'opposent autour de la reconstruction de Notre-Dame. Peut-on faire un lien avec la « bataille de la pyramide » du Louvre ?

Synthétiser Le patrimoine historique parisien est-il un atout ou un frein au développement économique de la ville ?

TRAVAILLER AUTREMENT

Effectuer une recherche documentaire.
Faites une recherche sur le patrimoine urbain de la ville de Rome.
– Quel est le patrimoine hérité des époques anciennes ?
– Qu'est-ce qui caractérise la ville au cours de l'entre-deux-guerres et quelle en sont les conséquences urbaines ?
– Quels aménagements sont en cours aujourd'hui et avec quelles conséquences ?

Vidéo projection interdite

Jalon 2

La question patrimoniale au Mali, un enjeu géopolitique

A Quelles sont les caractéristiques du patrimoine malien ?

REPÈRES

Le riche patrimoine du territoire malien

• **L'empire du Mali.** Dès 750 est fondé un puissant empire autour de la région aurifère du fleuve Sénégal. L'empereur, « maître de l'or », jouit du monopole des pépites d'or. Mais, au XIIe siècle, des attaques berbères venues du nord du Sahara et une grave sécheresse due à la déforestation déstabilisent la région, qui se morcelle en plusieurs petits royaumes.
En 1235, Soundjata Keïta devient *mansa* (« roi des rois »). Il fonde l'empire du Mali et une nouvelle capitale : Niani. La richesse de cet empire vient du commerce avec les Arabes, qui amènent l'islam, et de l'or. Au XIVe siècle, l'empereur Kankou Moussa développe de nombreuses villes au bord du Niger, telle Tombouctou, renommée pour ses monuments.

• **Un patrimoine toujours vivant.** Ces empires africains déclinent au XVIIe siècle suite à la découverte de nouvelles routes commerciales par les Européens permettant d'éviter le Sahara. Plusieurs peuples ont prospéré dans cet espace malien comme le peuple dogon, réputé pour sa mythologie, ses statues et ses masques de cérémonie. De nombreuses œuvres d'art, le plus souvent conservées en Europe, témoigne encore aujourd'hui de ce riche patrimoine historique.

1 Le richissime empereur du Mali Kankou Moussa

« En 1324, [Mansa Moussa ou Kankou Moussa] entreprit le pèlerinage à La Mecque avec l'intention évidente d'en imposer aux souverains arabes. Accompagné de milliers de serviteurs, il traversa le désert et apparut au Caire aux yeux éblouis du monde comme un seigneur d'Eldorado. Ses gens transportaient près de deux tonnes d'or sous forme de cannes ou de poudre. […] Les largesses magnifiques de Moussa firent perdre à l'or sa valeur et le cours du métal jaune baissa pour plusieurs années. […] Kankou Moussa, qui était déjà passé par Tombouctou à l'aller, s'y arrêta au retour pour confirmer l'autorité du Mali sur la boucle du Niger. Il y fit construire la grande mosquée de Djingareyber […].

Mansa Moussa avait fait connaître le nom du Mali dans tout le monde arabe, depuis l'Andalousie jusqu'au Khorassan, et les cartes européennes, comme la carte du monde d'Angelo Dulcert (1339) montrent une route traversant l'Atlas et le désert pour aboutir chez le roi des mines d'or : "rex Melli". De même l'Atlas Catalan d'Abraham Cresques, dressé pour le roi de France Charles V le Sage, porte très nettement le nom de la capitale : "Ciutat de Melli" […].

Les successeurs de Kankou Moussa eurent de la peine à maintenir longtemps un ensemble aussi vaste. »

Joseph Ki Zerbo, *Histoire de l'Afrique noire*, Hatier, 1994.

Vidéo projection interdite

2 Kankou Moussa représenté sur l'Atlas Catalan

(Abraham Cresques, 1375, copie du XIXe siècle, BnF, Paris.)

En haut à droite, est représenté le littoral atlantique marocain, et au nord, la chaîne de montagne de l'Atlas. Au sud, le désert du Sahara puis l'empereur du Mali qui brandit un sceptre et une pépite d'or. Il accueille un marchand arabe monté à dos de chameau.

3 La grande mosquée Djingareyber de Tombouctou

La mosquée fut construite entre 1325 et 1327 par un architecte andalou à la demande de l'empereur Mansa Moussa. Sous son règne, le Mali s'islamise progressivement, même si les croyances animistes y sont tolérées.

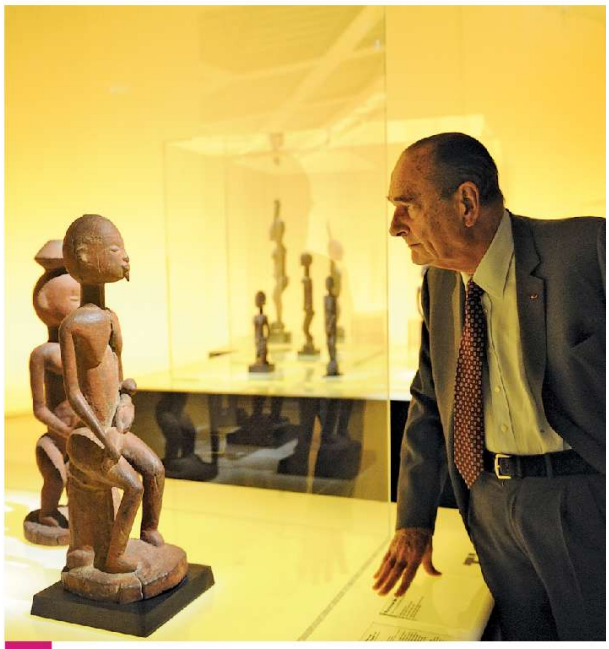

4 Une exposition sur l'art dogon au musée du quai Branly, en 2011

Jacques Chirac a œuvré pendant sa présidence à la promotion des arts premiers (africains, océaniens, précolombiens, etc.), jusque-là invisibles dans les grands musées français. Il a permis l'ouverture du musée du quai Branly.

5 La France doit-elle restituer ses œuvres à l'Afrique ?

Le Rapport Savoy-Sarr « sur la restitution du patrimoine africain », qui a été remis à Emmanuel Macron le 23 novembre 2018, propose de rompre avec l'inaliénabilité du patrimoine national qui empêchait jusqu'alors la France de répondre aux réclamations de certains pays.

« […] Une grande partie est entrée dans les collections françaises entre 1885 et 1960, or "sur cette période, nous sommes donc indiscutablement dans le fait colonial, ce qui suppose forcément une asymétrie structurelle dans l'acquisition", selon l'universitaire Felwine Sarr. […] Les chercheurs dénoncent d'ailleurs un véritable "système" d'appropriation de l'art africain par la France : butins de guerre, vols, pillages, ou œuvres achetées à prix bradés. L'argent qui a été versé, n'aurait jamais correspondu au prix réel de l'œuvre. […]

"La jeunesse africaine [doit avoir] accès en Afrique à son propre patrimoine", dénonçait vendredi dernier l'Élysée, rappelant le souhait émis par le président Macron, que "d'ici cinq ans les conditions soient réunies pour des restitutions temporaires ou définitives".

[…] Stéphane Martin, président du musée du Quai Branly […] estime que les musées, français ou africains, "ne doivent pas être otages de l'histoire douloureuse du colonialisme». […] Cette crainte de vider les musées français est partagée par l'ex-ministre de la Culture Jean-Jacques Aillagon. Il assure que "la mise en œuvre des recommandations aurait pour effet de vider les collections africaines des musées français", défendant le caractère "universel" des musées parisiens. […]

Certains conservateurs et historiens français soulignent la responsabilité des musées vis-à-vis d'œuvres uniques au monde, précieuses et fragiles, et donc difficile à déplacer. Mais surtout, ils sont soucieux des capacités muséales africaines. Des craintes qui reposent en partie sur des exemples historiques malheureux, notamment le plus fameux d'entre eux, le pillage en 1997 d'œuvres restituées vingt ans plus tôt par la Belgique, au Musée National de Kinshasa. »

Alexandra Edip, « La France doit-elle restituer ses œuvres d'art à l'Afrique ? », *Capital*, 28 novembre 2018, © Prisma Média.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1, 2 et 3** Présentez les caractéristiques de la civilisation malienne avant le XVIe siècle.
2. **Doc. 1 et 3** Quels bâtiments hérités de cette époque font partie du patrimoine malien ?
3. **Doc. 4 et 5** Comment des œuvres d'art africaines sont-elles parvenues en Europe ? Comment sont-elles mises en valeur aujourd'hui ?
4. **Doc. 5** Quels sont les arguments en faveur du retour des œuvres dans leur pays d'origine ? Et en faveur de leur maintien dans les musées actuels ?

Synthétiser Faites une chronologie permettant de présenter le patrimoine malien depuis le Moyen Âge jusqu'à aujourd'hui.

TRAVAILLER À L'ORAL

Organiser un débat. En vous appuyant sur le doc. 5, organisez un débat et argumentez en faveur ou contre la restitution des œuvres d'art africaines ?

Vidéo-projection interdite

Jalon 2

La question patrimoniale au Mali, un enjeu géopolitique

B Quelles sont les conséquences de l'instabilité géopolitique actuelle pour le patrimoine malien ?

REPÈRES

Le patrimoine malien en péril

• **Des menaces anciennes.** Plusieurs facteurs menacent le patrimoine culturel. D'abord, à son arrivée, le colonisateur a remis en cause une partie du patrimoine immatériel local (croyances, rituels, techniques artisanales, etc.). D'autre part, de nombreuses œuvres d'art ont été transférées en France ou en Europe.

• **Les menaces actuelles.** Les menaces persistent de l'indépendance en 1960 jusqu'à aujourd'hui, notamment à cause du manque d'investissement chronique d'un État malien aux faibles moyens pour protéger, restaurer et mettre en valeur son patrimoine. Mais c'est surtout lors du conflit de 2012-2013 et de l'instabilité géopolitique qui en découle que le patrimoine a le plus souffert. Profitant de la rébellion touareg au nord du pays, les djihadistes ont pris de nombreuses villes comme Tombouctou, hébergeant des sites inscrits au patrimoine mondial, et ils ont entrepris de détruire cet héritage culturel considéré comme contraire à leur conception rigoriste de l'islam.

L'armée française a libéré en janvier 2013 le nord du Mali de cette emprise djihadiste. De nombreux Maliens s'étaient mobilisés pour protéger et cacher des éléments patrimoniaux en danger, et depuis, avec les équipes de l'UNESCO, ils participent à une entreprise de restauration et de sauvegarde. Une condition nécessaire pour relancer le tourisme et accompagner le développement du pays.

Vidéoprojection interdite

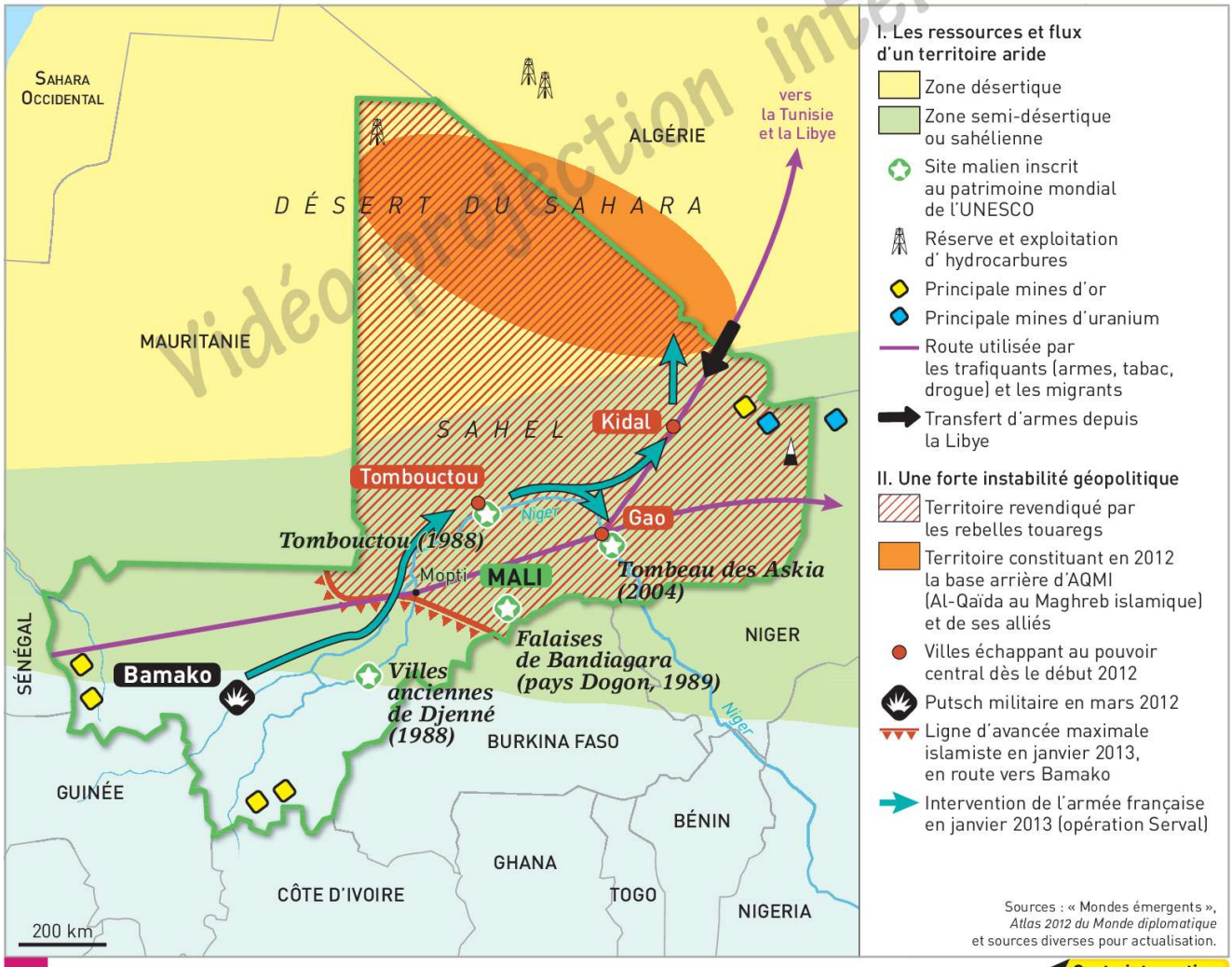

1 Le patrimoine malien, entre ressources et conflits

Carte interactive

2 La destruction d'un mausolée à Tombouctou

Ces mausolées sont des monuments funéraires dédiés à des saints musulmans locaux et qui ont été classés au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1988. En 2012, les djihadistes les détruisent au nom d'un islam où seul le prophète Mohammed peut être invoqué.

4 L'impact de l'instabilité sur le tourisme

« Dans les travées d'un marché artisanal de Bamako, […] Abderamane Ag-Mohammed soupire. […] Avec nostalgie, l'ancien guide touristique se remémore les balades à chameau, les couchers de soleil en bordure du désert et les nuitées dans les campements touaregs. […]

À Tombouctou, le tourisme faisait vivre plus de 70 % de la population. Mais, depuis 2012, "le coup d'État, le contre-coup d'État, la descente des djihadistes et l'occupation", il n'y a plus personne. Du sud au nord, le Mali dispose d'atouts touristiques indéniables […]. En 2011, un an avant la descente aux enfers, le Mali comptabilisait près de 200 000 entrées liées au tourisme. "Aujourd'hui, peut-être 10 000", avance prudemment Nina Wallet Intalou, la nouvelle ministre chargée du secteur. […]

Au marché de Bamako, Abdoul Aziz Yacouba est lucide : la sécurité à Tombouctou n'existe pas. "La situation est critique. Il y a des braquages, des vols, tous les jours. Et la rumeur impute ça à des djihadistes encore présents aux alentours. Même la population a peur. Alors, évidemment, les ambassades déconseillent aux touristes de venir ici." Sur la carte "Conseils aux voyageurs" éditée par le Quai d'Orsay, Tombouctou est en zone rouge. Ces dernières semaines, l'ambassade de France avait renforcé sa vigilance après des menaces d'enlèvement visant les Occidentaux dans cette ville. »

Anthony Fouchard « De Bamako à Tombouctou, les touristes ont déserté le Mali et les artisans attendent leur retour », *Le Monde*, 9 septembre 2016.

3 Le sauvetage des manuscrits de Tombouctou

Vidéo INA
Mausolées et manuscrits de Tombouctou

Les djihadistes ont tenté de détruire les milliers de manuscrits, témoignages de l'importance de l'université islamique fondée au XVe siècle qui prônait un islam modéré, ouvert et tolérant. Des habitants de la ville ont exfiltré une partie des manuscrits, jusqu'à la capitale Bamako. Ils y sont toujours stockés, mais à cause du climat humide du sud, leur conservation est menacée.

Vidéo-projection interdite

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1** Quelles sont les ressources potentielles de la région ? Relevez les différents acteurs qui déstabilisent la géopolitique régionale.
2. **Doc. 1 et 2** Quels éléments géostratégiques expliquent l'intervention française au Mali en 2013 ? Quelle en sont les conséquences positives pour le patrimoine malien ?
3. **Doc. 2 et 3** Expliquez pourquoi les djihadistes souhaitent ces destructions du patrimoine à Tombouctou ? Sont-ils soutenus par les populations locales ?
4. **Doc. 4** Quelles sont les conséquences de cette instabilité géopolitique pour le Mali au-delà de la mise en péril du patrimoine ?

Synthétiser Quels dommages sur le patrimoine ont été relevés par l'UNESCO ? Le patrimoine restant est-il définitivement sauvé aujourd'hui ?

TRAVAILLER AUTREMENT

Effectuer une recherche documentaire.
Faites une recherche sur le cas de Palmyre, en Syrie.
– Décrivez le patrimoine.
– Évoquez les événements de 2015.
– Quels sont les points communs et les différences avec la situation de Tombouctou.

Jalon 3

Venise, entre valorisation touristique et protection du patrimoine

A Que représente le tourisme pour Venise ?

REPÈRES

Venise et sa lagune, bien du patrimoine mondial

• **Un site entre terre et mer.** Fondée au Ve siècle après J.-C. Venise s'étend sur 118 îlots. Les populations locales, s'y réfugièrent pour échapper aux incursions barbares. Dans cette lagune s'est élevé l'un des plus extraordinaires espaces bâtis du Moyen Âge. Les îlots ont été consolidés, réunis, pour former un archipel abritant une ville et des villages de pêcheurs ou d'artisans, comme Murano. Des canaux séparent ces différentes îles et forment les axes de circulation de cette cité sur l'eau.

Devenue une grande puissance maritime au Xe siècle, surnommée la Sérénissime, Venise abrite des chefs-d'œuvre architecturaux influencés par différentes civilisations, comme la basilique Saint-Marc, construite en 828 et d'inspiration byzantine. Ses palais renferment des œuvres de grands artistes comme le Titien, le Tintoret ou Véronèse.

• **Un patrimoine unique qui attire les visiteurs.** En 1987, Venise et sa lagune sont inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO. Des millions de visiteurs sont attirés par ces paysages uniques, ce patrimoine artistique, et les nombreux évènements qui rythment la saison touristique (carnaval, Biennale d'art contemporain, Mostra cinématographique). Mais la ville se dépeuple, son centre historique abritant moins de 55 000 résidents permanents contre 180 000 en 1945.

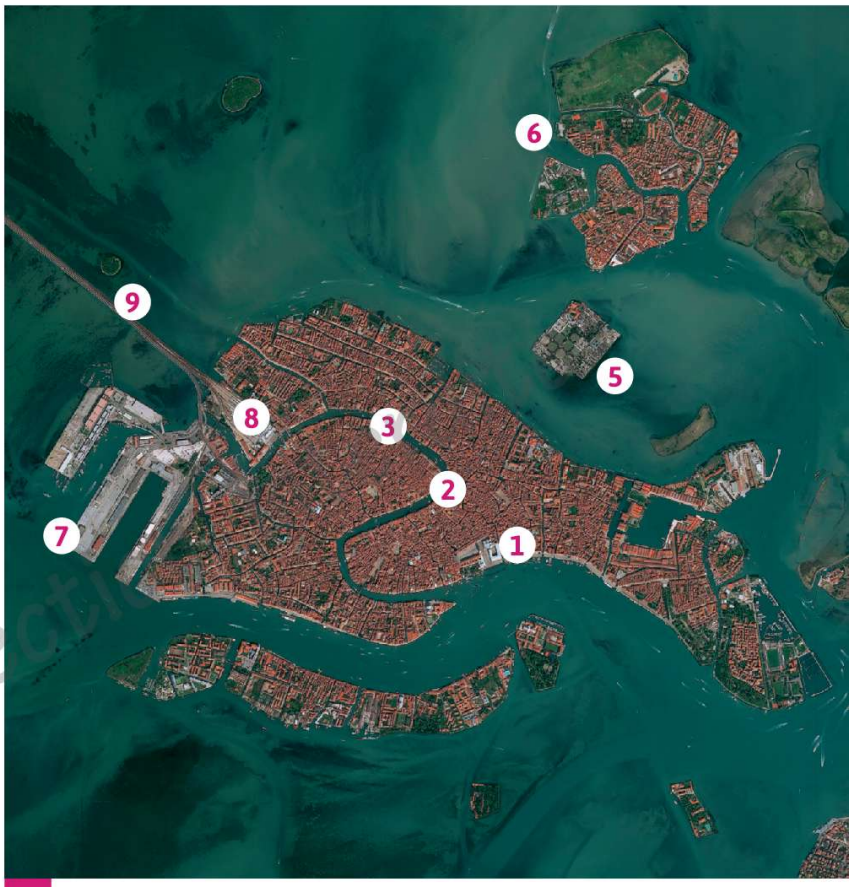

1 Venise, un espace très restreint

❶ Place Saint-Marc ❷ Pont du Rialto ❸ Grand Canal ❹ Giudecca ❺ San Michele (cimetière) ❻ Murano ❼ Port ❽ Gare ❾ Pont de la Liberté

Vidéo-projection

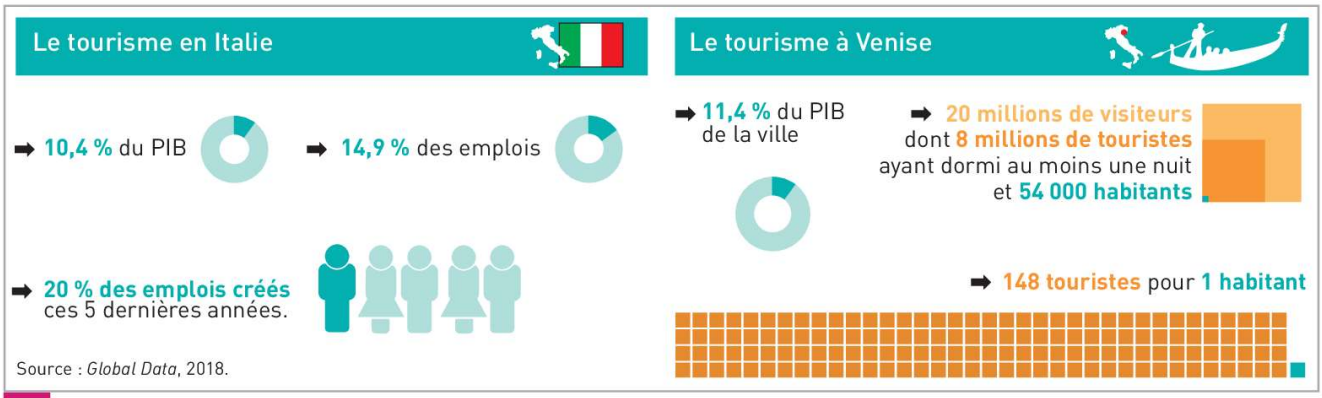

2 Le poids du tourisme en Italie et à Venise

3 Des évènements artistiques attractifs

(Lorenzo Quinn, *Support*, installation pour la Biennale, 2017, Venise.)

Événement majeur de la scène culturelle internationale, depuis 1895, la Biennale de Venise est organisée tous les ans, de mai à novembre, alternant architecture et art contemporain. Elle accueille plus de 500 000 visiteurs, attirés par des œuvres comme cette installation de l'artiste Lorenzo Quinn.

Vidéo-projection interdite

4 Le tourisme, activité vitale pour les Vénitiens

«Les visiteurs d'un jour exploitent sans vergogne les charmes intemporels de Venise, se bornant aux quartiers proches de Saint-Marc […]. Le tourisme mondial – l'Asie, une déferlante de nouveaux pèlerins, les gondoles plébiscitées – reste le poumon financier de Venise. Le tourisme fait vivre 30 000 personnes et rapporte à la municipalité deux milliards d'euros par an : 65 % de la population survit grâce aux millions de touristes dont six de Français, piliers du Carnaval de février, déguisements et costumes de folie. Il y a 400 hôtels sur la lagune et 250 restaurants de toutes catégories. Menu de base à 19 euros, poissons surgelés en devanture. […]

Le *Costa Luminosa*, un paquebot géant de 140 000 tonnes et onze ponts est passé à très petite vitesse devant le Palais des Doges […]. C'est le parcours rêvé, souhaité par des dizaines de milliers de croisiéristes de tous pays qui ont payé cher pour contempler le panorama ancestral de la cité lacustre. […] De plus, ces croisiéristes d'un jour, d'un week-end, d'une semaine ou plus fournissent des ressources sonnantes et trébuchantes à l'économie de la Cité des Doges : le shopping place Saint-Marc, les boutiques de luxe, les joailleries, les verreries de Murano, l'espace Louis-Vuitton, les galeries d'art, les concerts, "Les Quatre Saisons de Vivaldi" plusieurs fois par semaine jusqu'en octobre, les opéras à la Fenice, […] les club sandwiches du Caffè Florian en pleine restauration, et les orchestres place Saint-Marc certains soirs. Oui, il y a tant de curiosités, d'animation, de choses à faire dans la Venise éternelle, "où les pigeons marchent et les lions volent" (Jean Cocteau).

Nicolas de Rabaudy, « Il faut sauver Venise du tourisme de masse », Slate.fr, 27 août 2017.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1** Décrivez ce qui fait la spécificité de ce site naturel ?
2. **Doc. 1** Comment les contraintes environnementales ont-elles été transformées en atouts par les Vénitiens ?
3. **Doc. 3 et 4** Quels évènements rythment la saison touristique à Venise et accentuent l'affluence dans ses rues et sur ses canaux ?
4. **Doc. 2 et 4** Quel est le poids du tourisme dans l'activité de la ville ?

Synthétiser Montrez que le tourisme est l'activité centrale dans l'économie de la ville.

TRAVAILLER AUTREMENT

Effectuer une recherche documentaire. À partir de l'exemple de Venise, rédigez un paragraphe sur Dubrovnik, en Croatie, autre ville très dépendante du tourisme et menacé par le surtourisme. Vous présenterez les similitudes et les différences.

Jalon 3

Venise, entre valorisation touristique et protection du patrimoine

B Le tourisme de masse est-il une menace pour Venise ?

Vidéo +
Venise engloutie ?
hatier-clic.fr/20tgp412

REPÈRES

Venise face à de nombreux risques

• **Des millions de visiteurs.** Venise accueille 20 millions de personnes par an. Ce sont des touristes, arrivés par avion le plus souvent pour le week-end mais surtout des visiteurs qui viennent flâner autour de la basilique Saint-Marc pour la journée avant de repartir. Les canaux et les rues sont ainsi encombrés, les difficultés de circulation et les incivilités créant des tensions avec les résidents.

• **Un écosystème fragile et difficile à protéger.** Ce tourisme de masse déstabilise l'écosystème fragile de la lagune. Les fondations des bâtiments de cette ville sur pilotis sont affaiblies par le passage des navires de croisière et les inondations provoquées par les marées et les tempêtes, en forte augmentation ces dernières années. La ville s'enfonce lentement sous le poids de ce tourisme de masse. Face à ces risques, des solutions ont été proposées. En 1981, le coûteux projet de digues rétractables MOSE est lancé pour contenir les grandes marées. En 2012, le décret Clini-Passera devait interdire les paquebots dans la lagune. Une taxe à l'entrée de la ville est régulièrement évoquée pour permettre la limitation d'un « tourisme pendulaire ». Mais la volonté politique est faible et les aménagements retardés. Le chantier MOSE a déjà coûté plus de 6 milliards d'euros, marqué par un scandale de corruption d'1 milliard d'euros détournés et la lenteur des travaux dont la fin est prévue pour 2022. Les solutions pour garantir l'équilibre du site sont ainsi difficiles à mettre en œuvre car la ville est très dépendante de la manne touristique.

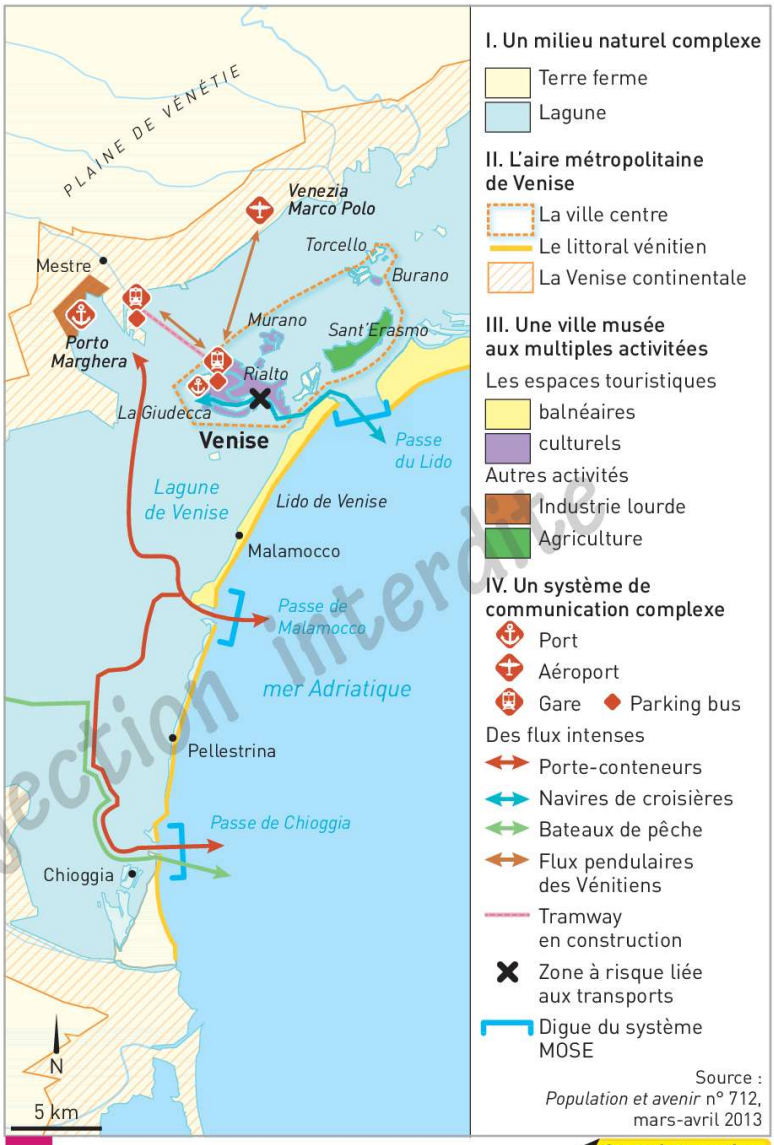

1 La lagune vénitienne et ses usages

Carte interactive

Vidéo-Projection interdite

2 Des *acqua alta* de plus en plus nombreuses à Venise

Le phénomène d'*acqua alta* s'explique par le tassement de la ville à la suite du pompage de la nappe phréatique, par le dragage des trois passes qui laissent entrer des flux de marées de façon plus importante dans le lagune mais aussi par la montée générale des eaux due au dérèglement climatique.

Vidéo INA
Les paquebots à Venise

3 La question de l'interdiction des navires de croisière

En juin 2019, le paquebot géant *MSC Opera* heurte un quai. L'accident relance la question des dommages infligés par ces énormes navires qui contribuent à l'érosion des fondations de la ville. Un décret de 2012 a interdit ces navires dans la lagune. En théorie seulement, car les passages restent autorisés tant qu'aucune solution n'a été trouvée.

4 La gestion de la foule durant le carnaval

«Sept cents personnes supplémentaires pour assurer le maintien de l'ordre aux abords de la place Saint-Marc, des militaires sur les toits, des communiqués martiaux dans les jours précédant l'événement… L'affaire avait été préparée comme une opération militaire. […] Le "vol de l'Ange", premier temps fort du carnaval de Venise, s'est déroulé sans accroc. Mais si les organisateurs ont poussé un soupir de soulagement, à la mi-journée, c'est pour une tout autre raison.

En effet, comme chaque année, l'ouverture du carnaval a été l'occasion d'un déferlement de touristes venus du monde entier. Mais cette fois, pour contenir la foule, les organisateurs ont tenté une expérience inédite : l'instauration d'un *numerus clausus* de 20 000 personnes sur la place. Et si la démonstration des forces de l'ordre, d'une ampleur inédite, était avant tout destinée à prévenir le risque d'attentats, elle visait aussi à faire respecter cette mesure. Pour rendre plus difficile l'arrivée à temps des touristes n'ayant pas dormi sur place, le "vol de l'Ange" a été avancé de quelques heures, tandis qu'à tous les points d'entrée de la place, dès le petit matin, des stewards munis de tablettes ont été postés pour calculer en temps réel l'affluence, et stopper les entrées une fois atteint le chiffre fatidique. […]

Cela n'a pas, du reste, empêché l'afflux de visiteurs. Selon les estimations de la Commune de Venise, plus de 120 000 personnes sont arrivées en ville pour la seule journée du 4 février. Un chiffre à ajouter aux dizaines de milliers de touristes déjà sur place, et à mettre en rapport avec la population de la ville : en 2017, le nombre de résidents est passé sous la barre des 54 000.»

Jérôme Gautheret, «Venise canalise la foule du carnaval», *Le Monde*, 9 février 2018.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc 1** Recensez les moyens de transport existants dans la lagune de Venise. Quels acteurs s'y déplacent et à quelles échelles ?
2. **Doc. 1 et 2** Quels facteurs peuvent expliquer la fréquence croissante des *acqua alta* à Venise ?
3. **Doc. 1 et 3** Quels risques sont créés par les paquebots géants pour la lagune et la ville de Venise ?
4. **Doc. 1, 3, 4** Quelles mesures restrictives sont proposées ou mises en œuvre à Venise contre l'afflux de touristes ? et contre la montée des eaux ? et pour limiter les risques causés par les navires de croisière géants ?

Synthétiser Comment Venise est-elle tiraillée entre tourisme de masse, qualité de vie de ses résidents et protection de son environnement ?

TRAVAILLER À L'ORAL

Présenter un exposé. Faites un exposé sur la situation de Barcelone : état des flux touristiques et de leurs impacts positifs et négatifs, réaction des habitants, mesures envisagées par les autorités.

Vidéoprojection interdite

Grand angle

LE MUR DE BERLIN, entre protection et développement économique

Le Mur a coupé en deux la ville et séparé les familles berlinoises de 1961 à 1989. En 1989, les habitants l'ont symboliquement détruit à coups de marteau, pour laisser derrière eux ce souvenir. Aujourd'hui les quelques pans du mur encore debout sont des sites importants du tourisme culturel berlinois, mais aussi l'objet de tensions entre protection du patrimoine et développement économique urbain.

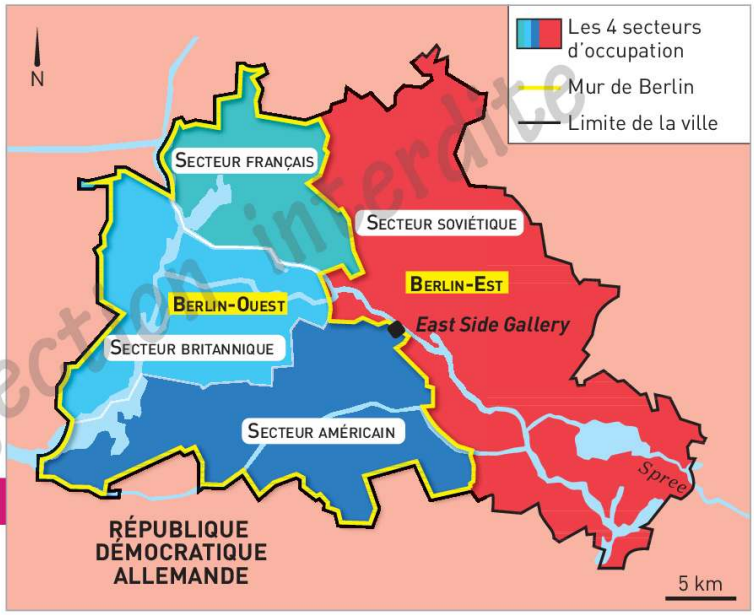

Le Mur de Berlin (1961-1989) 1

Vidéo-projection interdite

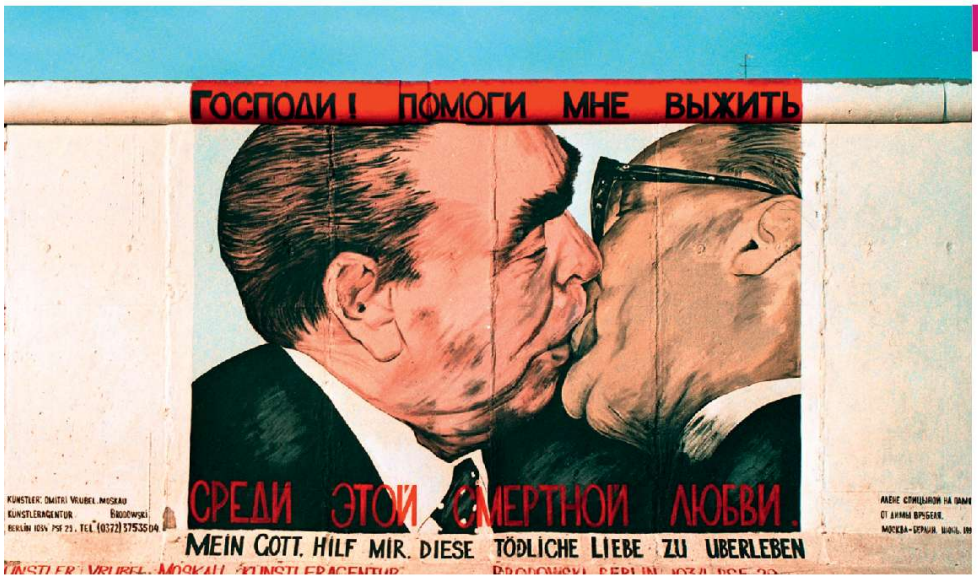

2 L'*East Side Gallery* ou les restes du Mur réappropriés

« Mon Dieu, aide-moi à survivre à cet amour mortel » ou le « Baiser de l'amitié », est un graffiti du *street artist* russe Dmitri Vrubel, réalisé en 1990. Inspiré d'une photo, il représente les leaders russe Brejnev et allemand Honecker lors de la célébration du 30e anniversaire de la création de la RDA. Sur les 155 kilomètres du mur, seuls trois kilomètres ont été conservés. Cette section du mur est la plus longue encore debout. Elle mesure 1,3 km de long, au bord de la Spree, et constitue une galerie à ciel ouvert.

3 À Berlin, un mur pour protéger le Mur

«Ériger un mur pour… protéger "le" mur. La ville de Berlin entend protéger les vestiges historiques du mur qui a coupé la ville en deux du vandalisme et des dégradations commises par les touristes. À l'été 2018, une rampe de protection sera installée […]. Des signes dans plusieurs langues interdisant aux visiteurs de peindre ou d'arracher des morceaux du mur seront affichés tout au long de la rampe.

Il s'agit de tenter sauver les vestiges du mur construit en 1961 par la République démocratique allemande (RDA, Allemagne de l'Est) pour diviser la ville de Berlin en deux et pour éviter la fuite de ses habitants vers l'ouest et la liberté. Pendant 28 ans la barrière de béton de 155 kilomètres encerclait Berlin-Ouest. Il n'en reste qu'une petite partie et il s'agit maintenant surtout de protéger la "*East Side Gallery*" […]. Elle attire près de 3,5 millions de touristes par an et ce sont eux qui représentent une menace. Car le mur est victime de vandalisme, de graffitis qui recouvrent les œuvres et de destruction par ceux, nombreux, qui veulent absolument repartir en emportant un souvenir et un morceau du mur…

Ce n'est pas la première tentative pour sauver la "*East Side Gallery*". Elle a été déjà repeinte par les artistes originaux en 2009 et a même été nettoyée et réparée en 2015. Mais cela n'a pas suffi. C'est sans doute sa dernière chance. »

« À Berlin, un mur pour protéger "le" mur », repéré par Anne de Coninck sur *The Artnewspaper*, Slate.fr, 17 avril 2017.

4 Le projet Mediaspree et les restes du Mur en danger

La spéculation immobilière menace l'*East Side Gallery*. En 2013, des pans du Mur sont retirés, pour permettre la construction d'un hôtel de luxe. Ce quartier central est appelé à devenir « Mediaspree », futur quartier des médias.

5 Les Berlinois face au paradoxe de ce Mur à protéger

«L'acteur et chanteur américain David Hasselhoff (*K2000*, *Alerte à Malibu*) était à Berlin dimanche pour soutenir les opposants à la destruction des restes du Mur de Berlin, menacé par des projets d'urbanisme. […]

[Il est] très populaire à Berlin depuis son concert donné au pied de l'édifice symbole de la guerre froide le 31 décembre 1989, plus d'un mois après la chute officielle de mur de Berlin, le 9 novembre 1989. "Je suis venu pour vous apporter mon soutien car je crois que [les vestiges du Mur] sont un morceau d'Histoire", a lancé le héros d'*Alerte à Malibu* à une foule de milliers de curieux massés devant l'*East Side Gallery* […]. Depuis février, les Berlinois se mobilisent pour sauver un vestige du Mur de Berlin, ce symbole honni de la guerre froide devenu une attraction touristique majeure, menacé par des projets d'urbanisme. L'*East Side Gallery* constitue le plus grand et l'un des rares restes du "Mur de protection antifasciste", selon son nom est-allemand officiel, qui a divisé la ville du 13 août 1961 au 9 novembre 1989. »

« David Hasselhoff protège le Mur à Berlin, rédaction numérique, rtl.fr, 18 mars 2013.

PRÉPARER UN EXPOSÉ

Voici trois questions vous orientant vers la composition d'un plan :

1. Qu'est-ce qui caractérise la ville de Berlin au cours de la seconde moitié du XXe siècle et quelles en sont les conséquences urbaines ?
2. Pour quelles raisons les Berlinois cherchent-ils à préserver leur patrimoine historique ?
3. Montrez comment le patrimoine historique berlinois peut aussi être une source de conflits d'usage autour du développement économique de la ville.

Pour aller plus loin :

- Ouvrage : Bernard Brigouleix, 1961-1989 *Berlin : les années du mur*, Tallandier, 2001
- Vidéo : Conférence Berlin : après le mur, 2015. hatier-clic.fr/20tgp413
- Article : « Berlin, histoire(s) d'un mur » (LCI) hatier-clic.fr/20tgp414

Toute reproduction interdite

Cours

Patrimoine, la préservation entre tensions et concurrences

Podcast du cours
hatier-clic.fr/20tgp415

Pourquoi la préservation du patrimoine est-elle une source de tensions entre les acteurs ?

A Un passé mis en valeur

1. Des traces à préserver

- La **volonté de conserver l'héritage du passé aussi intact que possible des atteintes du temps, des hommes ou des éléments** est forte dans les sociétés actuelles. En 1972, l'UNESCO crée une Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, qui permet l'inscription de sites pour faciliter leur protection et leur restauration. Ce **patrimoine** peut être matériel, mais aussi naturel et immatériel, comme le « repas gastronomique français », inscrit en 2010, ou la dentelle au point d'Alençon. De nombreux pays candidatent pour préserver leur patrimoine mais aussi pour plus facilement le mettre en valeur.

2. Le développement du tourisme patrimonial

- Le nombre de **touristes** a en effet explosé, avec la révolution des transports et des communications. Ces millions de personnes venaient d'abord de pays anciennement industrialisés, mais la part des émergents est de plus en plus forte dans cette activité mondialisée. Ces touristes viennent déambuler dans les grandes villes touristiques, notamment les centres historiques européens comme Paris et Venise, inspirés par un imaginaire commun perçu dans les peintures, les romans ou les films, renouvelé aujourd'hui par les réseaux sociaux.
- Pour accompagner la **massification du tourisme**, les municipalités encadrent l'urbanisme pour préserver ce paysage imaginé, développent les infrastructures d'accueil et multiplient les évènements annuels ou exceptionnels comme les Jeux Olympiques. Mais les inégalités de la mondialisation se retrouvent aussi dans les flux touristiques. Les pays les moins avancés comme le Mali manquent d'infrastructures et de moyens étatiques pour mettre en valeur, entretenir ou **restaurer** leur patrimoine, malgré le soutien de l'UNESCO.

B Des conflits d'usage autour des sites patrimoniaux

1. Entre nécessaire modernisation et conservation ▸ Jalon 1, p. 278

- L'attachement des habitants d'une ville au patrimoine – qui est aussi leur cadre de vie – peut entraîner des **tensions entre acteurs lors d'un grand projet d'aménagement et de modernisation**. Les projets brutaux de transformation urbaine par la destruction comme le Paris d'Haussmann sont aujourd'hui difficilement envisageables au nom de la préservation du patrimoine, particulièrement dans les centres historiques. Les architectes et urbanistes sont passés de la **rénovation** de quartiers historiques insalubres ou de quartiers au fort passé industriel, à la **réhabilitation** en préservant le paysage urbain. Ainsi, à Paris, la loi Malraux de 1962 a permis une « sauvegarde et mise en valeur » du quartier du Marais.
- Mais cette volonté de conservation du patrimoine peut parfois devenir **sanctuarisation** voire **muséification** au détriment de l'usage. Toute modification d'un paysage ou d'un site est susceptible de heurter les imaginaires des résidents et des visiteurs, et entraîne de fortes polémiques dans le cas de projets à portée symbolique, comme à Paris la pyramide du Louvre ou la flèche de Notre-Dame.

VOCABULAIRE

Conflit d'usage : conflit qui survient lorsque plusieurs acteurs se disputent un même espace ou une même ressource.

Gentrification : processus urbain d'appropriation d'un quartier défavorisé par des catégories sociales plus aisées qui en transforment le profil social et urbain.

Patrimoine : voir p. 268.

Réhabilitation : réaménagement d'un espace ou d'un bâtiment visant à le conserver sans le détruire. Elle suppose le respect du caractère architectural des bâtiments et du quartier concerné tout en restructurant, réaffectant le bâtiment.

Rénovation : réaménagement d'un espace ou d'un bâtiment passant par une démolition avant reconstruction. Cependant, les rénovations « au bulldozer » ont parfois laissé la place à des interventions plus douces et plus respectueuses du passé sur un ou plusieurs îlots.

Restauration : remise en état du bâti dans son état initial, ou tout au moins historique, sans modifications internes ou externes.

« En Afrique, chaque fois qu'un vieillard traditionaliste meurt, c'est une bibliothèque inexploitée qui brûle. »

Amadou Hampaté Ba, écrivain malien, membre du Conseil exécutif de l'UNESCO, 1966.

Vidéo-projection interdite

2. Vivre dans un haut lieu touristique

- Les tensions dans les grands espaces touristiques concernent aussi l'usage de l'espace et des bâtiments par les riverains et les touristes. Les habitants sont gênés par l'afflux de visiteurs, qui sature les transports. Des **mouvements de protestation** se structurent contre une marchandisation de la ville trop orientée vers l'activité touristique. Dans ces métropoles, la concentration d'hommes et de richesses liée au processus de mondialisation entraîne une forte pression foncière, avec des prix en forte hausse et un phénomène de **gentrification**. Les plateformes permettant la location de logements de particuliers comme Airbnb accentuent cette pression dans les grandes métropoles touristiques comme Paris, Berlin ou Barcelone.
- Les incivilités dans l'espace public provoquées par ces visiteurs (nuisances sonores, détritus sur la voie publique, etc.) renforcent les mouvements de rejet des touristes, obligeant les municipalités à **légiférer pour encadrer les actions des touristes**, comme en Italie. Mais la volonté politique reste faible car les municipalités sont dépendantes des revenus générés par le tourisme.

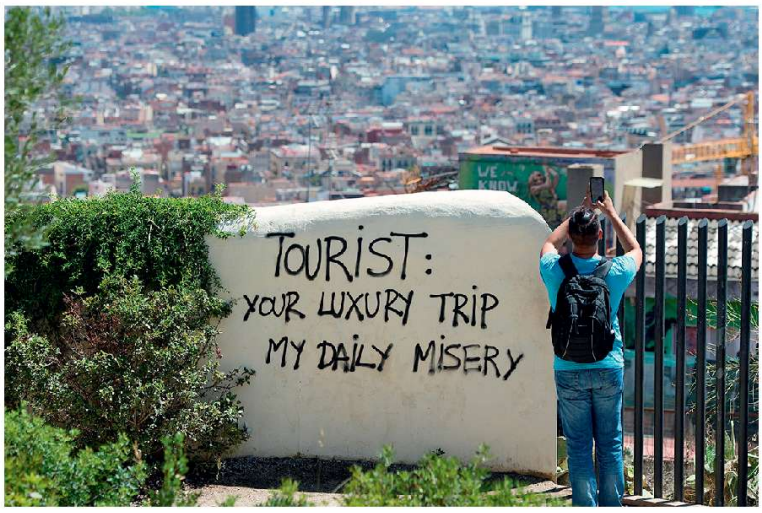

L'opposition des populations au tourisme de masse
Un touriste prend en photo un panorama de Barcelone en 2017. Le graffiti indique : « Touriste : ton voyage de luxe, ma misère quotidienne ».

C Un patrimoine fragile face aux menaces

1. Des menaces géopolitiques ▸ Jalon 2, p. 282

- Le patrimoine n'est pas seulement l'enjeu de conflits dans son usage quotidien ou touristique. **Des menaces pèsent aussi sur la survie même de ce patrimoine comme héritage du passé.** Elles peuvent être anciennes, liées à l'arrivée d'une puissance étrangère qui veut imposer sa propre culture pour mieux dominer, et **effacer l'héritage identitaire passé**. Au Mali, le colonisateur a fragilisé le maintien d'un patrimoine immatériel local. De nombreuses œuvres composant le patrimoine matériel malien ont été transférées dans les musées français, suscitant des polémiques sur leur lieu d'exposition aujourd'hui.
- Les **conflits militaires** mettent aussi en danger des éléments inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO. L'héritage mésopotamien a souffert du conflit en Irak depuis 2003. Les conflits asymétriques au Sahel ou au Moyen-Orient amènent de nombreux ravages comme à Tombouctou ou Palmyre, dont les ruines archéologiques ont été endommagées par le groupe islamiste Daesh.

2. Des menaces environnementales ▸ Jalon 3, p. 286

- Enfin, les menaces amenées à se multiplier dans le futur sont celles liées au dérèglement climatique. **De nombreux sites recensés par l'UNESCO sont menacés par la montée des eaux, les activités industrielles, l'urbanisation ou le prélèvement illégal.** Les **pollutions liées au tourisme de masse** pèsent aussi sur de nombreux sites patrimoniaux fragiles. Mais la législation reste laxiste et les aménagements peu nombreux car les arguments économiques pèsent sur certaines décisions. En Amazonie, la déforestation incontrôlée a suscité de nombreuses réactions internationales. La forêt amazonienne devient un « bien commun universel » et un élément du patrimoine mondial. Mais cette mobilisation peut être perçue comme de l'ingérence, ce qu'a dénoncé le président Bolsonaro. Quant aux peuples indigènes, ils sont écartés de cette réflexion sur la propriété d'un patrimoine universel à protéger ou le maintien d'une propriété locale ou nationale du patrimoine.

CHIFFRES CLÉS

▶ Nombre de touristes internationaux en millions

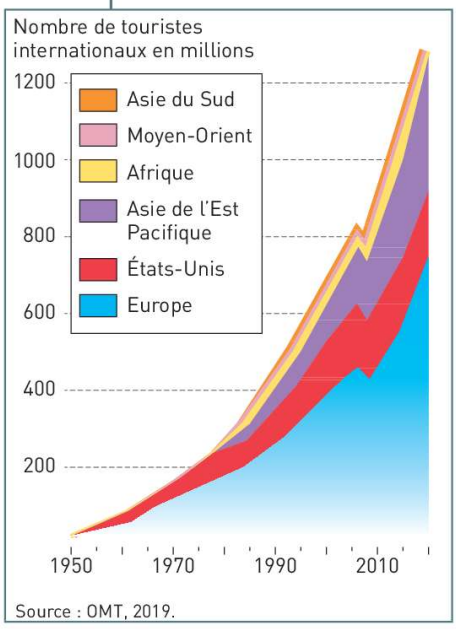

Source : OMT, 2019.

Vidéoprojection interdite

Exercices Bac

EXERCICE 1 Construire un plan — DISSERTATION

SUJET Le patrimoine culturel, au cœur de nombreuses tensions entre acteurs

- UNESCO, matériel, immatériel
- Conflits d'usage, menaces environnementales, guerres, acculturation
- Locaux, touristes, entreprises, État

Le patrimoine culturel, au cœur de nombreuses tensions entre acteurs

1 En utilisant les informations ci-dessus, construisez un plan permettant de répondre au sujet.

Conseil

Plusieurs plans peuvent permettre de traiter un sujet :

- **Un plan chronologique.** Attention à bien isoler trois temps et deux ruptures dans le sujet qui sépareraient les trois parties.
- **Un plan thématique,** par exemple économique, social, politique ou culturel. Attention tout de même de ne pas aboutir à un « plan à tiroirs », c'est-à-dire un plan où les parties s'enchaînent mal.
- **Un plan analytique,** par exemple description/explication/limites. Attention à ce que les limites ne soient pas seulement une conclusion, avec une troisième partie appauvrie.
- **Un plan dialectique** : thèse/antithèse/synthèse, ou pour/contre/oui et en même temps non. Attention à ce que la synthèse ne soit pas seulement une conclusion, avec une troisième partie appauvrie.
- **Un plan factuel :** causes/phénomène/conséquences.
- **Un plan par échelles :** il permet de mobiliser un maximum d'acteurs en évoquant différentes échelles (locale, régionale, nationale, continentale, mondiale).

Vidéo-projection interdite

EXERCICE 2 Présenter un exposé — OBJECTIF GRAND ORAL

SUJET Les Halles de Paris, entre développement économique et préservation du patrimoine

1 Lisez cet article sur le quartier des Halles, au centre de Paris. hatier-clic.fr/20tgp416

2 Présentez un exposé, appuyé sur des images d'archives, montrant comment l'exemple des Halles de Paris est révélateur de ces tensions à Paris entre développement économique et préservation du patrimoine.

Voici trois questions vous orientant vers la composition d'un plan :

- Quels sont les bâtiments et activités antérieurs aux destructions ?
- Quels sont les arguments pour et contre les destructions ?
- Expliquez les objectifs actuels en matière d'urbanisme pour ce quartier.

1 Les Halles de Paris (vers 1900)

EXERCICE 3 Étudier un texte

ÉTUDE DE DOCUMENT

SUJET Venise menacée par les eaux

1 Une grave *acqua alta* en 2019 à Venise

«Venise a connu un nouveau pic de marée haute vendredi 15 novembre, trois jours après avoir été dévastée par des inondations record qui ont conduit le gouvernement italien à décréter l'état d'urgence pour catastrophe naturelle dans la cité des Doges. À la mi-journée, le maire de Venise, Luigi Brugnaro, a […] annoncé l'ouverture d'un compte bancaire pour tous ceux, en Italie et à l'étranger, souhaitant contribuer aux réparations. "Venise, endroit unique, est l'héritage de tout le monde. Grâce à votre aide Venise brillera de nouveau", a-t-il écrit dans un communiqué. […]

Mardi soir, la ville a connu sa pire marée haute en cinquante-trois ans, atteignant 1,87 mètre. Soit le deuxième record historique derrière celui du 4 novembre 1966 (1,94 mètre). L'eau a envahi les églises, commerces, musées et hôtels de ce joyau classé au Patrimoine mondial. […] Cornelia Litschauer, une Autrichienne de 28 ans, juge aussi la situation "étrange : les touristes prennent des photos mais la ville souffre". Des hôtels dont la Locanda Al Leon commencent à déplorer des annulations pour les fêtes de fin d'année. Comme la plupart des visiteurs, ils sont peu au fait du risque d'engloutissement que court la ville, bâtie sur 118 îles et îlots en majorité artificiels et sur pilotis. Elle s'est enfoncée de 30 centimètres dans la mer Adriatique en un siècle.

Pour le ministre de l'environnement, Sergio Costa, la fragilité de Venise s'est accrue en raison de la "tropicalisation" de la météo, avec d'intenses précipitations et de fortes rafales de vent, liée au réchauffement climatique. Les écologistes montrent aussi du doigt l'expansion du grand port industriel de Marghera, situé en face sur la terre ferme, et le défilé des bateaux de croisière géants. De nombreux responsables dont le maire de Venise ont appelé à mettre en service "au plus vite" le projet de digues MOSE. Lancé en 2003 et retardé par des malfaçons et des enquêtes pour corruption, MOSE s'appuie sur 78 digues flottantes qui se relèvent et barrent l'accès à la lagune en cas de montée des eaux de l'Adriatique jusqu'à 3 mètres de hauteur. De récents tests ont permis d'identifier des vibrations et de la rouille mais, selon M. Conte, il est "prêt à 93 %" et sera "achevé au printemps 2021". »

«Venise connaît un nouveau pic de marée haute»,
AFP, 15 novembre 2019.

Vidéo-projection interdite

› LIRE LE DOCUMENT

1. Quelle est la source du document ?
2. Décrivez l'espace vénitien et ses particularités géographiques et historiques.

› ANALYSER LE DOCUMENT

3. Listez les différents acteurs cités par ce document ?
4. Quelles sont les différentes tensions évoquées à Venise ?

› COMPRENDRE LE DOCUMENT

5. Complétez ce tableau pour vous aider à réaliser un plan :

	Un patrimoine culturel riche et mis en valeur…	…mais des conflits entre acteurs quant à son utilisation…	…et des menaces qui appellent des réponses rapides.
A	Idée : Citation :	Idée : Citation :	Idée : Citation :
B	Idée : Citation :	Idée : Citation :	Idée : Citation :

Révisions

FICHE MÉMO

1 Le patrimoine et le développement économique

✔ Les sociétés veulent préserver leur patrimoine et le mettre plus facilement en valeur, en s'appuyant sur la Convention de l'UNESCO.

✔ Elles valorisent en particulier leur patrimoine urbain pour un tourisme culturel, dans les grandes villes touristiques, inspiré par un imaginaire commun.

✔ Pour accompagner la massification du tourisme, les autorités encadrent l'urbanisme afin de préserver le paysage imaginé, développent des infrastructures et des évènements.

✔ Mais les inégalités de la mondialisation se retrouvent aussi dans les flux touristiques et les pays les moins avancés manquent de moyens pour mettre en valeur leur patrimoine, malgré le soutien de l'UNESCO.

2 Le patrimoine au cœur de tensions entre acteurs

✔ Les rénovations sont de plus en plus discutées au nom de la préservation du patrimoine et des intérêts du tourisme de masse.

✔ Des tensions apparaissent dans les hauts lieux patrimoniaux autour de l'usage de l'espace et des bâtiments par les riverains et les touristes. Des mouvements de protestation contre une marchandisation de la ville trop orientée vers l'activité touristique peuvent même voir le jour.

✔ Mais la remise en question du tourisme de masse par des acteurs qui en sont aussi très dépendants économiquement reste difficile et complexe.

3 Le patrimoine en danger face à diverses menaces

✔ De multiples dangers menacent le patrimoine et sa préservation :

– des menaces liées à l'arrivée d'une puissance étrangère qui veut imposer sa propre culture pour mieux dominer ;

– des menaces liées à des conflits militaires risquant d'effacer l'héritage passé ;

– des menaces liées au dérèglement climatique et touchant le patrimoine culturel ou naturel ;

– des menaces liées aux pollutions du tourisme de masse sur de nombreux sites patrimoniaux fragiles.

✔ La préservation du patrimoine pose la question de l'échelle de gouvernance à privilégier pour répondre à ces menaces et ces défis.

Vidéo-projection interdite

RÉVISER LES FONDAMENTAUX

- Qu'est ce que le patrimoine ?
- Quels différents types de patrimoine sont recensés par l'UNESCO ?
- Qu'est ce que la patrimonialisation ?
- Qu'est ce qu'un touriste ?
- Quelles sont les tensions entre développement économique et conservation du patrimoine urbain ?
- Quels acteurs politiques menacent la sauvegarde du patrimoine aujourd'hui ?
- Quelles menaces environnementales mettent en danger le patrimoine ?
- Quelles solutions peuvent être mises en place pour préserver le patrimoine et à quelles échelles ?

Mémocartes
hatier-clic.fr/20tgp417

SCHÉMA DE SYNTHÈSE

Les enjeux autour du patrimoine urbain

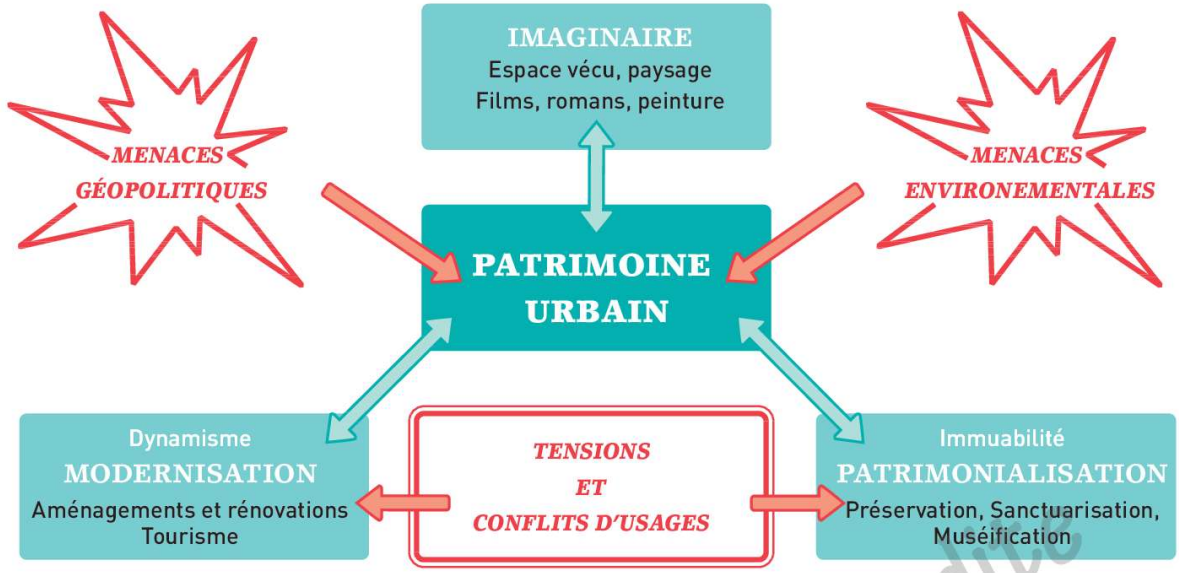

SE DOCUMENTER

À lire

• **Pierre Pinon, *Paris détruit, du vandalisme architectural aux grandes opérations d'urbanisme***, Parigramme, 2011.

Un panorama illustré des destructions qui ont affecté Paris, des destructions symboliques sous la Révolution aux réhabilitations actuelles en passant par les grandes opérations urbaines traumatisantes des années 1960-1970.

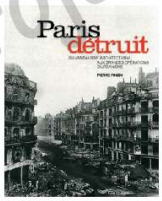

• **François-Xavier Fauvelle et Isabelle Surun (dir.), *Atlas historique de l'Afrique. De la Préhistoire à nos jours***, Autrement, 2019.

Cet atlas permet de comprendre à l'aide de cartes les civilisations et empires qui se sont développés sur le continent africain au fil des siècles.

• **François-Xavier Fauvelle (dir.), *L'Afrique ancienne***, Belin, 2018.

Un manuel d'histoire des civilisations de l'Afrique ancienne richement illustré pour se renseigner sur l'empire du Mali.

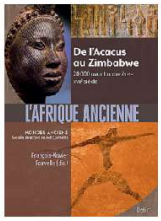

• **Alvise Zorzi, *Histoire de Venise***, Perrin, collection Tempus, 2015.

Un voyage à travers l'histoire de la ville et de ses habitants, par l'un des meilleurs spécialistes du patrimoine de Venise.

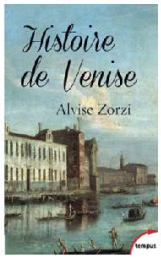

À voir

• **Abderrahmane Sissako, *Timbuktu***, 2014.

En 2012, alors que Tombouctou est envahie par les combattants djihadistes qui imposent leur vision étroite de l'islam, la population de la ville résiste au nom d'une autre conception de l'islam.

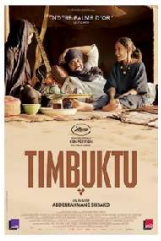

À écouter

• Un podcast de l'émission **L'invité(e) des matins** (France Culture) réunissant un sociologue et la directrice d'un observatoire du tourisme autour de la question : Doit-on réguler le tourisme de masse ?

Première partie : hatier-clic.fr/20tgp418

Seconde partie : hatier-clic.fr/20tgp419

Vidéo-projection interdite

ÉTUDE conclusive

La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection

Quelles sont les mesures adoptées pour classer, protéger

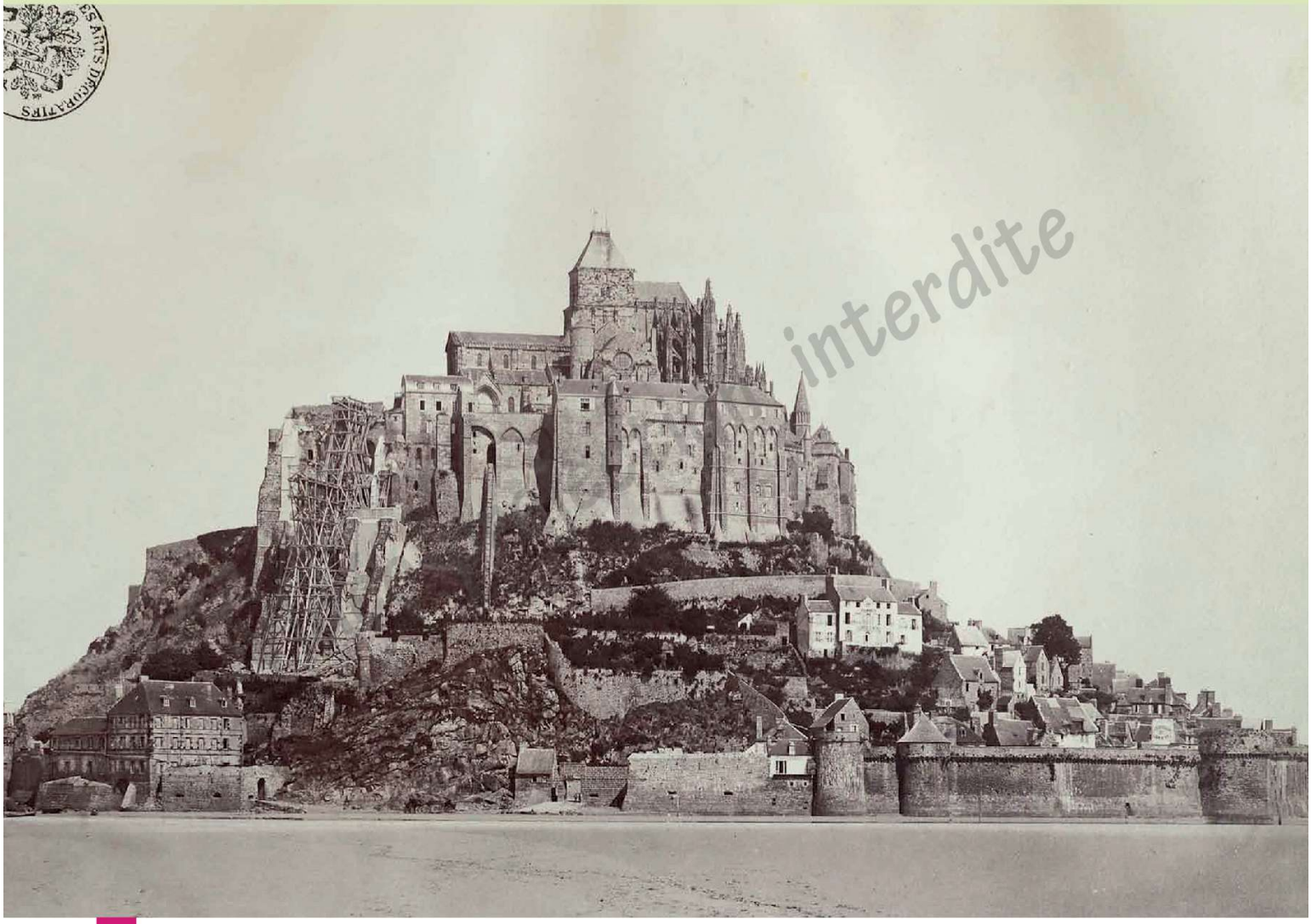

1 Au XIXe siècle, la politique du patrimoine vise à protéger des monuments « classiques » : châteaux, abbayes, églises

(Photographie du mont Saint-Michel prise entre 1873 et 1878 avant les travaux de restauration, Louis-Émile Durandelle, Bibliothèque des Arts décoratifs, Paris.)

Lors de la Révolution, les moines du mont Saint-Michel sont chassés, et l'abbaye devient une prison pour prêtres réfractaires, puis pour prisonniers de droit commun. Le site et l'abbaye subissent destructions et incendies. En 1872, l'architecte Édouard Corroyer est chargé par la Commission des monuments historiques de la restauration du mont, notamment de l'abbaye, qui est classée monument historique deux ans plus tard. Le mont est alors très dégradé, et certaines parties menacent de s'effondrer.

QUESTIONS

1. Quel organisme décide de la restauration du mont Saint-Michel et quelle mesure prend-il pour faciliter ces travaux ?
2. Pourquoi les travaux de restauration s'avèrent-ils nécessaires ?

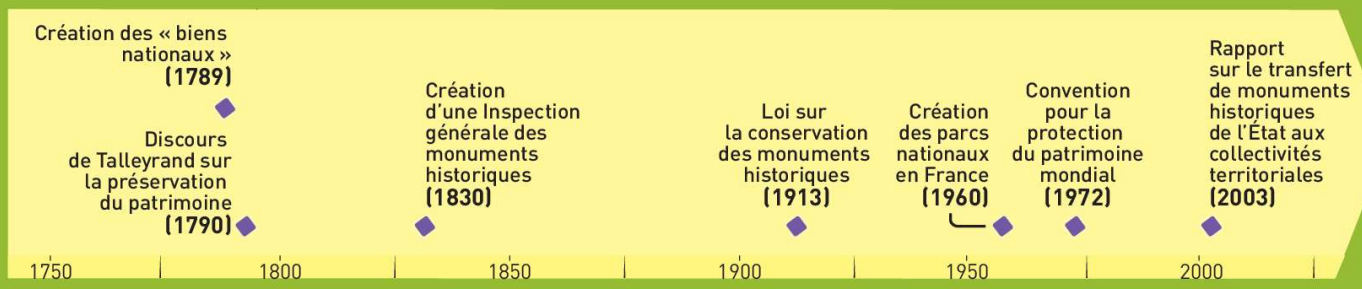

et mettre en valeur le patrimoine français ?

2 XXIe siècle : la notion de patrimoine a évolué et inclut des sites industriels remarquables

(Le haut-fourneau U4 d'Uckange, Moselle, mis en lumière par le plasticien Claude Lévêque en 2007.)

Construit en 1890, il ferme en 1991, malgré une forte mobilisation sociale. L'association MECILOR (Mémoire culturelle et industrielle de Lorraine), soutenue par la Direction régionale des affaires culturelles de Lorraine et la municipalité d'Uckange, obtient l'inscription du haut-fourneau à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 2001. Le site est aujourd'hui mis en valeur à travers des visites, une programmation culturelle et un centre de recherche sur la métallurgie.

QUESTIONS

1. Quels sont les organismes qui ont permis la sauvegarde du haut-fourneau ? Selon quelles modalités ?
2. Comment le site a-t-il été reconverti ?
3. **Doc. 1 et 2** Pourquoi peut-on dire que la notion de protection du patrimoine a évolué entre le XIXe et le XXIe siècle ?

ÉTUDE conclusive

Repères Le patrimoine en France

NOTIONS CLÉS

Patrimoine culturel ensemble des biens matériels ou immatériels ayant une importance artistique et/ou historique certaine, et qui appartient soit à une entité privée (personne, entreprise…), soit à une entité publique (État, collectivités territoriales…).

Patrimoine culturel immatériel (PCI) ensemble des pratiques, représentations, et savoir-faire, ainsi que les instruments, objets et espaces culturels qui leur sont associés, et que les communautés et individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel.

ACTEUR CLÉ

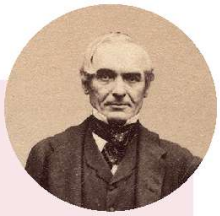

Prosper Mérimée (1803-1870)

Écrivain et historien français, ses études de droit l'amènent à exercer dans divers cabinets ministériels à partir de 1830. Il est notamment nommé inspecteur général des monuments historiques en 1834. Il travaille avec Eugène Viollet-le-Duc à qui il commande ses premières restaurations d'édifices en France. Ses voyages d'inspection à travers la France (Bretagne, Midi…) le conduisent à classer de nombreux monuments : crypte Saint-Laurent à Grenoble, baptistère Saint-Jean à Poitiers, etc.

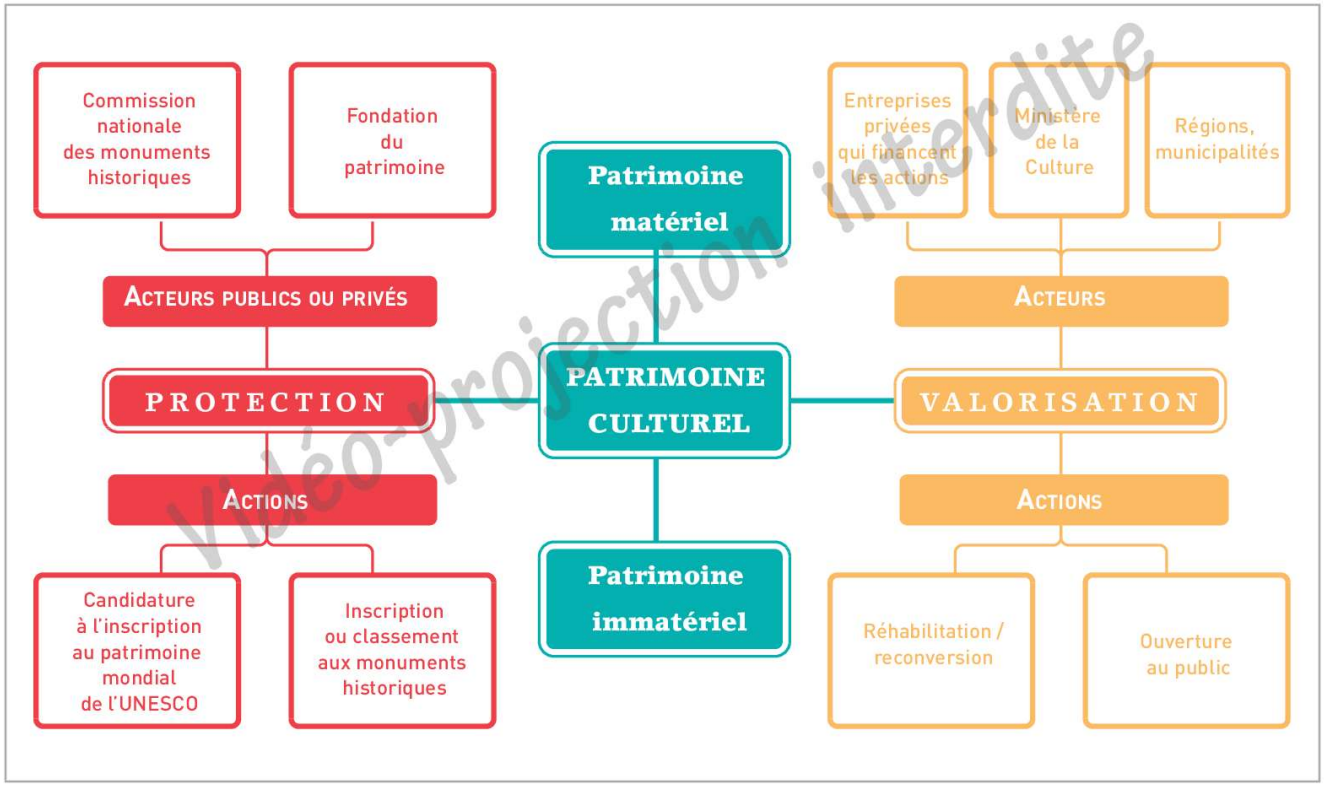

Vidéo-projection interdite

La gestion du patrimoine

QUESTIONS

1. Quels sont les éléments qui montrent que Prosper Mérimée a été un personnage clé de la politique du patrimoine en France ?
2. Quels sont les acteurs de la protection du patrimoine en France ? Quelles sont leurs actions et leurs moyens ?
3. Pourquoi peut-on dire que la notion de patrimoine culturel est très large et a évolué au cours du temps ?
4. **Chronologie** Quand la notion de patrimoine est-elle apparue en France et quelles sont les premières mesures de protection prises pour le protéger ?
5. **Chronologie** Après 1930, quels sont les éléments qui sont intégrés dans le patrimoine et qui bénéficient d'une protection de l'État ?

Évolution de la politique du patrimoine en France

Le Pressoir, estampe satyrique de Michel Hennin illustrant la nationalisation des biens du clergé (1789 ou 1790).

1789-1830 invention de la notion de patrimoine

- **1789 :** biens de l'Église catholique reversés à la Nation, bientôt appelés « biens nationaux ».
- **1790 :** création d'une Commission des monuments, chargée d'inventorier les édifices et objets français remarquables.
- **1796 :** création d'un service d'archives par département.
- **1801 :** création des musées de province.

1830-1930 naissance de la politique du patrimoine

- **1830 :** François Guizot, ancien professeur d'histoire à la Sorbonne, alors ministre de l'Intérieur du roi Louis-Philippe, présente son rapport sur la création d'une Inspection générale des monuments historiques en France.
- **Loi du 30 mars 1887 :** première loi sur la protection des monuments historiques.
- **Loi du 21 avril 1906 :** première loi de protection des sites naturels.

Le lac de Luitel, première réserve naturelle créée en France le 15 mars 1961 ; ses tourbières et la flore du pourtour sont ainsi protégées.

Le siège de l'UNESCO à Paris, fondée en 1945. En novembre 1972, elle promulgue un texte juridique visant à protéger les sites et les monuments dont la sauvegarde concerne l'humanité.

1930-2003 élargissement de la protection du patrimoine

- **27 septembre 1941 :** loi portant réglementation des fouilles archéologiques terrestres.
- **1er juillet 1957 :** loi sur les réserves naturelles.
- **22 juillet 1960 :** loi sur la création des parcs naturels nationaux. (En plus des réserves naturelles, les parcs naturels mettent en place un plan de gestion et de développement pour les territoires environnants.)
- **1er mars 1967 :** création des parcs naturels régionaux.
- **16 novembre 1972 :** adoption de la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, lors de la conférence de l'UNESCO.

Le musée du Louvre à Abu Dhabi a été inauguré en 2017. Sa création illustre l'usage de la « diplomatie du patrimoine » par le gouvernement français.

2003 – aujourd'hui le patrimoine à l'ère de la décentralisation et de la mondialisation

- **17 novembre 2003 :** rapport sur le transfert aux collectivités territoriales de monuments historiques appartenant à l'État.
- **6 mars 2007 :** signature d'un accord entre le gouvernement français et le gouvernement des Émirats arabes unis en vue de la création d'un musée universel du Louvre à Abu Dhabi.

Vidéo-projection interdite

Jalon 1

La gestion du patrimoine français : évolutions d'une politique publique

Comment la politique du patrimoine s'est-elle développée en France ?

REPÈRES

La politique patrimoniale en France

- **L'émergence de la notion de patrimoine.** Lors de la Révolution française, les députés de l'Assemblée constituante ont saisi les enjeux de la protection du patrimoine : une Commission des monuments en charge de cette tâche est donc créée.
- **La naissance de la politique du patrimoine.** Au cours du XIXe siècle, le pouvoir décide d'inventorier les édifices remarquables (1830), de réorganiser les musées (1882) et d'accroître les dépôts dans les archives (1887).
- **La politique du patrimoine s'élargit et évolue.** Au cours du XXe siècle, les édifices cultuels passent sous la juridiction de l'État (loi 1905), le statut des monuments historiques est précisé (loi 1913). Des lois élargissent la liste des éléments pouvant intégrer le patrimoine public : édifices et objets issus de fouilles archéologiques (loi 1941), **patrimoine naturel** (parcs nationaux, 1960), ensembles urbains historiques (loi 1962). Aujourd'hui, la politique du patrimoine a pour objectif de conserver, entretenir, restaurer, gérer et transmettre ces biens. Elle se charge aussi de les valoriser par l'ouverture au public et l'animation, afin de répondre à des enjeux culturel, économique, touristique, pédagogique et social.

VOCABULAIRE

Patrimoine naturel : bien commun composé de ressources naturelles relativement épargnées par l'empreinte de l'homme, considérées comme importantes à préserver, et qui constituent souvent un paysage remarquable.

1 Les prémisses de la politique de conservation des monuments et objets publics

«Votre comité[1] doit mettre sous vos yeux [ceux des députés] une sorte de délit [...] : il lui est revenu de divers endroits que des monuments précieux avaient été pillés ou indignement dégradés. Les chefs-d'œuvre des arts sont de grands moyens d'instruction, dont le talent enrichit sans cesse les générations suivantes. C'est la liberté qui les fait éclore, c'est donc sous son règne qu'ils doivent être religieusement conservés, et l'Assemblée nationale ne saurait trop se hâter de fixer sur cet objet la surveillance active des différents corps administratifs du royaume. [Votre comité] vous propose le projet de décret suivant : [...] Article 3 : elle charge les directoires des départements de faire dresser l'état et de veiller, par tous les citoyens qui seront en leur pouvoir, à la conservation des monuments, des églises et maisons devenues domaines nationaux, qui se trouvent dans l'étendue de leur soumission ; et lesdits états seront remis au comité. Article 4 : elle commet au même soin, pour les nombreux monuments du même genre qui existent à Paris, pour tous les dépôts des chartes, titres, papiers et bibliothèques, la municipalité de cette ville qui s'associera, pour éclairer sa surveillance, à des membres choisis des différentes académies ».

Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord,
discours devant l'Assemblée constituante, le 13 octobre 1790.

1. Le comité chargé le 20 juin 1789 de rédiger la future Constitution, votée le 3 septembre 1791.

Vidéo-projection interdite

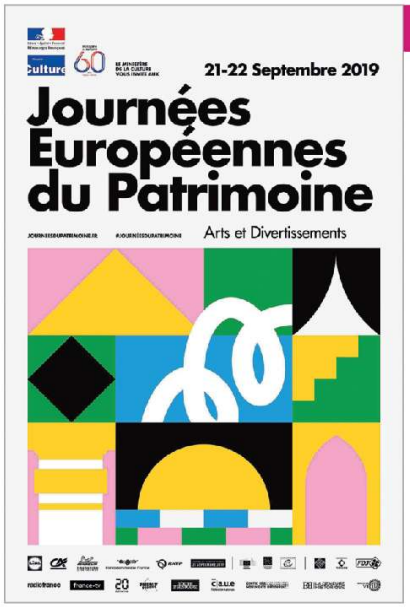

2 Les Journées du patrimoine, une initiative menée par le ministère de la Culture et ses partenaires

Les Journées européennes du patrimoine sont apparues en 1991. L'édition de 2019, en France, est organisée par le ministère de la Culture. Les logos en bas de l'affiche montrent qu'elle est soutenue par de nombreux partenaires publics (musées nationaux...), privés (Crédit Agricole, Lidl...) et institutionnels (Union européenne).

Les parcs nationaux de France

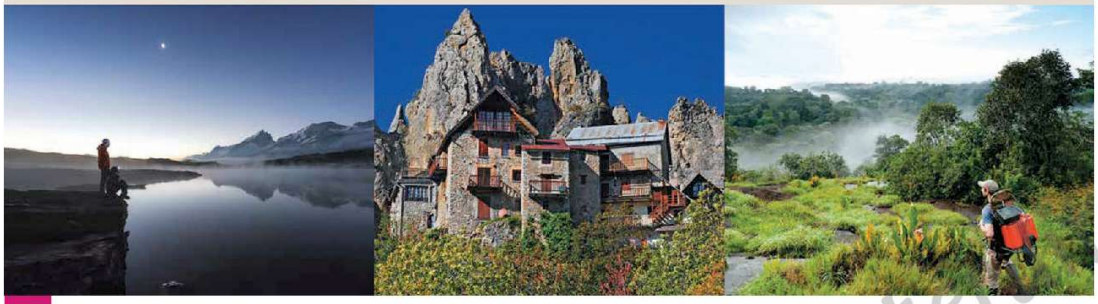

3 Les parcs nationaux de France

(Brochure de l'Office français de la biodiversité, 2019.)

4 Des actions suffisantes de l'État en faveur du patrimoine ?

« "Le patrimoine, c'est une cause nationale", a déclaré le chef de l'État devant près de 500 acteurs de ce secteur rassemblés à l'Élysée. Emmanuel Macron avait débuté cette "journée de mobilisation" en visitant le château de Voltaire, tout juste remis à neuf, dans le village de Ferney-Voltaire (Ain) près de la frontière franco-suisse. "Le patrimoine est une véritable mine d'or", a affirmé Stéphane Bern [chargé d'une mission sur le patrimoine]. Mais l'animateur d'émissions historiques s'est dit "désespéré de voir l'état dans lequel un grand nombre de bâtiments sont laissés à l'abandon" L'objectif est de susciter une grande mobilisation populaire autour d'une loterie et d'un jeu de grattage pour financer la rénovation de ces monuments. [...] Tout en saluant ce loto exceptionnel, le député LR Gilles Carrez, a regretté qu'il vienne après des coupes budgétaires bien supérieures. "Une quinzaine de millions de plus d'un côté claironnée dans l'enthousiasme, et en même temps une cinquantaine de millions de moins constatée dans l'indifférence. Ne nous faudrait-il pas une politique de conservation de notre patrimoine plus cohérente ?" Les besoins sont énormes puisqu'il "faudrait deux milliards d'euros pour sauver les 2000 monuments" identifiés par la mission Bern, a estimé Guillaume Poitrinal, président de la Fondation du patrimoine. L'État a engagé, pour 2018, 326 millions d'euros pour le patrimoine, "en progression de 5 %", selon la ministre de la Culture Françoise Nyssen. "Sur les 44000 monuments inscrits ou classés, 6000 bénéficient chaque année d'opérations de restauration", a-t-elle rappelé. »

« Macron, Bern et le Loto au secours du patrimoine en péril », AFP, 31 mai 2018.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1** Selon Talleyrand, pourquoi les monuments et objets publics doivent-ils être conservés ? Quels autres éléments méritent d'être protégés ?
2. **Doc. 2** Quels partenaires sont impliqués dans la valorisation du patrimoine ? Quel est l'intérêt des acteurs privés ?
3. **Doc. 3** Dans quel type de site les parcs nationaux et régionaux ont-ils été créés ? Pour quelle(s) raison(s) selon vous ?
4. **Doc. 4** Quelles sont les actions menées par l'État en faveur du patrimoine ? Quelles sont les critiques émises par certains élus à l'encontre de la politique de l'État ?

Synthétiser Rédigez un paragraphe synthétique sur les mesures de l'État en faveur de la protection du patrimoine.

TRAVAILLER À L'ORAL

Présenter un exposé. Faites un exposé sur le patrimoine naturel de votre choix, par exemple dans votre région. Citez notamment la date de l'inscription de ce patrimoine, les entités gérant le site, les actions de protection et de valorisation mises en place, les conflits d'usage potentiels, etc.

Vidéoprojection interdite

Jalon 2

Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, entre héritage culturel et reconversion

Quels sont les acteurs de la valorisation du patrimoine minier du Nord-Pas-de-Calais ?

Vidéo +
L'histoire du Bassin minier
hatier-clic.fr/20tgp420

REPÈRES

Un patrimoine singulier à valoriser

• **Une activité industrielle profondément ancrée dans le Nord-Pas-de-Calais.** L'exploitation de la houille dans le Nord-Pas-de-Calais a commencé au XVIIIe siècle. Celle-ci s'est accompagnée d'un développement considérable d'installations industrielles afin d'extraire, de traiter et d'acheminer le minerai. Cette activité a durablement marqué la région, entraînant l'apparition de paysages spécifiques : sites industriels dédiés au prélèvement et à la transformation du charbon, modifications de la nature (terrils, mares de décantation, etc.) et architecture spécifique concernant l'habitat ouvrier (corons).

• **Prise en compte d'un patrimoine singulier.** La crise économique des années 1970 et la concurrence internationale ont provoqué la fermeture progressive des fosses d'extraction, les dernières cessant de fonctionner en 1990. Les pouvoirs publics ont d'abord songé à faire disparaître les traces de ce passé perçu comme indésirable, car les sites, particulièrement pollués, se sont dégradés très rapidement et ne présentaient aucun intérêt économique. L'État et les collectivités territoriales ont finalement financé la reconversion des friches charbonnières à travers de grands projets d'intérêt régional.

1 **La fosse Arenberg à Wallers, aujourd'hui baptisée *Arenberg Creative Mine***

Certains de ces bâtiments ont été classés monuments historiques en 1992 et inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2010. Le site a été mis en valeur par le cinéma, avec le tournage du film *Germinal* en 1993, et chaque année par la télévision, avec la course cycliste Paris-Roubaix qui passe devant. Depuis 2015, le site accueille un centre de recherche dédié à l'image et aux médias numériques.

2 **La base de loisirs Loisinord à Noeux-les-Mines**

Une piste de ski synthétique a été inaugurée en 1996 dans la ville de Nœux-les-Mines, sur le terril n° 42. Elle accueille environ 30 000 skieurs par an. La base Loisinord comprend aussi une base nautique ainsi que des terrains de sport.

Vidéo-projection interdite

3 Reconstitution de l'intérieur d'une mine au centre historique minier de Lewarde

Le centre historique minier de Lewarde a été créé par la volonté des Houillères (regroupement de mines nationalisées) ; il a ouvert ses portes en 1984. C'est aujourd'hui le plus important musée de la mine en France. Il propose la visite de galeries reconstituées, des discussions avec d'anciens mineurs… Le site est classé monument historique en 2009, facilitant le soutien de l'État ou des collectivités territoriales. Il est une porte d'entrée majeure de découverte du bassin minier.

4 Certains sites du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, menacés de disparition

«Six ans après l'inscription du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, certains éléments classés sont menacés de disparition faute d'entretien. Une souscription nationale est lancée pour les sauver car s'ils venaient à disparaître, le classement UNESCO serait fragilisé. Il y a six ans, le Bassin minier est entré dans la liste très prisée des sites du patrimoine mondial avec 353 éléments classés : des bâtiments, des installations minières réparties sur 4 000 hectares. Aujourd'hui, 10 de ces 353 éléments inquiètent. Ils appartiennent à des propriétaires privés ou des communes qui n'ont pas les moyens de les entretenir. "C'est toujours difficile d'estimer le moment où un bâtiment va tomber, mais je pense qu'on est en train de parler de choses à court terme. Dans les trois ans qui viennent, ces bâtiments pourraient être définitivement en péril, tombés par pans entiers. Donc il y a des travaux de reprise de fondations, des travaux sur la corrosion des métaux, des travaux sur le béton […]", estime Gilles Briand, directeur d'études à la Mission Bassin minier. […] Au total, pour les 10 sites en situation de péril, il faudrait réunir 10 à 15 millions d'euros. La souscription nationale lancée avec la Fondation du patrimoine est un premier pas, mais elle ne suffira pas. [Cependant,] "on a une capacité à mobiliser des grands mécènes. Il y a aussi des financements européens, ou des financements de la région ou des collectivités locales […]", explique Célia Vérot, directrice générale de la Fondation du patrimoine.»

Anne Chépeau, «Patrimoine mondial de l'UNESCO : des sites du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais menacés de disparition», Radio-France, 29 juin 2018, DR.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1** Dans quel but les éléments de l'ancienne fosse ont-ils été conservés ? Quelles activités le site accueille-t-il désormais ?
2. **Doc. 2 et 3** Quels moyens et activités sont utilisés pour mettre en valeur le patrimoine du bassin minier ? Par quels acteurs ? Pour quels résultats ?
3. **Doc. 4** Pour quelles raisons certains sites, pourtant classés, sont-ils menacés ? Quelles sont les solutions à apporter à ce problème ?

Synthétiser Rédigez un paragraphe synthétique sur les politiques de reconversion du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais menées par les acteurs publics, privés et associatifs.

TRAVAILLER AUTREMENT

Analyser une vidéo. Visionnez la vidéo de l'INA sur le classement du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais au patrimoine mondial de l'UNESCO :

hatier-clic.fr/20tgp421

Faites-en un compte rendu en insistant sur les bénéfices attendus de cette classification.

Vidéo-projection interdite

Jalon 3

Le patrimoine, facteur de rayonnement culturel et objet d'action diplomatique

Quel rôle le patrimoine joue-t-il dans la promotion de la France à l'international ?

1 L'ambassade de France en Thaïlande ouverte au public (2018)

En septembre 2018, l'ambassade et la Résidence de France en Thaïlande ont ouverts leurs portes afin de faire découvrir aux Thaïlandais le patrimoine français dans leur pays. Ils ont également pu découvrir une exposition consacrée aux ambassadeurs thaïlandais ayant séjourné en France.

Vidéo-projection interdite

REPÈRES

Le patrimoine : vitrine de la France à l'étranger

• **Un patrimoine culturel exceptionnel, vecteur de promotion de la France.** Avec 89,4 millions de visiteurs en 2018, elle est le pays le plus visité du monde. Cela est en grande partie dû à son patrimoine historique, architectural et naturel exceptionnel. Celui-ci est utilisé par les dirigeants français pour garantir au pays un rayonnement culturel planétaire. Il sert aussi aux présidents français à accueillir de manière somptueuse les chefs d'États étrangers.

• **La gastronomie française, un outil diplomatique.** En 2003, lors d'une conférence de l'UNESCO, est adoptée la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. En 2010, le « repas gastronomique des Français » est inscrit sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel (PCI) ; il s'agit, avec la cuisine mexicaine, de la première tradition culinaire inscrite au PCI. Ce classement est la reconnaissance de l'importance historique et sociale de la cuisine française, qui est également un instrument majeur de la diplomatie française.

2 L'utilisation diplomatique du patrimoine par le président Macron

« Emmanuel Macron aime mettre en scène les hauts lieux du patrimoine pour célébrer la grandeur de la France et renforcer son poids diplomatique. Ce jeudi soir [22 août 2019], le président français avait choisi le cadre du château de Chantilly (Oise) pour recevoir le Premier ministre indien Narendra Modi. Depuis qu'il a fêté sa victoire devant la pyramide du Louvre [7 mai 2017], le chef de l'État sait utiliser les symboles pour asseoir sa stature politique internationale. Quelques jours plus tard, Emmanuel Macron avait reçu Vladimir Poutine sous les ors du château de Versailles. Le tapis rouge déroulé pour le président russe [...] avait fait polémique. Tout le monde semblait avoir oublié que Khrouchtchev, Brejnev, Gorbatchev et Eltsine avaient eux aussi été accueillis à Versailles par de Gaulle, Pompidou et Mitterrand. [...] En organisant la réception du Premier ministre indien à Chantilly, l'Élysée explique avoir voulu mettre en valeur un des joyaux du patrimoine français. Le château, qui a déjà accueilli les ministres des finances du G7 à la mi-juillet est très prisé des touristes indiens. [...] Emmanuel Macron renvoie l'ascenseur à Narendra Modi, qui lui avait offert une visite privée du Taj Mahal avec son épouse Brigitte en mars 2018 lors de son voyage officiel en Inde. La France cherche toujours à vendre six réacteurs nucléaires EPR à l'Inde. Paris doit également concrétiser le contrat d'exportation des 36 avions de combat Rafale commandés par New Delhi en 2016 pour 8 milliards d'euros. Dans son rôle d'ambassadeur du patrimoine, Emmanuel Macron a même fêté son 40e anniversaire au château. »

Luc Chaillot, « Emmanuel Macron et la diplomatie des joyaux du patrimoine », *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 22 août 2019.

3 Dîner donné en l'honneur de J. F. Kennedy à Versailles, le 1er juin 1961, par le général de Gaulle

Le 31 mai 1961, J. F. Kennedy effectue une visite d'État en France afin d'évoquer avec de Gaulle le problème de Berlin et les questions européennes. En désaccord avec lui, le général lui réserve pourtant un accueil somptueux dans des hauts lieux du patrimoine français.

Vidéo projection interdite

4 La « gastrono-diplomatie », un instrument majeur de la diplomatie française

« Florent Quellier, maître de conférences en histoire moderne et titulaire de la chaire "Histoire de l'alimentation des mondes modernes" au CNRS, est l'un des auteurs d'*À la Table des diplomates*.

Vous soulignez que l'apparition du mot "diplomate" remonte à la fin du XVIIIe siècle, mais que l'utilisation de la table comme outil de diplomatie est bien plus ancienne. Y avait-il, à l'époque, une "conscience" de ce "pouvoir de la table" ?

Oui, il y avait une utilisation politique de la table bien avant l'époque moderne : elle était associée à la notion de pouvoir [...].

Le livre fait aussi ressortir le rôle de Talleyrand, ministre des Relations extérieures de Louis XVIII, lors du congrès de Vienne. Était-ce un visionnaire ?

Talleyrand [...] a compris que la table sert à attirer des gens qui peuvent s'avérer utiles pour les négociations du congrès de Vienne, qu'elle permet de créer des amitiés, que le vin peut délier la parole, et que tout cela permet d'obtenir des informations confidentielles ; c'est le jeu de la diplomatie, déjà précisé au XVIIIe siècle dans les traités des ambassadeurs.

La gastronomie française rayonne-t-elle toujours autant aujourd'hui ?

La grande différence aujourd'hui, c'est qu'il n'y a plus d'hégémonie de la cuisine française. Notre cuisine a encore une réputation d'excellence, mais ce n'est plus la référence absolue. D'ailleurs, quand Laurent Fabius en 2014, lorsqu'il était ministre des Affaires étrangères, a parlé de "gastrono-diplomatie" on voit bien l'enjeu économique sous-jacent et l'importance de promouvoir cette cuisine française. »

Sophie Rahal, entretien avec Florent Quellier, « Cuisine et diplomatie : "Une forme de roman national s'écrit à travers l'appellation des plats" », *Télérama*, 22 novembre 2016.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1** Comment le patrimoine français à l'étranger est-il au service du rayonnement de la France ?
2. **Doc. 2** Comment Emmanuel Macron utilise-t-il le patrimoine français comme « arme diplomatique » selon vous ?
3. **Doc. 3** Selon vous, pourquoi peut-on dire que le patrimoine français a permis au général de Gaulle d'agir d'un point de vue diplomatique ?
4. **Doc. 4** Comment la gastronomie est-elle utilisée par Talleyrand pour parvenir à ses fins lors du congrès de Vienne en 1815 ?

Synthétiser Rédigez un court paragraphe sur l'utilisation faite par la diplomatie française de son patrimoine.

TRAVAILLER À L'ORAL

Présenter un exposé. Écoutez le podcast de l'émission La Cerise sur le gâteau sur France Culture dédiée à la gastrono-diplomatie :

hatier-clic.fr/20tgp422

Préparez un exposé consacré à l'utilisation de la gastronomie française par l'État français.

Cours

La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection

Podcast du cours
hatier-clic.fr/20tgp423

Quelles sont les mesures adoptées pour classer, protéger et mettre en valeur le patrimoine français ?

VOCABULAIRE

Mécénat : soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général.

Patrimoine naturel : voir p. 302.

« Les révolutions des peuples barbares détruisent tous les monuments et la trace des arts semble effacée. Les révolutions des peuples éclairés les conservent, les embellissent. »

Barère de Vieuzac, discours à l'Assemblée constituante, le 26 mai 1791

ACTEUR CLÉ

Jack Lang (né en 1939)

Juriste et homme politique français.
Ministre de la Culture en 1981, il est à l'origine de la création de manifestations culturelles liées au patrimoine (journées portes ouvertes dans les monuments historiques), permet la généralisation des fouilles préventives (archéologie) et la reconnaissance du patrimoine industriel.

A Une volonté ancienne de protéger le patrimoine

1. La genèse de la politique du patrimoine

- En novembre 1789, l'Assemblée constituante décide de mettre les biens ecclésiastiques « à la disposition de la Nation » auxquels s'ajoutent ensuite les biens de la couronne. L'ensemble s'appelle alors les « **biens nationaux** ». Une **Commission des monuments** est créée en octobre 1790, chargée d'élaborer un inventaire des édifices et objets acquis. Les députés légifèrent afin de limiter le **vandalisme** qui touche les monuments publics. ▸ Jalon 1, p. 302
- La politique du patrimoine apparaît réellement en France avec la création en 1830 de l'**Inspection générale des monuments historiques** par François Guizot, qui établit, en 1840, la première liste des monuments historiques et a pour mission d'en assurer la conservation. La loi de mars 1887 fixe les modalités de l'intervention de l'État quant à la protection des édifices publics remarquables. Les pouvoirs publics élargissent ensuite la notion de **patrimoine culturel** ; la loi de septembre 1941 y ajoute les **vestiges archéologiques**. Puis ils y intègrent le **patrimoine naturel** avec la création des réserves naturelles (1957) et des parcs nationaux (1960). ▸ Jalon 1, p. 302

2. Une gestion toujours plus complexe, assurée par l'État et ses partenaires

- **L'État, par le biais du ministère de la Culture, est le principal acteur de la gestion du patrimoine en France.** Il s'appuie sur un réseau d'opérateurs (Centre des monuments nationaux, etc.) qui possèdent des prérogatives de plus en plus importantes. Au niveau local, le ministère compte sur les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) qui ont pour mission de conserver et de mettre en valeur le patrimoine historique, archéologique et ethnologique. Depuis la loi du 13 août 2004, certaines collectivités territoriales sont devenues propriétaires de monuments historiques, et, à ce titre, doivent en assurer la gestion.
- L'entretien et la restauration du patrimoine national induisent des **coûts colossaux, qui ne cessent d'augmenter**. L'État et les collectivités territoriales ne sont plus en mesure d'assurer seuls les dépenses. Des dispositions fiscales (réductions d'impôts) ont donc été mises en place pour encourager les entreprises et les particuliers à soutenir des projets culturels. La Fondation du patrimoine organise des opérations de financement participatifs (appels aux dons…) et de **mécénat** d'entreprises pour sauvegarder et valoriser le patrimoine français de proximité. Elle a récolté les fonds générés par le loto du patrimoine organisé en septembre 2018. ▸ Jalon 1, p. 302

B Des actions de valorisation de plus en plus nombreuses

1. Les outils de valorisation du patrimoine

- Le patrimoine français constitue un **atout majeur** pour l'attractivité des territoires, un vecteur de développement économique et un levier pour raffermir l'identité nationale. C'est pourquoi les pouvoirs publics cherchent à le mettre en valeur.

Vidéo-projection interdite

- Pour cela, l'État et les collectivités territoriales ne cessent de développer les opérations d'animation sur les sites dont ils ont la charge. Depuis plus de trois décennies, on voit se multiplier les **manifestations ayant pour but de mieux faire connaître le patrimoine** ; en 1984, Jack Lang, ministre de la Culture, lance les « journées portes ouvertes dans les monuments historiques ». En 1991, le Conseil de l'Europe institue les « Journées européennes du patrimoine », organisées notamment en France ▸ Jalon 1, p. 302. Celles-ci sont une réussite : en 2016, 12 millions de visiteurs ont fréquenté les 17 000 lieux ouverts. Il existe d'autres opérations comme la Nuit blanche (2002), la Nuit des musées (2005), etc.

La cour du château de Blois pendant la Nuit européenne des musées en 2013

La Nuit européenne des musées est une manifestation qui existe depuis 2005 durant laquelle les musées européens ouvrent leurs portes, de manière exceptionnelle et généralement gratuite, le temps d'une soirée.

2. Des pistes d'amélioration : accroître les dispositifs d'information et d'éducation

- Un rapport des économistes Françoise Benhamou et Olivier Thesmar, publié en 2012, insiste sur les lacunes de l'information faite au public concernant un certain nombre de sites : selon eux, **50 % de la fréquentation muséale en France est concentrée sur seulement 1 % des musées**. Par ailleurs, il semble important de sensibiliser les jeunes à l'éducation artistique et culturelle et donc de favoriser leur accès au patrimoine de proximité.

Vidéo-projection interdite

C L'évolution de la notion de patrimoine en France

1. La prise en compte d'un patrimoine matériel récent

- Dans les années 1970, l'État commence à s'intéresser au **patrimoine industriel, scientifique et technique**. Dans le même temps, les régions industrielles anciennes, touchées par la crise économique et un processus de désindustrialisation, ont pris conscience de l'attrait touristique des vestiges de leurs industries. Ainsi, en 1986, l'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France du ministère de la Culture a mis en œuvre un programme de repérage national du patrimoine industriel. Au début des années 1990, le **patrimoine maritime et fluvial** vient étoffer le patrimoine national.
- Les pouvoirs publics avaient d'abord envisagé de faire disparaître une grande partie de ce patrimoine, estimant que de nombreux sites étaient insalubres, pollués et sans intérêt économique. Puis, sous l'impulsion des collectivités territoriales, l'État a finalement financé totalement ou partiellement la **reconversion de nombreuses friches industrielles**, comme celle de Nœux-les-Mines ou la fosse d'Arenberg à Wallers. ▸ Jalon 2, p. 304

2. Le patrimoine immatériel

- En 2003, l'UNESCO a défini le patrimoine culturel immatériel, qui cherche à protéger et valoriser toutes les **pratiques et savoir-faire culturels** dans le monde. La France est particulièrement concernée par ce classement. En 2008, la technique de la tapisserie d'Aubusson est inscrite sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. En 2009, c'est le savoir-faire de la dentelle au point d'Alençon.
- La même année, le **repas gastronomique des Français** y est également inscrit. Ce classement montre à la fois le prestige international dont bénéficie la tradition culinaire française, mais aussi son rôle historique, social et culturel. ▸ Jalon 3, p. 306

CHIFFRES CLÉS

▶ Première liste des monuments historiques protégés (1840) :

1 082 inscriptions, dont 934 édifices (églises, châteaux) et aussi des objets (vitraux).

▶ Premier loto du patrimoine (tirage le 15 septembre 2018) :

a généré 21 millions d'euros de revenus. Ils doivent permettre de sauvegarder 18 sites emblématiques et 251 prioritaires.

▶ 2018 :

- **France :** pays le plus visité du monde (2018), avec 89,4 millions de touristes.
- **Louvre :** 10,2 millions de visiteurs, son record de fréquentation annuelle.

Exercices Bac

EXERCICE 1 Rédiger une introduction

DISSERTATION

SUJET L'évolution de la politique du patrimoine en France de la Révolution française à nos jours

1. Analysez les termes du sujet.
2. En utilisant le tableau ci-dessous, rédigez une introduction en respectant les différentes étapes de la méthodologie :

§1 Accroche Analyse des termes du sujet Contexte	
§2 Problématique Annonce du plan	

Votre projection interdite

EXERCICE 2 Présenter une biographie

OBJECTIF GRAND ORAL

SUJET L'œuvre controversée de Viollet-le-Duc pour la préservation du patrimoine national

1. En vous appuyant sur cette courte biographie, faites des recherches personnelles pour pouvoir présenter un exposé sur l'œuvre controversée de Viollet-le-Duc pour la préservation du patrimoine national.

Conseil

- Dans une **présentation biographique**, il ne faut pas se contenter de raconter la vie et la carrière du personnage de façon linéaire. Il faut poser une problématique, qui permet d'analyser sa carrière en relation avec les questionnements du thème, et y répondre en conclusion.
- N'oubliez pas de fournir vos sources.

1 Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879)

Il est l'un des architectes français les plus célèbres du XIXe siècle, connu auprès du grand public pour ses restaurations du patrimoine médiéval dont le mont Saint-Michel, la cathédrale Notre-Dame de Paris ou la cité de Carcassonne. Pour lui, la restauration n'est pas seulement entretenir et réparer mais parfois refaire par interprétation « dans un état qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné. » Ainsi, il choisit de doter Notre-Dame d'une flèche de 93 mètres. Cela explique que son œuvre reste controversée, bien qu'il ait sauvé de la ruine de nombreux éléments de patrimoine. La basilique Saint-Sernin de Toulouse a été dérestaurée en 1996, pour revenir à l'état précédant les restaurations de Viollet-le-Duc.

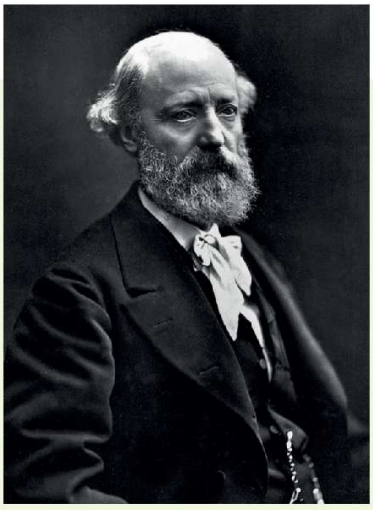

(Portait par Nadar.)

EXERCICE 3 Étudier une affiche

ÉTUDE DE DOCUMENT

SUJET La sauvegarde du patrimoine en péril en France

1 Une campagne nationale d'appel aux dons pour le patrimoine en péril

En 2018, la Fondation du patrimoine a lancé un appel national aux dons dans le cadre de la mission de sauvegarde du patrimoine confiée à Stéphane Bern. C'est le théâtre de Mirecourt, dans le département des Vosges qui illustre la campagne de communication de cet appel. En complément, un jeu de grattage destiné à financer des opérations de sauvegarde de sites en péril a également été créé.

› LIRE LE DOCUMENT

1. Indiquez le type de document et son commanditaire.
2. Indiquez la date de réalisation.

› ANALYSER LE DOCUMENT

3. Décrivez le décor utilisé pour la campagne. Pourquoi celui-ci ?
4. Quels sont les différents acteurs présents sur cette affiche ?

› COMPRENDRE LE DOCUMENT

5. Quel message l'auteur de l'affiche a-t-il voulu faire passer ?
6. À qui s'adresse-t-il en priorité et pourquoi ?

Révisions

FICHE MÉMO

1 La protection du patrimoine en France

✔ La volonté de protéger le patrimoine émerge pendant la Révolution française, des députés voulant conserver les monuments et éviter leur dégradation.

✔ La politique du patrimoine apparaît lors de la création de l'Inspection générale des monuments historiques en 1830. La notion de patrimoine culturel s'élargit à la fin du XIXe et au XXe siècle.

✔ La gestion du patrimoine est assurée principalement par l'État, via le ministère de la Culture, ainsi que par des acteurs publics et privés. La question du financement de cette politique se pose, dans une période de restriction budgétaire.

2 La valorisation du patrimoine français

✔ Le patrimoine français est considéré par l'État comme un vecteur d'unité nationale, mais aussi comme un levier de développement économique.

✔ Les pouvoirs publics organisent des événements comme la Nuit des musées afin de faire mieux connaître les richesses patrimoniales du pays.

✔ Afin de développer ce domaine d'activité, il convient de mieux informer sur le patrimoine peu connu, et d'améliorer les dispositifs éducatifs à destination des plus jeunes.

3 La notion de patrimoine a beaucoup évolué durant les trois dernières décennies du XXe siècle

✔ Dans les années 1970, les anciennes usines ou fosses charbonnières ont failli disparaître, car les pouvoirs publics estimaient que ces sites étaient improductifs et nuisibles. L'État et les collectivités territoriales ont évalué leur potentiel touristique et ont finalement financé la reconversion de certaines de ces friches

✔ En 2003, la création du patrimoine immatériel par l'UNESCO a enrichi la notion de patrimoine culturel, qui s'élargit de plus en plus. Il comprend de nombreux savoir-faire et notamment le repas gastronomique des Français.

Vidéo-projection interdite

RÉVISER LES FONDAMENTAUX

- Quand la politique du patrimoine est-elle apparue en France et qui l'a mise en œuvre ?
- Qui sont les acteurs de la protection du patrimoine en France ?
- Quels sont les différents types de patrimoines existants ?
- Citez trois exemples de législations sur le patrimoine.
- Citez trois exemples d'événements organisés en France pour mettre le patrimoine en valeur.
- Citez trois friches industrielles ayant bénéficié de politiques de reconversion.
- Qu'est-ce que le patrimoine culturel immatériel ?
- Citer un exemple d'utilisation politique du repas gastronomique français.

Mémocartes
hatier-clic.fr/20tgp424

SCHÉMA DE SYNTHÈSE

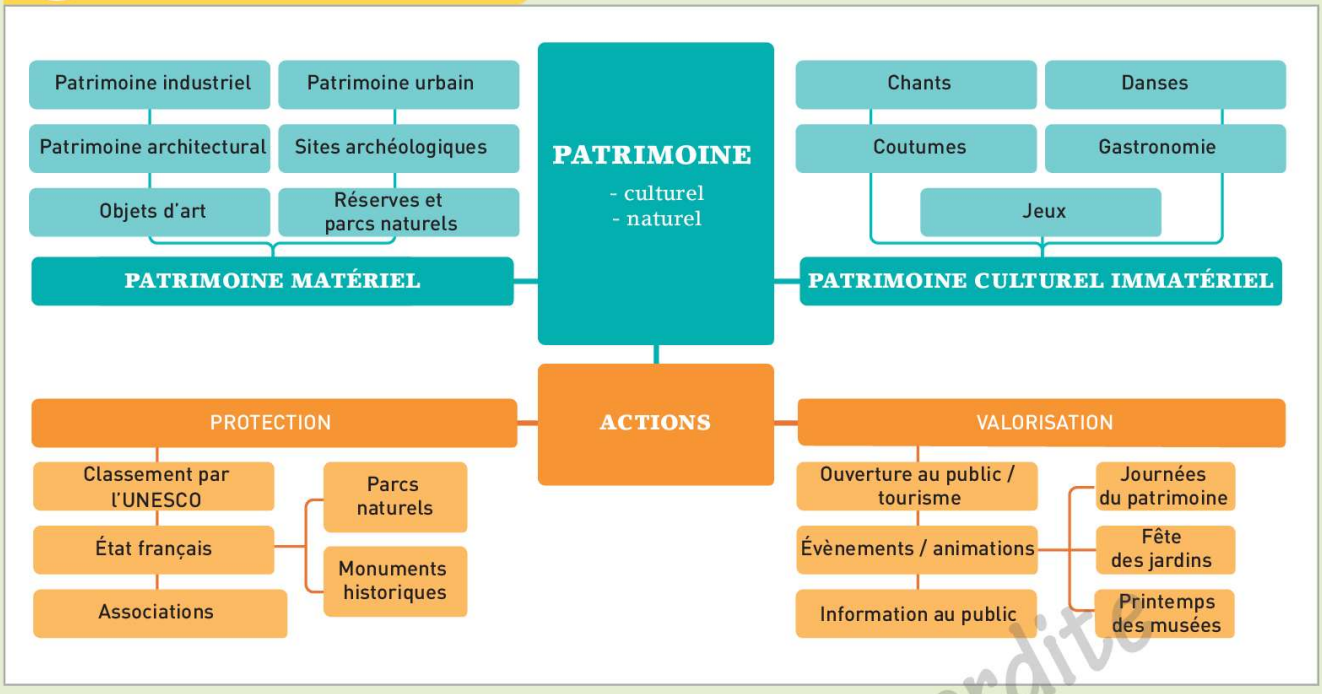

SE DOCUMENTER

À voir

• ***Quai d'Orsay, les coulisses de la diplomatie***, de **Serge Moati** (France, 2014)

Un documentaire sur les diplomates du Quai d'Orsay, qui forment le troisième réseau diplomatique mondial : 163 ambassades, 92 consulats et 13 000 agents sur les 5 continents.

À consulter

• L'invention du patrimoine industriel, captation de la conférence prononcée le 26 janvier 2012, à la Cité de l'architecture et du patrimoine : hatier-clic.fr/20tgp425

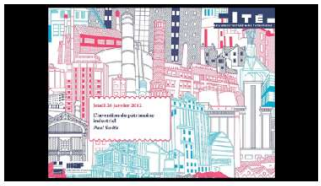

• Une vidéo de l'INA montrant le classement au patrimoine mondial de l'humanité, le vignoble et le village de Saint-Émilion comme « paysage culturel » : hatier-clic.fr/20tgp426

• Une vidéo de l'INA dans laquelle des grands chefs français relaient la volonté de Nicolas Sarkozy de faire inscrire la gastronomie française au patrimoine mondial de l'UNESCO : hatier-clic.fr/20tgp427

À lire

• **« Le Patrimoine. Pourquoi, comment, jusqu'où ? », Christian Hottin, Yann Potin**, *La Documentation photographique* n° 8099, mai-juin 2014.

Un ouvrage de synthèse, abondamment illustré, qui s'interroge sur la notion de patrimoine, l'évolution de celle-ci et sur les formes actuelles de patrimoine.

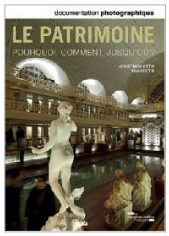

À écouter

• L'émission du grain à moudre, de France Culture : **« Le patrimoine est-il le parent pauvre de la politique culturelle ? »**

Le point de départ de l'émission est constitué par l'incendie de la cathédrale Notre-Dame et l'étonnement concernant les faramineuses promesses de don pour reconstruire l'édifice, alors que le ministère de la Culture ne consacre que 3 % de son budget au patrimoine. hatier-clic.fr/20tgp428

Vidéo-projection interdite

BAC Dissertation : sujet guidé

SUJET : Le patrimoine et ses enjeux : nécessités, limites et débats

1 Interroger l'intitulé du sujet

Le patrimoine et ses enjeux : nécessités, limites et débats

- La notion de patrimoine s'est progressivement élargie. Aujourd'hui, le patrimoine recouvre des enjeux importants tant politiques qu'économiques que moraux.
- Faut-il tout patrimonialiser ? La muséification des grandes villes de culture et l'émergence d'un tourisme de masse interrogent.
- Au pluriel, le sujet implique de rappeler les impératifs de la protection du patrimoine pour les générations à venir ainsi que les intérêts économiques de cette protection.
- Le patrimoine recouvre des questions politiques et géopolitiques : valorisation du patrimoine comme attrait touristique ; questions morales de la restitution d'œuvres ou d'éléments humains accaparés pendant la colonisation, etc.

Vidéo-projection interdite

2 Du sujet à la problématique et au plan

Construire une problématique

La problématique dirige le développement, elle est la colonne vertébrale de la démonstration. Ici, il est question de démontrer que la question du patrimoine n'a jamais été aussi présente dans nos sociétés contemporaines. On peut donc proposer la problématique suivante : *Comment le patrimoine est-il devenu un enjeu central pour les sociétés contemporaines ?*

Mobiliser ses connaissances et établir un plan

• Il faut trouver dans le manuel, des exemples qui illustrent les trois idées : une nécessité pour les sociétés, les limites du patrimoine et les débats qu'il peut susciter.

• Établir un plan : le plan est ici suggéré dans l'intitulé du sujet.

Parties	Idées	Exemples
I. Une nécessité	• Protéger le patrimoine en danger • Restaurer le patrimoine • Valoriser le patrimoine pour en faire un atout économique	
II. Les limites de la patrimonialisation	• Risque de muséifier les centres-villes • Surexploitation de certains sites patrimoniaux par le tourisme de masse • Protection du patrimoine dans les pays développés mais pas forcément dans les pays en développement	
III. Les débats liés au patrimoine	• Faut-il refuser des apports contemporains ? • Doit-on patrimonialiser le vivant ? • Doit-on rendre les œuvres confisquées durant la période coloniale ?	

3 Rédiger l'introduction

1 Retrouvez dans l'exemple d'introduction suivant les différentes parties qui la composent (phrase d'accroche, définition des termes du sujet, problématique et annonce du plan.)

Depuis son indépendance en 1830, la Grèce réclame le retour des marbres du Parthénon, accaparés par les Britanniques et exposés au British Museum. Pour les Grecs, cette frise constitue aujourd'hui un emblème national, objet de fierté et d'identité culturelle. À travers cet exemple, on mesure l'importance grandissante de la place du patrimoine au sein d'une nation. On parle ici essentiellement du patrimoine culturel composé d'un ensemble de biens matériels et immatériels ayant une qualité historique ou artistique, qu'un État cherche à transmettre aux générations futures. Le patrimoine s'est imposé, depuis le XIXe siècle, comme un enjeu essentiel pour les nations et les États. Comment le patrimoine est-il devenu un enjeu central pour les sociétés contemporaines ? Un large consensus existe aujourd'hui dans nos sociétés sur les nécessités de protéger, restaurer ou valoriser les biens historiques et artistiques. La patrimonialisation systématique et la valorisation touristique à l'échelle « industrielle » provoquent cependant des effets pervers. La notion même de patrimoine engendre des débats multiples et suscite des tensions entre les défenseurs d'une « mise sous cloche » du patrimoine et ceux qui estiment que l'époque contemporaine doit laisser sa trace au sein même des héritages historiques.

Vidéo-projection interdite

4 Rédiger le développement

2 Rédigez le développement en veillant à ce que chacune des parties donne un élément de réponse à la problématique.

5 Rédiger la conclusion

3 Complétez le tableau suivant.

Reprise des principaux arguments	
Réponse à la problématique	
Ouverture du sujet	

4 À l'aide du tableau, rédigez la conclusion.

Conseil

Comment rédiger l'ouverture du sujet

- À la fin de la composition, vous pouvez élargir le sujet en vous interrogeant sur ce même sujet dans l'avenir ou dans des géographies différentes.
- La forme interrogative n'est pas forcément requise.

BAC Dissertation : sujets d'entraînement

SUJET 1 : Les enjeux politiques du patrimoine de 1789 à nos jours

1 Interroger l'intitulé du sujet

Ici, il faut analyser les acteurs, les objectifs et les résultats obtenus.

Lors de la Révolution française, le 2 novembre 1789, l'Assemblée décide de confisquer les biens du clergé et de la couronne en les mettant à la disposition de la nation. Ces biens nationaux vont servir à forger l'idée d'un patrimoine commun.
Le sujet ne se limite pas à la France mais il est possible de puiser parmi les exemples français étudiés.

Les enjeux politiques du patrimoine de 1789 à nos jours.

C'est l'ensemble des biens matériels ou immatériels ayant une importance artistique et/ou historique certaine, et qui appartiennent soit à une entité privée (personne, entreprise…), soit à une entité publique (État, collectivités territoriales…).

2 S'exercer

Construisez la problématique et le plan puis rédigez la dissertation.

Vidéo-projection interdite

SUJET 2 : Pourquoi protéger et valoriser le patrimoine ?

1 Interroger l'intitulé du sujet

C'est mettre en œuvre une politique de conservation des sites et monuments : classer et gérer.
Il est nécessaire de remonter aux origines de l'idée de protection et de conservation.

Pourquoi protéger et valoriser le patrimoine ?

C'est aménager des sites pour accroître l'accueil de touristes, transformer les sites pour leur donner une nouvelle fonction. Pensez par exemple au patrimoine industriel.

Le sujet propose de traiter deux aspects de la question du patrimoine : sa protection ou sa valorisation mais aussi la question de la nécessité du patrimoine.

2 S'exercer

Construisez la problématique et le plan puis rédigez la dissertation.

SUJET 3 : Les destructions du patrimoine : de l'indifférence aux usages du tourisme de masse et aux destructions provocatrices

1 Interroger l'intitulé du sujet

- Longtemps, l'idée de patrimoine n'a pas existé. Les destructions des monuments, des quartiers des villes se sont multipliées au nom de la nécessité économique.
- Le sujet fait ici référence à une époque où le patrimoine n'avait aucun poids dans les décisions d'aménagement.

La destruction du patrimoine : de l'indifférence aux usages du tourisme de masse et aux destructions provocatrices.

- Il faut évoquer les agissements volontaires d'extrémistes qui filment leurs actes pour marquer les esprits (destruction des statues des Bouddhas de Bâmiyân ou du temple de Baalshamin à Palmyre).
- La valorisation touristique entraîne la dégradation et parfois la destruction du patrimoine.

Vidéo-projection interdite

2 S'exercer

Construisez la problématique et le plan puis rédigez la dissertation.

AUTRES SUJETS POSSIBLES

- SUJET 4 : Comment la France valorise-t-elle son patrimoine pour en faire un atout politique et économique ?
- SUJET 5 : Les enjeux du patrimoine à Paris d'Haussmann à nos jours
- SUJET 6 : Comment l'UNESCO agit-elle en faveur de la conservation du patrimoine à l'échelle mondiale ?
- SUJET 7 : L'élargissement de la notion de patrimoine depuis les années 1960

BAC Étude de documents : sujet guidé

SUJET : Le classement au patrimoine mondial de l'UNESCO

CONSIGNE : À l'aide des deux documents, montrez quels sont les enjeux d'une inscription d'un site ou d'une ville au patrimoine mondial de l'UNESCO.

1 Les enjeux d'une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO

« Malgré des critiques adressées à l'organisation internationale, notamment sur les limites de son principe d'universalité, l'UNESCO semble être parvenue à institutionnaliser son rôle et la notion de patrimoine mondial. Le nombre de biens inscrits ne cesse de croître – d'une vingtaine chaque année – et le nombre de candidats plus encore. Dans une perspective de mondialisation, l'enjeu est devenu essentiel pour nombre de territoires. L'inscription d'un site sur la liste du patrimoine mondial est accueillie avec fierté au sein des États. Les lauréats, tant à l'échelle nationale que locale, se félicitent de l'annonce et la traduisent en un heureux présage : une augmentation de la fréquentation touristique et, surtout, une source de développement économique.

Il semble apparaître une modification du rôle conféré au label. Au moment de la préparation de la Convention, l'objectif était la protection, afin d'éloigner la menace de disparition ou d'altération irréversible. Le tourisme était à peine mentionné comme une contrainte à gérer et non comme une opportunité économique. À l'inverse, aujourd'hui, de plus en plus de pays utilisent la liste à des fins de promotion touristique, au point de chercher à inventer des patrimoines. Un exemple est donné par Le Havre (France, 2005), qui a explicitement préparé son inscription dans le but de développer une économie touristique. Cité bâtie par Auguste Perret après les destructions de la Seconde Guerre mondiale, Le Havre ne possédait aucun des traits qui font ordinairement l'attractivité touristique. Pire, les habitants entretenaient une mauvaise réputation, qui mêlait impression de laideur et nostalgie entretenue des quartiers d'avant-guerre. À partir des années 1990, la démarche de réhabilitation a conduit à démontrer les qualités de la ville reconstruite en lui conférant les propriétés patrimoniales.

[…] Cela n'a pas suffi pour éviter des effets pervers d'une sur-spécialisation touristique ou des dommages pour les populations. Même en matière économique, la diversité reste une force : sitôt qu'une activité l'emporte sur les autres, "l'âme de la cité est en danger". Plus que l'efficacité économique, il faudrait donc interroger la compatibilité entre développement durable et promotion des sites du patrimoine mondial. Un meilleur suivi des plans de gestion du patrimoine mondial et la mise en œuvre du concept de patrimoine immatériel devraient y contribuer, pour consolider l'œuvre de l'UNESCO. »

Lionel Prigent, « L'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO, les promesses d'un label ? », *Revue internationale et stratégique*, n° 90, 2013.

Vidéo-projection interdite

2 Site de la candidature de Nîmes au patrimoine mondial de l'UNESCO

Candidate malheureuse en 2018, la ville de Nîmes représente sa candidature à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2021. La ville souhaite renforcer son dynamisme en développant son attractivité touristique grâce à la proximité du célèbre site du Pont du Gare et grâce à son patrimoine antique urbain, utilisé pour de nombreux évènements et spectacles. Ces « monuments font également partie du quotidien des Nîmois qui les côtoient chaque jour avec fierté et une affection particulière. »

1 Analyser les documents

Pour analyser les documents, il faut :

- classer les différentes idées des documents en fonction du thème auquel elles se rapportent ;
- relier les citations des documents à des pistes d'analyse.

1 Identifiez les trois thèmes abordés par les documents et complétez la première colonne du tableau.

Thèmes	Citations des documents	Pistes d'analyse
La	« institutionnaliser la notion de patrimoine mondial » (doc. 1, lignes 4-5) « Le nombre de biens inscrits ne cesse de croître » (doc. 1, lignes 5-6) « Les monuments font également partie du quotidien des Nîmois qui les côtoient chaque jour avec fierté » (doc. 2)	La diffusion de l'idée de patrimoine. Comment expliquer cette inflation ? → Rechercher d'autres exemples de lieux inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO. Comment l'inscription à l'UNESCO mobilise-t-elle les habitants et participe-t-elle à une prise de conscience de la qualité du patrimoine local ? Comment une candidature à l'UNESCO permet-elle de renforcer la préservation d'un site ?
Le ..... économique et touristique	« Un exemple est donné par le Havre (2005) qui a explicitement préparé son inscription dans le but de développer une économie touristique. » (doc. 1, lignes 25-28)	Pourquoi la ville du Havre avait-elle besoin de valoriser un patrimoine pourtant assez récent ? Quelle est, en général, la perception de l'architecture contemporaine d'Auguste Perret ?
La ..... environnementale et les effets du tourisme de masse	« utilisé pour de nombreux évènements et spectacles » (doc. 2) « Plus que l'efficacité économique, il faudrait donc interroger la compatibilité entre développement durable et promotion des sites du patrimoine mondial » (doc. 1, lignes 43-46) « La sur-spécialisation touristique » (doc. 1, ligne 39)	La ville de Nîmes se défend d'être une ville-musée. Quel est le risque de patrimonialiser des monuments ? Quels sont les travers de la surexploitation touristique d'un patrimoine ? → Reprendre l'exemple de Venise.

Vidéo-projection interdite

2 Rédiger le développement

2 À l'aide du tableau, rédigez un paragraphe pour chacun des thèmes.

Conseil

Pensez à rédiger une phrase de transition entre les différents paragraphes et **soulignez les connecteurs logiques** de votre texte afin de vérifier la logique de la démonstration.

3 Rédiger la conclusion

3 Rédigez la conclusion en répondant au sujet : les enjeux de l'inscription d'un site ou d'une ville au patrimoine mondial de l'UNESCO.
Vous pouvez rédiger une ouverture en montrant la multiplication des candidatures françaises comme celles de Metz, Nice ou de la Camargue.

BAC Étude de documents : sujet d'entraînement

SUJET : La place de l'art contemporain dans le patrimoine

CONSIGNE : Rédigez un commentaire de ces documents en rappelant sur quoi portait la polémique des colonnes de Buren puis montrez les enjeux politiques et artistiques de cette affaire.

En 1985, l'artiste Daniel Buren est sollicité par l'État pour produire une œuvre contemporaine afin de réaménager la cour du Palais-Royal. Cette œuvre provoqua une telle polémique qu'elle faillit ne pas voir le jour.

1 De l'art contemporain dans la cour du Palais-Royal

L'œuvre *Les Deux Plateaux* de l'artiste français Daniel Buren, est érigée dans la cour du Palais-Royal à Paris en 1986. Elle est plus communément appelée « Les colonnes de Buren ».

2 De la polémique à l'acceptation

« Le projet – intitulé "Les Deux Plateaux" – retenu en 1985 pour l'aménagement de la cour d'honneur du Palais-Royal provoque un tollé général.

Tollé qui trouve son origine dans le souhait du président François Mitterrand de réaménager la cour d'honneur du Palais-Royal. Ce vaste espace de 3 000 mètres carrés, dans le Ier arrondissement de Paris, est transformé en parking par les fonctionnaires du Conseil d'État. En juin 1985, l'État passe une commande publique à l'artiste français Daniel Buren. Son projet est "constitué de deux plateaux distincts" sur lesquels figurent un alignement de 260 polygones de marbre de taille inégale, striés de blanc et de noir. Il comprend également une fontaine souterraine et un jeu de lumières.

Une violente polémique éclate. Elle pose la question de l'installation d'une œuvre contemporaine dans un site historique classé. Les opposants aux "colonnes de Buren" reprochent à l'artiste et au ministre de la Culture Jack Lang de défigurer le lieu. Les pro-Buren les qualifient de passéistes. Le débat est passionné. Pétitions des riverains, courriers, questions parlementaires, graffitis et insultes sur les palissades du chantier. Une bataille judiciaire s'ouvre qui mène à l'arrêt des travaux en février 1986. Le mois suivant, les élections législatives conduisent à une cohabitation. L'épineux dossier doit être géré à présent par l'opposition. Et le nouveau ministre de la Culture, François Léotard.

Dès l'été 1985, une vive campagne de presse est menée. *Le Figaro* est en pointe dans la contestation. Il n'hésite pas à qualifier le projet de réaménagement de : "massacre", "contresens", "saccage du Palais-Royal", "attentat permanent à l'esthétique". Dans une interview accordée au quotidien le 21 janvier 1986, Daniel Buren s'explique sur son projet. Et demande à ceux qui estiment qu'il défigure le site d'attendre que le chantier soit terminé : "à partir de ce moment, ils pourront à loisir voir et critiquer l'œuvre inscrite[...]".

Le 14 mai 1986, l'écrivain Roger Peyrefitte, rangé "dans le camp des 'anti-Buren-Lang'", se rend dans la cour du Palais-Royal. Accompagné d'une amie, "qui, naturellement, était ennemie des colonnes". Le lendemain il donne son avis sur "Les Deux Plateaux" dans les colonnes du *Figaro*. Et surprise, il est conquis. [...]

"Arrivé au Palais-Royal, j'éprouvai tout de suite une sorte d'émotion en apercevant cet essai de 'ruines antiques' qui réchauffaient un froid décor et remplaçaient avantageusement les voitures des conseillers d'État. Ces colonnes, ou tronçons de colonnes, m'évoquaient les restes du portique, sur l'acropole de Pergame." »

« Colonnes de Buren : exécrées en 1985 puis admirées par *Le Figaro* »,
© Véronique Laroche-Signorile / lefigaro.fr / 29.06.2016.

Vuibert Projection internationale

BAC Grand oral : thème 4

Voir Fiche méthode du Grand oral, p. 16

Pendant l'année

1. Choisir sa question

- Commencez à réfléchir à votre question **dès le début de l'année**.
- Vous pouvez partir de :
  – vos centres d'intérêt ;
  – une actualité marquante liée au programme ;
  – votre projet d'orientation.

Conseil

Votre question doit réellement partir d'une démarche de recherche personnelle, pour que vous puissiez l'exposer avec conviction et qu'elle soit ainsi valorisée par le jury.

EXEMPLE DE QUESTION

Faut-il restaurer Notre-Dame de Paris à l'identique ?

2. Mener ses recherches pendant l'année

- Pour vos recherches sur Internet, privilégiez les sites institutionnels (Cairn, Persée, HAL, etc.) et de journaux (*Le Monde*, *Courrier international*, *Le Monde Diplomatique*, etc.).

Trois conseils de documentation liés à la question proposée en exemple :

- **Ouvrage :** Eugène Viollet-le-Duc et Ferdinand de Guilhermy, *Description de Notre-Dame, cathédrale de Paris*, éditions Parenthèses, 2019 (1re édition 1856)
- **Vidéo :** Notre-Dame, Saint-Denis... Faut-il reconstruire les monuments détruits ? hatier-clic.fr/20tgp429
- **Articles :** – « Notre-Dame de Paris : restaurer ou rebâtir ? » hatier-clic.fr/20tgp430
  – « Reconstruction de Notre-Dame de Paris : les projets fous des architectes » hatier-clic.fr/20tgp431

Vidéo-projection interdite

3. Construire son exposé

- Construisez votre discours comme une démonstration, avec des arguments précis et des connecteurs logiques.
- Structurez votre propos avec :
  – une phrase d'accroche ;
  – l'explication du choix de votre question ;
  – le contexte de la question ;
  – deux ou trois parties ;
  – une conclusion.

Conseil

- **Attention** à la gestion du temps : exercez-vous avec un chronomètre **avant** l'épreuve. Votre exposé doit durer 5 min.
- N'utilisez pas de mots dont vous ne connaissez pas bien le sens.

AUTRES QUESTIONS POSSIBLES SUR LE THÈME 4

- Quels avantages la puissance française retire-t-elle du partenariat Louvre-Abu Dhabi ?
- Fallait-il démolir la plupart des pavillons Baltard qui formaient les Halles de Paris ?
- Quelle est l'ampleur des destructions commises par Daech sur le patrimoine culturel antique du Moyen-Orient ?
- Comment valoriser le patrimoine industriel ? L'exemple de l'ancienne chocolaterie Menier de Noisiel.

Le Jour J

Le temps de préparation 20 MIN

- Pour vous remémorer votre présentation, vous pouvez écrire votre plan détaillé ou noter les mots-clés sur une feuille de brouillon.
- Vous avez la possibilité de réaliser une production écrite (schéma, croquis…) à présenter au jury.

Exemple de support : hatier-clic.fr/20tgp432

Conseil

Vous pouvez proposer comme support : le plan de votre exposé, une carte mentale des notions utilisées pour répondre, un schéma, un croquis, etc.

1er temps : l'exposé 5 MIN

- Vous devez parler debout, **sans notes**.
- Au cours de votre présentation, vous devez :
  – expliquer pourquoi vous avez choisi cette question ;
  – développer votre argumentation ;
  – répondre à votre question.

Conseil

- C'est la voix qui soutient le discours. Évitez d'avoir un ton trop monocorde, variez l'intonation de votre voix.
- Évitez les hésitations, les répétitions et les tics de langage.

2e temps : les échanges avec le jury sur l'exposé 10 MIN

- Les questions du jury visent à **tester vos connaissances et votre capacité à argumenter**.
- Ce 2e temps est le plus long. Restez mobilisé et concentré.
- Avant l'épreuve, **réfléchissez aux questions que le jury pourrait vous poser**.

Conseil

- N'hésitez pas à demander aux membres du jury de préciser leur question.
- N'inventez pas quand vous ne savez pas.

Questions possibles du jury :

→ liées au thème 4 :

- Précisez la définition d'un mot-clé : patrimoine ; patrimonialisation ; UNESCO.
- Qui est Viollet-Le-Duc ? Quel rôle a-t-il joué dans la restauration de Notre-Dame au XIXe siècle ?
- Décrivez des projets d'architectes pour Notre-Dame de Paris dans lesquels sont ajoutés à la cathédrale des éléments contemporains.
- Citez des institutions chargées de protéger le patrimoine naturel.

→ liées à un autre thème du programme :

- Expliquez pourquoi la destruction partielle de la cathédrale de Reims en 1914 a aussi une forte dimension symbolique et mémorielle. (thème 3)
- La forêt française peut-elle subvenir aux besoins en bois nécessaires à une reconstitution à l'identique de la charpente en bois de Notre-Dame ? (thème 5)

→ liée à une autre spécialité :

- Quelles conséquences une forte exposition au plomb peut-elle avoir sur le système nerveux humain ? (SVT)

3e temps : les échanges avec le jury sur le projet d'orientation 5 MIN

- Expliquez comment la question traitée éclaire votre projet d'orientation :
  – exposez les différentes étapes qui vous ont permis de mûrir votre projet ;
  – montrez la manière dont vous souhaitez le mener après le baccalauréat.

Métiers liés à la question : Artisana·e d'art · Infographiste · Éditeur·trice · Urbaniste · Restaurateur·trice d'œuvres d'art · Architecte

Le jury peut vous demander :

- Connaissez-vous des exemples de métiers liés au secteur du patrimoine ?

→ Sur ce thème, vous pouvez consulter le site de l'Onisep : hatier-clic.fr/20tgp433 ou hatier-clic.fr/20tgp434

Vidéo-projection interdite

Vers le Sup' Rédiger une note de synthèse

SUJET : Le Familistère de Guise : protection, valorisation et patrimonialisation d'un site industriel et d'une utopie

CONSIGNE : Réalisez une note de synthèse d'une page reprenant les différents documents en expliquant comment le projet utopique du Familistère de Guise a été protégé, valorisé et patrimonialisé depuis 1968.

En 1857, un ouvrier devenu industriel de talent, Jean-Baptiste André Godin, décide de faire l'expérience d'une société équitable près de son usine à Guise dans l'Aisne. Pour cela, il s'inspire des théories du socialiste utopiste Charles Fourier qui envisage de concevoir des habitations collectives qu'il appelle phalanstère.

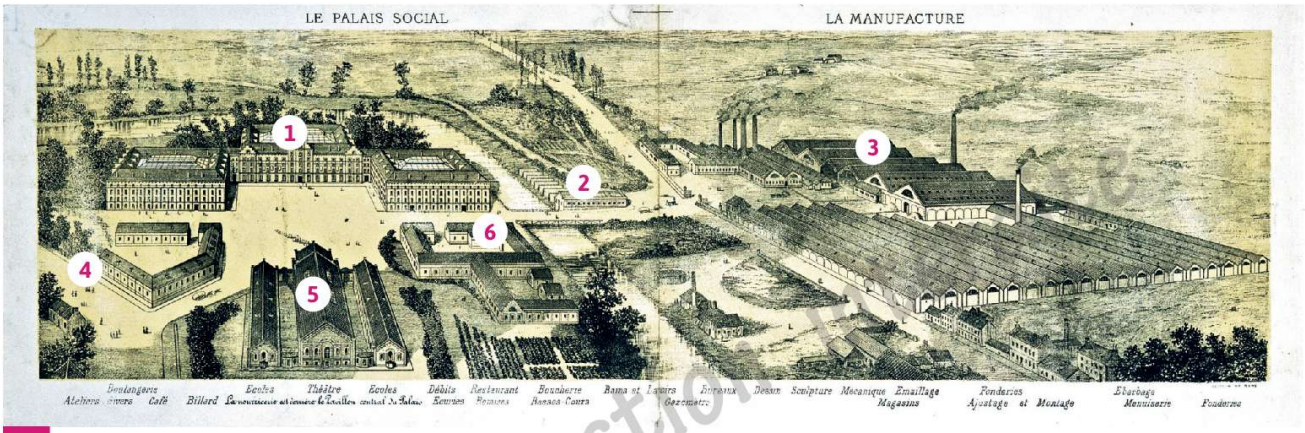

1 Plan du Familistère de Guise

(*Le Familistère ou Palais social et sa manufacture*, imprimerie Lemercier & Cie, 1870. Collection Familistère de Guise.)

❶ Les trois pavillons ❷ Lavoir et piscine ❸ Usine ❹ Boulangerie et café ❺ École et théatre ❻ Économat et écuries

2 Le projet de Godin : une mise en œuvre des théories de Fourier

« L'utopie de Fourier recherchait le bonheur, l'harmonie et la réconciliation de tous. Le moyen de réaliser ces objectifs était ce que Fourier appelait "la phalange", une unité sociale de 1 500 à 1 600 personnes bien équipées pour la vie et le travail, dont la tâche était d'élever le niveau de civilisation du peuple encore immergé dans la barbarie. Ces personnes devaient être logées dans un grand bâtiment, le "Phalanstère", un palais du peuple inspiré par les grands châteaux français, tels ceux de Vincennes ou de Versailles. [...] En 1857, Godin acheta 18 hectares de terrain dans le voisinage de Guise et commença à bâtir ce qu'il appela plus tard "le Familistère". Il ne le considérait pas seulement comme un toit offert à ses ouvriers et supérieur à l'habitat individuel, mais comme une sorte d'instrument pour assurer le bien-être, la dignité et le progrès individuel. [...] En 1867, [...] Godin inaugurait l'aile gauche et le bâtiment central du Familistère avec une grande fête : "Les festivités des travailleurs". En 1869, il finissait la construction d'un théâtre, d'une école, de magasins et d'une piscine chauffée à fond ajustable pour permettre aux enfants de recevoir des leçons de natation. Godin introduisit simultanément un système de sécurité sociale (1860), l'éducation obligatoire pour tous (laïque, mixte et gratuite). Et en 1868, Godin emménagea lui-même dans un des appartements du corps principal de son Familistère.

[...] En 1878, Godin réduisit à dix heures la journée de travail qui était alors de 14 à 16 heures dans le reste de la France et de l'Europe. En 1880, il créa "l'Association Capital/Travail » par le biais de laquelle l'organisation, le contrôle et la propriété de l'entreprise et du Familistère passèrent aux mains des ouvriers et des habitants du Familistère, huit ans avant sa mort. Sans l'aide de Godin ni de quelque autre agent extérieur, l'association fut capable de tout gérer jusqu'en 1968, c'est-à-dire, pendant une période de [plus de] 80 ans. Ce fut à partir de cette date, que cette "expérience" cessa d'être viable, se trouvant confrontée à la compétition intense du marché global, à une hausse des prix et aux coûts onéreux de nouvelles patentes [taxes].

Barbara Freitag, « Le Familistère de Guise, un projet utopique réussi », *Diogène*, n° 209, 2005.

Vidéo-projection interdite

3 Un musée habité

« Le musée est habité. Ce caractère domestique qu'il cultive crée une atmosphère très particulière […]. Une partie des logements de l'aile droite et du pavillon central sont habités ; les écoles du Familistère fonctionnent en tant qu'écoles municipales ; le théâtre accueille tout au long de l'année une saison théâtrale et musicale ; librement ouverts à tous, les jardins du Familistère comprennent des terrains de jeux et de récréation (terrains de boule, terrain de football, bords de rivière pour la pêche, petit stade nautique pour le canoë) ; le restaurant et le café du musée s'ouvrent directement sur la rue ; les parkings servent à l'activité quotidienne des habitants de la ville. Il faut encore mentionner que, tout près du palais, l'usine fondée en 1846 produit toujours des poêles et des cuisinières (elle emploie près de 250 personnes). À l'opposé d'une ville-musée, le Familistère est un "musée-ville". Qualifié souvent de "ville dans la ville" […].

Le principe conducteur de la création du musée est la "mixité des usages" : penser les aménagements au service d'une activité quotidienne aussi riche que possible tout en satisfaisant la curiosité d'un large public national et international ; faire fonctionner les équipements autant au bénéfice de la population locale qu'au bénéfice des visiteurs. À beaucoup d'égards, la mission historique du Familistère est toujours celle de son musée : offrir les équivalents de la richesse aux classes sociales populaires. »

« Un musée de site habité », site Internet du Familistère de Guise, 2020. www.familistere.com.

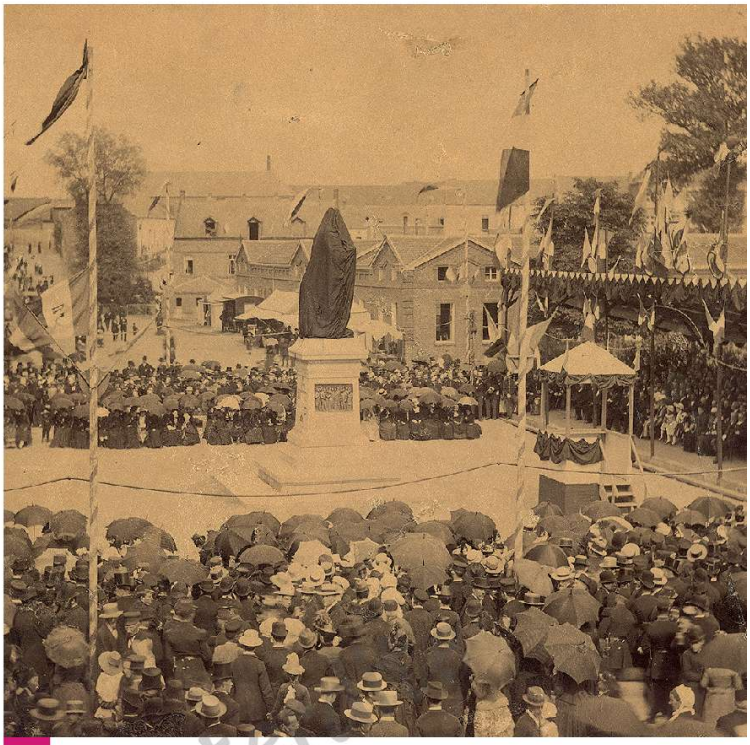

4 Inauguration de la statue de Godin, un an après sa mort, le 2 juin 1889

(Photographie anonyme, 2 juin 1889. Collection Familistère de Guise.)

L'Association du Familistère entend rendre hommage à son fondateur et poursuivre son œuvre en inscrivant sur le piédestal : « Venez près de cette tombe lorsque vous aurez besoin de vous rappeler que j'ai fondé le Familistère pour l'association fraternelle. Restez unis par amour de l'humanité. »

5 Un patrimoine valorisé

« Hier "palais social", aujourd'hui "musée habité", demain en partie "hôtel multi-standard" : loin de sa vocation d'origine du XIXe siècle mais fidèle à la philosophie de son créateur, l'industriel Jean-Baptiste André Godin, le Familistère de Guise (Aisne) se réinvente au fil de sa lente réhabilitation.

"Nous avons accueilli 65 000 visiteurs en 2016, dont 7 % d'étrangers, ce qui fait du Familistère le musée le plus visité de l'Aisne", souligne Amélie Godbert, chargée de promotion du site, implanté dans une ville de 5 000 habitants de ce département essentiellement rural. […]

L'imposant bâtiment en brique rouge en forme de U est défini par ses guides comme "le seul musée habité de France", même s'il ne reste plus qu'une vingtaine de familles au sein du pavillon central, des descendants des ouvriers de l'usine ou des personnes venues s'y installer après l'épopée familistérienne. Une seule famille réside ici depuis cinq générations. Depuis 2000, 70 millions d'euros d'investissement public ont été alloués au programme de réhabilitation baptisé "Utopia", permettant de restaurer la bâtisse qui tombait lentement en décrépitude depuis le rachat de la coopérative ouvrière en 1968.

Le pavillon central et sa verrière, l'aile droite où se trouve l'appartement de Godin, la buanderie piscine, le théâtre qui revit depuis 2011, les jardins et les économats, anciens commerces transformés en accueil et restauration pour les visiteurs, composent le parcours muséal du Familistère.

Deux nouveaux projets sont à l'étude : "dans l'aile droite, 70 logements à loyer modéré qui seront proposés à la location et dans l'aile gauche un projet d'hôtel multi-standard qui ira de l'auberge de jeunesse à la suite", précise Mme Godbert, sans pouvoir donner de détails sur le calendrier. Les travaux ont été amorcés dans l'aile gauche, avec le remplacement de la verrière, mais sont loin d'être achevés tant les lieux sont "en très mauvais état", admet-elle. »

« Le Familistère de Guise, "seul musée habité de France", poursuit sa mue », AFP, 27 avril 2017.

Vidéo-projection interdite

THÈME 5

L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire

Introduction	**Qu'est-ce que l'environnement ?**	328
Axe 1	**Exploiter, préserver et protéger** ▸ Problématique Comment les sociétés humaines interagissent-elles avec leur milieu ?	332
Axe 2	**Le changement climatique : approches historique et géopolitique** ▸ Problématique Comment les sociétés humaines font-elles face au changement climatique ?	350
Étude conclusive	**Les États-Unis et la question environnementale : tensions et contrastes** ▸ Problématique Comment la première puissance mondiale agit-elle en matière d'environnement ?	370
BAC	**ÉCRIT**	388
BAC	**GRAND ORAL**	396
VERS LE SUP'		398

Vidéoprojection interdite

Les États-Unis sont les pionniers des politiques de protection de la nature. En 1864 est délimité dans la vallée de Yosemite le premier espace protégé contre les appétits des pionniers, des exploitants forestiers et des prospecteurs, avant la création en 1872 de Yellowstone, le premier parc national au monde. Célèbre pour son « Old Faithful », un spectaculaire geyser d'eau bouillante, il fait partie de ces immenses espaces préservés de l'ouest américain. Cette politique repose sur une conception nord-américaine originale de la nature, vue comme *wilderness*, une nature vierge et sauvage, que les sociétés doivent d'efforcer de dominer et de mettre en valeur, mais aussi de protéger.

vidéo-projection interdite

Affiche du National Park Service, 1938

Introduction L'environnement : une construction historique, sociale et politique

À partir des années 1960, l'accélération de la croissance démographique, couplée à la forte croissance économique dans les pays industrialisés, augmente fortement la pression que les sociétés exercent sur l'environnement. Celui-ci connaît une dégradation multiforme entraînant une prise de conscience sociale qui devient politique au cours des années 1980 dans les pays du Nord. Ces préoccupations se diffusent aujourd'hui largement au sein des pays du Sud.

NOTIONS CLÉS

Environnement Combinaison des éléments naturels et socio-économiques qui forment le cadre et les conditions de vie des sociétés. C'est donc tout ce qui est autour de l'homme et en relation avec lui. Les sociétés et leurs aménagements font partie intégrante de l'environnement.

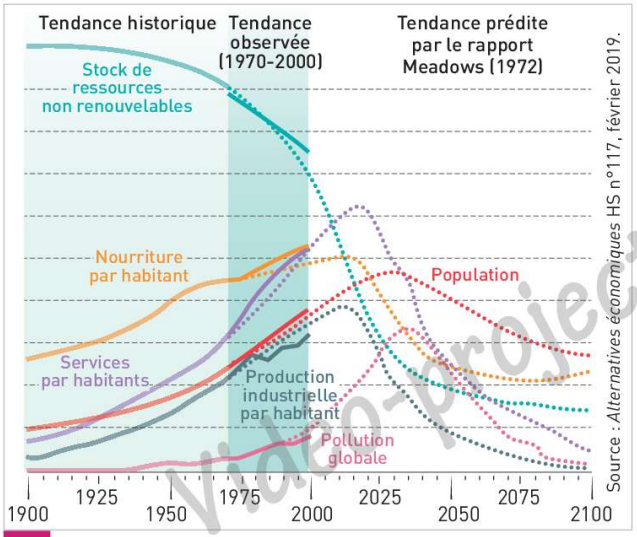

1 La dégradation croissante de l'environnement

En 1972, le Club de Rome, cercle de réflexion regroupant intellectuels, industriels et économistes, commande un rapport de prospective pour imaginer l'évolution future de l'environnement et ses conséquences sur les sociétés : c'est le rapport Meadows, intitulé *Les limites de la croissance*.

2 Une prise de conscience

(Affiche du film de Richard Fleischer *Soleil Vert*, 1973.)

Dans les années 1970, l'essor d'une littérature et d'un cinéma post-apocalyptique témoigne de la prise de conscience sociale sur les pressions environnementales. *Soleil vert* met en scène un monde ravagé par la destruction de l'environnement et la surpopulation.

3 Le développement d'une politique de l'environnement

«Le 28 février 1970, le Président Pompidou prononce à Chicago un discours sur les problèmes de l'environnement urbain : *"L'emprise de l'homme sur la nature est devenue telle qu'elle comporte le risque de destruction de la nature elle-même. […] La nature nous apparaît de moins en moins comme la puissance redoutable que l'homme du début de ce siècle s'acharnait encore à maîtriser, mais comme un cadre précieux et fragile qu'il importe de protéger pour que la Terre demeure habitable à l'homme".*

C'est à cette époque qu'apparaissent les premiers ministères de l'Environnement. En France, […] ce ministère vise à répondre à l'inquiétude de l'opinion relative à la pollution et aux nuisances d'origine industrielle et à son souhait de préserver les espaces naturels.»

Le discours du président Pompidou à Chicago, dossier d'information *Le développement durable*, site assemblee-nationale.fr, 2020.

Vidéo-projecti

4 L'environnement, une thématique politique

Dans les années 1980, des « partis verts » centrés sur les thématiques de l'environnement naissent dans la plupart des pays occidentaux. Leur progression électorale révèle que l'environnement devient une préoccupation sociale croissante. Peu à peu les partis politiques « traditionnels » s'emparent eux aussi des thématiques environnementales.

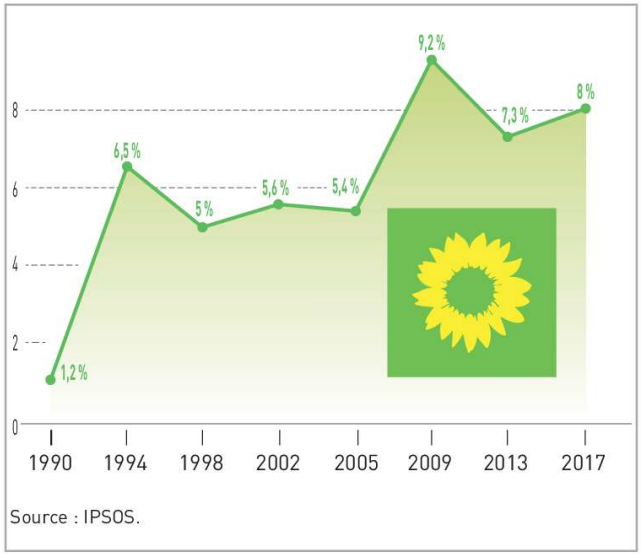

Source : IPSOS.

(Évolution du score des *Grünen* aux élections générales en Allemagne.)

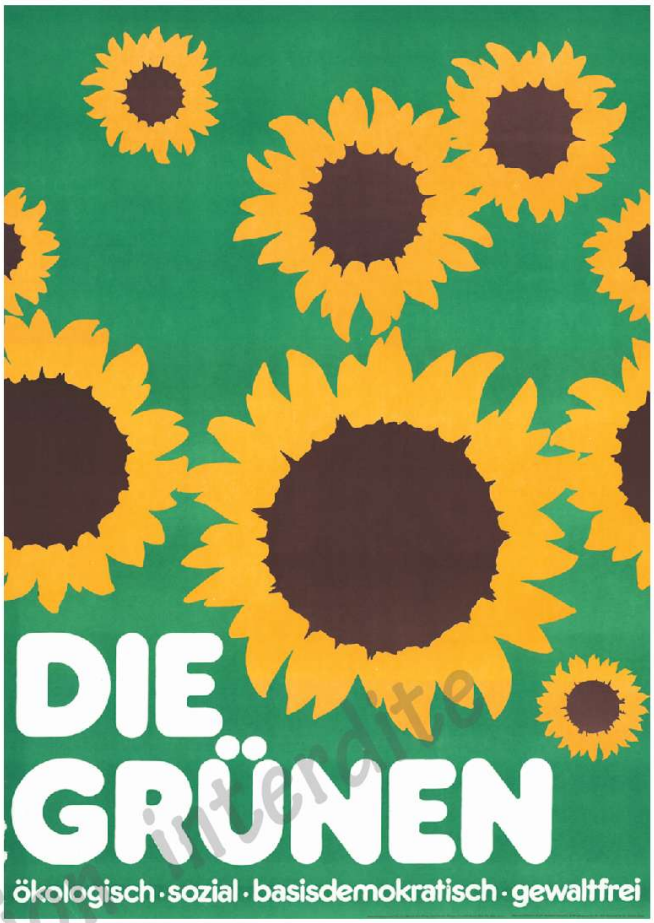

(Première affiche des *Grünen*, le parti vert allemand, 1983, traduction : « Les Verts : écologique, social, démocratique, non violent ».)

Vidéo-projection interdite

5 La protection de l'environnement : une demande sociale

« Les autorités chinoises peuvent difficilement nier les problèmes d'environnement auxquels elles font face. Cette pollution est visible et perceptible par la population chinoise, notamment lors des nuages de pollution de Pékin. Les habitants ont alors du mal à respirer, toussent ou tombent malades. À mesure que la population chinoise s'est enrichie, elle a développé de nouvelles aspirations, dont celle de bénéficier d'une meilleure qualité de vie, ce qui l'amène à contester le modèle de croissance actuel. […]

Pour faire entendre leur mécontentement, les Chinois n'hésitent plus depuis quelques années à manifester contre des projets qu'ils jugent dangereux pour leur environnement. Ces manifestations ne mobilisent pas encore des milliers de personnes […], mais elles sont très nombreuses et trouvent souvent un écho grâce à Internet. Les réseaux sociaux tels que Weixin et Weibo jouent un rôle grandissant dans cette contestation environnementale. Il est difficile pour les autorités de contrôler l'ensemble des échanges. Malgré la censure, l'information circule parmi une population hyperconnectée. […]

L'agenda environnemental de la Chine s'est accéléré depuis le début des années 2010 et les préoccupations environnementales de sa population semblent avoir été prises en compte dans la politique énergétique. Les positions tenues par la Chine à l'occasion de la COP21 tenue en décembre 2015 à Paris illustrent ce changement (NDRC, 2015). »

Sébastien Goulard, « Les réactions sociales face aux défis environnementaux en Chine », *Géoconfluences*, 14 février 2016.

QUESTIONS

1. **Doc. 1 à 5** Quelles sont les raisons du développement des préoccupations environnementales au sein des sociétés ?
2. **Doc. 3 et 5** Comment expliquer le décalage temporel entre la France et la Chine ?
3. **Doc. 3 à 5** Comment cette nouvelle préoccupation sociale se traduit-elle dans le domaine politique ?

Introduction Un regard sur l'histoire de l'environnement

En parallèle de ces nouvelles préoccupations sociales émerge un nouveau champ de recherches. Les sciences sociales analysent le rapport des sociétés à leur environnement et essayent d'en comprendre les évolutions. L'histoire environnementale par exemple, apparue aux États-Unis dans les années 1970 puis se diffusant largement dans les années 1990, reconstitue l'histoire de l'environnement et du climat, et interroge les changements culturels et sociaux ou l'histoire des politiques de conservation. Une nouvelle notion émerge pour désigner le rôle désormais central des sociétés dans les transformations environnementales : c'est l'Anthropocène.

VOCABULAIRE

Anthropocène : littéralement, « âge de l'humain ». Notion proposée dans les années 2000 par Paul Crutzen (chimiste de l'atmosphère, Prix Nobel) pour désigner une nouvelle ère géologique où l'homme est devenu, par sa capacité d'action, un facteur déterminant de l'évolution de la planète. Les chercheurs utilisent parfois comme seuil chronologique 1784 (invention de la machine à vapeur, qui déclenche la Révolution industrielle).

Empreinte écologique : surface productive nécessaire à une population pour répondre à sa consommation de ressources et à ses besoins en absorption de déchets.

Histoire environnementale : domaine de l'histoire qui étudie les relations entre l'homme et les milieux qui l'entourent.

Jour du dépassement : symbolise le moment de l'année où ont été consommées les ressources que la Terre peut renouveler en un an.

1 Qu'est-ce que l'Anthropocène ?

« Cette nouvelle phase géologique dont la révolution industrielle du XIXe siècle serait le déclencheur principal, est marquée par la capacité de l'homme à transformer l'ensemble du système terrestre. […] L'ère de l'Anthropocène met au défi l'espèce humaine et ses capacités d'anticipation, de contrôle et de résilience sur les écosystèmes existants. […] L'histoire de la Terre et celle de l'espèce humaine ont aujourd'hui convergé. Cette collision de deux Histoires marque une rupture dans la relation qui unit les hommes à la Terre. Pour la première fois, ce sont en effet ses habitants qui sont devenus les principaux moteurs des changements qui l'affectent.

Les désordres générés par les effets de l'activité humaine ont des conséquences multiples : climat, sécurité alimentaire, accès aux ressources vitales, migrations forcées et soudaines, précarité énergétique… Ils contraignent les relations internationales à inventer et mettre en œuvre de nouvelles politiques globales. […] En découle la nécessité de transformer notre système de gouvernance et de gestion des ressources. Il convient notamment de substituer aux notions d'efficacité et d'optimisation une approche plus flexible, plus adaptable, dans laquelle les systèmes environnementaux et sociaux se complètent et fonctionnent sur de mêmes bases. »

François Gemenne et Marine Denis, « Qu'est-ce que l'Anthropocène ? », *Questions internationales*, nº 85-86, 2017, La Documentation française, © DILA.

2 Les origines de l'histoire environnementale

« Alors que l'histoire environnementale a acquis dès les années 1990 une audience forte dans de nombreux pays, la France a tardé à reconnaître la légitimité de ce champ. […] L'histoire environnementale s'est d'abord constituée aux États-Unis, plongeant ses racines dans les années 1960. […] Il s'agit de donner un rôle central aux éléments naturels, de les introduire dans tous les livres d'histoire, au lieu de dérouler la succession des rois, des guerres et des grandes idées. Rappelons qu'au début des années 1960, outre-Atlantique, l'histoire intellectuelle et politique domine encore très largement la profession.

On situe généralement la naissance de l'histoire environnementale en août 1972, avec un numéro spécial de la *Pacific Historical Review* et un article fameux de Roderick Nash. […] L'attention portée aux dégradations de la nature par l'action des hommes ouvre de nouveaux champs de recherche. Donald Worster est celui qui va le plus loin dans cette direction, […] pointant la responsabilité du capitalisme. Il inaugure ainsi un nouveau type de récit, celui de la chute, du déclin, en opposition à l'usage raisonné de la nature par les populations locales. »

Fabien Locher et Grégory Quenet, « L'histoire environnementale, origine, enjeux et perspectives d'un nouveau chantier », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 56, 2009.

Vidéo-projection interdite

3 Le succès des théories de l'effondrement

«Le thème de l'effondrement de la civilisation industrielle, très présent au cours des années 1970, revient actuellement en force, [surtout] depuis la parution du best-seller de Jared Diamond [*Collapse*, traduit en français en 2006 sous le titre *Effondrement*]. Cette vogue de l'effondrement – à laquelle ne se réduit pas la pensée écologique contemporaine – est bien entendu liée à la crise environnementale : la sixième extinction des espèces, le réchauffement prévisible de 3 °C en 2100 [etc.]

[Mais] le terme d'effondrement est beaucoup trop anthropocentrique. Car de quel effondrement parle-t-on ? […] En se focalisant sur l'effondrement à venir de la civilisation industrielle, le risque est de se rendre aveugle à tous les effondrements de la nature qui sont en cours et même déjà très avancés. Deuxièmement, le discours de l'effondrement est très "occidentalocentré". Dit plus simplement : c'est une écologie de riches. Ce que nous vivons est infiniment plus pervers : le changement climatique accentue les autres formes de violence et d'inégalités. Suprême injustice : il est causé par les riches et persécute surtout les pauvres des pays pauvres.»

Jean-Baptiste Fressoz,
«La collapsologie : un discours réactionnaire ?»,
Libération, 7 novembre 2018.

Le jour du dépassement

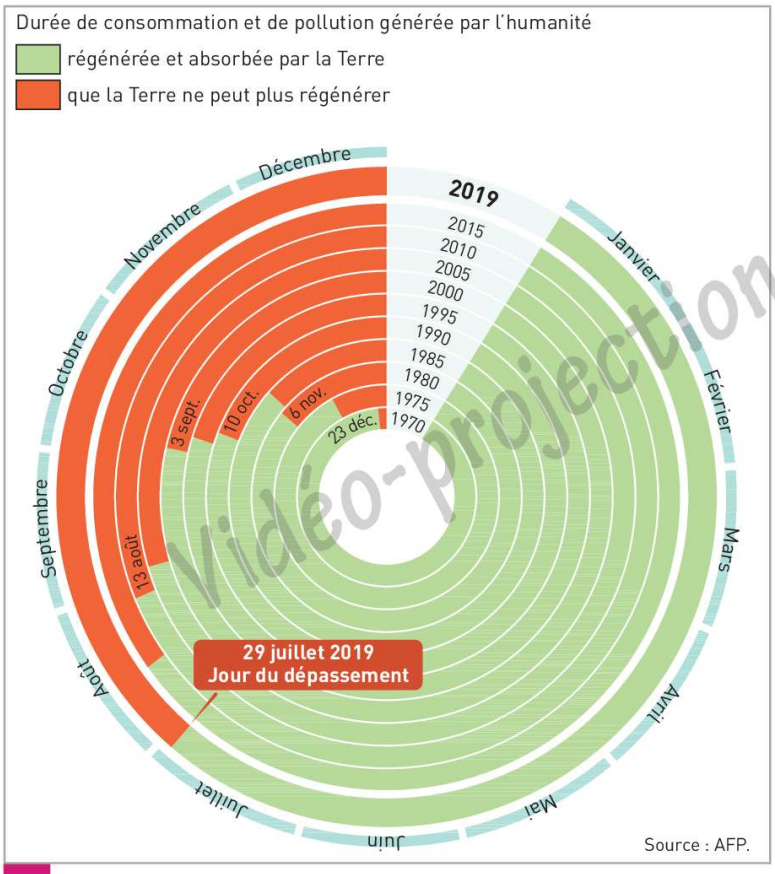

L'empreinte écologique

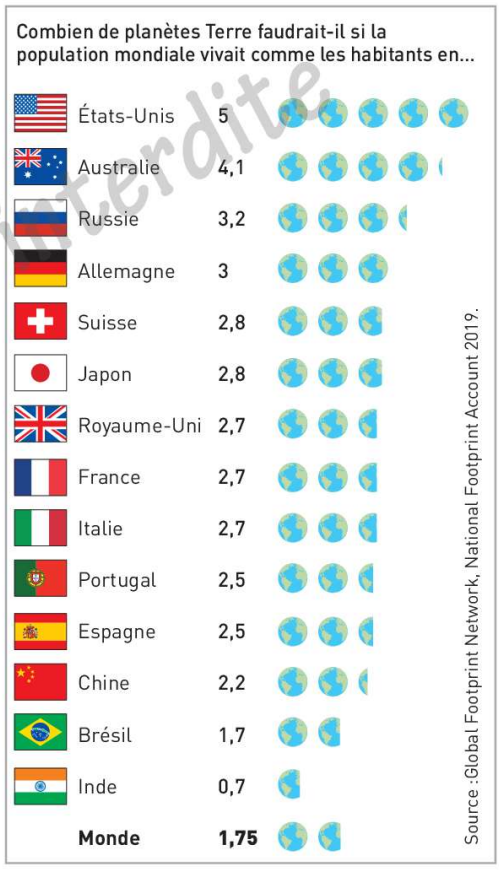

Vidéo-projection interdite

4 Deux indicateurs de l'empreinte environnementale accrue des sociétés humaines

À l'échelle mondiale, le jour du dépassement se produit de plus en plus tôt : du 2 décembre en 1973, on l'estime aujourd'hui au 1er août.

QUESTIONS

1. **Doc. 1 et 3** En quoi la notion d'Anthropocène permet-elle de comprendre la crise environnementale actuelle ?
2. **Doc. 2** Dans quel contexte naît l'histoire environnementale ?
3. **Doc. 4** Que montrent ces indicateurs ? Quel est leur intérêt ?
4. **Doc. 3 et 4** Les sociétés sont-elles égales face à cette crise ? Pourquoi ?

AXE 1

Exploiter, préserver et protéger

Comment les sociétés humaines interagissent-elles

1 **L'exploitation de la forêt française**

(Des agents forestiers au travail : opérations de martelage en forêt de Sourdun, Seine-et-Marne.)

La France possède la première surface forestière d'Europe, qui se partage entre forêts publiques et privées. Seule une partie est exploitée, d'autres bénéficient de mesures de protection. Malgré des reculs du fait de l'urbanisation, elle gagne globalement du terrain en France en raison de l'abandon de terres agricoles. La forêt française est d'une grande diversité au plan paysager et est l'objet de pratiques très différentes : chasse, élevage, randonnée, cueillette, loisirs.

QUESTIONS

1 Pourquoi l'État se préoccupe-t-il des forêts ?

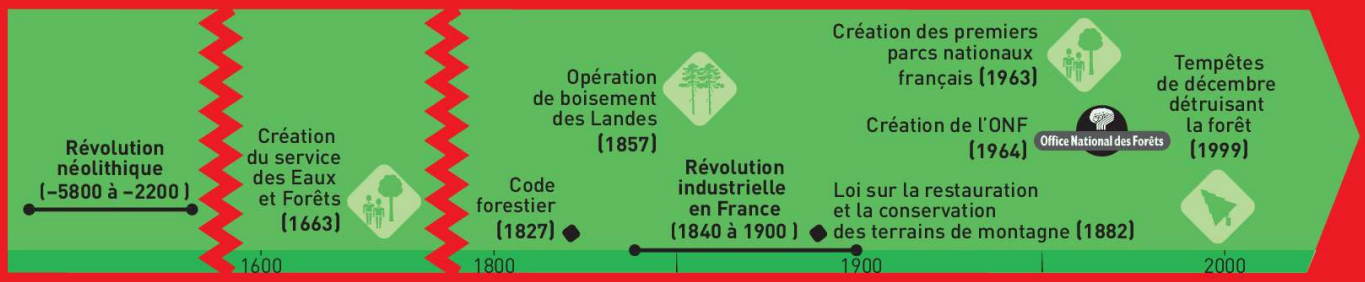

avec leur milieu ?

2 Destruction du delta du Niger, provoquée par les déversements d'hydrocarbures et des incendies

La destruction du milieu naturel, ou écocide, touche actuellement plusieurs régions du monde en lien avec l'extension des terres agricoles (bassin du Congo, Amazonie, Asie du Sud-Est) et le développement industriel (nord canadien, Sibérie, delta du Niger). La destruction des forêts est à la fois une condition du développement humain et une menace du fait des effets sur le réchauffement climatique global.

QUESTIONS

1. Localisez et qualifiez le type de milieu concerné.
2. En quoi les deux photographies s'opposent-elles ?

AXE 1 Repères

Qu'est-ce que la forêt ?

NOTIONS CLÉS

Forêt ou pas forêt ? En dépit des apparences, la forêt est un objet difficile à saisir : elle n'est pas « la nature » qui ne se réduit pas à la forêt. On peut la définir comme une formation végétale dense dominée par l'arbre et existant dans la loi, qui comporte plusieurs strates de végétaux et constitue un écosystème. Dans tous les cas, elle est le produit de siècles d'actions humaines et n'est donc à ce titre pas « naturelle ».

Forêt ou forêts ? Parler de la forêt en France nécessite d'aborder la diversité de ses formes et aspects, liés à l'intervention humaine, ancienne ou récente. Lors d'abandons de terres agricoles, arbres et buissons reprennent possession plus ou moins rapidement des terres qui deviennent des friches. Celles-ci peuvent évoluer en forêt selon les espèces en concurrences ou d'éventuelles interventions humaines.

Une forêt dense (Guyane)

La Guyane comporte de nombreuses espèces végétales associées à une faune très riche.

Un verger

Définir comme forêt une « vaste étendue de terrain couverte d'arbres » amène à y inclure des vergers.

Une plantation d'arbres (Marne)

Reconnaissable à l'alignement des troncs de taille identique, tous de la même espèce, pour être exploités.

Une bambouseraie (Cévennes)

Ce n'est pas une forêt malgré sa hauteur. Un arbre se définit par la production de bois. Le bambou est une plante à tige creuse.

Taillis de chênes verts (Bouches-du-Rhône)

Dans ce mode de production, plusieurs troncs sont issus d'une même souche pour produire du bois de chauffage. Cela épuise les sols.

Une futaie régulière de chênes (Allier)

Ce mode d'exploitation privilégie, à l'issue de coupes sélectives, l'obtention de grands arbres (30-40 m de haut) destinés à fournir un bois d'œuvre de qualité.

D'anciennes terrasses agricoles reconquises par les pins d'Alep au Castellet (Var)

Une forêt brûlée (PACA)

Après un incendie, même si la forêt a disparu d'un point de vue paysager, elle continue à exister légalement et à être régie par les règles forestières.

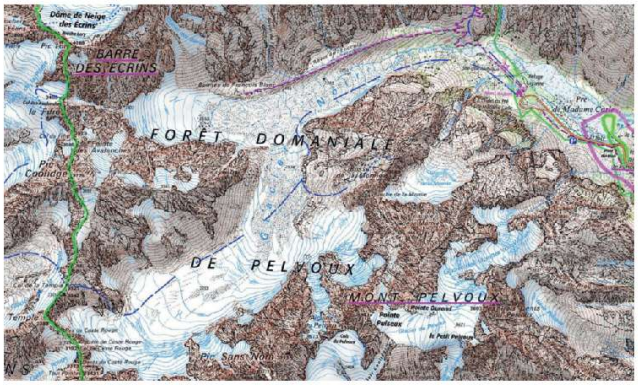

Une forêt sans arbres (Hautes Alpes)

(Carte IGN au 1:25 000 de Vallouise-Pelvoux, Hautes-Alpes.)

Une forêt peut exister juridiquement en l'absence d'arbre ! La forêt domaniale de Pelvoux (Hautes-Alpes) s'étend à plus de 2 000 m d'altitude, au-delà de la limite de l'arbre.

Hors projection interdite

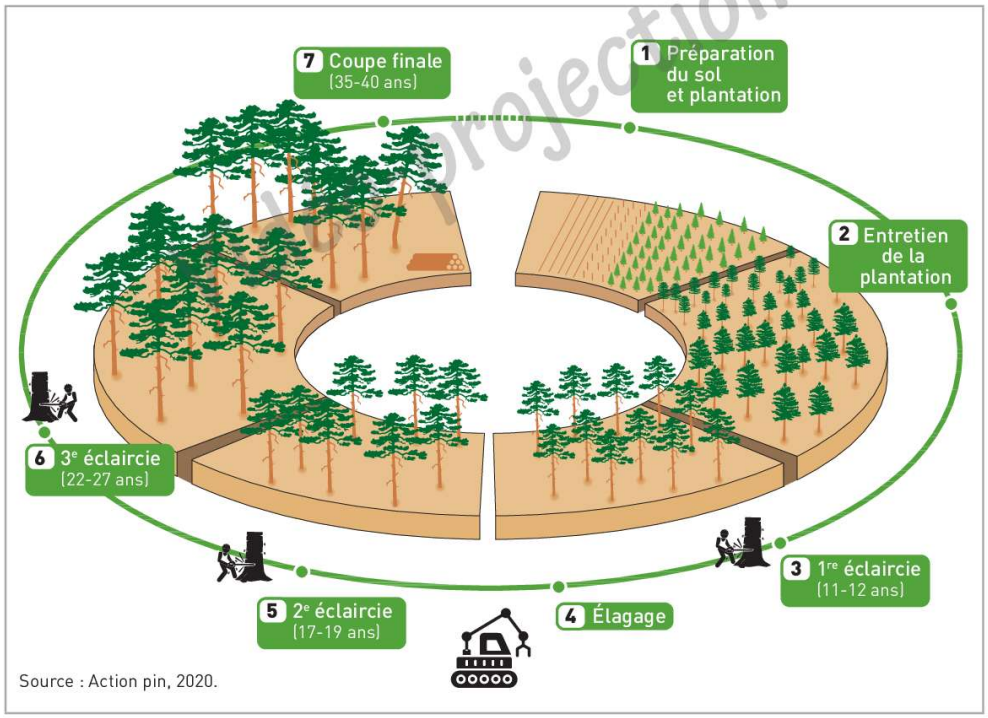

Source : Action pin, 2020.

Le cycle d'exploitation du pin des Landes

La durée d'un cycle d'exploitation dépend du type d'arbre concerné. Il peut être remis en cause par un aléa climatique, un incendie ou l'attaque d'un parasite. On parle de stade pionnier ou de colonisation lorsqu'un terrain comporte des individus qui pourront potentiellement devenir des arbres. On parle de régénération pour nommer la période où l'on laisse la forêt évoluer sans intervention de l'homme. On parle de forêt mature lorsque l'on estime que l'exploitation par abattage peut avoir lieu.

QUESTIONS

1. Pourquoi est-il difficile de définir l'espace forestier ?
2. Quelles spécificités présente la forêt française ? En quoi la gestion de la forêt s'inscrit-elle nécessairement dans le temps long des sociétés ?

Jalon 1

Une ressource « naturelle » : la forêt française depuis Colbert

A Pourquoi la forêt est-elle une préoccupation constante lors des grandes étapes de la construction de l'État en France ?

REPÈRES

Une ressource depuis longtemps exploitée… avant d'être valorisée

• **Les forêts françaises avant Colbert.** Les forêts françaises sont une ressource ancienne pour les communautés villageoises. Elles étaient réglementées depuis le Moyen Âge par des droits d'usage : les seigneurs pouvaient autoriser le ramassage du bois mort ou le pacage du bétail, les institutions communales procéder à des ventes de bois sur pied. Au début du règne de Louis XIV, le pouvoir royal prend conscience des risques liés à leur mauvais entretien, du fait de la multiplication des règles et exemptions locales et de l'absence de véritable politique forestière nationale, alors que les besoins en bois augmentent pour la construction navale.

• **L'action de Colbert.** « La France périra faute de bois » prédit Colbert. Celui-ci entame un grand programme de réformes dont les forêts font partie. La forêt doit être mise au service de la politique économique et étrangère ambitieuse que le pouvoir absolutiste entend mener. Les gardes forestiers sont chargés d'inventorier, de marquer les arbres, d'entretenir les forêts royales.

• **Une continuité de l'action de l'État moderne en construction.** Par la suite, la reprise en main des forêts accompagne les grandes étapes de la construction de l'État jusqu'à la France gaullienne des années 1960 : certaines forêts deviennent propriété de l'État lors de la confiscation des biens du clergé en 1791 ; un code forestier est ensuite rédigé et adopté en 1827. Le Second Empire met en place une politique de boisement à grande échelle (Landes de Gascogne, Sologne, Champagne), prolongé par l'action de la IIIe République dans les zones de montagne.

Vidéo-projection interdite

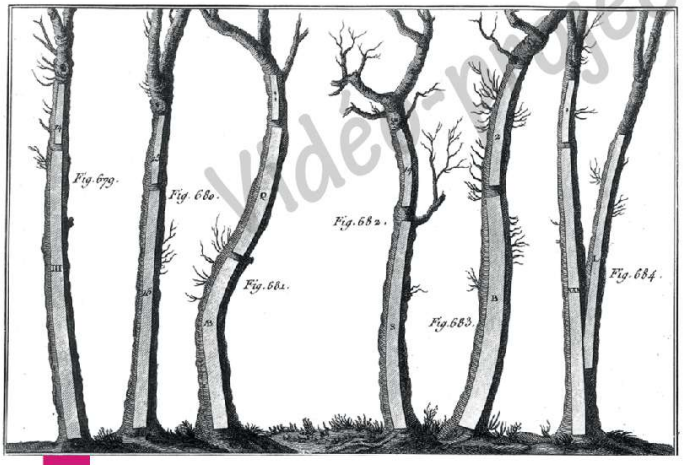

1 Des besoins spécifiques en bois pour la construction navale

(Planche de bois courbant nécessaire pour la fabrication des membrures et les courbes de marine. Extrait de l'*Encyclopédie méthodique marine*, 1783-1787).

La construction navale est en plein essor au XVIIe siècle. La ville de Rochefort (Charente maritime) est créée autour de l'arsenal destiné à doter le royaume d'une marine de guerre. La flotte marchande se développe aussi du fait de l'expansion coloniale. La France veut alors concurrencer l'Angleterre et l'Espagne. Les forêts royales comme la forêt de Tronçais (Allier) doivent répondre aux besoins spécifiques de la Marine.

2 La mise en culture des Landes

« Dans les départements des Landes et de Gironde, les terrains communaux seront assainis et ensemencés en bois aux frais des communes qui en seront propriétaires. Au cas où elles ne pourraient ou ne voudraient le faire, l'État y pourvoirait. Pour récupérer leurs biens, les communes devraient rembourser le capital avancé ainsi que les intérêts, sur le produit des coupes et exploitations. L'ensemencement pourra s'étaler sur 12 ans et les parcelles assainies dont le sol pourrait être mis en culture, seront vendues ou affermées par des communes. Pour desservir ces forêts, des routes dites agricoles seront construites et entretenues par l'État. Les communes fourniront gratuitement les terrains nécessaires. »

Loi du 19 juin 1857 relative à l'assainissement et la mise en culture des Landes de Gascogne.

ACTEUR CLÉ

Jean-Baptiste Colbert (1619-1683)

Principal ministre de Louis XIV et intendant général des Finances, entreprend la Grande Réformation des forêts royales (1661-1680) et réorganise l'administration des Eaux et Forêts (1669).

3 Des boisements pour fixer les dunes (Le Pilat, Gironde)

Suite à l'engloutissement de plusieurs villages et de terres agricoles par le sable, des travaux de boisement ont été entrepris dès le XVIIIe siècle pour fixer les dunes. C'est sous Napoléon III qu'est décidée la plantation de la forêt dans les Landes et d'autres secteurs du littoral atlantique.

4 Lutte contre un incendie à Saint-Mandrier dans le Var (2019).

La forêt est régulièrement menacée lors d'aléas climatiques (tempête, chute de neige), du fait d'attaques d'insectes et de parasites, mais surtout lors d'incendies le plus souvent d'origine accidentelle ou criminelle. La France s'est dotée de moyens de lutte et a développé un savoir-faire.

5 L'action du service de restauration des terrains de montagne (RTM)

(Les pentes du Mont Ventoux en 1902 et en 2004.)

Pour lutter contre le ravinement, des travaux de renforcement des versants ont dû être entrepris en parallèle au reboisement. Les Pyrénées et les Alpes ont été les zones les plus concernées.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1** Dans quel contexte politique et géopolitique intervient la reprise en main des forêts par Colbert ?
2. **Doc. 2 et 3** Montrez que la forêt est le résultat de l'action de l'homme, une réponse à des problèmes dans des contextes différents.
3. **Doc. 4 et 5** En quoi la forêt représente-t-elle un risque pour l'homme, et l'homme un risque pour la forêt ?

Synthétiser L'État et la forêt française depuis l'époque de Colbert : enjeux et actions ?

TRAVAILLER AUTREMENT

Construire un schéma. À partir des deux vidéos d'exemples sur le terrain, réalisez un schéma présentant les travaux menés par le service de restauration des terrains de montagne et les travaux forestiers réalisés par l'ONF.

hatier-clic.fr/20tgp501 hatier-clic.fr/20tgp502

Reproduction interdite

Jalon 1

Une ressource « naturelle » : la forêt française depuis Colbert

B Quels enjeux et quelles pratiques pour la forêt française aujourd'hui ?

REPÈRES

Une réalité forestière présente sur l'ensemble du territoire

• **La forêt française gagne du terrain.** La forêt française couvre 17 millions d'hectares, soit 29 % du territoire – outre-mer inclus – et représente 10 % de la forêt européenne. Depuis 1850, sa surface est en progression constante du fait de l'abandon de terres agricoles, et malgré l'urbanisation.

• **Une inégale répartition sur le territoire.** En France métropolitaine, la superficie forestière progresse de 0,7 % depuis 1980. Les trois régions les plus boisées sont la Corse, la Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Bourgogne-Franche-Comté. Dans d'autres régions comme la Bretagne, les massifs sont très fragmentés.

• **Un bien national commun.** Un important effort de reboisement a été mené par l'État et les collectivités, après des incendies et tempêtes. Aujourd'hui, la forêt française présente plusieurs visages et fait l'objet de différents usages parfois concurrents et antagonistes, entre exploitation, récréation et préservation (parcs nationaux, PNR).

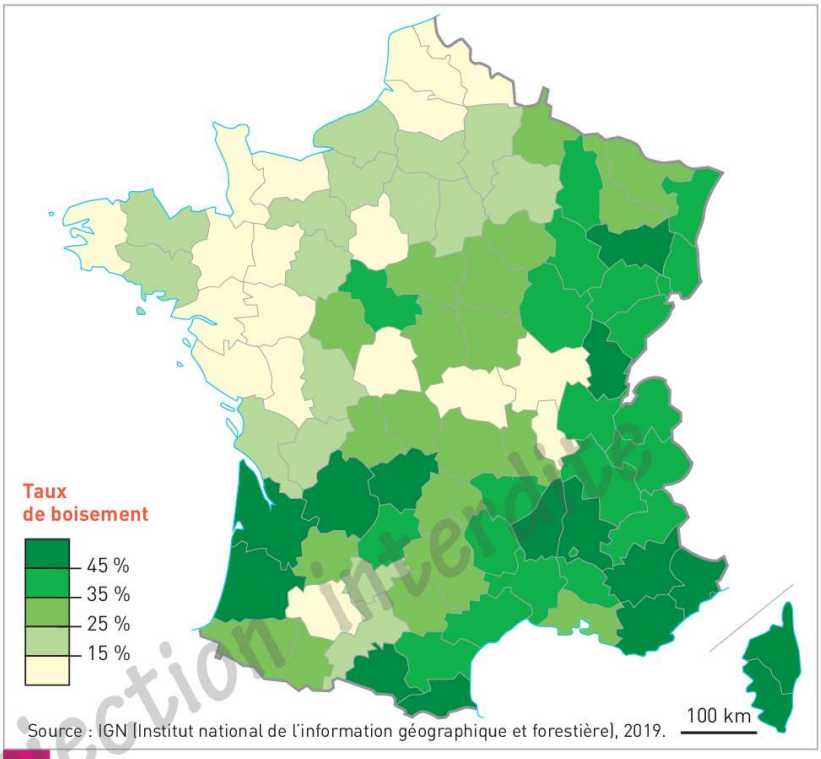

Source : IGN (Institut national de l'information géographique et forestière), 2019.

1 La forêt française

Inégalement répartie sur le territoire, la forêt n'est pas systématiquement exploitée, les arbres n'étant pas toujours de qualité suffisante. D'autre part outre les forêts domaniales (appartenant à l'État) et les forêts communales, la France compte 3,5 millions de propriétaires forestiers qui n'ont souvent ni les moyens ni le projet de l'exploiter. On compte plus d'un million de chasseurs, qui constituent un groupe de pression au niveau national mais surtout des animateurs de la vie locale.

Vidéoprojection interdite

VOCABULAIRE

Forêt périurbaine : située à proximité ou au contact immédiat des agglomérations, elle est présentée comme un « poumon vert ». Aménagée, elle donne lieu à un usage essentiellement récréatif, tout comme les parcs et bois urbains.

PNR (parc naturel régional) : outil de mise en valeur du territoire par la protection et la valorisation du patrimoine naturel et culturel, institué en France depuis 1967. Créés à l'initiative des communes et non de l'État, les PNR sont moins contraignants juridiquement en matière d'activité économique que les parcs nationaux. Ils comportent une population permanente.

Taux de boisement : part du territoire couverte par la forêt.

2 Les usages récréatifs de la forêt périurbaine : la forêt de Fontainebleau

3 L'ONF en difficulté

«Ces dernières années, des associations de riverains en colère se sont en effet constituées un peu partout sur le territoire, notamment dans l'Est et dans le Limousin, pour dénoncer le comportement de l'ONF, prédateur à leurs yeux. […] La dette financière de l'établissement, structurellement déficitaire, a aussi augmenté de 60 millions d'euros en 2018.

La cause principale de ses problèmes : ses ventes de bois (259 millions d'euros en 2017), qui contribuent à 30 % de ses ressources, stagnent à un niveau très bas. Le prix de vente moyen de l'ONF tourne, depuis des années, autour de 47 euros le mètre cube. Car à côté du chêne, correctement valorisé comme bois d'œuvre, l'essentiel des feuillus de la forêt française est composé d'arbres peu appréciés, comme le charme, destinés au bois énergie. […] Ni les recettes publiques (dotations de l'État, aides pour la gestion des forêts domaniales et communales), ni les prestations pour le privé ne suffisent à couvrir les charges d'exploitation. […]

Les principaux syndicats […] accusent l'établissement "d'industrialiser la forêt". Comprendre : en faire une activité purement économique allant à l'encontre de l'ensemble des missions et de la préservation du patrimoine. […]

L'heure est aussi à l'élagage des effectifs, déjà réduits de 10 000 à 9 000 salariés en une dizaine d'années. 1 500 emplois seraient ainsi menacés d'ici à 2022. Sur le terrain, certains estiment que l'ONF n'assure plus la totalité des missions de service public qui lui sont confiées (prévention des risques naturels, tourisme, etc.). Face au manque de personnel de l'organisme, la région PACA a par exemple été jusqu'à monter, durant l'été 2018, sa propre brigade de prévention des feux de forêt, tâche pourtant confiée à l'ONF, et pour laquelle il est rémunéré.»

Thierry Gadault, «Pourquoi l'Office national des forêts est au bord de la faillite»,
Capital, 22 janvier 2019, © Prisma Média.

4 La forêt, espace de tensions

La forêt est au cœur de tensions entre écologistes et chasseurs mais plus récemment entre opposants et défenseurs du loup, qui manifestent régulièrement dans les régions concernées par sa présence (ici manifestation d'éleveurs à Nice). L'agro-pastoralisme demeure une activité traditionnelle porteuse d'identité dans les Alpes et les Pyrénées.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1 **Doc. 1** Localisez les principaux massifs forestiers français. Comment expliquer leur inégale répartition ?

2 **Doc. 2, 3 et 4** Comment la forêt française peut-elle à la fois être exploitée, préservée et protégée ?

3 **Doc. 3 et 4** Quels acteurs interviennent dans la gestion des espaces forestiers ? Pourquoi des tensions peuvent-elles survenir ?

Synthétiser La forêt française est-elle un espace «naturel» ou un espace «de nature» ?

TRAVAILLER À L'ORAL

Organiser un débat. Laisser la forêt tranquille, ou en planter de nouvelles ? Constituez deux groupes et travaillez sur chacune des deux parties de la vidéo. Exposez les principes qui guident chacune des deux idées en donnant des exemples et en mettant en valeur les mots-clés.

hatier-clic.fr/20tgp503

Toute reproduction interdite

Jalon 2

Le rôle des individus et des sociétés dans l'évolution des milieux

A Pourquoi parle-t-on de « révolution » néolithique ?

REPÈRES

Une rupture sur plusieurs millénaires

• **Un changement majeur du mode de subsistance.** On parle de « révolution » **néolithique** car elle a constitué selon l'anthropologue Claude Lévi-Strauss une rupture dans l'histoire humaine en raison de la transformation déterminante du mode de subsistance. Elle couvre une période s'étalant de – 10000 à – 2000 avant notre ère et marque une étape fondamentale dans le peuplement de la Terre et le développement des sociétés humaines.

• **Un impact décisif sur l'environnement.** Le rapport des hommes à leur environnement change, la domestication et la destruction de la nature devenant les conditions de la pratique agricole. On parle de **rupture systémique** car tout retour en arrière devient impossible.

• **Un impact décisif sur l'organisation sociale.** La **sédentarisation** implique une appropriation des terres et la mise au point de techniques nouvelles, qui assurent un accroissement conséquent de la population. Le néolithique donne naissance à des formes de spécialisations et à une hiérarchie sociale et politique. Les violences se multiplient.

VOCABULAIRE

Néolithique : âge de la « nouvelle pierre », polie. Désigne la période qui débute vers – 10000 avec le développement de l'agriculture.

Rupture systémique : passage définitif d'une société d'un ancien système ayant atteint ses limites à un nouveau qui, par de nouvelles pratiques et organisations, permet l'accroissement du nombre des individus et des productions.

Sédentarisation : fixation définitive de groupes humains jusque-là nomades, du fait du développement de l'agriculture.

1 L'invention de l'agriculture et de l'élévage : un bouleversement sans précédent

« **J.P. Demoule :** C'est le fait que l'homme, au lieu de ramasser des fraises des bois et de chasser des lapins, a décidé de prendre le contrôle d'un certain nombre d'animaux et de plantes. Donc d'inventer l'agriculture et l'élevage. Ce qui a permis la sédentarité et provoqué un boom démographique parce que, en moyenne, les chasseuses-cueilleuses ont un bébé tous les trois ou quatre ans tandis que c'est tous les ans pour les agricultrices – même si une partie des enfants meurent en bas âge.

Cela explique qu'en dix mille ans on est passé de quelques centaines de milliers d'humains, qui, sur la planète, vivaient dans des petits groupes de 20 ou 30 personnes, aux masses humaines de bientôt 9 ou 10 milliards d'individus. Tout le reste découle de cet événement : la révolution industrielle, la révolution numérique n'en sont que les conséquences à moyen terme. C'est ce qui fait que cette révolution néolithique n'a pas de comparaison dans l'Histoire. […]

Le problème c'est que, une fois qu'on a basculé dans l'agriculture, c'est très compliqué de revenir en arrière parce que, comme cela a été le cas en Europe par exemple, vous avez déboisé la forêt, vous avez diminué progressivement le nombre d'animaux sauvages, vous n'avez pas de blé ou d'orge à l'état naturel – ce sont des céréales que vous avez importées du Proche-Orient – et la population a augmenté. Les cas de retour en arrière que l'on a sont très limités.

***Le Monde* : Quelles sont les conséquences de l'invention de l'agriculture sur l'évolution des sociétés humaines ?**

J.P. Demoule : La première est démographique. Dans un premier temps, ces populations croissantes pratiquent la fuite en avant : le trop-plein se déverse dans de nouveaux territoires. Dans notre région du monde, elles quittent le Proche-Orient pour les Balkans vers 6 500 ans avant notre ère. Elles parviennent à l'Atlantique deux mille ans plus tard. À partir de là, jusqu'à Christophe Colomb, elles ne pourront pas aller plus loin et seront donc obligées de faire sans arrêt des gains de productivité.

C'est aussi le moment où, archéologiquement, apparaît la violence à grande échelle. Les villages, qui jusqu'alors étaient ouverts, s'installent sur des hauteurs, s'entourent de palissades, de fossés, de murs, de levées de terre. Le nombre de blessures sur le corps augmente, on crée des nouveaux objets qui ne peuvent servir qu'à tuer d'autres hommes. Avec le métal, on invente l'épée, puis, dans un mouvement de course aux armements, le casque, la cuirasse, etc. »

« La révolution néolithique n'a pas de comparaison dans l'histoire »
entretien avec l'archéologue Jean-Paul Demoule
réalisé par Pierre Barthélémy, *Le Monde*, 29 octobre 2017.

Vidéo-projection interdite

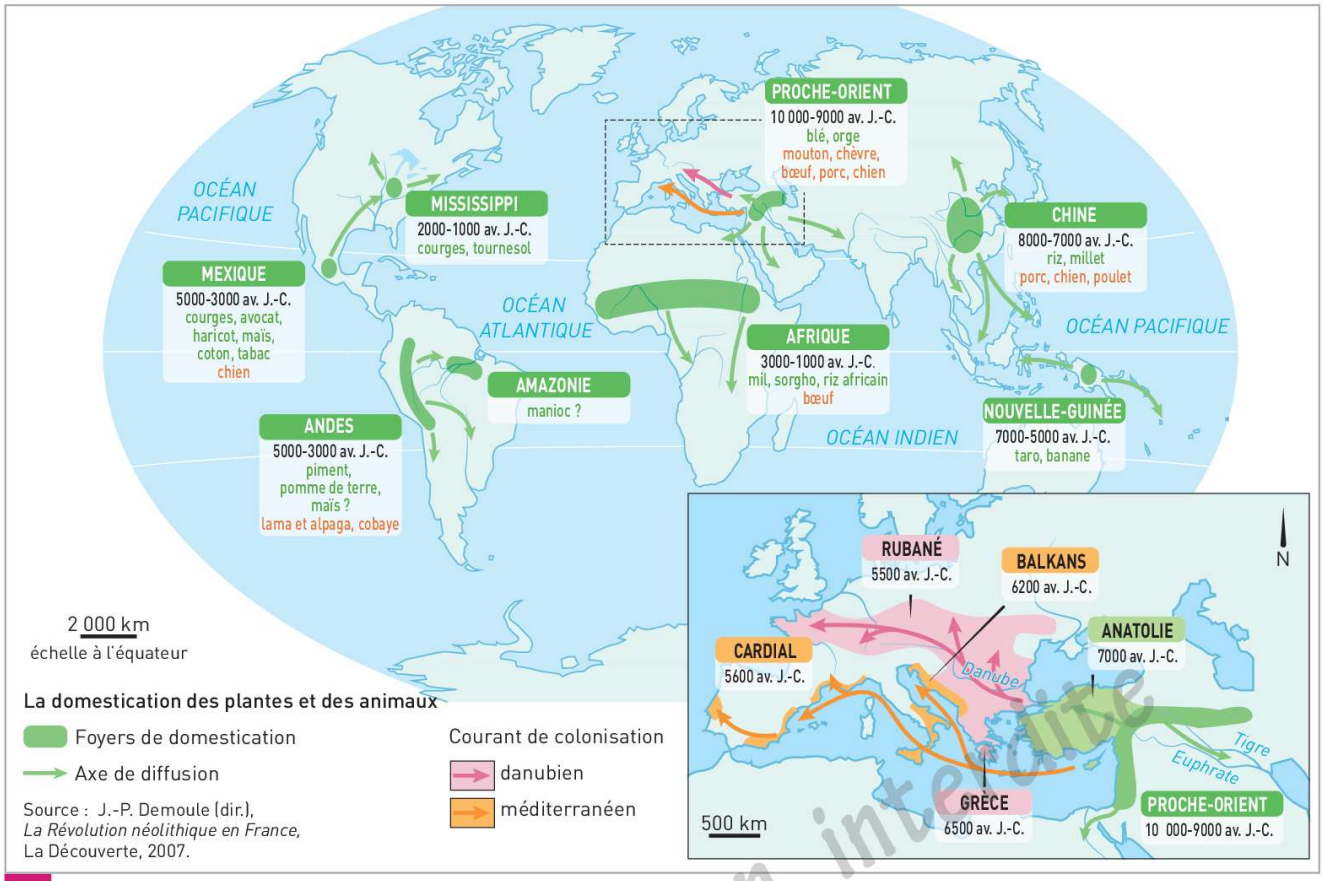

Source : J.-P. Demoule (dir.), *La Révolution néolithique en France*, La Découverte, 2007.

2 Les étapes de la révolution néolithique

Reproduction interdite

3 Le site néolithique de Cuiry (Aisne)

Fouillé depuis 1971, il a révélé l'existence de trente-trois maisons et quatre sépultures datées d'il y a 6000 ans. C'est un établissement de taille importante à l'échelle de la région. Selon une estimation du nombre d'habitants par maison, la taille du hameau variait entre soixante et quatre-vingt-dix personnes environ. D'après les études du décor des récipients en céramique (2 000 vases), la durée d'occupation du village couvrirait une centaine d'années.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1 **Doc. 2** Retracez les étapes spatiales et temporelles de la révolution néolithique. Sur quoi se créent les grandes différenciations entre les foyers ?

2 **Doc. 1 et 3** Comment connaît-on le mode de vie des premiers paysans ?

3 **Doc. 1** Quelles sont les conséquences de la révolution néolithique sur l'environnement ? sur l'organisation des sociétés humaines ?

Synthétiser Pourquoi peut-on parler de « révolution néolithique » ?

TRAVAILLER À L'ORAL

Présenter un exposé. Visionnez la vidéo réalisée par l'INRAP, puis présentez le site néolithique de Queyriaux (Puy-de-Dôme).
Indiquez ce qui a été découvert, ce que cela a permis d'apprendre sur le mode de vie des agriculteurs de cette époque.

hatier-clic.fr/20tgp504

B En quoi la révolution industrielle constitue-t-elle une seconde rupture dans l'histoire de l'humanité ?

REPÈRES

Produire, en changeant d'échelles

• **Une révolution technique.** La révolution industrielle naît de l'utilisation de la machine à vapeur inventée par James Watt en 1768 dans les processus de production. D'abord fondée sur le charbon, elle a permis d'importants gains de productivité et un accroissement de la production. Elle est nourrie par une série d'inventions techniques, de nouveaux modes de production et permet une révolution des transports. Elle donne naissance aux « pays noirs », qui attirent les populations ouvrières qui se regroupent dans des villes en plein essor. La mécanisation agricole accélère l'exode rural.

• **Des processus cycliques et concomitants.** Plusieurs cycles industriels se sont succédé jusqu'à aujourd'hui, portés par de nouveaux secteurs économiques et de nouvelles sources d'énergie (pétrole après 1945). Apparu en Angleterre, ce phénomène de profondes transformations productives, économiques et sociales touche aujourd'hui, du fait de **délocalisations** et d'une **division internationale du travail**, la quasi-totalité des pays du monde. S'il entraîne un réel progrès matériel et une hausse du niveau de vie, il génère aussi d'importantes inégalités sociales, une destruction irrémédiable des paysages et une importante pollution. Souvent d'initiative privée, la révolution industrielle peut aussi être pilotée par l'État de façon volontariste.

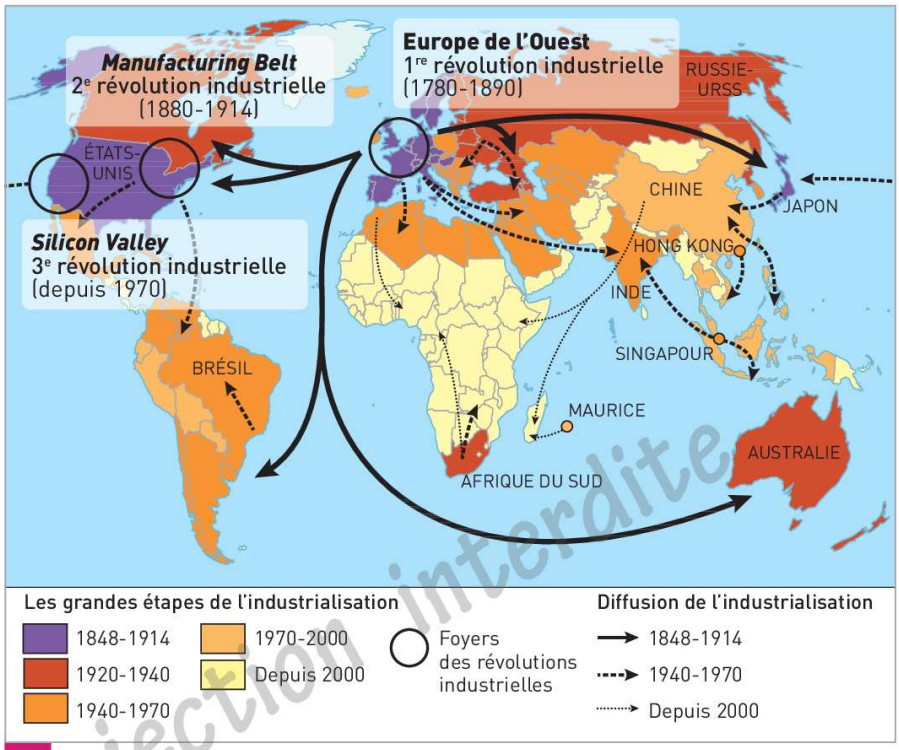

1 La révolution industrielle dans le temps et l'espace

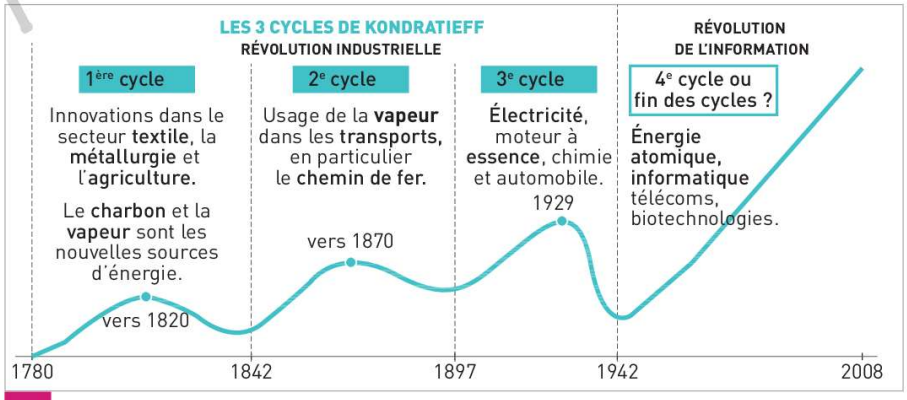

2 Un processus cyclique : les cycles de Kondratieff

VOCABULAIRE

Délocalisation : transfert d'une activité dans un autre pays afin de bénéficier d'un coût de main-d'œuvre moins élevé et de conditions réglementaires moins contraignantes que dans le pays d'origine (droit du travail, normes environnementales et sanitaires).

Division internationale du travail (DIT) : spécialisation d'un pays ou d'une aire géographique selon des avantages comparatifs : conception, production, assemblage.

Vidéo-projection interdite

3 Un paysage minier
(Mine de fer de Carajas, Brésil.)

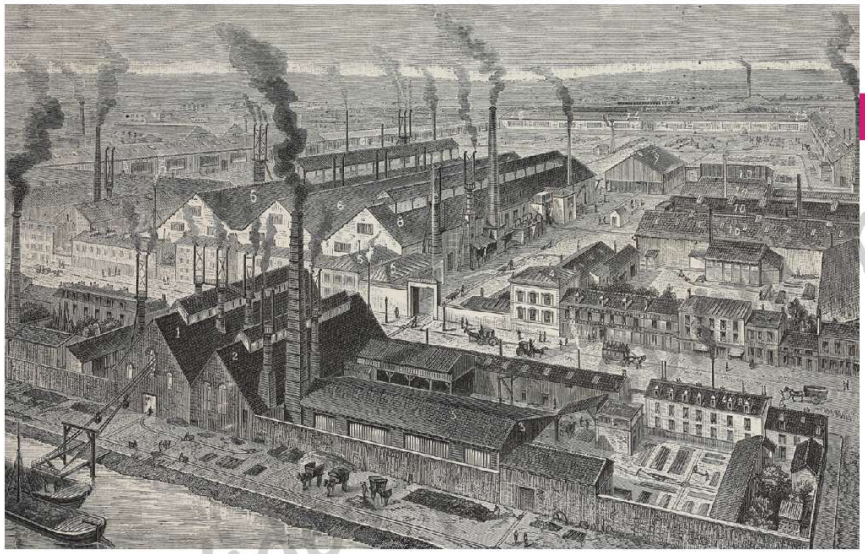

4 Un paysage industriel du XIXe siècle
(Vue d'Ivry sur Seine, en banlieue parisienne, en 1875.)

5 L'impact sur les sociétés

«Les sociétés traditionnelles sont caractérisées par une prépondérance de l'agriculture (80 % de la population est rurale). En Europe occidentale : petits propriétaires, métayage, fermage ; ailleurs : servage, esclavage, système de type colonial fondé sur l'exportation. Partout les techniques sont archaïques : assolements improductifs, élevage extensif et par conséquent la production est très incertaine : disettes fréquentes qui bouleversent l'ensemble de l'économie. […]

À partir du dernier tiers du XVIIIe siècle, un certain nombre de pays ont connu la plus profonde mutation qui ait jamais affecté les hommes depuis le néolithique : la révolution industrielle. Pour la première fois dans l'histoire, le pouvoir humain de production est libéré, les économies peuvent désormais fournir en les multipliant sans cesse jusqu'à nos jours des biens et des services mis à disposition d'hommes toujours plus nombreux. […] On passe du vieux monde rural à celui des villes "tentaculaires", du travail manuel à la machine-outil, de l'atelier ou la manufacture à l'usine. […] Peu à peu tous les domaines de la vie sont atteints et transformés : travail quotidien, mentalités, cultures.»

Jean-Pierre Rioux, *La Révolution industrielle 1780-1880*, coll. «Point Histoire» © Éditions du Seuil, 1971, ne 2015.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1 **Doc. 1 et 2** Décrivez les étapes spatiales et les vecteurs de la révolution industrielle dans le monde.

2 **Doc. 3 et 4** Quelles transformations visibles de la production et des modes de production sont illustrés ici ?

3 **Doc. 3 et 5** Quels effets visibles ou implicites de l'industrialisation sont présents dans les documents ?

Synthétiser En quoi l'industrialisation constitue-t-elle une rupture dans le développement des sociétés ?

TRAVAILLER AUTREMENT

Analyser des vidéos. Visionnez ces deux reportages sur l'Éthiopie.
– Présentez les différents aspects de l'industrialisation de l'Éthiopie : acteurs, activités, objectifs.
– Montrez en quoi elle contribue à modifier le paysage et la société éthiopienne.
– Quelles critiques lui sont faites ?

hatier-clic.fr/20tgp505
hatier-clic.fr/20tgp506

Vidéo interactive

Cours

Podcast du cours
hatier-clic.fr/20tgp507

Exploiter, préserver, protéger

Comment les sociétés humaines interagissent-elles avec leur milieu ?

A La révolution néolithique ▸ Jalon 2, p. 340

1. La révolution néolithique (vers –10000-vers –2000), une rupture ?

- On parle de « révolution » néolithique en raison de la transformation déterminante du mode de subsistance. Plusieurs facteurs sont évoqués quant à son origine : le **recul des glaciers** et un **réchauffement climatique** auraient rendu les conditions plus favorables, tandis que la raréfaction de certaines espèces chassées aurait obligé les hommes toujours plus nombreux à se tourner vers d'autres ressources. Elle s'est produite **par étapes** et de façon **irréversible**. Les premiers déboisements par la hache et le feu ont ainsi détruit les forêts primaires, le travail du sol a transformé progressivement et irrémédiablement l'environnement.
- La **sédentarisation** a induit une appropriation de l'espace. De chasseurs et cueilleurs nomades, **les hommes sont devenus agriculteurs et sédentaires**. **La possession de la terre** est devenue **facteur d'inégalités et objet de convoitises**. Ne disposant pas des mêmes ressources et des mêmes savoirs, les individus se sont **spécialisés**, créant de nouvelles hiérarchies et une répartition sexuée des tâches. En France elle s'est déroulée entre – 5800 et – 2200.

2. Un boom démographique

- La **domestication des animaux et des plantes** a offert aux communautés humaines les moyens **d'un essor démographique sans précédent**. Les groupes humains ont dû développer de nouvelles techniques en lien avec la transformation de leur mode de vie. Le **changement de régime alimentaire**, induit par la **généralisation des céréales**, a permis une plus grande disponibilité en aliments. Les techniques de **stockage** se sont développées, comme en témoignent les vestiges retrouvés lors de fouilles archéologiques (greniers, amphores).
- Cette révolution a entraîné d'importants **défrichements pour étendre les surfaces cultivées**, au prix de travaux considérables (épierrage, terrassement, construction de terrasses de culture) qui se sont poursuivis et accélérés durant la période gallo-romaine et au Moyen Âge (XIe-XIIIe siècle).

B La révolution industrielle ▸ Jalon 2, p. 342

1. Des révolutions successives

- La révolution industrielle permet d'accroître considérablement la production grâce à des innovations, la mécanisation et le travail à la chaîne. Elle repose sur l'adoption de **nouvelles sources d'énergie**, permettant l'émergence de nouveaux types d'industries, qui modifient la hiérarchie des puissances et la vie quotidienne.
- L'industrialisation est une condition de la croissance économique et est associée à l'idée de progrès matériel, elle bouleverse les structures sociales et l'univers culturel, donnant naissance à un **prolétariat**. La pollution qu'elle génère a un impact durable sur les milieux naturels, voire provque des **écocides**.

2. Une diffusion dans l'espace et le temps

- **L'industrialisation procède par cycles** de 40-60 ans tels que mis en évidence par l'économiste Nikolaï Kondratieff : essor, stabilisation et déclin d'une activité, qui s'implante alors dans un autre territoire présentant un **avantage comparatif** (coût de production moins élevé, réglementation moins contraignante). Cela favorise une **division internationale du travail**.

VOCABULAIRE

Déforestation : destruction de la forêt pour disposer de terres agricoles

Désindustrialisation : déclin et départ des industries, qui laisse des paysages abandonnés et une situation sociale dégradée.

Écocide : destruction délibérée d'un écosystème (ex : usage du napalm par les Américains durant la guerre du Vietnam pour détruire la forêt, utilisée comme refuge par le Viet Minh). Des débats existent pour qu'il soit reconnu comme crime contre l'humanité.

Surpâturage : excès de pression animale sur un territoire. Elle entraîne une surexploitation du couvert végétal disponible et un piétinement qui accroissent l'érosion.

ACTEUR CLÉ

Nikolaï Kondratieff (1892-1938), économiste soviétique qui a analysé le fonctionnement de l'économie capitaliste et mis en évidence ses cycles économiques (dits « cycles Kondratieff »).

Vidéo-projection interdite

- Partie d'Europe au XIXe siècle, l'industrialisation a gagné l'Amérique du Nord et le Japon, puis à partir de ces foyers, s'est déployée dans de nouveaux pays. Aujourd'hui **le processus se poursuit en Afrique**, alors que l'Europe a connu une **désindustrialisation** et est passée à l'ère post-industrielle.

Théodore Rousseau, *Une Avenue, forêt de l'Isle-Adam*, 1849.

C En France, l'État moderne se préoccupe des forêts

▸ Repères, p. 334 ▸ Jalon 1, p. 336

1. Louis XIV et Colbert

- La France dispose du plus vaste couvert forestier d'Europe, qui est le résultat de siècles d'interventions humaines. Les **grands moments de la construction de l'État** correspondent à des décisions importantes concernant la **gestion des forêts**.
C'est au début de l'époque moderne que le regard change en France sur la forêt qui servait alors de terrain de chasse aux seigneurs et de ressource pour les paysans. On entreprend des **boisements** pour fixer les dunes sur le littoral atlantique puis pour assainir des zones marécageuses.
- La **réforme de 1663** réglemente l'usage de la forêt et crée l'**administration des Eaux et Forêts** dont Colbert prend la direction. L'objectif est d'améliorer la quantité et la qualité de la production de bois, notamment pour assurer l'approvisionnement de la Marine (flotte commerciale et de guerre). En 1789 on estime la surface forestière entre 8 et 9 millions d'hectares, très dégradés, contre 30 à l'époque gallo-romaine.

2. Napoléon III et la IIIe République

- Napoléon III témoigne d'un intérêt particulier pour les questions forestières. Sous le Second Empire, de grandes opérations de **boisement** sont entreprises dans les Landes de Gascogne, en Sologne à partir de propriétés impériales. L'objectif est de **créer de nouvelles ressources** et **d'assainir le milieu**.
- Face à la dégradation des milieux causée par le **surpâturage** et la **surexploitation du bois** dans les zones de montagne, l'État engage en 1882 une politique de **restauration des terrains de montagne (RTM)** qui passe par des reboisements destinés à lutter contre le ravinement et l'érosion des sols ou les inondations. En parallèle, la pression sur la forêt diminue du fait de la généralisation du charbon comme source d'énergie.

3. Depuis 1945

- À partir de 1945, l'État s'engage dans une reprise en main des forêts, endommagées par la guerre et fragilisées par le manque d'entretien consécutif à l'exode rural. En 1946 est créé le **fonds forestier national** destiné à régénérer et valoriser économiquement la forêt française, répondre aux besoins en bois liés à la reconstruction, **désenclaver** les massifs.
- La république gaullienne poursuit ces objectifs tout en recherchant un équilibre entre exploitation et préservation : en 1963 sont créés les **premiers parcs nationaux** (Port-Cros, Écrins, Vanoise), puis en 1966 l'**Office national des forêts (ONF)**. Une politique de prévention des risques est mise en place alors que les pratiques récréatives se multiplient. La **loi Montagne de 1985** réglemente les constructions en altitude. Les destructions occasionnées par les tempêtes de 1999 ont obligé la France à redéfinir sa gestion forestière alors que l'ONF est critiquée et confrontée à de nouvelles difficultés (endettement, baisse des effectifs, etc.).

CHIFFRES CLÉS

- La révolution néolithique fait passer le taux de natalité moyen **de 4-5 à 7 enfants** par femme, permettant ainsi à l'humanité de passer de **7 millions à 500 millions** d'individus.
- La révolution industrielle a fait passer la population du Royaume-Uni **de 6 à 21 millions d'habitants** entre 1750 et 1850, celle des États-Unis a été **multipliée par 15** entre 1820 et 1950.
- **La moitié** des forêts de la planète a été détruite au cours du XXe siècle, la forêt amazonienne a perdu **20 %** de sa surface depuis 1970.
- La forêt française couvre en 2020 environ **17 millions d'hectares, soit 29 % du territoire** national.

Vidéoprojection interdite

Exercices Bac

EXERCICE 1 Analyser un sujet

DISSERTATION

SUJET Réalités et usages de la forêt française aujourd'hui

1. Définissez les termes « réalités » et « usages » (pensez à évoquer la répartition spatiale et la diversité de cette forêt, et ses différentes utilisations).
2. Quelle est la dimension spatiale du sujet ? Pensez à aborder la diversité des situations régionales en métropole comme outre-mer, les différents milieux forestiers.
3. Pourquoi « aujourd'hui » ? Partez de la situation actuelle, des difficultés et atouts, en mobilisant les héritages de plusieurs siècles de gestion.
4. Dégagez votre problématique.
5. Construisez le plan.
6. Rédigez une accroche. Elle peut évoquer un fait d'actualité (incendie, manifestation).

EXERCICE 2 Présenter les résultats d'une recherche

OBJECTIF GRAND ORAL

SUJET Les fouilles sur un site archéologique néolithique

1 L'habitat néolithique

(Reconstitution archéologique d'une habitation du site néolithique de Cuiry-les-Chaudardes, Aisne, parc de Samara.)

Vidéo-projection interdite

Conseil

Pour fluidifier votre oral :

– Rédigez une fiche de votre intervention.

– Soulignez les mots de liaison.

– Apprenez par cœur l'accroche de votre exposé et la conclusion.

1. Réalisez une recherche Internet sur le site de l'Institut national d'archéologie préventive (INRAP). Ouvrez l'Archéozoom. Puis sélectionnez la période néolithique. Sélectionnez un site en France ou à l'étranger. hatier-clic.fr/20tgp508
2. Présentez les recherches archéologiques sur le site de votre choix.

Voici trois axes vous orientant vers la composition d'un plan.
– Présentez ce site (en France ou à l'étranger), sa taille, sa localisation à différentes échelles, les conditions de sa découverte.
– Quels types d'objets y a-t-on trouvé ? Que nous apprennent-ils sur le mode de vie des groupes humains présents ?
– Quelles méthodes et outils archéologiques ont été utilisés ?

EXERCICE 3 Étudier un article de presse

ÉTUDE DE DOCUMENT

SUJET La diffusion de la révolution industrielle : la théorie du vol d'oies sauvages

1 Une analyse des modalités de l'industrialisation

« La théorie du développement en forme de vol d'oies sauvages a été conceptualisée dans les années 1930 par Kaname Akamatsu, un économiste japonais doué d'un certain sens de la formule. Elle veut que les différents secteurs se développent les uns après les autres au fur et à mesure de l'expansion économique d'un pays, qui commence par procéder à des importations massives avant de favoriser progressivement ses capacités de production internes et de devenir à son tour exportateur des mêmes biens. Lorsque le secteur est arrivé à maturité, des producteurs plus jeunes et moins chers font leur apparition à l'étranger et prennent la place du leader, de telle sorte que celui-ci se retrouve de nouveau en position d'importateur dans ce même secteur. Cependant, à ce moment-là, il aura mis au point d'autres industries plus sophistiquées qui connaîtront à leur tour les mêmes phases de développement – importation, exportation, puis de nouveau importation. Dans l'esprit poétique du professeur Akamatsu, l'essor et le déclin successifs des industries ressemblaient à un vol d'oies sauvages, lorsqu'elles se déploient majestueusement dans le ciel. La métaphore du professeur Akamatsu s'est finalement révélée trop raffinée et poétique pour résister au prosaïsme de l'économie. Dans le même esprit, mais d'une manière nettement moins imagée, les notions de cycles de vie des produits, d'industries de pointe et de relance de l'économie proposées par d'autres économistes quelques années plus tard ont fini par la supplanter. En outre, la majorité des pays les plus prospères de l'après-guerre ayant suivi ce développement industriel, ce thème est pour ainsi dire sorti quelque temps du champ de réflexion des économistes.

Il semblerait toutefois que les choses commencent à changer. Avec l'apparition sur la scène mondiale d'une économie gigantesque qui n'en est encore qu'au tout premier stade de son cycle de développement, les oies sauvages et autres concepts plus terre à terre font leur retour. La Chine est bien sûr l'étoile montante du moment et chacun cherche à déterminer de quelle manière vont se déployer les oies sauvages au moment où ce géant entame sa marche vers la maturité économique. »

Noriko Hama, « Le retour du vol des oies sauvages », *Les Echos*, 7 avril 2004.

Vidéo projection interdite

› LIRE LE DOCUMENT

1. Quelle est la nature du document ?
2. Qui est Kaname Akamatsu ?

› ANALYSER LE DOCUMENT

3. Dans quel contexte (politique, économique) est énoncée la théorie de Kaname Akamatsu ? Dans quel contexte se produit-elle à l'échelle de l'Asie ?
4. À partir du cours et de vos connaissances, indiquez quelles activités et quels pays ont été concernés durant cette période.

› COMPRENDRE LE DOCUMENT

5. Expliquez en quoi ce processus contribue à l'émergence de l'aire asiatique et les problèmes que cela pose.
6. Quelles sont les particularités du processus en cours avec l'arrivée du nouvel acteur évoqué dans l'article ?

Révisions

FICHE MÉMO

1 La révolution néolithique

✔ L'histoire de l'humanité est marquée par deux grandes ruptures systémiques, deux révolutions qui ont changé le rapport des hommes à leur milieu.

✔ La révolution néolithique, entreprise à partir de 10 000 avant notre ère, a fait des hommes chasseurs-cueilleurs des agriculteurs sédentaires. Disposer de plus grandes ressources alimentaires leur a permis de se multiplier.

✔ Cette révolution a entraîné d'importants défrichements pour étendre les surfaces cultivées, au prix de travaux considérables.

2 La révolution industrielle

✔ À partir de la généralisation de la machine à vapeur, la révolution industrielle permet d'accroître la production par l'adoption d'une nouvelle organisation du travail (mécanisation, travail à la chaîne).

✔ Cette révolution s'est diffusée dans l'espace et le temps, par cycles (Nicolaï Kondratieff) et par territoires présentant un avantage comparatif, ce qui favorise une division internationale du travail.

✔ La révolution industrielle entamée à la fin du XVIIIe siècle a entraîné l'urbanisation et l'accélération de l'exploitation des ressources naturelles, la transformation des milieux. La pollution générée menace aujourd'hui le climat et les écosystèmes.

3 Exploiter et protéger une ressource « naturelle » : la forêt en France depuis Colbert

✔ Depuis le XVIIe siècle, l'État est directement impliqué dans la gestion des forêts en France et a mené d'importantes politiques de valorisation jusqu'à nos jours.

✔ La forêt française est le produit de plusieurs siècles d'interventions humaines qui lui ont donné sa répartition et ses caractéristiques contemporaines.

✔ La forêt française est globalement en expansion et abrite différents usages. Elle est à la fois exploitée comme ressource et protégée comme source de biodiversité et partie du patrimoine national.

Vidéo-projection interdite

RÉVISER LES FONDAMENTAUX

- Qu'est-ce que la révolution néolithique ?
- Quand et où s'est-elle produite ?
- Comment la connaît-on ?
- Quelles sont les étapes de la révolution industrielle ?
- Comment définir une forêt ?
- Quelle différence entre défrichement et déforestation ?
- Pourquoi Colbert a-t-il repris en main les forêts ?
- Qu'a fait Napoléon III en matière de politique forestière ?
- Qu'est-ce que l'ONF ?
- En quoi consiste la politique des RTM ?
- Comment est gérée la forêt en France aujourd'hui ?

Mémocartes
hatier-clic.fr/20tgp509

SCHÉMA DE SYNTHÈSE

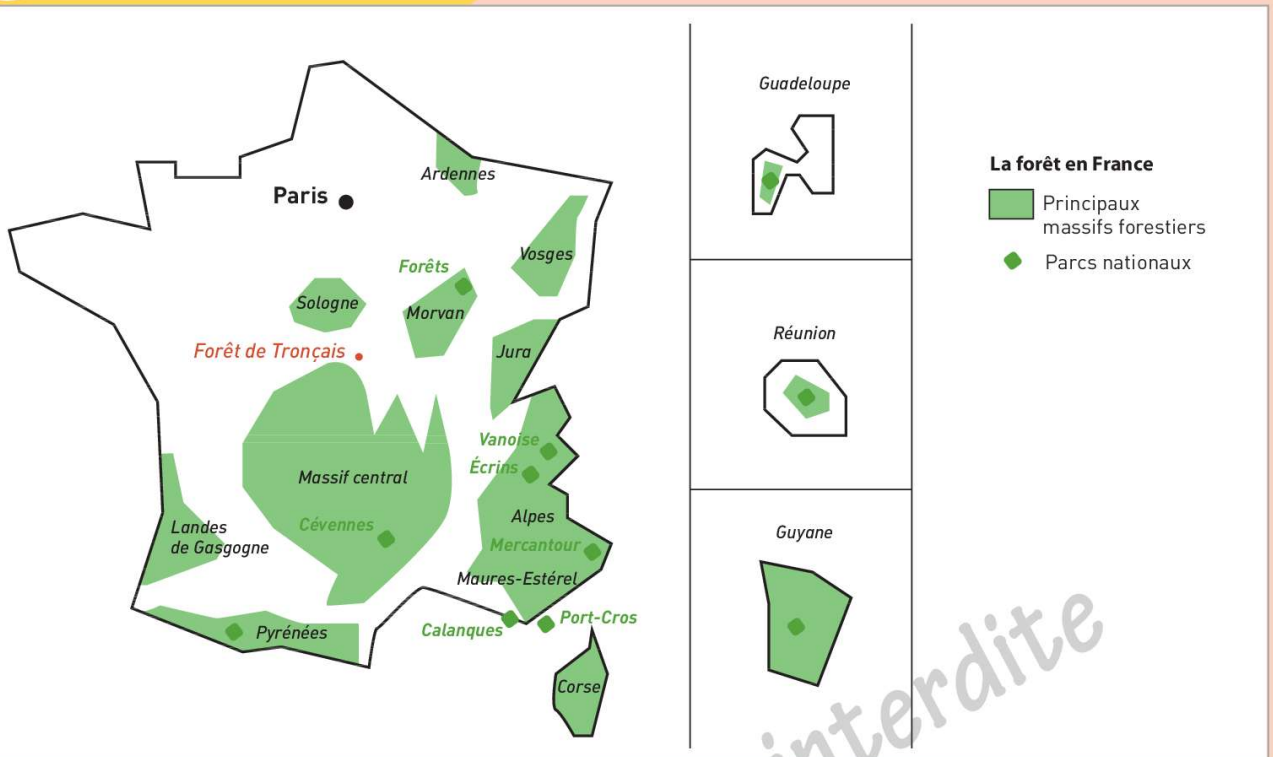

Vidéo projection interdite

SE DOCUMENTER

Le regard du chercheur
hatier-clic.fr/20tgp511

À lire

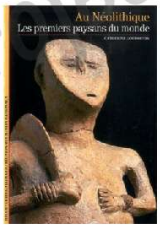

• **Catherine Louboutin, *Au Néolithique, les premiers paysans du monde***, Gallimard, collection Découvertes, 1990.

Un historique illustré des civilisations du Néolithique.

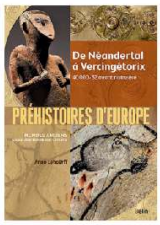

• **Anne Lehoërff, *Préhistoires d'Europe***, Belin, 2016.

Un ouvrage très richement illustré sur la préhistoire européenne, consacrant plusieurs chapitres à l'agriculture et aux cultures néolithiques.

• **Patrick Verley, *La Révolution industrielle***, Gallimard, collection Folio, 1997.

Une synthèse pour comprendre comment s'est construit depuis le XIXe siècle la notion de révolution industrielle et un zoom sur les personnages, produits, processus et inventions qui y sont associés.

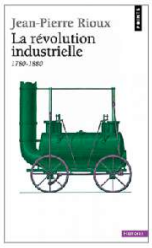

• **Jean-Pierre Rioux, *La Révolution industrielle 1770-1880***, Seuil, collection Points, 2015.

Un petit ouvrage pour comprendre la révolution industrielle, saisir la pertinence de ce thème et les débats que le phénomène suscite.

À voir

• **François-Xavier Drouet, *Le temps des forêts*** (2018)

Ce documentaire porte un regard critique sur les méthodes de l'exploitation forestière actuelle.

• ***Du Paléolithique au néolithique, impact des activités humaines sur le milieu végétal***, conférence de Vincent Lebreton au Musée de l'Homme. hatier-clic.fr/20tgp510

AXE 2

Le changement climatique : approches historique et géopolitique

Comment les sociétés humaines font-elles face au

Toute reproduction interdite

1 De la conscience locale d'un « Petit Âge glaciaire » (XVIIe siècle)...

(Abraham Hondius, *Foire sur la Tamise gelée à Temple Stairs*, huile sur toile, 1684, Museum of London.)

Entre le XVIe siècle et les années 1860, l'Europe et l'Amérique du Nord sont touchées par un refroidissement généralisé que l'historien Emmanuel Le Roy Ladurie a appelé le « Petit Âge Glaciaire » : hivers longs et rigoureux, gel des fleuves, récoltes détruites par les fortes pluies, mortalité accrue, avec des conséquences économiques, sociales et politiques (comme le rôle de l'hiver 1788-1789 dans la Révolution française). Historiquement, le climat a toujours été marqué par des fluctuations (réchauffement, refroidissement), ayant eu des impacts plus ou moins importants sur les sociétés.

QUESTIONS

1 Observez ce tableau : quels détails montrent que les Londoniens pensaient avoir affaire à un gel long et un hiver durable ?

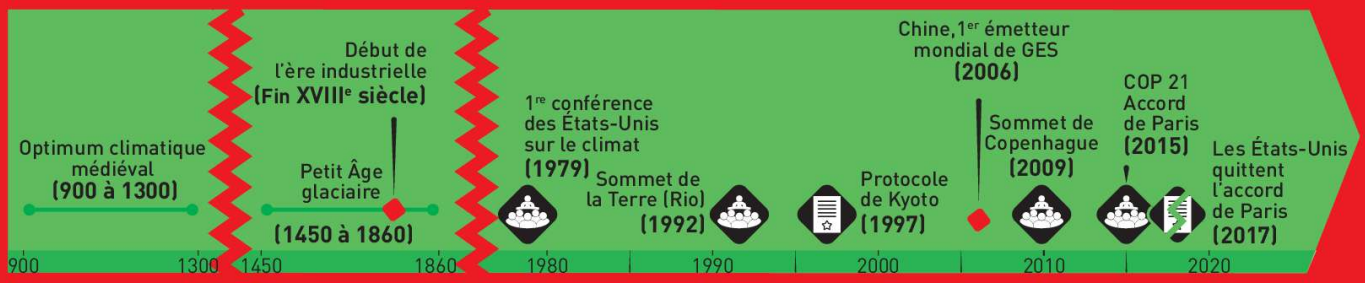

changement climatique ?

2 … à l'action globale contre le changement climatique (XXIe siècle)

(Jeunes Anglais manifestant pour le climat à Londres le 24 mai 2019.)

En 2018, la jeune Suédoise Greta Thundberg lance un mouvement de grèves scolaires pour protester contre l'inaction des gouvernements en matière de lutte contre le changement climatique. Le 15 mars 2019 est organisée une première grande manifestation mondiale qui rassemble des millions de jeunes dans plus de 120 pays. Les négociations internationales se multiplient mais restent impuissantes à réguler le changement climatique, en raison de l'opposition de certains États qui ne veulent pas gêner leur développement économique, et du manque d'ambition des objectifs fixés.

QUESTIONS

1. Quels slogans montrent que ces manifestants pensent avoir affaire à un changement climatique majeur ?
2. **Frise, doc. 1 et 2** Comment le climat a-t-il fluctué depuis le Moyen Âge ? Quel est le rôle de la nature et des activités humaines dans ces évolutions ?

AXE 2 Repères

Qu'est-ce que le changement climatique ?

VOCABULAIRE

Gaz à effet de serre (GES) : gaz (par exemple : dioxyde de carbone, CO_2, méthane, protoxyde d'azote) dont la concentration dans l'atmosphère accroît l'effet de serre et contribue au réchauffement climatique.

NOTIONS CLÉS

Anthropocène : littéralement « âge de l'humain ». Terme adopté en 2016 pour désigner l'ère géologique actuelle, au sein de laquelle l'empreinte humaine est devenue si forte qu'elle modifie en profondeur l'environnement terrestre, et notamment le climat.

Changement climatique : ensemble des modifications récentes du climat, depuis la fin du XIXe siècle, caractérisées globalement par un réchauffement (élévation des températures terrestres), engendrant à son tour toute une série de modifications environnementales et sociales dans le nombreux domaines, comme la fonte des glaces polaires, l'élévation du niveau des mers ou l'effondrement de la biodiversité.

Les ères géologiques

Une nouvelle ère géologique : l'Anthropocène

« L'intérêt de la notion d'Anthropocène est tout de même de permettre de sortir de ce discours apocalyptique : ce que nous vivons n'est pas la fin du monde, mais ce n'est pas non plus une simple crise environnementale après laquelle on pourrait passer à autre chose. C'est une révolution géologique d'origine humaine avec laquelle il va falloir vivre pour toujours ou presque. Ce qui a été enclenché en quelques décennies va s'étendre sur des temps géologiques : si l'on veut, c'est une fin du monde "*slow motion*", au fort ralenti. Il est intéressant pour un historien de penser que des phénomènes observés sur deux siècles auront des conséquences dans 100 000 ans ! »

« L'ère anthropocène : pour en finir avec la fin de l'histoire. Entretien avec Jean-Baptiste Fressoz », propos recueillis par Muriel Louâpre
Écrire l'histoire, n° 15,
© CNRS Éditions, 2015

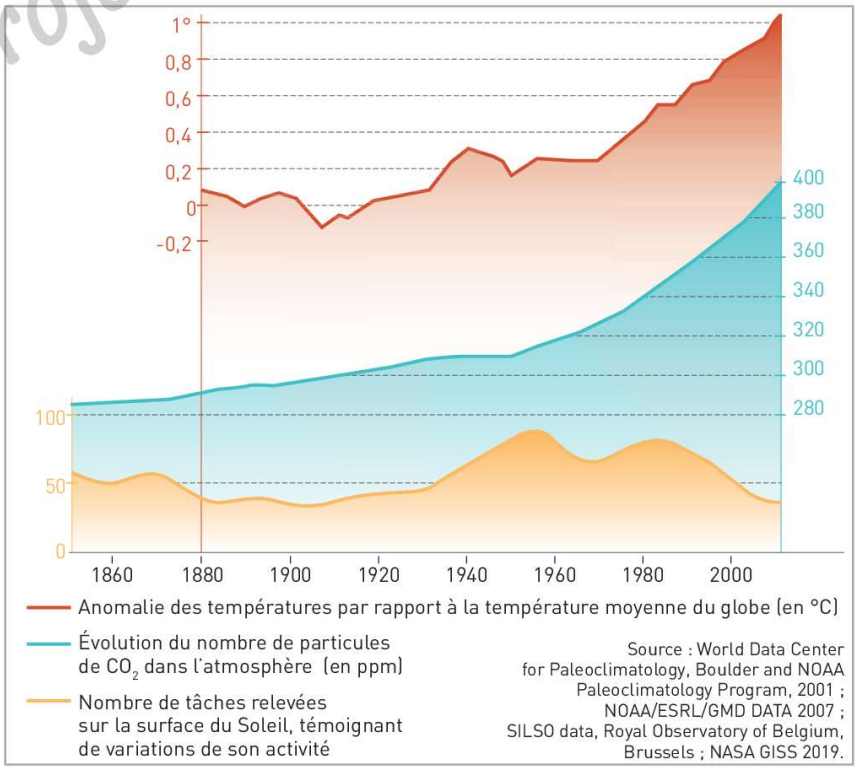

La relation entre l'évolution des températures et la concentration en CO_2

Vidéo-projection interdite

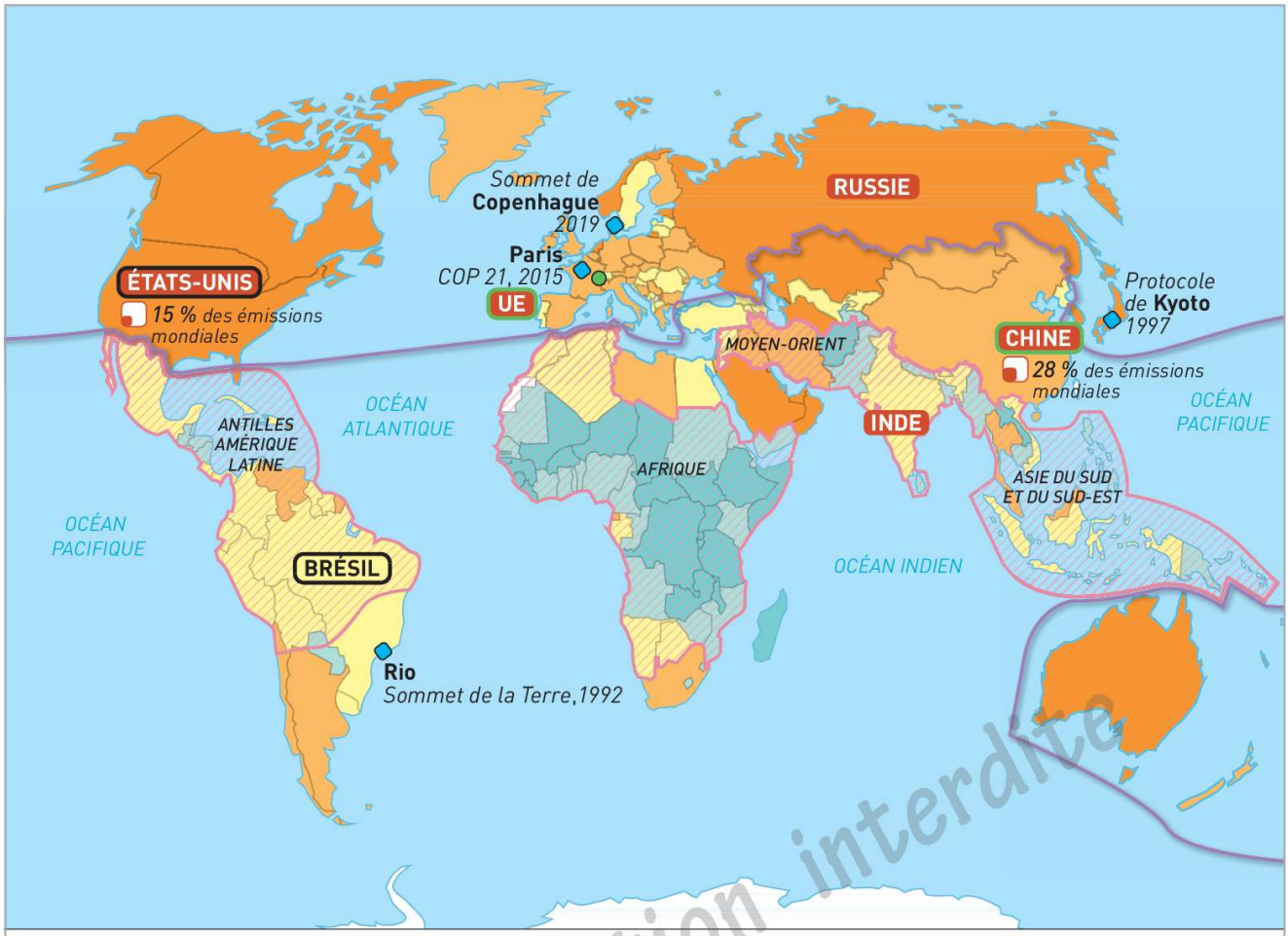

I. Des pays inégaux dans le changement climatique

UE 5 principaux pays émetteurs de CO_2 (en part des émissions totales)

Émissions de CO_2 (en tonnes métriques par habitant)

9,2
4,5
1,5
0,3

Pays, ou région faiblement émetteurs mais fortement vulnérables au réchauffement climatique

Limite Nord/Sud

II. Lutter contre le réchauffement climatique

Rôle essentiel du GIEC dans la prise de conscience et dans la connaissance du phénomène

Conférences internationales majeures sur le climat

UE Régions se posant en leaders de la lutte contre le changement climatique

BRÉSIL Puissances encore climatosceptiques

Source : Banque mondiale 2014, Statist-chiffres *BP Statistical Review of World Energy*, 2019.

Vidéo-projection interdite

Carte interactive

Le changement climatique dans le monde actuel

ACTEUR CLÉ

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

Fondé en 1988, le GIEC (dont le siège est à Genève) est un groupe de recherches international dépendant de l'ONU qui a joué un rôle fondamental dans la prise de conscience du changement climatique et dans la preuve de son lien avec les activités humaines. Ses rapports, très documentés, font désormais autorité.
Le GIEC a reçu le prix Nobel de la Paix en 2007.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. Pourquoi les scientifiques ont-ils proposé ce nouveau concept d'Anthropocène ?
2. De quelle façon les sociétés sont-elles responsables du changement climatique actuel ?
3. Quels acteurs s'efforcent de dénoncer le changement climatique et de lutter contre ses effets ?
4. À l'échelle mondiale, quels sont les espaces les plus exposés ?

Jalon 1

L'évolution du climat en Europe du Moyen Âge au XIXe siècle

A Comment le climat tempéré du Moyen Âge a-t-il profité à l'Europe ?

REPÈRES

Les variations du climat terrestre

• **Les variations à l'échelle des temps géologiques.** Les scientifiques s'efforcent, à partir de sources diverses (géologiques, biologiques, historiques, etc.) de reconstituer l'évolution du climat de la Terre. Malgré quelques incertitudes, on sait de façon certaine que le climat de la Terre n'a cessé de varier au cours des périodes géologiques, de façon plus ou moins importante et rapide. Depuis 2,5 millions d'années alternent des glaciations et des périodes interglaciaires (comparativement plus chaudes) comme celle que nous vivons actuellement qui est plutôt favorable aux sociétés.

• **L'optimum climatique médiéval (OCM).** À l'échelle des temps historiques (depuis l'invention de l'écriture), le climat fluctue également. La période de l'OCM s'étend au Moyen Âge approximativement de 900 à 1300 et correspond à une période clémente. Le climat adouci a favorisé de bonnes récoltes et, de ce fait, le développement du commerce ainsi que l'essor urbain.

VOCABULAIRE

Optimum climatique médiéval (OCM) ou anomalie climatique médiévale : période de réchauffement dans l'hémisphère nord entre le Xe et le XIIIe siècle.

Vidéo-projection interdite

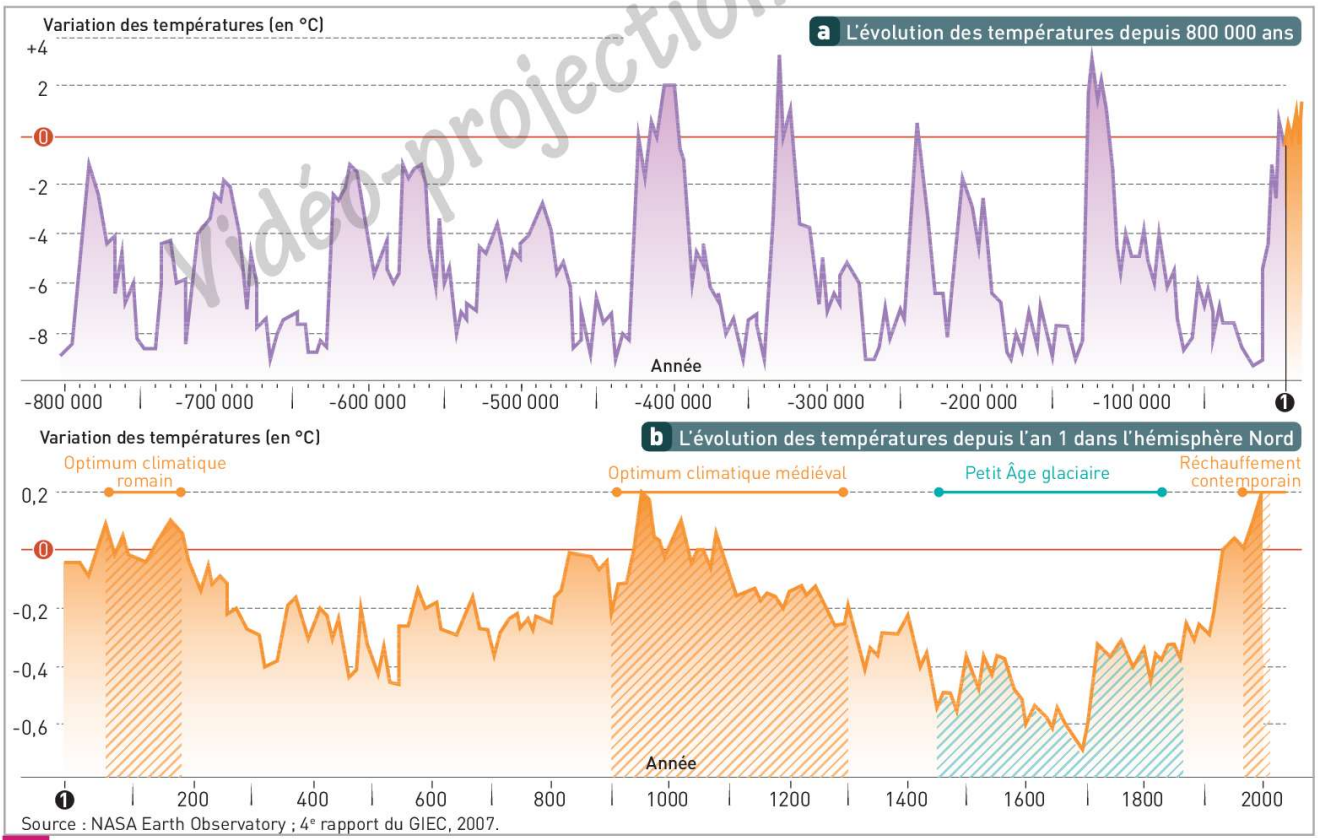

Source : NASA Earth Observatory ; 4e rapport du GIEC, 2007.

1 Reconstituer le climat sur le temps long

Graphiques réalisés à partir de l'analyse de bulles d'air emprisonnées dans la glace ayant « enregistré » les climats du passé. Les écarts sont mesurés par rapport à la température moyenne de la période 1961-1990.

2 Les variations historiques du climat

« Pour les temps historiques, il y est possible d'étudier des textes qui décrivent les climats, qui donnent la date des récoltes et des vendanges… Des études[1] […] montrent que le climat a varié depuis 2 000 ans. Les historiens se rappellent le Petit Âge glaciaire entre 1500 et 1850, avec ses hivers froids, ses famines… Ils se rappellent aussi l'Optimum climatique médiéval avec les vendanges dans la région d'Amiens et les Vikings qui s'étaient installés au Groenland et qui y pratiquaient une certaine agriculture. Mais ces variations étaient plus faibles que celles qui arrivent depuis un siècle, et, surtout, moins rapides. L'origine de ces variations n'est pas à rechercher dans le CO_2 qui ne varie que très peu avant 1850. Il est probable qu'une série de baisses d'activité du Soleil entre 1250 et 1800 (baisses connues sous les noms de minima de Wolf, Spörer et Maunder) ait joué un rôle. Il est possible que la colossale éruption du volcan Samala (Indonésie) en 1257 ait eu aussi une action dans ce refroidissement. »

Pierre Thomas, *Les variations climatiques « pour les nuls »*, Planet-Terre, janvier 2017.

1. Qui s'appuyent sur l'analyse des glaciers, des neiges polaires et des cernes des arbres.

3 La prospérité des campagnes

(Fresque du *Bon Gouvernement*, Ambrogio Lorenzetti, 1338, palais communal de Sienne.)

Cette œuvre témoigne de la prospérité des campagnes lors de l'optimum climatique médiéval. La riche campagne toscane est l'une des sources de l'aisance des cités italiennes, accompagnée de l'essor du commerce.

Vidéo-projection interdite

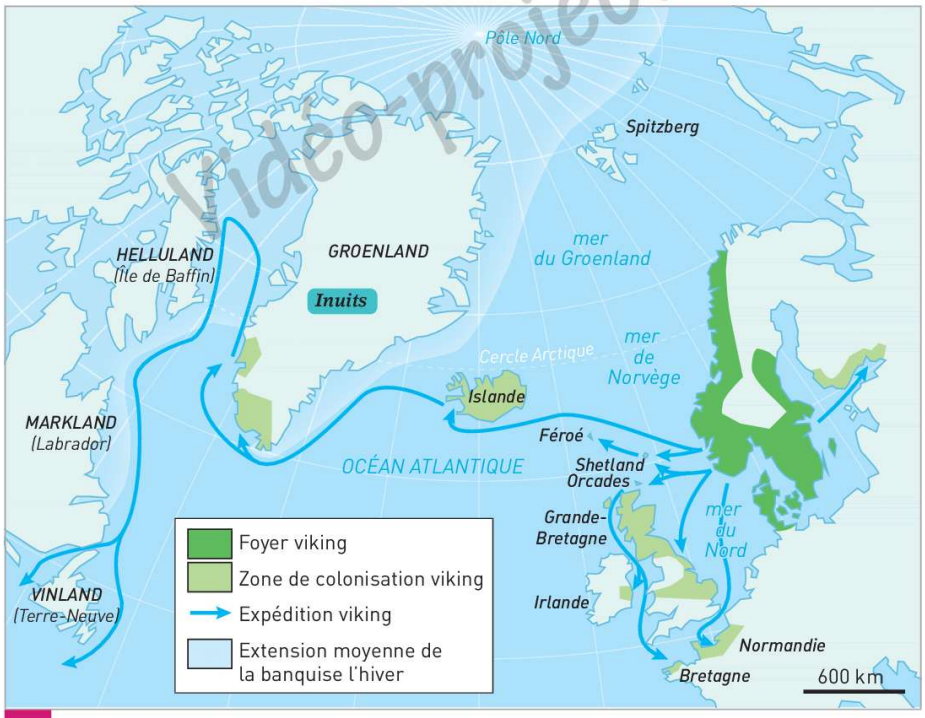

4 Les colonies Vikings au Groenland

À partir d'un foyer situé au sud de la Scandinavie, ce peuple de guerriers et de marchands a établi des colonies et laissé des traces archéologiques jusqu'en Amérique du Nord. Arrivés sur la côte groenlandaise au Xe siècle, ils appelèrent cette terre « pays vert » car l'extrême sud de l'île permettait d'y développer l'agriculture.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1 à 4** Par quelles sources connaît-on les climats du passé ?
2. **Doc. 1 et 2** Décrivez l'évolution du climat à l'échelle des temps géologiques (temps longs) et historiques ?
3. **Doc. 3 et 4** Quelles sont les conséquences du radoucissement climatique au Moyen Âge ?

Synthétiser Montrez que dans le cadre d'un climat variant constamment, les périodes « chaudes » sont plutôt favorables aux sociétés.

TRAVAILLER AUTREMENT

Analyser une vidéo. Visionnez cette émission sur l'histoire du climat. Expliquez comment les scientifiques reconstituent l'évolution du climat sur la Terre. hatier-clic.fr/20tgp512

Jalon 1

L'évolution du climat en Europe du Moyen Âge au XIXe siècle

B Quel est l'impact du Petit Âge glaciaire en Europe entre le XVe et le XIXe siècle ?

REPÈRES

Les variations climatiques en Europe occidentale après l'OCM

• **Le « Petit Âge glaciaire ».** À l'optimum climatique médiéval, succède, en Europe occidentale, le Petit Âge glaciaire (PAG). Il s'agit d'une période de refroidissement marquée par de fortes variations d'une année à l'autre. Les glaciers connaissent une forte avancée dans les vallées de montagne, les hivers rigoureux sont fréquents et des automnes très pluvieux gâtent souvent les récoltes et entraînent de nombreuses **disettes**.

• **L'impact sur les sociétés d'Europe occidentale.** Les conséquences du Petit Âge glaciaire sont multiples. Les températures modifient les conditions de culture et fragilisent l'approvisionnement alimentaire. Les changements climatiques ont ainsi des effets sociaux et politiques importants, pouvant perturber durablement les sociétés. L'hiver glacial de 1788-1789 a eu un rôle dans la remise en cause du pouvoir royal en France. Il faut cependant se garder de faire preuve de **déterminisme naturel**. D'abord parce que face à ces bouleversements, les humains ont fait preuve d'adaptation (cultures, moyens de transports, stockage par exemple). Ensuite parce que les variations climatiques ne sont qu'un facteur parmi d'autres des évolutions sociales.

ACTEUR CLÉ

Emmanuel Le Roy Ladurie (né en 1929)

Historien français. Il est, entre autres, l'un des précurseurs de l'analyse historique des climats, avec la parution, en 1967, de l'*Histoire du climat depuis l'an mil*, puis de l'*Histoire humaine et comparée du climat* à partir de 2004 (tome 1 : « Canicules et glaciers XIIIe-XVIIIe », tome 2 : « Disettes et révolutions 1740-1860 », tome 3 : « Le réchauffement de 1860 à nos jours »). Ces ouvrages en font l'un des historiens français les plus connus et les plus traduits à l'étranger.

1 La disparition des Vikings du Groenland (XVe)

« Les colonies du Groenland étaient très largement dépendantes de la surface de pâturage disponible. Or celle-ci a très largement diminué avec les variations climatiques. […] Les Vikings avaient tout misé sur l'intensification de la chasse au phoque et au morse, et donc sur l'exportation de denrées de luxe comme les fourrures et les défenses en ivoire, raconte Judith Jesch [historienne spécialiste des Vikings]. Mais à partir du XIIIe siècle, le climat a rendu difficile la navigation des bateaux vers l'Europe et les Groenlandais se sont retrouvés complètement isolés, sans possibilité de commercer avec la Norvège en particulier. Par ailleurs, l'importation d'ivoire d'éléphant remplaçait peu à peu celle de l'ivoire de morse. Il n'y avait plus d'argent pour les Vikings. […]

Quand les Vikings sont arrivés au Groenland, il n'y avait pas de peuple indigène déjà sur place, précise la chercheuse anglaise. Quand le climat est devenu plus froid, des peuples inuits qui vivaient plus au nord sont descendus vers le sud ; des conflits ont certainement éclaté [avec les Vikings]. »

Aurélie Coulon, « L'intrigante disparition des Vikings du Groenland », *Le Temps*, 29 décembre 2016.

2 Le refroidissement du Petit Âge glaciaire

a. Procession religieuse organisée en 1718 pour contrer l'avancée du Gurgler Eissee, un glacier du Tyrol (actuellement en Autriche).

b. Une « mini-glaciation »

« Les glaciers, disions-nous, ont beaucoup avancé et, vers 1610, ils connaissent un maximum historique… Ce maximum des glaciers alpins va durer, non sans oscillations mineures, de 1600-1610 à 1850-1855. C'est le PAG de l'époque classique et postclassique, éventuellement variable avec des températures moyennes un peu plus fraîches de quelques dixièmes de degré (0,3 °C en moins ?) qu'au XXe siècle. Les phases fraîches des années 1690 et 1740 peuvent s'accompagner de pluies et froidures tueuses des blés. La famine de 1693 fait 1 300 000 morts en France. »

Emmanuel Le Roy Ladurie, « Le climat et son histoire », *Revue de la BNF*, n° 36, mars 2010.

Vidéo-projection interdite

3 Les peintres, témoins du Petit Âge glaciaire

(*Paysage d'hiver avec patineurs et trappe aux oiseaux*, Bruegel l'Ancien, huile sur bois, 1565, Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique.)

4 13 juillet 1788, un orage prérévolutionnaire

«Le 13 juillet 1788, un orage particulièrement violent traverse la France, des Landes jusqu'à la Belgique, laissant 1 059 villages dévastés et ruinant une partie des récoltes céréalières d'une moisson qui s'annonçait déjà médiocre. […] La plupart des historiens de la Révolution française mentionnent cet orage, d'une part parce qu'il a été abondamment décrit mais surtout parce que sa date, un an et un jour avant la prise de la Bastille, frappe l'imaginaire collectif. […]

L'orage se produit dans une période météorologique 1788-1789 hors normes. En juillet 1788, le déficit pluviométrique est de l'ordre de 40 % dans le nord de la France et dépasse les 80 % dans le Sud-Est. Dès juin, les récoltes sont annoncées comme médiocres. Elles le sont effectivement (20 à 30 % de moins que la normale selon les régions). Il faut remonter à 1774 pour retrouver un tel déficit, qui avait alors été à l'origine de la "guerre des farines", une révolte consécutive à la hausse du prix du pain survenue au printemps 1775. […]

Mais le plus difficile reste à venir. Le temps glacial qui s'installe sur le pays dès le 25 novembre 1788 se prolongera jusqu'à la mi-janvier 1789. À Paris, le nombre de jours de gelée en hiver (décembre-janvier-février) atteint le record historique de 86 jours. Dans son *Mémoire sur l'Hiver rigoureux de 1788-1789*, le père Louis Cotte, précise que le minimum de froid a été enregistré en France le 31 décembre 1788 (– 17,4 °C à Paris) […]

L'orage de 1788, et plus globalement le biennat[1] météorologique 1788-1789, a joué un rôle de "gâchette" dans le déclenchement de la Révolution française, même si les origines en sont beaucoup plus profondes. »

« 13/07/1788 : un orage prérévolutionnaire », interview d'Emmanuel Le Roy Ladurie, Météo France, 9 juillet 2018.

1. Biennat : période de deux années.

Vidéo projection interdite

VOCABULAIRE

Déterminisme naturel : attitude qui consiste à expliquer un phénomène ou un événement complexe de façon simpliste par les seules conditions naturelles (climat, sol, relief, végétation…).

Disette : manque de ce qui est nécessaire à la vie, en particulier pénurie de vivres.

Petit Âge glaciaire (PAG) : période de refroidissement relatif qui touche l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord entre le XVe et le milieu du XIXe siècle.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1** Quels sont les facteurs ayant conduit à la disparition des colonies vikings du Groenland ? Peut-on dire que le climat est le facteur unique de leur disparition ?
2. **Doc. 1 à 4** Quels sont les effets directs du refroidissement observables pendant le Petit Âge glaciaire ?
3. **Doc. 1, 2 et 4** Quels en sont les effets plus indirects ?

Synthétiser Les sociétés parviennent-elles à s'adapter à ces variations climatiques du Petit Âge glaciaire ?

TRAVAILLER AUTREMENT

Synthétiser un article. Lisez l'article sur le site de Météo France. Quelles sont les conséquences humaines, sociales, économiques et politiques de l'orage du 13 juillet 1788 ? hatier-clic.fr/20tgp513

Jalon 2

Le climat, enjeu des relations internationales

A Comment apporter une réponse collective au phénomène mondial du réchauffement climatique ?

REPÈRES

Le rôle des activités humaines et industrielles

• **Les émissions de gaz à effet de serre.** Depuis la première **Révolution industrielle** de la fin du XVIIIe siècle, l'humanité consomme de plus en plus de ressources, notamment énergétiques. En particulier, la combustion d'énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) se traduit par d'importantes émissions de gaz à effet de serre (GES), comme le CO_2, qui atteint aujourd'hui un niveau historiquement inédit. Les GES contribuent fortement au réchauffement climatique, en renforçant l'**effet de serre** qui « retient » la chaleur dans l'atmosphère.

• **Un fort impact sur le changement climatique actuel.** Or, les émissions de GES se sont fortement accélérées depuis les années 1960, sous l'effet de la croissance économique. Le phénomène s'est largement accentué avec la croissance et l'industrialisation des pays émergents, l'approfondissement de la mondialisation et l'essor de la société de consommation. Le GIEC, groupe d'experts de l'ONU, a démontré depuis les années 1990 le lien étroit existant entre l'accroissement des émissions de GES issues des activités humaines et le changement climatique actuel. Les sociétés ont donc une responsabilité dans le réchauffement malgré les propos des **climatosceptiques**, comme Donald Trump. Au fil de ses différents rapports, le GIEC alerte sur la nécessité vitale d'une gouvernance mondiale du climat, seule capable de limiter l'ampleur et les effets du réchauffement climatique.

VOCABULAIRE

Climatosceptique : individu ou État niant l'importance du réchauffement climatique actuel ou la responsabilité des sociétés dans ce phénomène.

Effet de serre : processus retenant la chaleur sur Terre.

Révolution industrielle : profondes transformations productives, économiques et sociales engagées en Angleterre dès la fin du XVIIIe siècle, avec l'invention de la machine à vapeur puis se diffusant mondialement.

Vidéo-projection interdite

1 Comment limiter le réchauffement à + 1,5 °C ? La recommandation du GIEC

« Le rapport du GIEC souligne bien que des transformations "*sans précédent*" seraient nécessaires dans tous les domaines, production d'énergie, industrie, transports, urbanisme, utilisation des terres… Mais la priorité des priorités est de réduire drastiquement la consommation d'énergies fossiles – à commencer par le charbon –, qui sont responsables de près de 90 % des émissions mondiales de CO_2. Selon les scientifiques, ces émissions doivent être réduites de 45 % d'ici à 2030, par rapport à leur niveau de 2010, pour conserver une chance de ne pas dépasser 1,5 °C de réchauffement.

De nombreux gestes du quotidien (la consommation de viande, les transports aériens, l'achat de produits agricoles d'importation, la consommation énergétique en général…) sont sources d'émissions de gaz à effet de serre. Chacun peut bien sûr agir selon ses priorités et ses préférences, mais il devient de plus en plus évident que l'addition de quelques bonnes volontés et la modification à la marge des habitudes de consommation ne suffiront pas à endiguer la dérive climatique. Seule une volonté politique forte, au niveau international, pourra éventuellement infléchir le cours des choses. […]

Le rapport spécial du GIEC […] a le mérite de mettre les gouvernements face à leurs responsabilités. Il leur dit, en résumé : contenir le réchauffement à 1,5 °C est encore possible, mais cela suppose un changement radical de mode de croissance, à vous d'être à la hauteur du défi. Au passage, le message vaut aussi pour les "peuples", qui devront accepter de modifier en profondeur leurs modes de vie. […]

La majorité des gouvernements souhaitent un développement de leur économie, donc corrélativement une augmentation de leur consommation énergétique. Il est techniquement difficile de dissocier développement économique et sobriété énergétique : c'est le nœud du problème. D'ailleurs, la seule période récente de baisse franche des émissions au niveau mondial a été la crise économique de 2008-2009. »

Pierre Le Hir et Stéphane Foucart,
« Contenir le réchauffement à 1,5 °C suppose un changement radical de mode de croissance »,
Le Monde, 8 octobre 2018.

2 Émissions de CO_2 et accords internationaux

Face aux émissions de CO_2 grandissantes, le protocole de Kyoto (1997) est le premier accord international majeur sur le climat. Les objectifs de réduction d'émission de GES restent modestes, et ne s'appliquent qu'aux pays développés (la Chine ou l'Inde ne sont pas concernées). L'Accord de Paris (2015) a été ratifié par de nombreux pays, dont la Chine, l'Inde ou les États-Unis. Mais Donald Trump a décidé de se retirer de l'accord en janvier 2017.

Vidéo-projection interdite

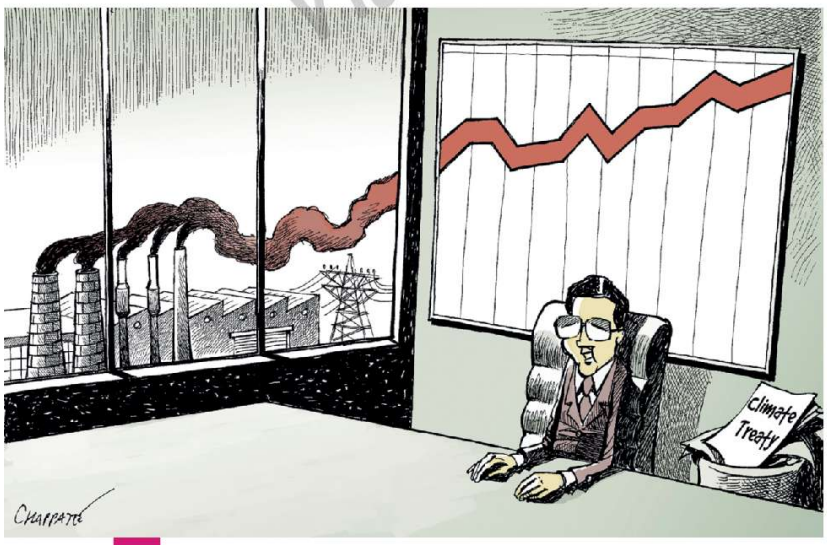

3 Industrie contre écologie

(Caricature du dessinateur Chappatte, parue dans *Le Temps*, 10 décembre 2009.)

ANALYSER LES DOCUMENTS

1 **Doc. 1 et 3** Quel rôle jouent les sociétés dans les émissions de GES ? Pourquoi ces émissions s'accroissent-elles ?

2 **Doc. 2 et 3** Quels pays sont les plus importants émetteurs de GES ? Leurs gouvernements s'engagent-ils de la même façon pour limiter ces émissions ?

Synthétiser Pourquoi peut-on dire que le réchauffement climatique contemporain est en partie un produit de la société de consommation et de la phase actuelle de la mondialisation ?

TRAVAILLER À L'ORAL

Présenter un exposé. Lisez l'article et présentez-le sous forme d'exposé en répondant à cette question : Quelle est la responsabilité des scientifiques, des journalistes et des responsables politiques dans le maintien d'un discours climatosceptique aujourd'hui ? hatier-clic.fr/20tgp514

Jalon 2

Le climat, enjeu des relations internationales

B L'accord de Paris, un tournant dans les négociations climatiques internationales ?

REPÈRES

Une progressive prise de conscience des enjeux climatiques

• **Les premières négociations climatiques internationales.** Face à l'urgence climatique et environnementale, le climat devient un enjeu croissant des relations internationales. Depuis la prise de conscience avec le rapport Brundtland de 1987 qui définit la notion de développement durable, les conférences internationales (**COP**) se succèdent pour tenter de limiter le réchauffement, traduisant un engagement croissant des États, mais mettant aussi en évidence des tensions entre les acteurs, notamment entre les pays du Nord, principaux responsables historiques de l'augmentation des émissions de GES, et les pays du Sud. De nombreux accords se sont avérés inefficaces car non-contraignants ou n'impliquant pas les pays en développement (protocole de Kyoto), et le sommet de Copenhague en 2009 a été un échec car les pays émergents y ont refusé les contraintes au nom d'un droit au développement économique.

• **Quel bilan pour l'accord de Paris ?** L'accord de Paris, issu de la COP 21 en 2015, a semblé constituer un progrès, en particulier grâce au revirement de la Chine, devenue le premier pollueur mondial, mais décidée à faire face à ses responsabilités environnementales. Pourtant le bilan de la COP 21 demeure en demi-teinte, en raison de l'insuffisance des engagements pris et du retrait des États-Unis (2e émetteur mondial). Une situation qui souligne les difficultés de la mise en place d'une gouvernance climatique mondiale, malgré la pression exercée sur les gouvernements par de nombreux acteurs non étatiques.

VOCABULAIRE

COP (conférence des parties) : réunion de l'ensemble des États signataires d'une convention. Pour le climat il s'agit de la CNUCC (convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques). Les États signataires se réunissent annuellement pour vérifier l'application des objectifs de la CNUCC.

Sommets de la Terre : rencontres entre dirigeants mondiaux organisées tous les 10 ans depuis 1972 par l'ONU, pour permettre un développement durable au niveau mondial.

CHRONOLOGIE

Les négociations climatiques internationales

1979 : la première conférence internationale sur le climat est organisée par l'ONU.

1990 : le premier rapport du GIEC (créé en 1988) souligne le rôle des sociétés dans le réchauffement actuel et appelle à limiter les émissions de GES.

1992 : au **Sommet de la Terre** à Rio est fondée la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui se réunit chaque année (COP) pour définir des stratégies de lutte contre le réchauffement.

1997 : protocole de Kyoto, premier accord international sur le climat. Les objectifs de réduction d'émission de GES restent modestes, et ne s'appliquent qu'aux pays développés. La Chine ou l'Inde ne sont pas concernées. Les États-Unis et l'Australie refusent de ratifier le protocole, et le Canada et la Russie s'en retirent.

2008 : l'UE adopte le « paquet énergie climat », un plan de lutte contre le réchauffement qui se décline en « 3 × 20 » : diminuer de 20 % les émissions de GES par rapport à leur niveau de 1990, atteindre 20 % de part d'énergies renouvelables dans la production d'énergie, et accroître l'efficacité énergétique de 20 %. (L'UE a quasiment atteint ces objectifs, et en a fixé de nouveaux, plus ambitieux, en 2014.)

2009 : la COP de Copenhague est décevante. Marquée par des tensions entre les États-Unis et la Chine, respectivement 2e et 1er émetteurs mondiaux de GES, elle n'aboutit à aucun accord contraignant.

2010 : création du Fonds vert pour le climat, alimenté par les pays riches pour financer l'adaptation des pays les plus pauvres au changement climatique. Les pays émergents commencent à s'engager dans la lutte contre le réchauffement.

2015 : la COP 21 se tient à Paris. L'adoption de l'accord de Paris à l'issue de cette COP est présentée comme un tournant historique. La Chine y a joué un rôle moteur.

2017 : Donald Trump annonce le retrait des États-Unis de l'acord de Paris.

Vidéo-projection interdite

1 Le bilan mitigé de l'accord de Paris

« Aboutissement de quatre ans de négociations, l'accord de Paris (COP 21) signé le 12 décembre 2015 par 195 États (aujourd'hui par la totalité sauf les États-Unis) marque une étape majeure dans les efforts pour appliquer une politique mondiale de lutte contre le réchauffement climatique en contenant le réchauffement de la planète entre 1,5 °C et 2 °C à la fin du siècle. Pour ce faire, ils s'engagent sur des objectifs nationaux de limitation des émissions de GES à mettre en œuvre à partir de 2020. Cependant, la somme de ces engagements n'est pas à la hauteur des besoins : elle mène au minimum à + 3 °C. […]

La COP 22 (Marrakech, Maroc) se distingue par l'entrée de l'Afrique dans la lutte climatique et la cohésion de la communauté internationale face à l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis. […]

Donald Trump ne voit dans l'accord de Paris qu'une façon d'"autoriser des bureaucrates étrangers à contrôler la quantité d'énergie que nous utilisons". Les États-Unis étant le deuxième émetteur mondial de GES après la Chine, on a craint que la décision de Donald Trump de retirer son pays de l'accord de Paris porte un coup fatal à la dynamique amorcée 25 ans plus tôt. C'est le contraire qui s'est passé. De nombreux États ont immédiatement fait savoir leur volonté de poursuivre leurs efforts de réduction d'émissions de GES. La société civile mondiale a pris conscience de son rôle décisif pour presser les États à hausser leurs ambitions de transition climatique ».

Franck Tétart (dir.), *Grand atlas 2019*,
© Autrement-Courrier International-France info, 2018.

2 Les États-Unis quittent l'accord de Paris

(Caricature du dessinateur Dario, parue dans *El Imparcial*, Mexique, 1er juin 2017.)

3 « Nous en sommes toujours »

(Site Internet du mouvement « *We are still in* », 30 janvier 2020.)

Face au climatoscepticisme de Donald Trump et à son retrait de l'accord de Paris, l'initiative « *We are still in* » regroupe de nombreux acteurs de la société civile et du monde économique états-unien (associations, grandes entreprises, États fédérés, maires) décidés à « tenir la promesse de l'Amérique » de réduire ses émissions de GES.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1 à 3** Quels États sont leaders en matière de mobilisation pour lutter contre le réchauffement climatique ? Lesquels ont fait évoluer leurs positions ?
2. **Doc. 1 et 2** L'accord de Paris est-il une réussite ?
3. **Doc. 2 et 3** En quoi l'initiative « *We are still in* » incarne-t-elle une nouvelle dynamique dans la lutte contre le réchauffement ?

Synthétiser Les États sont-ils parvenus à mettre en place une gouvernance mondiale du climat efficace ?

TRAVAILLER À L'ORAL

Organiser un débat. Organisez une « COP » en classe en répartissant les rôles. Chaque groupe d'élèves représente un pays, fait des recherches, et prépare un argumentaire pour défendre son point de vue face aux autres pays lors d'une négociation internationale. Vous pouvez travailler à partir des cas suivants : États-Unis, Allemagne, France, Chine, Kiribati, Brésil, Mozambique.

Vidéo-projection interdite

Grand angle

QUELLES INÉGALITÉS face au changement climatique dans le monde ?

Les pays développés et émergents sont les premiers émetteurs de CO_2. Les pays les plus pauvres sont peu responsables du réchauffement climatique mais sont les premières victimes de ses effets. Ils sont les plus vulnérables face aux dégradations environnementales, qui fragilisent d'autant plus leur développement, débouchant sur une forme d'injustice environnementale.

Vidéoprojection interdite

1 Un conseil des ministres sous l'eau

En octobre 2009, Mohammed Nasheed, président des Maldives, tient un conseil des ministres sous l'eau pour sensibiliser l'opinion aux effets du réchauffement climatique et à l'élévation des océans..

VOCABULAIRE

Pergélisol : sol gelé en permanence sous les climats arctiques et subarctiques, emprisonnant une grande quantité de carbone.

2 La réaction de l'ONU suite à la publication du rapport du GIEC en 2018

« Le rapport spécial du GIEC, publié le lundi 8 octobre, plaidait pour une action urgente dans le monde entier afin de limiter le réchauffement climatique à une augmentation de 1,5 °C, ou de faire face à des événements météorologiques plus fréquents et plus puissants, et à une dégradation de la qualité de vie de millions de personnes. Le rapport indique que, d'ici 10 à 30 ans, les températures mondiales pourraient augmenter de plus de 3 degrés. Cela pourrait entraîner une exacerbation de la pauvreté et les plus vulnérables seront les plus durement touchés par les effets de l'élévation du niveau de la mer, de l'augmentation de la sécheresse, des inondations subites et des conditions météorologiques extrêmes. Le rapport indique qu'en minimisant l'élévation de la température d'un demi-degré d'ici 2050, plusieurs centaines de millions de personnes en moins seront exposées au risque et seront moins susceptibles de tomber dans la pauvreté. »

Achim Steiner, « L'Administrateur du PNUD confirme que le temps presse pour prendre des mesures en faveur de l'action climatique », Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), 8 octobre 2018.

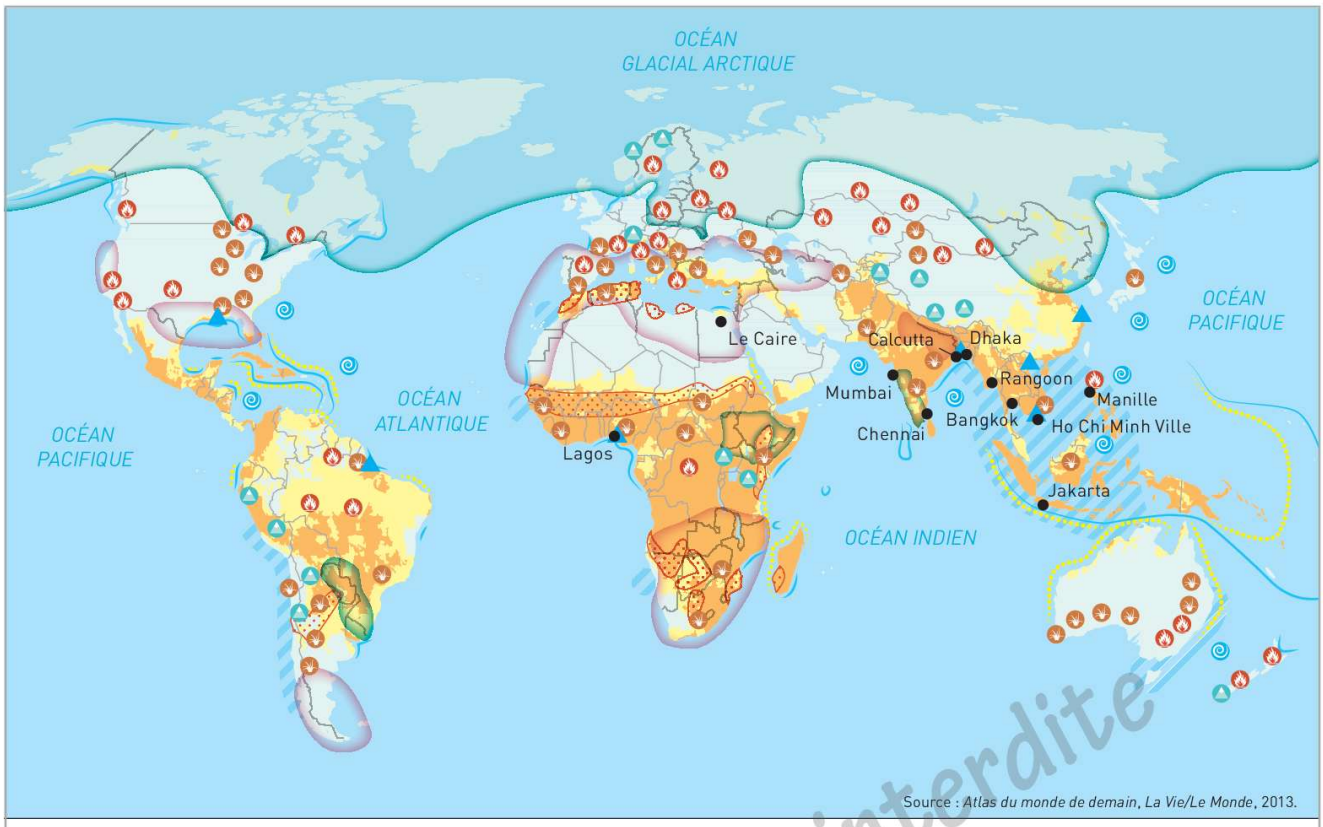

Source : *Atlas du monde de demain*, *La Vie/Le Monde*, 2013.

Carte interactive

3 Les effets du réchauffement climatique

Vidéo-projection interdite

4 Quel statut pour les réfugiés environnementaux ?

« Ces dernières années, la question de l'absence de statut des déplacés environnementaux se pose avec de plus en plus d'acuité [...] Le phénomène concerne en particulier des pays du Sud. La plupart des migrants ayant quitté leur région d'origine pour des raisons liées à la dégradation de l'environnement se rendent dans d'autres pays du Sud ou bien, pour les trois quarts d'entre eux, restent dans leur propre pays. Certains demandent à être admis en Nouvelle-Zélande ou en Australie quand ils se trouvent dans des îles de l'océan Pacifique, promises à disparaître sous les eaux. Mais les déplacés environnementaux n'ont aucun statut international lorsqu'ils quittent leur pays, car l'initiative Nansen de 2011 destinée à améliorer leur condition juridique n'a pas abouti à la mise en place d'une protection internationale alors même que l'UNHCR [Haut-Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés] ne les reconnaît pas comme des réfugiés car ils ne sont pas victimes d'une persécution individuelle [...]. »

Catherine Wihtol de Wenden, « Un monde de migrants », *La Documentation Photographique* n° 8129, © CNRS Éditions, 2019.

PRÉPARER UN EXPOSÉ

Voici trois questions vous orientant vers la composition d'un plan :

1. Quels pays émettent le plus de CO2 ? Et quels pays sont les plus exposés aux risques naturels ?
2. Expliquez pourquoi les pays du Sud sont les plus vulnérables au changement climatique bien qu'ils n'en soient pas les premiers responsables ?
3. Comment le réchauffement climatique peut-il renforcer la pauvreté de certains pays en développement ?

Pour aller plus loin :

- Ouvrage : Marie Duru-Bellat, *Pour une Planète équitable : l'urgence d'une justice globale*, Seuil, La République des Idées, 2014.
- Vidéo : *Les migrations environnementales internes avec des* témoignages (Banque mondiale).

hatier-clic.fr/20tgp515

- Article : « Inégalités face au changement climatique : la balle est dans le camp des plus riches », *The Conversation*, 2019.

hatier-clic.fr/20tgp516

Cours

Podcast du cours
hatier-clic.fr/20tgp517

Le changement climatique : approches historique et géopolitique

Comment les sociétés humaines font-elles face au changement climatique ?

A De fortes variations climatiques

1. Des fluctuations à plusieurs échelles de temps.

- Que ce soit à l'échelle des temps géologiques ou historiques, le climat terrestre a connu une **alternance de périodes froides et de périodes chaudes**, qui ont eu de multiples conséquences sur l'environnement et les sociétés. Le réchauffement observé au Moyen Âge (optimum climatique médiéval), associé en Occident à une période d'essor, a été suivi d'un refroidissement jusqu'au XIXe siècle, le Petit Âge glaciaire. ▸ Jalon 1, p. 356

2. Un nouveau type de réchauffement

- La période contemporaine se caractérise par un **changement climatique marqué par un réchauffement de la température moyenne** du globe de 0,6 °C au XXe siècle. Celui-ci résulte du renforcement de l'effet de serre, conséquence de la **forte augmentation de la concentration atmosphérique des GES**. Ces gaz sont émis dans le cadre d'une industrialisation mondiale impliquant un modèle énergétique dominé par la combustion des énergies fossiles.
- Le réchauffement actuel constitue une rupture à plusieurs niveaux : d'abord parce qu'il est global, ensuite parce qu'il est fort et rapide et tend à s'accélérer, enfin parce qu'il est essentiellement d'origine humaine. ▸ Jalon 2, p. 358 C'est l'ère de l'**Anthropocène**. ▸ Repères, p. 352

B Les effets catastrophiques mais encore mal évalués du changement climatique

1. Des écosystèmes fortement déstabilisés

- **Le changement climatique se traduit depuis les années 1960 par de nombreuses transformations.** Les effets directs sont très forts. L'augmentation des températures **transforme les écosystèmes** et **modifie la répartition des espèces naturelles**, végétales et animales, les faisant migrer vers les hautes latitudes. De même, le réchauffement fait fondre les glaciers, entrainant une progressive élévation du niveau de la mer. Le GIEC estimait en 2015 que le niveau marin augmenterait de 26 à 98 cm d'ici 2100, mais les nouvelles publications scientifiques prévoient plutôt plusieurs mètres. Certaines évolutions ont des **effets amplificateurs** : la fonte du **pergélisol** libère du CO_2 qui renforce le réchauffement climatique.
- **Les effets indirects du changement climatique sont plus importants encore, même s'ils sont difficiles à évaluer.** Le changement climatique pourrait se traduire par un refroidissement de certaines régions comme le Nord-Ouest de l'Europe si le **Gulf Stream** se déréglait. La moitié des espèces animales et végétales devraient disparaître d'ici 2100, donnant lieu à la sixième extinction massive.
- **Cependant, les effets du changement climatique sont loin d'être uniformes.** Le réchauffement est deux fois plus rapide aux latitudes polaires. Les régions arctiques, tout comme les îles tropicales basses (Kiribati, Tuvalu), sont des « **espaces-sentinelles** ».

VOCABULAIRE

Empreinte carbone : quantité de carbone émise par une activité, une personne, un groupe ou une organisation, du fait de sa consommation en énergie et en matières premières.

« Espaces-sentinelles » : espaces situés aux avant-postes du changement climatique, qui sont les premiers à en subir les effets.

Gulf Stream : courant maritime chaud baignant les côtes nord-européennes qui bénéficient ainsi d'un climat plus clément en hiver que les côtes nord-américaines à la même latitude.

Pergélisol : voir p. 362.

CHIFFRES CLÉS

▶ Empreinte carbone de certains produits (en CO_2)

- 20 km de voiture : 5 kg
- 1 hamburger : 5 kg
- 1 kg de tomates poussées en serre : 9 kg
- Pull en coton recyclé : 9,8 kg/an[1]
- Pull en acrylique : 26,7 kg/an
- Pull en laine : 54,3 kg/an
- Smartphone 5 pouces : 15,8 kg/an
- Ordinateur portable : 42,2 kg/an
- TV 30 à 40 pouces : 46,7 kg/an

Source : comparateur *Libération* à partir d'une étude de l'ADEME

1. L'empreinte carbone par an est obtenue en divisant le total de CO_2 émis pour la fabrication d'un produit par sa durée de vie estimée.

Vidéo-projection interdite

2. D'importantes menaces sur les sociétés

- Les évènements climatiques extrêmes (canicules, cyclones, sécheresses) voient leur intensité et leur fréquence renforcées, touchant de nombreuses populations. Ces évolutions climatiques mettent aussi en danger certaines pratiques agricoles tandis que l'augmentation de la température des océans menace les ressources halieutiques. Ces changements mettent en péril la **sécurité alimentaire**, déjà fragile pour une partie de l'humanité.
- **L'élévation du niveau de la mer (ENM)** menace des pays dont les populations et les activités sont fortement concentrées sur les littoraux en raison de la mondialisation : **plus de 20 % de la population mondiale vit actuellement à moins de 30 km des côtes. Les grands deltas asiatiques aux fortes densités comme au Bangladesh, et occupés par des mégapoles en forte croissance** comme Shanghai, sont particulièrement menacés.
- La dégradation de l'environnement engendre déjà des **flux massifs de réfugiés, comme en Afrique et en Océanie, et ils seront probablement 50 millions** en 2050, ce qui constitue un problème encore non résolu par le droit international.
▸ Grand angle, p. 362

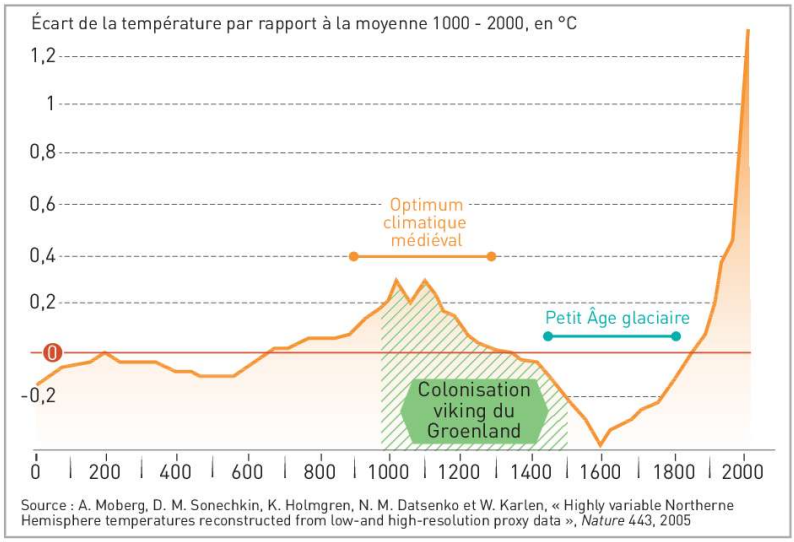

Source : A. Moberg, D. M. Sonechkin, K. Holmgren, N. M. Datsenko et W. Karlen, « Highly variable Northerne Hemisphere temperatures reconstructed from low-and high-resolution proxy data », *Nature* 443, 2005

Évolution de la température de l'hémisphère Nord depuis 2 000 ans

C La lutte contre le changement climatique : un besoin vital mais difficile à mettre en œuvre

1. Une prise de conscience tardive

- **La prise de conscience de l'urgence climatique et environnementale est plutôt tardive.** L'ONU et ses différentes agences jouent un rôle crucial. Depuis le Sommet de la Terre de Rio (1992), le GIEC insiste sur la nécessité de limiter à + 1,5 °C le réchauffement global par rapport à l'ère industrielle pour limiter au maximum les effets du changement.
- Ce sont les populations dans les **pays les moins avancés**, comme dans les bidonvilles des métropoles émergentes, qui sont les **plus vulnérables** et exposées. ▸ Grand angle, p. 362 Mais longtemps, la recherche du développement économique, même très polluant, a partout été prioritaire.

DATES CLÉS

1992 : Sommet de la Terre à Rio

2015 : Accord de Paris sur le climat

2022 : Publication prévue du 6e rapport global du GIEC sur le réchauffement climatique

2. Des acteurs qui se mobilisent progressivement

- Depuis les années 2000, les positions évoluent, surtout dans les États confrontés aux premiers effets concrets du réchauffement. Après une période d'opposition, même les pays du Sud (pays émergents et en développement) soutiennent cette politique de limitation des émissions de GES. L'**accord de Paris de 2015** a une **valeur historique** car il engage de nombreux pays émergents, mais il manque d'envergure. De plus, l'annonce par Donald Trump du retrait des États-Unis de l'accord en 2017 traduit la difficulté d'une gouvernance mondiale sur les questions climatiques.
- Enfin, de **nouveaux acteurs** renforcent leur implication : les **ONG** mais aussi la **société civile** et en particulier les jeunes et les scientifiques, cherchent à faire pression sur les gouvernements pour intensifier la lutte contre le changement climatique.

« À mes yeux, un monde sans pétrole, où on fait mieux avec moins, est tout aussi désirable. »

Jean Jouzel, climatologue, ancien vice-président du GIEC.

Vidéo-projection interdite

Exercices Bac

EXERCICE 1 Analyser un sujet

SUJET Les Suds face au changement climatique

DISSERTATION

1. Définissez les termes du sujet.
2. Quels pays sont les plus fortement touchés par les effets du réchauffement climatique ?
3. Déterminez les différents types de pays du Sud (géant démographique, puissance émergente, pays les moins avancés, etc.)
4. Quel est l'impact des différents pays du Sud sur le réchauffement climatique ?
5. Quelles sont leurs capacités d'action sur le changement climatique ?
6. Dégagez votre problématique.
7. Construisez votre plan.
8. Trouvez une accroche. Elle peut évoquer un fait d'actualité.

Conseil

Pensez à inclure une accroche

L'accroche permet de commencer le devoir d'une façon stimulante. Il vaut mieux éviter les grandes généralités, et partir d'un évènement de l'actualité, ou bien encore d'un exemple localisé précis, à partir duquel on peut poser le problème. Ici, il faut donc chercher un élément qui croise les thématiques clés du sujet. Le développement de l'accroche ne doit être ni trop long, ni déconnecté du reste de l'introduction.

EXERCICE 2 Présenter un exposé

OBJECTIF GRAND ORAL

SUJET Comment agir contre le réchauffement climatique ?

1 Les sommets de la Terre à Rio, 1992-2012 : entre prise de conscience et déceptions

En 1992, le 3e sommet de la Terre, une rencontre entre les dirigeants mondiaux sur l'environnement, est organisée à Rio par l'ONU. 20 ans plus tard est organisé le sommet Rio + 20, tirant un bilan décevant des actions individuelles et collectives, tandis que les transformations de l'environnement par les sociétés sont de plus en plus alarmantes.

1. Présentez un exposé sur le sujet. Voici trois axes vous orientant vers la composition d'un plan :
   - L'action étatique ou interétatique (législations contraignantes, conférences et sommets internationaux).
   - L'action collective (associations de sensibilisation/interpellation des pouvoirs publics, lobbys, etc.).
   - L'action individuelle (pouvoir des consommateurs, décroissance, etc.).

Vidéo-projection interdite

EXERCICE 3 Étudier une carte

ÉTUDE DE DOCUMENT

SUJET Les efforts étatiques face au changement climatique

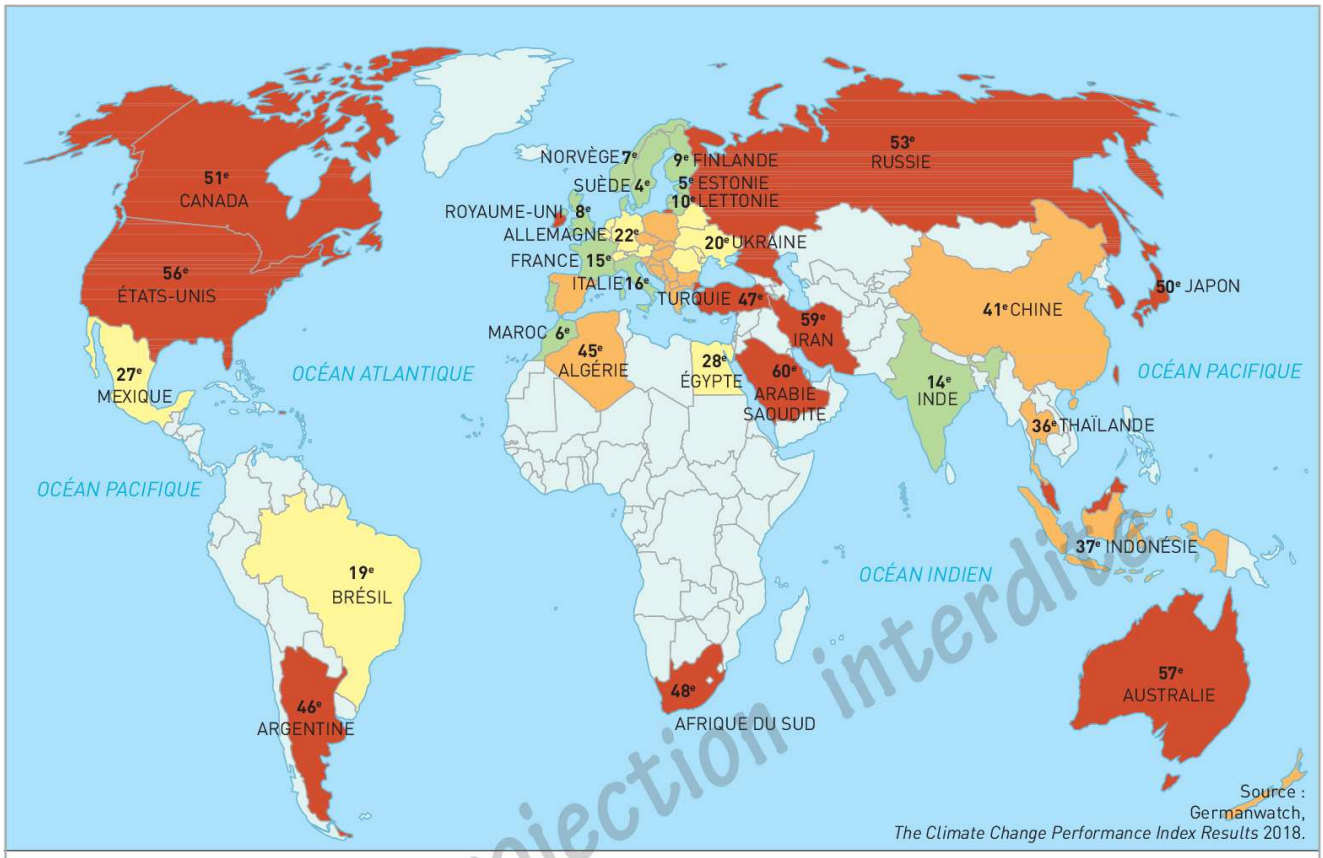

Niveau des efforts de chaque pays face au changement climatique

- Très bon
  Aucun pays n'ayant obtenu un « Très bon résultat », les 3 premières places ont été laissées vacantes.
- Bon
- Moyen
- Mauvais
- Très mauvais
- Pays non étudié

4e à 60e Classement des pays selon leur indice

NB : les critères pris en compte pour l'indice de performance sont le niveau des émissions de CO_2, l'évolution de ces émissions, l'efficacité énergétique, la part d'énergie renouvelable, la politique gouvernementale.

Vidéo-projection interdite

1 L'indice de performance face au changement climatique

› LIRE LE DOCUMENT

1. Quelle est la source de la carte ?
2. Quel est son sujet ?

› ANALYSER LE DOCUMENT

3. Comment est calculé l'indice de performance face au changement climatique ?
4. Quels sont les pays ayant un bon niveau d'effort ?
5. Quels sont les moins bons élèves en matière de lutte contre le réchauffement climatique ?

› COMPRENDRE LE DOCUMENT

6. Pourquoi peut-on dire que les pays qui émettent le plus de CO_2 ne sont pas ceux qui fournissent le niveau d'effort le plus important ?
7. Quels évènements passés et présents ont placé la lutte contre le changement climatique au centre de l'attention internationale ?

Révisions

FICHE MÉMO

1 Un réchauffement climatique global désormais accéléré

✔ Le climat a connu, dans l'histoire, de nombreuses fluctuations, avec des périodes plus fraîches (comme le Petit Âge glaciaire) et des périodes plus chaudes (comme l'optimum climatique médiéval).

✔ Actuellement, le climat global se réchauffe à une vitesse et avec une ampleur inédites : + 0,87 °C pour la période 2006-2015 par rapport à la moyenne des années 1850-1900.

✔ Ce réchauffement est provoqué par un renforcement de l'effet de serre causé par les émissions massives de gaz à effet de serre (CO_2 principalement).

2 Les menaces sur l'environnement et des conséquences considérables sur les sociétés

✔ Le changement climatique modifie en profondeur les écosystèmes : effondrement de la biodiversité, élévation du niveau de la mer, fonte des glaciers, désertification.

✔ Il renforce les risques : les évènements climatiques extrêmes (cyclones, tempêtes, sécheresses, canicules) deviennent de plus en plus intenses et fréquents.

✔ Il a des effets en cascade dans tous les domaines : migratoires, alimentaires, sociaux, économiques.

✔ Les sociétés sont très inégalement exposées aux effets du changement climatique : les pays du Sud et les populations les plus vulnérables les subissent beaucoup plus durement.

3 Les différents acteurs peinent encore à lutter efficacement contre le réchauffement climatique

✔ Depuis les années 1990, l'ONU organise de grandes négociations climatiques, les COP. Les efforts restent inaboutis en raison de l'opposition de certains États et parce que les objectifs manquent d'ambition. L'accord de Paris signé lors de la COP 21, en 2015, ne suffira pas à limiter le réchauffement à + 2 °C.

✔ De nouveaux acteurs s'impliquent (entreprises, citoyens, ONG) et font pression sur les gouvernements.

✔ Une lutte efficace contre le changement climatique suppose un changement radical de nos modes de vie et une action globale.

vidéo-projection interdite

RÉVISER LES FONDAMENTAUX

- Comment s'appelle la période de réchauffement au Moyen Âge en Europe ?
- Quelles sont les dates du « Petit Âge glaciaire » en Occident ?
- Citez au moins deux gaz à effet de serre.
- Qui a eu un rôle essentiel pour démontrer la responsabilité humaine dans le réchauffement climatique ?
- Quels sont les territoires les plus vulnérables au changement climatique ?
- Quels sont les effets du réchauffement climatique sur les océans ?
- Comment appelle-t-on les conférences mondiales organisées sur le climat ?
- Quels États sont en retard dans la lutte contre le réchauffement climatique ?
- Quels États sont à la pointe dans la lutte contre le réchauffement climatique ?

Mémocartes
hatier-clic.fr/20tgp518

SCHÉMA DE SYNTHÈSE

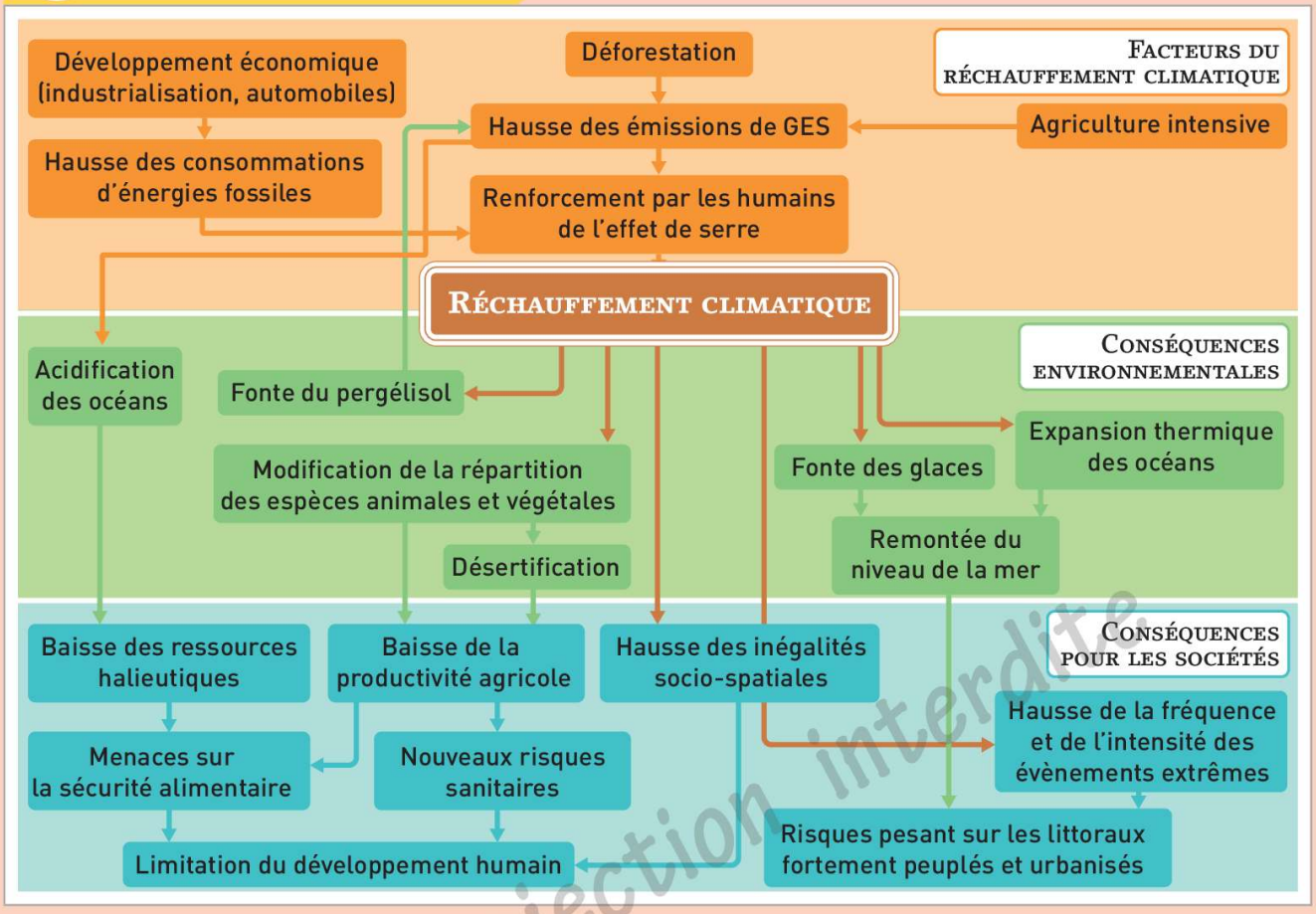

Vidéo-projection interdite

SE DOCUMENTER

Le regard du chercheur
hatier-clic.fr/20tgp520

À lire

• ***Atlas de l'anthropocène*, François Gemenne** (dir.), Presses de Sciences-Po, 2019.

• ***Saison brune*, Philippe Squarzoni**, Delcourt, 2012

BD présentant l'enquête de l'auteur sur le réchauffement climatique. Le titre fait référence à une « cinquième saison » dans le Montana entre l'hiver et le printemps et qu'on qualifie de « brune ».

À voir

• ***Ice on fire*, Leila Conners Petersen**, 2019

Documentaire, auquel l'acteur Leonardo Di Caprio prête sa voix, et qui explore les initiatives mises en œuvre pour lutter contre le changement climatique.

• ***Demain*, Cyril Dion, Mélanie Laurent**, 2015

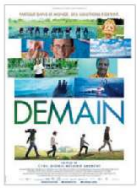

Documentaire français sur le même principe, sorte de *road-movie* autour du monde pour étudier des mesures prises en faveur du climat.

• ***Treme*, David Simon**, 2010-2013

Série qui explore les destinées des habitants de la Nouvelle-Orléans confrontés aux suites de l'ouragan Katrina.

À consulter

• Chapitre de l'atlas en ligne l'« **Espace mondial** » édité par Sciences-Po Paris consacré au changement climatique : hatier-clic.fr/20tgp519.

ÉTUDE conclusive

Les États-Unis et la question environnementale : tensions et contrastes

Comment la première puissance mondiale agit-elle en

1 Une nature sanctuarisée

(Parc national et réserve de Denali, Alaska)

Derrière l'imaginaire associé au territoire américain, se cachent des milieux qui ont été exploités ou précocement sanctuarisés. Le parc national de Yellowstone, créé en 1872, est ainsi le plus ancien du monde et l'un des plus fréquentés aujourd'hui. Pour protéger les parcs nationaux et leurs visiteurs, un corps de gardes civils spécifiques, les *Rangers*, a été créé. Ils mettent en place des programmes sur la nature et sa protection pour les enfants ou les adultes. Les règles des parcs sont très contraignantes pour que le paysage ne soit pas pollué ou dénaturé.

QUESTIONS

1 **Doc. 1** Comment les Parcs nationaux américains contribuent-ils à protéger et mettre en valeur certains espaces du territoire des États-Unis ?

matière d'environnement ?

2 Une dépendance au pétrole qui a de graves conséquences environnementales

Disposant d'immenses ressources, les États-Unis sont devenus le premier producteur mondial d'hydrocarbures. En 1989, le pétrolier états-unien *Exxon Valdez* s'échoue, déclenchant une gigantesque marée noire en Alaska, deuxième État producteur de pétrole. Le grand retentissement dans l'opinion de cette marée noire a entraîné un renforcement de la législation sur le transport maritime d'hydrocarbures.

QUESTIONS

2 **Doc. 1 et 2** Montrez que la première puissance mondiale a une attitude contrastée dans sa gestion de la question environnementale.

ÉTUDE conclusive

Repères

États-Unis : les Américains à l'épreuve de l'environnement

L'occupation du territoire américain

Aux États-Unis, l'occupation humaine et la pression sur les ressources n'ont cessé d'augmenter depuis l'arrivée des premiers colons européens au XVIe siècle, qui ont supplanté les Amérindiens et pris le contrôle du territoire durant la conquête de l'Ouest au XIXe siècle. Chaque milieu est soumis à des risques spécifiques, qu'ils soient climatiques, sismiques ou causés par les humains, qui peuvent être à l'origine de catastrophes qui rappellent la vulnérabilité des sociétés humaines et sont souvent renforcés par le réchauffement climatique global.

San Francisco en ruines après le séisme de 1906

Incendies menaçant une autoroute dans la banlieue de Los Angeles en octobre 2019

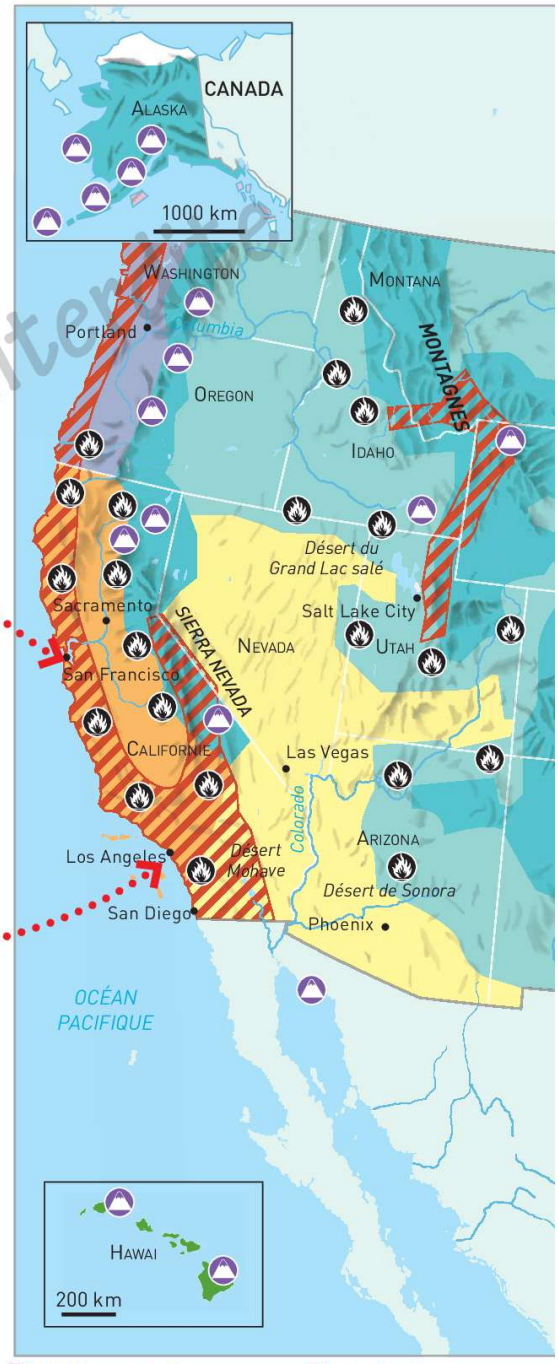

Milieux et risques aux États-Unis

QUESTIONS

1. Montrez que les États-Unis sont un pays-continent à la grande diversité climatique.
2. À quels risques les populations et l'économie états-uniennes sont-elles soumises ?
3. Avec l'aide du jalon 2 A p. 378 et de la carte, montrez l'impact du changement climatique dans la vulnérabilité du pays face aux risques.

Géo-projection internationale

Blizzard et froid polaire à Chicago, au bord du lac Michigan, en février 2019

L'ouragan Katrina frappant la Nouvelle-Orléans en 2005 (faisant environ 2 000 morts et 100 milliards de dollars de dégâts)

Video projection interdite

Jalon 1

L'environnement aux États-Unis : entre protection, exploitation et transformation

A Comment les milieux sont-ils protégés et transformés depuis le XIXe siècle ?

REPÈRES

Une nature exploitée et préservée

• **Un territoire à conquérir.** La maîtrise de la nature a été la condition de l'extension de la civilisation américaine. Des Grandes Plaines à l'Alaska, en passant par le désert d'Arizona, le territoire états-unien dans son immensité (9,8 millions de km²) a été exploité et aménagé, donnant naissance au modèle américain de développement.

• **Une protection précoce.** C'est aux États-Unis qu'a été créé le premier Parc national (Yellowstone) en 1872, signe d'une prise de conscience précoce des enjeux de protection et de préservation des milieux. Ces parcs couvrent aujourd'hui 2 % du territoire national, et reçoivent des millions de visiteurs chaque année.

• **Un modèle énergivore critiqué.** Pourtant, les États-Unis sont régulièrement montrés du doigt pour leurs émissions de CO_2 et leur modèle économique gourmand en énergie. L'exploitation de nouvelles ressources pour répondre aux besoins du pays est sources de tensions environnementales. Une partie de la société américaine est cependant sensibilisée aux enjeux écologiques et des initiatives sont prises à tous les niveaux (États, villes, individus, entreprises, ONG…) pour tenter de réduire la pression humaine sur les ressources naturelles.

1 La « Destinée manifeste », une perception ancienne de l'environnement (*American Progress*, John Gast, 1872.)

Cette allégorie de la « Destinée manifeste » incarne la civilisation et le progrès. Elle fait reculer le monde sauvage et annonce la mise en exploitation du territoire.

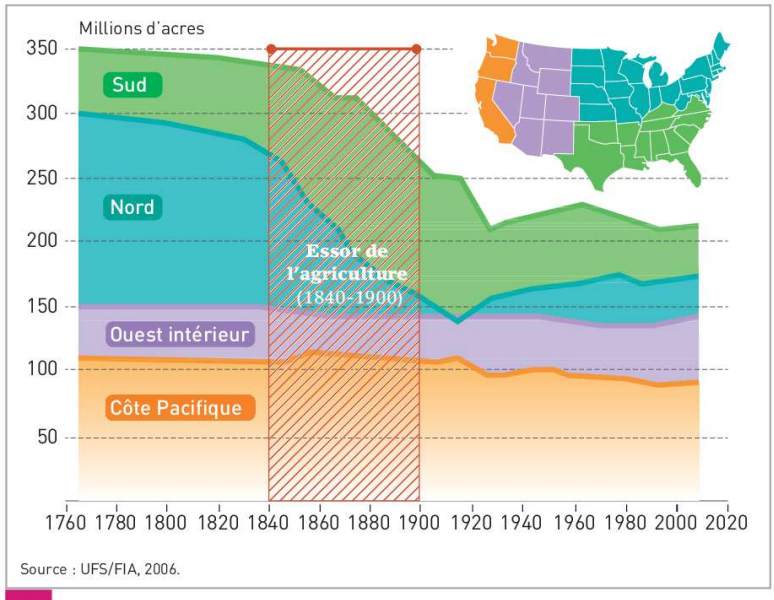

Source : UFS/FIA, 2006.

2 Évolution de la surface boisée aux États-Unis

VOCABULAIRE

« Destinée manifeste » : théorie formulée vers 1845, selon laquelle les États-Unis seraient investis d'une mission divine d'expansion territoriale sur le continent. La supériorité de leur civilisation justifierait et légitimerait la conquête de l'Ouest.

Photocopie interdite

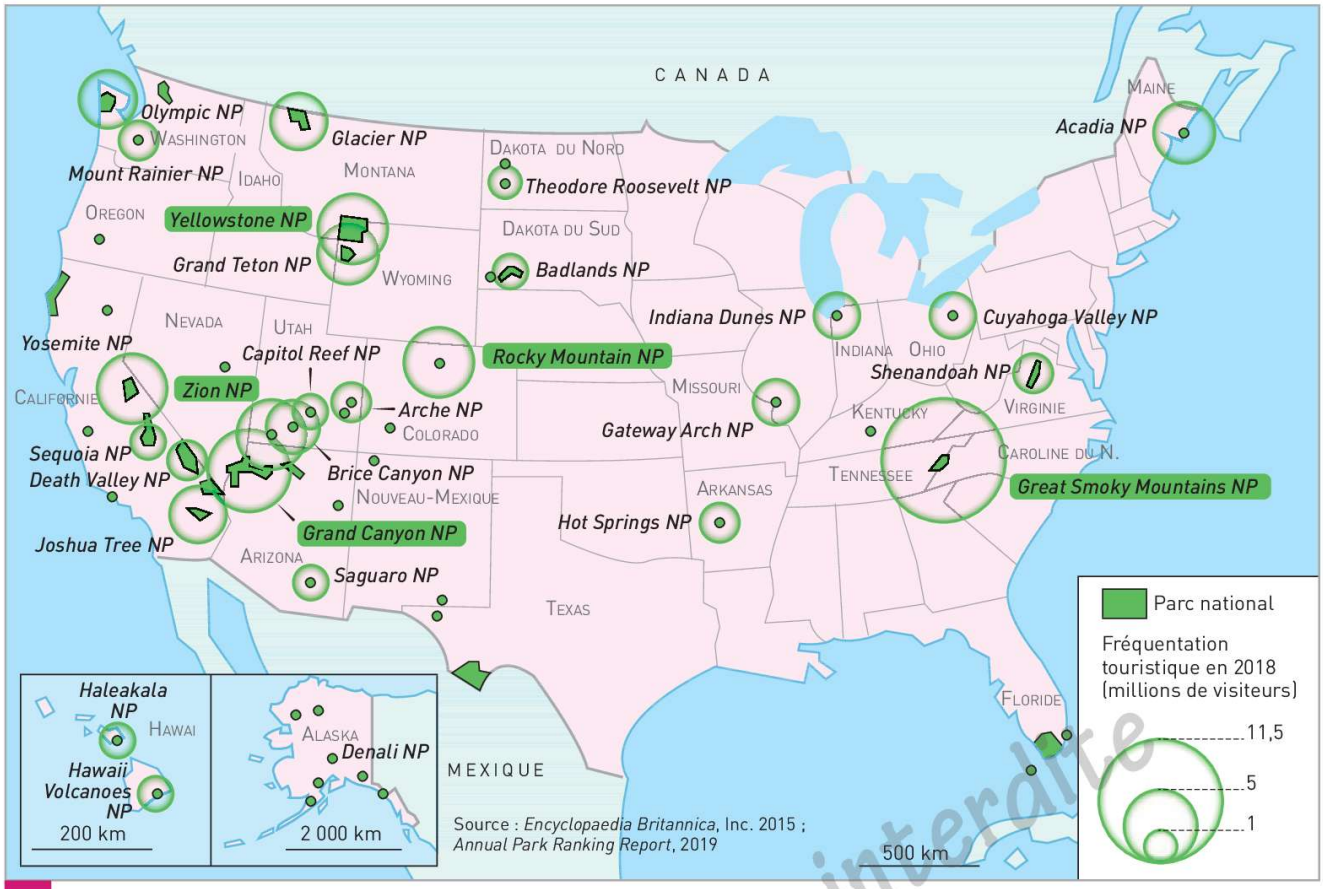

3 Parcs nationaux et tourisme aux États-Unis

Aujourd'hui l'État fédéral est propriétaire d'immenses territoires, notamment dans l'Ouest : 45 % de la Californie, 69 % de l'Alaska, 84 % du Nevada appartiennent à l'État.

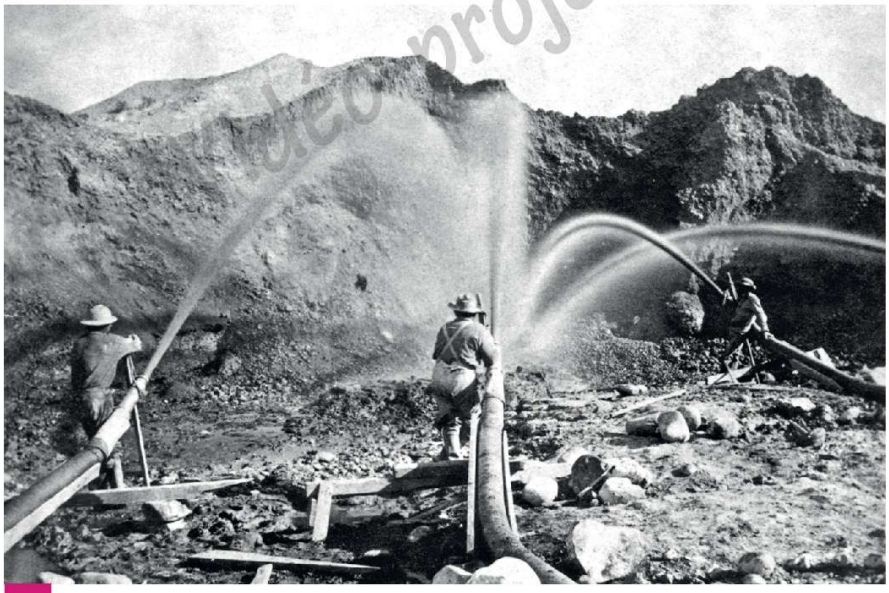

4 Extraction hydraulique d'or dans l'Ouest américain (en 1866)

Les premiers chercheurs d'or arrivent en Californie en 1849. L'exploitation hydraulique, qui permet une recherche « industrialisée », est mise au point en 1853. De l'eau à haute pression est projetée sur une falaise, emportant des tonnes de rochers, de graviers et dégageant les pépites d'or. Les conséquences environnementales sont catastrophiques, gaspillant l'eau, détruisant les forêts, chargeant les rivières d'une boue jaune pouvant recouvrir champs ou vergers et les rendant stériles.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1** Qu'est-ce qui différencie l'approche de la nature aux États-Unis et en Europe ?
2. **Doc. 2 et 4** Comment expliquer l'évolution de la surface boisée aux États-Unis depuis le XIXe siècle ?
3. **Doc. 3** Comment expliquer l'inégale répartition spatiale des parcs nationaux ? Est-ce que cela correspond à la géographie du nombre de visiteurs ?

Synthétiser Quel rapport paradoxal les États-Unis entretiennent-ils avec la nature ?

TRAVAILLER AUTREMENT

Effectuer une recherche documentaire sur la ruée vers l'or et ses conséquences démographiques, politiques et environnementales.

Photocopie interdite

Jalon 1

L'environnement aux États-Unis : entre protection, exploitation transformation

B La mise en valeur du territoire, source de tensions entre l'État fédéral et les États fédérés ?

REPÈRES

Des tensions entre les différents acteurs

• **Conflit d'usage sur les milieux et leurs ressources.** La mise en valeur des nombreuses ressources ou la protection des milieux est devenue une pomme de discorde entre Washington et certains États fédérés. L'État fédéral n'a consenti à des renforcements législatifs en faveur de l'environnement qu'à la suite de catastrophes médiatisées et a refusé à plusieurs reprises d'introduire des contraintes pouvant affecter l'économie. Il est fréquemment accusé de céder face aux lobbies.

• **Les États fédérés à la manœuvre.** Face à cela, des États mais aussi des villes et des comtés, ont adopté des règlementations environnementales plus strictes qu'au niveau fédéral. Ainsi les États de Californie, de New York et de Washington ont décidé de créer une alliance pour le climat et se sont engagés à respecter l'accord de Paris dont l'État fédéral a décidé de se retirer.

• **Des initiatives innovantes.** Acteurs institutionnels et privés encouragent la recherche et l'innovation. La Californie a été le premier État à imposer le pot catalytique dans les années 1970, puis à développer la voiture à hydrogène dans les années 2000. En 2019, elle a ratifié des lois l'obligeant à s'approvisionner intégralement en énergies renouvelables et neutres en carbone d'ici à 2045.

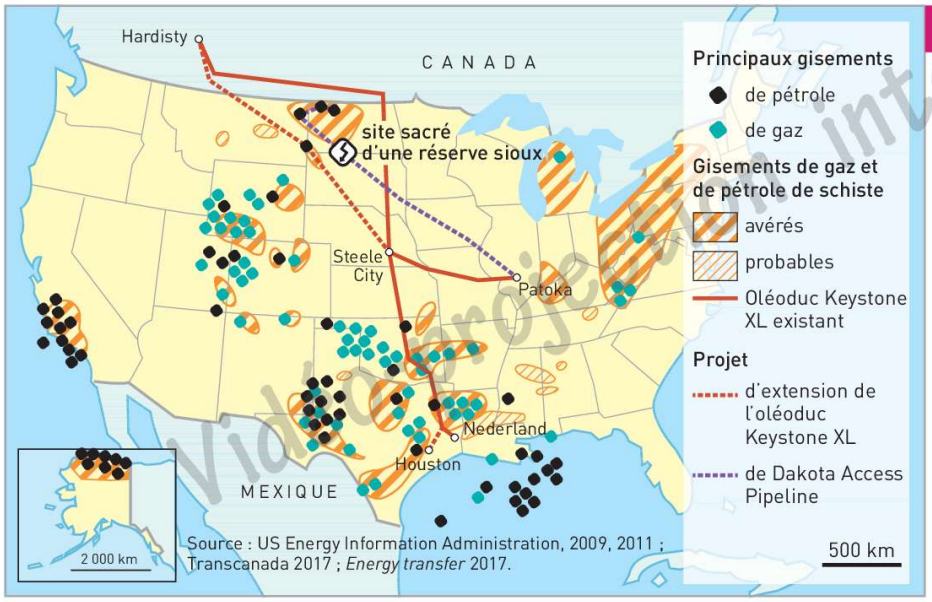

Source : US Energy Information Administration, 2009, 2011 ; Transcanada 2017 ; *Energy transfer* 2017.

1 Des ressources énergétiques abondantes et prometteuses

Depuis 2003, l'exploitation de gisements de gaz et pétrole « de schiste » a provoqué un boom de la production notamment au Dakota du Nord et rendu le pays autosuffisant en énergie. Donald Trump a relancé un projet d'oléoduc baptisé *Dakota Access Pipeline*, mais une tribu sioux l'a vivement dénoncé, promettant de le contester en justice, car l'oléoduc passe sur leurs sites sacrés et leurs sources d'eau potable.

2 Donald Trump s'en prend à des espaces protégés

« Les indiens Navajos ne sont pas contents et ils le font savoir. Depuis que Donald Trump a, par voie de décret, remis en question le classement d'une trentaine de réserves totalisant 40 000 hectares comme "monuments nationaux", ils ne décolèrent pas. Le président américain juge ses prédécesseurs trop généreux. À commencer par Theodore Roosevelt, qui en 1906 a signé une loi protégeant les ressources naturelles et les espaces menacés. Selon l'*Antiquities Act*, le président des États-Unis peut décider de protéger une zone sans l'accord du Congrès[1], qui à son tour peut ensuite la transformer, si besoin, en parc national. Le Grand Canyon, *Death Valley* ou encore des régions de l'Alaska en ont profité. En tout, 126 "monuments nationaux" ont été promulgués. Donald Trump estime aujourd'hui que certaines zones sont trop protégées et pénalisent les entreprises susceptibles de les exploiter, ce qui inquiète les défenseurs de l'environnement. En clair, à ses yeux trop de surfaces ne permettent pas de nouveaux forages, exploitations d'énergies fossiles ou constructions de complexes hôteliers. Il envisage de les réduire. […]

Valérie de Graffenried, « Donald Trump s'en prend à des espaces protégés », *Le Temps*, 10 juillet 2017.

1. Les deux chambres chargées de voter les lois et de représenter les États fédérés face à l'exécutif fédéral. La Constitution américaine a doté États, municipalités et comtés de compétences qui contrebalancent l'État fédéral.

Vidéoprojection interdite

3 Les grands constructeurs automobiles concluent un accord avec la Californie

« Quatre constructeurs automobiles de trois continents ont conclu un accord avec la Californie pour produire des flottes plus économes en carburant dans les années à venir, ce qui sape l'une des politiques climatiques les plus agressives de l'administration Trump. [… L]es fonctionnaires de la Maison-Blanche cherchent à assouplir les normes de consommation de carburant pour les voitures, les camionnettes et les SUV du pays. […]

En vertu du nouvel accord, les quatre entreprises, qui représentent environ 30 % du marché de l'automobile aux États-Unis, ont accepté de produire des véhicules qui consommeraient en moyenne [5,6 litres aux 100 km, contre 9,8 litres actuellement] d'ici 2026. C'est un an plus tard que l'objectif fixé par le gouvernement Obama, qui a déclaré qu'exiger des véhicules plus économes en carburant améliorerait la santé publique, lutterait contre les changements climatiques et ferait économiser de l'argent à la pompe aux consommateurs sans compromettre la sécurité. […]

[L]a future consommation du parc automobile aura un effet profond sur l'empreinte carbone du pays. Selon le *State Energy and Environmental Impact Center* de la *New York University School of Law*, le plan de l'administration Trump de geler les normes de consommation entre 2020 et 2026 augmenterait les émissions de gaz à effet de serre de 16 à 37 millions de tonnes au cours de cette période. Cela équivaut à ajouter entre 3,4 et 7,8 millions de voitures sur les routes. »

Juliet Eilperin et Brady Dennis, « Major automakers strike climate deal with California, rebuffing Trump on proposed mileage freeze », *The Washington Post*, 25 juillet 2019, DR.

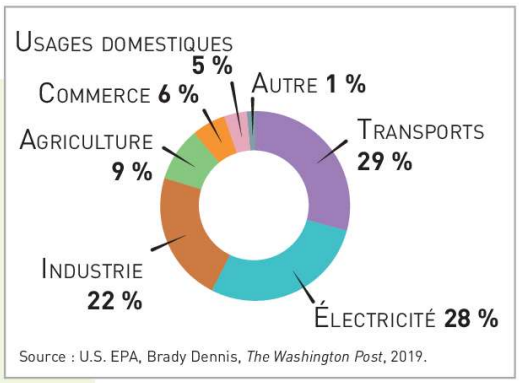

Source : U.S. EPA, Brady Dennis, *The Washington Post*, 2019.

Origine des émissions de GES aux États-Unis en 2017

VOCABULAIRE

Fracturation hydraulique : technique de forage qui consiste à injecter de l'eau à haute pression pour fracturer la roche en profondeur. Elle est controversée car elle mobilise d'importantes ressources en eau et entraîne des mouvements dans le sous-sol et la pollution des nappes phréatiques.

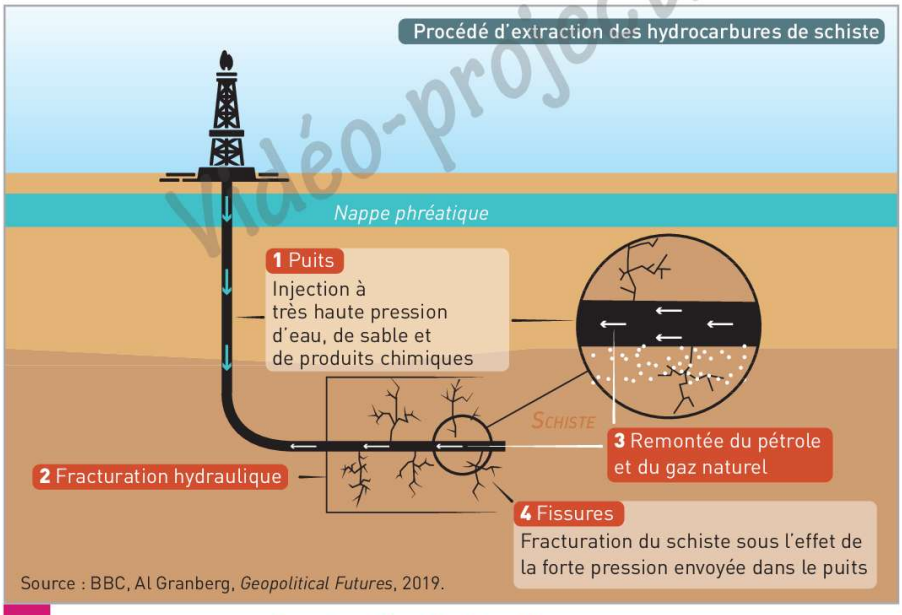

Source : BBC, Al Granberg, *Geopolitical Futures*, 2019.

4 Les risques de la fracturation hydraulique

Le 3 septembre 2016, l'État d'Oklahoma a été frappé par le plus important tremblement de terre de son histoire. Cet État étant situé loin des principales failles sismiques, la cause du séisme pourrait être l'exploitation du gaz de schiste dans la région. Par mesure de précaution, l'Oklahoma a ordonné la fermeture provisoire de 37 puits de fracturation. Cette décision a créé des tensions avec les industriels locaux et l'État fédéral, Donald Trump soutenant fortement cette technologie permettant de créer des emplois et de renforcer l'indépendance énergétique des États-Unis.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1 **Doc. 1, 3 et 4** Comment expliquer l'importance de la production et de la consommation pétrolière aux États-Unis ?

2 **Doc. 1, 2 et 4** Quelle est la position de l'État fédéral sur l'usage des milieux et de leurs ressources ?

3 **Doc. 2, 3 et 4** Quelle est la position de certains États fédérés américains ou d'autorités locales sur l'usage des milieux et de leurs ressources ?

Synthétiser Montrer les différences de positionnement entre État fédéral et États fédérés sur la question environnementale.

TRAVAILLER À L'ORAL

Préparer un exposé sur un État fédéré, autre que la Californie, qui s'engage pour l'environnement.

Vidéo-projection interdite

Jalon 2

Les États-Unis et l'environnement à l'échelle internationale

A Quelle est l'attitude du gouvernement des États-Unis dans la gestion internationale de la question environnementale ?

REPÈRES

La position américaine face à l'environnement

• **Les États-Unis critiqués.** Ils n'ont jamais ratifié le protocole de Kyoto (1997) et sont pour cela très critiqués par la communauté internationale en raison du volume important de leurs émissions de GES, liées à l'*American Way of Life* si énergivore. Pourtant le territoire états-unien subit de façon répétée les conséquences du dérèglement climatique : sècheresses, incendies, inondations et submersion.

• **L'exception américaine.** Convaincus d'être une « nation élue », les États-Unis font valoir l'idée d'« exemptionnisme » pour refuser de se plier aux règles communes comme les accords internationaux. Barak Obama avait tenté de rompre avec cette volonté en s'impliquant fortement dans l'accord de Paris sur le climat (2015). Donald Trump, ouvertement climatosceptique, revient à l'« exemptionnisme » en décidant de retirer les États-Unis de l'accord en 2017. En revanche 28 États américains et de nombreuses municipalités se sont engagées à réduire leurs émissions de CO_2, tout comme des entreprises, des ONG et de nombreux citoyens à l'origine d'importantes initiatives en matière de protection de l'environnement.

VOCABULAIRE

Climatosceptique : voir p. 358.

1 L'« exemptionnisme » américain dans les relations internationales

« À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis ont présidé à la reconstruction du monde à travers des institutions internationales (Nations unies, Bretton Woods, FMI, Banque mondiale…) à leur main. Pour reprendre l'image [du politologue] Stanley Hoffmann, ils étaient [le géant] Gulliver et personne n'était alors en mesure de les ligoter. En revanche, dans le monde de l'après-guerre froide, les Lilliputiens de la communauté internationale (puissances moyennes, pays émergents) ont tenté de ligoter Gulliver dans le cadre d'accords aussi divers que le protocole de Kyoto (1997), la Cour pénale internationale (1998), la Convention sur les armes à sous-munitions (2008) et plus récemment l'accord de Paris sur le climat. […] [M]ais le Congrès ne les ratifie pas, ou l'administration républicaine qui lui succède décide de retirer sa signature du traité […]. De ce point de vue-là, l'incapacité de la communauté internationale à contraindre les États-Unis à adopter une norme ou à s'engager à respecter des objectifs communs (en matière de lutte contre les changements climatiques) dément le diagnostic d'un déclin absolu des États-Unis. »

Lauric Henneton, *La fin du rêve américain ?*, Odile Jacob, 2017.

Vidéo-projection interdite

2 « L'Amérique d'abord !… Le reste ensuite ! »

(Caricature de Vadot, *L'Echo*, 1er juin 2017.)

En novembre 2019, les États-Unis de Donald Trump ont officialisé leur intention de se retirer de l'accord de Paris sur le climat en 2020. Le président l'avait annoncé dès 2017, mais il devait respecter le délai de 3 ans avant tout retrait, imposé par une clause de l'accord. Cela a aussitôt suscité des réactions consternées partout dans le monde.

3 Empreinte écologique et engagement en faveur du climat

4 Donald Trump défend sa politique environnementale

«Parmi le patrimoine que nous devons préserver, il y a l'incroyable splendeur naturelle de notre pays – c'est l'obligation commune qui nous rassemble aujourd'hui. Nous avons des gens incroyablement talentueux qui connaissent l'environnement et ce que nous faisons probablement mieux que quiconque sur Terre. Dès le premier jour, mon gouvernement s'est donné comme priorité absolue de veiller à ce que l'air et l'eau de l'Amérique soient parmi les plus propres de la planète. Nous voulons de l'eau cristalline, et c'est ce que nous faisons et c'est ce à quoi nous travaillons si dur. […]

Une économie forte est essentielle au maintien d'un environnement sain. […]

Nous entendons donc beaucoup parler de certains pays et de ce que tout le monde fait [contre la pollution de l'air]. Nous sommes six fois plus bas que la moyenne. C'est un chiffre énorme. Depuis 2000, les émissions de carbone liées à l'énergie de notre pays ont diminué plus que dans tout autre pays sur Terre. Pensez-y. […] Les émissions devraient diminuer en 2019 et 2020. Nous faisons un travail très difficile et tout le monde ne le sait pas, et c'est l'une des raisons pour lesquelles nous sommes ici aujourd'hui pour vous en parler. […] Tous les signataires de l'accord de Paris sur le climat accusent un retard par rapport aux États-Unis en termes de réduction globale des émissions. Qui pourrait croire que c'est possible ? C'est pourquoi, au cours de ma première année au pouvoir, j'ai retiré les États-Unis de l'accord de Paris sur le climat, un accord injuste, inefficace et très coûteux. Mon gouvernement est en train de réviser les règlements malavisés du gouvernement précédent afin de mieux protéger l'environnement et nos travailleurs américains, ce qui est très important. Par exemple, il y a un très bon potentiel pour l'énergie solaire.»

Donald Trump, discours du 9 juillet 2019.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1 et 2** Expliquez la volonté d'«exemptionnisme» des États-Unis ? Comment est-ce accepté par la communauté internationale ?
2. **Doc. 4** Que reproche Donald Trump à l'accord de Paris et à ses signataires ? Quelles décisions prend-il en réaction ?
3. **Doc. 3 et 4** Montrez en quoi les arguments de Trump s'opposent aux réalités révélées par la carte.

Synthétiser L'«exemptionnisme» des États-Unis renforce-t-il ou affaiblit-il sa position dans la communauté internationale aujourd'hui ?

TRAVAILLER AUTREMENT

Rédiger un article de presse. Vous êtes un journaliste rendant compte du discours de Donald Trump le 9 juillet 2019 (utilisez de courtes citations) et le confrontant aux données scientifiques que vous pouvez trouver dans d'autres documents du manuel, ou par des recherches personnelles.

Vidéo-projection interdite

Jalon 2

Les États-Unis et l'environnement à l'échelle internationale

B Quels sont les autres acteurs états-uniens de la question environnementale à l'échelle internationale ?

REPÈRES

Le rôle des FTN et des ONG

• **L'affaire de tous.** L'environnement aux États-Unis n'est pas que l'affaire de l'État. Les enjeux du changement climatique dépassent les frontières et concernent la société civile, aux États-Unis comme dans le reste du monde. Les FTN états-uniennes ont aussi un rôle à jouer. Étant les plus influentes dans la mondialisation, elles peuvent avoir un fort impact, notamment par le financement de la recherche et développement (R&D) dans le domaine des énergies renouvelables. Aux États-Unis, siègent aussi de nombreuses ONG, promouvant des actions environnementales dans d'autres pays.

• **Des actions environnementales en demi-teinte.** Des actions participatives sont menées par ces ONG et ces FTN et ont un impact dans les relations interétatiques : financement d'opérations de reboisement en Afrique, achats de terres à sanctuariser en Amazonie... Au-delà d'un engagement réel, on évoque aussi des abus à travers un lobbying anti-réglementations environnementales ou la pratique du *greenwashing* et des formes de néocolonialisme sous couvert d'écologie. Des ONG et des FTN qui participent au *soft power* états-unien sont aussi critiquées pour leur ingérence ou leur responsabilité dans l'aggravation de certaines situations environnementales.

VOCABULAIRE

Greenwashing : « marketing vert », procédé utilisé par une société pour redorer son image ou vendre un produit en lui attribuant des vertus écologiques et biologiques.

Ingérence : attitude consistant à interférer dans les affaires internes d'un État. Cela peut être le fait d'un autre État, d'une ONG ou d'une firme transnationale.

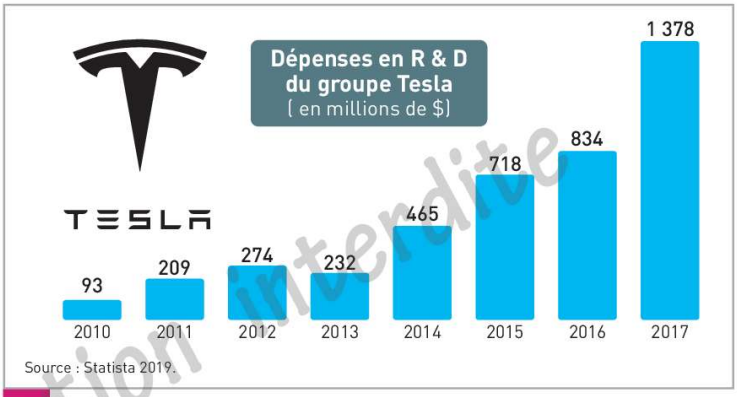

Source : Statista 2019.

1 Tesla, FTN américaine, pionnière dans le marché de la voiture électrique

Cette réputation avant-gardiste de la firme est renforcée par la récente conversion au tout électrique des grandes marques sportives. Cependant, Tesla rencontre des problèmes de fabrication et sa situation financière s'est détériorée.

Vidéo-projection interdite

2 Monsanto, firme américaine décriée

« Aujourd'hui, [Monsanto, le géant mondial de l'industrie agrochimique] se retrouve convoquée à La Haye devant une juridiction dédiée, le "Tribunal Monsanto". [...] Ce tribunal se tient à La Haye, siège de la Cour pénale internationale (CPI) et de la Cour internationale de justice. Il doit réunir cinq juges issus de différents continents, respecter les opinions contradictoires et émettre des avis juridiques, soit autant de points communs avec les instances juridiques internationales. La comparaison s'arrête là.

Il ne s'agit pas d'une instance reconnue officiellement, ni d'un jeu de rôle, mais d'un tribunal citoyen, ou d'opinion, porté par des juristes, des militants écologistes et des agronomes. [...] Il se veut l'occasion de réfléchir aux impacts du secteur agro-chimique et à une possible évolution du droit international. [...] [Monsanto] est régulièrement mis en cause pour la diffusion de ses semences OGM et de ses produits phytosanitaires[1]. Sollicitée, la multinationale ne sera pas présente à La Haye, ni représentée. Dans une lettre ouverte publiée sur son site, son comité directeur pour les droits de l'Homme évoque "une parodie de procès où des dénigreurs de la technologie en agriculture et de Monsanto jouent à la fois l'organisateur, le juge et le jury, et où l'issue est connue d'avance." Dans une réponse à cette lettre, [...] le Comité d'organisation du Tribunal estime : "Notre tribunal est une tribune. Il nous permet de lutter contre un lobby très puissant qui use de toutes les stratégies pour se développer au détriment de tout bon sens et de toute vision d'avenir, à part celle du profit, sans considérer la préservation de la vie sous toutes ses formes." »

Amandine Sellier, mis à jour par Bénédicte Weiss, « Un Tribunal Monsanto pour criminaliser l'"écocide" », tv5monde, 13 octobre 2016, DR.

1. Pesticides. Le glyphosate, la molécule de l'herbicide phare de Monsanto, le Roundup, est accusé de provoquer des cancers.

Source : *Sea Shepherd*.

3 *Sea Shepherd* (« le berger des mers »), ONG états-unienne luttant pour la protection des écosystèmes marins et la biodiversité

Fondée en 1977 *Sea Shepheard* mène des opérations « coup de poing », non violentes, contre des navires pratiquant la pêche illégale. Financièrement indépendante, elle dispose de plusieurs bateaux. Ses images choc de cétacés massacrés ont fait le tour du monde. Ses méthodes lui ont néanmoins valu des condamnations pour actes de piraterie.

4 Une critique de l'ingérence de *Sea Shepherd* aux Îles Féroé

« Le *grindadráp* est une chasse traditionnelle aux petits cétacés pratiquée aux Îles Féroé[1] depuis l'arrivée des Vikings. Le combat mené par les ONG environnementalistes et sa médiatisation ont eu pour effet paradoxal de renforcer la cohésion des [Féroïens] face à ce qu'ils ont vécu comme de l'ingérence voire un impérialisme culturel. […] L'ONG *Sea Shepherd*, qui a mené des actions ces dernières années contre la chasse aux cétacés aux Îles Féroé par interposition ou sabotage sur le terrain, au travers de juridictions à différentes échelles et par des campagnes médiatiques, fait l'objet de fortes contestations de la part des Féroïens pour ses actions jugées intrusives, militarisées, aliénantes et déraisonnées. Certains remettent en cause l'efficacité de ses actions, affirmant l'effet inverse à celui attendu par *Sea Shepherd* : un regain d'intérêt pour cette pratique. […] Elle relève alors d'une figure classique du conflit environnemental qui passe par une mise en scène et officie comme activateur d'une cohésion sociale contre une ingérence extérieure. […] »

Fabien Pouillon et Lionel Laslaz, « Le *grindadráp* aux Îles Féroé : approche géographique d'une controverse environnementale », géoconfluences, 8 avril 2019.

1. Îles Féroé : archipel au Nord de l'Écosse appartenant au Danemark.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1** Expliquez l'activité de Tesla. Quelle est sa position par rapport à la question environnementale ?
2. **Doc. 2** Expliquez l'activité de Monsanto. Pourquoi cette FTN est-elle durement critiquée à l'échelle environnementale ?
3. **Doc. 3 et 4** Expliquez les démarches de *Sea Shepherd*. Pourquoi sont-elles critiquées aux Îles Féroé ?

Synthétiser Montrez que la responsabilité des États-Unis dans la question environnementale dépasse le seul acteur qu'est le gouvernement américain.

TRAVAILLER AUTREMENT

Construire un schéma. Faites apparaître l'ensemble des acteurs mobilisés par les questions environnementales aux USA.

Vidéo-projection interdite

Cours

Les États-Unis et la question environnementale : tensions et contrastes

Podcast du cours
hatier-clic.fr/20tgp521

Comment la première puissance mondiale agit-elle en matière d'environnement ?

VOCABULAIRE

Agriculture productiviste : système de production intensif visant l'accroissement de la production en mobilisant d'important moyens techniques (mécanisation) et scientifiques (engrais, pesticides). Son impact sur l'environnement est fort.

***Dust Bowl* (« bassin de poussière ») :** région au centre-sud des États-Unis touchée dans les années 1930 par des tempêtes de poussière. En raison de la sécheresse, les terres laissées à nu ont été emportées dans d'immenses tempêtes de poussière qui ont détruit les récoltes, érodé les sols et poussé les agriculteurs au départ. La mécanisation de l'agriculture en était en partie responsable.

***Rust Belt* (« ceinture de rouille ») :** surnom donné aux anciennes régions industrielles du Nord-Est américain frappées par la désindustrialisation et la crise de l'industrie lourde à partir des années 1970.

***Wilderness* :** « état sauvage » ou « nature sauvage » non encore soumise à l'homme. Notion née au XVIIe siècle et qui accompagne la conquête de l'Ouest face à la « sauvagerie » amérindienne.

« Nous exploitons cette planète comme une entreprise en liquidation. »

Al Gore, vice-président démocrate des États-Unis (1993-2001), engagé pour l'environnement

A Un pays très tôt sensibilisé aux questions environnementales

1. Un rapport spécifique à la nature sauvage

- Les bisons ont été quasiment exterminés à la fin du XIXe siècle pour céder la place à l'économie minière et agricole. Face à la rapidité et au caractère irrémédiable de la transformation des paysages, une volonté précoce de préservation des espaces « sauvages » s'est traduite par la **naissance des premiers parcs nationaux** et l'adoption de lois de protection. ▸ Jalon 1, p. 374
- Cette **nature sauvage** (***wilderness***) des États-Unis est aussi associée à l'existence de phénomènes naturels dangereux (Allée des tornades dans le centre du pays, ouragans, blizzard). Certains se sont avérés destructeurs, provoquant des catastrophes qui ont marqué les esprits : crues du Mississippi au XIXe siècle, séisme de San Francisco (1906), explosion du volcan du Mont St-Helens (1980). ▸ Repères, p. 372

2. Des catastrophes d'origine humaine

- Certaines **catastrophes écologiques** sont cependant directement liées à des activités humaines. Ainsi, dans les plaines du Sud (Texas, Oklahoma, Kansas), l'augmentation des labours au détriment des prairies a entraîné dans les années 1930 un phénomène d'érosion lié à la culture intensive, appelé ***Dust Bowl***.
- Le pays a connu **plusieurs graves accidents industriels** comme celui survenu à la centrale nucléaire de Three Mile Island (Pennsylvanie, 1979), la marée noire provoquée par le pétrolier *Exxon Valdez* en 1986 en Alaska ou encore l'explosion de la plateforme pétrolière *Deepwater Horizon* dans le Golfe du Mexique (2010). Ils ont rappelé la permanence des risques sur les populations et les milieux et obligé les autorités à renforcer les législations.

B Un pays au cœur des problématiques environnementales mondiales

1. Un modèle économique remis en question

- Première puissance économique mondiale, les États-Unis ont construit leur prospérité grâce à la mise en valeur de leur territoire et l'exploitation de leurs ressources naturelles considérables, selon un **modèle capitaliste**. Celui-ci a profondément modifié les milieux originels, tels que décrits par l'**expédition d'exploration du territoire américain menée par Lewis et Clark** entre 1804 et 1806. Les États-Unis ont été le foyer de la **seconde révolution industrielle** et de **l'agriculture productiviste**, avant d'en connaître les méfaits : sols et air pollués, désertification, raréfaction de la ressource en eau.
- Le modèle agricole productiviste entraîne dans les années 1960 une **prise de conscience écologiste**. La **consommation de masse liée à l'*American Way of Life*** génère une explosion du volume des déchets tandis que la crise industrielle à partir des années 1970 laisse des paysages urbains dévastés et des sols pollués (***Rust Belt***). La **civilisation de l'automobile favorise l'étalement urbain** (*sprawl*) et par conséquent la pollution de l'air et une demande accrue de ressources (eau) de plus

Vidéo-projection interdite

en plus loin des villes et au détriment des terres agricoles. Le pays est aujourd'hui montré du doigt pour son économie énergivore et sa **surconsommation** : cinq planètes Terre seraient nécessaires pour satisfaire les besoins de l'humanité si elle consommait autant que les États-Unis.

Tempête de poussière dans le *Dust Bowl*

2. L'impact mondial de décisions nationales

▶ Jalon 2, p. 378

- La puissance états-unienne se manifeste par l'**impact décisif de ses décisions de politique intérieure sur le reste du monde**. Ainsi le décret du président Barack Obama en 2015 qui lève l'interdiction d'exportation de pétrole brut a stimulé la production d'hydrocarbures non conventionnels (gaz et pétrole de schiste). De nouveaux booms pétroliers se sont produits au Dakota, bouleversant les paysages et l'économie des territoires, tandis que de nouveaux projets de pipelines suscitent la controverse. Cette décision a aussi eu un impact direct sur le marché mondial en provoquant une surproduction et en faisant baisser les prix.
- Les États-Unis font valoir l'idée d'« **exemptionnisme** » pour refuser de se plier aux règles communes : ils n'ont par exemple jamais ratifié le protocole de Kyoto (1997). Le climatoscepticisme de Donald Trump renforce cette situation, alors qu'il a décidé en 2017 de retirer les États-Unis de l'accord de Paris sur le climat (2015).

C Des acteurs multiples

1. L'État fédéral soumis aux lobbies ?

- Washington est régulièrement montrée du doigt pour son inaction en matière environnementale, en dépit de la volonté affichée de plusieurs présidents. Alors que les préoccupations liées au changement climatique émergent, l'industrie pétrolière forme un **puissant lobby** qui a contribué à la non-application d'accords internationaux.
- L'argument récurrent est le maintien de la productivité de l'économie nationale. Ce faisant, le **pays va à l'encontre de la communauté internationale** qui multiplie les critiques à son égard. Plusieurs pays d'Asie refusent désormais de recevoir des déchets en provenance des États-Unis.

2. La relève environnementale des pouvoirs et acteurs locaux

▶ Jalon 2, p. 380

- Ce sont davantage les **pouvoirs locaux** (**villes**, **États**) qui ont décidé de s'engager en faveur de l'environnement, parfois précisément **en opposition au pouvoir fédéral**. Des villes comme Pittsburgh se sont engagées à suivre l'accord de Paris. En Californie, une loi oblige à partir de 2020 tous les logements neufs à être «*zero net energy*» (la quantité totale d'énergie utilisée est à peu près égale à la quantité d'énergie renouvelable créée sur le site).
- Aux États-Unis, siègent de **nombreuses ONG**, promouvant des actions environnementales dans d'autres pays. Le **monde économique** se mobilise aussi, en augmentant la R&D en faveur de l'innovation technologique (Tesla). Des artistes influents s'engagent dans le combat écologique, comme Leonardo Di Caprio qui investit dans les substituts de viande d'origine végétale avec la start-up *Beyond Meat*. Des **personnalités** comme l'ex-Vice-président Al Gore mènent des campagnes de sensibilisation de l'opinion américaine et internationale. Ces acteurs participent eux aussi, à leur façon, au *soft power* états-unien, et peuvent être critiqués, comme l'acteur gouvernemental, pour leur **ingérence**.

CHIFFRES CLÉS

▶ États-Unis :

- 1er exportateur mondial d'hydrocarbures
- 2e émetteur mondial de CO_2

▶ Classement mondial des entreprises consacrant le plus de budget à la R&D (2018)

- 7 sur les 10 premières sont américaines
- avec des budgets supérieurs à 10 milliards de dollars

Vidéo-projection interdite

Exercices Bac

EXERCICE 1 Analyser un sujet

DISSERTATION

SUJET Les États-Unis : défenseurs de l'environnement ?

Analysez le sujet de manière approfondie, en suivant les étapes ci-dessous.

1. Mettez en relation les mots du sujet.
   - États-Unis + environnement : où ? chez eux ? dans le reste du monde ?
   - États-Unis + défenseurs + environnement : comment peuvent-ils être à la fois défenseurs de l'environnement et un des premiers émetteurs de CO_2 ?
2. Quelles actions les États-Unis mettent-ils en place en faveur de l'environnement ?
3. Quelles critiques leur sont adressées par la communauté internationale sur la question environnementale ?
4. Montrer que la question environnementale divise la société américaine.
5. Rédigez une problématique englobant et synthétisant l'ensemble des réflexions que vous avez menées sur le sujet.

Vidéo-projection interdite

EXERCICE 2 Présenter un exposé

OBJECTIF GRAND ORAL

SUJET L'exploitation des hydrocarbures non conventionnels

1. En introduction, définissez ce que sont les hydrocarbures non conventionnels, localisez les principales régions concernées aux États-Unis, expliquez les méthodes d'exploitations utilisées.
2. À partir des notes suivantes, rédigez vos arguments :

- Les enjeux de l'exploitation :
  - aux États-Unis : emploi, développement économique, autosuffisance énergétique ;
  - dans le reste du monde : la supériorité technologique américaine pour l'exploitation des gisements, le désengagement américain du Moyen-Orient.
- Les critiques : le renforcement du poids des grands groupes du secteur, la destruction des milieux, l'exposition des populations à de nouveaux risques, le maintien de la dépendance aux énergies non renouvelables.

3. Préparez le support de votre intervention : chaque grande idée résumée en quelques mots, l'exemple associé, les chiffres et dates clés correspondants.
4. Répétez votre présentation pour être à l'aise à l'oral.

EXERCICE 3 Étudier une caricature

ÉTUDE DE DOCUMENT

SUJET Les critiques envers les États-Unis et le modèle économique américain

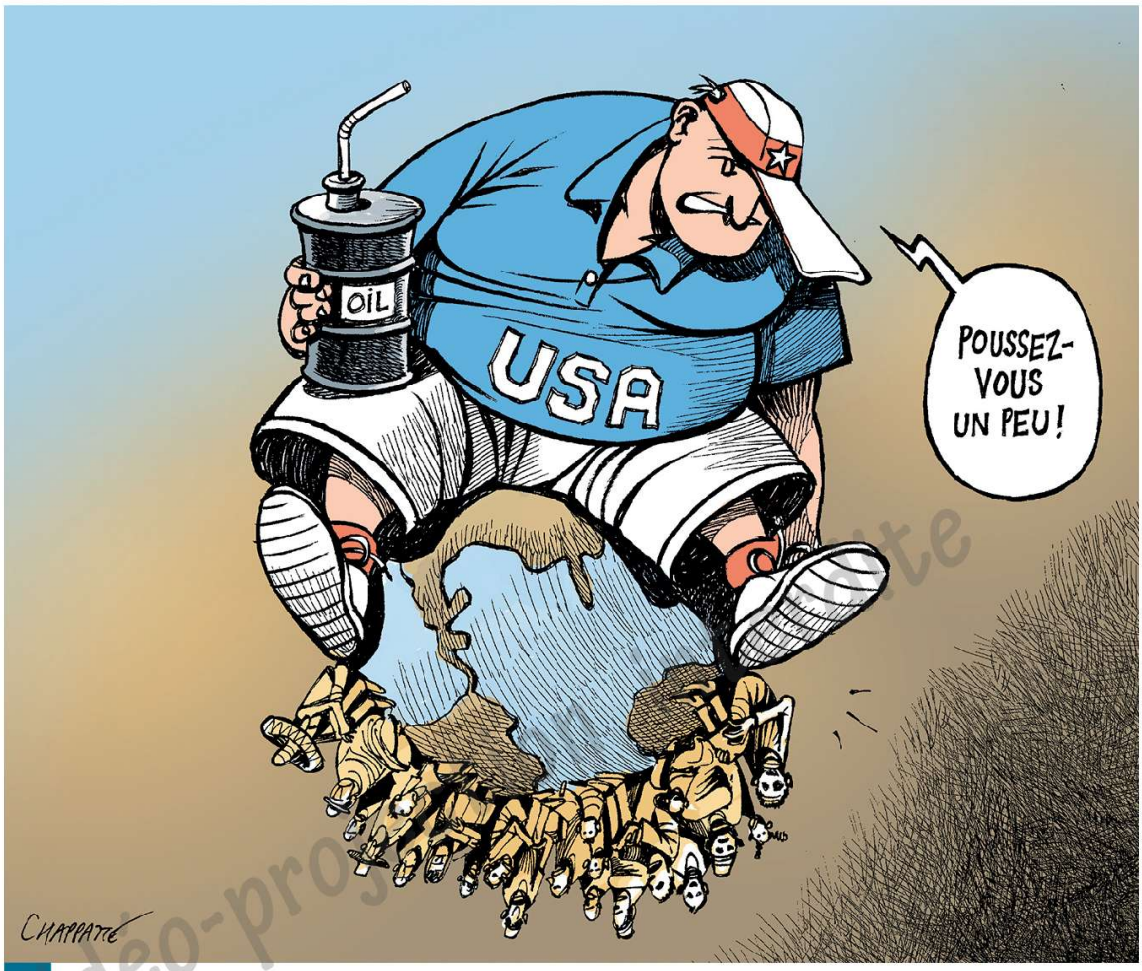

1 **300 millions d'Américains**
(Caricature de Chappatte, *Le Temps*, Genève, 17 octobre 2006.)

Vidéo-projection interdite

› LIRE LE DOCUMENT

1. Présentez le document, son auteur, son contexte, son ton général.
2. Repérez les éléments de la caricature qui peuvent nourrir et illustrer le commentaire.

› ANALYSER LE DOCUMENT

3. Quelle idée l'auteur veut-il faire passer à travers une caricature ?
4. Quelles critiques adresse-t-il aux États-Uniens ?
5. Quelles critiques peut-on lui faire en retour ?

› COMPRENDRE LE DOCUMENT

6. Complétez le tableau.

	États-Unis	Reste du monde
Ce que montre le document	...	...
Ce que suggère le document	...	...

Révisions

FICHE MÉMO

1 Un pays très tôt sensibilisé aux questions environnementales

✔ Face à la transformation des paysages, une volonté précoce de préservation de la nature s'est traduite par la naissance des premiers parcs nationaux et l'adoption de lois de protection.

✔ Certaines catastrophes écologiques sont cependant directement liées à des activités humaines (*Dust Bowl*, accidents industriels, marées noires).

2 Un pays au cœur des problématiques environnementales mondiales

✔ Les États-Unis sont la première puissance économique mondiale grâce à la mise en valeur de leur territoire (ressources naturelles, agriculture productiviste…). Mais aujourd'hui, ce modèle montre ses méfaits environnementaux, le pays est pointé du doigt pour son empreinte écologique, entrainant une prise de conscience écologiste.

✔ La puissance états-unienne se manifeste par l'impact décisif de ses décisions de politique intérieure sur le reste du monde ; par exemple avec le développement des hydrocarbures non conventionnels qui a eu un impact direct sur le marché mondial.

✔ Les États-Unis font valoir l'idée d'« exemptionnisme ».

3 Des acteurs multiples autour de la question environnementale

✔ Washington est régulièrement critiquée pour son inaction en matière environnementale. De puissants lobbies, comme celui de l'industrie pétrolière, défendent leurs intérêts.

✔ Ce faisant, le pays va à l'encontre de la communauté internationale pour maintenir la productivité nationale.

✔ Villes et États fédérés ont décidé de s'engager en faveur de l'environnement, parfois en opposition au pouvoir fédéral.

✔ Les FTN se mobilise aussi en augmentant la R&D (Tesla), ainsi que de nombreuses ONG.

Vidéo-projection interdite

RÉVISER LES FONDAMENTAUX

- À quels risques le territoire états-unien est-il soumis ?
- Définissez la « Destinée manifeste ».
- Définissez l'« exemptionnisme ».
- Qu'est-ce que l'*American Way of Life* ?
- Comment les États-Unis sont-ils devenus un grand producteur pétrolier ?
- De quels accords internationaux les États-Unis se sont-ils tenus à l'écart ?
- Mis à part l'État fédéral, quels sont les autres acteurs de la question environnementale aux États-Unis ?
- Définissez l'ingérence.

Mémocartes
hatier-clic.fr/20tgp522

SCHÉMA DE SYNTHÈSE

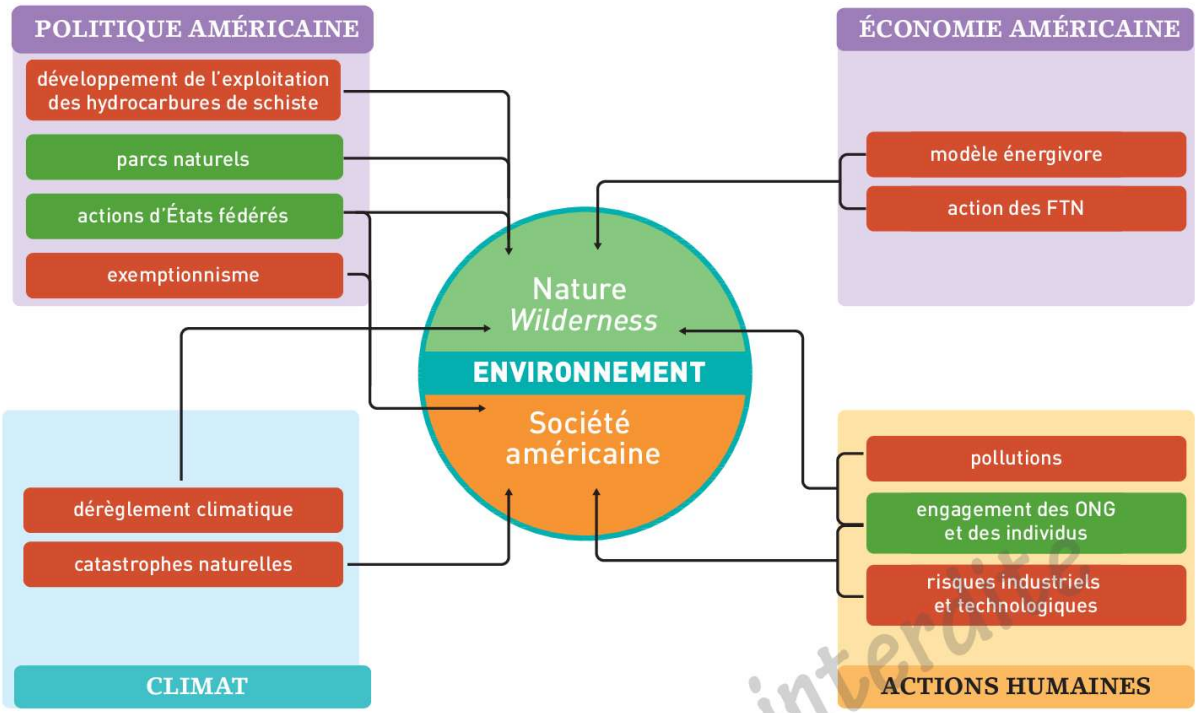

Vidéo-projection interdite

SE DOCUMENTER

À voir

- ***Promised Land*, Gus Van Sant**, 2012

Un représentant d'une firme énergétique tente de convaincre les habitants d'une petite ville frappée par la crise économique de forer leurs terres pour en exploiter les hydrocarbures. Alors que la population est partante, des voix s'élèvent contre le projet.

- ***Gasland*, Josh Fox**, 2010

Documentaire enquêtant sur l'impact environnemental de l'exploitation des gaz de schiste.

- ***Into the Wild*, Sean Penn**, 2007

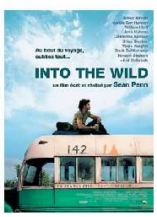

Christopher McCandless, un jeune Américain renonce à de brillantes études pour partir à l'aventure à travers les États-Unis, en pleine nature. Le film retrace son parcours à travers les États-Unis et son face à face avec la nature sauvage de l'Alaska.

À écouter

- **La marche de l'histoire (France Inter) :** l'histoire des parcs nationaux américains hatier-clic.fr/20tgp523

À consulter

- **Vidéo sur le *Dust Bowl* :** comment des pratiques agricoles inadaptées entraînent la destruction du milieu ? (vidéo en anglais sous-titrée en anglais)

hatier-clic.fr/20tgp524

BAC Dissertation : sujet guidé

SUJET : Le changement climatique : constats, premiers effets et actions

1 Interroger l'intitulé du sujet

Le changement climatique : constats, premiers effets et actions

- C'est l'ensemble des modifications récentes du climat, depuis la fin du XIXe siècle, caractérisées globalement par un réchauffement (élévation des températures terrestres), engendrant à son tour toute une série de modifications environnementales et sociales.
- Ils sont nombreux, on parle de dérèglement climatique : fonte des glaciers, hausse du niveau de la mer, etc. Ces changements ont une influence sur la faune et la flore et donc l'agriculture. L'impact du dérèglement climatique va s'amplifier notamment dans ses conséquences sur les sociétés : catastrophes et migrations climatiques, insécurité alimentaire, etc.
- Il faut ici rappeler la difficulté à mesurer scientifiquement ce réchauffement. Cela entraîne des débats autour de cette question. Une minorité de scientifiques attribuent ce réchauffement à d'autres causes que l'activité humaine, on les appelle les climatosceptiques.
- Le sommet de Rio en 1992 et l'accord de Paris de 2015 marquent des étapes importantes dans la prise de conscience et le début de la lutte contre le réchauffement climatique. Cependant l'urgence climatique appelle à prendre des décisions plus radicales, plus rapides.

Vidéo-projection interdite

2 Construire la problématique et le plan

Construire une problématique

La problématique dirige le développement, elle est la colonne vertébrale de la démonstration.

Ici, on peut choisir comme problématique : *Comment la question du changement climatique s'est-elle imposée comme un enjeu politique mondial ?*

Mobiliser ses connaissances et établir un plan

Le plan est ici suggéré dans l'intitulé du sujet.

1 Dans le manuel, trouvez des exemples qui illustrent les trois parties et complétez le tableau.

Parties	Idées	Exemples
I. La mesure et la prise de conscience du réchauffement climatique	• Études sur l'histoire du climat : il y a des variations dans l'histoire mais le XXe siècle est marqué par une accélération du réchauffement. • Mise en évidence du lien entre activités humaines, GES et réchauffement climatique : l'ère de l'anthropocène. • Des débats demeurent encore, notamment chez les climatosceptiques • Prise de conscience des jeunes générations de l'urgence écologique : engagement, manifestations, etc.	

II. Les effets de ce réchauffement climatique	• Le réchauffement climatique transforme les écosystèmes de presque toute la planète, il touche autant la faune que la flore. Des équilibres sont rompus. • Fonte des glaciers des montagnes et de la zone arctique. • Élévation du niveau de la mer, disparition d'îles et de territoires, érosion des côtes. • Augmentation du nombre de réfugiés climatiques. • Accroissement des incendies.	
III. La difficile lutte contre le réchauffement climatique	• Différents acteurs : – les organisations internationales ; – les États et les collectivités territoriales ; – les ONG ; – les citoyens ; – les entreprises. • Des décisions politiques internationales : – l'accord de Paris contre le réchauffement climatique (2015) ; – le départ des États-Unis de cet accord ; – seulement 16 États sur 157 signataires respectent leurs engagements en matière de GES ; – aux dernières COP 24 et 25, peu de décisions prises. • Le GIEC, groupe d'experts de l'ONU, multiplie les rapports pour alerter sur la nécessité d'une gouvernance mondiale en matière de réchauffement de la planète. • Les entreprises cherchent à être écologiquement plus vertueuses dans leurs activités, parfois il s'agit seulement d'une stratégie de communication (*green washing*).	

Vidéo-projection interdite

3 Rédiger le développement

2 À l'aide du tableau complété et du conseil suivant, rédigez la première partie du développement.

Conseil

Pour rédiger le développement d'une composition :

- sur votre brouillon, classez les idées le plus logiquement possible ;
- pensez à relier les idées par des connecteurs logiques ;
- favorisez les phrases simples ;
- à la fin de la partie, introduisez la partie suivante.

BAC Dissertation : sujets d'entraînement

SUJET 1 : Les États-Unis et la question environnementale, échecs et espoirs

1 Interroger l'intitulé du sujet

Ils sont la 1re puissance économique, le 2e pays pollueur, le 1er pays à avoir fondé un parc naturel mais aussi le 1er pays à se retirer des accords de Paris (COP 21) de 2015. Les États-Unis multiplient les signes contradictoires sur la question environnementale.

Il s'agit des reculs liés à une gestion non durable des ressources. C'est la victoire des intérêts économiques des grandes entreprises et des intérêts particuliers sur l'idée que la nature est un bien commun à protéger.

Les États-Unis et la question environnementale, échecs et espoirs

Cette question concerne les rapports entre la nature et les sociétés humaines (idée de protection et de développement durable).

Il s'agit des actions menées par l'État fédéral, les États fédérés, les municipalités, les citoyens ou les ONG dans le but de protéger la nature.

2 S'exercer

Construisez la problématique et le plan puis rédigez la dissertation.

Vidéo-projection interdite

SUJET 2 : L'empreinte écologique des sociétés humaines depuis la révolution industrielle

1 Interroger l'intitulé du sujet

C'est la surface productive nécessaire à une population pour répondre à sa consommation de ressources et pour absorber ses déchets. Il faut s'interroger sur l'augmentation des besoins, liée à la croissance de la population et aux nouveaux modes de vie.

Il faut envisager l'ensemble des sociétés et étudier plus précisément les sociétés dites développées dont l'empreinte écologique a fortement augmenté. Il faut aussi s'interroger sur des modèles de société plus vertueux.

L'empreinte écologique des sociétés humaines depuis la révolution industrielle

C'est le processus historique du XIXe siècle qui fait basculer une société majoritairement agraire et artisanale vers une société industrielle et commerciale. Ce phénomène a d'abord touché la Grande-Bretagne puis s'est étendu, à des rythmes différents, à l'Europe à l'Amérique du Nord puis à l'ensemble du monde au XXe siècle.

2 S'exercer

Construisez la problématique et le plan puis rédigez la dissertation.

SUJET 3 : Les conséquences économiques, politiques et géopolitiques du réchauffement climatique

1 Interroger l'intitulé du sujet

Les conséquences économiques, politiques et géopolitiques du réchauffement climatique

- Le sujet invite à réfléchir à l'impact économique du réchauffement climatique. Qui va payer ? Comment les compagnies d'assurance peuvent-elles rembourser tous les dégâts causés ? Comment soutenir les États particulièrement touchés ? Que peut faire l'ONU ?
- Il est intéressant de montrer comment les États cherchent à faire face à l'impact du réchauffement climatique sur leur territoire. Tous les États sont touchés mais pas forcément de la même manière, cela explique une implication différente dans la gestion du problème à l'échelle internationale.
- Le changement climatique, observé depuis le XIXe siècle, est marqué par une augmentation des températures de la planète de 0,6 °C au XXe siècle et le phénomène s'accélère.
- Il faut ici lister les répercussions de ce réchauffement climatique (migrations, désaccords autour des ressources naturelles, pénuries alimentaires, pollutions, etc.) et voir quelles tensions cela crée entre les États.

2 S'exercer

Construisez la problématique et le plan puis rédigez la dissertation.

Vidéo-projection interdite

AUTRES SUJETS POSIBLES

- SUJET 4 : Peut-on exploiter la forêt tout en la préservant ?
- SUJET 5 : La transition écologique des États-Unis a-t-elle commencé ?
- SUJET 6 : Est-il possible de protéger l'environnement à l'échelle mondiale ?
- SUJET 7 : La forêt : exploitée, protégée, fragilisée

BAC Étude de documents : sujet guidé

SUJET : Aux États-Unis, l'exploitation plutôt que la protection

CONSIGNE : En vous aidant de la caricature et du texte, expliquez le combat des Amérindiens contre les oléoducs et montrer qu'il porte en lui des enjeux politiques, historiques et environnementaux.

1 La brutalité de l'administration Trump face aux résistances indiennes

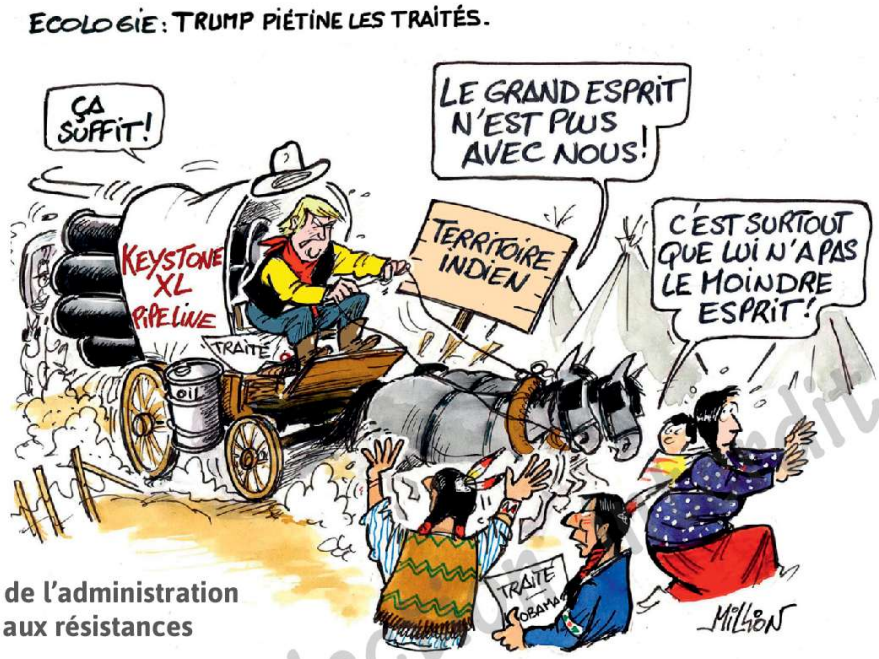

(Dessin de Georges Million, mars 2017.)

2 Les oléoducs, ultime combat des Amérindiens

« Aux États-Unis et au Canada, depuis quelques années, les Cree, les Blackfoot, les Sioux et d'autres groupes amérindiens sont en première ligne des combats menés contre l'extension d'oléoducs. [...] La plus forte mobilisation a eu lieu fin 2016, dans la réserve indienne de Standing Rock, contre le *Dakota Access Pipeline* [...]. Il s'agissait de lutter contre un projet [...] risquant de polluer l'eau dans cette réserve indienne, notamment en raison d'un forage sous le Missouri. [...] Le camp de Standing Rock a été expulsé par des groupes de sécurité privés et par la police utilisant gaz lacrymogènes, canons à eau, grenades explosives [...] Les enjeux environnementaux posent à nouveaux la question de la place des "indigènes", des "autochtones", des "premières nations" dans notre monde. [...]

C'est la marginalité même de ceux-ci qui les place aujourd'hui au contact des dernières frontières de l'expansion du capitalisme. Défendant le peu qu'il leur reste de droits fonciers et les reliquats de leur souveraineté [...], ils se trouvent confrontés à l'exploitation toujours plus imaginative des ressources naturelles. La mise en avant de concepts religieux dans de nombreux mouvements indigènes (la terre est sacrée, la Terre mère, Gaïa) ne doit pas masquer la dimension matérielle, économique et politique de ces mobilisations. La pollution de la terre et de l'eau et ses contrecoups à long terme sur la santé touchent d'abord les plus marginaux et les plus pauvres : la question soulevée est, d'abord, celle de la justice environnementale. Chemin faisant, c'est aussi la dépendance de l'économie nord-américaine (et mondiale) envers une énergie carbonée – et son poids décisif dans le réchauffement climatique – qui est mise en cause. Les représentants des "peuples indigènes" nous disent inlassablement que la vie (naturelle, humaine, sociale) est un ensemble de relations et que la destruction de l'environnement construit un futur terriblement appauvri, à tous points de vue. [...] Donald Trump a, bien évidemment, délivré toutes les autorisations de construction que Barack Obama avait suspendues. [...] En novembre 2017, une fuite de l'oléoduc Keystone a laissé échapper 800 000 litres de pétrole dans le Dakota du Sud. »

Michel Naepels, « Les oléoducs, ultime combat des Amérindiens », *Le Monde*, 16 juin 2018.

Vidéoprojection interdite

1 Rédiger l'introduction

1 Rédigez l'introduction en présentant la nature des documents, les auteurs et en résumant les propos et le contexte.

2 Rédiger un commentaire en deux parties

2 Retrouvez les différentes sous-parties de la première partie rédigée ci-dessous.

Partie I : Le projet *Dakota Access Pipeline*

Le Dakota Access Pipeline, est un vaste projet de réseau d'oléoducs et de gazoducs permettant l'acheminement des hydrocarbures de leur lieu d'extraction vers leur zone de transformation par l'industrie pétrochimique. Pour cela, l'ensemble des tuyaux doivent traverser des réserves indiennes. Depuis les années 2000, les États-Unis se sont lancés activement dans la production de pétrole dit de schiste : il s'agit de pétrole contenu dans des roches poreuses, en grande profondeur. Pour l'extraire, il est nécessaire d'y injecter de l'eau et des additifs chimiques polluants. Le coût d'extraction est plus élevé que pour les hydrocarbures conventionnels mais comme le prix du baril est élevé, l'exploitation est rentable. Depuis 2014, les États-Unis sont redevenus le premier producteur mondial de pétrole devant l'Arabie saoudite et la Russie.

Avec la victoire des républicains aux élections présidentielles de 2016, la politique d'extraction est davantage encouragée : « Donald Trump a, bien évidemment, délivré toutes les autorisations de construction que Barack Obama avait suspendues » (l. 40-42). En effet, Trump a autorisé les compagnies à construire des oléoducs sur les territoires indiens. Comme le montre la caricature, la conquête de l'Ouest a repris. Afin que les États-Unis deviennent autosuffisants en production d'énergie, Trump est prêt à tous les compromis avec l'industrie pétrolière. Il sacrifie ainsi les droits des Amérindiens « le peu qu'il leur reste de droits fonciers et les reliquats de leur souveraineté » (l. 19-21) pour des raisons économiques et a remis en cause les accords de Paris. Outre ce coup de force politique, les autorités n'ont pas hésité à user de la force pour déloger les opposants indiens : « Le camp de Standing Rock a été expulsé par des groupes de sécurité privés et par la police utilisant gaz lacrymogènes, canons à eau, grenades explosives » (l. 10-13). Ce retour à la violence envers les populations amérindiennes a favorisé une forte mobilisation contre ces projets. Les tribus indiennes comme « les Cree, les Blackfoot, les Sioux » (l. 2) veulent ainsi défendre une cause à la fois communautaire, anti-trumpiste mais aussi écologique.

Vidéoprojection interdite

Partie II : L'opposition des Amérindiens

3 À l'aide du tableau, rédigez la seconde partie du commentaire en étudiant pourquoi et comment luttent les Amérindiens.

Idées	Citations des documents	Pistes de commentaire
• Pourquoi ? • Comment ?		

BAC Étude de documents : sujets d'entraînement

SUJET 1 : Une forêt française exploitée par les humains

CONSIGNE : À l'aide des deux documents, expliquez comment les humains ont façonné et exploité la forêt des Landes et à quels risques, elle est aujourd'hui confrontée.

1 Le massif forestier des Landes de Gascogne

« Avec son million d'hectares, le massif forestier des Landes de Gascogne est le plus grand de France et l'un des plus grands d'Europe. Ce massif ne suit pas les frontières du département des Landes. Réparti également sur la Gironde et un bout de Lot-et-Garonne, il forme un triangle, dont les sommets sont la pointe de Grave au nord, Nérac à l'est et Hossegor au sud.

L'essentiel de ce massif est constitué de pins maritimes plantés par l'homme, à partir du XVIIIe siècle. Dans quel but ? Tout d'abord, il faut imaginer un désert. Ensablées sur le littoral, marécageuses à l'intérieur des terres, les Landes d'avant la forêt sont un territoire hostile et méconnu, où ne survivent que quelques bergers, au mode de vie rudimentaire.

À partir du XVIIIe siècle, des hommes d'affaire ambitieux tentent de s'enrichir en développant cette terre vierge. Ils plantent du riz, des arachides, du tabac, tentent d'élever des bêtes (vers 1830, il y aura même des dromadaires !). Mais toutes ces tentatives se soldent par des échecs. Le résultat de ces expérimentations, c'est la loi du 19 juin 1857, soutenue par l'empereur Napoléon III, qui oblige communes et propriétaires à assainir et ensemencer les Landes. Or, la seule chose qui pousse correctement sur ces sols, c'est le pin maritime. Sur le littoral, cet arbre était déjà utilisé pour fixer les dunes. À l'intérieur des terres, il est la solution idéale pour drainer l'eau des marécages, responsables de la propagation du paludisme. La plantation de cette pinède se fait au détriment de la société agropastorale landaise. Les bergers, déjà très pauvres, n'ont plus d'espace pour faire paître leurs bêtes. Ils se révoltent et mettent le feu à la forêt naissante.

Mais l'histoire est en marche. Les bergers se transforment peu à peu en résiniers. De janvier à octobre, ils piquent[1] les arbres. Durant l'hiver, ils entretiennent la forêt. Le métier est difficile et de nombreuses grèves ont lieu jusque dans les années 1930. La pinède, plantée de manière aléatoire, est ravagée par un énorme incendie en août 1949, qui fait 82 morts. Plus de 50 % des arbres sont partis en fumée. Dès 1950, elle est replantée de manière plus rationnelle et prend sa forme actuelle. Face à la concurrence de l'étranger et des produits dérivés du pétrole, la culture de la résine régresse jusqu'à disparaître complètement en 1990. Aujourd'hui, la forêt est uniquement exploitée pour son bois. Si les tempêtes de 1999 et de 2009 lui ont fait subir de lourdes pertes, la pinède reste l'un des symboles des Landes. Elle est aussi un atout important pour le tourisme, l'une des principales ressources de la région. »

Christophe Landry, « La question du jour : pourquoi a-t-on planté la forêt des Landes ? », *Sud Ouest*, le 17 août 2017.

1. Faire une entaille sur le tronc du pin maritime pour en extraire la résine.

Vidéo-projection interdite

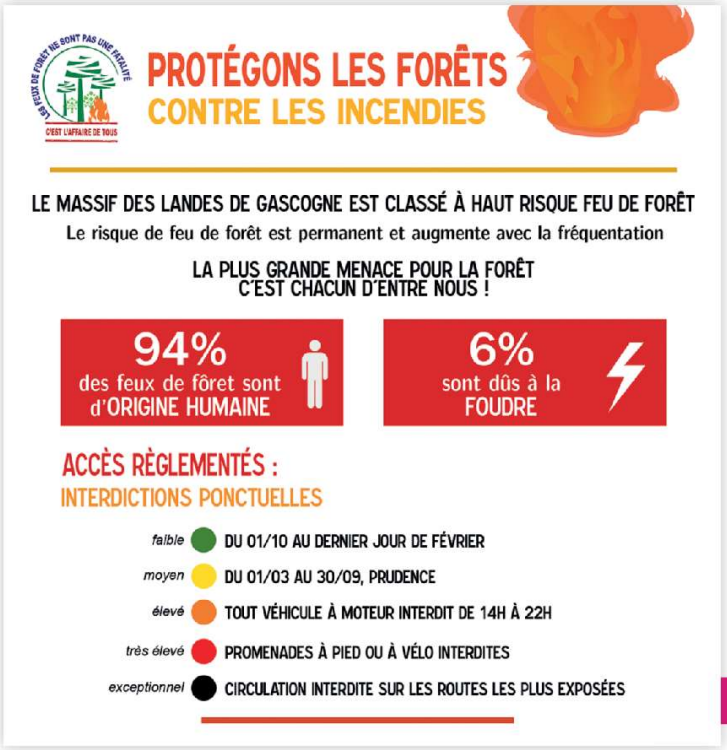

2 **Affiche de prévention contre les feux de forêt**

Vidéo-projection interdite

SUJET 2 : Le *greenwashing*, la nouvelle arme des multinationales

CONSIGNE : Expliquez comment ce document dénonce les multinationales qui utilisent et détournent l'argument écologique en leur faveur.

1 **Dénoncer le *greenwashing***

(Capture d'écran d'une vidéo de la chaîne Youtube « Redacted Tonight », 7 décembre 2015.)

Traduction : « Nos marées noires sont locales, respectueuses de l'environnement et 100 % sans gluten »

BAC Grand oral : thème 5

Voir Fiche méthode du Grand oral, p. 16

Pendant l'année

1. Choisir sa question

- Commencez à réfléchir à votre question **dès le début de l'année**.
- Vous pouvez partir de :
  – vos centres d'intérêt ;
  – une actualité marquante liée au programme ;
  – votre projet d'orientation.

Conseil

Ne choisissez pas un sujet trop vaste, vous n'avez que 5 min pour votre exposé.

EXEMPLE DE QUESTION

Quelle est l'attitude du président brésilien Jair Bolsonaro face à la protection de la forêt amazonienne ?

2. Mener ses recherches pendant l'année

- Vous pouvez chercher dans des revues spécialisées : *L'Histoire*, *Diplomatie*, *Carto*, *Questions internationales*.

Trois conseils de documentation liés à la question proposée en exemple :

- **Ouvrage :** François-Michel Le Tourneau, *L'Amazonie : Histoire, géographie, environnement*, CNRS Éditions, 2019
- **Vidéo :** Jair Bolsonaro est-il une menace pour l'Amazonie ? hatier-clic.fr/20tgp525
- **Article :** « Jair Bolsonaro à l'ONU : "L'Amazonie n'appartient pas au patrimoine de l'humanité" » hatier-clic.fr/20tgp526

Vidéo-projection interdite

3. Construire son exposé

- Construisez votre discours comme une démonstration, avec des arguments précis et des connecteurs logiques : en effet, donc, ainsi, néanmoins, pourtant, etc.
- Structurez votre propos avec :
  – une phrase d'accroche ;
  – l'explication du choix de votre question ;
  – le contexte de la question ;
  – deux ou trois parties ;
  – une conclusion.

Conseil

- **Attention** à la gestion du temps : exercez-vous avec un chronomètre **avant** l'épreuve. Votre exposé doit durer 5 min.
- Utilisez un vocabulaire riche et précis.

AUTRES QUESTIONS POSSIBLES SUR LE THÈME 5

- Que révèlent les mobilisations de la jeunesse contre le réchauffement climatique ?
- Comment les îles Kiribati sont-elles menacées par la montée des eaux ?
- Quelle est la position de Donald Trump face au réchauffement climatique ?

Le Jour J

Le temps de préparation 20 MIN

- Pour vous remémorer votre présentation, vous pouvez écrire votre plan détaillé ou noter les mots-clés sur une feuille de brouillon.
- Vous avez la possibilité de réaliser une production écrite (schéma, croquis…) à présenter au jury.

Exemple de support : hatier-clic.fr/20tgp527

Conseil

Pour vous relaxer pendant que vous préparez votre oral, pensez à respirer calmement par le ventre.

1er temps : l'exposé 5 MIN

- Vous devez parler debout, **sans notes**.
- Au cours de votre présentation, vous devez :
  – expliquer pourquoi vous avez choisi cette question ;
  – développer votre argumentation ;
  – répondre à votre question.

Conseil

- Pensez à regarder successivement les membres du jury.
- Évitez les phrases trop longues.

2e temps : les échanges avec le jury sur l'exposé 10 MIN

- Les questions du jury visent à **tester vos connaissances et votre capacité à argumenter**.
- Ce 2e temps est le plus long. Restez mobilisé et concentré.
- Avant l'épreuve, **réfléchissez aux questions que le jury pourrait vous poser**.

Conseil

- Soyez investi et convaincu de vos réponses.
- Citez des exemples précis et l'actualité de la question.

Questions possibles du jury :

→ liées au thème 5 :

- Précisez la définition d'un mot-clé : réchauffement climatique ; jour du dépassement ; GIEC ; climatosceptique.
- Quels intérêts le président Bolsonaro protège-il par rapport à la forêt amazonienne ?
- Connaissez-vous d'autres forêts en danger ?
- Connaissez-vous d'autres chefs d'État climatosceptiques ?

→ liées à un autre thème du programme :

- Comment définir le populisme ? (thème 1 de 1re)
- Quels sont les outils d'action de l'UNESCO pour la protection du patrimoine naturel mondial ? (thème 4)

→ liée à une autre spécialité :

- Pouvez-vous expliquez la part de l'effet de serre dans le processus du réchauffement climatique ? (SVT)

3e temps : les échanges avec le jury sur le projet d'orientation 5 MIN

- Expliquez comment la question traitée éclaire votre projet d'orientation :
  – exposez les différentes étapes (stages, etc.) qui vous ont permis de mûrir votre projet ;
  – montrez la manière dont vous souhaitez le mener après le baccalauréat (et que vous connaissez les réalités quotidiennes du métier que vous envisagez).

Métiers liés à la question : Salarié·e dans une ONG · Élu·e, responsable politique · Militaire · Garde forestier·ère · Sapeur·peuse-pompier·pière · Ingénieur·e agronome

Le jury peut vous demander :

- Connaissez-vous des exemples de métiers liés au secteur de l'environnement ?

→ Sur ce thème, vous pouvez consulter le site de l'Onisep : hatier-clic.fr/20tgp528 ou hatier-clic.fr/20tgp529

Vidéo-projection interdite

Vers le Sup' Exploiter des cartes topographiques

SUJET : Protéger la forêt de l'Estérel face à l'urbanisation

CONSIGNE : À partir de cartes, analysez les transformations du massif de l'Estérel.

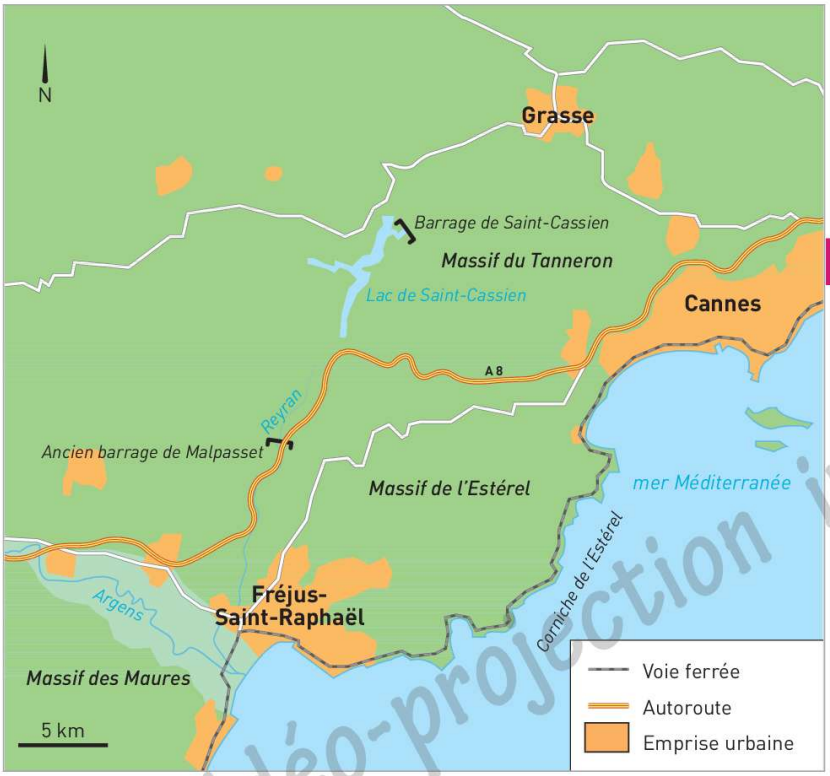

1 Le massif de l'Estérel

Située au cœur du massif de l'Estérel, une forêt de type méditerranéen s'étend sur plus de 6 000 ha dans le département du Var et des Alpes-Maritimes. Elle est riche d'une biodiversité particulièrement rare. Le cœur du massif est protégé par un décret de 1996. Un parc naturel départemental se déploie sur 772 ha et concerne la partie des Alpes-Maritimes alors que dans le Var, c'est une réserve biologique qui couvre près de 800 ha. L'ensemble du massif appartient au réseau Natura 2000, chargé de la préservation de la nature à l'échelle européenne.

Vidéo-projection interdite

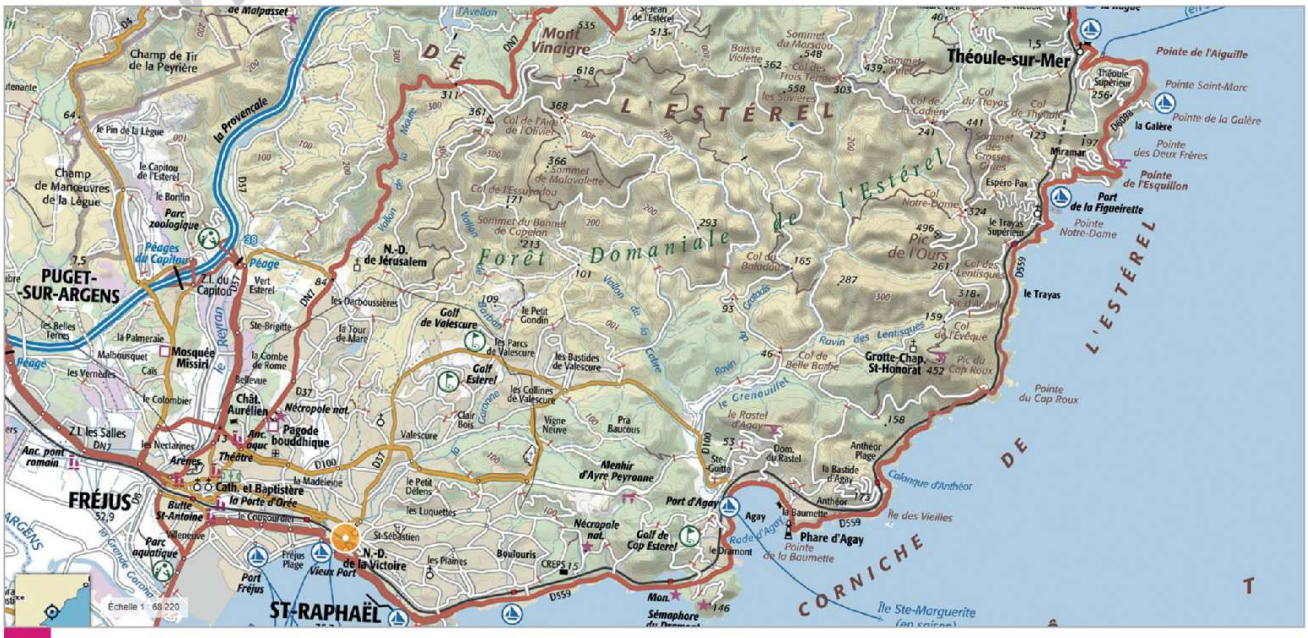
Mont Vinaigre
L'ESTÉREL
Théoule-sur-Mer
Pointe de l'Aiguille
Pointe Saint-Marc
Pointe de la Galère
la Galère
Pointe des Deux Frères
Pointe de l'Esquillon
Port de la Figueirette
le Trayas
Pointe Notre-Dame
Pic de l'Ours
Col du Belvédère
Col de Belle Barbe
Grotte-Chap. St-Honorat
Pointe du Cap Roux
Forêt Domaniale de l'Estérel
Col de l'Ay de l'Olivet
Col de l'Essuyerou
Sommet du Bonnet de Capelan
Sommet de Malavalette
Col de Notre-Dame
Col de l'Évêque
Col du Belvédère
Col des Lentisques
Col des Trois Termes
Col du Cadière
Col du Trayas
Col de Théoule
Sommet des Grosses Dalles
Miramar
Espero-Pax
le Trayas Supérieur
Théoule Supérieur
Ravin des Lentisques
Ravin du Grenouillet
Vallon de la Cabre
Vallon de la Mistoulaine
Vallon de la Maurette
Vallon de la Valescure
Vallon de la Garonne
Vallon de la Gabre
Vallon de la Gabre
Vallon de la Gabre

CHRONOLOGIE

Vers 1850 : Développement du tourisme balnéaire.

1863 : Ouverture de la voie ferrée du PLM (Paris-Lyon-Marseille).

1881 : Ouverture du casino de Saint-Raphaël.

1895 : Création du golf de Valescure.

1901-1903 : Construction de la corniche de l'Estérel.

1952-1954 : Construction du barrage de Malpasset (détruit en 1959 par une crue).

1959-1962 : Construction de l'autoroute A8 (Aix-Nice).

1962-1966 : Construction du barrage de Saint-Cassien.

1990 : Construction de Cap Estérel, plus grand village de vacances d'Europe.

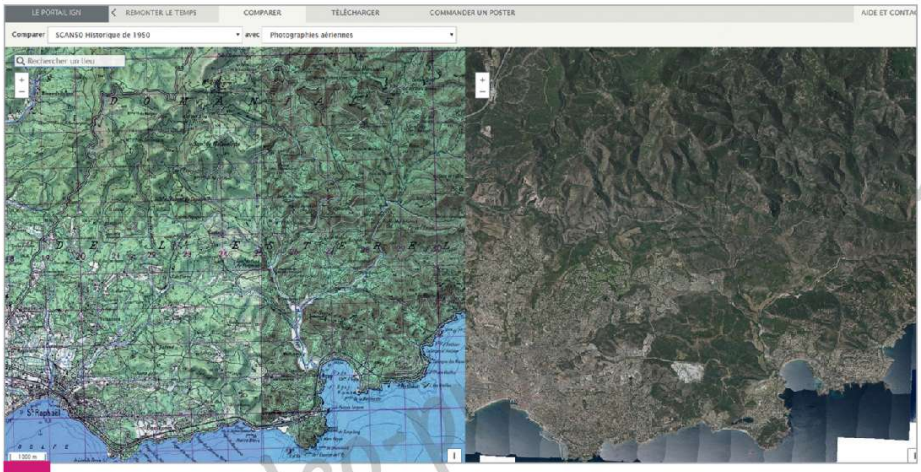

3 **Comparaison carte SCAN50 et photo aérienne d'aujourd'hui**
(Capture d'écran du site remonterletemps.ign.fr)

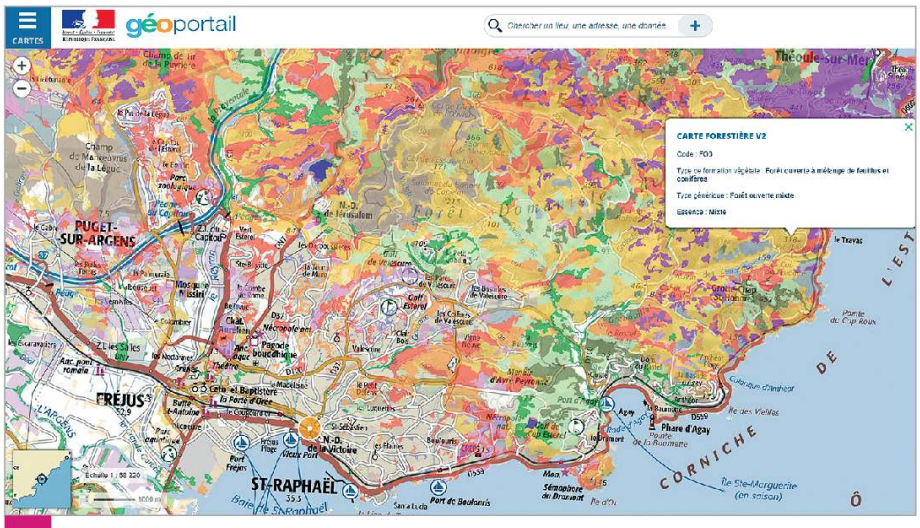

4 **Les différents types de forêt de l'Estérel**
(Capture d'écran du site geoportail.gouv.fr)

ACTIVITÉ

1 Rendez-vous sur le site remonterletemps.ign.fr. hatier-clic.fr/20tgp530 Sélectionnez « comparer » et indiquez la localité « Saint-Raphaël 83700 ».

2 **Doc. 3** Comparez la carte SCAN50 ou la carte IGN (avec la photographie aérienne de 1950 ou celle d'aujourd'hui) et identifiez les principaux changements intervenus (notamment les aménagements) dans le massif et sur le littoral.

3 En naviguant sur les différentes cartes, identifiez les activités humaines anciennes et contemporaines dans le massif de l'Estérel.

4 **Doc. 4** Rendez-vous sur le site www.geoportail.gouv.fr et indiquez la localité « Saint-Raphaël 83700 ». hatier-clic.fr/20tgp531

5 Sur la droite de l'écran, cliquez sur l'onglet représentant des feuilles superposées puis cliquez sur « + de données ». Sur la gauche de l'écran, cliquez sur « Développement durable, énergie » puis sur « Forêts ». Sélectionnez « carte forestière v2 » et identifiez les principaux types de végétation et de forêts présentes en cliquant sur les zones colorées.

Synthétiser En utilisant les différents documents et les éléments observés sur les cartes, rédigez une synthèse montrant comment la forêt de l'Estérel est confrontée à une forte pression humaine depuis le XXe siècle.

Vidéo-Extrême

THÈME 6

L'enjeu de la connaissance

Introduction — La société de la connaissance, théorie et implications — 402

Axe 1 — Produire et diffuser des connaissances — 408
▸ Problématique Quels sont les enjeux de la production et de la diffusion de connaissances à l'échelle nationale et mondiale ?

Axe 2 — La connaissance, enjeu politique et géopolitique — 426
▸ Problématique Dans quelle mesure la connaissance est-elle un enjeu politique et géopolitique ?

Étude conclusive — Le cyberespace : conflictualité et coopération entre les acteurs — 444
▸ Problématique Dans quelle mesure le cyberespace est-il un nouvel enjeu de puissance pour différents acteurs publics et privés ?

BAC — ÉCRIT — 464

BAC — GRAND ORAL — 472

VERS LE SUP' — 474

Vidéo-projection interdite

Née et alphabétisée en Pologne, Marie Curie poursuit des études de physique et de chimie à Paris. Symbole du mouvement d'alphabétisation des femmes en Occident à partir du XIXe siècle, elle mène des recherches sur la radioactivité. Avec sa fille Irène et son gendre, Frédéric Joliot, ils font des découvertes qui aboutissent à la possibilité de créer une bombe atomique. Enjeu crucial durant la guerre froide, ces travaux ont fait l'objet d'espionnages divers. La multiplication des recherches a ouvert la voie au cyberespace, pour lequel les États s'affrontent et tentent de conserver leur souveraineté.

Marie Curie et sa fille Irène dans un laboratoire de recherches de l'Institut du radium, en 1925.

Introduction

La notion de « société de la connaissance », portée et débats

Le développement de la mondialisation et des nouvelles techniques de l'information et de la communication favorisent une circulation beaucoup plus rapide des connaissances. Cela a des conséquences importantes sur les gains de productivité, la croissance économique, les innovations et la formation des étudiants. Le phénomène a été théorisé par Peter Drucker, qui parle de « société de la connaissance ».

VOCABULAIRE

Productivité : rapport entre la quantité ou la valeur ajoutée de production et le nombre d'heures nécessaires pour la réaliser.

Révolution prolétarienne : selon Karl Marx (1818-1883), les prolétaires, c'est-à-dire les ouvriers, devaient faire la révolution pour prendre le pouvoir et mettre fin à la société bourgeoise et capitaliste, très inégalitaire.

ACTEUR CLÉ

Peter Drucker (1909-2005)

Né en Autriche, Peter Drucker fut professeur de science politique et de philosophie. En 1969, dans *The Age of Discontinuity. Guidelines to Our Changing Society*, il théorise la notion de « société de la connaissance » dans laquelle se généralisent la diffusion et l'usage d'informations par l'intermédiaire des nouvelles technologiques de l'information et de la communication (NTIC). En 1993, dans *Post-capitalist society*, il montre que, grâce au taylorisme, la révolution de la productivité a permis d'éviter la révolution prolétarienne prédite par Marx. Il en déduit que la connaissance est le seul élément qui compte vraiment au travail, les facteurs de production traditionnels (terre, capital, travail) étant passés au second plan. Pour Drucker, inventeur du management moderne, ce sont les hommes et les femmes qui, par leur capacité d'innovation et la façon dont ils organisent leurs relations de travail, font progresser l'entreprise : « L'intelligence, l'imagination et la connaissance, écrit-il, sont des ressources essentielles, mais seule l'efficacité peut les transformer en résultats. » La connaissance basée sur l'éducation de masse est la condition essentielle à cette efficacité.

Vidéo-projection interdite

1 La connaissance, source de gain de productivité dans les entreprises

(La chaîne de montage aux usines Peugeot de Sochaux, France, en 1949.)

Le tayloro-fordisme ou OST (organisation scientifique du travail) a été inventé au début du XXe siècle. Il s'agit d'une réorganisation du travail afin de le rendre plus productif. Chaque ouvrier est assigné à une tâche unique sur la chaîne de montage. La connaissance est ici facteur de gain de productivité.

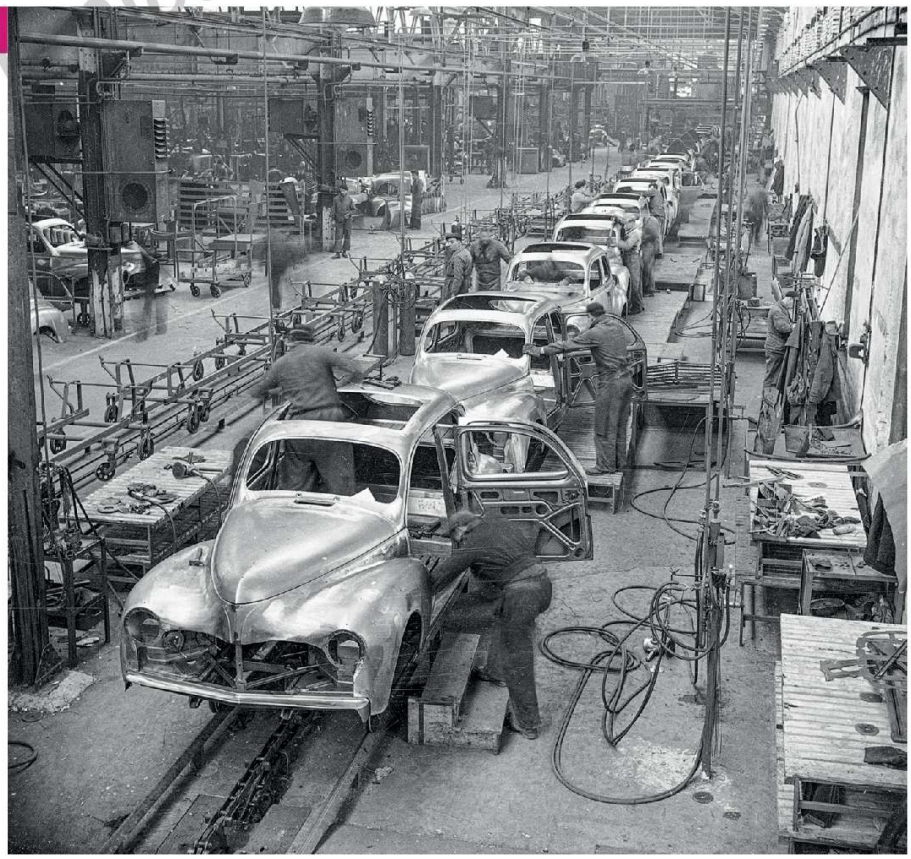

2 La connaissance scientifique comme seule forme de connaissance légitime

«La science (les sciences exactes et naturelles), depuis la Renaissance, avait elle-même capté à son profit l'essentiel du champ de la connaissance et était apparue comme la seule productrice de connaissances légitimes. […] L'une des dynamiques essentielles de ce débat concerne le déni récurrent du statut de connaissance à l'énoncé rhétorique (l'opinion) par rapport à l'énoncé de vérité (scientifique). Ce déni est actuellement à l'œuvre dans le thème de la société de la connaissance. […] À partir de là s'ouvre la tradition des "deux cultures", d'un côté la littéraire, de l'autre la scientifique, qui perdure encore jusqu'à aujourd'hui comme système de représentation du savoir […]. La connaissance a été réduite à la science et le reste abandonné à la "littérature", à condition que celle-ci renonce au statut de domaine producteur de connaissance […].

Il y a certes des résistances à une telle minoration de l'opinion et à son déni de statut de connaissance, qui conduit in fine à une dévalorisation de la pensée politique. […] Mais le point de vue réduisant la connaissance à la science étant aujourd'hui réaffirmé au sein de notions comme celle de la société de connaissance, toute mise en avant de l'opinion, ne serait-ce que localement, se heurte à sa dévalorisation. Le statut systématiquement inférieur de l'opinion, quelle que soit son aire d'application, est sans doute plus affirmé dans des pays comme la France, marqué par une sévère tradition cartésienne de disjonction absolue entre science et rhétorique – "ce qui se discute est forcément faux", dit Descartes au début du *Discours de la méthode*.»

Philippe Breton, « La "société de la connaissance" : généalogie d'une double réduction », *Éducation et sociétés*, De Boeck Supérieur, 2005/1, nº 15, 2015.

3 L'information comme seule forme légitime de la connaissance

«Le terme de la "société de la connaissance" a fait irruption, il y a peu de temps, dans le paysage politique et idéologique, notamment aux États-Unis et en Europe. […] Les discours tenus dans cette perspective sur l'éducation, depuis la révolution informatique dans l'éducation, des années 1970 jusqu'à aujourd'hui avec le fantasme de "l'e-école" illustrent bien la tentation de réduire le processus de la connaissance à un traitement de l'information. La résistance de beaucoup de pédagogues aux nouvelles technologies de l'information n'est sans doute pas due à une résistance au changement (qui n'est certes pas absente) ni à un réflexe passéiste, mais à une volonté de dégagement par rapport aux effets de mode et à un doute fondamental ancré dans l'expérience quotidienne de la complexité du savoir et de sa transmission.

Beaucoup d'enseignants mettent en avant le fait que si le savoir était réductible à de l'information, on n'aurait pas besoin d'eux pour le transmettre, tentation qui a d'ailleurs été au cœur de l'utopie de l'EAO (enseignement assisté par ordinateur) qui dissimulait mal, dans les années 1970, le projet, souvent clairement affiché par certains ingénieurs, de construire un nouveau système d'enseignement… sans enseignant. La réduction de la connaissance à l'information, a en effet une fâcheuse tendance à faire disparaître, au passage, l'humain du dispositif.»

Philippe Breton, « La "société de la connaissance" : généalogie d'une double réduction », *Éducation et sociétés*, De Boeck Supérieur, 2005/1, nº 15, 2015.

4 De la recherche scientifique aux applications industrielles

(L'usine de robots humanoïdes d'Akin Robotics, en Turquie.)

Akin Robotics est l'une des premières usines au monde à lancer une production de masse de robots humanoïdes. La connaissance, issue de la recherche, a permis de lancer une production industrielle destinée au plus grand nombre.

QUESTIONS

1. **Acteur clé** Qu'est-ce que la société de la connaissance ? Qui a théorisé ce concept ?
2. **Doc. 1** En quoi la connaissance favorise-t-elle des gains de productivité ?
3. **Doc. 1 et 4** En quoi la connaissance favorise-t-elle l'industrie ?
4. **Doc. 2 et 3** Quels débats et critiques sont faits autour de la notion de société de connaissance ?

Vidéo projetable

Introduction

Communautés savantes et communautés scientifiques

L'essentiel des nouvelles connaissances est produit par la communauté scientifique ou communauté savante. Elle rassemble des chercheurs qui utilisent la méthode scientifique pour élaborer de nouvelles théories et approfondir les connaissances dans divers domaines. Ce sont eux qui légitiment ou invalident des travaux de recherche. Pourtant, la communauté scientifique n'est pas nécessairement organisée, n'a pas de représentant légal officiel et ne parle donc pas toujours d'une même voix.

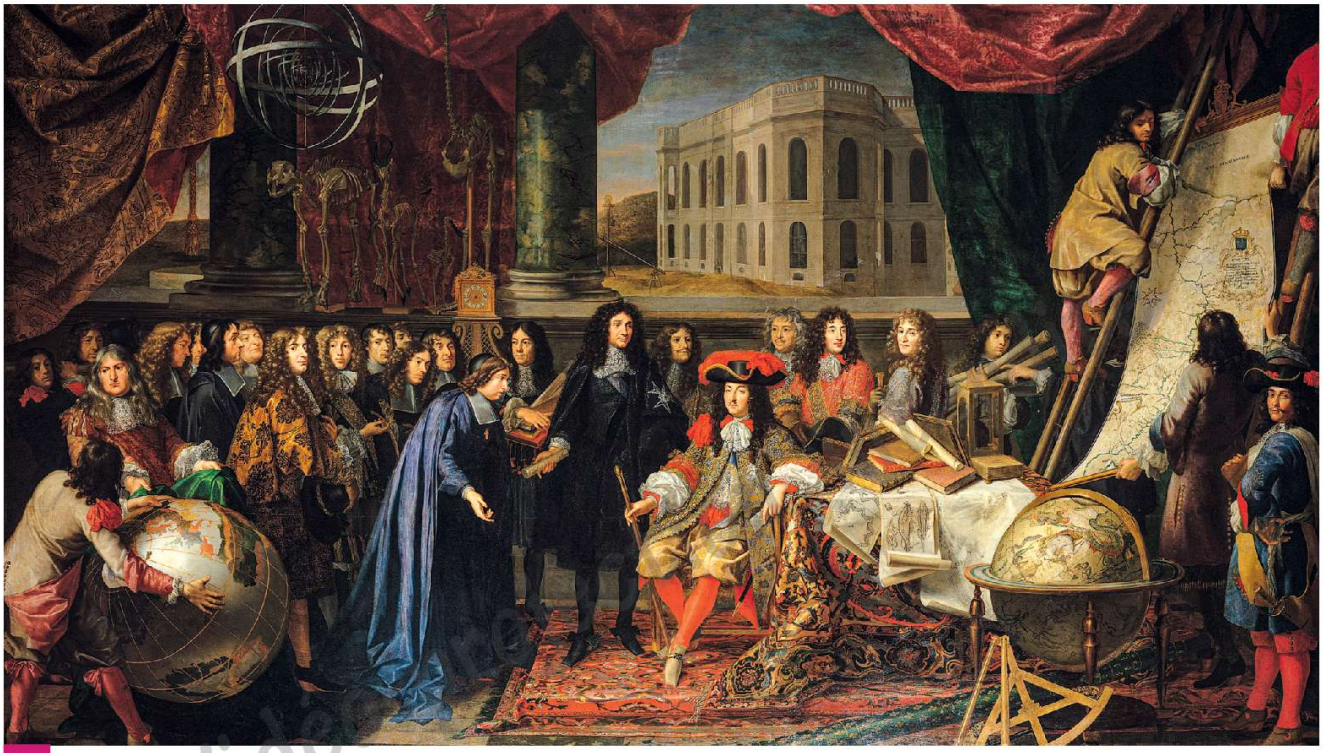

1 L'État, premier soutien de la communauté scientifique

(Henri Testelin, *Colbert présente à Louis XIV les membres de l'Académie royale des sciences créée en 1666*, huile sur toile, châteaux de Versailles et de Trianon.)

En 1666, Colbert crée une académie royale réunissant des savants qui se consacrent au développement des sciences et conseillent le pouvoir en ce domaine.

VOCABULAIRE

Anthropique : qui est relatif aux activités humaines.

Big Bang : modèle utilisé par les scientifiques pour décrire l'origine et l'évolution de l'univers, à partir d'une énorme explosion.

Exoplanète : planète en orbite autour d'une étoile autre que le Soleil.

2 Une communauté scientifique parfois divisée : le cas du réchauffement climatique

« Les climatosceptiques sont des personnes, souvent issues de la sphère intellectuelle conservatrice, qui remettent en question la cause **anthropique** dans le réchauffement climatique. […] Ils appuient leur théorie sur le fait qu'il n'y a, à ce jour, aucun consensus réel de la part des scientifiques pour affirmer que l'Homme est au centre de la dégradation environnementale et des changements climatiques actuels et futurs. […] Ils mettent en avant le fait que la planète aurait souvent connu, au cours de son histoire, une situation semblable à celle d'aujourd'hui. Ils condamnent enfin une psychose planétaire injustifiée. […] Certes, il y a encore du travail du côté de la recherche pour confirmer définitivement la responsabilité humaine dans le phénomène de la perturbation climatique. Néanmoins, aujourd'hui, une grande majorité de scientifiques affirment être à 90 % certains de cette responsabilité. »

« Qui sont les climatosceptiques et sur quelles théories se basent-ils ? », *Géo*, 14 décembre 2018, © Prisma Média.

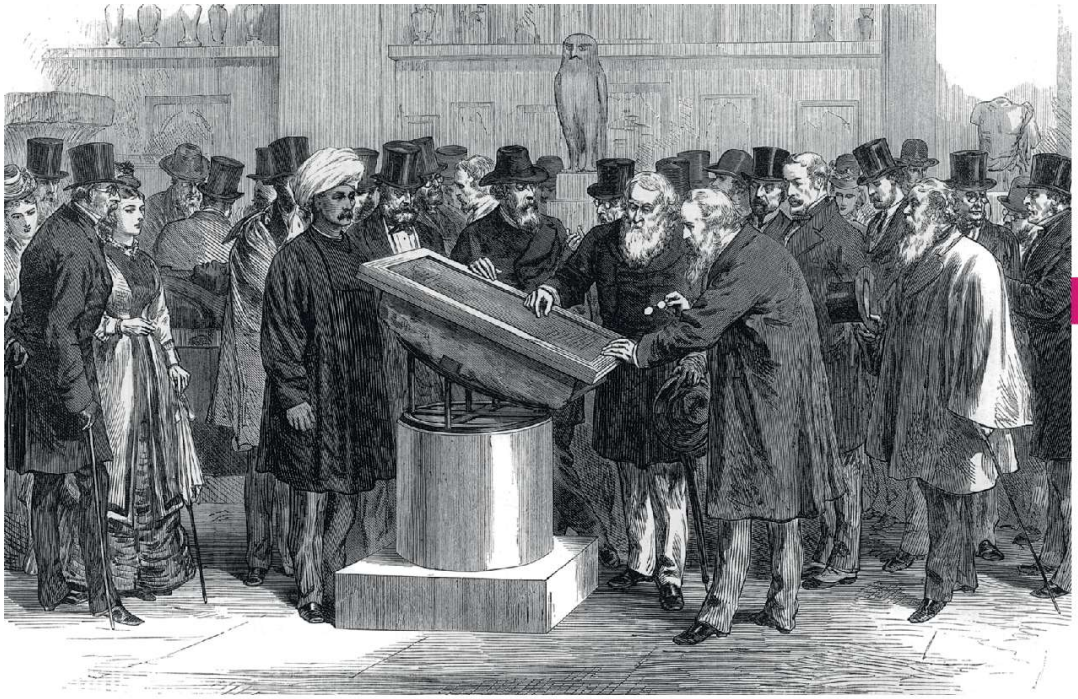

3 Communauté scientifique et découvertes

(Anonyme, gravure, 1874.)

En 1822, après 8 ans de recherche, Jean-François Champollion découvre les secrets de l'écriture de la pierre de Rosette. Sur cette gravure, des spécialistes se penchent sur la pierre pour tenter de la déchiffrer.

4 Le scandale du Fonds Josefa, essai clinique illégal

«Alors que plus de 350 patients auraient déjà été recrutés dans un essai illégal, l'Agence nationale de surveillance du médicament (ANSM) vient d'annoncer qu'elle avait intimé au professeur Fourtillan de "cesser immédiatement cet essai" et d'"informer sans délai chaque participant de cette interdiction".

[…] L'essai illégal aurait été mis en œuvre par le "Fonds Josefa", une association créée par Henri Joyeux et Jean-Bernard Fourtillan […]. Lui-même et Henri Joyeux sont connus pour des prises de position contestées par la communauté médicale, notamment sur les vaccins[1]. […]

Les personnes concernées souffraient pour certaines de Parkinson, d'Alzheimer, ou de troubles du sommeil, mais l'ANSM soupçonne que des volontaires sains étaient aussi impliqués. Les participants se seraient vus proposer des patchs cutanés […] qui n'ont jamais fait l'objet de la moindre publication scientifique par le Pr Fourtillan. […] Une expérimentation conduite "sans autorisation de l'ANSM, avec des substances dont la qualité, les effets et la tolérance ne sont pas connus. Un risque pour la santé des participants ne peut être exclu", ajoute l'Agence du médicament. […] L'ANSM craint par ailleurs que certains patients n'aient arrêté leur traitement habituel.»

Soline Roy, «Un essai clinique "sauvage" mené dans une abbaye sur 350 malades a été interdit», http://sante.lefigaro.fr, 19 septembre 2019.

1. Ces deux médecins se positionnent contre les vaccins en prétendant qu'ils sont dangereux, ce qui n'a jamais été prouvé. Le professeur Henri Joyeux a été radié de l'Ordre des médecins pour ces positions en 2016.
Cette affaire, rejugée à plusieurs reprises, doit encore donner lieu à un verdict en 2020.

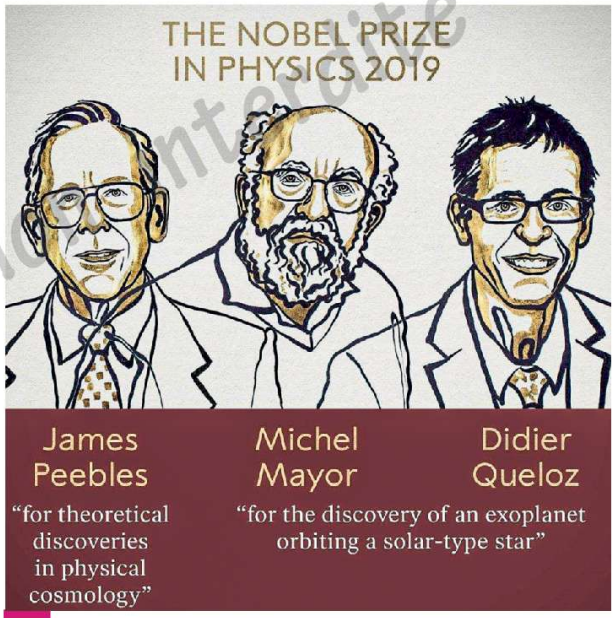

5 Le prix Nobel, consécration pour la communauté scientifique

James Peebles, Michel Mayor et Didier Queloz ont reçu le prix Nobel de physique 2019. Peebles a permis de mieux connaître l'histoire de l'univers et du **Big Bang**. Mayor et Quetoz ont découvert la première **exoplanète**.

QUESTIONS

1. **Doc. 1 et 3** Qu'est-ce qu'une communauté scientifique ou communauté savante ? Quel est son but ?
2. **Doc. 2 et 4** Montrez que la communauté scientifique n'est pas toujours unanime.
3. **Doc. 3 et 5** En quoi la validation des résultats par une communauté scientifique est-elle importante ?

Vidéo projection interdite

Introduction Les acteurs et les modalités de la circulation de la connaissance

Les informations validées par la communauté scientifique circulent via des médias spécialisés puis sont vulgarisées par les médias de masse. La connaissance circule de plus en plus vite. Dans les pays connectés aux réseaux mondiaux, la difficulté ne réside plus dans l'accès à la connaissance. Au contraire, Internet et les NTIC posent le problème de l'accès à une connaissance fiable, à l'opposé des *fake news*. Dans des pays fermés, comme la Corée du Nord, l'accès à l'information reste très complexe.

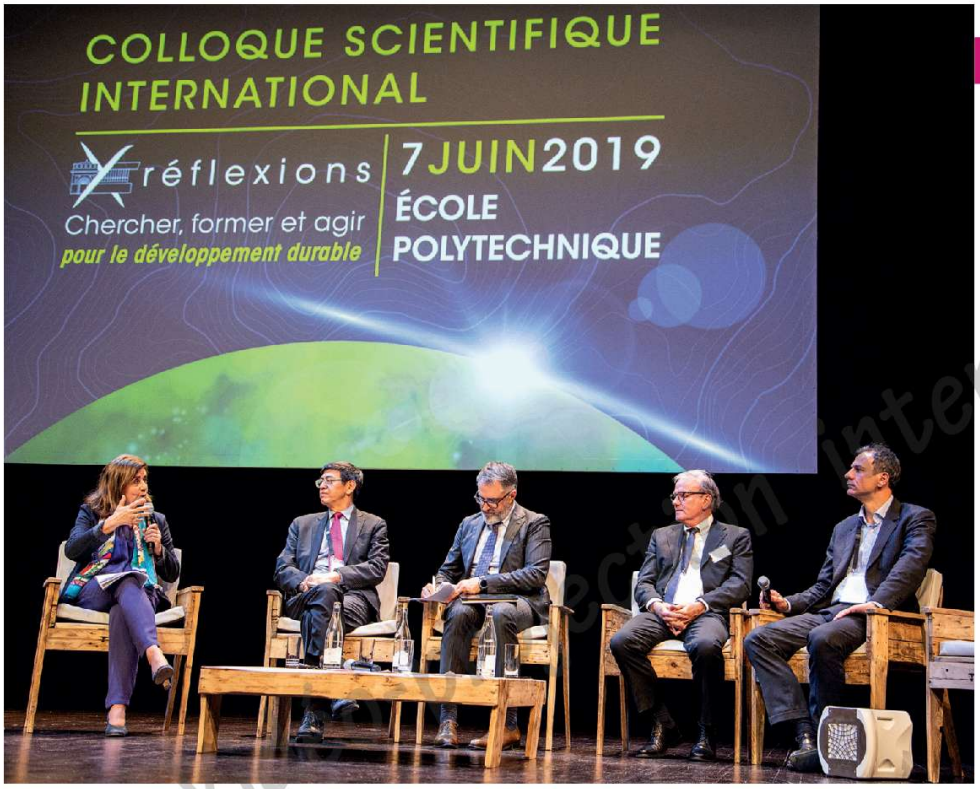

1 Les scientifiques échangent des connaissances

(Photographie prise à l'occasion d'un colloque organisé à l'École polytechnique le 7 juin 2019.)

Un colloque rassemble des chercheurs qui se retrouvent autour d'une thématique afin de discuter des conclusions sur leurs travaux. Depuis longtemps, les savants ont l'habitude de se réunir et d'échanger sur leurs découvertes. Ici, des prix Nobel, des personnalités scientifiques et industrielles animent un colloque international sur le rôle de la science et de la technologie pour promouvoir le développement durable.

Visa d'exploitation interdite

2 Internet et la diffusion de connaissances

«Le 4 mai, Xavier de la Porte a consacré sa chronique hebdomadaire "La revue numérique", sur France Culture, à la question suivante : "Doit-on repenser la connaissance à l'âge d'Internet ?" Une interrogation qu'il emprunte à une critique publiée par le chercheur en philosophie de Harvard, David Weinberger, dans la *L.A. Review of books*, à propos de l'ouvrage *The Internet of us*, de son confrère Michael Patrick Lynch. Ce dernier estimerait que trop de publicité, trop de bêtise nuisent à la diffusion de la connaissance dont on a un temps pensé qu'elle serait au contraire dopée par Internet.

[…] Comme l'explique le journaliste de Radio France, tout ne serait pas perdu, et David Weinberger fait une tout autre analyse : […] "Résumer la quête du savoir sur Internet aux requêtes Google ou même à la consultation de Wikipédia, comme le fait Michael Patrick Lynch, ce serait comme réduire l'usage des bibliothèques à la seule lecture des encyclopédies", explique David Weinberger. Pour lui, en réalité, les internautes vont chercher la réponse à une question – qu'elle concerne la physique quantique ou les Kardashian[1] […]. Et s'ils ne la trouvent pas, des solutions de rechange s'offrent à eux : moteur de recherche, commentaires, question dans Quora[2] ou son équivalent…

Avant le Net, le lecteur était enfermé dans la limite physique rectangulaire du support livre ou journal. "La connaissance est devenue ce qui se produit quand des liens connectent des différences de points de vue et des gens", traduit Xavier de la Porte.»

Emmanuelle Delsol, «Doit-on repenser la connaissance à l'âge d'Internet ?», *L'Usine digitale*, 6 mai 2016, DR.

1. Famille américaine dont les enfants jouent un rôle important dans la téléréalité et qui alimente les conversations *people*.

2. Une plateforme sur laquelle on peut poser des questions et obtenir des réponses.

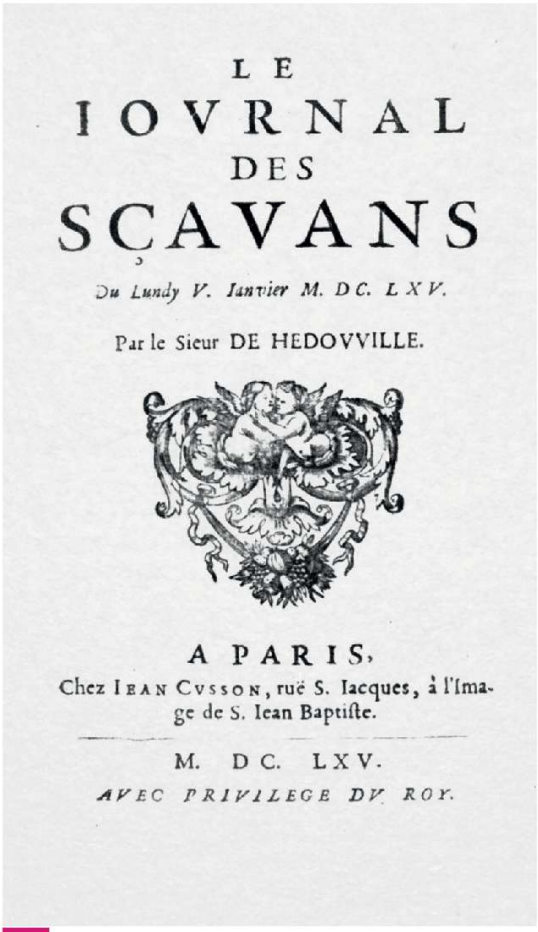

LE
IOVRNAL
DES
SCAVANS

Du Lundy V. Ianvier M. DC. LXV.

Par le Sieur DE HEDOVVILLE.

A PARIS,
Chez IEAN CVSSON, rué S. Iacques, à l'Image de S. Iean Baptiſte.

M. DC. LXV.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

3 Les revues scientifiques

Fondé en 1665, le *Journal des sçavans*, devenu *Journal des savants*, est la plus ancienne revue littéraire et scientifique d'Europe encore existante. Une revue scientifique se doit de publier les travaux de recherches, après vérification des méthodes et des résultats par un comité scientifique. La revue *Science*, créée en 1880 par Thomas Edison, est aujourd'hui l'une des revues scientifiques les plus lues dans le domaine scientifique.

4 *Fake news* : la diffusion de fausses informations sur Internet

« Ce sont des fausses informations qui auraient largement influencé l'élection de Donald Trump aux États-Unis ou la décision du Royaume-Uni de lancer la procédure de Brexit[1] : les *fake news* cristallisent les débats. […] "Sur Internet, le faux a plus de puissance et d'influence que le vrai", répond Michel Eltchaninoff, rédacteur en chef de *Philosophie Magazine*.

Avant d'expliquer, au travers d'un exemple concret : "Il y a un exemple révélateur, celui de la rumeur abondamment relayée par Donald Trump sur le recours de Barack Obama à un faux certificat de naissance[2]. Il y a eu la publication d'un démenti et les chercheurs se sont aperçus que pendant un temps, le certificat de naissance de Barack Obama a eu plus de circulation sur Internet que la rumeur. Mais au bout de quelques jours, la rumeur redevient ce qui circule le plus. Cela signifie que le faux a comme une sorte d'immunité par rapport à sa réfutation." De quoi interroger sur la place de ces fausses nouvelles et leur proportion à être synonyme de mensonges. »

« Fake news : "Sur Internet, le faux a plus de puissance et d'influence que le vrai" », France 3, 16 mars 2018

1. Sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.

2. Pour être président des États-Unis, il faut y être né. Juste après l'élection d'Obama, en 2008, une rumeur circule sur le fait qu'il n'est pas né dans le pays et qu'il ne peut donc pas en être le président, ce qui est faux.

QUESTIONS

1. **Doc. 1 et 3** Comment les connaissances scientifiques circulent-elles traditionnellement ?
2. **Doc. 2 et 4** Comment les informations circulent-elles surtout de nos jours ?
3. **Doc. 4** Quel en est le risque ? Donnez un exemple précis.
4. **Doc. 2** En quoi Internet modifie-t-il la diffusion des connaissances ?

Vidéo-projection interdite

AXE 1

Produire et diffuser des connaissances

Quels sont les enjeux de la production et de la diffusion de

1 Une école pour les femmes au Sénégal

Le taux d'alphabétisation des femmes ne cesse de progresser dans le monde. Pour les femmes entre 15 et 24 ans, il est passé de 70 % en 1975 à 90 % en 2018, selon les chiffres de l'UNESCO. Mais en 2019, près de 500 millions de femmes ne savaient toujours pas lire ni écrire et elles représentaient 2/3 des 775 millions d'analphabètes. C'est particulièrement le cas en Afrique subsaharienne où, pour 100 garçons non scolarisés au primaire, 123 filles se voient refuser le droit à l'éducation. Au Sénégal, 54 % des citoyens sont analphabètes, dont 62 % de femmes.

QUESTIONS

1. Montrez qu'il existe un retard en matière d'alphabétisation des femmes au Sénégal.
2. Montrez que les conditions d'alphabétisation y sont rudimentaires.

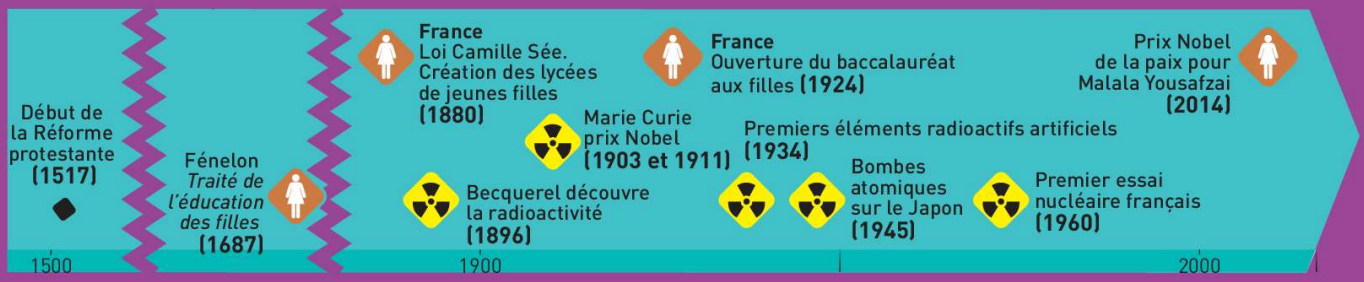

connaissances à l'échelle nationale et mondiale ?

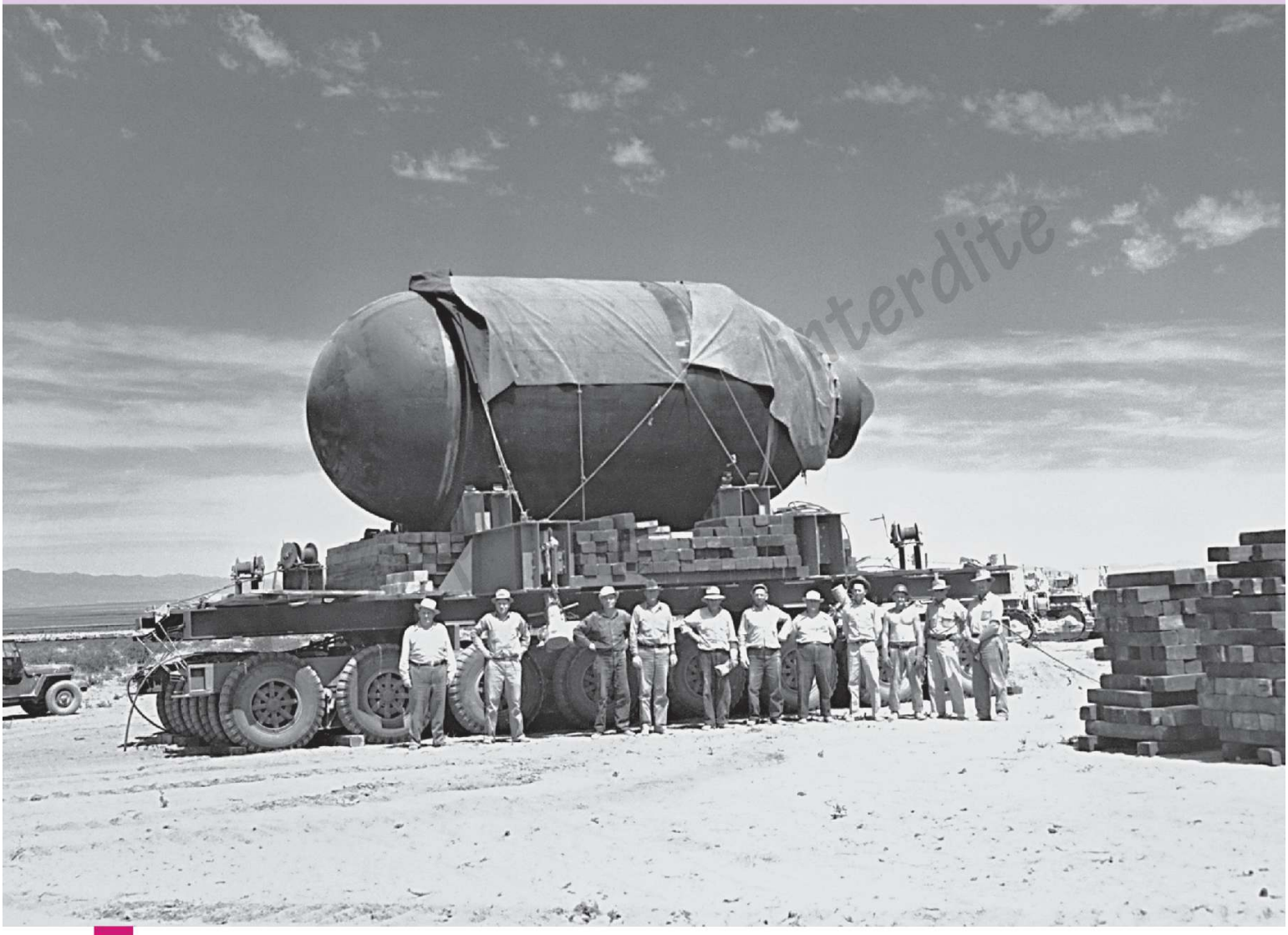

2 Les scientifiques du projet Manhattan, Nouveau-Mexique (États-Unis), juillet 1945

La découverte de la radioactivité, à la fin du XIXe siècle, par Henri Becquerel, connaît de nombreuses applications. À la suite des travaux de Pierre et Marie Curie, elle devient un enjeu majeur durant la Seconde Guerre mondiale. Après qu'une lettre d'Albert Einstein l'eut averti que les nazis cherchaient à percer le secret de la bombe atomique, le président américain Roosevelt augmente les crédits pour parvenir en premier à maîtriser cette technologie. En juillet 1945, la première bombe du projet Manhattan explose dans le désert du Nouveau-Mexique. Les États-Unis larguent deux bombes sur Hiroshima et Nagasaki, en août 1945.

QUESTIONS

1. Quel pays est parvenu à maîtriser la bombe atomique en premier ? En quelle année ?
2. Quelle en a été la conséquence pendant la Seconde Guerre mondiale ?

AXE 1 Repères

Produire et diffuser des connaissances

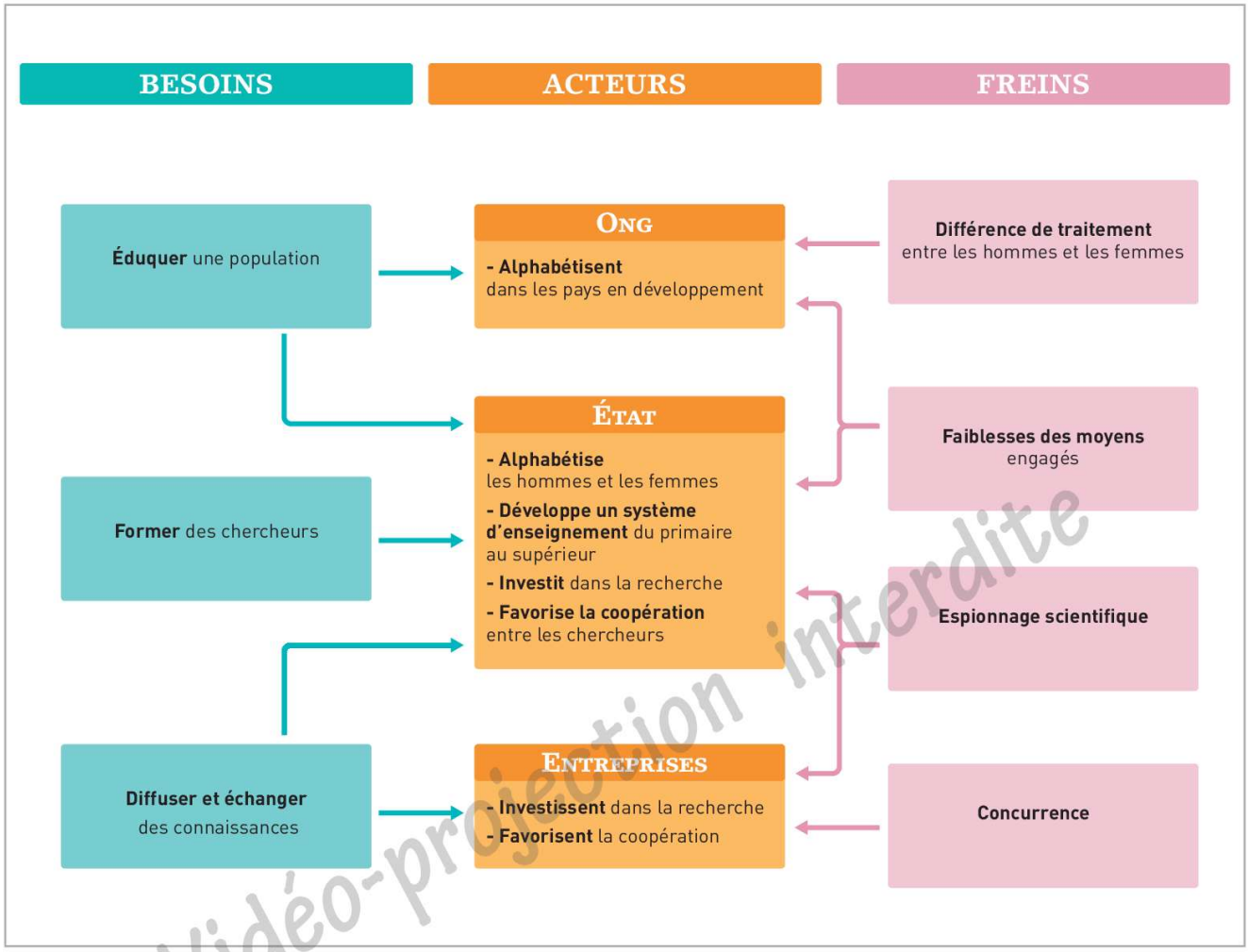

Vidéo-projection interdite

Les acteurs de la production et de la diffusion des connaissances

VOCABULAIRE

Alphabétisation : enseignement de la lecture et de l'écriture aux personnes qui ne savent ni lire ni écrire.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) : organisation internationale consultative regroupant une trentaine de pays et établissant de nombreuses études économiques statistiques.

Le défi de l'alphabétisation des femmes

« L'UNESCO rappelle que l'alphabétisation des femmes a le pouvoir de réduire le taux de pauvreté, d'éviter la mortalité infantile et d'améliorer le développement des pays pauvres. Si l'école est une plaie pour certains enfants peu studieux, elle représente un rêve inaccessible pour 781 millions de personnes. Le 8 septembre, lors de la journée mondiale de l'alphabétisation, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a tenu à rappeler les enjeux liés à l'éducation et surtout à celle des femmes. "L'alphabétisation change la vie et même davantage, elle en sauve", a déclaré Irina Bokova, directrice générale de l'UNESCO. Une femme qui sait lire et écrire a plus de chances de prendre sa vie en main : elle a alors les capacités nécessaires pour s'informer sur la santé, décrocher un emploi, mieux gérer son quotidien et "*participer pleinement à la société*", comme le mentionne le rapport publié par l'organisation. […] Dans le monde, 16 % de la population adulte est analphabète. Un fléau qui touche davantage les femmes : elles représentent deux tiers des analphabètes et leur situation ne s'est pas améliorée depuis 20 ans, contrairement au taux d'analphabétisme qui a, lui, reculé de 12 % depuis 1990. »

Fiona Ipert,
www.journaldesfemmes.fr,
9 septembre 2014.

Les entreprises investissent massivement dans la recherche

(Le centre de recherche de Samsung dans la Silicon Valley en Californie.)

En septembre 2018, la firme multinationale sud-coréenne Samsung a ouvert son sixième centre de recherche sur l'Intelligence artificielle à New York (États-Unis).

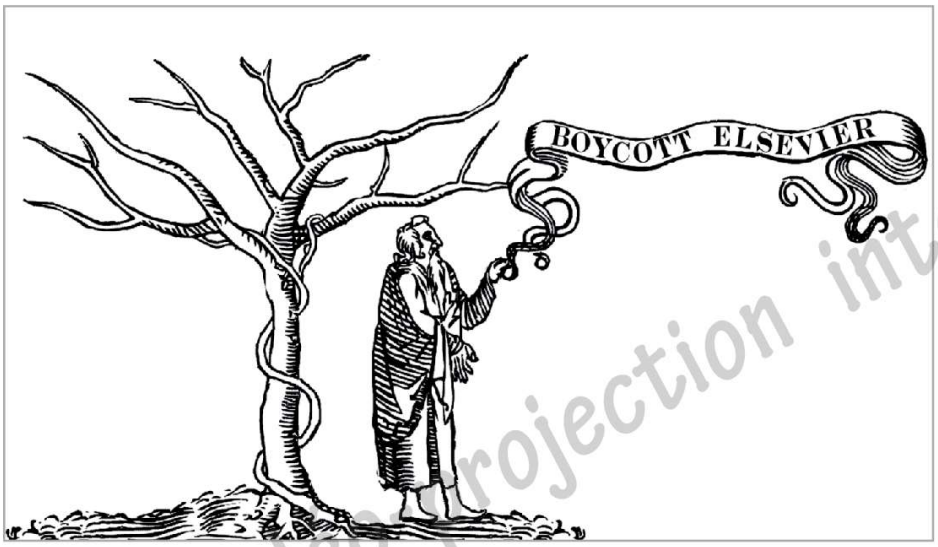

Les recherches scientifiques, parfois accaparées par les entreprises

Les chercheurs doivent parfois payer le prix fort à des éditeurs pour accéder aux travaux universitaires de leurs pairs. Depuis les années 2010, un mouvement protestataire de chercheurs critique l'éditeur Elsevier, accusé de monnayer cher l'accès aux découvertes. Il demande aux chercheurs de ne pas publier dans cette revue et souhaite promouvoir un accès libre par Internet aux connaissances. En 2020, près de 50 000 scientifiques le soutiennent.

Vidéo projection interdite

De graves inégalités hommes-femmes dans la recherche mondiale

« Une équipe américano-canadienne s'est lancée dans une évaluation de grande ampleur des inégalités hommes-femmes dans la recherche, dont les résultats ont été publiés par *Nature* le 11 décembre. Pour ce faire, elle a analysé près de 5, 5 millions d'articles scientifiques publiés entre 2008 et 2012, qui totalisaient plus de 27 millions de signatures venant de quasiment tous les pays du monde. […]

De cette énorme recherche bibliométrique plusieurs enseignements majeurs sont apparus, qui confirment l'existence de discriminations importantes envers les femmes dans la recherche mondiale, alors qu'on aurait naïvement pu espérer que la science, faite par une collectivité éduquée et éclairée, était moins susceptible de verser dans ces travers. Premier enseignement, alors que, selon l'OCDE, dans de nombreux pays, la majorité des diplômés à l'université sont des jeunes femmes, ce sont les hommes qui dominent largement la production scientifique dans la plupart des pays, et notamment dans les pays les plus influents, les plus performants et les plus prolifiques en science. […]

Autre confirmation de cette étude : un certain nombre de clichés socioculturels se retrouvent dans la recherche. Les femmes sont ainsi plus présentes dans les domaines scientifiques liés aux soins et à la relation aux autres : médecine, sciences du langage ou de l'éducation. À l'inverse, les hommes dominent les sciences de l'ingénieur, la robotique, l'aéronautique, les mathématiques, la physique des hautes énergies.

Pierre Barthélémy, lemonde.fr, 22 décembre 2013.

QUESTIONS

1. Montrez que l'État a un rôle essentiel dans la production et la diffusion de connaissances.
2. Pourquoi peut-on dire que le rôle des entreprises dans la recherche est ambivalent ?
3. Quels obstacles limitent l'accès des femmes au savoir et à la recherche ?

Jalon 1

Accès à la connaissance et alphabétisation des femmes

A Comment l'alphabétisation des femmes s'est-elle lentement mise en place depuis le XVIe siècle en Europe ?

REPÈRES

Alphabétiser les femmes en Occident

• **Avant la Renaissance, éducation sans alphabétisation.** Jusqu'à la fin du Moyen Âge, la société considérait que l'éducation des femmes ne passait pas nécessairement par leur alphabétisation puisqu'elles étaient destinées au mariage et à la maternité. Au XVe siècle, la Réforme protestante valorise la lecture directe de la Bible et encourage l'alphabétisation de tous, y compris des femmes. Les idées sur la façon d'enseigner se développent et certains auteurs comme Érasme ou Rabelais pensent que les femmes doivent être alphabétisées.

• **L'alphabétisation des femmes progresse lentement.** Seules les femmes issues des classes les plus élevées sont éduquées. Certaines d'entre elles fondent des écoles de jeunes filles comme madame de Maintenon. D'autres tiennent salons, comme madame Geoffrin au XVIIIe siècle.

• **Des progrès au XIXe siècle.** C'est le XIXe siècle qui voit l'alphabétisation des femmes progresser. La IIIe République en France accélère le processus en développant les écoles publiques dans le but de soustraire les femmes à l'enseignement religieux. Peu à peu, les programmes scolaires dédiés aux filles et aux garçons s'harmonisent.

1 De l'importance de l'éducation des filles

« Rien n'est plus négligé que l'éducation des filles. […] On suppose qu'on doit donner à ce sexe peu d'instruction. L'éducation des garçons passe pour une des principales affaires par rapport au bien public. […] Pour les filles, dit-on, il ne faut pas qu'elles soient savantes, la curiosité les rend vaines et précieuses ; il suffit qu'elles sachent gouverner un jour leurs ménages, et obéir à leurs maris sans raisonner. […]

Les femmes ont d'ordinaire l'esprit encore plus faible et plus curieux que les hommes ; aussi n'est-il point à propos de les engager dans des études dont elles pourraient s'entêter. Elles ne doivent ni gouverner l'État, ni faire la guerre, ni entrer dans le ministère des choses sacrées ; ainsi elles peuvent se passer de certaines connaissances étendues, qui appartiennent à la politique, à l'art militaire, à la jurisprudence, à la philosophie et à la théologie […].

Ne sont-ce pas les femmes qui ruinent ou qui soutiennent les maisons, qui règlent tout le détail des choses domestiques, et qui, par conséquent, décident de ce qui touche de plus près à tout le genre humain ? Par là, elles ont la principale part aux bonnes ou aux mauvaises mœurs de presque tout le monde. Une femme judicieuse, appliquée, et pleine de religion, est l'âme de toute une grande maison. […]

Enfin, […] les désordres des hommes viennent souvent et de la mauvaise éducation qu'ils ont reçue de leurs mères, et des passions que d'autres femmes leur ont inspirées dans un âge plus avancé. […]

Fénelon, *Traité de l'éducation des filles*, 1687.

2 Le rôle de la Réforme protestante

(François Clouet, *Portrait de Jeanne d'Albret*, huile sur toile, musée Condé, Chantilly.)

Jeanne d'Albret (1528-1572), mère d'Henri IV, se convertit au protestantisme en 1560. Des réformateurs comme Luther ou Calvin, à l'origine de cette nouvelle religion, valorisent une lecture personnelle et directe de la Bible.
Ils encouragent donc l'apprentissage de la lecture pour tous, y compris pour les femmes. Par ailleurs, Jeanne d'Albret appartient à la haute noblesse et a reçu une éducation solide. Elle a ainsi écrit ses mémoires et quelques poèmes.

Vidéoprojection interdite

3 La maison royale de Saint-Louis créée par madame de Maintenon

(Visite de Louis XIV et de madame de Maintenon à la maison royale de Saint-Louis de Saint-Cyr, 1690.)

Fondée en 1686, la maison royale de Saint-Louis était un pensionnat pour jeunes filles nobles. Selon l'âge, chaque classe avait son programme. Les « rouges » apprenaient la lecture et l'écriture, le calcul mais aussi des rudiments d'histoire religieuse et le latin. Les « vertes » ajoutaient l'histoire et la géographie. Les « jaunes » apprenaient également le dessin, le chant, la danse, le théâtre et la musique. Les « bleues » étaient initiées à l'héraldique (étude des blasons), à l'histoire de l'Église et à des cours de morale poussés. Cette maison ferma en 1793.

4 L'alphabétisation des femmes en Algérie française au XIXe siècle

(Félix-Jacques Antoine Moulin, [1802-1875]
Une école de jeunes filles en Algérie, photographie, 1856-1857.)

CHRONOLOGIE

1805 : Fondation des maisons d'éducation de la Légion d'honneur par Napoléon Ier. Elles se chargent de l'éducation des jeunes filles pauvres ou orphelines de guerre dont les ascendants ont obtenu la Légion d'honneur.

1867 : Loi Duruy. Les communes d'au moins 500 habitants doivent ouvrir une école de filles. Les programmes diffèrent des écoles de garçons mais l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul, y est central.

1879 : Loi Paul Bert. Chaque département doit créer une école normale de filles (pour former les institutrices).

1880 : Loi Camille Sée. Création des lycées publics de jeunes filles. Volonté de soustraire les filles à l'enseignement des religieux.

1881-1882 : Lois Jules Ferry. L'école devient gratuite, laïque et obligatoire pour tous les enfants, filles et garçons, de 6 à 13 ans.

1924 : Le baccalauréat est ouvert aux filles. Les programmes scolaires pour garçons et filles sont harmonisés.

1975 : Loi Haby. La mixité est imposée dans toutes les écoles publiques.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1** Pour quelles raisons l'éducation des femmes doit-elle être développée selon Fénelon ? Dans quelles limites ?
2. **Doc. 2** En quoi la Réforme protestante favorise-t-elle l'alphabétisation des filles ?
3. **Doc. 2 et 3** Montrez que les femmes de la haute société étaient plus alphabétisées que celles issues du peuple. Dans quel but ?
4. **Doc. 4** En quoi l'éducation des jeunes filles était-elle rudimentaire en Algérie au milieu du XIXe siècle ?
5. **Doc. 1, 3 et chronologie** Montrez que les programmes scolaires pour les filles ont évolué lentement.

Synthétiser Montrez que l'alphabétisation des femmes progresse à des rythmes différents en fonction des époques et quels en sont les enjeux.

TRAVAILLER AUTREMENT

Effectuer une recherche documentaire sur les maisons d'éducation de la Légion d'honneur, en France, et sur l'Institut Smolny, en Russie. Montrez en quoi ces établissements ont contribué à l'alphabétisation des filles dans leurs pays respectifs.

Usage privé interdit

B Quels sont les freins à l'alphabétisation des femmes dans certaines régions du monde d'aujourd'hui ?

REPÈRES

Une alphabétisation inégale selon les espaces

• **Des progrès considérables depuis le XXe siècle.** Dans les pays développés, les politiques scolaires ont permis aux femmes d'être autant alphabétisées que les hommes. Dans les pays communistes, une attention a été portée à l'alphabétisation de tous. En Chine par exemple, entre 1949 et le début des années 1970, le taux d'alphabétisation passe de 15 % à 80 % et aucune différence n'est faite entre les sexes. Le taux d'alphabétisation des femmes entre 15 et 24 ans est ainsi passé de 70 % en 1975 à 90 % en 2018 selon l'UNESCO.

• **Mais des inégalités demeurent.** En 2019, près de 500 millions de femmes ne savent toujours pas lire ni écrire et elles représentent 2/3 des 775 millions d'analphabètes. Cette proportion n'a pas évolué depuis plusieurs décennies. C'est particulièrement le cas en Afrique subsaharienne où, pour 100 garçons non scolarisés au primaire, 123 filles se voient refuser le droit à l'éducation. Les inégalités entre hommes et femmes en matière d'alphabétisation restent grandes dans les pays arabes, en Asie du Sud et de l'Ouest et en Afrique subsaharienne.

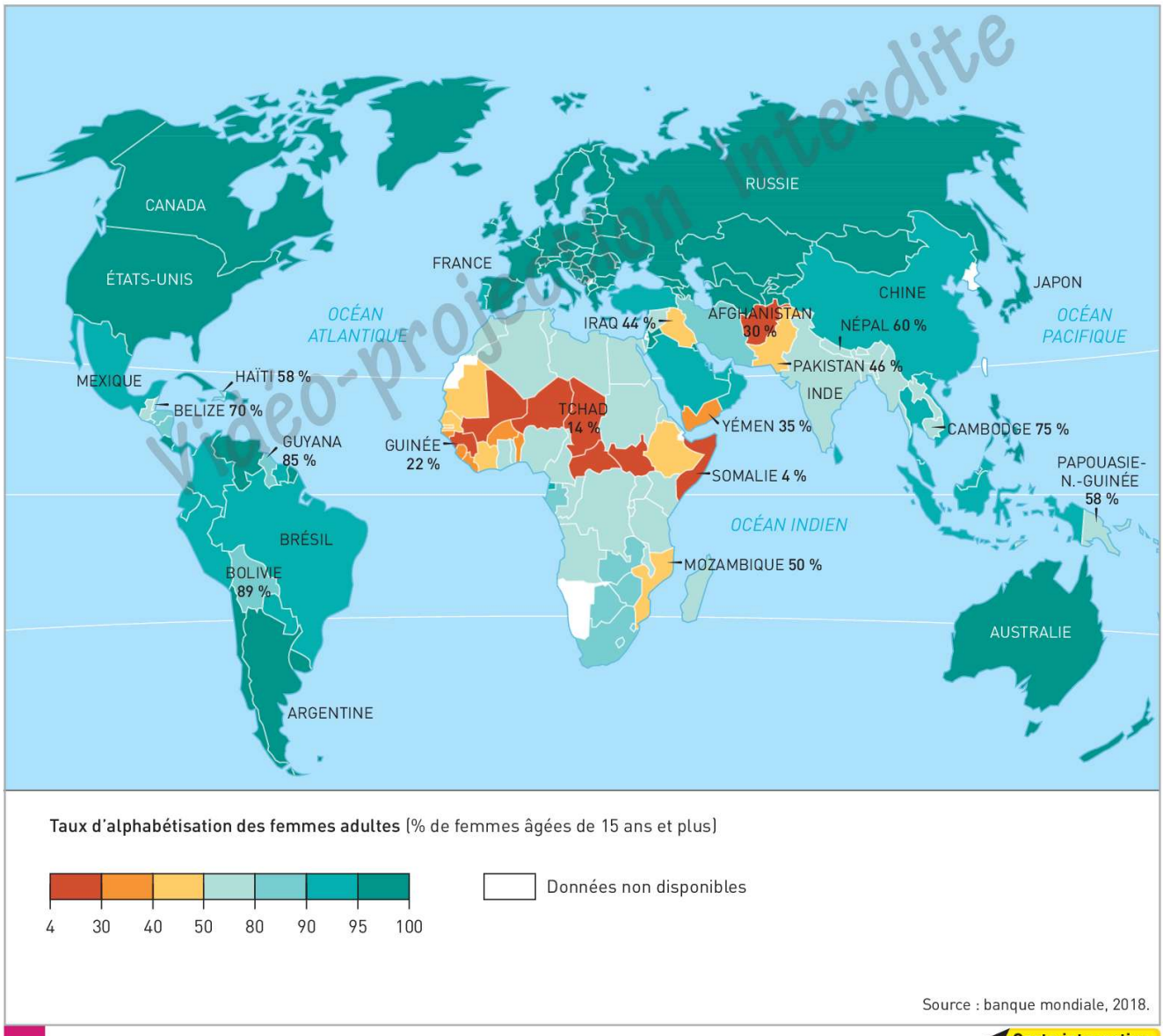

Vidéo-projection interdite

1 L'alphabétisation des femmes dans le monde, 2018

Carte interactive

2 Les difficultés de la scolarisation des filles au Niger

«Théoriquement, au Niger, l'école est obligatoire pour les filles jusqu'à l'âge de 16 ans. […] Malgré la bonne volonté affichée, elles ne peuvent pas suivre une scolarité normale. Plusieurs facteurs sont en cause […].

Il n'y a pas d'infrastructures, pas assez d'écoles, les classes sont surchargées et l'année scolaire est souvent très courte. Dans les zones rurales, les enfants commencent les cours en janvier, bien après la saison des pluies et la fin des récoltes. Dans ce contexte difficile, les garçons sont prioritaires pour les études et le mariage est considéré comme une alternative pour les filles.

L'autre obstacle majeur est la qualité de l'enseignement. Les instituteurs ne sont pas formés et choisissent ce métier faute de mieux. […] Beaucoup d'élèves décrochent, notamment les filles, appelées à aider à la maison où elles sont jugées plus efficaces. Par ailleurs, certains parents préfèrent miser sur l'éducation des garçons en pensant qu'ils deviendront plus tard des chefs de famille. […] Les violences du genre en milieu scolaire sont parfois un frein à la scolarisation des filles. Les agressions sexuelles, qui restent souvent impunies, ont une conséquence grave sur leur éducation. Dans ce même registre d'insécurité, il y a les attaques commises par les groupes terroristes.»

Éléonore Abou Ez, « Pourquoi est-il aussi difficile pour les filles d'aller à l'école au Niger », France TV, 24 avril 2019

3 Alphabétisation et autonomisation pour les femmes

(Une école pour les femmes du Népal.)

Le programme népalais *Raising her Voice* (« Élever la voix des femmes »), mis en place par OXFAM, vise à alphabétiser les femmes pour qu'elles puissent se faire entendre dans les instances de décision locales.

4 Un plaidoyer pour l'alphabétisation des femmes à l'ONU

Malala Yousafzai, écolière pakistanaise victime des talibans (un mouvement islamiste), intervient le 12 juillet 2013 à la tribune de l'ONU.

«Chers amis,

Le 9 octobre 2012, les talibans m'ont tiré sur le côté gauche de mon visage. Ils ont tiré sur mes amis aussi. Ils pensaient que les balles allaient nous faire taire. Mais ils ont échoué. […] Je suis ici pour parler du droit à l'éducation de chaque enfant. […] Cette parole sage est vraie : "La plume est plus puissante que l'épée." Les extrémistes ont peur des livres et des stylos. La puissance de l'éducation leur fait peur. Ils ont peur des femmes. Et c'est pourquoi ils ont tué 14 étudiantes en médecine innocentes dans l'attentat récent de Quetta. […] C'est pourquoi ils dynamitent chaque jour des écoles. […].

Monsieur le Secrétaire général, la paix est nécessaire à l'éducation. Dans de nombreuses parties du monde, en particulier au Pakistan et en Afghanistan, le terrorisme, les guerres et les conflits empêchent les enfants d'aller à l'école. […] En Inde, des enfants innocents et pauvres sont victimes du travail des enfants. Beaucoup d'écoles ont été détruites au Nigeria. Les gens en Afghanistan ont été empêchés de vivre à cause de l'extrémisme depuis des décennies. Les jeunes filles ont à faire du travail domestique et sont obligées de se marier à un âge précoce. […] Alors, laissez-nous mener une lutte globale contre l'analphabétisme, la pauvreté et le terrorisme et nous prendrons en main nos livres et nos stylos. Ce sont nos armes les plus puissantes.»

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1** Dans quelles régions du monde l'alphabétisation des femmes est-elle la plus faible ?
2. **Doc. 2** Quels sont les obstacles à l'alphabétisation des filles au Niger ?
3. **Doc. 3** Qu'est-ce que le programme *Raising her voice* et où est-il mis en place ? Quel lien peut-on faire entre alphabétisation et autonomisation ?
4. **Doc. 3 et 4** Quels moyens sont mis en place et quels acteurs se mobilisent pour favoriser le développement de l'éducation des filles ?
5. **Doc. 4** En quoi le terrorisme est-il un frein à l'alphabétisation des filles ?

Synthétiser Montrez que l'alphabétisation des femmes est inégale dans le monde et que de nombreux facteurs expliquent cela.

TRAVAILLER AUTREMENT

Présentez un exposé. Allez sur le site de l'UNESCO hatier-clic.fr/20tgp601. Lisez le passage consacré au programme népalais *Raising her Voice*. Complétez avec des recherches et expliquez comment les initiatives mises en place ont permis l'autonomie des femmes.

Vidéo-projection interdite

Jalon 2

Produire de la connaissance scientifique : la radioactivité

A Comment les recherches sur la radioactivité se sont-elles diffusées ?

REPÈRES

La découverte de la radioactivité

• **Un phénomène naturel.** La **radioactivité** est un phénomène physique par lequel des noyaux d'atomes instables se transforment spontanément en d'autres atomes en émettant notamment de l'énergie sous forme de rayonnement.

• **La découverte en 1896.** En 1896, le physicien Henri Becquerel découvre que l'uranium émet un rayonnement naturel spontané, différent des rayons X. Pierre et Marie Curie découvrent ensuite le **radium** et le polonium, deux éléments beaucoup plus radioactifs. Ils obtiennent, conjointement avec Becquerel, le prix Nobel de physique en 1903.

• **Un champ énorme de recherches et d'applications.** En 1934, Irène et Frédéric Joliot-Curie parviennent à créer les premiers éléments radioactifs artificiels. En 1938, des physiciens allemands découvrent la fission du noyau d'uranium. Frédéric Joliot et ses collègues mettent quant à eux en évidence la production de neutrons lors de la réaction de fission et la possibilité d'une réaction en chaîne lorsque les neutrons libérés lors d'une première fission viennent frapper les noyaux d'autres atomes provoquant de nouvelles fissions.

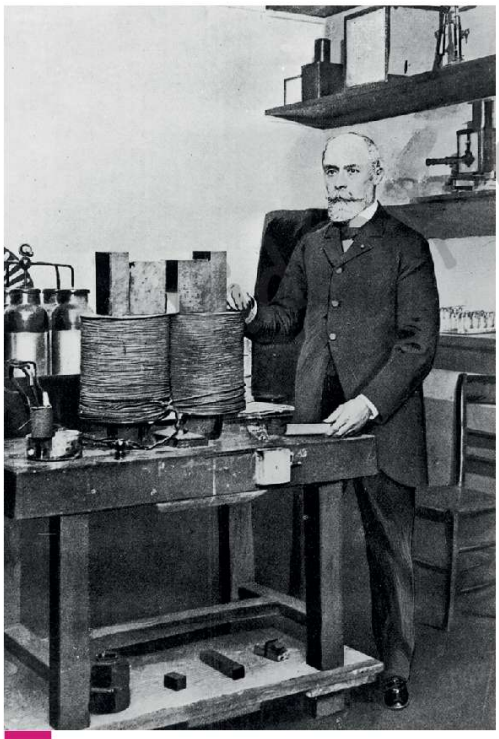

1 Henri Becquerel découvre la radioactivité en 1896

En 1895, Wilhem Röntgen découvre que des « rayons X » sont capables de traverser une feuille de papier opaque mais pas les os. Le physicien Henri Becquerel, qui faisait des recherches sur la phosphorescence, découvre par hasard la radioactivité.

2 La découverte du radium par Pierre et Marie Curie

« En 1896, le très éminent M. Becquerel – qui partage avec M. et Mme Curie le prix Nobel pour la physique –, établit, par la découverte de l'uranium, que certains corps, dont celui-là, ont la propriété d'émettre spontanément des radiations, des rayonnements […]. M. Becquerel enregistra le fait curieux, et voilà tout.

Mais Mme Curie, apprenant cela, se dit qu'elle aimerait bien étudier de près cette radioactivité singulière. Hélas ! la radioactivité de l'uranium est trop faible pour se prêter à des expériences utiles. Que faire ? […] Mais, un jour, un certain minerai – le pechblende de Bohême – lui parut être radioactif. Elle l'analysa […] avec l'aide de son mari. Les deux savants obtinrent, en traitant plusieurs tonnes de pechblende, quelques décigrammes d'un corps nouveau qu'ils appelèrent le radium. […] Qu'a donc de si curieux ce radium ? […] Les expériences que l'on fait le montrent en rébellion déclarée contre les principes fondamentaux de la physique. D'abord, il dégage de la chaleur ; il est toujours à une température sensiblement plus élevée que le milieu où il se trouve ; […] et cette chaleur, il la tire de soi, sans que nul phénomène extérieur la lui communique. Ensuite, il émet des radiations capables de traverser toutes substances […]. Quel sera l'emploi pratique de ce corps ? Il est difficile de le dire quant à présent. Mais on l'utilise déjà pour guérir le lupus[1] : on brûle avec le radium la partie malade ; la chair repousse, saine ! Peut-être permettra-t-il de venir à bout du cancer… Mais, dès aujourd'hui, ce qu'on doit apprécier, c'est la nouveauté qu'apporte le radium dans la connaissance que nous avions de la matière. »

André Beaunier,
Le Figaro, 13 décembre 1903.

1. Maladie par laquelle le système immunitaire s'attaque aux cellules de l'organisme et les détruit.

Reproduction interdite

3 Recherches croisées en Allemagne et en France

«C'est en 1934 […] que Frédéric Joliot et sa femme, Irène Curie, découvrent la radioactivité artificielle, avancée fondamentale qui suscite une vive émulation au sein de la communauté des chercheurs européens spécialisés dans la physique atomique. Cinq ans plus tard, des savants allemands démontrent le principe de la fission de l'uranium, c'est-à-dire l'éclatement du noyau de l'atome sous l'impact d'un neutron, avec un dégagement d'énergie considérable[1]. Au mois de mars 1939, Joliot et son équipe du Collège de France – composée de Hans von Halban, Lew Kowarski[2] et Francis Perrin notamment – mettent en évidence l'émission de neutrons secondaires, phénomène qui déclenche la réaction en chaîne et, par là, la production d'énergie atomique.»

Dominique Mongin, «Joliot et l'aventure de l'eau lourde française», *L'Histoire*, n° 444 octobre 2017.

1. Otto Hahn, Fritz Strassmann et Lise Meitner
2. Von Halban est d'origine autrichienne et Kowarski d'origine russe

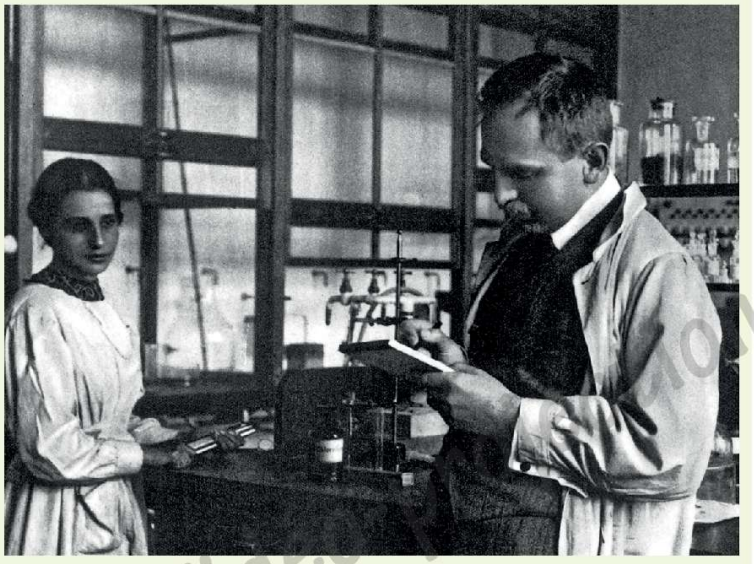

a. Les scientifiques allemands Lise Meitner et Otto Hahn dans leur laboratoire en 1920.

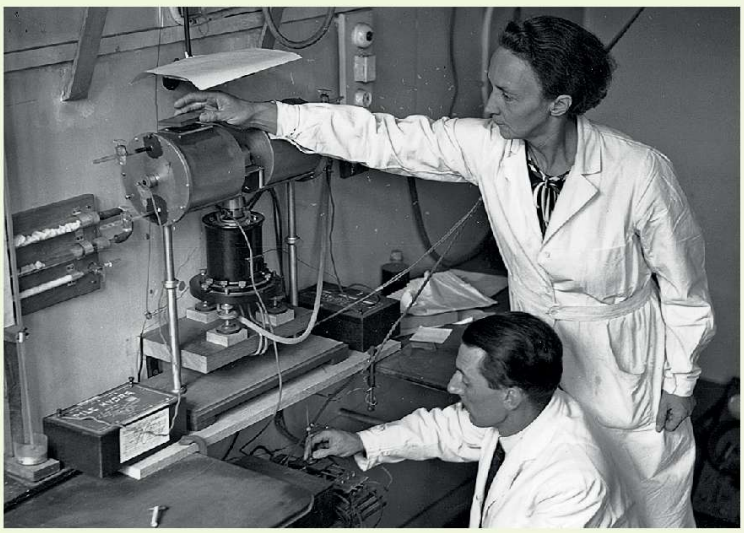

b. Irène et Frédéric Joliot-Curie dans leur laboratoire dans les années 1930.

ACTRICE CLÉ

Marie Curie (1867-1934)

Née en 1867 à Varsovie, Marie Sklodowska-Curie arrive à Paris en 1891. En 1897, elle commence sa thèse sur l'étude des rayonnements produits par l'uranium, découverts par Becquerel en 1896. Étudiant la pechblende, un minerai, elle découvre, avec son mari, Pierre Curie, le radium et le polonium, des substances très radioactives naturellement. Elle soutient sa thèse en 1903 et reçoit le prix Nobel de physique avec Becquerel et Pierre Curie, puis en 1911 le prix Nobel de chimie. Elle est la première femme à recevoir le prix Nobel et la seule femme à en recevoir deux. Décédée en 1934 d'une leucémie, ses cendres et celles de son mari sont transférées au Panthéon en 1955.

VOCABULAIRE

Radioactivité : phénomène physique par lequel des noyaux d'atomes instables se désintègrent en d'autres atomes en émettant des particules de matière et de l'énergie.

Radium : métal alcalino-terreux présent en très faible quantité dans les minerais d'uranium, extrêmement radioactif.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1** Qui a découvert la radioactivité et en quelle année ? Comment ?
2. **Doc. 2** Quelles sont les deux propriétés du radium, découvert par Pierre et Marie Curie en 1903 ?
3. **Doc. 3** Quelles autres découvertes concernant la radioactivité ont été faites ?

Synthétiser Montrez que des savants de plusieurs nationalités collaborent en matière de recherche, suscitant un grand intérêt.

TRAVAILLER AUTREMENT

Construire une chronologie.
En vous aidant du site du musée Curie hatier-clic.fr/20tgp602, réalisez une chronologie en 10 dates de l'histoire de la radioactivité et des découvertes qui lui ont été relatives.

Photocopie interdite

Jalon 2

Produire de la connaissance scientifique : la radioactivité

B Sur quelles applications civiles et militaires les découvertes sur la radioactivité débouchent-elles ?

REPÈRES

La radioactivité et ses applications

• **Des applications civiles.** Sur le plan médical, Edward Orlando Lawrence démontre, au début des années 1940, l'intérêt de l'iode radioactif pour explorer la glande thyroïde. Cela a ouvert la voie à l'examen d'autres organes du corps humain via des éléments radioactifs. De nombreux États développent la production d'électricité au moyen de centrales nucléaires : France, États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne… Dès 1945, la France crée le CEA (Commissariat à l'énergie atomique). Un premier accident touche, en 1957, un réacteur de Windscale, au Royaume-Uni.

• **Des applications militaires.** À partir de 1939, les échanges de connaissances entre les savants sont interrompus à cause de la guerre. Pour devancer les nazis, les États-Unis mettent en place en 1942 le projet Manhattan, sous la direction du physicien Robert Oppenheimer et du général Leslie Groves, dans le but de fabriquer au plus vite la bombe atomique. Après un premier test réussi en juillet 1945, les États-Unis larguent deux bombes atomiques sur le Japon en août 1945. Avec la guerre froide, les grandes puissances se lancent dans la course à la bombe. Elle devient une arme de dissuasion et reste une menace permanente.

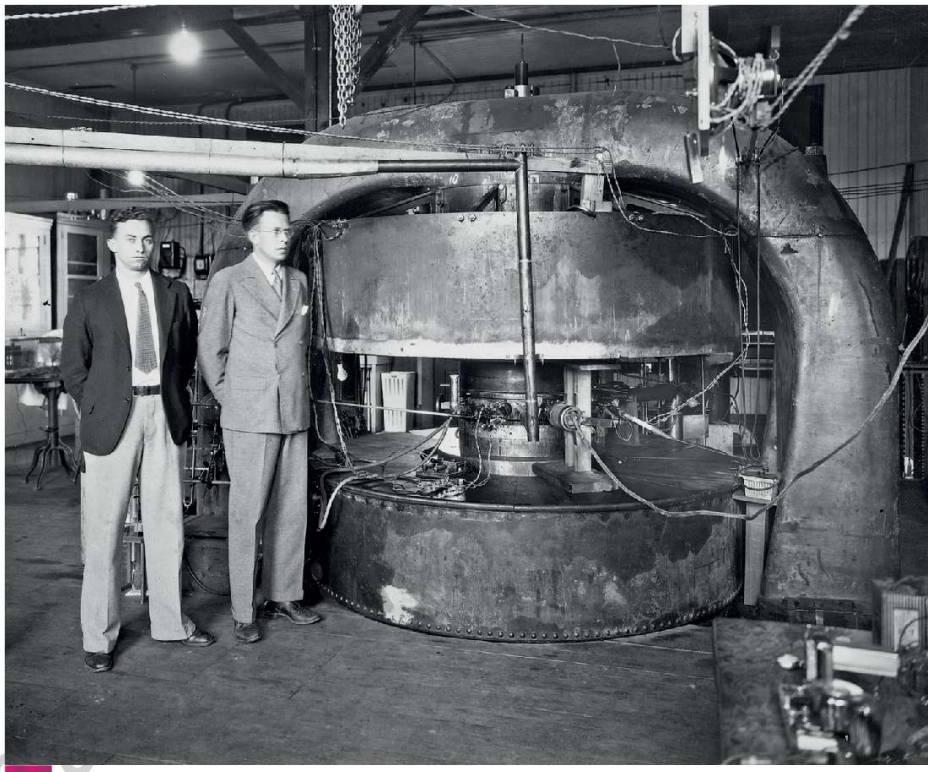

1 Un cyclotron, ou accélérateur de particules

(M. Stanley Livingston et Ernest O. Lawrence devant leur cyclotron au laboratoire des Radiations à l'université de Californie à Berkeley en 1934.)

Le cyclotron est un type d'accélérateur de particules. L'idée est née chez des chercheurs suédois (Gustav Ising) et norvégien (Rolf Wideroe) dans les années 1920. Mais c'est l'Américain Ernest Orlando Lawrence (prix Nobel en 1939) qui construit le premier cyclotron expérimental en 1929. En physique nucléaire, il permet de développer les recherches sur les atomes et les conséquences de leur collision. Frédéric et Irène Joliot-Curie en utilisent un pour leurs recherches.

CHRONOLOGIE

1901 : Le dermatologue français Henri-Alexandre Danlos publie ses premiers résultats sur le traitement du lupus (maladie chronique) par une source radioactive de radium.

1913 : Le chercheur hongrois George Charles de Hevesy utilise le radium pour en étudier sa distribution dans le corps d'un mammifère. Il s'agit du tout premier traceur radioactif.

1928 : Hans Geiger et Walter Müller, deux physiciens allemands, créent le premier compteur de particules chargées.

1937 : L'Américain Joseph-Gilbert Hamilton effectue la première utilisation clinique du sodium radioactif dans le but de diagnostiquer les troubles thyroïdiens.

1939 : G.-C. de Hevesy met au point une méthode de détermination du volume sanguin utilisant des globules rouges marqués au phosphore. L'Américain J. H. Lawrence utilise ensuite ce procédé pour étudier les leucémies.

1951 : Entrée en service de l'Experimental Breeder Reactor (EBRI), première centrale nucléaire à produire de l'électricité. Elle fut construite au Laboratoire de l'Idaho (États-Unis).

1957 : L'Américain H. Anger invente une caméra à scintillation appelée gamma-caméra capable de produire des images en corrélation avec le fonctionnement des organes. C'est la scintigraphie.

Vidéo-projection

2 La course à la bombe atomique

Vidéo INA
La bombe atomique

À partir de 1939 Français et Allemands se livrent une bataille secrète pour la mise au point de l'arme nucléaire, mobilisant scientifiques, politiques, militaires et services de renseignement.

Nicolas Jallot : […] L'année 1939 est véritablement une date charnière dans la professionnalisation de la recherche. […]

Question : [La course à la bombe] oppose donc la France à l'Allemagne. Pourquoi précisément ces pays ?

N. J. : Parce que ce sont eux qui ont les meilleurs chercheurs dans ce domaine […] Les États-Unis sont totalement à l'ouest […].

Q. : Votre film montre bien que, pour ces scientifiques, jusque-là habitués à une certaine forme de coopération internationale, c'est l'heure des choix éthiques et/ou patriotiques…

N. J. : Dans les années 1930, la communauté des spécialistes de l'atome est extrêmement soudée. […] La guerre remet tout en question, coupe les communications entre ces chercheurs, et c'est effectivement pour chacun le moment des choix personnels. Einstein et Szilard émigrent aux États-Unis, Otto Hahn reste en Allemagne tout en étant opposé au nazisme, Heisenberg accepte, lui, de travailler pour le régime […].

Q. : Il y a quelque chose d'un peu tragique dans cette situation […] où Frédéric Joliot-Curie évoque les futurs bienfaits de l'énergie nucléaire… alors que l'on sait que l'objectif prioritaire était la fabrication de la bombe.

N. J. : Effectivement, Joliot-Curie était de ceux qui pensaient que la science amène plus de bien que de mal si l'on sait la maîtriser. Des années plus tard, des scientifiques associés au projet Manhattan, en découvrant l'ampleur du bombardement de Hiroshima, ont dit regretter leur participation à une telle entreprise. Qu'aurait-il fallu faire ? Laisser l'autre camp parvenir le premier à la bombe ?

« La course à la bombe ». Entretien avec Nicolas Jallot, propos recueillis par Christophe Kechroud-Gibassier, France TV, 20 septembre 2019, 13 Productions..

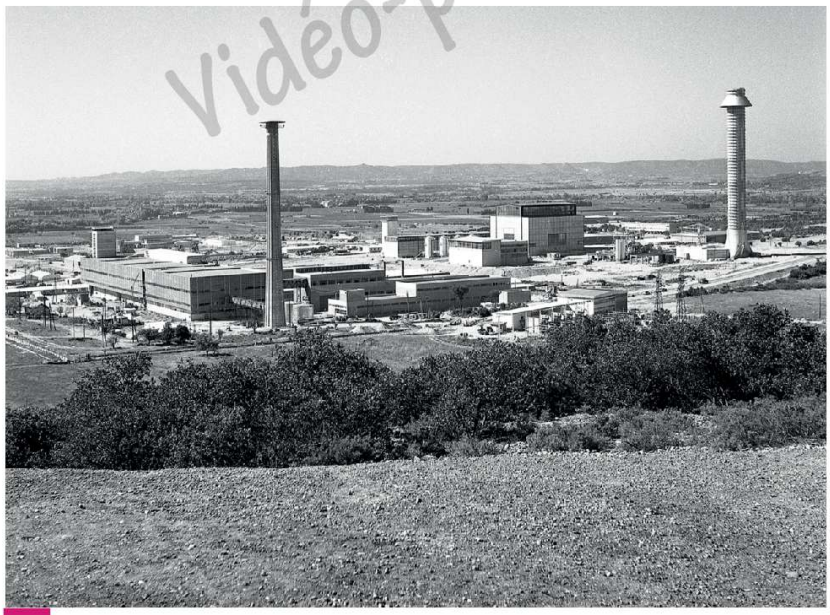

4 Le site nucléaire de Marcoule (France) en 1956

Le site nucléaire de Marcoule développe les recherches sur le nucléaire civil et militaire. Avec l'aide du CEA (Commissariat à l'énergie atomique) créé en 1945, il ouvre la voie à la construction de la première centrale nucléaire française, à Chinon, en 1957.

3 Les effets de la bombe atomique à Nagasaki

(Ombres d'un homme et de son échelle, « imprimées » sur un mur à cause de la chaleur dégagée par l'explosion nucléaire du 9 août 1945.)

Les bombardements sur Hiroshima, puis sur Nagasaki ont fait environ 200 000 morts. Dès novembre 1945, des scientifiques, comme Albert Einstein, dénoncent l'arme atomique.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1** Qu'est-ce qu'un cyclotron ? Quelle est son utilité ?
2. **Doc. 4 et chronologie** Dans quels domaines la radioactivité connaît-elle des applications civiles ?
3. **Doc. 2** Comment la coopération entre les scientifiques a-t-elle évolué avec la Seconde Guerre mondiale ?
4. **Doc. 3** Quelle a été l'application militaire développée en lien avec la radioactivité ? Quelles en ont été les conséquences pendant la Seconde Guerre mondiale ?
5. **Doc. 3 et 4** Quels risques le nucléaire fait-il peser sur l'humanité ?

Synthétiser Quels sont les enjeux autour des applications civiles et militaires en matière de radioactivité ?

TRAVAILLER À L'ORAL

Présenter un exposé. Montrez comment certains scientifiques, influencés par le parti communiste et les idées pacifistes, s'opposent, entre 1945 et 1968, à des recherches sur l'utilisation du nucléaire dans le domaine militaire.

Vidéo-projection interdite

Cours

Produire et diffuser des connaissances

Podcast du cours
hatier-clic.fr/20tgp603

Quels sont les enjeux de la production et de la diffusion de connaissances à l'échelle nationale et internationale ?

A Donner accès à la connaissance : les enjeux de l'alphabétisation dans le monde

1. Les lents progrès de l'alphabétisation en Occident

▸ Jalon 1, p. 412

- En Occident, **l'alphabétisation a longtemps été réservée au clergé**, et à une partie de la noblesse. Mais, les connaissances circulaient aussi à l'oral.
- Plusieurs facteurs accélèrent l'alphabétisation de la population à partir du XVe siècle. L'invention de l'imprimerie, par Gutenberg, vers 1450 mais aussi la Réforme protestante qui valorise la lecture personnelle de la Bible. L'**humanisme** et l'Église catholique défendent également l'alphabétisation du plus grand nombre. Mais les écoles restent rares et chères, réservées à une élite politique, religieuse ou économique. **Au XVIe siècle, 20 % de la population européenne savait alors peut-être lire**. L'instruction des filles, si elle progresse timidement, reste à la traîne.
- **L'alphabétisation progresse surtout au XIXe siècle**, grâce au rôle de l'État. En France, Napoléon Bonaparte crée les lycées pour former l'élite dirigeante du pays. En **1881-1882, Jules Ferry rend l'instruction gratuite, laïque et obligatoire pour tous les garçons et les filles**, de 6 à 13 ans. L'obligation scolaire est portée à 16 ans en 1959.

2. Des inégalités anciennes et actuelles

- L'alphabétisation des femmes reste encore aujourd'hui inférieure à celle des hommes, malgré des progrès importants au XXe siècle. En 2019, **près de 500 millions de femmes ne savent toujours pas lire ni écrire et elles représentent 2/3 des 775 millions d'analphabètes**. La pauvreté empêche certains pays d'avoir des écoles et de former correctement des professeurs. Les stéréotypes (idée que les femmes doivent seulement assumer leur rôle d'épouse et de mère), les longues distances à parcourir ou l'opposition de certains groupes religieux (islamistes radicaux) jouent également.
- Si le taux d'alphabétisation du monde est aujourd'hui de 86 %, **certaines régions du monde restent à la traîne** : Afrique subsaharienne, Asie centrale et Asie du Sud. Parmi les pays les moins alphabétisés on trouve la Somalie, le Soudan du Sud, le Niger, le Burkina Faso et l'Afghanistan. Ce sont les populations les plus pauvres et les femmes qui sont les plus souvent exclues.
- Pourtant, **l'alphabétisation des hommes comme des femmes est un facteur indispensable du développement** et de la croissance économique.

B Produire et diffuser des connaissances : l'État et la recherche

1. Travaux et avancées scientifiques

- Les découvertes scientifiques ont longtemps été faites par des savants, qui réalisent des expériences de manière plus ou moins isolée. Au XVIe siècle, la connaissance du corps humain progresse grâce à André Vésale, anatomiste, qui dissèque plusieurs cadavres. À la fin du XVIIe siècle, l'anglais Newton met en lumière la loi de la **gravitation**.
- **Les États tentent progressivement d'organiser ces recherches**. Le roi de France François Ier donne naissance au collège royal, futur Collège de France, en 1530. Des mécènes financent également les recherches. À partir du XVIIe siècle, les acadé-

VOCABULAIRE

Analphabète : qui ne sait ni lire ni écrire.

Déchristianisation : mouvement de recul de la foi et de la pratique religieuse chrétienne qui affecte progressivement l'Occident à partir du XIXe siècle.

Gravitation : attraction terrestre.

Héliocentrisme/géocentrisme : l'héliocentrisme affirme que le Soleil est au centre de l'univers et que la Terre tourne autour de lui. Le géocentrisme, longtemps avancé par l'Église, affirmait que c'était le Soleil qui tournait autour de la Terre.

Humanisme : courant de pensée du XVIe siècle qui cherche à placer l'Homme au centre des réflexions à partir d'un retour aux textes antiques.

ACTRICE CLÉ

Malala Yousafzai (née en 1997)

Née en 1997 à Mingora, au Pakistan, Malala Yousafzai se fait connaître à 11 ans, en 2009, grâce à son *Journal d'une écolière pakistanaise* qui décrit les violences des talibans. Elle intervient en 2012 à la tribune de l'ONU pour appeler à soutenir les efforts pour l'alphabétisation des jeunes filles et elle reçoit en 2014 le prix Nobel de la paix.

Vidéo-projection interdite

mies sont la manifestation de l'institutionnalisation de la recherche. Mais la recherche ne se professionnalise qu'avec le XIXe siècle.

- **Les recherches sur la radioactivité se sont développées à partir de la fin du XIXe siècle**. En 1896, Henri Becquerel découvre ce phénomène qui est ensuite étudié par Pierre et Marie Curie puis par d'autres savants européens et américains.

2. La diffusion des connaissances et ses enjeux

- Les **connaissances doivent être validées par la communauté scientifique** afin d'éviter les erreurs. Cela entraîne parfois des débats. En 1859, Darwin, naturaliste anglais, publie *L'Origine des espèces*. Il y démontre la théorie de l'évolution des espèces. Les créationnistes, qui croient que Dieu est à l'origine de la création du monde, s'opposent à cela, malgré les preuves scientifiques.

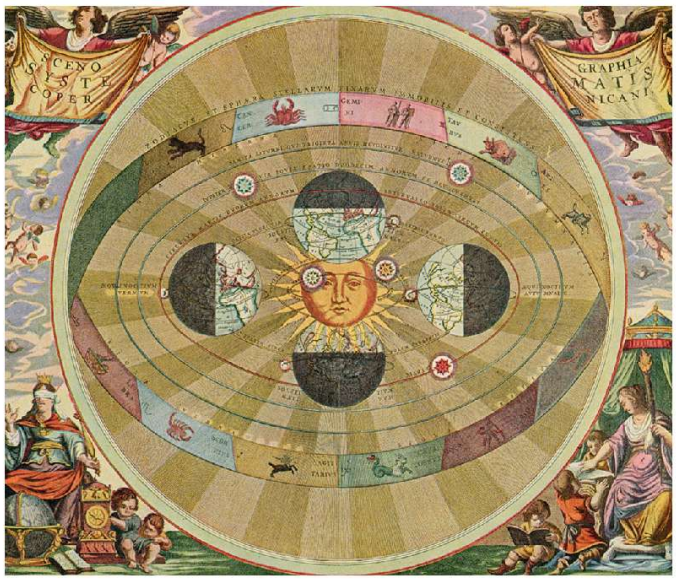

Le système planétaire héliocentrique de Nicolas Copernic
Andreas Cellarius, gravure, 1660.

- **Certaines connaissances nouvelles entraînent une remise en cause de l'ordre établi**. La science a ainsi remis en cause nombre d'affirmations de l'Église. Lorsqu'au XVIe siècle, l'astronome polonais Nicolas Copernic énonce sa thèse sur l'**héliocentrisme**, il ébranle les théories religieuses relevant du **géocentrisme**. Cela a progressivement contribué à un certain mouvement de **déchristianisation** en Occident.
- Une fois validées, les connaissances sont diffusées sur divers supports comme les revues scientifiques. Elles sont ensuite vulgarisées par tous types de médias. **La circulation de certaines connaissances n'est pas sans danger**, comme par exemple pour la recherche atomique. Son utilisation non contrôlée et le développement de programmes militaires font peser une menace pour la sécurité du monde.

C Les échanges de connaissances et leurs enjeux

1. Des échanges entre savants ▸ Jalon 2, p. 416

- Pendant longtemps, **les savants de nombreux pays ont échangé sur leurs découvertes**. En matière de radioactivité, par exemple, les chercheurs français et allemands, à la pointe des recherches, ont collaboré jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale en 1939.
- Sur **le plan médical, compte tenu parfois de l'urgence sanitaire, les scientifiques collaborent souvent**. Au début des années 1980, la découverte du virus du sida, le VIH, a favorisé la coopération des médecins du monde entier pour proposer, dès 1996, les premières trithérapies qui, si elles ne soignent pas encore, permettent de contenir les effets du virus chez les patients atteints. En 2020, la crise sanitaire mondiale liée au Covid-19 a renforcé les échanges et les débats entre chercheurs.

2. Compétition et concurrences

- **Il arrive que les échanges entre scientifiques soient interrompus**. Pendant la Seconde Guerre mondiale, une véritable course à la bombe atomique s'opère entre les États-Unis et l'Allemagne nazie. Toute collaboration entre scientifiques est alors arrêtée.
- Aujourd'hui, la **compétition entre les États mais aussi entre les entreprises est rude**. Pour les États, la recherche scientifique est un moyen d'affirmer leur puissance sur la scène internationale. Pour les entreprises, toute découverte est susceptible de rapporter beaucoup d'argent si elle peut être commercialisée. C'est la raison pour laquelle elles déposent des brevets afin que leurs découvertes ne puissent pas être copiées gratuitement.

« Le secret de la bombe doit être confié à un "gouvernement du monde" [...]. Un tel gouvernement doit être fondé par les États-Unis, l'Union soviétique et la Grande-Bretagne, les seules trois grandes puissances disposant d'une grande force militaire. »

Albert Einstein,
France Soir, 4 novembre 1945.

Vidéo projection interdite

Exercices Bac

EXERCICE 1 Construire un plan

DISSERTATION

SUJET L'alphabétisation des femmes dans le monde aujourd'hui

- Permet la transition démographique, permet le développement.
- Inégalités entre continents, régions mais aussi à l'intérieur d'un pays.

L'alphabétisation des femmes dans le monde aujourd'hui

- À comparer aux hommes, nombreux stéréotypes qui freinent la scolarisation.
- L'aspect historique ne doit intervenir qu'en introduction.

1 En utilisant les informations ci-dessus, construisez un plan permettant de répondre au sujet.

Toute projection interdite

EXERCICE 2 Présenter un exposé

OBJECTIF GRAND ORAL

SUJET L'avancée des recherches nazies en matière de bombe atomique

1 Les ruines d'Hiroshima (Japon), après l'explosion de la bombe atomique le 6 août 1945

En 1945, les États-Unis sont sortis vainqueurs de la course à la bombe atomique qui les opposait à l'Allemagne nazie.

1 Écoutez le podcast suivant sur le IIIe Reich et la bombe atomique : hatier-clic.fr/20tgp604

2 Présentez un exposé sur ce thème en faisant un lien avec la politique américaine vis-à-vis de la bombe pendant la Seconde Guerre mondiale.

3 Voici trois questions vous orientant vers la composition d'un plan :

– Quel est l'état d'avancée des recherches allemandes ?

– Pourquoi peut-on dire que les nazis étaient en fait loin d'avoir atteint la technologie de la bombe ?

– Pourquoi les avancées américaines ont du coup orienté les recherches allemandes vers d'autres armes ?

EXERCICE 3 Présenter une fiche de lecture

OBJECTIF GRAND ORAL

SUJET Christina Lamb et Malala Yousafzai, *Moi, Malala, je lutte pour l'éducation et je résiste aux talibans*

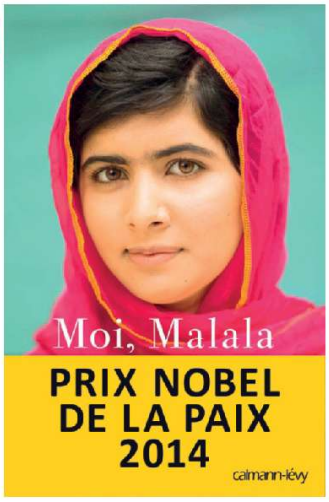

Calmann-Lévy, 2013

1 Réalisez une fiche de lecture, puis présentez-la à l'oral.
Vous montrerez notamment quelles sont les actions mises en place par Malala Yousafzai pour favoriser le droit des filles à l'éducation, à différentes échelles.

EXERCICE 4 Étudier un texte

ÉTUDE DE DOCUMENT

SUJET Les scientifiques et la bombe atomique en 1945

1 Lettre d'Albert Einstein au Président Franklin Delano Roosevelt, 2 août 1939

« Monsieur,

Certains travaux récents d'E. Fermi et L. Szilárd[1], dont les manuscrits m'ont été communiqués, me conduisent à prévoir que l'élément uranium peut devenir une source nouvelle et importante d'énergie dans un futur immédiat. […]

Ces quatre derniers mois, il est devenu possible grâce aux travaux de Joliot en France ainsi que ceux de Fermi et Szilárd en Amérique, de déclencher une réaction en chaîne nucléaire avec de grandes quantités d'uranium. […]

Ce nouveau phénomène pourrait conduire à la construction de bombes et il est concevable, quoique bien moins certain, que des bombes d'un nouveau type et extrêmement puissantes pourraient être assemblées. […] Les États-Unis n'ont que du minerai pauvre en uranium et en quantité modérée […]. Eu égard à ces éléments, vous pouvez penser qu'il serait désirable d'avoir un contact permanent entre l'administration et l'équipe de physiciens qui travaillent sur les réactions en chaîne en Amérique. Une manière possible de réaliser cela serait de donner mission à une personne qui a votre confiance […]. Sa tâche pourrait consister à :

a) se mettre en rapport avec les départements gouvernementaux, pour les informer des développements à venir, et faire des recommandations pour l'action du gouvernement […] ;

b) accélérer le travail expérimental […] en fournissant des fonds, […] et peut-être aussi en obtenant la coopération de laboratoires industriels possédant les équipements requis.

Il paraît que l'Allemagne a actuellement mis fin à la vente d'uranium des mines tchèques qu'elle a annexées. […]. »

Signé : Albert Einstein

1. Enrico Fermi est un physicien italien, naturalisé américain, prix Nobel de physique en 1938.
Léo Szilard est un physicien hongrois, naturalisé américain.

Vidéo-projection interdite

› LIRE LE DOCUMENT

1 Qui est l'auteur et qui est le destinataire de ce document ?

2 Dans quel contexte le document est-il écrit ?

3 Où en est alors l'état de la recherche sur la radioactivité ?

› ANALYSER LE DOCUMENT

4 Quel est le but de ce document ?

5 Quel risque évoque-t-il ?

6 Quelles solutions propose-t-il ?

› COMPRENDRE LE DOCUMENT

7 Quelle conséquence cette lettre a-t-elle eue ?

8 En réalité, les nazis étaient-ils si avancés que cela sur le plan de la bombe atomique ?

9 Quelle est la position de l'auteur sur la bombe atomique au sortir de la Seconde Guerre mondiale ? Pourquoi ?

Révisions

FICHE MÉMO

1 Donner accès à la connaissance

✔ En Occident, l'alphabétisation s'accélère à partir du XVIe siècle avec l'invention de l'imprimerie, la Réforme protestante ou l'humanisme. Mais les écoles restent longtemps réservées à une élite.

✔ Depuis la fin du XIXe siècle, l'alphabétisation a partout progressé, grâce au rôle de l'État. Mais aujourd'hui, les populations les plus pauvres et les femmes sont le plus souvent exclues. L'alphabétisation des femmes reste inférieure à celle des hommes.

✔ Pourtant, l'alphabétisation est un facteur indispensable du développement et de la croissance économique.

2 Produire et diffuser des connaissances : l'État et la recherche

✔ Les découvertes scientifiques ont longtemps été faites par des savants de façon plus ou moins isolée. Les États tentent progressivement d'organiser la recherche qui se professionnalise au XIXe siècle.

✔ Certaines connaissances entraînent une remise en cause de l'ordre établi. Les connaissances doivent être validées par la communauté scientifique afin d'éviter les erreurs. Tout cela suscite parfois des débats.

✔ Une fois validées, les connaissances sont diffusées sur divers supports comme les revues scientifiques et vulgarisées par tous types de médias.

3 Les échanges de connaissances et leurs enjeux

✔ Les savants de nombreux pays ont toujours échangé sur leurs découvertes.

✔ Pourtant, les échanges sont parfois stoppés, comme autour de la bombe atomique pendant la Seconde Guerre mondiale.

✔ Aujourd'hui, la compétition entre les États mais aussi entre les entreprises est rude. Pour les États, c'est un moyen d'affirmer sa puissance sur la scène internationale. Pour les entreprises, toute découverte commercialisée est susceptible de rapporter beaucoup d'argent.

Vidéo-projection interdite

RÉVISER LES FONDAMENTAUX

- Qu'est-ce que la radioactivité ?
- Marie Curie a reçu deux prix Nobel. Lesquels ?
- Quelle institution se charge de l'alphabétisation des femmes en Occident du XVIe au XIXe siècle ?
- À quel siècle les États prennent-ils en charge l'éducation des enfants dans les pays développés ?
- En quelle année la première bombe atomique explose-t-elle ?
- Qu'est-ce que la prolifération nucléaire ?
- Que signifie le sigle CEA en France ?
- Quelles régions du monde sont à la traîne en matière d'alphabétisation des filles ?

Mémocartes
hatier-clic.fr/20tgp605

TABLEAU DE SYNTHÈSE

L'alphabétisation des femmes depuis le XVIe siècle dans le monde

Du XVIe au XIXe siècle	À partir du XIXe siècle	Aujourd'hui
• Alphabétisation limitée • Assurée essentiellement par les Églises	• Alphabétisation qui se généralise dans les pays développés • L'État prend en charge cette alphabétisation.	• Alphabétisation complète dans les pays développés. • Zones en retard

Les recherches et les échanges sur la radioactivité de 1896 aux années 1950

De 1896 à 1939	De 1939 aux années 1950
• Début des recherches • Collaboration importante de la communauté scientifique • Avance des Français et des Allemands • Premières applications.	• Applications civiles et militaires • Fin de la collaboration (Seconde Guerre mondiale et guerre froide) • Avance des États-Unis et de l'URSS • Risques liés au nucléaire.

Vidéo-projection interdite

SE DOCUMENTER

Sur l'alphabétisation des femmes

À lire

• **Isabelle Attané, Carole Brugeille, Wilfried Rault, *Atlas mondial des femmes. Les paradoxes de l'émancipation*,** Autrement, 2015.

Plus de 120 cartes sur la condition des femmes dans le monde.

• **Françoise Mayeur, *L'Éducation des filles en France au XIXe siècle,*** Paris, Tempus, 2008.

Un ouvrage sur la façon dont les filles sont éduquées et sur les différences avec les garçons, malgré les progrès de l'alphabétisation.

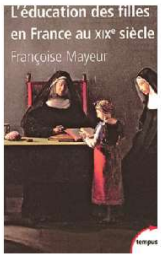

À consulter

• **https://www.carefrance.org** hatier-clic.fr/20tgp606

• **http://www.unesco.org** hatier-clic.fr/20tgp607

Deux sites avec des chiffres intéressants sur les inégalités filles/garçons en matière de scolarisation et où on observe les enjeux de l'alphabétisation des filles dans le monde.

Sur les enjeux liés à la radioactivité

À voir

• **Marjane Satrapi, *Radioactive,*** janvier 2020.

Ce film retrace le parcours de cette pionnière dans la recherche sur la radioactivité, avec Pierre Curie son mari. Dans ce milieu très masculin, elle lutte pour se faire une place.

• **Jean Dréville, *La Bataille de l'eau lourde,*** 1948.

Ce film franco-norvégien relate une mission véridique de sabotage en 1943, contre une usine qui distille pour le compte de l'Allemagne nazie de l'eau lourde, nécessaire à la production de l'uranium enrichi. Frédéric Joliot-Curie y joue son propre rôle.

À consulter

• **https://www.andra.fr** hatier-clic.fr/20tgp608

• **https://musee.curie.fr** hatier-clic.fr/20tgp609

Deux sites qui résument bien l'histoire des recherches et des applications en lien avec la radioactivité.

AXE 2

La connaissance, enjeu politique et géopolitique

Dans quelle mesure la connaissance est-elle un enjeu

1 L'affaire Rosenberg au cœur de la guerre froide

(Manifestation à Paris contre l'exécution aux États-Unis des époux Rosenberg, accusés d'espionnage au profit de l'URSS, 17 juin 1953.)

En 1951, Julius et Ethel Rosenberg, un couple de communistes new-yorkais, accusés d'espionnage au profit de l'URSS, sont condamnés à mort. En pleine guerre froide, les partis communistes du monde entier clament leur innocence. Dans certains pays, comme ici en France, des manifestations sont organisées pour tenter de leur éviter la chaise électrique. Ils sont pourtant exécutés le 19 juin 1953. Depuis l'ouverture des archives de l'URSS en 1990 leur culpabilité semble néanmoins avérée. Mais les informations transmises ont été en réalité de peu d'importance scientifique. Elles n'ont manifestement pas aidé les Soviétiques à acquérir la bombe atomique.

QUESTIONS

1. De quoi les époux Rosenberg sont-ils accusés ?
2. Étaient-ils finalement coupables ?
3. Dans quel contexte international cette affaire se déroule-t-elle ?

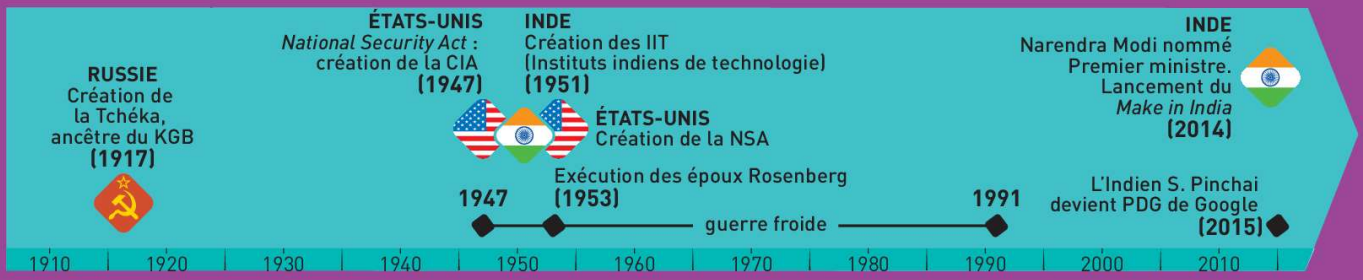

politique et géopolitique ?

2 L'accès aux technologies nouvelles en Inde

(Cérémonie officielle de livraison du premier Rafale à l'Inde à l'usine Dassault de Mérignac, 8 octobre 2019.)

En 2019, l'Inde est devenue la 5e puissance économique mondiale, selon le PIB nominal, devançant le Royaume-Uni et la France. Cette hégémonie repose, entre autres, sur la formation de ses étudiants mais aussi sur des transferts de technologie, c'est-à-dire l'acquisition de savoir-faire techniques. Un accord a été conclu entre la France et l'Inde en 2016, comprenant la livraison de 36 avions Rafale, dont le premier a été livré en octobre 2019. Ce contrat comporte aussi des transferts de technologie. Certaines pièces et certains équipements ont ainsi été fabriqués en Inde.

QUESTIONS

1. À quel rang se situe l'Inde du point de vue de la puissance économique ?
2. Sur quoi repose notamment cette puissance ?
3. Quel contrat a été conclu avec la France ? En quoi est-ce positif pour l'Inde ?

AXE 2 Repères

La connaissance, un enjeu politique et géopolitique

VOCABULAIRE

Renseignement : information délivrée à une institution ou à un État pour guider ses prises de décisions et ses actions.

Services secrets : ensemble des organisations d'un État qui a pour but d'apporter des renseignements sur les activités d'un autre État ou d'un groupe.

Transfert de technologie : transfert à l'industrie de découvertes issues de la recherche dans le but de les commercialiser sous forme de produits ou de services.

PÉRIODE	CONTEXTE	RENSEIGNEMENT	TRANSFERT DE TECHNOLOGIES
GUERRE FROIDE (1945-1991)	Affrontement idéologique et indirect entre les États-Unis et l'URSS de 1947 à 1991 Pays détenteurs de la bombe atomique : 1945 : États-Unis. 1949 : URSS 1952 : Royaume-Uni 1960 : France	Création/développement des **services secrets de renseignement** des superpuissances. **1954 :** KGB (Comité pour la sécurité de l'État). Siège : Loubianka, Moscou (URSS). **1947 :** CIA (Agence centrale de renseignement). Siège : Langley (Virginie, États-Unis). **1952 :** NSA (Agence nationale de sécurité). Siège : Fort George G. Meade (Maryland, États-Unis)	**Transferts de technologie** opérés par les superpuissances dans le cadre de leur compétition : les États-Unis et l'URSS mettent la main sur des découvertes scientifiques et des chercheurs des pays vaincus (Allemagne et Japon). (Wernher von Braun à la NASA en 1970) Après avoir travaillé pour l'Allemagne nazie et mis au point des missiles pendant la Seconde Guerre mondiale, ce scientifique (1912-1977) est emmené aux États-Unis en 1945. Naturalisé américain en 1955, il joue un rôle décisif dans la compétition spatiale que se livrent l'URSS et les États-Unis, permettant à ces derniers de prendre l'avantage (programme Apollo).
DEPUIS 1991	Un monde multipolaire Accélération de la mondialisation Concurrence exacerbée entre les États Émergence de « nouvelles » grandes puissances (Chine et Inde)	Espionnage industriel et scientifique, recherche du contrôle de la connaissance par les grandes puissances. (Edward Snowden) En 2013, cet ex-employé de la CIA et de la NSA, publie des milliers de documents secrets relatifs aux programmes de surveillance de ces agences, qui montrent un espionnage industriel à grande échelle, même contre des alliés comme la France ou l'Allemagne. FTN chinoise spécialisée dans les télécommunications (n° 2 mondial des smartphones en 2019), Huawei est accusée d'utiliser ses équipements afin d'espionner pour le compte du pouvoir chinois. En Chine, les FTN ont des liens étroits avec le gouvernement.	Investissement massif d'États émergents (Inde, République populaire de Chine) dans la recherche et l'enseignement pour s'affirmer sur la scène internationale et concurrencer les pays développés. (Narendra Modi) Né en 1950 dans le Gujarat, un État de l'ouest de l'Inde, fils d'un vendeur de thé, Modi rejoint le parti nationaliste hindou (BJP), qu'il dirige depuis 2001. En 2014 puis 2019, il gagne les élections législatives nationales et devient Premier ministre. Au pouvoir, il réduit les dépenses sociales, centralise le pouvoir, veut améliorer l'efficacité de l'administration et lance le projet *Make in India* qui vise à remettre l'industrie au centre du développement économique.

Vidéo projection interdite

Les transferts de technologie

L'entreprise Huawei accusée d'espionnage

« Les États-Unis, l'Australie, et maintenant la Nouvelle-Zélande. La liste des pays interdisant à leurs opérateurs télécoms de s'équiper auprès de l'entreprise chinoise Huawei en raison des menaces qu'elle ferait peser sur la sécurité nationale ne cesse de s'allonger. Le Canada pourrait à son tour venir s'ajouter à ce front du refus. Comme les trois autres nations, il est lui aussi membre des *Five Eyes* (ou Groupe des cinq, avec le Royaume-Uni). Ce cercle visant à faire collaborer les services de renseignement des grandes démocraties anglo-saxonnes est né pendant la Seconde Guerre mondiale. Il favorise l'échange d'informations. Soupçonné de laisser Pékin espionner les télécommunications, Huawei a déjà été banni par Washington lors du déploiement de la 4G aux États-Unis. Mais, avec l'arrivée des réseaux mobiles du futur en 5G, qui serviront au déploiement de la voiture connectée et autonome, de l'Internet des objets ou de la télémédecine, d'autres pays lui emboîtent le pas. […]

Parmi les opérateurs français, Bouygues Telecom et SFR continuent d'utiliser les technologies de l'équipementier de Shenzhen afin de mener des premiers tests sur la 5G. Mais Orange, dont l'État est toujours le premier actionnaire, a d'ores et déjà averti qu'il ne s'appuierait plus sur ce prestataire. […] Certes, à ce stade, aucune preuve étayant les craintes américaines d'espionnage n'a été présentée publiquement. Mais les soupçons sont alimentés par le profil du fondateur du groupe, Ren Zhengfei, qui a travaillé dans sa jeunesse pour l'institut de recherche de l'armée chinoise. […] Washington explique que Pékin obligerait la firme à mettre en place des dispositifs facilitant l'espionnage – des portes dérobées (*backdoors*) – dans ses produits. "Il n'y aucune preuve que Huawei menace la sécurité nationale de quelque pays que ce soit", a martelé Ken Hu, vice-président du groupe. »

Emmanuel Paquette, https://lexpansion.lexpress.fr, 21 décembre 2018.

Vidéo-projection interdite

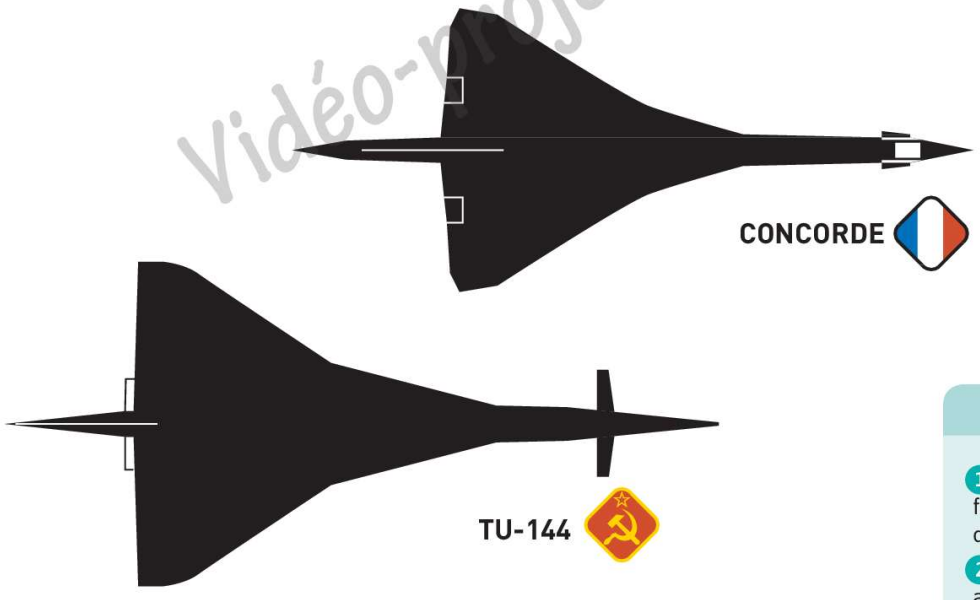

1965, un espion russe vole les plans du Concorde

Le Concorde, avion français supersonique et fierté tricolore, a été copié par l'URSS. Grâce à un espionnage industriel à grande échelle organisé par le KGB, la fabrication du Tupolev TU-144 a été possible. Sergei Pavlov, le patron de la compagnie aérienne soviétique Aeroflot à Paris, a été arrêté en 1965 avec dans sa mallette des plans détaillés comme ceux des systèmes de freinage ou du train d'atterrissage du Concorde.

QUESTIONS

1. Montrez les différentes façons dont peuvent s'opérer des transferts de technologie.
2. Pourquoi les activités d'espionnage se développent-elles particulièrement pendant la guerre froide ?
3. Comment s'organisent les activités d'espionnage depuis les années 1990 ? Sont-elles plus visibles qu'autrefois ?

Jalon 1

Les services secrets soviétiques et américains durant la guerre froide

A Quels furent les moyens et les méthodes utilisés par la CIA et le KGB ?

REPÈRES

La CIA et le KGB, deux organes concurrents et puissants

• **La CIA (Agence centrale de renseignement).** Créée en 1947 dans le cadre du *National Security Act*, cette agence de renseignement, qui dispose d'antennes à l'étranger, est chargée de l'espionnage et de la plupart des opérations clandestines effectuées hors des États-Unis. Durant la guerre froide, elle menait également des missions sur le territoire américain pour traquer les espions soviétiques. Le but principal était, au départ, de prédire quand, comment et à quel endroit l'URSS allait attaquer les États-Unis.

• **Le KGB (Comité pour la sécurité de l'État).** Il a des origines plus anciennes mais sa dénomination remonte à 1954. Doté de multiples fonctions, ses missions étaient l'espionnage extérieur, le contre-espionnage, la liquidation des opposants politiques à l'intérieur de l'URSS. Il a tissé un réseau important d'agents dans le monde et a infiltré de nombreux milieux. Pour des raisons idéologiques, économiques ou sous la contrainte, un grand nombre d'étrangers ont travaillé pour son compte.

• **Deux organes très influents.** Ces deux organisations n'ont cessé de se renforcer pendant la guerre froide. Leur budget était illimité et leur influence dans les choix politiques était très grande.

ACTEUR CLÉ

Un espion soviétique au service de la CIA

Ingénieur soviétique à l'institut de recherche sur le radar, Adolf Tolkatchev (1927-1986 ?) contacta les États-Unis en 1977 via le chef de poste de la CIA à Moscou, Robert Fulton. Recruté comme espion, il utilisait des appareils photos miniatures pour photographier des documents ou notait des informations, transmises par boîte aux lettres morte (sorte de consigne pour déposer des documents). Il fut démasqué par le KGB (ou dénoncé par un ex-agent de la CIA). Les autorités soviétiques ont déclaré qu'il avait été jugé et condamné à mort en 1986.

Vidéo-projection interdite

1 L'école du KGB dans les années 1980

Dès 1917, Lénine crée la Tchéka, chargée du renseignement intérieur, extérieur, de la sécurité et de la lutte contre les opposants. En 1954, elle est réorganisée sous le nom de KGB. Ses missions restent inchangées. Durant la guerre froide, il aurait recruté près d'1,5 million de collaborateurs.

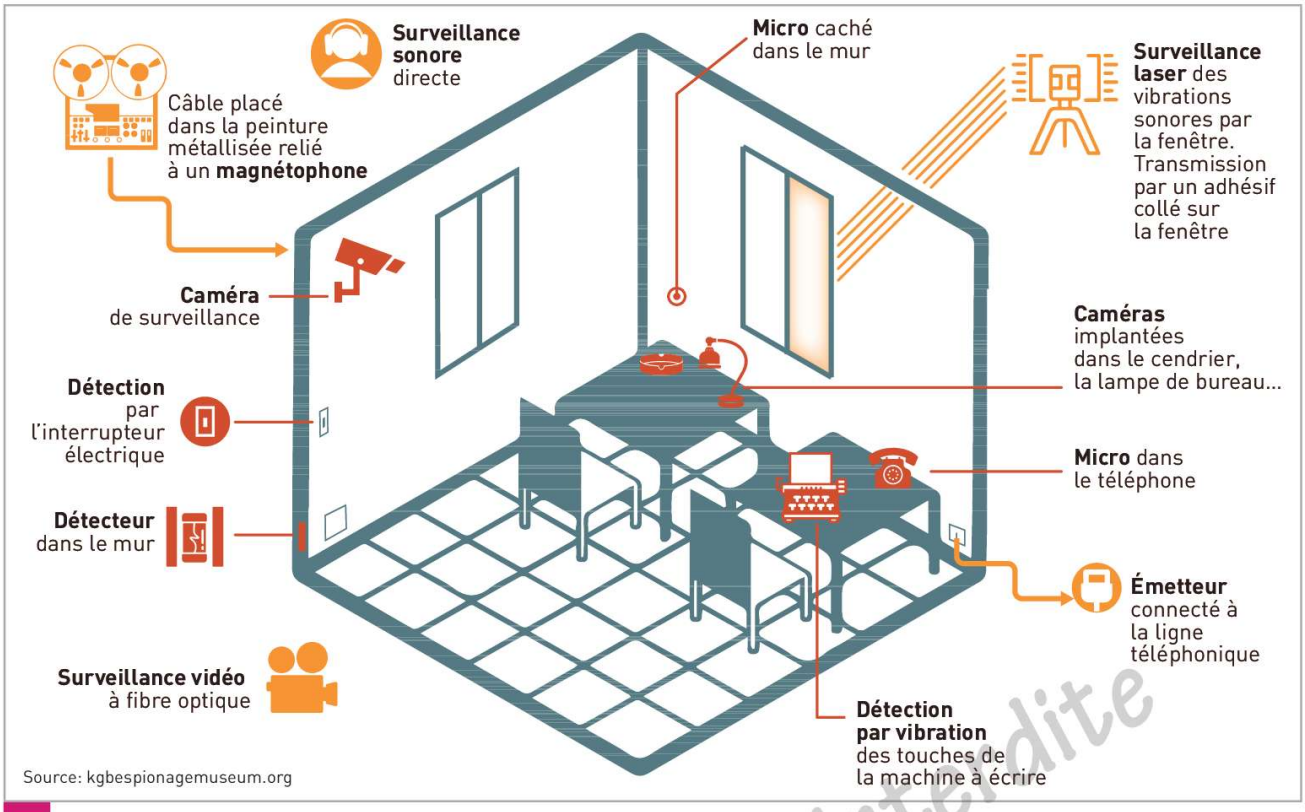

2 Les méthodes d'espionnage du KGB

3 Un avion espion, le Lockheed A12 Oxcart

Créé à l'initiative de la CIA, cet avion espion américain a été conçu entre 1962 et 1968 pour échapper aux systèmes de détection soviétiques. Il vole à très grande vitesse (plus de 3 500 km/h) et très haute altitude (plus de 25 000 mètres). Ces avions ont été utilisés comme moyens de surveillance au-dessus du Vietnam et de la Corée du Nord. D'autres avions espions ont été utilisés comme les U2. L'un d'entre eux apporte en 1962 la preuve à l'ONU que l'URSS achemine, à Cuba, des rampes de lancement de missiles.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1 **Doc. 1 et 2** Quelles sont les missions du KGB ?

2 **Doc. 1, 2 et Acteur clé** Montrez que la CIA et le KGB recrutent des agents et tentent de les détourner à leur profit. Quels risques ces espions encourent-ils ?

3 **Doc. 2 et 3** Quels types d'informations peuvent être révélées à l'ennemi ? Par quels moyens ? En quoi ces informations sont-elles précieuses ?

Synthétiser Montrez en quoi le KGB et la CIA utilisent durant la guerre froide des moyens diversifiés pour obtenir différents types de renseignements.

TRAVAILLER À L'ORAL

Présenter un exposé. Allez sur le site du musée du KGB de New York : hatier-clic.fr/20tgp610. Dans l'onglet « Exhibitions », cliquez sur « In the exhibition », visitez les 6 pages relatives aux moyens d'espionnage. À partir du site en anglais, choisissez 5 objets et décrivez en quelques phrases comment ils fonctionnaient et à quoi ils servaient.

Vidéo-projection interdite

Jalon 1

Les services secrets soviétiques et américains durant la guerre froide

B Quels furent les enjeux des opérations de renseignement ?

REPÈRES

Opérations et enjeux des activités d'espionnage

• **L'avance soviétique au début de la guerre froide.** Le KGB obtint de nombreux succès dans les premières années de son existence. Au début de la guerre froide, il réussit à pénétrer les services de renseignement étrangers, notamment américain et britannique par l'intermédiaire d'un groupe d'espions, les « Cinq de Cambridge ». Cette avance soviétique inquiète les Américains, en particulier le sénateur McCarthy qui lance une « chasse aux sorcières » au début des années 1950.

• **La CIA a parallèlement multiplié les opérations.** Dès 1954, l'opération Gold est lancée. Il s'agissait de creuser un tunnel depuis Berlin-Ouest pour atteindre des câbles souterrains de communications militaires soviétiques sous Berlin-Est et les mettre sur écoute. Mais l'opération fut officiellement découverte en 1956 par l'URSS, même si celle-ci était au courant bien avant.

• **Des enjeux multiples.** Obtenir des renseignements permet de pouvoir adapter sa stratégie vis-à-vis de l'adversaire. La création des avions espions U2 a aidé les États-Unis à récolter des informations sur les forces stratégiques de l'URSS. Mais certaines opérations d'espionnage découvertes refroidissent systématiquement les relations entre les deux Grands.

1 La découverte du tunnel de l'opération Gold en 1956

(Un officier soviétique dans le tunnel creusé par la CIA lors de sa « découverte ».)

Opérationnel entre mai 1955 et avril 1956, ce tunnel a permis d'enregistrer 443 000 conversations vocales et 6,2 millions d'heures d'écoute. Il fut l'une des deux sources clandestines les plus fructueuses de la CIA sur l'armée soviétique entre 1955-1959.

2 L'opération Gold, menée par la CIA

« [L'Allemagne] est un terrain d'affrontement privilégié entre les espions qui circulent pratiquement à leur guise entre les deux parties de la ville, jusqu'en 1961, année de la construction du mur. La RFA est le seul pays occidental sur lequel une organisation de renseignement alliée des Russes, le HVA (l'agence est-allemande, fondée en 1952) fournit des informations encore plus précieuses que celles du KGB lui-même. […] L'affaire allemande la plus connue à l'époque est l'opération Gold, lancée en 1955 sous la direction de David Murphy, le responsable de la résidence de la CIA à Berlin-Ouest. Elle consiste à creuser sous Berlin-Est un tunnel de 500 mètres pour se brancher sur les lignes de communication souterraines du complexe militaire de Karlhorst. L'opération est rapidement découverte par les Soviétiques, grâce à l'entremise de George Blake, un officier des services secrets britanniques recruté peu après le renvoi de Philby du SIS[1].

Prisonnier en Corée du Nord, Blake en revient agent double en 1953 après avoir été formé par un officier soviétique très discret, Nikolaï Loenko. […]

Avec le déclin et la disparition des *Five*[2], Blake demeure le principal atout du Centre [KGB] au sein du SIS. Craignant qu'une découverte trop rapide du tunnel ne mette Blake en péril, le KGB préfère attendre jusqu'en 1956 pour annoncer publiquement son indignation, tout en laissant les Américains collecter une masse de renseignements considérable entretemps. Des deux maux, le Centre choisit le moindre. »

Andrei Kosovoi, *Les Services secrets russes des tsars à Poutine*, Tallandier, 2010.

1. Officier du SIS (ou MI6), le service des renseignements britanniques, renvoyé en 1956 pour avoir été agent pour le KGB.
2. Les « Cinq de Cambridge », anciens étudiants de cette université britannique, recrutés dans les années 1930 par les services secrets soviétiques, découverts dans les années 1950. Philby en faisait partie.

Reproduction interdite

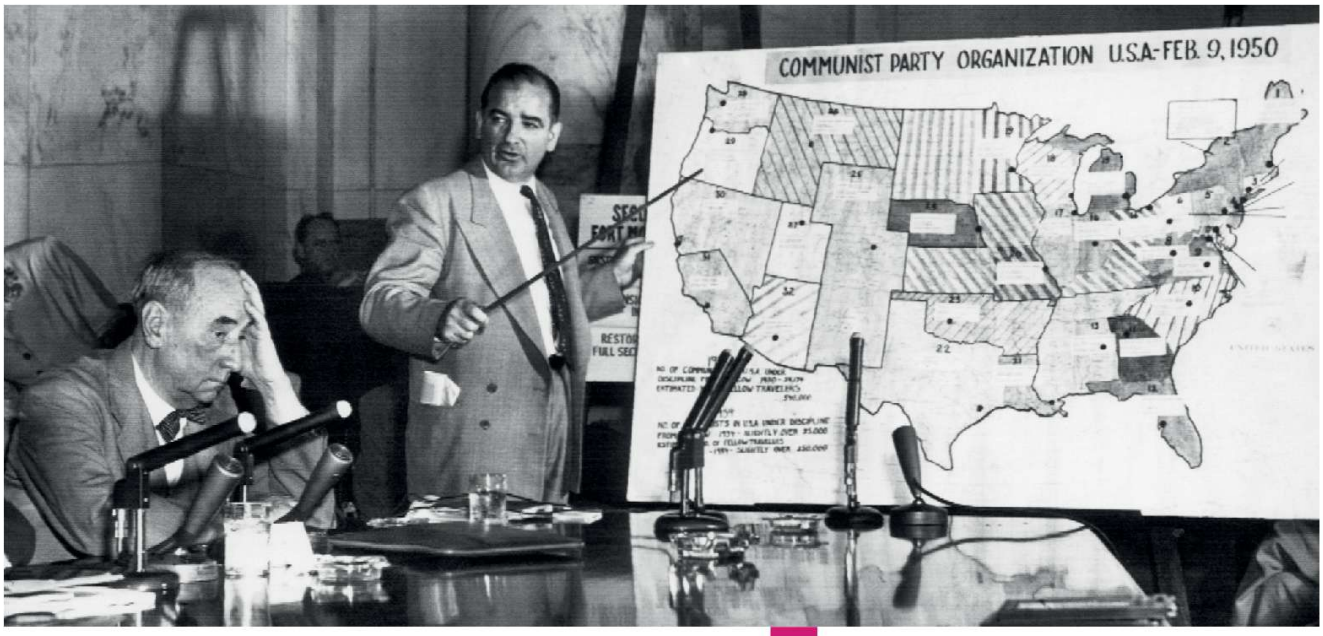

3 La peur des « rouges » aux États-Unis

En 1950, le sénateur Joseph McCarthy lance une « chasse aux sorcières » contre les communistes, accusés d'être des espions infiltrés à la solde de l'URSS. Il crée, en 1953-1954, une sous-commission d'enquête au Sénat et mène des investigations. C'est dans ce contexte que les époux Rosenberg sont exécutés en 1953.

4 Un espion américain U2 abattu en URSS

Le 1er mai 1960, un avions espion U2 est abattu par l'URSS alors qu'il survolait son territoire. Les États-Unis affirmèrent qu'il s'agissait d'un avion de recherche météo. Mais lorsqu'ils apprirent la capture du pilote par les Soviétiques, ils durent reconnaître qu'il s'agissait d'un avion espion.

« L'importance que M. Khrouchtchev attache apparemment à l'affaire de l'U2 a-t-elle des motifs uniquement politiques ? […] Certains indices laissent à penser que si l'avion du capitaine Powers a été abattu, c'est parce que, victime d'un incident mécanique, le pilote a été obligé de descendre de l'altitude d'environ 30 000 mètres, où il était pratiquement invulnérable, jusqu'à une dizaine de milliers de mètres. Une fusée, ou plus probablement un avion d'interception, l'aurait alors abattu. C'est du moins la thèse que soutient dans le *New York Herald Tribune* [le journaliste] M. Joseph Alsop. Il estime qu'il s'agissait plus vraisemblablement d'un chasseur […] alors que l'U2 a manifestement livré tous ses secrets aux services soviétiques.

M. Alsop en conclut que la défense antiaérienne de l'Union soviétique, qui a laissé l'appareil américain parcourir 2 000 kilomètres avant de l'abattre, est encore très insuffisante. Les fusées ne protégeraient que quelques grands centres. […] M. Alsop en conclut que M. Khrouchtchev […] préférerait attendre pour une nouvelle discussion "au sommet" d'avoir renforcé le barrage antiaérien. D'où le délai de six à huit mois qu'il a suggéré à la réunion possible d'une nouvelle conférence[1]. La thèse de M. Alsop est séduisante. Cependant elle ne paraît pas tenir compte du fait que les U2 ont accompli depuis plusieurs années des centaines de missions. Il ne parait guère vraisemblable que le premier ministre soviétique n'ait pas été au courant de leurs visites […]. »

« L'affaire de l'U2 a montré que l'espace aérien soviétique n'était pas inviolable », *Le Monde*, 18 mai 1960.

1. La conférence de Paris, prévue entre D. Eisenhower, président des États-Unis et N. Khrouchtchev, chef d'État de l'URSS, fut annulée le 16 mai après que Khrouchtchev eut quitté les pourparlers.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1 et 2** En quoi consistait l'opération Gold ? Quelles agences de renseignement y ont participé ? Quel a été le résultat de cette opération pour les États-Unis ?
2. **Doc. 1 et 2** Quand et comment l'URSS a-t-elle finalement été informée de cette opération ? Pourquoi a-t-elle laissé cette opération se mettre en place ?
3. **Doc. 3** Quelle a été la conséquence, aux États-Unis, liée à la peur de la présence d'espions soviétiques sur le territoire américain ?
4. **Doc. 4** Quel débat est soulevé aux États-Unis suite à l'affaire de l'avion espion U2 en 1960 ? Quelle en fut la conséquence sur les relations entre les deux grandes puissances ?

Synthétiser Résumez l'opération Gold et dégagez-en les principaux enjeux.

TRAVAILLER À L'ORAL

Présenter un exposé. Écoutez ce podcast hatier-clic.fr/20tgp611 puis effectuez des recherches sur le projet Venona, mis en place par les États-Unis. Expliquez les actions entreprises, décrivez-les acteurs et les enjeux.

Vidéo-projection interdite

Jalon 2

Étudiants, transferts de technologie et puissance économique en Inde

A Quelles sont les forces et les faiblesses de la formation des étudiants en Inde ?

REPÈRES

Les étudiants indiens

• **L'une des plus fortes populations étudiantes du monde.** L'Inde représente aujourd'hui la 3e population étudiante du monde, avec 35 millions d'étudiants, derrière les États-Unis et la Chine. Ce chiffre a considérablement augmenté à partir des années 2000, le gouvernement, mais aussi des fonds privés, ayant beaucoup investi dans ce secteur.

• **Des étudiants très mobiles.** Les étudiants indiens sont nombreux à étudier à l'étranger. Chaque année, ils sont près de 300 000 à partir, en priorité vers les pays anglophones (100 000 aux États-Unis, 25 000 en Australie, 20 000 au Royaume-Uni, 15 000 au Canada environ). La pratique de l'anglais et la présence d'une diaspora indienne facilitent leur installation de même que la similarité des systèmes d'enseignement supérieur. La France a attiré environ 4 000 étudiants indiens en 2019 et souhaite passer ce nombre à 10 000.

• **Des difficultés.** La fuite des cerveaux, le manque de professeurs compétents, la privatisation de l'enseignement supérieur et l'augmentation des frais de scolarités restent des problèmes qui minent le système éducatif indien.

VOCABULAIRE

Fuite des cerveaux (*Brain drain*) : flux de scientifiques et de chercheurs formés dans leur pays d'origine mais qui migrent vers un autre pays pour obtenir des rémunérations plus élevées. Cela constitue un manque à gagner pour le pays d'origine qui forme financièrement et intellectuellement ces personnes et qui n'en retire aucun bénéfice.

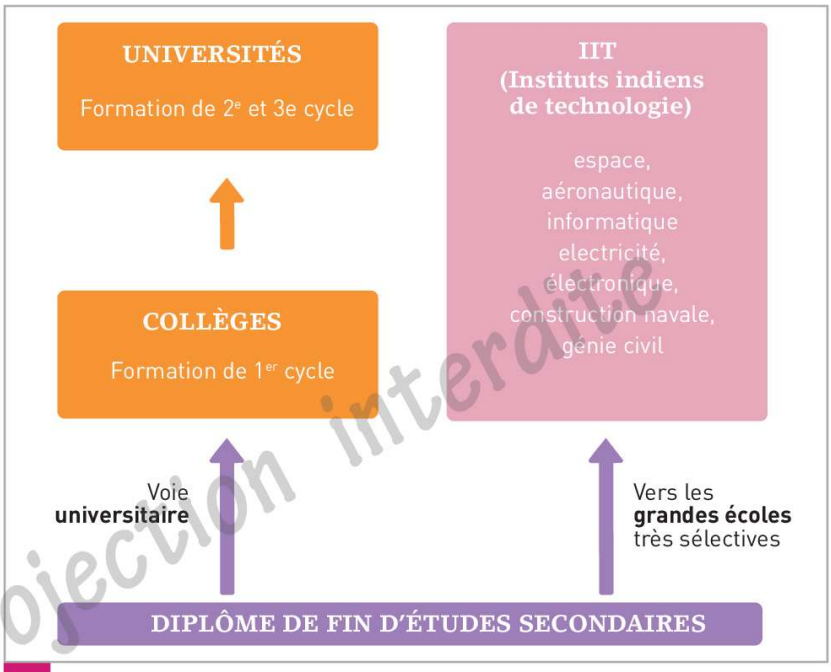

1 Deux voies pour l'enseignement supérieur en Inde

2 Les limites d'un système éducatif supérieur

«Aujourd'hui, le sous-continent détient, en nombre d'institutions, le plus grand système éducatif au monde, avec plus de 730 universités et 45 000 collèges. Pourtant, celui-ci paraît d'ores et déjà sous-dimensionné par rapport aux besoins. Évaluée à 35 millions de personnes, la population étudiante devrait être amenée à doubler d'ici à 2030.

[…] Cette pénurie n'a pas échappé à l'œil avisé des hommes d'affaires. Si les Tata et Birla ont été, dès le début du siècle, les premiers grands industriels à ouvrir des universités et des instituts privés, depuis, la plupart des businessmen, un peu fortunés, ont fait de même. […] À OP Jindal University[1], par exemple, [les frais de scolarité] évoluent en moyenne autour de 4-5 lakhs (5 000-7 000 euros) par an. Certains bénéficient de bourses ou de remises, mais, globalement, seuls les plus aisés peuvent s'acquitter d'une telle somme. […] Ceux qui en ont vraiment les moyens continueront de se former à l'étranger. En 2015, 300 000 étudiants indiens ont choisi cette option […]. Environ 4 000 Indiens ont récemment étudié dans l'Hexagone.»

Marjorie Cessac, «Le parcours du combattant des étudiants indiens», *Les Échos*, 30 novembre 2016.

1. Université privée fondée en 2009 par Naveen Jindal, grand patron de l'aciérie indienne, située à Sonipat, dans le nord de l'Inde.

Vidéo-projection interdite

3 L'IIT de Kharagpur (Bengale occidental)

Créé en 1951 par le gouvernement indien, cet IIT fut le premier à être construit pour former des ingénieurs et des scientifiques indiens après l'indépendance en 1947. Il est considéré comme l'une des meilleures écoles en Inde. Il existe aujourd'hui 23 IIT en Inde, surtout développés à partir de 2008.

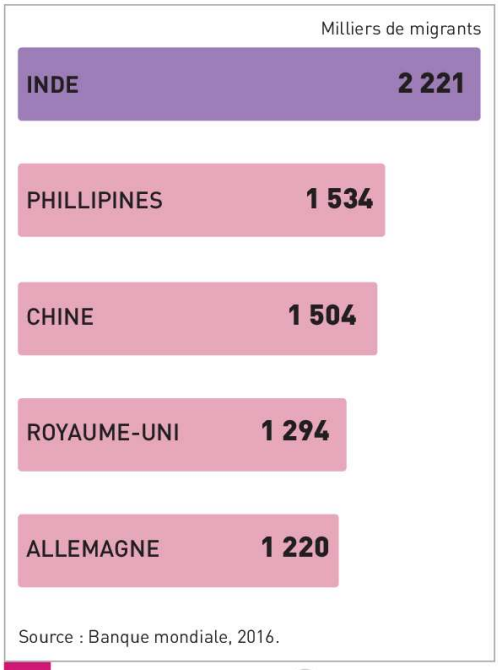

Source : Banque mondiale, 2016.

4 La fuite des cerveaux en Inde

5 Les patrons indiens et les grands groupes

«La liste des patrons indiens des grandes entreprises s'allonge. Mercredi, Guru Gowrappan a été nommé à la tête d'Oath, la branche médias et publicité de Verizon, en remplacement de Tim Armstrong. […] La trajectoire du nouveau patron d'Oath n'est pas exceptionnelle. Google (Sundar Pichai), Microsoft (Satya Nadella), Nokia (Rajeev Suri) […] sont également dirigés par des personnes originaires du sous-continent.

Cette réussite s'explique par de multiples facteurs. Depuis les années 1980, des milliers d'ingénieurs anglophones sont formés chaque année dans les universités indiennes, notamment à Bangalore. Une partie d'entre eux – à l'image de Guru Gowrappan – poursuivent ensuite leurs études aux États-Unis. Après quoi, ils sont recrutés par des grands groupes ou fondent leur propre start-up. En 2012, la fondation Kauffman estimait ainsi qu'un tiers des entreprises de la Silicon Valley créées par des migrants l'étaient par des Indiens, contre 8 % par des Chinois.

Au-delà de leur appétit pour l'entrepreneuriat et de leur bonne connaissance du marché asiatique, les Indiens sont appréciés pour leurs qualités managériales. Une étude de l'université du New Hampshire loue par exemple "leur mélange paradoxal entre humilité et intense volonté professionnelle". […] Enfin, un autre facteur d'ordre culturel peut expliquer leur ascension vers les sommets, selon Venktesh Shukla [un entrepreneur indien] : "L'habitude qu'ont les Indiens de la diversité. […] Dans mon village, en Inde, il y avait six lieux de culte différents et une dizaine de langues. On peut dire que j'étais bien préparé à la Silicon Valley !".»

Adrien Lelièvre, « Pourquoi les grands groupes raffolent des patrons indiens », *Les Échos*, 14 septembre 2018.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1 **Doc. 1 et 3** Que sont les IIT ? En quoi peut-on parle d'établissement d'excellence ?

2 **Doc. 2** Comment va évoluer le nombre d'étudiants en Inde ? Quels problèmes cela pose-t-il pour son système éducatif et ses étudiants ?

3 **Doc. 3, 4 et 5** Qu'est-ce qui explique que les étudiants indiens sont recherchés dans le monde ? Quel problème cela peut-il poser pour l'Inde ?

Synthétiser Dans un paragraphe organisé, montrez que le système éducatif indien est le plus important au monde, qu'il possède des atouts mais aussi des faiblesses.

TRAVAILLER AUTREMENT

Rédiger une note de synthèse. Expliquez pourquoi la France veut attirer plus d'étudiants indiens chaque année et comment elle compte s'y prendre.

Consultez les articles suivants :

hatier-clic.fr/20tgp612
hatier-clic.fr/20tgp613
hatier-clic.fr/20tgp614

Vidéoprojection interdite

Jalon 2

Étudiants, transferts de technologie et puissance économique en Inde

B Comment les transferts de technologie participent-ils à la puissance économique de l'Inde ?

REPÈRES

Les bases de la puissance indienne

• **La 5e puissance économique mondiale.** En 2018, l'Inde a devancé le Royaume-Uni et la France. Elle semble encore appelée à progresser dans la hiérarchie mondiale à moyen et long terme, forte d'une population jeune et de mieux en mieux formée.

• **L'industrie, base du développement.** Lors de son arrivée au pouvoir en 2014, Narendra Modi, le Premier ministre indien, a lancé le *Make in India*, un projet visant à mettre l'industrie au cœur de la politique économique. Il s'agit d'attirer les investissements étrangers et les entreprises étrangères sur le territoire indien. Le plan intègre une vingtaine de secteurs (automobile, aéronautique, énergies renouvelables, chimie, textile, ferroviaire ou encore les technologies de l'information et de la communication) et repose notamment sur des transferts de technologie de la part de pays développés.

• **Les objectifs.** Il s'agit de pouvoir acquérir des savoir-faire, d'éviter d'avoir à importer des produits étrangers et de pouvoir, à terme, exporter.

Palmarès des principales puissances économiques entre 2017 et 2032

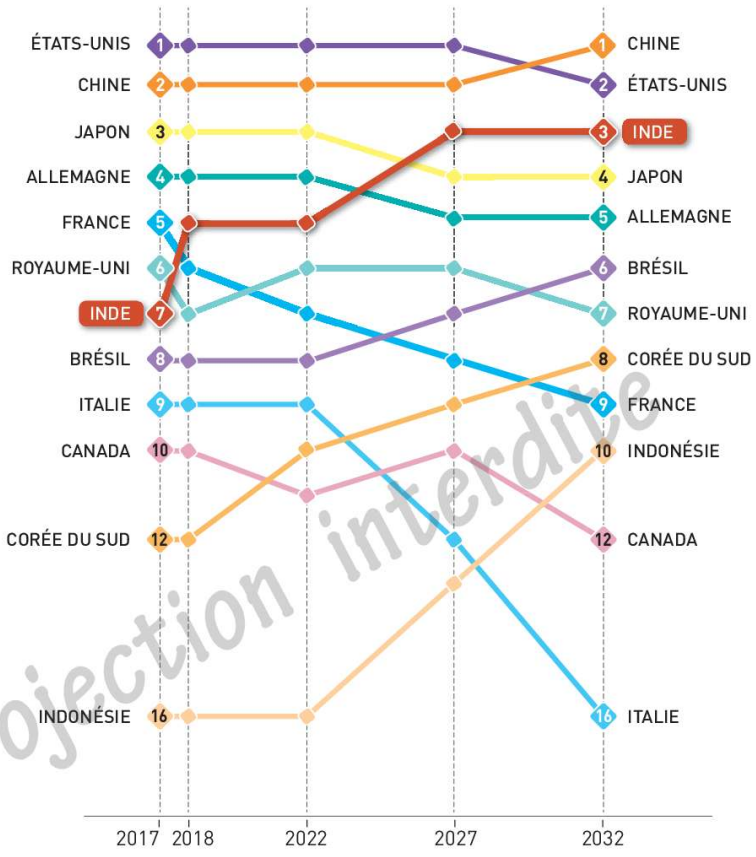

Source : World Economic League Table du Center for economic and business research, media, Royaume-Uni, 2017.

1 L'Inde, une puissance économique qui ne cesse de s'affirmer

Vidéo-projection interdite

2 Les raisons du succès indien

« L'Inde a enregistré ces dernières années une croissance dynamique – près de 6,9 % depuis 2012 […]. La politique […] initiée depuis le milieu des années 1990 a permis une hausse du PIB par tête d'environ 5 % par an et […] près de 140 millions d'habitants […] sont sortis de la pauvreté en moins de 10 ans.

En outre, la politique mise en place, depuis 2014, par N. Modi, notamment la politique industrielle du *Make in India*, a pour ambition la création de millions d'emplois et la montée en gamme technologique du pays […] avec en point d'orgue la volonté de faire de l'Inde un pays d'innovation, de conception et de fabrication industrielles de rang international. Les objectifs officiels – une part de 25 % de l'industrie manufacturière dans le PIB d'ici 2020, 100 millions d'emplois – attestent du volontarisme des autorités […].

Deuxième puissance démographique mondiale, l'Inde devrait dépasser la Chine dans les années 2020 et commence à bénéficier d'une fenêtre d'opportunité démographique avec une population jeune […] qui pourrait répondre aux larges besoins de main-d'œuvre nécessaires à la politique industrielle envisagée. […] C'est un véritable défi qui s'impose au pays, avec l'objectif de former près de 500 millions de personnes dans les prochaines décennies. Chaque année, près de 12 millions de personnes […] vont arriver sur le marché du travail, avec des capacités de formation actuelles de moins de 4,5 millions de personnes. »

Emmanuel Hache, « L'Inde, 5e puissance économique mondiale en 2018, et… ? », IRIS, 13 mars 2018.

3 Samsung s'implante fortement en Inde

(Inauguration d'une usine de fabrication de smartphones, avec Narendra Modi, Premier ministre indien et Moon Jae-in, Président sud-coréen, Noida, banlieue de New Delhi, juillet 2018.)

Samsung a investi 750 millions de dollars dans cette usine, la plus importante du monde. L'objectif est de fabriquer 120 millions de smartphones par an, de concurrencer les Chinois Xiaomi, Tencent et Huawei, et de pénétrer le marché indien.

5 *Make in India* et transferts de technologie

« Pour l'Inde, le patriotisme économique c'est presque une seconde nature. Avant même l'indépendance, Gandhi avait fait du rouet un symbole national pour inciter ses concitoyens à filer le coton produit sur place, au lieu de laisser le colonisateur britannique l'exporter vers l'Europe. En bien, c'est la même ligne que suit aujourd'hui Narendra Modi, avec la campagne *Make in India* lancée l'automne dernier. Son objectif : créer de l'emploi bien sûr, et transformer ce vaste pays encore en développement en économie avancée. […]

Un exemple dans les biotechnologies avec le premier vaccin mis au point en Inde. Le Rovalac immunise contre les diarrhées aigües, souvent fatales pour les enfants des pays en développement. Il a été conçu avec de [nombreux] partenaires étrangers, européens ou américains, mais c'est bien sur place qu'il a été créé et qu'il sera fabriqué […]. Le réseau du métro indien est désormais alimenté à 90 % par des rames fabriquées en Inde. […] Il faut en tout cas être prêt à s'installer sur place et à transférer la technologie pour remporter un contrat. C'est ce qu'a fait Alstom[1] depuis longtemps. Une nouvelle usine a ouvert récemment pour construire des rames de métro. […]

Dans le domaine de la Défense, l'Inde qui est devenue le premier importateur mondial aspire à devenir exportateur. Pour y parvenir, le président Modi libéralise le secteur. Les investisseurs étrangers qui jusqu'alors détenaient au mieux 26 % des parts d'une société de Défense peuvent grimper jusqu'à 49 %. »

Emmanuel Hache, « Narendra Modi en France pour vanter le *Made in India* », *RFI Savoirs*, 9 avril 2015.

1. Société française spécialisée dans les transports, principalement ferroviaire (train, tramway, métro).

4 Défense nationale et transferts de technologie

(Mise à l'eau du sous-marin *Vela* au chantier naval Mazagon Dock Limited de Mumbai, Inde, mai 2019.)

Le *Vela* est le quatrième des six sous-marins du type Scorpène commandés par l'Inde à l'industriel français Naval Group. Ils sont réalisés en transferts de technologie. Le contrat a été signé en octobre 2015 entre l'Inde et la France, qui espère vendre d'autres sous-marins à ce pays.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 1** Comment a évolué la puissance économique de l'Inde ? Comment va-t-elle évoluer dans l'avenir ?
2. **Doc. 2** En quoi la formation des jeunes Indiens est-elle nécessaire pour poursuivre la croissance économique du pays ?
3. **Doc. 3, 4 et 5** De quels pays les entreprises qui se sont installées en Inde viennent-elles ? En quoi s'agit-il de transferts de technologie ?
4. **Doc. 3, 4 et 5** Montrez que le secteur indien de la Défense est particulièrement concerné par les transferts de technologie. Quel intérêt les entreprises étrangères y trouvent-elles ?

Synthétiser Dans un paragraphe organisé, expliquez ce qu'est la politique du *Make in India* et comment elle a porté ses fruits dans le cadre de transferts de technologie.

TRAVAILLER AUTREMENT

Analyser une vidéo. À partir de ce sujet du JT sur les transferts de technologie en Chine, montrez quels sont les risques des transferts de technologie pour les pays développés et comment ils peuvent se protéger.

hatier-clic.fr/20tgp615

Vidéo-projection interdite

Cours

La connaissance, enjeu politique et géopolitique

Podcast du cours
hatier-clic.fr/20tgp616

Dans quelle mesure la connaissance est-elle un enjeu politique et géopolitique ?

A La connaissance, un enjeu politique pour les États

1. L'enseignement supérieur et la formation des étudiants

▸ Jalon 2, p. 434

- Le développement économique d'un État est très dépendant de la production et de l'utilisation de nouvelles connaissances. Ceci entraîne **une croissance continue des besoins en étudiants** de haut niveau et en chercheurs. L'accès à l'enseignement supérieur reste pourtant limité puisqu'il ne concerne qu'un tiers des jeunes dans le monde.
- Si ce chiffre est en constante progression, il cache de **fortes inégalités**. 76 % des jeunes ont accès aux études supérieures en Amérique du Nord et en Europe occidentale. Ce taux est beaucoup plus faible dans les pays en développement : 17 % en Asie de l'Ouest et du Sud, 7 % en Afrique subsaharienne.
- De nombreux États ont fait des efforts pour **renforcer l'enseignement supérieur**. L'Inde a considérablement développé ses universités, ses collèges et de ses IIT (Instituts indiens de technologie).
- Ce développement s'accompagne d'un **risque de fuite des cerveaux**, le *brain drain*. Certains étudiants des pays en développement, après avoir fait une partie de leurs études dans leur pays d'origine, cherchent à aller travailler dans des pays riches afin de bénéficier de salaires plus élevés. Leur pays d'origine aura donc financé la formation de ces étudiants mais ne pourra bénéficier de leurs compétences.

2. L'État et la recherche scientifique

- Les États encouragent **la recherche scientifique qui est un signe de puissance**. Ils investissent de l'argent en recherche et développement (RD). La France a créé le CNRS (Centre national de la recherche scientifique) en 1945. En 2018, la Corée du Sud consacre 4,3 % de son PIB à la recherche contre 2,7 % aux États-Unis et 2,3 % en France. Ce qui place ce pays au premier rang mondial en matière d'investissement de recherche.
- Mais la recherche privée se développe également dans le cadre de **laboratoires parfois très puissants**. Parmi les principaux laboratoires pharmaceutiques du monde, on trouve Novartis (Suisse), Pfizer (États-Unis) ou Sanofi (France).
- Une certaine **concurrence** peut d'ailleurs avoir lieu entre acteurs publics et privés de la recherche.

3. La connaissance, source de croissance et de développement

- La recherche et développement (RD) est **source de croissance économique** pour les États. L'avancée des recherches françaises sur la radioactivité a ainsi permis à la France d'être à la pointe du nucléaire civil et de développer de l'énergie nucléaire. Cela a permis de réduire la facture énergétique liée à l'augmentation des prix du pétrole depuis les années 1970.
- Les innovations peuvent faire l'objet d'une **commercialisation à l'échelle du monde**. Le développement des recherches en matière de robotique semble aujourd'hui crucial si l'on envisage la croissance du marché des robots personnels à moyen terme. Le Japon se situe en bonne position avec des entreprises comme A-lab.
- La technologie des éoliennes et des panneaux photovoltaïques pourrait de même permettre aux pays d'Afrique de connaître un développement sans précédent. Les

VOCABULAIRE

***Bomber gap* :** mythe surtout vivace dans les années 1950 selon lequel l'URSS aurait largement dépassé les États-Unis en termes de charges nucléaires pendant la guerre froide.

Complexe militaro-industriel : ensemble constitué par les industries de l'armement, les forces armées et le gouvernement d'un État.

Lanceur d'alerte : personne ou groupe qui, ayant conscience d'un danger ou d'un scandale, alerte l'opinion sans rechercher à obtenir un quelconque bénéfice personnel.

CHIFFRES CLÉS

▶ **Les prix Nobel depuis 1901**

• **Nombre de prix par pays (toute catégorie)**
– États-Unis : 377
– Royaume-Uni : 130
– Allemagne : 108
– France : 69
– Suède : 31
– Japon : 27
– URSS/Russie : 26
– Suisse/Canada : 26
– Autriche/Pays-Bas : 21
– Italie : 20

• **Seuls 5 % des récompensés sont de femmes.**

Source : Nobelprize.org

Vidéo-projection interdite

transferts de technologie d'un pays à l'autre sont aussi **un puissant levier de croissance**.

B La connaissance, un enjeu géopolitique

1. Les services de renseignement

▸ Jalon 1, p. 430

- La connaissance repose aussi sur le recueil d'informations. Pendant la guerre froide, la CIA et le KGB se sont livrés une véritable **bataille du renseignement**. Des espions comme les « Cinq de Cambridge » ont été recrutés par l'URSS.
- Les informations récoltées peuvent se révéler importantes. Dans les années 1960, celles collectées sur les forces stratégiques de l'URSS ont permis notamment de corriger le mythe du ***Bomber gap***. La CIA parvint également à se procurer une copie du rapport secret de Khrouchtchev dénonçant les crimes de Staline en 1956. Elle a recruté des « taupes » au sein des services de l'URSS, comme Pyotr Popov, qui donna des informations sur les sous-marins nucléaires soviétiques et sur ses missiles guidés.
- Aujourd'hui, les **agences de renseignement sont toujours très actives**. En 2003, les services français ont permis d'affirmer que l'Irak de Saddam Hussein ne fabriquait pas des armes de destruction massive, contrairement à ce que prétendaient les États-Unis. Cela a donné un poids géopolitique à la France qui a menacé d'utiliser son droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU si le gouvernement américain proposait une intervention de la communauté internationale.
- Les entreprises se livrent également à de **l'espionnage industriel** afin de percer certains secrets de fabrication.

Kim Philby, un des « Cinq de Cambridge »

On le voit ici, debout à droite, en 1955 lors d'une conférence de presse, où il nie avoir prévenu deux espions britanniques, Burgess et MacLean, également membres des Cinq, qu'ils étaient sur le point d'être arrêtés.

2. La connaissance et l'affirmation de puissance

- Les États affirment leur puissance dans le cadre du classement de Shanghai, qui **hiérarchise les universités mondiales**. Les États-Unis se situent en tête avec Harvard, Stanford, le MIT et Berkeley, confirmant leur rôle de première puissance mondiale. Dans ce classement, la première université française est celle de Paris-Sud, classée 37e en 2019.
- Parmi les pays qui ont eu le plus grand nombre de **prix Nobel** on trouve les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et la Suède.
- La **recherche militaire est également un élément de puissance**. Le **complexe militaro-industriel** américain est le plus puissant du monde. Les États-Unis sont ainsi à la pointe grâce à des entreprises comme Lockheed Martin, première société mondiale de défense et de sécurité, connue pour ses avions de combat (F-16, F-22 et F-35). En France, l'entreprise Dassault a développé l'un des avions de combat les plus importants, le Rafale, à partir de 2001.

3. Informations et risque géopolitique

- La révélation d'informations peut aussi créer des **tensions internationales**. En 2006, Julian Assange, informaticien australien, crée le site WikiLeaks dont le but est de publier des documents confidentiels. Edward Snowden, **lanceur d'alerte**, ex-employé de la NSA et de la CIA, révèle en 2013 les détails d'un programme de surveillance de masse orchestré par ces deux agences.
- Le site WikiLeaks a été accusé d'avoir pris parti dans le cadre de l'élection de Donald Trump aux États-Unis en révélant quotidiennement des e-mails piratés de son opposante, Hillary Clinton, du parti démocrate.

ACTEURS CLÉS

Les « Cinq de Cambridge »

Cinq anciens étudiants de l'université anglaise ont été recrutés dans les années 1930 par les services secrets soviétiques. L'un d'eux, Philby a intégré le MI6 (les services de renseignement extérieurs britanniques) dès 1940 et en devient un officier important, tout faisant passer des informations précieuses au bloc de l'Est. Soupçonné, il est obligé de démissionner en 1951 puis passe en Union soviétique en 1962.

Vidéo-projection interdite

Exercices Bac

EXERCICE 1 Rédiger une partie d'une dissertation

DISSERTATION

SUJET Les moyens et les enjeux des opérations de renseignements aux États-Unis et en URSS pendant la guerre froide

1 En vous servant du tableau, rédigez la partie du développement portant sur les moyens utilisés dans les opérations de renseignement.

Moyens	Exemples
Matériels	
Économiques	
Humains	

EXERCICE 2 Présenter les résultats d'une recherche

OBJECTIF GRAND ORAL

SUJET Les Instituts indiens de technologie

1 Faites des recherches sur les IIT (Instituts indiens de technologie) et leur histoire.

2 Montrez qu'ils ont des atouts mais qu'ils peuvent poser aussi certains problèmes. Pour vous aider, complétez le tableau suivant :

Introduction	Définition des IIT Deux exemples d'IIT parmi les plus réputés Histoire des IIT
Première partie **Les atouts**	Excellence de la formation De grands patrons indiens sont passés par cette formation
Seconde partie **Les problèmes posés**	Le coût des études Le taux de sélectivité

Conseil

Pour fluidifier votre oral :

- Rédigez une fiche de votre intervention.
- Soulignez les mots de liaison.
- Apprenez par cœur l'accroche de votre exposé et la conclusion.

Vidéo-projection interdite

EXERCICE 3 Présenter l'analyse d'une vidéo

OBJECTIF GRAND ORAL

SUJET L'affaire Antony Blunt

Dans la série *The Crown*, qui retrace l'histoire du règne d'Élisabeth II au Royaume-Uni, la saison 3 aborde la question des espions en pleine guerre froide. Y est notamment évoquée l'affaire Anthony Blunt, soupçonné d'être un espion au profit du KGB.

1 Regardez l'épisode 1 de la saison 3 de *The Crown*.

2 À partir des articles hatier-clic.fr/20tgp617 et hatier-clic.fr/20tgp618, dites si la série est dans la vérité historique ou pas.

EXERCICE 4 Étudier une carte

ÉTUDE DE DOCUMENT

SUJET La mobilité des étudiants indiens

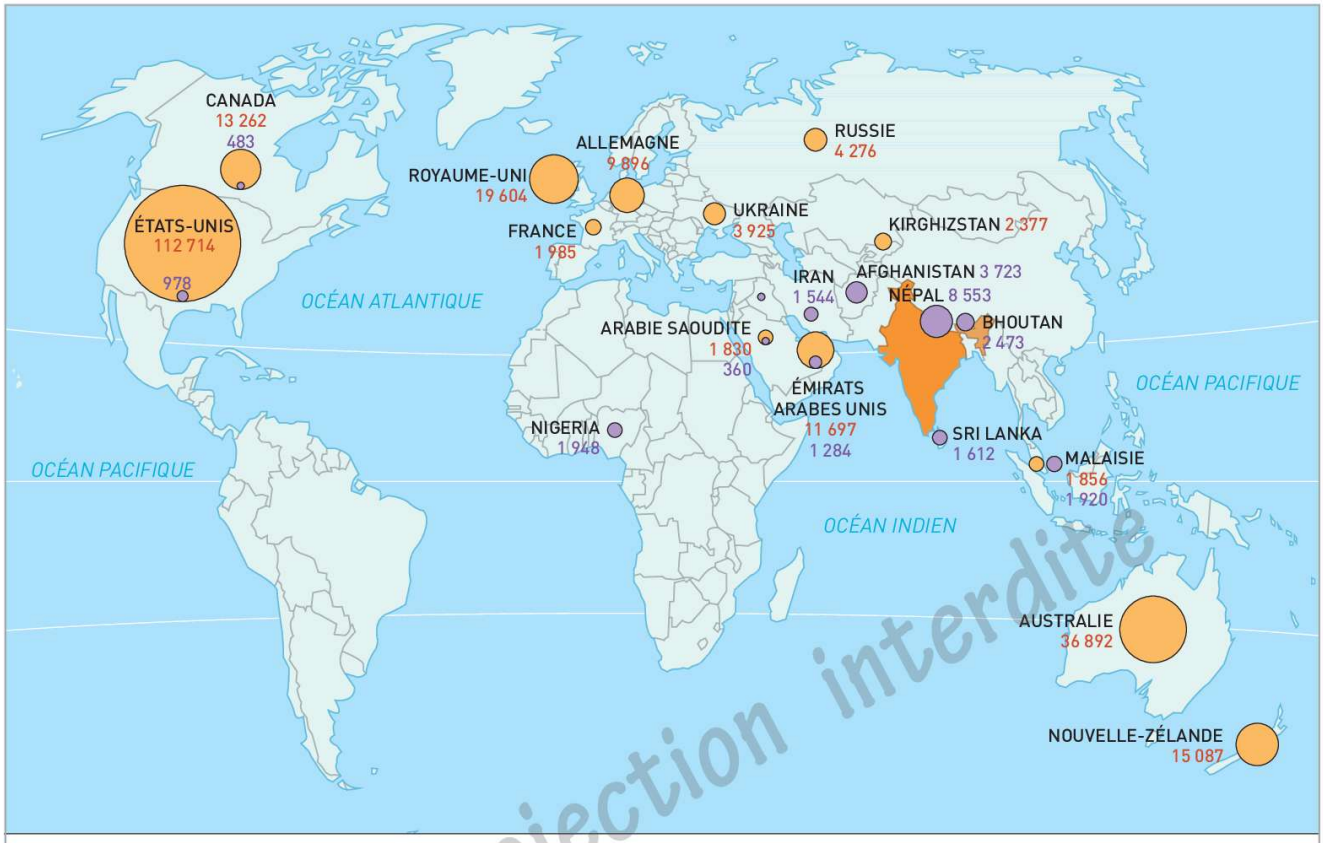

Source : UNESCO, 2017.
NB : Pour la mobilité sortante, données de 2015, sauf pour le Royaume-Uni, la France et le Canada (2014).

vidéo-projection interdite

1 Les étudiants indiens dans le monde, en 2017

L'Inde est classée au 2e rang des pays les plus mobiles au monde : près de 300 000 étudiants indiens sont en mobilité pour étude en 2015. La France souhaite accueillir 10 000 Indiens d'ici 2020. Pour atteindre cet objectif ambitieux, le dispositif d'attractivité de la France se renforce : développement de partenariats, signatures d'accords, ouverture d'Espaces Campus France en Inde, qui permettent de s'informer sur l'enseignement supérieur français et la vie en France (3 nouveaux bureaux en 2017 pour un total de 13 Espaces).

› LIRE LE DOCUMENT

1. Quelle est la source de la carte ?
2. Quel est son sujet ?

› ANALYSER LE DOCUMENT

3. Quels sont les principaux pays de destination des étudiants indiens ?
4. Comparez cette mobilité à celle des étudiants souhaitant venir étudier en Inde.

› COMPRENDRE LE DOCUMENT

5. En quoi cette mobilité représente-t-elle une opportunité pour l'Inde ?
6. En quoi cette mobilité est-elle aussi un risque pour l'Inde ?

Révisions

FICHE MÉMO

1 La connaissance, un enjeu politique pour les États

✔ L'accès à l'enseignement supérieur reste inégalitaire et limité dans le monde malgré des progrès, comme en Inde.

✔ Le risque reste pourtant le *brain drain*, avec le départ des étudiants vers des pays riches afin de bénéficier de salaires plus élevés. Leur pays d'origine aura donc financé leur formation sans qu'il puisse bénéficier de leurs compétences.

✔ Les États encouragent la recherche scientifique car c'est pour eux un signe de puissance. Mais la recherche privée se développe également dans le cadre de laboratoires parfois très puissants.

✔ La recherche et développement est source de croissance économique pour les États, et les innovations peuvent faire l'objet d'une commercialisation à l'échelle du monde. Les transferts de technologie d'un pays à l'autre sont aussi un puissant levier de croissance.

2 La connaissance, un enjeu géopolitique

✔ La connaissance repose aussi sur le recueil d'informations au sein des pays ennemis. Pendant la guerre froide, la CIA et le KGB se sont livrés une véritable bataille du renseignement. Les informations récoltées peuvent se révéler importantes.

✔ Les entreprises se livrent également à de l'espionnage industriel afin de percer certains secrets de fabrication.

✔ La recherche militaire est un élément de puissance. Les États affirment aussi leur hégémonie dans le cadre du classement de Shanghai, qui hiérarchise les universités mondiales.

✔ La divulgation d'informations peut aussi entraîner des tensions internationales, comme en 2006, avec Julian Assange et le site WikiLeaks ou, en 2013, avec Edward Snowden, lanceur d'alerte, ex-employé de la NSA et de la CIA qui a révélé les détails d'un programme de surveillance de masse orchestré par ces deux agences.

Vidéo-projection interdite

RÉVISER LES FONDAMENTAUX

- Que signifie le sigle CIA ?
- Qu'est-ce que le *bomber gap* ?
- Quel est le rôle principal de la NSA ?
- Entre quelles dates le KGB a-t-il été actif en URSS ?
- Citez un exemple d'opération d'espionnage mené par les États-Unis ou l'URSS pendant la guerre froide et son résultat.
- Qu'est-ce que l'affaire des époux Rosenberg ?
- Que sont les IIT en Inde ?
- Qu'est-ce que le *Make in India* ?
- Définissez ce que sont des transferts de technologie.
- Combien d'étudiants indiens partent étudier à l'étranger chaque année ?
- Dans quels domaines les étudiants indiens réussissent-ils surtout ?

Mémocartes
hatier-clic.fr/20tgp619

TABLEAU DE SYNTHÈSE

	Les États-Unis et l'URSS pendant la guerre froide	L'Inde aujourd'hui
Connaissances	Renseignements obtenus par le biais de l'espionnage.	• Formation des étudiants en Inde et à l'étranger. • Transferts de technologie.
Enjeu politique	• Organiser des agences de renseignement et témoigner de la capacité de réaction de l'État. • Éliminer les menaces à l'intérieur de l'État (les ennemis de l'intérieur). • Démasquer les agents doubles.	• Renforcement du pouvoir en place de N. Modi, réélu. • Augmentation de l'emploi, nécessaire face à une population croissante.
Enjeu géopolitique	Agir de façon plus efficace face à l'autre : interventions plus ciblées.	Puissance économique qui augmente : attraction d'entreprises et de capitaux.

SE DOCUMENTER

Sur le renseignement pendant la guerre froide

À lire

• **John Le Carré, *L'Espion qui venait du froid,*** coll. « Folio », Gallimard, 2016.

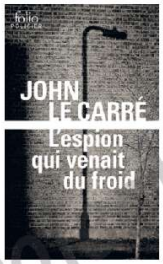

John le Carré, maître du roman d'espionnage, a lui-même travaillé pour les services secrets britanniques dans les années 1950. Ce récit, écrit en 1963, nous plonge au cœur du Berlin pendant la guerre froide.

• **Valérie Lemaire, Olivier Neuray, *Les Cinq de Cambridge,*** Casterman, Paris, 2015-2018.

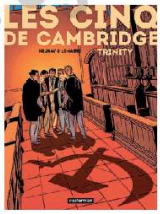

Une bande dessinée en trois tomes pour suivre les Cinq de Cambridge qui, sous les ordres du KGB, infiltrent le pouvoir britannique dans les années 1950.

À consulter

• Un site qui propose des biographies d'espions hatier-clic.fr/20tgp620

• Un site qui résume les affaires d'espionnage entre États-Unis et URSS hatier-clic.fr/20tgp621

À voir

• **Stanley Kubrick, *Docteur Folamour,*** 1964.

Un général américain lance une offensive contre l'URSS à la suite d'un faux renseignement.

Sur le système universitaire en Inde et les transferts de technologie

À lire

• **Hugues Piolet et Isabelle Saint-Mézard, *Atlas de l'Inde : Une nouvelle puissance mondiale,*** Éditions autrement, 2016.

Un ouvrage général avec des cartes sur le développement économique et le système universitaire.

À consulter

• Un site sur Narendra Modi et sa politique hatier-clic.fr/20tgp622

• Un siste sur le concept des transferts de technologie hatier-clic.fr/20tgp623

Vidéo-projection interdite

ÉTUDE conclusive

Le cyberespace : conflictualité et coopération entre les acteurs

Dans quelle mesure le cyberespace est-il un nouvel enjeu

1 **Les États s'organisent face aux cyberattaques**

(Cybersoldats français lors de l'exercice de cybersécurité Steadfast Jazz organisé par l'OTAN en Pologne, 2013.)

Aujourd'hui, toutes les grandes puissances prennent conscience que le cyberespace est un nouveau terrain de conflits potentiels. Elles se dotent de moyens propres à mener une cyberguerre ou du moins à être en capacité de se défendre en cas de menace. La Chine, souvent accusée d'être à l'origine de nombreuses cyberattaques dans le monde, a annoncé en 2011, que son armée allait former une équipe spéciale d'environ 9 000 personnes, dédiée à la protection contre d'éventuelles offensives informatiques de la part d'autres pays. En France, on comptabilise 3 000 cybersoldats en 2020.

QUESTIONS

1. Qu'est-ce qu'un cybersoldat ?
2. Comparez le nombre de cybersoldats français et chinois.

de puissance pour différents acteurs publics et privés ?

2 L'Appel de Paris : pour une bonne gouvernance du cyberespace

(Emmanuel Macron lors du forum sur la gouvernance d'Internet organisé à l'UNESCO, Paris, novembre 2018.)

Le 12 novembre 2018, le président de la République française, Emmanuel Macron, a appelé, à pacifier le cyberespace. Il a notamment présenté un « Appel de Paris pour la confiance et la sécurité dans le cyberespace ». L'Appel a été signé par 51 États, dont l'ensemble des pays européens, ainsi que 218 entreprises concernées (Microsoft, Facebook, Airbus...). Les signataires y « condamnent les cyberactivités malveillantes » et affirment leur soutien « à un cyberespace ouvert, sûr, stable, accessible et pacifique ». Mais les États-Unis et la Chine ont refusé de prendre part à cet accord.

QUESTIONS

1. Quel appel Emmanuel Macron a-t-il lancé à Paris en 2018 ?
2. Dans quel but ?

ÉTUDE conclusive

Repères Le cyberespace, un espace virtuel géopolitique

VOCABULAIRE

Cyberespace : monde virtuel constitué de données numérisées (les datas) et milieu de communication en lien avec l'interconnexion mondiale des ordinateurs.

Hacker : pirate de l'Internet qui contourne les protections logicielles et matérielles du système.

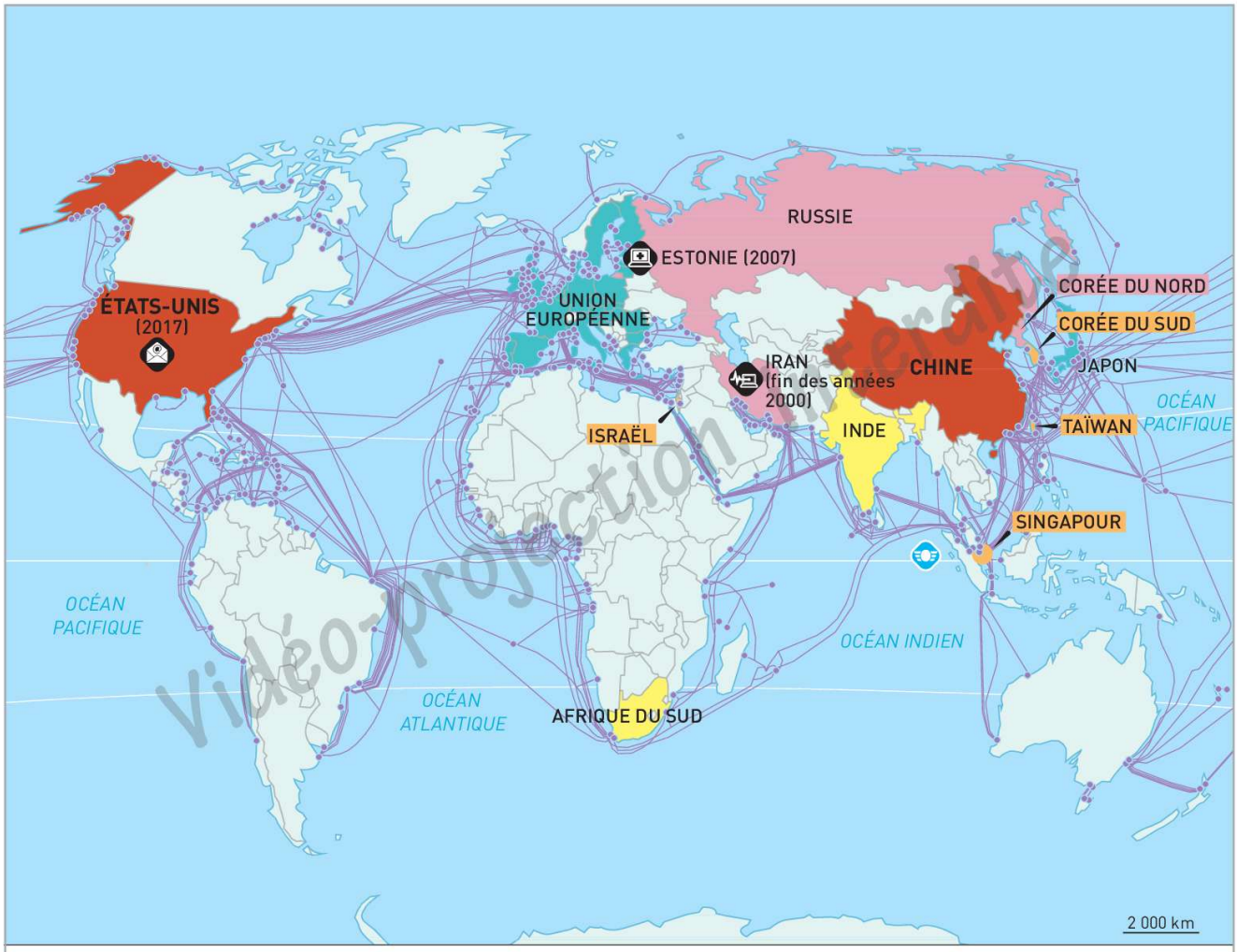

Vidéo-projection interdite

I. Des acteurs inégaux ...

- Les cyber-puissances
- Les 4 cyber-dragons (puissances en devenir)
- Des espaces qui connaissent un certain retard
- Les acteurs secondaires
- Des États à l'origine de nombreuses cyberattaques

II. ... de remarquables moyens de renseignement ...

- Câbles sous-marins
- Points d'entrée des câbles (station d'atterage)
- Sous-marin américain capable de faire des branchements secrets sur les câbles immergés

III. ... qui expliquent des cyberattaques de plus en plus nombreuses

- Paralysie des systèmes informatiques gouvernementaux et de communication
- Envois de virus informatiques
- Emails publiés

Source : D'après C. Bezamat-Mantes, L. Bloch et P. Verluise, *« Géopolitique de l'Internet : quelle hiérarchie des puissances ? »*, diploweb.com, 2015.

Carte interactive

Géopolitique de l'Internet : la hiérarchie des puissances

CYBERATTAQUE	CYBERDÉFENSE	CYBERSÉCURITÉ
Définition : attaque informatique lancée par un État, une organisation, une entreprise ou un hacker isolé, destiné à voler des informations, paralyser temporairement ou détruire définitivement des installations connectées.	**Définition :** ensemble des moyens physiques et virtuels mis en place par un pays dans le cadre de la guerre informatique menée dans le cyberespace. Cela passe notamment par la création d'une branche spécifique dans l'armée.	**Définition :** ensemble des réglementations, des outils et dispositifs mis en place pour protéger les personnes, le matériel et les données informatiques de différents acteurs (individus, organisations, entreprises, États). La cybersécurité est devenue un enjeu mondial et appelle une coopération entre États.
Exemple : cyberattaque de 2007 certainement commanditée par la Russie contre l'Estonie. À la suite de tensions diplomatiques russo-estoniennes, des sites institutionnels, bancaires, journalistiques estoniens sont saturés et paralysés. 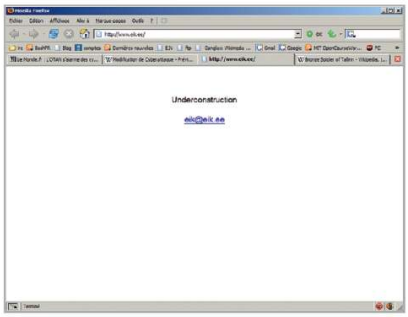 (Mise hors service du Centre informatique estonien lors de la cyberattaque de 2007.)	**Exemple :** création du centre de cyberdéfense de l'OTAN en 2008, symboliquement situé à Tallinn, capitale de l'Estonie. CCDCOE	**Exemple :** Appel de Paris de 2018 « pour la confiance et la sécurité dans le cyberespace », signé par 51 États et 218 entreprises. APPEL DE PARIS 12 · 11 · 2018
Risque : cyberguerre (ou guerre informatique) : utilisation des ordinateurs et d'Internet pour mener une guerre dans le cyberespace contre une organisation, une entreprise ou un État. Le but est d'attaquer les systèmes informatiques dans un but de propagande, de désinformation ou pour paralyser les activités vitales d'un pays. Cela peut se faire, par exemple, par l'envoi d'un virus informatique qui constitue alors une cyberattaque.	**Risque :** absence de coopération entre les États → méfiance généralisée entre les États → renforcement du danger de cyberguerre.	**Risque :** refus de certains États et entreprises particulièrement puissants de coopérer, affaiblissant la portée des initiatives et décisions internationales.

Les cyberattaques imposent le développement d'une cybersécurité

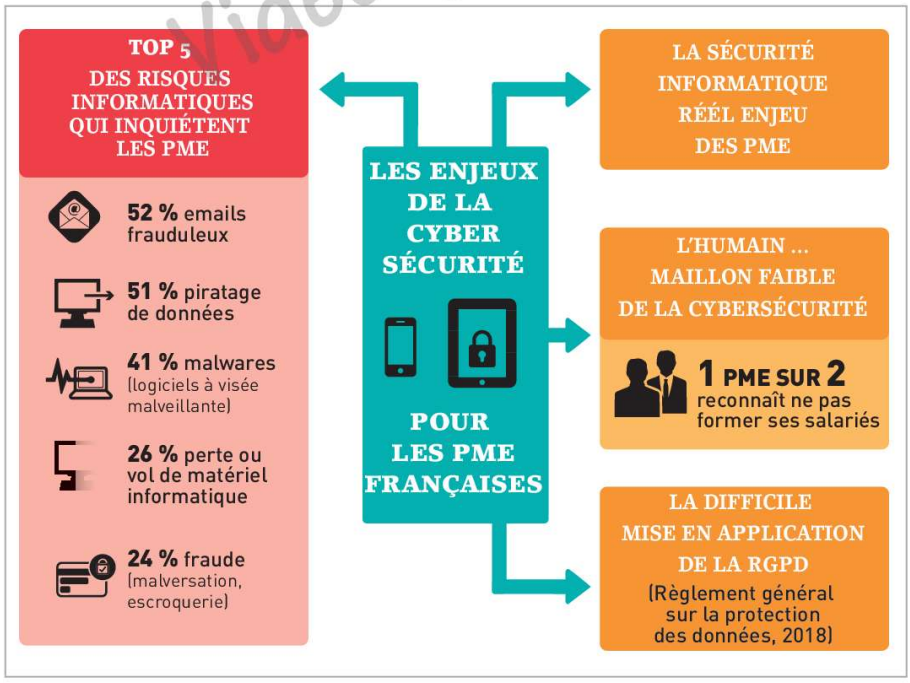

QUESTIONS

1. Pourquoi peut-on dire qu'une cyberattaque est un « péril multiple » pour les États et pour les entreprises ?
2. En quoi la cyberattaque de 2007 contre l'Estonie constitue-t-elle un événement fondateur pour la cyberdéfense puis pour la cybersécurité ?
3. Quel est l'impact et la limite de l'Appel de Paris en matière de cybersécurité ?
4. En quoi la cybersécurité constitue-t-elle un défi à relever pour les PME (petites et moyennes entreprises) ?

Les enjeux de la cybersécurité pour les entreprises

Vidéo-projection interdite

Jalon 1

Le cyberespace, entre réseaux et territoires

A Quels sont les infrastructures et les acteurs du cyberespace ?

REPÈRES

Le cyberespace, une notion récente

• **Une notion née aux États-Unis.** La notion de cyberspace apparaît dans les années 1980, d'abord dans des œuvres de science-fiction. Avec l'ouverture d'Internet au grand public au début des années 1990, cet espace virtuel prend de l'importance. Aujourd'hui près de 450 câbles sous-marins couvrent la planète, soit 1,2 million de km et ce chiffre ne cesse d'augmenter. Les acteurs sont de plus en plus diversifiés : utilisateurs, entreprises, États, hackers...

• **Une nouvelle hiérarchie des puissances se dessine.** Les citoyens, les entreprises et les États doivent se prémunir contre des cyberattaques qui se multiplient. Ces attaques peuvent être le fait de certains États, qui encouragent ce type d'offensives mais aussi de groupes de personnes anonymes. Les géants du Net (GAFAM : Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft) tentent de diriger cet espace en utilisant leur puissance financière et leur position dominante. Tandis que les groupes terroristes sont également de plus en plus présents sur ce nouvel espace géopolitique.

1 Les géants du numérique : des leaders du cyberespace ?

Vidéo + Les GAFAM hatier-clic.fr/20tgp624

« Acronyme de Google, Apple, Facebook et Amazon, auquel est parfois adjoint Microsoft, les GAFA(M), entreprises stars de la Silicon Valley californienne, ont envahi notre quotidien. Elles ont même fait des petits avec les NATU pour Netflix, Air BnB, Telsa et Uber. Ces entreprises ont su renouveler au XXIe siècle le mythe américain des chercheurs d'or ou de pétrole devenus milliardaires en quelques coups de pioche. Ces start-up parfois créées dans un garage sont ainsi devenues les plus grandes capitalisations boursières mondiales et leurs patrons des références iconiques de l'entrepreneur à succès. Pourtant elles sont de plus en plus décriées pour leur mainmise tentaculaire sur l'économie mondiale et leur pratique de corsaire fiscal. Elles menaceraient même la souveraineté des États. Ces entreprises ont parfois à peine 20 ans (Facebook a été créé en 2004 et Google en 1998) et pourtant la capitalisation de chacune d'elles flirte avec les 1 000 milliards de dollars. Pour donner un ordre de grandeur – bien que pas directement comparable – c'est l'équivalent du PIB d'un pays comme l'Indonésie, qui émarge tout de même à la 16e place du classement des pays les plus riches du monde. À eux 5, les GAFAM sont davantage valorisés que le montant du PIB de l'Allemagne, du Royaume Uni ou de la France ! »

« GAFA, GAFAM ou NATU : les nouveaux maîtres du monde », www.lafinancepourtous.com, 18 décembre 2012.

Vidéo projection interdite

2 La pose d'un câble sous-marin

Les GAFAM réalisent 50 % des investissements en la matière. Un câble peut coûter jusqu'à 700 millions d'euros. Ils sont très vulnérables en cas de séisme, d'acte de malveillance ou de piratage. En 2018, Orange et Google ont décidé de collaborer pour mettre en place un câble sous-marin entre les États-Unis et la France, long de 6 600 km, baptisé « Dunant » et qui devrait être opérationnel en 2020.

3 Les Anonymous, un acteur non négligeable du cyberespace

(Membres du groupe Anonymous, lors d'une manifestation aux Philippines, 2013.)

Les Anonymous sont un groupe anonyme de hackers, apparus au milieu des années 2000 pour lutter contre la volonté d'encadrer Internet. Ils œuvrent pour des causes qui leur semblent justes.
À la suite des attentats contre le journal *Charlie Hebdo* en France en janvier 2015, ils ont attaqué des sites Internet et des comptes Twitter appartenant à des membres de Daech ou à des prêcheurs radicaux.

Vidéo INA
Anonymous menace l'EI

4 Cyberterrorisme et recrutement sur Internet

« Ils sont ainsi des centaines voire des milliers de jeunes, à se faire "hameçonner" dans leur chambre via Internet. […] Cela peut commencer par des vidéos découvertes au hasard de recherches sur Internet. Y sont développés les thèmes du complot des plus forts contre les plus faibles, de contestation de la société de consommation avec son lot supposé de mensonges et de scandales : complots des firmes pharmaceutiques, scandales sanitaires comme celui de la vache folle, publicités mensongères, etc. […]

Dès lors, l'engrenage est en marche. […] De clic en clic, l'adolescent glisse vers des contenus évoquant de plus en plus l'islam présenté comme le seul recours contre ce Mal. […] Avant d'être exposé à une troisième salve de vidéos mêlant cette fois des prêches menaçants "sur les risques d'aller en enfer", "sur les bienfaits de la conversion à l'islam", etc. Des productions qui l'appellent à se "réveiller" et à "agir". Parallèlement, l'endoctrinement se déroule aussi sur le réseau social Facebook. L'adolescent ne tarde pas à s'inscrire dans un groupe ouvert sur le fameux réseau social par les recruteurs pour l'inciter à combattre le prétendu complot. Il tisse ainsi rapidement des liens avec de nouveaux "amis" qui peu à peu évoquent le "djihad global".

[…] Loin d'être le fait d'amateurs, le processus de recrutement s'apparente à une vraie démarche commerciale. »

Olivier Hertel, « Cyberterrorisme : un recrutement en 4 phases », *Sciences et Avenir*, 16 novembre 2015.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1. **Doc. 2 et carte p. 446** Montrez que les infrastructures du cyberespace se localisent un peu partout dans le monde mais qu'elles sont polarisées sur les principales puissances mondiales.
2. **Doc. 2** Montrez que ces infrastructures ne cessent de se développer.
3. **Doc. 3** De quel acteur du cyberespace s'agit-il ici ?
4. **Doc. 1 et 4** Quels sont les autres acteurs du cyberespace ? Quels sont leurs rôles et le but de leurs actions ?

Synthétiser Montrez dans une réponse construite que les entreprises leaders du numérique tendent à vouloir dominer le cyberespace.

TRAVAILLER AUTREMENT

Construire un argumentaire. À partir du doc. 4, expliquez la stratégie de recrutement des cyberterroristes et les cibles particulièrement visées. Puis discutez des possibilités de lutte mises en place aujourd'hui contre ce phénomène.

Vidéo-projection interdite

B Le cyberespace, un espace de liberté ou de contrôle ?

REPÈRES

Un monde virtuel en mutation

• **Un espace de liberté.** Le cyberespace avait été imaginé comme un espace de liberté absolue où le contrôle des États ne pourrait pas avoir lieu. Il s'agissait de créer une vaste communauté de partage et d'échanges dans un monde virtuel, qui apparaissait à certains **libertaires** impossible à réaliser dans le monde réel. Cet espace de liberté a permis de révéler nombre d'affaires dans le cadre du scandale WikiLeaks. C'est aussi par l'intermédiaire du cyberespace que les révolutions arabes ont pu se propager, à partir de 2010.

• **Une compétition effrénée.** Pourtant, le cyberespace s'est vite transformé en zone de concurrence accrue entre les différents acteurs. Nombre de pratiques frauduleuses se sont développées, notamment sur les **darknets** : vente illégale d'armes, de drogue, de vidéos pédophiles... et sur l'Internet traditionnel (vol de données, cyberterrorisme). Le marché des **Big Data** est aujourd'hui considérable. Les géants du Net ne cessent de collecter des données personnelles afin de les revendre ce qui représente des bénéfices juteux.

• **La nécessité de réglementer.** Les États tentent de mettre en place des législations afin de réglementer ce nouvel espace et de préserver leur souveraineté. Mais le risque est de s'acheminer vers un contrôle généralisé de la population.

VOCABULAIRE

Big Data : « grosses données ». Terme utilisé pour désigner l'ensemble très volumineux de données informatiques. Dans le monde, environ 2,5 trillions d'octets de données sont procréées par jour.

Darknet : Internet non officiel, qui n'est soumis à aucune règle.

Libertaires : personnes qui n'admettent aucune restriction de leurs libertés individuelles.

1 Déclaration d'indépendance du cyberespace

En 1996, le président des États-Unis, Bill Clinton, a fait adopter le Telecom Reform Act *qui tend à limiter certaines libertés sur Internet (discuter de l'avortement de façon ouverte par exemple). En réaction, John P. Barlow, écrivain et militant, a écrit une déclaration d'indépendance du cyberespace.*

« Gouvernements du monde industriel, vous géants fatigués de chair et d'acier, je viens du cyberespace, le nouveau domicile de l'esprit. Au nom du futur, je vous demande à vous du passé de nous laisser tranquilles. Vous n'êtes pas les bienvenus parmi nous. [...] Nous n'avons pas de gouvernement élu et il est improbable que nous en ayons un jour. [...] Vous n'avez aucun droit moral de dicter chez nous votre loi [...].

Nous sommes en train de créer un monde où tous peuvent entrer sans privilège et sans être victimes de préjugés découlant de la race, du pouvoir économique, de la force militaire ou de la naissance. Nous sommes en train de créer un monde où n'importe qui, n'importe où, peut exprimer ses croyances, aussi singulières qu'elles soient, sans peur d'être réduit au silence ou à la conformité. Vos concepts légaux de propriété, d'expression, d'identité, de mouvement, de contexte, ne s'appliquent pas à nous. [...]

En Chine, en Allemagne, en France, à Singapour, en Italie et aux États-Unis, vous essayez de confiner le virus de la liberté en érigeant des postes de garde aux frontières du cyberespace. Il se peut que ceux-ci contiennent la contagion quelque temps, mais ils ne fonctionneront pas dans un monde qui sera bientôt couvert de médias numériques. [...]

Nous créerons une civilisation de l'esprit dans le cyberespace. Puisse-t-elle être plus humaine et plus juste que le monde issu de vos gouvernements. »

John P. Barlow, Davos, Suisse, 8 février 1996.

Video projection interdite

2 Le cyberespace, une menace pour les personnes et les États

Menaces économiques	Menaces politiques	Terrorisme
• Vol d'argent à un particulier ou à une entreprise (via de faux e-mails incitant à fournir ses identifiants bancaires par exemple). • Campagne de dénigrement d'une entreprise visant à capter sa clientèle. • Espionnage industriel.	• Campagne d'influence visant à orienter le résultat d'un vote. • Espionnage politique et militaire. • Prise de contrôle des outils de communication à distance.	• Propagande. • Récolte des fonds. • Recrutement des combattants. • Piratage des sites Internet. • Menace d'attaques d'envergure avec la prise de contrôle d'infrastructures stratégiques (barrages hydroélectriques, hôpitaux, centrales nucléaires...).

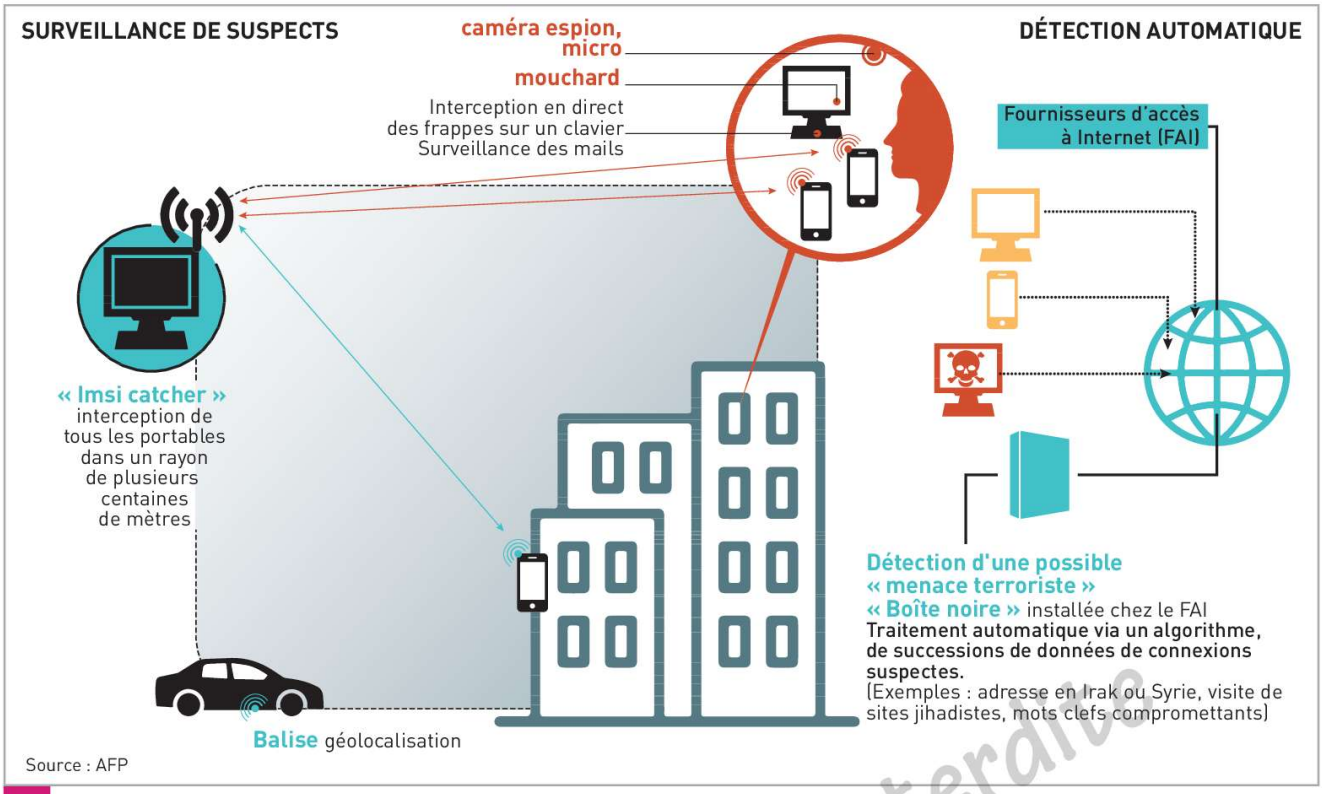

Source : AFP

3 Loi sur le renseignement en France : protection ou surveillance ?

À la suite des attentats commis contre le journal *Charlie Hebdo* et dans un magasin Hyper Cacher, en janvier 2015, le gouvernement français a pris des mesures afin de prévenir les actes terroristes. La loi sur le renseignement permet aux services de renseignement (par exemple la DGSE, Direction générale de la sécurité extérieure) de faciliter le recours à des techniques d'accès à l'information, ce qui peut remettre en cause le droit à la vie privée.

4 En Russie, des protestations contre le contrôle d'Internet par l'État

Environ 15 000 manifestants se sont rassemblés, en mars 2019, pour protester contre une loi adoptée en février de la même année. Au nom de la souveraineté nationale, le chef de l'État, Vladimir Poutine, voulait faire passer les sites Internet et les données via des points contrôlés par le gouvernement et proposait de mettre en place un système de nom de domaine national pour permettre à l'Internet de fonctionner même si le pays est privé des infrastructures étrangères.

ANALYSER LES DOCUMENTS

1 **Doc. 1** En quoi, le cyberespace s'oppose-t-il à l'espace physique (ou réel) ? Quelle est l'idée principale développée par l'auteur ?

2 **Doc. 2** Quels types de menaces sont le plus à l'œuvre dans le cyberespace ? Donnez deux exemples.

3 **Doc. 1, 3 et 4** Montrez que les États cherchent à encadrer les pratiques sur le cyberespace. Quelle en est la justification ?

Synthétiser Rédigez une introduction qui correspond au sujet suivant : « Depuis l'ouverture d'Internet au grand public, le cyberespace est-il plutôt un espace de liberté ou, au contraire, un espace de plus en plus surveillé ? »

TRAVAILLER À L'ORAL

Présenter un exposé. Menez une recherche sur le scandale WikiLeaks, en lien avec Edward Snowden. Montrez que le cyberespace se veut un espace de liberté et de transparence mais aussi comment des pays se sont opposés dans le cadre de cette affaire.

Vidéo-projection interdite

UN EXEMPLE DE CYBERATTAQUE : le hacking de TV5Monde et ses enjeux

Les cyberattaques se multiplient dans le monde, de la part d'acteurs parfois difficiles à identifier. Les victimes sont très diverses. La chaîne de télévision française TV5Monde a fait l'objet d'une attaque en 2015, en lien avec la crise ukrainienne et la dégradation des relations entre la France et la Russie.

1 **Capture d'écran de la page Facebook de TV5Monde piratée en avril 2015**

Les 8 et 9 avril 2015, la chaîne de télévision TV5Monde a été victime d'une cyberattaque qui a entraîné l'arrêt de la diffusion des programmes pendant deux jours et la diffusion d'un message de propagande en faveur de Daech (État islamique ou ISIS en anglais pour *Islamic State of Iraq and Sham*). Daech n'ayant jamais revendiqué cette action, les soupçons se tournent aujourd'hui vers un groupe de hackers russes.

Vidéo-projection interdite

2 Une enquête qui mène à la Russie

«Pour cette entreprise américaine [FireEye, une société de cybersécurité américaine], les pirates sont liés au Kremlin[1]. Deux autres éléments viennent à l'appui de ses conclusions : les lignes de codes ont été tapées sur un clavier cyrillique[2] et à des moments correspondant aux heures de bureau à Saint-Pétersbourg et à Moscou. FireEye a baptisé ce même groupe d'un autre nom : "APT28".

"Leur mode opératoire est toujours le même. Ils envoient un mail piégé très bien conçu adressé sur la messagerie personnelle de la victime, un compte Gmail ou Yahoo ! La personne piégée se laisse berner en cliquant sur un lien et donne ses identifiants professionnels, aussitôt récupérés par les assaillants", décrypte Yogi Chandiramani, directeur technique Europe chez FireEye. […]

De source judiciaire, l'implication d'APT28 (ou Pawn Storm) semble se confirmer et la piste djihadiste, elle, s'éloigne. "Il pourrait s'agir d'un leurre, comme nous l'ont suggéré les experts de l'ANSII[3] ", explique le directeur de la chaîne.

Seule certitude : les relations entre la France et la Russie se sont dégradées ces derniers mois. [Le président] François Hollande a refusé de se rendre au défilé de commémoration de la victoire sur le nazisme, à Moscou, le 9 mai. Et Paris a suscité la colère du Kremlin en suspendant la livraison des navires Mistral à la Russie[4] sur fond de crise ukrainienne.

Emmanuel Paquette, « Piratage de TV5 Monde : l'enquête s'oriente vers la piste russe », www.lexpress.fr, 9 juin 2015.

1. Siège du gouvernement russe.
2. Alphabet utilisé notamment en Russie.
3. Agence nationale de la sécurité des systèmes informatiques, qui assiste le Premier ministre dans ses fonctions de défense et de sécurité nationale.
4. La France a refusé de livrer à la Russie deux porte-hélicoptères qu'elle lui avait commandés en 2010.

Source : AFP.

3 La crise ukrainienne à l'origine de la cyberattaque ?

La crise ukrainienne a débuté en 2013 lorsque le gouvernement pro-russe de cet État a refusé de signer un accord avec l'UE. Des manifestations pro-européennes ont contraint le Président ukrainien à démissionner en 2014. La Crimée, une province ukrainienne peuplée majoritairement de russophones, s'est alors déclarée indépendante et a voté son rattachement à la Russie. L'UE a refusé l'annexion russe, illégale, de ce territoire.

4 Des coûts importants en matière de cybersécurité

« Le marché mondial de la cybersécurité a crû de 3,1 milliards d'euros en 2004 à 67 milliards en 2015 et devrait atteindre 152 milliards en 2020. Le déploiement généralisé des mobiles, du Cloud, des réseaux sociaux […] sont les moteurs principaux du développement de nouveaux services et technologies de cybersécurité.

[…] Le marché américain représente à lui seul plus de 40 % du marché mondial, l'Europe environ 25 %, c'est-à-dire 17 milliards d'euros sans inclure la Russie. […] L'Allemagne, le Royaume-Uni et la France sont les trois premiers marchés de l'Union européenne (UE). Avec une croissance annuelle moyenne de plus de 6 %, le marché de l'UE dépassera les 22 milliards en 2020. […]

En matière de cybercriminalité, Cybersecurity Ventures prévoit un doublement des coûts mondiaux d'impacts de 2015 à 2021, soit de 3 trillions à 6 trillions d'euros incluant la corruption et la destruction de données, l'argent volé, la productivité perdue, le vol de propriété intellectuelle, le vol de données personnelles et financières, le détournement, la fraude, la perturbation du cours des affaires suite aux attaques, les analyses post-attaques, la restauration des données et des systèmes attaqués et les atteintes à l'image.

En France, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) note dans son rapport d'activité 2015 la forte croissance de la cybercriminalité : 4 000 signalements d'attaques ont été reçus en 2015, soit 50 % de plus qu'en 2014. »

Valérie Desforges, « FIC 2019, les chiffres clés de la cybersécurité », *Miss Konfidentielle*, 26 janvier 2019 DR.

PRÉSENTER UN EXPOSÉ

Voici trois questions vous orientant vers la composition d'un plan :

1. Quel type de cyberattaque a visé TV5Monde ?
2. Quels sont les premiers auteurs incriminés puis ceux visés par l'enquête ? Donnez des éléments de contexte sur ces deux crises géopolitiques internationales.
3. Quelles sont les conséquences économiques de la multiplication des cyberattaques pour TV5 et dans le monde ?

Pour aller plus loin :

- Un livre : Nicolas Arpagian, *La Cybersécurité*, collection « Que sais-je ? », PUF, 2018 (128 pages).
- Une vidéo : Le rôle de la Russie dans le cyberespace (TV5Monde). hatier-clic.fr/20tgp625
- Un article de presse : « Les cinq grands fléaux du cyberespace en 2018 selon l'ANSSI », *La Tribune*, 16 avril 2019. hatier-clic.fr/20tgp626

Vidéoprojection interdite

Jalon 2

Cyberdéfense, entre coopération européenne et souveraineté nationale

A Comment fonctionne la coopération européenne en matière de cyberdéfense ?

REPÈRES

L'UE face aux cyberattaques

• **Une Europe vulnérable.** En 2019, l'entreprise Airbus a été victime d'une cyberattaque. Des pirates sont entrés, via des ordinateurs de sous-traitants de l'entreprise et ont pu consulter des données à caractère personnel de certains cadres du groupe. Le but était d'opérer de l'espionnage industriel, ce qui a échoué. D'autres entreprises européennes ont fait les frais de ces attaques, qui proviennent surtout de la Chine.

• **Une Europe qui tente de coopérer.** Les institutions européennes ont cherché à répondre à ces menaces. Jean-Claude Juncker, ancien président de la Commission européenne, en a fait une des priorités à partir de 2017. En 2016, la **directive SRI** (Sécurité des réseaux et de l'information) a été adoptée. En 2019, le Conseil européen décide d'un règlement sur la cybersécurité.

• **Une Europe à la croisée des chemins.** Il n'en reste pas moins que les différences entre les pays de l'UE restent très importantes. L'harmonisation des normes et des politiques reste difficile d'autant plus que la cybersécurité et la cyberdéfense ne relèvent pas à proprement parler des compétences de l'Union européenne.

VOCABULAIRE

Directive SRI (Sécurité des réseaux et des systèmes d'information) : décision de l'Union européenne de 2016 qui impose aux opérateurs et prestataires de services numériques de prendre des mesures de sécurité et de signaler tout dysfonctionnement ou incident.

1 Des menaces numériques qui explosent en Europe

« Le développement du numérique en Europe s'accompagne logiquement de nouvelles menaces, de toutes sortes. À ce titre, les tentatives de fraudes se multiplient, les groupes de criminalité sont de plus en plus performants et trouvent sans cesse de nouvelles techniques de piratage. Vol de données, actes frauduleux, déstabilisation des institutions, toutes ces cyberattaques ont touché 80 % des entreprises européennes.

Et malgré la déclaration de Jean-Claude Juncker, "nous protégeons mieux les Européens à l'ère du numérique", le constat est que la cybersécurité n'est largement pas au point en Europe. Il reconnaît d'ailleurs un manque d'équipement pour lutter contre les attaques. Pour les quatre dernières années, la cybercriminalité a coûté cher à l'Europe. En 2013, les criminels ont généré pas moins de 1,44 milliard d'euros, rien que ça.

Les chiffres de la Commission européenne sont clairs, et alarmants. La cyberattaque ne cesse d'augmenter d'année en année. Depuis 2016, 4 000 attaques par des logiciels d'extorsion de données personnelles ont lieu chaque jour dans le monde. C'est une augmentation de 300 % par rapport à 2015. Certaines peuvent créer le chaos dans des entreprises. Dernière grosse cyberattaque en date, celle qui en mai 2017 a touché plus de 150 pays et provoqué la fermeture de plusieurs sites de production Renault. Pourtant, la Commission réalise seulement maintenant du retard dont elle est victime concernant la cybersécurité. »

Charlotte Charlier, « 80 % des entreprises européennes sont victimes de cyberattaques », *Décider et Entreprendre*, 3 octobre 2017, DR.

2 La prise de conscience européenne de la menace

Le 13 septembre 2017, dans son discours sur l'état de l'Union, Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, a mis en avant la nécessaire prise de conscience vis-à-vis des différentes menaces qui pèsent sur l'Union européenne. Il a déclaré notamment : « Quatrième priorité pour l'année à venir : nous protégerons mieux les Européens à l'ère du numérique. Nous avons intensifié la lutte contre la propagande terroriste et la radicalisation en ligne. Mais l'Europe reste mal équipée face aux cyberattaques. »

Vidéo-projection interdite

3 Une compétition européenne pour développer la cyberdéfense

Le challenge européen de cybersécurité oppose chaque année une vingtaine d'équipes nationales composées de jeunes hackers éthiques, c'est-à-dire qui agissent de façon non malveillante. Il s'agit de recruter les meilleurs talents en matière de cybersécurité.

4 L'UE à l'heure des choix en matière de cybersécurité

« 2018 s'annonce ainsi comme une année charnière dans le cyberespace pour l'Union européenne ; ce sera probablement celle qui amplifiera ou amoindrira les contradictions internes de l'Europe sur ces questions. […] L'Europe, au travers du RGPD [règlement général sur la protection des données] et de la directive SRI, a fortement avancé sur l'harmonisation juridique des réglementations et elle se trouve maintenant confrontée à la nécessité de compléter celles-ci par des transferts de compétence. Or le différentiel de volonté, de maturité et de finances entre les pays membres menace de faire éclater une cohésion reposant sur un dénominateur commun évident, mais relativement petit, [et] ouvre deux voies difficilement conciliables. D'une part, un transfert des compétences vers le niveau communautaire au risque de noyer ou d'amoindrir les exigences à cause d'un différentiel de compétences et de volontés. D'autre part, une Europe qui demeurerait à plusieurs vitesses avec des initiatives minilatérales. »

Nicolas Mazzucchi, note n° 1/18, 22 janvier 2018, Fondation pour la recherche stratégique (FRS).

5 La lutte contre la cybercriminalité, une priorité pour l'UE

Objectifs

- Lutter contre les cyberattaques pour protéger la PESC (politique étrangère et de sécurité commune).
- Renforcer la cyberdéfense.
- Créer un marché unique numérique et accroître l'autonomie de l'UE dans le domaine de la cybersécurité.

Des moyens

- Mise en place d'un système européen de certification de cybersécurité, destinée aux consommateurs et aux entreprises.
- Une agence de l'Union européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA) : prévention des risques, exercices réguliers de cybersécurité.
- Création d'un centre industriel, technologique et de recherche en matière de cybersécurité.
- Création d'un réseau de centres nationaux de coordination.

Règlement européen sur la cybersécurité, 9 avril 2019. https://www.consilium.europa.eu

ANALYSER LES DOCUMENTS

1 **Doc. 1 et 2** Montrez que l'Union européenne reste mal protégée face à des cybermenaces qui augmentent.

2 **Doc. 3** En quoi une compétition européenne peut-elle être utile pour lutter contre les cybermenaces ?

3 **Doc. 4 et 5** Quelles mesures l'Union européenne a-t-elle mises en place pour améliorer sa cybersécurité ? Quelles difficultés rencontre-t-elle ?

Synthétiser Dans un paragraphe en deux parties, répondez au sujet suivant : « Pensez-vous que l'Union européenne est correctement armée pour faire face aux cybermenaces mondiales ? »

TRAVAILLER AUTREMENT

Synthétiser un article. À partir de l'article « L'émergence d'une politique européenne de cybersécurité », sur le site suivant hatier-clic.fr/20tgp627 montrez que la question du financement de ces politiques pose problème au sein de l'Union européenne.

Vidéo projection interdite

Jalon 2

Cyberdéfense, entre coopération européenne et souveraineté nationale

B Comment organiser la cyberdéfense : l'exemple français ?

REPÈRES

La cyberdéfense, un enjeu de défense nationale

• **La France menacée par les cyberattaques.** La France possède un certain nombre d'infrastructures stratégiques particulièrement sensibles aux cyberoffensives comme les aéroports, les gares, les centrales nucléaires. Toute atteinte aux systèmes d'information et aux instruments de gouvernement peut constituer une remise en cause de la souveraineté du pays. Cela montre par ailleurs que le cyberespace s'affranchit des frontières traditionnelles.

• **Une stratégie de cyberdéfense propre.** La cyberdéfense a été érigée en priorité nationale par le Livre blanc pour la défense et la sécurité nationale de 2013. Aujourd'hui, d'ailleurs, toute opération militaire comporte un volet cyber. Au même titre que la terre, la mer, l'air et l'espace, l'espace numérique constitue un milieu à part entière dont la défense est une nécessité permanente.

• **Les acteurs de la cyberdéfense.** L'ANSII (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information), responsable de la cyber-protection et de la lutte informatique défensive (LID) de l'État et le Commandement de la cyberdéfense (COMCYBER), chargé de la LID, peuvent prendre part à des missions offensives. L'armée française s'appuie sur 3 000 cybersoldats, dont le nombre va augmenter en vertu de la loi de programmation militaire 2019-2025.

1 Politique de défense nationale et cyberdéfense

La loi de programmation militaire (LPM) a fixé les orientations relatives à la politique de défense et trace une trajectoire de programmation des moyens militaires pour la période 2019-2025. La cyberdéfense y tient une place de choix. La France cherche à être présente sur le terrain de la lutte informatique offensive. La LPM alloue un budget de 1,6 milliard d'euros sur la période aux 4 000 cybersoldats français prévus.

2 Une France qui se veut offensive

« En 2017, le ministère des Armées a recensé 700 événements de sécurité, dont 100 attaques qui ont ciblé ses réseaux. En 2018, ce même nombre a été atteint dès septembre. "En moyenne, a précisé Florence Parly [la ministre des Armées], ce sont donc plus de deux événements de sécurité par jour." […] Certaines attaques sont "le fruit de groupes malveillants. D'autres de hackers isolés. Mais certaines, nous le savons, viennent d'États pour le moins indiscrets, pour le moins… décomplexés." Aujourd'hui, un certain nombre de nations incluent des effets cyber dans leurs stratégies militaires et leurs modes d'action. […] La France fait partie de ce club de nations. "Nous considérons l'arme cyber comme une arme opérationnelle à part entière. C'est un choix nécessaire, en responsabilité. Nous en ferons un usage proportionné, mais que ceux qui sont tentés de s'attaquer à nos forces armées le sachent : nous n'aurons pas peur de l'utiliser", a averti la ministre. […] Ces attaques cyber seront conduites de façon autonome ou en combinaison des moyens militaires conventionnels. Selon le ministère, l'arme cyber vise à produire des effets à l'encontre d'un système adverse pour en altérer la disponibilité ou la confidentialité des données. Car la lutte informatique offensive permet de tirer parti des vulnérabilités des systèmes numériques adverses. »

Michel Cabirol, « Cyberdéfense : une France offensive et complètement décomplexée », www.latribune.fr, 20 janvier 2019.

Reproduction interdite

3 Des entreprises françaises au service de la cyberdéfense

(Marc Darmon, vice-président de Thales, lors d'une conférence de presse, Vélizy [France], 2018.)

Après quatre ans de recherches, Thales, groupe spécialisé, entre autres, dans la sécurité, et la start-up parisienne Gatewatcher ont obtenu de l'ANSII, l'agence nationale de cybersécurité, la qualification pour proposer leurs sondes aux 250 opérateurs d'importance vitale (OIV) : acteurs du transport, banques, ports, aéroports, industriels dans l'énergie, l'eau ou la défense.

4 La réserve citoyenne de cyber-défense

« La réserve citoyenne cyberdéfense est une réserve militaire créée en 2012. Composée de civils bénévoles, elle est rattachée depuis 2017 au nouveau commandement de cyberdéfense. Les volontaires sont répartis en unités militaires réparties en unités régionales. La réserve peut agir au profit non seulement du ministère des Armées mais également de l'ANSSI ou du ministère de l'Intérieur. Les interventions portent principalement sur les OIV (opérateurs d'importance vitale), des administrations, des collectivités locales, des grands services publics et leurs sous-traitants. Pour postuler, il faut être de nationalité française et résider en France, avoir plus de 17 ans, ne pas avoir de casier militaire, être en règle au regard des obligations du service national et avoir fait des études d'informatique.

Il y a deux types de réservistes :

• Le **réserviste opérationnel** souscrit un engagement à servir dans la réserve opérationnelle, un contrat rémunéré d'une durée de 1 à 5 ans renouvelable. Ces volontaires font le choix de servir leur pays sans faire du métier des armes leur seule profession.

• Les **réservistes citoyens** sont des collaborateurs bénévoles du service public. Ils choisissent de servir leur pays en faisant bénéficier la défense de leur expertise et leur compétence. En tant que bénévole, ils consacrent le temps qu'ils souhaitent et peuvent, à cette mission. »

https://www.defense.gouv.fr

ANALYSER LES DOCUMENTS

1 **Doc. 1** Montrez que la loi de programmation militaire 2019-2025 intègre pleinement la dimension cyber des menaces actuelles.

2 **Doc. 2** Quelle est la position de la France en matière de cyberdéfense ?

3 **Doc. 2** La France est-elle vulnérable aux cyberattaques ? Quels sont les espaces qui présentent le plus de risques ? D'où proviennent les attaques ?

4 **Doc. 3 et 4** Quels moyens sont mis en place afin de renforcer la cyberdéfense française ?

Synthétiser À partir de l'ensemble des documents, montrez que la France cherche à se doter d'une nouvelle stratégie de cyberdéfense.

TRAVAILLER À L'ORAL

Présenter un exposé. À partir de l'émission de France Culture, montrez comment la France lutte contre une cybermenace.

hatier-clic.fr/20tgp628

Photocopie interdite

Cours

Le cyberespace : conflictualité et coopération entre les acteurs

Podcast du cours
hatier-clic.fr/20tgp629

Dans quelle mesure le cyberespace est-il un nouvel enjeu de puissance pour différents acteurs publics et privés ?

VOCABULAIRE

ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) : agence créée en 2009, dans le but de mettre en place la politique de cyberdéfense de la France.

BATX : géants du Net chinois.

Darknet : voir p. 450.

GAFAM-NATU : géants américians du Net et de la nouvelle économie. Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft et Netflix, Airbnb, Telsa, Uber.

***Phishing* ou hameçonnage :** technique utilisée par des fraudeurs pour obtenir des renseignements personnels via Internet dans le but de perpétrer une usurpation d'identité.

Souveraineté numérique : le fait pour un État de pouvoir contrôler la sécurité de ses réseaux numériques et de pouvoir les utiliser à des fins de puissance.

A Le cyberespace : des infrastructures et des acteurs diversifiés

1. Une emprise croissante sur le monde

- Le cyberespace s'est progressivement mis en place à partir des années 1990, au moment où Internet a été ouvert au grand public. La **multiplication du nombre d'internautes** et le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ont ainsi démultiplié ses possibilités et son importance dans le monde.
- Les 450 **câbles sous-marins**, équipés en fibre optique, représentent aujourd'hui de véritables autoroutes de l'Internet mondial. Ce sont les **vecteurs physiques des flux d'information** mais ils présentent parfois des risques de coupures en cas de sabotage ou de catastrophe naturelle (tremblement de terre ou tsunami). Ils sont installés dans le sous-sol marin par des navires câbliers et ils nécessitent une maintenance régulière. Les grandes entreprises sont d'ailleurs à l'affût de ces marchés stratégiques.

2. Des acteurs qui se diversifient

- Les acteurs du cyberespace sont très diversifiés et leur hiérarchie est révélatrice des **enjeux de puissance**. On trouve ainsi les États qui cherchent à **défendre leur souveraineté**, à être présents dans ce nouvel espace géopolitique et qui s'opposent parfois.
- Les géants du net (**GAFAM**, **NATU**, **BATX**) sont également très présents et se livrent une **concurrence très rude** pour acquérir des parts de marché. Les autres entreprises, les organisations diverses et les citoyens font aussi figure d'acteurs du cyberespace puisqu'ils y interagissent et nécessitent une protection, notamment de leurs données.
- Parmi les citoyens, on peut citer aussi les hackers, ces activistes de l'Internet qui cherchent à tirer profit du cyberespace ou à défendre une cause. C'est le cas des Anonymous, groupe fondé vers 2003-2004, qui s'en prend notamment aux groupes terroristes (Daech) mais aussi à des sectes (Église de scientologie aux États-Unis) ou parfois même à des États.

Vidéo-projection interdite

« Une cyberattaque pourrait faire autant de dégâts qu'une attaque nucléaire. »

Jérémy Straub, chercheur américain en informatique

B Le cyberespace : des menaces croissantes

1. Liberté ou contrôle du cyberespace ? ▸ Jalon 1, p. 448

- La question de la liberté se pose sur le cyberespace. En 1996, suite à des lois américaines qui visaient à restreindre la liberté des citoyens sur un Internet encore naissant, John P. Barlow publie une **déclaration d'indépendance du cyberespace**, affirmant ainsi que les États ne pourraient jamais contrôler cet espace. Pourtant, face à l'absence de règles, il a fallu encadrer certaines pratiques. Les **darknets** posent ainsi problème puisque, dépourvus de tout contrôle, ils constituent de véritables opportunités pour des actions illégales et dangereuses dans le monde réel : achat de drogue, d'armes, vidéos pédopornographiques...

2. La multiplication des cyberattaques et leurs enjeux

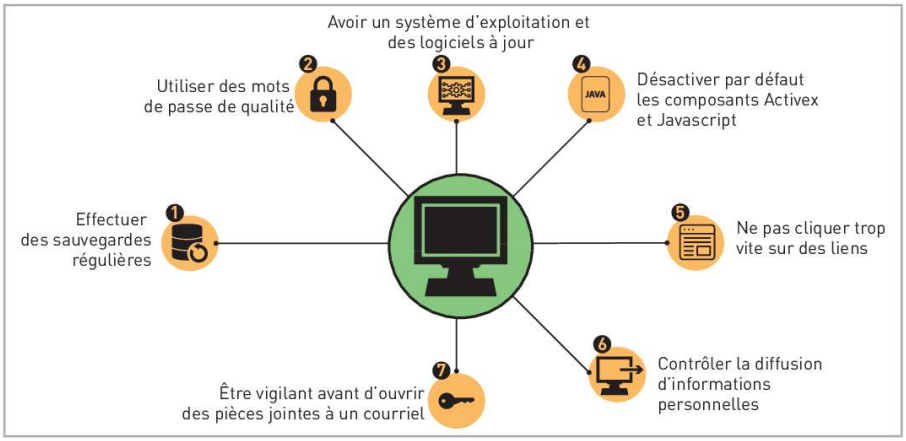

Les bonnes pratiques en matière de cybersécurité

- Les **cyberattaques ne cessent de se multiplier** contre divers acteurs du cyberespace. Il peut s'agir de l'envoi de rançongiciels qui exigent de l'argent pour débloquer des données, de logiciels espions ou de ***phishing*** (envoi de faux mails) pour voler des données, d'actes de sabotage contre des installations stratégiques (aéroports et gares, centrales nucléaires, sites militaires,...). En 2015, la chaîne TV5Monde a été attaquée par des pirates russes, se faisant passer pour des djihadistes, en réaction au refroidissement des relations entre la France et la Russie (annexion russe de la Crimée).
- Les **actes de malveillance** dans le cyberespace peuvent aussi contribuer à déstabiliser les démocraties. Lors des élections américaines de 2016, la boîte mail de la candidate démocrate Hillary Clinton a été piratée et une entreprise comme Facebook a largement participé, en vendant des données, à la victoire de Donald Trump.

C La cybersécurité et la cyberdéfense : entre coopération et souveraineté nationale

1. À l'échelle internationale et régionale ▸ Jalon 2, p. 454

- Une **gouvernance mondiale** du cyberespace peine réellement à se mettre en place. Les institutions de l'ONU discutent régulièrement des enjeux liés au cyberespace et au renforcement de sa sécurité. Mais les États ne parviennent pas à se mettre d'accord. **L'Appel de Paris** pour la confiance et la sécurité dans le cyberespace, prononcé par le président français Emmanuel Macron en 2018 à l'UNESCO, témoigne d'une certaine volonté de collaboration à l'échelle mondiale.
- L'Union européenne tente, quant à elle, de coopérer afin d'apparaître comme un acteur important du cyberespace. En 2016, la **directive SRI** (Sécurité des réseaux et des systèmes d'information) est un tournant. Cette décision impose notamment aux acteurs fournissant des services essentiels et aux prestataires de services numériques de prendre des mesures de sécurité appropriées pour pouvoir résister à des attaques ou faire face à des problèmes divers. Elle insiste également sur la coopération nécessaire entre les autorités compétentes. Pourtant, cela reste difficile car les 27 pays de l'UE ne sont pas au même niveau de cyberprotection. En 2019, le **Conseil européen adopte un règlement sur la cybersécurité**.

CHIFFRES CLÉS

- **2018 :** 4,4 milliards d'internautes dans le monde.
- **400 à 600 milliards de dollars :** coût annuel des actes de malveillance dans le cyberespace.
- **2019 :** 67 % des entreprises françaises victimes de cyberattaques.
- **1,6 milliard d'euros :** montant débloqué dans la loi de programmation militaire 2019-2025 en France pour les cybersoldats.

2. À l'échelle nationale : l'exemple français

- La France cherche également à préserver sa **souveraineté numérique** et ses frontières dans le cyberespace. Alors que la cyberdéfense a été clairement mentionnée dans le Livre blanc pour la défense et la sécurité nationale de 2013, l'espace numérique constitue un domaine à part entière en matière de défense.
- La France s'appuie sur plusieurs organes : l'**ANSSI**, le commandement de la cyberdéfense, ainsi que 3 000 **cybersoldats** (dont le nombre va augmenter à 4 000 en vertu de la loi de programmation militaire 2019-2025).

Vidéo-projection interdite

Exercices Bac

EXERCICE 1 Rédiger une introduction

DISSERTATION

SUJET La France et le cyberespace : entre coopération européenne et souveraineté nationale

1 En utilisant le tableau ci-dessous, rédigez une introduction en respectant les différentes étapes de sa méthodologie.

1 **Accroche** **Analyse des termes du sujet** **Contexte**	
2 **Problématique** **Annonce du plan**	

Conseil

Pensez à inclure une accroche.
L'accroche permet de commencer le devoir d'une façon stimulante. Il vaut mieux éviter les grandes généralités, et partir d'un événement de l'actualité, ou bien encore d'un exemple localisé précis, à partir duquel on peut poser le problème. Ici, il faut donc chercher un élément qui croise les thématiques clés du sujet, comme un exemple d'attaque qui montre la vulnérabilité française ou bien mentionner l'« Appel de Paris pour la confiance et la sécurité dans le cyberespace » lancé par Emmanuel Macron le 12 novembre 2018. Le développement de l'accroche ne doit être ni trop long, ni déconnecté du reste de l'introduction.

Vidéo-projection interdite

EXERCICE 2 Présenter une fiche de lecture

OBJECTIF GRAND ORAL

SUJET Les risques liés au numérique dans la science-fiction

1 Lisez la nouvelle d'Isaac Asimov, *Le Robot qui rêvait*, parue en 1986. Puis visionnez le film *I, Robot* réalisé par Alex Proyas (2004), librement inspiré de cette œuvre.

2 Présentez un exposé sur les risques liés au numérique dans la science-fiction.

Voici trois questions vous orientant vers la composition d'un plan :

– Quelles sont les différences entre le livre et le film ?

– Comment la science-fiction cherche-t-elle à montrer les risques liés au numérique pour l'humanité, malgré les 3 lois imaginées par l'auteur pour empêcher théoriquement toute rébellion des robots contre les hommes ?

– Quelles sont les autres œuvres de fiction présentant les risques liés à l'intelligence artificielle et à la robotisation ?

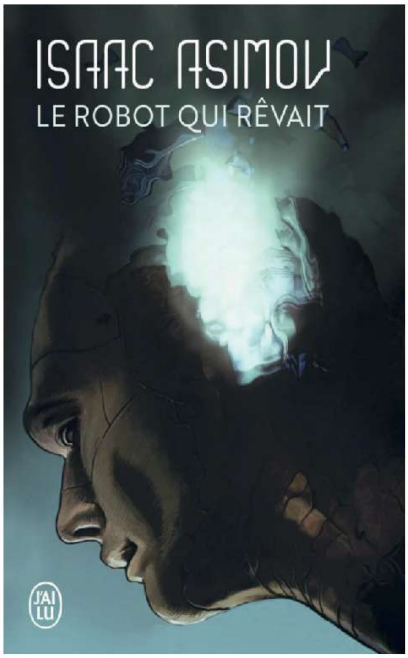

EXERCICE 3 Présenter une fiche de lecture

OBJECTIF GRAND ORAL

Laurent Gayard, *Darknet, GAFA, bitcoin, l'anonymat est un choix* (Slatkine and Cie, 2018)

1 Réalisez une fiche de lecture et présentez-la à l'oral. Vous montrerez pourquoi les darknets sont des espaces de liberté, mais aussi des espaces dangereux qu'il est difficile de réglementer.

Vous pouvez vous appuyer sur le tableau ci-dessous pour composer votre plan.

Les darknets : des espaces de liberté	Les darknets : des espaces très dangereux	Les darknets : des espaces difficiles à contrôler et à réglementer

EXERCICE 4 Étudier un article de journal

ÉTUDE DE DOCUMENT

SUJET En Chine, une population sous surveillance

1 À l'heure de la reconnaissance faciale

«Dans l'empire du Milieu, la reconnaissance faciale fait désormais partie de la vie quotidienne. […] Le domaine où cette technologie s'est imposée avec le plus de succès est celui de la sécurité. […] C'est précisément ce qui est arrivé à Li Lineng. Cette femme était recherchée depuis dix-sept ans pour le meurtre de son petit ami. Elle avait adopté un pseudonyme et vivait à Shanghai en demeurant sous les radars de la justice. En janvier, elle est entrée dans un poste de police autoroutier pour demander son chemin. Erreur : une caméra de surveillance a filmé son visage et a aussitôt déclenché une alarme qui a conduit à son arrestation. […] Ces outils peuvent aussi contribuer à aider les plus faibles. À Shanghai, la police veut s'en servir pour repérer des personnes âgées ou souffrant de maladies mentales égarées dans la ville, incapables de retrouver le chemin de leur maison. […]

La reconnaissance faciale bénéficie en outre d'une image favorable au sein de la population. "Confrontés au choix cornélien entre le respect de leur vie privée et le maintien de la sécurité, les Chinois vont invariablement choisir la seconde option", pense Martin Chorzempa, un expert de la technologie chinoise au *Peterson Institute for International Economics*.

Cette technologie a pourtant des effets très concrets et dévastateurs sur la vie des gens. Ce n'est nulle part plus apparent qu'au Xinjiang, une province de l'ouest de la Chine qui abrite une importante communauté musulmane d'origine ouïgour. "Dans les villes, il y a des barrages de police munis de caméras de reconnaissance faciale tous les 200 mètres, détaille Maya Wang, de [l'ONG] *Human Rights Watch*. […] Cette surveillance de masse – officiellement destinée à prévenir les actes terroristes – permet de repérer tous les comportements définis par les autorités comme "*extrémistes*" : s'éloigner de plus de 300 mètres de son domicile, se rendre trop souvent à la mosquée ou même faire le plein plusieurs fois par semaine. "Ceux qui se font prendre risquent de se faire envoyer dans un camp de rééducation", dit Maya Wang. Un million d'Ouïgours y seraient déjà internés. […] Dans le reste du pays, les atteintes à la vie privée sont également légion. […] Les autorités de Pékin ont annoncé que les caméras qu'elles s'apprêtent à installer à l'entrée de tous les logements sociaux de la ville auront notamment pour but de surveiller les allées et venues des résidents. Ceux qui ne sortent pas de chez eux durant plusieurs jours ou qui invitent un étranger chez eux déclencheront une alerte. De même, l'assureur Ping An se sert de la reconnaissance faciale pour repérer les employés qui sèchent une réunion et une école de Hangzhou a installé des caméras à l'avant des salles de classe pour repérer les élèves qui ne suivent pas en cours.»

Julie Zaugg, «En Chine, la vie sous l'œil inquisiteur des caméras», *Les Échos*, 7 mars 2019.

Video projection interdite

› LIRE LE DOCUMENT

1 Présentez le document de la façon la plus précise possible (nature, auteur, date, idée principale).

› ANALYSER LE DOCUMENT

2 Montrez que la liberté des Chinois est largement remise en cause par le système de reconnaissance faciale.

3 Quel but principal est affiché par le gouvernement chinois qui a mis en place cette politique ?

4 Qu'en pensent les Chinois eux-mêmes ?

› COMPRENDRE LE DOCUMENT

5 Pourquoi cela est-il problématique dans une région comme le Xinjiang ?

Révisions

FICHE MÉMO

1 Le cyberespace : des infrastructures et des acteurs diversifiés

✔ Le cyberespace s'est progressivement mis en place à partir des années 1990, au moment où Internet a été ouvert au grand public.

✔ Les 450 câbles sous-marins représentent de véritables autoroutes de l'Internet mondial, avec des risques de coupures en cas de sabotage ou de catastrophe naturelle.

✔ Les acteurs du cyberespace sont très diversifiés (États, FTN, organisations diverses, hackers et citoyens) et leur hiérarchie est révélatrice des enjeux de puissance.

2 Des cybermenaces de plus en plus importantes

✔ La question de la liberté se pose sur le cyberespace, face à l'absence de règles dans les darknets qui constituent de véritables opportunités pour des actions illégales et dangereuses dans le monde réel.

✔ Les cyberattaques ne cessent de se multiplier contre divers acteurs du cyberespace, pour voler de l'argent, des données, ou par des actes de sabotage contre des installations stratégiques.

✔ Les actes de malveillance dans le cyberespace peuvent aussi contribuer à déstabiliser les démocraties, comme lors des élections.

3 La cybersécurité et la cyberdéfense : entre coopération et souveraineté nationale

✔ Une gouvernance mondiale du cyberespace peine réellement à se mettre en place, même si l'Appel de Paris en 2018 témoigne d'une certaine volonté de collaboration à l'échelle mondiale.

✔ L'Union européenne tente, quant à elle, de coopérer afin d'apparaître comme un acteur important du cyberespace. Pourtant, cela reste difficile car les 27 pays de l'UE ne sont pas au même niveau de cyberprotection.

✔ La France cherche également à préserver sa souveraineté et ses frontières dans le cyberespace, en s'appuyant sur plusieurs organes.

Vidéo-projection interdite

RÉVISER LES FONDAMENTAUX

- Que signifie le sigle GAFAM ?
- Qui sont les « Anonymous » ?
- Combien y a-t-il aujourd'hui dans le monde de câbles sous-marins qui permettent aux flux Internet de passer ?
- Que sont les darknets ?
- Donnez un exemple précis de cyberattaque avec sa date.
- Qu'est-ce que la directive SRI au niveau de l'Union européenne ?
- Qu'est-ce que l'ANSII en France ?
- Combien la France dispose-t-elle de cybersoldats ?
- Quelles sont les principales puissances dans le cyberespace aujourd'hui ?
- En quelle année la déclaration d'indépendance du cyberespace a-t-elle été publiée ?

Mémocartes
hatier-clic.fr/20tgp630

TABLEAU DE SYNTHÈSE

Années 1990 : la mise en place du cyberespace	Années 2000 : Multiplication des cyberattaques	Années 2010 : Nécessité d'une régulation
• Ouverture d'Internet au grand public. • Multiplication du nombre d'internautes et des acteurs. • 1996 : déclaration d'indépendance du cyberespace.	• 2015 : attaque contre TV5Monde par des hackers russes. • 2016 : influence sur les élections américaines ou sur le Brexit. • Enjeux : risque de perturbation de la démocratie.	• À l'échelle mondiale Pas de réelle gouvernance mondiale. • À l'échelle européenne, 2016 : règlement SRI. • À l'échelle nationale, 2019 : loi de programmation militaire (2019-2025) : 4 000 cybersoldats.

SE DOCUMENTER

Le regard du chercheur
hatier-clic.fr/20tgp631

À voir

• **Michael Mann, *Hackers,*** 18 mars 2015.

Un pirate informatique accepte, en échange de sa liberté, de collaborer avec le FBI et le gouvernement chinois pour démanteler un puissant réseau de cybercriminels qui menacent de plonger le monde dans le chaos.

• **Lana et Lilly Wachowski, *Matrix,*** 1999.

Programmeur anonyme dans un service administratif le jour, Thomas Anderson devient Neo la nuit venue. Sous ce pseudonyme, il est l'un des pirates les plus recherchés du cyberespace.

• ***Cyberattaques : les braqueurs de l'ombre,***
Envoyé spécial, reportage, France 2, 2017.

Une enquête sur les logiciels de rançon qui se multiplient : en France, une entreprise sur deux aurait déjà été piratée de cette façon.

• ***Netwars, la guerre sur le Net,*** documentaire, Arte, 2014.

À l'heure des automatisations et des mises en réseau, les infrastructures sont de plus en plus vulnérables à des cyberattaques. Pour protéger leurs intérêts, les États commencent à s'armer.

À lire

• **George Orwell, *1984,*** coll. « Folio », Gallimard, 1972.

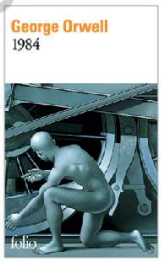

Dans ce roman d'anticipation écrit en 1949, George Orwell décrit un monde vivant sous l'œil de « Big Brother », qui contrôle tous les actes et les pensées.

• **Clément Oubrerie, Cépanou, *Cyberfatale, si ça sort on est morts,***
Rue de Sèvres, 2018.

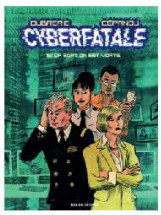

Une BD humoristique pour plonger dans le très secret service de la cyberdéfense française où chaque jour, des attaques menaçant la France sont déjouées.

• **Pierre Penalba, *Cyber crimes : Un flic 2.0 raconte,*** Albin Michel, 2020.

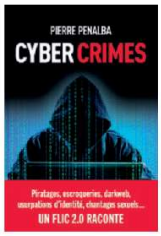

Ce livre est le témoignage du commandant Pierre Penalba qui, à la tête du premier groupe de lutte contre la cybercriminalité de la police nationale, traque les criminels du Net.

Vidéo-projection interdite

BAC Dissertation : sujet guidé

SUJET : L'alphabétisation des femmes en France depuis le XVIe siècle

CHRONOLOGIE

1517 : Début de la Réforme protestante (Luther).

XVIe siècle : Humanisme et Contre-Réforme.

1684 : Fondation de la maison royale de Saint-Louis, par madame de Maintenon.

1687 : Fénelon écrit : *Traité de l'éducation des filles*.

1880 : Loi Camille Sée. Création des lycées de jeunes filles.

1924 : Ouverture du baccalauréat aux filles en France.

Aujourd'hui : 99 % de personnes alphabétisées en France.

1 Interroger l'intitulé du sujet

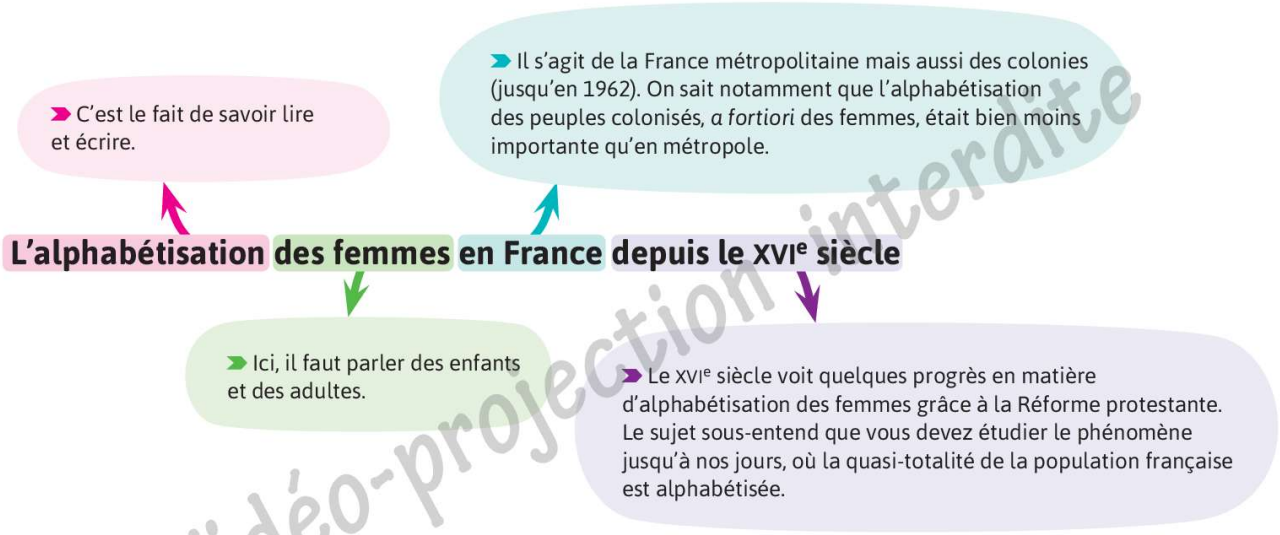

Vidéo-projection interdite

2 Du sujet à la problématique et au plan

Construire la problématique

Étape 1 : Commencez par reformuler le sujet en montrant l'évolution depuis le XVIe siècle : « Comment l'alphabétisation des femmes a-t-elle évolué en France depuis le XVIe siècle ? ».

Étape 2 : Vous devez ensuite faire le lien avec vos connaissances et les concepts du cours :

- Au XVIe siècle, une très faible minorité de femmes était alphabétisée ; aujourd'hui, en France, la quasi-totalité des femmes est alphabétisée.
- Cette évolution s'explique notamment par le rôle des Églises, par les initiatives personnelles de membres de l'entourage du roi aux XVIIe et XVIIIe siècles mais surtout, à partir du début du XIXe siècle, par le rôle de l'État (Empire, monarchies, républiques).

Étape 3 : Formuler une problématique : « Quel rôle l'État a-t-il joué dans l'alphabétisation des femmes en France depuis le XVIe siècle ? »

Construire le plan

Étant donné l'importance de la période envisagée, sur plus de 5 siècles, le plan chronologique s'impose.

1 Distinguez deux périodes essentielles puis caractérisez-les. Pour cela, complétez le tableau ci-dessous :

Période	Moyens en faveur de l'alphabétisation des femmes	Résultats : progrès de l'alphabétisation des femmes
Du XVIe siècle au début du XIXe siècle	Propositions d'humanistes, actions des Églises protestantes et catholiques, initiatives de membres de l'entourage royal	Progrès lents, alphabétisation d'une minorité de femmes
Du XIXe siècle à nos jours		

2 Donnez un titre à chacune de ces deux périodes en constatant les moyens et les résultats.

Exemple : Du XVIe au début du XIXe siècle : une alphabétisation des femmes lente sous l'égide des Églises et de quelques figures importantes.

3 Rédiger l'introduction

Accroche

« Rien n'est plus négligé que l'éducation des filles [...]. On suppose qu'on doit donner à ce sexe peu d'instruction » écrivait Fénelon dans son Traité de l'éducation des filles, en 1687. Cette affirmation montrait qu'à la fin du XVIIe siècle, peu de femmes étaient en réalité alphabétisées en France malgré des efforts faits depuis le XVIe siècle.

Analyse des termes du sujet

On entend par alphabétisation le fait d'apprendre à lire et à écrire. Les femmes représentent aussi les filles, on parle donc des enfants et des adultes. Le sujet porte sur le territoire français, c'est-à-dire sur la France métropolitaine mais aussi sur ses colonies jusqu'aux années 1960. Il commence au XVIe siècle, au temps de la Réforme protestante qui a poussé à l'alphabétisation, notamment des femmes. Force est de constater qu'à cette époque, très peu de femmes savaient lire et écrire, alors que de nos jours la quasi-totalité d'entre elles sont alphabétisées.

Problématique

Quel rôle l'État a-t-il joué dans l'alphabétisation des femmes en France depuis le XVIe siècle ?

Annonce du plan

Nous verrons dans une première partie que l'alphabétisation des femmes reste lente mais que les Églises et quelques figures importantes s'attèlent à faire progresser le pays dans ce domaine, du XVIe siècle au début du XIXe siècle. Ensuite, nous étudierons le rôle de l'État qui, à partir du XIXe siècle, a permis une alphabétisation quasi complète des femmes en France.

Vidéo projection interdite

4 Rédiger le développement et la conclusion

3 Rédigez le développement et la conclusion.

Conseil

- Dans la première partie, n'oubliez pas le rôle de certaines figures féminines comme madame de Maintenon.
- Dans la seconde partie, n'oubliez pas que dans les colonies l'alphabétisation des « indigènes » et donc des femmes était considérée comme moins importante que celle des colons.

BAC Dissertation : sujets d'entraînement

SUJET 1 : Les recherches sur la bombe atomique et leurs enjeux de 1939 aux années 1950

1 Interroger l'intitulé du sujet

Les recherches sur la bombe atomique et leurs enjeux de 1939 aux années 1950

- Les recherches : Il s'agit ici des recherches scientifiques, menées dans de nombreux pays occidentaux.
- Enjeux : C'est ce qu'il y a à perdre et à gagner avec les recherches menées sur la bombe atomique.
- Années 1950 : En pleine guerre froide, c'est le début d'une certaine prolifération nucléaire et donc d'un risque accru de guerre atomique.
- Bombe atomique : La première fut américaine et explosa dans le désert du Nouveau-Mexique, lors d'un test en juillet 1945.
- 1939 : C'est la date de la lettre d'Einstein au président Roosevelt pour l'alerter sur les recherches menées par les nazis sur la bombe atomique. C'est le début d'une course à la bombe.

2 S'exercer

Construisez la problématique et le plan puis rédigez la dissertation.

Vidéo projection interdite

SUJET 2 : Actions et risques des activités américaines et soviétiques de renseignement pendant la guerre froide

1 Interroger l'intitulé du sujet

Actions et risques des activités américaines et soviétiques de renseignement pendant la guerre froide

- Actions : Cela désigne les opérations menées, qu'il s'agisse d'espionnage pour obtenir des données ou du recrutement de « taupes », etc.
- Risques : Il faut parler des dangers pour les espions et les agences de renseignement mais aussi pour l'équilibre géopolitique du monde (risque de guerre).
- Guerre froide : C'est la période qui va de 1947 à 1991. Il s'agit d'une guerre idéologique et indirecte entre deux modèles : le modèle américain, reposant sur la démocratie libérale, le capitalisme et la société de consommation et le modèle soviétique, reposant sur le communisme.
- Activités américaines et soviétiques de renseignement : Ce sont les activités liées à l'obtention d'informations sur la puissance adverse dans le cadre d'agences comme le KGB ou la CIA.

2 S'exercer

Construisez la problématique et le plan puis rédigez la dissertation.

SUJET 3 : Le cyberespace, nouvel espace de conquêtes pour les grandes puissances

1 Interroger l'intitulé du sujet

Le cyberespace, nouvel espace de conquêtes pour les grandes puissances

- **cyberespace** : C'est le monde virtuel qui se compose de données numérisées (le data) et qui constitue un espace de communication en lien avec l'interconnexion mondiale des ordinateurs.
- **conquêtes** : Il s'agit ici de prendre possession du cyberespace ou d'y imposer sa domination par la présence de grandes entreprises (GAFAM ou BATX) ou par le lancement de cyberattaques.
- **nouvel espace** : Cela sous-entend qu'il existe d'anciens espaces de conquêtes, ici les terres mais aussi les mers, voire l'espace.
- **grandes puissances** : Ici, cela désigne les États-Unis, les principaux pays de l'Union européenne, la Chine, mais aussi des pays présents dans le cyberespace comme la Russie, la Corée du Nord, Israël, l'Iran, etc.

2 S'exercer

Construisez la problématique et le plan puis rédigez la dissertation.

Vidéo-projection interdite

AUTRES SUJETS POSSIBLES

- SUJET 4 : Transferts de technologie et puissance économique de l'Inde
- SUJET 5 : La coopération scientifique autour de la radioactivité de la fin du XIXe siècle aux années 1950
- SUJET 6 : Le cyberespace aujourd'hui : confrontation ou coopération ?
- SUJET 7 : La France, puissance du cyberespace ?

BAC Étude de document : sujet guidé

SUJET : L'exécution des époux Rosenberg, une affaire d'espionnage aux retombées importantes

CONSIGNE : Montrez que ce document décrit une affaire d'espionnage entre les États-Unis et l'URSS qui a des répercussions mondiales.

1 Les débats sur l'affaire Rosenberg

«À moins d'une ultime mesure de grâce prise par le président Truman, Ethel et Julius Rosenberg monteront le 12 janvier sur la chaise électrique de la prison de Sing-Sing, laissant deux orphelins. Pour les uns les Rosenberg, espions atomiques, auront subi le juste châtiment du forfait dont ils sont accusés : avoir mis sur pied dès 1944 un réseau d'espionnage au profit de l'URSS et avoir transmis à cette puissance les secrets de la bombe atomique. En prononçant sa sentence, le Juge Kaufman n'avait pas craint de dire aux condamnés qu'ils "avaient détourné le cours de l'Histoire au détriment des États-Unis", ajoutant : "Je crois que votre conduite a causé l'agression communiste en Corée..."[1] Pour les autres, les Rosenberg sont les victimes innocentes d'une effroyable machination policière montée par le FBI et le gouvernement américain en vue d'intimider le mouvement progressiste[2].

Serait-ce parce que seuls les communistes et leurs amis s'agitent et demandent la grâce des condamnés que la presse américaine et européenne observe un silence quasi total sur cette affaire ? Est-ce parce que [...] partout dans le monde des innocents sont tués qu'il faudrait renoncer à tenter d'éclaircir cette version atomique d'une tragédie antique ? [...] À New York un frère voue délibérément sa sœur à la chaise électrique par sa déposition accusatrice...[3]

Malgré la lecture attentive de l'imposant analytique du procès (1800 pages), nous ne sommes pas en mesure (et tel n'est pas notre rôle) de proclamer l'innocence ou la culpabilité des accusés. En revanche il est possible de faire diverses constatations et de poser certaines questions.

Des témoins "sans haine et sans crainte" ?

La culpabilité des Rosenberg a-t-elle été établie d'une manière telle qu'elle justifie l'exceptionnelle sévérité de la peine ? »

Henri Pierre, «L'affaire Rosenberg», *Le Monde*, 11 décembre 1952.

1. La guerre de Corée entre 1950 et 1953. Affrontement entre la Corée du Nord et la Corée du Sud où les États-Unis sont intervenus pour défendre la Corée du Sud avec l'aide de l'ONU.

2. Ici, les mouvements de gauche et notamment le mouvement de défense des Africains-Américains.

3. C'est le frère d'Ethel Rosenberg qui a dénoncé les époux Rosenberg pour se sauver de l'exécution.

Vidéoprojection interdite

CHRONOLOGIE

1947 : Début de la guerre froide.

1950 : Arrestation aux États-Unis des époux Rosenberg, suspectés d'espionnage au profit de l'URSS.

1951 : Une campagne internationale se met en place pour leur éviter la peine de mort.

1953 : Exécution des époux Rosenberg.

1991 : Ouverture des archives de l'URSS. La culpabilité des époux Rosenberg est avérée.

1 Analyser le document et rédiger l'introduction

1 Complétez le tableau suivant pour analyser le sujet.

	Citation du document	Analyse
Une affaire d'espionnage entre les États-Unis et l'URSS		
Des répercussions mondiales		

Construire le plan

Le plan est donné dans la consigne : dans une première partie, il s'agit de décrire cette affaire d'espionnage entre les États-Unis et l'URSS, dans une seconde partie, vous devez aborder les répercussions mondiales de cette affaire.

Rédiger l'introduction

Présentation du document et de l'auteur

Le document est un extrait d'un article du journal Le Monde, paru le 11 décembre 1952. Il a été écrit par le journaliste Henri Pierre et s'intitule « L'affaire Rosenberg ». Si l'auteur n'est pas célèbre, le journal Le Monde est connu pour ses positions plutôt neutres. On le voit ici puisque l'article ne semble pas prendre parti dans l'affaire Rosenberg qui suscite alors beaucoup de débats dans le monde.

Analyse rapide du document

Cet article retrace une partie de l'affaire Rosenberg, un cas d'espionnage qui a inquiété les États-Unis. En effet, Julius et Ethel Rosenberg, couple de communistes new-yorkais, ont été accusés d'avoir livré des informations secrètes à l'URSS et d'avoir aidé cette dernière à obtenir la bombe atomique.

Contextualisation

L'affaire Rosenberg a débuté en 1950, au début de la guerre froide. Les États-Unis et l'URSS, qui se livrent une guerre idéologique et indirecte, ont développé leurs réseaux de renseignement pour espionner l'adversaire. Les États-Unis semblent légèrement en retard dans la mise en place de leur réseau. En outre, au début des années 1950, une véritable psychose gagne les États-Unis lorsque le sénateur McCarthy annonce que des espions sont présents sur le territoire américain, jusque dans l'administration du pays.

Annonce du plan

À travers cet extrait, on peut voir que cette affaire cristallise les tensions entre les États-Unis et l'URSS. De plus, force est de constater qu'elle a des répercussions plus larges, à l'échelle mondiale.

Vidéoprojection interdite

2 Rédiger le développement

2 Rédigez le développement. N'oubliez pas de citer le document.

Étude de documents : sujets d'entraînement

SUJET 1 : L'alphabétisation des femmes au Congo-Brazzaville

CONSIGNE : À partir de ces deux documents, montrez que l'alphabétisation des femmes est un enjeu important au Congo-Brazzaville.

1 La scolarisation des filles au Congo-Brazzaville

« Au cours des quatre dernières années, les indicateurs scolaires ont connu une évolution globalement positive et concourent pour certains [à] l'atteinte de la scolarisation universelle […].

En effet, l'enquête 2015 indique que le taux d'accès au primaire était de 96,55 % contre 89,50 % en 2011 […]. 84 % des jeunes femmes savent lire et écrire et leur niveau d'alphabétisation varie considérablement selon les départements, le Kouilou[1] affichant le taux le plus faible (54 %) alors que Brazzaville[2] atteint le niveau le plus élevé (94 %).

Comparées aux hommes du même groupe d'âge, les femmes sont nettement désavantagées. Les hommes, qui sont alphabétisés à 89 %, présentent des taux supérieurs. […] Au cycle primaire, des progrès importants ont été faits pour réduire les disparités entre les filles et les garçons. En effet en 2015, le taux de scolarisation était de 96,7 % chez les filles contre 96,4 % chez les garçons […]. Cependant, ces données cachent des fortes disparités observées, non seulement entre les départements du pays, mais aussi et surtout entre les zones géographiques (milieux urbain et rural) où la [répartition] est en faveur des garçons.

Au cycle secondaire, seulement 67 % des élèves âgés théoriquement de 12 à 15 ans [sont scolarisés], à quasi-égalité entre garçons (67 %) et filles (68 %). Cependant, si le taux de scolarisation est légèrement favorable aux filles jusqu'à l'âge de 15 ans […], on observe une inversion brusque entre 16 et 18 ans […] où le taux est de 66 % chez les filles âgées de 17 ans et 62 % chez les filles âgées de 18 ans. Ce décrochage correspond à une augmentation de la déscolarisation qui touche un tiers des filles de 17 et 18 ans contre à peine 20 % des garçons du même âge. […]

Au cycle supérieur, 44 659 étudiants dont 18 783 filles sont inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur. Le pourcentage des filles est de 42 % contre 58 % de garçons. »

République du Congo, « Stratégie nationale de scolarisation de la fille en République du Congo », rapport signé par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, www.unicef.org, janvier 2016.

1. Département situé au sud-ouest du pays, en bordure de l'océan Atlantique.
2. La capitale.

Vidéo-projection interdite

2 Campagne menée par l'État du Congo-Brazzaville pour l'éducation des filles

SUJET 2 : La surveillance des darknets, un enjeu pour les États

CONSIGNE : À partir du document, montrez que le contrôle des darknets représente un enjeu important pour les États.

1 La traque des délinquants sur les darknets : une entreprise difficile

« En quelques clics, vous pouvez commander de la drogue, acheter des armes, voire même commanditer un meurtre. Tout ceci est possible sur le darknet, un réseau internet quasi-invisible où les trafics illicites sont monnaie courante. Sur le plan international, cet "Amazon du vice" est devenu le repère des dealers en tous genres.

Comme sur les sites de vente en ligne [...], les stupéfiants (ou autres) sont exposés avec une photo, le prix et l'avis des clients. [...] Il existe même des forums où les usagers peuvent commenter les produits et filer leurs "bons plans". Sans oublier les offres promotionnelles [...]

Aujourd'hui, la lutte contre ce fléau est primordiale pour le gouvernement. Le Centre de lutte contre la criminalité numérique (C3N) et l'Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication (OCLCTIC) œuvrent au quotidien pour traquer les dealers du darknet. Deux organismes qui travaillent en collaboration avec d'autres à l'étranger comme Europol[1], Interpol[2] ou encore le FBI.

Mais à l'échelle internationale, difficile de lutter, ensemble, contre ce réseau mondial [...]. Pour cause : les lois diffèrent d'un pays à l'autre, et la question de la sécurité internationale prime. [...]

Au quotidien, policiers et gendarmes spécialisés réalisent un travail "de petite souris". L'une de leurs principales missions ? La veille. À Caen (Calvados), cinq gendarmes N'Tech (comprenez enquêteurs en technologies numériques) spécialisés dans la cybercriminalité et rattachés au C3N, consacrent une partie de leur activité au darknet. Faux profils sur des sites de drogues, surveillance des transactions,… cette "cyberpatrouille" met les mains dans le cambouis. [...]

[Le darknet], réseau de l'ombre, très structuré, possède son propre modèle économique. À aucun moment, l'acheteur et le vendeur ne se rencontrent. Tout est dématérialisé et les achats s'effectuent grâce à une monnaie virtuelle, le bitcoin. Une réelle difficulté pour les enquêteurs. [...]

Pour Éric Filiol, professeur à l'ESIEA (École supérieure d'informatique, électronique, automatique) de Laval et ancien de la DGSE[3], il faut passer en mode offensif, comme le fait le FBI. [...] Autre solution selon l'expert : un travail collaboratif accru entre universitaires et gendarmes qui, d'après lui, "n'ont pas les connaissances nécessaires". »

Éloïse Aubé, « Drogues, armes, sexe sur le Darknet : comment les autorités luttent contre "l'Amazon du vice" », actu.fr, 19 mars 2018, D. R.

1. **Europol** : agence européenne de police criminelle qui facilite l'échange de renseignements entre les polices des États européens.

2. **Interpol** : organisation qui favorise la coopération des polices de tous les pays.

3. **DGSE** (Direction générale de la sécurité extérieure) : services de renseignements extérieurs français.

Vidéo-projection interdite

BAC Grand oral : thème 6

Voir Fiche méthode du Grand oral, p. 16

Pendant l'année

1. Choisir sa question

- Commencez à réfléchir à votre question **dès le début de l'année**.
- Vous pouvez partir de :
  – vos centres d'intérêt ;
  – une actualité marquante liée au programme ;
  – votre projet d'orientation.

Conseil

Votre question doit réellement partir d'une démarche de recherche personnelle, pour que vous puissiez l'exposer avec conviction et qu'elle soit ainsi valorisée par le jury.

EXEMPLE DE QUESTION

Que révèle l'attaque contre Sony Pictures en 2014 sur les tensions du cyberespace ?

2. Mener ses recherches pendant l'année

- Vous pouvez consulter des ouvrages de référence : collection « Que sais-je ? », atlas des éditions Autrement, La Documentation photographique, etc.

Trois conseils de documentation liés à la question proposée en exemple :

- **Ouvrage :** Nicolas Arpagian, *La Cybersécurité*, collection « Que sais-je ? », PUF, 2018
- **Vidéo :** Le piratage de Sony devient une affaire d'État hatier-clic.fr/20tgp632
- **Article :** « Sony annule la sortie de *The Interview* : pourquoi leur stratégie ne tient pas debout » hatier-clic.fr/20tgp633

3. Construire son exposé

- Construisez votre discours comme une démonstration, avec des arguments précis et des connecteurs logiques : en effet, donc, ainsi, néanmoins, pourtant, etc.
- Structurez votre propos avec :
  – une phrase d'accroche ;
  – l'explication du choix de votre question ;
  – le contexte de la question ;
  – deux ou trois parties ;
  – une conclusion.

Conseil

- **Attention** à la gestion du temps : exercez-vous avec un chronomètre **avant** l'épreuve. Votre exposé doit durer 5 min.
- Utilisez les notions clés du thème étudié afin de pouvoir exposer clairement vos arguments.

AUTRES QUESTIONS POSSIBLES SUR LE THÈME 6

- Quel lien peut-on faire entre alphabétisation des femmes et démocratie aujourd'hui dans le monde ?
- Comment les services de renseignement contribuent-t-ils à la puissance française ?
- Quel est l'impact environnemental du cyberespace ?

Vidéo-projection interdite

Le Jour J

Le temps de préparation 20 MIN

- Pour vous remémorer votre présentation, vous pouvez écrire votre plan détaillé ou noter les mots-clés sur une feuille de brouillon.
- Vous avez la possibilité de réaliser une production écrite (schéma, croquis…) à présenter au jury.

Exemple de support : hatier-clic.fr/20tgp634

Conseil

Prévoyez un support que vous aurez largement le temps de réaliser en 20 min. Il doit vous aider à préparer votre présentation et permettre au jury de suivre votre prestation.

1er temps : l'exposé 5 MIN

- Vous devez parler debout, **sans notes**.
- Au cours de votre présentation, vous devez :
  – expliquer pourquoi vous avez choisi cette question ;
  – développer votre argumentation ;
  – répondre à votre question.

Conseil

- N'ayez pas une posture trop statique. Veillez cependant à ne pas gesticuler.
- Adaptez votre registre de langage : n'utilisez pas de mots familiers, ne tronquez pas les négations.

2e temps : les échanges avec le jury sur l'exposé 10 MIN

- Les questions du jury visent à **tester vos connaissances et votre capacité à argumenter**.
- Ce 2e temps est le plus long. Restez mobilisé et concentré.
- Avant l'épreuve, **réfléchissez aux questions que le jury pourrait vous poser**.

Conseil

- Mobilisez vos connaissances pour pouvoir réagir de façon rapide et pertinente.
- Répondez avec des phrases simples.

Questions possibles du jury :

→ liées au thème 6 :

- En quoi le chef d'État de la Corée du Nord, Kim Jong-un, a-t-il pu être offensé par le contenu du film *The Interview* ?
- Connaissez-vous d'autres exemples de cyberattaques, liées à l'espionnage industriel ou entre États ?
- Quels sont les arguments évoquant l'imminence d'une cyberguerre mondiale ?
- Et les arguments qui s'opposent à cette éventualité ?

→ liées à un autre thème du programme :

- Quelles autres innovations sont en train de redéfinir la façon de faire la guerre aujourd'hui ? (thème 2)
- Comment le cyberespace contribue-t-il au développement de théories climatosceptiques ? (thème 5)

→ liée à une autre spécialité :

- Comment le cyberespace accélère-t-il l'internationalisation du commerce ? (SES)

3e temps : les échanges avec le jury sur le projet d'orientation 5 MIN

- Expliquez comment la question traitée éclaire votre projet d'orientation :
  – exposez les différentes étapes (portes ouvertes) qui vous ont permis de mûrir votre projet ;
  – montrez la manière dont vous souhaitez le mener après le baccalauréat (votre projet Parcoursup).

Métiers liés à la question :

Expert·e en sécurité informatique | Administrateur·trice de réseau | Ingénieur·e informatique | Testeur·euse de jeux vidéo | Militaire | Développeur·euse informatique

Le jury peut vous demander :

- Connaissez-vous des exemples de métiers liés au secteur de l'informatique ?

→ Sur ce thème, vous pouvez consulter le site de l'Onisep : hatier-clic.fr/20tgp635 ou hatier-clic.fr/20tgp636

Vidéo projection interdite

DÉBAT : Faut-il limiter les recherches sur le transhumanisme ?

S'inscrivant dans la recherche de l'immortalité, qui anime les êtres humains depuis l'Antiquité au moins, le **transhumanisme** interroge particulièrement la place de la connaissance aujourd'hui. D'un côté, certains veulent poursuivre les recherches afin d'améliorer sans arrêt les capacités humaines et de remédier aux handicaps et à toute forme de maladies ou de souffrances. D'autres, au contraire, alertent sur les dangers de ces recherches qui aboutiraient à la négation de notre condition humaine.

Le progrès technologique : un vecteur de progrès humain et social

L'AUTEUR

L'association française transhumaniste

Fondée en 2010 par Marc Roux, cette association a pour mission de promouvoir le transhumanisme en France. Chercheur technoprogressiste, Marc Roux considère que la condition biologique de l'homme est une limite à dépasser.
Cet article est écrit par le porte-parole et vice-président de l'association, qui est chercheur en algorithmique et en intelligence artificielle.

CONTEXTE Les recherches transhumanistes ne cessent de se développer. À court terme, des organes artificiels vont être disponibles, de même que des interfaces humains-machines pour booster nos capacités intellectuelles voire des molécules pour accroître notre durée de vie. Certains scientifiques estiment ainsi qu'à l'horizon 2035 nous atteindrons le stade de « l'homme réparé » (la médecine saura réparer tous les organes) tandis qu'entre 2070 et la fin du XXIe siècle, l'humain pourra être augmenté (œil bionique, etc.). La société Calico a été lancée par Google en 2013 avec l'objectif de « tuer la mort » tandis qu'Elon Musk a créé Neuralink en 2016 pour fabriquer des implants cérébraux capables d'améliorer les performances humaines.

Le transhumanisme, une façon de démultiplier les capacités humaines

« Notre expérience de vie est conditionnée par nos limites biologiques. [...] Nous sommes limités sur ce plan par la taille de notre cerveau [...]. La quantité de choses que nous pouvons apprendre, créer, expérimenter… est également limitée par notre espérance de vie, qui est aujourd'hui d'environ 80 ans. [...] On peut donc se demander : pourquoi ne pas chercher à dépasser ces limites biologiques ? [...]

Considérons simplement ce que cela pourrait nous apporter. En termes d'expérience de vie, déjà : nous pourrions sans cesse vivre, concevoir, expérimenter, ressentir… davantage, développer sans cesse ce qui fait l'intérêt de vivre. [...]

Nous pourrions reproduire le même mode de vie pour des siècles et des siècles [...]. Cependant, ne serait-ce pas sacrifier tout le potentiel de l'humanité ? Cela reviendrait à considérer que l'humain, tel qu'il est actuellement, est tellement parfait et abouti qu'il ne saurait souffrir aucune évolution ! De ce point de vue, les bioconservateurs sont beaucoup plus arrogants que les transhumanistes [...]

Pourquoi le transhumanisme, donc ? Parce qu'à l'échelle individuelle, il permet de développer sans cesse nos "possibilités d'exister". Et parce qu'à l'échelle collective, il propose une direction à l'humanité : celle d'une évolution permanente, une quête exaltante visant à "devenir sans cesse plus". »

Alexandre Technoprog, « Pourquoi le transhumanisme ? »,
Association Française Transhumaniste © 2018 Alexandre Technoprog.

VOCABULAIRE

Bioconservateur : personne qui s'oppose à l'utilisation de la technologie pour modifier l'espèce humaine.

Eugénisme : ensemble des méthodes visant à sélectionner et à améliorer le patrimoine génétique de l'humanité.

Technoprogressisme : position qui soutient que le progrès technologique entraîne le progrès humain et social.

Transhumanisme : mouvement qui promeut l'utilisation des découvertes scientifiques et techniques (manipulation génétique, nanotechnologies, etc.) pour l'amélioration des performances humaines (physiques et mentales).

Vidéo projection interdite

Le transhumanisme : un eugénisme déguisé

L'AUTEUR

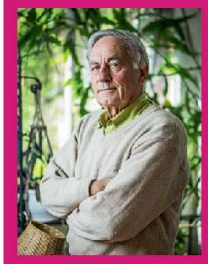

Jacques Testart

Né en 1939, ce biologiste est à l'origine de la première fécondation *in vitro* en France, en 1982. Il est ainsi le père scientifique d'Amandine, le premier « bébé éprouvette » français. Opposé à la sélection des embryons, à la gestation pour autrui, il dénonce « les promesses suicidaires des transhumanistes » dans un livre coécrit avec la journaliste Agnès Rousseau, intitulé *Au péril de l'humain* (2018). Il distingue notamment la médecine, qui cherche à soigner et à éliminer le pire, du transhumanisme qui consiste à sélectionner les meilleurs et qui n'est autre qu'un eugénisme.

CONTEXTE Plusieurs arguments militent pour l'arrêt des recherches transhumanistes. Sur le plan religieux, beaucoup dénoncent le fait qu'en changeant le patrimoine génétique des humains, ces derniers se prendraient pour Dieu.
Dans la suite de la pensée de J. Ellul (juriste et sociologue français), qui affirmait que la technique n'était plus un outil au service des humains mais qu'elle était devenue autonome et qu'elle l'assujettissait, beaucoup pensent que l'humain n'est plus en mesure de contrôler les évolutions technologiques, à l'image des changements portés par le transhumanisme. En outre, les progrès techniques ne sont pas accompagnés de débats ou d'évolutions morales susceptibles de penser ces découvertes scientifiques. Enfin, la commercialisation de ces découvertes représente un risque. Cela créerait une inégalité très importante entre ceux qui pourraient augmenter leurs capacités et les autres.

Les dangers du transhumanisme

« Voici qu'on nous annonce l'arrivée prochaine de "l'humain augmenté" [...]. À grand renfort de marketing, les technosciences nous promettent de grandes mutations. L'homme qui vivra mille ans est déjà né, osent affirmer certains technoprophètes. [...]

L'homme devient ainsi créateur de l'homme. "Fabriquer l'humain" c'est pourtant prendre le risque de voir se développer une "sous-humanité technifiée", de plus en plus dépendante des technologies qui modèlent notre corps et notre cerveau, nos perceptions et nos sensations [...]. C'est aussi jouer aux apprentis sorciers, en développant des expérimentations forcément hasardeuses [...].

L'idéologie transhumaniste [...] avance discrètement, sans que ses conséquences potentielles soient discutées par les citoyens, dans les instances de réflexion éthiques ou par le Parlement. Tout se passe comme si les promesses des transhumanistes se confondaient de façon évidente avec un "progrès" inévitable. Cette vision du monde s'impose sans débat [...].

Un marché très lucratif se développe [...] pour tenter de s'imposer dans la compétition mondiale des innovations [...]. Ce qui nous pose question c'est la logique conquérante du transhumanisme. [...]
Certains transhumanistes osent affirmer que ceux qui ne suivront pas le mouvement deviendront les esclaves de leurs semblables augmentés (ou même de "la viande"). ...] La seule question est de savoir si nous souhaitons employer dans ce sens nos nouvelles connaissances scientifiques et techniques. »

Jacques Testart, Agnès Rousseaux, *Au péril de l'humain. Les promesses suicidaires des transhumanistes*, collection « Science Ouverte » © Éditions du Seuil, 2018.

Vidéo-projection interdite

QUESTIONS CROISÉES

1. En quoi l'être humain est-il limité ?
2. Quels sont les buts du transhumanisme ?
3. Pourquoi les bioconservateurs sont-ils critiqués par les transhumanistes ?
4. Quelle critique peut-on formuler contre le transhumanisme sur le plan moral selon Jacques Testart ?
5. Et sur le plan économique et financier ?

PISTES DE RÉFLEXION POUR UN DÉBAT

- **Le principe de précaution :**

→ Comme pour les OGM, faut-il toujours mettre en avant le principe de précaution en matière de recherches scientifiques ?

- **Le rôle de l'État et des citoyens :**

→ Peut-on interdire les recherches scientifiques sur certaines thématiques, comme le transhumanisme ou le clonage humain par exemple ? Si un pays les interdit, ne risque-t-il pas d'être en retard par rapport à d'autres qui l'autoriseraient ?

LEXIQUE

Agriculture productiviste : système de production intensif visant l'accroissement de la production en mobilisant d'important moyens techniques (mécanisation) et scientifiques (engrais, pesticides). Son impact sur l'environnement est fort.

Alphabétisation : enseignement de la lecture et de l'écriture aux personnes qui ne savent ni lire ni écrire.

Amnistie : loi imposant que les fautes passées doivent être oubliées et interdisant de futures poursuites.

AMP (aire marine protégée) : espace maritime délimité et réglementé en vue de sa préservation.

Analphabète : qui ne sait ni lire ni écrire.

ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) : agence créée en 2009 dans le but de mettre en place la politique de cyberdéfense de la France.

Anthropique : qui est relatif aux activités humaines.

Anthropocène : littéralement, « âge de l'humain ». Notion proposée dans les années 2000 par Paul Crutzen (chimiste de l'atmosphère, Prix Nobel) pour désigner une nouvelle ère géologique où l'homme est devenu, par sa capacité d'action, un facteur déterminant de l'évolution de la planète. Les chercheurs utilisent parfois comme seuil chronologique 1784 (invention de la machine à vapeur, qui déclenche la Révolution industrielle). Et voir p. 352.

Appelés : les 2 millions de jeunes Français envoyés entre 1956 et 1962 combattre en Algérie durant leur service militaire.

Armistice : convention par laquelle les pays en guerre suspendent les hostilités.

Astronaute : membre d'équipage d'un navire spatial américain.

« Bataille décisive » : affrontement majeur d'un conflit, qui doit décider du sort de toute la guerre ; plus la bataille comporte d'hommes et de matériels, plus elle est vue comme décisive à l'époque napoléonienne.

BATX : géants du Net chinois.

Bien commun de l'humanité : ressource collective à préserver dans une logique de développement durable pour les générations futures. La biodiversité, le climat, la haute mer, les fonds marins et l'espace sont considérés par l'ONU comme des biens communs de l'humanité.

Big Bang : modèle utilisé par les scientifiques pour décrire l'origine et l'évolution de l'univers, à partir d'une énorme explosion.

Big Data : « grosses données ». Terme utilisé pour désigner l'ensemble très volumineux de données informatiques. Dans le monde, environ 2,5 trillions d'octets de données sont procréées par jour.

***Bomber gap* :** mythe surtout vivace dans les années 1950 selon lequel l'URSS aurait largement dépassé les États-Unis en termes de charges nucléaires pendant la guerre froide.

Camp de concentration : centres de détention où l'on enferme des personnes considérées comme gênantes pour le pouvoir. La plupart des camps de concentration sont aussi des camps de travail forcé. La mortalité y est très forte en raison des mauvaises conditions de vie, de travail, d'alimentation.

Camp d'extermination : centres de mise à mort dont le but est de tuer industriellement, sans aucune espèce de jugement. Les six camps d'extermination créés par l'Allemagne nazie sont tous situés en Pologne.

Capacité de projection : capacité à mener des actions au-delà des frontières d'un État. Elle est révélatrice de la politique de puissance d'un État.

Casques bleus : force internationale armée mandatée par le Conseil de sécurité de l'ONU pour une mission définie. Cette force est composée de contingents d'armées nationales mis à disposition pour le temps de la mission par les États membres.

Changement climatique : voir p. 352.

Climatosceptique : individu ou État niant l'importance du réchauffement climatique actuel ou la responsabilité des sociétés dans ce phénomène.

Commémoration : cérémonie officielle organisée par l'État autour d'un événement de l'histoire nationale pour rassembler les citoyens et renforcer la mémoire collective.

Complexe militaro-industriel : ensemble constitué par les industries de l'armement, les forces armées et le gouvernement d'un État.

Conflit d'acteurs : antagonisme entre acteurs aux intérêts divergents, notamment à propos de l'utilisation d'un espace ou d'une ressource.

Conflit d'usage : conflit qui survient lorsque plusieurs acteurs se disputent un même espace ou une même ressource.

Conflit interétatique : situation de très forte tension ou d'affrontement militaire entre deux États différents. Voir aussi p. 98.

Conflit intraétatique : situation dans laquelle un État est confronté, sur son propre sol, à une très forte tension militaire ou à un affrontement militaire avec un groupe non étatique.

Conflit transnational : voir p. 98.

Conquête spatiale : conquête physique de l'espace extra-atmosphérique et des objets extérieurs à la Terre (étoiles, planètes…). L'espace est l'une des dernières frontières que l'homme peut repousser.

Conscription : enrôlement militaire d'une partie de la population d'un État.

Continent de plastique : accumulation de plastiques piégés par les courants marins (gyres).

COP (conférence des parties) : réunion de l'ensemble des États signataires d'une convention. Pour le climat il s'agit de la CNUCC (convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques). Les États signataires se réunissent annuellement pour vérifier l'application des objectifs de la CNUCC.

Cosmonaute : membre d'équipage d'un navire spatial russe.

Course à l'espace : rivalité entre les supergrands pour l'enjeu de prestige que constitue l'espace. Elle s'étend de 1957 à 1975.

Crime contre l'humanité : assassinat, extermination, réduction en esclavage, déportation et tout autre acte inhumain commis contre des populations civiles persécutées pour des motifs politiques, raciaux ou religieux.

Crime de guerre : violation des lois et coutumes de la guerre (pillage, mauvais traitement, destructions sans motifs militaires, assassinat) envers les populations civiles ou les prisonniers de guerre.

Cyberespace : monde virtuel constitué de données numérisées (les datas) et milieu de communication en lien avec l'interconnexion mondiale des ordinateurs.

Cyberguerre : attaques par ver informatique ou virus des infrastructures stratégiques d'un État (pour l'affaiblir) ou d'une entreprise (pour en tirer une rançon).

Darknet : Internet non officiel, qui n'est soumis à aucune règle.

Déchristianisation : mouvement de recul de la foi et de la pratique religieuse chrétienne qui affecte progressivement l'Occident à partir du XIXe siècle.

Défrichement : destruction de la forêt pour disposer de terres agricoles

Délocalisation : transfert d'une activité dans un autre pays afin de bénéficier d'un coût de main-d'œuvre moins élevé et de conditions réglementaires moins contraignantes que dans le pays d'origine (droit du travail, normes environnementales et sanitaires).

Désindustrialisation : déclin et départ des industries, qui laisse des paysages abandonnés et une situation sociale dégradée.

« Destinée manifeste » : théorie formulée vers 1845, selon laquelle les États-Unis seraient investis d'une mission divine d'expansion territoriale sur le continent. La supériorité de leur civilisation justifierait et légitimerait la conquête de l'Ouest.

Déterminisme naturel : attitude qui consiste à expliquer un phénomène ou un événement complexe de façon simpliste par les seules conditions naturelles (climat, sol, relief, végétation…).

Devoir de mémoire : devoir civique de commémorer un évènement pour en garder le souvenir.

« Diplomatie du panda » : pratique utilisée par la Chine depuis le VIIe siècle consistant à offrir ou prêter des pandas géants afin

Vidéo-projection interdite

d'entamer ou d'améliorer des relations diplomatiques avec un État.

Directive SRI (Sécurité des réseaux et des systèmes d'information) : décision de l'Union européenne de 2016 qui impose aux opérateurs et prestataires de services numériques de prendre des mesures de sécurité et de signaler tout dysfonctionnement ou incident.

Disette : manque de ce qui est nécessaire à la vie, en particulier pénurie de vivres.

Dissuasion nucléaire : stratégie défensive fondée sur la peur suscitée par la possession d'une arme nucléaire qui décourage l'adversaire de passer à l'offensive.

Division internationale du travail (DIT) : spécialisation d'un pays ou d'une aire géographique selon des avantages comparatifs : conception, production, assemblage.

Djihadisme : mouvement politico-religieux, fondé sur une lecture littérale des textes religieux de l'islam, qui cherche à conquérir par la violence et la rapidité des populations et des terres non encore musulmanes. Et voir p. 144.

Droit d'ingérence : terme créé par le philosophe Jean-François Revel en 1979, désignant la reconnaissance du droit qu'ont les États de violer la souveraineté d'un autre État, dans le cadre d'un mandat supranational (du Conseil de sécurité de l'ONU par exemple). L'ingérence est condamnée par l'ONU si elle est décidée unilatéralement, en dehors du Conseil de sécurité.

***Dust Bowl* (« bassin de poussière ») :** région au centre-sud des États-Unis touchée dans les années 1930 par des tempêtes de poussière. En raison de la sécheresse, les terres laissées à nu ont été emportées dans d'immenses tempêtes de poussière qui ont détruit les récoltes, érodé les sols et poussé les agriculteurs au départ. La mécanisation de l'agriculture en était en partie responsable.

Écocide : destruction délibérée d'un écosystème (ex : usage du napalm par les Américains durant la guerre du Vietnam pour détruire la forêt, utilisée comme refuge par le Viet Minh). Des débats existent pour qu'il soit reconnu comme crime contre l'humanité.

***Einsatzgruppen* :** « groupes d'intervention » de SS mobiles chargés de l'assassinat systématique des Juifs ou des Tsiganes. Ils assassinèrent plus d'1,5 million de personnes. Leur action est considérée comme la première phase de la Shoah, par des fusillades (« Shoah par balles »), puis au moyen de camions à gaz itinérants, avant la mise en place des camps d'extermination.

Effet de serre : processus retenant la chaleur sur Terre.

Effet *Spoutnik* : choc lié à l'envoi dans l'espace par les Soviétiques du premier satellite artificiel en 1957 puis du premier être vivant dans l'espace. En réponse, les Américains créent l'année suivante la NASA.

Empreinte carbone : quantité de carbone émise par une activité, une personne, un groupe ou une organisation, du fait de sa consommation en énergie et en matières premières.

Empreinte écologique : surface productive nécessaire à une population pour répondre à sa consommation de ressources et à ses besoins en absorption de déchets.

Environnement : voir p. 328.

Espace : milieu situé au-delà de l'atmosphère terrestre (à plus de 100 km de la Terre) et dans lequel évoluent les corps célestes.

« Espaces-sentinelles » : espaces situés aux avant-postes du changement climatique, qui sont les premiers à en subir les effets.

État failli : État qui ne parvient pas à assurer ses missions essentielles (santé, justice, sécurité, défense).

Exoplanète : planète en orbite autour d'une étoile autre que le Soleil.

FLN (Front de Libération nationale) : mouvement politique et militaire algérien fondé en 1954 pour obtenir l'indépendance. Il s'impose comme parti unique après l'indépendance.

Forêt : voir p. 334.

Forêt périurbaine : située à proximité ou au contact immédiat des agglomérations, elle est présentée comme un « poumon vert ». Aménagée, elle donne lieu à un usage essentiellement récréatif, tout comme les parcs et bois urbains.

Fracturation hydraulique : technique de forage qui consiste à injecter de l'eau à haute pression pour fracturer la roche en profondeur. Elle est controversée car elle mobilise d'importantes ressources en eau et entraîne des mouvements dans le sous-sol et la pollution des nappes phréatiques.

Franquiste : nom donné aux partisans du dictateur espagnol Francisco Franco au pouvoir de 1939 à 1975.

Frontière : voir p. 23

Fuite des cerveaux (*Brain drain*) : flux de scientifiques et de chercheurs formés dans leur pays d'origine mais qui migrent vers un autre pays pour obtenir des rémunérations plus élevées. Cela constitue un manque à gagner pour le pays d'origine qui a dépensé de l'argent pour former ces personnes et qui n'en retire aucun bénéfice.

***Gacaca* :** (se prononce « gatchatcha ») tribunaux communautaires villageois (signifiant « herbe douce » en kinyarwanda) sur le modèle de la justice traditionnelle, créés pour accélérer la justice et juger l'ensemble des acteurs du génocide au Rwanda.

GAFAM-NATU : géants américains du Net et de la nouvelle économie : Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft et Netflix, Air BnB, Tesla, Uber.

Gaz à effet de serre (GES) : gaz (par exemple : dioxyde de carbone, CO_2, méthane, protoxyde d'azote) dont la concentration dans l'atmosphère accroît l'effet de serre et contribue au réchauffement climatique.

Géocentrisme / Héliocentrisme : le géocentrisme, longtemps avancé par l'Église, affirmait que c'était le Soleil qui tournait autour de la Terre. L'héliocentrisme affirme que le Soleil est au centre de l'univers et que la Terre tourne autour de lui.

Génocide : actes commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux.

Gentrification : processus urbain d'appropriation d'un quartier défavorisé par des catégories sociales plus aisées qui en transforment le profil social et urbain.

Gravitation : attraction terrestre.

***Greenwashing* :** « marketing vert », procédé utilisé par une société pour redorer son image ou vendre un produit en lui attribuant des vertus écologiques et biologiques.

Groupe asymétrique : groupe armé inférieur numériquement à l'État auquel il s'attaque, illégal au regard du droit national.

Guérilla : guerre d'actions ponctuelles, menées par un petit groupe de combattants très mobiles contre une armée en mouvement ou sur un territoire stratégique.

Guerre asymétrique : guerre caractérisée par un rapport de force inégal entre deux camps ; elle oppose souvent l'armée d'un État à un groupe suivant une idéologie et menant une guerre irrégulière (guérilla, terrorisme).

Guerre froide : guerre idéologique opposant les États- Unis à l'URSS ainsi que leurs blocs respectifs, de 1947 à 1991, sans affrontement direct en raison de la dissuasion nucléaire.

Guerre irrégulière : guerre caractérisée par la mobilité et la guérilla. Ses combattants se mêlent à la population civile et recourent au raid et à l'embuscade.

Guerre révolutionnaire : guerre mobilisant toutes les formes de lutte (terrorisme, guérilla, guerre classique, guerre psychologique) pour aboutir au renversement de la classe sociale dominante.

Guerre totale : forme de conflit qui engage l'ensemble des forces d'un État (économie, ressources, hommes, idées) pour vaincre l'ennemi.

Gulf Stream : courant maritime chaud baignant les côtes nord-européennes qui bénéficient ainsi d'un climat plus clément en hiver que les côtes nord-américaines à la même latitude.

Habsbourg : maison royale régnant sur l'Autriche et une partie de la Suisse et, par le jeu des mariages et des alliances sur l'Espagne, les Pays-Bas, la Bohême et la Hongrie.

Hacker : pirate de l'Internet qui contourne les protections logicielles et matérielles du système.

Hameçonnage : voir *phishing*.

Harkis : militaires supplétifs algériens servant aux côtés de l'armée française pendant la guerre d'Algérie.

Haute mer : espace maritime non approprié, situé au-delà de la limite de la ZEE.

Héliocentrisme/géocentrisme : l'héliocentrisme affirme que le Soleil est au centre de l'univers et que la Terre tourne autour de lui. Le géocentrisme, longtemps avancé par l'Église, affirmait que c'était le Soleil qui tournait autour de la Terre.

Histoire : connaissance du passé des sociétés humaines. L'historien cherche à reconstituer, puis comprendre ce passé à partir de sources et en s'appuyant sur des méthodes rigoureuses.

Histoire environnementale : domaine de l'histoire qui étudie les relations entre l'homme et les milieux qui l'entourent.

Historiographie : étude de la façon dont les historiens abordent un thème historique.

Photocopillage interdit

Holocauste : dans la Grèce antique, sacrifice où l'offrande est entièrement consumée. Terme utilisé dans le monde anglo-saxon pour qualifier le génocide, surtout après la diffusion de la minisérie américaine *Holocaust* en 1978.

Humanisme : courant de pensée du XVIe siècle qui cherche à placer l'Homme au centre des réflexions à partir d'un retour aux textes antiques.

Impérialisme : politique d'un État qui place d'autres États sous sa domination politique et économique.

Imprescriptibilité : caractère de ce qui peut être jugé sans limitation de temps.

Ingérence : attitude consistant à interférer dans les affaires internes d'un État. Cela peut être le fait d'un autre État, d'une ONG ou d'une firme transnationale.

Intifada (« soulèvement » en arabe) : révolte contre un État oppresseur. Les Palestiniens, pour lutter contre l'État d'Israël, ont lancé deux intifadas l'une en 1987, l'autre en 2000.

Islamisme : voir p. 144.

Jour du dépassement : symbolise le moment de l'année où ont été consommées les ressources que la Terre peut renouveler en un an.

Justice internationale : tribunaux chargés de faire appliquer le droit international et, spécifiquement, de juger les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité ; la fonction que ces tribunaux assument.

Justice transitionnelle : processus composé de mesures judiciaires et non judiciaires permettant de passer d'une société en guerre (guerre civile, génocide) à une société qui a rétabli l'État de droit et la démocratie. Durant ce processus, il est nécessaire d'organiser les procès, établir la vérité, indemniser les victimes, engager des réformes institutionnelles et promouvoir la réconciliation.

***Kriegsschuldfrage* :** débat public en Allemagne dans les années 1920 pour connaître la part de responsabilité du pays dans le déclenchement de la guerre de 1914.

Lanceur d'alerte : personne ou groupe qui, ayant conscience d'un danger ou d'un scandale, alerte l'opinion sans rechercher à obtenir un quelconque bénéfice personnel.

Levée en masse : recrutement des soldats dans l'armée de la Révolution française, du volontariat en 1792 au tirage au sort massif en 1793, pour faire face aux pertes nombreuses et à l'invasion du territoire.

Libertaires : personnes qui n'admettent aucune restriction de leurs libertés individuelles.

Lieu de mémoire : site (monument, musée, vestiges industriels, etc.), œuvre, personnage, devise ou objet symbolisant l'appartenance d'une collectivité à son passé, son patrimoine.

« Ligne en dix traits » : surnommée « langue de bœuf » par les Vietnamiens, cette formule désigne les revendications insulaires chinoises depuis une carte de la mer de Chine présentée en 1947. La République populaire de Chine propose un 10e trait en 2013 qui inclut Taïwan (République de Chine).

Livres blancs : série de lois et de mesures fixant la politique dans le mandat britannique en Palestine. Plus généralement, rapport exposant la politique d'un gouvernement dans un domaine précis.

Mandat : mise sous tutelle des peuples encore incapables « de se diriger eux-mêmes dans les conditions particulièrement difficiles du monde moderne ». L'article 22 du Pacte de la SDN choisit de « confier la tutelle de ces peuples aux nations développées, qui, en raison de leurs ressources, de leur expérience ou de leur position géographique, sont le mieux à même d'assumer cette responsabilité et consentent à l'accepter ».

Mécénat : soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général.

Mémoire : ensemble des souvenirs qui restent dans l'esprit des hommes.

Mémoire collective : voir p. 171.

« Meritoires » : portions d'espaces maritimes, y compris en haute mer, qui font l'objet de délimitation et d'appropriation.

MNA (Mouvement national algérien) : parti nationaliste rival du FLN, créé par Messali Hadj.

Monde arabe : voir p. 136.

Moyen-Orient : voir p. 136

Multilatéralisme : mécanisme de coopération entre États visant à établir une paix et des échanges durables à partir de règles communes.

Négationnisme : terme proposé en 1987 par l'historien Henry Rousso pour désigner la contestation de la réalité de la Shoah, malgré la présence de preuves flagrantes rapportées par les historiens, et ce à des fins racistes ou politiques.

Néoconservatisme : courant de pensée politique né aux États-Unis à la fin du XXe siècle, qui considère que les États-Unis doivent utiliser leur puissance pour imposer un ordre mondial qui repose sur la liberté et la démocratie, y compris par la force militaire.

Néolithique : âge de la « nouvelle pierre », polie. Désigne la période qui débute vers – 10 000 avec le développement de l'agriculture.

OAS (Organisation de l'Armée secrète) : organisation clandestine créée en 1961, après l'échec du Putsch des généraux, par les plus radicaux des pieds-noirs. Ils commettent des attentats contre tous ceux opposés à l'Algérie française.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) : organisation internationale consultative regroupant une trentaine de pays et établissant de nombreuses études économiques statistiques.

Œkoumène : espace habitable par les sociétés humaines.

Off-shore : qui s'effectue en mer, littéralement au-delà des côtes.

Optimum climatique médiéval (OCM) ou anomalie climatique médiévale : période de réchauffement dans l'hémisphère nord entre le Xe et le XIIIe siècle.

Paix blanche : paix dite « sans vainqueur ni vaincu », conclue sur la base d'une absence d'annexion, d'indemnité, de réparations par les belligérants.

Paix durable (*sustainable peace*) : nom d'une doctrine développée par l'ONU en 2008, considérant que, pour arriver à une paix durable, des progrès dans au moins quatre domaines essentiels sont nécessaires : la capacité de l'État à assurer la sécurité et l'ordre public, le respect des droits de l'homme, la création d'institutions politiques permettant la participation, le redressement et le développement économique et social.

Paix romaine (*Pax Romana*) : système mis en place dans l'Empire romain, du Ier au IIIe siècle, fondé notamment sur la sécurité garantie des territoires conquis (via les légions romaines), la libre circulation relative à l'intérieur des frontières de l'Empire et la diffusion de la culture romaine.

Panarabisme : p. 138.

PNR (Parc naturel régional) : outil de mise en valeur du territoire par la protection et la valorisation du patrimoine naturel et culturel, institué en France depuis 1967. Créés à l'initiative des communes et non de l'État, les PNR sont moins contraignants juridiquement en matière d'activité économique que les parcs nationaux. Ils comportent une population permanente.

Patrimoine : littéralement « l'héritage des pères », ensemble de biens détenu ou transmis par un individu, mais aussi ce qu'une communauté choisit de conserver de son passé. La notion a évolué avec le temps, elle est plus large aujourd'hui avec notamment la prise en compte du patrimoine immatériel.

Patrimoine culturel : voir p. 300.

Patrimoine culturel immatériel (PCI) : voir p. 300.

Patrimoine mondial : patrimoine culturel et naturel pour la protection duquel la communauté internationale tout entière a le devoir de coopérer selon l'UNESCO.

Patrimoine naturel : bien commun composé de ressources naturelles relativement épargnées par l'empreinte de l'homme, considérées comme importantes à préserver, et qui constituent souvent un paysage remarquable.

Patrimonialisation : processus socio-culturel, juridique ou politique par lequel un espace, un bien, une espèce ou une pratique se transforment en objet du patrimoine.

Pergélisol : sol gelé en permanence sous les climats arctiques et subarctiques, emprisonnant une grande quantité de carbone.

Petit Âge glaciaire (PAG) : période de refroidissement relatif qui touche l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord entre le XVe et le milieu du XIXe siècle.

***Phishing* ou hameçonnage :** technique utilisée par des fraudeurs pour obtenir des renseignements personnels via Internet dans le but de perpétrer une usurpation d'identité.

Pieds-noirs : Français ou Européens ayant vécu en Algérie jusqu'à l'indépendance.

Plénipotentiaire : agent diplomatique qui n'a pas le rang d'ambassadeur mais qui, du fait de la lenteur des communications jusqu'au XIXe siècle, a pleins pouvoirs pour l'accomplissement d'une mission.

Poldérisation : aménagement sommaire d'une île ou d'un littoral, caractérisé le plus souvent

Vidéo-projection interdite

par la construction d'une base portuaire, d'un camp militaire ou/et d'une piste d'aviation.

Porajmos : « dévorer » en romani, la langue des Tsiganes ; nom donné au génocide des Tsiganes, forgé par l'universitaire et militant tsigane Ian Hancock au début des années 1990.

« Printemps arabes » : ensemble de contestations populaires d'abord non violentes qui se sont produites dans de nombreux pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient à partir de décembre 2010, pour demander le départ des dictateurs, l'instauration d'une démocratie et un meilleur partage des richesses et des emplois.

Proche-Orient : p. 136.

Productivité : rapport entre la quantité ou la valeur ajoutée de production et le nombre d'heures nécessaires pour la réaliser.

Projet BRI (*Belt and Road Initiative*) : lancé en 2013 sous le nom initial OBOR (*One Belt, One Road*), surnommé « nouvelles routes de la soie », ce projet vise à réaliser deux axes de commerce (terrestre et maritime) reliant la Chine à 64 autres États.
Ses objectifs sont économiques (échanges facilités) et géopolitiques (sécurisation des approvisionnements et prestige international renforcé).

Puissance spatiale : est considéré comme puissance spatiale tout pays ayant mis en orbite un satellite avec son propre lanceur.

Purification ethnique ou nettoyage ethnique : formules nées lors du conflit en ex-Yougoslavie pour qualifier la persécution de groupes selon des critères ethniques.
Le terme peut aussi bien désigner l'émigration forcée, le transfert de populations, la stérilisation de masse, le viol des femmes, voire le génocide d'une communauté préalablement discriminée.

Radioactivité : phénomène physique par lequel des noyaux d'atomes instables se désintègrent en d'autres atomes en émettant des particules de matière et de l'énergie.

Radium : métal alcalino-terreux présent en très faible quantité dans les minerais d'uranium extrêmement radioactif.

Ratification : approbation par le peuple d'un État ou ses représentants d'un traité signé par un gouvernement ou un chef d'État.

Réhabilitation : réaménagement d'un espace ou d'un bâtiment visant à le conserver sans le détruire. Elle suppose le respect du caractère architectural des bâtiments et du quartier concerné tout en restructurant, réaffectant le bâtiment.

Rénovation : réaménagement d'un espace ou d'un bâtiment passant par une démolition avant reconstruction. Cependant, les rénovations « au bulldozer » ont parfois laissé la place à des interventions plus douces et plus respectueuses du passé sur un ou plusieurs îlots.

Renseignement : information délivrée à une institution ou à un État pour guider ses prises de décisions et ses actions.

Réparations : paiements et fourniture de matériel ou de matières premières versés par les vaincus de la Première Guerre mondiale à titre de dédommagement.

Ressources halieutiques : ressources vivantes (végétales, animaux) des milieux aquatiques exploités par l'homme.

Restauration : remise en état du bâti dans son état initial, ou tout au moins historique, sans modifications internes ou externes.

Révolution industrielle : profondes transformations productives, économiques et sociales engagées en Angleterre dès la fin du XVIIIe siècle, avec l'invention de la machine à vapeur puis se diffusant mondialement.

Révolution prolétarienne : selon Karl Marx (1818-1883), les prolétaires, c'est-à-dire les ouvriers, devaient faire la révolution pour prendre le pouvoir et mettre fin à la société bourgeoise et capitaliste, très inégalitaire.

Roms : terme revendiqué officiellement par cette population pour se désigner comme peuple et revendiquer leur droit légitime à être reconnu en tant que tel.

Rupture systémique : passage définitif d'une société d'un ancien système ayant atteint ses limites à un nouveau qui, par de nouvelles pratiques et organisations, permet l'accroissement du nombre des individus et des productions.

***Rust Belt* (« ceinture de rouille ») :** surnom donné aux anciennes régions industrielles du Nord-Est américain frappées par la désindustrialisation et la crise de l'industrie lourde à partir des années 1970.

Saint Empire romain germanique : fondé en 962, le Saint Empire est devenu au XVIIe siècle une vaste structure confédérale composée de multiples États, dont des monarchies catholiques et protestantes. Plus de 1 800 territoires le composent.

Satellite : corps céleste gravitant autour d'une planète (par exemple la Lune, autour de la Terre). Un satellite artificiel est un engin placé en orbite à des fins scientifiques, militaires, industrielles, etc.

SDN (Société des Nations) : organisation proposée par le président américain Woodrow Wilson après la Première Guerre mondiale, pour faciliter la coopération et le règlement pacifique des conflits dans le monde.

Sédentarisation : fixation définitive de groupes humains jusque-là nomades, du fait du développement de l'agriculture.

Services secrets : ensemble des organisations d'un État qui a pour but d'apporter des renseignements sur les activités d'un autre État ou d'un groupe.

Shoah : « catastrophe » en hébreu ; nom donné au génocide juif. C'est le terme officiellement utilisé par l'État d'Israël depuis 1951. Il s'impose dans le monde francophone, surtout après la diffusion du film homonyme réalisé par Claude Lanzmann en 1985.

Sintis : terme désignant les Tsiganes vivant en Allemagne, Autriche et Italie du Nord.

Sionisme : p. 138.

SMP : sociétés militaires privées, compagnies de mercenaires.

SNLE (sous-marins nucléaires lanceurs d'engins) : composante océanique de la stratégie de dissuasion nucléaire.

Sommets de la Terre : rencontres entre dirigeants mondiaux organisées tous les 10 ans depuis 1972 par l'ONU, pour permettre un développement durable au niveau mondial.

Souveraineté : caractéristique d'un État n'étant soumis à aucun autre État et caractéristique d'un territoire étant la possession et sous le gouvernement d'un État.

Souveraineté numérique : le fait pour un État de pouvoir contrôler la sécurité de ses réseaux numériques et de pouvoir les utiliser à des fins de puissance.

Spationaute : membre d'équipage d'un navire spatial français.

« Stratégie du collier de perles » : expression américaine utilisée depuis 2004 pour caractériser la présence chinoise permanente dans les ports étrangers (les « perles »), de l'océan Pacifique à la mer Rouge.

Surpâturage : excès de pression animale sur un territoire. Elle entraîne une surexploitation du couvert végétal disponible et un piétinement qui accroissent l'érosion.

Taïkonaute : membre d'équipage d'un navire spatial chinois.

Taux de boisement : part du territoire couverte par la forêt.

Territorialisation : processus d'appropriation d'un espace ; peut-être juridique, économique, symbolique, matérielle. Elle peut passer par la délimitation, la pratique, le peuplement, l'exploitation, l'aménagement, la protection d'un espace.

Terrorisme : usage de la violence (assassinats, attentats...) dans un but politique.

Transfert de technologie : transfert à l'industrie de découvertes issues de la recherche dans le but de les commercialiser sous forme de produits ou de services.

Tsiganes : terme utilisé en Europe pour désigner les nomades de la région du Pendjab, au nord de l'Inde, qui arrivèrent en Europe entre le VIIIe et le Xe siècle. Le terme de « Tsigane » est réapparu en France après la Seconde Guerre mondiale, car il était utilisé par les nazis (*Zigeuner* = Tsigane). Ils furent également appelés « Gitans » (de l'espagnol *Egiptano*) parce que les Européens pensaient à tort qu'ils venaient d'Égypte.

Unilatéralisme : méthode qui consiste à privilégier le rapport de force favorable à un État, pour servir ses intérêts en agissant seul.

Usage politique du patrimoine : voir p. 258.

Usage social du patrimoine : voir p. 258.

Vyoman : membre d'équipage d'un navire spatial indien.

***Wilderness* :** « état sauvage » ou « nature sauvage » non encore soumise à l'homme. Notion née au XVIIe siècle et qui accompagne la conquête de l'Ouest face à la « sauvagerie » amérindienne.

ZEE (zone économique exclusive) : bande d'une largeur de 200 milles marins (environ 370 km) au sein de laquelle un État côtier détient des droits exclusifs d'exploitation des ressources.

Photo-protection interdite

TABLE DES CRÉDITS

19 © Nasa – 21 © Gazprom/D.R. – 24-g ph © Everett Collection/Aurimages – 24-d ph © Universal History Archive/UIG/Bridgeman Images – 25 ph © U.S. Navy photo by Mass Communication Specialist Seaman Joshua L. Leonard/Released – 28-hg ph © Jody Amiet/AFP Photo – 28-1 ph © TASS/AFP Photo – 28-2 © Nasa – 30-hg ph © Jody Amiet/AFP Photo – 30-1 ph © VINCENT CAPMAN/PARIS MATCH/SCOOP – 31-3 ph © Joe Raedle/Getty Images/AFP Photo – 31-5 © Chappatte, The New York Times/www.chappatte.com – 32 ph © Alexey Malgavko/Sputnik/AFP Photo – 34 ph © Sevastopol. Alexey Malgavko/Sputnik/AFP Photo – 35-3 ph © U.S. Navy photo by Mass Communication Specialist 3rd Class Dylan McCord/Released) – 35-4 ph © Photo DigitalGlobe via Getty Images – 36-h ph © Christopher Michel/Flickr CC BY 2.0 – 36-mg ph © NTV/NTV/AFP Photo – 39 © Nasa – 40 ph © B.A.Tafreshi/Novapix/Bridgeman Images – 43-1 © Laïka © Dargaud, 2009 – 43-2 © La Conquête de l'espace © Casterman, 2019 – 43-3 © Ils ont marché sur la lune © Delachaux et Niestlé, 2018 – 43-4 © Carto n° 28 © Areion Group, 2015 – 43-5 © Apollo 13 © Universal Pictures, 1995 – 44 ph © Gwenaëlle Louis/France 3 Basse-Normandie – 45 © Nasa – 46 © Editions Historiaphil© – Jean-Luc Staedel/Timbre YTS 52 dessiné et gravé par Georges Bétemps © Droits réservés – © Musée de La Poste, Paris/La Poste 2020 – 48 © Vue de la station spatiale internationale le 4 octobre 2018 NASA/Roscosmos – 50 et 52 ph © MARCEL MOCHET/AFP Photo – 55 © Bill Stafford- NASA – Johnson Space Center – NASA – Johnson Space Center – 56 © Crown Copyright. IWM – 59-1 © Dans la combi de Thomas Pesquet © Dargaud, 2017 – 59-2 © Atlas des mers et des océans © Autrement, 2015 – 59-3 © Diplomatie n° 34 © Areion Group, 2016 – 59-4 © Diplomatie n° 46 © Areion Group, 2018 – 60 ph © Zeng Tao/Xinhua/AFP Photo – 61 ph © China National Space Administration/Xinhua/AFP Photo – 62 ph © Ann Ronan Picture Library/Photo12/AFP Photo – 63 ph © Mao Zedong ph © CHINE NOUVELLE/AFP Photo – 63 ph © Sovfoto/UIG/Bridgeman Images – 63 ph © Jiang Zemin/NCNA/CAMERAPRESS/Gamma – Rapho – 63 ph © Hu Jintao ph © DAVID HECKER/DDP/AFP Photo – 63 ph © Pictures From History/Akg-Images – 64-hg ph © Jia Yuchen/XINHUA-REA – 64-1 ph © D.R. – 66 ph © Jia Yuchen/XINHUA-REA – 67-4 ph © Zhang Wenjun/Xinhua/AFP Photo – 67-5 ph © CHINE NOUVELLE/SIPA PRESS – 68-hg ph © Catstyecam/Shutterstock – 68-1 © Langer – 70-hg ph © Catstyecam/Shutterstock – 70-2 ph © RITCHIE B. TONGO/EPA/ via MaxPPP – 71-4 © CNES/iIL/SATTLER Oliver, 2017 – 71-5 © FRAUNHOFER FHR/DR – 72 ph © Li GangXinhua/AFP Photo – 73 ph © Zhang Ling/Xinhua/AFP Photo – 77-1 ph © La Documentation Française, 2015 – 77-2 © Atlas de la Chine © Autrement, 2018 – 77-3 © La loi de la Chine © Courrier international, 2019 – 82 © 20th Century Fox Film Corporation – Scott Free Productions/D.R. – Coll. Prod DB – 85 © Le Monde – 14 septembre 2014 – 86 ph © Ludovic MARIN/AFP Photo – 88-g ph © 2015 by via ZUMA Wire/ZUMA/REA – 88-m ph © Charles Sykes/REX/SIPA PRESS – 88-d ph © TODD ANDERSON/The New York Times-REDUX-REA – 91 ph © Bridgeman Images – 96 Coll. Bibliothèque et Archives Canada, Ottawa – 97 ph © Ali Al Hafawi/Anadolu Agency/AFP Photo – 98 © D.R. – 99-h ph © Akg-Images – 99-mh ph © Canadian War Museum, Ottawa/Bridgeman Images – 99-m ph © Interfoto/Akg-Images – 99-mb © La crise des missiles © Daily Mail-Solo Syndication, Londres/Coll. The National Library of Wales – 99-b ph © Handout/Alamy Stock Photo – 100-hg ph © Akg-Images – 100-2g Coll. Musée des beaux-arts du Canada – 100-2d ph © Bridgeman Images – 102-hg ph © Akg-Images – 102-1 ph © Look and Learn/Elgar Collection/Bridgeman Images – 103 ph © CC0 Paris Musées/Musée Carnavalet – 104 ph © Handout/Alamy Stock Photo – 105 ph © Imago/Bridgeman Images – 106 ph © Handout/Alamy Stock Photo – 108-h ph © Gérard Blot/RMN-GP – 108-1 ph © Peter Connolly/Akg-Images – 108-2 ph © The Stapleton Collection/Bridgeman Images – 109-3 ph © Universal History Archive/UIG/Akg-Images – 109-6 ph © Lionel BONAVENTURE/AFP Photo – 111 ph © Franck Raux/RMN-GP – 112 © National Archives and Records Administration – 113 © Le Monde, le 28 mai 2013 – 115-1 © La Guerre de Sept Ans © Lisez!, 2015 – 115-2 © De la Guerre © Lisez!, 2016 – 115-3 © Apocalypse Now © American Zoetrope, 1979 – 115-4 © Le souper © Parma Films, 1992 – 115-5 © Mondes en guerre © Humensis, 2019, 2020 – 116 ph © Heritage Images/Fine Art Images/Akg-Images – 117 ph © S. Greg Panosian/E+/Getty Images – 118 ph © Bridgeman Images – 119-hm ph © De Agostini Picture Library/Bridgeman Images – 119-bm ph © BnF, Paris – 119-b ph © Bettmann/Getty Images – 120 ph © Heritage Images/Fine Art Images/Akg-Images – 121 Coll. Bibliothèque du Palais de la paix, La Haye – 122 ph © Heritage Images/Fine Art Images/Akg-Images – 123 Coll. Herzog August Bibliothek, Wolfenbüttel – 124-hg ph © TIMOTHY A. CLARY/AFP Photo – 124-hd ph © FABRICE COFFRINI/AFP Photo – 126 ph © TIMOTHY A. CLARY/AFP Photo – 127-4 ph © STAN HONDA/AFP Photo – 127-5 ph © ANTONIO DASIPARU/AFP Photo – 129 © Adagp, Paris, 2020 – JOKER/Walter G. Allgöwer/ullstein bild via Getty Images – 133-1 ph © La Documentation française, 2019 – 133-2 © L'ONU © Humensis, 2013 – 133-3 © L'Histoire, n° 454 © Sophia Publications, 2018 – 134 ph © J. DAVID AKE/AFP Photo – 135 ph © Danita Delimont/Alamy Stock Photo – 138-d © Map n° 103.1(b) Coll. Section de la Cartographie des Nations Unies – 138-mg ph © Bildarchiv Pisarek/Akg-Images – 138-bg ph © DPA/Akg-Images – 139-h Coll. Theodor Herzl Coll. National Photo Collection of Israel – 139-hd ph © MEPL/Bridgeman Images – 139-m ph © Collection/Akg-Images – 139-b ph © Tallandier/Bridgeman Images – 140 et 141-4 © 1967 UNRWA Archive Photographer Unknown – 141-5 Coll. NARA – 142 © 1967 UNRWA Archive Photographer Unknown – 146-hg © Adam Zyglis/Cagle Cartoons – 146-2 © René Burki/D.R. – 148-hg, 1 © Adam Zyglis/Cagle Cartoons – 149 ph © Alexei Druzhinin/Sputnik/AFP Photo – 151 Coll. Army Signal Corps Collection in the U.S. National Archives – 152 ph © Pictorial Press Ltd/Alamy Stock Photo – 155-1 © Juifs et musulmans © ARTE France, Compagnie des Phares et Balises, 2013 – 155-2 © Daesh © ARTE GEIE, Pac Presse, 2014 – 155-3 © Les pharaons de l'Égypte moderne © ARTE France, Big Sister, 2015 – 155-4 © Atlas du Moyen-Orient © Autrement, 2019 – 155-5 © Géopolitique des islamismes © Humensis, 2016 – 155-6 © Chroniques de Jérusalem © Delcourt, 2011 – 160 ph © AL-JAZEERA/AFP Photo – 162 ph © HECTOR MATA/AFP Photo – 164 ph © REUTERS/Darren Whiteside – 166 Coll. Library of Congress LC-USZC2-6247 – 167 ph © Steve Larson/The Denver Post via Getty Images – 169 ph © François LAFITE/Divergence – 170 ph © Djampa – CC BY-SA 4.0 – 171 © Plantu – 172 ph © H. GREENBERG/MUSIC BOX FLMS/SDP – DR – 173 ph © Haldei/Sputnik/AFP Photo – 174 © Fritz Behrendt – D.R./Süddeutsche Zeitung – 175-g ph © FA/Roger-Viollet – 175-d ph © Michael Runkel/www.agefotostock.com – 176-g ph © Deutsches Historisches Museum/S. Ahlers – 176-d ph © Bridgeman Images – 177-h ph © Bridgeman Images – 177-hm © Droste Verlag, 2009 – 177-m ph © Régis BOSSU/Sygma via Getty Images – 177-b ph © PHILIPPE WOJAZER/POOL/AFP Photo – 178-hg ph © « Le Petit Journal » 12 juillet 1914 /Mary Evans/Bridgeman images – 178-1 ph © PVDE/Rue des Archives – 179-2 ph © INTERFOTO /Alamy Stock Photo – 179-3 ph © Dado Ruvic/REUTERS – 180-hg ph © Mary Evans/Bridgeman images – 180-1 © Le traité de Versailles © Flammarion, 1969 – 181-3 © Les Somnambules © Flammarion, 2013 – 181-4 © Droste Verlag, 1961 – 182 ph © CAP/Roger-Viollet – 183-h ph © Gusman/Leemage – 183-hm ph © Maurice Audin/AFP Photo – 183-bm Coll. Dixmier/Kharbine-Tapabor – 183-b ph © KEYSTONE-FRANCE/ Gamma – Rapho – 184-h ph © KEYSTONE-FRANCE/ Gamma – Rapho – 184-m ph © Agip/Bridgeman Images – 184-b ph © EPA/STR/photo via MaxPPP – 185-h ph © travelview/Shutterstock – 185-m © Bruno Devillers – CC BY-SA 3.0 – 185-b ph © Calle Montes/Photononstop – 186-hg ph © Gusman/Leemage – 186-1 Coll. KHARBINE-TAPABOR – 187-3 © Algérie Poste/D.R. – 187-4 ph © Eric Gaillard/REUTERS – 188-hg ph © Gusman/Leemage – 188-1 © D.R. – 189 © Ali Dilem – 191 ph © François Mori/POOL/AFP Photo – 192 © TPIY/D.R. – 195-1 © Igor Film, Casbah Film 1966 – 195-2 © L'Ennemi intime © France Télévision, 2020 – 195-3 © Le Feu aux poudres © Belin, 2014 – 195-4 © La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie © Gallimard, 2016 – 195-5 © La Gangrène et l'oubli © La Découverte, 2005 – 196 ph © Ron Haviv/VII/REDUX-REA – 197 © Kroll 2019 – 200 ph © Scott Peterson/Liaison/Getty-Images – 200-m ph © Photo by DANIEL JANIN/AFP Photo – 200-b ph © Christof STACHE/AFP Photo – 201 © D.R. – 202-hg ph © Scott Peterson/Liaison – 202-1 ph © Per-Anders Pettersson/Getty Images – 203 ph © Pascal MAITRE/MYOP – 204 ph © Paul Vreeker/Reuters/AFP Photo – 205 ph © Odd Andersen/AFP Photo – 206-hg, hd ph © Paul Vreeker/Reuters/AFP Photo – 206-md ph © Robin van Lonkhuijsen/Pool/AFP Photo – 206-bd ph © Serge Ligtenberg/Getty Images/AFP Photo – 207 © Chappatte, The New York Times – www.chappatte.com – 209 © Chappatte, Le Temps, Suisse – www.chappatte.com – 210 ph © REPORTERS ASSOCIES/ Gamma – Rapho – 211 ph © ELVIS BARUKCIC/AFP Photo – 213-1 © Gorazde © Rackham, 2011 – 213-2 © Rwanda 1994 © Vent des savanes, 2005 – 213-3 © Récits des marais rwandais © Seuil, 2014 – 213-4 © Yougoslavie © BBC, 1995 – 213-5 © Warriors © BBC, 1999 – 213-6 © Quelques jours en avril © HBO, 2005 – 213-7 © Hôtel Rwanda © Lions Gate Entertainment, United Artists, 2004 – 214 ph © Keystone/Hulton Archive/Getty Images – 215 © Noëlle Herrenschmidt – 216 Coll. Archive of the Auschwitz-Birkenau State Museum – 218-hg ph © Universal History Archive/ UIG/Akg-Images – 218-2 ph © LUDOVIC/REA – 219-4 © Twitter @ AuschwitzMuseum – 219-5 ph © Kacper Pempel/REUTERS – 220 ph © Universal History Archive/UIG/Akg-Images – 221 ph © dpa picture alliance archive/Alamy Stock Photo – 222-hg ph © AFP Photo – 222-1 ph © INP/AFP Photo – 223 ph © Luigi CAPUTO/LAIF-REA – 224-hg, 2 ph © AFP Photo – 225 © Plantu – 226-hg © Primo Levi, Si c'est un homme © Pocket, Lisez!, 1988 – 226-md © Roissy Films – Anatole Dauman – Coll. Prod DB – 226-1 ph © Sammlung Berliner Verlag/Archiv/Akg-Images – 227 © Lanzmann/D.R. – Coll. Prod DB – 228-hg © Pocket, Lisez!, 1988 – 228-1 © Robert Laffont, Lisez!, 2017 – 229 © Katharina – Renn Productions/D.R. – Coll. Prod DB © – 230 ph © SZ Photo/Scherl/Bridgeman Images – 231 ph © TORU YAMANAKA/AFP Photo– 233 ph © Elie Kagan « Collection La contemporaine » – 234 © United States Holocaust Memorial Museum – http://encyclopedia.ushmm.org/ – 235 © Editions du Seuil, 1999 – 237-1 © Maus © Flammarion, 2019 – 237-2 © Les Bienveillantes © Gallimard, 2008 – 237-3 © Sobibor © Gallimard Jeunesse, 2018 – 237-4 © Le procès Barbie © ARTE France Développement, 2011 – 237-5 © La Vie est belle © Melampo Cinematografica, Cecchi Gori Group Tiger Cinematografica, 1998 – 237-6 © Le Pianiste © StudioCanal, 2002 – 237-7 © Des Français sans Histoire © l'atelier documentaire, 24 Images, 2009 – 237-8 © Le Labyrinthe du silence © Claussen + Wöbke + Putz Filmproduktion, Naked Eye Filmproduction, 2015 – 242-g © Livre de Poche, 1966 – 242-d © Editions du Seuil, 1999 – 244 © Futuropolis/Dist. LA COLLECTION – 246 ph © Architecte: Peter Eisenman – Sylvain Sonnet/Getty Images – 249 ph © Philippe LOPEZ/AFP Photo – 251 ph © Jean-Pierre Verney/Akg-Images – 253 ph © Erich Lessing/Akg-Images – 256 ph © Martin Seck © 2020. Digital image, The Museum of Modern Art, New York/Scala, Florence – 257 © Ghislain Mariette/Présidence de la République – 258 ph © Jantjeerkamp – CC BY-SA 3.0 – 259-hg © Nuit européenne des musées – Ministère de la Culture – 259-hm © Affiche de la 73e édition du Festival d'Avignon/Miryam Haddad, Agonia, 2019/ Graphisme © mine de rien – 259-hd ph © Victor TASSEL/PHOTOPQR/LE PARISIEN/MAXPPP – 259-mg ph © XEL SCHMIDT/POOL/AFP Photo – 259-md ph © Christian Liewig/Pool/REA – 259-bg ph © Xie Huanchi/Xinhua/AFP Photo – 260-hg ph © Moonie's World Photography/Alamy Stock Photo – 260-1 ph © Christophe Fouin/RMN-GP – 261-3, 4 ph © Bridgeman Images – 262-hg ph © Moonie's World Photography/Alamy Stock Photo – 262-1 © C.L.M. Cocinex, 1954 – 262-2 © Jeff Koons – ph © Picture-Alliance/Akg-Images – 263 ph © CHARLES PLATIAU/POOL/AFP Photo – 264-hg ph © Hercules Milas/Alamy Stock Photo – 264-1 ph © DeAgostini/Leemage – 264-2 ph © Album/Akg-Images – 265-3 ph © Akg-Images – 265-4 ph © The Trustees of the British Museum/The British Museum, Londres, Dist. RMN-Grand Palais – 266-hg ph © Hercules Milas/Alamy Stock Photo – 266-1 ph © villorejo/Shutterstock – 267-4 ph © Hercules Milas/Alamy Stock Photo – 267-5 © bringthemback.org – 269 ph © Akg-Images – 271 © Ali Dilem – 273-1 © Versailles © Gallimard, 1999 – 273-2 © L'Invention des musées © Gallimard, 2007 – 274 ph © Fabien Barrau/AFP Photo – 275 ph © Victor Moriyama/Getty Images/AFP Photo – 275 © Twitter @EmmanuelMacron – 276 © Lonely Planet, 2020 – 278-hg ph © Stéphane/Hemis.fr – 278-1 ph © CC0 Paris Musées/Musée Carnavalet – 278-bg ph © Josse/Leemage – 279 © F.L.C./Adagp, Paris, 2020/Paul Almasy/Akg-Images – 280-hg ph © Stéphane/Hemis.fr – 280-1 ph © Raphael GAILLARDE/ Gamma – Rapho – 281 ph © Jacques Leroy/DU/Ville de Paris – 282-hg ph © Nicolas Remene/Le Pictorium – 282-2 ph © Bridgeman Images – 283-3 ph © Nicolas Remene/Le Pictorium – 283-4 ph © Hubert FANTHOMME/PARISMATCH/SCOOP – 284 ph © Nicolas Remene/Le Pictorium – 285-2 ph © STR/AFP Photo – 285-3 ph © SuperStock – www.agefotostock.com – 286-hg Coll. Gallerie des Offices, Florence – 286-1 © 2014 CNES/Distribution Airbus DS – 287 © Adagp, Paris, 2020/Walkabout Images/Alamy Stock Photo – 288-hg Coll. Gallerie des Offices, Florence – 288-2 ph © Manuel Silvestri/REUTERS – 289 ph © Waltraud Grubitzsch/picture alliance via Getty Images – 290-h ph © Peter Zimmermann/dpa Picture-Alliance/AFP Photo – 290-2 Coll. Bundesarchiv, B 145 Bild-F088809-0038/Thurn, Joachim F. – 291-3 ph © LiliGraphie/Shutterstock – 291-4 © Mediaspree/DR – 293 ph © osep LAGO/AFP Photo – 294 ph © Patrice Schmidt/RMN-GP – 295 ph © Bridgemanimages/Leemage – 297-1 © Paris détruit © Parigramme, 2011 – 297-2 © Atlas historique de l'Afrique © Autrement, 2019 – 297-3 © L'Afrique ancienne © Belin, 2018 – 297-4 © Histoire de Venise © Lisez!, 2015 – 297-5 © Timbuktu © Arches Films, Les Films du Worso, 2014 – 298 © Paris, Les Arts décoratifs – Susanne Nagy – 299 ph © Adagp, Paris, 2020/Jean-François Rollinger/ANA/ONLYFRANCE.FR – 300 ph © Musée Nicéphore Niépce, Ville de Chalon-sur-Saône/adoc-photos – 301-h ph © BnF, Paris – 301-hm ph © D.R. – 301-bm ph © Charles Platiau/REUTERS – 301-b ph © Jean Nouvel/Adagp, Paris, 2020/Rolf Richardson/Alamy Stock Photo – 302 © Journées du patrimoine – Ministère de la Culture – 303 © Office français de la biodiversité – F. Launette – Parc national des Calanques – C. Ayesta – Parc national des Ecrins – M. Evenot – Parc national du Mercantour– G. Feuillet – Parc amazonien de Guyane – 304-1, 2 ph © Michel LEGAY/Light Motiv – 305 ph © CHAREL Franck/hemis.fr – 306-hg, 1 ph © Apichit Jinakul/AFP Photo – 307 ph © Cornell Capa © International Center of Photography/Magnum Photos – 308 © Chris PEUS/MEDEF – CC BY-SA 2.0 – 309 ph © Pierre GLEIZES/REA – 310 ph © Bridgemanimages/Leemage – 311 © Fondation du patrimoine – Yves Marchand & Romain Meffre 2018 – 313-1 © Cité de l'architecture et du patrimoine, 2012 – 313-2 © CNRS Editions, 2014 – 318 © Mairie de Nîmes – 320 ph © DB – Adagp, Paris .2020/DUCEPT Pascal/hemis.fr – 322 © Godart & Roussel Architectes – 324et325 © Coll. Familistère de Guise – 327 © Powell, C. Don (Chester), designer – LC-DIG-ppmsca-13399 – Coll. Library of Congress – 328 ph © MGM/DR – ph © BBQ_DFY/Aurimages – 329 Coll. Archiv Grünes Gedächtnis © Heinrich-Böll-Stiftung – 332 © Giada Connestari/Frederic Glon/docpix.fr – 333 ph © REUTERS/Akintunde Akinleye – 334-hg ph © Minden/hemis.fr – 334-hd ph © ImageBroker/Photononstop – 334-mg ph © Jolyot/Andia.fr – 334-md ph © De Richemond/Andia.fr – 334-bg © Maxime Briola, Regard du Vivant – 334-bd ph © GUY Christian/hemis.fr – 335-hg © Thierry Gauquelin – 335-hd ph © BORIS HORVAT/AFP Photo – 335-mg © 2020 IGN – Extrait issu du Géoportail – 336-hg ph © Hervé Lewandowski/RMN-GP – 336-1 © Musée d'Art et d'Histoire de La Rochelle – 336-bd Coll. The Metropolitan Museum of Art – 337-3 ph © Godard/Andia.fr – 337-5 ph © Laurent Martinat/PHOTOPQR/NICE MATIN/MAXPPP – 337-5g Coll. Archives Départementales de Vaucluse – 337-5d ph © David Huguenin – 337-5b © RTM-ONF – 338-hg ph © Hervé Lewandowski/RMN-GP – 338-2 ph © ESCUDERO Patrick/hemis.fr – 339-4h © D.R. – 339-4b ph © BEBERT BRUNO/SIPA PRESS – 340 ph © Rogerio Reis/Tyba – 341 © Roger Agache/Drac Picardie – 342 et 343-4 ph © Rogerio Reis/Tyba – 343-3 ph © Biblioteca Ambrosiana/De Agostini/Akg-Images – 344 © D.R. – 345 ph © Hervé Lewandowski/RMN-GP – 346 © Somme Patrimoine – Site de Samara – photo : C. Bazin – 349-1 © Au Néolithique © Gallimard, 1990 – 349-2 © Préhistoires d'Europe © Belin, 2016 – 349-3 © La Révolution industrielle © Gallimard, 1997 – 349-4 © La Révolution industrielle (1770-1880) © Seuil, 2015 – 349-5 © Le Temps des Forêts © L'atelier documentaire, 2018 – 350 ph © Museum of London – 351 ph © Kevin J. Frost/Alamy Stock Photo – 354-hg ph © Bridgeman Images – 355 ph © Domingie & Rabatti/LA COLLECTION – 356-hg ph © Bridgeman Images – 356-hd ph © Louis Monier/Bridgeman Images – 356-2 © D.R. – 357 ph © Bridgeman Images – 358 à 360 © Chappatte, Le Temps, Suisse – www.chappatte.com – 361-2 © Dario Castillejos – 361-3 © We Are Still – 362-h ph © Thomas Hafeneth via Altphotos – CC0 1.0 – 362-1 ph © MINISTRY OF INFORMATION/HANDOUT/AFP Photo – 366 ph © ANDRE DURAO/AFP Photo – 367 © Chappatte, Le Temps, Suisse – www.chappatte.com – 369-1 © Atlas de l'Anthropocène © Presses de Sciences Po, 2019 – 369-2 © Saison Brune © Delcourt, 2012 – 369-3 © Ice on Fire © Appian Way, HBO, Tree Media, 2019 – 369-4 © Demain © Move Movie, 2015 – 369-5 © Treme © HBO, 2010 – 370 ph © Alaska Stock – www.agefotostock.com – 371 ph © Jean-Louis Atlan/Sygma via Getty Images – 372-h ph © Kirn Vintage Stock/Corbis via Getty Images – 372-b ph © Brian van der Brug/ Los Angeles Times via Getty Images – 373-g ph © Scott Olson/Getty Images/AFP Photo – 373-d ph © David J. Phillip/AP/SIPA PRESS – 374-hg, 1 ph © The Granger Coll NY/Aurimages – 375 ph © Granger/Bridgeman Images – 376 ph © The Granger Coll NY/Aurimages – 378 à 380 © Vadot – 383 ph © Corbis via Getty Images – 385 © Chappatte, Le Temps, Suisse – www.chappatte.com – 387-1 © Promised Land © Focus Features, 2012 – 387-2 © Gasland © HBO, 2010 – 387-3 © Into the Wild © Paramount Pictures, 2007 – 387-4 © History Brief: the Dust Bowl © Reading Through History, 2015 – 392 © Georges Million – 395-1 © « Redacted Tonight » – https://youtu.be/cromWEEQ4Y0 – 395-2 © Préfecture Région Nouvelle Aquitaine – DFCI Aquitaine – 396 ph © EVARISTO SA/AFP Photo – 398 © 2020 IGN – Extrait issu du Géoportail – 399-3 © 2020 IGN – Extraits issus de remonterletemps.ign.fr – 399-4 © 2020 IGN – Extrait issu du Géoportail – 401 ph © Oxford Science Archive/Print Collector/Getty Images – 402-h © D.R. – 402-1 ph © Archives Terre Blanche/Photononstop – 403 ph © Chris McGrath/Getty Images – 404 ph © Bridgeman Images – 405-3 ph © MEPL/Bridgeman Images – 405-5 © III. Niklas Elmehed. © Nobel Media – 406 ph © École polytechnique – J. Barande – 407-g © D.R. – 407-d © Science 17/07/2015 Vol 349 Iss 6245 © AAAS – 408 ph © Charles O. Cecil/Alamy Stock Photo – 409 ph © Los Alamos National Laboratory/Science Photo Library – 411-h ph © Michael Vi/Shutterstock – 411-m © Michael Eisen – CC BY 3.0 – 412-hg ph © Forrest Anderson/The LIFE Images Collection via Getty Images/Getty Images – 412-2 ph © Bridgeman Images – 413-3 Coll. Archives Départementales des Yvelines – AD78-in8°120 – 413-4 ph © Hervé Lewandowski/RMN-GP – 414 ph © Forrest Anderson/The LIFE Images Collection via Getty Images/Getty Images – 415 © Raising Her Voice; OXFAM/D.R. – 416-hg ph © Prisma Bildagentur/Universal Images Group via Getty Images – 416-1 ph © Mansell/The LIFE Picture Collection via Getty Images – 417-hd ph © Akg-Images – 417-3a ph © Ullstein Bild/Akg-Images – 417-3b ph © Fox Photos/Getty Images – 418-hg ph © Prisma Bildagentur/Universal Images Group via Getty Images – 418-1 Coll. NARA – 419-3 ph © Authenticated News/Archive Photos/Getty Images – 419-4 ph © Maurice Zalewski/Adoc-Photos – 420 ph © Simon Davis/DFID – CC BY 2.0 – 421 ph © Akg-Images – 422 ph © Prisma Bildagentur/Universal Images Group via Getty Images – 423 © Editions Calmann-Lévy, 2013 – 425-1 © Atlas mondial des femmes © Autrement, 2015 – 425-2 © L'Éducation des filles en France au XIXe siècle © Lisez!, 2008 – 425-3 © Radioactive © StudioCanal, 2020 – 425-4 © La Bataille de l'eau lourde © Le Trident, Hero Films, 1948 – 426 ph © INTERCONTINENTALE/AFP Photo – 427 ph © GEORGES GOBET/AFP Photo – 428 ph © Eye-Press/The Guardian/AFP Photo – 428 © Nasa – 428 ph © Sean Gallup/Getty Images/AFP Photo – 430-hg ph © DPA/AFP Photo – 430-md © Courtesy Adolf Tolkatchev Family/The Billion Dollar Spy, Doubleday, 2015 – 430-1 ph © Sputnik/Akg-Images – 431 © U.S.Air Force – 432-hg ph © DPA/AFP Photo – 432-1 Coll. Bundesarchiv, Bild 183-37695-0003/Junge, Peter Heinz – 433 ph © CSU Archives/Everett Collection/Bridgeman Images – 434 ph © Frédéric Soltan/Corbis via Getty Images – 435 ph © Sumit Dayal/Bloomberg via Getty Images – 436 ph © Frédéric Soltan/Corbis via Getty Images – 437-3 ph © MONEY SHARMA/AFP Photo – 437-4 ph © D.R./ANDBZ/ABACAPRESS.COM – 439 ph © Popperfoto via Getty Images/Getty Images – 443-1 © L'Espion qui venait du froid © Gallimard, 2016 – 443-2 © Les Cinq de Cambridge © Casterman, 2015-2018 – 443-3 © Docteur Folamour © Columbia Pictures, 1964 – 443-4 © Atlas de l'Inde © Autrement, 2016 – 444 ph © Arnaud Beinat/MAXPPP – 445 ph © Ludovic MARIN/POOL/AFP Photo – 448-hg ph © Illustration by Avishek Das/SOPA Images/LightRocket via Getty Images – 448-2 ph © Korn Srirawan/Shutterstock – 449 ph © JAY DIRECTO/AFP Photo – 450 ph © Illustration by Avishek Das/SOPA Images/LightRocket via Getty Images – 451 ph © EFE/EPA/MAXIM SHIPENKOV Photo via MaxPPP – 452-h ph © igorstevanovic/Shutterstock – 452-1 © Facebook @tv5mondeofficiel – 454-hg ph © Andreas Arnold/picture alliance via Getty Images – 454-2 © Commission européenne – 455 © European Cyber Security Challenge – 456-hg ph © Andreas Arnold/picture alliance via Getty Images – 456-1 © Minstère des Armées – 457-3 © Ministère des Armées – 457-4 ph © Christophe Morin/Bloomberg via Getty Images – 460 © J'ai lu, 2002 – 463-1 © Hackers © Legendary Pictures, 2015 – 463-2 © Matrix © Warner Bros., 1999 – 463-3 © 1984 © Gallimard, 1972 – 463-4 © Cyberfatale © École des Loisirs, 2018 – 463-5 © Cyber crimes © Albin Michel, 2020 – 470 ph © BSIP/UIG Via Getty Images – 472 ph © Véronique DUPONT/AFP Photo – 475 ph © Vincent Capman/RIVA PRESS

Malgré nos efforts, il nous a été impossible de joindre les ayants-droit de certains documents pour solliciter l'autorisation de reproduction, mais nous avons naturellement réservé en notre comptabilité des droits usuels.

Chef de projet éditorial : Sébastien Deleau
Édition : Sébastien Deleau, Rachel Grunstein, Justine Taillade
Maquette : Primo & Primo
Adaptation maquette et mise en page : Ici & ailleurs
Cartographie et infographies : Légende Cartographie
Iconographie : Julie Sirdey / Hatier Illustration

Les ressources numériques de votre manuel

► En accès direct et gratuit sur hatier-clic.fr

Des vidéos pour découvrir autrement un sujet, pour aller plus loin, pour retenir l'essentiel :

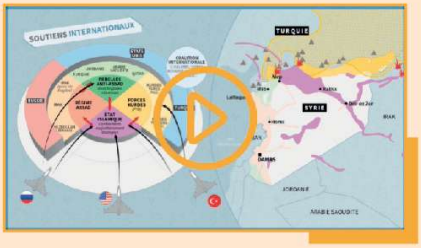

Des extraits d'émission de radio (France Inter, France Culture, etc.)

Des articles et des liens : pour mener des recherches, pour répondre à une question, pour réfléchir à son orientation

Les **podcasts de tous les cours**

Des mémocartes pour s'autoévaluer

Le regard du chercheur :
des entretiens inédits en partenariat avec le site **Nonfiction** présentant et expliquant les grands enjeux de chacun des 6 thèmes

Vidéo projection interdite

► En accès direct dans le manuel numérique

Des cartes interactives pour construire progressivement les cartes

Des vidéos INA pour découvrir un sujet à travers des images d'archives

EN COMPLÉMENT DE VOTRE MANUEL
Des **vidéos**, des **ressources gratuites**, des **fiches méthodes** et des **conseils** pour préparer l'épreuve du Grand Oral
www.editions-hatier.fr/grand-oral

LES ÉTA

Vidéo-projection interdite

TS DU MONDE EN 2020

LA CHINE ET LE PATRIMOINE MONDIAL

N
RUSSIE
KAZAKHSTAN
MONGOLIE
HEILONGJIANG
KIRGHIZISTAN
TADJIKISTAN
PAKISTAN
INDE
BHOUTAN
MYANMAR
LAOS
VIETNAM
CORÉE DU NORD
CORÉE DU SUD
JAPON
TAÏWAN
OCÉAN PACIFIQUE
mer Jaune
mer de Chine méridionale
Golfe de Bohai
Hainan
XINJIANG
GANSU
QINGHAI
XIZANG (TIBET)
NINGXIA
SHAANXI
SHANXI
HEBEI
PÉKIN
TIANJIN
SHANDONG
LIAONING
MONGOLIE INTÉRIEURE
JILIN
HENAN
ANHUI
JIANGSU
HUBEI
SICHUAN
CHONGQING
HUNAN
GUIZHOU
YUNNAN
GUANGXI
GUANGDONG
JIANGXI
FUJIAN
ZHEJIANG
Tianshan au Xinjiang
Grottes de Mogao
Routes de la soie : le réseau de routes du corridor de Xi'an-Tian-shan
Plateau de Qinghai Hoh Xil
Palais du Potala, Lhasa
•Palais impériaux des dynasties Ming et Qing
•Palais d'Été, Jardin impérial
•Temple du Ciel
Pékin
Site de Xanadu
Grande Muraille
Résidence de montagne et temples à Chengde
Grottes de Yungang
Mont Wutai
Site de l'homme de Pékin à Zhoukoudian
Vieille ville de Ping Yao
Mont Taishan
Monuments historiques de Dengfeng
Temple et cimetière de Confucius à Qufu
mausolée du premier empereur Qin Xi'an
Grottes de Longmen
Palais et temples de Wudang
Panorama de la vallée de Jiuzhaigou
Panorama de Huanglong
Panorama du mont Emei
Sculptures rupestres de Dazu
Écorégion de Fanjingshan
Vieille ville de Lijiang
Site fossilifère de Chengjiang
Paysage culturel des rizières en terrasse des Hani de Honghe
Paysage culturel de l'art rupestre de Zuojiang Huashan
Palais impériaux des dynasties Ming et Qing à Shenyang
Capitales et tombes de l'ancien royaume de Koguryo
Villages du sud du Anhui Xidi et Hongcun
Mont Huangshan
Ruines archéologiques de la cité de Liangzhu
Paysage culturel du lac de l'Ouest de Hangzhou
Jardins classiques de Suzhou
Sites du tusi
Parc national du mont Sanqingshan
Mont Wuyi
Tulou du Fujian
Kulangsu, un établissement historique international
Centre historique de Macao
Diaolou et villages de Kaiping
500 km
Vidéoprotection interdite
Aires protégées des trois fleuves parallèles au Yunnan
Sanctuaires du grand panda du Sichuan
Karst de Chine du Sud
Danxia de Chine
Grand Canal impérial
Shennongjia au Hubei
Panorama de Wulingyuan au Hunan
Sanctuaire d'oiseaux migrateurs le long du littoral de la mer Jaune et du golfe de Bohai
Tombes impériales des dynasties Ming et Qing, Liaoning, Hubei
Mont Qingcheng et système d'irrigation de Dujiangyan, Sichuan
Parc national de Lushan, Jiangxi
Source : UNESCO, 2020
Les 55 biens chinois inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO
Bien culturel
Bien naturel
Bien mixte

LA FRANCE ET LE PATRIMOINE MONDIAL

Vidéo-projection interdite

Source : UNESCO, 2020

JE M'ENTRAÎNE ET JE RÉVISE

RETROUVE TON MANUEL EN LIGNE *GRATUIT*

Accès libre et sans inscription,
pratique en cas d'oubli de manuel !

www.mesmanuels.fr/hatier

PROFITE DE TES RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

GRATUIT

Ce manuel papier est enrichi
de **ressources numériques** en accès direct

www.hatier-clic.fr

Vidéo-projection interdite

METS TOUTES LES CHANCES DE TON CÔTÉ EN RÉVISANT

annabac.com

N°1 des sites d'entraînement et de révision !

Plus de 9 000 ressources conformes
aux nouveaux programmes 2019
pour s'entraîner **de la 3e à la Tle**

- Fiches, cours audio et vidéo, quiz, annales corrigées, exercices
- Un espace de travail personnalisé

29 3317 7
ISBN 978-2-401-06291-7